









LE JARDIN

JOURNAL D'HORTICULTURE GÉNÉRALE
BI-MENSUEL

M. A. GODEFROY-LEBEUF

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : H. MARTINET

NEUVIÈME ANNÉE

NOS PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM.

BALLET, BEAUMONT, BELLAIR, BILLY, BEGGER, BERGMAN, BLIN,
BOIDIN, BOIS, BONNET, BOUCHÈRE de, BAUCHEBY, BREHIER, CADOT,
CAPPE, CAYEUX F., CAYEUX H., CHALOT, CHATENAY, CHERVILLE de,
COGNON, CORNU M., CORREYON, CROUX, DAUTHENAY,
DELONGE, DUGRET, DUTRICHE, DEVAL, D. BOWSKI, FLAMANT, FOSSEY,
FOUSSAT, FRANCIOSI de, FULBERT-DUMONTEIL, GAY, GÉROME,
GHERBRANDT, GOEMANS, GOURLOT, GRIESSIN, GROSDEMANGE,
GODEFROY-LEBEUF, GUILLAUME, GUILLEMAIN,
GUILLOCHON, HARIOT père, HARIOT P., HENRY, KRELAGÉ, LABELLE,
LAG, LARRALLETIER, LAVERDY, LE CLERC, LELACHE,
LEMOINE, LEPROUST, LLAÉQUE, LOCHOT, LOISEAU, LUQUET, MAGNIEN,
MAHOE, MALLIARD de, MATHIEU, MAUMINE,
MOSER, RENE ET MARCEL, MOTTEI, MULENARD, MUSSAT, NANOT,
NARDY, NICOLAS, NOEL, PAILLET, PAQUOT, PEITE, POISSON,
POIRAT, RIVOIRE, ROUGE, RIDOLPH, SAINT-FOIX de, SAINT-LEGER,
SALLIER, SCHMITT, SCHNEIDER, TISSONNIER,
THEILLER fils, TILBER, TROUSSE, TRUFFAUT, VALLEBAND,
VAN DEN BIEDE, VIAU, VINCEY, ETC.

ABONNEMENTS

FRANCE & COLONIES :

1 an 12 fr.

6 mois 7 —

3 mois 4 —

ÉTRANGER :

1 an 14 fr.

6 mois 8 —

3 mois 5 —

Le *Jardin* paraît
le 5 et le 20
de chaque mois.

ON S'ABONNE A PARIS, à la Librairie Horticole du *JARDIN*, 167, Boulevard Saint-Germain, Paris
ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE.

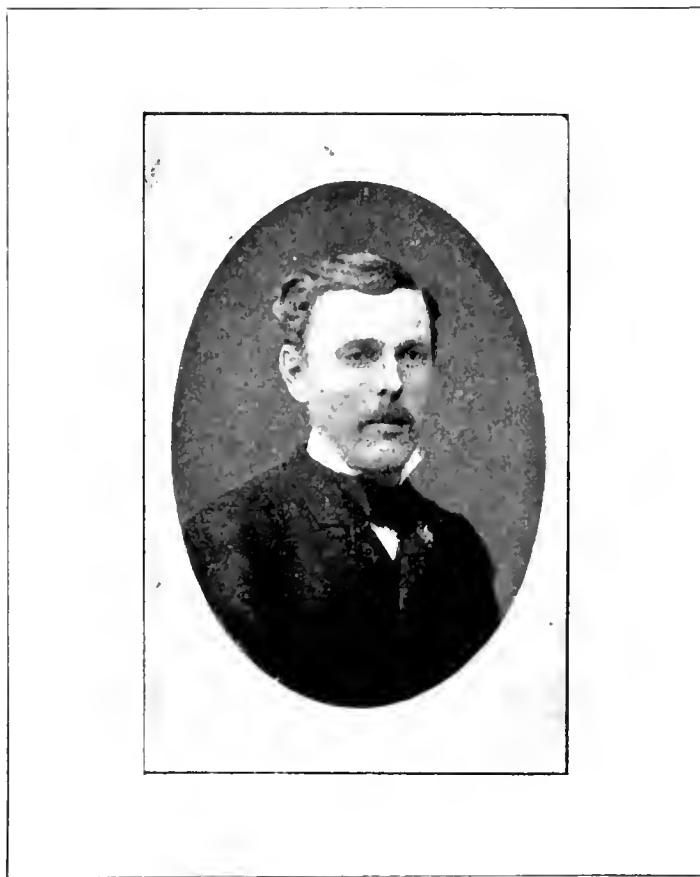
A MON EXCELLENT COLLABORATEUR ET AMI

Léon DUVAL

JE DÉDIE LA NEUVIÈME ANNÉE DU "JARDIN"

Paris, le 20 décembre 1895.

H. MARTINET.



M. LÉON DUVAL

HORTICULTEUR A VERSAILLES

VICE-PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SEINE-ET-OISE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE

Je suis heureux de vous offrir la dédicace de la neuvième année du *Jardin*.

Vous avez été un des collaborateurs de fondation de ce journal. Vous êtes toujours un des plus solides piliers de sa rédaction actuelle. Rien de plus juste, par conséquent, qu'après avoir été longtemps à la peine, vous soyez à l'honneur. Je suis sûr d'être apprécié par tous nos lecteurs, qui ont su apprécier en vous l'écrivain primesautier en même temps que l'habile praticien.

Et puis, cette année 1865 marque une heureuse étape dans votre carrière si bien remplie. Vous avez vu, à la suite de l'Exposition de Saint-Petersbourg, vos efforts et vos travaux récompensés, et même ils méritaient de l'être, par votre admission dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

L'occasion est donc bonne pour rappeler brièvement, à cette place, ce que vous avez fait dans le domaine de l'horticulture; je la saisis avec empressement, en vous demandant pardon à l'avance des indiscretions que je vais commettre pour vous faire mieux connaître de nos lecteurs.

En 1862, à l'âge de 17 ans, vous vous trouviez, après la mort de vos parents, à la tête de l'établissement horticole et de la maison de graineterie qu'ils dirigeaient. La tâche était rude; mais elle ne vous empêcha pas de poursuivre vos études et de passer avec succès votre examen d'herboriste de 1^{re} classe. Pourtant, vous n'étiez pas destiné à finir vos jours derrière un comptoir en vendant des graines et des plantes médicinales.

La culture vous attirait, et, en 1881, vous abandonniez votre terrain exigu de la rue Deplessis pour fonder le magnifique établissement de la rue de l'Érmitage, que tous les connaisseurs s'accordent à reconnaître comme un modèle du genre.

Vous vous êtes spécialisé dans des cultures très diverses, et avez obtenu d'abord de réels succès avec les *Gloxinia*, les *Durand* et les Azalées. C'est à vous aussi que l'on doit les premières introductions en France du *Lilium auratum*, du *Mantia Veitchii*, du *Dianthus amabilis*, des Begonias tuberculeux.

Plus tard, vers 1882, vous avez commencé à vous adonner à la culture des Orchidées, qui vous a valu d'agréables surprises et pas mal de succès. Mais c'est principalement à vos nombreuses obtentions dans le genre *Criesea* que vous devez votre réputation de semeur.

Écrivain, double du conférencier, n'a pas été moins fécond, et nous a donné plusieurs monographies très complètes, entre autres le "*Petit Guide pratique pour la culture des Orchidées*", les "*Azalées*" et les "*Broméliacées*", ouvrages qui ont été accueillis avec grand empressement par les amateurs et les cultivateurs.

A tous ces titres, vous joignez la précieuse qualité d'être l'ami des jeunes, de ceux qui travaillent et qui luttent pour la bonne cause.

On ne s'étonnera donc pas que je tienne à rendre hommage à un collaborateur tel que vous.

Paris, le 20 décembre 1895.

H. MARTINET.

LE JARDIN. — N° 215. — 5 JANVIER 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Légion d'honneur. — A l'occasion de l'inauguration du monument Joigneaux, M. J. Nanot, directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, à qui nous adressons nos vives félicitations, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Mérite agricole. — Nous avons appris également avec plaisir la nomination de notre collaborateur, M. P. Noel, directeur du Laboratoire d'entomologie de Rouen, au grade de Chevalier du Mérite agricole.

Notre planche en couleurs. — La planche en couleurs qui accompagnait notre dernier numéro, a obtenu tout le succès de curiosité qu'elle méritait. Les nombreuses lettres de félicitations et demandes de renseignements qui nous sont parvenues à ce sujet en sont la preuve.

La principale préoccupation de nos correspondants est de savoir quand nous donnerons d'autres illustrations de ce genre.

A cela nous répondons : le plus tôt possible ; mais nous ne pouvons fixer encore aucune date, quant à présent : cela ne dépend pas de nous, mais de l'inventeur du procédé, qui achève, en ce moment seulement, la construction de ses ateliers.

En tous les cas, nos lecteurs peuvent être assurés que nous leur donnerons, en 1896, un nombre respectable de belles planches en couleurs.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les amis qui, désireux de contribuer au succès du *Jardin*, nous ont déjà adressé de nouveaux abonnements.

La Pêche Bonouvrier. — Nous avons omis de dire, dans l'article sur la *Pêche Bonouvrier*, paru dans le dernier numéro du *Jardin*, que les fruits représentés par la planche en couleurs, sortaient des cultures de M. Désiré Vitry, le sympathique président du Syndicat des cultivateurs de Montreuil. Ces cultures sont trop avantageusement connues pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge.

La Chronique scientifique du Jardin. — Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, que M. Petit, ingénieur agronome, chef du laboratoire de recherches horticoles à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles, veut bien se charger de rédiger régulièrement pour le *Jardin*, une chronique scientifique dont nous commençons la publication avec ce numéro.

Cette revue des travaux scientifiques parus en France et à l'Étranger, présentera, on peut en être certain à l'avance, un vif intérêt pour toutes les personnes qui suivent pas à pas les progrès de la science dans ses rapports avec l'horticulture.

La Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture. — Nous avons vu paraître à nouveau, avec plaisir, la *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, fondée par M. Viger, et dont la publication avait été interrompue pendant quelques mois.

Cet intéressant bulletin contient, en outre des documents officiels concernant l'agriculture, des renseigne-

ments très variés sur l'agriculture et l'horticulture en France et à l'étranger. On ne peut que louer M. Viger d'en avoir repris la publication.

Société nationale d'Horticulture de France. — Le Bureau de la Société nationale d'Horticulture de France vient de procéder au renouvellement de ses fonctionnaires.

Par suite des élections qui ont eu lieu, le Bureau se trouve ainsi composé pour l'année 1896 :

Président : M. Leon Say.

Premier Vice-Président : M. Henri Lévêque de Vilmorin.

Vice-Présidents : MM. Albert Truffaut, Ferdinand Jamin, Vitry, Lévêque.

Secrétaire général : M. Abel Chatenay.

Secrétaire général adjoint : M. Emile Chouvet.

Secrétaires : MM. Henri Martinet, Grenthe, Johann-Salher, Cappe fils.

Treasorier : M. Huard.

Treasorier adjoint : M. Paul Lebeuf.

Bibliothécaire : M. Bois.

Bibliothécaire adjoint : M. P. Hariot.

Le Concours général agricole de Paris en 1896. — M. Vassillière, Inspecteur général de l'Agriculture, qui avait organisé avec tant de compétence le Concours général de l'an dernier, vient d'être, à nouveau, nommé Commissaire général pour le Concours de cette année.

On peut prévoir que, sous son habile direction et vu l'époque plus tardive à laquelle il aura lieu cette année (du 2 au 11 mars), ce Concours obtiendra un succès et offrira un intérêt bien plus grands encore que les années précédentes. Ce changement de date va permettre aux horticulteurs et pépiniéristes d'y prendre une large part. Aussi, engageons-nous dès à présent les intéressés à commencer leurs préparatifs.

Société nationale des Chrysanthémistes français. — Nous recevons de M. Ph. Rivoire, secrétaire de cette nouvelle Société, la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF du *Jardin*,

« Je lis dans votre numéro du 20 décembre, quelques lignes relatives à la *Société nationale de Chrysanthémistes* fondée le mois dernier.

« Je me permets de recourir à votre obligeance bien connue pour donner à vos lecteurs quelques détails sur notre œuvre, détails qui me paraissent nécessaires pour bien expliquer notre but et montrer la différence qui existe entre notre Société « nationale » et les comités qui se fondent au sein des Sociétés horticoles.

« Notre Société, loin d'être l'ennemie des Comités spéciaux, en encouragea le plus possible la création et leur viendra même en aide, quand ses ressources le permettront, par des subventions en argent ou en médailles, qui faciliteront à ces Comités l'organisation d'Expositions de Chrysanthèmes, sur différents points de la France.

« Comme on le voit, notre but est large et nous encourageons le développement de la culture du Chrysanthème par tous les moyens qui nous paraîtront convenables.

« Loin d'être une société régionale, bien qu'elle ait son siège social à Lyon, — il le faut bien quelque part

701 7 7 000

notre société cherche à montrer son caractère par le déplacement des congrès annuels qui auront lieu dans les principales villes de France, à tour de rôle : c'est, à notre avis, le meilleur moyen d'être « national ».

« Pour qu'il y ait, dans le cours de l'année, une certaine unité de direction, il a paru utile aux fondateurs de créer un comité administratif pris dans le ressort lyonnais (Grenoble, Valence, et Chambéry compris), mais le bureau et le comité général seront choisis dans toutes les régions de la France. Le comité administratif lui-même sera nommé par le Congrès. Le bureau dont vous avez publié la composition n'est que celui du comité, et non celui de la société qui sera élu ultérieurement. Le président et les vice-présidents ne sont pas encore choisis et seront tous pris en dehors de Lyon.

« En lisant notre projet de statuts, que j'enverrai à toutes les personnes qui m'en feront la demande, on pourra se rendre compte que le souci constant des fondateurs a été de s'effacer le plus possible et de donner à la Société le caractère « national » qu'elle doit avoir pour réussir.

« C'est certainement pour cela qu'elle a recueilli tant d'encouragements sympathiques et que plus de cent adhésions lui sont venues, en moins d'un mois, de tous les points de la France; parmi ces adhérents figurent tous les semeurs français et les chefs des principales maisons d'horticulture.

« En vous remerciant à l'avance de l'hospitalité que vous voudrez bien accorder à ces lignes dans vos colonnes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

P. RIVOIRE.

Une nouvelle section nationale et centrale de Rosieristes. — Après les Chrysanthémistes, les Rosieristes. Nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs la circulaire suivante que nous venons de recevoir :

MONSIEUR,

Un groupe nombreux de cultivateurs et d'amateurs du genre *Rosae* désirent une bonne classification ainsi que l'étude des sortes anciennes et nouvelles. La formation de Congrès s'impose pour examiner ces questions, aussi au nom de ce groupe nous sommes chargés de provoquer une réunion pour mener à bien ces projets et créer une section nationale et centrale des Rosieristes.

Il y a quelques années, lors d'un Congrès général d'horticulture ouvert par la Société d'horticulture de France, une proposition dans ce genre avait été faite par M. Simon (Louis), de Nancy, et n'eut pas de suite. Nous ne saurions, Monsieur, trop attirer votre attention sur son importance, le genre *Rosier* étant l'un des plus grands et des plus répandus dans l'horticulture.

La réunion aura lieu le jeudi 9 janvier 1893, à une heure, 81, rue de Grenelle, Paris. Nous vous prions instamment d'y assister et de nous donner votre adhésion.

Agitez, Monsieur, nos salutations empressées.

LIVIGNI, COUET-SIMON.

L'Aporte d'automne (1). — Parmi les bonnes pommes rouges, l'*Aporte d'automne* (12), 4) mérite une mention spéciale.

Elle se rapproche beaucoup du *Grand Alexandre* qui n'est, du reste, qu'une des formes d'*Aporte* cultivées en Russie.

Les sous-variétés d'*Aporte* sont, en effet, assez nombreuses et changent plus ou moins d'aspect suivant les climats sous les quels elles sont cultivées. C'est, du reste, ce qui se produit pour la variété *Grand Alexandre*, qui est, chez nous, plus grosse et mieux colorée qu'en Russie, grâce, sans doute, à une culture plus perfectionnée et à un climat plus chaud.

L'*Aporte d'automne* est un gros fruit rond un peu élevé, légèrement aminci à la partie supérieure, dont la peau à fond vert est légèrement lavée de rouge pâle. La chair blanc-jaunâtre est ferme, cassante, à eau acidulée, mais cependant suffisamment sucrée.

C'est un fruit de bonne qualité, on peut dire le meilleur parmi les variétés d'*Aporte*.

Il serait certainement intéressant d'essayer en France la culture de cette variété, afin d'en comparer les produits avec ceux donnés par le *Grand Alexandre*, que sa qualité médiocre fait rejeter par beaucoup de personnes.

H. M.

Un prix Montyon. — L'Académie des Sciences a, dans une de ses dernières séances, décerné un prix Montyon à M. Charles Baltet, de Troyes, le pépiniériste bien connu pour son ouvrage : *L'Horticulture dans les cinq parties du monde*.

Nous adressons à M. Charles Baltet nos bien sincères félicitations.

Exposition d'horticulture générale de 1893, à Paris. — L'Exposition d'horticulture de Paris aura lieu cette année du 20 au 25 mai inclusivement.

Les concours prévus, au nombre de 285, promettent un spectacle captivant et sont repartis ainsi qu'il suit :

Plantes de serres, 120 concours; Plantes de pleine terre, 108 concours; Arboriculture et fruits, 9 concours; Culture maraîchère, 22 concours; Instruction horticole, 5 concours; Architecture des jardins, 9 concours; Industries horticoles, 12 concours.

Les demandes d'admission doivent être accompagnées de : 1° *La liste nominative et complète des sortes de plantes et d'objets que les concurrents désirent présenter*; 2° *L'indication des Concours auxquels ils désirent prendre part*; 3° *Un plan précis, pour chaque Concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper*.

Ces demandes devront parvenir à M. le Président de la Société, 81, rue de Grenelle, avant le **lundi 4 mai, terme de rigueur**.

NÉCROLOGIE

M. J.-B. Blanchard. — Nous apprenons, avec regret, la mort, à Brest, de M. J.-B. Blanchard, bien connu dans le monde horticole et l'un des collaborateurs de la première heure au *Jardin*.

M. J.-B. Blanchard avait été jardinier en chef du Jardin botanique de la Marine. Il avait pris sa retraite il y a déjà quelques années.

L'horticulture et la botanique perdent en lui un de leurs fervents adeptes.

1. *Le Jardin*, 1892, pages 138, 211, 218, 271 et 282.

L'EXPOSITION DE LYON

La dernière exposition qu'avait organisée, en novembre, à Lyon, la Société d'horticulture pratique du Rhône, a été des plus importantes.

Elle était fort bien installée sous un vaste pavillon rectangulaire très élégant, élevé pour la circonstance, sur le Cour du Mu II.

Les exposants, très nombreux, avaient tenu à honneur de prouver que la région lyonnaise n'était pas seulement la terre des Cannas, des Roses et des Œillets, mais que ses horticulteurs savaient aussi se distinguer dans la culture du Chrysanthème. Aussi, l'exposition a-t-elle consacré le triomphe des Chrysanthèmes à grandes

M^{me} Tanese. — Japonais incurvé; blanc crèmeux, légèrement rose.

Chrysa thémiste Molin. — Japonais incurvé; ligules incurvées en spirales; jaune d'or.

M. Verze. — Japonais; jaune crème.

De M. Calvat, de Grenoble :

M^{me} Ed. Roger. — Globuleux à ligules petites très incurvées; vert clair. Cette nouveauté, très curieuse par sa couleur vert pâle, a été très remarquée et a obtenu un véritable succès.

Prorisens Poërie. — Japonais, incurvé globuleux; ligules pourpre-jaune à revers lavés de rouge.

Vicomte Roger de Chézelles. — Japonais; jaune un peu bronzé.

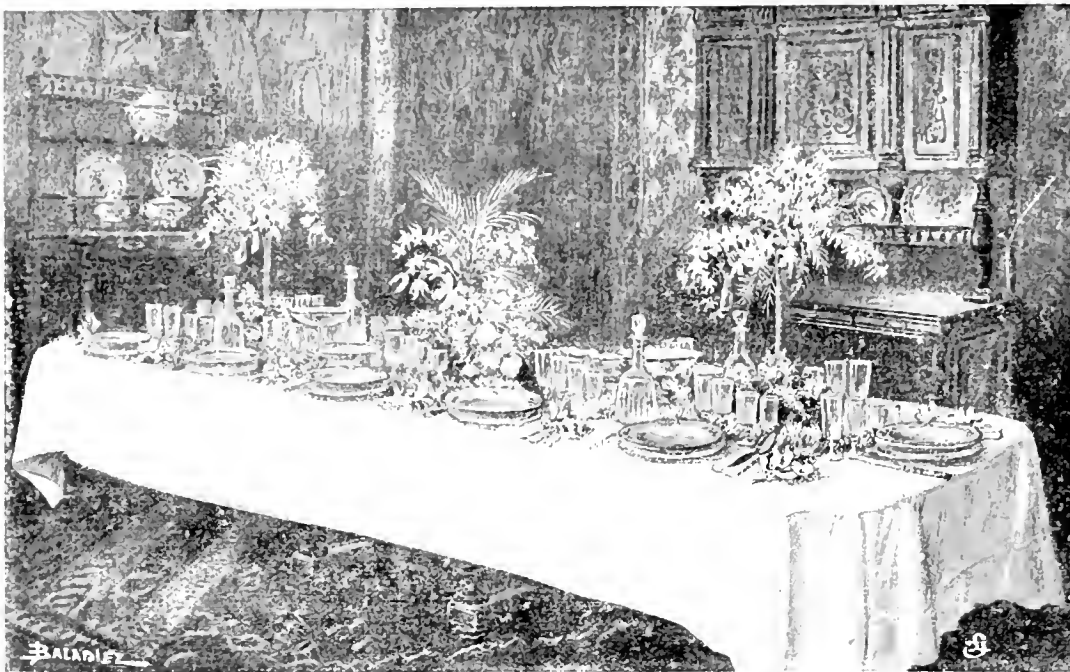


Fig. 1. — Table fleurie

fleurs sous une forme naine, une spécialité bien lyonnaise !

Le seul reproche, si c'en est un, qu'on puisse faire à cette attrayante exhibition, c'est de nous avoir fait assister à une éclosion vraiment par trop considérable de *nouveautés* de toutes sortes.

Ces nouveautés étaient présentées de deux façons: soit en fleurs coupées, soit en plantes entières. Ce dernier mode de présentation est de beaucoup préférable au premier en ce qu'il permet bien mieux de juger des qualités ou des défauts de la variété.

Parmi les variétés marquantes nous nous faisons un plaisir de signaler:

De M. Molin, de Lyon :

Auguste Fernouillet. — Japonais; lie de vin, revers roses.

Paul Sigrist. — Tubuleux; mordoré, intérieur des ligules brique.

M^{me} V^e Philibert Molin. — Japonais incurvé duveteux; blanc légèrement rosé.

M. Delamotte. — Japonais à larges ligules jaune brillant.

Calvat's Australian Gold. — Jaune canari clair.

La France. — Japonais ébouriffé, à centre pas très plein; lie de vin, revers gris perle.

M^{me} X. Rey-Jourin. — Japonais duveteux; mauve clair.

De M. Crozy, de Lyon :

Général Duchesne. — Japonais; cramoisi rayé et marginé de jaune d'or.

Président Gérard. — Japonais; pourpre lie de vin à revers gris perle.

Paul Sigrist. — Japonais réfléxe, pourpre foncé.

Souvenir de M^{me} Crozy. — Japonais incurvé; jaune pâle, lavé de rose mauve.

Mignonnette. — Chevelu; jaune soufre.

Séduction. — Chevelu; blanc à extrémités des ligules roses.

De M. Rozain-Boucharlat :

Marginatum. — Japonais récurve; rose lilacé, à ligu-

les bordes de blanc et marquées de jaune à l'extrémité; revers blancs, capitules jaunes au centre et rayés de blanc.

Generalia hesai. — Japonais récurve plat; cramoisi foncé, velouté; revers plus clairs.

De M. de Reydellet :

M. Acaes delect. — Japonais rose glace.

De M. Auguste Parent de Chambéry :

Lepus is. — Semi-tubuleux en forme de parasol; violet fardé et extrémités des ligules argenté.

Levee racy. — Japonais récurve demi-sphérique; rouge violet foncé, revers blanc rose argentés.

De M. Bonnefons, de Moissac :

America sive. — Japonais globuleux; brun pourpre clair; revers jaunes; extrémités des ligules or.

De M. Alfred Chautrier, de Bayonne, plusieurs bonnes nouveautés, malheureusement non dénommées.

Remarquons, en passant, un fait regrettable, c'est que dans les lots différents se trouvaient de nouveaux gains fort différents, portant le même nom, tel que : *Paul Snyrst*, de M. Molin, et *Paul Snyrist*, de M. Crozy.

En plus de ces nouveautés nous avons fort admiré les pots de MM. Leonard Lille, qui présentaient une importante collection de Chrysanthèmes n'ayant pas subi de culture spéciale; Rivore de Lyon, dans lequel nous avons remarqué, parmi les variétés demi-doubles, *Alice* et *M. H. Martinet*; Rozain-Boucharlat, avec ses plantes à grandes fleurs en exemplaires nains, hauts à peine de 0,4 à 0,55 au-dessus du pot; Crozy, qui s'adonne également à ce genre de culture, ainsi que MM. Molin, Beney, Lomand et Musset, qui exposaient de fort jolies choses en Chrysanthèmes à fleurs moyennes, etc., etc.

Nous devons une mention spéciale à la Ville de Lyon et en particulier à M. Chrétien, jardinier en chef, et à son collaborateur et élève, M. Choulet, pour les admirables spécimens de Chrysanthèmes, hauts de 0,40 à 1 m., par conséquent trapus, portant chacun deux à trois fleurs d'une remarquable tenue et d'une floraison magnifique, exposés par eux.

En plus de ces concours de Chrysanthèmes, au nombre de 28, des concours avaient été institués pour les garnitures de tables, les compositions de bouquets, de couronnes, etc.

Nous donnons ci-joint (fig. 1) une reproduction d'une table fleurie admirablement garnie par MM. Combet et Bossy, de Lyon, et qui leur a valu un prix d'honneur bien mérité. Ajoutons que les mêmes exposants présentaient un très joli lot de *Cypripedium acaule*.

Les récompenses, en ce qui concerne les Chrysanthèmes, ont été ainsi distribuées :

1. Pour les Horticulteurs :

M. Molin, grand prix d'honneur de M. le Président de la République.

M. Colvat, premier prix, pour semis inédits.

M. Rozain-Boucharlat, prix d'honneur, objet d'art, pour 60 variétés à grandes fleurs.

M. Crozy, objet d'art, pour 70 variétés nouvelles cultivées capite.

MM. Beney, Lomand et Musset, objet d'art, pour 150 variétés cultivées à la demi-grande fleur.

M. Molin, grande médaille d'or, pour Chrysanthèmes à grandes fleurs.

M. Crozy, médaille d'or, pour Chrysanthèmes à grandes fleurs.

M. Molin, médaille d'or, pour 150 Chrysanthèmes cultivés à la demi-grande fleur.

2° Pour les amateurs et leurs jardiniers :

M. Marchand, prix d'honneur, objet d'art, pour 150 Chrysanthèmes à grandes fleurs.

M. Foury, chez M. Pignatel, à St-Didier au Mont-d'Or (Rhône), grande médaille d'or, pour le même concours que ci-dessus.

En outre, de nombreuses médailles de vermeil, d'argent et de bronze, dont la liste serait trop longue à donner ici (ce qui est un compliment pour la Société), ont été largement distribuées aux divers exposants avec la plus grande équité et au contentement de tous, chose rare.

En résumé, nous tirons de cette belle fête, la conclusion agréable qu'elle atteste hautement la vitalité de la Société d'horticulture pratique du Rhône qui semble entrer ainsi dans une ère nouvelle, une ère de pleine prospérité.

H. MARTINET.

LES SEMPERVIVUM RUSTIQUES ⁽¹⁾

(Suite).

S. pyrenaicum Jord. — Diffère du *S. tectorum* par ses feuilles lancéolées-spatulées, très glauques avec une pointe rouge-brun au bout.

S. Regnier Analer Held. — C'est une forme orientale, aux feuilles vert foncé, du *S. tectorum*.

S. Rhodanicum Jord. — C'est aussi une plante voisine du *S. tectorum*; elle s'en distingue par ses rosettes d'un vert pâle et absolument unicolore, sans pointes ou taches brunes.

S. robustum Hampe. — C'est un *S. tectorum* aux formes plus amples et plus fortes.

S. rubellum Timbal-Lagg. — Plante hybride entre les *S. arachnoidum* et *S. pyrenaicum*.

S. rubicundum Lehni. — Rosettes de grandeur moyenne, à feuilles un peu imbriquées et incurvées, lancéolées-spatulées, glabres sur les deux faces, ciliées sur les bords, d'un vert brunâtre avec des taches rouges au bout; fleurs roses, aux pétales dépassant 2 fois et 1/2 le calice. Alpes méridionales.

S. rapivolum Kern. — Rosettes de grandeur moyenne, à feuilles pubescentes, velues en dessous seulement; fleurs d'un jaune verdâtre clair, striées de rose. Schistes andorisières du Tyrol.

S. ruthenicum Koch. — Rosettes de grandeur moyenne, à feuilles glaucescentes, larges et insensiblement atténuées en pointe, vert rougeâtre, rouges dans le haut; fleurs jaunes, à 10 ou 12 pétales étalés, dépassant deux fois les sépales. Europe orientale.

S. S. holti Lehni. — C'est un *S. acuminatum* à longs stolons épais qu'on rencontre dans les Alpes d'Autriche.

(A suivre).

H. CORREYON.

(1) *Le Jardin*, pages 213, 215, 218 et 281.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Du traitement des fruits gelés, par M. MULLER-TURCAU (1)

Il arrive fréquemment que les poires et les pommes gèlent pendant l'hiver, quand, par exemple, au lieu d'être conservées dans une cave, elles sont placées dans une chambre non habitée. On recommande souvent de plonger les fruits gelés dans l'eau froide. Or, dans l'eau froide, le dégel est relativement rapide; ainsi des feuilles et des rameaux se dégèlent presque subitement dans l'eau froide, beaucoup plus vite que dans l'air, à la température de 20°; et il en est de même des pommes et des poires.

Le dégel rapide est-il nuisible aux fruits? Les recherches entreprises par l'auteur prouvent d'abord qu'une congélation rapide est déjà plus préjudiciable qu'une congélation lente. A des températures de - 5° jusqu'à - 7°, les fruits qui offrent le plus de résistance à l'action froide ne sont pas endommagés, que le dégel soit brusque ou lent.

Mais, s'il s'agit de variétés plus délicates, l'influence du dégel se fait nettement sentir; s'il est rapide, si on plonge les fruits dans l'eau, ils sont avariés; au contraire, si on les expose à l'air, chaud ou froid, la gelée n'a pas de suites défavorables ou tout au plus le dommage est faible.

Si l'on expérimente avec des fruits encore plus sensibles, on constate qu'ils sont tués totalement par l'immersion dans l'eau, tandis qu'ils ne sont, pour la plupart, qu'en partie détériorés si on les expose à l'air. Enfin, on a remarqué que le dégel dans l'eau à 30° est presque toujours un peu plus préjudiciable que le dégel dans l'eau à 0°, et, avec des poires gelées, l'influence de la température de l'air s'est traduite par des différences de même ordre.

Dans une deuxième série d'expériences, les fruits ont été soumis à un froid de - 8°. Ceux qui furent plongés ensuite dans de l'eau à la température de 30° furent toujours tués, et une immersion dans de l'eau à 0° eut à peu près le même résultat. Le dommage fut beaucoup moins grand pour les fruits exposés à l'air, à la température de 20° et surtout à la température de 0°.

Il résulte de ces observations que les fruits gelés ne sont pas toujours perdus; ils ne le sont que s'ils ont eu à subir un froid trop intense. Si l'abaissement de température n'a pas été trop grand, ils peuvent se retrouver complètement sains après le dégel.

Dès qu'on s'aperçoit que des fruits sont gelés, il faut chercher immédiatement à les protéger contre un refroidissement excessif et à élever leur température. Mais il importe de ne pas oublier que l'échauffement doit toujours être lent.

Il faut bien se garder de les plonger dans l'eau, même froide, ou de les mouiller; il faut éviter également de les toucher avec la main, dont la température est trop élevée. S'il est possible d'échauffer le local où ils se trouvent, le mieux est de les laisser en place et de recourir à ce moyen. Dans le cas contraire, on les transporte dans une enceinte à température plus élevée, en

ayant bien soin de les préserver de toute pression et du contact des doigts.

Si le refroidissement a été trop grand, on peut encore trier parti des fruits en les maintenant gelés jusqu'au moment de la consommation. Des pommes gelées, plongées dans l'eau et soumises aussitôt à la cuisson, se comportent comme des pommes saines et possèdent la même saveur. Mais, si on les abandonne quelque temps à l'air après le dégel, elles acquièrent un goût particulier, par suite de modification chimiques, et la cuisson s'effectue moins bien.

A. PETIT.

LE CHRYSANTHÈME A TIGE

Le Chrysanthème à tige ou Chrysanthème capité, bien que peu cultivé, ne constitue pas absolument une nouveauté dans la culture de ce beau genre; certains cultivateurs pratiquaient déjà, il y a plusieurs années, cette façon d'élever la plante. Le seul reproche que l'on peut faire à ce genre de culture, c'est la difficulté d'abriter les plantes en automne, en raison de leurs dimensions; mais combien jolis et admirés sont ces petits arbustes couverts de fleurs.

L'amateur devra, dans tous les cas, préférer cette culture au greffage sur *Anthemis*, car les résultats obtenus sont tellement supérieurs que je n'essaierai même pas d'établir une comparaison.

Le point de départ est un choix judicieux des variétés; il n'est pas besoin d'être grand connaisseur pour comprendre de suite que toutes ne se prêtent pas à ce traitement; il faut en exclure celles à tiges grêles, très ramifiées, ne tenant pas bien leurs fleurs et rechercher celles à tiges droites, fortes et de hauteur moyenne.

Voici une liste de quelques variétés s'accommodant de cette culture: *Philippe Lucraie*, *Bournington*, *Eor du Rhin*, *Gambetta* (Calvat), *Diane*, *Mlle Mélanie Faure*, *Vivand Morel*, *W. Holmes*, *Ka-Yeur*, *Source d'or*, *Mme Rozain*, *César Costa*, *Harry-Laing*, *Incendie*, *W. Tricker*, etc.

BOUTURAGE. — Etant bien fixé sur la valeur des plantes à multiplier, on pratique le bouturage dès la fin de Janvier, première quinzaine de Février au plus tard, en ayant soin de choisir des boutures bien constituées, pas trop herbacées, car à cette époque il y a à craindre la fonte.

Puis après les avoir préparées avec soin, on les repique dans des petits godets de 0,05, à raison de quatre par godet, et en terre très sableuse, pour éviter de retenir l'humidité.

Un arrosage complète la préparation, après quoi on place les godets en serre tempérée de 10 à 12°, à l'étouffé, sous cloche.

On aère de temps en temps pour enlever l'excès d'humidité; de fréquentes visites sont nécessaires pour enlever les feuilles qui se flétrissent et qui amènent promptement la pourriture.

Le sol des pots est maintenu frais, mais non humide. Après quinze jours, trois semaines, la majorité des boutures sont enracinées; il faut alors procéder au repiquage. Cette opération se fait dans les mêmes godets, mais à raison d'une seule plante par godet et avec

(1) *Jahresbericht der deutsch schweizerischen Veranschaulichung und Schule für Obst-, Wein- und Gartenbau in Wädenswil.*

Ses nombreuses et diverses cultures, admirablement tenues, lui font toujours le plus grand honneur.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui son portrait (fig. 2). Nous voyons en lui, d'accord en cela avec tous ceux qui le connaissent, l'un des plus dignes représentants du jardinage en France.

Nos lecteurs nous en sauront certainement gré, car plus d'un, parmi eux, a pu approcher et voir à l'œuvre le sympathique jardinier en chef du Château du Val et l'apprécier à sa juste valeur.

Celui-ci, en plus des nombreux témoignages d'estime qu'il reçoit de tous ceux qui le connaissent, est d'autre part bien récompensé de sa vie laborieuse et bien remplie en la personne de ses enfants : MM. Joanni Sallier, son fils, qui est l'un de nos collaborateurs et s'est acquis une réputation universelle par la culture et l'introduction des plantes nouvelles et rares, et M. Férard, son gendre, le marchand grainier bien connu.

Mais arrêtons-nous ici : nous craindrions, en parlant plus longtemps des mérites personnels de M. Sallier, de froisser sa modestie. Il préférera certainement

que nous parlions du parc et des cultures du Château du Val ; c'est encore, du reste, une façon indirecte de rendre hommage à celui dont elles procèdent, à celui qui les dirige avec une si incontestable habileté.

La propriété du Val, située à l'extrémité nord de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, près du village de Carrières, est dans une admirable position. Elle appartient actuellement à M. le comte de Reinach-Cessac, qui continue dignement les traditions de M^{me} Hélène Fould, la précédente propriétaire, et s'intéresse de plus en plus aux richesses végétales que renferme son domaine.

Dominant d'un côté la Seine, le parc semble, par suite d'une habile dissimulation des limites à l'aide de sauts-de-loups, se prolonger à l'infini et faire corps avec la forêt qui l'enserme sur ses trois autres faces, sans cependant le borner, ni en limiter les magnifiques perspectives.

Le château lui-même (fig. 3) mérite notre attention ; il a été bâti par Mausart, sous Louis XIV, et servait, à

cette époque, de lieu de rendez-vous pour les grandes chasses royales.

Il a été fort intelligemment restauré, en 1898, par M^{me} Fould, qui l'a fait remettre en l'état où il est aujourd'hui.

Le parc, d'une contenance d'environ 30 hectares, a été tracé à même la forêt et renferme, à présent, de fort belles pelouses agréablement vallonnées et des points de vue très pittoresques, très intelligemment aménagés et encadrés d'arbres groupés ou isolés, d'un ordonnancement bien compris.

Citons, au hasard, parmi les innombrables spécimens remarquables que renferme le parc, en tant qu'arbres : des *Cedrus Deodora*, *C. Libani*, *Wellingtonia gigantea* et *Abies Pinsapo*, un *Clatrus tectoria* ou Virgilier à

bois jaune, un Tilleul argenté de plus de 20 mètres de hauteur, un Vernis du Japon, âgé de plus d'un siècle et dont le tronc dépasse 5 mètres de circonférence.

En 1905, a été installé, sur l'emplacement d'une ancienne carrière abandonnée, un splendide Jardin d'hiver, l'un des mieux conditionnés et des plus remarquables

que l'on puisse voir dans les environs de Paris.

Haut de 17 mètres, il a une superficie de 834 mètres carrés et est desservi par quatre chauffages. Il a été construit par MM. Herbeumont et Boissin, architectes, sur les plans de M. Rodier. Le jardin a été conçu dans un style naturel, et contient un ruisseau sinueux sortant d'un rocher bien garni de Fougères et plantes rupicoles, ce qui permet d'élever là de nombreuses plantes aquatiques fort intéressantes.

Ce jardin d'hiver, sous l'habile direction de M. Sallier, s'est garni de plantes remarquables et variées en fort beaux exemplaires ; citons, entre autres : un *Pandanus ornatus*, dont les feuilles atteignent 2 mètres de long, *Sabal umbroculifera* de plus de 16 mètres de haut, un *Zamia Caffra* de 3 mètres de haut, etc.

Les nombreuses serres qui accompagnent et complètent ce jardin d'hiver sont affectées : les unes aux cultures fruitières, les autres aux cultures florales. Parmi ces dernières, il faut citer celles réservées

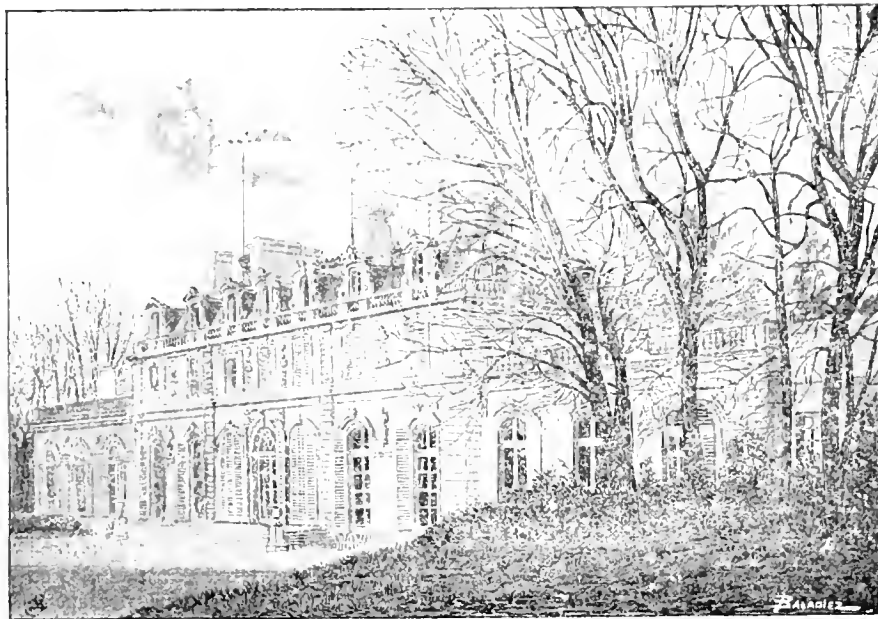


Fig. 3. — Château du Val, à M. le Comte de Reinach-Cessac.

aux plantes de serre chaude et celles aménagées pour les plantes de La Nouvelle-Hollande.

Notons encore, entre autres, un compartiment spécialement affecté aux plantes à feuillage devant servir à la décoration des appartements.

L'ornementation estivale du parc n'est pas une des moindres attractions que renferme cette admirable propriété et, dans cette partie, l'habileté et le goût de M. Sallier qui, fatigué nous de l'aridité, d'après ces cultures depuis trente-quatre ans, se révèlent une fois de plus et se manifestent hautement.

Terminons en remerciant M. J. Sallier de l'amable accueil qu'il avait réservé aux Membres de la Commission de la Société nationale d'Horticulture et à ceux qui les accompagnaient.

H. MARTINET.

LA MALADIE DES BÉGONIAS (1)

Nous remercions, au nom de nos correspondants, les communications suivantes :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Je viens de lire dans votre journal du 5 décembre un article de notre collègue M. E. Schmitt, de Lyon, traitant de la maladie des Bégonias.

« Depuis longtemps, je me suis adonné à la culture de cette plante et, comme chez tous les cultivateurs, mes Bégonias ont été pris, il y a quelques années, de la maladie. En quelques jours, la presque totalité de mes cultures avait été détruite sans que je puisse comprendre la cause des ravages que je constatais dans un laps de temps très restreint.

« Je finis par découvrir l'insecte destructeur qui ravageait ainsi les sujets, même les plus vigoureux.

« Ce *Trioxys* se reproduit avec une vivacité extraordinaire et se trouve généralement, dans le commencement de son apparition, sur le dessus des feuilles et sur les nervures. Il est rarement solitaire, partout où il passe il laisse une plaie et, en quelques jours, il a tellement envahi la plante que l'on voit les feuilles se contourner et se dessécher; la plante perd alors toute végétation, la moindre pousse se trouvant attaquée aussitôt son apparition.

« J'ai combattu, et je combats encore avec succès, comme notre collègue M. Cappel, horticulteur au Vésinet, cette maladie par des fumigations de nicotine répétées deux fois par semaine au début, et ensuite une seule fois.

« Quant aux bassins, etc., j'en suis très partisan deux et trois fois par jour, mais avec de l'eau de pluie.

« Jusqu'à maintenant, je n'ai pas encore remarqué, dans mes serres, la maladie dont parle M. E. Schmitt et qu'il désigne par le nom de *Trioxys evolvans*, je ne puis donc juger, le traitement que nous enseigne M. E. Schmitt et un préservatif de la maladie. Cependant, je me permets d'avoir une petite observation. Selon mon avis, les bassins, avec l'eau salée du

puits, cette eau étant très froide et souvent très calcaire, doit avoir deux inconvénients :

« 1^o Par sa température froide, elle doit produire des taches sur les feuilles.

« 2^o Le dépôt calcaire qui se produit deux fois par jour retire le coloris des feuilles et, par l'emploi fréquent, altère la végétation de la plante.

« Quant au soufre, je ne l'emploierai qu'à la dernière extrémité. Le dépôt résistant et très adhérent qu'il laisse sur la plante retirant à cette dernière l'éclat de sa fraîcheur et tout son charme.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

E. MASSÉ,

Horticulteur à Lagny.

..

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Je lis, dans votre journal, un article sur la maladie des Bégonias à feuillage et la manière de combattre cette maladie.

« La même maladie a atteint, cette année, mes Bégonias, ils ne poussaient plus du tout. Désolé de voir mes Bégonias ainsi atteints, je me suis résigné à leur donner des bassinages à l'eau froide, 3 fois par jour : le matin, à midi et le soir.

« Au bout d'un certain temps, j'ai ainsi vu mes plantes avoir meilleure façon, et, maintenant, je vous assure qu'elles sont très belles.

« Je ne saurais donc trop recommander, à mes confrères, le moyen pratique que vous indiquez dans votre journal (1) comme étant le meilleur remède connu jusqu'à ce jour.

« Vous trouverez peut-être que ma lettre n'a rien d'intéressant, mais elle a tout simplement pour but de confirmer le remède donné, car, ayant fait la même chose, je m'en trouve très bien.

FRÉDÉRIC JEANSON.

..

Nous extrayons d'une lettre de M. E. Schmitt, de Lyon, le passage suivant :

« Dans un des derniers numéros du *Jardin* (1), je remarque un article de M. Cappel, dans lequel il est dit que la maladie des Bégonias provient d'un insecte. C'est un peu, mon avis, mais, que ce soit insecte ou champignon, mon traitement (2) réussit à merveille. »

..

Pour porter à la connaissance de nos lecteurs l'opinion de nos voisins d'Outre-Manche, qui, pas plus que nous, ne sont à l'abri de la maladie des Bégonias, nous traduisons la note suivante, parue dans le *Garden and Forest*, sous la signature de M. W. Watson, des jardins royaux de Kew.

« Les cultivateurs de Bégonias, Gloxinias et autres plantes du même genre ont, récemment, constaté la présence d'une peste qui attaque les fleurs et les feuilles, les frisant et les faisant finalement tomber ou bien les décolorant au point d'en rendre l'aspect désagréable.

« On suppose généralement que la maladie est due à

(1) Voir le *Jardin*, année 1892, page 231, année 1893, page 233 et 14.

(1) *Le Jardin*, 1890, page 230.

(2) *Le Jardin*, 1891, page 571.

un champignon; mais elle est indubitablement causée par un insecte qui a été déterminé par un entomologiste spécialiste, M. A. D. Michael, et a été reconnu par lui pour une espèce de *Tarsonymus*, genre d'insectes d'une extrême ténuité, presque transparents, connus comme de grands destructeurs de plantes, attaquant les plantes bien portantes et les réduisant à une condition misérable.

« Le *T. Banc-offii* est la rouille attaquant la Canne à sucre et en détruisant parfois la récolte entière dans les Indes orientales et le Queensland.

« Un compte-rendu sur cette espèce a été publié dans le *Key Bulletin*, 1890, page 85.

« Le *T. Banc* détruit complètement le feuillage des Buis, dans quelques jardins d'Italie, il y a quelques années.

« Le meilleur remède, à notre connaissance, pour cette maladie, est la répétition de fumigations de nicotine; ou bien encore, si les plantes ne peuvent pas être traitées de cette façon, elles doivent être bassinées fréquemment avec une solution de tabac et de savon mou.

« On ne se débarrasse pas facilement de cet insecte une fois qu'il est en possession d'une plante, car, quelquefois, il perce l'épiderme des feuilles.

« Il se multiplie rapidement et fait de grands ravages en peu de temps si on ne l'enraye pas.

« M. Michael recommande une solution de soufre et de savon, de la benzine ou de l'acide carbolique, préférant le dernier pour les plantes pouvant supporter une solution de 3 onces (93 gr. 30) d'acide carbolique fluide pour 1 gallon (4 lit. 50) d'eau. Malheureusement, les plantes infectées peuvent être brûlées par ce remède.

« J'ai vu des bâches entières de *Glorinia*, *Gesneria*, *Achimenes*, *Pentas*, *Justicia*, *Hebeclinium* et autres plantes similaires détruites par cette peste dans les jardins où la nature de la maladie était encore un mystère et où toute chance de remède efficace paraissait être sans espoir.

« Je trouve qu'il est sage de fumer au tabac à ce moment et même préventivement les plantes qui ont une tendance marquée à être attaquées par cet insecte. »

W. WATSON.

LA MODIFICATION

DE LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE

Relative au Phylloxéra

Les horticulteurs français font, en ce moment, des démarches pressantes auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'adhésion du gouvernement français à la proposition du gouvernement italien concernant la modification de la convention internationale de Berne.

Or, il résulte de l'enquête à laquelle je me suis livré, que ces démarches ont, dans l'état actuel des choses, bien peu de chances d'aboutir. La Commission supérieure du phylloxéra s'est formellement prononcée pour le maintien du *statu quo*. Dans son esprit, les horticulteurs

ne connaissent pas bien la question; ce qu'ils demandent est imprudent. La convention de Berne, avec les modifications qui y ont été déjà apportées, est une *sauceguard* pour eux, et, loin d'en demander l'abrogation, ils devraient, au contraire, tenir à sa maintenance; ce qui revient à dire que l'horticulteur français joue, en ce moment le rôle du « protégé résabétrant ».

Avant d'entrer dans le vif de la question, je crois utile de mettre d'abord sous les yeux du lecteur les principales pièces du procès.

Voici, en premier lieu, le texte du *voeu* émis par l'*Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France*, dans son assemblée du 24 mai 1885 :

Considérant que l'application de la Convention internationale de Berne n'a, en aucune façon, entravé le développement des ravages causés par le phylloxéra,

Considérant que si la formalité du certificat d'origine, exigé tant pour la France même que pour les expéditions destinées à l'exportation, est gênante et vexatoire pour l'exportateur, il est reconnu aujourd'hui par les savants les plus autorisés, qu'elle n'a amené aucun des résultats qu'on en attendait,

Emet le *voeu* à l'unanimité :

Que le Gouvernement français s'associe à la demande dont le Gouvernement italien a saisi la Confédération suisse, pour réclamer la révision de la Convention de Berne et la libre circulation, sans certificat d'origine, de tous les végétaux autres que la Vigne.

La Société nationale d'horticulture de France, dans la première séance du Congrès international tenu à Paris, en mai dernier, s'est associée à ce *voeu*, qui a été voté également par le Conseil général du Loiret, sur la proposition de M. Viger.

L'Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France, ayant demandé l'avis de toutes les sociétés d'horticulture de France, a reçu un grand nombre d'adhésions.

La Société d'horticulture d'Angers et le Syndicat des horticulteurs et pépiniéristes de l'Anjou, entre autres, adressèrent même collectivement à chacun des représentants du département de Maine-et-Loire la lettre suivante, qui pose la question telle qu'elle est envisagée par les horticulteurs :

MONSIEUR,

La Société d'horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire et le Syndicat des horticulteurs de l'Anjou ont l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Une convention, dite *Convention internationale de Berne*, du 3 novembre 1881, règle le mode de circulation des plantes, arbres et arbustes (à l'exception de la Vigne, dont la circulation est rigoureusement interdite), entre les différents Etats contractants, savoir : la France, la Suisse, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Portugal, la Serbie et le Luxembourg.

Comme conséquence de cette convention, les puissances ci-dessus désignées ont pris des dispositions spéciales pour la circulation, sur leur propre territoire, des produits de l'horticulture. Des certificats d'origine, pour ces produits, sont exigés, depuis 1881, non seulement pour les expéditions à destination de l'étranger, mais encore pour tous nos envois à destination de la France même.

Toutes les prohibitions édictées par la Convention de

que la Vigne, aux formalités qui leur sont imposées pour pouvoir circuler d'un État dans l'autre.

Il résulte de l'expérience acquise depuis la signature de la Convention, que le phylloxéra ne peut vivre qu' sur la Vigne et que, par conséquent, les autres plantes ne peuvent, que par accident, servir de véhicule à l'insecte.

Cette révision présentant de grands avantages pour les vignerons et le commerce des vins, d'une part, et pour l'Horticulture, d'autre part, il serait à désirer que la Société donnât son avis sur cette question.

Le Ministre de l'Agriculture, etc.,

STERNBERG.

Le Syndicat des horticulteurs de la région lyonnaise, comme bon nombre d'autres associations horticoles de province, suivant l'exemple donné par l'Union commerciale des Horticulteurs et Marchands-Grainiers de France, adopta à son tour le vœu émis par cette Société.

En réponse à ce vœu, le Ministre de l'Agriculture adressa au Syndicat une lettre, en date du 22 octobre dernier, dont nous publions ci-dessous les passages les plus saillants :

« En vous accusant réception de ce document, j'ai l'honneur de vous faire observer que les dispositions édictées par l'art. 3 (1) de la Convention ont été modifiées par la déclaration échangée à Berne, le 15 avril 1889, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Luxembourg, le Portugal, la Serbie et la Suisse. Elle stipule l'adjonction au dit art. 3 d'un paragraphe ainsi conçu :

« **Dans les transactions entre les États contractants, l'attestation de l'autorité compétente du pays d'origine ne sera plus nécessaire lorsqu'il s'agit de plantes provenant d'un établissement porté sur les listes publiées, en exécution de l'article 9, chiffre 6, de la Convention.** »

« Cette disposition additionnelle a été rendue exécutoire en France par le décret du 25 janvier 1890, et, conformément à l'accord intervenu entre les puissances signataires, l'Administration de l'Agriculture publie chaque année la liste, par

département, et permet, à l'exemple de la production du certificat d'origine pour les envois à l'étranger, comme le prévoit d'ailleurs les conditions requises pour bénéficier de la disposition de l'article 9, chiffre 6, de la Convention de Berne.

« Je ne puis donc m'empêcher les griefs formulés par la genévavoise par le certificat d'origine, puisque le certificat n'est point nécessaire pour l'exportation de nos produits horticoles, il a été décidé, par le même le certificat d'origine est encore obligatoire. L'abrogation de la Convention de Berne présenterait de graves inconvénients pour le commerce horticole.

« Si l'on se reporte à la situation antérieure à la Convention

de Berne, on doit se rappeler les difficultés que rencontreraient nos pépiniéristes et horticulteurs pour exporter leurs produits à l'étranger. Certaines nations avaient prescrit des règles si rigoureuses à leurs frontières, que les fleurs portées à la main ne pouvaient pénétrer. La Convention de Berne mit fin à cet état de choses, en rendant possible des transactions que certaines nations avaient virtuellement interdites.

« Or, si la Convention de Berne ne liait plus les États contractants, chacun d'eux, reprenant sa liberté d'action, pourrait, sous pré-

texte de mesures sanitaires, fermer ses portes à notre commerce horticole et s'affranchir ainsi de la concurrence de nos nationaux.

« Le vœu émis par le Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise me paraît d'autant plus inopportun que, lors de l'Exposition fruitière de Saint-Petersbourg, des pourparlers ont été entamés avec la Russie pour amener cette puissance à adhérer à la Convention de Berne et rouvrir le marché russe à nos produits horticoles. »

Cette lettre reflète très exactement les opinions émises par la Commission supérieure du phylloxéra, ce qui laisse à supposer que les démarches tentées actuellement en France en vue d'une modification de la Convention de Berne ne donneront probablement aucun résultat.

Théoriquement et logiquement, l'Administration a raison. Pourquoi, en effet, demander la suppression du certificat d'origine, puisque tout horticulteur peut, en se conformant à certaines prescriptions faciles à suivre,

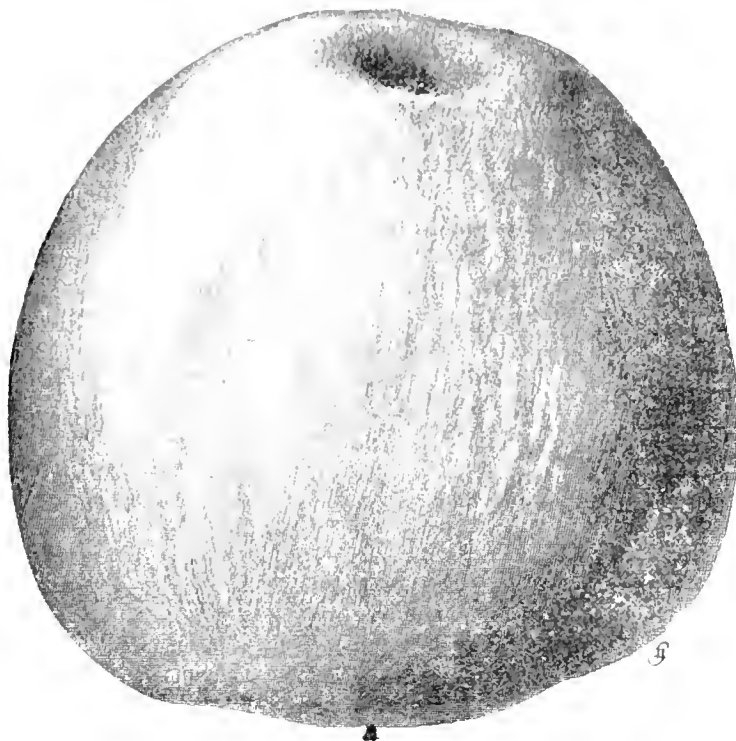


Fig. 4. -- Pomme Apout d'automne.

(1) Voir le texte de cet article dans *Le Jardin*, 1891, page 135. — H. M.

expérier, sans ce *de facto*, tous les végétaux autres que la Vigne, dans les pays signataires de la Convention de Berne?

Il ne faudrait peut-être pas, cependant, se hâter de conclure!

J'ai sous les yeux la dernière édition de la « *Liste des végétaux nuisibles* », établie conformément à l'article 9, § 6, de la Convention phylloxérique de Berne et publiée chaque année par les soins du ministère de l'Agriculture. Elle ne comprend pas moins de 2,650 noms, parmi lesquels se trouvent ceux des prime-paux horticulteurs et pépiniéristes français, et en particulier ceux qui sont à la tête du mouvement en faveur de la révision, tels que M. Truffaut, président de l'Union commerciale des Horticulteurs et Marchands-graillers de France; MM. L. An. Leroy et Verriest-Glaquet, signataires de la lettre reproduite ci-dessus, etc.

Evidemment, ces horticulteurs, qui, quoi qu'on en dise, savent certainement ce qu'ils font et ce qu'ils veulent, trouvent sans doute que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, puisqu'ils réclament des changements.

Quels sont donc leurs véritables griefs? Ceux qui sont exposés dans la lettre adressée aux représentants du Maine-et-Loire ne sont pas assez concluants pour motiver l'abrogation demandée.

Ils doivent en avoir d'autres plus sérieux, résultant sans doute d'une fausse interprétation de la loi dans certains cas ou de son application defectueuse dans la pratique des transactions commerciales.

Quoi qu'il en soit, les horticulteurs français, s'ils tiennent à obtenir satisfaction, ont intérêt à faire connaître, *le plus tôt possible*, tous les arguments sur lesquels ils basent leurs réclamations.

Les colonies du *Jardin* sont ouvertes à cet effet à toutes les personnes qui, pour des raisons quelconques, ont à se plaindre de l'état de choses actuel. Mais je demande que l'on cite surtout des faits précis. Rien n'est éloquent comme un fait.

Pour préciser les choses, je pose aux intéressés les deux questions suivantes :

1° Quels sont, actuellement, les inconvénients de la Convention de Berne pour le commerce horticole ;

2° Quelles sont les modifications à apporter au texte de cette Convention ?

Les communications qui me seront adressées paraîtront dans le *Jardin* dans l'ordre de leur réception. Elles serviront, en outre, à former un dossier destiné à être remis à M. le Ministre de l'Agriculture, qui, étant donné sa sollicitude bien connue pour les intérêts horticoles, examinera certainement la question avec toute l'attention qu'elle mérite.

De toutes façons, cette consultation, à laquelle j'invite vivement tous les intéressés à prendre part, ne peut donner que de bons résultats; ne serait-ce qu'en signalant et faisant cesser les abus d'autorité commis à certaines frontières et même sur les chemins de fer français.

H. MARTINET.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 26 décembre 1893

Quoique la séance dut être entièrement consacrée aux élections, quelques apports ont été cependant présentés.

COMITÉ DE FLORICULTURE

M. Lemaire obtenait une prime de première classe pour la présentation de belles variétés de Chrysanthèmes à Boraison tardive. Le lot de M. Lemaire, quoique peu considérable, n'en a pas moins été mérité. Il était composé des variétés suivantes: *William Lueder*, *Meyerbeer*, *Madame Gable*, *Voltaire* et *Étoile de Lyon*.

Le même présentateur soumettait l'appréciation du Comité les Géophytes *Heure et Bonheur*, les *Valpes Duc de Feltre*, *Estée*, *Milvales*, *Tournefort*, *Chrysolite*, en partant état de floraison.

M. Maxime Joubert, de Chateaufort, le cultivateur bien connu de Cyclamens, présentait une p'tee de cette dernière plante, portant à la fois des fleurs blanches et des fleurs roses. Ce fait intéressant se renouvelle, paraît-il, dans ses cultures, depuis plusieurs années. L'année dernière, il s'était même présenté trois couleurs différents sur le même pied.

Ce phénomène curieux de *dichroïsme*, n'avait pas, que nous sachions, été encore observé sur les Cyclamens. Dans d'autres plantes, il est fréquent de le rencontrer et même il a pu être fixé. C'est ce qui est arrivé par exemple dans l'*Azalea versicolor*, dans laquelle on trouve des teintes blanches, rouges et panachées. Il serait intéressant, dans le cas de Cyclamens, de faire des semis et de suivre les résultats qui surviendraient.

COMITÉ DES ORCHIDÉES.

M. Bert, de Colombes, présentait deux *Cattleya Trianae* appartenant à une bonne variété, un *Laelia anceps Helli*, blanc, teinte de rose clair, et un *Zippelatum Mackayi*, en fort bel exemplaire: ses fleurs étaient larges et bien colorées.

COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE.

Un seul lot à M. Potral, de Chambly. Il renfermait des *Céleris raves* et des *Pavais rond* habit plus qu'ordinaires — à moins cependant qu'ils n'aient été apportés dans une intention spéciale que nous ignorons — une belle botte d'*Asperges blanches*, des *Asperges vertes*, des *Chicorees Witloof* et *C. rouge* et de beaux *Cardons plats*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE.

M. Gremont, de Sarcelles, est toujours le maître dans la culture des Ananas. Sa présentation était absolument merveilleuse.

M. Enfer, de Pontchartrain, avait apporté de belles grappes de raisins *Muscat d'Alexandrie* et *Lady Downe's Scolding*.

A signaler encore un lot de pommes et poires à M. Pierre Passy, de Clamourey: *Calville blanc et rouge*, *Ronette du Canada*, *Passe-Cassine*, *Doyenné d'Hiver* et *Belle-Angélique*.

P. HARIOT.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES

OU PEU CONNUES

décrites dans les publications étrangères

Cupressus microcarpa guadeloupensis, Masters. *Gard. Chron.* 1893, part. II, p. 62, f. 9. *Conifères*. — Grand et bel arbre, étalé, atteignant 12 mètres et plus de haut, dont le plupart des caractères botaniques sont ceux du type, mais qui en diffère nettement par la teinte très glauque de son feuillage. La Guadeloupe.

S. MOTTET.

LE JARDIN. — N° 214. — 20 JANVIER 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — Par décret rendu sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et par arrêté du ministre de l'Agriculture, en date du 12 janvier 1896, la décoration du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

1^o Grade d'Officier :

MM.

Barbier Eugène-Louis-Celestin, horticulteur-pépiniériste à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret) ; propagation de nouvelles essences forestières. Plusieurs récompenses. Titres exceptionnels. Médaille d'honneur à l'exposition de Saint-Petersbourg : 28 ans de pratique. Chevalier du 22 juillet 1891.

Delaville (Jean-Alexandre), professeur libre d'horticulture, de botanique et d'apiculture à Beauvais (Oise) ; conférences et cours gratuits d'horticulture, de botanique et d'apiculture ; nombreuses publications ; près de 50 ans de pratique horticole. Chevalier du 10 novembre 1889.

Desceine Pierre-Gabriel, pépiniériste à Bougival (Seine-et-Oise) ; nombreuses récompenses aux expositions, 7 prix d'honneur. Chevalier du 10 novembre 1889.

2^o Grade de Chevalier.

MM.

Asselin (Georges), planteur, fabricant de sucre et d'indigo à Vauclin (Martinique) ; a doté son pays d'une production nouvelle et très importante l'indigo.

Belot Vincent-Michel, à Arbois (Jura) ; vice-président de la société de viticulture et d'horticulture d'Arbois.

Bernard Étienne, planteur, maire des Trois-Rivières (Guadeloupe) ; exploite un grand domaine agricole et une plantation de café.

Boinet Charles, grainetier-horticulteur à Abbeville (Somme) ; nombreuses récompenses et médailles d'or dans les expositions horticoles de la région. Membre du jury et organisateur de diverses expositions horticoles.

Boudot Just-Eugène, propriétaire à Besançon (Doubs) ; services rendus depuis 20 ans à la Société d'horticulture du Doubs comme secrétaire général et vice-président de cette société.

M^{me} Bourgette Léon, propriétaire-horticulteur à Nantes (Loire-Inférieure) ; nombreuses récompenses dans les concours horticoles.

Bourquin Jules, horticulteur amateur à Bègles (Gironde) ; archiviste-bibliothécaire de la Société d'horticulture de la Gironde. Nombreuses récompenses, dont plusieurs prix d'honneur, dans les expositions d'horticulture.

Boutard (André-Pierre), industriel à Montreuil-sous-Bois (Seine) ; secrétaire général de la Société d'horticulture de Montreuil. A obtenu un grand nombre de récompenses pour outillage agricole.

Breillet (Jean-Baptiste), jardinier-horticulteur au palais de Mustapha (Algérie) ; nombreuses récompenses à divers concours ; 35 ans de pratique agricole. (A suivre).

Instruction publique. — Nous adressons nos bien sincères félicitations à notre ami M. Charles Deloncle, rédacteur en chef de l'*Agriculture nouvelle*, qui vient d'être nommé officier de l'Instruction publique, à l'occasion du premier janvier.

Notre confrère, M. Caquet, directeur de la *France forestière et agricole*, vient d'être, par le même décret, l'objet de la même distinction.

Les promotions du Mérite agricole. — Sur la proposition du Ministre de l'Agriculture, le Président de la République a pris, le 7 janvier 1896, le décret suivant. — A l'avenir, les deux promotions annuelles du 1^{er} janvier et du 11 juillet dans l'Ordre du Mérite agricole seront affectées ainsi qu'il suit aux différentes candidatures : 1^o Les promotions faites à l'occasion du 1^{er} janvier seront exclusivement réservées aux agriculteurs ou aux personnes exerçant des professions utiles à l'agriculture, ainsi qu'à tous autres candidats qui, soit par des écrits ou publications, soit par des travaux spéciaux, auront rendu des services à l'agriculture ; 2^o Les promotions qui seront arrêtées à l'occasion du 11 juillet, comprendront uniquement les fonctionnaires et agents de tous ordres relevant tant du ministère de l'Agriculture que des autres administrations publiques et qui auront été l'objet de propositions en raison des services agricoles qu'ils auront rendus.

Le Congrès d'horticulture de 1896 (1). — Le douzième Congrès organisé par la Société nationale d'horticulture de France se réunira à Paris, pendant la durée de l'Exposition de mai.

Les questions suivantes sont à l'étude :

1^o Du greffage de la Pomme de terre ;

2^o Des appareils à employer pour le chauffage des serres, suivant les combustibles (bois, charbon, pétrole, gaz, etc.) ;

3^o Du rôle de l'électricité dans la végétation ;

4^o De l'influence de la sélection dans le bouturage ;

5^o Histoire et culture des *Cattuya* et *Larlia* ;

6^o Résumé pratique des conditions favorables à la végétation ;

7^o Du choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes.

Les personnes qui désirent communiquer au Congrès des travaux sur ces questions doivent adresser leurs mémoires, franco de port, au Président de la Société rue de Grenelle, 81.

Les mémoires présentés, écrits en langue française et n'excédant pas quinze pages du journal de la société, devront parvenir au Siège de la Société, avant le 1^{er} avril 1896.

Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise. — Par suite des élections de décembre, le bureau de la Société est ainsi constitué pour 1896 :

Président : M. le Colonel Meinadier ;

Vice-Présidents : MM. Victor Bart, Léon Duval, Albert Truffaut, Silvestre de Saey ;

Secrétaire général : M. Ch. Chevallier ;

— — *adjoint* : M. Henri Duval ;

Trésorier : M. Deneyers ;

— *adjoint* : M. Dasny ;

Bibliothécaire : M. Bellair ;

— *adjoint* : M. Houillet.

Il n'est pas sans intérêt de constater que cette composition est la même que celle du bureau de 1895.

L'exposition annuelle organisée par la Société aura lieu dans le Parc de Versailles, du 30 mai au 2 juin 1896.

(1) C'est par erreur que nous avons publié dans notre numéro 210 les questions du Congrès de l'an dernier.

Société d'horticulture de Melun et Fontainebleau.— Le bureau de cette Société est, à la suite des élections du 8 décembre, ainsi constitué :

Président : M. le marquis de Paris.

Vice-président : MM. le marquis de Frazon, H. Gréau, Cochet-Sapin, E. Sédouin, Martinou, Fony et Weber.

Secrétaire général : M. Duval (cloture).

Secrétaire : M. Mahier.

Trésorier général : M. Barbereau.

Secrétaires adjoints : MM. Papault, Thomas et Zanote.

Un plebiscite.— Un de nos abonnés, qui s'occupe beaucoup de la culture de la Vigne, nous prie de poser les questions suivantes, dans l'espoir que, des réponses reçues, jailliront des solutions satisfaisantes :

1. Combien de temps peuvent durer : 1.° des échelas en Sapin ? 2.° des échelas en Caène ?

2. Quelle différence de durée peut-il y avoir entre des échelas sulfatés et les échelas non sulfatés : 1.° pour des échelas en Sapin ? 2.° pour des échelas en Caène ?

3. Quelle différence de durée peut-il y avoir entre des échelas restant constamment dans le sol et des échelas arrachés chaque année en novembre et replantés en février, mais passant l'hiver à l'air libre et en tas : 1.° lorsque des échelas en Sapin ou en Caène sont sulfatés ? 2.° lorsqu'ils ne le sont pas ?

Congrès contre le Black-Rot.— Le Congrès contre le black rot, dont nous avons dernièrement annoncé l'ouverture à Bordeaux, s'est tenu le 7 décembre, et a attiré, de tous les points de la région du Sud-Ouest de la France, nombreux viticulteurs et spécialistes.

Voici, à titre de renseignement, le texte de la délibération finale du Congrès :

Le Congrès, réuni le 7 décembre, sous la présidence de M. le marquis de Paris, à Bordeaux, a examiné les déclarations de M. le Comte de la Motte, président de la Société d'agriculture de la Gironde, au sujet de l'épidémie de black rot, et les déclarations qui y ont été faites par les viticulteurs de divers départements, et a décidé que les conclusions auxquelles il est parvenu, sont isolées, et qu'il n'y a lieu de les publier que par le journal.

Que, si, à l'avenir, il y a lieu de réunir de nouveaux Congrès de viticulteurs, ces Congrès doivent être présidés par un viticulteur, et que le programme de ces Congrès doit être limité à l'étude de la Vigne et de ses maladies, et à la Société d'agriculture de la Gironde.

Que, si le programme des Congrès est limité à l'étude de la Vigne et de ses maladies, les Congrès ne peuvent être que locaux, et que, si, à l'avenir, il y a lieu de réunir de nouveaux Congrès de viticulteurs, ces Congrès doivent être présidés par un viticulteur, et que le programme de ces Congrès doit être limité à l'étude de la Vigne et de ses maladies, et à la Société d'agriculture de la Gironde.

Le Congrès a nommé une commission chargée, pendant l'été, de faire de nouvelles recherches sur le black rot, et de publier et de suivre les expériences qui pourront être faites sur les diverses parties de la vigne.

Le Congrès s'est ensuite ajourné à la fin de 1897.

1897. — *Le Jardin*, p. 12.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition florale et maraîchère de Nantes, du 25 au 27 mars 1898.— Les Sociétés des cultivateurs de Nantes ont décidé, le 25 mars, de donner, le 26 et 27 avril, une exposition florale et maraîchère, qui se tiendra Cours St-Pierre, à Nantes.

Tous les producteurs habitant le département de la Loire-Inférieure sont invités à participer à ces expositions.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. F. Levesque-Brière, secrétaire général de la Société, avenue de Lézardry, à Nantes.

Exposition horticole, florale, maraîchère, viticole et oléicole à Cannes, du 19 au 23 mars.

— La Société d'agriculture, horticulture et d'acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, organise pour les 19, 20, 21, 22 et 23 mars 1898, sous les auspices de la Liberté, à Cannes, une exposition horticole, florale, maraîchère, viticole et oléicole.

Tous les horticulteurs, agriculteurs et amateurs, sans distinction de résidence, sont invités à y prendre part.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Président de la Société, 25, boulevard Carnot, à Cannes.

Exposition nationale suisse, à Genève, du 1^{er} au 15 octobre.

— Pendant toute la durée de l'exposition nationale suisse, c'est-à-dire du 1^{er} mai au 15 octobre, sera ouverte une exposition d'horticulture, divisée en deux parties : exposition permanente et expositions temporaires.

Les 38 concours sont répartis en treize sections : 1.° culture maraîchère, légumes ; 2.° horticulture et pomologie, arbres d'ornement, greffes, fruits, Rosiers, roses en fleurs coupées ; 3.° concours ; 4.° floriculture : plantes d'orangerie, plantes d'extérieur, plantes de serre froide et d'orangerie, plantes bulbifères et rhizomateuses, plantes vivaces de plein air, plantes annuelles et bisannuelles ; 5.° concours ; 6.° art et industrie horticoles, 10 concours.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au directeur de la section horticulture, M. H. Goussier, directeur, de la section horticulture, au cours du 1^{er} mai, à Genève (Suisse).

BIBLIOGRAPHIE

Les Fougères de pleine terre et les Prêles, Lycopodes et Selaginelles rustiques, par H. Correvon.

Ouvrage illustré de 100 figures dans le texte. — Prix : 2 fr. 50. — O. D. N. 111. — Et à la *Librairie Central de France*, 10, rue de la Sorbonne, Paris.

Trois chapitres traités avec l'entousiasme et la compétence que nous attribuons volontiers à notre collaborateur, M. H. Correvon nous montrent sans effort et sans fatigue la structure, la reproduction, les variations et hybridations, la distribution sur le globe terrestre, la description et les exigences culturales des espèces cultivées, la reproduction et la multiplication des Fougères de pleine terre.

Un quatrième chapitre est consacré à la culture des Fougères rustiques et semi-rustiques en appartement et à la thérapeutique générale des Fougères.

Enfin, le cinquième chapitre qui traite des Prêles, Lycopodes et Selaginelles rustiques, termine agréablement et intéressant ouvrage et n'en forme pas la partie la moins attrayante, attendu que ce sujet n'a pas encore été beaucoup traité au point de vue de la culture et que c'est, en quel que sorte, comme la révélation d'un coin de la végétation cryptogamique encore peu exploré en ce sens.

LES *SEMPERVIVUM* RUSTIQUES (1)

(Suite.)

S. speciosum Ledeb. — C'est un *S. tectorum* à fleurs pedunculées, à pétales d'un rose foncé, plus larges et moins longs; écailles du calice plus hautes que larges, à sommet arrondi. Alpes méridionales et occidentales.

S. stenopetalum Ledeb. — Rosettes de grandeur

sa feuille est astringente et en même temps laxative; sa chair est utilisée par beaucoup pour guérir ou plutôt pour amolir les cors aux pieds; elle entre dans la composition de diverses pommades et de plusieurs onguents.

On affirme, dans le monde des médecins, que le suc de la Joubarde, pris à la dose de 10 grammes dans un litre de bière, guérit l'angine couenneuse. Cette solution provoque des vomissements en même temps qu'elle cause de violentes coliques.

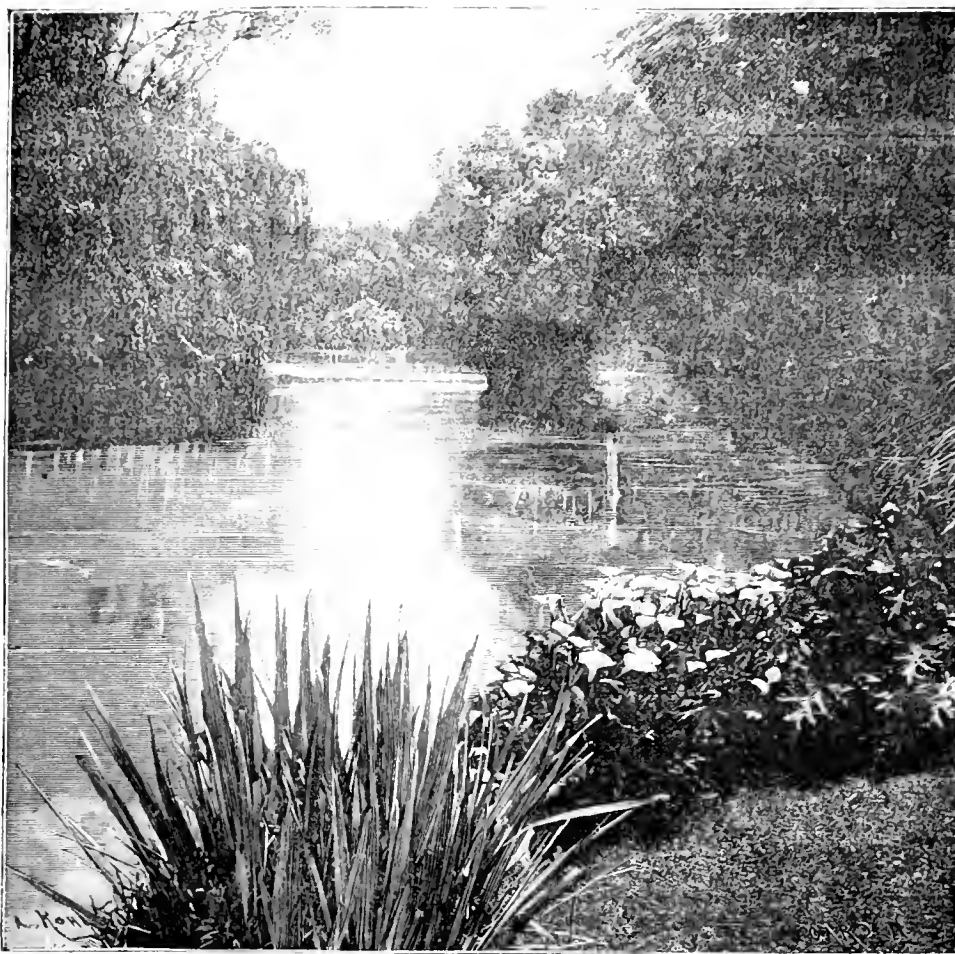


Fig. 5. — *Pond d'eau avec plantes aquatiques (The English flower garden).*

moyenne, à feuilles pulvérulentes, dépourvues de poils et de cils; fleurs roses, à pétales deux fois et demi plus longs que le calice. Alpes orientales.

S. tectorum L. — C'est la Joubarde des toits bien connue et le type le plus répandu dans les cultures. Les anciens la cultivaient déjà et lui attribuaient nombre de merveilleuses propriétés. Évidemment cette plante offre un aspect curieux et il y a, dans sa manière de se comporter et de vivre, quelque chose de mystique qui plaît à l'habitant des villages et à celui des faubourgs qui l'ont pris en particulière estime.

Le *Sempervivum tectorum* a de grosses et robustes rosettes de feuilles oblongues-obovales, glabres sur les deux faces, bordées de cils fermes; fleurs grandes, d'un rose brunâtre, à pétales linéolés-acuminés, une fois plus longs que le calice. Il croît dans les lieux rocheux des montagnes et on le rencontre sur les murs et les toits des chaumières où il forme de vrais hémisphères d'un feuillage serré.

On en cultive un certain nombre de formes et de variétés.

S. Theobaldi Brugg. — C'est un hybride des *S. montanum* et *S. Walpini*,

(1) *Le Jardin*, 1895, pages 213, 255, 268 et 281; 1896, page 4.

de la fleur, qui est un ovale de 1 cent. 5. Les feuilles sont ovales, lisses, qui d'abord sont entièrement dépourvues de poils, puis en ont plus ou moins. Les roses sont gracieuses, de dimensions moyennes, hautes de 3 à 4 cent., larges de 10 cent., et composées de feuilles serrées et unilatérales les unes sur les autres. Ces feuilles sont épaisses, spatulées, d'égale forme, très glanduleuses, l'épave et le fond sont entièrement nus. Les bords, couronnés de dents, ont et pointu, d'une arête de poils courts pas ou à peine que les dents, mais dans, elles sont plus nombreuses, plus serrées et plus longues, quand on les touche à la base d'un centime, on se sent piquer, mais on ne fleurit chez moi, mais tout peut avoir une couleur de sa fleur sera d'une couleur comme ceux de ses parents, *la fleur*.

S. rosea (Linné) John, (S. *Wichuraiana* Hort.) — Diffère du *S. *Wichuraiana** en ce qu'il a les fils arandéux moindres. Ils sont remplacés par une grande abondance de poils blancs et laineux. C'est une plante d'origine plutôt méridionale.

*S. *testa** Hump. — C'est un *S. *actuarum** à feuilles franches ou d'un rouge brun.

(A suivre.)

H. CORBEVON.

LES JARDINS NATURELS

Il est un principe admis en architecture paysagère, c'est qu'il n'y a aucun style, aucun plan pouvant indistinctement convenir à tous les jardins, sans distinction de situation, d'exposition, d'entourage surtout.

On a donné l'espace généralement limité, dans lequel sont établis les squares, les jardins de ville, les exigences de la circulation, le but même de leur création, qui est d'attirer surtout par les brillants coloris qu'ils renferment, par des compositions riches et vivement contrastées, pour nous faire oublier un instant la tristesse des rues enlaidies ou grises de poussière qui l'enferment, l'étreignent sur toutes ses faces, étant donné ces multiples conditions, il est évident que, dans ces créations, il ne peut être question de naturel.

La nature, en effet, demande les grands arbres majestueux, les grands espaces, où l'on respire librement, les perspectives vagues de la campagne, l'air en un mot.

Ces choses font totalement défaut dans les squares n'ayant pour toute perspective que l'impitoyable grille qui les cerne tristement et les tuyaux des maisons avoisinantes qui leur envoient sans ménagement avec toute leur fumée, les impuretés qu'elles renferment; les arbres se rabougrissent, l'air se vicié; n'importe, l'âme encore mieux cependant de tels squares plutôt qu'une ville sans jardins!

Mais, lorsqu'il s'agit de créations hors des villes, en pleine campagne, à même les bois souvent, celui qui ne cherche pas à se rapprocher, autant que possible, de la nature en l'imitant avec une grande discrétion, et qui, sans prétexte *l'imitation de la nature*, la compose, la peinte, la copie, comme on en voit trop en ces derniers temps, celui-là est impardonnable!

En effet, dans de telles conditions, on a là sous la main tous les éléments nécessaires pour créer des scènes souvent admirables, et ouvrir ou ménager des perspectives remarquables, soit par le calme des scènes de la vie rurale, soit sur un site pittoresque par son aspect sauvage ou par la façon dont se présente une construction remarquable, voir même historique.

Point n'est besoin, si on a affaire à ces situations privilégiées, de multiplier les allées à l'excès, de semer à profusion des corbeilles ou des dessins convenus faits de fleurs plus ou moins brillantes, plus ou moins exotiques, de planter en quantité exagérée des arbres ou arbustes à feuillage coloré qui, employés ainsi à profusion et sans méthode, jettent une note fautive et ne vont d'ailleurs la nature.

Il faut au contraire, ainsi que l'ont compris les Anglais depuis longtemps, faire croire que le parc ou le jardin a toujours existé, que les arbres sont nés là où ils sont, et cacher autant que possible ce qu'il y a d'artificiel dans la composition; c'est là qu'est le véritable talent.

Si les Anglais ont acquis en cette matière une véritable habileté, il ne faudrait cependant pas les imiter dans bien d'autres choses. Ainsi, par exemple, ne pas les copier dans leur suppression presque totale des valonnements qui, bien compris, ainsi qu'ils le sont généralement en France, donnent au sol une variété et un relief impossible à obtenir autrement.

Parmi ceux qui ont le plus contribué à répandre en Angleterre le goût du naturel dans les jardins, M. W. Robinson ou l'un des sommités horticoles de l'Angleterre, éditeur du journal si justement estimé *The Garden*, a écrit à une place prépondérante.

Son bel ouvrage, *The English flower Garden*, qui en est à sa quatrième édition, est plein d'exemples de ce genre et sert puissamment à répandre ces idées saines de l'autre côté de la Manche.

Cet intéressant ouvrage, magnifiquement illustré ainsi que le prouvent les deux gravures très soignées que nous donnons dans le présent numéro, page 15 et 19, et qui en sont extraites, comprend une première partie ayant trait à la composition des jardins avec le naturel que voudrait y voir M. Robinson, à l'emploi des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, des plantes bulbueuses, et rhizomatenses, des plantes alpines et de rocailles, dans les jardins, à la distribution des arbres et arbustes divers, des arbres et arbustes à fleurs et des plantes grimpantes, à l'ornementation naturelle des cours d'eau, lacs, étangs, pièces d'eau de toutes sortes, etc., et une seconde partie donnant une liste alphabétique de tous les végétaux ligneux et herbacés employés dans les parcs et jardins avec leur description, leur emploi et leur culture.

On ne se lasse pas de parcourir les neuf cents pages que contient l'ouvrage, tant l'ensemble en est intéressant et instructif.

Il est bien regrettable qu'il n'existe pas en France d'ouvrage similaire, car peut-être verrait-on de paraitre alors, peu à peu, le mauvais goût qui préside à bien des créations de petits ou de grands jardins des environs de Paris ou d'ailleurs!

J. FOSSEY.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Recherches sur le pouvoir émissif du sol

par M. J. AUR (1).

Le but poursuivi par l'auteur était de rechercher l'influence qu'exerce la constitution du sol sur son pouvoir émissif, à la température ordinaire. On dit qu'un corps possède un pouvoir émissif plus ou moins grand, suivant qu'il perd, par unité de surface et à une température déterminée, une quantité plus ou moins grande de chaleur, par rayonnement.

Avec des matières terreuses préalablement desséchées à 100°, les observations suivantes ont été faites : 1° La couleur du sol n'a, par elle-même, aucune influence sur son pouvoir émissif; 2° Les divers éléments constitutifs du sol ont des pouvoirs émissifs différents : le rayonnement des substances minérales (sable, argile, calcaire, etc.) est plus élevé que celui de la matière organique (humus).

Entre les éléments minéraux, les différences, sous ce rapport, sont faibles; toutefois, le sable quartzeux a présenté le pouvoir émissif le plus grand. Si on compare entre elles les diverses variétés de sols qu'on rencontre dans la nature, et qui sont des mélanges de ces substances en proportions variables, on constate des différences encore plus faibles.

Les matières terreuses ont été étudiées ensuite à l'état humide. Leur pouvoir émissif étant inférieur à celui de l'eau, la présence de l'eau dans le sol a pour résultat d'en accroître le rayonnement. De plus, les différences qui existent entre les pouvoirs émissifs des éléments terreux, à l'état sec, diminuent à mesure que leur humidité augmente, que la couche d'eau enveloppant leurs particules devient plus épaisse.

Théoriquement, on doit admettre que le rayonnement du sol augmente, jusqu'à une certaine limite avec sa richesse en eau. Mais, au point de vue pratique, il suffira de dire qu'un sol humide rayonne tout autant, qu'il soit modérément mouillé ou saturé d'eau, et que cette égalité dans le pouvoir émissif s'étend à toutes les variétés de sols, quel que soit le degré d'humidité. A l'état humide, toutes les sortes de terres possèdent un pouvoir émissif très voisin de celui du noir de fumée.

Il en résulte que l'étude du rayonnement ne nous permet pas, à elle seule, de comprendre pourquoi tel sol se refroidit plus vite, tel autre plus lentement. Ici, deux autres facteurs doivent être pris de préférence en considération : la chaleur spécifique du sol et sa conductibilité.

Influence d'une forte fumure azotée sur l'assimilation et la respiration des plantes,

par M. MULLER-THURGAU (2).

Les plantes abondamment pourvues d'azote développent un feuillage plus abondant et d'un vert plus foncé. La teneur en chlorophylle des feuilles de Pommes de terre ainsi traitées a été trouvée égale à 260, si l'on évalue à

100 celle des plantes n'ayant pas reçu d'engrais azotés; outre le retard dans la formation de tubercules, l'emploi des engrais azotés ont encore pour conséquences, d'un côté une augmentation notable dans le poids de la récolte, de l'autre, une diminution dans la richesse des tubercules en fécule et en sucre, de sorte que, en fin de compte, un accroissement de production sensible ne fut pas obtenu. Ce résultat tient à ce que la production du sucre n'augmente pas proportionnellement avec le développement et la richesse en chlorophylle de la surface foliaire et à ce que, par suite d'une croissance plus active et d'une respiration plus énergique, une plus grande partie de cette substance est de nouveau utilisée, et perdue, par conséquent, pour les organes de réserve.

Ces arguments reposent sur diverses recherches effectuées par l'auteur. De jeunes tubercules des plantes ayant reçu des engrais azotés ont fourni par kilogramme, en dix heures, à la température de 20° : 0 gr. 38 d'acide carbonique; tandis que ceux des plantes non traitées, n'en ont fourni, dans les mêmes circonstances, que 0 gr. 38. Les organes aériens des premières manifestaient également une respiration plus active.

Cette différence dans l'intensité de la respiration des tubercules, provoquée par une alimentation azotée inégale, fut encore constatée même après la récolte, mais, toutefois, elle était devenue plus faible. Comme la diminution devait tenir à leur pauvreté en sucre, on exposa les tubercules pendant quelque temps à la température de 0°, afin de les enrichir en cette substance. On constata alors de nouveau que les plus riches en azote émettaient une plus grande quantité d'acide carbonique.

Dans une autre expérience analogue à la précédente, faite avec de jeunes tubercules, on a remarqué que l'appauvrissement en sucre des plus riches en azote, était inférieur à la quantité qu'ils avaient dépensée du fait de la respiration; une nouvelle formation de sucre avait donc eu lieu pendant la durée de l'expérience.

Au contraire, dans les tubercules pauvres en azote, une grande quantité du sucre qu'ils renfermaient au début de l'expérience, fut de nouveau transformée en amidon, ce qui est l'indice d'une certaine énergie vitale.

On pourrait donc conclure de cette observation qu'une alimentation azotée trop riche amoindrit l'énergie vitale, en particulier la faculté d'emmagasiner de l'amidon, et que des organes de réserve trop abondamment pourvus d'azote perdent plus rapidement leurs hydrates de carbone.

Avec des Betteraves à sucre, les différences dans l'intensité de la respiration et dans les quantités de sucre emmagasinées, dues à l'influence des engrais azotés, furent encore plus grandes. De même que pour les Pommes de terre, une fumure azotée augmenta la richesse en azote des organes de réserve.

Il résulte donc, de cette étude, qu'une fumure azotée exclusive ou trop abondante est à éviter pour ces deux points.

A. PETIT.

Chef du laboratoire de Recherches horticoles.

(1) *Biedermanns Central-Blatt*, VII Heft 1895.

(2) *III Jahreshbericht der deutsch-schweizerischen Versuchstation in Wädenswil*.

LA MODIFICATION
DE LA
CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE
Relative au Phylloxéra

Notre appel a été entendu. Un certain nombre de nos correspondants nous ont adressé des communications très intéressantes dont nous commençons aujourd'hui la publication.

On verra que les avis sont partagés, et parfois même diamétralement opposés. Mais c'est la précision même qui fait l'intérêt de cette consultation, dont l'opportunité n'échappe à personne, et qui aura le grand avantage de présenter la question sur toutes ses faces.

La conclusion en sera facile à tirer. H. M.

*.

De M. L.-AN, LEROY, conseiller général, vice-président de la Société d'horticulture d'Angers, pépiniériste à Angers (Maine-et-Loire) :

* MONSIEUR H. MARIN, :

* Rédacteur en chef du *Jardin*,

* Dans le numéro du *Jardin*, du 5 janvier vous publiez un article sur la *Convention de Berne*, au cours duquel vous reproduisez le vœu que, sur ma proposition, l'Union commerciale a voté dans sa séance du 25 mai dernier. Vous reproduisez également ma lettre aux différentes Sociétés d'horticulture de France, du mois de juin 1895.

* Puis, après avoir donné à vos lecteurs la réponse que M. le Ministre de l'Agriculture a faite à ce vœu et à ma lettre, vous concluez que les griefs qui sont exposés dans ces deux documents ne sont pas assez concluants et vous demandez aux plaignants de donner leurs *écritables griefs*.

* Usant de l'offre gracieuse que vous nous faites de publier nos réponses, voici la mienne :

1^o « Il est absolument inexécutable, dans la pratique, que l'attestation de l'autorité compétente du pays d'origine ne soit plus nécessaire lorsqu'il s'agit de plantes provenant d'un établissement porte sur les listes publiques en exécution de l'article 9, chiffre 6, de la Convention, et j'affirme que le décret du 25 janvier 1890, dont M. le Ministre parle dans sa réponse est resté *lettre morte* auprès des Compagnies de chemin de fer français, qui prétendent n'avoir pas reçu d'instruction à ce sujet et continuent, dans certaines localités, et notamment à Angers, malgré nos réclamations répétées, à exiger des certificats d'origine pour toutes nos expéditions à destination de l'Allemagne, de l'Italie et des autres puissances signataires de la Convention, ainsi que pour les expéditions à destination de la France même.

* A quoi sert, du reste, le Certificat d'origine dès lors que le nom de l'expéditeur figure sur la liste officielle des pépiniéristes, établie conformément à la Convention de Berne, liste qui doit être évidemment dans tous les bureaux de douane, dans toutes les gares expéditrices de nos produits ?

* A quoi sert-il, particulièrement, pour les envois de France en France ? Absolument à rien. C'est une paperasse inutile et qu'il faut des lors supprimer.

* Dans sa réponse, M. le Ministre se demande si, dans

le cas où la Convention de Berne ne lierait plus les Etats contractants, ceux-ci ne deviendraient pas aussi exigeants, sinon plus, qu'ils ne l'étaient avant la Convention, pour recevoir chez eux, nos produits.

* A cela, je réponds que nous ne demandons pas le moins du monde la *dénonciation* de la Convention de Berne, mais seulement sa *révision* dans le sens indiqué par l'Italie, à savoir :

* *« Que tous les végétaux, autres que la Vigne puissent circuler librement dans les Etats signataires de la Convention. »*

* Cela est pourtant bien simple, bien nettement expliqué dans notre vœu et dans ma lettre aux Sociétés, et je me demande où et comment, dans les bureaux du Ministère et dans le sein de la Commission supérieure du Phylloxéra, on a pu lire et comprendre que nous demandions la suppression de la Convention de Berne.

* Cela me rappelle la protection à outrance dont la Chambre des députés voulait absolument nous gratifier contre les produits de l'horticulture belge, il y a 4 ou 5 ans, malgré nous et sans nous avoir consultés.

* Encore une fois, voilà une des parties signataires de la Convention de Berne, celle-là même qui s'était montrée la plus acharnée contre nous, au moment de la réfection de cette Convention (j'y étais, je sais à quoi m'en tenir), qui demande à réviser ladite Convention dans un sens plus libéral, plus conforme aux intérêts de tous et aux données actuelles de la science, et nous, qui avons demandé à corps et à cris, ce que l'on nous offre aujourd'hui, nous refuserions de l'accepter parce que... c'est l'Italie qui nous le propose ?

* Je ne puis croire à une semblable détermination de la part de M. le Ministre de l'Agriculture mieux informé !

* Veuillez agréer, etc...

L.-AN, LEROY, :

*.

De MM. V. Lemoine et fils, horticulteurs à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

* CHER MONSIEUR,

* Nous ne voyons pas que les modifications apportées au transit des plantes vivantes aient produit un effet quelconque.

* Nous avons souvent lu dans les journaux qu'il existait des listes d'horticulteurs autorisés à exporter des plantes dans les pays adhérant à la Convention de Berne, que ces listes étaient déposées aux bureaux de douanes, nous sommes même sûrs d'être portés sur ces listes, le président de la Société d'horticulture de Nancy ayant été chargé de dresser une liste locale et nous y ayant inscrit.

* De plus, nous avons eu la visite du professeur départemental d'agriculture qui a constaté que nous étions en règle avec les conditions imposées par la Convention de Berne...

* Eh bien, nous n'expédions jamais un seul colis hors de France, sans l'accompagner d'un certificat d'origine dûment signé et légalisé par l'autorité municipale.

* Peine perdue, direz-vous !

* Ce n'est pas une précaution inutile, car, quand, par un hasard qui n'est que trop fréquent, les Compagnies de Chemin de fer égarent le certificat, *nos colis restent en souffrance* en douane, jusqu'à ce que nous ayons envoyé un duplicata de certificat. Et nous sommes portés sur les listes !

* Donc, ce qu'on a fait ou rien, c'est la même chose.

* Le certificat d'origine est une formalité ennuyeuse, une perte de temps si l'on veut, mais bien insignifiante.

A notre avis, il y aurait mieux à faire pour le moment que de chercher à supprimer cette formalité, car on n'y réussirait pas; c'est de chercher à faire adjoindre à la Convention de Berne les pays qui, jusqu'ici ne l'ont pas fait et prohibent les plantes d'origine française. Ce's sont la Russie, la Turquie, la Grèce, etc., et les pays comme l'Espagne, qui exige des expéditeurs des certificats d'origine, indiquant le poids de chaque colis, visés par les consuls d'Espagne, comme le Portugal, qui impose des formalités presque impossibles à remplir pour ceux qui n'habitent pas la ville où réside un consul portugais.

« Ceci, c'est l'affaire de notre Ministre des affaires étrangères, qui peut négocier séparément avec chacune

pour mes expéditions, tant en France qu'à l'étranger, je n'ai encore eu au'un ennui, si ce n'est celui de me procurer le certificat d'origine, quelquefois aussi, celui d'être obligé de remplacer ledit certificat, perdu par les Compagnies de chemins de fer, ce qui occasionne, parfois, des retards peu agréables aux plantes envoyées. Ce cas s'est déjà produit plusieurs fois.

« Convaincu de la complète inutilité du certificat d'origine, je m'associe à ceux de mes collègues qui en demandent la suppression.

« Agrérez, cher Monsieur, etc.

« MOSER.

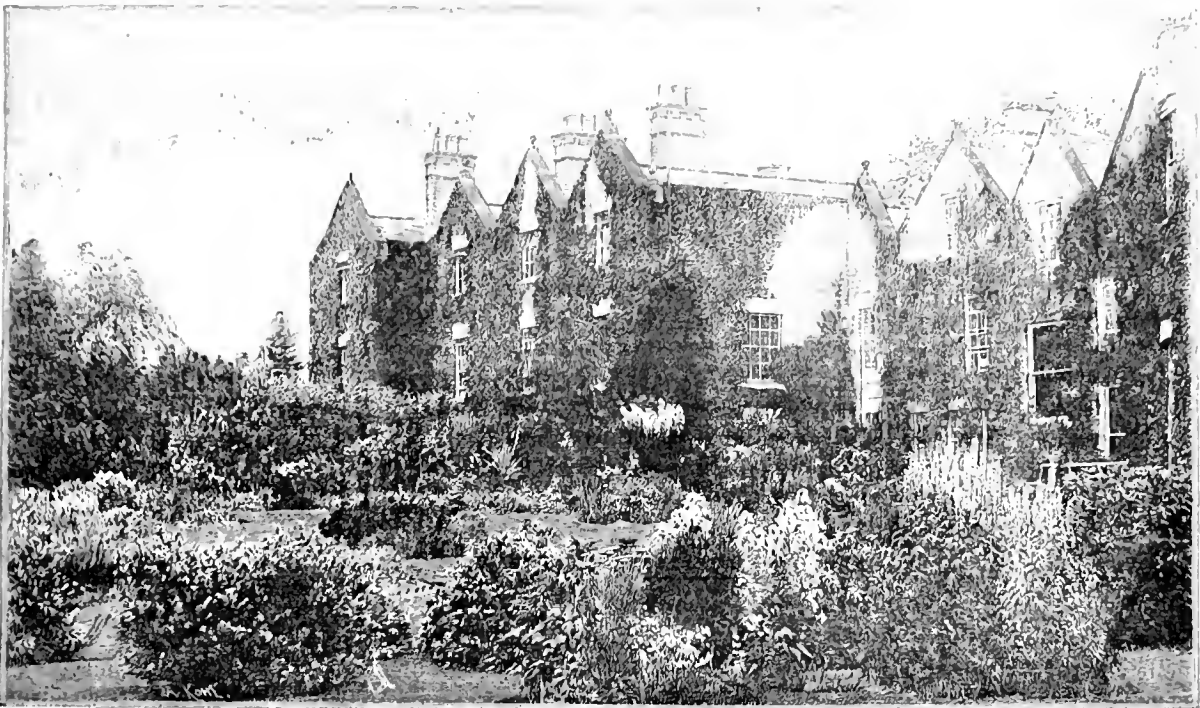


Fig. 6 — Pelouse garnie de groupes de plantes devant un manoir (The English flower garden).

des chancelleries en question, sans bruit et sans effrayer personne.

« Si l'on obtient, plus tard, l'adhésion de toutes les puissances à la Convention de Berne, les formalités imposées par celle-ci finiront bien, par la force des choses, à être supprimées aussi, mais peu importe.

« Si nous voulons avoir quelque chose, demandons peu.

« Dans tous les cas, mieux vaudrait pour l'horticulture française l'adhésion d'un pays nouveau à la Convention de Berne, que la suppression des formalités entre les pays qui y adhèrent déjà.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, etc.

« E.-V. LEMOINE.

* * *

De M. Moser, horticulteur à Versailles :

« MON CHER MONSIEUR MARTINET,

« Je dois à la vérité de vous dire que, jusqu'à présent,

De M. L. Simon, président de la Société centrale d'horticulture de Nancy, pépiniériste à Plantières, près Metz :

« CHER MONSIEUR,

« En réponse à votre article, je ne crois pas opportune une nouvelle demande relative à la modification de la Convention de Berne, car je ne vois aucun argument à ajouter aux motifs du vœu voté par l'Union commerciale et le Congrès horticole, en mai dernier.

« De plus, je ne puis vous dire que toutes les expéditions pour l'étranger, faites cet automne par ma pépinière de Plantières, l'ont été sans être accompagnés du Certificat et qu'il n'y a pas eu la moindre difficulté.

« Je crois que les horticulteurs de Nancy sont dans le même cas.

« Tout à vous,

« LEON SIMON. »

(A suivre.)

CULTURE POTAGÈRE DES PRIMEURS

L'OSEILLE

Aujourd'hui, il n'y a que quelques dizaines d'années, les maraîchers parisiens, et encore plus ceux du nord de la France, produisaient, sur une très grande échelle, la culture racée de l'oseille pendant l'hiver, par l'apport, essentiellement, de fumures fécales, alors que cette dernière était en principe assurée, en l'écartant, un fort rendement.

Aujourd'hui, l'oseille est presque totalement déclassée, elle se rencontre et se retrouve seulement dans les grands jardins privés ou dans ceux éloignés des grandes communautés.

Mais, récemment se fait-il que les maraîchers parisiens abandonnent de plus en plus une partie de ces cultures forcées et notamment celle de différents légumes, tels que, l'oseille, le Parsi, etc., etc. ?

Seule la grande ou un certain nombre d'importations méridionales et algériennes peut nous fournir une réponse.

Dans le sud de la France, on peut cueillir l'oseille en toute saison, dans le centre, elle demande une situation chaude et quelquefois un décalage des frimas, les neiges et les froûds de l'hiver, si l'on veut en être suffisamment pourvu pendant ce laps de temps.

Il n'y a donc que l'habitant du nord qui en est privé, aussi attend-il impatiemment le réveil de la nature ou plutôt les premiers rayons de soleil du printemps pour savourer les aliments à elle seule qu'elle fournit.

C'est donc pour lui que nous allons décrire ci-dessous la culture de primeurs de ce légume.

Variétés. — Les variétés employées sont de préférence à toutes autres :

L'oseille de Linné à très petites feuilles, qui doit être une amélioration de *L'oseille large de Bellerille* sur laquelle elle présente de sérieux avantages par la grandeur et l'ampleur de ses feuilles. Elle s'en distingue aussi par un pétiole qui est complètement vert et non teinté de rouge; elle est d'un très fort rendement.

Plus *L'oseille à cône*, ne étant très rarement à fleur, à feuilles arrondies, d'un bon rendement sans feu.

Et, enfin, *L'oseille large de Bellerille*, à feuilles larges, épaisses et à pétiole rougeâtre. Elle tend à disparaître des cultures depuis que *L'oseille de Linné* a fait son apparition.

La culture de primeurs de l'oseille a lieu soit *sur place* ou soit *par transplantation*.

Dans l'un ou l'autre cas, nous donnons la préférence au semis pour l'obtention du plant à forcer. Seul celui de *L'oseille à cône* souffrant d'échec, nous le mentionnons à part pour ceux qui en possèdent.

Semences. — Ces semis se font, avec ceux de la culture en plein air, en mars et avril, soit à la volée, soit en rayons. Les uns de 0,12 centimètres.

Pour le semis soit à la volée, soit en rayons, on coupe de petites caisses en bois ou en tôle, et l'on y met, dans une proportion de l'ordre de 10 centimètres de hauteur, du terreau et de la terre de jardin, avec le dos d'un râteau

Pour faciliter la levée, dans les terrains secs, on doit tenir à l'eau par les arrosages assez fréquents. Il en sera de même si la température de la saison est aride et sèche.

Après l'obtention de beaux plants, dignes de subir le forçage et d'un bon rapport, on procède à un repiquage, en avril ou mai, ou un mois et demi après le semis.

Les deux modes de repiquage sont spécialement applicables à chaque culture :

1. Le repiquage pour la culture des primeurs faite par transplantation.

2. Le repiquage par celle faite sur place.

Ils ont lieu tous deux dans un sol substantiel, profond et frais, fumé avec du fumier gras à demi décomposé et préparé par un bon labour.

Culture par transplantation

Repiquage et arrosage. — Une fois la planche nivelée avec le râteau, on trace les rangs à 5 ou 10 centimètres l'un de l'autre, la plantation s'effectue en quinconce et à 35 ou 40 sur le rang.

Un copieux arrosage fait le bonjour, commence avec le planton et assure la repousse.

Quand on arrache le jeune plant de ses semis pour le repiquage, il faut être sévère pour le choix de celui-ci : prendre tous ceux à feuilles bien faites, épaisses, grandes, larges et bien arrondies à l'extrémité et rejeter ceux dont les feuilles sont petites, peu larges et ceux ayant tendance à s'allonger en pointe.

Ils subissent, avant le repiquage, un léger habillage qui consiste en la suppression de l'extrémité des racines et des feuilles.

La récolte des feuilles pourra être un peu suivie pendant tout l'été et même jusqu'au forçage, sans inconvénient (1).

Les soins culturaux se borneront aux binages pour enlever les mauvaises herbes et aux arrosages qui devront être d'autant plus copieux que l'été sera plus sec.

Fouillage. — Arrivé aux premiers jours de novembre, moment où commence la première saison (suivant le lieu et la température), on cesse la récolte et on monte une couche composée de moitié fumier neuf et de moitié fientes ou fumier recuit, pouvant dégager une température de 15 degrés centigrades et sur laquelle on pose les caisses que l'on remplit de terre à quatre centimètres de hauteur.

Le coup de feu jeté, on se rend à la pépinière et on procède à l'arrachage des touilles d'oseille avec une fourche à dents plates. Un habillage judicieux est nécessaire avant la mise en place; il faut retourner une à une toutes les grandes feuilles, les vieux pétioles, etc., etc., et ne laisser que les petites du centre qui sont en voie de développement, afin de hâter la récolte. On retarde en effet la récolte si, au nettoyage, on coupe tout au contraire, car les petites feuilles que nous avons ménagées pour la culture de suite, se trouvent supprimées.

Les racines doivent conserver un peu de terre entre elles et former une petite motte, celles qui dépassent trop sont supprimées à la serpette, puis un triage est fait

(1) Une récolte trop abondante et trop hâtive a la bonne végétation de poids et pour un moment de succès, complique dans ce dédale le fouillage.

de suite tout en les habillant : les grosses touffes (c'est-à-dire les plus hautes) sont mises de côté pour garnir l'arrière du coffre et les petites, pour le devant.

Ces mottes sont mises en place à touche-touche dans le coffre : il faut avoir soin, en les rangeant, de bien combler avec du terreau les interstices formés entre eux et de mettre les touffes toutes bien au même niveau, tout en suivant l'inclinaison du vitrage. L'espace laissé pour le développement des feuilles est ordinairement 15 centimètres : c'est, croyons-nous, le strict nécessaire.

Une fois cette opération terminée, il ne reste plus, avant de remettre les châssis, qu'à répandre, sur le tout, une légère couche de terreau très menu que l'on finit de faire entrer entre les petites feuilles par un bon arrosage.

Les soins culturaux, qui sont très simples, consistent en quelques petits arrosages faits, avec de l'eau dégraissée, de temps à autre, afin d'activer la végétation et des aérages donnés suivant la température extérieure, pour affermir les plants et donner de la consistance aux feuilles.

La récolte se fait à la main, feuille à feuille, et a lieu tous les trois ou quatre jours au plus. Elle commence au bout d'une huitaine de jours de forçage et dure environ une vingtaine de jours plus ou moins, suivant : 1° la qualité du plant employé et 2° les bons soins apportés à la culture et à la récolte ou plutôt à la cueillette des feuilles).

Après cette récolte, il faut remplacer les plants par d'autres, car les premiers sont complètement épuisés et bons à jeter au compost.

On peut, quand on est possesseur d'une bonne couche, faire deux saisons de suite sur la même couche, en réchauffant cette couche simplement par le remaniement des réchauds, lors de la mise en végétation de la seconde saison.

Les saisons suivantes se font de la même façon que la première.

(A Suivre).

C. POTRAT.

SOCIÉTÉS DE ROSIÉRISTES

Nous recevons de MM. Lévêque et fils, rosiéristes à Ivry, la communication suivante :

« MON CHER MONSIEUR MARTINET,

« Nous avons décidé de continuer l'idée que M. L. Simon, de Metz, a émise au Congrès de la Société Nationale d'Horticulture, en 1885, c'est-à-dire la création de sections et de congrès pour l'examen des nouvelles variétés de Rosiers et aussi le classement des anciennes sortes, modes de culture, etc., enfin tout ce qui regarde ce grand et beau genre de plantes. Nos statuts ou règlements sont prêts depuis cette époque.

« La Société Nationale d'Horticulture est consentante et nous donne, comme pour les Chrysanthèmes, son plus grand concours.

Nous pouvons faire bien avec elle, je pense qu'elle sentira l'impulsion qu'il faut donner à ces courants en ce moment où ces idées sont générales en France.

« Certains croient que c'est une concurrence que nous voulons faire... Non !... Nous voulons être nous-mêmes, autonomes, faire bon voisinage et entretenir de bonnes

amitiés avec toutes les Sociétés, Sections, etc., qui se créent après nous. Nous nous réunirons ensemble, lors des Congrès, Expositions, etc., mais nous travaillerons ou préparerons les travaux chacun dans nos sphères.

« Nous avons déjà une très forte liste de près de cent adhérents ; cela se corse bien et, tous les jours, l'en ai de nouveaux.

« Rien à vous

« LLEVÊQUE. »

Comme pour les Chrysanthèmes, une concurrence regrettable tend à s'établir entre les horticulteurs parisiens et les horticulteurs lyonnais.

M. Pernet-Ducher, secrétaire de la Société nationale des Rosiéristes, en formation à Lyon, nous prie d'insérer la circulaire ci-dessous.

Lyon, le 30 décembre 1885.

Depuis plusieurs années il est question de la création d'une *Société nationale des Rosiéristes*, ne voyant pas entraver les efforts des personnes qui se vouent à cette œuvre, nous avons attendu avec patience les résultats de leurs louables efforts.

Il fut ensuite question de fonder une *Société internationale*, ce dernier projet n'aboutit pas davantage. Or, nous estimons que notre beau pays de France, qui a produit un grand nombre de nos roses les plus admirables, réunisse les éléments nécessaires à la prospérité d'une *Société nationale des Rosiéristes*.

Les succès obtenus par les *Chrysanthémistes* nous ont engagé à ne pas aller plus longtemps de création d'une Société analogue pour les roses, nous les en avons atteints.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, qu'il existe en Angleterre une Société Nationale des Rosiéristes qui fonctionne depuis de longues années ; nombreux sont les services rendus par cette Société, tant aux amateurs qu'aux cultivateurs de roses.

En France, plus peut-être qu'en tout autre pays, la Rose est la fleur favorite qui résiste aux caprices de la mode, elle trône sur les tables les plus riches, partout enfin, même dans le plus modeste jardin, nous rencontrons le Rosier à la première place.

La création d'une Société, destinée à grouper les amateurs et cultivateurs de roses de tous les points de la France répond donc à une réelle nécessité.

Voici le but de la Société :

1° Création d'un Comité d'examen chargé d'étudier, de juger et de classer les variétés de roses ;

2° Exposition et Congrès dans les principales villes de France, à tour de rôle ;

3° Publications relatives aux roses, rapports détaillés sur les travaux du Comité d'examen ;

4° Appréciation sur les nouveautés françaises et étrangères dans le but de guider le choix des acheteurs parmi les variétés tellement nombreuses annoncées chaque année qu'il sera bientôt impossible de constituer des collections générales ;

5° Détermination exacte des noms, indication des synonymes ;

En un mot, cette Société est destinée à pousser au progrès la culture de la rose, en remplissant un rôle analogue à celui du Congrès pomologique de France.

Sachant, Monsieur, tout l'intérêt que vous portez à la rose, nous espérons que vous voudrez bien vous joindre à nous en envoyant votre adhésion au *Secrétaire provisoire M. Vicard-Morel, rédacteur en chef du "Lyon Horticole" 66, cours Lafayette, à Villeurbanne-les-Lyon, Rhône*.

La cotisation sera de 5 francs par an.

Un projet de Statuts est en élaboration et sera adressé sous peu à toutes les personnes qui auront envoyé leur adhésion, avec prière, à chaque adhérent, de soumettre au Comité provisoire les modifications qu'il jugera utiles, toutes les indications propres à assurer la prospérité de la Société et lui donner un caractère vraiment national, seront bien accueillies.

Une Assemblée générale aura lieu ensuite pour arrêter définitivement les Statuts qui seront soumis à l'approbation officielle. Un Bureau provisoire sera également constitué pour gérer la Société jusqu'au prochain Congrès.

(Suivent les signatures des Membres fondateurs au nombre de trente.)

DEUX BONS ODONTOGLOSSUM

En réponse à une demande que nous lui avons adressée, M. Duval nous fait parvenir les renseignements suivants, sur deux magnifiques *Odontoglossum* que nous avons remarqués dans ses cultures :

• MON CHER MARTINIÉ,

« Vous me demandez de vous donner pour le *Jardin* une description des deux *Odontoglossum* que vous avez vus dans notre serre, je ne demande pas mieux, il m'est toujours agréable de renseigner vos nombreux lecteurs, et il est utile de signaler, pour l'histoire des plantes, leur origine.

« Nous avons présenté au Comité les Orchidées, sémées le 9 janvier, un *Odontoglossum* paraissant appartenir à la secte ou des hybrides, quoique son étiquette, l'indiquant ensemble, des formes connues. C'est une plante dont les fleurs ont les pétales et les sépales du plus beau jaune citron, margines de jaune d'or et légèrement ondulés, les divisions des fleurs sont grandes et maculées de brun rouge; le pédon, ample, avec ses fleurs bien attachées, forme un ensemble parfait.

« Cette plante a reçu le nom d'*Odontoglossum Heuraei* et est passée dans le collection de l'aimable amateur si connu, M. Martin Calauze.

« L'autre plante est ce qu'on nomme en horticulture une MIRVETTE, elle est comparable à *Po. Durali*.

« C'est un *Odontoglossum crispum*, forme *Paleha*, irrécusable, du plus beau jaune d'or, marginé de rouge orangé; les pétales et les sépales n'ont aucune macule; le labelle, très ample et de forme parfaite, a deux petits points rouges.

Cette plante portera désormais le nom d'*Odontoglossum Crispum*, var. *Rouge Durali*. Elle a été acquise par une maison étrangère. »

L. DUVAL.

LA MALADIE DES BÉGONIAS (1)

CONCLUSION

Les lecteurs du *Jardin* ont certainement suivi la discussion qui s'est élevée, dans les derniers numéros, à propos de cette maladie.

Lorsque nous avons soulevé cette question, nous accusions nos compatriotes d'indifférence, disant qu'en Angleterre, dès qu'un sujet demandait à être approfondi, tous les abonnés, compétents en la matière, faisaient part au journal de leurs observations et que, de la discussion générale, étaient tirées des conclusions profitables à tous.

Nous avons eu la satisfaction de voir quelques lecteurs du *Jardin* répondre à notre appel; nous les en remercions.

Des différentes correspondances qui sont parvenues au journal et qui ont été publiées dans ses colonnes, nous tirons les conclusions suivantes :

1. Les cultivateurs qui ont été la cause du dépéris-

sement de leurs plantes, reconnaissent qu'elle est due à la présence d'un insecte microscopique qui se multiplie avec une grande rapidité, au point que de beaux et vigoureux spécimens se trouvent complètement anéantis en quelques jours :



FIG. 7. — *Begonia tuberculata* Chamberl.

2. Ceux qui se sont seulement appliqués à combattre cet état de choses ne peuvent se prononcer avec certitude sur ses causes.

D'autre part, nous avons eu, assez souvent, dans nos voyages, l'occasion de rencontrer des *Bégonias* attaqués par la maladie, et presque tous les amateurs et jardiniers auxquels nous avons demandé quelle en était la cause, nous ont répondu : c'est ou ce doit être un champignon! mais, après un examen de quelques minutes, nous avons pu leur faire remarquer le petit insecte, véritable auteur de cette maladie.

C'est pour ces raisons que nous pouvons affirmer aujourd'hui que la maladie des *Bégonias* à feuillage est occasionnée par un insecte, appartenant au genre *Tarsonymus*, d'après les recherches scientifiques qui ont été faites à Kew.

Pour détruire cet insecte, il faut chercher les conditions nuisibles à son existence : les uns recommandent de fréquents bassinages à l'eau froide; nous sommes partis us de ces bassinages, mais nous préférons, autant que possible, l'eau de pluie provenant de l'égoût des serres. Malgré cela, nous ne croyons pas ce moyen suffisant pour détruire cette vermine; il peut lui être contraire et l'empêcher de se multiplier, mais ne peut en débarrasser complètement les plantes infestées.

Le moyen le plus pratique, à notre avis, est donc la fumigation de nicotine, qui pénètre partout et détruit les insectes, aussi bien sous les feuilles et sur les pétioles que sur la partie supérieure. Il faut fumer souvent, deux ou trois fois par semaine au début, même au printemps comme mesure préventive, et, pour empêcher l'éclosion, deux ou trois fois par mois, pendant la végétation.

(1) *Le Jardin*, année 1. 2, page 254, 1896, pages 200, 210, 270, 1897, pages 8.

De cette façon, on n'aura plus à redouter les ravages des insectes et on obtiendra des plantes vigoureuses et saines.

L. CAPPE.

TROIS BONNES PLANTES

MIMULUS HYBRIDE DIADÈME (Rivoire)

Grâce à l'amélioration considérable dont ils ont été l'objet depuis quelques années et à la facilité de leur culture, les *Mimulus* hybrides tigrés sont aujourd'hui les plus employées des plantes à massifs de printemps.

Chaque année, la Ville de Lyon en garnit ses squares, et ces plantes, si jolies, sont toujours de plus en plus admirées.

Le *Mimulus hybride Diadème*, forme nouvelle que nous présentons aujourd'hui, est donc assuré du succès. Voici, au surplus, ce qu'en dit le *Bulletin de la Société d'horticulture du Rhône*: « Ce *Mimule*, qui a déjà été tant remarqué à l'Exposition universelle, se distingue par sa *taille naine*, sa *forme compacte*, et son *bois ferme et rigide*. » Cet ensemble en fait une plante méritante dont la place sera marquée dans tous les jardins, soit pour la formation des bordures ou des massifs, soit pour la culture en pots.

Son feuillage est aussi d'un vert plus sombre, plus franc, et n'a pas cette teinte légèrement jaune que l'on observe dans les autres races de *Mimulus*.



Fig. 8. — *Mimulus hybride Diadème*

Quant aux fleurs, elles sont aussi belles, aussi grandes, aussi richement colorées que celles de ces admirables variétés que l'on cultive depuis quelques années et qui ont partout remplacé les anciennes.

En pleine floraison, le *Mimulus hybride Diadème* forme une boule complètement couverte de fleurs.

Cette nouveauté, qui sera, croyons-nous, fort recher-

chée, a été récompensée d'un Certificat de mérite de 1^{re} classe dans la dernière réunion de la Société.



Fig. 9. — *Cèlosie plume d'Autruche*

CENTAURÉE ODORANTE CAMÉLEON

Les Centaurées odorantes (*C. odorata* et *C. Margurita*) sont, depuis quelques années, fort recherchées pour la confection des bouquets.

Les belles fleurs jaune d'or de la première et les non moins jolies fleurs blanches de la deuxième, se voient dans les vitrines de tous les fleuristes.

La *C. Caméléon*, qui vient augmenter cette série, présente la curieuse particularité d'avoir les fleurs changeantes : *jaune soufre* d'abord, elles passent ensuite au *blanc jaunâtre*, pour tourner finalement au *rose*. Cette transformation est curieuse.

Cette plante doit se cultiver en plein soleil et à l'air, mais jamais en terre humide.

CÉLOSIE PLUME D'AUTRUCHE

Nouvelle variété, d'origine américaine, produisant en abondance de très larges plumes soyeuses et frisées, comme des plumes d'Autruche.

Les plantes ont un mètre de hauteur et forment une pyramide.

Les très nombreuses fleurs plumeuses s'étendent gracieusement au-dessus du feuillage, ce qui en fait une très belle plante pour la culture en pot ou en pleine terre.

RIVOIRE PÈRE ET FILS.
Lyon.

OUVRAGES REÇUS

Nous venons de recevoir le rapport de Son Excellence M. P. I. Gloukoskoy, commissaire de la Russie à l'Exposition de Chicago.

Ce volumineux rapport, très luxueusement édité, est magnifiquement illustré de nombreuses phototypies, plans et gravures.

Malheureusement pour nous, il est écrit en langue russe et ce qui ne le met pas à la portée de tous nos compatriotes.

Begonia semperflorens grandiflora

RODOLPHE LHEUREUX

Les Begonia, ces plantes à corbeilles par excellence qui n'ont pas encore dit leur dernier mot, viennent de nous donner une nouvelle variété au type *Begonia semperflorens*.

La nouveauté dont il s'agit est issue du *Begonia Veitchii* et du *B. semperflorens*, mais, par ses qualités, elle les surpasse tous deux.

Le feuillage en est d'un vert foncé luisant; les fleurs, d'un beau rose carmin clair, ont de 3 à 4 centimètres de diamètre, et ce qui en donne un mérite tout particulier, elles sont portées par un pedoncule raide, et s'écartent tout seul dehors. Au feuillage, en grande abondance, les fleurs, sans de *Begonia*, qui attend régulièrement de 10 centimètres de hauteur, en font une excellente plante à fleurs pour les plates-bandes, ou l'on pourra l'opposer par exemple aux *Begonia Veitchii* par devant, et par derrière, à un rideau d'*Abutilon insigne* *plena*. Elle aura également sa place toute indiquée dans les milieux de corbeilles souvent si difficiles à composer.

L'obtenteur, M. Lheureux, jardinier à Issur-Tille, chez qui j'ai pu l'admirer est été, en ayant tiré un excellent parti, en l'entourant de *Begonia persicifolia* *var. rosea*, ailleurs de *Begonia Veitchii*.

En somme, le *Begonia Rodolphe Lheureux* est appelé à garnir tous les parterres de fleurs où on ne peut employer jus qu'ici les *Begonia semperflorens*, *Veitchii*, *petalensis*, *persicifolia*, et tant d'autres, que comme plantes de bordures.

Une des qualités qui le rendent vite à loger, c'est de fleurir aussi bien à l'ombre qu'au soleil, et de se plier à l'ombre des massifs, comme dans les corbeilles exposés au plein midi. Il est bon d'ajouter que, présentée en 1913, à la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, il y a obtenu un certificat de mérite de 1^{re} classe, et a vu de vives félicitations à l'habile semeur, M. Lheureux. Puis il a fait son apparition à Lyon, où quelques horticulteurs ont déjà pu l'apprécier, et l'ont jugé de suite à sa réelle valeur.

On ne pourra le reproduire par semis, car il retombe à ses ascendants, mais sa multiplication est des plus faciles, soit par division, soit par bouturage des pieds relevés à l'automne et mis en végétation dès le mois de janvier ou février. Dès le 1^{er} mars, nous pourrions livrer cette charmante nouveauté.

E. OLIVIER.

Horticulteur à Dijon

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE VEITCH

A M. H. DE VILMORIN

Pour la seconde fois la récompense horticole si convoitée en Angleterre par les personnes se donnant à l'Horticulture a été décernée à un horticulteur français, en la personne de M. H. de Vilmorin. L'an dernier, cette même récompense était décernée à M. Victor Lemoine, de Nancy, qui, par ses cultures et hybridations habiles, a su doter l'Horticulture de belles plantes tellement nombreuses qu'il nous est impossible de les énumérer ici.

En cette dernière occasion, le choix pour cette distinction honorifique ne pouvait être mieux fait puisque l'approbation est générale en Angleterre, et il ne saurait manquer d'être également populaire en France où l'on sait si bien apprécier le mérite. Il est de notoriété publique que M. H. de Vilmorin consacre non seulement son temps mais aussi toute son énergie à favoriser en France le développement de l'Horticulture. Nous sommes heureux de faire remarquer que tandis que ses

sacrifices ont été appréciés en France par le Gouvernement, ses excellentes qualités l'ont été également en Angleterre par le public horticole en général et par les horticulteurs en particulier, ce qui denote un tact rare et une courtoisie toute particulière de la part de nos confrères d'*Ulster-Manche*. Nous leur en savons gré et nous leur en remercions.

Cette distinction honorifique est la récompense la plus haute à laquelle un homme devote au jardinage puisse aspirer en Angleterre, ou celui qui se dévoue à son métier n'a à attendre ni "Mérite Agricole" ni aucune autre récompense officielle. Mais elle possède cet avantage que, quoiqu'il y ait beaucoup d'appelés, il y a fort peu d'élus, et qu'il n'y a ni demande à formuler, ni formalités à remplir, cette médaille étant l'ordre spontané de la Société Royale d'Horticulture à un de ses membres qui s'est le plus distingué et qui est considéré *par ses confrères et collègues* digne de la recevoir, qu'il nous soit permis de rendre nos félicitations les plus sincères à celles des amis et connaissances de l'heureux possesseur d'une des quatre Médailles commémoratives de Veitch décernées en 1897, et de lui assurer combien nous sommes heureux de voir ses services également appréciés dans les deux pays qui peuvent, avec justice, être considérés comme les pionniers de l'Horticulture.

G. SCHNEIDER.

CORRESPONDANCE

QUELQUES MALADIES DU CHÊNE-LIÈGE (1)

Réponse à M. E. C. à T. (Var)

Il est évident qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

Il paraît qu'il s'agit d'un *Chêne-liège* et non d'un *Chêne* commun. Les spécimens que vous m'avez envoyés ont été examinés.

P. NOËL.

Directeur du Laboratoire régional d'entomologie agricole de Rouen.

(1) Non publiés dans un prochain numéro de la réponse au sujet de maladies cryptogamiques, car les feuilles atteintes de ces maladies ont été envoyées à un spécialiste et sa réponse doit nous parvenir sous peu.

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite Agricole. — Decorations accordées à la suite du 1^{er} janvier (*Suite*) (1) :

MM.

Bugarel (Louis-Hippolyte), horticulteur, architecte-paysagiste à Albi (Tarn) : création de nombreux parcs et jardins. Nombreuses récompenses dans les concours régionaux ; 30 ans de pratique.

Gaillet (François), horticulteur à Saint-Mandé (Seine) : nombreuses médailles, bronze, argent, vermeil et or ; 25 ans de pratique horticole.

Gausson (Eugène), horticulteur à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise) : nombreuses médailles et un prix d'honneur aux expositions ; 32 ans de pratique horticole.

Gochu (Eugène), constructeur de serres à Saint-Denis (Seine), vice-président de la Société de topographie de France : nombreuses récompenses obtenues à diverses expositions. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 ; 35 ans de pratique.

Cottard (Jean-Antoine), horticulteur et arboriculteur à Argenteuil (Seine-et-Oise) : nombreuses récompenses aux expositions ; 58 ans de pratique horticole.

Dagnenet (François), chef jardinier à Ferney-Voltaire (Ain) : conférences gratuites, théoriques et pratiques. Membre du jury d'expositions d'horticulture. Plusieurs récompenses ; 37 ans de pratique horticole.

Darbour (Paul-Edouard), horticulteur à Sedan (Ardennes) : membre du jury de nombreux concours et expositions. Lauréat de la prime d'honneur de l'horticulture au concours régional de Sedan (1886) ; 40 ans de pratique horticole.

Delaire (René-Clement), horticulteur à Vendôme (Loir-et-Cher) : plusieurs récompenses dans les concours d'horticulture. Membre du Jury, concours régional de Blois (1893) ; 25 ans de pratique horticole.

Deleuil (Auguste), horticulteur à Marseille (Bouches-du-Rhône) : nombreuses récompenses à différentes expositions ; 28 ans de pratique agricole.

Dessert (Etienne-Armand-Auguste), horticulteur à Chevenecaux (Indre-et-Loire) : premiers prix aux expositions universelle, départementales et régionales ; 16 ans de pratique horticole.

Dufour (Louis-Victor-Remy), ancien jardinier à Charleville (Ardennes) : commissaire depuis plus de 20 ans de la Société centrale d'horticulture des Ardennes. Organisation d'expositions d'horticulture. Nombreuses récompenses ; 15 ans de pratique horticole.

Duport (Jean-Claude), ancien maraîcher à Saint-Rambert-sur-Loire (Loire) : propagateur des meilleurs procédés de culture pour le jardinage ; plus de 50 ans de pratique.

Faucher, propriétaire-horticulteur à Tulle (Corrèze) : diverses récompenses.

Gaffet (Louis-Clement, dit Edouard), horticulteur à Arcachon (Gironde) : assainissement et mise en culture d'anciens marais salants. Création d'un vaste établissement de culture maraîchère ; 30 ans de pratique horticole.

Garnier (Elisée), propriétaire à Villemomble (Seine) : président de la société d'horticulture de Villemomble, à la prospérité de laquelle il a notablement contribué.

Gaulier fils (Arthur-Marie-Engène), constructeur à Orleans : nombreuses récompenses aux expositions d'horticulture et industrielles de la région ; 25 ans de pratique.

Glehan (Guyave), arboriculteur à Gagny (Seine-et-Oise) : création de nombreux parcs et jardins. Nombreuses récompenses dans les concours régionaux. Fondateur de la Société horticole, viticole et forestière de Seine-et-Oise. Titulaire de médailles et diplômes de la Société. Titulaire de médailles de pratique agricole.

Grayeron (Jean-Baptiste), arboriculteur à Charenton-le-Pont (Seine-et-Oise) : nombreuses récompenses. Plusieurs médailles d'or pour la culture des fleurs, fruits et primeurs ; 50 ans de pratique horticole.

Gizeau (Antoine), horticulteur à Noisy-Deux-Seines : nombreuses récompenses dans les expositions ; 35 ans de pratique horticole.

Hervillard (Pierre-Theodore), horticulteur à Paris (Seine-et-Oise) : cours gratuits d'horticulture et d'arboriculture. Membre du Jury dans divers concours et expositions. Nombreuses récompenses ; 50 ans de pratique horticole.

Kaczka, fleuriste-expositeur à Paris : nombreuses récompenses à diverses expositions, notamment au concours général agricole de Paris en 1886.

Larnier (Virgile), propriétaire-horticulteur à Pantou (Hautes-Pyrénées) : nombreuses récompenses ; 4 ans de pratique.

Ledoux (Baptiste-Desiré), arboriculteur à Blangy-le-Château (Calvados) : nombreuses récompenses aux concours régionaux. Professeur d'arboriculture de la Société d'horticulture de Pont-l'Évêque depuis 1881.

Leguillier (Joseph), pépiniériste à Montbazou (Indre-et-Loire) : a contribué à la replantation d'essences forestières dans des terres incultes de Montbazou, Lignol, Loches. A créé une pépinière de vignes américaines greffées pour les syndicats viticoles de Montbazou et de Mantelouan.

Lépine (Henri-Laurent), jardinier pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine) : comme chef de culture a obtenu en collaboration de nombreuses récompenses aux diverses expositions d'horticulture et à l'exposition universelle de 1889 ; 45 ans de pratique horticole.

Loisel (François-Ernest), jardinier chef au château de Condé-Sainte-Libère (Seine-et-Marne) : nombreuses récompenses aux expositions horticoles et expositions universelles ; 33 ans de pratique horticole.

De Marsac (Victor-Marie-Léon), viticulteur à Brevinçourt : création de vastes pépinières de greffes et de portes-greffes comprenant plus d'un million de plants. Champ d'expériences viticoles. Directeur du *Petit vigneron français*, organe de propagande scientifique.

Nonin (Auguste), horticulteur à Paris : nombreuses et importantes récompenses dans les concours pour les fleurs.

Piquant (Jean), chef de culture à Ivry (Seine) : médaille d'or comme collaborateur à l'exposition universelle de 1889. Médaille d'argent du département de la Seine ; 40 ans de services horticoles.

Raffard (Charles-Ulysse), jardinier à Neuilly-sur-Seine (Seine) : a organisé plusieurs expositions à la Société d'horticulture de Neuilly-sur-Seine. Diverses récompenses pour la conduite des arbres fruitiers. Auteur de nombreux articles concernant l'horticulture.

Roger (Pierre), horticulteur à Amiens (Somme) : membre du jury de diverses expositions d'horticulture. Nombreuses récompenses. Lauréat de la Société de Picardie ; plus de 30 ans de pratique horticole.

Rouyer-Turlat, horticulteur à Neufchâteau (Vosges) : nombreuses médailles et 3 prix d'honneur ; 36 ans de services. Trésorier du comice agricole de Neufchâteau.

Schirrer (Charles), horticulteur à Essert (Territoire de Belfort) : plusieurs récompenses dont 9 diplômes d'honneur ; 40 ans de pratique horticole.

Tabus (Louis-Auguste), horticulteur-pépiniériste à Alais (Gard) : nombreuses récompenses ; 36 ans de pratique horticole.

(1) *Le Jardin*, 1896, page 13.

Tanout, horticulteur à Sédans (Belgique) a obtenu de nombreuses récompenses à différentes expositions, 1878, 1895 de pratique horticoles.

Touret, horticulteur à Paris, a obtenu de nombreuses récompenses à différentes expositions à Paris et des diplômes de mérite. Vice-président de l'Association des horticulteurs de France.

Vernay, Henri-Emile, horticulteur à Sables-Martin, Seine-Inférieure, a obtenu de nombreuses récompenses à différentes expositions.

Waring, Fitzroy, horticulteur à Merton, Surrey, président du Syndicat horticole de Merton, a obtenu 27 ans de pratique horticoles.

A l'occasion du voyage du Ministre des finances, à Nice, et par arrêté en date du 3 janvier, la décoration de chevalier du Mérite agricole a été conférée à :

MM.

Carlat, Benoît, horticulteur à Antibes (Alpes-Maritimes) : nombreuses récompenses dans les expositions. Prix de mérite de l'Etat et diplômes d'honneur. Prix de 2 ans de pratique horticole.

Schwartz, Grégoire, horticulteur à Cannes (Alpes-Maritimes) : secrétaire général de la Société d'horticulture de Cannes, membre du jury dans les expositions. Prix de mérite nombreuses, et fut un grand diplomate d'honneur, 2 ans de pratique horticole.

A l'occasion du voyage à Lyon du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, et par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 12 janvier, a été nommé au grade de chevalier du Mérite agricole :

M. Gambelas Etienne, horticulteur à Vallet (Ain) : président de l'Association horticole de ce département. Nombreuses récompenses dont un grand prix d'honneur, 20 ans de pratique.

Reduction des tarifs de chemins de fer en faveur des produits agricoles. — Les directeurs des compagnies de chemins de fer dont les réseaux aboutissent à Londres ont été convoqués par le ministère du commerce afin d'examiner les mesures à prendre pour favoriser l'expédition des produits des fermes aux consommateurs. Cette entrevue a été fixée au 30 janvier. Des réductions de tarifs avaient été proposées, dès le mois de décembre, pour le transport des colis maraichers par la Compagnie du « Great Eastern Railway ». La « London and South Western Company » doit mettre en vigueur une série de tarifs destinés à faciliter l'envoi à Londres des fruits et des légumes dans des conditions avantageuses pour les producteurs.

Société française d'Horticulture de Londres. — Le banquet annuel de cette Société a eu lieu à Londres, le samedi 11 janvier dernier, à l'occasion du 7^e anniversaire de la fondation de la Société. M. C.-H. Harman-Payne, le sympathique *paragon secretary to the national Chrysanthemum Society*, a obtenu la plaque d'honneur et le banquet réunissait, outre les membres titulaires et le dévoué président de la Société, M. G. Schneider, plusieurs représentants autorisés de l'horticulture anglaise, tels que MM. H. J. Cutbush, P.-M. Farr, B. Wynne, G. Livey, etc.

Parmi les nombreux toasts portés, à l'issue de ce ban-

quet, ceux de MM. H. Payne et H. J. Cutbush se sont fait particulièrement remarquer, puis de cordiales paroles ont été échangées pour rendre hommage à M. G. Schneider, l'inépuisable et désintéressé président de la Société et l'un de ses dévoués fondateurs et aux membres fondateurs honoraires et titulaires actuellement dispersés dans le monde.

Cette réunion, empreinte comme les années précédentes de la plus profonde cordialité, s'est terminée au milieu de l'entrain et de la sympathie de tous.

Ainsi s'affirme de plus en plus la vitalité de cette jeune Société qui rend de si incontestables services à l'horticulture et contribue dans la mesure de ses moyens à faciliter les relations horticoles des deux pays.

La section des Chrysanthémistes. — Dans sa séance du 23 janvier 1896, la Société nationale d'horticulture de France a constitué le bureau de la section des Chrysanthémistes ainsi qu'il suit :

Président : M. Auguste Nonin.

Vice-Présidents : MM. Cordonnier et Delavrier.

Secrétaire : M. Charqueraud.

Vice-Secrétaires : MM. Lionnet et Yvon fils.

Syndicat central des Agriculteurs de France. — La dixième Assemblée générale annuelle du Syndicat central des Agriculteurs de France se tiendra le lundi 2 mars, à 10 h. 1/2 du matin, dans la grande salle de la Société des Agriculteurs de France, sous le patronage de laquelle le Syndicat central est fondé.

A cette occasion, les grandes Compagnies du Chemin de fer et la Compagnie Générale Transatlantique accorderont aux membres fondateurs et souscripteurs, appelés à se rendre à l'Assemblée, une réduction de 50% sur leur tarif.

Les adhésions sont reçues au siège du Syndicat central, 19, rue Louis-le-Grand, à Paris.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition d'horticulture à Moulins, du 27 au 31 mai 1896. — A l'occasion du Concours régional, la Société d'horticulture de l'Allier organise, à Moulins, une exposition d'horticulture qui aura lieu du 27 au 31 mai inclus.

Tous les amateurs, horticulteurs, producteurs, industriels, établissements publics et Sociétés d'horticulture de tous pays, ainsi que les instituteurs du département de l'Allier, sont invités à y prendre part.

Les demandes de renseignements devront être adressées au secrétariat de la Société, à Moulins.

16^e Exposition horticole de Gand, du 15 au 17 novembre 1896. — La Société royale d'agriculture et de botanique de Gand organise, pour les 15, 16 et 17 novembre 1896, une exposition de Chrysanthèmes, Plantes ornementales, Plantes fleuries et Orchidées, qui se tiendra à Gand.

Les membres de la Société royale d'agriculture et de botanique, ainsi que les amateurs et horticulteurs étrangers au pays sont sans admission à exposer.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. E. Fierens, Courtois, 115, à Gand.

POMME " PRÉSIDENT LÉON MOUGEOT "

Nous devons à M. Pincot, pépiniériste à Langres, cette variété nouvelle dont voici la description :

Arbre. — *Bois* : gros. — *Rameaux* : suffisamment nombreux, légèrement arqués à leur naissance, puis érigés, pubescents à leur extrémité. — *Ecorce* : brun rougeâtre foncé; grisâtre aux extrémités des pousses, légèrement cendrée sur les autres parties. — *Lenticelles* : très nombreuses, grises, grandes, allongées ou arrondies. — *Coussinets* : saillants. — *Yeux* : gros, ovales allongés, saillants, cotonneux, blanchâtres. — *Feuilles* : grandes, épaisses, coriaces, vert intense en dessus, blanchâtres et bien veloutées en dessous; bords régulièrement et fortement dentelés. — *Pétiole* : assez long, fort, épais, brun rougeâtre en dessous, grisâtre en dessus; cannelure peu accusée; nervures de la face inférieure fortes, bien saillantes, rouge brun grisâtre. — *Stipules* : longues et étroites.

Fruit. — *Grossueur* : au-dessus de la moyenne, souvent volumineuse. — *Forme* : assez variable, tantôt arrondie ventrue, légère et courtement conique; tantôt plus aplatie et irrégulièrement bosselée; toujours sensiblement côtelée, sur-

tout vers la partie supérieure. — *Pédoncule* : court ou très court, fort, solidement attaché à l'arbre; bien enfoncé dans un bassin profond, large, à bords côtelés, bosselés ou ondulés, et ne dépassant pas les bords de ce bassin. — *Œil* : grand, fermé ou mi-clos, situé dans une cavité peu profonde, grande, évasée, généralement régulière, à bords ordinairement plissés et toujours entourés de côtes ou de gibbosités très prononcées. — *Peau* : assez épaisse, lisse et onctueuse au toucher, terne, jaune-paille, de nuance plus ou moins accentuée ou atténuée, laissant apercevoir, par transparence, des lenticelles blanchâtres, assez nombreuses, apparentes surtout autour du pédoncule; quelquefois nuancée ou lavée de rouge, avec fond orangé sur les parties exposées au soleil; légèrement tachetée ou sablée de fauve autour de l'œil; verte ou verdâtre sur le pourtour du bassin pédonculaire; très généralement exempte de squames. — *Chair* : blanc légèrement jaunâtre, avec zone centrale verdâtre bien marquée; ferme, croquante et fine, d'une saveur agréable. — *Eau* : abondante, sucrée et parfumée.

Maturité : Janvier à fin mars.

Végétation et particularités. — Variété vigoureuse, convenant aussi bien pour le plein-vent que pour les petites formes, se prêtant particulièrement bien à la pyramide. Très précoce au rapport. Fertilité remarquable. Fruits très souvent par troquets de deux ou trois, sans que leur développement en souffre sensiblement; à cause de la brièveté et de la solidité du pédoncule, ils résistent particulièrement bien aux grands vents.

La Pomme *Président Léon Mougeot* a été obtenue en 1873, d'un semis de *Reine des Reinettes*. Malgré cette origine, elle rappelle plutôt le *Calville blanc d'Anjou*. La première fructification a eu lieu en 1889.

L'obteneur est, comme je vous l'ai dit, M. Pincot, pépiniériste à Langres. Il a dédié ce fruit à M. Léon Mougeot, le distingué et sympathique président de l'Association Haut-Marnaise d'Horticulture, maire de la ville de Langres et député de la Haute-Marne.

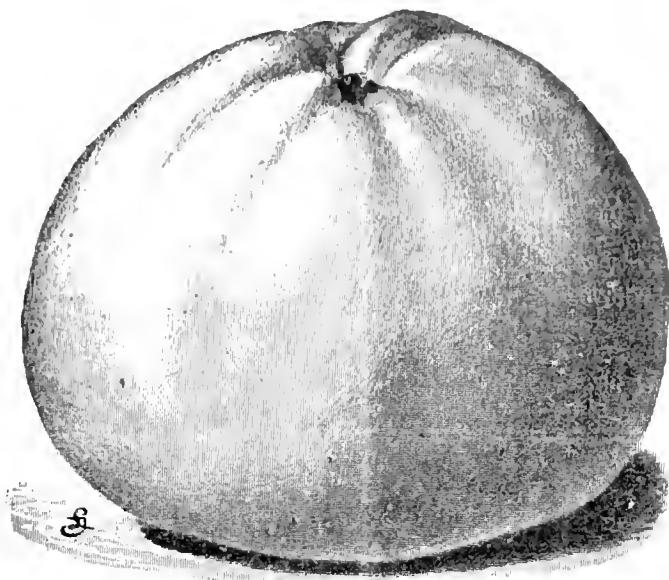


Fig. 10. — Pomme *Président Léon Mougeot*

Cette variété est d'obtention trop récente pour avoir fait ses preuves, et le jugement définitif sur son compte doit être réservé jusqu'à ce qu'elle ait été bien étudiée. Toutefois, il n'est pas téméraire de dire, dès maintenant, qu'elle paraît devoir occuper un rang avantageux parmi les bonnes pommes d'hiver. Ajoutons que la Société Haut-Marnaise d'Horticulture l'a ap-

préciée très favorablement et que, dans sa séance du mois de mars 1895, elle lui a attribué une médaille de vermeil.

L. HENRY.

BROWALLIA SPECIOSA MAJOR

(Nouveauté)

Le genre *Browallia* appartient à la famille des Scrofularinées. Jusqu' alors, on ne connaît guère, de ce genre, que deux espèces, de culture assez fréquente: le *B. elata*, qui a donné naissance à une variété à fleur blanche, et le *B. Czereviakowskii*.

Entre ces deux espèces, les différences, au point de vue botanique, sont peu sensibles, et celle-ci, dont les fleurs sont plus grandes, n'est peut-être même qu'une variété de celle-là.

Dans tous les cas, bien que le coloris bleu foncé soit remarquable, les corolles sont si petites, que l'effet produit est faible; aussi ces deux plantes sont-elles peu répandues, bien qu'elles soient peu exigeantes comme

soins cultureux. Cependant, il est juste de dire que, lorsqu'on n'a pu se procurer, ni au Jardin alpin, ni dans une culture en pots, le bon sujet, toute la exposition terminée, les résultats sont assez satisfaisants.

Le *B. bellidifolium* (ou *bellidifolium*), appelé aussi *Mitella* des *Vallées*, vient très heureusement augmenter le nombre des espèces du genre, et, du même coup, cette catégorie spéciale des plantes fleuries, assez peu nombreuses, susceptibles d'ornez les serres d'été et même d'hiver, comme le *Fuchsia*, par exemple. La floraison est très abondante et, on peut dire, ininterrompue. Les fleurs, prenant très librement naissance à l'aisselle des feuilles, sont produites aussi longtemps que dure la végétation.

La corolle, d'un beau bleu foncé intense, très large, le port leu-sacré, le parfum des fleurs, font de cette acquisition une plante de grand mérite pour garnir les serres et les appartements.

Avant ans de la dernière saison, nous avons cultivé la plante à ces succès et l'avons vue aussi chez quelques-uns de nos confrères, qui en font grand bien.

La multiplication du *B. spectabile* (ou *sepioides*) se fait par boutures et encore plus rapidement par graines, que la plante donne, du reste, avec facilité.

CAYEUX ET LE CLERC,
Maîtres jardiniers.

LES SEMPERVIVUM RUSTIQUES (1)

(Suite).

S. celavum Lamott. — Rosettes peu compactes, de 4 à 5 centimètres de diamètre, à feuilles d'un vert glaucescent, bordées de cils et d'écailles, fleurs d'un rose pâle, striées de pourpre foncé. Roches granitiques du centre de la France.

S. Verbi Lamott. — C'est une espèce voisine du *S. tetragrammum*, mais qui s'en distingue par ses rosettes plus petites, d'un vert glauque, sans pointe colorée au bout des feuilles. On le rencontre en Dauphiné.

S. rubrum R. Br. — C'est encore une forme du *S. tetragrammum*. Ici, les feuilles sont, non pas d'un rouge brun comme chez le *S. triviale*, mais violacées. Elle fleurit rarement et nous n'en n'avons jamais vu en fleurs au Jardin alpin d'acclimatation.

S. Willeri Schmittsp. — Espèce voisine du *S. Braunii*, dont elle se distingue par les feuilles de ses rosettes, plates en dessus, arrondies en dessous, fortement anguleuses, et aussi par ses pétales largement lancéolés.

Alpes du Tyrol, depuis 1.500 mètres d'altitude.

S. Wulfenii Hepp: *S. globiferum* Wulfen. — Rosettes basses, glaucescentes, rouges ou violet foncé au centre; feuilles ovales lancéolées, longuement aiguës, glabres sur les deux faces, ciliées sur les bords; tige et calice tubuleux-pubescents. Fleurs jaune citron, assez riches.

Alpes orientales, sur le granit, entre 2.000 et 2.600 m., Tyrol.

Voilà pour la première division, celle des *Lusempervivum* vrais. *Sempervivum* vrais, c'est-à-dire qui ont 6-8 fleurs par tige, 12-14 sépales, autant de pétales, et assez de côtes et d'écailles de carpelles.

Le genre ne nous en renferme que peu d'espèces;

nous ne mentionnons ici que celles qui ont fleuri au Jardin alpin et nous ont fourni des documents précis.

JOVISBARRA ou *DORONION*. — Ce sont des *Sempervivum* à fleurs toutes jaunes, à six sépales, pétales et carpelles dressés. Les carpelles, dans cette section, sont très rapprochés de la base au sommet; ils sont, en outre, graduellement rétrécis le long des styles allongés et droits.

S. aureum Schott et Kotschy (S. *Kotschy* Fiechl.) — Plante naine et cespitueuse, aux rosettes petites et d'un vert clair; feuilles des rosettes glabres, de 2 à 3 millimètres de large, lancéolées, rétrécies au sommet; les feuilles de la tige sont velues sur les deux faces et ciliées sur les bords. Fleurs jaunes, à pétales dressés et frangés.

Alpes orientales granitiques, au-dessus de 1.500 mètres.

S. cornutum Schmittsp. et Ledeb. — Diffère de l'espèce précédente surtout par ses feuilles plus longues et irrégulièrement recourbées, simulant de petites cornes de bœufs.

S. Heubrandii Schott. — Rosettes petites, à feuilles lancéolées, celles de la tige ciliées seulement sur les bords, glabres sur les deux faces; fleurs jaune pâle, à pétales finement frangés à leur partie supérieure.

Alpes de la Styrie, sur la serpentine.

S. luctum L. — Rosettes de moyenne grandeur, à feuilles longuement lancéolées, de 5 à 12 millimètres de large, aiguës, acuminées du centre au sommet, glabres, ciliées sur les bords; des rosettes sont généralement rouges à l'intérieur. Fleurs jaunâtres, à pétales le double plus longs que le calice, frangés sur les bords, la frange terminale plus forte que les autres.

Alpes du Tyrol; Carpathes; Transylvanie; Balkans; aux environs de 1.500 mètres.

S. Neudorferi Schott-Nyman et Kotschy. — Rosettes petites, à feuilles étroitement lancéolées, celles de la tige ciliées seulement sur les bords, glabres sur les deux faces; fleurs d'un jaune citron, à pétales frangés en lanières étroites.

Autriche inférieure, sur les rochers ardoisifères des Alpes.

S. patens Griseb (S. *Heuffellii* Schott). — Grandes rosettes à feuilles légèrement velues, marginees de nombreux cils, obovées, brusquement et longuement apiculées, celles de la tige oblongues-lancéolées, aiguës, demi-embrassantes; fleurs jaunes, en un bouquet serré, à pétales une fois et demi plus longs que le calice.

Montagnes de l'Orient, de la Grèce, de Transylvanie, etc.

S. sabuliferum Sims. — Cette espèce est voisine du *S. luctum*, mais ses rosettes sont plus petites, moins rouges à l'extérieur, moins dressées, de forme obovale ou largement spatulees, pointues, celles de la tige allongées, glabres sur les deux faces et ciliées sur les bords; fleurs campanulées, jaunâtres, à pétales une fois plus longs que le calice.

Sur les vieux murs et les toits de l'Allemagne orientale, de la Bohême et de la Pologne.

Il est un grand nombre d'autres espèces de *Sempervivum* que nous cultivons, et cela sous une foule de noms plus ou moins authentiques. Ainsi que je l'ai dit en commençant cette revue, je ne mentionne ici que les espèces ou variétés botaniques dont j'ai contrôlé les noms et qui ont fleuri au Jardin alpin de Genève.

L'automne prochain, il est probable qu'une nouvelle série de *Sempervivum* pourront être décrits dans le *Jardin*, en attendant la monographie qu'un botaniste suisse et moi nous nous proposons de publier plus tard.

H. CORREYON.

Les cultures spéciales de la Provence

Généralités

Quand au mois de décembre, alors que la neige s'abat par rafales sur la côte parisienne, et que l'on voit les voitures pleines, les unes de primeurs, les autres de ces belles fleurs du Midi, on ne peut s'empêcher d'évoquer le pays enchanteur qui les a produites, et d'envier les heureux qui l'habitent.

La plupart de ces produits viennent en effet du Midi de la France, en grande partie de la Provence.

La Provence est bien le « pays des fleurs » par excellence; son ciel pur, son climat toujours tempéré, rache-tent bien son sol le plus généralement de qualité médiocre, et quelquefois inerte.

Il y a une cinquantaine d'années, on n'y aurait pas vu cette activité d'aujourd'hui. Les chemins de fer n'existaient pas et la diligence mettait huit jours pour aller de Marseille à Paris. On comprend très facilement que tout transport de fleurs était absolument impossible.

Depuis l'établissement des voies ferrées, il semble que tout se soit transformé sur le littoral bien. La culture des fleurs et des primeurs a pris une extension qui va en grandissant chaque année grâce à l'initiative et à la persévérance des cultivateurs.

Cela semble paradoxal sans doute, car on ne se gêne guère pour nous présenter le paysan du Midi comme un paresseux et un ignorant; paresseux, il l'est un peu, mais ignorant c'est un préjugé, car il a montré, en renonçant aux routines et en adoptant les meilleures méthodes de production du sol, une grande énergie et une initiative éclairée.

Cet engouement pour de nouvelles cultures a eu son mauvais côté cependant; car, dans certaines parties de la Provence, sur les jardins étages aux flancs des côtes (restanques), la culture de l'olivier n'a plus, pour perpétuer son souvenir, que quelques exemplaires plusieurs fois séculaires respectés à cause de leur grand âge. Les autres ont disparu sous la hache du bûcheron pour faire place aux Narcisses et aux Jacinthes. Certains vignobles même, détruits par le phylloxéra, n'ont pas été reconstruits, parce que les cultures florales et de primeurs deviennent plus rémunératrices que celle de la Vigne.

Parmi les essences fruitières qui dominent en Provence, nous citerons en première ligne l'olivier et l'oranger. Le premier est cultivé exclusivement pour ses fruits, le second pour les fleurs et les fruits.

Puis viennent, par ordre d'importance, le Figuiers et l'Amandier dont les produits sont consommés à l'état sec; le Grenadier qui tend à disparaître en certains endroits; le Pêcher, l'abricotier, etc.

Quant aux plantes ornementales, elles sont légions, mais les Palmiers dominent par leur port majestueux et leur grande variété.

Les essences forestières faisant partie du domaine de l'agriculture, nous ne nous en occuperons pas ici pour le moment.

Les légumes se font surtout en grand dans les vallées des petites rivières se jetant dans la mer, et dans celles de leurs affluents. Le sol arable riche, et suffisamment

profond, se prête aisément aux cultures de tous genres.

Enjoignant à cela le climat, l'exposition, et quelquefois la protection contre les vents du nord et le mistral, on aura une idée du milieu dans lequel les plantes sont appelées à grandir.

Il ne manque, malheureusement trop souvent, qu'une chose: l'eau, élément indispensable. Mais, en ces derniers temps, on a fait des miracles; on a détourné des torrents et des ruisseaux, capté des sources — le moindre filet d'eau a été intelligemment utilisé.

Ce sont les Pommes de terre et les Artichauts qui tiennent le premier rang dans la nomenclature de toutes ces productions.

Prenons comme terme de comparaison le territoire d'Ollioules, petite ville de 3,000 habitants; la gare envoie 1,300 tonnes de Pommes de terre nouvelles et 300 tonnes d'autres légumes tels que Salades d'hiver, Celeris, etc.

Bien que les cultures florales se rencontrent sur une plus grande échelle dans la région de l'Oranger, elles sont encore d'une grande importance dans celle de l'Olivier.

Les Roses et les Œillets viennent au premier rang. On évalue à 100,000 le nombre des pieds de Rosiers, existant encore de la seule récolte des boutons, autour de la petite ville d'Ollioules déjà citée; il semble cependant jusqu'ici que le golfe Jouan soit encore leur pays de prédilection.

Quant aux Œillets, ils se cultivent sur tout le littoral, et certains cultivateurs abandonnent l'exportation de la fleur coupée pour ne s'adonner qu'à la récolte des graines de certaines variétés de leur création dont nous aurons à reparler plus tard.

Il est à peu près impossible d'évaluer la récolte de ces deux dernières plantes dans le Var et les Alpes-Maritimes, mais elle se chiffre par millions de kilogrammes.

Viennent ensuite: la *Jacinthe romaine* dont on expédie les inflorescences dans toute l'Europe et les bulbes, en partie, en Amérique; la *Jacinthe de Hollande*, à fleurs doubles et simples; le Lis ordinaire; les Narcisses, que l'on appelle ici plus communément Mugnets, et qui fleurissent à Noël; les Anémones et les Renonnelles; le Jasmin, cultivé surtout à Nice; les Glaiuils à fleurs odorantes et les autres qui sont en partie dirigés sur Berlin; le Mimosa, qui accompagne invariablement tous les envois de fleurs, et dont le parfum révèle toujours la présence; le Safran même que l'on se remet à cultiver en Provence et sans lequel les méridionaux ne peuvent faire leur plat favori: la bouillabaisse; les *Violettes de Provence* et les *Violettes de Parme*; le Réséda si élégant et si suave, etc.

A Ollioules, on sème 100 kilos de graines de Réséda, et la récolte des inflorescences, dans les Alpes Maritimes, est évaluée à 25,000 kilogrammes.

Les Lilas, la Cassie de Provence, avec laquelle Grasse fait des pommades à odeur si suave et si légère, et bien d'autres plantes sont encore cultivées en grand.

Puis, à côté de ces cultures, faites sur une grande échelle, il en est d'autres qui sont localisées dans certaines petites villes du littoral et dont les produits deviennent des spécialités.

A Ollioules, par exemple, ce sont les Immortelles; les Graminées, à Hyères; les *Fraises* du village de La Vallette, près de Toulon; les *Haricots noirs*, de Collo-

brieres, les Cerises, à Solliès-Pont ou les *Tignes*, à Salerne, et c., l'en presse et non des moins importantes.

Toutes ces cultures seront le sujet d'études particulières qui ne seront pas sans utilité et qui paraîtront successivement dans *Le Jardin*.

De toutes ces productions, c'est la France qui en



Fig. 11. — *Rose-Macjusside Deauville*

absorbe la plus grande partie, quand il n'y a pas écoulement sur le marché de Paris, les cultivateurs savent se créer de nouveaux débouchés.

Ils s'efforcent d'entrer en relations avec les pays qui consomment le plus de fleurs, l'Allemagne d'abord, l'Angleterre ensuite.

Des fleurs de Provence en Angleterre, cela aurait semblé impossible il y a quelques années, mais, aujourd'hui, la rapidité de ses communications n'est-elle pas là pour diminuer les distances ?



Fig. 12. — *Tante Denaille*

Dans nos prochains articles, nous reprendrons toutes ces plantes une à une et nous en expliquerons la culture au point de vue industriel.

Nous conduirons le lecteur à travers la Provence, dans les champs, comme dans les distilleries de ce beau pays,

Il est permis de croire que ces roses de France
Sont plus précieuses que celles du Japon.

MAX HORTÉ

REVUE DES PLANTES NOUVELLES

OU PEU CONNUES

décrites dans les publications étrangères

Heimerocallis aurantina major Baker. *Gard. Chron.* 1895, part II, p. 62, f. II. *Etiaceae*. — Le type, décrit dans le même journal 1890, part. II, p. 91, a des fleurs d'une belle teinte orange vif et fleurit plus tardivement que les autres espèces. Sa variété, d'origine japonaise, a des fleurs de même teinte, mais bien plus grandes, mesurant jus qu'à 12 cent. de long et 12 à 15 cent. de diamètre quand elles sont épanouies. (Wallace, Colchester.)



Fig. 13. — *Pois géant de Saumur*

Cattleya Fowleri Sander et Kranzl. *Gard. Chron.* 1895, part II, p. 178. *Orchidées*. — Bel hybride du *C. Leoni* obtenu par J. C. Harbyaux, a port un peu zébré, avec des pseudobulbes légèrement comprimés. Les fleurs sont semblables à celles du *Herbyauxii*, et elles ont la magnifique labelle, tandis que les sépales sont plus grands et plus teintés avec les pétales mauve-pourpre foncé. (Sander et Cie.)

Enteromorpha Fawcetti Jemm. *Gard. Chron.* l. c.). *Fougères*. — Rare Fougère de serre chaude, dont le port et l'aspect rappellent ceux du *Polypodium trifurcatum*, avec des frondes de 50 cent. de haut et dont les sores forment une série simple ou double, sur la face inférieure des bandes et sont entourés dans des tentes obliques de 2 cent. 1/2 à 5 cent. de long, qui s'ouvrent légèrement à maturité pour laisser échapper les sporanges. (La Jamaïque.)

S. MOTTET.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

Chaque année, à pareille date, les colonnes du *Jardin* sont ouvertes pour enregistrer et faire connaître les nouvelles variétés de légumes et de fleurs, susceptibles d'intéresser nos lecteurs et capables, après essais répétés, de remplacer celles de même nature plus anciennes, et par là, soumises à une sélection moins rigoureuse.

Parmi les nombreuses variétés potagères et florales que nous soumet la Maison Denaiïffe, nous remarquons particulièrement : le *Pois « Géant de Saumur »*, (fig. 13) excellente variété à rames, très vigoureuse et résistante aux fortes chaleurs, demi-hâtive, produisant



Fig. 14. — *Pois Roi des Serpentes*

de grosses et larges cosses contenant une dizaine de grains très tendres et d'excellente qualité.

Par suite du développement qu'atteint cette plante, dire que sa place dans les jardins est marquée serait bien osé ; mais les amateurs possédant de grandes surfaces pourront en essayer la culture.

Le *Pois « Roi des Serpentes »* (fig. 14) voisin du pois « *Serpente* » en diffère en ce sens qu'il est un peu plus trapu.

Cette variété est vigoureuse et très productive ; sa hauteur dépasse rarement un mètre.

La *Laitue Denaiïffe* (fig. 12), vigoureuse, à pomme grosse, ferme, très tendre. Se sème pendant toute l'année, et par conséquent capable de tenir lieu de Laitue de printemps, d'été et d'automne.

La *Reine Marguerite Denaiïffe* (fig. 11), magnifique plante haute de 40 centimètres, vigoureuse, de forme pyramidale,

pédoncules très longs, rigides, supportant de nombreuses fleurs rose vif.

Paraît bonne pour corbeilles à cause de sa tenue irréprochable.

La *Reine Marguerite « Boule de Neige »* (fig. 16), naine,



Fig. 15. — *Godelia Duc de Work*

ne dépassant pas 0 m. 30, formant une touffe d'un diamètre de 10 centimètres, à fleurs blanches, volumineuses, d'une bonne tenue.

Paraît excellente à cultiver comme plante de bordure ou de fleur coupée.

Le *Godelia Duc de Work* (fig. 15), magnifique plante, est surtout remarquable par sa vigueur et le coloris de ses fleurs. Il est issu du *Godelia Lindleyana* et, comme lui, c'est une variété vigoureuse, trapue, à rameaux couchés, puis redressés ; sa hauteur, toujours très régu-



Fig. 16. — *Reine-Marguerite La Boule de Neige*

lière, ne dépasse jamais 25 centimètres ; ses fleurs, en grappes assez courtes, sont formées de 4 pétales obovales, échancrés, d'un coloris blanc légèrement carné et largement maculé de rouge intense. Il se couvre littéralement de fleurs de juin en août.

C'est donc une plante très précieuse pour la garniture des corbeilles et les bordures de massifs.

De plus, cultivé en pots, il peut contribuer à la garniture de nos appartements pendant l'été.

A. GOURLOT.

LA MODIFICATION
DE LA
CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE
Relative au Phylloxera (1)

De M. Verrier-Cachet, président du Syndicat horticoles de Maine-et-Loire, pépiniériste à Angers

MONSIEUR MARTINET,

« *Redacteur en chef du « Jardin* »

« Je ne crois pas avoir besoin de vous dire que je donne moi-même ou complète à la réponse que vous a faite M. Au. Leroy, vice-président de la Société d'Horticulture d'Angers, au sujet de l'article que vous avez publié dans le numéro du 5 janvier du *Jardin*.

Il n'est que trop certain qu'aucun envoi de plantes, de la France pour la France, ou de la France pour les autres puissances signataires de la Convention de Berne, ne peut être fait *sans certificat* par aucun horticulteur, malgré que tous les horticulteurs expéditeurs « se soient conformés à des prescriptions faciles à suivre ».

« Dans les conditions, je cherche en vain à comprendre comment « théoriquement et logiquement l'Administration a raison » et quelle est l'efficacité de l'inscription sur la liste des horticulteurs, publiée par le Ministère de l'Agriculture.

« D'autre part, le phylloxera n'a jamais été constaté sur d'autres végétaux que la Vigne, donc le desir de l'Italie :

« que tous les végétaux à l'exception de la Vigne, « puissent circuler librement dans tous les Etats signataires de la Convention de Berne » est parfaitement juste et raisonnable et sa réalisation ne peut faire tort, ni à personne, ni à aucun pays.

« La réponse à vos deux questions, Monsieur, me paraît, en conséquence, bien simple :

« 1. Les inconvénients de la Convention de Berne pour le commerce horticole consistent en des ennuis, des frais, une perte de temps, des désagréments qui n'ont aucun motif d'être puisque l'on demande aux horticulteurs expéditeurs l'accomplissement de formalités qui, abolies *en principe*, sont, malgré ce que vous en croyez, *peu pratiquement nécessaires et obligatoires en réalité*.

« 2. Les modifications à apporter consistent, comme le dit fort justement M. L. Au. Leroy, « à réviser la Convention de Berne dans le sens indiqué par l'Italie, à savoir : « que tous les végétaux, autres que la Vigne, puissent « circuler librement dans les Etats signataires de la « Convention ».

« Il est impossible, Monsieur, que l'Administration supérieure ne finisse pas par comprendre la justesse de votre raisonnement, quelle garde ses sévérités pour la Vigne, mais, pour Dieu, qu'elle laisse circuler en paix les autres végétaux qui n'ont aucun rapport avec le phylloxera !

« Veuillez agréer, etc.

« VERRIER-CACHET »

..

De M. A. Truffaut, président de l'Union commerciale

1 V. *J. Jardin*, 1907, pages 2 et 48.

des horticulteurs et marchands grainiers de France, horticulteur à Versailles :

« Mon cher Monsieur Martinet

« Nous suivons avec intérêt la campagne que vous avez entreprise dans *Le Jardin* relativement à la révision de la Convention de Berne.

« Comme vous le rappelez avec raison, l'Union commerciale des Horticulteurs et marchands grainiers de France s'est activement occupée de la question et elle a réuni, depuis le mois de mai dernier, un dossier très complet remis dernièrement au Ministère de l'Agriculture.

« Nous ne croyons pas devoir insister à nouveau sur les griefs que les horticulteurs peuvent avoir contre la situation actuelle : ils sont parfaitement connus de tous.

« D'autre part, nous reconnaissons volontiers que l'Administration doit procéder avec beaucoup de circonspection dans le règlement d'une question dont les conséquences internationales ne peuvent être envisagées partout sous le même point de vue.

« Dans tous les cas, nous avons le ferme espoir que nos démarches, appuyées par la plupart des Sociétés horticoles de France, ne resteront pas sans résultat, contrairement à la crainte que vous exprimez, et nous nous empresserons de vous tenir au courant de la question que nous demandons à exposer devant la Commission supérieure du Phylloxera.

« Je vous présente, etc.

« A. TRUFFAUT. »

..

De M. A. Brault, pépiniériste à Angers (anciennes pépinières André Leroy) :

« MONSIEUR MARTINET,

« Directeur du « *Jardin* ».

« A notre point de vue, nous estimons qu'il est inopportun de soulever maintenant la question des certificats d'origine pour l'Etranger.

« Ce n'est pas que nous les approuvions, bien au contraire. Mais, avant de s'occuper des certificats d'origine pour l'étranger, pourquoi ne pas demander d'abord l'apparition d'une bonne circulaire ministérielle supprimant définitivement le certificat exigé pour tout envoi en France.

« En voilà une mesure utile que cette production d'un certificat pour la France ! Et combien sa disparition laissera peu de regrets !

« Sans tirer une généralité d'un fait particulier, pourquoi le certificat habituel, accompagnant un envoi fait par nous à Monsieur Vastier, 72, boulevard Gundy, à Reims (Marne) et arrive en gare de Reims le 20 avril dernier, n'a-t-il été trouvé *insuffisant* par un commissaire qui a écrit... quoi?... le certificat voulu pour l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, etc... ! En voilà une bien bonne !

« Nous connaissons des gares, situées sur le même réseau, où on demande le certificat, et d'autres où on n'y fait pas attention.

« A Angers, il faut un certificat pour n'importe quelle expédition petite ou grande vitesse, ainsi que pour

une potée quelconque mise aux bagages. Tandis que, si on prend la plante avec soi, il ne faut plus de certificat.

« Somme toute, quand on fait du commerce avec l'étranger, il faut savoir supporter les ennus de certaines mesures. En quoi le certificat d'origine est-il si ennuyeux? Évidemment ce serait plus simple de ne pas en avoir besoin. Mais si vous faisiez des envois à l'étranger, vous sauriez que le plus long, c'est d'établir la feuille d'expédition ou il faut répéter *trois fois* la même chose, sans compter les deux ou trois feuilles de douane.

« Nous garantissons que pendant le temps nécessaire pour établir une expédition pour l'étranger, on peut remplir de 10 à 15 certificats.

« Le certificat exigé par la Convention de Berne est bien plus facile à produire par exemple que les trois factures consulaires et les trois attestations exigées par les États-Unis, et encore, en certains cas, en faut-il quatre de chaque! Et les quatre factures requises pour l'Amérique centrale, factures établies suivant un modèle spécial : *0m61 de long sur 0m26 de haut avec 24 colonnes*, où il faut donner, entr'autres renseignements, le poids *brut et net de chaque colis et son contenu!*

« Quant à la liste des pépiniéristes admis à expédier, comment voulez-vous que chaque bureau frontière étranger ait cette liste? En somme, c'est à la douane étrangère que sont vérifiés les colis venant de France. Il faudrait aussi que cette liste soit dans les bureaux de douane de l'intérieur à l'étranger, ainsi que dans tous les ports du continent.

« Quand nous expédions à Auvers (par terre), Aix-la-Chapelle, Strasbourg, etc., nous demandons que la visite de douane ait lieu en ces villes et non à la frontière, cela fait gagner du temps dans le transport. Nous ne savons si ces bureaux ont la liste des pépiniéristes admis à expédier à l'étranger, mais nous en doutons fort et nous avons même de sérieuses raisons de prétendre qu'Auvers n'a pas cette liste ou qu'alors nous ne figurons pas dessus. Dans ce cas, à qui la faute? Comment la faire réparer?

« Est-ce que les intéressés ne seraient pas heureux d'avoir communication de cette fameuse liste, qui est dressée par qui? et mise à jour, quand? et sur quelles données?

« Veuillez agréer, etc.

« A. BRAULT. »

* * *

De M. Simon-Délaux, horticulteur à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne) :

« CHER MONSIEUR,

« J'estime que l'interdiction d'exporter les végétaux, plantes, arbres, etc., porte un grand préjudice aux horticulteurs français, qu'il serait urgent d'obtenir la révision de la Convention de Berne, que les plantes et arbres (autres que la Vigne) fussent admis à circuler librement, sans certificat d'origine, et que l'interdiction fût levée dans les pays où nos produits ne peuvent pas pénétrer : la Russie, par exemple.

« Cette année encore, j'avais adressé un colis postal au Jardinier chef du Palais Impérial; il fut arrêté à la frontière, et finalement les plantes se perdirent.

« Donc, comme je disus plus haut, cette anomalie porte une grave atteinte aux intérêts français, puisque les mêmes produits autrichiens, allemands, etc., pénètrent librement en Russie.

« Agréer, mon cher M. Martinet, etc.

« SIMON DELAUX. »

* * *

De M. Croux, pépiniériste au Val-l'Aulnay :

« CHER MONSIEUR,

« Au sujet de la Convention de Berne, je vous dirais que je suis absolument de l'avis exposé par le vœu Anatole Leroy :

« Que le Gouvernement français s'associe à la demande « dont le Gouvernement italien a saisi la Confédération suisse, pour réclamer la révision de la Convention de Berne et la libre circulation, sans certificat d'origine, « *de tous les végétaux au versant de la Vigne.* »

« Cela n'entraîne pas la dénonciation de la Convention de Berne, mais seulement sa révision. Ce serait, à mon avis, la solution la plus simple, qui couperait court à toutes les vexations et donnerait satisfaction à tout le monde, tant en donnant les mêmes chances de protection à la Vigne.

« Recevez, cher Monsieur, etc.

« CROUX. »

CULTURE POTAGÈRE DES PRIMEURS

L'OSEILLE (Suite ⁽¹⁾)

Culture sur place

Repiquage ou mise en planche. — Dans cette culture, le repiquage a lieu dans des planches ayant exactement la largeur des châssis que l'on possède, et, de plus, il doit être fait plus serré. Prendre pour base le châssis de 1 m. 30 sur 1 m. 30, comme étant le châssis courant du maraîcher. Les sentiers qui séparent les couches auront de 50 à 60 centimètres de largeur : cette largeur est suffisante pour la construction des réchauds pendant le forage.

Les planches seront dirigées de l'Est à l'Ouest, autant que possible, et, ainsi, exposées au Midi. Dans chacune d'elles, on tracera cinq rangs : les deux premiers à 15 centimètres des bords, les autres à 25 centimètres d'intervalle entre eux. Le repiquage a lieu à 25 ou 30 centimètres, au plus, sur le rang.

Tout ce que nous avons dit sur la préparation du sol, le choix du plant, l'habillage, les soins culturaux et la récolte estivale, dans le précédent repiquage, s'applique aussi à celui-ci.

FORÇAGE. — Dans la première quinzaine de novembre (suivant le lieu et la saison), une toilette très méticuleuse s'impose pour les plants d'Oseille en planches, qui ont, à cette époque, leurs pieds à touche-touche.

Les conditions sont les mêmes que pour celles que nous avons décrites, à l'habillage, dans la culture par transplantation.

(1) *Le Jardin*, 1895, page 29.

Le nettoyage fini, on dépose, sur les couches, les coffres qui doivent être de même largeur, condition que nous avons fait remarquer ci-dessus aux lecteurs, dans le paragraphe *repaillage*.

On répand uniformément, sur tout leur intérieur, une légère couche de terreau (un centimètre au plus, très menu, que l'on finit de faire entrer entre les feuilles et bien adhérer au sol, par un bon arrosage; puis les coffres sont recouverts de leurs châssis.

Les sentiers seront creusés sur une profondeur de 20 à 25 centimètres, et la terre qui en provient sera déposée non loin de là, car il faudra qu'elle reprenne sa place, une fois le forçage terminé.

Puis, on confectionnera les réchauds avec du fumier neuf, mélangé d'un quart environ de fumier recuit.

Dans ces cultures sur place, on a intérêt, et comme main-d'œuvre et comme fumier, à forcer deux ou plusieurs lignes à la fois, puisqu'il y a un réchaud qui sert pour deux.

Les soins culturaux sont insignifiants: quelques petits arrosages, des aérations du côté opposé au vent, par les beaux temps, puis la couverture, matin et soir, selon la rigueur du temps.

Le remaniement des réchauds est nécessaire dès qu'on remarque que la température intérieure baisse au-dessous de 9 à 10 degrés centigrades. Il est fait simultanément, c'est-à-dire un réchaud après l'autre, en laissant au moins trois ou quatre jours d'intervalle entre les opérations, afin d'éviter la lourde faute que commettent beaucoup d'inexpérimentés, en remaniant tous les réchauds d'une même culture le même jour.

Ce travail, très mauvais, donne lieu à un abaissement subit de la température intérieure des coffres pendant deux ou trois jours, d'où arrêt forcé dans la végétation des plantes qui y sont contenues.

La récolte, un peu plus longue à attendre, arrive dans les quinze à dix-huit jours après le montage des réchauds.

Elle est faite comme nous l'avons dit ci-dessus et peut durer de quarante à soixante jours.

Une fois la récolte finie, on laisse tomber d'elle-même la température des réchauds, puis on retire le fumier et les coffres et on comble de nouveau les sentiers de leur terre.

Ces planches peuvent servir pendant deux ans au plus. Passé ce temps, l'oséille devient trop vieille et ne donne plus qu'une médiocre récolte.

Nous recommanderons donc de refaire tous les ans les plantations, afin d'avoir des récoltes de plus de durée et des produits plus étoffés, plus beaux et plus rémunérateurs.

Les saisons qui suivent sont alternées, suivant les besoins de la vente ou de la consommation.

C. POTRAT.

Cours d'arboriculture fruitière au Jardin du Luxembourg. — Comme les années précédentes, M. Opoix, jardinier en chef du Luxembourg, fera son Cours d'arboriculture fruitière au Jardin du Luxembourg (Pavillon de la Pépinière).

Ce Cours commencera le Mercredi 15 Février, à 9 heures du matin, et aura lieu les Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine, à la même heure.

LES BONNES VIEILLES PLANTES

EUGENIA UGNI

Il y a quarante-quatre ans, le grand horticulteur gantois Louis Van Houtte souhaitait la bienvenue à ce charmant arbrisseau, originaire du Chili.

Dans le magnifique livre *La Flore des serres et des jardins de l'Europe*, année 1851-1852, l'*Eugenia Ugni* était figurée avec un excellent texte du savant botaniste Planchon.

Van Houtte disait, dans son article culture: « Quoique rustique dans les contrées du sud-ouest de l'Angleterre, cette belle plante réclame, suivant toute apparence, la protection de l'orangerie dans des climats moins favorables, quant à la douceur des hivers.

« Elle viendra dans les mêmes conditions que le Myrte et se multipliera facilement de boutures. »

Cette plante est, en effet, de culture extrêmement facile; elle est encore plus vigoureuse que les Myrtes. Et cependant, il ne paraît pas qu'on l'ait beaucoup multipliée! On ne la rencontre que ça et là; elle est même rare dans le nord de la France, quant au Midi, je ne sais s'il s'en sert comme elle le mérite.

Figurez-vous, lecteurs qui ne connaissez pas l'*Eugenia Ugni*, un petit arbuste couvert de feuilles rondes-acuminées, d'un vert pâle et gai, bien connexes et se tenant bien; de charmantes petites fleurs blanc-rose qui semblent être faites de cire transparente et bien blanche avec une idée de rose; des fruits en petites boules rouge vif, lesquelles exhalent un parfum délicieux de framboise et de fraise.

La plante ne s'emporte pas, ne file pas; facilement on en peut faire un arbuste trapu, pyramidal ou arrondi.

Cette perfection du Myrte devrait être cultivée en masse, surtout que, en fin de compte, les fruits sont délicieux à manger; les Indiens des provinces de Chiloe, de Yaldivia et de Concepcion en font des confitures aromatiques.

D'après M. Claude Gay, dans sa *Flores Chilena*, les habitants de ces provinces nomment ces fruits *Murtilla*, par comparaison avec ceux du *Vaccinium Myrtillus*. Ces mêmes fruits sont appelés *Uai* par les Indiens, d'où le nom spécifique de cette Myrtacée. Ainsi, voici un arbuste facile à élever, réunissant tous les mérites, et que cependant nos jardiniers ne cultivent pas!

Que de fois l'ai-je fait admirer et, souvent, en pure perte!

L'*Eugenia Ugni* est d'autant plus agréable qu'il fleurit tout petit et fructifie aisément.

Nos marchés devraient bien en montrer: un seul de ces jolis arbustes embaumerait la maison. Comme culture, nous avons répété ce qu'a écrit le Maître; nous devons ajouter qu'il faut à l'*Eugenia Ugni* une terre très substantielle, de la lumière, de l'air et une température plutôt froide que chaude, sans laisser geler cependant.

AD. VAN DEN HEFDE.

Vice-Président de la Société régionale
d'Horticulture du nord de la France

CORBEILLE EN MOSAÏCULTURE

Quoique la mosaïculture soit, avec juste raison, regardée comme fantaisie de mauvais goût lorsqu'elle veut sortir des compositions d'un dessin simple et s'appliquer à des représentations plus ou moins fidèles (plutôt moins que plus) d'objets divers, scènes variées ou animaux, elle peut cependant, jusqu'à un certain point, être admise, dans bien des cas, lorsque le dessin du motif est simple et les couleurs bien associées.

Lorsqu'elle est ainsi appliquée, sans prétention et sans exagération, elle arrive, non pas à séduire ceux qui n'en veulent pas entendre parler, mais à trouver au moins grâce auprès d'eux.

La figure 17, dont le tracé est géométrique, rentre dans

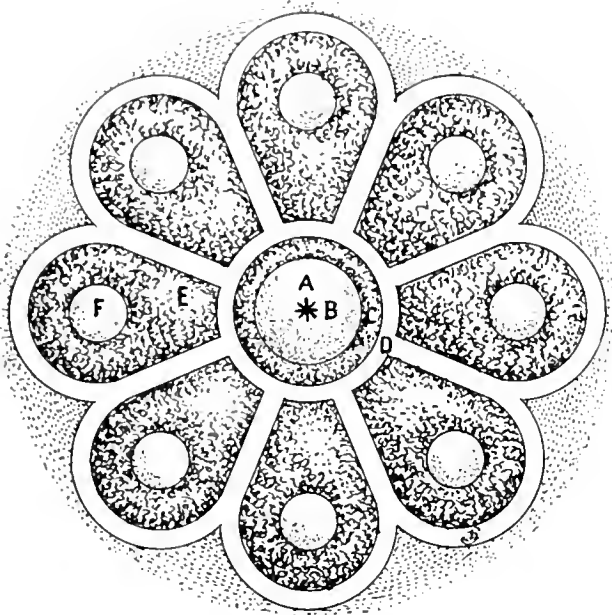


Fig. 17. — Corbeille en mosaïculture

la catégorie des nombreux dessins de ce genre et, si ce tracé n'est pas difficile, c'est justement ce qui en rend son application pratique.

Les trois compositions ci-dessous s'appliquent à cette figure, mais il est bien certain que cette composition peut se varier à l'infini, suivant le goût de chacun.

- 1^o A *Chamærops excelsa*,
 B *Amaranthus melancholicus ruber*,
 C *Pelargonium Duchesse des Cars*,
 D *Echeveria gibbiflora*,
 E *Iresine Lindenii*,
 F *Mesembrianthemum cordifolium*.
- 2^o A *Agave americana variegata*,
 B *Ageratum Wendlandii*,
 C *Coleus Triomphe du Luxembourg*,
 D *Antennaria dioica*,
 E *Alternanthera amœna*,
 F *Pyrethrum Parthenium aureum*.
- 3^o A *Phœnix*,
 B *Pelargonium Duchesse des Cars*.

- C *Tagetes signata*,
 D *Alternanthera amœna*,
 E *Sedum acre*,
 F *Alternanthera tricolor*.

Dans cette corbeille, la partie centrale de A à C est horizontale et le reste est en talus incliné.

INTÉRIM.

ROSES NOUVELLES

Rosiers hybrides remontants Eclairer. -- Arbuste très vigoureux; beau feuillage vert très foncé; fleur grande, bien pleine, en coupe, d'un beau coloris rouge vif foncé, pétales extérieurs veloutés, pedoncule très fort, tenue parfaite, fleur généralement solitaire, très remontante, odorante. Sera très bonne pour la culture en pots. Issue de *Duhamel-Dumonceau*. Mis au commerce par M. Vigneron, à Olivet (Loiret).

Graf Fritz Metternich. -- Arbuste vigoureux; fleur grande, pleine, coloris rouge brun velouté ombre de noir, le centre rouge car linal vif. Très odorante. Issue de *Sultan de Zanzibar* *Thomas Mills*. Mis au commerce par MM. Soupert et Notting, du grand duché de Luxembourg.

Rosa polyantha: Princesse Marie Adélaïde de Luxembourg. -- Arbuste touffu et trapu, fleurissant en corymbes; fleur petite, très pleine, magnifiquement imbriquée, coloris blanc ivoire nuancé de rose chair, le centre rose luisant. Parfum très agréable. Issue de *Mignonette*. Mis au commerce par MM. Soupert et Notting, du grand duché de Luxembourg.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 9 janvier 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Peu d'apports. Est-ce le froid? Ne serait-ce pas plutôt en raison des nominations à faire dans les Bureaux du Comité? Deux présentations seulement. L'une, due à M. Lefèvre, de Conches, consiste en *Gloxinias* rouge foncé et en *Cyclamens* de coloris pourpre, blanc et rose. Quoique les présentations habituellement faites au Comité et les expositions spéciales nous aient depuis longtemps habitués à ne voir que des merveilles en ces deux beaux genres de plantes, l'apport de M. Lefèvre n'est cependant pas sans mérite, venant surtout d'un amateur qui ne saurait être passé maître comme les cultivateurs de profession. Les tiges ne sont peut-être pas assez *tiges de fer*, mais les coloris sont beaux et agréables.

La deuxième présentation est fournie par un *Aspidistra elatior* fructifié, provenant de chez M. J. Sallier. Tout le monde connaît les singulières fleurs de cette plante, mais il en est bien peu qui en aient vu les fruits. Les organes fructifères sont de forme sphérique, vert-foncé, de la grosseur d'une petite prune et sessiles. Il est permis de rappeler à ce sujet qu'une autre plante, voisine de la précédente, le *Lourya* a déjà donné, dans les cultures européennes, des fruits remarquables par leur belle couleur azurée.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Les orchidophiles n'ont craint ni le froid, ni les fatigues, ni les lenteurs des discussions et des votes. Aussi leur salle de Comité ne manque-t-elle pas d'ornement.

C'est tout d'abord un superbe *Cypripedium*, que présente M. Truffaut, intéressant et par la beauté de sa fleur, et par son origine. Ce n'est ni plus ni moins qu'un hybride naturel des *Cypripedium villosum* et *C. Boxalli*, hybride qui n'a pas encore été obtenu artificiellement. Les pétales sont très

larges, jaune-verdâtre, et rouge brunâtre, avec les veines de cette dernière nuance, mais plus foncées, le pavillon bien dressé, est large, bordé de blanc, le sabot est jaune brunâtre plus pâle au sommet. Les caractères sont, en définitive exactement intermédiaires entre ceux des parents; par là surtout, cet hybride rappelle, mais avec des dimensions plus larges, le *C. villosum*, par le pavillon, c'est un *C. Boxalli atratum*. Présentée sous le nom de *C. villosum* à Leffault, il nous semble que cette plante devrait, avec plus de justesse à tous les points de vue, porter le nom de *C. Leffaulti* que nous n'hésitons pas à lui donner. Ce n'est pas, en effet, simplement une variété ou forme de *C. villosum*, c'est une plante toute spéciale qui mérite comme telle un nom spécial. Pour ceux qui sont désireux de maintenir aux plantes hybrides une appellation rappelant leur origine, ce sera le *C. villosum* - *Boxalli*, à moins qu'ils ne préfèrent *C. Boxalli villosum*. Mais la certitude sur le rôle rempli par les deux sexes dans les hybridations naturelles ne sera jamais qu'hyothétique.

Une autre plante superbe est *Odontoglossum crispum* var. *Hortoni* L., une merveille que présentait M. L. Duval. Cette Orchidée à coloris jaune est bien difficile à cultiver. Scientifiquement, elle appartient au groupe de *Odontoglossum Andrieuxianum*. Mais est-ce un hybride naturel? Est-ce peut-être un des innombrables formes de la plus polymorphe des Orchidées: *Odontoglossum crispum*? Nous pouvons tout le suite nous demander quelles sont les preuves de hybridation, de cette fameuse hybridation qui joue un si grand rôle — virtuellement du moins — en horticulture, trop fréquemment même chez les Botanistes. La tendance est, en effet, trop grande à faire un hybride de toute plante dont la plume est embarrassante, dont les caractères sont ambigus. La seconde supposition nous paraît — comme à M. Duval, d'ailleurs, qui certes, s'y connaît — la plus vraisemblable. Il s'agit donc, jusqu'à nouvel ordre, d'une forme absolument hors ligne de *Odontoglossum crispum*.

De bien belles plantes encore à M. Page, du Vesinet, des *Angreum sesquipedale*, de Madagascar, ces végétaux si remarquables, et par la blancheur éburnéenne de leurs fleurs, et par la longueur de leurs pédoncules, longueur telle qu'il faut, pour réaliser la fécondation de cette plante, des papillons à trompe d'une mesure longue. Que ces insectes viennent à disparaître, et l'*Angreum sesquipedale* aura vécu. Encore dans ce beau lot, un *Cypripedium Levanum*, variété de semis, et un *C. Nilssonii*, produit du croisement du *C. Chantini* avec le *C. Boxalli*.

M. Nilsson présente un très beau *Vanda cœrulea*. Nous avons déjà vu des spécimens à Biraïson plus développée mais jamais en aussi bel état de végétation. Il faut en dire autant de l'apport de M. Gauthier, de Neuilly, qui consistait en un *Oncidium Laureanum* remarquable par sa culture.

M. Béline soumettait à l'appréciation du comité une curieuse Orchidée appartenant à ce groupe dans lequel Darwin a si bien étudié les conditions de la fécondation. Le *Cyenocheles* présente au Comité, quoique du Venezuela, nous a paru appartenir à un échantillon mâle du *Cyenocheles peruvianum*, du moins, d'après la figure qui nous a semblé de tous points comparable, du *Ludlowia*. Les fleurs forment de longues grappes pendantes jaune verdâtre maculé de points rouges.

L'*Epidendrum aurantiacum*, apporté par M. Gappe fils, montre bien comme il faut se d'offrir de juger trop rapidement les plantes d'introduction. Cette Orchidée se trouvait dans un lot de *Cattleya Skinneri* dont les pseudo-bulbes sont de tous points identiques.

M. Dille continue ses apports avec *Odontoglossum Insleupileopardinum*, *Saccolabium illustre Requieri*, *Cattleya aurea* et deux variétés d'*Odontoglossum crispum*.

Signalons enfin à M. Cardozo, un *Cypripedium Gauthieri* et un *C. Levanum* var. *Simoni*, ne présentant l'un et l'autre rien de bien saillant.

COMITÉ D'ARBORICULTURE ET D'ÉTALAGE

Quelques fruits dont nous n'avons pu connaître le propriétaire — peaches *Calville blanc*, *Bonneville blanche* du *Calville*; *Pêches Dougan* d'*Hiver*, qui, sans avoir rien de merveilleux comme première vue, n'en sont pas moins méritantes de l'avis des connaisseurs, si l'on a hâte qu'elles sont venues sur des arbres en plein vent.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

On ne use le Comité scientifique de ne pas faire souvent parler de lui et de n'avoir pas d'histoires — il n'en est peut-être que plus heureux. La faute en est un peu, beaucoup, aux autres comités qui ne prennent pas le peine de lui renvoyer à étudier les sujets qui sont de sa compétence. Pardon! on lui a renvoyé un jour des flacons d'engrais dont il n'y avait rien à tirer et qui ne pouvaient donner lieu à aucune étude.

Dans la première séance de l'année, M. Maugin a fourni quelques indications, aussi vagues que plénières d'intérêt, sur un petit nematode qui labote les fleurs de l'immortelle *Helianthus annuus* dans les cultures de cette plante qui se font spécialement dans les environs d'Orléans. Le peu que l'on sait jusqu'ici sur les mœurs de ce petit être, qui est la cause de la *rouille* de l'immortelle, ne permet pas d'élire encore un traitement rationnel. M. Maugin continue d'ailleurs ses recherches sur ce sujet.

P. HARIOT.

CORRESPONDANCE

QUELQUES MALADIES DU CHÊNE-LIÈGE

Réponse à M. E. C., à T. (Var)

(Suite) (1)

Voici la réponse que j'ai reçue du spécialiste au sujet de la maladie qui atteint les feuilles de Chêne-liège, que vous m'avez adressées :

« J'ai mis en culture le champignon suppose sur les feuilles du Chêne vert. L'examen microscopique ne m'a rien révélé; je n'ai observé aucune spore pouvant me donner une indication, peut-être est-ce un état peu développé.

« Saccardo m'indique plusieurs champignons sur les feuilles du *Quercus Ilex*, mais seulement sur les feuilles mortes et tombées.

« Je ne vois qu'un *Phyllosticta tinctina* Saccardo *Sylloge*, tome III, page 35.

« Est-ce un commencement de *Phyllosticta*? Je le croirais assez, mais, vu l'absence de spores ou conidies, je ne puis me prononcer.

« Il y a évidemment ici une altération des tissus et décoloration du parenchyme, mais le champignon, s'il existe, n'a pas atteint un développement suffisant. »

« Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir, par l'intermédiaire du *Jardin*, une certaine quantité de ces mêmes feuilles atteintes.

Dans tous les cas, il serait bon de brûler les feuilles qui tomberont, afin d'éviter la propagation du parasite.

P. NOEL.

Directeur du laboratoire d'entomologie agricole de Rouen.

LE JARDIN. — N° 216. — 20 FEVRIER 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Distinction à l'Horticulture. — Nous avons été heureux d'apprendre la nomination au grade d'officier d'Académie, de M. Leon Loiseau, arboriculteur, adjoint au maire de Montrenil-sous-Bors et délégué cantonal. M. Loiseau est président de la Société d'horticulture de Montrenil et officier du Mérite agricole. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations pour la distinction nouvelle dont il vient d'être l'objet.

M. J. Dybowski. — Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre collaborateur, M. J. Dybowski, l'explorateur bien connu, professeur à l'Institut national agronomique, au poste important de Directeur général de l'Agriculture et du commerce en Tunisie.

Il nous est permis d'espérer que, sous l'énergique impulsion de M. J. Dybowski, l'Agriculture et l'Horticulture feront de rapides progrès dans ce magnifique pays qui fut le grenier d'abondance de la Rome antique et pourra devenir un jour celui de la France.

Etat des cultures en France. — D'après le *Bulletin d'Informations* du Ministère de l'Agriculture, les cultures fruitières, maraichères, potagères, très importantes dans le Midi sur de nombreux points du littoral méditerranéen, sont en bon état. Il en est de même des cultures florales. Les Jacinthes, les Lis, les Narcisses, les Roses, les Violettes, les Mimosas, les Œillets, sont, depuis plusieurs semaines déjà, l'objet d'un commerce important pour l'exportation.

Culture des Bégonias pour la grande fleur. — On ne sait vraiment où s'arrêteront les dimensions des fleurs de Bégonias. Va-t-on arriver à produire des spécimens comparables aux capitules de Chrysanthèmes exposés en Novembre dernier à Paris ? On serait tenté de le croire.

Un de nos abonnés, amateur distingué, grand collectionneur de Cannas et de Bégonias, obtient couramment dans ses cultures des fleurs de Bégonias doubles de 15 centimètres de diamètre et d'autres de Bégonias simples de 17 cent. 1/2 de diamètre.

Pour arriver à ces résultats, il est évident qu'il ne faut laisser que peu de fleurs sur chaque pied, par exemple 1 à 3 pour les fleurs simples et une seule pour les fleurs doubles. Il faut aussi, bien entendu, avoir recours aux engrais et pratiquer certains pincements à des époques déterminées ; mais le résultat n'en est pas moins curieux à signaler.

L'Ecole d'Horticulture de Genève (Suisse). — L'année scolaire de cette école va commencer sous peu. Les cours théoriques, enseignés à cette école par quatorze professeurs, ont trait à toutes les branches de l'Horticulture.

La pratique, enseignée par cinq chefs de pratique, occupe une grande partie de la journée.

Le régime est l'internat et la durée des études est de trois ans, au bout desquels les élèves méritants se voient décerner un diplôme.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Ed. Vaucher, directeur de l'École, à Châtelaine, près Genève.

Index seminum in hortis Musei parisiensis anno 1895 collectorum. — Nous venons de recevoir cet index des graines récoltées au Muséum, en 1895.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Directeur du Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, Paris.

Une Société régionale de Chrysanthémistes dans le Nord — Et de trois ! Une Société régionale ayant pour objet spécial l'étude des Chrysanthèmes, vient de se fonder à Lille. Nous parlerons plus longuement de cette Société, ainsi que de ses succès antérieurs, dans un prochain numéro.

Cas de dimorphisme chez les Chrysanthèmes. — **Chrysanthème M. Eugène Tisserand.** — M. Loehot, jardinier en chef du Jardin botanique de la ville de Dijon, nous écrivait, ces temps derniers, qu'ayant acheté, à une maison de Paris, quelques Chrysanthèmes de la variété *M. Eugène Tisserand*, à fleurs vert d'œuf, il en avait obtenu des fleurs rouges, au lieu de la couleur annoncée. Nous nous sommes adressé, pour avoir un éclaircissement à ce sujet, à l'obtenteur, M. Patzer, et voici sa réponse :

« Si votre abonné a reçu la plante directement d'ici, il ne peut y avoir eu erreur dans l'envoi.

« Mais plusieurs des plantes que j'avais conservées pour moi m'ont joué le même tour et sont retournées au type, c'est-à-dire à *Vicland-Moret*.

« Le fait se présente fréquemment dans les cas de dimorphisme chez les Chrysanthèmes. »

L'appréciation de nos fruits à l'étranger. — Dans le n° 51 du *Garten-Magazin*, M. Max-Kolb s'exprime ainsi au sujet de fruits que lui avaient expédiés MM. Croux, d'Aulnay, et Vitry, de Montrenil :

« On ne peut, en vérité, voir de plus beaux fruits, plus parfaits que ceux dont il s'agit.

« A l'exposition internationale de St-Petersbourg, l'an dernier, les plus hautes distinctions furent du reste accordées aux susdites poires. . . .

« A la dernière exposition de Meran, sur laquelle j'ai du reste donné mon avis, les poires étaient bien représentées, mais elles ne pouvaient être comparées aux poires françaises.

« D'un autre côté, on doit reconnaître et répéter que les pommes du Tyrol méridional, en particulier celles de Lana et de Méran, sont plus belles que celles de Paris et de ses environs.

« Quelques jardiniers de Paris obtiennent de plus gros exemplaires en ce qui concerne les pêches, c'est un fait connu. L'expédition des pêches est véritablement colossale ; elle dure de juin jusqu'à fin octobre. Ils ont des variétés précoces, de moyenne saison et tardives. Parmi ces dernières est la pêche *Salway*, une des plus précieuses à recommander car les fruits sont gros, savoureux et de belle couleur. . .

« Nous ne doutons pas que la culture des fruits de table de toutes sortes ne doive devenir vraiment lucrative et, dans ce sens, il y a encore beaucoup à faire. »

M. Max Kolb, en l'aimable compagnie de qui j'ai eu le plaisir de parcourir, avec MM. Loiseau et Vitry, une partie du Tyrol allemand, au mois d'octobre dernier,

semble faire erreur en comparant les pommes de Lana et de Meran aux pommes françaises. Ces catégories de fruits sont tellement différentes qu'il est difficile d'établir un parallèle entre elles. Les pommes du Tyrol sont *très jolies*, grâce à leurs fins coloris; certaines sont bonnes, et, comme variétés de plein vent, nous n'avons guère en France leur équivalent. Mais ces pommes ne peuvent, en aucune façon, être comparées à nos bonnes variétés françaises sous le rapport de la finesse et du volume.

H. M.

Greffe de Tomates et de Pommes de terre. — Voici ce que dit, à ce sujet, notre confrère, *Garden and Forest* :

« Des expériences sur le greffage de la Tomate sur la Pomme de terre, et, inversement, de la Pomme de terre sur la Tomate, ont souvent été tentées dans cette contrée (États-Unis). Naturellement, dans ce dernier cas, les racines de Tomates ne produisent pas de tubercules, mais, en revanche, les tiges de Tomates peuvent porter des fleurs et des semences de Pommes de terre.

« Dans un rapport sur les Pommes de terre, déposé dernièrement à la Société royale d'Horticulture, M. A. Sutton parle d'une Pomme de terre greffée sur une Tomate. La plante, après avoir porté une inflorescence et plusieurs baies, produit des tubercules à l'aisselle des feuilles, semblant ainsi prouver que c'était son devoir particulier de produire des tubercules. Une reproduction de cette plante montra une demi-douzaine de tubercules bien développés poussant le long de la tige. »

Société américaine d'amateurs de Dahlias. — A Philadelphie, vient d'être créée, sous le titre *The American Dahlia Society*, une société qui a pour but d'encourager la culture des Dahlias. M. A. Blane, qui en est l'organisateur, prie les horticulteurs, s'occupant spécialement de ces plantes, de bien vouloir lui envoyer leur adhésion.

Catalogue des graines de plantes herbacées, arbres et arbustes rustiques des jardins royaux de Kew. — Nous venons de recevoir le catalogue des graines de plantes herbacées, arbres et arbustes rustiques des jardins royaux de Kew.

Ces graines sont tenues gratuitement, à titre d'échanges, à la disposition de tous les jardins botaniques étrangers et colonaux et des correspondants réguliers de Kew.

Aucune demande, sauf celles émanant des colonies lointaines, ne doit parvenir à Kew après la fin de mars.

Grande Exposition d'horticulture à Ledeberg (Belgique) — La deuxième grande Exposition générale, organisée par le Cercle Van Houtte, Ledeberg-Gand, aura lieu du 12 au 19 avril 1896. La première Exposition a réussi brillamment, on s'en souvient; elle est annoncée sous les auspices les plus encourageants. La grande place publique de Ledeberg sera entièrement occupée par un local construit sur les plans d'un architecte de renom; l'intérieur sera disposé d'une façon très artistique. Les collections et les belles plantes ne feront point défaut, tant s'en faut.

Le programme, comprenant 397 concours et une section d'art et d'industrie horticoles, ne compte pas moins

de *quarante-quatre objets d'art* et des centaines de médailles. Il sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au Secrétaire, M. Ernest Delaruye, chaussée de Bruxelles, à Ledeberg-Gand.

Nous appelons sur ces florales la sérieuse attention des horticulteurs français.

Les Concours agricoles régionaux en 1896. — Les dates d'ouverture des concours agricoles régionaux de 1896, que nous annonçons dans notre numéro du 5 novembre 1895, sont fixées ainsi qu'il suit :

Du 18 au 26 avril, Montpellier.

Du 23 au 31 mai, Moulins.

Du 6 au 14 juin, Chartres.

Du 20 au 28 juin, Soissons.

BIBLIOGRAPHIE

Les Palmiers de serre froide, par R. de NOTER.

Ouvrage de 150 pages, illustré de 52 figures dans le texte. Prix : 2 francs. — Chez O. Doin, éditeur, et à la *Librairie horticole du Jardin*.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première s'occupe de la culture proprement dite, et la seconde de la nomenclature et de la description des espèces cultivées ou à introduire.

La première partie comprend dix chapitres sur : les climats méditerranéens, les terres et les terreaux, les châssis, serres, abris et couches, le semis et l'élevage des Palmiers rustiques, la culture des Palmiers sous châssis jusqu'à l'âge d'un an, la culture jusqu'à l'âge de quatre ans, la mise en place des jeunes sujets et la transplantation des grands exemplaires, l'emploi dans la décoration des parcs et jardins, des considérations sur les Palmiers rustiques dans le Midi et dans le Nord, enfin la culture des Palmiers de serre froide dans le Nord.

C'est un ouvrage nécessaire à tous ceux qui aiment et cultivent les Palmiers.

NECROLOGIE

M. Léon Delaville. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Léon Delaville, le graminier si populaire du quai de la Mégisserie.

M. Delaville, qui n'était âgé que de 49 ans, s'était, par son affabilité, acquis l'estime et la sympathie de tous ses collègues et de tous ceux qui l'ont connu. Nous adressons à son père, le distingué et toujours vaillant professeur d'horticulture de Beauvais, nos plus sincères condoléances.

Le marquis de Dampierre. — Le 10 février dernier est mort presque subitement, le marquis de Dampierre, agriculteur-propriétaire, président de la Société des agriculteurs de France, bien connu par ses remarquables travaux sur des sujets agricoles.

C'est une grande perte que vient de faire l'agriculture, perte qui laisse un vide très sensible car le marquis de Dampierre tenait une large place parmi ceux qui s'occupaient de toutes les questions agricoles.

FLEURS D'HIVER

Montons sur les cimes et sur un don-le-plume,
L'humide et froid brouillard obscurcit tous nos pas ;
Le sombre et dur hiver de sa mortelle haleine
Aide-t-il nos bois tremblent sous sa fronde.

H. C.

Sous le sombre brouillard qui nous étouffe et nous maltraite, par ces frimas qui nous rendent tristes et moroses, nous qui nous sentons faits pour être heureux,

nécessité, nous rêvons, au coin de lâtre, au retour du printemps.

Les fleurs ont disparu de nos parterres, nos prés jaunissent sont mornes et tristes. Seules, çà et là, dans quelque haie ou sur le bord d'un bois, brillent les bords des Eglantiers ou des Azarolles sauvages, et, dans les vieux vergers, l'antique Gui serré se balance au gré de l'aquilon.

Mais, tandis que nous peinons sous un ciel mélancolique, la haut, sur l'Alpe seraine, brille un soleil lumineux et constant. Je viens de le savourer dans toute sa puissance sur les Alpes du canton de Vaud et, ragaillardisé par cette influence salutaire, j'éprouve comme un besoin de communiquer aux lecteurs du *Jardin* quelques effluves de ces parfums fortifiants.

L'Arde, au bois et au branchage aromatiques, abrite les Lichens mystérieux qui retombent de ses branches comme autant de vieilles barbes des vieux génies qui les protègent.

Sur le Mélèze, à la rouge corce et à l'abondante résine pleine d'essence, on voit courir, comme autant de sylphes bienfaisants, le petit Lichen jaune verdâtre, qui lui donne son cachet hivernal si particulier. Ce sont les fleurs d'hiver de l'Alpe et, vraiment, elles ont leur valeur : elles parlent, à qui sait les comprendre, un langage délicieux.

Dans ce calme de la nature endormie, ce langage de la plantule qui lutte et triomphe en plein hiver ne nous dit-il pas que la Providence veille même sur les petits et les humbles.

Il me souvient d'une course d'hiver que je fis, il y a deux ans, sur les flancs du mont Salvatore, près de Lugano, dans notre Suisse italienne.

Et il me souvient surtout du bonheur que j'éprouvai à la vue de ces pentes boisées, dont le sol était recouvert de la plus belle de nos fleurs d'hiver, j'ai nommé l'Hellébore.

Permettez-moi de vous en parler ici et de vous envoyer l'expression de ces sentiments :

LA ROSE DE NOËL.

Sur les flancs escarpés du riant Salvatore
Et sous l'épre frimas
De janvier, j'ai trouvé la neigeuse Hellébore
S'étalant sous mes pas.
Sa coupe blanc rosé s'échappait du feuillage
Bronzé par les autans ;
Et, dans sa fleur si pâle, on lisait comme un gage
Des beaux jours du printemps.
Oh ! Rose de Noël qui fleuris sous la glace
Des sombres jours d'hiver,
Dis-moi comment tu fais pour demeurer vivace
Sur ta tige de fer ?
Dis-moi d'où t'est venu la douce quiétude
Que je lis sur ton front ?



Fig. 18. — *Helleborus niger*

nos esprits inquiets se tournent vers le Sud où, sous un soleil éternel, rayonnent les brillantes fleurs.

Les plus fortunés fuient vers ces rivages heureux pour demander le bonheur que verse à flots le soleil d'or, tandis que nous autres, que retient le devoir ou la

Dessins de l'élégante et ravissante
 Quercus, exécutés avec tant de

Je voudrais, en attendant qu'on se borne
 l'effort de la nature.

Elle est si belle, si gracieuse, si douce, si
 si douce, si douce, si douce.

Où, dans le jardin, on doit se
 Avez-vous vu, Nana?

Avez-vous vu, Nana, et puis, dans
 Brava, tant tant tant.

H. C.

Dans nos jardins, l'Hellebore a souvent la place d'honneur. On a vu à l'cueillir sous la neige, dans les jours sombres de l'hiver. Elle porte alors, la pauvre-vieille, les stigmates de cette lutte contre les frimas.

Son enveloppe florale, au lieu d'être d'un blanc pur, rose à l'extérieur, comme doit se présenter la Rose de Noël, quand elle est convenable et bien élevée, c'est-à-dire quand elle a passé par les mains d'un habile jardinier, est rougeâtre, presque cuivrée. J'allais dire qu'elle a la face congestionnée.

Pourtant, je l'aime ainsi, sortant victorieuse, bien que meurtrie, de cette lutte ou tant d'autres fleurs succombent. Et je la cueille avec fierté, parce que je lui voue un culte spécial, le culte que l'on doit aux vainqueurs.

Son feuillage coriace et sombre, qui l'abrite et la protège, a lui-même une beauté spéciale et une valeur ornementale qui n'est point à dédaigner. Lui aussi sort de la lutte, bronze par les autans et lui aussi a résisté.

Et quand, sur ma table de travail, je considère ces êtres qui ont lutté et fleuri malgré tout, je me sens encouragé à continuer la lutte et je crois plus volontiers au soleil et à sa puissance, qui fera refleurir mon jardin désolé.

Cet hiver, l'Hellebore de mon jardin s'est comportée en bonne fille qu'elle est, puisqu'elle a fleuri le 15 novembre de la, et qu'à l'heure qu'il est, je puis encore cueillir de ses fleurs.

Mais voici bientôt le printemps, car la petite Hellebore jaune (*Helianthus lucialis*) entr'ouvre sa corolle mignonne auprès de mon mur et l'Hellebore verte et celle de Calédoie fleurissent à l'envi.

Et après elles viendront les premières Anémones et les Violettes, et les beaux jours!

H. CORREYON.

OUVRAGES REÇUS

BULLETIN DE L'LABORATOIRE REGIONAL D'ENTOMOLOGIE AGRICOLE, par Paul Noël; quatrième trimestre 1895.

FEUILLETTES FRANÇAISES, par Ch. Baltet, Mémoire lu à la Société royale d'horticulture de Londres, Brochure de 69 pages.

LE CHEFFAGE DES EGYPTEUS, par Felix Sahut, Brochure de 34 pages.

LES CULTURES DE FEUILLES EN BULGARIE, par Felix Sahut, compte rendu d'une visite faite par les Membres du Congrès international d'horticulture de Paris, le 27 mai 1895, Brochure de 14 pages.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Observations sur l'emploi du paillis en horticulture.

Le paillis est d'un emploi si courant en horticulture, qu'il nous a paru utile de chercher à en préciser le rôle et les circonstances dans lesquelles il est favorable à la production végétale.

Son influence est multiple; elle intéresse à la fois la température du sol, son humidité et son état physique.

Le paillis interceptant les rayons solaires, le sol qui en est pourvu ne reçoit plus de chaleur que par son intermédiaire, or, sa conductibilité est très faible puisqu'il est formé de matières organiques réduites en menus fragments et emprisonnant une grande quantité de petites masses d'air. Il a donc pour effet de retarder l'échauffement du sol, et avec d'autant plus d'intensité qu'il est plus épais; mais, d'autre part, il en ralentit aussi le refroidissement.

Ces faits, déjà vérifiés par divers expérimentateurs, et en particulier par M. Wodhny, se trouvent encore confirmés par des observations que nous avons faites au printemps dernier sur un terrain occupé par des salades (salades romaines), et dont voici un extrait:

TEMPERATURE DU SOL A 10 CENTIMETRES DE PROFONDEUR			
Dates	Heures	Sol recouvert d'une couche de paille de 10 centimètres d'épaisseur	
		Sol nu	Sol recouvert d'une couche de paille de 10 centimètres d'épaisseur
10 mai 1895.	6 h. mat.	15° 4	14° 5
	2 h. soir.	18° 4	17° 0
	6 h. soir.	20° 4	17° 3
11 mai 1895.	6 h. mat.	15° 1	14° 4

Le 10 mai 1895, le ciel était pur, sans nuage, la température de l'air était 18° 2, et le maximum du soir était de 19 ou 21, de 10.

On voit donc qu'une couche de paille de 1 cent., seulement d'épaisseur suffit déjà pour retarder notablement l'échauffement du sol et que, malgré un refroidissement plus rapide, le sol ne peut présenter encore à 6 heures du matin un excédent sensible de température sur le sol paillé.

Considérons maintenant l'effet du paillis sur l'humidité de la terre arable. La masse gazeuse qu'il emprisonne, se trouvant presque immobilisée, ne perd que très lentement la vapeur d'eau dont elle s'enrichit sans cesse au contact du sol. La vapeur qui se forme à la surface du sol nu, au contraire, non seulement se diffuse avec plus de facilité dans l'atmosphère ambiante, mais elle est encore emportée par les courants aériens, cause qui agit beaucoup plus rapidement que la diffusion.

Le paillis entretient donc une couche d'air très humide à la surface du sol et ralentit aussi, en même temps que par sa faible perméabilité pour la chaleur, la vaporisation de l'eau qu'il retient.

Le 12 juin 1895, nous avons trouvé, par exemple, à 20 cent. de profondeur, les taux d'humidité suivants dans un sol livré à la culture: sol non paillé, 19,2% a.

sol recouvert d'une couche de paille hachée de 1 cent. d'épaisseur, 21,8 %.

Enfin le paillis tend à maintenir l'ameublissement du sol, à lui conserver cette division en mottes, en particules plus ou moins grosses, que le praticien s'efforce tant d'obtenir et qu'il considère avec raison comme l'une des premières conditions du succès de ses cultures. Le paillis agit dans ce sens, en protégeant le sol contre le choc des gouttes de pluie, de l'eau d'arrosage, dont l'effet est de démolir peu à peu les agrégats de terre, de combler les méats qui les séparent et de diminuer ainsi dans une large mesure la perméabilité de la couche superficielle de la terre arable. Et ce résultat acquiert une importance toute particulière dans la culture maraîchère, où les arrosages doivent être fréquents et abondants.

Il résulte de cet exposé que l'emploi du paillis doit être désavantageux au printemps, puisque, à cette époque, la température du sol représente l'un des facteurs qui, dans les conditions naturelles, règle avant tout le développement du végétal. C'est ce que prouvent les résultats suivants, obtenus avec la *Romaine grise maraîchère*, dont la plantation a été effectuée le 13 avril 1895 :

POIDS DE LA RÉCOLTE A L'ARE :

Sol non paillé : 637 kilog. 40

Sol paillé : 536 kilog. 70.

Différence en faveur du sol non paillé : 100 kilog. 70.

Toutefois, la différence se trouve accentuée ici par l'intervention des limaces, qui, rencontrant dans le paillis un refuge, ont un peu attaqué, au début de l'expérience, les plantes de la parcelle qui en était pourvue.

Mais voici les résultats d'une autre expérience, faite avec la même plante et exempte de cette cause d'erreur :

POIDS DE LA RÉCOLTE A L'ARE :

Sol non paillé : 724 kilog. 20.

Sol paillé : 703 kilog. 70.

Différence en faveur du sol non paillé : 17 kilog. 50.

Le préjudice causé par le paillis, quoique sensible, est beaucoup moindre que dans l'expérience précédente. Outre l'accident signalé, cela doit tenir évidemment encore à ce que la plantation a été effectuée à une époque plus tardive, le 23 avril 1895.

D'ailleurs, par sa durée même (du 23 avril au 12 juin), cet essai ne peut nous renseigner que sur la nature de l'effet recherché, mais ne saurait nous en donner une mesure exacte, car, vers la fin, l'approvisionnement du sol en eau commençant à s'épuiser, l'influence du paillis sur l'évaporation entre en ligne de compte à son avantage.

En définitive, le cultivateur ne doit pas avoir recours trop tôt à cet abri au printemps, et l'emploi doit en être d'autant plus différé que la situation est moins favorisée sous le rapport de l'échauffement et que l'optimum de température de la plante cultivée est plus élevé.

Lorsque la température du sol est devenue plus favorable et que l'activité de l'évaporation tend à accorder à son état d'humidité un rôle prépondérant, le paillis a pour effet d'augmenter notablement la récolte, comme on le

verra plus loin, en économisant la réserve d'eau du sol au profit de la végétation.

Mais à mesure que l'humidité du sol diminue, l'émission de l'eau par l'épiderme y est, de plus en plus lente et il arrive un moment où, la perte par évaporation de la couche superficielle n'étant plus convertie, celle-ci se dessèche complètement. C'est ce qu'il agit alors à la façon du paillis; par l'air qui en remplit les méats, il s'étend lit avec elle, en effet, au-dessus de la couche humide la plus voisine de la surface, — qui est, les fers, le siège de l'évaporation, — une masse gazeuse gênée dans ses mouvements et ne participant pas directement aux courants atmosphériques. Sa présence a donc pour résultat de réduire l'évaporation de l'eau du sol et dans une proportion d'autant plus grande que, par la sécheresse, son épaisseur devient plus grande. C'est alors essentiellement par les organes aériens des plantes que s'effectue le départ de l'humidité du sol. On comprend que, dans cette circonstance, le rôle du paillis doit se trouver considérablement amoindri, comme le montrent d'ailleurs les résultats suivants, obtenus avec la *Romaine blonde maraîchère* :

Date de la plantation : 19 juin 1895. — *Date de la récolte* : 30 juillet 1895.

POIDS DE LA RÉCOLTE A L'ARE :

Sol non paillé : 319 kilog. 56.

Sol paillé : 320 kilog. 10

Différence en faveur du sol paillé : 0 kilog. 54.

Mais si, par l'arrosage, on restitue de temps à autre aux couches supérieures du sol l'eau qu'elles ont perdue, les bons effets du paillis se font nettement sentir. C'est ce qui résulte de l'expérience suivante, faite avec la *Romaine blonde maraîchère* et dans les mêmes conditions que la précédente, avec cette différence, toutefois, que les parcelles ont été arrosées :

Date de la plantation : 19 juin 1895. — *Date de la récolte* : 30 juillet 1895.

POIDS DE LA RÉCOLTE A L'ARE :

Sol non paillé : 581 kilog. 97.

Sol paillé : 622 kilog. 71.

Différence en faveur du sol paillé : 40 kilog. 74.

Ainsi donc, le paillis ne fournit une augmentation notable de récolte, pendant l'été, que si l'on arrose ou si la sécheresse n'est pas persistante, et l'avantage qui résulte alors de son emploi doit être attribué, non seulement à l'affaiblissement de l'évaporation, mais encore au maintien de l'ameublissement du sol.

Les deux dernières expériences étant comparables, qu'il nous soit permis, en terminant, d'appeler l'attention sur le surcroît énorme de production causé par l'arrosage. Si nous le rapportons à l'hectare, il s'élève, en effet, à 3,261 kilog. pour le sol recouvert de paillis !

C'est assez dire qu'on ne saurait attribuer trop d'importance à l'humidité du sol, dont l'influence sur les récoltes est prépondérante dans un si grand nombre de cas, surtout dans la culture maraîchère.

A. PETIT,

Chef du Laboratoire de recherches horticoles.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

Tomate Champion écarlate (fig. 19). — Cette nouveauté, d'aussi bonne tenue, d'aussi grande fertilité que la variété américaine Champion, porte aussi précocement que cette dernière des fruits d'un coloris beaucoup plus vif, plus agréable, rouge écarlate et non vineux. Les fruits de cette variété, de bonne grosseur, arrondis et bien lisses, s'emballent et se transportent sans trop souffrir. C'est donc une bonne acquisition pour la culture faite en vue de l'exportation.

Radis à forcer rouge vif, sans feuilles (fig. 20). Les mots « sans feuilles » ne sont pas pris ici, cela va de soi, au pied de la lettre, il s'agit simplement d'une variété



Fig. 19. — *Tomate Champion écarlate*

dont les organes foliacés sont très réduits, et qui semble, par conséquent, recommandable pour la culture sous châssis.

Ce Radis est très précoce et bien coloré. Malgré ses qualités, ce sera sans doute plutôt une curiosité qu'un légume courant, car les graines qu'il produit sont peu nombreuses.

Pensée à grande fleur panachée et striée (fig. 21). — Bien entendu, il ne s'agit pas là d'une race tout à fait fixée, car, s'il y a des plantes qui jouent facilement entre elles, les Pensées sont bien de ce nombre.

Les fleurs sont grandes, de coloris variés d'une curieuse façon, marbrées, panachées et striées.

Le semis reproduit, paraît-il, la variété dans une certaine proportion : c'est en somme un gain nouveau dont l'avenir est entre les mains des amateurs de Pensées,

Cyclamen de Perse à grande fleur et à feuillage ornemental (fig. 22). — Les Cyclamens, qui étaient déjà les bienvenus à cause des coloris, puis de la gran-

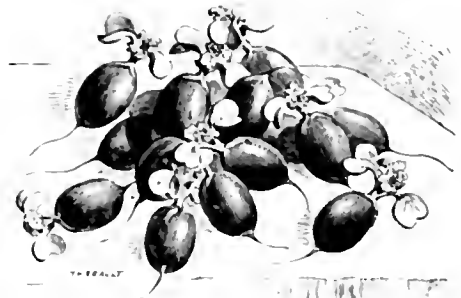


Fig. 20. — *Radis à forcer rouge vif sans feuille*

deur de leurs fleurs, vont-ils en même temps devenir des plantes à feuillage ornemental ?

La figure 22 donne une idée du joli effet que produit la nouvelle variété : le *Cyclamen de Perse à grande fleur et à feuillage ornemental*.

Serait-ce une nouvelle race résultant d'un croisement



Fig. 21. — *Pensée à grande fleur panachée et striée*

entre le *Cyclamen europæum*, dont les feuilles portent des macules blanches et le *Cyclamen persicum* ! Cette supposition a déjà été émise par plusieurs personnes. En attendant que l'on soit fixé sur ce point, on ne peut que se rejouer du résultat obtenu de quelque façon qu'il l'ait été.

J. FOSSEY.

BRUGNONS ET NECTARINES

En France, on donne le nom de *Brugnon* à toutes sortes de pêches à épiderme lisse, c'est-à-dire ne portant pas le moindre duvet.

Les Anglais les divisent en deux sections :

1^o Les *Brugnons*, dont la chair adhère au noyau.

2^o Les *Nectarines*, dont la chair s'isole complètement du noyau.

On comprend que cette dernière section soit la plus recherchée dans la consommation courante.

Nectarines et Brugnon méritent de fixer davantage l'attention du cultivateur et du consommateur.

L'arbre est généralement robuste et généreux. Le fruit, au coloris violet, pourpre, grenat, rose, citron ou orangé, plaît à la vue. Mieux que la pêche, il sup

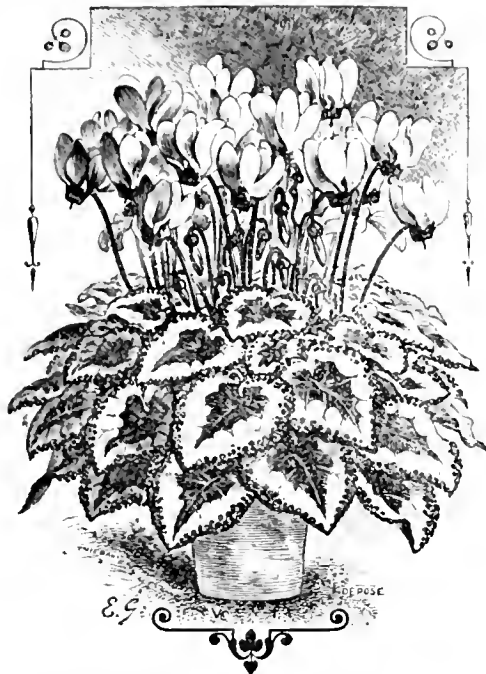


Fig. 22. — *Cyclamen de Perse à grande fleur et à feuillage ornemental*

porte la fatigue de la récolte, les manipulations qui s'en suivent, l'emballage et le transport.

Conservé plusieurs jours, pendant quelques semaines même à la fruiterie, le principe aqueux diminue au profit du bon goût sucré et parfumé qui s'accroît à mesure que l'épiderme perd de son éclat.

Beaucoup de gens s'imaginent que le Brugnon est le résultat d'un croisement de la Pêche avec la Prune ou l'Abricot..... Erreur !

C'est tout simplement un écart du genre Pêcher.

Plus d'une fois, ce dernier arbre a produit en même temps des fruits duveteux et des fruits lisses, et, souvent, des noyaux de pêche ont également fourni des sujets à brugnon ou à nectarines par leur simple semis.

L'arbre se comporte bien et fructifie en plein vent ou en espalier.

À l'air libre, ce sera un bon intermédiaire entre les hautes tiges du verger, ou destiné à séparer les pyramides du jardin fruitier.

En espalier, il se soumet aux formes étendues ou restreintes et accepte toutes les opérations de taille d'hiver ou d'été, de palissage des rameaux, d'éclaircissage des fruits, d'effeuillage gradué, etc.

La période de maturité des brugnon, qui coïncide, d'habitude, avec celle des pêches, semble retardée par l'arrivée des pêches américaines de première saison (*de Anselm, Alexander, etc.*), devançant de deux ou trois semaines nos pêches natives primitives. Mais les nouvelles venues, par le semis de leurs noyaux, ont, elles-mêmes, rétabli l'équilibre, en donnant naissance à des nectarines de première saison.

Telles sont les nectarines : *Précoce de Crocels*, de première grosseur, de première qualité, à chair juteuse, vineuse, parfumée; l'épiderme amplement colorée de violet purpurin sur un fond beurre frais.

Depuis, un noyau de cette variété a donné naissance à la nectarine *Lucien Ballet*, mûrissant dès la seconde quinzaine de juillet, chair fine, richement sucrée.

Mûrit encore, au commencement d'août, la nectarine *Early Rivers*, gain anglais ayant quelque rapport avec la *Précoce de Crocels*, elle est hautement appréciée par la Société royale d'horticulture de Londres.

Les amateurs de délicieuses primeurs sont donc satisfaits avec ces trois nectarines.

Une autre variété anglaise, *Lord Napier*, gros et bon fruit violet marbré, est recherchée pour la culture forcée en pleine terre ou en pot.

Même observation pour la *Balgovan*.

La Belgique choye la nectarine *de Félignies* et la Hollande, la *Native de Zolhem*, à fruit moins gros, l'une et l'autre colorées de carmin foncé, mûrissant en août. Leur arbre, robuste à l'air libre, préfère cependant une situation abritée.

Ici se place une série de nectarines à chair teintée de jaune blond ou de jaune abricoté : *Adancee, Bronzée de Huut, Boston, Oldenbourg, Orange Rivers, Ananas, Muffrum, Humboldt*, à épiderme pourpre ou violacé, puis les nectarines *Pilmaston orange, de Padoue jaune, Blanche*, à peau blanche, ambrée ou safranée; la pulpe, de nuance analogue est d'une saveur plus mielleuse que sous les épidermes fortement colorés. Les deux dernières se font remarquer par leurs rameaux jaune citron, à la façon de l'osier jaune.

La *Petite violette*, si féconde, nuagée de pourpre sur fond crème, et la *Grosse violette*, qui la suit de quinze jours pour nos provisions de septembre, sont les plus répandues parce que, depuis longtemps, les pépiniéristes les multiplient et les propagent largement.

Dulameil les a décrites, au siècle dernier, comme il a décrit et figuré le *Brugnon ce, ise* (une nectarine), charmante miniature sur l'arbre ou sur la table. On devrait la posséder aussi bien qu'une *Prune de Mirabelle*, une *Pomme d'Api*, une *Poire de Rousselet* aux saveurs exquis.

Au pays d'Albion encore, où sont appréciés le brillant coloris et la chair succulente de la pêche lisse, nous devons les excellents *Elvage* et *Nerrington*.

De Liège arrivent la nectarine dite *Incomparable* — pourquoi ce nom prétentieux ? — et la belle *Galopin*, d'un aspect superbe; l'arbre qui la produit manque d'action, il convient d'en greffer les bourgeons sur un plant hardi en sève, notre ancien *Brugnon violet masqué* ou le *Staurick*, si joli en fleurs et trop prodigue de ses fruits fendillés.

La nectarine *Victoria*, d'arrière-saison, issue, dit-on, de la *Grosse Violette*, laisse de semblables regrets en présence de ses tiges délicates, chargées de jolies boules carminées et délicieuses. Le remède consiste à surgreffer ses bourgeons sur des gourmands ou au sommet d'une charpente de végétation luxuriante.

CHARLES BALTET.

Pépiniériste à Troyes.

LA MODIFICATION

DE LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE

Relative au Phylloxéra

(Suite) (1)

Les lettres que nous continuons à recevoir de nos aimables correspondants sur ce sujet d'actualité sont toujours aussi suggestives, bien que souvent très contradictoires. En tous les cas, elles ont le précieux avantage d'éclairer le débat d'un jour nouveau et elles contribueront ainsi à hâter la solution du problème.

Nous sommes heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, sans qu'il nous soit permis de préciser davantage, que la campagne actuelle portera ses fruits, par suite de l'application prochaine de règlements nouveaux entièrement favorables au commerce horticole.

De M. Ad. Van den Heede, vice-président de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France :

MON CHER DIRECTEUR,

* Au sujet de votre question touchant la fameuse Convention phylloxérique, permettez-moi de vous dire franchement ce que je pense.

* Cette convention ayant créé des entraves à la circulation des produits horticoles, on doit chercher à la faire disparaître ou du moins à en atténuer les effets. Aussi devons-nous nous rallier à la proposition de M. Louis Leroy.

* Le phylloxéra a été combattu par d'autres armes que celles décrétées par la Convention de Berne : il est évident que, sans les travaux sérieux de nos vignerons et les plantations de Vignes américaines, il n'y aurait plus de vignobles en France.

* L'insecte se propageait sans s'inquiéter des Certificats d'origine et ce ne sont pas nos plantes de serres qui pouvaient transporter des œufs ou des larves du maudit phylloxéra.

* Que de fois avons-nous tous pesté contre ces paperasseries qui nous prennent un temps considérable : cinq ou dix pièces sont nécessaires pour expédier à l'étranger !

* Un autre ennui, c'est le retard apporté à nos arrivages lorsque le Certificat d'origine s'est égaré. Cela m'est encore arrivé dernièrement pour un envoi de rhizomes de Muguet d'Allemagne : le certificat s'étant perdu, les employés de nos douanes, ces très aimables bureaucraties, ne voulurent pas laisser sortir les caisses. Certains de ces savants employés, chargés d'imposer les végétaux à l'entrée en France, prenaient les yeux de Muguet pour des Azalées !

* Il a fallu montrer les dents pour que cet envoi ne traîne pas encore huit jours de plus en gare.

* Empêcher la libre circulation des Vignes, c'est peut-être bon, mais nos plantes cultivées dans nos jardins du Nord peuvent-elles amener quelque part le phylloxéra ?

* Cette question de barrières de pays fermés à l'ex-

portation, la prohibition, devrait être plus étudiée, plus étendue !

* Il y a ce mille cent dix francs de trois francs aux cent kilos de plantes, le serrez qu'on devrait chercher à abolir, quel bien a-t-il apporté à l'horticulture ? Sommes-nous moins tributaires des contrées avoisinantes ? Ne devons-nous pas toujours acheter ce qui nous manque ? Et quel est celui qui supporte ce droit de 30 francs par mille kilogrammes, de 300 francs par wagon de 10,000 klogr. ? N'est-ce pas l'horticulteur qui ne peut faire payer ce droit par les amateurs ?

* Le prix des plantes tendant à s'abaisser de plus en plus, l'horticulteur, à qui une essence manque momentanément, est forcé de subir lui-même ce droit inutile et, certainement, de faible rapport pour l'État.

* Les pépiniéristes, par crainte de représailles, ont su l'éviter, ils ont bien fait.

* Voyons, raisonnons un peu : pouvons-nous nous contenter dans notre pays et renoncer plus ou moins complètement à faire des échanges avec les pays voisins ?

* Les barrières de toutes sortes sont des entraves : il faut les abolir.

* AD. VAN DEN HEEDE. *

∴

De M. Crousse, horticulteur à Nancy :

• CHER MONSIEUR MARTINET,

* La question d'une modification à apporter à la Convention internationale de Berne relative au phylloxéra est de nouveau à l'ordre du jour et vous avez déjà reçu bien des communications et bien des réponses à votre appel.

* Voulez-vous me permettre de donner mon avis ?

* Selon moi, il ne s'agit pas de renverser, ni de modifier les termes de la Convention, les horticulteurs de tous les pays signataires s'en accommodent assez bien et les bureaux des douanes, par habitude sans doute, ne peuvent plus s'en passer. Ce que je ne comprends pas, c'est l'obstination de certaines puissances à ne pas vouloir adhérer à la dite Convention : la Russie, par exemple, notre alliée politique, qui maintient des barrières presque infranchissables aux produits de l'horticulture française.

* Le véritable but à poursuivre avant tout autre serait d'obtenir des puissances non signataires leur adhésion à la Convention de Berne : ce jour-là un grand pas sera fait vers la solution définitive.

* Veuillez agréer, etc.

* CROUSSE. *

∴

De M. Félix Salut, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, vice-président de la Société nationale de viticulture et d'ampélographie :

• CHER MONSIEUR MARTINET,

* J'ai toujours eu la conviction que la Convention de Berne était *absolument inutile*.

* De fait, elle n'a rien empêché et, par contre, elle a mis des entraves considérables aux relations internationales.

(1) Voir *Le Jardin*, n.° 1176, pages 18 et 32.

« J'ai soutenu cette thèse, il y a de cela quelques années, en causant avec M. Miraglia, directeur général de l'Agriculture au Ministère, à Rome, et M. Miraglia était absolument de mon avis.

« S'il n'a pas demandé plus tôt la suppression de la Convention, c'est, me disait-il, qu'il fallait qu'il compte avec l'opinion publique dont le jugement sous ce rapport avait été faussé.

« Depuis près de 28 ans que je m'occupe de la question phylloxérique, que j'ai prise à ses delats, puisque c'est moi qui ai découvert le phylloxéra, le 15 janvier 1882, dans le vignoble de Lagoy, près Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), je n'ai jamais pu constater la présence de l'insecte sur les racines d'aucun végétal autre que la Vigne. Il fallait donc proscrire, même sous les peines les plus sévères, le transfert des plants de Vigne, mais il était absolument inutile d'étendre la proscription aux autres végétaux.

« Il a fallu que les premiers négociateurs de la Convention de Berne fussent absolument étrangers à la question pour avoir rédigé cette convention dans ce sens. C'était une aberration d'esprit qui ne peut s'expliquer que par l'ignorance des membres de la Commission internationale qui étaient appelés à se prononcer sur une question qu'ils ne connaissaient pas.

« Et voyez les conséquences, elles ont été désavantageuses pour l'horticulture de tous les pays ; aussi ne puis-je m'expliquer qu'on ne veuille pas réformer cette convention, ou plutôt la supprimer complètement parce qu'elle n'a aucune raison d'être.

« Menez une campagne énergique dans ce sens, vous rendrez service à l'horticulture de tous les pays.

« Votre bien dévoué,

« FÉLIX SAHUT ».

∴

De M. L. Paillet, pépiniériste, vallée de Chatenay (Seine) :

« MON CHER MARTINET,

« Je viens ajouter mon mot, un peu tardivement peut être, à l'enquête que vous avez faite.

« J'ai bien lu votre article dans le *Jardin* et voici ce que je puis vous répondre à ce sujet :

« Nous expédions à peu près dans tous les pays du monde et cela très facilement avec le certificat d'origine que nous joignons à nos expéditions et dont vous connaissez certainement le libellé.

« Nous considérons donc que, pour une expédition à l'étranger, il nous est simplement demandé une feuille en plus de nos feuilles de chemin de fer et feuilles de douane.

« Nos certificats d'origine étant imprimés d'avance et signés de même par notre maire, il faut peu de temps pour les remplir ! Que dirait-on alors des feuilles de douane dont il faut faire quelquefois deux, trois, quatre exemplaires, des factures qu'il faut faire pour l'Amérique en trois ou quatre exemplaires et, de plus, des feuilles spéciales données par le consulat et qu'il faut coller au dos de chacune des factures !

« Encore ne peut-on déposer ces factures que de telle heure à telle autre et leur retrait fait, dans les mêmes

conditions, ne peut-il être effectué que par le signataire en personne, etc.

« Je vois que je sors de la question, mais je ne puis m'empêcher de vous citer ces faits pour vous faire savoir qu'il y a bien des choses à réviser avant la Convention de Berne et l'abolition du certificat d'origine : entre autres, les tarifs de chemin de fer qui taxent (pour ne citer qu'un exemple) nos envois de plantes en mortes au même prix que nos arbrustes sans terre, de sorte qu'un Epicéa de 3 francs, coûte plus cher souvent de transport que d'acquisition.

« Pour revenir au Certificat d'origine, nous expédions, dans toute la France, sans cette formalité ; il est vrai qu'il n'en est pas de même pour toutes les contrées.

« Le Certificat n'est plus exigé maintenant pour l'Angleterre et l'Amérique.

« En ce qui concerne nos expéditions pour la Russie, nous expédions relativement, très facilement, mais *seulement par la voie de terre*.

« A mon avis, je crois qu'il y aurait un grand avantage à ce que la Russie adhère à la Convention de Berne. Personnellement, il me serait alors bien indifférent de faire deux et trois Certificats d'origine, si nous pouvions introduire nos plantes par les ports de mer, fermes aujourd'hui à tout produit de l'horticulture ; car, ce jour-là, nous aurions un véritable avantage et pourrions soutenir la concurrence si acharnée que nous font, dans ce pays, nos voisins les Allemands.

« Certes, comme tout le monde, je reconnais la grande inutilité du Certificat d'origine, puisqu'il a été prouvé, depuis longtemps déjà, que le phylloxéra ne vivait que sur la Vigne, etc., etc.

« Au reste, d'après la Convention de Berne, il est seulement interdit de faire l'importation de la Vigne. Toutes les autres plantes entrent donc munies d'un certificat.

« Je crois que l'on empêchera, encore pendant longtemps, la Vigne de voyager librement dans certaines contrées et, en admettant que la formalité du certificat soit supprimée, chose qui ne peut arriver, tant qu'il existera une réserve pour les expéditions de plants de Vignes, il faudra donc toujours produire une attestation quelconque, comme quoi l'envoi qui est remis au chemin de fer ne contient pas de Vignes !

« L. PAILLET. »

∴

De M. Delaire, secrétaire général de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret (1) :

« MON CHER RÉDACTEUR EN CHEF,

« La Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret s'est associée au vœu émis par M. An. Leroy, vœu par lequel il fallait commencer les démarches et l'appuyer en demandant :

« 1^o *La révision de la Convention de Berne pour la libre circulation de tous les végétaux autres que la Vigne.*

« 2^o *Que le Ministère de l'Agriculture, qui a à sa tête M. Viger, un ami de l'horticulture, s'entende avec ses collègues du Ministère du Commerce et des Travaux*

(1) Le doyen des secrétaires des Sociétés d'horticulture de France. — N. D. L. R.

publiques (service des tarifs du Chemin de fer pour la suppression en France du Certificat d'origine qui devient complètement nul pour l'un et ne cause que les ennuis au commerce horticole.

« Toutes les bonnes volontés sont acquises à cette grande cause, nous le savons, mais cela n'est pas suffisant, il faut qu'un homme énergique prenne l'affaire en mains et fasse comme a fait la Société d'horticulture d'Orléans pour la suppression de la majoration sur tous les transports de végétaux, suppression qu'elle a obtenue auprès de quatre grandes Compagnies de chemins de fer, en traitant *cordialement* avec les chefs de services commerciaux et avec les directeurs.

« Donc, au lieu de remplir des quantités de vœux ou de rapports, de Sociétés ou de particuliers qui ne seront pas lus en haut lieu et vont fatalement s'échouer dans des cartons d'où ils ne sortiront jamais, que l'on désigne deux ou trois horticulteurs (pris parmi les intéressés) qui feront des démarches auprès des pouvoirs publics, en exposant la situation *cordialement*, ce qui se comprend mieux et peut amener un résultat.

« Pour nous, c'est le seul moyen d'arriver à une solution, ce qui ne doit pas empêcher les Sociétés de venir grossir le nombre des réclamations.

« Bien à vous,

(A suivre)

« DELAIRE. »

LA FABRICATION DES ÉTIQUETTES

A L'ÉCOLE NATIONALE D'HORTICULTURE

Partout, aujourd'hui, dans les collections botaniques, les *Achoetum* et les jardins fruitiers, les étiquettes métalliques ont remplacé les étiquettes en bois. Une plus longue durée, un aspect propre, élégant même, justifient pleinement cette faveur.

Mais les divers genres d'impressions adoptés pour les lettres laissent encore à désirer; soit qu'elles fussent gravées — leur prix de revient étant alors très élevé, — soit qu'elles fussent peintes ou simplement écrites à l'encre — dans ce cas, les lettres s'abîment et s'effaçaient par la suite à l'air et à l'humidité.

Depuis quelque temps déjà, des recherches étaient faites à l'École nationale d'horticulture dans le but de trouver un nouveau modèle inaltérable, d'une fabrication expéditive et économique, ne nécessitant ni un outillage compliqué, ni une habileté professionnelle.

Ce but nous semble aujourd'hui atteint: l'École d'horticulture fabrique elle-même ses étiquettes fondues, aux lettres en relief bien apparentes, et cela dans des conditions très satisfaisantes de qualité, de bon marché et de rapidité.

Le matériel se compose simplement de boîtes en bois servant au moulage et au collage d'un certain nombre de plaques en cuivre dites composteurs pour la composition des mots, de trois jeux de lettres de différentes grandeurs, enfin d'un creuset en terre ou d'une marmite pour la fusion de l'alliage.

Les boîtes, de forme rectangulaire, se composent de deux parties: une première partie, munie d'un fond, ayant les mesures suivantes prises à l'intérieur: 0 m. 32

de long sur 0 m. 17 de large, 0 m. 05 de profondeur. Sur cette première partie s'adapte exactement un dessus composé uniquement des quatre côtes. C'est en quelque sorte la coupe du haut de la boîte faite par un plan parallèle à la base. Ce dessus est maintenu immobile sur la boîte par quatre taquets fixes, cloués sur les côtés de celle-ci.

C'est dans cette boîte et dans cette sorte de couvercle non fermé qu'on placera le sable destiné au moulage.

Les composteurs sont des plaques en cuivre, de dimensions variables suivant la grandeur que l'on veut donner aux étiquettes. Ceux de l'École ont 0 m. 11 de long sur 0 m. 07 de large et 0 m. 004 d'épaisseur; ils sont à pans coupés et les bords en sont relevés de manière à former un encadrement de 0 m. 002 de large sur 0 m. 0015 de haut. Le dessous du composteur est, en son milieu, percé, mais non traversé d'un petit trou taraudé dans lequel s'engagera la tige destinée à retirer le composteur du moule.

Les grandes lettres ont une hauteur de 0 m. 013, les moyennes de 0 m. 009, les petites de 0 m. 005; la forme de ces lettres est dite en dépouille, c'est-à-dire à pans inclinés, donnant la plus grande largeur au dos de la lettre, ce qui permet de la retirer du moule sans qu'elle abîme ou confonde la marque qu'elle vient d'imprimer au sable.

La composition des mots sur le composteur est très simple: le composteur, placé sur une plaque de fer chaud, est recouvert à l'emplacement des lettres d'une légère couche de cire fondue sur laquelle on aligne les lettres de façon à composer les mots; il ne reste plus qu'à laisser refroidir le composteur.

Grâce à la cire, les lettres adhèrent suffisamment et, plus tard, il suffira de chauffer la plaque pour détacher les lettres et recomposer à volonté une infinie variété de mots.

Le choix du sable importe beaucoup pour la réussite et la finesse du moulage; il faut un sable fin, s'agrégeant bien par le tassement. Le sable de Fontenay-aux-Roses réalise ces conditions; sa composition élémentaire est la suivante:

Silice	92
Alumine	5,50
Oxyde de fer	2,50
Chaux	traces.

Ce sable est d'abord humecté de façon à ce que, pressé dans la main, il forme corps; on en remplit la première boîte, et au pilon on le tasse fortement jusqu'à l'affaissement des bords. A la place on s'appliquera le composteur, on retire environ 1 centimètre de sable humide que l'on remplace par une couche du même sable très finement tamisé (il doit traverser un tamis de 0^m 125), dans lequel le moulage des lettres se formera parfaitement sans être déformé par la rencontre de grosses particules sableuses. Ce sable est lui-même pilonné.

C'est alors que l'on place le composteur la face contre le sable, en l'enfonçant de manière que le dos soit au niveau du sable environnant; on prend soin d'enlever ce qui pourrait se trouver sur le composteur et déformer l'empreinte que celui-ci doit laisser. Une bonne précaution à prendre est de saupoudrer du même sable

tamisé, mais crut, la surface du sable humide de la boîte, afin d'en éviter l'adhérence avec celui que l'on superposera par la suite. Le composteur doit toujours rester net.

Le moment est venu de pratiquer les trous de coulée : à 3 centimètres environ de chaque côté du composteur, on creuse un petit trou évasé de 2 centimètres de diamètre où l'on place verticalement deux tiges rondes qui limiteront tout à l'heure les trous de coulée. Ceci fait, on juxtapose le dessus de la boîte, et on l'emplit, d'abord d'une fine épaisseur de sable tamisé, puis de sable ordinaire bien pilonné et tassé jusqu'au niveau des bords supérieurs. Les tiges de coulée sont alors retirées, en même temps que le dessus de la boîte, qui forme maintenant un couvercle plein creusé de deux trous de coulée.

Il ne reste plus qu'à pratiquer de chaque côté des deux trous de coulée de la boîte une petite canalisation dans le sens du composteur : par l'une, l'alliage gagnera l'empreinte, par l'autre, l'air chassé trouvera accès vers le dehors.

On retire alors le composteur en engageant la tige tarandée dans le trou pratiqué à cet effet; on frappe à petits coups sur la tige de manière à desceller en quelque sorte le composteur. Il faut agir délicatement de façon à ne pas déformer l'empreinte des lettres.

Ceci fait, on replace doucement le dessus de la boîte en prenant soin qu'il ne tombe pas de sable dans la dépression formée par le composteur; il est bon de placer sur ce couvercle deux ou trois morceaux de fer pour en éviter le soulèvement par la pression de la coulée. C'est alors que l'on verse l'alliage. Trois ou quatre minutes après, on peut enlever le couvercle : l'étiquette est faite; sur la surface brillante se détachent les lettres en relief mat. D'un coup de scie on dégage l'étiquette de l'alliage adhérent; d'un coup de lime on en lustre les bords et les arêtes des lettres.

La composition de l'alliage fut l'objet de plusieurs essais; d'abord on mélangeait le zinc, le plomb et l'étain par parties égales; mais le métal formé manquait de dureté; on obtient aujourd'hui une composition plus solide par le mélange des mêmes éléments dans les proportions suivantes :

Zinc.	76
Étain	12
Plomb.	12

La fusion s'effectue dans des creusets en terre que l'on place dans des fourneaux en briques, chauffés soit à la houille, soit au coke. Il y a lieu de protéger le bain contre l'oxydation : il suffit de couvrir le creuset d'un couvercle. Lorsque l'alliage est fondu, il est bon à employer.

Mais point n'est besoin de disposer de creusets et de fourneaux spéciaux, dans une simple marmite placée sur un feu de forge, l'alliage fond très bien sans perdre aucune de ses qualités.

Les étiquettes s'oxyderaient rapidement à l'air et à la pluie si on ne prenait soin de les vernir; ce vernis leur donne en outre un certain cachet d'élégance, c'est en quelque sorte la fin de leur toilette. Le choix du vernis est laissé au goût de chacun, vernis bleu, vernis vert, etc. L'important est que les lettres tranchent bien sur le fond

de la plaque, de façon que les mots se détachent nettement et soient lisibles à distance.

Nous avons donné plus haut les dimensions des composteurs, qui sont naturellement aussi celles des étiquettes, soit 0 m. 11 de long, 0 m. 07 de large sur 0 m. 04 d'épaisseur. Chaque étiquette pèse 170 grammes environ.

Le prix de revient est de 0 fr. 10 par étiquette, se décomposant ainsi : 0 fr. 10 pour l'alliage, 0 fr. 30 pour la main-d'œuvre. Un ouvrier peut couramment faire vingt-cinq étiquettes par jour.

Nous voici loin des prix des professionnels, qui ne cèdent pas leurs produits à moins de un à deux francs la pièce. Cette éloquence des chiffres gagnera sûrement la cause des nouvelles étiquettes auprès des horticulteurs.

J. LEXIANT.

Eleve à l'École nationale d'Horticulture de Versailles.

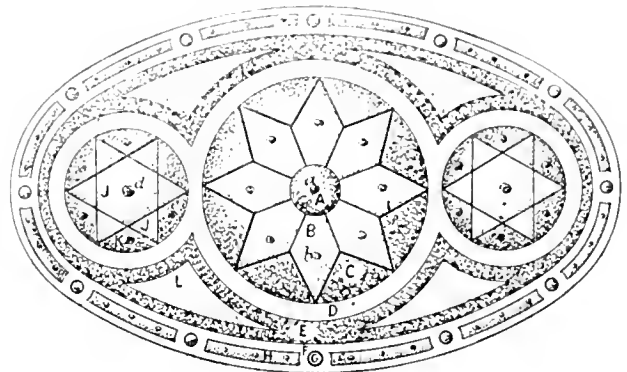


Fig. 22. — Corbeille elliptique en mosaïculture

CORBELLE ELLIPTIQUE EN MOSAÏCULTURE

Voici une combinaison florale pour la composition de la corbeille dont nous donnons le dessin ci-dessus :

- Fig. 43. a. *Chamærops excelsa*,
 b. *Yucca aloifolia*,
 c. *Echeveria metallica*,
 d. *Caena zebrina*,
 e. *Erythrina crista galli*,
 A. *Alternanthera amabilis*,
 B. *Sedum glaucum*,
 C. *Alternanthera sessilis amœna*,
 D. *Echeveria glauca*,
 E. *Alternanthera sessilis*,
 F. *A. paronychioides nana aurea*,
 G. *A. Amabilis*,
 H. *Leptinella dioica*,
 I. *Pyrothrum Parthenium aureum*,
 J. *Mentha gibraltaria*,
 K. *Oralis corniculata atropurpurea*,
 S. *Sedum sarmentosum variegatum*.

INTERIM.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 23 janvier 1896

COMITÉ D'HORTICULTURE

M. G. Recher présente une fort jolie petite plante qui fleurit pas trop tôt, le *Benjaminia sanguinea*. C'est un des plus beaux représentants de ce groupe de Dicotylés arborescents qui fleurit assez tôt, au moins en ce *Benjaminia*. Elle n'aime ni le froid ni probablement pas les secheresses de quelques autres espèces qui n'ont pu jusqu'à présent pas avoir encore été introduites en France, du moins n'ont probablement pas fleuri jusqu'à ce jour en Europe. Le *Benjaminia americana*, de Chiquetour, par exemple.

M. Yvon est toujours un fervent du Chrysanthème. Il a été, dans le rayon de l'horticulture parisienne, un adepte du début et sa belle œuvre ne semble pas vouloir s'être éteinte de sitôt. Il présentait un certain nombre de variétés : *John Taylor*, *Madame Cabat*, *Madame Masse*, *Primerose*, etc., en parfait état florifère. C'est de la floraison retardée par excellence qui paraît se peut attendre le mois de février. D'ailleurs, en sachant s'y prendre, les jardins pourraient être fournis de Chrysanthèmes pendant près de six mois de l'année.

Il ne suffira plus au parfait jardinier de savoir avancer, il faudra qu'il retarde.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Apports nombreux et beaux! M. Gappé, du Vesinet, nous donne de très supérieurs. L'un se trouve *Dendrobium nodale*, *Cypripedium Arthurinum*, *Calypso Kochii*, *Castique* var., *Leucome superbum* et *hirsuto-villosum*. Cette dernière plante provient de semis pratiqués à l'établissement, qui ont fleuri pour la première fois en 1895 et ont donné un produit voisin du *Cypripedium acuminatum* de Veitch.

De beaux *Cypripedes* sont présentés par M. Truffaut, qui avait apporté un *Cypripedium Exul* et un *C. Schrobleria splendens* méritant bien son nom; par M. Gardin, de Bois-Colombes, qui soumettait à l'appréciation des orchidophiles parisiens un *Cypripedium Harrisiano-Spicerianum* obtenu chez lui.

Le lot de M. L. Duval comprend un *Cypripedium Harrisianum* var. *superbum* de tous points authentique, ce qui ne sera montré pas souvent, un *Cypripedium Charlesworthii* var. *roseum*, seule forme dans laquelle le labelle présente une teinte rose assez accentuée, un beau *Miltonia Veitchii* bien maigre de violet, un *Brassacola glauca*, qui n'est pas d'une grande rareté, mais ne fleurit que rarement, et un *Dendrobium glaucum*, trop négligé, que son abondante floraison et l'agréable parfum de ses fleurs devraient faire rechercher davantage.

L'apport de M. Labreck, de Passy, présente, outre un *Cypripedium Lathamianum*, deux plantes qui ont été justement remarquées : *Warszewiczella marginata* et *Anaclochilus Sanderranus*. Cette dernière Orchidée, récemment importée, appartient à un groupe charmant d'Orchidées à feuillage dont la culture est à peu près le monopole des amateurs français. Ce sont pourtant de véritables bijoux qui n'ont rien à envier, pour la suprême élégance décorative, aux *Sarcocolla*, aux *Bertholonia*, etc. Peut-être ces plantes sont-elles un peu capricieuses, se plaignant, se refusant à pousser, sans motif appréciable!

M. Belin s'inscrit au jugement des amateurs un *Cattleya Ludlowiana* et M. Vacherot, de Bossy-St-Leger, une superbe potée de *Dendrobium nodale* ne présentant pas moins de 72 fleurs.

Le *F. leucocaps* a déjà donné naissance à de nombreuses variétés : *Ballantonia*, *Dawsoni*, etc. C'est une des plus belles qu'avait envoyée M. le Dr Fourmier, le *F. leucocaps alba* var. *Stella*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Les *Geopgeas* de Baillou, N. d'ont toujours de l'avant sous l'impulsion de M. Anatole Gandonnier, et chaque jour voyons nous réaliser de nouveaux progrès. Bientôt elles nous en ont plus rien à envier aux *Geopgeas* les plus en renom, c'est-à-dire tout le monde pensant et disant, en admirant de superbes grappes de *Black Albion* coupées sur cep le 22 janvier dernier.

P. HABIOT

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU CYPRIPIEDIUM TRUFFAUTI

Nous recevons la lettre suivante, que, selon notre impartialité habituelle, nous nous faisons un devoir d'insérer :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je lis dans le numéro 245 du 5 février 1896, donnant le compte rendu de la séance de la Société nationale d'horticulture de France, la description d'un *Cypripedium* hybride, présenté par M. Truffaut. Hybride obtenu artificiellement des *Cypripedium villosum* et *C. Boissii*. Or, cet hybride a été obtenu par moi, en 1886. M. Godfroy-Lebeuf a été chargé, en 1890, de la vente d'un poëlle, autre étant en fleurs, actuellement chez moi à Planchev, près Périgueux.

Je vous prie d'être assez amable pour porter cette rectification à la connaissance de vos lecteurs. M. Truffaut est assez riche d'intentions pour me laisser aujourd'hui cette priorité, du reste, M. Godfroy-Lebeuf l'avait annoncée sur le catalogue d'une vente, sous le nom de *Cypripedium Planchey*.

En vous remerciant d'avance, je vous prie, Monsieur le directeur, d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. REYNAUD.

Signature illisible, lettre venant de Paris, date du 10 février. — Nous tenons à votre disposition le livre que vous nous demandez dans votre lettre du 10 courant, mais comme vous n'avez pas joint la bande du journal à votre lettre et que nous n'avons pas pu lire votre signature, nous attendons, pour vous faire l'envoi, que vous nous envoyez un mot de retour en y joignant cette fois la bande du journal.

Bureau de la Société régionale d'Horticulture de Montreuil-sous-Bois, pour les années 1896 et 1897 :

Président : M. Loison. Vice-présidents : MM. Bontoux et Bontard. Secrétaire général : M. Bedenne. Secrétaire adjoint : M. Cornu. Trésorier : M. Dupont. Pré-trésorier adjoint : M. Vassout. Archiviste : M. Loison.

Bureau de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, pour l'année 1896 :

Président : M. Charles Ballet. Vice-présidents : MM. De la Bonnière, Cognier, Hugnier. Secrétaire général : M. Desmaitre. Secrétares : MM. Robert, Sellier, Guyot. Trésorier : M. Arault-Petit. Trésorier adjoint : M. Harriot. Bibliothèque-archiviste : M. Mignard, Auguste. Conservateur du matériel : M. Massey.

LE JARDIN. — N° 217. — 3 MARS 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

L'Horticulture au Concours général de Paris.

L'horticulture brille d'un éclat particulier, cette année, aux Champs-Élysées. Le grand salon du milieu a été réservé par le distingué commissaire-général du Concours, M. L. Vassillière, inspecteur-général de l'Agriculture, pour recevoir les végétaux fleuris de nos horticulteurs.

Au centre de la vaste salle s'élève un rocher construit par l'habile rocailleux, M. Chassin, d'après les indications de notre directeur, M. Martinet. Ce rocher, dont la présence, à première vue, paraîtrait inexplicable, a été construit spécialement pour recevoir les collections d'Orchidées de M. G. Martin, l'amateur bien connu, et de M. Bert.

De chaque côté de la salle, des lots d'arbres et arbustes forcés de MM. Croux, Defresne, Moser, Paillet, nous donnent déjà l'illusion du printemps.

À côté de ces collections, on peut remarquer les Violettes de MM. Millet et Doré, les Hellébores de M. Dugourd, les plantes bulbueuses de M. Torcy-Vannier, les Mugnets de M. Fortin, les Cerisiers en pots de M. Testard, les fleurs coupées de MM. Tissot et Kaezka; en somme, beaucoup de belles choses que nous décrirons d'une façon plus détaillée dans notre prochain numéro.

Il convient d'ajouter, à cette rapide énumération, les expositions particulières organisées dans diverses salles, entre autres celle de la maison Vilmorin, toujours si admirée.

La mission Chaffanjon en Asie. — Nous avons reçu dernièrement d'excellentes nouvelles de notre ami et collaborateur, M. L. Gay, et de la mission dont il fait partie. Les voyageurs sont actuellement à Irkoutsk, où ils doivent passer tout l'hiver, avant de se diriger vers la côte du Pacifique, à travers la Mandchourie.

Nous extrayons le passage ci-dessous d'une des lettres de M. Gay :

« Les habitants d'Irkoutsk trouvent que l'hiver est très chaud cette année; le thermomètre n'a pas dépassé 38° au-dessous de zéro!! Dans la ville même il y a peu de neige; mais dans les environs il y en a beaucoup.

« N'oubliez pas que nous sommes dans le pays des exilés et que les incidents sont nombreux. Encore avant-hier soir, pendant que nous étions en soirée chez un ingénieur, trois individus ont pénétré dans notre maison avec de mauvaises intentions contre nos hommes; mais ils ne se doutaient pas que notre interprète comprenait le polonais. La police a été appelée aussitôt, mais, avant qu'elle n'arrive, la lutte s'était engagée terrible. Notre interprète a reçu un coup de couteau à la joue, et notre guide quatre coups de couteau sur le crâne. Nous avons tremblé un moment pour la vie de cet homme, qui nous est très attaché; c'est Rakmed, l'ancien compagnon de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans. Dans la lutte, il a brisé une carabine sur la tête d'un des assassins. On ne sait si celui-ci n'en mourra pas; il est à l'hôpital de la prison. Un autre, moins blessé, est également en prison, mais le troisième a réussi à nous échapper. Notre Rakmed est avec nous, il va de mieux en mieux. »

Comme on le voit, la situation des explorateurs n'est pas toujours enviable. Il est vrai que ces aventures et

même ces dangers constituent, pour certaines natures, une attraction irrésistible. C'est alors qu'on voit ces hommes résolus et admirables accomplir de véritables prodiges pour le plus grand profit de la science et de leur patrie.

Cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière à Lille. — Notre collaborateur et ami, M. L. Saint-Elier, a commencé ses cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière, le dimanche 2 février, au Palais-Rouveau, à Lille.

Ces Cours qui ont lieu tous les dimanches dureront jusqu'au dimanche 2 août, et comprendront un programme horticole des plus complets.

Deux nouveaux Chrysanthèmes à fleurs vertes. — Il s'agit de deux nouveautés qui sont fort intéressantes et curieuses, paraît-il, de la maison Mohu, de Lyon: le *Chrysanthème Émeraude*, à grandes fleurs doubles de 15 à 18 centimètres de diamètre, d'un vert émeraude teinté de blanc à la base, et le *Chrysanthème Vivand Morel* à fleur verte (c'est-à-dire pas le même que *Directeur Eugène Tisserand*, à fleur vert d'eau, issu de *Vivand Morel*), à grandes fleurs vert clair, teintées parfois de rose.

Les échelas dans les vignobles. — En réponse aux questions posées par un de vos abonnés, dans un précédent numéro du *Jardin* (1), je vous envoie mon opinion, et celle de plusieurs vigneronniers sur la durée des échelas pour Vignes.

1^{re} réponse. — Les échelas de Sapin peuvent durer deux et trois ans au maximum; en Chêne quatre années au plus.

2^e réponse. — Les échelas en Sapin sulfatés peuvent durer pendant 12 ans; en Chêne la durée est sensiblement la même; ce fait provient de ce que ce bois s'imprègne difficilement de sulfate de cuivre et le rejette plus facilement que le Sapin.

3^e réponse. — Les échelas sulfatés qui restent dans le sol, perdent environ 2 années de service, et les non sulfatés une moyenne de 1 ans.

Conclusion: Il faut toujours sulfater les échelas, quels qu'ils soient. A mon avis, le Sapin est préférable au Chêne; d'abord il coûte moins cher et il résiste à peu près aussi longtemps.

En Champagne, les vigneronniers aiguissent les leurs aux deux extrémités, et tous les ans ils changent de bouts.

Je dois vous dire que ces tuteurs sont rigoureusement écorcés; ceci a pour but d'éviter les vers.

Agréez, Monsieur, etc.

F. LEPROUST.

Association des anciens élèves de l'École Nationale d'Horticulture de Versailles. — L'Association vient de procéder au renouvellement de son bureau pour l'année 1896. Ce bureau se trouve donc constitué comme suit :

Président d'honneur : (décédé) M. A. Hardy.

Président honoraire : M. Nanot.

Président titulaire : M. A. Magnien.

Vice-président : M. Cayeux.

Secrétaire-trésorier perpétuel : M. Lafosse.

(1) *Le Jardin*, 1896, page 14.

Secrétaire-adjoint : M. Gépome.

Membres du Conseil : MM. Aubert, Bellair, Berat, Cayeux, Fossey, Gauthier, Gépome, Grosdeminge, Gravier, Guillemin, Le Clere, Lefèvre, A. Magnien, Nambot.

C'est à l'initiative de cette Association, jeune mais florissante, que sera due l'érection d'un monument, à l'École de Versailles, à la mémoire de A. Hardy, le fondateur de la célèbre École.

Le Comité du monument compte pouvoir inaugurer son œuvre dans le cours du printemps prochain.

Le Syndicat central des horticulteurs de France, dont le siège est situé, 28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés savantes), a procédé dans sa séance du 12 février dernier, à l'élection des membres sortants du Bureau et du Conseil.

À la suite de ces élections, le Bureau se trouve ainsi constitué pour 1896 :

Président : M. Eugène Delavier.

Vice-président : M. Gabriel Delrie.

Vice-présidents : MM. Gentilhomme et Housseaux.

Secrétaire général : M. Henri Theulier, fils.

Secrétaires-adjoints : MM. Brault et Volfrid.

Archiviste : M. Victor Delavier.

Membres du Conseil : MM. Bignon, Billiard, Borjes, Emile Bouillet, Charron, Charles Groux, Camille Jessin, Maxime Jobert, Tissot et Truffaut.

Les Sociétés de Rosieristes. — La section des *Rosieristes de la Société nationale d'horticulture de France* a, dans la séance du 13 février dernier, constitué son bureau ainsi qu'il suit :

Président : M. Léon Simon ;

Vice-Présidents : MM. Lévêque et Reipion-Cochet ;

Secrétaire : M. Pierre Cochet ;

Vice-Secrétaire : M. Rothberg ;

Délégué au Conseil : M. Deny.

Cette section organisera, à Paris, au moment de la grande exposition d'horticulture de mai, un congrès spécial pour les roses.

Un peu plus tard, vers le 10 juillet, elle fera, dans l'Hôtel de la Société Nationale d'horticulture, rue de Grenelle, une exposition de roses qui présentera, sans aucun doute, un très vif intérêt pour les nombreux amateurs de la reine des fleurs.

D'autre part, la *Société nationale des Rosieristes français*, dans son Assemblée générale du 17 février, a procédé à l'élection de son Comité provisoire, qui est ainsi composé :

Président : M. le comte de Bouchau E.

Vice-président : M. Pierre Guillot ;

Secrétaire : M. Octave Meyran ;

Trésorier : M. Bernaix fils ;

Membres : MM. A. Bernaix, Bonnaire, Bréchon, Charretton, Crohier, Dubreuil, Gamon, Griffon, Jacquier fils, Laperrière, Pernet-Duchet, Prehier.

Une Assemblée générale aura lieu prochainement.

S'adresser, pour les renseignements et la correspondance, au secrétaire, M. Octave Meyran, 53, Grande-Rue de la Croix-Rousse, à Lyon.

Les Sociétés de Chrysanthémistes. — Nous avons

annoncé, dans notre dernier numéro, la formation d'une société régionale de chrysanthémistes à Lille.

Le bureau du comité général provisoire de cette société est ainsi constitué :

Président : M. Jules Lefebvre ;

Vice-présidents : MM. Farez, Richard Lesay, Wulverryck, Delinnoy ;

Secrétaire-général : M. Anatole Corlonnier ;

Secrétaire-adjoint et correspondant à l'étranger : M. A. Corlonnier fils ;

Trésorier : M. Desire Houzet.

Cette société compte déjà un nombre respectable de membres.

On nous écrit aussi de Lyon que la première assemblée générale de la Société nationale des chrysanthémistes a eu lieu dernièrement. Les statuts de cette société ont été adoptés. Le vote par correspondance ayant été admis, les élections se feront ultérieurement.

Le nombre des membres de cette société est actuellement d'environ 150.

Pomme Titowka. (Gouvernement de Saint-Petersbourg). — Cette pomme russe, dont nous donnons ici comme une illustration très fidèle (fig. 24), présente les caractères suivants :

Grosse, poche aplatie aux deux pôles, régulière ; peau à fond jaune et fortement lavée et striée de rouge presque sur toute la surface, pédoncule court dans une cavité étroite et profonde, et il y en a dans une cavité régulière, peu profonde, charnue, jaunâtre. Qualité assez bonne.

Cette variété est une des plus répandues et des plus populaires en Russie.

Bibliographie. — L'abondance des matières ne nous permet pas de faire paraître, dans ce numéro, les comptes-rendus de divers ouvrages fort intéressants qui ont paru de récemment, entre autres : *Le Poirier*, par M. Opay, *Les Variétés des Chrysanthèmes à grandes fleurs*, par MM. Lecomte et Choulet ; *Les Pivoines*, par M. Miron, *Le Chrysanthème*, *Atlas des plantes de jardins et d'appartements*, par M. Bois, etc.

Ces notes passeront dans notre prochain numéro.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Concours-Exposition horticoles et agricoles d'Hyères. Var, du 10 au 16 mai. — La Société d'horticulture et d'agriculture d'Hyères (Var), organise, du 10 au 16 mars prochain, des concours-exposition horticoles et agricoles.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. Pagazan, secrétaire du concours-exposition, 11, rue du Midi, à Hyères (Var).

40^e Exposition Horticole à Nemours, du 23 au 26 Juin 1896. — La Société d'horticulture de Melun et Fontainebleau organise, à Nemours, pour les 23, 24 et 25 juin 1896, une exposition des produits de l'horticulture et des objets d'art ou d'industrie horticole.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Secrétaire général de la Société, 37, rue des Fleurs, à Fontainebleau.

II^e Exposition internationale d'horticulture de Bréscle, en mai 1896. — Le premier supplément du programme de cette exposition vient de paraître.

Le jury, composé de 120 amateurs et horticulteurs de tous pays, est divisé en 24 sections et les récompenses à distribuer sont nombreuses. Une commission permanente s'occupera spécialement de l'attribution des prix d'honneur et de la survenue générale des autres jurys.

Le second supplément au programme paraîtra en mars et donnera la liste des prix d'honneur et leur répartition pour chaque section.

LETTRES DE BELGIQUE

La vogue des Chrysanthèmes. — Jeunes plantes remarquables.

La vogue des Chrysanthèmes, qui, selon bien des personnes, ne devait avoir qu'une durée éphémère, tend au contraire à s'accroître. Nous suivons avec une attention sympathique tout ce qui se fait et se prépare sur ce terrain en France; nous applaudissons notamment à l'idée de créer, au sein de la *Société Nationale d'Horticulture de France*, un comité d'études des Chrysanthèmes et nous sommes convaincu que pareille institution rendra de sérieux services.

Ici, en Belgique, la culture des *Fleurs d'or* progresse

tandis que nos amateurs et nos horticulteurs nous montrent des spécimens remarquables par leur culture et portent des fleurs immenses sur des tiges bien vertes et couvertes de feuilles jusqu'au pied.

Quant à la France, nous ignorons sa force, mais tout nous fait supposer, d'après les nouvelles que les journaux nous ont fournies sur Paris et Lyon notamment, que la culture chez nos sympathiques voisins du Midi doit avoir atteint un haut degré de perfectionnement.

Les exemples parlent plus haut que les phrases, nous donnons ici les noms de quelques variétés exposées à Anvers, suivis du nombre et des dimensions des fleurs. Il s'agit de jeunes plantes : des boutures de cette année.

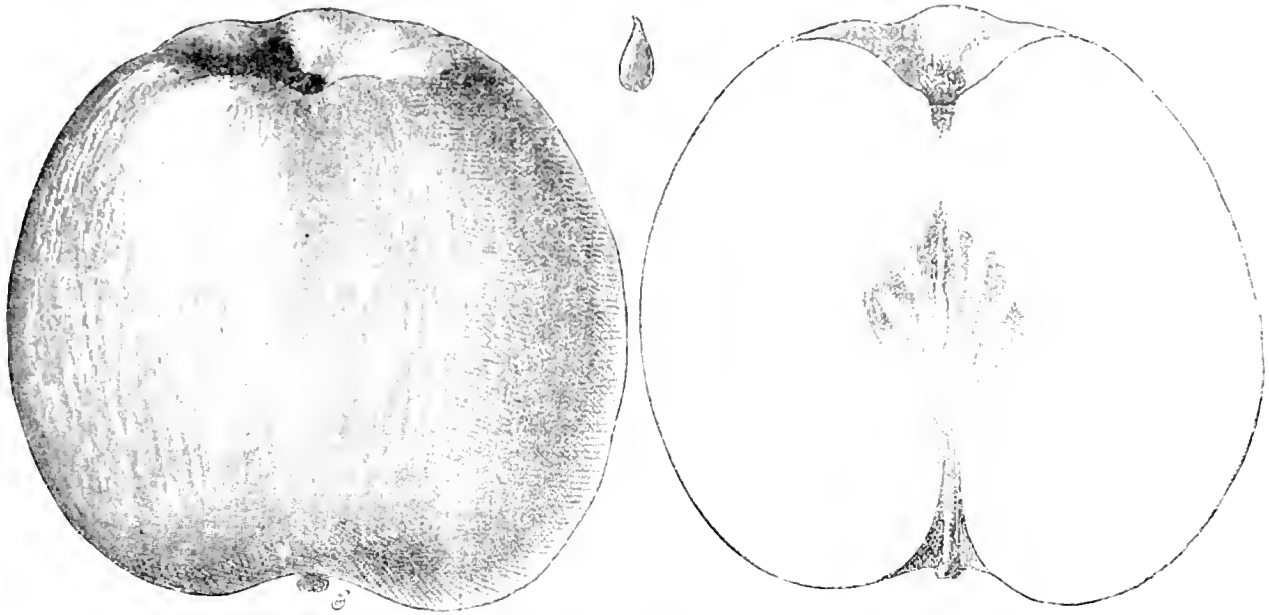


Fig. 24. — Pomme Titorka

sensiblement. Il est vrai que nous n'avons eu, en 1895, qu'une exposition importante de ce genre de plantes, organisée par la *Société Royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers*. Gand a dû forcément s'abstenir, son beau local du Casino étant occupé au mois de novembre par l'exposition triennale des beaux-arts. La *Société royale d'Agriculture et de Pêche* de cette ville a l'intention d'ouvrir, cette année, une Exposition internationale de Chrysanthèmes qui fera époque. Bruxelles, qui compte cependant de bons cultivateurs et amateurs, s'est encore une fois absenté en 1895. On y avait, dans le temps, cherché à provoquer un mouvement en faveur de la culture du Chrysanthème par la création d'une société spéciale : l'essai a avorté.

Pour en revenir à l'Exposition d'Anvers, constatons, avec le distingué chrysanthémophile, M. Ernest Fierens, de Gand, qu'elle a permis de constater que la Belgique, au point de vue de la fleur, n'a plus rien à envier à l'Angleterre, ni à l'Amérique et que nos amateurs ont peut-être aujourd'hui certaine supériorité : les Anglais n'exposent que des fleurs coupées, cultivées sur tige unique,

Charles Davis, jaune serin teinté bronzerosé, feuillage très distingué, avec 19 fleurs de 25 centimètres de diamètre : un autre exemplaire comptait 25 fleurs de même diamètre.

Mrs C. Harman Payne, mauve à revers argent, pétales larges, en exemplaire demi-nain avec 10 fleurs de 20 centimètres de diamètre.

Madame Carnot, blanc pur, pétales longs, échevelés et retombants, beau feuillage, 7 fleurs de 35 centimètres de diamètre.

George W. Childs, cramoisi velouté foncé, pétales réfléchis, épais, larges : 17 fleurs de 25 centimètres de diamètre.

M. Léon Dabat, (nouveauté Calvat, 1895), filas carminé vif, revers presque blanc; fleurs de 30 centimètres de diamètre.

M. S. Ginot (id.), amarante carminé, revers argent, feuillage épais; 5 fleurs de 32 centimètres de diamètre.

L'Etendard (id.), blanc pur; fleurs de 20 centimètres de diamètre.

W. clem., rose, petites fleurs, larges, mentes au centre, feuilles à 5-7 nervures. Feuilles de 12 centimètres de diamètre, Rayon et pédoncule, l'une de cette ou le autre, tous ont été chassés à juste titre.

W. clem. de l'Inde, nouvelle variété (1875), forme élonguée, fleurs de 25 centimètres de diamètre.

Rose d'Andalousie, voir figure *Étude de l'And.*, fleurs de 25 centimètres de diamètre.

M. D. de l'Inde, variété à fleur foncée, pétales larges : 7 fleurs de 25 centimètres.

M. D. de l'Inde, variété à fleur simple, revers jaune doré : 6 fleurs de 25 centimètres.

A côté de ces nous ajoutons d'autres exemplaires méprisables, tels que : *M. D. de la Bohême*, *M. D. de l'Inde*, *M. D. de l'Inde*, *L'Andalousie*, *Alps*, *Old House*, *M. D. de l'Inde*, *Andalousie*, *Bohême*, etc., etc., etc. ceux que nous avons indiqués surtout pour l'augmentation de la valeur des résultats obtenus.

(A suivre.) CHARLES DE BOSSCHER

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Sur l'effet des gelées printanières et le traitement des Vignes qu'elles ont endommagées, par M. H. MULLER-ENTROUX (1).

L'auteur remarqua, en 1893, que la sécheresse extraordinaire du printemps avait exercé une influence notable sur les effets de la gelée. Des recherches lui ont montré qu'une diminution insignifiante dans la teneur en eau des feuilles prévient déjà sensiblement les dommages causés par la gelée et qu'un abaissement de température plus important est alors nécessaire pour provoquer leur congélation. Dans une expérience, il trouva 74,5 0/0 d'eau dans la partie du limbe voisine du bord, tandis que le tissu compris entre les nervures en renfermait 71,5 0/0. Malgré une aussi faible différence, il constata pour beaucoup de feuilles que la partie centrale du limbe se gelait alors que le pourtour demeurait sain.

Les organes végétaux tués par le froid, non seulement perdent avec rapidité l'eau qu'ils renferment, mais ils en enlèvent encore de grandes quantités à la souche. Tandis que les feuilles gelées qui en sont éloignées se dessèchent rapidement, celles qui en sont voisines demeurent humides des jours entiers, grâce à l'eau qu'elles lui empruntent. Ce fait fut confirmé par des expériences dans lesquelles les feuilles furent, en partie tuées, non par le froid, mais par immersion dans l'eau chaude. Ainsi, avec deux pousses de Vigne pourvues de quatre feuilles chacune, la perte d'eau par évaporation, rapportée à 1 m. q. de surface foliaire, s'éleva, en deux jours et demi, à 18,1 gr., 6 pour le rameau sain, et à 178 gr., 8 pour le rameau dont les feuilles avaient été tuées. Les feuilles gelées évaporent donc de grandes quantités d'eau et, par suite, elles ne portent pas seulement préjudice aux organes non endommagés de la même pousse, mais elles peuvent aussi agir défavorablement sur la végétation ultérieure du cep de Vigne.

(1) *Botanische Central-Blatt*, 1894, VIII Heft.

C'est ce qui arrive en particulier lorsque le temps est clair et sec. Dans ce cas, les feuilles et les parties de la tige situées plus bas trépassent par par et les jeunes raisins subissent le même sort.

On peut donc sauver beaucoup de raisins en enlevant immédiatement les parties gelées.

L'auteur a construit en outre qu'une toile d'emballage mince, tendue au-dessus des cep, est une protection efficace contre les gelées du printemps.

Nous nous permettons de faire remarquer que ce moyen, connu depuis fort longtemps des horticulteurs, n'est efficace qu'en cas de gelée blanche, par l'obstacle qu'il oppose au rayonnement de la plante, mais demeure sans effet contre les gelées grises arrivées si fréquemment au printemps par les vents du nord (A. P.)

Sur la croissance de la courge, par M. F. DARWIN (1).

L'augmentation de poids et de volume est ou continue ou interrompue par des périodes de perte de poids et de diminution de diamètre. Un fruit à croissance rapide présente par minute une augmentation de poids de 0 gr. 1, et un accroissement de diamètre de 0 m. 001.

Les modifications dans la marche de la croissance dépendent principalement des conditions d'humidité de l'air. Si l'humidité relative de l'air augmente, la croissance devient plus rapide; elle se ralentit, au contraire, si l'air devient plus sec. Ces effets dépendent vraisemblablement, non de la transpiration du fruit, mais de celle des feuilles.

La courbe de la croissance présente un minimum l'après-midi, une ascension rapide vers le soir, et une chute dans le cours de la nuit. Pendant la nuit, la marche de la croissance est plus régulière que pendant le jour.

Sur l'emploi du verre coloré dans la construction des serres, (2).

On avait employé, il y a de longues années, dans la construction de la serre à Palmiers du Jardin royal de Kew, un verre coloré en vert par de l'oxyde de cuivre. Ce verre devait laisser passer les rayons lumineux et chimiques aussi bien que le verre ordinaire, mais éliminer ceux des rayons calorifiques qu'on accuse d'occasionner la « brûlure » des plantes.

Plus tard, on s'adressa à un verre de teinte verte plus foncée la plus grande partie de la lumière qu'il laisse passer est d'un vert tirant sur le jaune et la moitié environ des rayons lumineux utiles à la plante se trouve éliminée.

Le ciel et fut assombri de plus en plus par la fumée de Londres, on eut l'idée d'écarter le verre vert. Partout, à l'exception de la serre à Palmiers et des serres à Fougères, il fut remplacé par du verre ordinaire.

Trois ans plus tard, le verre ordinaire fut expérimenté dans une aile de la serre réservée aux Fougères tropicales et le succès obtenu a été tel, qu'en 1892, une partie de l'autre aile de cette même serre en fut également pourvue et que la serre tempérée, nouvellement construite pour les Fougères, a été établie avec du verre tout à fait incolore. A l'avenir, on n'emploiera plus que du verre non coloré.

A. PETIT.

(1) *Die Gartenbau Central-Blatt*, VIII Heft 1893.
(2) *Botanische Central-Blatt*, 1894.

LE DENDROBIUM WARDIANUM ET SA CULTURE

Parmi les Orchidées qui ont fait jusqu'à présent le sujet de nos articles, le *Dendrobium Wardianum* mérite bien une place. La manière bizarre avec laquelle il croît, sa culture facile, sa vigoureuse végétation, le désignent tout particulièrement à l'attention de l'observateur en même temps qu'à celle de tous ceux qui aiment ce qui est réellement beau et qui savent admirer la nature tout en cherchant à en sonder les lois.

En effet, quelle est l'étude qui peut être plus intéressante que celle des lois naturelles ? N'est-ce pas une source de découvertes de toutes sortes ? N'est-ce pas en cherchant les « parce que » des « pourquoi » que l'on reconnaît et que l'on a hâte les règles immuables qui président à ces incessantes transformations ?

Alphonse Karr, un des collaborateurs de la première heure du « Jardin », parlant à un de ses amis, disait : « Vous allez faire le tour du monde pour voir des choses merveilleuses qui frapperont votre imagination : moi, je vais rester ici, je ferai le tour de mon jardin et, comme vous, j'aurai vu des choses intéressantes et tout aussi merveilleuses que celles que vous allez voir » (1).

Mais, arrêtons là cette digression, et revenons à notre sujet.

Le *Dendrobium Wardianum* fut importé une première fois en 1856, de l'Assam, par le collecteur Simons, et une plante qui fleurit en 1858, fut décrite et figurée dans le *Botanical Magazine* comme étant une variété de *D. Falconeri*. — La seconde fois, en 1875, il fut introduit de Burmah par MM. Low et C^o, de Clapton (Angleterre).

Ce second arrivage, mis en culture, donna des plantes remarquables, tant par leurs longues tiges que par leur abondante floraison, tandis que le premier n'avait que des fleurs petites portées par des tiges courtes. — C'est probablement ce qui avait fait penser, que l'on avait affaire à une variété de *D. Falconeri*.

Il existe trois sous-variétés qui se différencient entre elles par le coloris et la grandeur de leurs fleurs.

1^o *D. Wardianum*, var. *assamicum*. — Les tiges sont courtes et grêles, les feuilles étroites et les fleurs petites dans toutes leurs parties, mais brillamment colorées.

2^o *D. Wardianum*, var. *candidum*. — Les fleurs sont blanches, excepté le disque du labelle qui est jaune orangé et sur la base duquel sont deux macules rouge foncé.

3^o *D. Wardianum*, var. *Lindenianum*. — Fleurs entièrement blanches, sauf le labelle portant une large macule jaune.

CULTURE. — Au reçu des importations, on devra procéder à un nettoyage consciencieux de ces dernières ; couper les pseudo-bulbes pourris ou en voie de décomposition et les racines mortes, tout en ayant bien soin de ne pas blesser les yeux latents qui se trouvent placés à la base des tiges et qui sont la future végétation.

Ceci fait, on trempera les plantes dans un récipient rempli d'eau à laquelle on aura ajouté 1/20 de nicotine

environ, et, après une demi-heure d'immersion, on les retirera et on les lavera avec une éponge douce.

Ce nettoyage terminé, les plantes seront disposées sur une mince couche de sphagnum que l'on aura étendue, au préalable, sur la tablette d'une serre chaude. De fréquents bassinages provoqueront la végétation, qui se manifestera par l'apparition des pousses à la base des pseudo-bulbes.

Il est reconnu que, si l'on veut obtenir une bonne végétation des *Dendrobium*, il faut les repotter dans des récipients plutôt petits que les racines aient vite envahi. C'est lorsque ces racines s'échappent de tous côtés hors des pots ou des paniers, que les plantes croissent avec le plus de vigueur, permettant ainsi des arrosages abondants sans avoir à craindre l'excès d'humidité.

Pour le *Dendrobium*, qui fait ici le sujet de cet article, nous conseillerons d'employer ces terrines percées de trous sur les côtés et fréquemment employées en Angleterre pour la culture des Orchidées, de les drainer jusqu'à 2/3 environ, de bien assujettir les plantes au moyen de tuteurs et de se servir, pour le repotage, d'un mélange composé de 1/3 de fibres de Polypode et 2/3 de sphagnum.

Le surfaçage ne devra être exclusivement composé que de sphagnum pur bien vivant, qui, entretenant une bonne humidité à la base des pseudo-bulbes, provoquera l'émission des nouvelles racines et favorisera la végétation.

Ce travail terminé, les plantes seront suspendues au faitage de la serre : cette position les mettra en belle lumière et les soumettra à une température plus élevée. On pourra aussi ne pas attacher les pousses, lesquelles retomberont gracieusement, car nous pensons que, les maintenir verticalement comme l'on a fait jusqu'ici, contrarie la circulation de la sève et entrave la végétation.

Pendant le cours de l'été, un arrosage, une fois par semaine, avec de l'eau dans laquelle on aura fait diluer de la bouse de vache, de façon à ce que l'eau soit simplement légèrement teintée, stimulera la végétation.

En septembre, lorsque les pousses seront terminées, on diminuera insensiblement les arrosages, pour arriver, lorsque les feuilles seront tombées et les pseudo-bulbes recouverts de leur enveloppe parenchymateuse, à les suspendre complètement jusqu'à l'apparition des boutons, en Janvier et en Février.

C'est à cette époque que l'on devra favoriser la bonne venue de ces derniers par de fréquents bassinages et en élevant quelque peu la température dans la serre, ou bien, si l'on ne possède qu'une petite quantité de plantes, en les plaçant dans la partie la plus chaude de la serre.

Lorsque les boutons seront bien indiqués, on pourra arroser alors abondamment et ne plus cesser maintenant, car, en même temps que les fleurs, les pousses apparaissent.

C'est aussi le moment de repotter les plantes qui en auraient absolument besoin, cela en observant les mêmes recommandations que nous avons indiquées, au commencement de cet article, au sujet du repotage des importations.

Il n'existe pas, je crois, parmi les *Dendrobium* connus

(1) A. Karr, *Voyage autour de mon jardin*.

et cultivées, une variété aussi remarquable et aussi jolie que l'est le *Dendrobium Wandaiana*. Ses longs pseudobulbes, qui, un fois leurs feuilles tombées, alors qu'ils n'ont plus l'aspect que de tiges sans vie, se couvrent de fleurs blanches ou roses, munies chacune de leurs deux grosses taches brunes sur le labelle, font de ces plantes une des choses les plus captivantes qu'il nous soit donné de rencontrer dans le monde végétal.

Que l'on voudrait être transporté quelques heures seulement dans les lieux où croissent naturellement ces végétaux! Quels renseignements on tirerait on au grand profit de la culture! quel inoubliable spectacle doivent former ces grappes de fleurs se balançant gracieusement au gré des vents, entourées de la végétation luxuriante de ces pays desquels l'Européen ne revient qu'ancien et vieilli, son organisme ne lui permettant pas de supporter la chaleur accablante de ces climats, et ou, plus malheureusement encore, il est souvent tué par les mêmes pestilentiels qui pullulent dans ces pays tropicaux!

L. GUILLOCHON.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

Pois nain Mangetout Debarbieux (fig. 25). — Cette nouveauté mérite d'être signalée en raison de ce qu'elle peut se passer de rames, avantage précieux.

Elle est tout aussi généreuse que ses congénères et produit des gousses charnues et bien remplies, un peu plus petites que celles du *Pois Corne de bœuf*.

En somme, son principal avantage régit dans sa bonne tenue qui permet de ne pas la ramer.

Begonia grandiflora erecta cristata (fig. 26). — Voici une bien curieuse en même temps que bien décorative nouveauté qui doit son origine aux habiles semeurs, MM. Vallerand Frères, et dont l'édition a été acquise par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

Semblable aux *Bégonias* simples à grandes fleurs, en ce qui concerne le port, la taille, la grandeur des fleurs, la variété des coloris, etc., ce *B. grandiflora erecta cristata* emprunte son cachet spécial d'originalité aux excroissances cristées, irrégulièrement frisées et déchiquetées que présentent les fleurs. Ce n'est pas une nouveauté banale.

Cinéraire hybride à grande fleur panachée striée (fig. 27). — Variation de coloris, cependant assez fixée pour que le semis la reproduise assez fidèlement. La nouveauté venue, la *Cinéraire hybride à grande fleur panachée striée* est bien ornementale. Elle apporte un peu de variété dans les tons ordinairement gris, ternes et bien souvent faux de ce genre de plantes.

Ces nouveautés, ainsi que celles qui ont été décrites dans notre précédent numéro et dont nous avons omis d'indiquer la provenance, sont mises au commerce cette année par la Maisie Vilmorin-Andrieux et Cie.

J. FOSSEY.

LOPEZIA MINIATA

Cette charmante Onagracee n'est pas du tout commune dans les collections du temps présent, sans doute à cause de ses fleurs si petites.

Ceux qui cultivent pour leur plaisir recherchent maintenant les fleurs brillantes, de grande taille, et ceux qui cultivent pour le profit suivent la voie: c'est nécessaire si l'on veut satisfaire à la demande.

Elles sont pourtant bien charmantes, bien délicates, ces fleurs minuscules, et c'est pitié de les voir ainsi abandonnées....



Fig. 25. — *Pois nain Mangetout Debarbieux*

Le *Lop zia miniata* est une plante de serre froide, donne bien en janvier quand on la transporte en serre tempérée, des centaines de fleurs en épis dressés, chaque fleur rappelant une mouche rose aux ailes étendues. C'est bien là un bijou pour les délicats, et, ma foi, l'ensemble n'est pas à dédaigner, même pour les plus difficiles.

Et quelle plante bonne enfant, quelle vigueur! Des boutures en abondance, qui racinent de suite au printemps sous chassis ou en serre; un repotage ou deux pendant l'été, avec une terre ordinaire, celle qui sert à toutes les plantes molles, et entre temps, quelques pincements pour faire ramifier et c'est tout.

On tient les plantes dehors pendant la belle saison, à la façon de celles de serre froide ou tempérée, à l'air, et à la lumière; au moment des gelées d'automne, on les rentre en serre froide.

Rien n'est plus facile que d'avoir ainsi sur, chaque rameau, un essaim de mouches roses en janvier, essaim qui se maintiendra en février et en mars. Par ces temps de brouillard, cela rappelle le soleil, le bourdonnement de la vie au jardin, les beaux jours vers lesquels nos aspirations, c'est une espérance, un emprunt au bonheur.

Ne dédaignez pas les petites fleurs.

G. SALLER fils,

Neully-sur-Seine.

Culture de l'Olivier en Tunisie

L'histoire de la domination romaine présente des traits bien caractéristiques de ce que fut dans l'antiquité, ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui l'Afrique française. Sur une étendue considérable, bien au delà des contrées où la France planta le drapeau de la colonisation et du protectorat, on a pu rétablir les faits historiques qui ont marqué le passage des intelligentes populations romaines, leurs travaux et surtout les efforts qu'elles ont tenté en vue d'accroître la production du sol.

La Tunisie — et particulièrement la partie de territoire qui constitue l'ancienne Byzacène — offre, pour ainsi dire à chaque pas, les traces d'une prospérité qui ne disparut qu'à la suite de la conquête arabe.

Le pays fut devasté, le deboisement en modifia considérablement les conditions agronomiques, au point qu'en bien des endroits on ne retrouve plus qu'une végétation rare et chétive.

Les cultures fruitières, l'Olivier surtout, couvraient autrefois tout le centre de la Tunisie.

Appelé à faire un voyage d'études dans le nord et le centre de la Régence, nous avons pu constater l'exactitude des faits relevés sous le contrôle de M. Bourde, le distingué ex-Directeur de l'Agriculture de la Régence.

Lorsqu'on parcourt toute la partie du territoire qui va d'El-Djem à l'Onel-Raum, sur une étendue de plus de 100 kilomètres, en passant par les districts des Metellit, des Nefat et des Mahedba, on retrouve les vestiges d'une im-



Fig. 25. — *Begonia grandiflora erecta cristata*

mense forêt d'Oliviers. Malgré les causes nombreuses de destruction qui se sont succédé depuis l'invasion des Maures, on constate encore des groupes d'Oliviers plus ou moins languissants, mutilés par la dent des chameaux, mais qui, par les années pluvieuses, donnent cependant une petite production. En 1890, on a évalué la récolte vendue à 170.388 fr. 60.

Ces Oliviers ne sont point des *Zeboudj*, comme disent les Arabes (Oliviers sauvages), ce sont des *Zedann*, c'est-à-dire des Oliviers de l'espèce cultivée. Il proviennent de plantations remontant à une époque fort reculée. D'ailleurs, l'eau ne manque point autant qu'on pourrait le croire.



Fig. 27. — *Cinéraire hybride à grande fleur striée variée*

elle est en réserve dans les couches inférieures du sol, et c'est précisément ce qui explique la prospérité que donnent à la Byzacène les cultures fruitières allant puiser, par leurs longues racines, l'humidité souterraine.

Dans la région de Sfax, où nous avons eu l'occasion de faire les observations les plus intéressantes, et où de nombreux jardins fruitiers donnent à ce pays son aspect bien connu, les essences fruitières viennent à souhai. A côté de l'Olivier, qui est ici plus vigoureux et plus productif qu'en aucune autre région du littoral méditerranéen, on remarque la Vigne, l'Amandier, le Grenadier, le Caroubier, le Pistachier, le Prunier, le Pêcher, l'Abricotier et même le Poirier et le Pommier. Ces cultures fruitières donnent des produits de qualité supérieure, sans exiger d'arrosages, et c'est grâce à cette particularité, c'est parce que les fruits sont de terre sèche, qu'ils se montrent supérieurs aux fruits obtenus en sols irrigués.

On évalue à 1.300.000 hectares l'étendue de territoire propre aux cultures fruitières dans le centre de la Tunisie. Abandonnée au paturage, cette étendue vaut 10 francs l'hectare, tandis que, plantée en Oliviers, elle vaut 800 fr. et plus à l'hectare.

En présence de toutes ces constatations, on n'est point surpris que l'occupation romaine ait marqué une époque florissante. L'Olivier fut cultivé sur de grandes étendues, car on retrouve dans les ruines qui s'offrent à la curiosité des

voyageurs, des traces de établissements olerales, des voies de pierre, servant à décharger les Olives, des canaux ou des bornes, étaient pressés, de mûres, etc. On a donc l'impression que nous sommes devant un jardin par Bazzano qui fut un jardin de vignes.

Telle est l'histoire de la culture de l'Olivier dans le centre de l'Europe. Il nous restait encore beaucoup de descriptions à présenter à nos lecteurs, mais cela nous a paru de notre devoir de nous obliger à presser, sans plus de détails, à la pratique même de la culture de l'Olivier, tel qu'on le pratique en France, pour le plus grand profit, dans la région de Saix. C'est là, en effet, que les conditions de terrain et les conditions climatiques sont les plus favorables à la plantation de l'Olivier.

HENRI BLIN

(A suivre.)

OUVRAGES REÇUS

LES CAVOYERIS AU CONGO, par C. CHALOT. — Brochure de 24 pages.

Cette petite brochure, écrite par notre collaborateur, M. C. Chalot, dont nos lecteurs ont pu apprécier la compétence au point de vue des cultures, a été enrichie par les articles que le *Jardin* a publiés. Elle contient d'intéressants et précieux renseignements et est fort bien documentée.

C'est un petit opuscule utile, que voudront lire tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos colonies au point de vue horticole.

CRÉATION D'UN VIGNOBLE EN SOLOGNE, par Henri Blin. — Brochure de 64 pages, récompensée d'une médaille d'or par le Comité central agricole de la Sologne. — Prix: 1 franc.

OS CHRYSANTHÈMES A SYLVICULTURA, par H. Cayeux, professeur en chef de l'École polytechnique de Lisbonne. — Brochure de 60 pages, traitant en langue portugaise tout ce qui a rapport au Chrysanthème et à sa culture. —

MALADIES DES PLANTES VÉGÉTALES ET DES ARBRES FRUITIERS ET FORÊTIERS CAUSÉES PAR DES PARASITES VÉGÉTAUX, par E. Prilleux, 1^{er} volume. — Ouvrage de 117 pages, illustré de 160 figures dans le texte. — Firmin-Didot et Co, éditeurs.

THE GARDEN ANNUAL FOR 1895. — Almanach et livre de presses publiés sous la direction de M. W. Robinson, directeur du *Garden* et du *Gardening Illustrated*. Volume de 391 pages, contenant, en outre d'un agenda et des travaux mensuels, les adresses des horticulteurs, marchands-grandiers, pépiniéristes et fleuristes de l'Angleterre, le nom des principaux jardins anglais et celui de leurs jardiniers, la liste alphabétique des principaux jardiniers avec leur adresse, les nouveautés horticoles de 1895, des renseignements sur les jardins des colonies anglaises, des renseignements postaux et mathématiques, etc. — Prix: 1 sh. (1 fr. 25).

ÉTUDES ÉCONOMIQUES, par M. D. Zolla. — Volume de 434 pages, traitant une foule de questions économiques et sociales très attachantes, telles que la question du blé, le commerce des produits agricoles en France et à l'étranger, les salaires et l'agriculture en France, etc. — O. Masson, éditeur.

CONFÉRENCE SUR L'ALGÈRE, par F. Duval. — Brochure in-octavo de 17 pages. Conférence faite à Lille par l'auteur en novembre 1894.

0 Le *Jardin* 1895, page 117. (1895-1896)

ÉBOUTTONNAGE DU CHRYSANTHÈME

Dans son numéro du 5 novembre 1892, page 243, le *Jardin* a publié un article de M. Frionx sur l'éboutonnage du Chrysanthème.

Si nous sommes absolument d'accord avec l'auteur de cet article sur l'importance de cette opération, qui est capitale, nous ne le sommes plus sur la façon de la pratiquer.

D'après M. Frionx, il peut se présenter quatre cas différents dans l'éboutonnage :

1. Le bouton terminal est solitaire. On le conserve et l'on obtient par lui les plus belles fleurs.

2. Il se présente une inflorescence normale composée de plusieurs fleurs : un corymbe-pennulé. Si le bouton terminal est bien constitué, on le conserve et on pince tous les autres.

3. Comme dans le cas précédent, l'inflorescence présente plusieurs fleurs, et le bouton terminal est mal constitué ; on conserve celui qui est placé immédiatement au-dessous, en supprimant tous les autres.

Enfin, dans le quatrième et dernier cas, le sommet de l'inflorescence, comprenant le bouton terminal et les deux boutons placés immédiatement au-dessous, est mal constitué, tandis que le quatrième est le premier qui se présente ayant quelque vigueur. Naturellement, on pince le sommet mal formé et l'on conserve ce quatrième bouton.

L'article est illustré de quatre figures se rapportant à ces quatre cas.

Tout paraît donc absolument logique et bien défini.

En théorie, oui, mais nous ne croyons pas qu'en pratique les choses doivent se passer ainsi. C'est ce que démontre amplement la culture à la grande fleur pratiquée au Parc de la Tête d'Or, depuis plusieurs années, culture qui a conduit aux magnifiques résultats que tout le monde et tout particulièrement le sympathique directeur du *Jardin* a pu constater lors de notre exposition lyonnaise de Chrysanthèmes en novembre dernier.

Il est fort probable que M. Frionx, suivant encore la culture conseillée jusqu'à aujourd'hui par la plupart des producteurs de grosses fleurs, bouture ses plantes en décembre-janvier.

Cette manière de faire, qui sera certainement abandonnée d'ici quelques années est, selon nous fort mauvaise, et c'est elle qui a conduit l'auteur de l'article en question aux observations dont il nous fait part.

Pour arriver à un bon résultat avec un bouturage aussi précoce, il faut torturer les plantes. En effet, d'une part, comme elles restent fort longtemps en culture (de 4 à 11 mois et que, pendant les premiers mois, qui devraient être pour elles consacrés au repos, on les force à végéter, elles atteignent une hauteur prodigieuse si on ne les soumettait à des pincements répétés qui finissent par les enlever et par leur faire donner les inflorescences anormales, comme cette inflorescence solitaire, décrite en tête de l'article de M. Frionx.

D'autre part, si l'inflorescence, malgré les pincements, se montre avant le 15 août au moment des grandes chaleurs, il y a beaucoup de chances pour que l'un ou plusieurs des boutons du sommet avortent. 2^o, 3^o et 4^o cas indiqués dans l'article visé.

Le bouturage pratiqué au 15 avril et même retardé jusqu'au 1^{er} mai pour certaines variétés, supprime tous ces inconvénients. Les boutures poussent tout naturellement et sont pincées deux fois tout près de terre, afin d'établir la charpente des plantes (1).

Lorsque les plantes sont établies à quatre, cinq six tiges ou plus, si on le désire, on les élève comme soigneusement, on les tuteure bien et l'on attend l'apparition de l'inflorescence qui se présente toujours normalement, c'est-à-dire en corymbe paniché, dans les premiers jours de septembre. Ces inflorescences vues par dessus, se présentent comme sur la figure ci-dessous.

Le nombre des boutons est variable; il peut y en avoir trois, quatre, cinq, six et plus. Celui du centre (bouton central, couronne ou terminal, comme l'on voudra) est toujours plus gros que ceux de la périphérie qui lui sont d'abord accolés.

La grosseur des boutons, le premier jour de l'apparition de l'inflorescence, ne dépasse pas celle d'un grain de chènevis; ce qu'il faut bien établir, car nous avons grossi



Fig. 23. — Démonstration de l'échabouillage sur une inflorescence de Chrysanthème

à dessin notre figure pour la commodité de la démonstration.

C'est à ce moment où tous les boutons de la périphérie sont accolés à celui du milieu qu'il faut éboutonner. Cette opération, qui consiste à enlever tous les boutons latéraux pour ne conserver que celui du centre, est très délicate et demande à être faite avec soin, car l'inflorescence gorgée de sève se brise facilement à ce moment. On prend un greffoir bien tranchant, on passe la main libre sous l'inflorescence pour la soutenir et l'on tranche la moitié des boutons. On peut se servir également d'une pointe de fer ou de bois bien effilée avec laquelle on éborge tous les boutons latéraux. L'une ou l'autre de ces opérations suffit pour faire périr les boutons lésés et, quelques jours après, lorsque leurs pédoncules ont grandi on les enlève facilement sans blesser en aucune façon la tige principale.

Toute la sève se porte alors sur le bouton central qui grossit à vue d'œil, n'avorte jamais et donne les *réales grandes fleurs*. Nous pouvons affirmer tous ces faits de la façon la plus absolue; M. Choulet, ayant appliqué, au,

Parc de la Tête d'Or pendant trois années consécutives, cette culture sur plus de quatre cents plantes par an sans avoir vu avorter un seul bouton.

Si, au contraire, on attend afin de choisir le mieux constitué, que tous les boutons de la périphérie se soient détachés de celui du centre et que leurs pédoncules aient atteint un ou deux centimètres de longueur, comme le montrent les fig. 2, 3 et 4 du *Jardin*, on ne peut plus obtenir de grosses fleurs. Chaque jour perdu amène un rapetissement sensible des pétales (nous en avons fait l'expérience et une semaine de retard suffit pour que le bouton conserve ne donne plus que de la demi-grande fleur.

D'autre part, si l'éboutonnage n'est pas fait dès l'apparition de l'inflorescence, un des boutons latéraux peut prendre toute la nourriture et faire avorter le bouton central. L'on se voit réduit alors à adopter le système décrit dans l'article visé et l'on est obligé de conserver ce bouton qui ne peut donner qu'une demi-grande fleur; encore celle-ci est-elle toujours montée sur une tige déviée à partir de son point d'attache sur la tige principale et trop grêle à partir de ce même point pour supporter une grande fleur.

Au moment de terminer cet article, nous recevons le catalogue de M. A. Cordonnier, de Bailleul (Nord) et nous lisons avec étonnement les quelques lignes suivantes à la dernière page :

« La photographie qui se trouve ci-contre, sur la face-simile de la couverture du livre, est une image fidèle de 3 plantes obtenues de boutures faites à des époques différentes.

« La plante du milieu, de la variété **M^{me} Antoinette Cordonnier**, est obtenue de boutures faites en janvier et porte 3 fleurs. Il est facile de se rendre compte de la dimension des fleurs, si on sait que le pot a 22 centimètres à l'intérieur, soit 25 centimètres à l'extérieur. Le diamètre des fleurs étant plutôt plus grand que celui du pot extérieurement, on voit que les 3 fleurs accusent chacune au moins 25 centimètres de diamètre.

« Les 2 autres plantes, « provenant de boutures d'avril, » sont :

« Celle de droite, **John H. Taylor**; celle de gauche, **l'Isère**, et toutes deux mesurent de 21 à 22 centimètres de largeur. Ces deux plantes sont cultivées à une seule tige, parce qu'à cette époque tardive on ne peut songer à obtenir trois grandes fleurs sur une plante. Les pots ont 18 centimètres intérieur, soit 20 ce. diamètres l 2 extérieurement ».

Si la photographie dont parle M. Cordonnier représente des plantes supportant des fleurs d'une grosseur fort respectable il est vrai, au-un des trois spécimens n'aurait pu figurer dignement à une exposition, présenté en pot, car le premier, bouturé en janvier et portant trois fleurs, est entièrement dépourvu de feuilles et d'un port atroce. Quant aux deux autres, bouturés en avril et cultivés avec une tige unique, ils ressemblent à des fuseaux. Nous ne pouvons deviner à quelle culture ils ont été soumis.

Mais en disant qu'avec le bouturage en avril il ne faut pas songer à obtenir trois (et même quatre ou cinq) grosses fleurs, M. Cordonnier est dans l'erreur et l'exposition de Lyon a surabondamment prouvé le contraire.

(1) Pour de plus amples renseignements, voir la *Culture du Chrysanthème à grandes fleurs*, par MM. Chabanne et A. Choulet, édité par la Maison Rivore père et fils, 16, rue d'Algérie, à Lyon (Février 1896)

Nous regrettons de n'avoir pas pris la photographie de la première venue des plantes exposées par les cultures florales de la ville de Lyon, car elle eût pu être comparée avantageusement à celles photographiées par M. Cordonnier, pour la grandeur des fleurs et d'une supériorité incomparable à celles-ci, quant au port et à la beauté du feuillage.

Mais, l'an prochain, nous promettons aux lecteurs du *Jardin* de leur montrer par une bonne photographie ce que l'on peut obtenir par une culture rationnelle avec le bon usage fait en avril.

G. CHABANNE.

Article adressé à l'éditeur, sous le titre : Lyon, Société française de la Société d'Horticulture pratique de France.

LA MODIFICATION

DE LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE

Relative au Phylloxéra

(Suite) (1)

Le M. Ant. Rivoire, président du Syndicat des horticulteurs de la région lyonnaise :

« CHER MONSIEUR MARTINET,

« Pour que l'enquête, à laquelle se livre le *Jardin* au sujet de la Convention de Berne, soit complète, il faut que tous ceux qui s'intéressent à la question y apportent leur note. C'est pour cela que je viens, moi aussi, exprimer mon avis.

« Je dirai d'abord que, de toutes les lettres publiées jusqu'à ce jour, celle qui me paraît le mieux poser la question est celle de M. Brault. Le directeur des pépinières Leroy juge très sagement la situation lorsqu'il dit : « que sont les exigences de la Convention de Berne » à côté de toutes les autres difficultés que l'on suscite « aux envois à l'étranger ? »

« Réviser une convention échangée entre dix Etats est une bien grosse affaire, mettre en branle tout l'appareil diplomatique. L'un seul but de donner satisfaction à l'horticulture sera chose bien difficile.

« Remarquez bien, je vous prie, que je ne dis pas « sera chose impossible » et que je ne propose nullement, sous prétexte que le but est difficile, d'attendre, d'abandonner la partie; mais, en attendant que les longs délais nécessaires aux administrations soient écoulés, je pense qu'il y aient lieu d'examiner si nous ne pourrions tirer un meilleur parti de l'instrument que nous avons dans nos mains.

(1) *Le Jardin*, 1890, pages 111, 112, 113.

Nous l'annonçons, la publication de ces lettres, qui nous ont été adressées et développeront nos conclusions, dans le prochain numéro du *Jardin*.

Mais que l'on ne se croie dispensé de s'occuper d'une autre question, celle de nos pépinières, qui, par suite de la Convention de Berne, ne peuvent pas être exportées en France, et qui, par suite de la Convention de Berne, ne peuvent pas être importées en France.

C'est moi-même, au sujet de la Convention de Berne, que j'ai écrit, le 10 mai 1890, à M. le Ministre de l'Agriculture et à ses collaborateurs, l'avis que je suis en train de publier, et que j'ai adressé, en considération des justes réclamations qui leur étaient présentées.

« La Convention de Berne date du 3 novembre 1881 et c'est en vertu de l'article 3 de cette convention que le certificat d'origine est exigé.

« Mais, ainsi que le Ministre de l'Agriculture a bien voulu l'écrire au Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise, cette convention a été modifiée le 15 avril 1889 de la façon suivante qui, à mon avis, est formelle :

« Dans les transactions entre les Etats contractants, « l'attestation de l'autorité compétente du pays d'origine, prévue à l'article 2, ne sera pas nécessaire lorsqu'il s'agit d'envois de plantes provenant d'un établissement porté sur les listes publiées en exécution « de l'article 9, chiffre 6 de la Convention. »

« Ont signé : La France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Serbie et la Suisse.

« C'est après cela que le Ministre de l'Agriculture a fait établir la liste des horticulteurs français autorisés à expédier sans certificats.

« Comment cette liste est-elle établie ont demandé plusieurs de vos lecteurs ?

« Par les maires, répondrai-je, et si des lacunes y sont observées, il ne faut s'en prendre qu'aux intéressés. A Lyon, le Syndicat des Horticulteurs s'est occupé, l'année dernière, de faire faire les rectifications qui lui ont paru utiles et je dois déclarer que l'autorité administrative y a mis la plus grande complaisance.

« Mais il faut ajouter que, jusqu'au mois de novembre dernier, ces listes ne servaient à rien; les gares ne les possédaient pas et refusaient les envois non accompagnés des certificats exigés. Là, encore, le Syndicat est intervenu, il a entrepris les démarches nécessaires et, depuis deux mois, toutes les gares de la compagnie P.-L.-M. sont en mesure de recevoir les colis pour lesquels elles ne font plus aucune difficulté.

« Voilà pour le régime intérieur. Pour l'étranger, des difficultés s'élèvent encore aux bureaux de douanes, mais le décret du 25 janvier 1890 en main, nous n'avons qu'à demander au Ministère d'obliger ces bureaux étrangers à se conformer à la Convention signée par le gouvernement de leur pays le 15 avril 1889. Cela ne peut assurément faire aucune difficulté et j'en ai la preuve dans la lettre même de M. Simon déclarant qu'en Lorraine aucun certificat n'était plus exigé pour les envois à l'étranger.

« Il me semble que c'est là le rôle des Syndicats. Il en existe plusieurs, à Paris même, constitués tout exprès pour la défense des intérêts horticoles, que ne l'oubliez pas ! Et que nous importerait la Convention de Berne, le jour où, tous les horticulteurs étant portés sur les listes officielles, nos envois pourraient passer librement par toutes les frontières ?

« Le Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise ne croit pas que ce soit à lui seul, que les autres l'aident un peu dans cette voie et nous obtiendrions un bon résultat. Il ne s'agit, dans cette solution que je préconise, que de convaincre un Ministère français, assurément plein de bonne volonté, ce doit être évidemment plus facile qu'il ne paraît, de mettre en marche la lourde machine diplomatique de dix Etats réunis !

Veuillez agréer, etc.

« A. RIVOIRE ».

De M. Henri Chatenay, pépiniériste à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)

« MONSIEUR MARTINER,

« Vous désirez savoir les inconvénients que les horticulteurs français trouvent à exécuter les conditions de la Convention de Berne. Je connais un horticulteur de Doué, qui expédiait, il y a un an, un envoi en Belgique et avait négligé d'envoyer un certificat d'origine.

« Je ne sais si cela se fait ailleurs mais, à Doué, on ne demande plus de certificat à notre gare. De la frontière belge on m'a mis un peu trop de temps pour réclamer le certificat oublié, on de Doué a-t-on trop tardé à l'expédier, toujours est-il que lorsque les arbres sont arrivés en Belgique ils étaient desséchés et que le destinataire les a refusés.

« Soit une perte de trois ou quatre cents francs pour cet expéditeur.

« Agréez, etc. « HENRY CHATENAY ».

..

De M. Nardy père :

« Faut-il modifier la Convention de Berne relative au phylloxéra ?

« L'Italie le propose, l'Allemagne y penche, et la France serait, dit-on, et nous le regrettons fort, d'avis différent.

« *Le Jardin* a eu la pensée pratique, d'ouvrir ses colonnes à la libre consultation de l'horticulture française sur la question. Les associations horticoles les plus importantes de France ont déjà émis leur avis diamétralement opposé à celui de rester dans le *statu quo* que formule doctoralement la Commission française supérieure du phylloxéra.

« Il est bien désirable que le Gouvernement français, avant de prendre une décision conforme à l'avis de cette Commission, s'enquière sérieusement des intérêts primordiaux et des justes désirs, non-seulement de l'horticulture française et du commerce, cette importante branche de l'agriculture nationale, mais aussi de l'intérêt général de cette agriculture.

« Cet intérêt est souvent lésé par les entraves dues aux prescriptions internationales de la Convention et ce alors que, pourtant au su de tout le monde, à l'Etranger comme en France, ces prescriptions n'ont nulle part empêché, ni même enrayé une minute l'invasion du phylloxéra.

« Quant à nous, du milieu si essentiellement viticole et horticole où nous sommes attachés à la culture du sol, nous croyons devoir exprimer, dans l'intérêt des cultures françaises, un vœu plus radical que celui de la réforme de la Convention de Berne. C'est sa suppression entière que nous voudrions voir décider.

« Pourquoi ne prendrait-on pas cette décision dictée par la sagesse et par le gros bon sens? Jamais, après comme avant la Convention de Berne, œuvre de diplomates, peut-être de... et non d'entomologistes et d'agriculteurs praticiens, le phylloxéra n'a été vu sur un autre végétal que la Vigne. Seule, dans le règne végétal, elle est la nourricière de ce si puissant quoique si infiniment petit; seule donc la Vigne pouvait ou peut transporter son ennemi.

« Pourrait-on vouloir encore, en dépit d'une évidence qui crève les yeux, et vouloir en nuisant sciemment à

d'énormes intérêts généraux et particuliers, nationaux et internationaux, continuer à empêcher ou simplement à entraver, par la Convention de Berne, même modifiée, à la rigueur amoindrie, la libre circulation des végétaux, qu'il est impossible, chose indiscutablement reconnue, d'empêcher de transporter le phylloxéra, celui-ci ne se trouvant jamais sur eux.

« D'autre part, les prohibitions internationales édictées par la Convention de Berne ont-elles, en quoi que ce soit et quelque part, même en s'adressant à la Vigne qui, probablement, peut transporter l'insecte, empêché cet insecte d'atterrir au milieu de tous les vignobles du monde?

« En France, les prohibitions intérieures n'ont-elles point de même été sans résultats?

« Si l'Économie n'avait pas trouvé, dans les racines des cépages du Nouveau-Monde, la résistance à l'ennemi que ne possèdent pas les racines de nos cépages européens, il est à craindre que, malgré la Convention de Berne, l'Europe, surtout la France, n'eussent pas beaucoup de vin à boire à cette heure.

« Et nous le disons en passant, nous qui avons toujours, en paysan que nous sommes, appelé « un chat, un chat » ce n'est pas la faute de la Commission supérieure du phylloxéra, si les cépages porte-greffes américains ou racinés, résistant au phylloxéra, ont si heureusement et si largement déjà reconstitué le vignoble national.

« Quel motif a aujourd'hui la même Commission pour s'opposer aux modifications proposées par l'Italie ?

« Nous n'en maintenons que davantage notre vœu, demandant la suppression radicale de la Convention de Berne, dont les résultats, qu'on disait devoir être bons, ont été si absolument nuls, et les résultats, mauvais à prévoir, nuisibles.

« En paysan français, obéissant à un sentiment d'intérêt général, autant pour les cultures de notre pays et leur commerce horticole international que pour les cultures et le même commerce chez les autres nations, nous ajoutons un au re vœu non moins vif et sincère :

« C'est que, à propos des végétaux, de leurs plants et de leurs semences, dans l'intérêt de la propension, partout, des plus utiles et des meilleurs végétaux, intérêt qui est celui de toutes les nations, le libre-échange international soit partout décrété et pratiqué.

« Nous sommes convaincus que la France agricole et spécialement l'horticulture cultivatrice et commerciale française n'auraient qu'à se féliciter d'un tel libre-échange international.

« NARDY PÈRE. »

(A suivre).

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 13 février 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Qui eut dit, il n'y a encore que peu d'années, que le *Primula sinensis* serait capable de faire de tels progrès. Longtemps, le vieux type introduit vers 1820 était resté stable, présentant cette singularité que sa patrie exacte, malgré son nom de *sinensis*, n'était pas absolument connue; tout au moins ne l'avait-on jus qu'à ces dernières années, pas

retrouve à l'état naturel. Les présentations successives de la Maison Vilmorin nous ont montré aux merveilleux résultats que la culture intelligemment sélectionnée a su produire. C'étaient ces belles tomes à feuilles de bergère, à larges corolles, à limbes solides et dressés. Récemment nous ont les accidents de la floraison et la richesse des bractées qui nous ont séduits. Les progrès dans cette voie s'accroissent de jour en jour et aujourd'hui nous admirons de superbes plantes à fleurs doubles, principalement dans la race géante. Il est très possible, croyons-nous, de voir non pas mieux, mais aussi bien à tous les points de vue.

Si nos Botanistes disparaissent du reste du globe, c'est au Luxembourg qu'il faudrait aller les chercher. M. Opoix continue à gagner sur les tracations du regrette Jolibois. Il présente de belles *F. hinc spectabilis* de toute beauté.

Le *Pranulifloribunda* est encore peu connu. C'est une fleur que Penneyre de l'Extrême-Asie, avec fleurs peu surabondantes, mais qui rachète ce léger défaut par le nombre qu'elle produit. Sa coloration est aussi des plus agréables. C'est une plante à propager et qui fera bon effet aux côtes du charmant *Petit-Forêt*.

M. Godfrey-Leboeuf soumettant à l'examen du Comité un *Lambertia* sans nom spécifique, originaire, paraît-il, du Chili. C'est un curieux végétal appartenant à un petit genre de Cylindracees qui ne comprend encore que deux espèces du Brésil et de la Guyane française.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

C'est jour de fête au Comité des Orchidées. Il y en a eu messe et pour tous les goûts.

Un beau lot de M. Opoix renferme : *Dendrochilum glumacrum* qu'on voit toujours avec plaisir quoique ce ne soit pas, à proprement parler, une plante horticole, *Cypripedium hermannianum*, *C. Crossii*, *Trayntum*, *C. Mademoiselle Alice Gayot*, plusieurs hybrides encore, entre autres : *Cypripedium nitens* croisé avec *C. Gauthieri*, *C. Aegus* fécondé par *C. Boxalli*, *C. Harrisianusisique*, un *C.* provenant du croisement du *C. Petri* avec le *C. usique*. Plusieurs de ces produits hybrides sont des croisements du deuxième degré. M. Opoix est en veine de passer maître dans l'art de produire et d'obtenir ces belles plantes à la mode.

M. Gourmontagne présente : *Cattleya Trianae*, *Cattleya Warszewiczii*, *Masdevallia Ludeni* et *ignea*. On ne voit plus assez ces charmantes petites plantes aux fleurs si originelles. Les *Masdevallia*, si prises au début, ont été trop tôt détronées.

On remarque la bonne culture des *Laelia purpuracea*, *Colobque cristata* et *Cattleya Trianae* apportés par M. Thibaud, jardinier chez M. Librecht.

Encore de belles plantes dans le lot de M. Cardozo, qui présentait : *Cypripedium G. D. Owen*, *C. maculatum*, *C. Lathamianum* et *Saccobolium illustre*.

Signalons un fort beau *Colobque cristata* var. *maxima Lemoureaux*, de notre ami Godfrey-Leboeuf, et apporté par comparaison par MM. Gappé père et fils, un *Cypripedium lutescens-riliosum* qui a la même origine, tout en étant différent, que le *C. Germingianum*.

Réservez pour la bonne bouche : un *Laelia Picelli* var. *fastuosa* qui constitue une superbe variété infiniment supérieure au type et provient des serres de M. Dom, un *Cypripedium nobilis*, à limbe planté issue des *C. spicerianum* et *villosum*. M. Hén est le créateur de ce nouvel hybride qui lui a valu un certificat de mérite de première classe. Le sépale postérieur très ample est blanc lavé de pourpre sur les côtes et au sommet, tandis que la partie inférieure est pourpre dans le milieu.

ARBORICULTURE D'ORNEMENT

Déjà M. Godfrey-Leboeuf tient à figurer partout, pour rattraper le temps où on ne le voyait plus figurer dans

les comités. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, tant s'en faut. C'est avec un *Peuplier* qu'il entre audit Comité et, qui plus est, avec un *Peuplier* pyramidal à feuilles persistantes. Ce serait une bonne essence arborescente qu'il serait utile d'essayer par les plantations du Midi de la France. Mais est-il bien originaire du Chili, car les *Peupliers* n'ont pas été rencontrés dans le Nouveau-Monde en dehors de l'Amérique du Nord et du Mexique.

CULTURE POTAGÈRE

Des *Haricots verts de Chediandroy* constituent l'apport de M. Jules Lefevre, de Conches, par Lagny. Quant à M. Ducerf, de Francport, il nous fait admirer une boîte d'Asperges ne pesant pas moins de quatre kilogrammes coupées sur un plant d'âge respectable : 24 ans.

Qui disait donc que le *Populambour* était un légume bête ! c'est probablement la raison qui le porta à s'ennuyer. M. Legrand, de Vincennes, n'en présente-t-il pas une variété nouvelle de qualité supérieure. Nos compliments à M. Legrand, car nous aimons le *Populambour* — dit-on se moquer de nous — et nous n'hésitons pas à l'avouer.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Des poires en tres lots : *Bergamotte Philippot* à M. Finot ; *Comtesse de Paris* à M. Joseph Rigault, *Belle Angéline*, *Duchesse de Galliera*, *Saint-Germain Van quelin*, *Colmar des Araldes* et le vieux *Catillac* d'autan présente par M. Gorion-Foussant. Le Comité s'est laissé aller aux... remerciements. Et c'est tout.

P. HARIOT.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU CYPRIPEDIUM TRUFFAUTI

Nous recevons de M. Truffaut la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

En réponse à la lettre de M. E. Reynal, publiée dans le dernier numéro du *Jardin* 1 et relative au *Cypripedium Truffauti*, voulez-vous me permettre de porter les faits et réflexions suivantes à la connaissance de vos lecteurs ?

J'ai présenté, à l'une des dernières séances de la Société Nationale d'Horticulture de France, une variété de *Cypripedium* que votre collaborateur, M. Hariot, a jugé assez distincte pour porter le nom spécifique de *Cypripedium Truffauti* et dont la description complète se trouve dans le numéro du 8 février du *Gardener's Chronicle*. Comme je l'ai annoncé, le jour même de la présentation, cette variété a été trouvée parmi un lot de *Cypripedium Boxalli* apportés en 1895 et j'avais émis l'opinion que cette variété résultait probablement d'un croisement naturel des *C. Boxalli atratum* et *C. villosum* type.

La lettre du très distingué amateur, M. Reynal, m'a appris qu'il avait, il y a quelques années, chose que j'ignorais, obtenu un hybride par un croisement artificiel avec les mêmes parents que ceux que j'avais indiqués. C'est là un fait que personne ne conteste. Il sera curieux de pouvoir maintenant comparer les fleurs de l'hybride naturel et de l'hybride artificiel. Un examen comparatif établira seul, en effet, si les deux plantes sont exactement similaires, ce qui constituerait un cas extraordinaire, étant donné les innombrables formes de *Cypripedium Boxalli*. Au cas où la similitude complète serait établie, le Comité des Orchidées, qui a récompensé le *C. Truffauti*, ne se déjugerait pas en attribuant une récompense de même valeur au *Cypripedium Planchet*, (Reynal). Cet incident aura eu l'avantage de montrer une fois de plus la présence à l'état naturel d'hybrides, qui, surtout pour le genre *Cypripedium*, sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

A. TRUFFAUT.

LE JARDIN. — N° 218. — 26 MARS 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Nos planches en couleurs. — Nous n'oublions pas la promesse que nous avons faite à nos abonnés de leur donner, aussi souvent que possible, de belles planches en couleurs. Nous sommes plus impatients qu'encre de tenir cette promesse et de donner régulièrement, comme nous l'avons annoncé, ces magnifiques reproductions. Les ateliers de la personne chargée d'illustrer *Le Jardin* à l'aide de son procédé spécial si intéressant, étant aujourd'hui à peu près complètement installés, nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'à partir du 5 mai prochain *Le Jardin* donnera régulièrement chaque mois de très jolies planches en couleurs.

L'Horticulture officielle. — *L'Illustration horticole* nous apprend qu'un bureau de renseignements vient d'être institué par M. le Ministre de l'Agriculture de Belgique pour faciliter l'exportation des produits agricoles sur les marchés étrangers. M. H. Robin est chargé de la direction de ce bureau, qui fournira aux particuliers, aux sociétés agricoles et aux syndicats, les renseignements utiles concernant ce qui touche les marchés, les types d'emballage, le mode d'expédition, les tarifs de transport, etc.

A quand la création d'un tel bureau en France ?

L'Exportation des raisins d'Italie. — *La Equité d'information du ministère de l'Agriculture* donne les intéressants renseignements suivants sur l'exportation des raisins d'Italie :

L'exportation des raisins de table italiens en Allemagne s'est élevée à 31.131 quintaux. L'Autriche arrivait après avec 7.649 quintaux et l'Espagne avec 1.017 quintaux.

Dans les dix premiers mois de l'année 1895, l'Italie a en outre exporté en Allemagne 73.957 quintaux de raisins foulés. La France venait ensuite avec 31.062 quintaux, puis l'Autriche avec 19.724 quintaux.

Pendant cette dernière année, les maladies ont causé des dommages importants aux vignobles.

La perte est estimée, pour le Latium et la Vénétie, à 60 % de la récolte. La proportion générale pour le royaume peut s'élever à 40 %... représentant une quantité de 12,000,000 d'hectolitres et une valeur de 300,000,000 de fr. environ.

Le *peronospera* et la *cochylys* étant les principales causes de ces ravages, des cours élémentaires de viticulture vont être professés sur plusieurs points dans le but de donner une plus grande publicité aux moyens de les combattre.

Les femmes et le jardinage. — Un petit événement, qui pourrait bien être le commencement d'une sorte « d'émancipation de la femme », vient d'avoir lieu en Angleterre, aux jardins royaux de Kew.

Le directeur, M. Thiselton-Dyer, vient en effet d'engager comme « jardinières » deux jeunes femmes, à la condition qu'elles « porteraient culottes ».

Que donnera comme résultat cet essai ?

Certes, nous sommes de ceux qui ne voient pas d'un

mauvais oeil, dans un certain ordre de choses, l'émancipation de la femme, mais pour cela, sur deux culottes, il faut porter un pantalon englobant tous les autres. N'aurait-on pas alors à deux supers'culottes, ou bien, tout au contraire, ne s'agit-il pas des culottes mâles, c'est-à-dire des culottes, s'il serait téméraire d'opiner sur une expérience si restreinte. Cependant la tentative n'en est pas moins digne d'être signalée.

Ces deux « *young ladies* » sont élues du *Journal Horticultural College*, qui est spécialement destiné à enseigner aux jeunes filles l'étude des plantes, des fleurs et des fruits, qui se d'auterait de cela en France ?

Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret. — Dans sa séance du 13 mars, la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret a constitué son Bureau ainsi qu'il suit :

Président : M. Max de la Rocheferrière.

Vice-Présidents : MM. Dauvresse et de Saint-Paul.

Secrétaire général : M. Eug. Delaune.

Secrétaire : M. Venard.

Vice-secrétaire-archiviste : M. Courtois.

Trésorier : M. Hugnier.

Bibliothécaire : M. Fongereau.

Le Chrysanthème à la grande fleur. — Nous recevons de M. A. Carlonnier, de Billault, trop tard pour l'insérer dans le présent numéro, un article sur le Chrysanthème, en réponse à l'appréciation de M. Chabanne, sur l'éboutonnage et le bouturage.

Conférence sur l'Algérie. — Notre collaborateur M. Duval a fait le jeudi 12 mars, dans la salle de concert du Palais d'Hiver du Jardin d'Acclimatation, une intéressante conférence sur l'Horticulture en Algérie.

Les personnes qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette conférence, honorée de la présidence de M. le Ministre de l'Agriculture, ont été pendant une grande heure charmés des récits de l'aimable Conférencier, qui nous a fait refaire avec lui, en un temps malheureusement beaucoup trop restreint, le voyage qu'il fit en Algérie au printemps dernier, au cours d'une mission qui lui avait été confiée par M. le Ministre de l'Agriculture.

Pomme Antonowka Kamenitchka. — Parmi les bonnes variétés de pommes les plus répandues en Russie, la variété Antonowka Kamenitchka (fig. 29) doit être signalée : En voici sa courte description :

De grosseur moyenne, ronde, un peu côtelée ; peau à fond jaune verdâtre, un peu lavée de rouge ; chair ferme, acidulée. Bonne qualité.

Il serait certainement intéressant d'essayer en France la culture de cette variété qui, sans aucun doute, donnerait, dans certaines conditions, d'excellents résultats.

Les plantations fruitières en Amérique. — On ne se doute pas au juste de l'importance des surfaces couvertes de plantations fruitières en Amérique. Voici à ce sujet les chiffres que donne *L'Illustration horticole* : 2,000,000 d'hectares de terrains seraient plantés d'arbres fruitiers, dans les seuls Etats-Unis ; le rapport moyen de ces plantations s'élèverait à 15,000,000,000 de francs. « Cela nous semble incroyable, ajoute le susdit journal ».

Le commerce des plantes en Hollande — Le commerce des plantes en Hollande est, ainsi que le prouve un rapport récent du Consul néerlandais, à Londres, en croissance continue et atteint une importance remarquable.

Ainsi, en 1894, ce pays a exporté en Angleterre pour près de 1.150.000 francs de plantes et bulbes.

BIBLIOGRAPHIE

ATLAS DES PLANTES DE JARDINS ET D'APPARTEMENTS
par D. BOIS.

Le texte définitif de cet intéressant atlas, formant un volume de 332 pages, vient de paraître en remplacement du texte provisoire qui accompagnait les planches coloriées, lors de leur apparition en livraisons.

Ce texte définitif complète d'une façon heureuse les 320 jolies planches coloriées inédites. M. Bois ne s'est, en effet, pas contenté de donner une sèche nomenclature des plantes figurées; chaque espèce figurée et décrite est accompagnée de ses emplois et de sa culture clairement résumés.

C'est en somme un fort intéressant ouvrage qui allie le plaisir des yeux à celui de l'esprit.

Malheureusement, l'éditeur n'ayant pas, avant le tirage, envoyé à l'auteur toutes les épreuves à corriger, il s'est glissé quelques erreurs, contre lesquelles du reste M. Bois proteste, ainsi que le prouve la lettre suivante lue à l'une des dernières séances de la Société Nationale d'Horticulture.

« MESSIEURS,

« Ainsi que le relate le procès-verbal dont il vant de vous être donnée lecture, il a été déposé sur le bureau de la Société, dans la séance du 13 février, un volume de texte devant accompagner les planches de l'*Atlas des plantes de jardins et d'appartements* dont je suis l'auteur et qui est édité par M. Paul Klincksieck, 52, rue des Ecoles, Paris.

« Les épreuves de ce livre ne m'ayant pas été communiquées pour les corrections, et la publication ayant été faite à mon insu, je tiens à déguerir ma responsabilité, en raison des nombreuses inexactitudes que j'ai pu constater, en réservant tous mes droits à l'égard de l'éditeur.

« Veuillez agréer, etc.

« D. BOIS.

LA CULTURE DU PORRIER, par O. Opoix. — Volume de 272 pages, illustré de 112 figures. — O. Doan. — Prix 2 fr.

Sollicité par les nombreux auditeurs de ses cours d'arboriculture fruitière du Luxembourg, M. O. Opoix, l'excellent jardinier en chef, s'est dévoué à publier un résumé pratique de tout ce qui a trait au Porrier.

Les dix grandes divisions qui partagent ce volume en rendent les explications claires et méthodiques.

Tout ce qui touche à la culture du Porrier y est traité avec la grande connaissance que possède M. Opoix sur l'arboriculture fruitière.

C'est, on peut l'affirmer sans crainte, un utile ouvrage que voudront posséder et les débutants pour s'instruire à cette culture et ceux qui la pratiquent déjà pour s'y perfectionner.

LES FOUGÈRES, ORGANOGRAFIE ET CLASSIFICATION, par MM. Hooker, Baker et Smith, traduit de l'anglais, par M. Ch. Maron. — Ouvrage de 122 pages, illustré de 329 figures. — O. Doan. — Prix : 4 fr.

L'ouvrage de MM. Hooker, Baker et Smith, traduit par M. Ch. Maron, avec annotations de MM. L. Fournier

et Marsden et Ch. Maron vient apporter un peu de lumière dans la classification des nombreux genres et espèces de Fougères. L'utilité d'un tel sujet bien traité se faisant sentir, car il faut remarquer que jusqu'ici il n'a été très peu écrit sur cette partie spéciale.

De nombreuses gravures indiquent clairement les principaux caractères permettant de classer les plantes dont il s'agit dans l'un ou l'autre genre, suivant la forme et la disposition des spores. La présence ou l'absence d'involucre, etc.

DEUX NOUVEAUX LIVRES SUR LES CHRYSANTHÈMES. — Presqu'en même temps viennent de voir le jour, sur deux points différents de la France, deux ouvrages sur la culture du Chrysanthème à la grande fleur.

Le premier par ordre chronologique, puisqu'il date de Février, intitulé : *CULTURE DES CHRYSANTHÈMES* (1), émane de la région lyonnaise et a été écrit par MM. G. Chabanne et A. Cheillet. Il nous indique les moyens employés par les praticiens lyonnais et particulièrement par M. A. Coulobet, au parc de la Tête d'Or, pour obtenir les spécimens tant admirés à la dernière exposition de Lyon. Ce volume, illustré de plusieurs figures, forme une brochure de 64 pages.

Le second volume dont nous voulons parler a pour titre : *LE CHRYSANTHÈME À LA GRANDE FLEUR* (2), et nous vient du Nord. L'auteur en est M. A. Cordonnier, dont les résultats remarquables furent un sujet d'admiration pour tous les amateurs de grandes fleurs à l'exposition de Chrysanthèmes de Paris. Ce livre tient en même temps du journal, car une partie est réservée à l'histoire du Chrysanthème en France, de 1886 à 1895.

La culture du Chrysanthème à la grande fleur, telle que la pratique M. Cordonnier, y tient une large place et est suivie de la culture à haute tige, de la culture des plantes spécimens et de celle des plantes naines, du Chrysanthème sur Ant.emps, etc.

Cet ouvrage, illustré de nombreuses gravures et phototypies, forme un volume de 176 pages.

En somme bien différents tous deux, puisque l'un traite la culture lyonnaise et l'autre la culture telle qu'elle est pratiquée dans le Nord, ces deux ouvrages sont utiles à ceux qui tiennent à se tenir au courant de tout ce qui a trait à la reine d'automne, car, par les deux cultures, on obtient des résultats très remarquables chacun dans leur genre.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition des produits de l'horticulture, à Versailles, du 30 mai au 2 juin 1896. — La Société d'horticulture de Seine-et-Oise organise pour les 30 et 31 mai et 1^{er} et 2 juin, dans le Parc de Versailles, une Exposition des produits de l'horticulture et des objets d'industrie horticole.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Président de la Société, rue Gambetta, 5, Versailles.

55^e Exposition d'horticulture à Caen, du 23 au 26 Avril 1896. — La Société centrale d'horticulture de Caen, et ses collègues organisent pour les 23, 25 et 26 Avril, à l'Hôtel de Ville, une exposition d'horticulture.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Secrétaire général, au Château de la Motte, près Caen.

(1) O. Doan, éditeur. — Prix : 4 fr.
(2) O. Doan, éditeur. — Prix : 2 fr.

L'ARTHROPODIUM CIRRATUM

Pourquoi certaines plantes d'un véritable mérite horticole sont-elles négligées ou abandonnées? Tous les jours nous adressons, dans des articles, cette question aux lecteurs et nous entreprenons la réhabilitation de quelque charmante oubliée, ou bien nous essayons de lancer quelque nouvelle venue à qui manquent les protecteurs.

Je ne saurais trop louer mes zélés collaborateurs de cette lutte qu'ils entreprennent pour assurer la diversité et la variété dans nos cultures. Il faut en convenir, le public (qu'il nous pardonne!) est un peu *Mouton de Panurge*; il aime à passer ou il voit passer son voisin, et vraiment, grâce aux spécialistes et à leurs perfectionnements, on verra bientôt absolument la même chose partout.

Combien de gens se sont défaits de magnifiques plantes vertes et autres qui donnaient, en tous temps, à leurs serres l'aspect de quelque beau coin tropical, pour les remplacer par des Chrysanthèmes qui durent six semaines, voire même par des arbres en pots donnant chacun sept ou huit fruits bien médiocres.

Question de mode, me dira-t-on!

Et c'est ce dont je me plains! A ce jeu-là, pour peu qu'il continue, on introduira dans les cultures trois ou quatre plantes par siècle et on en laissera perdre cent autres.

C'est dans cet ordre d'idées que je me permets de faire une réclame à l'*Arthropodium cirratum*. Est-ce un oublié? Est-ce un ignoré? Je n'en sais rien, mais je ne crois pas me tromper en disant que son nom n'éveillera aucune image dans l'esprit de beaucoup de nos lecteurs. J'ai parcouru bien des serres d'amateurs, visité bien des expositions, bien des établissements horticoles, je ne l'ai jamais vu nulle part, je ne l'ai trouvé dans aucun catalogue, sauf sur celui de la maison Harge et Schmidt, d'Erfurt, où il figure annoncé dans la section des graines de plantes de serre.

C'est dans cette maison, du reste, que les graines de cette plante avaient été achetées par un horticulteur chez qui je l'ai trouvée antrefois, M. Podevin, de Valenciennes, un négociant doublé d'un curieux et d'un amateur.

Comment avait-il été amené à demander cette graine? Sa réponse m'a fait plaisir, je voudrais l'entendre souvent: c'était parce qu'il n'avait jamais vu la plante nulle part! A la bonne heure, voilà qui est parler! Essayer, chercher, trouver, combien n'est-ce point préfé-

table à enbotter le pas derrière MM. X., ou Y., et à faire, comme eux, les mêmes Pélargoniums, les mêmes Chrysanthèmes, les mêmes raisins!

L'*Arthropodium* est une plante de serre froide extrêmement résistante, ne demandant presque aucun soin. J'en ai des éclats dans une rocaille où ils ne sont, pour ainsi dire, jamais arrosés; ils se multiplient, fleurissent et prospèrent tous comme ne fleurissent pas et ne prospèrent point, trop souvent, les plantes les plus soignées: voilà dix ans qu'ils durent sans qu'on s'en occupe.

La plante est traçante par touffes, les feuilles sont radicales, rubanées, étagées; du centre des touffes, s'élevaient des hampes qui portent les fleurs disposées en thyse.

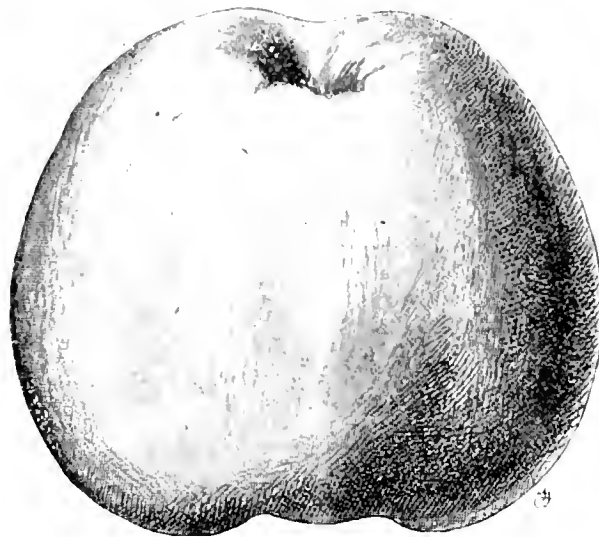


Fig. 29. — *Pomme Antonowka Kamenitshka*

Les feuilles sont d'un beau vert très clair un peu glauque, elles sont veloutées d'un reflet blanc; la consistance en est charnue, elles sont juteuses quand on les casse. Leur verdure est très gaie d'aspect; elle tranche agréablement en clair sur la plupart des plantes de la serre qui sont d'un vert un peu sombre.

L'*Arthropodium* appartient à la famille des Liacées. Ses fleurs s'étagent en un thyse lâche bien régulier; elles sont blanc pur, simples, en forme d'étoile à pétales aigus, leur diamètre est celui d'une pièce d'un franc. Le centre de la

fleur est formé par un cône jaune rougeâtre comme il s'en trouve dans les fleurs de certaines Solanées.

La plante va toujours drageonnant par éclats successifs comme les *Iris*, comme les *Cypripedium*; on peut la multiplier soit par la division de ses éclats, soit en semant les graines qui sont d'une levée facile.

La floraison a lieu très régulièrement chaque année au commencement de juin, la plante est alors dans toute sa beauté, mais j'insiste sur ce point, que la verdure, elle seule, suffirait à faire de l'*Arthropodium* une plante à cultiver.

Sa croissance et sa végétation étant très rapides, il n'y a jamais de feuilles avariées: si l'une d'elles vient à avoir un accident, on la supprime, elle est vite remplacée. J'ai vu faire des garnitures avec des *Clivias* déflorés, des *Phalangium*, etc., l'*Arthropodium* leur est supérieur par sa coloration vive, son velouté, la grâce de ses feuilles arquées et retombantes.

Ajoutons qu'il est un excellent piège à limaces: on le cultiverait rien que pour cela. Si vous voyez, le matin, quel qu'endroit de votre serre ravagé par des limaces qui ont regagné leurs cachettes, couchez là un pot d'*Arthropodium* et, quand la nuit sera venue, vous trouverez vos ennemies s'acharnant sur ses feuilles frutescentes. Je

800 mètres par ce moyen, et l'entre presque complètement les unes des autres, et, au bout d'un an, on n'en a plus, et, à cet instant, les parties que l'écorce du Fleuve n'en ramenant toujours quelquesunes.

MAN. GHEERBRAN

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La formation d'ammoniaque dans le sol par les microorganismes, par M. E. MARCHAL.

Le microbe organique du sol n'entre tout au plus que pour une faible part dans l'alimentation des végétaux supérieurs. Le phénomène de la minéralisation de l'azote organique présente donc un très grand intérêt pour la culture.

Ce phénomène, on le sait aujourd'hui, s'accomplit en trois phases :

1. Formation d'ammoniaque aux dépens de la matière organique.

2. Productions de nitrites par l'oxydation de l'ammoniaque.

3. Formation de nitrates par l'oxydation des nitrites.

L'auteur s'est attaché à l'étude de la première phase. Il prouve d'abord expérimentalement que, dans le sol, sans le concours des microbes, il ne se produit généralement pas d'ammoniaque aux dépens des substances organiques azotées. Puis il cultive les inférieurs petits qui se rencontrent le plus fréquemment dans la terre végétale, afin de connaître leur aptitude à fournir de l'ammoniaque, et choisit le blanc d'œuf comme matière azotée d'épreuve.

Dix-sept espèces de bactéries, sur les trente et une qu'il a étudiées, ont donné lieu à une production intense d'ammoniaque; la plupart des autres en ont fourni également, mais beaucoup moins. Donc, la transformation de l'azote des matières albuminoïdes en ammoniaque n'est pas une propriété spécifique de certains organismes, comme la formation des nitrites et des nitrates, mais une fonction commune à un grand nombre de microorganismes.

Le *Bacterium mucosum* Fl. s'est montré le plus actif à ce point de vue.

L'auteur a entrepris des recherches analogues avec une série de moisissures et il a trouvé que leur aptitude à produire de l'ammoniaque n'est pas inférieure à celle des bactéries.

Doit-on attribuer la formation d'ammoniaque dans le sol aux moisissures ou bien aux bactéries ?

Des recherches ont montré que, dans les sols bien cultivés, les moisissures cèdent la place aux bactéries d'une côté, à cause de la réaction alcaline, qui est plus favorable à ces dernières, de l'autre, par suite du manque de grandes quantités de substances organiques. Mais l'auteur a trouvé des mycélium de moisissures en grand nombre dans les sols acides, riches en matières organiques, comme les sols des forêts et certaines terres cultivées; les moisissures jouent sans doute un grand rôle dans la minéralisation de l'azote organique.

L'hypothèse suivante peut être admise pour expliquer

Revue de Chimie et de Biologie, 1910, n. 10, p. 156.

le phénomène, sans l'influence du microbe, le carbone et une partie de l'hydrogène de la matière organique sont brûlés par l'oxygène de l'air et forment du gaz carbonique et de l'eau, tandis que l'ammoniaque reste comme résidu.

Relativement à l'influence de la température, la production d'ammoniaque est faible entre 0 et 5° C., elle atteint son maximum d'intensité à 30° C., et, à 42° le *Bacterium* Fl. ne se développe plus.

Dans un milieu aérobie, la transformation de l'azote organique par les bactéries est lente car elles n'ont une réaction alcaline faible.

En l'absence des nitrates, le *B. mucosum* se montre essentiellement aérobie, et la quantité d'ammoniaque produite est d'autant plus grande que le milieu est mieux aéré. Mais le microbe se développe-t-il dans une solution non aérée ni aérée renfermant du sucre de raisin et 2 grammes environ de sel pêtre par litre, on trouve, au bout de quelques jours, des nitrites et de l'ammoniaque seulement. Une seule et même espèce de bactérie manifeste ainsi, suivant les conditions de milieu qui lui sont offertes, tantôt une action oxydante (solution d'albume), tantôt une action reductrice (solution de sucre renfermant des nitrates). Ces phénomènes sont en rapport avec la respiration du microbe. Dans le premier cas (respiration normale), l'albume est brûlée avec l'aide de l'oxygène de l'air, dans l'autre cas (respiration intramoléculaire), l'oxygène des nitrates est employé à brûler le sucre.

A. PETIT.

Le Concours Général Agricole de Paris

LES PLANTES VIVANTES

Il fut un temps où les pauvres plantes ne trouvaient pas grâce devant les hommes éminents qui dirigeaient les destinées agricoles de la France, et c'était pitié de voir avec quel dédain, sinon avec quelle desinvolture on les traitait!... Depuis ces temps, heureusement éloignés, un ministre, ami des cultivateurs quels qu'ils soient, a compris qu'il n'y avait pas de fête de l'Agriculture sans la présence de sa peine et sa joie sur l'*Harmonium*; il a voulu qu'elle ait une place de faveur dans ces fêtes si recherchées et c'est-à-dire, heureuse et fière de cet accueil si large, y a répandu de façon superbe.

Cette année, en effet, la date choisie pour le concours était la plus favorable, et la température exceptionnellement douce avait permis d'apporter de très belles choses.

Au centre de la salle, voyons tout d'abord l'admirable lot de M. G. Martin, le grand orchidophile français, dont la réputation est maintenant établie, grâce à ses nombreuses obtentions et aussi ses collections à peu près uniques par leur nombre et la rareté des espèces. Ce groupe d'orchidées, disposées sur un rocher très bien simulé par M. Chassin, était superbe et comportait plus de trois cents plantes parmi lesquelles l'ama-

teur le plus difficile aurait pu trouver des perles dignes des grandes collections anglaises. ... Citons au hasard : *Cattleya Trianae* superbes, *Dendrobium nobile nobiliss.*, *Odonoglossum corbatum* var. *atueua*, *Cypripedium Mr. Martin*, *C. tessellatum*, *C. porphyreum*, *C. M. Mousset*, *C. Rothschildiana*, *C. Dugesi-Spicerianum*, *Odonoglossum scriptum*, puis les rares *Selenipedium Ducei*, *S. Binoli*, etc.

Il serait, du reste, impossible de tout citer, la place nous fait défaut, mais l'ensemble, nous le répétons, était tout à la fois charmant et de très grande valeur (méaille d'or).

M. Bert, en bon cultivateur qu'il est, avait tenu à présenter quelques jolis exemplaires de *Cattleya Trianae*, *Laelia ha. pophylla*, *Cypripedium Sallieri*, *Celogyne alba*, *Cattleya amethystoglossa*, et beaucoup d'autres très jolies plantes bien cultivées.

Les plantes rustiques n'étaient pas moins bien représentées et il était fort difficile, à première vue, de décerner la palme entre les lots de MM. Defresne et Croux, tous deux si remarquables et composés des arbustes à fleurs les plus variés : Rhododendrons, Lilas, Magnolias, *Azalea mollis*, *Prunus*, Clématites, Pivoines *Dentzia*, etc.

Pour le public, composé en somme de propriétaires qui ignorent le parti qu'on peut tirer de toutes ces belles plantes en les forçant, il y a là une leçon de choses bien intéressante et il est certain que, dans les grandes propriétés où il y a des serres tempérées et chaudes, on pourrait avoir la satisfaction de garnir, une partie de l'hiver, les appartements et les vérandahs avec des plantes à fleurs appartenant à un nombre beaucoup plus grand d'espèces qu'on ne le fait habituellement.

Bien joli aussi le massif de M. Moser, où les plantes étaient parfaitement fleuries.

Que j'ai donc admiré les Violettes de ce brave Millet ! C'était joli au possible ces petites terrines élégamment garnies de Violettes de toutes nuances et si coquettement présentées. Voilà un homme qui est un bon cultivateur et qui a beaucoup de goût.

Très intéressantes les Roses de Noel (Hellébore) de M. Dugour. Etant donné les services que peuvent rendre ces modestes plantes à une époque où il n'y a pas de fleurs, il fait bon les signaler.

M. Dorey avait apporté des Violettes de Parme capables de mettre la jalousie au cœur des méridionaux. On aurait dit qu'un coup de soleil du Midi avait passé par là. Bagasse !

Bravo, M. Paillet ! Votre lot était charmant, les plantes bien choisies, pas trop serrées, avaient un petit air coquet et frais, sans compter quelques difficultés de forçage bien résolues. C'est bien, très bien même, mais il faudra, l'année prochaine, donner la note complète et tous vous salueront comme un maître !

M. Boncher avait un joli apport de *Clematis patens* et *C. lanuginosa*. C'est très joli ces plantes, qui d'habitude sont vues dans les expositions de printemps, et leur avancement est une opération tout à la fois intéressante et lucrative.

Ne quittons pas la grande salle et ses environs sans parler des beaux arbres et arbustes de MM. Croux et Defresne, des Primevères, Tulipes et Cyclamens de M. Torcy-Vannier, des *Primula obconica* à très grandes

fleurs de M. Molin, de Lyon, et dirigeons nous vers la grande salle du fond, où la maison Vilmorin exposait, avec sa maestria habituelle, des choses merveilleusement cultivées et présentées : Primevères de Clamey superbes et quelques-unes tout à fait originales, Broméides, Tulipes et autres plantes bulbueuses, Cinéranthes tout à fait belles, et jusqu'à ces amusants Choux pommés dont certains artistes décorateurs pourraient tirer un excellent parti. A citer aussi quelques jolies nouveautés : *Lucinella Delcangi*, très jolie. Seroïdiforme nouvelle et le *Primula denticulata* si joli. En somme, exposition très méritante.

Nous apercevons, dans la section des colonies, des Palmiers venus des jardins d'essai d'Alger, qui nous ont paru très beaux, comme toujours ; est-il besoin de dire que ces jolies plantes sont toujours très recherchées sur les marchés européens et qu'elles donnent une excellente idée de la facilité qu'auraient les cultivateurs qui voudraient tenter la fortune dans notre belle colonie s'ils savaient s'en rendre mieux compte.

En résumé, notre visite à l'exposition nous a fourni l'occasion de constater que, cette fois sans le rapport de la quantité et de la qualité, il y avait progrès sur les années précédentes. Cela est dû à la température plus élémentaire, et à l'époque choisie pour le concours qui nous semble infiniment plus rationnelle. Le nombreux public venu pour admirer toutes ces belles choses a largement ratifié, il nous semble, notre manière de voir.

Je ne saurais terminer ce compte-rendu sans rendre hommage à l'habileté de l'organisateur du concours, M. Léon Vassillière, l'éminent et si populaire inspecteur général de l'agriculture, qui avait chargé spécialement M. Martinet d'installer la section horticole.

L. DUCAL.

LÉGUMES ET FRUITS

Vu l'époque du Concours agricole, les exposants ont été fort nombreux, quoique leurs lots fussent en majeure partie réellement restreints.

Légumes.— La maison Vilmorin, qui occupait à elle seule une vaste salle, avait tout ce que l'on peut désirer en cette saison : Potirons variés, Choux frisés décoratifs, Salades parmi lesquelles de superbes *Romaine verte maraichère*, Oignons, Choux pommés, superbes *Choux-fleur Géant d'automne*, Carottes, Navets, etc.

Outre les Carottes et Pommes de terre de grande culture qu'exposait M. Pivard, ses *Choux Navets-Rutabaga* étaient de toute beauté.

M. Dingenot avait, dans son lot de légumes, des *Choux Brocoli de Roscoff*, des tubercules d'*Ocellis crenata rouge*, plante qui, quoique étant fort avantageuse, ne se cultive pas suffisamment, attendu que ses tubercules sont très comestibles et que ses feuilles sont également employées, l'été, comme l'Oseille. Dans le lot de Pommes de terre du même exposant, comprenant environ cinquante variétés, je dois citer : *Géante de Reading*, *Chancellor*, *Joseph Rigault*, *Belle de Fontenay*, *Le César* et *Prince de Galles*.

M. Hyacinthe Rigault, comme toujours, se montre le

collectionneur et le grand cultivateur de Pommes de terre, parmi ses 200 variétés exposées, je citerai : *L'arc-en-ciel de neige*, *Cardinal*, *La Vierge*, *Éléphant blanc*, *Chaco*, *Imperator*, *Instytut de Beaurus*, *La Czarine*, sans compter les *Victor*, *Marjolin*, *Belle de Fontenay*, *à feuille d'ortie*, *Royale*, *Marjolin retard* en chales et germées.

M. Poulet présentait plusieurs semis de Pommes de terre qui paraissent très intéressants.

L'exploitation agricole de Saint-Laurent avait un lot de 90 variétés de Pommes de terre dont plusieurs obtentions de l'exposant, parmi lesquelles j'ai remarqué : *Belle de Nancy*, *La Breonnaise* et *La Saint-Laurent*.

MM. Labiche, Galmel, Picard exposaient des Pommes de terre, Choux-Raves et Carottes.

MM. Compoint, Chevalier, Garardin, Collas et le Syndicat de Montesson, ainsi que M. Hayot, avaient apporté des châssis d'Asperges qui donnaient une réelle idée de cette culture forcée. Tous ces exposants avaient également de fort beaux plants d'Asperges de 1, 2 et 3 ans.

M. Gagnot, comme toujours, avait sa nombreuse collection de plantes médicinales, ainsi qu'un lot remarquable de Raïfort et de Rhubarbe.

Dans le lot de légumes de M. Hinotelle, les *Choucroutés gras* méritent d'être cités.

MM. Frélian et Pruniot avaient des collections de légumes. Dans le lot de ce dernier, les *Laitue Géralde à graine noire* étaient de toute beauté.

Le lot spécial de salades forcées de M. Buisson, comprenant Pissenlit, Chicorée, Scolyme d'Espagne, ont, par leur blancheur, fait l'admiration des visiteurs.

Les variétés d'Oignons de M. Riehebois étaient toutes hors ligne.

Les corbeilles de Haricots verts, Petits-Pois, Pommes de terre nouvelles et d'Artichauts de la Société algérienne donnent une idée des beaux produits qui alimentent nos marchés dans la saison hivernale.

Fruits. — En entrant dans la salle n° 18, réservée aux fruits, les regards se portent sur deux kiosques vitrés dont l'un renfermant la collection de raisins réservés de M. Salomon. Ces raisins, exposés en pyramides, étaient de toute beauté ; parmi les nombreuses variétés j'ai remarqué, dans les blancs : *Gradiska*, *Musca d'Alexandre*, *Chasselas blanc royal* ; dans les noirs : *Baudales* et *Dolce Vita*.

L'autre vitrine renfermait les superbes raisins *Black Alicante*, de M. Gondonner, cultivés avec les engrais des Grapperies et dont on n'a plus à faire féloge.

Les magnifiques *Ananas de Cayenne à feuilles lisses* de M. Crémont ressortaient au milieu des pots de Fraises *du leur Mère* et *Marquante Lebelon* en parfait état de maturité.

Dans la collection de pommes de la maison Cronx, les variétés suivantes devraient être cultivées sur une plus grande échelle : *Calville rouge de Paquis*, *Leideale*, *New York Pippin*, *Rennet de Rhin* ; parmi le lot de poires, *Duchesse de Mouchy*, *Inventeur Alphonse*, *Ouvrier de Nancy* et *Belle Anjouise*, ayant 25 cent. de longueur, et dont vraiment remarquables.

Vient ensuite les superbes pommes de M. Galmel, parmi

lesquelles j'ai remarqué les *Belle de Fontenay*, *Linnéus Pippin* et *Rennet de Rhin*.

Dans les paniers de M. Bureau, il faut citer les pommes *Rennet de Chamba*, *Calville blanc*, *Apo rose*, et les poires de *Berquin de Philippe*.

Le lot de pommes de M. Vigneux, quoique restreint, comprenait de superbes *Calville M^{re} Lesans*.

Les *Rennes de Ruettes* et les *Calville Saint-Sauveur* de M. Verrin étaient de toute beauté.

MM. Dupont, Labiche, Fathouse, Berrue avaient tous des pommes fort belles.

Dans un terminant que les produits des colonies apportés par M. Hédiard étaient merveilleux, tout y était fort bien représenté : Bananes, Noix de Coco, Oranges, Citrons, etc.

V. ROUGE.

MOSAICULTURE APPLIQUÉE

Quoique l'on ait dit et fait, pour et contre la mosaiculture, celle-ci est toujours pratique, mais peut-être cependant que primitivement elle n'a plus, en effet, cette vogue qui l'a caractérisée quelques années après qu'elle se fut manifestée sous une autre forme, les parterres en broderie d'autan, qui furent la joie des jardiniers fleuristes de la Renaissance, peut-être cette vogue, qui dérive de la mode, reviendra-t-elle ? Je ne la souhaite pas aussi absolue qu'elle le fut.

Elle a eu et elle a encore ses détracteurs, peut-être un peu trop impartiaux, elle a aussi ses partisans. Dans certains cas, lorsqu'il s'agit de rendre attrayantes les parties environnant l'habitation ou quelques lieux très fréquentés du jardin, elle peut, de par avec toute autre ornementation, remplir son but. C'est ce que beaucoup de jardiniers décorateurs ont très bien compris, et il faut leur en savoir gré.

Si un motif en mosaiculture, placé dans une partie semblable du jardin, s'accorde avec les lignes architecturales des constructions, pourquoi donc le critiquer sous prétexte qu'il nuit à l'effet d'ensemble ?

Placé même dans un grand jardin, surtout si ses proportions sont coordonnées à ce qui l'environne (quand bien même plus loin y aurait-il un motif d'ornementation plus naturel : telle une scène paysagère de plantes vivaces), une corbeille en mosaiculture détonne-t-elle dans l'ensemble ? Non, certainement.

Il est évident que les « amateurs de la belle nature » préfèrent à la mosaiculture tout ce qui est naturel ou semble l'être, que les amateurs de plantes aiment mieux les plantes pour elles-mêmes plutôt que leur association en compositions plus ou moins savantes. Mais faut-il, pour cela, s'abstenir de pratiquer la mosaiculture ?

Nous-mêmes, nous aimons particulièrement et sommes un fervent adepte des scènes paysagères de plantes vivaces et autres, et les classons parmi les plus belles combinaisons florales, mais aimons aussi les plantes pour elles-mêmes. Mais rien de cela n'exclut l'application de la mosaiculture, si cette application est raisonnée, et concourt au but vers lequel doit tendre tout décorateur : l'harmonie dans l'ensemble.

Bon, près de l'habitation, d'un kiosque, d'un banc de repos, dans un endroit très fréquenté, sur un talus bien en vue, en bordure d'une allée très suivie, un motif en mosaiculture trouve sa place dans le jardin paysager. A plus forte raison l'exécutera-t-on dans un jardin public et dans un jardin symétrique.

Ceci posé, voyons donc quelle adaptation on doit faire du dessin des différents motifs.

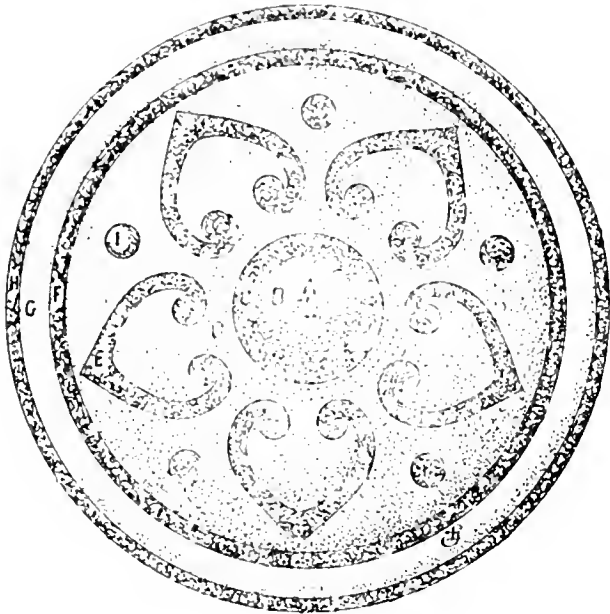


Fig. 30. — Corbeille ronde à dessin curviligne

Pour les corbeilles ovales et elliptiques, on semble préférer le dessin curviligne au dessin rectiligne, quoique tous deux soient applicables. Toutefois, on semble pencher du côté du premier, qui paraît mieux s'accorder avec la forme de ces corbeilles. Peut-être est-ce aussi parce qu'elles se trouvent généralement dans le jardin paysager et qu'il semble plus facile de leur trouver un dessin curviligne.

Quant aux dessins des corbeilles rondes, ils peuvent être rectilignes ou curvilignes, ou tous deux combinés : ils s'accordent généralement bien. On préfère ordinairement les lignes droites pour le jardin symétrique, et les lignes courbes pour le jardin paysager.

Les deux compositions que nous avons dessinées pour servir d'exemple (fig. 30 et fig. 31) démontrent clairement ce que l'on peut obtenir dans les deux cas. Ces dessins sont très simples (comme du reste ceux qui caractérisent la mosaiculture actuelle), et, par conséquent, facilement applicables. L'un (fig. 30) est composé de lignes courbes. L'autre (fig. 31) de lignes courbes et de lignes droites.

Tous deux peuvent être exécutés, soit avec une combinaison de plantes à fleurs, soit avec une combinaison de plantes à feuillage coloré, soit avec une combinaison mixte de ces deux sortes de plantes. Enfin, ils peuvent être tout aussi bien exécutés pour l'ornementation vernale, estivale ou hivernale, avec les plantes que l'on emploie à ces différentes périodes. Les légendes qui suivent ont en vue l'ornementation estivale.

Fig. 30. — 1^{re} PLANTES A FLEURS

- A. *Plumbago coccinea*,
- B. *Begonia sempreflorans albiflora*,
- C. *Agrostis macrostachya multiflora albiflora*,
- D. *A. macrostachya nana*,
- E. *Pelargonium Jean Paquet*,
- F. *Gamolepis Fajoles*,
- G. *Begonia Latona*,
- H. *Pyrethrum Parthenium aureum*,
- I. *Campylobasis carpatica alba*

2^{de} PLANTES A FLEURS ET A FEUILLES

- A. *Phlox reclinata*,
- B. *Sedum japonicum variegatum*,
- C. *Pelargonium Henry Hecker*,
- D. *Ocimum minimum*,
- E. *Lesia Wallis*,
- F. *Begonia septiflora rubra*,
- G. *Gnaphalium latifolium microphyllum*,
- H. *Pelargonium Jean Paquet*,
- I. *Centaurea gymnocarpa*,

Fig. 31. — PLANTES A FEUILLES

- a. *Lithonia herbacea*
- A. *Alternanthera sessilis*,
- B. *Sagina subulata*,
- C. *Alternanthera sessilis nana*,
- D. *A. patungensis nana nana*,
- E. *Mesembryanthemum coccineum*,
- F. *Alternanthera versicolor*,

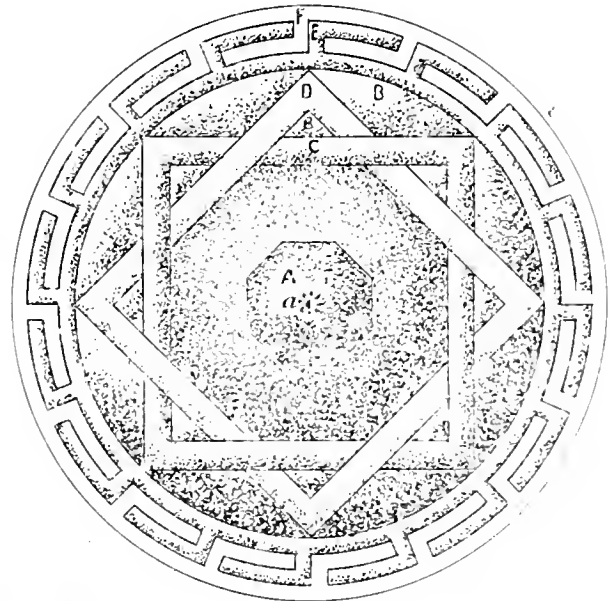


Fig. 31. — Corbeille ronde à dessin curviligne et rectiligne

Dans un prochain numéro, nous parlerons de quelques autres motifs en mosaiculture.

ALBERT MAUMENÉ.

Charleville, mars 1896.

CROTONS ET DRACENAS

Leur multiplication dans l'eau

Cette manière de bouturer les Crotons et les Dracenas nous donne de si bons résultats que nous croyons utile de le signaler à l'attention des lecteurs du *Jardin* et de le recommander à ceux qui s'occupent de ce genre de culture, à cause des avantages que nous lui trouvons sur le procédé employé habituellement.

Ce sont les suivants :

1. Les boutures reprennent plus vite ;
2. La surveillance est plus facile à exercer sur le développement des racines dont on peut suivre les progrès à travers le verre ;
3. On n'a pas à craindre la pourriture ni la toulé, souvent engendrée par la décomposition de la terre, décomposition activée par l'air concentré des cloches ou des vitrines sous lesquelles on met ordinairement les boutures.

Enfin, ce moyen permet de renfermer le coup de boutures dans très peu d'espace, pu s'en peut en mettre plusieurs ensemble dans le même flacon, selon la grandeur de celui-ci.

La manière d'opérer est simple : Après avoir choisi des flacons en verre assez larges de goulot et le moins haut possible, on les entaille à moitié dans la racine, de la souche de bois, du sable de rivière, etc. (voir fig.), on introduit un petit morceau de charbon de bois dans chaque flacon, afin d'empêcher la décomposition de l'eau dont on les remplit, puis on y met plusieurs boutures ensemble de façon à ce que leur base plonge de deux ou trois centimètres dans ce même eau et on recouvre le tout d'une cloche. Il ne reste plus alors qu'à tenir la température de la serre entre 18° et 25° centigrades ; l'émission des racines se fait en très peu de temps. Aussitôt que ces racines ont 3 ou 4 cent. de long, on repote les boutures dans des godets proportionnés et on les rent sous verre pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles aient pris la terre ; on les habitue alors peu à peu à l'air en leur en donnant progressivement.

On peut bouturer les Crotons à toute époque de l'année, mais il faut se rappeler que, si on veut avoir de bonnes plantes pour l'automne, il faut bouturer en janvier.

Il est nécessaire de choisir ses boutures sur des sujets dont le feuillage, qui forme toute la beauté de ces plantes, soit bien caractérisé. Il faut aussi en faire la section sur la partie de la tige plutôt un peu ligneuse.

Le procédé de multiplication que nous venons d'indiquer s'applique aux Dracenas avec un égal succès.

Du reste, on sait que bon nombre d'autres plantes se prêtent à ce mode de traitement, tels que le Saule et le Laurier, etc. Il y a là de quoi distraire les amateurs qui veulent tenter des essais.

Culture de l'Olivier en Tunisie

(Suite) (1)

On connaît, à Sfax, deux variétés d'Oliviers donnant de très beaux fruits pour la table. Le *Mellithi*, à fruits ronds, pouvant atteindre le volume d'une prune et que l'on cueille pour les salaisons, et le *Nabi*, à fruits ovales, un peu moins gros que ceux de la variété précédente. Ces deux variétés existent dans les olivettes à peu près dans la proportion de 2/3. La plus grande partie des plantations est en *Chemlati*, à fruits plus petits, mais plus abondants et plus particulièrement destinés à la fabrication de l'huile, avec une autre variété de *Nabi*, le *Nabi r'chil*, à fruits rouges.

On recherche, pour planter l'Olivier, les terres sablonneuses, ferrugineuses, à sol pierrenx. On fait les trous de plantation profonds de 50, 60 ou 75 centimètres, suivant que le terrain est plus ou moins compact. Un ouvrier, payé à raison de 1 fr. 50 à 2 francs la journée, peut en creuser en quinze jours en terrain moule, et seulement vingt-cinq ou trente en sol pierrenx. Les plants sont placés en carré, à 25 mètres les uns des autres.

Dans son rapport sur la culture de l'Olivier, M. Bourde signale l'avantage qu'auraient les colons à planter en quinconce, disposition qui permettrait de planter un plus grand nombre d'arbres sur une surface égale. Par exemple, 100 Oliviers plantés en carré, à 25 mètres les uns des autres, couvrent une superficie de 5 hectares 76 ares, tandis que, plantés en quinconce, à la même distance, ils ne couvriraient que 4 hectares 98 ares. Dans le premier cas, il n'y a que 17 arbres et 1/3 à l'hectare, dans le second, il y en aurait 80. C'est, dit M. Bourde, un progrès que les colons français auront à enseigner aux Sfaxiens.

Les plants sont choisis parmi les éclats pris sur de vieux Oliviers. On leur laisse une partie de l'écorce et une longueur de 20 à 25 centimètres. Ces éclats se vendent, à Sfax, 24 à 25 francs le 100. La stratification n'est pas absolument nécessaire, à moins que la plantation ait lieu au bout d'un temps assez prolongé ; les plants peuvent rester quinze jours au soleil sans souffrir. La plantation peut se faire de décembre à mai, mais elle a lieu plus généralement en décembre et janvier, afin de profiter des pluies hivernales favorisant la reprise. En février et en mars, les arrosages deviennent nécessaires.

Les rejets apparaissent au printemps et, au fur et à mesure que les trous se combleront, la terre se tassant, on ébourgeonne la partie du rejet qui s'enterre.

Les jeunes olivettes sont arrosées trois fois pendant l'été ; on porte l'eau dans des jarres, recipients d'une capacité de 15 à 20 litres ; chaque Olivier reçoit deux jarres.

La greffe en fente et la greffe en écusson se pratiquent couramment dans les jardins de Sfax pour l'Oranger, le Citronnier, le Pommier, le Pommeur, l'Amandier, le Pêcher, l'Alcornoque et le Prunier. L'Olivier destiné à la production de l'huile n'est jamais greffé. Pour obtenir des olives de table, on greffe le *Mellithi* ou le *Nabi* sur le *Chemlati*. On greffe alors en écusson au mois de mai.

Pendant les trois premières années, les pousses ne s'élèvent que de quelques centimètres au-dessus du sol ; la croissance est plus rapide les années suivantes. On taille

le jeune Olivier tous les ans, afin de lui donner une forme bien équilibrée, arrondie, en maintenant les branches charpenterées à égale distance les unes des autres. De ces soins dépend, en grande partie, l'avenir de l'olivette.

Jusque vers la sixième année, on fait, dans les olivettes, des cultures intercalaires, Orge ou Fèves, qui in fine sont des frais culturaux jusqu'à ce que les Oliviers soient en plein rapport.

Les notes que nous avons pu recueillir au cours de notre passage dans le centre de la Régence, et plus particulièrement dans la région de Sfax, nous ont permis de constater que, sous le rapport cultural, les Sfaxiens font preuve d'un remarquable sens pratique, et l'on pourrait, sans crainte, conseiller leurs méthodes aux cultivateurs d'Oliviers de notre région méridionale.

Nous avons décrit précédemment la culture de l'Olivier jusqu'à la sixième année de plantation. A partir de cette sixième année, l'établissement de l'olivette est terminé, on n'y fait plus de cultures intercalaires; le terrain demeure désormais exclusivement acquis à l'Olivier. C'est alors que le colon doit apporter tous ses soins pour faire prospérer la plantation.

Quel que soit l'âge de l'olivette, on la laboure cinq fois par an; deux fois avec la charrue, et trois fois avec la *maticha*. Ce dernier instrument a été inventé de toutes pièces par les colons cultivant l'Olivier dans le contrée de Sfax. C'est tout simplement une grande lame enmanchée horizontalement, comme une rasette, à la place du soc de la charrue et qui coupe les herbes à 1 ou 2 centimètres en terre. La *maticha* convient très bien pour les faucons à donner aux sols légers; on en fait usage, autant que possible, quelques jours après une pluie, cette dernière faisant germer les graines. Dans le cas où le terrain est envahi par le Chiendent, ce qui n'est pas rare, on passe la *maticha* une fois par semaine, pendant deux mois ou deux mois et demi, si cela est nécessaire, jusqu'à la destruction complète de cette plante parasite. Ainsi travaillées, les olivettes de Sfax sont d'une propreté exemplaire, on n'y rencontre pas une herbe. On exécute généralement les labours de puis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai.

HENRI BLIN.

(A suivre.)

LE CHOU DE BRUXELLES

Les derniers bourgeons, qui constituent la partie alimentaire dans le *Chou de Bruxelles*, sont à peine consommés que le jardinier doit songer à l'élevage de nouvelles plantes qui ne seront capables de donner des produits qu'au bout de 7 à 9 mois.

Ces bourgeons ou jets se développent sur toute la longueur de la tige qui est plus ou moins élevée, selon que l'on cultive la variété dite *Chou de Bruxelles ordinaire*, atteignant parfois 1 mètre de hauteur, ou le *Chou de Bruxelles nain* ne dépassant pas 0 m. 50. — Indépendamment de ces deux variétés, il en existe une troisième qui est l'objet d'une grande culture dans les environs de Paris, c'est le *Chou de Bruxelles demi-nain de la Halle*.

Tandis que dans la variété ordinaire les bourgeons sont relativement petits et espacés, dans les formes demi-naines et naines ils sont plus gros, et par là plus rapprochés.

La récolte devant être assurée depuis octobre jusqu'en mars, il est nécessaire d'effectuer les semis à un intervalle assez espace.

Généralement la première saison, celle qui procure des

octobre, est à faire à l'aide du *Chou de Bruxelles nain* qui est relativement sensible aux froids, et dont la récolte sera peu près épuisée à la fin de mars ou début d'avril.

Cette variété est semée les premières parties de mars.

En avril et mai, on sème le *Chou de Bruxelles ordinaire* et la variété *demi-nain*, qui sont rustiques et supportent les rigueurs de l'hiver.

Les semis sont pratiqués en pleine terre, les premiers sur caillots, les seconds en plein terre, et l'avoine.

Lorsque le plant a quelques feuilles, environ deux mois après, il est mis définitivement en place, en observant une distance de 60 en tous sens.

Bien que cette plante aime un sol riche et frais, il est bon qu'il soit fume de vieille date, si on ne veut pas obtenir un développement exagéré de feuilles, au détriment des jets.

Pendant le cours de la végétation, les soins d'entretien consistent en binages et arrachages, donnés dans le but de conserver au sol sa fraîcheur.

Lorsque les plants auront près que atteint leur complet développement, il sera bon de pincer le bourgeon terminal, afin de favoriser le grossissement des jets axillaires.

Dans certaines localités, le Chou de Bruxelles est susceptible de souffrir par suite de la rigueur de l'hiver. Il est prudent, alors d'arracher les pieds à l'approche des grands froids, de les placer en jauge, au pied d'un mur, à l'exposition du nord, et de les recouvrir de paillassons pendant la nuit. Si la température s'élève.

A. GOURLOI

LA MODIFICATION

DE LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE Relative au Phylloxéra

(Suite) (1)

Nous pensions, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, pouvoir en terminer aujourd'hui avec la question de la modification de la Convention de Berne, mais nous avons reçu, depuis, de nouvelles lettres et ne pouvons, à notre grand regret, clore cette fois-ci.

Ne voulant cependant pas éterniser un débat qui, quoiqu'il ait intéressé vivement les horticulteurs et pépiniéristes au plus haut point, puisque nous avons reçu des communications signées des noms les plus autorisés de l'horticulture française, menacerait, à la fin, de devenir un tant soit peu fastidieux, nous nous voyons obligé de résumer les lettres reçues dernièrement en en extrayant les passages saillants. Quant aux lettres ou communications que nous recevrons désormais, nous ne pourrions, malgré toute notre bonne volonté, les publier ni les résumer.

De la sorte, nous achèverons cette importante question dans notre prochain numéro, en remerciant nos correspondants de leurs intéressantes communications, heureux si nous avons pu, comme nous l'espérons, apporter, avec le modeste concours du « *Jardin* », un peu de lumière dans le débat et si nous avons contribué, dans la limite de nos moyens, à mettre en relief les revendications diverses qui nous ont été signalées.

De M. Jean Barthe, horticulteur à Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales):

« MON CHER DIRECTEUR,

« Permettez-moi d'ajouter mon petit mot au sujet de cette Convention de Berne.

« A mon avis, le seul moyen d'en finir, c'est de demander purement et simplement la libre circulation de tous les végétaux autres que la Vigne.

« Les certificats d'origine donnent lieu à trop de contestations pour que nous n'en réclamions pas énergiquement l'abrogation.

« Laissez-moi vous raconter un fait typique qui m'est arrivé l'an dernier pour une expédition en Espagne.

« La circulation des plants de Vigne est autorisée sur tout le territoire de la province de Barcelone, province aussi phylloxérée que nos départements méridionaux et où je n'ai pas vu une seule vieille Vigne.

« Les pépiniéristes-viticulteurs expédient leurs produits sans certificat, bien entendu, chose contraire à la logique.

« Il paraît que les horticulteurs ne peuvent en faire autant pour leurs produits.

« L'an dernier, je m'avisai donc de faire une expédition sans le traditionnel certificat : mal m'en prit, je reus une lettre de l'agent des douanes de Cerbere, me disant que, si je ne produisais pas un certificat d'origine dans le délai de quarante huit heures, mes arbres seraient brûlés par les soins de la douane espagnole.

« On me demande un certificat signé par le maire, légalisé par le préfet et visé par le consul d'Espagne à Perpignan.

« J'établis un certificat, que j'envoie à la signature au préfet et au consul, mais, par malheur, le maire de notre commune étant absent, c'était l'adjoint qui avait signé et avait oublié de mettre... » Pour le maire, empêche, « l'adjoint... »

« Le consul me fit retourner le certificat, objectant qu'il n'était pas régulièrement établi.

« J'en établis un autre conforme, qu'il signa alors : coût du visa : 5 francs.

« Je réclamai ! Mais mieux vaudrait réclamer au roi de Prusse.

« Jusque là, je n'avais jamais eu besoin du visa du consul. A partir de ce jour, je payai pour chaque expédition.

« Il est vrai que je me passe fort bien maintenant pour mes exportations de ces fameux certificats. J'avais oublié (et je suis impardonnable, moi qui connais l'Espagne) de faire tomber la petite pièce de papier blanc dans l'escarcelle des douaniers espagnols.

« Adieu maires, préfets, consuls, je me passe parfaitement de vous.

« Veuillez agréer, etc... »

« JEAN BARTRE ».

De M. Robinet, nous recevons une longue lettre dans laquelle, après avoir réclame la révision de la Convention de Berne, il cite les faits suivants à l'appui de ses réclamations :

« Si les plantes voyageaient facilement au dehors, il n'en était pas de même pour l'entrée dans les villes. A Toulouse, par exemple, où les pépiniéristes étendent sans cesse à des vexations de toutes sortes. A ce sujet, voici des exemples à l'appui.

« En 1881, tantôt que je m'en puis rappeler, un pépiniériste de Toulouse, revenant de ses cultures, se vit interdire l'entrée en ville parce qu'il avait sur sa voiture

un ballot d'*Ampelopsis quinquefolia* portant une étiquette de « Vigne corbe » . Il en fut quitte pour supprimer l'étiquette et faire 1.000 à 1.500 mètres pour passer à un autre bureau d'octroi, auquel il n'y eut aucune observation.

« Une autre fois, le professeur d'horticulture se vit confisquer deux ou trois rameaux de Vigne de 50 centimètres de long, qui devaient lui servir pour une démonstration sur le greffage et le bouturage de la Vigne.

« J'estime donc que, sauf pour la Vigne, il serait nécessaire, pour notre commerce, que toutes ces formalités gênantes fussent supprimées.

..

De la lettre de M. Crozy aîné, nous extrayons le passage suivant :

« L'arrêté ministériel du 15 juin 1882 semblait rendre plus facile les expéditions à l'étranger, mais voilà encore un accroc : plusieurs fois déjà, la gare frontière de Petit-Croix a refusé des colis expédiés conformément à cet arrêté ministériel auquel cependant l'Allemagne a adhéré. Aujourd'hui même, il vient de m'être retourné un colis à destination de Thorn (West-Prussien) pour cause d'insuffisance de certificat. Ce certificat était cependant imprimé et copié mot pour mot sur le texte qui m'a été remis par la préfecture du Rhône ! »

..

M. Henri Theulier, fils, secrétaire du Syndicat central des Horticulteurs de France, nous envoie, au nom du Syndicat, une communication dans laquelle, après avoir rappelé que le Syndicat avait déjà agité la question il y a six ans et en avait touché un mot au ministère de l'Agriculture, il expose ainsi les réclamations de ses collègues :

« Nous ne demandons pas la dénonciation de la Convention de Berne, ce qui pourrait peut-être avoir de mauvaises conséquences, la révision nous suffit.

« Si notre desiderata devient un fait accompli, nous sommes persuadés que tous, dans le monde horticole, serons satisfaits.

« Quant à l'efficacité de l'inscription des horticulteurs sur la liste publiée par le Ministre de l'Agriculture, je puis vous affirmer qu'elle n'a eu pour résultat que de créer des ennuis à ceux d'entre nous qui y ont cru.

« En effet, nos envois de plantes restaient en douane jusqu'à ce que nous ayons envoyé le fameux certificat qu'on nous réclamait. Aussi, pour ne plus avoir de tracasseries avec nos expéditions, nous accompagnons-nous maintenant toujours celles-ci du certificat exigé. »

..

M. A. Truffaut, président de l'Union commerciale des horticulteurs et marchands-graniers de France, retrace dans la lettre qu'il nous adresse les démarches faites par cette Société pour obtenir quelque modification à la Convention de Berne et conclut en ces termes :

« Grâce aux renseignements qui m'ont été fournis par M. le colonel Meunardier, ancien sénateur du Gard, j'ai été heureux d'apprendre que la Commission supérieure du phylloxéra, dont il est un des membres les plus distingués, a reconnu en partie le bien fondé des demandes de l'Union.

« Elle a, en conséquence, appuyé, à l'unanimité, un projet de décret présenté par le Gouvernement, décret devant paraître incessamment et annonçant la suppression de toute formalité pour les envois faits à l'intérieur

Chrysanthème Madame Ernest Lavisse

(Figure 32)

Ce Chrysanthème nouveau, qui prend place parmi les



Fig. 32. — *Chrysanthème Madame Ernest Lavisse*

de la France. Cette suppression s'appliquera à tous les végétaux autres que la Vigne.

« Nous ne pouvons qu'être tous très reconnaissants à M. le Ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à M. le Directeur de l'Agriculture, de la nouvelle preuve qu'ils viennent ainsi de nous donner de l'intérêt qu'ils portent à l'horticulture. »

(La fin au prochain numéro).

variétés précoces, est remarquable tant par son coloris indéfinissable, qualifié par son obtenteur (1) de « vieux-rose-clair-magenta », que par la grandeur de ses capitules très pleins, aux longues ligules retombant comme des rubans.

La figure qui représente ce Chrysanthème donne une idée de l'aspect échevelé de cette nouveauté.

J. FOSSEY.

(1) M. G. Bruant, de Poitiers (Vienne).

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 27 Février 1896

COMITÉ DE FLORE ET DE

M. M. S. ou, de la rue de Glastonbury, présente un semis d'*Athurium Kollerioides*. Ce genre se voit assez distinct dans le genre *Athurium*, par ses spathe de belles dimensions. Elle est argentée satinée sur les plis et tranchent nettement des spathe rouge brillant. La plante présente, est âgée de trois ans, ce semis l'emporte de beaucoup sur le type, qui a été recréé par lui-même, par la fraîcheur de l'épathe et la vigueur de la végétation.

Les nouveautés en *Hippasteria* ne se rencontrent pas souvent dans les cultures françaises. Aussi ne saurait-on trop remarquer la superbe plante que M. Truffaut vient d'obtenir. Elle constitue un progrès remarquable dans la série des variétés à fleurs tirant sur le blanc. L'*Ancillis Madeline Luffant* est caractérisé par ses larges fleurs très ouvertes, à fond blanc ligne de rouge, la division inférieure du périanthe est presque blanche, ne présentant qu'un petit nombre de lignes d'une autre couleur. Ajoutez à cela que la plante est très vigoureuse et porte deux hampe. Elle est issue de semis d'*Hippasteria* très fins de serre chaude, de la race Veitch.

M. Lemaire, de Montrouge, apporte un Chrysanthème *De Louis Lemaire*, en parfait état de floraison, qui prouve qu'en sachant retarder le développement de ces jolies plantes, on arrivera à en être fourni pendant près de six mois de l'année. Il n'y a pas longtemps encore, on prétendait que les Chrysanthèmes étaient des plantes éphémères, capables de fleurir tout au plus pendant un mois.

Un énorme lot de la maison Vilmorin contient des *Camécares hybrides à grandes fleurs* — un des triomphes de la maison — de toute beauté, surtout les variétés bien foncé et rouge à centre blanc, et des plantes bulbifères à fison. On y remarque de charmantes poeas de *Tulipe due de Tholl*, de *Crocus*, de Narcisses, des *Galanthus* à fleurs doubles, des *Lachenalia pendula* aux fleurs de corail, des Scilles de Sibérie, des *Chionodoxa Lucilia*, cette petite Scille, dont la fleur d'un beau bleu est oculée de blanc, enfin des Jacinthes de Hollande. Dans ce dernier genre, nous avons tout particulièrement à signaler: *Héroïne*, fleurs simples jaunes à pointes vertes; *Prince d'Orange*, semis double, rose vif, à reflets plus foncés; *Lord Wellington*, bleu porcelaine; *Pennant*, à larges fleurs bleu foncé; *Gertende*, rose vif, en bouquet arrondi compact, etc.

A signaler encore dans ce lot, des *Primula obconica* à grandes fleurs blanches; c'est une intéressante innovation. Cette belle plante avait d'abord produit une race robuste et grandiflore, maintenant elle vient de s'affranchir encore du côté du coloris qui, du violet, est passé au blanc. Dans le voisinage de cette Primulovère, mais appartenant à un autre groupe, celui du *Primula japonica*, il faut mentionner une très jolie espèce, le *Primula denticulata*, à feuilles albugées en rosette, à fleurs violettes, formant une tête serrée. L'ensemble a quelque rapport avec le *Primula farinosa*, un des plus charmants représentants de la flore alpine.

M. Millet est toujours l'émérite cultivateur de Violettes. Tous les ans, à cette époque, il nous apporte ses nouveautés. Cette fois, c'étaient *Princesse de Galles*, *Aurora Arctum*, de nuance orangée, *la France*, violet bleu, mais qu'on ne saurait pralier de *Quatre-Saisons*, dans le vrai sens du mot. En effet, cette nouveauté fleurit bien surtout au printemps et à l'automne mais elle n'est que médiocrement florifère aux autres saisons. Ce n'en est pas moins une très belle plante.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Cet an Concours d'Orchidées, et les apports se sont ressentis de la rigueur du temps. Malgré cela, il y avait quatre lots présentés par d'entreprenus amateurs M. L. Daval soumettait à l'appréciation du jury trois plantes: *Cypripedium Jupiter*, hybride de *C. Boxalli abatum* par *C. hirsutissimum*, à larges fleurs, dont le sépale postérieur, une véritable est presque entièrement recouvert de rouge foncé; *OchloGLOSSUM Ruetherianum* hybride rare et intéressant, à pétales et sépales, élégamment ponctués; *Dendrobium nobiliflorum*, dont les fleurs sont légèrement teintées de rose aux extrémités.

Le lot de M. Ragot, de Villeneuve, près Meaux, renferme un admirable *Cypripedium Rothschildianum* rien de plus beau que ces larges fleurs à sépales supérieur et inférieur bien développés, transparents, marqués de longues lignes rouges sur un fond jaune verdâtre, à pétales étroits, raides, pointus et maculés, à sabot brun cannelé; *OchloGLOSSUM Andersonianum* en belle variété; *Cypripedium Exul*, une des nombreuses espèces ou formes qui gravitent autour du *C. ussique*. En est-ce un hybride naturel? Est-ce une espèce? A d'autres que nous de trancher cette difficulté. Dans ce même lot, une bien curieuse plante, le *Restrepia elegans*, à sépales latéraux fauves pointillés très finement de rouge, avec le sépale supérieur et des pétales allongés, filiformes, en forme d'antennes. D'ailleurs, une autre espèce du genre porte le nom caractéristique de *Restrepia antennifera*. Ce sont des plantes originaires des régions de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, voisines des *Mastodactylia*.

M. Gluck, de Louveciennes, avait apporté *Phajus grandifolius*, *Cattleya Triana* forme voisine du *C. Schrobleri* et *C. spicatosissima*, *Laelia anceps* et *Epulidium Stamfordianum*, plante qui présente cette particularité de produire des grappes de fleurs naissant à la base des pseudo-bulbes, c'est la seule espèce ainsi constituée, les pollinies sont également différentes, de sorte qu'il serait peut-être juste de la considérer comme le type d'un genre spécial *Psilanthium*.

M. Opoix présentait un semis naturel auquel il a donné le nom de *Cypripedium Dayana maculipetum purpureum*, et M. Faraolt de Sarcelles, des jeunes plantes d'*Anacochilus Dawsoni* et *Goodyera discolor*, types et variétés. Ce sont des introductions de Cochinchine. Ces Orchidées, recherchées pour la beauté et l'éclat de leur feuillage, ont donné lieu à des confusions génériques. Tantôt on les sépare, tantôt on les réunit. Il faut, en effet, ne faire de ces deux plantes qu'une seule, qui n'est ni un *Goodyera*, ni un *Anacochilus*, mais *Hemarcia discolor* Lindley. L'*Anacochilus Dawsoni* n'en serait que la variété *Dawsoniana* à face supérieure des feuilles parcourue de lignes jaune cuivré. En lis qu'elle est, dans le type, vert foncé, marquée de bandes blanc pur. Les *Anacochilus* se distinguent d'ailleurs des deux autres genres par leur labelle prolongé en operon.

COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE

Quelques pots de Fraisiers *Marquerte Labreton*, présentés par M. Louvet, jardinier à Domont et... c'est tout.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Un panier d'admirables poires de *Douneville d'hiver* apporté par M. Passy, de Chambourcy. Quelques pommes appartenant à la variété *Luceous Pippin* et des poires *Sauveur d'Alexandre III* dont nous ne connaissons pas le présentateur.

P. BARROT.

LE JARDIN. — N° 219. — 3 AVRIL 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Légion d'honneur. — **M. Dabat.** — Nous avons appris avec plaisir la récente nomination de M. Dabat, chef de bureau au Ministère de l'Agriculture, faisant fonction de chef de cabinet du Ministre, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Dabat, qui avait déjà, pendant près de deux ans, occupé le poste de chef-adjoint du cabinet, a toujours su, dans l'exercice des délicates fonctions qui lui étaient attribuées, se montrer à la hauteur de sa tâche. Par son tact et son affabilité, il a su se concilier la sympathie et l'estime de tous. Nous sommes heureux de pouvoir lui adresser ici nos bien sincères félicitations.

Mérite agricole. — A l'occasion du voyage du Président de la République, par décret en date du 29 février 1896, et par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du même jour, la décoration de chevalier du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

MM.

ALIVON (Antoine-Joseph-Maximilien), horticulteur-pépiniériste à Aix-Bouches-du-Rhône.

AUBINE (Casmir), arboriculteur et viticulteur à Solliès-Pont (Var).

DAVID (François-Theodore), à Saint-Cyr au Mont-d'Or (Rhône).

DUGLAUX (Adolphe-Noël), horticulteur-pépiniériste à Draguignan (Var).

LAMBERT (François), directeur du Jardin de la ville de Nice (Alpes-Maritimes).

LAVILLE (Augustin-Gabriel), courtier maritime à Toulon (Var).

NICOLAS (Jacques), publiciste agricole à Lyon (Rhône).

A l'occasion du Concours général agricole de Paris, par décret rendu sur la proposition du Ministre de l'Agriculture, et par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 17 mars 1896, la décoration de chevalier du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après :

MM.

BRISSON (Henri), cultivateur à Montreuil-sous-Bois (Seine)

MAC-AVOIR (Maurice-Ferdinand-Rémy), à Paris.

La liberté de circulation en France des produits de l'horticulture. — Voici le texte de l'arrêté modifiant ceux pris au début de l'invasion phylloxérique et supprimant en France l'emploi du certificat d'origine pour tous les végétaux autres que la Vigne :

Art. 1^{er}. — Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 13 juin 1882 et celles de l'article 2 de l'arrêté du 15 juin 1882, sont ainsi modifiées :

Les produits de l'agriculture et de l'horticulture tels que légumes, fruits et graines de toute nature, fleurs coupées et en pot, etc., quelle que soit leur provenance, les plants, arbustes et tous végétaux autres que la Vigne, circulent librement dans toute l'étendue du territoire de la République française.

La même liberté de circulation existe pour les raisins de table et de vendange, les pépins et les marcs de raisins.

Toutefois, si les raisins de vendange et les marcs de raisins sont à destination d'arrondissements non autorisés à rece-

voir des Vignes provenant d'arrondissements phylloxériques, ils ne devront être accompagnés d'aucun débris de Vignes, de feuilles ou de sarments de Vignes.

Cette modification aux anciens règlements, déjà annoncée dans *Le Jardin* (1), donne une première et très large satisfaction aux réclamations des horticulteurs français.

Aussi dans sa dernière séance, la Société nationale d'horticulture de France a-t-elle voté une adresse de remerciements à M. le Ministre de l'Agriculture pour la sollicitude dont il a fait preuve à l'égard des intérêts horticoles en provoquant d'importantes améliorations au régime des transports de végétaux en France.

Épilogue de l'Exposition internationale et du Congrès de culture fruitière de Saint-Petersbourg.

L'importation des plantes vivantes autorisée en Russie. — Notre ami, M. Belin, le très distingué consul de France à Saint-Petersbourg, nous avise qu'une disposition législative, insérée dans le n° 27 du *Bulletin des Lois* de l'Empire Russe du 8-20 mars 1896, a autorisé l'entrée des plantes vivantes en Russie. Cette nouvelle, qui a été immédiatement communiquée à la presse politique, a produit la meilleure impression.

Notre aimable correspondant, à qui nous avons demandé des détails au sujet de cette nouvelle mesure, si impatiemment attendue, ajoute que cette réforme, provoquée par l'Exposition et le Congrès pomologiques, est due aussi au magistral exposé de M. Cornu.

La Russie sera la première à bénéficier du nouvel état de choses, mais les horticulteurs français, qui vont pouvoir secouer le joug des commissionnaires étrangers, dont le concours était jusqu'ici indispensable, ne devront pas perdre de temps pour reconquérir le marché russe d'où ils avaient été peu à peu éliminés par des concurrents plus favorisés. Qu'ils n'oublient pas que c'est en utilisant les transports par eau qu'ils arriveront à distancer leurs rivaux.

J'engage vivement les pépiniéristes à diriger leurs regards principalement vers les régions méridionales et le Caucase, c'est-à-dire les provinces baignées par la Mer Noire, dont les principaux ports sont visités régulièrement par des vapeurs français. Les plantes de serre, au contraire, trouveront plutôt leur écoulement dans les provinces de Saint-Petersbourg, Moscou, Varsovie, Kiew, etc.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié que le journal *Le Jardin*, toujours en avant lorsqu'il s'agit de défendre les véritables intérêts de l'horticulture, a été le premier — pour ne pas dire le seul — à entreprendre une campagne en faveur de l'importation en Russie des plantes autres que la Vigne (2). Ils trouveront donc tout naturel que nous nous réjouissons de voir nos *desiderata* comblés et que nous remercions les administrations de l'Agriculture et des Affaires étrangères de n'avoir pas perdu de vue, en cette circonstance, les intérêts de l'horticulture française.

Création à Paris d'une commission régionale d'études de la Société pomologique de France. — La Société pomologique de France, réunie à Versailles,

1. *Le Jardin*, 1896, page 58.

2. Voir *Le Jardin*, 1894, pages 136, 146, 157.

à l'occasion de sa 37^e session, a voté, au Congrès, sur la proposition de notre collaborateur, M. Abel Chatenay, la création d'une commission régionale d'études qui aura son siège à Paris à la Société Nationale d'Horticulture et qui pourra comprendre dans son sein tous les membres de la Société pomologique habitant le département de la Seine et les départements suivants : Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

Les séances de la commission se tiendront au comité d'arboriculture de la Société nationale, 84, rue de Grenelle, les 2^e et 3^e jeudis de chaque mois.

La première réunion a eu lieu le jeudi 27 mars dernier et le bureau, pour 1896, a été ainsi constitué :

Président : M. Abel Chatenay.

Vice-Présidents : MM. Charles Baltet et F. Jamm.

Secrétaire : M. Georges Boucher.

Secrétaire-adjoint : M. Noublot.

Le Bulletin de la Société Pomologique donnera régulièrement le compte-rendu des travaux de cette nouvelle Commission, et il fait espérer que cette décentralisation, qui facilitera les relations, pourra rendre de réels services à la Pomologie française.

Le mode d'emploi de la fleur de soufre pour les maladies cryptogamiques. — Les avis sont très partagés sur la manière dont on doit employer la fleur de soufre pour le traitement de certaines maladies cryptogamiques, telles que l'oïdium, par exemple.

Doit-on répandre le soufre le matin à la rosée, ou sous l'influence des rayons solaires ?

Nous nous sommes adressé, pour avoir une explication à ce sujet, à notre collaborateur, M. Petit, dont voici la réponse :

« J'ai le regret de vous annoncer que je ne puis vous donner beaucoup de détails sur le mode d'emploi de la fleur de soufre, car je ne possède pas de renseignements précis sur ce sujet. J'ose même croire qu'il n'a pas encore été fait d'observations sérieuses sur les conditions de son efficacité.

« Toutefois, on s'accorde généralement à admettre que le soufre agit par la production de gaz sulfureux, oxydation qui se trouve évidemment d'autant plus favorisée que le soufre est plus divisé et la température plus élevée.

« Mais, lorsque l'air est calme et la température élevée, il paraîtrait que le soufrage peut exercer une action défavorable sur les feuilles, par suite de la présence d'un excès de gaz sulfureux dans l'atmosphère qui les entoure.

« Aussi recommande-t-on souvent, pour cette raison, de soufrer de préférence le matin.

« J'aime à croire qu'il convient d'attendre le départ de la rosée et d'éviter de mouiller préalablement les plantes, comme le font généralement les jardiniers, car la fleur de soufre se réunit alors en petites masses et doit agir moins activement. »

Nous recevrons avec plaisir les communications de ceux de nos lecteurs qui ont pu faire des observations sur ce sujet spécial, de façon à pouvoir, s'il est possible, résoudre, d'une façon aussi précise que possible, ce problème qui intéresse tout le monde.

Le Petit Guide pratique de la culture des Orchidées (1). — Ce petit Guide, dont la seconde édition vient de paraître, a, pour la dixième fois peut-être, été récompensé ces jours derniers.

La Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay lui a, en effet, décerné, dernièrement, une médaille d'argent de première classe, affirmant une fois de plus l'insusceptible utilité de ce livre, qui, quoique sous une forme restreinte, traite si pratiquement la culture des Orchidées.

Excursion annuelle des élèves de l'École d'Horticulture de Villepreux. — De même que les années précédentes, M. Guillaume, le sympathique directeur de l'École d'Horticulture des papilles de la Seine, vient d'accompagner, dans un intéressant voyage, les cinq élèves les plus méritants de cette école.

L'an dernier, ce furent Amsterdam et son exposition qui fournirent le but du voyage annuel; cette année, l'excursion vient d'avoir lieu dans le Midi, dans la région de l'Oranger.

Les voyageurs ont successivement visité Hyères, Nice, Grasse, Cannes, Monte-Carlo, Antibes, le Golfe Juan et même un petit coin de l'Italie.

Nul doute que les jeunes élèves, sous la conduite intelligente de leur directeur, n'aient rapporté du pays du soleil bien des notes culturales qui leur seront utiles plus tard.

À l'Institut agronomique. — Le dimanche, 7 mars dernier, a eu lieu, dans la salle d'amphithéâtre de l'Institut agronomique, une véritable fête de famille : les anciens élèves, rendant ainsi un hommage touchant à leurs premiers directeurs : MM. Tisserand et Risler, ont procédé à l'inauguration des médaillons de ces deux grands agronomes.

M. P. de Maillard, dans une allocution brillante, a retracé les carrières bien remplies de MM. Tisserand et Risler et rappelle les services nombreux qu'ils ont rendus à l'enseignement agricole. MM. Tisserand et Risler, visiblement émus, ont répondu en remerciant pas leurs remerciements sincères à leurs anciens élèves ; ils ont émis le vœu que cette confraternité, qui unit actuellement les élèves et leurs professeurs, ne se démente jamais et ce pour le plus grand renom de l'Institut agronomique d'où sont déjà sortis tant d'hommes éminents.

Cette solennité touchante laissera, nous en sommes certain, un souvenir impérissable dans l'esprit de ceux qui y ont assisté.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec regret la mort de M. Charles de Franciosi, Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, et un des premiers collaborateurs du *Jardin*.

Esprit cultivé, amateur distingué et causeur agréable, M. de Franciosi s'était acquis la sympathie de tous ceux qui l'avaient approché et dont il sera certainement regretté.

(1) Librairie horticole du *Jardin*. Prix 1 fr.

M. G. SCHNEIDER

Par décret en date du 2 mars dernier, M. G. Schneider, chef de cultures de la maison Veitch, Président de la Société française d'horticulture de Londres, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

La nouvelle de sa nomination m'a causé la plus grande joie et je sais, à l'avance, qu'elle sera bien accueillie de tous ceux qui ont pu apprécier les mérites de cet excellent homme, qui, je ne dois pas l'oublier, fut un des collaborateurs de la première heure du *Jardin*.

Né à Paris, de parents d'origine alsacienne, M. Schneider, après avoir fait un excellent apprentissage, complète dans les meilleures maisons de Paris et des environs, partit pour l'Angleterre en 1869.

En 1870, lors de la déclaration de guerre, il rentra en France et s'enrôla comme engagé volontaire dans un régiment de marche. Fait prisonnier, il s'évada et s'empressa de reprendre du service jusqu'à la fin de la campagne.

Après la guerre, il repartit pour l'Angleterre et après avoir fait un court stage chez MM. Low et C^o, de Clapton, il entra, en 1872, comme chef de section chez MM. Veitch and Sons, dans le célèbre établissement de Chelsea, où il est encore actuellement.

Cultivateur émérite, M. Schneider l'est dans toute l'acception du terme. Pour la culture et la connaissance des Fongères principalement, il fait autorité.

Collaborateur à de nombreux journaux horticoles français et anglais, M. Schneider a écrit, en outre, divers ouvrages, entre autres le *Calendrier de l'Orchidophile*, publié en France, et le *Handbook of Choice Ferns*, œuvre considérable dont la dernière partie vient à peine d'être achevée.

Mais son principal titre, aux yeux de la jeunesse horticole qui a visité l'Angleterre, c'est celui de Président de la Société française d'Horticulture de Londres.

Il n'est pas encore bien loin le jour où, après avoir comploté avec Villars de fonder une Société d'Horticulture avec les éléments français dispersés à Londres et jusque-là sans cohésion, j'allais trouver notre ami à tous, notre terre-neuve, M. Schneider, pour lui demander ses conseils et son concours. C'était en octobre 1888. Que de chemin parcouru depuis !

On aurait pu croire que cette tentative de quelques jeunes gens, qui sont aujourd'hui dispersés aux quatre coins du monde, était destinée à disparaître promptement sans laisser de traces derrière elle, grâce au zèle et à l'infatigable dévouement de M. Schneider, qui est à la fois président et trésorier perpétuel de la Société, celle-ci n'a cessé de progresser.

Depuis 1888, nous avons tous plus ou moins travaillé à consolider l'œuvre si modestement commencée, mais la cheville ouvrière de la Société, celui qui en est véritablement l'âme et à qui elle doit la plus grande partie de ses succès, c'est son président.

Il reçoit aujourd'hui la juste récompense de ses travaux. Je lui adresse, au nom de tous ses jeunes amis, de bien vives félicitations.

H. MARTINET.

LES NŒGELIA

Vers la fin du mois de janvier dernier nous admirions encore les variétés tardives de notre collection de *Nægelia* qui s'éteignait, après avoir animé pendant plus de 3 mois, de l'éclat le plus merveilleux, la serre qui les abritait.

Pendant la saison la plus ingrate, lorsque les jours sombres et brumeux engendrent la mélancolie, lorsque les fleurs, ne s'épanouissant que sous l'action d'une chaleur anormale, sont ternes, pâles et sans vivacité, lorsque presque tous les végétaux semblent se reposer et deviennent de plus en plus avares de leur floraison

les *Nægelia*, eux, sont dans leur plus ravissante beauté, offrant les charmes les plus séduisants par leurs nuances les plus vives et les plus variées.

C'est en réfléchissant à tout l'intérêt que peut tirer l'horticulture, à une époque aussi déshéritée, de cette élégante Gesnériacée, que nous nous demandons, non sans raison, depuis longtemps, quelle peut être la cause de l'indifférence que l'on s'obstine à garder depuis son introduction, à l'égard de ce genre de plantes, auquel nous reconnaissons tant de mérites.

C'était vers 1840 (plus d'un demi-siècle !) que cette émigrée des terres mexicaines trouva asile dans les serres du grand horticulteur belge, Louis Van Houtte. Elle fut accueillie, dans sa nouvelle patrie, par son hôte, avec les soins les plus minutieux et trôna, comme une véritable reine, chez cet ami des merveilles végétales.

Cette nouvelle exilée fut introduite sous le nom de *Gesneria zebrina*, mais, plus tard, le docteur Regel en fit un nouveau genre, qu'il dédia au professeur Charles Nægeli de Munich.

Les années suivantes, plusieurs de ses congénères la suivirent dans cet exil et, de leur liaison, naquirent successivement toute une lignée de mérités, qui, en s'améliorant progressivement, forment aujourd'hui des collections d'élite.

Nous répétons encore ici qu'il nous est impossible de nous expliquer pourquoi les *Nægelia* sont encore aussi rares dans les cultures, et aussi délaissés, lorsque nous croyons pouvoir affirmer que rien n'est plus charmant, ni plus séduisant au mois de novembre et décembre, qu'une bêche remplie de *Nægelia* bien cultivés. Ces plantes, d'un port majestueux et élégant, à tiges rigides, tomenteuses, nuancées, portent des feuilles arrondies en cœur, gaufrées, crénelées, quelquefois d'un vert clair, marbrées de nuances plus foncées ; sur ce fond vert se reflètent parfois des teintes veloutées, imitant la



Fig. 33. — M. G. Schneider

finesse de nos plus belles étoffes, veinées ou zébrées de couleur rouge pourpre, parfois bronzés et produisant des effets transparents à reflets des plus chatoyants.

Du milieu de ce splendide feuillage, s'élevaient des panicules érigées, légères et gracieuses, tantôt courtes et denses, tantôt allongées et même très élevées de 0 m. 50 de haut quoique bien ramifiées, portant une multitude de fleurs en forme de petites clochettes, délicieusement soutenues par des pétales fins et teintés de différentes nuances. Ces fleurs sont infiniment variées comme coloris, depuis le blanc pur, le jaune canari, le jaune nankin, le jaune cuivré, le rose, le rose clair, le rose saumoné, jusqu'au rouge corail, rouge orange, rouge vermillon, etc.

D'après cette description, qui n'a certainement rien d'exagéré, nous croyons pouvoir assurer que l'on chercherait en vain un autre genre de plantes pouvant donner autant de satisfaction pendant les longs mois d'hiver, qu'une collection de *Nargelia* formée de toutes ces belles variétés que l'on possède maintenant. Du reste, les cinquante-cinq variétés que nous présentions, le 25 novembre dernier, sur le bureau de la Société Nationale d'Horticulture de France, à la séance de ce jour, nous valurent un 1^{er} prix avec les félicitations du jury.

Aux mérites que nous venons de signaler, nous ajouterons, que, d'après l'étude de diverses expériences, nous présumons que cette plante pourrait rendre de réels services comme fleurs coupées, si l'on évite de l'exposer à l'air trop vif ou à une température trop basse. Des rameaux que nous avons coupés au début de leur floraison et que nous avons piqués dans du sable en serre d'une température de 15 degrés centigrades, se sont non seulement maintenus pendant 20 jours sans se flétrir, mais, de plus, ont continué de s'allonger et se sont épanouis jusqu'à leur dernier bouton.

Dans les jardinières employées comme garnitures d'appartements, ils sont très décoratifs, d'une élégance toute particulière, et s'y maintiennent relativement bien, si l'on peut les placer dans des pièces où le thermomètre ne descend pas au-dessous de 10 degrés centigrades. Nous ne saurions trop recommander aussi, lorsqu'on les transporte des serres à l'appartement, d'éviter de les mettre en contact trop direct, avec l'air quelquefois très vif de cette saison. C'est alors une plante robuste, lorsqu'on évite de la soumettre à une température trop basse.

CULTURE. — Les soins de culture que nous donnons à cette Gesnériacée diffèrent, sur certains points, de ceux que nous appliquons aux divers autres genres de cette famille, tels que les *Gloxinia*, les *Achomenes* etc.

D'abord, n'oublions pas de faire remarquer que l'on peut jouir de la floraison de cette jolie plante pendant six mois au moins, c'est-à-dire depuis le mois de juillet jusqu'au mois de janvier. C'est en combinant plusieurs saisons que l'on peut arriver à ce résultat; toutefois, nous devons faire observer que nous croyons la dernière la plus intéressante, et que c'est à elle que nous attachons le plus d'importance.

Nous plantons un seul rhizome par godet de 0 m. 08, dans le même compost que pour les *Gloxinia*, c'est-à-dire moitié de bonne terre de bruyère sablonneuse et moitié de terreau de bruyère riche en humus, avec

3^e de pondrette. Nous plaçons ces godets sur la bêche d'une serre bien ombrée, que nous maintenons à la température de 15 à 20 degrés centigrades. Nous mouillons d'abord avec beaucoup de ménagement; de simples brossages suffisent même pendant la 1^{re} période. Lorsque les racines arrivent sur les bords des pots, nous donnons un second repiquage que nous renouvelons deux ou trois fois dans le cours du développement des plantes; nous recommençons de suivre attentivement cette opération, afin d'assurer une belle venue. Nous tenons les *Nargelia* très ombrés et prodiguons les bassinages sur le feuillage plusieurs fois par jour, surtout par les journées chaudes et arides, pour exciter la végétation et prévenir la grise qui les atteint facilement lorsqu'on les tient trop secs. Dès le 15 octobre, les variétés les plus précoces de la saison, que nous avons mises en activité dans la 1^{re} quinzaine de mai, commencent la floraison qui se prolonge, avec les plus tardives, jusqu'au milieu du mois de janvier.

Lorsque les plantes se défleurissent, que le feuillage se flétrit, que la végétation s'éteint, nous les laissons graduellement se dessécher et les ramissons sous une bêche de serre tenu dans une température moyenne de 10 à 15 degrés. Nous les laissons dans leurs pots sans secouer les rhizomes; ils restent ainsi jusqu'à leur mise en végétation.

EUG. VALLERAND.

Les Composées-labiatiflores ornementales

Ce qualificatif *labiatiflore* est donné à tout un groupe de Composées exotiques à peu près circonscrites dans l'Amérique méridionale, au delà de l'Équateur et en particulier dans la chaîne des Cordillères, présentant ce caractère particulier d'avoir des fleurons bilabiés (à deux lèvres), tantôt composant entièrement les capitules, tantôt accompagnés de fleurs tubuleuses, au centre, tantôt avec des fleurs ligulées, à 3 dents, à la périphérie.

Ces plantes, qui forment, dans leur ensemble la tribu des Mutisiacées, relient donc entre elles les Cynaroidées et les Chicoracées.

Les genres *Barnadesia*, *Onoseris*, *Gochuata*, *Cerybera*¹⁾ et *Nassauvia* ont servi de types pour l'établissement de sous-tribus dans cet ensemble de formes.

Cette particularité toute spéciale de la forme de la corolle, qui ne se rencontre dans aucune des Composées de nos pays, est la raison dominante pour laquelle, dans toute collection botanique un peu importante, une place est toujours réservée aux Mutisiacées; mais, en outre de cet intérêt d'ordre purement scientifique, quelques espèces sont assez ornementales pour être recherchées des horticulteurs et des amateurs.

C'est ainsi que, dans ce groupe, on peut citer les plantes suivantes :

Barnadesia rosea Ldl. (Bot. Reg. 29, t. 29, p. 282); *B. spinosa* L. f.; *Mutisia spinosa* Ait. (Bot. Mag. t. 2709); *M. divifolia* Cav.; *M. latifolia* Dbn.; *M. elaeagnifolia* Cav. (Rev. Hort. 1891, p. 228); *Cerybera asylo-nifolia* Spr.; *C. uvea* Sch. Bip.; *Onoseris prorepata* Willd.; *Staffia chrysantha* Mik. (Bot. Mag. 1838;

Flore des serres, 4391; Belgique horticole, 3, 36); *Chaptalia tomentosa* Vent. (Jardin de Cels, t. 61; Bot. Mag., 2257); *Tripliton spinosum* DC. (Bot. Reg. 27 t. 23); *Leuceria seneciooides* Hook. et Arn.; *Moscharia pinnatifida* Ruiz. et Pav. (Bot. Reg. 18, t. 1564); *Perezia multiflora* Less., etc.

L'attention a été attirée ces temps derniers sur une espèce de ce groupe, le *Perezia sonchifolia* Baker, tout récemment décrit; on l'a indiqué comme devant être la seule espèce de ce genre qui ait été introduite dans les cultures européennes. Mais une autre espèce, le *P. multiflora* Less., est fréquemment cultivée dans les jardins botaniques; j'ai eu l'occasion de la voir plusieurs fois au Muséum, où, en outre des graines récoltées à l'établissement et offertes aux jardins botaniques, la plante a été distribuée à l'état de plantes vivantes, en 1889 et 1890, aux divers jardins botaniques.

Le *Perezia multiflora* Less., dans le Prodrome de De Candolle (1), est classé dans le genre *Homoianthus*, à cause de son réceptacle portant des poils flumbrillés, au lieu d'être nu ou à peine pubescent comme dans les vrais *Perezia*.

Ce genre *Homoianthus*, et quelques autres, ont été, depuis, rattachés au genre *Perezia*.

Ajoutons, pour compléter, en passant, que le *Perezia sonchifolia* Baker (2) a le réceptacle densément poilu comme tous les *Homoianthus*, et que, par tous ses caractères botaniques, il devrait prendre place, avec le *P. multiflora* Less., dans la même section (*Homanthus*) du genre *Homoianthus*, si ce dernier était encore admis comme groupe générique (tel que l'indique le Prodrome), par les botanistes modernes.

Le *P. sonchifolia*, qui est une bonne acquisition, vient donc augmenter le nombre des Composées labiatiflor, s qui ont eu les honneurs de la culture à titre de plantes ornementales et intéressantes à plusieurs points de vue.

J. GÉROME.

Culture de l'Olivier en Tunisie

(Suite) (3)

Quand l'Olivier est en plein rapport, c'est-à-dire vers la dixième année, on ne le taille plus que tous les deux ans. Si la récolte a été médiocre, on le taille peu, afin de ménager la récolte suivante. Si, au contraire, l'Olivier a été très productif, on ne craint pas de le tailler pour renouveler le bois et préparer une bonne production deux ans après.

Quant à la fumure des Oliviers, elle ne revient guère que tous les quatre ou cinq ans et lorsque l'olivette a dix ou douze ans de plantation. On emploie le fumier du bétail; une bonne charge de fumier de chameau est mise au pied de chaque Olivier, et on obtient ainsi une augmentation sensible de rendement.

Dans le centre de la Tunisie, comme en France, les Oliviers sont exposés aux attaques d'une maladie bien

connue, le noir ou *fumagine*, caractérisée par le noircissement des feuilles, du tronc et, quelquefois même, du bois. Les feuilles s'étioilent et les fruits ne peuvent arriver à maturité.

C'est surtout sous l'influence des pluies tardives du printemps que la fumagine apparaît. Les Oliviers situés dans le voisinage de la mer y sont aussi plus exposés. Toutefois, les plantations jeunes et vigoureuses sont généralement exemptes de cette maladie. On sait que l'agent propagateur de la fumagine est un insecte connu sous le nom de kermès qui excrète, sur les feuilles de l'olivier, une substance sucrée appelée *mucilage*, interceptant les pores de la feuille et empêchant les fonctions de la chlorophylle.

On a bien essayé, pour combattre la fumagine dans les olivettes, à Sfax, le badigeonnage à la chaux, mais ce procédé est demeuré sans efficacité.

Seules, les solutions sodiques sont à préconiser: elles ont donné, jusqu'ici, de bons résultats dans la plupart des cas. La solution sodique doit être préparée dans la proportion de 1 kilog. 20 de soude, ou 3 kilos de cristaux de soude par 100 litres d'eau.

En Algérie, nous avons fait traiter des Oliviers au moyen d'une solution préparée en faisant dissoudre, dans 100 litres d'eau bouillante, 35 kilos de soude et en versant 15 à 20 litres de cette solution dans une barrique d'eau de 150 litres. Le mélange fut répandu à l'aide d'un pulvérisateur à Vigne. La dépense, nécessitée par ce traitement, ne dépassa pas 15 centimes par arbre. Les résultats furent très satisfaisants.

Indépendamment de la fumagine, les olivettes ont à souffrir d'un ennemi assez sérieux: la larve de la mouche de l'olive, désignée plus communément par les colons sous le nom de ver (*Dacus oleae*). Cette larve s'introduit dans l'olive et la fait tomber avant la maturité. Le seul moyen de défense contre cet insecte consisterait à détruire par le feu les olives atteintes, contenant la larve; on s'opposerait ainsi à l'apparition de l'insecte parfait et, par suite, à sa multiplication.

Mais, à Sfax, on n'a pas trop à souffrir des maladies dans les olivettes, car le *sirocco*, ce vent brûlant venant du sud de l'Afrique, met le plus souvent obstacle au développement de ces maladies, absolument comme les vents secs entravent le développement du mildiou de la Vigne.

Dans les jeunes plantations, les olives mûrissent en octobre et la cueillette dure jus qu'à la fin de janvier. Contrairement à la mauvaise habitude que l'on a, dans le nord de la Régence, de gauler les olives, ce qui détruit une partie des bourgeons de la récolte suivante, à Sfax, on cueille les olives avec les doigts gantés de cornes de moutons, on se sert d'échelles et on fait ainsi tomber les fruits en les peignant à la main.

A six ou sept ans, les Oliviers donnent 2 à 3 litres d'olives, environ 30 litres à dix ans, dans les bonnes années, et 60 à 80 à quinze ans: ils sont alors en plein rapport. Nous avons vu, exceptionnellement, des sujets produire jusqu'à 200 litres.

Au point de vue de la production oléifère, les sfaxiens ont constaté que la quantité d'huile que l'on obtient est d'autant plus grande, par rapport au poids des olives, que l'arbre est plus âgé. Il résulte également de

(1) Vol. 7, page 63.

(2) *Flora brasiliensis*, vol. 6, pars. 3, page 380.

(3) *Le Jardin*, 1896, pages 56 et 68.

leurs observations, qu'après cinquante ans de production soutenue, la quantité d'olives diminue; mais, grâce à une taille énergique et bien appropriée, de même qu'à un bon labour et une fumure copieuse, ils savent rendre aux Oliviers toute leur vigueur.

Les huiles tunisiennes, et notamment celles provenant du contrôle de Sfax, sont justement réputées. Les fruits, produits par de jeunes olivettes, fournissent, au pressoir, 10 0/0 de leur poids d'huile. Ce rendement augmente en même temps que l'âge des Oliviers, il atteint, dans les moulins bien agencés, de 24 à 30 0/0, et seulement 18 à 20 0/0 dans les moulins arabes.

Nous devons ajouter, avant de terminer, que nous avons été heureux de pouvoir contrôler l'exactitude de nos notes personnelles, en les complétant dans le remarquable *Rapport sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'Olivier dans le centre de la Tunisie*, adressé par M. Bourde, ancien directeur de l'Agriculture, à M. Rouvier, rapport que le gouvernement Tunisien met à la disposition de tout Français s'intéressant à l'avenir de la Tunisie.

HENRI BLIN.

LE CHRYSANTHÈME

Bouturage précoce et tardif.
Bouton couronné et bouton terminal.

Dans le numéro du 5 mars dernier, on me fait l'honneur d'apprécier d'une manière un peu vive les plantes figurées sur l'une des pages de mon catalogue, leur trouvant un *petit air* ou un aspect de *fuscaies*, les déclarant indignes de figurer dans une exposition et ne sachant à quelle culture elles ont été soumises.

Cette appréciation demande une explication que je ferai aussi brève que possible.

Ces plantes (voir figure 24) ont été cultivées dans le but précis d'en faire de la grande fleur, et non des plantes décoratives; ce sont des fleurs similaires qui ont obtenu à Paris un succès sans précédent pour la fleur coupée, et que « *Le Jardin* » lui-même déclarait, dans son compte rendu, « *être les plus grosses que nous ayons vues jusqu'à ce jour* ».

Je crois pouvoir parler du Chrysanthème avec expérience, en ayant cultivé plus de 10,000 plantes, en pots chaque année, depuis 1888, et ce, avec quelque succès.

Je suis à peu près d'accord avec le signataire de l'article, au point de vue de l'époque du bouturage, quand il s'agit d'obtenir *des plantes naines*, c'est à dire, ayant de 70 à 90 centimètres de hauteur et portant de 3 à 6 fleurs; cette culture est admirablement pratiquée aux environs de Paris par les Nonin, Yvon, etc...

Je dis textuellement, page 63 :

« Pour les obtenir, il faut bouturer un peu plus tard que pour les *specimens* (fig. 35), par exemple en mars, ou dans la première quinzaine d'avril, donner les rempotages nécessaires, et, quand la plante a atteint 20 à 25 centimètres, la rabattre assez vigoureusement sur 3 ou 4 yeux bien constitués, à 8 ou 9 centimètres au-dessus du sol (on choisit les 2 ou 3 branches les meilleures, que l'on pince une seconde fois avant le 1^{er} juillet, après cette époque, il ne faut plus pincer,

« On ébourgeonnera tout ce qui pousse à l'aisselle des feuilles. — on attend le *bouton couronné* qui doit se présenter dans la 2^e quinzaine d'août, et on le traite comme il est expliqué précédemment. »

Je cite aussi la méthode décrite par M. Choulet (voir page 68) (1) :

Mais cette culture ne produit pas ce qu'on appelle la vraie grande fleur. On peut obtenir de jolies plantes,



Fig. 24. — *Faibles têtes et grande fleur coupée*

RÉSULTAT OBTENU AVEC BOUTURAGE PRÉCOCE ET TARDIF

La plante du milieu, M^{lle} Antonette Cardoaner, bouturée en février, porte trois fleurs de 25 centimètres de diamètre

Les deux autres *Thère* et *John H. Taylor*, bouturées tard, en avril, ne portent qu'une seule grande fleur de 30 centimètres de largeur sur 12 de hauteur

bien faites, du moins sous notre climat, mais j'affirme, de la façon la plus catégorique, qu'il est impossible, avec une bouture d'avril, d'obtenir 4 ou 5 véritables grandes fleurs sur une plante. Et si on emploie surtout le bouton terminal, comme il est indiqué par la figure 28, page 57 du *Jardin*, numéro du 5 mars, on n'obtient que des fleurs incomparablement inférieures, dans presque toutes les variétés, à celles obtenues avec le bouton couronné; elles sont aussi larges, il est vrai, mais plus ternes, manquant de finesse et surtout d'épaisseur.

Or, on semble parfaitement ignorer la différence en-

(1) *Le Chrysanthème à la grande fleur*, par Anatole Cardoaner, 1 volume in 8, 1-6 pages, illustré de gravures hors texte, 2^e éd. En vente chez l'auteur à Ballouf, et à la Librairie horticole du *Jardin*.

tre le bouton terminal et le bouton couronne, puisque l'on dit (p. 57 du « *Jardin* ») :

« Le nombre des boutons est variable, il peut y en avoir, trois, quatre, cinq, six et plus. Celui du centre « (bouton central), *couronne ou terminal comme l'on « routra* est toujours plus gros que ceux de la péripérie qui lui sont d'abord accolés. »

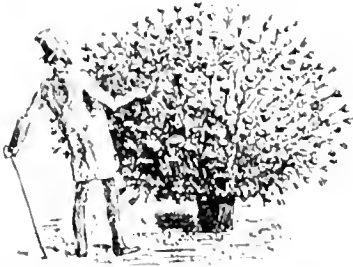


Fig. 35. — *Planté-spécimen*

Obtenu avec une bouture de Novembre de la variété *Laur-Mant o Guernsey*, exposé à Roubaix, en 1888.

Cette plante mesurait 1^m30 de hauteur, 2^m 0 de diamètre, et portait plus de 300 fleurs de 10 à 15 centimètres de diamètre.

Cela est une véritable hérésie en matière de culture du Chrysanthème.

Tous ceux qui ont cultivé le Chrysanthème à la grande fleur savent quelle importance il faut attacher au bon choix d'un bouton couronne, à l'époque à laquelle il faut le réserver, c'est-à-dire l'ébourgeonner, tous savent



Fig. 36. — *Bouton couronne en grandeur naturelle prêt à être réservé*

C Bouton couronne à conserver ; B1, B2, B3, bourgeons à supprimer en les faisant tomber délicatement avec l'ongle, sans blesser ou ébranler le bouton C.

que le bouton terminal n'est, dans la majeure partie des cas, qu'un pis aller, duquel on se contente quand on ne peut faire autrement.

Les Anglais ont écrit des centaines d'articles sur le bouton couronne, et M. Molyneux, dans son livre sur le Chrysanthème, après avoir donné son opinion personnelle, consacre un chapitre tout entier à résumer l'avis des

meilleurs spécialistes de toutes les contrées de l'Angleterre sur cette importante question.

Dans mon livre sur le Chrysanthème, j'ai émis non-seulement mon sentiment personnel, mais encore celui d'autres praticiens émérites, tels que MM. Couillard, de Bayeux, et Remy, de Grenoble, car le climat de chaque région influe sensiblement sur l'époque la plus convenable de la réserve du bouton.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le *bouton couronne* et le *bouton terminal*, dont la connaissance est indispensable à ceux qui cultivent sérieusement le Chrysanthème, et me contenterai, par deux gravures, d'expliquer brièvement la différence qui existe entre chacun d'eux.

La fig. 36 représente un bouton couronne. Le bouton central C est entouré de 3 rudiments de *bourgeons*



Fig. 37. — *Bouton terminal en grandeur naturelle prêt à être ébourgeonné*

T Bouton terminal ; S1, S2, S3, boutons accompagnant le terminal, les supprimer en les faisant tomber avec l'ongle, sans blesser ou ébranler le bouton terminal T.

B1, B2, B3, qui se développent en rameaux quand on les laisse croître librement.

La fig. 37 représente un bouton terminal où le bouton central T est entouré de 3 *boutons* S1, S2, S3, qui fleuriront si on ne les supprime pas.

Cette simple explication montre clairement qu'il est impossible à un observateur de confondre les deux genres de boutons, l'un, le *bouton couronne*, se présentant au cours de la croissance de la plante, en mai, juin, juillet, août, quelquefois septembre ; l'autre, le *bouton terminal*, affirmant le terme de la croissance de la plante, et se présentant entouré de boutons, et non de bourgeons, en août et septembre, même plus tard.

L'étude de ces deux boutons est amplement traitée dans mon livre sur le Chrysanthème et est trop considérable pour être insérée dans un article de journal.

Je trouve le mot *ébourgeonner* impropre à employer en terme général dans les opérations de culture du Chrysanthème.

Il y a trois opérations distinctes qui ne peuvent être désignées par le même mot.

Il y a d'abord l'ébourgeonnement des tiges, qui consiste à enlever les bourgeons, qui surviennent à l'aisselle

des feuilles, puis il y a le bouton couronne pour lequel le mot *réserve* a été adopté. On lui fait suler un véritable ébourgeonnement puisque l'on fait tomber avec l'ongle, quand le bouton atteint les dimensions de la gravure, les trois rudiments de bourgeons qui l'accompagnent.

On ne peut donc employer à son sujet le terme *ébourgeonner*, puis qu'on ébourgeonne, et mieux vaut se servir du mot *réserve*, à l'opte déjà en France et à l'étranger.

Enfin, si on utilise le bouton terminal, c'est dans cette opération seulement que l'on supprime des boutons et que le mot ébourgeonnage pourrait avoir sa raison d'être.

J'ajouterai que, dans la culture à la grande fleur, on n'a pas à ébourgeonner. On réserve le bouton couronne au moment convenable, et, comme tous les bourgeons à l'aisselle des feuilles ont été supprimés en temps opportun, il s'ensuit qu'il ne se présente plus de rameaux ni de boutons, par conséquent.

En dernier mot, il serait à désirer que, au lieu de faire une photographie de ces plantes, le public soit mis à même d'en voir quelques-unes à l'Exposition de Paris et de les comparer avec les fleurs du Nord.

ANATOLE CORDONNIEU,

Propriétaire des Grapperies du Nord à Bercy, et
Vice-Président du Comité des Chrysanthémistes
de la Société Nationale d'Horticulture de France,
Secrétaire général de la S. C. D. N. Société des
Chrysanthémistes du Nord de la France.

LA MODIFICATION

DE LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE BERNE

Relative au Phylloxéra

(Suite (A) et fin)

Les tribulations d'un horticulteur pour obtenir un certificat d'indemnité phylloxérique

Le soassigné affirme la véracité des faits qu'il va raconter, il fait bon marché de sa naïveté et de son ignorance pour l'éducation de ses collègues sur les beautés du certificat phylloxérique et les facilités que rencontre quelquefois le commerce horticole.

Il y a déjà trois ans de cela, c'était pendant une greve des cochers de fiacre — on verra, tout à l'heure, que le détail a son importance, — je n'étais pas dans les affaires depuis longtemps et j'installais mon établissement d'horticulture à Neuilly-sur-Seine.

Un jour, arrive une importante commande à expédier sans retard dans l'Amérique du Sud, précisons dans la République orientale de l'Uruguay, à Montevideo. Il s'agit de 3 ou 4 caisses de plantes rares et, vite, je m'enquis d'un expéditeur sérieux pour les formalités et renseignements.

S'il s'agit de plantes, me dit-on, la pièce principale à bander aux feuilles de douanes est le certificat assurant

que vos plantes sont indemnes de phylloxéra, c'est-à-dire le certificat d'indemnité phylloxérique, ou certificat d'origine, visé à Paris par le consul du pays destinataire.

Ces certificats, je le savais, sont délivrés gratuitement par les Maires, dans les petites villes et villages des environs de Paris où l'on fait de la culture. Les horticulteurs, sur simple demande, reçoivent ledit certificat qui, signé d'eux mêmes d'abord, est ensuite légalisé par le Maire, et cela pour rien. Mais, dans notre charmante ville de Neuilly, la plus imposée de France et de Navarre, c'est différent, vous allez voir :

Je me présente à l'Hotel de Ville dudit lieu, au bureau compétent et l'employé m'explique : « Voici le certificat demandé; vous n'avez qu'à vous rendre aux bureaux de l'Enregistrement, situés dans les bâtiments de la Justice de Paix (à un quart d'heure de marche), vous ferez mettre un timbre de dimension de 1 fr. 20, et après avoir rempli votre pièce, vous la rapporterez, puis, demain ou après demain, vous pourrez revenir la prendre, elle sera légalisée. — Comment, dis-je, 1 fr. 20; mais, partout, c'est gratuit, et, revenir demain ou après, mais mes colis ne peuvent attendre. Je ne puis emballer des plantes huit jours d'avance pour un tel voyage; et le départ du paquebot de Bordeaux, sous trois jours ! »

La personne à laquelle je parlais voulut bien m'expliquer que le libellé du certificat est imprimé sur une grande feuille (je crois bien, c'est le même format que celui du journal *Le Jardin*), et qu'une telle feuille demande l'apposition de ce timbre de dimension de 1 fr. 20; les ordres viennent de haut, du Ministère, etc.

Je pars donc au bureau de l'Enregistrement (1/2 heure aller et retour, sans compter l'attente, puis voici le timbre, et retour à l'Hotel de Ville, avec légalisation presque de suite, car j'arrivai au moment où M. le Maire était là et aussi, il faut l'avouer, parce que je connaissais un peu la Maison.

Enfin, je le possédais ce certificat; il n'y avait plus qu'à y faire apposer le visa du Consul. Je grognelai un peu après cette bonne ville de Neuilly, car c'était un peu cher, puis que ailleurs c'est gratuit. Consultons vite le Bottin, dis-je, en rentrant chez moi, pour trouver ce Consul : Corps diplomatique et Consulaire, j'y suis, Chancellerie de la République Orientale de l'Uruguay, avenue de l'Opéra; allons, ce sera tôt fait.

Je le vois encore : un Monsieur de taille au-dessous de la moyenne, plutôt repêché, fort aimable du reste, me reçoit. Je m'explique, « Tous regrets, répond-il, vous êtes ici à la Chancellerie, voyez donc le Consul général, rue Clément Marot, vous savez, de l'autre côté des Champs-Élysées. — Oui, oui, Monsieur! mais, me colis, mon expédition qui va manquer le départ, déjà 5 heures, je vous salue, merci. » Sur le trottoir, vite une voiture : « Ohe cocher! pssst! pssst! — Flute bourgeois, sommes en greve. »

Enfin, j'arrive Rue Clément Marot dans des bureaux où l'on me fait cette réponse : « Monsieur, il est trop tard aujourd'hui; puis nous ne visons jamais sur la signature d'un Maire; il faut que votre pièce passe au Ministère des Affaires Étrangères. — Ah! pas possible, mais voyez donc mes colis en partance, puis, tenez, au Consulat de Portugal et dans d'autres, on l'a été appelé, on

signe très bien sur la simple legalisation d'un Maire. — Possible, pouvons pas ici, revenez demain après les Affaires Etrangères. »

Je remontai les Champs-Élysées furieux, la rage au cœur; mes colis manquèrent le lateau, toute une journée perdue à courir dans les bureaux.

Le lendemain, 5 heures du matin; la nuit porte conseil elle permet aussi de calculer à tête reposée : « Si j'ai mon certificat dans la matinée me dis-je, il sera encore possible de faire l'expédition, en allant moi-même à la gare avec l'expéditeur. Tentons un dernier effort. »

À la Porte Maillot, « Eh ! Cocher, oui je sais les voitures sont rares, la grève, toujours, mais combien voulez-vous ? » Et mes chers collègues ce n'était pas pour rien. Enfin, nous roulons, en route pour les Affaires Étrangères, vous savez par les bureaux au coin de la rue de l'Université, Bureaux du Ministère, Renseignements, Visa, Deux huissiers dont l'un me dit : « Pour votre papier, faut passer à la Préfecture; savez donc pas, le Ministère après la Préfecture. — Non, j'ignorais; merci du renseignement; diable, la journée commence mal, à tout à l'heure, Cocher ! à la Préfecture, bon train. »

Quai de Gesvres, Préfecture ! un Gardien de la Paix monte la garde à la porte. Après pas mal de guichets où je demande pour légalisation, un employé veut bien lire et m'ouvre les yeux. « Vous êtes ici à la Préfecture de police, votre affaire c'est à la Préfecture de la Seine, dans les Bâtiments de l'Hôtel de Ville même. Pas possible, c'est pourtant vrai, mon cocher qui m'arrête à la Police, et, dans ma précipitation, je n'avais ni vu ni réfléchi. » Je redescends escaliers, couloirs, comme un voleur, puis dehors, « Ouf ! Cocher à l'Hôtel de Ville; mes colis, mes colis, dire que j'ai commencé mes pérégrinations à rebours, mais c'est fini, me voici à l'Hôtel de Ville. »

Voici le bon, le vrai bureau; on attend son tour, patience. Un Monsieur à lunettes lit mon papier, j'y suis... Ecoutez ses paroles : « Rien à faire à votre certificat, Monsieur, il ne vaut rien pour nous ! Ah ! Ah ! (j'étais abasourdi). — Oui, c'est ainsi, votre Mairie a apposé une grille, nous ne légalisons jamais sur une grille, il nous faut la signature même du maire, son autographe. Retournez dans votre ville, réclamez à nouveau la même pièce et nous verrons. »

J'allais éclater, c'est trop violent, pensais-je, tout s'écroule, rien de fait encore, mais c'est une fatalité ! Pourtant, le mieux n'est-il pas de se soumettre. Est-ce à un guichet qu'on peut discuter la loi, la loi respectable, respectée, protectrice, mais devenant odieuse par interprétation abusive, par excès de zèle, par bon ou mauvais vouloir. Je sortis en roulant dans ma tête, pour toute réponse, les mauvaises pensées que je viens de transcrire.

Puis, en descendant, il me semblait que je parlais en érosade à la conquête d'un certificat. « Je lutterai jusqu'au bout, l'aurai-je, l'aurai-je pas, nous verrons bien ! »

« Cocher à la Mairie de Neuilly-sur-Seine ». Quelle trotte ! il est onze heures, ne perdons pas de temps. Et, alors, je recommençais comme la veille; Demande du Certificat à la Mairie, course au bureau de l'Enregistrement, retour à la Mairie où, oh bonheur ! c'était samedi, M. le Maire retenu bien tard par de nombreux mariages

signe, entre deux, mon affaire, de sa propre main.

Et, mes chers collègues, ces quelques lignes qui précèdent représentent une heure et demie de tribulations en voiture.

Puis, rue Cocotte ! pour la Préfecture de la Seine, dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville, tu connais le chemin, moi je connais le bureau compétent, nous déjeunerons ce soir. Me voici de retour; puis, au guichet, ma pièce passe et j'entends : « Ah ! très bien voilà une bonne signature, nous conservons votre pièce, vous reviendrez Mardi ou Mercredi ce sera prêt. — Mardi ou Mercredi ! répétai-je en sursautant. C'est impossible, mon expédition, mes colis, etc, etc. — Après tout, me dit l'employé, si vous voulez voir le Chef de bureau, vous vous arrangez. — Merci, j'accepte ! car je réfléchis qu'il vaut encore mieux, de nos jours, s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. »

Un garçon de service me conduit près d'un Chef tout à fait aimable; je n'ai pourtant rien à reprocher aux autres.

« Je viens pour légalisation urgente, dis-je en expliquant mon cas pour la vingtième fois. — Très bien, pour une légalisation urgente, il faut que votre pièce passe au Tribunal de Commerce, vous savez, pas loin d'ici, de l'autre côté de la Seine sur le quai. »

Je ne m'étonnais plus de rien; je sortis de chez le chef avec ma supplique sous une grande enveloppe jaune portant : A M. le Secrétaire Greffier du Conseil de Préfecture au Tribunal de Commerce.

Je suis véhiculé quelques minutes, je passe le pont et voici le Tribunal. D'abord, un bureau au premier pour montrer patte blanche, puis un second, au rez-de-chaussée, pour la signature. Enfin, j'ai mon affaire; en route encore pour le Ministère des Affaires Étrangères. Là, c'est rapide, un huissier s'enquiert, vous donne un numéro d'ordre, et, cinq ou dix minutes après, vous passez au guichet, où l'on tamponne la formule nécessaire. Un quart d'heure plus tard j'étais rue Clément-Marot, au Consulat de la République orientale de l'Uruguay, où, moyennant dix francs, vous lisez bien, le scribe du Consul pose un timbre et une signature. La dernière heureusement, il n'y a plus de place à l'envers de ma feuille, avec ces formules, timbres, signatures, etc. « Un beau revenu pour la pauvre République de l'Uruguay, me dis-je en sortant. »

« Ah ! mon bon cocher, nous tenons notre dernière course, nous réglerons chez l'expéditeur où je porte la bienheureuse feuille. » Il se fait tard, la faim me creuse l'estomac et le cerveau. Faut-il être entêté tout de même pour être horticulteur ! Je suis étonné de n'être pas encore envoyé dans quelque autre bureau. C'est assez cependant; deux jours de courses, 30 fr. de dépense, sans compter celle de l'énergie pour ne pas laisser dans les bureaux cette merveille qu'on appelle le Certificat d'indemnité phylloxérique. Tout cela est bien drôle, le Maire, le Préfet, le Ministre, le Consul mis en cause pour certifier exacte la parole de l'autorité compétente !

J'ai, depuis lors, expédié bien des plantes dans l'Amérique du Sud, j'ai suivi la voie hiérarchique; mais il faut toujours passer dans neuf bureaux différents, et, étant donné leurs heures d'ouverture et de fermeture, c'est impossible à exécuter dans une seule et même journée.

Les bureaux n'en peuvent mais, ils exécutent une consigne.

Je suis heureux de déclarer que les fonctionnaires de l'Etat sont généralement très polis, avenants même quelquefois.

Comme conclusion, remarquons que la République de l'Uruguay ne fait pas partie de la Convention de Berne. M. le Ministre de l'Agriculture n'a peut-être pas tort de dire, dans sa réponse au Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise, que « si la Convention ne haït plus les Etats contractants, chacun d'eux, reprenant sa liberté d'action pourrait, sous prétexte de mesures sanitaires, fermer ses portes à notre commerce horticole. »

Si les Etats européens contractants imitaient seulement les exigences des pauvres Sud-Américains, nous pourrions renoncer à nos exportations. N'est-ce pas déjà trop de payer un timbre de dimensions de 4 fr. 20 pour expédier, en Belgique par exemple, un colis postal de 3 kilog. contenant des plantes pour une valeur de 5 francs. Car, malgré la modification de l'article 3 de la Convention, malgré les listes publiées en exécution de l'article 9 par l'Administration de l'Agriculture, le plus sûr est encore de joindre l'éternel certificat à votre expédition, si vous voulez que celle-ci parvienne sûrement et ne subisse que peu d'arrêt à la frontière.

C'est bien avec raison que M. H. Martinet, le rédacteur en chef du *Jardin*, dit, dans son Etude sur cette question parue dans le numéro du 5 janvier :

« Les Horticulteurs doivent avoir des griefs résultant d'une fausse interprétation de la loi dans certains cas, ou de son application défectueuse dans la pratique des transactions commerciales. »

Fausse interprétation, applications défectueuses, c'est bien cela, mon cher directeur. Est-ce que l'histoire ci-dessus, qui vient d'abuser de vos instants, n'en est pas cousue ? C'est en cela qu'elle est curieuse !

« J. SALLIER FILS

Horticulteur,

Président de la Société d'Horticulture
de Neuilly-sur-Seine
Secrétaire de la Société Nationale
d'Horticulture de France »

CONCLUSION

Dans le numéro du *Jardin* du 5 janvier dernier, j'exposais sommairement les griefs des horticulteurs français contre la Convention internationale de Berne et j'invitais tous les intéressés à faire connaître leur opinion sur ce sujet d'actualité.

Cet appel a été entendu. Tous ceux qui ont un nom dans l'horticulture française ont tenu à donner leur avis dans ce journal, dont l'indépendance et le dévouement aux intérêts horticolas est bien connu et apprécié.

Il serait fastidieux de s'étendre longuement maintenant sur une question dont tous les côtés ont été successivement examinés, sous des angles divers, par des personnes autorisées, qui ont appris, à leurs dépens, à en connaître les avantages et, surtout les inconvénients.

Je me bornerai donc à résumer les principaux arguments invoqués par mes aimables collaborateurs pour et contre la Convention.

∴

Il résulte, de tout ce qui a été écrit sur le sujet que :

1° **Beaucoup de personnes semblent croire que la Convention de Berne a été faite pour essayer d'arrêter l'invasion du phylloxera.** Or, de l'avis de M. E. Tisserand, qui, naturellement, fait autorité, « cet accord international n'avait pas pour but d'enrayer les progrès de la maladie, mais de faciliter les relations commerciales entre les Etats signataires, en réduisant à leur strict minimum les formalités jusqu'alors imposées par chacun d'eux pour l'entrée des produits horticolas sur son territoire et en ne prenant en même temps que les précautions tout juste nécessaires pour empêcher les endémismes phylloxériques. »

2° En fait, si les horticulteurs sont en droit de se plaindre des entraves apportées à leur commerce par l'application de certains articles de la Convention de Berne, telle que la production exigée d'un certificat d'origine, ils ont eu beaucoup plus à souffrir, dans la suite, de la non observation des dispositions nouvelles qui y ont été introduites dans le but de favoriser les transactions horticolas.

3° Il est universellement admis qu'à l'exclusion de tous les autres végétaux, la Vigne seule peut offrir des dangers au point de vue de la diffusion du phylloxera.

4° La liste des établissements français se trouvant dans les conditions exigées par la Convention, publiée annuellement par le Ministère de l'Agriculture, en application du décret du 25 janvier 1890, n'a jamais été prise en sérieuse considération par les Compagnies de chemins de fer français et les douanes étrangères. Cette nouvelle disposition de la Convention, qui aurait pu rendre de si grands services à l'horticulture, a donc été, jusqu'ici, parfaitement inutile, tout au moins en France.

5° En Allemagne, s'il en est de même partout comme à Plantières, près Metz (Lorraine), pour les pépinières de MM. Simon Louis frères, le certificat d'origine n'est plus demandé. Cependant, les douanes et les chemins de fer allemands exigent des certificats d'origine pour les expéditions des horticulteurs français inscrits sur la liste du Ministère de l'Agriculture.

6° L'inutilité du certificat d'origine phylloxérique pour tous les végétaux autres que la Vigne, cultivés à une distance convenable des vignobles, étant depuis longtemps reconnue, on doit se féliciter que notre Gouvernement, qui a sa liberté d'action à l'intérieur du pays, ait supprimé l'emploi de cette pièce sur toute l'étendue du territoire français.

7° Pour les expéditions à l'étranger, la production du certificat d'origine est, en somme, peu de chose, comparée à certaines formalités longues et coûteuses qu'il est indispensable de remplir.

8° Sauf quelques rares exceptions, c'est dans les pays qui ont adhéré à la Convention de Berne que l'on peut, somme toute, faire entrer le plus facilement les végétaux vivants.

Il n'en est pas de même pour la plupart des autres

pays, on l'on se heurte à des difficultés presque insurmontables.

D'après ce qui précède, on peut donc admettre que les véritables intérêts de l'horticulture française consistent à demander :

1^o **Que la Convention de Berne ne soit, pour le moment, du moins, l'objet d'aucune modification,** à la condition, toutefois, que, dans la pratique, il sera tenu compte de la déclaration du 15 avril 1889, relative à la liste des établissements se trouvant dans les conditions requises.

En effet, loin d'être une entrave au commerce horticole, ainsi qu'elle l'a été jusqu'ici, la Convention peut devenir un instrument très utile pour tous et elle peut rendre les plus grands services, en réglementant et facilitant les échanges internationaux, qui, sans cela, seraient soumis à l'arbitraire, comme c'est le cas, d'ailleurs, pour la plupart des pays non signataires.

2^o **Que le Gouvernement français fasse en sorte d'obtenir l'adhésion à la Convention des puissances qui, jusqu'ici, se sont tenues à l'écart.** — Cela parce que, comme il est dit plus haut, les plantes vivantes peuvent être expédiées généralement plus facilement dans les contrées soumises au régime de la Convention de Berne que partout ailleurs.

3^o **Que le Gouvernement français agisse, sans retard, auprès des Compagnies françaises de transport et des Gouvernements étrangers pour que, dans tous les pays signataires, le certificat d'origine ne soit plus jamais exigé des horticulteurs et pépiniéristes inscrits sur les listes publiées en exécution de l'article 9, chiffre 6, de la Convention.** Dans ces conditions, le certificat d'origine tant abhorré sera virtuellement supprimé.

En résumé, ce que tout le monde demandait, c'était une modification à l'ancien régime, qui devenait intolérable; en d'autres termes, on réclamait la modification de la Convention de Berne telle qu'elle était interprétée. Or, tout bien pesé et bien examiné, il se trouve que la Convention de Berne, si on en applique bien tous les règlements, peut rendre de réels services.

Conservons-la donc et espérons que M. le ministre de l'Agriculture, qui, à juste titre, était partisan de la modification de l'ancien état de choses, vaudra bien compléter l'excellente mesure qu'il vient de prendre en agissant pour que la *Liste des pépiniéristes*, publiée par son administration, soit prise en considération par les Compagnies de chemins de fer et les douanes étrangères.

J'estime qu'alors tout le monde aura lieu d'être satisfait.

Tel est mon humble avis sur cette importante question.

Les opinions que j'exprime me sont absolument personnelles et n'engagent que moi. Bien qu'elles ne soient pas toutes conformes à celles de quelques-uns de mes honorables correspondants, je suis certain à l'avance que ceux-ci m'approuveront d'avoir exposé ici mes idées avec une entière franchise, ainsi qu'ils ont pu le faire eux-mêmes, grâce à l'impartialité du *Jardin*.

H. MARTINET.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

Laitue Excelsior à graine blanche Pois à trois cosses.

Nouveautés! Ce mot appelle toujours l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la culture, même des moins

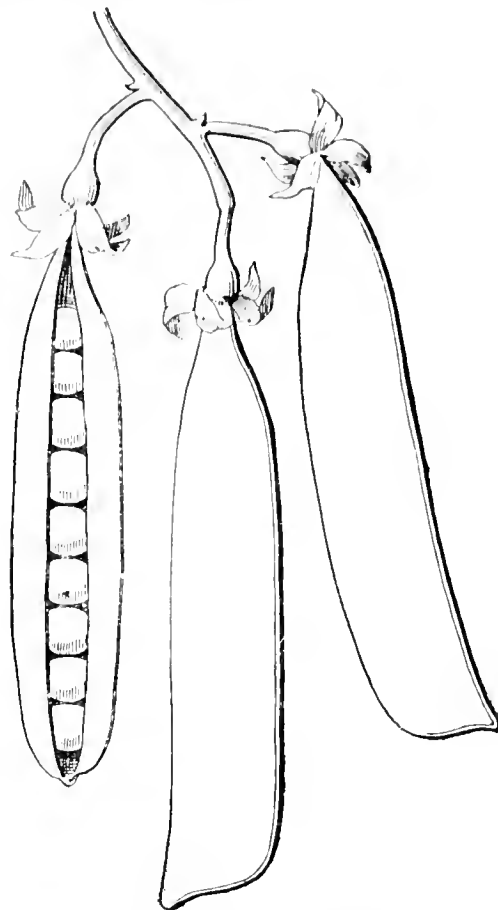


Fig. 38. — *Pois à trois cosses*

initiés, les gens du métier s'arrêtent aussi, volontiers, dans la lecture des descriptions, des détails de chaque nouvelle sorte préconisée.

On a souvent adressé, aux praticiens qui se livrent à la recherche, à la sélection, à l'amélioration des plantes présentant des avantages ou des différences sur les plus anciennes, d'aimer trop leurs gains, leurs enfants pour-

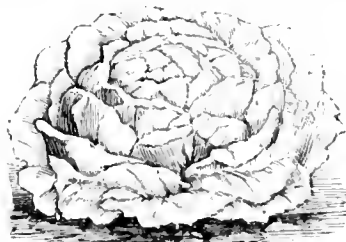


Fig. 39. — *Laitue Excelsior à graine blanche*

rait-on dire, et de faire voir le jour à une trop nombreuse lignée. Peut-on vraisemblablement blâmer trop vertement ces semeurs qui, par exemple, après plusieurs années de patience et de labeur, arrivent, par des semis réitérés, des triages opiniâtres, des sélections en un mot,

à « l'essent out », comme ils ont les Américains, le produit de leurs longs travaux? Non, car, dans le cas présent, il vaut mieux pêcher par excès qu'autrement.

Et, en effet, on ne se rend pas assez compte de l'importance que présente, au point de vue de l'accroissement de la production et, par conséquent, au point de vue des rendements élevés, la moindre amélioration pour certains végétaux très cultivés, quand, par exemple, un gain nouveau, offrant des caractères de vigueur, de rusticité, de productivité, vaut le pain, c'est certainement un accroissement de rendement pour la culture.

Il y aurait long à dire sur cette question, et les réflexions qu'en-dessus nous sont suggérées par les catalogues des grandes maisons de graminées et établissements horticoles.

Nous trouvons, dans celui de MM. Cayeux et Le Clère que nous avons actuellement sous les yeux, entre autres nouveautés très intéressantes, deux légumes nouveaux qui nous ont surtout frappé : le *Laitue Excelsior* et le *Pois à trois cosses*. Pour les présenter au public, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire et-dessous les descriptions originales.

Laitue Excelsior à graine blanche (fig. 78). — Comme Laitue hâtive de printemps, succédant immédiatement aux *Laitue Gêlée*, nous ne connaissons guère de variété qui puisse être comparée à la *Laitue Excelsior*. La ténite 2^e n. male de la plante est vert blond très pâle; la pomme bien dure, moyenne, se conserve très longtemps sans monter et les feuilles extérieures, étant peu développées, permettent une plantation serrée. Nous recommandons cette très intéressante sorte, aussi bien aux amateurs, qu'aux cultivateurs travaillant pour le marché.

Pois à trois cosses (fig. 34). — Tiges fortes, ramifiées, hautes de 1^m 20 à 1^m 40, portant quatre à cinq étages de cosses droites, de 0^m 07 à 0^m 08 de longueur, contenant huit à dix grains. La plante ressemble en tous points au *Pois de Clamart demi hâtif*, au *Pois de Cergy*, dont elle est une amélioration remarquable, en ce sens que, sur les quatre ou cinq étages de cosses qu'elle donne, le premier et souvent même le second présentent trois cosses au lieu de deux.

Traite au pincement sur la troisième fleur, ce Pois fournit une production maximum et simultané. Il faut élever toutefois que le caractère triflore est atténué en année sèche ou dans un sol maigre.

En ce qui concerne ce dernier légume, nous sommes en effet d'avis que le fait d'être triflore est un caractère extrêmement important pour un Pois, car, du même coup et théoriquement, la production se trouve être augmentée d'un tiers. Et, quand même ce caractère ne serait pas constant, quand bien même il se trouverait atténué pour certaines causes ou ne se produirait que dans une proportion de 30 % sur les pieds considérés, il y aurait encore là une amélioration très remarquable que nous avons tenu à signaler.

JULES VÉDY.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 12 mars 1906

COMITÉ DE FLORE ET DE FRUITS

Malgré les fêtes de la Mi-Carême, les apports n'avaient pas chômé.

C'est tout d'abord un petit lot, mais superbe, de *Gloxinas* présenté par M. Page, de Bougiva. Il est composé de 27 plantes appartenant à la race *Valerand*, remplies de poils, à large corolle et d'élegance de leurs fleurs et la vigueur de leur feuillage.

Le plus intéressant avait surtout pour but, en fait, cet apport dans lequel la culture avancée dont ils sont un exemple, a été présentée au public. Si tout le monde connaît le genre répandu de *Gloxinia*, on n'en pense d'autant qu'il est si facile à appliquer que possible. Les *Gloxinia* proprement dits, eux, n'ont d'ailleurs rien de commun, d'une part, par le botaniste H. G. B. et les autres plantes voisines d's *Achimenes* tant ils ne sont pas qui sont cultivés généralement comme telles, appartenant à la section *Epipactis* du genre *Stimuligia* plus voisin des *Gloxinia*.

Nous avons en la saison, à divers reprises, de parler de *Phlox* et de *Gloxinia*. Tout le bien que nous en pensons, *Phlox* de printemps ont autant aimé en un temps aussi court, l'été est si dévorant pour équilibre et autant de progrès. Les fleurs, qui d'habitude les fleurs se sont modifiées, le feuillage se soigne, la vigueur générale s'est accrue. Aujourd'hui, nous avons présentés par M. André Bergeron, du Vesinet, quelques spécimens de ce genre à feuillage curieusement découpé et cependant celui de certaines *Reinholdes*. Malgré l'interdit que peut présenter cette innovation, nous ne croyons pas qu'on s'est appliqué à un *Phlox* hâtif. On y verra, croisons-nous, peut-être une *Reinholdes* prime nouveauté méritante. On nous affirme, et la personne est bien informée, qu'une forme améliorée de ce fait son apparition, il y a quelques années, et qu'elle était bien connue devant la tenacité que présentent les fleurs à ne pas se modifier.

M. Labrock apporte un joli *Le gaminose* de la Nouvelle-Hollande, le *Chorizanthe caritum*, connu également dans les cultures sous le nom de *Chorizanthe Choolbha*. Quand je le dis comme il ne s'agit pas d'un genre de cultures françaises, et les plantes de la Nouvelle-Hollande ne sont plus, depuis longtemps, en honneur. Mais, au *Angoterra*, le *Chorizanthe caritum* est fréquemment cultivé et fait l'objet d'une attention assez importante, ce qui n'a pas lieu d'étonner, cette mesure, étant d'une élégance de ses fleurs de nuance carmine tranchant sur un écorce orange. Le feuillage lui-même ne manque pas de se remarquer par l'élegance de sa teinte vert sombre et les dents épaissies que le bordent.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Quelques beaux apports. Les orchidophiles n'ont pas craint le temps peu favorable et sombre. M. Page avait apporté de très belles plantes telles que *Cypripedium Rolfsii* *Chilodactylum* dont l'éloge n'est plus à faire et qui tend à se répandre, *Cypripedium Calypso* qui ressemble d'une façon frappante à *Cathlanthum* ce qui n'est pas étonnant si l'on songe que tous deux ont la même patrie, et sont issus des *C. Spicerianum* et *C. villosum*, *Cypripedium Lehmannianum*, très bel hybride provenant d'un croisement des *C. brigatum* et *C. Hingoidianum*; le labelle est d'une verdâtre, les sépales latéraux sont très larges, linéaires, aigus, rouge violet dans la plus grande partie de leur longueur. Le même propriétaire soumettait encore au Comité un *Orchis acuminata* *Orchis* d'un beau coloris rose tendre remarquablement frais et de l'effet et un superbe *Orchidum Keacanthum*, à large labelle arrondi jaune saumon, marqué d'une bordure ondulée formée de macules de nuance chamois bruni, les sépales latéraux sont également jaunes presque entièrement recouverts par des macules brunes qui cachent le fond.

M. Labrock avait un lot composé de *Phlox grandifolia*, *Dendrobium appropinquatum* *inquis*, en belle variété et bien fleurie. C'est une plante élégante avec ses grappes formées de fleurs à une corolle, marquées d'une large macule orange. Un fait remarquable résulte de la différence de coloration qui existe entre la fleur adulte et celle qui n'est pas encore entièrement développée; la fleur jeune est, en effet, de nuance jaune soufre. On ne peut pas dire *Milbonia Warszewiczii*, bon exemple des accouplements de la synonymie puisqu'il a été appelé tour à tour *Orchidum fuscatum* et *O. Welltonii* et que, en vertu de la priorité, il devrait répondre au nom de *Milbonia fuscata*.

N'oublions pas le charmante touffe d'*Epipactis Elisabethae* que présentait M. Chantrier. Cette gracieuse *Epipactis* de Madagascar est vraiment jolie avec ses longues grappes dressées qui ne sont pas sans analogie avec celles des *Freesia* et de quelques autres plantes à oignons. Nul doute qu'elle ne se prête à la culture en vue de la fleur coupée. On doit la traiter comme une *Orchidée* terrestre.

Le pied de Vanille, envoyé par M. Bultet, du château de Mello, ne présente pas moins de 57 gousses qui sont déjà arrivées à un bel état de développement. Des fruits murs, joints au pied vivant, montrent qu'il est le maximum qu'on en peut obtenir.

Enfin, au nom du Comité, nous voyons des paniers de formes diverses, destinées à la culture des Orchidées, et qui, d'après le fabricant, M. Chéron, de Lamour, sont composées de grands phylloides agglomérés. Ils sont légers, au poids ble et le prix n'en est pas élevé, c'est tout ce que nous pouvons en dire aujourd'hui. Il faudra, avant d'y revenir, les voir à l'usage. En tout cas, l'idée ne manquera d'intéresser, ni d'originalité.

COMITÉ D'ARRIÈRE ET DE FRUITS

De très belles pommes, présentées par M. Voland, de Laverdy (Seine-et-Marne), mais quel dommage que ce soient du *Catalpa* et de la *Belle Anjouine*! L'autre lot, composé de fruits de saison d'arrière : *Diopatra d'hyver*, *Olivier de Serres*, *Benoit*, *Bichon* au et *Autile*.

P. BARIOL.

LE JARDIN. — N° 220. — 20 AVRIL 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Comité Schneider — Plusieurs membres de la Société française d'horticulture de Londres habitant Paris, viennent de former un Comité ayant pour objet d'offrir, par souscription, un souvenir à M. Schneider, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier du Mérite agricole.

Ce Comité, qui est composé de : MM. Cappel (E.), Duval (Léon), Duval (Henri), H. Martinet, Nombrot, Sallier (L.), Thiebaut (L.), Truffaut (G.), a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. H. Martinet ; *Secrétaire* : M. G. Truffaut, et *Trésorier* : M. E. Thiebaut.

La souscription sera close le 1^{er} juin prochain. Les cotisations peuvent être envoyées dès aujourd'hui à M. E. Thiebaut, marchand-grainier, 30, place de la Madeleine, à Paris.

L'Exposition de Roses de Paris. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une exposition spéciale de Rosiers en pots et de roses coupées aura lieu cette année à Paris, au siège de la Société nationale d'horticulture, 81, rue de Grenelle.

Elle durera trois jours : du vendredi 10 au dimanche 12 juillet.

Addition au programme du Congrès horticole de 1896. — Par suite de la création récente d'une section des roses dans le sein de la Société, la Commission du Congrès a décidé, sur la demande de ladite section, que les trois questions suivantes seraient ajoutées au programme précédemment élaboré et que nous avons donné dans le *Jardin* (1) :

1^o De la classification des Rosiers au point de vue botanique.

2^o Classement des meilleures variétés de Rosiers dans les sections : *Hybrides remontants*, *Thé*, *Noisette*, *Re Bourbon*, *Hybrides de Thé*, *Rugosa*, *Provins*, etc.

3^o Des maladies particulières aux Rosiers, des insectes nuisibles et des moyens de les combattre.

Les tarifs postaux et les catalogues horticoles. — Le Ministre du commerce et des finances vient d'être saisi par la Chambre d'un projet de loi qui fixerait le port des catalogues expédiés sous bandes mobiles de la façon suivante :

Par chaque paquet muni d'une adresse particulière : 0 fr. 01 jusqu'à 5 grammes ; 0 fr. 02, de 5 à 10 gr. ; 0 fr. 03, de 10 à 30 gr. ; 0 fr. 04, de 30 à 50 gr. ; 0 fr. 05, de 50 à 100 gr. ; 0 fr. 05, par 100 gr. ou fraction de 100 gr., pour ceux dépassant 100 gr.

Sans atteindre tout à fait les réductions que proposait dans ces colonnes (2) M. A. Rivoire, au nom des horticulteurs français, ce nouveau tarif donnerait cependant déjà une certaine satisfaction aux réclamations qui s'élevèrent lors de la dernière modification.

Cattleya Trianae var. semontense. — A la dernière séance de la Société nationale d'horticulture, a été pré-

sentée par M. Cappel une remarquable variété de *Cattleya Trianae* dénommée *C. T. var. semontense*.

Cette variété, dont les tres grandes fleurs sont d'un port majestueux, d'une belle forme et d'un beau coloris bien franc, a été acquise par M. O. Boin, amateur bien connu.

Commission régionale parisienne d'études de la Société pomologique de France. — Dans l'énumération des départements dont les habitants, membres de la Société pomologique, peuvent faire partie de la Commission régionale d'étude de cette Société (1), nous avons, bien involontairement, omis le département des Ardennes.

Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube. — La Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube vient de se mettre dans ses meubles, en inaugurant sa salle des fêtes, rue Gambetta, 32, à Troyes. L'inauguration de cette vaste salle, dans laquelle se tiendront, à l'avenir, toutes les séances et réunions, donne une preuve de plus de la vitalité de la société que l'on peut dire presque cinquantaire, puisqu'elle reparaît, en 1866, la suite des affaires d'une association analogue fondée en 1850.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition d'horticulture de Soissons, du 24 au 28 Juin 1896. — A l'occasion du concours régional, la Société d'horticulture et de petite culture de l'arrondissement de Soissons organise, du 24 au 28 juin, une exposition générale et régionale des produits de l'horticulture et de tous les objets d'art et d'industrie employés en horticulture.

Toutes les demandes devront être adressées à M. le Secrétaire général de la Société d'horticulture et de petite culture de Soissons, avant le 15 mai au plus tard.

Exposition nationale et coloniale de Rouen, du 16 mai au 15 octobre 1896. — Pendant la durée de cette exposition, il sera organisé sept concours temporaires des produits de l'horticulture.

Tous les amateurs, horticulteurs, instituteurs résidant en France ou dans les Colonies pourront prendre part à ces concours et n'auront aucun loyer à payer pour la place qu'occuperont, dans ces concours, leurs fleurs, fruits et légumes.

13^e Exposition des produits de l'horticulture et objets d'industrie employés pour le jardinage, à Neuilly-sur-Marne, du 11 au 15 septembre 1896. — La Société régionale d'horticulture du Raincy organise pour les 12, 13 et 14 septembre prochain, une exposition d'horticulture, qui se tiendra dans les écoles municipales de Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Toutes les demandes doivent être adressées à M. Le Cheruy, secrétaire général, 21, allée du Château-d'Eau, au Raincy.

Exposition générale de Chrysanthèmes et fruits, à Paris, du 17 au 22 novembre 1896. — L'exposition générale de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc., qu'organise la Société Nationale d'horticulture de France, aura lieu, cette année, au Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées. Adresser les demandes, avant le samedi 7 novembre, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 81.

(1) *Le Jardin*, 1896, pages 13.

(2) *Le Jardin* 1895, page 280.

(1) *Le Jardin*, 1896, page 74.

NECROLOGIE

M. l'abbé Delavay. — On annonce la mort de l'abbé Delavay, missionnaire au Yunnan, auquel on doit l'introduction d'un grand nombre de plantes nouvelles et très intéressantes.

M. Jean Pernet. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 64 ans, de M. Jean Pernet, le rosieriste lyonnais bien connu.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

BIBLIOGRAPHIE

LA MOSAÏCULTURE PRATIQUE, par A. Maumené, diplômé de l'École municipale d'Arboriculture de Paris, lauréat des Cours d'horticulture du département de la Seine, rédacteur au journal *Le Jardin*. — 1 vol. de 112 pages et 43 figures, avec jolie brochure de luxe très solide. — Prix: 1 fr. — Edité par la *Librairie horticole du « Jardin »*, 167, boulevard Saint-Germain.

Ce petit ouvrage, rédigé dans un sens vraiment pratique, sera d'un grand secours pour toutes les personnes qui aiment le genre d'ornementation que l'on a appelé Mosaiculture.

L'auteur expose d'abord, en termes clairs et précis, ce que fut la Mosaiculture, et ce qu'elle est aujourd'hui.

Une étude sommaire de la conception de cette ornementation, basée sur les saisons pendant lesquelles on opère, suivie d'un examen des différents genres de composition et d'un exposé des principales règles sur la *théorie des couleurs* appliquées à la distribution des plantes, présente la question traitée dans ses grandes lignes.

Viennent ensuite un certain nombre de tableaux très intéressants; ils sont conçus dans un sens très pratique, d'après les *époques de floraison*, les *couleurs* et les hauteurs des plantes qui peuvent être employées en mosaiculture.

En regard de chacune d'elles, on remarque un signe conventionnel indiquant les procédés de multiplication qui leur conviennent, et les soins particuliers qu'elles réclament.

La préparation du dessin, son étude sur le papier, questions traitées simplement, rendent l'application du travail, sur le terrain, beaucoup plus facile. Les procédés de multiplication appliqués aux plantes employées pourront être suivis avec certitude de succès.

Enfin, une grande série de dessins, d'une conception simple, indiquant l'emplacement que devront occuper les plantes dans le motif, termine ce travail, utile et intéressant en tous points.

CALENDRIER MENSUEL DU CULTIVATEUR D'ORCHIDÉES, par L. Guillochon, chef des Orchidées à l'Établissement Duval, membre de la Société nationale d'horticulture de France. — 1 vol. de 88 pages, avec jolie brochure de luxe très solide. — Prix: 1 fr. — Edité par la *Librairie horticole du « Jardin »*, 167, Boulevard Saint-Germain.

Les *Orchidées*, dont la *Librairie horticole du « Jar-*

din » a fait paraître, l'année dernière, la 2^e édition, possèdent maintenant leur complément indispensable; le *Calendrier Mensuel du Cultivateur d'Orchidées*.

Le *Calendrier mensuel du Cultivateur d'Orchidées* est non seulement le fidèle compagnon de toutes les personnes s'adonnant à la culture de ces plantes, mais aussi le guide indispensable à tous, propriétaires et jardiniers, qui le consulteront fréquemment.

Ce petit travail, rédigé par un jeune et déjà habile praticien, M. L. Guillochon, chef des Orchidées à l'Établissement L. Duval, ne contient que des renseignements *pratiques*, pris sur le vif par un *praticien* doublé d'un excellent observateur.

Comme son nom l'indique, cet ouvrage relate minutieusement les soins à donner aux plantes pendant chacun des mois de l'année; il comprend donc douze chapitres.

Toutes les Orchidées ne croissant pas, à l'état spontané, dans les mêmes milieux, l'auteur s'est efforcé, et il a pleinement atteint son but, de les grouper, en se basant sur le degré de chaleur qu'elles réclament pour être cultivées avec succès dans nos serres.

C'est ainsi que nous voyons exposés, dans chaque chapitre, les détails de culture qui intéressent les Orchidées de serre froide, de serre tempérée et de serre chaude.

Un tableau, destiné à faciliter les recherches, clôt ce travail: il comprend le nom de toutes les plantes signalées dans cet ouvrage, avec, en regard de chacune d'elles, le numéro des pages où sont enregistrés l'époque de la floraison et les détails de culture.

TRAITÉ DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT ET D'ORNEMENT DANS LES VILLES ET SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES, par A. Clarguerand. — Ouvrage de 330 pages, illustré de 333 gravures. — J. Rothschild, éditeur. — Prix: 5 fr.

Cet intéressant et instructif volume, qui traite de si compétente manière tout ce qui a rapport à ce vaste sujet: installations, culture, taille, élagage, entretien, remplacement, rendement, dépenses, législation, etc., n'est pas un ouvrage aride, uniquement bourré de chiffres et de statistiques. Les questions y sont traitées d'une façon claire et précise et les nombreuses gravures qui illustrent pour ainsi dire chaque page ne contribuent pas peu à en faire un ouvrage d'une lecture facile.

Les nombreux renseignements et documents qu'il renferme, bien groupés et résumés par M. A. Clarguerand, qui avait toute qualité pour aborder un tel sujet, sont d'un si grand intérêt, que ce volume, on peut le dire, ne sera pas simplement lu par les spécialistes, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent un tant soit peu aux plantations urbaines, notre santé à tous.

Cet ouvrage vient combler heureusement une sérieuse lacune et sera, nous en sommes certains, bien accueilli de tous.

LA CURIEUSE DE PONDICÉ, par O. Éporx

C'est par suite d'une erreur que, dans notre numéro du 20 Mars, nous annonçons à 2 fr. ce volume dont le prix est de 2 fr. 50.

PAVOTS VIVACES

L'an dernier, me promenant dans les superbes jardins que notre Rédacteur en Chef, M. Martinet, a créés chez

Ses terrasses, ses pelouses, ses fonds de paysage, tout est brillamment illuminé par de grandes fleurs aux coloris les plus divers, combinés de telle façon et dans une telle harmonie qu'ils produisent le plus merveilleux tableau qu'on puisse imaginer. Tout est placé de manière

à provoquer, aux différentes époques de floraison, des sensations semblables à celles qu'on ressent quand on parcourt une belle galerie de tableaux. Chaque plante est bien à sa place et ses fleurs, à l'époque de leur épanouissement, se trouvent très heureusement reléguées par les voisines aux teintes

complémentaires de la sienne. Et le tout forme des masses, des effets voulus par l'artiste. Ce sont autant de coups de pinceau jetés sur la toile d'un brillant paysage. C'est une harmonieuse combinaison de tons et de teintes dont l'ensemble offre un coup d'œil fantastique.

Avec quel amour et avec quel talent le maître de céans arrange-t-il tout cela ? C'est ce que ne savent que ceux qui ont fréquenté son jardin et qui l'ont vu à l'œuvre.

Ce qui frappait le plus les regards, à l'époque où j'eus le privilège de visiter ce jardin, c'étaient les collections d'Iris, de Pavots et d'Anémones. Les Pavots brillaient d'un éclat spécial : c'était du feu embrasant la campagne et dont l'éclat était d'autant plus vif qu'il était encadré par la sombre verdure des Pins dominant le paysage.

Voyons ces Pavots éclatants dans leurs tuniques de pourpre, d'écarlate et de cramoisi ; ils valent une mention spéciale.

M. Vilmorin nous a montré, à Verrières, tout un monde de tons, de valeurs et de teintes dans les seules variétés du Pavot d'Orient et du *Papaver bracteatum*. Grâce à des hybridations et à une sélection soigneusement menées, cette maison est arrivée à produire des teintes merveilleuses, inédites, sur les pétales de ces Pavots. Il en est de lilas, de violets, de pourpre noir ; il y en a qui frisent la laideur, tandis que d'autres atteignent aux plus beaux tons dans la gamme des coloris.

M. Mirbeau, lui aussi, a hybridé et sélectionné, et il faut voir avec quel amour il surveille ses convoées !

« Il vient de m'en fleurir un, m'écrivait-il en juin dernier, qui est absolument merveilleux, énorme, d'un mauve clair, d'un mauve de Cattleya, avec une tête jaune et des étamines innombrables. Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau ! »

M. Vilmorin a, si j'ai bonne mémoire, obtenu une variété hybride entre le Pavot annuel et le Pavot vivace, hybride qui offre, de l'un, le feuillage glauque et, de l'autre, la persistance de la plante d'une année à l'autre.

Le Pavot d'Orient (*Papaver orientale* L.), type de toute une série d'espèces ou de formes, habite les pentes ensoleillées et les pâturages du Caucase et des montagnes de Perse. C'est une bonne plante vivace aux grosses racines s'enfonçant profondément dans le sol et qui perd ses feuilles après la floraison. Ses grosses fleurs, d'un rouge vermillon chez le type, apparaissent en mai-juin.

Son congénère, le *P. bracteatum* Lindl. (*P. involucreatum* Hort.) est plus grand et plus vigoureux que lui et dé-



Fig. 40. — *Pavot des Alpes*

M. Octave Mirbeau, à Carrières-sous-Poissy, je fus frappé de l'importance que ce dernier, un artiste et un poète, attache aux effets produits par les grandes plantes vivaces.

peisse souvent la hauteur d'un mètre. Ses fleurs sont entourées d'un involucre. Il croît entre 2,000 et 2,700 mètres d'altitude dans le Caucase oriental et les montagnes de la Perse septentrionale. Le rouge de sa corolle est plus éclatant encore, c'est de l'écarlate très vive.

Depuis quelque temps, on cultive, dans nos jardins, sous le nom de *P. Pallasi Kern.* (1), un autre Pavot vivace qui se distingue du *P.* d'Orient par ses feuilles très finement divisées, par sa fleur d'un rouge cense très vive et de dimensions moins grandes, ses racines, très noires, sont également plus grandes.

Tous les Pavots du groupe du *P. orientalis* ont des tiges uniflores et des feuilles plus ou moins velues, plus ou moins profondément incisées.

Le *Papaver hybridum* Hort. comprend les variétés très nombreuses qu'on a obtenu par croisement entre les espèces ci-dessus et d'autres et dont j'ai parlé en commençant.

Il est, d'autre part, toute une catégorie de Pavots vivaces qu'on ne saurait trop recommander aux amateurs de belles plantes. C'est surtout l'Orient qui nous les fournit.

Les *P. spatium* Boiss. et Bab., *P. pubesum* Sibth., *P. Heldreichii* Boiss., *P. strictum* Boiss. et Bab. et *P. luteolum* C. Koch. ont des tiges rampantes et multiflores et leurs fleurs sont moins grandes que chez les espèces du premier groupe.

Mais ces fleurs sont plus nombreuses, et, bien que dotées de couleurs moins vives, elles font cependant, précisément à cause de leur abondance, un bel effet dans les jardins et surtout dans les rocailles. Les espèces que je viens de nommer appartiennent toutes aux régions montagneuses de l'Orient; les teintes de leurs fleurs varient entre le rouge brique vif et l'orangé.

Les *P. rupifragum* Boiss., des montagnes de l'Espagne, et *P. atlanticum* Fall. de l'Atlas, sont deux espèces extrêmement floribondes, de teinte rouge brique, qui portent des fleurs jusque fort avant dans l'hiver. C'est surtout le cas du dernier, qui ne cesse pas de fleurir jusqu'aux gelées. Leur seul inconvénient est de se resserrer et d'endurcir trop rapidement les terrains qui leur conviennent. Mais, pour beaucoup de jardins, c'est plutôt un avantage; on s'en sert, des lors, pour garnir les lieux stériles et mi-ombragés ou l'on tient à avoir des fleurs toute l'année.

Mais, d'entre tous les Pavots vivaces que nous offrent les régions montagneuses, car tous appartiennent à la flore des montagnes, il n'en est point qui égale, pour la grâce de la coupe et l'élégance des formes, les espèces du groupe du *P. nudicaule*. Ici, la tige, nue comme l'Indique le nom, est toujours uniflore, elle est gracieusement penchée à son sommet, ou est suspendue la plus délicate corolle qu'il soit possible d'imaginer, surtout si, comme c'est le cas de plusieurs variétés, elle affecte la teinte blanche pure.

Le *P. nudicaule* L. habite les régions boréales et arctiques, on le trouve dans tout le nord de notre hemisphere boreal et sur une grande partie du territoire sibérien.

Ses feuilles sont d'un vert mousse, élégamment dente-

les, presque glabres, et sa fleur, d'un beau jaune. Il fleurit de mai en juillet et parfois jusqu'en hiver.

Le *P. ramosum* Ledeb. en est une variété à feuilles plus courtes et plus velues.

L'horticulture a obtenu du *P. nudicaule* une foule de formes et variétés à fleurs pleines et doubles, à corolles multicolores. Il en est de jaune citron, jaune vif, orangé, rouge vif, vermillon, rose, blanc pur, etc. Comme chez le Pavot d'Orient, l'échelle des couleurs suit toute une gamme, toute une progression depuis le blanc le plus pur jusqu'au rouge le plus intense et même jusqu'au lilas.

Mais la plus charmante de toutes ces espèces, c'est celle qui hante les pierriers et les rochers de nos Alpes et qui, sous les noms de *P. alpinum* L., *P. Buseri* Crantz., *P. pyrenaicum* Willd., *P. Rhodiaceum* Leresche, nous offre quatre formes d'un type absolument idéal comme forme, couleurs et parfum. Dans la sauvage nature de nos Alpes serènes, frémissant sous le vent du glacier et sous l'haleine de la brise des hauts cols, la coupe blanche du Pavot alpin sourit au génie des monts et répand, autour d'elle, le plus délicat des parfums. Sa touffe serrée, composée d'innombrables rosettes de feuilles glauques et découpées en lamelles, sa tige grêle et nue, se courbant gentiment sous le poids de sa corolle de gaze, tout cela est d'un caractère si pur, si délicieux, qu'on ne peut s'empêcher de rendre un culte à cet être suave et délicat.

AU PAVOT DES ALPES

Au docteur H. GOUDET

Telle les neiges pierriers qui, fleuries sur la pente,
Au sein des lacs s'apaisent,
Bravant les froûds autans, la neige, la tourmente
Et les sombres tourbillards,
J'aime à voir au milieu feuille fraîche et rigoureuse
La fleur d'or et d'argent,
A l'e voir frissonner sur l'arête neigeuse
Et sous les coups du vent,
Est-il vrai que tu cache, au fond de son calice
Cache un venin subtil ?
Que ton parfum profuit une ivresse tactée
Qu'il n'est pas sans peril ?
Est-il vrai que ta fleur, peil ble en hautesse,
Contient, dans ses étence,
Un narcotique obscur qui s'at, avec adresse,
En courtir tous nos sens ?
Quoi ? De toi s'aurait un maudisut génie ?
Ce sont de sats dictons !
Non, je t'aime et ne puis croire à ta perfidie
Petit Pavot des Monts.

H. G.

Le *Papaver alpinum* offre des fleurs blanches dans les territoires granitiques, tout comme l'*Adonis alpina* devient sulfureux dans le granit. C'est alors le *Papaver Rhodiaceum* de Leresche, qu'on rencontre aussi, parfois dans le Tyrol et l'Engadine, avec des teintes roses et parfois même rouges, car, dès qu'il n'est plus blanc, sa couleur varie facilement. Ici, les feuilles sont poilues et moins divisées que chez le Pavot des Alpes, leurs divisions, au lieu d'être linéaires, sont largement lancéolées,

(1) *Wien u. Allg. bot. Gart. u. Arb. 1888*, p. 12.

Le *P. Barsei* Crantz, est au *P. Blautiana* à fleurs blanches qu'on rencontre surtout dans les Alpes du Tyrol et le *P. pyrenaicum* Willd. (*P. saucolens* Lap.) des Pyrénées diffère du *P. alpinum* par ses feuilles très velues, aux divisions elliptiques, sa tige et ses sépales garnis de poils fauves et sa fleur jaune pâle.

Tous ces gentils Pavots alpins se cultivent avec facilité. Ils aiment un sol profond et bien drainé, le soleil et la rocaille. Il est bon de recouvrir le sol dans lequel ils croissent des petits cailloux qui lui conservent la fraîcheur. Ils s'èlevont de semis avec la plus grande facilité et fleurissent abondamment. Dans les graviers, ils font merveille. Lorsqu'ils se trouvent dans de bonnes conditions, ils fleurissent avec une telle abondance qu'ils épuisent la vie de la plante et se comportent alors en plantes bisannuelles. Mais, comme ils se ressèment d'eux-mêmes et avec abondance, on n'a pas à s'en occuper et, une fois la plante établie sur une rocaille ou dans un coin du jardin, on n'a qu'à la laisser vivre à sa guise.

H. CORREVOIX.

MOSAÏCULTURE APPLIQUÉE

Les dessins en mosaïculture ne se bornent pas aux compositions des corbeilles rondes, ovales et elliptiques. En plus des combinaisons florales destinées aux motifs géométriques, on fait aussi des dessins demi-circulaires ou demi-elliptiques, encastrés dans des corbeilles de même forme, ou tout autre dessin identique découpé dans le gazon. La base de ces motifs peut, soit suivre la courbe de la pelouse, soit être droite et parallèle à la construction près de laquelle ils sont établis. D'autres motifs, dont le dessin n'affecte aucune forme spéciale, dictée par le contour, sont découpés directement dans le gazon, soit en bordure d'allée, soit sur un talus.

Ces motifs, quelle qu'en soit la composition, gagnent

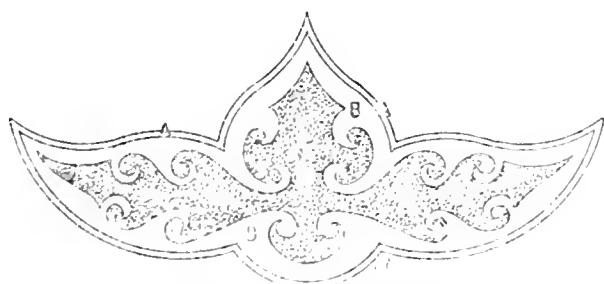


Fig. 41. — Dessin encastré dans une corbeille

toujours à être exempts de toute complication et à être découpés sur un terrain incliné.

Les dessins des bordures, autour des corbeilles ou des massifs d'arbustes, se composent communément de lignes courbes formant des enlacements, des festons, etc.; la ligne extérieure de la bordure est parfois formée par une succession de demi-cercles ou de lignes droites formant des dents se découpant dans le gazon.

Je ne cite là que les principales applications de la mosaïculture; bien d'autres dessins peuvent être exé-

cutés, suivant le milieu ou l'on se trouve et l'emplacement qui est affecté à ce genre de décoration. Le jardinier décorateur peut, suivant le cas, donner libre cours à son imagination; ce qu'il fera ne sera jamais dénigré si le bon goût régit ses opérations et surtout s'il y a réciprocité dans le contraste des formes comme dans celui des couleurs.

Nous donnons aujourd'hui deux motifs distincts de ceux qui ont été publiés précédemment. Le motif que représente la figure 42 doit être découpé directement

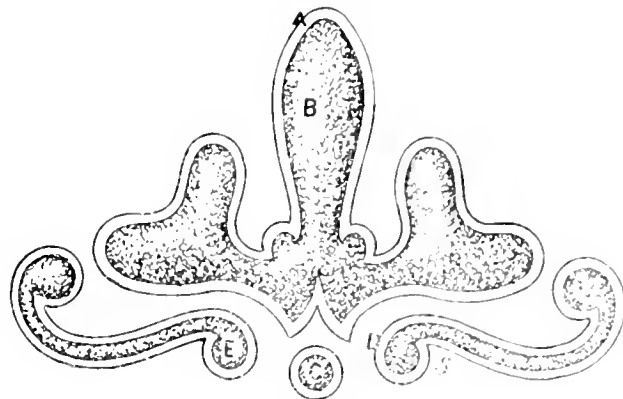


Fig. 42. — Motif destiné à être découpé dans le gazon

dans le gazon, duquel les lignes extérieures doivent parfaitement se dégager.

L'autre motif (fig. 41) est serti dans une corbeille de forme originale assez curieuse, assez semblable au dessin lui-même, quoique plus simple, et de laquelle il se détache très bien. La ligne extérieure de la corbeille est gracieuse et tranche parfaitement sur le gazon. On peut aussi très bien interpréter cette forme en lui donnant un contour différent, de même qu'on peut étudier le dessin intérieur avec des contours plus dégagés.

Quoiqu'il en soit, les deux motifs ci-dessus gagnent à être exécutés sur un terrain en pente.

Les combinaisons suivantes, s'appliquant à ces corbeilles, visent la décoration estivale.

Fig. 41. — PLANTES A FEUILLAGE.

- A *Echeveria secunda glauca*.
- B *Alternanthera sessilis amara*.
- C *A. paronychioides chromotella*.

Fig. 42. — PLANTES A FLEURS.

- A *Begonia semperflorens atropurpurea*.
- B *Ageratum Wendlandii*.
- C *Pelargonium Diogène*.
- D *Tagetes signata*.
- E *Begonia semperflorens corsalliensis*.

Les plantes citées peuvent être remplacées par d'autres de coloris à peu près semblables. L'ordre de placement des coloris peut lui-même être interverti.

ALBERT MAUMENÉ.

Charleville, Avril 1896.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Traitement de la gomme.

La gomme constituée, les horticulteurs ne le savent que trop bien, une affection dangereuse des arbres à fruits à noyau.

On l'observe tout particulièrement dans les sols compacts, peu perméables et humides à l'excès : elle est favorisée par un traitement irrationnel des arbres, par une fumure azotée excessive, par une taille inconsidérée et par les blessures.

Le traitement des parties lésées par l'acide acétique a donné de bons résultats à l'École d'arboriculture de Wadersweil. Le procédé consiste à maintenir, soigneusement, sur les plaies, un chiffon de toile imbibé d'un mélange à parties égales d'acide acétique concentré et d'eau. De temps à autre, on enlève les tissus morts, ainsi que le dépôt de gomme qui peut s'être formé et on remplace le chiffon, après l'avoir plongé dans la solution d'acide acétique.

Il ne faut pas laisser former de forts bourrelets de caoutchouc, qui finissent par recouvrir complètement les plaies. Le traitement doit être poursuivi jusqu'à ce que ce résultat soit atteint et que tout écoulement de gomme ne se manifeste plus.

Influence du travail mécanique du sol sur sa fertilité, par M. WOLLNY.

Les recherches ont été effectuées sur un sol de cohésion relativement faible par suite de sa teneur élevée en sable et en humus. Les résultats auraient été évidemment plus nets si l'auteur s'était adressé à une terre compacte, mais il n'était pas sans intérêt de connaître l'influence exercée par le travail mécanique sur la fertilité d'un sol déjà très favorable à la culture par sa constitution physique.

D'ailleurs, les faits constatés dans une telle situation offrent le grand avantage d'être d'ordre tout à fait général, de s'appliquer à tous les cas, en leur reconnaissant, bien entendu, une importance d'autant plus grande que les terrains sont plus compacts.

Nous n'entrerons pas dans le détail des expériences de M. Wollny, qui ont duré trois années ; nous nous bornerons à en faire connaître les conclusions :

1. L'amendissement du sol en augmente la fertilité et, pour beaucoup de cultures, dans une mesure très importante.

2. Le labour profond présente, dans tous les cas, un avantage sur le labour superficiel. Toutefois, l'augmentation de récolte qu'il provoque varie avec la nature des plantes cultivées. Ainsi, dans les expériences de M. Wollny, elle a été relativement faible avec le Seigle, le Pois, la Fève, le Lin, la Cameline ; très élevée, au contraire, avec le Maïs, le Colza, la Betterave, la Pomme de terre.

L'auteur a cherché en outre à se rendre compte des conditions qui peuvent avoir le travail du sol au point de vue de l'utilisation des engrais. Il a constaté que leur action est faible dans le sol non remué, qu'elle augmente par l'amendissement superficiel, pour devenir aussi grande que possible lorsque le sol a été tra-

vailé profondément. L'efficacité de la fumure dépend donc étroitement de la constitution mécanique du sol.

Enfin, comme on devait s'y attendre, il a été reconnu que la culture profonde exerce une influence relativement plus grande sur le sol non fumé que sur le sol fumé.

A. PETIT.

Chef du laboratoire de Recherches horticoles.

LE CHRYSANTHÈME

Sous ce titre, M. A. Cordonnier répond, dans le dernier numéro du *Jardin*, aux appréciations, un peu vives, dit-il, que j'avais faites sur les trois plantes photographiées sur la couverture de son catalogue. Dame ! d'un seul coup de plume, M. Cordonnier détruisait le principe même de la culture Choulet (1), que nous nous efforçons de répandre, la croyant supérieure à toutes celles pratiquées jusqu'ici. J'ai répondu et donné nettement mon opinion sur ces plantes, sans avoir nullement l'intention de blesser leur cultivateur, que je ne connais que par sa grande réputation. D'ailleurs, ne reconnaît-il pas lui-même au onzième qu'elles n'ont été cultivées qu'en vue de la fleur coupée, particularité qui avait été omise sans doute sur son catalogue ; je n'ai donc commis aucune injustice, puisque je n'ai critiqué que le port des plantes leur reconnaissant des fleurs d'une grosseur très respectable.

Leur reproduction photographique ayant été donnée avec la réponse dans le même numéro, tous les lecteurs du *Jardin* ont été pris pour juges et ont pu apprécier ; n'en parlons donc plus.

Je n'essayerai pas non plus de répondre mot à mot à l'article de M. Cordonnier : ce serait un peu long ; je vais simplement tenter de réfuter certaines affirmations qui me paraissent obscures ou erronées.

Il est dit, page 78 : « La culture Choulet ne produit pas ce qu'on appelle la *vraie grande fleur* ; on peut avoir de jolies plantes bien faites, *du moins sous notre climat* , mais j'affirme, de la façon la plus catégorique, qu'il est impossible avec une bouture d'avril, d'obtenir 4 ou 5 véritables grosses fleurs sur une plante... »

Comment M. Cordonnier peut-il le savoir ? Il a bouturé en avril quelquefois, cela est vrai, mais il ne peut porter de jugement sur la culture Choulet, car le reste de son article nous indique qu'il ne l'a jamais essayée. Soit dans son ouvrage, soit dans son article, il conserve cependant une porte de sortie avec cette restriction, « *sous notre climat et du moins* » ; la voici, nous répondrons que, sous le rapport de la température, il n'y a pas de ville où la culture de ces végétaux soit plus difficile qu'à Valence et à Lyon, que craint en effet le Chrysanthème ? En été, les chaleurs excessives et les vents brûlants en novembre, les premières gelées. Si nous consultons les bulletins météorologiques, nous voyons qu'en août et septembre 1895, le thermomètre s'est maintenu au-dessus de 10° avec des vents desséchants

(1) *Culture des Chrysanthèmes* par G. CHARASSE et A. CHOULET, 134 pages, 1 fr. 50, par MM. Rivière, père et fils, à Lyon. — Le brancard est en vente au J. — Prix 1 fr.

et que, dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, il est descendu à -7° .

M. Cordonnier nous croit dans la région de l'Olivier; cela n'est malheureusement pas. Pour la culture du Chrysanthème, il y a plus de différence entre le climat de Valence et celui de Montélimar qu'entre celui de Lyon et de Lille. Il faut non-seulement abriter les plantes à l'automne dans la région lyonnaise, mais il faudrait encore, à l'époque des grosses chaleurs, leur faire un abri contre les rayons du soleil et surtout contre les vents brûlants qui, loin de les pousser, paralysent au contraire leur végétation.

qui les ont baptisées de « Clon de l'Exposition ». Nous avons retrouvé, il y a quelques jours, une photographie d'un groupe de plantes cultivées en 1893, année où M. Choulet a commencé les premières expériences de sa culture à tige courte, année de tâtonnements par conséquent. Bien que nous eussions préféré attendre l'automne prochain pour montrer les derniers perfectionnements (nous pourrions, d'ailleurs, le faire quand même), nous n'hésitons pas un instant à la publier aujourd'hui, car elle suffira, à elle seule, pour démontrer la supériorité de ce mode de culture (fig. 13).

Les sept grosses plantes ont été bouturées vers le



Fig. 13. — Chrysanthèmes à grandes fleurs obtenus par la culture Choulet.

Mais revenons à la *vraie grosse fleur*. Où commence-t-elle, où finit-elle? Si nous prenons les dimensions de celles exposées à Paris par M. Cordonnier, nous voyons qu'elles varient entre 17 et 27 centimètres; mais ces dimensions sont au moins celles qui ont été constatées sur les plantes exposées à Lyon (1); donc c'était bien de la *vraie grosse fleur*, et non des plantes comparables aux beaux spécimens à demi grande fleur, présentés à Paris par MM. Nonin et Yvon, car, dans ce cas, elles n'eussent pas arraché des cris d'admiration aux publicistes horticoles les plus distingués de la capitale

(1) Ayant visité les dernières expositions de Chrysanthèmes de Paris et de Lyon, je dois à la vérité de constater que les fleurs coupées exposées par M. Cordonnier, à Paris, étaient, en général, sensiblement plus grosses que les plus belles fleurs du très remarquable lot de plantes en pots du Fleuriste de la Ville de Lyon.

H. M.

15 avril et appartiennent aux variétés suivantes : rang supérieur : 1^o *Virianl Morel*, 3 fleurs ; 2^o, au centre, *M^{me} Rozain*, 3 fleurs ; 3^o *Souvenir d'Ant. Crozy*, 2 fleurs ; rang inférieur : 1^o *William Tricker*, 3 fleurs ; 2^o *M. C. Harman Payne*, 3 fleurs ; 3^o *Jules Chrétien*, 4 fleurs ; 4^o *Louis Voraz*, 2 fleurs. Leur hauteur varie entre 50 et 90 centimètres.

La petite plante placée au 1^{er} rang entre les variétés *William Tricker* et *M. C. Harman Payne*, est une bouture de M. Ch. Molin faite au 1^{er} juillet. Elle porte une fleur mesurant 15 centimètres.

Deux des variétés photographiées, *Virianl Morelet* et *Jules Chrétien* ont figuré dans le lot de M. Cordonnier à l'exposition de Paris, en 1895, et les fleurs exposées avaient, d'après le présentateur 19 centimètres de diamètre.

Comme nous avons, en même temps que les plantes, photographié deux mètres, l'un placé horizontalement sur les pots touchant le pied, l'autre, placé verticalement sur le côté, il est facile de se rendre un compte exact des dimensions de nos fleurs et nous n'insistons pas.

En effet, nous sommes certains que les lecteurs du *Jardin* apprécieront aussi bien les variétés *Novembre d'Aut.*, *Crozy* et *M. Razon*, que la variété *M. C. Hauman Payne*, bien qu'elles présentent des fleurs moins volumineuses que celles de cette dernière variété, mais d'une forme plus élégante; ils verront que c'est bien de la *véraie grosse fleur*. Ce qu'ils sauront apprécier surtout, bien que la photographie soit médiocre, c'est que le port de chaque plante est irréprochable et qu'il n'y manque pas une feuille de la base au sommet. On aurait pu les présenter sans crainte, aussi bien en pots qu'en fleurs coupées, dans n'importe quelle exposition, et c'est là le grand mérite de la culture Choulet et ce en quoi elle l'emporte sur la culture anglaise.

M. Cordonnier dit plus loin : « On semble parfaitement ignorer la différence entre le bouton couronne et le bouton terminal, puisqu'au *Pau dit (ou c'est moi)* le nombre des boutons est variable. Celui du centre, bouton central, couronne ou terminal, comme l'on voudra, est toujours plus gros que ceux de la périphérie, qui lui sont d'abord accolés. »

Je comprends fort bien la différence qu'il y a entre ce que l'on est convenu d'appeler bouton couronne et bouton terminal, mais, comme dans la culture rationnelle du Chrysanthème avec le bouturage en avril, il n'y a jamais à choisir, ni besoin d'avoir recours au bouton terminal, ce pis aller, comme l'appelle, avec raison, M. Cordonnier, il n'était pas nécessaire d'embrouiller le lecteur par deux appellations différentes.

L'inflorescence décrite par M. Cordonnier, où un premier bouton se montre solitaire entouré de trois bourgeons foliaires (bouton couronne par conséquent) ne se produit jamais dans la culture Choulet; il ne se présente, comme nous l'avons déjà dit dans notre précédent article, qu'une seule espèce d'inflorescence, l'inflorescence normale, un cotylède paniculé. L'opération que nous appelons eboutonnage est donc bien dénommée, puisqu'il s'agit d'une suppression de boutons et non de bourgeons.

D'autre part, ce n'est point le bouton terminal que nous réservons, puisque c'est le dernier qui apparaît. Nous disons donc avec juste raison qu'avec un bouturage trop précoce on était forcé de torturer les plantes et qu'on arrivait à leur faire donner, à une époque prématurée, des inflorescences anormales.

Quant à la parfaite exactitude de notre cliché démontrant l'apparition de l'inflorescence, elle est incontestable, le dessin a été exécuté d'après nature par un botaniste de profession, qui est en même temps un dessinateur de talent, M. Châtillot, chef des travaux à la Faculté des Sciences de Lyon, aide naturaliste au Parc de la Tête d'Or. Un essai loyal, sur quelques pieds, de notre culture, envoyée à la lettre d'un bout à l'autre, saura le faire reconnaître.

Cette culture après s'être montrée beaucoup d'avantage sur l'ancienne, puisque, d'une part, elle permet d'obtenir des plantes décoratives ou de la *véraie grosse fleur coupée* et que, d'autre part, elle ne présente pas l'inconvénient

d'avoir à choisir entre deux boutons et d'être obligé de recourir à un catalogue ou à un ouvrage pour reconnaître les variétés qui demandent le bouton couronne ou le terminal.

M. Cordonnier termine par une invitation à aller concourir à Paris l'automne prochain. Il n'ignore cependant pas que cela n'est pas en notre pouvoir. Les cultures du Parc de la Tête d'Or dépendent de l'administration municipale qui ne nous accorderait point cette faveur, d'ailleurs, les plantes n'ont point été mises sous cloche, à l'exposition de Lyon, puisque 20,000 visiteurs les y ont admirées. Mais nous ne désespérons point de voir un ou plusieurs spécialistes lyonnais relever le gant et présenter à Paris, à l'automne prochain, de *véraies grosses fleurs vivantes* sur leurs tiges, dans leurs pots, qui pourront rivaliser même avec celles installées sur un plateau de bois garni ou non de velours, plantées sans tige dans une espèce de bobèche pour en exagérer, en quelque sorte, la grandeur, en faisant prendre aux pétales extérieures une position factice, méthode exécutable qui devrait être bannie de toute exposition, car, même en fleur coupée, le Chrysanthème à grosse fleur ne peut se passer ni de sa tige ni de ses feuilles.

G. CHABANNE.

Membre fondateur
de la Société française des Chrysanthémistes Français.

P. S. — Comme il est bien temps encore d'expérimenter la culture Choulet, nous invitons MM. les lecteurs du *Jardin* qui s'occupent des Chrysanthèmes à en faire tous un essai loyal.

A propos de la Maladie des Bégonias

Un de nos aimables abonnés nous écrit ce qui suit :

« MONSIEUR,

« J'ai lu avec le plus vif intérêt les articles qui ont paru dans votre journal sur la maladie des Bégonias, (1) car, depuis cinq ou six ans, j'ai vu mes Bégonias dépérir sous les atteintes de cette maladie. Et le mal s'attaquait non-seulement au *B. Rex*, mais à toutes les autres espèces du genre Bégonia: *B. metallica*, *B. Marguerite*, etc., tous périsaient. J'avais bien essayé de la fumigation et du jus de tabac, mais probablement pas avec assez de persévérance, car je n'avais obtenu, par ce procédé, aucune amélioration.

« Enfin, de guerre lasse, et pensant que ma serre était infestée de ce champignon ou microbe, je ne savais lequel, car, au microscope, je n'ai jamais pu découvrir d'insecte, je pris le parti, une fois les plantes sorties, pendant l'été, de faire sulfater complètement l'intérieur de ma serre à la bouillie bordelaise. Puis, comme mes plantes étaient aussi sacrifiées, on les sulfata également et on les laissa dehors. À l'automne, on planta quelques-uns des rares sujets qui me restaient en assez pitoyable état, et ils parurent, au bout de quelques temps, reprendre vie.

« J'en rachetai quelques-uns au printemps, et ceux-là, ainsi que ceux que j'avais et qui avaient été contaminés, sont restés tout l'été dans ma serre. Pas un n'a eu la maladie. Les *B. Rex* ont eu des feuilles énormes et nombreuses, et les *B. metallica* et *B. Marguerite*, issus de mes restes, ont poussé avec vigueur et sans donner trace de maladie.

« Le procédé est peut-être un peu radical pour des plantes dont le feuillage est le principal ornement.

1. *Le Jardin*, 1896, pages 270 et 273. 1896, pages 8 et 22.

mais, en somme, les feuilles atteintes par la maladie sont bonnes à sacrifier, et, comme cette ablation ne préserve pas les autres du mal, on arrive à être obligé d'enlever successivement toutes les feuilles de la plante sans sauver le pied. Les traces du sulfatage disparaissent, au bout de peu de temps, sous les arrosages, et la plante renaît à la vie.

« Veuillez, je vous prie, m'excuser, Monsieur, de la longueur de ma lettre. J'ai cru bien faire, en présence des moyens divers employés par quelques-uns de vos correspondants, de vous faire part de ce procédé très expéditif qui m'a parfaitement réussi, bien que je ne l'aie employé qu'une seule fois. Il est, du reste, bien facile à renouveler tous les ans, après la sortie des plantes, en etc.

« Recevez, Monsieur, etc.

« DE LA HAUGRENIÈRE. »

LE CATTLEYA TRIANA MARIE

Dès que l'on s'est occupé des Orchidées pendant un an ou deux, on sait avec quelle facilité le coloris des fleurs varie d'une année à l'autre. L'époque de l'année à laquelle les fleurs s'épanouissent influe souvent sur l'intensité de leur coloris et la température, l'aération, la lumière auxquelles les plantes sont soumises ne sont pas des causes étrangères à ces sortes de variations.

Des faits remarquables de coloration ou de décoloration ont été constatés sur des *C. labiata autumnalis*; *C. Loddigesii* et plus particulièrement sur les *Odontoglossum Alexandra*, dont les fleurs sont violacées au printemps avec la belle lumière que l'on laisse pénétrer dans la serre à cette époque, tandis que les mêmes plantes, fleurissant dans le courant de l'hiver, n'auront que des fleurs blanches ou peu colorées.

Nous savons que la couleur des fleurs est due à certains pigments qui sont fréquemment localisés dans les cellules à essences, mais qui sont indépendants et peuvent se rencontrer aussi dans d'autres cellules.

Pour la nouvelle variété de *C. Triana* qui fait le sujet de cet article, ce n'est pas le cas : il n'exhale pas d'odeur appréciable et la couleur gris de lin du labelle est absolument fixée.

Il y a deux ans, dans une importation reçue l'année précédente, nous remarquons une plante dont le feuillage, par sa texture épaisse et la forme arrondie de ses feuilles, était tout particulier. Quelque temps après, deux boutons apparaissent, et quelle ne fût pas notre surprise en constatant qu'ils avaient cette teinte verdâtre toute spéciale à un *Cattleya* dont la fleur est blanche.

Nous restâmes en expectative pendant quelque temps : les fleurs s'épanouirent enfin, et c'est avec plaisir que nous constatâmes la blancheur des sépales et des pétales et le coloris gris de lin du labelle. Si nous ajoutons que la forme générale des fleurs est absolument irréprochable, nous pouvons dire que c'est là une plante absolument distincte de tout ce qui est connu jusqu'ici dans les variétés de *C. Triana*.

M. Duval, craignant que ce coloris ne se reproduise pas l'année suivante, ne présenta la plante à aucune société, mais, néanmoins, elle fut divisée en deux parties, dont une, ayant fleuri cette année, a été apportée au Comité

des Orchidées de la Société nationale d'Horticulture de France, séance du 24 mars, où elle obtint une prime de première classe avec félicitations. Elle fut acquise séance tenante par le célèbre amateur du château de Sibrial, près Bordeaux, M. Martin-Cahuzae.

L'heureux possesseur de cette plante tenant à en marquer l'origine et à en perpétuer le souvenir, dedica cette jolie et remarquable variété à sa fille, M^{lle} Marie Duval, en la nommant *C. Triana* var. *Marie*.

C'est là un bel appoint ajouté aux nombreuses variétés connues dans ce beau genre *Cattleya* pour tant déjà si riche en belles et intéressantes plantes.

L. GILLOCHON.

..

D'un autre côté, nous recevons, de M. Béranek, sur cette même plante les renseignements suivants :

Le *Cattleya Triana* var. *Marie* n'est nullement commun, nous pouvons même dire qu'il est très rare.

Les sépales et pétales sont blancs, légèrement ondulés, avec une tache violette au bout de ces derniers qui sont d'une forme parfaite et d'une bonne tenue ; le labelle, d'un pourpre violet foncé presque bleu et jaune dans le fond, est bien ouvert et de bonne forme ; ce labelle nous offre le coloris le plus rarement rencontré dans les *Cattleya*.

C'est une trouvaille d'un grand mérite que nous espérons revoir l'an prochain au Comité des Orchidophiles, qui, depuis sa création, fait des prodiges.

BÉRANEK.

Notes sur l'emploi de la fleur de soufre CONTRE LES MALADIES CRYPTOGAMIQUES

La fleur de soufre qui est un des remèdes les plus pratiques contre les maladies cryptogamiques, aussi bien dans les serres qu'à l'air libre, ne peut être employée, suivant mes observations, de la même façon en serre que dehors.

Il est bien établi maintenant que le soufre agit par la production des gaz sulfureux ; il faut donc l'employer en favorisant leur développement.

Dans mes serres, je soufre avant l'apparition du soleil et sans seringuer avant l'opération. J'ai toujours obtenu, en procédant ainsi, de très bons résultats contre les maladies cryptogamiques des *Begonia Rev.* la toile, dans les repiquages de *Bégonias tuberculeux*, et le blanc dans ma culture forcée de Rosiers.

Dehors, j'emploie la fleur de soufre sur des Vignes placées contre des murs ou des Rosiers tiges ; je procède alors à la rosée, le matin, ou après avoir bassiné les feuilles. La fleur de soufre se trouvant retenue en dessous et en dessus des feuilles par l'humidité de la rosée ou l'eau du bassinage dégage du gaz sulfureux, après que le soleil a séché les feuilles, et les résultats sont, je crois, plus efficaces, que lors de l'emploi au soleil sur des feuilles sèches, car, dans ce dernier cas, la fleur de soufre se trouve en partie enlevée par le vent ou tombe aux pieds des végétaux et son effet est nul par conséquent.

MARIE M.

La note de M. Petit sur l'emploi du sulfate contre les maladies cryptogamiques m'a expliqué un fait dont j'ignorais la cause. Voici l'affaire :

Par une assez belle matinée de janvier dernier, je faisais répandre dans une serre à Rosiers *M. W. E. Royal-Viel*, chauffée à l'aide d'un appareil primitif à la fumée, du soufre sur les feuilles de Rosiers et sur les tuyaux de chauffage.

Malheureusement, quelques heures après l'opération, le ciel s'étant ouvert et la température extérieure sensiblement abaissée, la ventilation est devenue impossible. Vers midi, durant le déjeuner, le ciel s'ouvrit de nouveau éclairci, la température, dans l'intérieur de la serre, atteignant bientôt 18 degrés centigrades.

Malgré une ventilation immédiate, je constatais, le soir même, le revoilement des feuilles et un changement très apparent dans la couleur de leur limbe.

Le lendemain, en se soulevant les Rosiers, la plupart des feuilles tombaient à terre.

Les plantes, à n'en pas douter, avaient subi un commencement d'asphyxie.

Mais, à quoi l'attribuer ? Et n'est-ce à l'influence du gaz oxyde de carbone, qui aurait pu se dégager par une fissure (ignorer) des tuyaux de chauffage, ou bien à l'influence du gaz sulfureux ?

J'étais dans l'incertitude. Aujourd'hui, grâce aux observations de l'éminent Chef du Laboratoire de recherches horticoles à l'École nationale d'Horticulture, il n'est plus possible de douter : c'est la formation de gaz sulfureux qui est cause de tout le mal.

C'est donc dans les serres surtout qu'il convient de soigner avec beaucoup de discernement.

A. BERCY.

LETTRES DE BELGIQUE

(Suite) (1)

Plantes de plus d'un an. — Chrysanthèmes sur A. 1900 ans. — Les nouveautés de Calvat.

II

Il y avait aussi, à cette Exposition d'Anvers, une innovation à signaler. La Société organisatrice avait réservé des concours spéciaux pour des spécimens de plus d'un an. Le résultat a été superbe. D'énormes exemplaires en enveloppes, de gigantesques bouquets de toute beauté, ont été amenés au local de l'exposition, il a fallu transporter la plupart d'entre eux comme des lauriers ou des oranges ! En voici quelques échantillons :

M. H. Linedu, jaune, avait 290 fleurs ;

Internationaal, blanc crème strié violet : un exemplaire avait 54 fleurs, l'autre 75, toutes d'au moins 20 centimètres ;

Souvenir de Jambon, rouge éramosi, revers violet or, pétales longs et larges enroulés en spirales, pétales tombants : exemplaire de 1 m. 50, avec 92 fleurs ;

M. G. Fiquet d'Incenty, rose lilas, forme pyramide : exemplaire de 1 m. 50, avec 60 fleurs ;

(1) *Le Jardin* 1896, page 74.

Nous d'Or, jaune éblouissant, plante naine avec 60 fleurs de 20 centimètres ;

M. W. E. Royal, jaune mordoré clair ou blond vieil, 70 fleurs ;

M. G. L. s. Michel, jaune à reflets rougeâtres, pétales lacés et retombant en boules ; plante naine avec 75 fleurs ;

M. A. L. Garret, envire rouge à reflets mordorés, plantes de 1 m. 25 de large avec 50 fleurs ;

M. A. L. de Gathel, blanc pur, pétales larges, profondément découpés et ramés, globuleux sur le centre ; 75 fleurs de 25 centimètres de diamètre sur un pied de 1 m. de large ;

M. B. L. Garret, de la cite : exemplaire de 50 centimètres de large avec 70 fleurs de 17 centimètres de diamètre, etc.

L'innovation des concours pour plantes de plus d'un an n'a pas été de 20 centimètres de diamètre. M. Fierens, notamment à ce que « lors qu'on voit les plantes, spécimens exposés par MM. Van der Linden, Vermeiren et Bexkeliers, qui ont des boutures de l'année, il est tout naturel de leur parler patiemment inutile d'encourager les semences de plantes d'un diamètre comme, ayant 50 ou 60 fleurs moyennes, alors qu'on peut si facilement cultiver, dans le même espace, un bien plus grand nombre de variétés charmantes, basses, qui porteront chacune, huit à dix fleurs de toute beauté. C'est le même motif qui a fait abandonner, croyons nous, la culture des Chrysanthèmes greffés sur *Yulmias*. »

Nous ne partageons pas l'avis de M. Fierens : nous nous estimons, au contraire, fort heureux de voir des amateurs se livrer à certaines fantaisies. Ne voyons-nous pas, ailleurs, préconiser la présélection, aux expositions, de plantes ayant poussé librement, sans culture aucune ? Ici, il s'agit de continuer à faire produire, par le même pied, de belles plantes avec de bonnes fleurs, non pas *inopines*, mais pour le moins aussi grandes que celles des horticulteurs d'un an. Nous venons de voir les spécimens ayant figuré à l'Exposition d'Anvers, notamment le superbe *M. H. Linedu* mentionné plus haut ; il se trouve à présent dans un pot de dimensions restreintes, il fera une multitude de nouvelles racines, il sera possible de parer avec la terre et la fumure, et, au moment propice, il sera remonté dans sa corolle de l'an dernier. Ce spécimen a figuré déjà à quatre expositions, et l'honnête possesseur espère bien le présenter pour la cinquième fois en novembre 1891, avec, au moins, deux cents fleurs. Pendant le période de culture, ce pied occupera le plan de trois mètres carrés, il est vrai, mais les dimensions qu'il occupe en lui-même, le nombre de fleurs, les difficultés vaincues, l'honneur à recueillir, tout cela vaut bien le peine qu'on se sentir quelque peu à ce genre de culture.

Quant aux dimensions des fleurs, elles ne sont pas inférieures à celles des plantes d'un an, il nous souvient patiemment que les variétés *Internationaal*, *Charles Davis* et *L. Cathala*, avaient, sur les pieds de plus d'un an, des fleurs *plus jolies* que sur ceux d'un an.

Mais, avis il me que, loin de décourager la culture de ces *specimens plants*, il faudrait engager les amateurs à s'y livrer avec ardeur. Les raisons qui militent en faveur

de ce mode de culture sont nombreuses, comme chacun le concevra aisément.

Nous évoquions plus haut le souvenir des Chrysanthèmes greffés sur *Anthémis*; souvenir est bien le mot, puisque, à notre connaissance, il n'y a plus guère d'exemples de ce mode de culture, sauf toutefois ici à Anvers. Un de nos amateurs, M. Jean Everaerts, possédait, à sa maison de campagne, quatre beaux spécimens de ce genre. L'un d'eux, *Etoile de Lyon*, mesurait 3 mètres de haut, 2 m. 60 de large et comptait trois cents fleurs. Ce nombre était dépassé notablement par celui des fleurs

avantées de 1895, nous préférons la grande, superbe fleur jaune soufre clair, non dénommée encore, qui est appelée à une vogue certaine; *Secretaire général Foreux*, colossale fleur rouge chambré, tachetée de nankin; *Rêve d'Or*, une incurvée d'un jaune d'or pâle luisant; *M^{me} X. Ren-Jourin*, encore une incurvée, celle-ci d'un rose lilacé, légèrement duvetense.

A côté de ces splendides nouveautés, il y avait, au Salon d'Anvers, de fort belles fleurs coupées. Ce qui a frappé les visiteurs et ce qui nous a quelque peu réconcilié avec la mode d'exposer des fleurs cueillies, c'est que, sur chacune des plantes figurant au Salon, il y avait, non pas une ou deux fleurs tout aussi grandes,

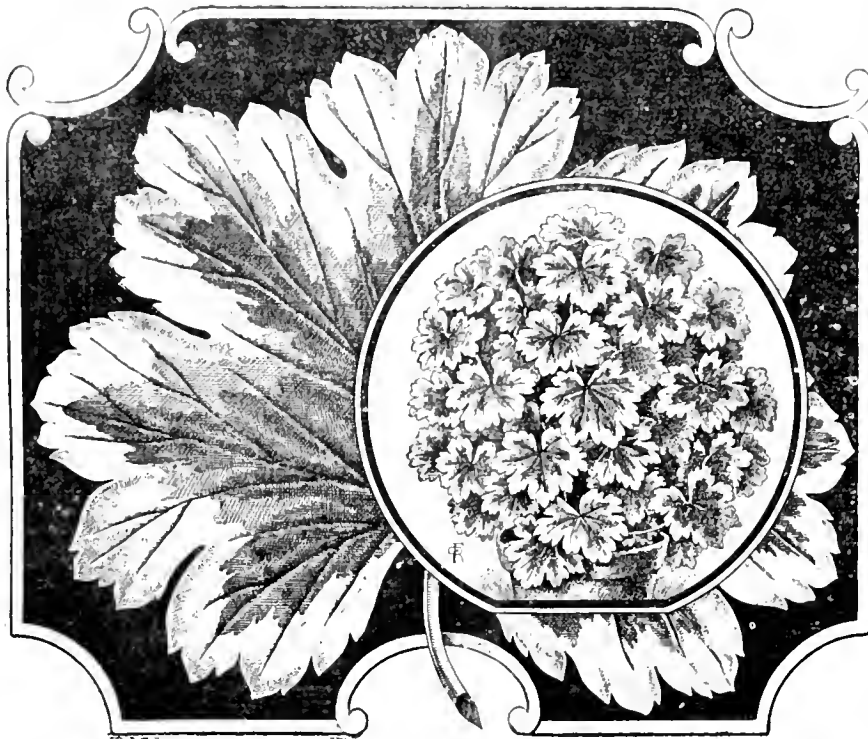


Fig. II. — *Pelargonium Couronne d'argent*

de la variété *Princesse blanc* qui, sur un pied de 2 mètres de haut sur 3 m. de large, portait la bagatelle de *cinq cents* fleurs! Le troisième spécimen, *Val d'Andorre*, qui eut son moment de gloire et qui compte encore parmi les bonnes variétés, atteignait 1 m. 50 de haut sur 2 mètres de large et montrait 200 fleurs, autant que *Arabanche*, qui mesurait 1 m. 75 de haut sur 2 m. 50 de large. L'aspect de ces colosses convertis de cette profusion de fleurs était superbe. Voilà encore, ce nous semble, une fantaisie qu'un amateur peut se payer et qu'on peut même souhaiter voir trouver des imitateurs.

Nous ne pouvons clore cette lettre sans dire un mot du grand et légitime succès que votre compatriote, l'habile et heureux semeur grenoblois, M. Ernest Calvat, a obtenu à l'Exposition d'Anvers. Ses nouveautés ont même donné lieu à une majoration de la récompense allouée pour six variétés inédites de 1895. Des sept nou-

mais des dix, des quinze, des vingt et même davantage! Point n'est besoin donc de cultiver des spécimens à tige unique pour obtenir une fleur colossale! La preuve est faite et victorieusement faite.

CHARLES DE BOSSCHERE.

PELARGONIUM COURONNE D'ARGENT

Parmi les nouveautés mises cette année au commerce par la maison Rivoire, de Lyon, il en est une qui se signale tout particulièrement à cause de ses nombreuses qualités.

C'est une variété issue du *Pelargonium zonale* M^{me} Salveron, type dont M. Cappe nous a conté l'origine (1); elle a reçu le nom de *Couronne d'Argent* de ses obtenteurs qui en font la description suivante :

Le *Pelargonium Couronne d'Argent* a les mêmes

(1) *Le Jardin*, 1895, page 234.

qualités que la plante mère, elle pourra donc servir aux mêmes usages, mais ces qualités sont perfectionnées.

« Sa végétation est la même; elle reste, elle aussi, en boule compacte, mais cette boule est un peu plus volumineuse en raison de sa vigueur plus grande. Les feuilles sont aussi plus grandes et la panachure blanche crème et vert clair sur fond vert foncé est beaucoup plus accentuée et produit un effet plus tranché et plus agréable. »

La figure 44 montre d'ailleurs exactement les dimensions de la feuille.

Cette nouveauté bien supérieure au type, ce panaché déjà bien intéressant, est certainement appelée à prendre une place importante, et, sous peu, elle se trouvera dans tous les jardins, car il n'y a pas de plante qui puisse lui être comparée pour la formation de bordures qu'il n'est jamais besoin de pincer.

J. FOSSEY.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 26 mars 1896

COMITÉ DE FÉCONDITÉ

Toutes les fois que la Musc de Yilmu a présenté des Graciarres, nous ne pouvons que répéter les mêmes éloges et reconnaître qu'il est impossible d'arriver à de plus beaux résultats. Jusqu'ici c'étaient la largeur des fleurs et la diversité des coloris qui se trouvaient en jeu. Aujourd'hui, une autre modification s'est opérée et une nouvelle race a fait son apparition, celle des *hybrides à fleurs stées variées*. Rien de plus gracieux, de plus élégant que ces ligules délicatement ligées de blanc, cette production de fines longitudinales affecte déjà 15 variétés toutes prises dans la gamme des nuances tirées du rouge. Sont particulièrement remarquables, les formes à œil blanc largement margines. Il est probable que, prochainement, nous aurons occasion de voir des variétés à grandes fleurs présentant cette nouvelle disposition.

C'est aussi une journée à Primévères. Le *Primula corticellata*, apporté par M. Welker, de la Celle-Saint-Clément, est une charmante petite plante. Ses fleurs, d'un jaune vif sont élégantes, mais pas plus que ses feuilles dressées, branches-farines ne sont ornementales. La culture en est facile et il est désirable qu'elle se propage. Sa réintroduction est à souhaiter, car on l'a cultivée il y a longtemps déjà sous le nom de *Primula boreana*. C'est une espèce originaire de l'Arabie, où on la rencontre dans le Yamen ainsi que dans la presqu'île du mont Sinaï.

C'est à un autre point de vue que nous signalerons l'envoi de M. Schneider, de la maison Veitch. La Primévère des jardins est une *archivée* plante, tellement y a-t-il qu'on ne la rencontre plus beaucoup ou que, du moins, elle n'est, plus guère en faveur. Mais l'obtention d'une nouveauté va probablement lui donner un regain d'actualité. C'est en effet des Primévères à fleurs blanches qu'il était permis de voir à la Société nationale d'horticulture. Les fleurs sont très larges, à centre jaune foncé et présentent déjà cinq nuances différentes. Elles ont été obtenues en pleine terre, à l'air libre et sans abri. Il est impossible de ne pas être frappé de la beauté de cette nouvelle variété qui laisse bien loin derrière elle par l'éclat et la vivacité du coloris, toutes les formes d'Auricules.

M. Chavaud, rue Havo, présentait des Piquettes à fleurs blanches, varées à tuyaux, varées à pétales et crête de coq. Cette dernière forme est curieuse avec ses pendons adhérents et aplatis, ses capitules denticulés et aplatis. Nous avons cependant n'étre pas grand amateur de cette non trinité. Nous préférons de beaucoup les races

actives et à pétales variés où se trouvent des formes véritablement beaux.

M. Cappel, de Vesinet, soumet en comité un semis d'*Anthemone Scherzeriana* distinct de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. C'est une plante mâme, trapue, compacte, très florifère et remarquable surtout par ses spathe concave ou incurvée d'un beau de *equilibrante* que son odeur lui a imposé. Le coloris est rouge-clair.

A ce semis, nous en avons saisi également la présentation d'un très excellentes plantes de la Nouvelle-Hollande, que nous le déclarer plus exactement le *Chorizanthe variata*. Aujourd'hui nous avons eu le plaisir de voir une espèce voisine le *Chorizanthe d'Alphonse*, encore plus anciennement connue et, aussi, anciennement et aussi peu cultivée. Il ne diffère du précédent que par de faibles caractères.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Les Orchidées abondent aujourd'hui. D'abord un fort lot de M. L. Duval, de Versailles, *Cattleya Trianae Martii*, dont la labelle présente une tinte bleu lavande absolument distincte *Oboloboglossum Bozli porosum* très beau, *Oboloboglossum* hybride naturel, probablement issu d'un hybridité est certaine, du croisement des *Oboloboglossum triumphantis* et *O. Seppiana*, *Oboloboglossum Rossianum* en deux belles variétés *perpetuum* et *colacium superbum* *Cypripedium Charlesworthii ruberrimum* à pavillon très corce, rouge foncé. A signaler encore une série de *Cattleya France*, *Phalaenopsis Schilleriana*, *Dendrobium Wardiana*.

Dans le lot de M. Dellemagne, un *Oboloboglossum crispum Jamboum* de toute beauté et bien distinct de toutes les formes de l'*O. crispum* un *Oboloboglossum crispum Trianae* et un hybride naturel à divisions florales très jaunes, macules de brun longes, étroites et aiguës. Quelle est la place à lui assigner parmi les *Oboloboglossum* ? Il n'est pas facile de le dire.

M. Ragot avait à son actif *Cyclopogon Sanderi*, à labelle curieusement marqué de deux crêtes longitudinales fimbriées *Cattleya labata Bozli* appartenant à une belle variété et *C. Rollissonii* ou *C. Trianae debile et superbi*. La tinte est délicate, d'un mauve très pâle, à palais ligné orange.

Deux plantes se trouvent dans le lot de M. Cappel, mais de ces plantes, l'une est admirable et l'autre, intéressante. La première n'est qu'un *Cattleya Trianae*, mais comme on en voit peu, aussi le Comité lui a-t-il accordé un certificat de mérite. Il porte comme nom distinctif celui de *C. T. semontensis*. L'autre plante est encore un *Oboloboglossum*, hybride naturel. Peut-être y a-t-il en lui de *Oboloboglossum Andersoniana* et de *O. glaucosum* mélangés ?

Un *Oboloboglossum triumphantis*, superbe comme variété, floraison et culture, est à remarquer dans l'apport de M. Lesueur, de Roulogne, en compagnie d'un *Mesaspidium vulcanum quadriflorum* qui ne laisse rien à désirer.

A M. Opix, une belle collection de *Dendrobium Fowl* avec motifs florales et, à M. Cardon, un petit lot comprenant *Cypripedium Howardianum* et *C. Godea*. Cette dernière plante, très vraisemblablement hybride du *Chrysanthemum* et *C. Spicerianum* rappelle de très près le *C. Pochanum* obtenu par M. Mantin.

COMITÉ D'ARRIVÉE ET DE PARTIE

Un *Grisea* forte avec 47 bracts, appartenant à la variété *Angulosa hetera*, tel est le seul apport fait au Comité par M. Testard de Scilly.

COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE

M. Hédit présente des tubercules de *Morula jamaica*, des Antilles, utilisés comme alimentaires dans les contrées tropicales.

P. HARIOT.

LE JARDIN. — N° 221. — 3 MAI 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Au Ministère de l'Agriculture. — La dernière crise ministérielle, nous n'en sommes plus à les compter, hélas! — a amené de nouveaux changements au Ministère de l'Agriculture.

M. Viger a suivi ses collègues dans la retraite; mais, cette fois-ci encore, il aura laissé des traces durables de son court passage rue de Varenne.

Les horticulteurs lui doivent notamment la suppression des mesures phylloxériques qui, jusqu'ici, entravaient la circulation des plantes vivantes à l'intérieur de la France.

La très grande et très juste popularité dont M. Viger jouissait déjà dans les milieux horticoles, où l'on juge surtout les hommes d'après leurs œuvres, s'est encore accrue pendant son dernier séjour au Ministère. Elle persistera certainement, vivace, après son départ.

Le nouveau Ministre de l'Agriculture, M. Méline, l'éminent député des Vosges, est trop connu pour que nous ayons besoin de le présenter à nos lecteurs. Rappelons seulement qu'il a déjà été Ministre de l'Agriculture et que c'est à lui qu'est due la création de l'Ordre du Mérite agricole.

Les principes économiques de M. Méline, qui est le grand apôtre du protectionnisme en France, ne sont pas encore admis par tout le monde, mais l'homme est universellement estimé et respecté.

Nous espérons que M. Méline ne perdra pas de vue les intérêts horticoles dans sa sollicitude bien connue pour tout ce qui touche à la production du sol.

A l'heure où nous écrivons, la composition du cabinet du Ministre de l'Agriculture, président du Conseil, n'est pas encore officiellement connue.

Notre planche en couleurs. — Fidèle à notre promesse, nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs une gravure en couleurs, la première de la série qui paraîtra désormais très régulièrement chaque mois dans *Le Jardin*.

Cette planche est-elle parfaite? Elle l'est autant qu'on peut l'exiger d'un produit *nouveau*, et d'un *premier* essai. Il est bien évident que si, profitant de l'expérience acquise, l'auteur de ce travail avait à le recommencer, il obtiendrait des résultats encore supérieurs. Il ferait en sorte, notamment, de mettre les deux fleurs *au même point*, comme ce n'est pas tout à fait le cas dans notre planche. Mais il suffit de dire que les causes des imperfections sont connues pour qu'on soit assuré qu'elles ne tarderont pas à disparaître. D'ailleurs à quoi bon insister sur ce point? Nos lecteurs ne pourront-ils pas juger dans la suite?

Le procédé à l'aide duquel la planche contenue dans ce numéro a été obtenue diffère du premier, qui nous a donné les pêches parues en décembre 1895, en ce sens qu'il est encore plus pratique et qu'il permet de procéder très rapidement à de gros tirages.

Tout dernièrement, notre amiable confrère, M. Lucien Linden, publiait la note suivante dans son intéressant *Journal des Orchidées*:

« La photographie en couleurs paraît entrer d'emblée dans la voie industrielle, ainsi que l'impression directe, et grâce aux progrès étonnamment rapides que fait la science à notre fin de siècle, on peut espérer que ces merveilleuses découvertes entreront, à bref délai, dans l'application pratique. L'horticulture est au premier rang des industries qui auront à se féliciter de cette révolution dans la production de la nature, et, le jour où les journaux pourront donner la représentation complète et rigoureusement fidèle des fleurs qu'ils décrivent, le nombre des amateurs de fleurs augmentera sans doute considérablement.

Nous ne savons à qui M. Linden a voulu faire allusion, mais, en tous les cas, il a été bon prophète, puisque la chose est dès aujourd'hui *pratiquement* réalisée.

En matière de conclusion, nous ferons les deux constatations suivantes:

1^o *Le Jardin* est, à notre connaissance, le premier journal du monde qui ait reproduit photographiquement en couleurs des plantes, sans le moindre concours d'un dessinateur;

2^o Grâce à l'admirable découverte que nous sommes les premiers à utiliser, les horticulteurs, pépiniéristes et marchands grainiers pourront bientôt illustrer magnifiquement et d'une façon authentique leurs catalogues et publications.

La Mission Chaffanjon. — Nous avons reçu, ces jours derniers, des nouvelles de la mission Chaffanjon et de notre ami M. L. Gay. La mission a hiverné à Irkoutsk et se dirige actuellement sur Vladivostok, par la Mandchourie.

Nous reprendrons prochainement la publication du journal de M. L. Gay que nous avions commencée il y a quelques mois.

Médaille d'or accordée au « Guide pratique de l'Amateur de Fruits. » — Le *Guide pratique de l'Amateur de fruits*, par M. Léon Simon, de Nancy, dont nous avons parlé, lors de l'apparition de la seconde édition (1), vient de se voir accorder, lors de la dernière session de la Société des Agriculteurs de France, une médaille d'or. C'est une juste récompense de l'important travail du savant directeur des pépinières de Plantières.

Société nationale des Chrysanthémistes français. — A la suite des élections du 19 avril, le Bureau de la Société des Chrysanthémistes français a été constitué comme il suit:

Président: M. Maxime de la Rocheterie, président de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.

Vice-Présidents: MM. Bruant, de Poitiers; Calvat, de Grenoble; Couillard, de Bayeux; Delaax, de Toulouse; Duval, de Versailles; Patzer, de Quessy; Treyeran, de Bordeaux; Van den Heede, de Lille.

Secrétaire général: M. Philippe Rivoire, de Lyon.

Secrétaire-adjoint: M. Brossy, de Lyon.

Trésorier: M. Dubreuil, de Lyon.

Comité général: MM. Ed. Andre, de Paris; Ch. Albert, de Bourg; Aymard, de Montpellier; Bourgette, de Nantes; Chantrier, de Bayonne; Lucien Chauré, de Paris; Maxime

(1) *Le Jardin*, 1895, page 212.

Cornet, de Paris; Delavien, de Paris; Demail, l'Arnaud, Gays, de Blois; Herard, de Pont-d'Avignon; Jacquin, d'Armentières; Lannet, de Douvren-les-Is; Marchand, de Paris; H. Martinet, de Paris.

Comité administratif: MM. Barron, de Lyon; B. Bouché, de Vienne; Cachat, d'Elmés; J. Combet, de Lyon; Grévy, de Lyon; Docteur Dur, de Lyon; De Fiders, de Paris; Dubert, de Gonas; Grillet, de Lyon; A. Morel, de Lyon; Parent, de Chaulery; Pitout, de Gonas; De Roubaert, de Valence; Rozan-Bonnetud, de Lyon; A. Vart, de Lyon.

Comité floral: MM. Charles Albert, Bonnetud, Gouard, Goux, Delaux, Fitzer, Parent, Rosette; De Roybaert.

Canna austria. — Nous avons reçu de M. C. Molin, de Lyon, une superbe fleur de ces Cannas italiens, dits à fleur d'orchidées, autour desquels il a été fait tant de bruit depuis quelques mois.

M. Ch. Molin joignait à son envoi les quelques lignes suivantes en faveur de ce *Canna austria*:

Beaucoup de personnes croient cette variété inférieure à celle désignée sous le nom de *C. alata*, il n'en est rien, cependant, car ses épis sont plus fournis et ses fleurs d'une durée beaucoup plus grande que celles de cette dernière.

Ces deux qualités méritent d'être connues des amateurs.

Nous aurons l'occasion de revenir bientôt sur cette série de variétés très intéressantes, mais dont malheureusement la floraison est, paraît-il, trop éphémère.

Exposition universelle d'Horticulture à Hambourg en 1897. — Nous avons reçu, ces jours derniers, la visite de M. le professeur docteur E. Zacharias, directeur du jardin botanique de Hambourg, qui nous a longuement entretenu de la prochaine exposition d'horticulture qui aura lieu à Hambourg en 1897.

Cette Exposition sera permanente et comprendra, en outre, un concours de printemps, au commencement de mai, une Exposition d'été, en juin, et une d'automne, en septembre.

Elle tire son principal intérêt de ce qu'elle sera uniquement consacrée à l'horticulture et que les subsides lui viennent, exclusivement, de Hambourg, dont la plupart des notabilités ont tenu à envoyer des dons fort importants.

L'installation de l'Exposition se fera dans le jardin public des remparts, sous la direction de M. l'ingénieur Rud. Jurgens; un hall de 6,000 mètres carrés, destiné à recevoir les plantes qui ne peuvent supporter le plein air, est actuellement en construction ainsi que des serres, etc.

Le transport des produits sera fait gratuitement, et les personnes accompagnant ces produits, par les bateaux allemands touchant un port français, auront droit à une réduction de 50 0/0. Des réductions seront probablement consenties de même par les compagnies de chemins de fer allemands.

Les organisateurs présentent un beau succès à une Exposition organisée dans de telles conditions.

Exposition d'horticulture de Ledeborg. — M. Martinet, qui avait été nommé pour faire partie du jury de cette exposition, retenu à Paris par ses occupations, n'ayant pu à son grand regret, se rendre à Ledeborg, a prié un de nos correspondants de nous donner quelques détails sur cette grande manifestation horticole.

L'exposition, organisée par le *Cercle Van Houtte*, a été inaugurée le 12 avril dernier et honorée, ce même jour, de la présence du prince Albert de Belgique.

Parmi les remarquables collections, placées sous le vaste hall, celles de MM. de Smet frères, Vervaeke, Nydsteke, Dhaene, Delaruye, etc., étaient des plus dignes d'être notées.

Il faut adresser des compliments aux Commissaires organisateurs, pour la façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions.

Le banquet qui a suivi l'inauguration et qui réunissait plus de cent cinquante personnes, était présidé par M. De Brayn, ministre de l'Agriculture.

Les principales récompenses ont été les suivantes:

1^{er} prix, consistant en une grande médaille d'or, offerte par Sa Majesté le Roi, accordée à MM. de Smet frères, horticulteurs, à Ledeborg.

2^e prix, un objet d'art de première classe, à M. Jules de Cock, horticulteur, à Ledeborg.

3^e prix, objet d'art, à M. Ernest Delaruye, de Ledeborg.

Constatons, pour terminer, la pleine réussite de l'exposition et son succès incontestable qui vient affirmer une fois de plus la vitalité et la progression constante du cercle Van Houtte.

Prix à l'Horticulture. — La Société des agriculteurs de France, met au concours les deux sujets ci-après, appartenant au domaine horticole:

CINQUIÈME SECTION. — HORTICULTURE ET POMOLOGIE.

Culture fruitière sous verre (1897).

Un prix sera décerné, pendant la session de 1897, pour l'établissement de culture fruitière sous verre, institué en France, le plus important et le mieux agencé pour obtenir le quantum, la qualité et la beauté des fruits.

La récompense pourra être élevée jusqu'à un prix agronomique consistant en un objet d'art.

La demande de concours, accompagnée d'une note explicative, devra être adressée au siège de la Société avant le 1^{er} juillet 1896.

Engrais appliqués à l'horticulture et à la Pomologie (1898)

Un prix sera décerné, pendant la session de la Société, en 1898, à l'auteur d'une étude pratique sur les engrais appliqués à l'horticulture et à la pomologie.

Les mémoires devront être manuscrits ou à l'état d'épreuves d'imprimerie. Ils devront être déposés au plus tard le 1^{er} septembre 1897.

Note sur l'emploi de la fleur de soufre. — Un de nos abonnés nous communique de Simféropol (Crimée-Russie), au sujet de l'emploi de la fleur de soufre, les renseignements suivants:

* Sur toute la côte méridionale de la Crimée, on emploie seulement la fleur de soufre contre diverses maladies de la Vigne.

* L'emploi, depuis plusieurs années, contre le mildiou des Raisins, c'est le remède le plus efficace.

Les Vignes ou les Raisins doivent toujours être soufrés le matin après la rosée, jamais le soir. — J. GROSSI, *

NECROLOGIE

M. le Colonel Moïnadier. — Nous avons appris la mort, à Versailles, de M. le Colonel Moïnadier, président de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise. Esprit très cultivé et homme d'une grande affabilité, M. le Colonel Moïnadier ne laisse que des regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

M. LÉON SAY

La Société nationale d'horticulture a fait une grande perte dans la personne de son président, M. Léon Say, mort à Paris le 22 avril dernier.

La carrière de l'homme illustre dont nous reproduisons les traits ci-dessous est très connue.

Plusieurs fois ministre des finances, membre de l'Institut, de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société nationale d'agriculture, président de la Société d'économie politique, ancien ambassadeur à Londres, ancien président du Sénat, il revint finalement à la Chambre comme simple député.

Il n'est pas inutile de rappeler la part active qu'il prit, en 1871, comme ministre des finances, à la libération du territoire, par l'habileté, la souplesse et la science dont il fit preuve dans les difficiles négociations des opérations d'emprunt et de change.

On ne sait vraiment pas qui chez lui on doit admirer le plus de l'académicien, de l'homme d'Etat, de l'économiste ou de l'orateur si fin qui nous charmait par ses spirituelles improvisations.

Comme président de la Société nationale d'horticulture, il avait su, par son affabilité enjouée et sa bonne grâce charmante, grouper autour de lui toutes les sympathies et toutes les bonnes volontés.

Il emporte avec lui les regrets de tous ceux qui s'honorent d'avoir été ses collègues à la Société nationale d'horticulture de France.

H. MARTINET.



Fig. 15. — M. Léon Say.

UN NUTTALLIA HERMAPHRODITE

Nous avons reçu de MM. Jouin, les habiles chefs de culture de l'Établissement Simon-Louis, à Plantières-Metz, un rameau fleuri de *Nuttallia cerasiformis* à fleurs mâles et un rameau fleuri de la même espèce à fleurs hermaphrodites.

D'une lettre qui accompagnait l'envoi, nous extrayons les renseignements suivants : « Les deux rameaux proviennent de deux sujets différents : l'un ne porte que des fleurs mâles, l'autre que des fleurs hermaphrodites.

« Les botanistes s'accordent pour indiquer cette espèce comme dioïque; aussi étions-nous assez étonnés, les années précédentes, de voir des fruits sur un sujet complètement isolé, sujet que nous croyions femelle.

« Vous vous souvenez peut-être, que M. Cornu nous disait, en passant près de cette plante, lors de sa visite à Plantières (juillet 1894), qu'il était probable que, parmi

les fleurs, il s'en trouvait quelques-unes portant des organes mâles, ou bien que la fécondation pouvait se faire par un sujet mâle plus ou moins éloigné. Il y a, à 15 ou 150 mètres environ, un exemplaire mâle qui aurait bien pu fournir le pollen par l'intermédiaire des insectes. Le *Nuttallia* hermaphrodite en question nous a été envoyé par M. Lemoine en 1861 (vers 1878 ou 1879, il a fécondé alors que nous ne passions encore que ce seul sujet). Les graines obtenues nous ont donné une vingtaine d'exemplaires dont un seul du sexe féminin (nous l'avons perdu, et aucun hermaphrodite. Tous les autres étaient mâles... »

Les fleurs de l'un des rameaux envoyés par M. M. Jouin présentent, en effet, non-seulement un pistil, mais encore des étamines, plus ou moins bien conformées il est vrai, mais suffisantes, telles quelles, pour fournir du pollen. Et, de fait, elles en ont fourni de manière à assurer la fécondation à l'époque où ce pied existait seul dans les Pépinières Simon-Louis.

Félicitons, en passant, MM. Jouin de leur esprit d'observation, qui a déjà valu plusieurs variétés nouvelles à l'établissement qu'ils dirigent.

Le fait qu'ils constatent aujourd'hui est des plus intéressants et vient s'ajouter à plusieurs de même nature, pour démontrer que la qualification de dioïque n'a pas toujours, tant s'en faut, la rigueur qu'on y attache d'habitude. Il n'est pas rare que des plantes, couramment indiquées dans les ouvrages spéciaux comme dioïques, se trouvent être, en réalité, polygames-dioïques. C'est d'ailleurs le qualificatif dont Ben-

tham et Hooker, dans le « *Genera Plantarum* », se servent à l'égard du genre *Nuttallia*. Le pied tout à fait hermaphrodite de Plantières n'en est pas moins fort curieux.

Qu'il me soit permis de signaler, parmi un certain nombre de cas que j'ai pu moi-même observer, les deux suivants qui sont à rapprocher de celui du *Nuttallia* hermaphrodite.

Dans l'école de botanique du Muséum, existaient, il y a quelques années, deux exemplaires du *Gymnocladus canadensis* (*Gnilandina dioica*), un mâle et une femelle. Le pied mâle est mort de caducité; le pied femelle continue à donner des fruits fertiles, et cependant il n'existe pas, dans le voisinage, d'exemplaire mâle en âge de fleurir. J'ai constaté le même fait dans le parc de l'établissement thermal de Luxeuil : ici, il n'existe qu'un seul pied, et cet exemplaire unique fructifie abondamment chaque année; j'ai en vain cherché, dans le voisinage, et dans les autres jardins de la ville, d'autres arbres de la même espèce.

Cela paraît démontrer que, contrairement à ce qu'on lit dans des auteurs très répandus, le Chicot du Canada est, non pas franchement dioïque, mais bien plutôt polygame-dioïque, ainsi que l'a écrit M. Moullebert dans son *Traité des Arbres et Arbustes*. Penhlan et Hooker disent nettement, de cette espèce, qu'elle est polygame, (*Gen. Plant.* 1768).

En 1861, fleurissait au Muséum un exemplaire d'*Idesia polycarpa* qui a vivement excité notre curiosité, parce qu'il s'est montré *polygame* : il présentait, à la fois, des fleurs mâles, des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites. Or, chacun sait que cette espèce est unilique, dans tous les ouvrages spéciaux, comme dioïque.

La question de la séparation des sexes dans les végétaux paraît donc devoir réserver encore quelques surprises aux observateurs. J'aurai sans doute quelque jour l'occasion d'y revenir.

L. HENRY.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Etudes sur la végétation dans ses rapports avec l'aération du sol, par M. LOUIS MANGIN. (*Annales de la Science agronomique*, 1896).

M. L. Mangin s'est proposé de déterminer les conditions offertes à la végétation des arbres dans les villes, en vue d'en déduire les modifications à apporter aux procédés de culture actuellement en usage.

On sait que la respiration est une des fonctions nécessaires du végétal et qu'elle exige le contact de toutes les parties de son corps avec un milieu renfermant de l'oxygène gazeux en proportion convenable. De Saussure a constaté, en effet, que de jeunes Marronniers périssent au bout de 7 ou 8 jours si on plonge leurs racines dans l'acide carbonique.

Mais il ne suffit pas que l'atmosphère dans laquelle se trouvent les racines renferme de l'oxygène pour être propre à leur développement, il faut encore qu'elle ne contienne pas un excès d'acide carbonique. Ainsi, Boam, puis M. Dentys, ont trouvé qu'à une dose relativement faible, de 4 p. 100 environ, ce gaz retarde déjà la croissance de la racine et qu'une proportion de 30 p. 100 suffit pour en arrêter complètement le développement et amener la mort de la plante.

Or, par suite de l'activité des racines et de la combustion lente des débris organiques qui entrent dans la composition de la terre végétale, l'air qui en occupe les méats tend inévitablement à s'appauvrir en oxygène et à s'enrichir en acide carbonique. Il peut donc devenir défavorable à la végétation, s'il ne se renouvelle que difficilement, et dans un temps d'autant plus court que les causes de production d'acide carbonique sont plus puissantes.

De nombreuses analyses de l'air du sol ont été déjà effectuées dans les conditions les plus diverses ; elles ont appris que, dans les sols nus et dans les sols cultivés, la quantité d'acide carbonique ne dépasse généralement pas 1 ou 2 p. 100 ; exceptionnellement, elle peut atteindre 10 p. 100 dans les terres riches en matières organiques. Donc, d'une manière générale, la proportion

de gaz carbonique qui existe dans les terres livrées à la culture, est sans influence sensible sur la végétation.

M. L. Mangin a voulu connaître la situation, à ce point de vue, des plantations d'alignement de la ville de Paris et il s'est livré, dans ce but, à un travail très important.

Par l'examen de la composition de l'air à différentes profondeurs dans les massifs, les pelouses et les allées du Jardin du Luxembourg, il s'est d'abord rendu compte de l'influence exercée par le tassement sur l'aération du sol. Il a trouvé que, dans les massifs et les pelouses, l'aération est toujours très grande : la proportion d'acide carbonique a été de 0,7 p. 100 en moyenne dans le premier cas, et n'a pas dépassé beaucoup 2 p. 100, dans le second. Dans les allées, au contraire, où le sol est sans cesse tassé par les promeneurs, l'aération est beaucoup moindre ; la quantité d'acide carbonique s'est montrée ordinairement supérieure à 2 p. 100 et a dépassé, quelques fois, 4 et 5 p. 100.

En ce qui concerne les plantations d'alignement, M. Mangin a observé que les sols tassés, inévitablement foulés par les passants, sont, toutes choses égales d'ailleurs, bien moins aérés que les sols pourvus d'un revêtement bitume et protégés par une grille autour des arbres.

La surface recouverte par les grilles peut assurer une aération convenable du sol lorsqu'il est très perméable par sa constitution physique ; mais, s'il est compact, le renouvellement de l'air peut être insuffisant à une petite distance des arbres, sous le bitume.

L'arrosage par les cuvettes établies au pied des arbres est défectueux, car il a pour effet de diminuer, d'une manière notable, la perméabilité du sol. L'eau entraîne avec elle, en effet, les plus fines particules terreuses, pour les déposer ensuite dans les interstices que laissent entre eux les grains de sable et par lesquels circulent précisément l'air et l'eau. L'inconvénient qui en résulte est évidemment d'autant plus grand que le sol est déjà moins perméable.

L'aération du sol des plantations parisiennes est très variable. En beaucoup de points elle est suffisante, mais en bien des régions aussi elle est trop faible, car M. Mangin a relevé des proportions de gaz carbonique de 8, 10, et même de 16 et 21 pour cent ! Il importe donc d'y porter remède.

Il convient d'abord de généraliser l'emploi des grilles et d'établir, dans les plantations nouvelles, en même temps qu'un système d'irrigation approprié, un drainage profond, assurant l'écoulement de l'excès d'eau que peut recevoir le sol.

De plus, la nature physique de la terre destinée aux plantations mérite d'être prise en sérieuse considération. Comme cette terre restera, des lors, en place, et que sa porosité ira sans cesse en diminuant, par l'effet du tassement et de l'arrosage, elle conviendra d'autant mieux que sa perméabilité sera plus grande. On sait que la perméabilité dépend essentiellement de la finesse des éléments terreux et de la proportion d'argile. Si la terre dont on dispose est composée d'éléments trop fins, on pourra l'améliorer en l'alourdisant de cailloux ou de gravier.

A. PETIT

CAUSERIE

SUR L'UTILITE DES COMITES SPECIAUX des Societes d'Horticulture

En 1887, étant en Angleterre employé aux jardins de la Société royale d'Horticulture, à Chiswick, nous avons eu la bonne fortune d'être désigné pour assister aux meetings de la Société qui avaient lieu, à Londres, une, deux ou trois fois par mois, suivant le besoin. Nous avons avoir été fort intéressé par la bonne organisation des comités de cette Société et par l'attention minutieuse que les membres de chaque comité apportaient à l'examen des nouveautés présentées. Cette organisation supérieure est tellement reconnue que, presque à chaque meeting, il arrivait, de toutes les parties de l'Europe, des échantillons de fleurs ou de plantes à déterminer. Au moment de la floraison des Narcisses, au printemps, nous avons, entre autres, remarqué plusieurs fois des boîtes de fleurs de Narcisses, Jonquilles, etc., envoyées du Midi de la France, des Pyrénées, si notre mémoire ne nous trahit pas, et notre amour-propre national n'a pas été trop flatté de voir que ces fleurs avaient traversé toute la France pour venir être reconnues à Londres!

Cela voulait-il dire qu'il n'y avait pas, chez nous, d'hommes compétents pour renseigner nos compatriotes? Nous avons de la peine à le croire, et, fort heureusement, nous avons eu depuis la satisfaction de constater qu'il n'en était pas ainsi. Mais, sachant qu'il existait à la Société de Londres un comité spécial de Narcisses et plantes bulbueuses, tous ceux qui avaient besoin d'un renseignement à ce sujet s'y adressaient de suite. C'est ce qui manquait alors chez nous : des groupes séparés réunissant des spécialistes et s'adonnant à l'étude approfondie d'un genre de plantes.

Ceci dit, on ne nous demandera pas si nous approuvons la décision de la Société nationale d'Horticulture d'avoir institué, dans son sein, des sections spéciales pour juger et étudier chaque genre de plantes. Nous n'entendons pas discuter les conceptions des praticiens éminents qui composaient le comité de floriculture de cette Société, les connaissances approfondies qu'ils possèdent tous, chacun dans leur genre, sont au-dessus de tout commentaire, mais, ce qui est encore moins discutable, c'est qu'un Comité qui doit embrasser, à lui seul, toutes les branches de la floriculture, sera, à certains moments, surmené et ne pourra s'occuper de chaque genre aussi bien qu'un comité, qu'une section, qui sera spécialement affecté à l'étude de ce genre.

Trois sections fonctionnent déjà à la Société nationale, l'une pour les Orchidées, une autre pour les Chrysanthèmes, la troisième pour les Roses; ces différentes sections sont appelées à rendre de grands services à l'Horticulture. Nous n'en voulons, pour aujourd'hui, tirer qu'une preuve et nous la prendrons au Comité des Orchidées, le premier institué. C'est au mois de juin 1885 que ce comité a commencé à fonctionner et, depuis cette époque, il a tenu régulièrement deux séances par mois.

À la dernière de ces réunions, il a été décidé que toutes les Orchidées nouvelles de semis ou d'introduction seraient décrites, qu'on en demanderait l'insertion au

Bulletin de la Société et qu'une liste de ces plantes serait tenue à jour et resterait dans les archives du comité. C'est là une sage mesure à laquelle il convient d'applaudir. Jusqu'à ce jour, qu'arrivait-il? Un horticulteur ou un amateur qui venait d'obtenir un hybride, lui donnant un nom, le présentait à la Société, puis c'est tout; aucune description n'en avait été faite et cet hybride restait ignoré, si ce n'est de celui qui le possédait. Combien de jolies Orchidées, obtenues ainsi dans les cultures françaises, sont restées oubliées parce qu'elles n'ont jamais été décrites et classées?

L'année dernière, à la suite de la publication d'une liste de *Cypripedium* hybrides publiée dans le « *Gardener's Chronicle* », M. Martinet publiait dans « *Le Jardin* » une liste des *Cypripedium* hybrides d'origine française, dont la plupart avaient été omis dans celle de notre confrère anglais. Que répondait alors celui-ci? Que presque tous ces hybrides proviennent de mêmes parents qui avaient déjà produit des hybrides baptisés et décrits en Angleterre? L'affaire en est restée là, car il eût été impossible de répondre que nos hybrides avaient été décrits à telle ou telle époque et, par suite, de réclamer la priorité pour bon nombre d'entre eux.

Grâce à la décision du Comité des Orchidées, ce fait ne se reproduira plus, et si, quelquefois, des jugements rendus ont pu être méconnus, ils ne le seront plus désormais et les décisions de la Société nationale d'Horticulture feront loi dans le monde horticole, quand on saura que les plantes qui lui sont soumises sont jugées par des connaisseurs et spécialistes; les envois deviendront de plus en plus nombreux et tous ceux qui auront des variétés à déterminer n'auront plus à s'adresser à l'étranger.

LOUIS CAPPE.

Les cultures spéciales de la Provence ⁽¹⁾

LES VIOLETTES

Le printemps ramène, chaque année, un nombre infini de petites plantes dont les fleurs nous séduisent par leur beauté ou leur parfum.

Au premier rang, nous pouvons citer les Violettes. Des premiers beaux jours, on les trouve partout, dans les haies, sur le bord des ruisseaux, à la lisière des bois, où leur gentille corolle cède parmi les herbes.

En Provence, la Violette est la fleur la plus aimée; elle est, d'ailleurs, très commune à l'état naturel et elle est surtout cultivée sur une assez grande échelle.

Il en existe plusieurs variétés : la plus commune, celle que l'on trouve partout, est la *V. odorante* (*Viola odorata*), c'est une des plus enluminées. Sur le littoral bleu, on cultive surtout la *V. de Provence*, à fleurs doubles, bien très pâle, très appréciée, mais un peu délicate; la *V. de Beauneau*, à fleurs également doubles, mais aux pétales extérieurs violets; la *V. Le Czar*, au long pédoncule et à grande fleur, et enfin, la *V. des Quatre-Saisons*, qui a la propriété d'être très rustique et peu exigeante sur la nature du sol et de l'exposition. D'une manière

(1) *Le Jardin*, 1896, page 29.

général, les Violettes demandent un sol bien ameubli et assez profond, de préférence une exposition mi-ombagée; c'est pour cette dernière raison qu'en Provence, on les cultive à Fabrès des Oliviers.

Ce sont Gresse et Venée, dans les Alpes-Maritimes, qui sont les principaux centres de production. Les cultures y sont établies en carrés, ou, le plus généralement, en planches adossées, inclinées au midi, d'une largeur de 2 à 3 mètres. Les pieds sont espacés de 25 à 30 centimètres en tous sens.

La multiplication ne se fait presque jamais de graines, mais par séparation de drageons, dès le premier printemps. Ce n'est que la deuxième année que les pieds sont en plein rapport. Jus qu'à cette époque, on donne de très fréquents binages et plus tard des arrosages. Chaque année, en juin, on batte les pieds, de même qu'on enlève les racines après la récolte. Les plantations sont renouvelées tous les quatre ans.

Le cueillette a lieu en l'hiver, de novembre à avril; elle est faite par des femmes ou des enfants, ce qui diminue de beaucoup le prix de la main-d'œuvre.

Le rendement est très variable. Il est subordonné à une question de milieu et d'exposition. Cette dernière, si elle est trop ensoleillée, oblige souvent à recouvrir le sol de bruyères durant l'été.

M. L. Garbon estime qu'en moyenne, au bout de la deuxième année, un mètre carré de plantation peut donner 300 grammes de fleurs se vendant, dans le commerce, fleurs coupées, de 5 à 20 francs le kilogramme.

Les fleurs, suivant leur destination, sont préparées de façons différentes: les unes sont directement expédiées dans toute l'Europe, les autres, portées à la distillerie, ou on extrait le parfum en faisant macérer les fleurs ou en les plaçant sur une mince couche de graisse fine; c'est ce qui constitue l'*Teufleurage*. Enfin, on fait encore sécher les fleurs à l'ombre pour leur conserver leur couleur et leur parfum quand elles sont destinées à la pharmacie.

Malheureusement, les cultures de Violettes ont des ennemis terribles dans les maladies cryptogamiques qui les envahissent. Ces maladies font l'objet d'une communication particulière.

Et maintenant, est-il besoin de démontrer l'utilité des Violettes? Sans parler de leurs propriétés thérapeutiques utilisées par la médecine, leur emploi dans la fabrication des bouquets et des couronnes suffirait pour les rendre précieuses: la confiserie en fait que des bonbons, mais le paraffinage, avec l'extraction de ses principes odorants, augmente encore le mérite de cette charmante petite fleur, dont l'emblème est tout un poème: « Amour timide et modestie ».

MAX HORTUS.

ERRATUM

Deuxième édition de *Le Jardin*, page 29, sixième colonne, lire: « plus près de la *primrose* qui apparaît au contraire pourpre, et de la *corolla* », comme une erreur typographique de l'écrivain.

CYPRIPEDIUM CALLOSUM

La plante représentée par la planche en couleurs ci-contre est une des nombreuses formes du *Cypripedium callosum*, provenant des cultures de M. J. Sallier fils, horticulteur à Neuilly.

Le *Cypripedium callosum* est originaire de Cochinchine, d'où il a été plusieurs fois introduit en grande quantité, notamment par M. Régner.

A cause de sa floribondité et de la facilité de sa culture, c'est toujours une plante recherchée.

Les tiges florales ont 0,25 à 0,40 c. de long, ce qui rend cette espèce très utilisable pour la fleur coupée.

Le feuillage, d'un vert clair, maculé de vert foncé, rend cette plante très noble, surtout au moment où ses radieuses fleurs en émergent.

L'époque de la floraison n'est pas tout à fait fixe: c'est ordinairement en avril ou mai qu'elle a lieu, ce qui, pour les expositions, rend cette plante très appréciable.

CULTURE. — Les plantes importées sont mises en pots remplis à moitié de tessons et à moitié d'un compost dépassant les bords des pots, pour former au milieu un petit monticule. Ce compost doit être composé de sphagnum et de terre de polypode, hachés et mélangés ensemble.

Les arrosages, dès le début, sont modérés, mais, aussitôt que la plante commence à faire des racines, il faut l'arroser beaucoup.

Pour commencer à redonner de la vigueur aux plantes qui ont subi un long voyage et, par conséquent, sont desséchées, il faut les baigner soigneusement et les tenir dans une serre où la température atteint de 15° à 20°.

Nous ne dirons pas que toutes les plantes fleurissent la même année, mais la plupart nous donnent de belles fleurs, gracieuses, d'un coloris ravissant.

VARIÉTÉS. — Le *Cypripedium callosum*, fécondé par d'autres espèces et variétés ou réciproquement, a produit les plus beaux hybrides qui existent.

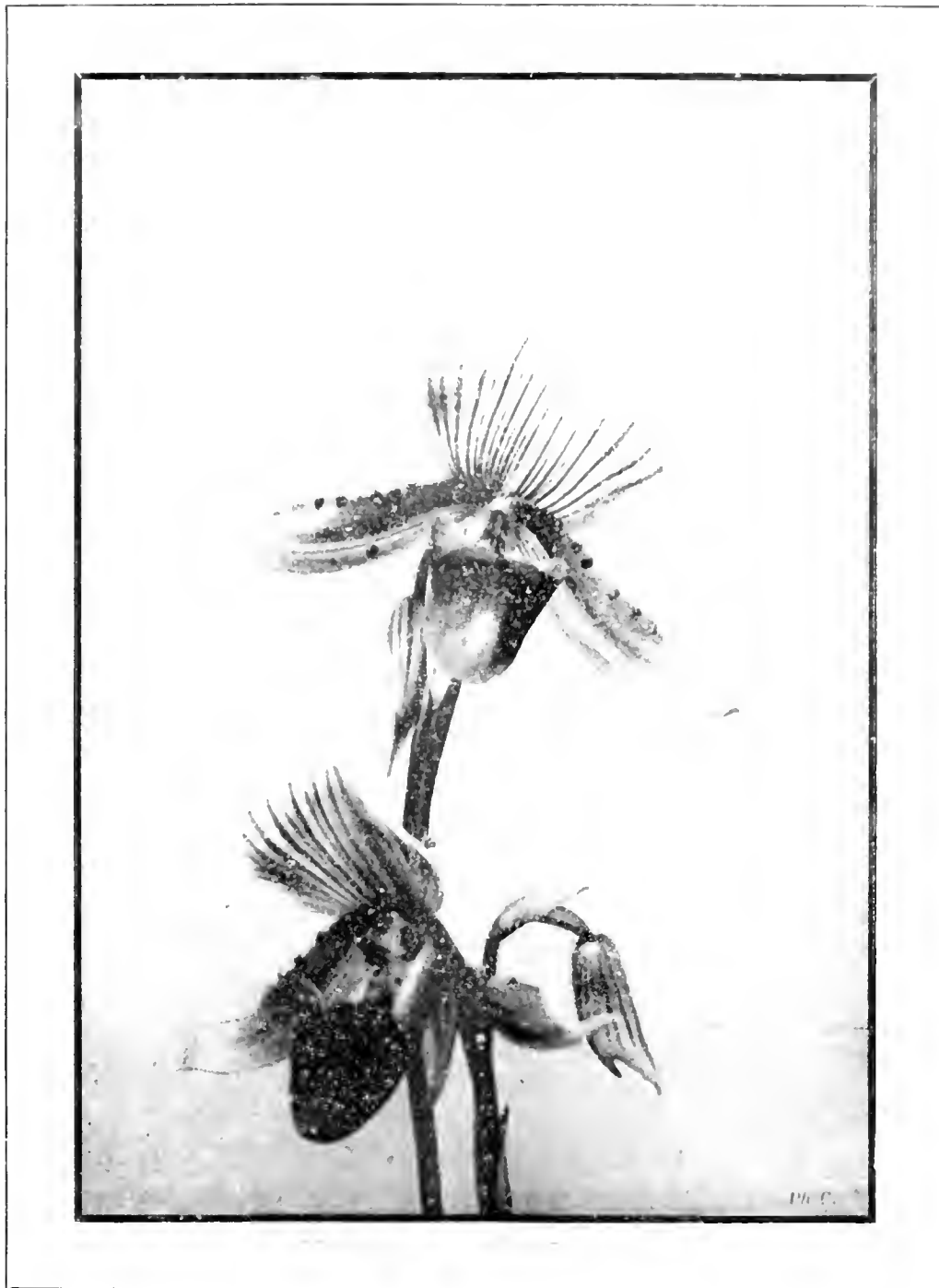
En dehors de cela, il y a plusieurs variétés se distinguant par le coloris ou la grandeur du pavillon, ce sont: *C. c. giganteum*, *C. c. illustre*, *C. c. magnificum* ou *superbum*, etc.

Mais la plus intéressante est certainement le *C. c. Sanderae*. Cette magnifique plante, unique au monde, a été achetée d'abord, comme importation, par M. Dupont à M. Godfroy, en 1889, et a été revendue ensuite, lors de sa deuxième floraison, à M. Sander, pour 1,000 fr., ce qui prouve que la plante vaut encore beaucoup plus.

Voici quelques notes sur cette plante phénoménale, car c'en est une: le sépale dorsal ou pavillon est de la même forme, de même, du reste, que toutes les parties de la fleur, que celui du *C. callosum* type, mais au lieu de raies rouges, il n'y a que du vert clair sur fond blanc pur; les pétales et le labelle sont blanc verdâtre très clair et reluisant.

Cette merveille a été exposée par son heureux propriétaire actuel à la dernière exposition des Tuileries et a été admise par tous les amateurs et connaisseurs qui sont malheureusement peu nombreux et ont laissé partir une si riche obtention à l'étranger.

CH. BERANEK.



CYPRIPEDIUM CALLOSUM RICH. F.

LE CHRYSANTHÈME A LA GRANDE FLEUR

C'est pour guider les amateurs et leur épargner des écoles toujours désagréables, que je vais dire quelques mots au sujet des divers modes de culture indiqués par MM. Chabanne et Cordonnier.

J'ai pu juger les deux genres de bouturage, tardif et précoce, et je vais tâcher d'établir nettement le pour et le contre de ces deux manières si différentes d'opérer.

Recevant chaque année les nouveautés de Chrysanthèmes à peine enracinées, vers le 1^{er} mai, je suis forcé de traiter ces plantes par la méthode du bouturage tardif; je donne un seul pincement vers la fin de mai et conserve 3 ou 4 branches, suivant la vigueur de la plante. Je traite ensuite le sujet obtenu de la même manière que mes autres Chrysanthèmes bouturés fin-janvier et j'obtiens des plantes basses bien garnies de feuilles et ayant des fleurs assez grandes. Je ne puis ébourgeonner ces plantes que sur le bouton terminal, parce qu'il ne se produit pas de boutons couronne, ce qui est loin d'être un avantage, car les boutons couronne donnent généralement des fleurs plus doubles, plus épaisses et plus grandes que les boutons terminaux; il est vrai que la culture en est peut-être un peu plus difficile.

Jamais les plantes à bouturage tardif ne donnent des fleurs aussi grandes que le bouturage hâtif; j'ai toujours remarqué que la seconde année de culture des nouveautés, année où je puis faire le bouturage à ma guise, c'est-à-dire du 15 janvier au 1^{er} février, mes fleurs sont beaucoup plus grosses, la différence dépasse parfois 7 centimètres en diamètre.

La question me paraît donc jugée.

Si vous voulez avoir des plantes basses, bien garnies de feuilles, avec 3 ou 4 fleurs moyennes ou assez grandes, faites le bouturage du 15 mars au 1^{er} avril et donnez un, ou deux pincements; si vous désirez des plantes pareilles mais avec 6 à 10 fleurs, faites le bouturage précoce, pincez bas 2, 3 ou même 4 fois. Et, enfin, si vous préférez les très grandes fleurs, faites le bouturage vers le 15 janvier, pincez une fois vers le mois d'avril et ébourgeonnez sur le bouton couronne ordinairement, quelquefois sur le bouton terminal, cela dépend des variétés; tous les obtenteurs anglais indiquent le bouton qu'il faut prendre, il est regrettable que les nôtres ne le fassent pas. Quant au bouturage après le 1^{er} avril, je ne puis le conseiller dans aucun cas; j'ai eu trop d'ennuis avec des plantes bouturées très tardivement pour que je puisse conseiller à personne ce genre de culture.

Je fais aussi toutes mes réserves au sujet du climat; non seulement il y a une différence dans le genre de culture entre Paris, Lyon et Lille, mais il y a des différences très sensibles entre des climats encore moins disparates; il est indubitable que, plus on gagne le nord, plus le bouturage devra être hâtif.

En résumé, le bouturage hâtif forme de très grandes fleurs sur des plantes assez hautes et quelquefois, pas toujours, dépourvues de feuilles à la base; le bouturage tardif donne des plantes basses, bien garnies de feuilles, mais leurs fleurs sont moyennes ou assez grandes et souvent moins doubles que les très grandes fleurs. Le bouturage très tardif ne donne rien de très régulier et

ne doit donc pas être conseillé sous le climat de Paris même pour les fleurs moyennes.

Je conseille aux amateurs de cultiver, au moins les trois quarts de leur collection, à la très grande fleur et le reste à la culture basse, ils pourront ainsi border, soit dans leurs serres, soit dans les expositions, leurs très grandes fleurs par des plantes basses et bien vertes qui trouveront aussi leur place dans la décoration des appartements à côté des très grandes fleurs de Chrysanthèmes, faisant si bon effet mélangées avec de la verdure dans les grands vases et corbeilles de nos salons.

B. JARRY DESLOGES,

Amateur.

Membre de la *National Chrysanthemum Society*
Membre de la Société nationale des Chrysanthémistes Français
Membre du Comité de classification à la section des
Chrysanthèmes de la Société d'Horticulture nationale de France

Les explications fournies par M. Chabanne, dans le dernier numéro du *Jardin*, ne modifient rien de ce que j'ai avancé au sujet de la grande fleur, laquelle demande impérieusement, sous notre climat du Nord, un bouturage précoce, pour qu'on puisse en obtenir quatre ou cinq sur une même plante.

La photogravure des plantes de M. Choulet vient confirmer ce que j'ai dit dans mon livre (1) au sujet de cet habile praticien; je l'ai visité la même année où ces plantes ont été cultivées, c'est-à-dire fin octobre 1893, et j'ai rendu hommage au talent déployé par l'habile collaborateur de M. Chrétien, le sympathique directeur des cultures du parc de la Tête-d'Or.

Mais chacun aura pu se rendre compte des dimensions des fleurs photographiées, et comme le dit justement M. Martinet (2), secrétaire général du Jury à l'Exposition de Lyon (et je le remercie en passant), les fleurs exposées à Paris étaient sensiblement plus grosses que les plus belles fleurs du très remarquable lot de plantes en pot du fleuriste de la ville de Lyon.

Le climat est plus différent encore que je ne le croyais, puisqu'on a pu constater, à Lyon, qu'en août et septembre 1895, le thermomètre s'est maintenu au-dessus de 30 degrés. Du reste, notons cette seule remarque au sujet du climat, que les chrysanthémistes lyonnais peuvent récolter de la graine, ce qu'on n'a pu faire, à ma connaissance, dans le Nord de la France, ni peut-être même à Paris. Cette simple observation suffit pour justifier ce que j'ai dit au sujet de la différence du climat.

L'auteur de l'article a été moins heureux encore quand il a parlé des boutons couronne et terminal, et voulu affirmer que le bouton couronne ne se rencontre pas dans le mode de culture, improprement appelé Culture Choulet, puisqu'il est pratiqué depuis 1889 dans le Nord; il affirme d'avantage en précisant: « Il ne se présente, dit-il, qu'une seule espèce d'inflorescence, un corymbe paniculé. L'opération que nous appelons éboutonnage est donc bien dénommée, puis-

(1) Voir page 68 du livre: *Le Chrysanthème à la grande fleur et sous toutes ses formes*, par Anatole Cordonnier, édité par l'auteur à Baillieux (Nord). Prix: 2 francs; à la Librairie horticole du *Jardin*.

(2) Cette opinion de M. Martinet a été encore plus énergiquement exprimée par le Président du Jury à Lyon.

« qu'il s'agit d'une suppression de boutons et non de bourgeons. »

Je regrette d'avoir à constater que l'affirmation ci-dessus est démentie par l'examen de la photographie. Tout amateur de Chrysanthèmes qui a suivi de près la végétation et la floraison de ses plantes, reconnaît, à première vue, si une fleur est obtenue au moyen du bouton couronne ou du bouton terminal. Le pédoncule du bouton couronne est, en général, plus long, plus gros que celui du bouton terminal, et présente, presque toujours, des petites folioles effilées comme celles qui se trouvent reproduites dans la gravure sous les fleurs *William Tucker*, *M^{me} Rozain* et *Jules Chretien*. L'aspect des autres fleurs me laisse supposer qu'elles ont été également obtenues avec le bouton couronne, et non avec le terminal.

L'auteur ajoute ensuite :

« Ce n'est point le bouton terminal, puisque c'est le premier (1) qui apparaît. »

Je viens de dire que l'aspect de la gravure démontre amplement que certaines fleurs ont été obtenues par le bouton couronne : que devient alors l'affirmation ci-dessus ? Si on avait laissé ces plantes à elles-mêmes, les bourgeons qui entourent le bouton couronne auraient continué à végéter, et jusqu'à ce que le bouton terminal ou corymbe paniculé ait marqué le terme de la croissance de la plante.

Toutes ces explications ne peuvent intéresser davantage les lecteurs, aussi m'abstiendrai-je d'y revenir.

Un point reste acquis : M. Choulet obtient de très belles plantes, mais s'ensuit-il qu'on ne doive cultiver le Chrysanthème que sous cette forme, que c'est la seule rationnelle ?

Je ne le crois pas.

Le Chrysanthème, qui est essentiellement une plante décorative, peut, heureusement, se prêter à toutes les fantaisies de ceux qui veulent en jouir, aussi bien en plantes qu'en fleurs coupées.

On peut lui faire acquiescer toutes les formes, le présenter en boule, en buisson, en haute tige, en plante naine, en touffe gigantesque, et celui qui lui donne les soins nécessaires peut en tirer les effets les plus inattendus. C'est ce que je me suis efforcé de démontrer en indiquant les moyens dans mon travail sur le Chrysanthème.

Les plantes naines, telles qu'elles sont représentées dans la gravure du *Jardin*, sont d'un emploi très restreint. Comment les utiliser au point de vue décoratif ?

En appartement, il faut des cache-pots énormes pour dissimuler les pots de terre, et on ne pourrait en placer plus de deux ou trois dans des angles. En veranda ou en jardin d'hiver, on ne pourrait en faire que des groupes peu importants, l'uniformité de leur taille les rendant impropres à toute décoration étagée, à moins d'employer des supports toujours gênants ou coûteux.

La plante en pot est surtout utilisée par l'amateur qui la produit, il s'en sert pour former des massifs plus ou moins étages dans des verandas, des jardins d'hiver ou des vestibules, mais la fleur coupée est d'un emploi

bien plus courant, et les fleuristes écoulent sûrement mille fleurs coupées contre une plante en pot.

Or, dans la culture de la plante naine, on n'a pas de tiges suffisamment longues pour la fleur coupée, car, lorsqu'on ne peut livrer au fleuriste des tiges de 80 centimètres à 1 mètre et plus pour la grande fleur, il se plaint de ne pouvoir composer ses gerbes.

En résumé, sous notre climat, très différent de celui de Lyon, si l'on veut obtenir des plantes naines, il faut bouturer plus tardivement que pour les très grandes fleurs, lesquelles réclament un bouturage de janvier-février, tandis que les plantes naines se trouvent mieux d'être bouturées en mars—première quinzaine d'avril. Je n'ai pas dit autre chose.

Je n'ai jamais eu la pensée de détruire la méthode préconisée par M. Choulet, puisque je l'ai citée in-extenso dans mon volume (page 68).

J'ai seulement contesté (page 121) et conteste encore la priorité de la culture de la plante naine, que l'on revendique comme culture lyonnaise, alors quelle était déjà exposée à Lille en 1889, soit deux ans avant qu'on ne cultive le Chrysanthème à la grande fleur à Lyon.

Je termine en me déclarant tout à fait d'accord avec M. Chabanne, au sujet de la présentation des fleurs de Chrysanthèmes (1) qui, même en fleurs coupées, ne devraient jamais être exposées que munies de leurs tiges et de leurs feuilles. Depuis 1887, je n'ai jamais procédé autrement dans aucune exposition.

A. CORDONNIER.

PÊCHE DE FRANQUIÈRES

Il y a fort longtemps que l'on a écrit qu'une pêche, à l'éclat de sa couleur, à la beauté de sa forme, devait joindre une chair fondante, une saveur sucrée, un goût vineux, exquis, et pouvant, si elle avait ces qualités, passer pour un des plus beaux et des meilleurs fruits que l'industrie de l'homme ait pu se procurer.

Parmi les variétés de pêches cultivées, possédant à peu près de telles qualités, on peut citer la *Pêche de Franquières*. L'an passé et les années précédentes, nous examinâmes, en septembre, des fruits de cette variété, quelle jolie robe, nous disions-nous, et quelle jolie forme !

Et dire qu'une variété aussi belle et aussi bonne est si peu connue et si peu répandue, à part peut-être dans l'Isère, son pays d'origine.

Dans les expositions, c'est à peine si on la voit figurer dans les collections générales de fruits.

À Lyon, en 1894, où les fruits étaient en nombre, ainsi qu'au concours de 1895, nous n'avons remarqué cette variété que dans les collections exposées par M. F. Morel, pépiniériste à Lyon-Vaise.

Cependant, feu de Mortillet, un des maîtres de l'arboriculture française, l'avait bien recommandée, et dans son excellent ouvrage *Les meilleures fruits* — *Le*

(1) Dans le numéro du *Jardin*, on avait imprimé le *deuxième* pour le *premier*. Cette rectification n'a été envoyée par M. Martinet.

(1) Voir page 12, 123, 124, 126 du livre *Le Chrysanthème à la grande fleur*, par Anatole Cochard.

Pécher, il n'a pas manqué de lui donner une des meilleures places parmi les bons fruits.

Dans son recueil pomologique, *Le Pécher*, le regretté M. de Mortillet dit que ce fruit est gros, ayant environ 0,070 millimètres de hauteur sur 0,005 millimètres de diamètre, de forme bien arrondie, divisé par un sillon

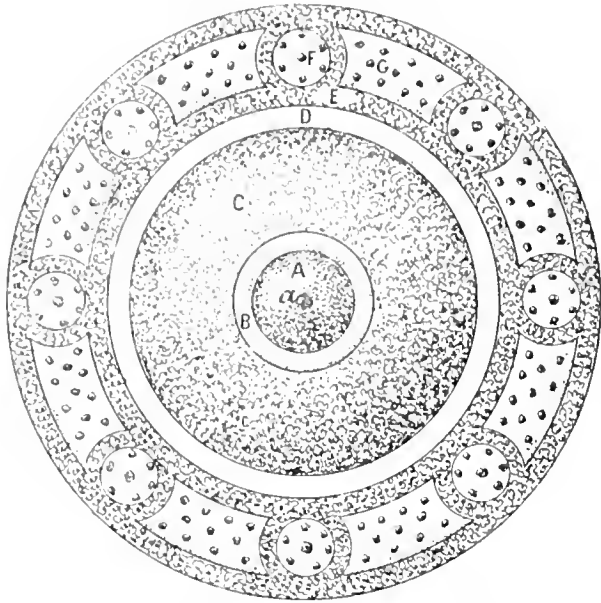


Fig. 15. — Corbeille ronde en mosaiculture

large et profond, la peau est assez épaisse, colorée sur toute la surface d'un carmin léger, marbré de rouge plus foncé à l'ombre, pourpre foncé arrivant au brun au soleil.

Ce fruit, dans son ensemble, présente toutes les nuances de rouge depuis le rose clair jusqu'au pourpre le plus intense et cette gamme de couleur appartient plutôt au carmin qu'au vermillon. Le duvet est très fin et très soyeux.

Si nous passons à la partie intérieure du fruit, nous trouvons que la chair est blanche, très rouge autour du noyau, d'une finesse et d'une délicatesse que ne possèdent pas beaucoup de pêches bien vantées et plus cultivées. Ce fruit est rempli d'une eau abondante, suave et relevée.

Comme M. de Mortillet, nous disons : *excellent fruit*.

La maturité a lieu fin août — commencement septembre.

L'arbre qui produit un fruit aussi exquis est très vigoureux et fertile, à feuilles grandes ; il s'accommode surtout de la culture en plein vent.

Ce n'est pas une nouveauté que la *Pêche de Fréquières* puisque M. de Mortillet l'avait étudiée depuis 1841 et toujours il lui avait reconnu les qualités que nous citons.

Pourquoi ne s'est-elle pas plus répandue et est-elle toujours restée localisée dans l'Isère ?

Puisse cet article la faire connaître, apprécier et répandre comme elle le mérite !

J. NICOLAS,
Curis (Rhône)

MOSAÏCULTURE APPLIQUÉE

Les deux corbeilles en contre, d'un tracé simple, sont recommandables à tous les égards.

La figure 16 peut être composée des plantes suivantes en tant que composition estivale :

- a. *Plumbago carulea*.
- A. *Salvia carolinensis*.
- B. *Ageratum mexicanum*.
- C. *Polegonium Paul-Louis Comier*.
- D. *Synloba cheimocypriensis incana*.
- E. *Amaranthus sanguineus nitens*.
- E. (fond). *Coleus Marie Bo her*.
- F. *Fuchsia* (sur tige).
- G. (fond). *Centaurea cyanus pa.*
- G. *Lantana camara* (sur tige).

Pour la figure 17 la composition estivale suivante produira très bon effet :

- A. *Plumbago carulea*.
- B. *Coleus Or des Pyrénées*.
- D. *Sedum japonicum variegatum*.
- E. *Lobelia Erinus*.

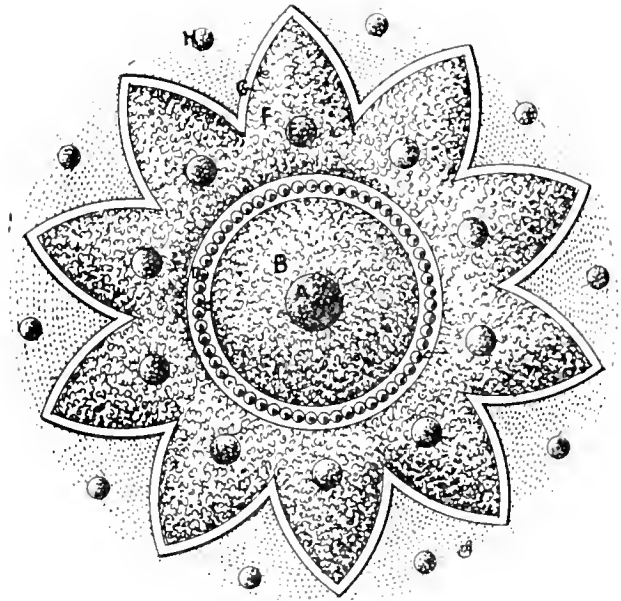


Fig. 17. — Corbeille en mosaiculture

- F. *Aloeranthera paronychioides chromatella*.
- G. *Echeveria metallica*.
- H. *Echeveria grandiflora*.

Extrait de *La Mosaiculture pratique*,
par ALBERT MAUMENÉ (1).

(1) *La Mosaiculture pratique*, par Albert Maumene; Prix 1 fr. En vente à la Librairie horticole du *Jardin*, 167, boulevard Saint-Germain.

DISPOSITION LÉGISLATIVE

autorisant l'introduction

des plantes vivantes autres que la Vigne en Russie

RECUEIL DES LOIS

TRADUCTIONS (1)

S. Mars 1896.

ARTICLE 322

NUMÉRO 27

En vertu de l'avis du Conseil de l'Empire, sanctionné par S. M. l'Empereur, le 5 février 1855, le Ministre des Domaines est autorisé, avec l'assentiment du Ministre des Finances, entre autres, tant d'élaborer des règlements sur l'importation de l'étranger de toutes sortes de plantes vivantes, excepté les cepS et leurs parties, ainsi que les raisins et résidus de raisin, et d'indiquer les douanes frontières par lesquelles lesdites plantes peuvent être importées, ainsi que de prohiber l'importation des légumes par certaines douanes frontières, dans le cas où leur libre entrée pourrait être considérée comme dangereuse au point de vue de l'introduction du phylloxera. Ayant, d'après les expériences faites, soumis à une révision générale toutes les dispositions prises à cet effet à différentes dates, le Ministre de l'Agriculture et des Domaines a trouvé actuellement, du consentement du Ministre des Finances, utile de remplacer les règlements existants (*Recueil des Lois 1858 n° 93*, — art. 888, 1889 I, 86, et 105, art. 3, 708 et 882; 1890 n° 72 et 110, art. 715 et 1092; 1891 n° 58, art. 618 et 1894 n° 35, art. 435) par rapport à l'importation de l'étranger en Russie des plantes vivantes, des fruits et des légumes, les dispositions suivantes :

1° L'importation en Russie de plantes vivantes, excepté les cepS de vigne pour lesquels des règlements spéciaux seront promulgués, est admise de l'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas, de Danemark, de la Grande-Bretagne, de Suède, de Norvège, de France, d'Italie, d'Autriche et des pays non Européens : de Chine, du Japon, des Indes-Orientales et des îles de l'Océan Indien, par les douanes de 1^{re} classe, par la frontière occidentale en commençant par le nord, jusqu'à la douane de Radzivilow inclusivement (2), par les ports de la Mer Blanche et de la Baltique et par ceux de la Mer Noire, d'Odessa, de Batoum et par le port de Novorossiesky, mais en obtenant, au préalable, pour ce dernier port, une autorisation spéciale du Ministre de l'Agriculture pour chaque expédition. Le contrôle des plantes importées de l'étranger peut être fait non aux douanes frontières, mais aux lieux de destination, si l'envoi est adressé à une localité de l'intérieur où il existe une douane.

Note. — D'après le sens des présents règlements, sont considérées comme plantes vivantes, les plantes et leurs parties avec racines, ainsi que les boutS de plantes, les branches avec feuilles et fleurs, ainsi que les oignons et broutilles sans terre, ne sont pas considérées comme plantes vivantes.

(1) Cette traduction nous a été communiquée, sur notre demande, par M. Helm, consul de France à St-Petersbourg. — H. M.

(2) Sont les douanes de Taurigen, Yourbourg, Wierzbolowo, Gradyvo, Mlawa, Neschawa, Alexandrovo, Kérouchowo, Sepsorna, S. Nowitz et Radzivilow.

2° Les envois de plantes vivantes doivent être accompagnés de certificats des autorités locales constatant que : A) lesdits envois ne contiennent pas de plants de Vigne ; B) que la personne ou l'établissement expédiant les plantes ne tient, ni dans ses terrains, ni dans ses serres, des Vignes ; C) qu'à proximité, au moins à une distance d'un kilomètre près, il n'y a pas de plantes atteintes du phylloxera ; D) que sur le lot dont on a pris les plantes il n'y a aucun stock de Vignes.

Pour les envois de plantes dénommées au § 1^{er}, pour les pays non européens il est suffisant d'un certificat constatant qu'il n'y a pas de Vignes dans lesdits envois.

Doivent être accompagnées de certificats analogues, les plantes transportées d'un port russe dans un autre, lorsque ces ports se trouvent dans des mers différentes.

Note I. — Les envois de plantes vivantes sont remis aux destinataires, si ces derniers reconnaissent par écrit que les dits envois ne contiennent pas de plants de Vigne.

Note II. — Le Jardin Impérial Botanique a le droit de recevoir des plantes vivantes de tous les pays de l'univers, même sans les certificats établis par le § 2 des présents règlements. L'Institut d'Agriculture et Forestier de Novo-Alexandria, et les Universités Impériales, ont le droit de recevoir des plantes vivantes des pays non dénommés dans le § 1 des présents règlements, sans certificats, mais, chaque fois, avec une autorisation spéciale donnée par le Ministère des Finances, avec l'assentiment du Ministère de l'Agriculture et des Domaines, à la condition de se conformer (pour lesdites Universités et Instituts), aux dispositions de l'art. 1018 des statuts douaniers.

3° L'importation du raisin étranger, baies (grappes) et résidus, est admise par toutes les frontières ouvertes aux plantes vivantes.

Note. — Les baies de raisin importées de l'étranger ne doivent pas être enveloppées dans des feuilles de Vigne ; les feuilles de Vigne ne sont pas également admises comme emballage de fruits sous aucune forme.

4° L'importation de l'étranger de toutes sortes de fruits et de légumes n'est soumise à aucune restriction, à l'exception de la frontière sud-ouest (depuis la douane de Radzivilow jusqu'à la mer Noire), par laquelle l'importation des fruits et des légumes est interdite.

5° Lors de l'importation des plantes vivantes de la Finlande, il est nécessaire de se conformer aux dispositions établies pour l'importation des plantes vivantes de l'étranger ; le transport des plantes vivantes de l'étranger en transit par l'Empire, tant pour la Finlande que pour d'autres pays, n'est soumise à aucune restriction.

6° Les propriétaires des jardins fruitiers des districts du Gouvernement de Koutais sont autorisés à importer des plantes vivantes de tous les pays en général, à la condition que les envois desdites plantes, arrivant des pays non dénommés dans les présents règlements, soient dirigés sur la douane de Batoum et que chacun de ces envois soit autorisé d'avance par le Comité phylloxérique du Caucase.

7° Ces présents réglemens sont mis en vigueur un mois après le jour de leur publication.

Tout ce qui est ci-dessus a été présenté au Sénat dirigeant, le 21 Février 1896, dans un rapport du ministère de l'Agriculture et des Domaines, destiné à être porté à la connaissance publique.

PHLOX DE DRUMMOND

Voulez-vous former de belles corbeilles, de superbes massifs fleuris, d'agréables bordures, des tapis charmants, des potées merveilleuses ?

Voulez-vous des fleurs à profusion pendant tout l'été ? Semez du Phlox de Drummond et vous obtiendrez tous ces résultats.

Un jardin n'est pas nécessaire, un pot, une caisse,



Fig. 48. — *Phlox de Drummond nain*

n'importe quel récipient suffit pour la culture de ces splendides fleurs, qui rivalisent, par l'élégance et la rusticité, avec nos meilleures plantes annuelles.

La culture en pots est très usitée et, par suite, les marchés en sont abondamment pourvus, mais il me semble qu'il est bien autrement agréable de faire l'élevage soi-même et c'est un plaisir que tout le monde peut se procurer en achetant quelques paquets de la graine de ces plantes que l'on trouve un peu partout.

Le Phlox de Drummond type a été rencontré à l'état spontané dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, surtout au Texas. C'est une plante poilue, à tiges rameuses, dichotomes, étalées puis dressées, atteignant de 30 à 50 centimètres. Les feuilles inférieures sont opposées, oblongues ou lancéolées, scabres, et les supérieures sont alternes, presque embrassantes, ovales en cœur. Les fleurs, d'un rose purpurin, sont réunies en corymbes assez serrés.

Le Phlox de Drummond a produit d'innombrables variétés toutes très méritantes, mais qui ne se reproduisent pas toujours fidèlement de semis. Ces variétés présentent des coloris très divers, allant du blanc pur au rouge

pourpre en passant par le rose, le violet et l'amarante ; il y en a d'unicolores, d'oculées, de chararées, d'étoilées, de panachées, de striées, etc. ; il en existe en outre dont les tiges ne dépassent pas 30 centimètres (fig. 48).



Fig. 49. — *Phlox de Drummond à fleurs frimbriées*

Enfin, dans une race d'obtention récente, nommée *Phlox de Drummond à grandes fleurs* (fig. 50), la dimension des fleurs a presque doublé, et, dans une autre race, moins répandue encore, les pétales sont frangés (fig. 49) ou longuement acuminés et formant une étoile à cinq branches.

On utilise les variétés en mélange et on en obtient des contrastes du plus heureux effet.

On sème sur place, dans les jardins, en ligne, à la volée ou par poquets, d'avril jusqu'au 15 juin, et on éclaircit en laissant un intervalle de 15 à 25 centimètres entre les pieds. Pour la décoration des fenêtres et des balcons, la graine se répand sur toute la surface des



Fig. 50. — *Phlox de Drummond à grandes fleurs*

récipients, pots ou caisses, et on éclaircit si le plant est trop garni. Avec les semis de juin, on obtient des sujets fleurissant passablement en septembre-octobre. On peut aussi semer à l'automne, mais ce mode de multiplication n'est praticable, avec plein succès, que

dans les pays un peu chauds dans le nord, il est tout à fait defectueux. Enfin le Phlox de Drummond et ses variétés se multiplient de boutures, mais ce procédé est également peu usité; il est toutefois employé pour les variétés qui ne se reproduisent pas indistinctement par le semis.

J. L. QUÉF.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

REINE-MARGUERITE COMÈTE-GEANTE

1° *Jaune sauffre*. — De toutes les nouveautés mises au commerce dans ces dernières années, elle est sans contredit une des plus jolies obtentions. Les plantes atteignent 50 à 60 centimètres de hauteur, et sont garnies de belles et grandes fleurs échovelées, chiffonnées, ébouriffées, d'un beau jaune pâle tranchant admirablement avec le blanc pur annoncé il y a quelques années.

2° La variété *blanc passant au rose* est d'un coloris presque blanc à l'apparition des fleurs; ce n'est que lorsque celles-ci sont épanouies que cette teinte délicate, riche et distinguée, passe au rose tendre très frais.

3° Les variétés *rose lisée blanc* et *bleu lisée blanc* sont aussi à recommander. Sur le fond rose ou bleu des ligules se détache un liséré ou bordure blanc, agréablement sur l'ensemble de la fleur.

Voilà donc, avec le *blanc*, le *rose* et le *violet* et *bleu*, une race toute nouvelle possédant 7 coloris bien fixés par M. Graverau. Ces variétés, présentées à la Société nationale d'horticulture, ont obtenu une prime de 1^{re} classe.

GLAIEULS HYBRIDES DE G. GANDAVENSIS

Henri Martinet. — Bonne plante portant un bel épi de magnifiques fleurs rouge-vermillon ombré ardoisé, à bord plus foncé, légèrement maculé carmin, ombré jaune crème; plante de collection.

Gerbe d'or. — Jaune écarlate à gorge légèrement flammée violet; coloris rare et distingué.

Elegant. — Bel épi de grandes fleurs rose vif éclairé et ligné de blanc, maculé rouge ombré jaune.

Pucillon blanc. — Long épi de grandes fleurs, blanc pur, pétales légèrement teintés, crème violacé, à gorge lie de vin.

Triomphe de Paris (type nouveau, point de départ d'une série nouvelle). — Les grandes fleurs, jaune vif mordoré, sont disposées tout autour de la hampe, et présentent un caractère tout particulier de duplication: ce sont deux fleurons régulièrement accolés qui sourent ensemble et offrent l'aspect d'une monstruosité. Avec cela, les étamines, qui tendent à se transformer en pétales, complètent cette duplication qui a l'avantage de prolonger la durée de la floraison déjà si précieuse chez ces plantes.

Ces nouveautés sont mises au commerce par la maison A. Graverau, de Neuville le Château (Seme-et-Oise).

G. VALLÉE.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 30 avril 1896

COMITÉ DE FLORE ET FRUIT

Les plantes alpines prendront-elles jamais chez nous le rang que leur suprême distinction leur a fait occuper en Angleterre et en Allemagne? La présentation de la maison Vilmorin semble le faire pressentir ou tout au moins espérer. Dans un très joli lot, nous avons remarqué, parmi les plantes que l'on peut rencontrer dans la nature sans sortir des limites géographiques de la France: *Chrysosplenium alpestratum* que les botanistes parisiens vont en core recueillir au bord des ruisseaux de la vallée de Chevreuse, *Hutchinsia alpina*, charmante petite Crinière encore dépassée par l'élegance du *gentiana verna* *Lycopodium Selago*, *Thlaspi vulgatum* qui se plait sur les flancs des volcans éteints de l'Auvergne, *Primula marquata* et *P. farinosa* var. *spaldalis*, deux des plus gracieuses Primées de la flore alpine, la première, voisine de *P. acaulis*, à fleurs odorantes, roses tirant sur le violet, à feuilles dentées remarquables par leur revêtement marginal de poussière abondante et très blanche, l'autre, non moins ornementale avec ses feuilles en rosettes, à peine dentées, blanchâtres farineuses en dessous, et ses longs pédoncules terminés par des fleurs roses.

Ce même lot comprenait, en outre: *Primula hortusardes* fréquemment cultivée, *Primula Peltandra* superbe espèce d'origine italienne que l'on ne rencontre guère en dehors des jardins de Compiègne, *Androsace Uctiflora*, *Cornifolia ochroleuca* moins connu que son congénère le *C. lutea*, *Myosotis raphanoides* *Fulpa boreali*. Pourquoi cette dernière plante est-elle aussi peu cultivée? Nous nous souvenons de l'admiration qu'elle a, par sa forme, sa disposition avec ses feuilles maculées de rouge-brun et ses fleurs d'un rouge éclatant.

Les mêmes présentations avaient encore apporté: *Incarnella Delavayi*, enriente Bignoniace du Yunnan introduite il n'y a encore qu'un petit nombre d'années, par l'abbé Delavay à qui le botaniste est redevable de tant de merveilles, enlevées jusque là dans la flore chinoise. N'oublions pas non plus les *Cinerarias hybrides doubles variés*, à grandes fleurs dont nous avons déjà parlé à diverses reprises et dont l'éloge n'est plus à faire.

M. Moussau, rue de Constantine, présentait un *Clivia superba* au sujet duquel nous ne pouvons donner de renseignements, le présentateur n'ayant pas fourni de note relative à cette plante.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Les *Cypripedium* continuent toujours à s'hybrider. C'est aujourd'hui le produit d'un croisement entre le *Selenipedium Wallisi* et le *Cypripedium Roehli* que soumet à l'appréciation du Comité notre ami Eugène Verdier. C'est une belle plante à fleurs d'un jaune verdâtre très pâle qui portera dignement et à juste titre le nom de *Selenipedium Verdieri*. Ce croisement est encore intéressant en ce sens qu'il tend à démontrer le peu de valeur qu'il faut attribuer à la distinction générique établie entre les genres *Selenipedium* et *Cypripedium*, distinction purement artificielle qui n'est établie sur aucune base solide.

M. Thibault, jardinier chez M. Labreck, présentait: *Callielya citrina*, *Angriocoma Leonelli*, espèce d'introduction encore récente, *Calasotum Hookeri*, *Lycaste Skinneri* et un *Microrostylis* à feuillage bruniâtre indéterminé.

A M. A. Chantou un *Callielya Leonelli* et un *Selenipedium grande*; à M. Maxime Jobert un *Cypripedium hybride* dont l'origine n'est pas indiquée.

Enfin M. Chéron, de Liancourt, continue sa campagne en faveur de sa poterie en égrains agglomérée et soumet au Comité un panier à Orchidées démontable qui doit être expérimenté.

COMITÉ D'AMORCILLURE (ÉCOUVEMENT)

Le D. Sauvage, de Nice, qui s'occupe avec succès des cultures sur le littoral de la Méditerranée, avait envoyé des fruits de *Coccoloba australis*, récoltés à Nice. La Provence convient parfaitement à l'acclimatation d'un certain nombre de Palmiers, et la constatation des espèces, qui y trouvent les conditions nécessaires pour fructifier, est évidemment utile.

COMITÉ D'AMORCILLURE (FRUITIER)

M. Testard de Senlis, présentait un Cerisier en pot de la variété *Cerise anglaise*, portant 88 cerises mûres. Une semblable présentation avait été faite dans la séance précédente.

COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE

Du même présentateur, deux pots de *Fruisier H. Moreau*, bien garnis de fruits en bon état. P. HARTOG.

LE JARDIN. — N° 222. — 20 MAI 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Hommage à la mémoire de M. Léon Say. — La Société nationale d'Horticulture de France qui n'avait pu, se conformant aux dernières volontés de M. Léon Say, offrir une couronne à son éminent président le jour des obsèques, avait demandé à M. Léon Say l'autorisation d'en déposer une sur sa tombe.

Cette superbe couronne en orchéodées artificielles portant l'inscription : « A son éminent président Léon Say, la Société d'Horticulture de France », a été déposée le 12 mai dernier. La délégation de la Société était composée de MM. Jamin, Vitry, Huart, Harnot et Laffont ; M. de Vilmorin, appelé à l'Élysée, s'étant fait excuser et avait fait exprimer ses profonds regrets de ne pouvoir assister à cette cérémonie.

Sur la tombe, M. Vitry a pris la parole au nom de la Société et M. N. Charmes, qui avec M. René Lisle, avaient reçu la délégation de la Société, lui a répondu en remerciant la Société au nom de M^{me} Léon Say.

Au Ministère de l'Agriculture. — M. Mersey, inspecteur des forêts, est délégué dans les fonctions de chef de cabinet du Président du Conseil, Ministre de l'Agriculture.

M. Maurice de Meur, avocat à la Cour d'appel, est nommé chef de cabinet du Président du Conseil.

M. Emile Merwart, licencié en droit, est nommé chef adjoint du cabinet du Président du Conseil.

M. G. Hattu, rédacteur au Ministère de l'Agriculture, est délégué dans les fonctions de sous-chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture.

M. Cabasse, avocat à la Cour d'appel, est nommé chef du secrétariat particulier.

Les Azalées de la ville de Paris. — Rappelons aux amateurs de belles plantes que l'exposition de la splendide collection d'Azalées de la ville de Paris, au fleuriste de la Muette, avenue Henri-Martin, ferme le 25 prochain.

Enseignement spécial pour les voyageurs naturalistes. — Parmi les leçons pour les voyageurs, qui ont commencé le 21 avril au Muséum d'histoire naturelle, nous relevons les suivantes :

16 mai. — M. E. Bureau : Botanique (Planérogames).

23 mai. — M. Gréhant : Hygiène.

2 juin. — M. Max. Cornu : Plantes vivantes.

1 juin. — M. le colonel Laussedat : Utilisation de la photographie dans la construction des cartes et plans.

6 et 9 juin. — M. Davanne : Photographie en couleurs.

Une heureuse innovation. — Ce matin a lieu à l'Exposition des Tuileries, qui ouvre ses portes aujourd'hui, un concours spécial de bouquets ou gerbes de fleurs à la main auquel sont invités à prendre part non seulement les horticulteurs et fleuristes, mais aussi les amateurs et les jeunes filles.

Nous rendrons compte du résultat de cette heureuse innovation dans le prochain numéro.

Les fruits de l'hémisphère austral. — Le premier arrivage de pommes de l'hémisphère austral, nous annonce le *Journal of horticulture*, a eu lieu vers le milieu du mois dernier, il comprenait environ 6 700 caisses.

Ces pommes, et particulièrement celles de la Tasmanie, ont, paraît-il, été trouvées de qualité supérieure à celles des années précédentes, aussi ont-elles atteint des prix variant entre 12 shillings 6 pence (15 fr. 60) à 22 shillings (27 fr. 50) l'caisse d'un boisseau.

Ces arrivages vont, en fin et à mesure que la saison va avancer, grandir en importance et nous assisterons encore à ces exportations énormes dont nous signalions ici même l'importance l'an dernier (1).

Les Pommes américaines. — L'exportation en Europe, des fruits américains, nous dit encore le *Journal of horticulture*, augmente chaque année en qualité, et en valeur.

Les bonnes pommes d'hiver, notamment, choisies et emballées avec soin, se vendent rapidement à de bons prix sur les marchés de la Grande-Bretagne et du continent européen.

Le prix de transport des barils contenant environ 3 boisseaux de pommes et pesant environ 50 kg 800 est de moins de 1 shilling (5 francs) par baril ou de 1 shilling 4 pence (1 fr. 65) par boisseau.

La sécheresse. — Les cultivateurs de la région parisienne et de diverses autres parties de la France se plaignent vivement de la sécheresse qui règne actuellement et qui est aggravée par des vents assez violents occasionnant parfois des abaissements de température très sensibles.

À l'exception de la Vigne, presque tous les végétaux souffrent beaucoup de ce « hâle » et il est à souhaiter qu'un changement de temps ne tarde pas à se produire.

École d'Horticulture de Villepreux. — Nous recevons de M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château, la communication suivante relative aux examens de l'École d'Horticulture de Villepreux :

« La commission d'examen s'est réunie le 9 mai, au siège de l'École. Elle était composée de MM. Vaillant, Gros, Levêque, Charguerand, Chevalier, Gravereau et Oudot.

« Les élèves furent interrogés sur : l'arboriculture fruitière, la culture potagère, la floriculture de serres et de plein air, les éléments de botanique et de sciences physiques, etc.

« Tous les élèves furent reconnus aptes à recevoir le certificat de l'enseignement professionnel. Voici leurs noms, dans l'ordre de classement : 1, Fix ; 2, Edwards ; 3, Jonannot ; 4, Caix ; 5, Wvns ; 6, Calve ; 7, Aveline ; 8, Kruger ; 9, Delamarche.

« Un livret de caisse l'épargne de cent francs et deux de cinquante francs ont été accordés aux trois premiers élèves (prix Larose). »

Le « Nord-Horticole ». — Une nouvelle publication horticole mensuelle vient de faire son apparition à Lille, avec le titre ci-dessus. Elle a pour rédacteur en chef, M. V. Bérat, et paraîtra chaque mois sous le for-

(1) *Le Jardin* 1895, pages 146, 201 et 254.

mat mes... Son but est ainsi résumé dans la profession de foi de la rédaction : « Développer le goût de l'horticulture chez les amateurs, et augmenter la production horticole du Nord de la France. »

Comme nous le déclarions tout dernièrement à l'un des fondateurs du *Nord-Horticulteur*, qui s'attachait à nous démontrer que ce journal n'avait nullement pour but de combattre ses aînés, nous ne redoutons nullement la libre et loyale concurrence.

Bien au contraire, nous estimons que plus le nombre des *bons* publications augmentera, plus le goût de l'horticulture se répandra dans les masses de la population, au grand bénéfice de tous ceux qui cherchent des débouchés nouveaux.

Aussitôt même-nous heureux de souligner la bienvenue à notre jeune confrère et formons-nous des vœux pour qu'il puisse mettre à exécution le programme qu'il s'est imposé.

Société française d'Horticulture de Londres. — Nous venons de recevoir le bulletin annuel de cette jeune Société dont notre directeur est un des membres fondateurs.

Ce bulletin est plus complet et plus intéressant encore, s'il est possible, que celui des années précédentes. En tous les cas, il démontre clairement que la Société est plus prospère que jamais, ainsi que le constate également notre excellent confrère, le *Gardener's Chronicle*. Son état financier est excellent et le nombre de ses membres s'accroît sans cesse.

Rappelons à ce sujet que la souscription ouverte pour offrir un témoignage de sympathie à M. G. Schneider, a déjà produit d'excellents résultats — mais comme c'e doit être close prochainement, nous engageons vivement les nombreux amis de M. Schneider à envoyer, sans retard leurs cotisations au trésorier du Comité, M. F. Thiébaud, 31, place de la Madeleine, à Paris.

Etude sur la culture et la végétation des Chrysanthèmes. — Notre collaborateur, M. Georges Truffaut, vient de publier dans le *Journal* de la Société nationale d'horticulture de France une remarquable étude sur la culture et la végétation des Chrysanthèmes.

Afin de connaître les besoins de ces végétaux, M. Truffaut a fait avec un soin minutieux l'analyse physique et chimique d'une plante et de la terre dans laquelle elle avait été cultivée. Il résume ainsi ses observations :

Cultivateurs de Chrysanthèmes, soignez surtout et composez avec soin vos terres de rempotages, ne vous fiez pas aux formules d'engrais complets, mais assoyez-vous dans le cas où vous auriez reconnu leur utilité, de l'avaloir propre des divers engrais complémentaires, purs et purs, obtenus par des expériences personnelles et surtout sur vos sols habituels.

Nous engageons tous les cultivateurs de Chrysanthèmes à consulter cet article qui forme une brochure que M. G. Truffaut se fera certainement un plaisir d'adresser à tous les lecteurs du *Jardin* qui lui en feront la demande.

Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France — Cette utile association, qui vient de faire paraître dernièrement un Bul-

letin des plus intéressants, tiendra sa prochaine réunion le 21 mai prochain à 9 heures du matin, 84, rue de Grenelle.

Son ordre du jour comprend, entre autres sujets très intéressants l'étude des tarifs de chemins de fer et la suppression de la vente des produits de l'horticulture par les établissements d'instruction publique.

Exposition internationale horticole de Dresde. — Cette exposition a été, paraît-il, très brillante.

Un seul exposant français y avait envoyé ses produits. M. L. Duval, de Versailles. Ses nouveautés et ses collections d'Anthuriums et de Broméliacées y ont obtenu plusieurs premiers prix, qui ont été transformés en un prix d'honneur, objet d'art.

Sur la demande du gouvernement saxon, le gouvernement français avait nommé un délégué officiel à cette exposition. M. Abel Chatenay, secrétaire général de la Société nationale d'horticulture a rempli cette délicate fonction.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DU MONDE, SON ÉVOLUTION ET SA CIVILISATION jusqu'à nos jours, par M. Etienne Guyard. — 2 vol. in-18, raisin, illustrés de nombreuses gravures. Prix, 16 fr. 50 (1).

Sous ce titre, M. Etienne Guyard, ancien professeur à l'École impériale des officiers de l'armée vient de publier deux volumes se complétant l'un par l'autre et formant un important ouvrage encyclopédique de vulgarisation.

Le premier de ces volumes contient un exposé clair et consciencieux de toutes les sciences telles que la géologie, la Paléontologie, la Botanique, la Zoologie, l'Anthropologie, etc.

Le second traite de l'origine de toutes les nations, des causes de leur grandeur et de leur décadence.

C'est, en somme, un ouvrage bien or lonne formant une histoire universelle des plus complètes.

LE JARDIN DE L'HERBORISIE, par H. Correvon.

Plusieurs de nos abonnés, nous ont demandé le prix de cet intéressant ouvrage, que nous annonçons dans le dernier numéro; ce prix est de 3 francs.

RAPPORT SUR LES CULTURES FRUITIÈRES ET EN PARTICULIER SUR LA CULTURE DE L'OLIVIER DANS LE CENTRE DE LA TUNISIE, par M. Paul Bonde. — Brochure de 88 pages. Envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Résident général ou à M. le Directeur général de l'Agriculture en Tunisie.

CONGRES AMPÉLOGRAPHIQUE DE BORDEAUX ET EXCURSION A SAINT-ÉMILION, par M. Eugène Delaire. — Brochure de 16 pages.

OUVRAGES REÇUS

LES BEGONIAS, LE CHRYSANTHÈME, LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS, LA MOSAÏCURE, L'ESCARROT, par R. de Noter. — Ouvrages de vulgarisation à 0 fr. 50. — chez Bailly, éditeur.

(1) En vente à la Librairie horticole du *Jardin*, 167, boulevard Saint-Germain.

LES FLEURS EN SUISSE

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE GENEVE

M. Henri Correvon, secrétaire du groupe de l'Horticulture à la grande exposition nationale suisse de Genève, nous adresse les renseignements suivants :

Notre exposition nationale suisse s'annonce bien et, le

semblé de cette délicate création, qu'on voudrait ne pas avoir éphémère, produit la meilleure impression. On vous enverra plus tard quelque détail sur les concours temporaires que nous avons organisés pendant le courant de l'année et dont le premier s'est ouvert le 1^{er} mai pour les plantes bulbueuses et alpines, les Azalées, et les espèces à floraison précoce.

Le me borne donc, pour le moment, à vous donner un aperçu de la partie permanente de notre exposition. Les lots qui la composent sont tellement importants qu'il faudrait un autre cadre que les colonnes d'un journal

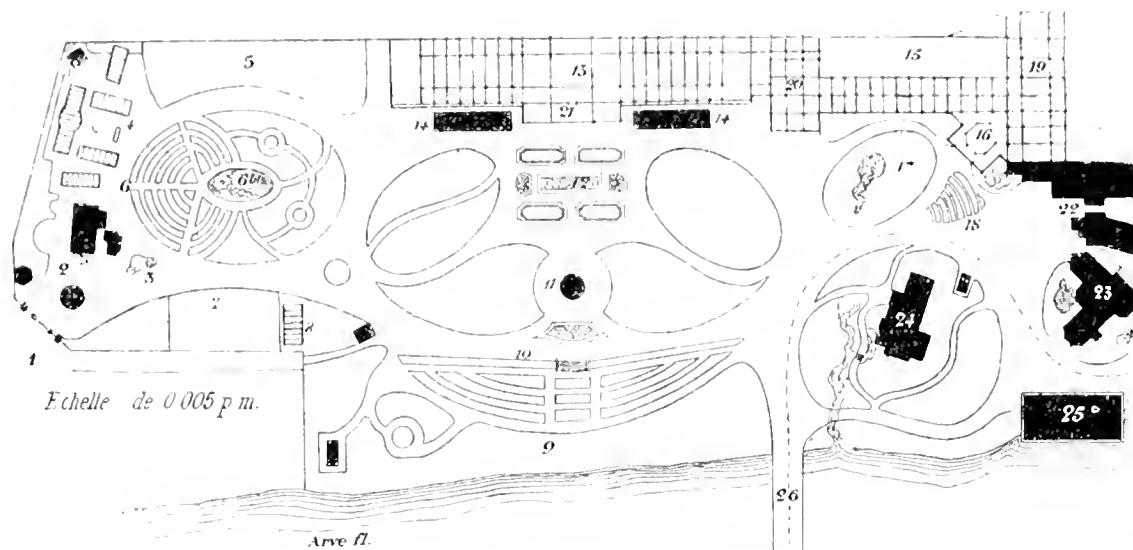


Fig. 51. — Plan de la Section horticole à l'Exposition de Genève

LÉGENDE

- | | |
|---|--|
| 1. — Entrée. | 7. — Viticulture. |
| 2, 4, 23, 25. — Cafés, restaurants et pavillons divers. | 13, 15, 16, 19, 20, 21. — Pavillon de l'Agriculture des Sciences, etc. |
| 3, 5, 9, 10, 12, 17, 18. — Expositions horticoles diverses. | 14. — Tentes. |
| 4, 8. — Serres. | 22. — Entrée du village suisse. |
| 6. — Rosarium. | 23. — Pavillon du Club alpin. |
| 6 bis. — Plantes aquatiques. | 25. — Pont de l'Agriculture. |

vendredi 1^{er} mai, malgré la pluie, elle a pu ouvrir ses portes aux autorités fédérales et cantonales qui sont venues l'inaugurer.

La partie horticole est toute entière confinée sur la rive gauche de l'Arve, où elle occupe une superficie de 25.000 mètres carrés tout plantés d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

Le président de notre Groupe est M. Marc Micheli, un amateur universellement connu et qui mène notre affaire très rondement. Notre Rédacteur a, d'ailleurs, eu l'occasion de visiter les superbes cultures qui s'étendent autour de l'antique manoir qu'il habite à Jussy et qui comprennent des collections merveilleuses de plantes vivaces et bulbueuses.

Au 1^{er} mai, les plates-bandes du parterre français qui s'étalent devant la Halle de l'Agriculture étaient brillamment décorées de Pensées, de Tulipes et autres fleurs de printemps. Les Azalées, les Rhododendrons, les groupes de plantes vivaces et alpines commencent à fleurir et l'en-

pour en décrire les richesses. C'est donc une énumération succincte que je vous donne.

Les végétaux sont classés un peu d'après leur nature, quoiqu'on ait tenu à laisser, autant que possible, tous les différents lots d'un même exposant à proximité les uns des autres.

Les Conifères occupent le centre, les arbustes fleuris, leurs abords; les plantes annuelles ou à floraison éphémère sont disposées dans le parterre français, tandis que les Rosiers forment un jardin spécial, composé de plates-bandes régulières, disposées en cercle autour d'une pièce d'eau laquelle est garnie de plantes aquatiques de la maison Froebel de Zurich.

Les serres, au nombre de six, contiendront des lots temporaires d'Orchidées et d'autres plantes exotiques, tandis que des jardins fruitiers, parmi lesquels brille, au premier rang, celui de M. Rault, de Bâle, garnissent la partie sud de l'emplacement. Les plantes vivaces et alpines sont confinées dans un délicieux parc alpin qu'a

construit M. Jules Allemand, l'un de nos architectes paysagistes les plus distingués, lequel a fait ce petit jardin de 2 000 mètres carrés comme concourus.

Le jardin de M. Allemand sera le clou de notre exposition, c'est un morceau de l'Alpe que notre artiste a amené nous à table. Le dans un cadre très approprié, il faut bien le dire, et que le jardin alpin d'acclimatation de Plampédat s'aiguille les fleurs alpines les plus rares et les plus nobles.

Dans ces 2 000 mètres carrés de rocailles et de prairies alpines notre jardin a placé plusieurs centaines d'Elebevis, de Gentianes, de Pavots des Alpes, de l'établissement des Rhododendrons alpins et des tapis de fleurs montagnards de toutes espèces. Les Fougères tapissent les pentes au nord, tandis que les espèces des rochers au des du Valais s'étalent sur les pentes méridionales.

Le tout entouré et encadré merveilleusement le grand pavillon du Club alpin suisse qui comprend lui-même une richissime exposition de trésors alpestres.

M. Allemand est également l'entrepreneur du Parc des Beaux-Arts, sur l'ancienne plaine de Plampédat, qu'il a peussé à transformer en un délicieux jardin.

Entre le jardin alpin et l'Arve, s'étend un jardin pittoresquement tracé sous bois et sur la berge de la rivière transformée en un parterre de plantes vivaces les plus variées qui proviennent également du jardin alpin d'acclimatation. On a fait un vrai parterre multicolore.

Au centre du parc de l'horticulture s'établent des pelouses délicieusement ombragées et plantées des plus superbes essences, grâce au génie de M. Bocard, l'un de nos grands pépiniéristes, qui a pillé ses cultures pour enrichir notre Exposition. Ses lots sont un vrai jardin et un jardin comme on n'en voit pas souvent. Les collectionnaires les plus rares et les plus beaux sont là, en exemplaires de trente et même quarante ans, transportés à grands frais des pépinières de Saconnex jusqu'à l'emplacement où ils font un effet grandiose.

M. Bocard a arrangé son exposition avec le meilleur goût possible, écarté de toutes pièces, un peu malheureux, tout fleur par les Magnolias, les Azalées rustiques, les Rhododendrons et les arbustes les plus divers, et les mieux venus et aussi par une belle collection de plantes vivaces qu'il a disséminées sous bois.

M. Thibaut-Lyand a, lui aussi, une riche exposition de conifères et de plantes de pépinières qui sont réparties sur une grande superficie de terrain; il y a là des collections complètes de plantes les plus diverses et les visiteurs de l'exposition nationale pourront y faire de longs stages sans jamais se lasser.

M. Otto Erchel, de Zurich, a également une superbe exposition de plantes de pépinière comme d'espèces vivaces et alpines, des Fougères rustiques, etc. Il a surtout la spécialité des espèces rares et nouvelles.

Vous parlerai je des corbeilles de fleurs qui se préparent, des massifs de plantes rares dont nos horticulteurs nous réservent la surprise. Ce sera, pour plus tard et, d'ailleurs, nous espérons bien que tous les botanistes du *Saatchi* viendront visiter notre Exposition nationale aussi dans le courant de cet été.

Ils y verront, dans un cadre superbe, sur les bords d'un impétueux torrent des Alpes et non loin du Mont-Blanc, de la forme majestueuse se dresse le bos, sur le Parc de l'horticulture, les efforts faits par les horticulteurs — aussi pour se montrer dignes de leurs collègues de France. Nos espérances que vos abonnés ne seront pas déçus, mais bien attendue et nous les convierons, évidemment à cette colénnite nationale d'un petit peu, et par le temps, au du votre.

LES GLAIEUX

Les glaieus, par la beauté et la diversité de leurs coloris, ainsi que par la durée de leur floraison, sont très précieux au point de vue ornemental, non seulement pour la garniture des plates-bandes et des massifs, mais encore comme fleurs coupées, pour la confection des bouquets et la décoration des appartements. Leur floraison a lieu depuis mai jusqu'en août et même jusqu'en septembre.

D'une culture assez facile, les glaieus se multiplient, sans de très rares exceptions, au moyen de bulbes. Ces bulbes sont les sortes de petites bulbes de la grosseur d'un pois, quel qu'ils soient, et prennent naissance autour des bulbes adultes. Les bulbes se sement en pépinière, en terre légère, à l'automne ou, ce qui vaut mieux, au printemps, dans l'un comme dans l'autre cas, elles ne peuvent guère fleurir qu'au bout de trois, quelquefois quatre ans.

Les bulbes à fleurs doivent être plantés, suivant les espèces, à l'automne ou au printemps, en pots ou en pleine terre à une distance de 15 à 20 cent. et à une profondeur de 6 à 10 cent., suivant leur grosseur. La terre destinée à recevoir les bulbes doit être, autant que possible, de consistance légère et avoir été fumée longtemps avant la plantation, avec du fumier bien consommé.

Suivant la saison à laquelle doivent se planter les glaieus, on peut les diviser en deux groupes. Le premier comprenant les espèces et variétés devant être livrées à la culture dès l'automne, le deuxième concernant celles qui ne doivent être mises en culture qu'au printemps.

Les variétés de glaieus sont, aujourd'hui, tellement nombreuses que, pour les traiter toutes, il faudrait écrire un petit volume; aussi ne parlerai-je ici que des plus communs et des plus utilisées en culture ornementale.

PREMIER GROUPE

G. commutans L. — Cette espèce est indigène. Son bulbe, assez semblable à celui du Safran, est petit, de forme oblongue et aplatie. Sa tige peut atteindre une hauteur de 70 à 80 cent. Ses fleurs, très petites, conviennent surtout à la confection des bouquets; elles sont situées à l'aisselle des bractées et groupées en épis allongés et flexueux, leur couleur est d'un rose tendre ou violacé, ou encore rouge pourpre clair.

Ce glaieu est très rustique, il fait assez bon effet cultivé en touffes et peut rester en terre trois ou quatre ans sans être relevé.

G. byzantina Mill. — De provenance orientale, cette variété ne diffère du *G. commutans* que par sa tige et ses feuilles, qui sont environ une fois plus grandes que celles de ce dernier. Ses fleurs sont nombreuses, de coloris violet rougeâtre ou rouge violacé purpurin.

G. haasiensis, comme le précédent, se plante en octobre, à une distance de 15 à 20 cent. et à une profondeur de 10 cent. Sa floraison a lieu en mai.

G. tristis L. — Importée de l'Afrique australe, cette espèce peut atteindre une hauteur de 60 à 65 cent. Ses épis, très petits, sont composés seulement de deux ou de quatre fleurs. Les fleurs, de couleur jaune sombre,

marquées de lignes ponctuées de pourpre, répandent une odeur agréable, surtout la nuit.

Comme il n'est pas très rustique, ce Glaieul doit être planté en septembre-octobre, en pots qu'il faut hiverner sous châssis. Il fleurit en juin.

G. Colvilei Sw. — Originaire du Cap, il a les feuilles étroites et plissées, et les fleurs grandes, de couleur violet gris de lin, lignées de laque carminée.

De culture assez facile, ce Glaieul doit être planté en octobre; mais il est nécessaire de l'abriter contre les gelées au moyen de pailles ou de feuilles sèches que l'on répand sur le sol. Il peut faire de très belles potées. Sa floraison a lieu en juin.

G. cardinalis Curt. — Cette espèce provient du Cap. Ses feuilles sont amplicaulées, en lame d'épée. Sa tige atteint une hauteur de 50 à 60 cent. Ses fleurs, disposées en épi unilatéral, sont grandes, de couleur écarlate, et ont les trois pétales inférieurs marqués, à l'intérieur, d'une tache oblongue, blanche ou rose, entourée de pourpre. Cette espèce a produit un nombre considérable d'hybrides.

Sa végétation étant précoce, le *G. cardinalis* doit être planté en octobre, en pots que l'on abrite sous châssis pendant l'hiver. Il fleurit en juin-juillet.

DEUXIÈME GROUPE

G. ramosus Paxl. — C'est jolî Glaieul se distingue des autres par sa tige grêle et flexueuse, quelquefois genouillée, par ses épis souvent arqués, fréquemment ramifiés et enfin par ses fleurs qui sont grandes, très belles, disposées sur deux rangs, de couleur blanc carné, lavées de rose à la partie extérieure du tube et dont les trois divisions inférieures sont marquées, à l'intérieur, d'une bande longitudinale pourpre violacé. On le plante en mars; sa floraison a lieu en juillet.

G. floricandus Jacq. — Originaire du Cap, cette espèce est remarquable par la beauté et le nombre de ses fleurs. La tige s'élève à plus d'un mètre. Les fleurs, grandes et nombreuses, sont disposées sur deux rangs, en épis longs de 30 à 40 cent.; elles sont colorées de blanc et de pourpre mélangés.

Ne produisant que peu ou pas de bulbilles, ce Glaieul se multiplie ordinairement de semis; aussi a-t-il donné naissance à toute une série de variétés et d'hybrides. Les semis doivent se faire en février, sous châssis à froid ou en avril-mai en planche, la germination n'a lieu complètement que la deuxième année.

Les bulbilles se traitent comme les bulbes adultes, c'est-à-dire qu'elles doivent être plantées en terre légère, en mars. Leur floraison a lieu la troisième année.

G. psittacinus Hook. — Provenant de Port-Natal, cette espèce s'élève à plus d'un mètre. Les épis, longs et gros, sont composés de grandes fleurs jaunes, à pétales inférieurs maculés de pourpre rouillé.

On plante ce Glaieul en mars. Sa floraison a lieu en juillet-août.

G. gaudarensis Hort. — Le premier Glaieul de la série si nombreuse des *G. gaudarensis*, une des plus belles que nous possédions, a été obtenu par M. Bedinghaus, horticulteur belge, du *G. psittacinus* croisé par une autre espèce restée incertaine. Il a été livré au commerce par M. Van Houtte.

Les *G. gaudarensis* atteignent une hauteur de 1 m. à 1 m. 50; ils sont remarquables par la beauté de leurs fleurs et la vivacité de leurs coloris. Dans l'hybride type, les fleurs sont de couleur vermillon à reflets roses avec de larges macules jaunes sur les pétales intérieurs. Le *G. gaudarensis* a donné naissance à un nombre considérable de variétés, toutes plus jolies les unes que les autres.

Par la beauté et la durée de leurs fleurs, ces Glaieuls rendent de très grands services pour l'ornementation des plates-bandes et massifs, pour la confection des grands bouquets, etc.

Ils produisent une grande quantité de bulbilles, aussi ne les multiplie-t-on jamais par le semis, si ce n'est pour obtenir de nouvelles variétés.

Les bulbes se plantent en mars. Leur floraison a lieu de juillet en septembre.

G. Lemoinei Hort. — Les *G. Lemoinei* sont des hybrides obtenus par M. Lemoine, de Nancy, du *G. purpuricaucatus* et du *G. gaudarensis*. Ces plantes sont relativement rustiques; elles se plaisent à peu près dans tous les terrains. Leurs fleurs, grandes et belles, produisent un très bon effet dans la culture des plates-bandes et massifs. On peut dire que ces Glaieuls sont des plus beaux et des plus méritants qui aient existé jusqu'à ce jour.

Ils se multiplient de bulbilles traitées de la même façon que les bulbes adultes. Leur plantation a lieu en mars-avril. La floraison se prolonge de juillet à septembre-octobre.

Les bulbes de la plupart des espèces et variétés de Glaieuls doivent être arrachés tous les ans après leur maturation qui se reconnaît à la teinte jaune que prennent les feuilles. La récolte se fait habituellement en octobre, par un temps sec; on coupe les tiges à 6 ou 8 cent. des bulbes, celles-ci doivent rester quelques temps à l'air afin de se ressuyer, puis on les rentre sur des tablettes, à l'abri des gelées, dans un endroit sec et aéré.

G. LAYÉ.

CULTURE PÔTAGÈRE

CONCOMBRE A CORNICHONS

Je ne veux pas refaire la culture proprement dite du *Concombre à cornichons*; tout cultivateur à sa méthode et une nouvelle édition n'apprendrait sûrement pas grand chose. Mais il s'agit d'un cas particulier.

Dans certains jarlins, les coups de vent sont à redouter pour le Concombre. Lorsque cette plante a quelques ramifications, le vent ayant beaucoup de prise sur ses larges feuilles, la déplace, la retourne et la brise presque toujours; la récolte est à peu près perdue et tout au moins fortement atténuée.

Pour diminuer les mauvais effets du vent, on fixe parfois les tiges à l'aide de petites fourches ou crochets en bois, moyen peu expéditif qui ne réussit qu'imparfaitement; ou bien on place des petites rames qui ont le même inconvénient, rendent la récolte plus difficile et offrent un médiocre coup d'œil.

Pour mon compte, j'ai adopté une méthode qui me donne de très satisfaisants résultats. À dix centimètres de la ligne de l'ombrière, et de cinq centimètres des semences, on plante de *Ficus de Malabar* et de même on plante pour faire plus en une branche de l'ombrière entre les deux pieds de légumes très rapprochés. À dix centimètres plus loin et de cinq centimètres on met une autre ligne de légumes sur lesquels s'attacheront les vailles de l'ombrière.

De cette façon, les effets du vent sont à peu près nuls et mes deux plantes, sympathiques bien entendu, donnent deux résultats au lieu d'un, avec une récolte plus agréable.

Ceux dont les jardins ont peu d'abri, n'ont qu'à les essayer pour s'en rendre compte.

A. BOUDIN.

GARNITURE DES MURS DE JARDINS (II)

On voit si souvent des murs de jardins de ville, ornés d'une faune parfaitement incohérente, même dans les endroits où l'on s'y attendait le moins, que nous croyons intéressant de citer, à titre charmante, page de notre ancien collaborateur, l'immortel Alphonse Karr.

« Quelques mots, encore. C'est sans doute dans quelque jardin parisien, sans soleil et sans air, qu'on a imaginé pour la première fois de garnir les murailles de treillages verts, pour avoir quelque chose de vert. Les chaises et les banes ont été peints de la même couleur, sans doute un peu pour la même raison. Il faut avoir la vue complètement faussée pour s'accoutumer de voir ce mélange dur et antiharmoneux du vert minimal et étiré de la peinture avec les verts de la végétation, c'est une charmante chose qu'une maison avec des volets verts à la ville, mais, contrairement à l'avis de de J. J. Rousseau, je n'en voudrais pas à la campagne. Ces verdure à l'huile me déplaisent presque autant qu'une tentative du même genre que j'ai rencontrée dans un jardin à Paris, on avait peint des paysages et des fantômes sur les murailles ; le mélange de la peinture et de la nature, des choses et de leurs portraits, tout ce qu'il y a eu de plus incohérent.

« Voilà comment s'entend un mur de jardin.

« Au lieu d'un mur de pierre et de plâtre blanc, uni, d'un blanc violet et crasseux, qui vous empêche de voir votre mur de pierres meulières, de pierres de poche d'un ton noir, et de formes irrégulières et pleines d'aufractuosités ? Qu'il soit aussi plat et aussi uni, que vous le voudrez, du côté du voisin ou que le voudra le voisin, si le mur surtout est mitoyen, mais, de votre côté, qui vous empêche d'y tenter, d'y former même des aspérités, des irrégularités qui donneront à votre jardin l'air d'être fermé par un rocher ? Est-il tout à fait indispensable que le sommet du mur, soit une ligne inexorablement droite comme le crois-pas, seulement les pierres irrégulières qui en formeront la crête doivent être réunies par du ciment et de la chaux hydraulique, pour constituer

l'action des plantes, qui glissent sur une crête lisse et lisse. De place en place, sur cette crête, ménagez quelques enfoncements de la dimension, les uns d'un grand, les autres d'un petit pot de jardinage. Ces sortes de vases, remplis de terre, seront percés d'un petit trou pour l'écoulement de l'eau. Ils seront occupés par des plantes telles que l'*Alisse saotébe* ou *Calabed'oe*, les *Geckes de maraîche*, les *Geckes sabotier*, les *Acariages*, quelques petits *Geranium* sauvage, quelques *Faix*, la *Linaria*, plusieurs *Saxifragas*, plusieurs *Jambouis*, quelques *Lauriers*, *Capucines*, *Saxifragulies*, *Tramadès*,

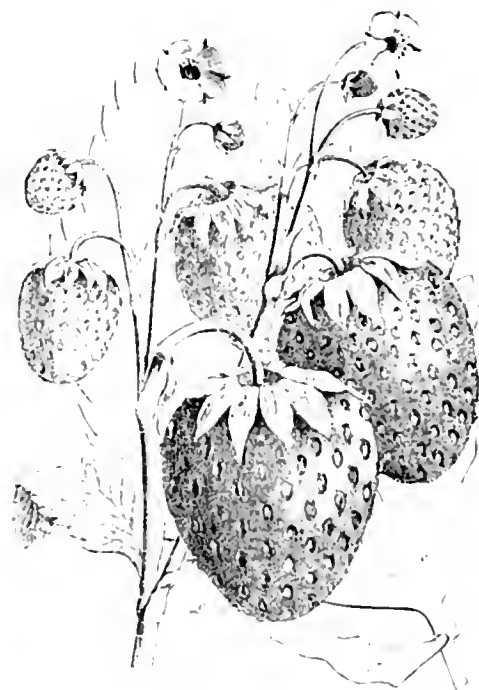


Fig. 52. — *Fragaria paloumdave modant à gros fruit*

etc. — quelques *Valerianes*, qui y resteront toute l'année sans culture. En outre, on peut retirer l'hiver, et replacer au printemps, des *Geranium* rouges, des *Aquiles* et des *Alises* qui seront d'un grand effet. Cette muraille, revêtue jusqu'à la crête d'un treillage peint en couleur de bois un peu sombre sur lequel courront et s'enlanceront les plantes dont j'ai parlé plus haut (II), chacune à l'exposition qui lui convient, deviendra nécessairement un des aspects les plus agréables du jardin.

ALPHONSE KARR.

« Les plantes oxyphiles, Alphonse Karr l'a dit, en sont de toutes garnitures, sur les pieds et de tous d'intéressants détails dans l'écoulement d'un treillage font de nos jardins reproduit exactement ce que l'on.

« Les plantes sont le *Ficus de Malabar*, le *Nœuf*, le *Vain*, *Vierge*, sur une muraille qui ne voit seulement un peu de soleil. Le *Géme de la Chine*, le *Exposit*, le *modèle*, le *Jasmin de la Chine* et le *Repos*, le *capucine*, les *Esses*, *Blancs*, le *Rosier*, *multiflore*, le *Clematis*, *robust*, les *Mou du lat*, divers variétés de *Capucine* et de *Calabais*, *Essex*, *capucine*, le *Houblon*, des pieds tentelles de *Bignon*, et de *He*, le *feuilles battues*, *Lamier*, les *Aristoloches*, le *Jasmin commun*, le *Thurber*, *par alata*, la *Donce amère* à feuilles petites, le *Calabais*, *paloumdave*, etc.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

Parmi les nombreuses variétés nouvelles mises cette année au commerce par la Maison Léonard Lulle, de Lyon, nous devons signaler les suivantes, qui se recommandent par les améliorations qu'elles réalisent.

D'abord un Fraisier, nommé par ses obtenteurs *Fraisière rubicunda remontant à gros fruits* (fig. 52). Les gros fruits, en forme de cœur, sont réguliers et d'un

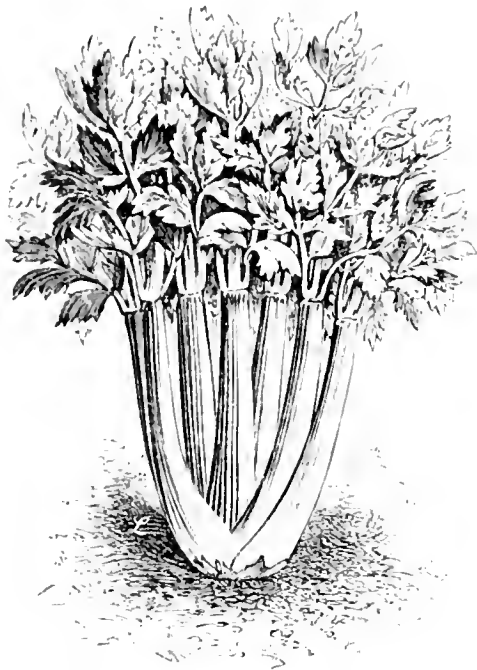


Fig. 54. — *Celeri plein blanc très hâtif*

rouge vermillon brillant; leur chair est rosée, fine, juteuse et agréablement parfumée et les graines sont demi-saillantes; ils s'emballent et s'expédient sans souffrir.

Très productive, très vigoureuse et très rustique, cette variété remontante à gros fruits est en même temps précoce, elle sera donc recherchée, non seulement pour la culture maraîchère, mais aussi pour la culture forcée.

Puis le *Celeri plein blanc très hâtif* (fig. 54), dont les feuilles très nombreuses se recouvrent et sont très serrées, ce qui fait que, pour en obtenir de belles côtes bien blanches, il suffit de le butter sans avoir à le lier.

Cette variété, très productive, se rapproche comme aspect du *Celeri plein blanc blanchissant seul*, mais est plus précoce.

Un bon et un nouveau pour les jardiniers qui approvisionnent les marchés.



Fig. 55. — *Verveine hybride à grande fleur panachée variée*

La *Verveine hybride à grande fleur panachée variée* (fig. 55) est une heureuse acquisition. Les grandes



Fig. 56. — *Zinnia élégant double vain à grande fleur rouge foncé*

fleurs panachées et striées de cette plante sont réunies en inflorescences larges, bien fournies et bombées.

était un *Platanus* de dix-huit pieds de tour et quelques Cedres qui accompagnaient une assez jolie fontaine.

Le *Platanus* ou *Plane* croit proche des rivières, en Gaule et en l'Isle de Lemnos. Cet arbre change tous les ans d'aspect et est très rare dans ce pays.

Plane dit que Martians vit un *Plane* dont les branches étoient comme de grands arbres, et le tronc si gros, qu'il avoit au pied une lumière de quatre-vingts pieds de long, et qu'au dedans il y avoit comme une coupe ronde, sur l'oppe de il avoit souvent combe, mange, lui dix-huitième.

Les Romains, par estime particulier pour cet arbre, l'employaient autrefois de vin.

∴

Donc, d'après les citations précédentes, le doute n'est plus possible : le *Platanus* a été introduit en France près de deux siècles avant 1754.

Dès 1642 le père Dan signalait sa présence au palais de Fontainebleau, dans le fameux *jardin des Pins* ; d'autres après lui sont venus confirmer son dire indiquant toutefois l'arbre comme *très rare*. Est-ce à dire que l'individu cultivé à Fontainebleau soit devenu le père de tous ceux que nous voyons en France aujourd'hui ? Cela est fort possible. Peut-être même le pied donné par Louis XV à Buffon qui le planta au Muséum sortait-il du jardin des Pins ?

Poussant plus loin notre investigation, rien ne prouve qu'il n'ait pas été planté à Fontainebleau vers 1561, époque de son introduction en Angleterre.

Reste à savoir maintenant à quelle espèce de *Platanus* nous avons affaire ici.

Notre savant confrère de Nantes, M. Gadeceau, a récemment appelé l'attention (1) sur une erreur qu'on trouve dans beaucoup de catalogues horticoles qui mentionnent deux *Platanus* : *Platanus orientalis* L., et *Platanus occidentalis*, dont le premier seul est bien nommé. Le véritable *Platanus occidentalis* paraît très rare dans les cultures françaises, du moins dans l'Ouest : celui des catalogues dont nous parlons est le *Platanus acerifolia* Willd., attaché comme variété par De Candolle au *Platanus orientalis*.

M. Trelease, botaniste des États-Unis, directeur du Jardin botanique de Saint-Louis, a confirmé dans une lettre (2) adressée à M. Gadeceau, la rectification dont il s'agit. Il fait remarquer que le caractère habituel du *Platanus orientalis* est d'avoir plusieurs boules de fruits sur chaque pédoncule, tandis que le *Platanus acerifolia*, autant qu'il l'a observé, n'en a jamais plus d'une.

Or, le *Platanus*, figuré dans Dodoens en 1582, présente plusieurs boules de fruits sur le même pédoncule. C'est donc bien le *Platanus orientalis*, originaire de l'Asie Mineure, qui a été planté au Palais de Fontainebleau.

CLOTAIRE DUVAL,

Secrétaire général de la Société d'Horticulture de Melun et de Fontainebleau.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

LE PINCEMENT DU PÊCHER

Parmi les opérations d'été, auxquelles il est nécessaire de soumettre le pêcher, le *pincement* doit être considéré comme une des plus importantes, en ce sens que son application permet de limiter l'action de la sève et d'en stimuler ou d'en amoindrir les effets, suivant les cas.

Plusieurs manières d'opérer tendent au même but, mais le pincement ordinaire, celui qui est pratiqué sur les individus dont les branches fruitières sont soumises au palissage, et qui procure généralement les meilleurs résultats, nous occupera seul ici.

La pratique de l'opération qui consiste à conserver plus ou moins longues les productions herbacées, est subordonnée à leur allocation et à leur position sur les branches charpentières et fruitières.

Les bourgeons conservés et surveillés sont destinés soit à devenir l'année suivante des rameaux fruitiers, soit à accompagner le fruit, ou à jouer le rôle d'appelsève.

Généralement, le bourgeon qui accompagne le fruit, ainsi que celui qui a été conservé à l'extrémité d'un rameau fruitier, sont pincés plus tôt que celui ou ceux de la base, dont l'un du moins assurera la récolte pour l'année suivante.

Chaque production accompagnant le fruit n'est conservée, le plus souvent, que dans le but de préserver ce dernier, pendant un certain temps, de l'action du soleil, il suffit donc de lui conserver quelques feuilles, qui tout en attirant un peu la sève, rempliront le rôle auquel on les destine.

L'époque du traitement à appliquer au bourgeon placé à l'extrémité d'une production fruitière, sera subordonnée à la vigueur des pousses qui sont situées à la base de cette production. En quelque sorte, le bourgeon de l'extrémité est le *gouverneur* de la coursonne qui le porte.

Si ces derniers se développent promptement et vigoureusement, le premier sera pincé plus tard, et maintenu plus long que si leur accroissement n'est pas exagéré ; — normalement on lui conserve 1 ou 5 feuilles.

Ces bourgeons de base ou *bourgeons de remplacement* ne sont presque jamais raccourcis à moins, qu'au début de leur accroissement, ils ne menacent de s'emporter et de se transformer en gourmands ; dans ce cas, il est nécessaire de les pincer à quelques feuilles, afin de provoquer, sur la partie conservée, le développement d'un oeil qui produira un *bourgeon anticipé*, — chargé de devenir, à son tour, branche de remplacement.

Si les Bourgeons de remplacement se développent normalement, il ne faut user du pincement qu'avec la plus grande réserve et attendre qu'ils aient dépassé 10 à 15 centimètres avant de supprimer l'extrémité supérieure, car on provoquerait le développement des yeux qui accompagnent souvent le jeune bouton qui produira le fruit de l'année suivante.

Indépendamment des bourgeons naissant sur les productions fruitières, il en est d'autres qui se développent sur la branche de prolongement, et qu'il faut surveiller attentivement.

1) Gadeceau, *Notes sur les Platanes*, Nantes 1894.

2) Lettre de M. Trelease à M. Gadeceau, *Bullet. Soc. Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, 1895.

ces derniers, tuturés en têtes fruitières, aboutissent comme ceux pleins, à une production fruitière constante, des fruits et des fleurs, et peuvent, à peine, s'en modérer leur vigueur.

De plus, leur position, à l'extrémité d'une branche horizontale, favorise leur développement rapide.

Rapidement, ces bourgeons sont faibles; par un pincement bien appliqué, on arrive à en modérer la vigueur. Lorsqu'ils ont dépassé 30 centimètres de longueur, il est bon de supprimer l'extrémité à cette distance de la base.

Si, au début de leur végétation, ils menaçaient de devenir trop vigoureux, il faudrait pincer à 2 ou 3 feuilles, et établir la branche fruitière à l'aide d'un bourgeon antérieur qui naîtra par suite de cette suppression.

Quelle que soit la nature des bourgeons soumis au pincement, il arrive souvent que vers la partie aversante l'extrémité conservée, il se développe des bourgeons antérieurs. Ces bourgeons qui, en, ne présentent aucune utilité, sont pincés à 1 feuille.

De ce qui précède, on constate que le pincement doit être pratiqué selon les besoins et suivant le degré de développement des productions qui en réclament l'application.

On commence à pincer depuis le mois de mai et on continue l'opération jusqu'en août.

A. GOURIOU.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition florale, à Béziers, du 11 au 22 juin 1896. — La Société des sciences naturelles de Béziers tient, en ce moment, un concours et une exposition d'horticulture florale et d'objets d'arts et d'industrie servant à embellir et orner les parcs et jardins.

Exposition horticole, à Bourboune-les-Bains, du 21 au 28 juillet 1896. — L'Association Horticole-Marnaise d'Horticulture, de Viticulture, et du Savoir utile, ouvrira du 21 au 28 juillet, à Bourboune-les-Bains, une exposition générale des produits d'Horticulture, de la Silviculture et des objets d'arts et d'industrie rattachant à ces diverses branches.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Barrot, secrétaire général de l'Association, l'abbé Argé de La Glénière, à Langues, ou à M. H. Weiss, secrétaire de la section de Bourboune-les-Bains, à Bourboune-les-Bains.

Exposition d'horticulture et d'arboriculture, à Limoges, du 21 au 28 septembre 1896. — La Société d'horticulture et d'arboriculture de la Haute-Vienne, organisera, du 21 au 28 septembre prochain, une exposition de l'horticulture, de l'arboriculture et des arts et industries qui s'y rattachent.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Lefort, secrétaire général de la Société, à Limoges, H. Pétit, à Limoges.

Exposition universelle d'horticulture de Hambourg, de Mai à Septembre 1897. — La Société Floricole de Hambourg, Altona et environs, organisera, de Mai à Septembre 1897, une exposition universelle d'horticulture.

Les demandes de renseignements devront être adressées à M. Rudolf Heintz, Reichensstrasse, à Hambourg.

III. Exposition générale d'horticulture à Vitry-sur-Seine, du 19 au 27 septembre 1896. — La Société nationale d'horticulture de Vitry-sur-Seine organisera du 19 au 27 septembre prochain, une exposition générale de produits horticoles, fruits, légumes et de tous les produits d'arts et d'industrie s'y rattachant à l'horticulture et à l'arboriculture.

Les demandes d'avis et de renseignements doivent être adressées à M. Hamer, Boulevard de la République, à Vitry-sur-Seine.

Exposition d'horticulture à Versailles, du 20 au 27 juillet 1896. — Le Supplément au programme, dans lequel se trouvent des prix exceptionnels et des primes en argent vaut être peché.

Les demandes d'avis et de renseignements doivent être adressées à M. le Président de la Société, 5, rue Gambetta, à Versailles.

Exposition spéciale de roses à Paris, du 10 au 12 juillet 1896. — La Société nationale d'horticulture de France organisera, pour les 10, 11 et 12 juillet prochain, en l'Hôtel de la rue de Grenelle, 31, une exposition spéciale de roses. Les concours sont inscrits au programme.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Président de la Société, 51, rue de Grenelle.

Exposition d'horticulture de Beaune, du 18 au 22 septembre 1896. — L'association horticole de l'arrondissement de Beaune organisera, du 18 au 22 septembre prochain, une exposition générale de tous les produits se rattachant à l'horticulture.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. Lascari, secrétaire général de l'association, à Beaune.

GRAMMANGIS ELLISII¹ Reichb. f.

Quoique introduit depuis un certain nombre d'années, déjà, le *Grammangis Ellisii* — plus connu sous le nom de *Grammatophyllum Ellisii* — est rarement cultivé et sa floraison dans nos serres est encore plus rare.

Le Révérend Ellis, qui le découvrit à Madagascar, écrivait à la date du 23 août 1859: « C'est une Orchidée à grands pseudo-bulbes ayant assez l'aspect d'un *Angulou Cherson*, avec cette différence que les pseudo-bulbes, au lieu d'être cylindriques comme ils le sont dans cette dernière plante, sont de forme carrée. J'ai trouvé croissant à 22 pieds environ au-dessus de la surface d'un ruisseau, sur les branches d'un arbre gros comme la jambe. Ses racines, un peu plus grosses que celles de l'*Angulou africana*, étaient nombreuses, courtes, charnues, blanches et entrelacées. Les bulbes avaient de 7 à 8 pouces de longueur et une épaisseur équivalant à 1 1/2 de pouce carré. Les feuilles, de 11 1/2 à 22 pieds de longueur, ont à peu près la dimension de celles de l'*Angulou sesquipedale*, mais elles sont moins recourbées que dans cette dernière espèce et moins charnues que celles de l'*Angulou cambricum*. Chaque bulbe en porte de 5 à 6. L'épi floral, à l'instar de celui de l'*Angulou*, se montre en même temps que les pousses ».

(1) *Grammangis Ellisii* Reichb. f. *Atta Hamb. Allgem. Gartenzeitung* VII, p. 259 (1859). — *Denia ochroleuca* 2, p. 15 (1871); *Grammatophyllum Ellisii* Lindl. *Bot. Mag.* t. 5370. — *Flore des Indes et des Iles* XIV, p. 27, t. 1488-1489 (1859).

C'est Lindley qui donna à cette plante le nom de *Grammatophyllum Ellisi*. Mais, plus tard, Reichenbach en fit le type du nouveau genre *Grammatogis*, voisin des *Grammatophyllum* et des *Cymbidium*, mais distinct du premier par sa caudice entière non divisée et de tous deux par ses sépales latéraux pourvus d'un appendice en forme de sac présentant l'apparence d'un éperon.

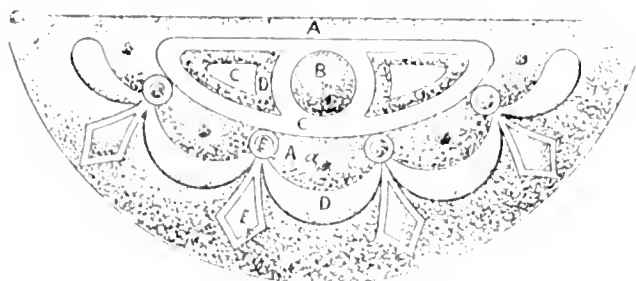


Fig. 57. — Motif en mosaiculture

Le *Grammatogis Ellisi* est une plante des plus ornementales, à pseudo-bulbes tétragones longs, de 15 centimètres environ, fusiformes et feuillés. Les feuilles sont glauques, larges, en forme de lanières, recourbées et canaliculées à leur base : les fleurs, très élégantes, forment des épis arqués, naissant à la base des pseudo-bulbes : les sépales étalés, aigus, sont jaunes, parcourus par des stries transversales et nombreuses ; les pétales oblongs, obtus, dressés, enroulés extérieurement au sommet, sont blanchâtres, deux fois plus courts que les sépales et de même longueur que le labelle, qui est trilobé, sacciforme à la base.

On connaît deux autres espèces de *Grammatogis*, probablement originaires de Madagascar comme celui qui fait le sujet de cette note, les *G. fulcigera* Reich. et *G. pardalina* Reich. Ce sont des plantes de serre chaude humide qui s'accoutument de la culture des *Saccolabium* et fleurissent en juillet-août.

P. HARIOT.

MOSAÏCULTURE APPLIQUÉE

Les deux motifs de mosaiculture, d'un dessin simple et d'une exécution facile, que nous donnons aujourd'hui se recommandent à l'attention des amateurs de ce genre d'ornementation par la bonne harmonie des lignes qui les composent.

Ils pourront être exécutés, en tant que décoration estivale, de la façon suivante :

- Fig. 57. — a. *Solanum marginatum*.
 A. Gazon.
 B. *Coleus Triomphe du Luxembourg*.
 C. *Tradescantia zebrina*.
 D. *Gamolepis Tagetes*.
 E. *Lobelia Erinus*.
 F. *Althyanthera sessilis amena*.

- Fig. 58. — Centre. — *Musa Ensch*.
 A. *Pelargonium Duchesse des Orléans*.
 B. *Paul-Louis Courcier*.
 C. *Amaranthus tricolor*.
 D. *Pelargonium Dougloni*.
 E. *Coleus Verschaffeltii*.
 F. *Cyperus maritimus an lobissimus*.
 G. *Iresine Wallisa*.

(EXTRAIT DE LA *Mosaiculture pratique* (1), par ALBERT MAUMENÉ.)

LA VÉGÉTATION DU GLOBE

Vent-on savoir combien il existe d'espèces connues de plantes Phanérogames, c'est-à-dire à fleurs apparentes, sur la surface du globe ? Plus de 100,000.

L'*Index Generum Phanerogamorum*, de Burard, paru en 1888, indique 100,230 espèces bien distinctes, réparties dans 8,417 genres et 210 familles. Or, il convient d'ajouter à ces chiffres toutes les espèces découvertes depuis sept ans, soit probablement 10,000, plusieurs genres et surtout les nombreuses variétés que ces espèces, prises dans un sens très large, présentent et dont beaucoup existent dans les jardins.

Quant aux Cryptogames, c'est-à-dire aux plantes sans fleurs apparentes, le nombre, même approximatif, n'a

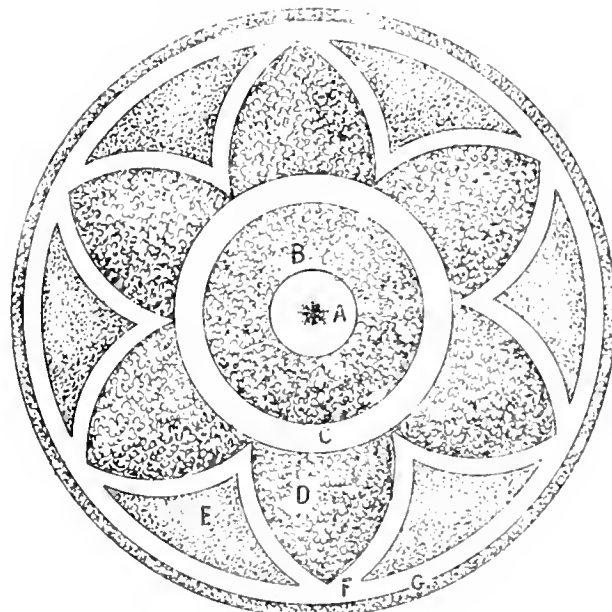


Fig. 58. — Corbeille en mosaiculture

pas encore été évalué, du moins à notre connaissance, mais on croit qu'il s'élève beaucoup au-dessus de celui des Phanérogames.

Les Cryptogames supérieurs, c'est-à-dire vasculaires, connus, tels que les Fougères, les Lycopodes, Prêles, etc., sont déjà au nombre de plusieurs milliers et celui des Cryptogames inférieurs, c'est-à-dire cellulaires, est immense et à peu près indéterminable, beaucoup d'es-

(1) Prix 1 fr., à la Librairie horticole du *Jardin*, 167, Boulevard Saint-Germain.

LE JARDIN. — N° 225. — 3 JUIN 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — A l'occasion de l'inauguration de l'Exposition d'horticulture de Paris, M. le Président de la République a remis la croix d'officier du Mérite agricole à M. Thiebault aîné, marchand-grainier, place de la Madeleine, à Paris, et celle de chevalier du même ordre à notre collaborateur, M. J. Sillier, horticulteur à Neuilly.

Nous joignons nos félicitations bien sincères à celles que MM. Thiebault et Sillier ont déjà reçues de leurs nombreux amis.

Nous avons également appris avec plaisir que, lors de son dernier voyage à Tours, M. Félix Faure a remis les insignes de chevalier du Mérite agricole à MM. Vayasœur et Houde-Lelarge viticulteurs, qui ont puissamment contribué à la reconstitution des vignobles du « Jardin de la France ».

Syndicat central des primeuristes français. — Un certain nombre de primeuristes de Paris et de la province viennent de constituer un Syndicat dont le bureau est ainsi composé :

Président : M. Salomon ;

Vice-Présidents : MM. Parent, Cordonnier et Gâtebois ;

Treasorier : M. Whyr ;

Secrétaire général : M. Gustave Crémont ;

Secrétaire-adjoint : M. Léon Parent.

Ce Syndicat a pour objet « la défense, en général, des intérêts des producteurs de fruits et légumes de primeurs, et en particulier :

« 1° D'examiner toutes les mesures et les réformes susceptibles de modifier favorablement la vente des produits des adhérents au Syndicat sur le marché parisien et sur les marchés étrangers ;

« 2° De réclamer des pouvoirs publics la suppression de la concurrence, regrettable à tous égards, qui leur est faite par l'École nationale d'Horticulture de Versailles. »

Congrès horticole de Paris. — L'examen des questions prévues par le Congrès horticole de cette année a rempli deux séances.

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités avec le développement qu'ils comportaient par divers orateurs, notamment par les auteurs des six Mémoires préliminaires qui avaient été présentés, savoir :

L'Histoire et la culture des Cactéa et des Liliâ, par M. Guillochon ;

Le choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes, par MM. Charguierand, Van Hulle et Lucien Lozé et fils ;

Le classement des meilleures variétés de Rosiers dans les diverses sections, par M. D. Thomas.

Les principaux ennemis des Rosiers, Moyens de les combattre, par M. F. Decaux.

En ce qui concerne les plantations d'alignement, tous les orateurs ont été d'accord pour reconnaître que les arbres qui résistent le plus aux insectes et ont, par

conséquent, les plus grandes chances de durée, sont le *Platan*, l'*Orme*, le *Fran*, le *Maronnier*, etc.

Plusieurs questions ont été maintenues à l'ordre du jour pour le prochain Congrès.

Un vœu très important, relatif au service militaire des jeunes horticulteurs, proposé par notre Directeur, M. Martinet d'abord à l'Union commerciale des horticulteurs et marchands-grainiers de France, puis au Congrès horticole, a été voté à l'unanimité par les deux assemblées.

Nous reviendrons sur ce vœu dans notre prochain numéro.

Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France. — Cette association, dont il a été souvent question dans les colonnes du *Jardin*, a tenu sa réunion annuelle le 21 mai dernier, dans une des salles de l'hôtel de la rue de Grenelle.

Divers sujets ont été traités, entre autres la modification des tarifs des chemins de fer pour le transport des plantes, l'organisation d'un service de contentieux à l'usage des membres de l'*Union*, la suppression de la vente des produits des établissements horticoles entretenus ou subventionnés par l'État ou les municipalités, etc.

M. Louis Leroy, d'Angers, a informé l'assemblée que le commissaire de surveillance administrative de la Compagnie de l'Ouest, à Angers, a, suivant les instructions du Ministre des Travaux publics, fait une enquête auprès des horticulteurs de la région pour connaître leurs *désiderata* en ce qui concerne le transport des végétaux. Ces *désiderata*, formulés par la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire et le Syndicat des horticulteurs de la région, sont les suivants :

1° Suppression de la majoration de 50 pour cent des prix de la première série du tarif général pour les expéditions en grande vitesse des arbres et arbustes vivants ;

2° Classification, à la deuxième série du tarif général, au lieu de la première, des mêmes produits pour les expéditions en petite vitesse ;

3° Application du tarif P. V. 3 aux produits de l'horticulture et des pépinières permettant, sur la demande des expéditeurs, d'expédier ces produits en vitesse accélérée, comme les denrées destinées aux halles et marchés.

M. Bruant, de Poitiers, a fait connaître ensuite les résultats des démarches qui ont été entreprises par lui et plusieurs autres de ses collègues, entre autres, M. Ph. Rivoire, de Lyon, en vue d'obtenir des adoucissements au nouveau régime d'affranchissement des catalogues et circulaires.

On peut espérer, pour un avenir très prochain, des réductions très sensibles qui amélioreront la situation actuelle.

Enfin, comme il est dit plus haut, au sujet du Congrès horticole, les membres présents ont voté, à l'unanimité, sur la proposition de M. Martinet, un vœu tendant à ce que les élèves de l'École Nationale d'Horticulture de Versailles soient assimilés aux élèves des Écoles nationales d'Agriculture, pour bénéficier de l'article 23 de la loi du 16 juillet 1889.

Les membres sortants du conseil d'administration ont

ont été recueillis à la presque unanimité des voix, de sorte que le bureau, dont nous avons indiqué l'an dernier la composition, n'a pas subi de modification.

Société de viticulture et d'ampelographie. — La Société de viticulture et d'ampelographie, dont nous avons annoncé l'élection de dirige, la fondation, à tenir, le 25 mai, sa première assemblée générale, à Paris.

Le bureau de la Société, à la suite de nouvelles élections, se trouve maintenant ainsi constitué :

Président : M. de Verilhac ; *vice-président* : MM. Salomon et Prospero Vais ; *secrétaires-général* : M. Comanot ; *secrétaires-adjoints* : M. Deloncle ; *trésorier* : M. de Marcel.

Il a été élu, le jour de l'assemblée, que les diverses sections de province élisent elles-mêmes leur bureau.

Quant au prochain congrès, il se tiendra, du 21 au 27 septembre prochain, à Chalon-sur-Saône. M. Roy-Chézyer, président de la section de cette région, a offert, à cet effet, une subvention de 2,000 fr.

Après ce que le Ministre de l'Agriculture, des deux d'encourager le développement de la Société de viticulture et d'ampelographie, lui a accordée subvention de 1,500 francs.

Banquet offert à M. J. Nanot par les élèves de l'Institut national agronomique. — Les anciens élèves de l'Institut national agronomique offraient, chez Bonvalet, le mercredi 20 mai, un banquet à leur camarade, M. Nanot, le distingué directeur de l'École nationale d'horticulture de Versailles, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Cette fête, qui réunissait une nombreuse assistance, a été des plus animées, et des mieux réussies.

Y assistaient : MM. Schrielaux et A. Ch. Girard, professeurs à l'Institut national agronomique, Baulouin, ancien chef de bureau du cabinet du Ministre de l'Agriculture, Kayser, directeur de la station oenologique de Nîmes, Charles-Léon de Rodière, en chef de l'*Agriculture nouvelle*, Bussard et Petit, professeurs à l'École nationale d'horticulture, les zélés organisateurs du banquet, G. Wery, directeur des études, Mallevre, Roussseau et Goulon, chefs de travaux à l'Institut agronomique, Berdin, sous-chef de bureau au Ministère de l'Agriculture, Brillé, du laboratoire municipal, etc.

Plusieurs toasts ont été portés, au nouveau légionnaire par MM. Girard, Schrielaux et par M. Bussard qui a remis à M. Nanot le souvenir — une croix ornée de diamants — acquis par les anciens élèves. Enfin, notre ami, M. Deloncle, au nom de la presse agricole et horticole, a fait ressortir les qualités de publiciste du savant directeur de l'École d'horticulture de Versailles. A tous ces témoignages de chaude sympathie et de cordiale estime, M. Nanot a répondu en une vibrante allocution, empreinte de la plus douce et de la plus sincère émotion.

Qu'il nous soit permis de nous joindre à nos camarades pour enlever à M. Nanot l'expression de nos bonnes intentions.

Champs d'expériences de Paris. — Le dimanche 7 juin, M. Poullet, directeur économique, professeur départemental de culture de la Seine, dirigera une conférence-pratique au Parc agricole d'Arcueil,

pour l'épuration des eaux d'égout de la Ville de Paris. — Itinéraire : départ de la gare St-Lazare au train de 1 h. 55, arrivée à Herblay à 2 h. 20, retour par Maisons-Laffitte vers 5 h. 15.

Aux Chrysanthémistes. — La Société nationale des Chrysanthémistes français vient de publier le règlement du comité floral.

Ce règlement, qui contient de fort intéressantes dispositions, est suivi d'un avis aux semeurs que nous jugeons utile de reproduire étant donné son importance capitale :

« Le Président des concours, et il doit s'en produire par conséquent, aux nouvelles variétés de noms existant déjà, avertit, comme dans l'exemple de la Société des Chrysanthémistes américains, un arboriste serait désigné pour tenir un registre, mais le président consignera les noms de toutes les variétés connues.

Les semeurs comprennent évidemment qu'il y a un intérêt à ce qu'ils remettent au nombre chargé de ce service la liste des noms qu'ils ont l'intention de donner à leurs créations. Ce membre du comité des noms peuvent être admis. De ce qui est contraire, l'application de l'article 6 du règlement floral, les variétés portant des noms existant déjà ne pourront être objet d'un certain etc.

Cette réglementation ne mettra-t-elle, sans doute, à un abus regrettable de certains noms, ainsi que l'a fait remarquer M. H. de la Planche, ont été à plusieurs fois par trois et quatre fois les variétés existantes, comme par exemple d'*Artagane*, *Ites de la Hebe*, *Le bleu de Salsigne*, *Vesta*, *Boule d'acier*, etc. par le système de givres désagréments aux horticulteurs de profession ou amateurs avides.

Concours régional de Montpellier; récompenses.

1^o HORTICULTURE — Pas de concurrents.

2^o ARBORESCULE — *Prime d'honneur*, objet d'art, — M. Jean Aymard, à Montpellier.

ERRATUM

Par suite d'une transposition la première et la deuxième ligne de la première colonne de la page 120, numéro du 20 mai, ont été interverties. Les auteurs auront deux minutes à table le dire normal.

NECROLOGIE

M. Scipion Cochet — Notre excellent confrère, M. Scipion Cochet, directeur du *Journal des Roses*, est mort le 27 mai dernier, à Grisy-Suisves, dans sa 63^e année.

Horticulteur habile et hier encore chef de l'établissement Laidi, en 1899 par son grand-père, Christophe Cochet, M. Scipion Cochet a obtenu et mis au commerce de nombreuses roses aujourd'hui très répandues et divers autres plantes. Son affabilité lui avait valu bien des amis.

Nous adressons à son fils, M. Pierre Cochet, qui dirigera seul désormais l'établissement d'horticulture et le *Journal des Roses*, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Frère Bertrand. — On annonce également la mort, survenue le 26 mai, du Frère Bertrand, directeur de l'établissement Saint-Nicolas-d'Igny. Le Frère Bertrand, qui avait à ce jour 62 ans, possédait des connaissances étendues en horticulture. Il sera certainement regretté des nombreux élèves jardiniers qu'il a formés pendant les longues années qu'il a passées à Igny.

CONCOURS SPECIAL de Bouquets ou Gerbes de Fleurs à la main

A PARIS

Une gracieuse innovation, due à l'initiative de M. Villard, le très distingué président de la Commission des Expositions de la Société nationale d'Horticulture de France, a ajouté, cette année, un attrait nouveau à nos floralies parisiennes.

Il s'agissait d'amener les amateurs, ainsi que les professionnels, à rivaliser entre eux de goût et d'habileté pour la confection de gerbes et bouquets à la main.

L'appel de la Société a été entendu.

De très grandes dames et bon nombre de jeunes filles appartenant au meilleur monde n'ont pas dédaigné de prendre part à ce gracieux tournoi, dont le jury était

constitué par les dames patronnesses de la Société, assistées de M. de Sney, comme président.

Nous avons l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire de ce jury spécial, ce qui nous autorise à exprimer notre opinion sur le concours lui-même, sur son importance et sur son utilité.

L'expérience est faite. Elle a plei-

nement réussi, du moins en ce qui concerne le concours entre amateurs, dont nous nous occuperons uniquement aujourd'hui.

Le nombre des concurrentes eût certes pu être plus considérable qu'il ne l'a été, mais on ne doit pas oublier que ce concours était institué pour la première fois, que la publicité en avait été faite un peu tardivement et que beaucoup de personnes qui brûlaient du désir d'y prendre part — les prudents et les malins — ont préféré attendre à l'année prochaine pour pouvoir profiter de l'expérience acquise.

Dans ces conditions, il nous semble donc parfaitement juste de féliciter chaudement ces premiers exposants, en fermant un peu les yeux sur ce que certaines compositions révélaient d'inexpérience chez leurs auteurs.

Si certains bouquets, par le choix des fleurs et leur association au point de vue du groupement et des couleurs, faisaient quelque peu à désirer, d'autres, par contre, et non les moins nombreux, étaient tout à fait jolis et n'auraient pas été reniés par nos grands fleuristes à la mode.

Les fleurs les plus employées ont été les Roses, les Pivoines, les Œillets, le Lilas blanc, les Pavots, les Lis, les Glaiuils, l'Épine rose double, l'Acacia, la Boule de neige, l'Hôteia, les Bruyères, quelques *Anthurium*,

etc. Très peu d'orchidées — à peine quelques *Cyclopstium*, *Calliope* et *Chloranthus*.

Comme verdure, des feuilles de *Cassia*, d'*Urtica*, d'*Asparagus plumosus*, etc. En réalité, ce choix aurait pu être plus varié, mais ce qui fait tout le mérite dans un bouquet, c'est plutôt l'arrangement des matériaux que leur valeur intrinsèque.



Pour conserver un souvenir durable de ce premier concours, nous avons fait dessiner et reproduire, à l'intention de nos lecteurs et surtout de nos lectrices, quelques-unes des compositions les plus admirées. Malheureusement, par suite d'une erreur commise par notre relieur, ces figures sont beaucoup plus réduites que nous ne l'aurions désiré. Elles donnent néanmoins une impression très nette des objets.

Sans le moindre doute, ce concours, qui, désormais, figurera sur tous les programmes et ira sans cesse en augmentant d'importance, constituera une des principales attractions des expositions d'Horticulture parisiennes, qui sont devenues de véritables solennités mondaines.

Bien que le programme ne mentionne aucune exclusion pour le sexe fort, on peut bien dire que le concours a été surtout institué pour les dames, ce qui, à notre avis, est une garantie du succès.

C'est donc à votre aimable concours, Mesdames, que l'on fait appel, et nous nous empressons d'ajouter, à votre concours à toutes, à la grande dame, comme à Jenny Ouvrière,

pour contribuer à propager le goût des fleurs et l'art d'en tirer parti.

Il vous appartient donc d'encourager cet art si français, si parisien surtout, qui, grâce à votre précieuse collaboration et à vos aptitudes innées pour tout ce qui est beau, artistique et gracieux ne pourra manquer de prendre chez nous un rapide essor.

Certains fleuristes à courtes vues ont, paraît-il, vivement critiqué l'organisation du concours, disant que



c'était combattre leurs intérêts, que d'enseigner aux dames le moyen de faire elles-mêmes leurs garnitures de fleurs, quelle imprévoyance ! Mais non, Messieurs, vous êtes profondément dans l'erreur. Plus on développera le goût et le culte des fleurs, et plus vous aurez de clients. Mieux on saura apprécier les choses réellement belles, et moins on se contentera de ces décorations à bon marché qui font votre désespoir et dont la banalité est une souffrance pour les artistes et les vrais amateurs.

Est-ce que depuis que l'on s'est fait une règle d'enseigner la peinture aux jeunes filles, les artistes peintres sont dans le marasme ?

Non, en se plaçant au point de vue particulier des artistes fleuristes parisiens — car ce sont de véritables artistes, — plus on développera dans le public le sentiment du Beau, en ce qui concerne les fleurs, plus les besoins augmenteront et plus les affaires seront prospères.

C'est pourquoi, à tous égards, l'idée mise en pratique par M. Villard est heureuse, entre toutes.

Comme corollaire de ce compte-rendu rapide et topiquement incomplet, nous publierons prochainement, à l'usage de nos lectrices, une série d'articles sur l'*Écologie fleuriste* et sur les moyens pratiques d'obtenir, à profusion et à peu de frais, des fleurs à bonquets, lorsqu'on dispose d'un petit coin de terre à la campagne.

H. MARTINEL.

Voici la liste des récompenses accordées aux amateurs à la suite de ce concours spécial :

- Médaille d'or.* — M^r E. Dollfus.
Grande médaille de vermeil. — M^r Lazare.
Grande médaille de vermeil. — M. Villard (Abeille).
Grande médaille de vermeil. — M^{me} la Comtesse de Savigny.
Médaille de vermeil. — M^r Villard (Jacques).
Médaille de vermeil. — M. Eustis (Celestine).
Médaille de vermeil. — M. Roussel.
Médaille de vermeil. — M^{me} Deroulede (André).
Grande médaille d'argent. — M. Valentini.
Médaille d'argent. — M^{me} Villard (Abeille).
Médaille d'argent. — M^{re} Molinos (G.).
Médaille d'argent. — M^{me} la baronne de Bourgoing.
Médaille d'argent. — M^{re} Molinos (M.).
Médaille d'argent. — M^{re} Eustis (Lidia).
Médaille d'argent. — M^{re} Stichel (Juloug).
Médaille d'argent. — M. Villard (Ch.).
Médaille de bronze. — M. Klingelhoefer (A.).
Médaille de bronze. — M^r Villemet.
Mention honorable. — M. Lurand (M.).
Mention honorable. — M. Hébert (M.).
Mention honorable. — M. Hébert (F.).
Mention honorable. — M. Laroche (A.).
Mention honorable. — M. Chevalier (H.).
Mention honorable. — M^r Hébert (M.).
Mention honorable. — M^r Mouré (G.).
Mention honorable. — M^r de Soulanges (S.).
Mention honorable. — M^r Colin.

UNE MALADIE DES CLÉMATITES À GRANDES FLEURS

Les Clématites constituent un genre de plantes dont les principales espèces et variétés sont particulièrement propres à l'ornementation des jardins.

C'est prime prime, bien qu'il y ait quelques exceptions, pour la décoration des treillages appliqués aux murs, des tonnelles, des troncs d'arbres, que les Clématites sont surtout appréciées et utilisées. Les espèces dites à grandes fleurs et les variétés qui s'y rattachent sont très recherchées pour cet emploi. Placées dans des conditions appropriées à leur tempérament, les Clématites peuvent rivaliser avec nos plus belles plantes grimpantes et nous pouvons dire qu'il y en a peu, parmi toutes celles que nous connaissons, qui produisent autant de fleurs, si remarquablement belles.

Les espèces *C. patens*, *C. Lanquarosa*, *C. florida* et les variétés nombreuses qui ont été obtenues par des croisements répétés entre ces types et leurs hybrides, sont certainement celles qui produisent les fleurs les plus grandes et les plus remarquables.

Depuis quelques années, toutes les variétés de Clématites issues de ces espèces sont affectées d'une maladie, non encore définie à ma connaissance, et qui demanderait à être étudiée attentivement par quelques spécialistes.

L'affection dont elles sont atteintes est d'autant plus fâcheuse, qu'elle apparaît, avec toutes ses conséquences désastreuses, lors que les plantes sont en pleine végétation.

Voilà déjà plusieurs années que j'ai eu l'occasion d'observer les dégâts occasionnés par cette maladie dans les plantes cultivées chez MM. Lemoine et fils, horticulteurs à Nancy — il paraît qu'il en est de même dans beaucoup de collections — et, vraiment, si on ne trouve un moyen de l'enrayer, elle peut devenir inquiétante.

Pendant l'année 1895, j'ai vu disparaître, en peu de temps, dans une plate-bande où elles étaient cultivées, de bien belles variétés en pleine floraison : *C. lanquarosa Belle Nantaise*, *C. l. Duke of Norfolk*, *C. l. Eugène Delaite*, *C. l. Lafontaine*, *C. l. Présabent Gébry*, *C. patens M^r H. de Palligny*, *C. p. Sigurd*, *C. p. Thamarica*, *C. p. Ébale de Paris*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la maladie qui attaque ainsi les variétés de ces Clématites à grandes fleurs a épargné les Clématites qui sortent de l'espèce *villicella*. Il y a là, certainement, une question de tempérament propre aux variétés issues de cette dernière espèce. Pour ne laisser aucun doute à ce sujet, je cite les noms des variétés du *C. villicella* qui n'ont jamais eu à souffrir de la maladie, bien qu'elles fussent cultivées tout à côté : *C. villicella venosa*, *C. v. rubra grandiflora*, *C. v. M. Grandjean*, *C. v. M. Tisserand*, *C. v. Kermisina*, *C. v. Madame Mosez*, à fleurs simples ; *C. v. La Nancéenne*, *C. v. Mathieu de Lombas*, *C. v. Lunatique*, à fleurs doubles. Cette propriété d'immunité est donc bien spéciale à ce groupe.

Naturellement les fleurs des variétés de cette catégorie sont loin d'atteindre les dimensions de celles que produisent les variétés des espèces précédentes mais leur nombre, beaucoup plus grand, rachète largement

l'ampleur qui leur manque et, au point de vue décoratif, elles ne sont pas sans mérites.

Il paraît que cette maladie a été observée ailleurs qu'à Nancy et qu'elle a fait son apparition, non seulement chez les horticulteurs, mais encore dans les jardins des particuliers, détruisant de fortes touffes déjà âgées.

Divers procédés ont été essayés pour enrayer cette affection, mais, jusqu'à présent, il ne semble pas que les résultats aient été satisfaisants. Tout porte à croire que la partie malade est localisée au collet, ou plus exactement au niveau du sol ou à une petite distance de la surface de celui-ci.

Une preuve qui me semble de nature à démontrer que le siège du mal est bien en cet endroit, et pas ailleurs, repose sur la constatation suivante : les ramifications des plantes attaquées se fanent subitement, du jour au lendemain, lorsque les organes sont en pleine végétation. Mais, *ut ait* que le dessèchement des tiges ait atteint des proportions telles que les tissus en soient *mortifiés*, les tiges peuvent être mises sous cloches dans l'eau et reprendre leur turgescence naturelle. Bien mieux, les ramifications rendues ainsi à la vie peuvent être greffées par des procédés ordinaires. Enfin, ce qui démontre une fois de plus que cette maladie des Clématites n'envahit pas la plante dans son entier, c'est qu'après que les tiges et les ramifications sont mortes, les racines peuvent être utilisées comme *porte-greffe*.

La partie attaquée n'est que très peu visible. Les apparences extérieures de la maladie ne se manifestent que très tard ; elles ne sont sensibles qu'après que les parties aériennes ont cessé de vivre. Une étude attentive, au microscope, faite par un spécialiste, lèverait probablement les doutes que nous pouvons avoir sur ses causes. Sans pouvoir rien affirmer, il est probable que nous avons affaire là à un champignon parasite et l'on songe immédiatement aux composés cupriques. La *bouillie bordelaise* employée contre le *Mildiou*, en aspersion sur les feuilles de la Vigne, ne semble pas avoir, dans le cas qui nous occupe, une application identique. En effet, cette composition, en adhérant plus ou moins aux feuilles empêche la germination des spores sur ces organes, mais dans les Clématites, il n'en va pas de même, les organes aériens n'étant pas affectés et la maladie étant exclusivement localisée au collet.

Le champignon, si champignon il y a, où vit-il ? Ses spores où hivernent-elles ? Ce doit être, assurément, dans le sol et rien que dans ce milieu.

Alors, la question se complique, car on peut se demander quelle sera la substance qui pourra empêcher le développement du parasite, ou le détruire dans un milieu si complexe, où il peut être présent un peu partout.

MM. Lemoine ont répandu de la *bouillie bordelaise* sur le sol, à forte dose, au point de bleuir la surface de la terre, sans grands résultats. Peut-être cette application a-t-elle été faite trop tardivement ? C'est une question à examiner à nouveau, en employant, comparativement, d'autres substances. En attendant que des expériences nouvelles viennent nous fixer sur les moyens propres à combattre cette maladie, qui semble nouvelle et inconnue, il convient de retenir que les Clématites du groupe des *C. viticella* ne sont aucunement affectées.

J. FOUSSAT.

CHORIZEMA VARIUM⁽¹⁾

Comme la plupart des plantes de la Nouvelle Hollande, les *Chorizema* sont à peu près inconnus actuellement en France. Il n'en est pas de même en Angleterre, où certaines espèces sont encore recherchées et cultivées fréquemment pour l'approvisionnement des marchés. De ce nombre, est le *Chorizema caritum*, connu également sous le nom de *C. Chandleri*, qui n'en est qu'une forme horticole à peine distincte.

Les *Chorizema* appartiennent à la famille des Légumineuses et à la tribu des Podalyrées. On en connaît environ quinze espèces toutes australiennes ; quelques-unes sont anciennement introduites, par exemple le *Chorizema bicifolium*, cultivé en Europe dès 1803, le *C. cordatum*, en 1837. Quant à la plante qui nous occupe, elle a fait son apparition en Europe vers 1838. Malgré cette introduction, qui date de plus d'un demi-siècle, elle n'a jamais été que rarement cultivée ; c'est le *C. bicifolium* qui se rencontrait le plus fréquemment chez les amateurs de végétaux de la Nouvelle-Hollande.

Le *Chorizema caritum* est un arbrisseau dressé, peu élevé, à rameaux pubescents ; les feuilles sont cordiformes à la base, ovales, plus ou moins dentées, épineuses et ondulées sur les bords, pubescentes à la face inférieure, glabres à la face supérieure et grossièrement réticulées ; les fleurs sont disposées en grappes nombreuses et pubescentes, elles sont brièvement pédonculées, à calice pubescent et à corolle rouge orangé. L'étendard est régulier, deux fois aussi long que le calice et dépasse également les ailes ; quant à la carene, elle est plus courte que le calice.

Cette description s'applique, à peu de choses près, aux différentes espèces de *Chorizema* qui ont été cultivées. Les caractères principaux sont les mêmes : la forme des feuilles et le coloris des fleurs sont sensiblement identiques. Mais la pubescence qui recouvre les différents organes est caractéristique du *Chorizema caritum*. Le *Chorizema bicifolium*, qui présente avec lui les plus grandes affinités, a les branches et les feuilles glabres ; il en est de même également du *C. cordatum*.

Les *Chorizema* formaient autrefois « la base de l'ornementation des serres froides et tempérées ». Il serait temps de leur restituer leur faveur passée, sinon entièrement, du moins en partie. Mais il est probable que, vouloir remettre à la mode une plante de la Nouvelle-Hollande, ce sera une fois de plus prêcher dans le désert.

Les *Chorizema* sont des plantes vigoureuses mais qui présentent une tendance à se dénuder à la base ; aussi doit-on leur faire subir un pincement dès que la floraison est passée. En les laissant livrés à leur végétation naturelle, on pourra les employer pour le tapissage ou pour la garniture, ou bien encore les faire courir sur des fils de fer disposés de diverses façons. Pendant l'hiver, on les maintiendra dans une serre froide ou légèrement chauffée ; à la fin du printemps, on pourra les sortir et les exposer à la pleine terre, à l'ombre. Le compost qui leur convient le mieux est un mélange de terre franche, de sable et de terre de bruyère. La multiplication se fait de boutures, au printemps, ou de semis sur couche tiède.

P. HARIOT.

(1) *Chorizema varium* Benth., *in Bot. Register* t. 49 (1836) ; id. *Flora australiæensis*, 2, p. 28 (1863) ; Paxton, *Magaz.* VI, 175 ; *C. Chandleri* Hort., *in Nicholson Hort. Gard.* t. p. 318.

LA CULTURE FRUITIÈRE AU TYROL

Au mois de septembre dernier, j'eus l'honneur de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la mission d'aller étudier dans le Tyrol autrichien les questions se rattachant au développement de la culture fruitière dans ce pays.

Ainsi que je l'ai signalé dans mon compte rendu de l'Exposition internationale fruitière de St-Petersbourg, le Tyrol est devenu le principal concurrent de la France pour la production et l'exportation des fruits de table.

Il était donc intéressant de connaître sous l'influence de quelles circonstances, particulièrement favorables cette industrie — car c'est bien une production industrielle — a pris un tel essor en quelques années seulement.

C'est ce que je m'en vais exposer ici sommairement, mais aussi clairement que possible, en reprenant et complétant les termes de la communication que, sur la bienveillante proposition de M. E. Tisserand, directeur de l'Agriculture, j'ai faite à la Société nationale d'Agriculture, le 30 octobre dernier.

•

Depuis de longues années, la culture des arbres fruitiers constitue une des principales sources de richesses du Tyrol méridional allemand (Deustsche Sudtyrol) (Autriche-Hongrie). Les habitants de ce pays ont su admirablement tirer parti des ressources naturelles qui se offrent à eux. Les résultats qu'ils obtiennent aujourd'hui sont absolument remarquables.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CLIMAT. — C'est principalement sur les bords de l'Adige, de Mals à Trente, et dans quelques vallées dont les eaux se déversent dans ce fleuve, que les plantations fruitières donnent un rendement appréciable. Les principaux centres de production sont les environs de Bozen et de Meran. C'est de ces deux villes que sont expédiés, par milliers, les tonneaux et les caisses de fruits qui servent à approvisionner la plupart des grandes villes de l'Europe centrale et orientale.

L'altitude des terrains plantés d'arbres fruitiers varie de 250 à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les montagnes qui encerrent la vallée de l'Adige s'élèvent jusqu'à 2,500, 3,000 et même 3,620 mètres. Elles remplacent avantageusement nos murs d'espaliers pour les arbres fruitiers qui se trouvent naturellement abrités contre les grands vents et ne peuvent échapper à l'action bienfaisante des rayons solaires.

De nombreux ruisseaux, alimentés par la fonte des neiges et des glaciers des montagnes environnantes, sont captés et servent à remplir, pendant la saison sèche, les canaux d'irrigation qui sillonnent chaque parcelle de terre cultivée.

Le sol, formé d'alluvions, contient presque partout la plupart des éléments qui sont indispensables aux arbres fruitiers, notamment la potasse.

Le climat est aussi très favorable aux cultures fruitières. Le thermomètre descend rarement assez bas pour que les arbres aient à subir les atteintes du froid. En été, la température élevée assure, dans d'excellentes conditions, la maturation des fruits, sans cependant que les rayons solaires soient assez ardents pour les brûler, comme cela arrive fréquemment dans les régions méridionales.

Voici, d'ailleurs, le relevé de la température moyenne mensuelle pour Meran, d'après les observations faites en 1872 : janvier — 0,34; février — 2,35; mars — 6,16; avril — 12,11; mai — 14,68; juin — 21,83; juillet — 23,31; août — 21,54; septembre — 16,68; octobre — 12,18; novembre — 6,08; décembre — 2,49.

La température moyenne de Meran, comparée à celle

de quelques autres villes européennes, donne le tableau suivant :

Meran	11,81	Venise	13,62
Vienne	10,38	Nièze	13,00
Paris	10,72	Pise	13,75
Berlin	8,75	Palermo	17,12
Munich	7,50		

On comprend facilement que, sous l'influence de ces divers agents, sol excellent, climat favorable, chaleur, eau abondante, etc., la culture des arbres fruitiers, entreprise par des hommes intelligents et actifs, ne peut manquer de donner de bons résultats.

CULTURE. — Les arbres cultivés au Tyrol peuvent être classés en deux catégories bien distinctes :

1° Les variétés locales de pommiers à grand rendement.

2° Les meilleures variétés de pommiers et de pommiers introduites de l'étranger et principalement de la France.

Variétés locales. — Les arbres appartenant à la première de ces catégories sont cultivés depuis très longtemps dans le Tyrol. Il faut remonter à près d'un siècle pour trouver la trace des premiers envois de fruits de ce pays à l'étranger. On en compte une quinzaine de variétés dont voici les noms :

PRINCIPALES VARIÉTÉS. — *Rosmarin blanc, Rosmarin rotzig, Mantuaner, Edelweiger, Bodemer, Kastelcher, Todei, Spitzelkapfel, Herbs' Tuffkapfel, Edelweidapfel, Mas lauzher.*

VARIÉTÉS STRANGÈRES. — *Luthe Bohemer, Risma von d'au blanc, Fuchs-Pfelle, Spffel, Mark's Fadenapfel, Schrotte, Klauer-ann, Storaupf, Scherzer-äpfel.*

(A suivre.)

H. MARTINET.

Les Appréciations de la Presse horticole étrangère SUR NOS PLANCHES EN COULEURS

Nos gravures en couleurs, bien que n'étant pas le dernier mot de la perfection, nous le savons mieux que personne, provoquent néanmoins un vif mouvement d'intérêt dans le monde horticole, ainsi qu'en témoignent les nombreuses demandes de renseignements que nous recevons de tous côtés.

L'opinion générale est assez fidèlement dépeinte dans les deux notes et dessins, publiées par deux de nos excellents confrères, que nous remercions ici de leurs aimables appréciations.

Du Gardeaux's Chronique :

« Notre confrère français, *Le Jardin*, publiant, dans son numéro du 5 mai, une illustration photographique en couleurs du *Cypripedium calceolatum*, un commencement plein de promesses et sur le quel nous tenons à complimenter notre confrère. »

De Journal des Orchidées, sous la signature de M. Lucien Lunden :

« *Le Jardin*, publie avec une si grande compétence par M. H. Martinet, Architecte-paysagiste bien connu à Paris, est le premier journal du monde qui ait reproduit photographiquement en couleurs des plantes sans le moindre concours d'un dessinateur. La planche du *C. calceolatum*, due à ce procédé et publiée dans le numéro du 5 de ce mois de son journal, n'est certainement pas la perfection, mais c'est un premier essai extrêmement intéressant, permettant de juger ce qu'il deviendra dans la suite et les services immenses que la photographie en couleurs est appelée à rendre aux horticulteurs. »

« Je suis très heureux de pouvoir féliciter mon excellent confrère de son intelligente initiative et d'avoir été le premier dans la marche vers le nouveau. »



De l'ornementation florale des Jardins

Ayant déjà traité ici cette question de l'ornementation des jardins, il pourrait sembler fastidieux d'y revenir, si elle n'était aussi complexe. Et puis, de même que le marteau n'enfoncé le clou que par la répétition des coups, de même l'idée emise a besoin du retour des arguments pour être fixée et pour que son application soit accélérée. D'un autre côté, les études que nous faisons continuellement sur le sujet, jointes à nos connaissances et à des observations minutieuses, nous ont suggéré des idées que nous désirons à exposer ici, car elles peuvent constituer une base d'enseignement sur le sujet.

À l'instar de l'architecture des jardins à laquelle elle se rattache très intimement et à laquelle elle est, en quelque sorte, subordonnée, l'ornementation des jardins en général peut être divisée en trois groupes, ayant chacun leur caractère propre, qui peut, à première vue, les distinguer nettement.

Chaque groupe constitue un style dont la dénomination est motivée, à notre avis, par sa manière d'être, d'après l'impression produite. Ces styles sont :

1° Le *style naturel* ou *paysager*, qui comprend les scènes paysagères de plantes, en prenant pour exemple leur distribution spontanée dans la nature. Il peut être subdivisé en plusieurs genres, selon que la scène est formée : par des plantes indigènes ou rustiques de pleine terre, par des plantes exotiques, ou par un mélange des deux. Il comprend aussi les scènes alpines et les scènes aquatiques ou de tourbières.

2° Le *style géométrique*, qui est caractérisé par la mosaiculture. Il se subdivise également en plusieurs genres, selon que la mosaiculture est appliquée dans les jardins symétriques ou dans les jardins paysagers.

3° Le *style composite*, qui est caractérisé par les combinaisons régulières unicolores ou multicolores des corbeilles, plates-bandes et bordures.

Les genres varient également avec les plantes employées et selon leur disposition.

Avec un tel classement, cette importante question de l'ornementation peut être franchement tranchée, élucidée et résolue. Il facilite l'étude méthodique et analytique des règles de l'ornementation florale, dans chaque genre, ou, pour le moins, dans chaque style, bien mieux que ne pourrait le faire l'exposé sommaire général qui revient toujours « sur le tapis » dès qu'un auteur aborde cette question. Il y a néanmoins concordance entre ces divers styles et leurs genres, dans l'exposé théorique, comme dans l'application pratique.

Mais il convient de dire ce que nous entendons par style et par genre, et leur distinction propre. Dans cette question, le *style* est pour nous l'impression générale et l'impression qui se dégage d'une ornementation créée par nous, soit qu'elle imite le naturel, soit qu'elle se rapproche de l'artificiel et révèle notre industrie. Le *genre* est moins général, il a une fixité propre et se révèle particulièrement par son caractère qui le distingue d'une autre ornementation analogue, mais différente par sa présentation ou par les plantes employées.

L'application de chaque style, de chaque genre, est motivée et, en quelque sorte, imposée par le milieu où l'on

se trouve, le style du jardin, et aussi par le goût et les exigences personnelles. Les règles, sans être absolues, doivent guider. Ne les ayant pas pour guide, ou ne les observant pas, les plus belles combinaisons n'ont qu'un effet relatif et même nul, si encore elles ne sont pas disparates. Chaque lieu a son aspect : il a donc son genre. Donc, il est inutile de vouloir rompre ce caractère. Quels que soient les efforts, la réussite est délicate !

Nous reviendrons ultérieurement sur cette question.

ALBERT MAUMENÉ

Charleville, 1896.

LES BONNES VIEILLES PLANTES

XLII

VERONICA DIOSMÆFOLIA

Il est une mignonne plante de serre fraîche, fort peu connue des amateurs de notre époque : elle est tellement différente des autres espèces de son genre ! Je veux parler de la Véronique à feuilles de Diosma.

C'est en effet, une bien jolie miniature à placer dans la serre aux plantes de la Nouvelle-Hollande. Dès le mois d'avril, elle surprendra l'amateur par sa floribondité, sa gentillesse, son joli coloris et son port gracieux.

Les tiges abondantes de cet arbuste sont couvertes de petites feuilles placées en croix : elles supportent des corymbes de fleurs qui forment ombelles, contrairement à la plupart des Véroniques dont les fleurs sont en épis.

La nuance des fleurs est indéfinissable, c'est du rose ombré de bleu ! En ce moment, mon pied-mère est couvert de fleurs : chacun l'admire et beaucoup de ceux qui ne sont pas botanistes, — c'est l'immense majorité, — ne reconnaissent pas une Véronique dans ce charmant petit arbuste de serre froide.

Un des avantages de la culture de cette espèce consiste dans la lenteur de sa végétation : cette plante n'est jamais encombrante. Elles sont précieuses, les plantes qui possèdent cette qualité, surtout pour l'amateur : les plantes grandissent et les serres ne grandissent pas !

Un fait remarquable, c'est la floribondité du *Veronica diosmæfolia*. De très jeunes pieds, hauts de cinq centimètres, sont couverts de boutons et de fleurs.

Les Véroniques tiennent en appartement : ce serait donc une petite plante à recommander à toute personne qui trouve plaisir à cultiver sur sa fenêtre, sur son balcon.

Comme terre à donner à cette mignonne Véronique, choisissez, chers lecteurs, une bonne terre végétale, c'est tout ce qu'il lui faut ; ajoutez-y du terreau bien consommé et rempotez cette une fois par an : ce n'est pas gourmand.

A. VAN DEN HEEDE.

Vice-Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France.

Exposition d'Horticulture de Paris

Ainsi qu'on devait s'y attendre, l'Exposition de la Société nationale d'Horticulture de France, qui a eu lieu du 20 au 25 mai dernier, a été moins importante que celle de l'année dernière, qui était internationale. Mais son succès n'a pas été moins vif que celui des expositions annuelles précédentes, ce qui n'était que juste, car, règle générale, les lots présentés étaient fort intéressants et ne contenaient pas de sujets médiocres.

PLANTES NOUVELLES

Comme d'habitude, nous commencerons notre compte-rendu par la revue des plantes nouvelles.

À la vérité, les plantes d'introduction réellement nouvelles étaient peu nombreuses, mais, par contre, on a pu admirer, en beaux exemplaires, la plupart des obtentions et introductions des trois dernières années, ainsi qu'un certain nombre de bonnes variétés horticoles.

Dans le lot de maître Salher, qui a fait "avec un succès égal les nouveautés et les antiquités horticoles", nous avons retrouvé, mais grand, le magnifique *Begonia glabra Standenii*, que nous avons tout admiré l'année dernière. Plante très recommandable, M. Salher exposait encore : un *Rhodola Elettiana*, plante de l'Afrique du Sud, à fleurs d'un beau jaune clair, introduite d'abord en Angleterre; le *Canna Rufala*; plusieurs exemplaires bien cultivés du *Begonia elata*; le *Miscanthus niger*, plante à feuilles vertes, atteignant à peu près 1 mètre de haut; *Hyptis Spontanea*, etc.

M. L. Duval, de Versailles, continue la série de ses obtentions dans le genre *Vibrosa*. Il présente, cette année, deux hybrides très jolis, le *V. Poliana*, pourvu de bractées rouge cramoisi bordées de jaune et le *V. Duverti*, rouge également, dédié à son excellent chef de cultures.

MM. Cappe et fils, du Vésinet, exposent un beau semis de *Begonia* obtenu par le croisement du *B. Jacqua* *B. Louis Cappe*, sur lequel nous reviendrons spécialement un de ces jours.

Pendant que nous en sommes aux *Begonias*, signalons quelques bonnes nouveautés obtenues dans ce genre.

D'abord, un lot à sensation, présenté par M. Boyin, de Louveciennes, du *Begonia M. Mandel*, dit "printanier", bonne plante à massifs florifère, à fleurs d'un beau rose saumon; puis, dans le lot de MM. Cayeux et Le Clerc, le *Begonia sempiflora*, dite *qui perca* (*Vibrona nana*), jolie petite plante, très naine et bien fixée, excellente pour massifs; enfin, les *Begonias* tubéreux doubles à fleurs bien dressées, rouge corail et rose carmine, obtenus par M. Gabriel Plet, du Plessis-Piquet, et les *Begonias* tubéreux, manchotés de blanc, de MM. Villerand frères, de Bois-Colombes.

Le *Begonia Chantini*, à feuilles vertes, zébrées de gris argenté de M. veuve A. Chantini et ses enfants, a été très remarquablement.

MM. Coqueron frères, les habiles semeurs de Martellontaine, ont eu, comme à leur réputation, s'ils n'avaient pas envoyé à l'Exposition les plus beaux échantillons de leurs cultures. Ils exposent un *Begonia distans californiensis*, plante à feuillage coloré de 2 mois

avons déjà donné la description dans *Le Jardin*; le *Croton Maraca*, très joli; un jeune sujet de *Pandanus patens*, qui ne donnait malheureusement pas encore une idée de ce qu'est la plante adulte, etc.

Le *Croton aureo-roseus*, hybride à grandes fleurs, de M. Marié fils aîné, de Langres, fera certainement son chemin, de même que la rose *M. René Boege*, exposée par M. Auguste Chantini et que celui-ci nous avait déjà fait connaître l'an passé.

Comme toujours, quelques *Pelargoniums* zonales nouveaux ont été exhibés, entre autres : *Capitaine Hézard*, rouge feu, et *M. Alfred Duvaline*, rouge brique clair, obtentions de M. Hézard, de Fontainebleau, et M^{lle} Lucie Froy, rose pâle, de M. Rollé. Deux bonnes acquisitions certainement; il est vrai qu'il y en a déjà tant!

M. Pags, l'habile jardinier en chef de M. Robert Lebaudy, exposait un magnifique *Anthurium* hybride, à spathe énorme, rouge corail, auquel il a donné le nom de *Anthurium apollineum*.

Les nouvelles *Cannas* italiens, dits à fleurs d'Orchidées, étaient représentés par un sujet fleuri de la variété *Italia* à fleurs très grandes, rouges, largement bordées et tachetées de jaune. Cette plante sortait des cultures de M. Larné, jardinier à Vry.

Parmi les plantes intéressantes, nous avons encore remarqué : les *Meibomia hybridus* à très grandes fleurs carées, de MM. Cayeux et Le Clerc; les *Calceolaria cupisa lajardii*, de M. Tabar, race nouvelle comprenant les couleurs les plus variées, fleurissant, paraît-il, abondamment jusqu'en octobre; le *Calceolaria Fontainebleau*, pourpre très foncé, de M. Hézard, etc.

Les nouveautés en plantes rustiques de pleine terre étaient moins nombreuses, mais la qualité suppléait à la quantité. On ne peut, en effet, rien rêver de plus beau que les *Azalees* pontiques et les *Rhododendrons* de semis de M. Moser, de Versailles. Il faudrait les citer tous, mais nous préférons renvoyer le lecteur à des articles spéciaux qui paraîtront ultérieurement dans *Le Jardin*.

MM. Croix et fils, du Val d'Aulnay, avaient exposé également des semis de *Rhododendrons* remarquables, entre autres une variété dédiée à M. Félix Faure.

C'est à dessein que nous n'avons pas parlé des *Orchidées* nouvelles, car nous avons laissé à notre collaborateur spécial, M. Guillochon, le soin de signaler les plantes les plus méritantes des divers lots exposés.

Avant de terminer, nous devons une mention élogieuse au *Sonchella Vair lactée*, de M. Bleu, l'habile et heureux semeur, dont le nom seul est une garantie de la valeur du gain.

H. MARTINET.

LES ORCHIDÉES

L'an dernier, on avait réservé aux *Orchidées* un local spécial dans lequel elles étaient présentées à hauteur de vue, sur des gradins.

Cette année, elles ont fait partie du décor général de l'Exposition, groupées ensemble d'une manière artistique en un jardin anglais, avec allées sinuuses, pièce d'eau, gazon, etc. C'était du plus remarquable effet.

Compliments à la commission d'organisation qui a exécuté là, en grand, ce qui avait été fait, en plus petit, il y

adeuxans, par notre sympathique directeur, dans l'arrangement des plantes de M. Dallemagne, à cette même exposition.

Un escalier rustique, partant du haut de la terrasse des Tuileries et venant aboutir de plain-pied dans l'exposition, avec, de chaque côté, un rocher, œuvre de l'habile artiste bien connu en ce genre, M. Chassin. C'est là, dans ces rocailles, dans des anfractuosités ménagées tout exprès, qu'étaient disposées les Orchidées; combinaison répondant bien à la bizarrerie de ces floraisons qui affectent toutes des formes étranges et aimées. Il faut ajouter que MM. les exposants avaient su tirer un excellent parti de cet emplacement mis à leur disposition.

Nous avons parcouru cette partie de l'exposition le carnet à la main, et nous allons citer, pour les abonnés du *Jardin* qui n'ont pu visiter cette exposition, les plantes qui nous ont paru digne d'intérêt, soit par leur valeur, soit par leur rareté.

D'abord, à notre gauche, de bonnes variétés d'*Odontoglossum Alecaudae*, exposées par M. Garden et, en face, un intéressant groupe d'Orchidées à M. Martin, Émulateur bien connu d'Olivet, qui n'en est plus à compter ses succès dans l'art de l'hybridation des Orchidées; ce qui nous procure le plaisir de voir une floraison de son célèbre *Cattleya Martini*, hybride résultant d'un croisement opéré entre le *C. Bourcigiana* et le *C. aurea*.

Dans le même lot, une forte potée d'*Oncidium sphacelatum* et le toujours rare *Habenaria militaris*.

L'établissement Dallemagne et Co avait un lot très important; nous notons: une bonne variété d'*Odontoglossum luteo-purpureum*, quelques beaux *Laelia purpurata*, un *Odontoglossum Wilckeanum*, une énorme touffe de *Masdevallia Hareyanii*, comme on a peu l'occasion d'en voir maintenant, le curieux *Bifrenaria Dallemagneana* et un *Cattleya Mendeli*, var. *virginialis*, aux sépales et pétales blanc de lait et au labelle d'un beau violet; malheureusement, la floraison en était un peu trop avancée.

De M. Nonin, un lot de *Cattleya Mossiae*, dans lequel se trouvaient quelques variétés à beau labelle.

M. Ballé avait pris part à l'exposition en apportant quelques bonnes variétés de *Cattleya Mossiae* et deux *Laelia purpurata* à divisions pâles qu'il appelle: Fun. *L. purpurata*, var. *Tholii*, l'autre, var. *Emilie*.

Et nous arrivons aux plantes de M. Page, jardinier chez M. Robert Lebaudy. Lot remarquable, plantes bien présentées; nous citerons: un bon *Laelia purpurata* bien établi en fort exemplaire; une belle variété de *Cattleya Acklandiae*; un *Cattleya Warneri* remarquable par son abondante floraison; le *Cypripedium Yonqianum* et une belle variété de *C. Druryi*.

M. Régnier, l'horticulteur importateur de Fontenay, avait quelques beaux spécimens de *Phalaenopsis amabilis* et une bonne variété d'*Aerides Godefragnum*.

Nos regards sont ensuite attirés par le lot de MM Cappe et fils, dans lequel nous notons une forte potée de *Cattleya Skinneri*; un bel exemplaire de *Dendrobium thysiflorum*; un joli hybride de *Cypripedium*, résultat d'une fécondation entre le *C. villusum* et le *C. Boccaltii*, ne ressemblant en rien, paraît-il, à la variété *Truffauti*, un *Selenipedium Dominguanum*, remarquable par sa

floraison, mais quelque peu sacrifié, se trouvant placé un peu bas, et, pour terminer, un bel *Oncidium Marshallianum*.

Quittons maintenant ces rocailles et faisons le tour de la pièce d'eau: nous voyons là quelques belles variétés de *Cattleya Mossiae* exposées par M. Bert, et aussi des *Odontoglossum Ederi* et *Li*, remarquables par leur vigueur. Quelles jolies plantes et quel parti excellent il y a à tirer de ces énormes inflorescences violettes qui tranchent si bien avec les coloris mauves des *Cattleya* en général! De plus, un exemplaire bien fleuri d'*Anguicum Leonetti*.

M. Piret, ayant apporté, comme c'est son habitude chaque année, quelques-unes de ses belles variétés de *Cattleya Mossiae* blanches; nous revoyons avec plaisir la var. *varicabilis*; en outre, le même exposant avait des *Cattleya Mossiae* colorés dont un peut être considéré comme une véritable plante d'élite.

Et nous arrivons à l'exposition de M. Bleu, le maître en ce qui concerne l'hybridation des Orchidées. Autour d'une vitrine dans laquelle étaient des *Beclandia* (culture qui n'a plus de secrets pour le célèbre amateur de l'avenue d'Italie), étaient disposées quelques Orchidées remarquables, trois *Cattleya Parthenia*, hybride résultant d'un croisement entre le *C. fimbriata* et le *C. Mossiae* et trois plantes de *Laelia-Cattleya* issues d'un croisement opéré entre le *Laelia purpurata* et le *C. Mossiae*, c'est là un gain digne d'intéresser tous ceux qui se passionnent pour la fécondation des Orchidées, et, pour terminer, un splendide *Miltonia Bleumeri*, une des plus remarquables plantes qui aient été obtenues dans les hybridations d'Orchidées.

L'établissement Chantin avait exposé, au milieu d'un lot de Palmiers en forts exemplaires, un groupe d'Orchidées variées; de bonnes variétés de *C. Mossiae* en formaient le principal appoint.

MM. Duval et fils, de Versailles, avaient un lot d'Orchidées variées, parmi lesquelles MM. les amateurs ont pu noter un splendide *Cattleya Mossiae*, à labelle violet intense et à gorge jaune d'or, plante absolument hors de pair, un *Miltonia Rozlii*, aux larges macules violettes, un superbe *Cypripedium villosum aureum* vrai, un remarquable *Dendrobium Bequaerianum*, qui attirait l'attention des visiteurs par son labelle finement dentelé, une bonne variété de *Phalaenopsis amabilis*, une belle variété de *Laelia purpurata* et un joli *Oncidium Krauerianum*, plante qui a toujours le don de provoquer de la part des profanes des réflexions parfois bien bizarres.

Somme toute, cette partie de l'exposition était très attrayante et très instructive à parcourir.

L. GUILLOCHON.

ROSIERS

Les roses tenaient, tout comme l'an dernier, une importante place et les roséristes s'étaient vraiment surpassés pour nous faire admirer leurs plus belles productions.

À tout seigneur, tout honneur, nous devons d'abord une visite aux importants apports de MM. Lévêque et fils. Nous avons admiré, nous n'étions pas le seul, les innombrables variétés de Rosiers qui se présentaient à

nos yeux, tant en hautes tiges en basses-tiges, grêles ou trames de pieds.

Il est temps, en effet, que les Sociétés et Comités de roséristes, récemment formés, viennent apporter un peu de clarté dans la classification des roses!

D'autre part, MM. Dupau, Rothberg, Bouchier, par leurs lots, composés des meilleures variétés de roses, nous ont également montré les produits de cultures des mieux entendues.

Bien jolis étaient les rosiers triomphants de MM. Christen et Rothberg, tous en variétés remarquables et très bien disposés.

L'exposition spéciale de roses du mois de juillet nous réserve, certainement, un spectacle enchanteur.

FLORICULTURE

Les apports relatifs à la floriculture, tant de serre que de plein air, étaient des plus variés et, pour la plupart, intéressants à divers titres. Les uns par leur ensemble, les autres par la valeur individuelle de chaque plante, d'autres enfin par leur remarquable culture.

Voyons donc, ci et là, les choses les plus saillantes, sans nous arrêter trop longtemps à chacune, car, en voulant citer tout en détail, on arriverait facilement à remplir plusieurs numéros du *Jardin*, ce qui serait, à coup sûr, fastidieux pour la plupart des lecteurs.

Les Pivoines de M. Paull et sont toujours agréables à regarder tant par leurs couleurs, tour à tour si fins ou si vifs, que par leur duplicité et leur développement. Nous en avons admiré, cette année, de bien beaux exemplaires.

Les Camélias, dans les intéressantes collections de MM. Dupandou et C^e, Billiard et Barre, Vilhorm-Andrieux et C^e, se trouvaient bien représentés. Notons aussi un beau lot, entièrement formé de *Camélias Reine Charlotte*, exposé par MM. Dupandou et C^e.

La remarquable collection de Pélargoniums à grandes fleurs simples, doubles et de fantaisie de M. Boutreux, attirait l'admiration. Il y avait là de si jolies variétés. Non loin de celle-ci, le même présentateur avait une collection de Verveines.

Pour ce qui est des *Pélargoniums zombis* et *in pinnatis*, M. Poirier est toujours à la hauteur de sa réputation. Sa collection, ainsi que ses massifs, etient d'une remarquable fraîcheur de tons; citons par exemple: *M. A. Poirier*, *M. Chate. Renaud*, *Secret et Casca*. M. Nomin exposait également une très belle collection de ces Pélargoniums.

Les Begonias tubéreux à fleurs simples se trouvaient en bons exemplaires dans les lots de MM. Vallerand frères, Couturier et Plet, ceux à fleurs doubles, dans celui de M. Couturier; notons, entre autres, *Exemple des multiflores*, blanc et *Victor Plet*, rouge.

Quant aux *Begonia Rea* et autres Begonias à feuillage, MM. Cappe et fils et A. Chantin nous en faisaient admirer des échantillons continuant à affirmer la renommée de leurs cultures bien entendues.

D'autre part, M. Urban avait un fort beau massif de *Begonia discolor Rea*.

L. A. SURET,

J. FOSSEY,

LES JUS DE TABAC

Les jus provenant du lavage et de la macération des tabacs sont, depuis longtemps, employés par l'agriculture pour la destruction des insectes nuisibles aux végétaux et le traitement de certaines maladies par ectaires des animaux domestiques.

Un syndicat d'horticulteurs s'est plaint à l'Administration de l'Agriculture que l'emploi du jus de tabac n'avait pas donné les résultats attendus, et il émettait l'avis que les matières destinées à la nature de ce produit avaient dû nuire à son efficacité.

Le régime sus-cité de la presse a fait savoir que les jus de tabac qu'elle mettait à la disposition des agriculteurs étaient de natures au moyen d'un très faible dosage de goudron, matière incapable d'attaquer le tissu des feuilles.

De plus, elle a fait remarquer que d'importantes quantités de ces jus sont achetées aux manufactures par des négociants, dans le but de les revendre aux horticulteurs. Si ces jus, manipulés à nouveau, ont été mélangés par l'introduction d'ingrédients destinés à assurer la conservation des approvisionnements, l'Administration ne peut en être déclarée responsable. Dans tous les cas, l'analyse chimique de ces produits indiquera toujours s'il y a eu trichie.

La Régie a profité de l'occasion pour informer l'Administration de l'Agriculture que la situation allait se modifier complètement par la mise en vente, dans tous les débits et entrepôts de France, d'un nouveau produit fabriqué par les manufactures. Ce liquide, très efficace, dose à un taux régulier de nicotine, est exempt de matières fermentescibles et peut se conserver indéfiniment en vase clos.

A la différence de ce qui se pratique pour les jus ordinaires, purs ou goudronnés, la vente du jus titre sera effectuée dans les débits et entrepôts, où le public pourra se le procurer librement comme le tabac.

Le bidon sera logé dans des bidons en fer blanc soudés, muni d'une étiquette portant, avec l'indication sommaire du mode d'emploi, la marque de fabrique de la Régie, ainsi que le contenu et le prix des bidons.

Ces récipients seront de trois capacités différentes, contenant respectivement 5 litres, 1 litre et 1/2 litre.

Les bidons seront vendus à la pièce, d'après le tarif suivant qui comprend la valeur du récipient, à savoir: le bidon de 5 litres, 16 francs aux débitants et 18 francs aux consommateurs; le bidon de 1 litre, 3 fr. 50 aux débitants et 4 francs aux consommateurs; le demi-litre, 2 francs aux premiers, 2 fr. 50 aux seconds.

Ce tarif, tout en réservant une remise de 12 0/0 environ aux débitants, ne soustra pas sensiblement de la valeur des jus ordinaires, majorés des frais d'emballage et de transport, qui, pour ces derniers à poids, sont actuellement à la charge des acheteurs.

Les consommateurs seront admis à s'approvisionner directement dans les entrepôts aux prix de la vente au public dans les débits.

Les ventes directes des entreposés, ainsi que leurs livraisons aux débitants, comportent le paiement au comptant du jus et la délivrance d'une lecture détaillée d'un registre G. B. spécial avec perception du prix du timbre.

Cinq manufactures sont, pour l'instant, chargées de la préparation du jus riche en nicotine. Ce sont: Paris, Gros-Cailhon, Lille, Châteauroux, Fumens, Marseille.

Ne dimions, en attendant que l'usage du jus riche se soit vulgarisé, et pour ne pas troubler trop brusquement les habitudes des consommateurs de jus ordinaires non titrés, ces

[1] Extrait de la *Feuille d'Informations du Ministère de l'Agriculture*.

derniers produits continueront provisoirement à être livrés dans les conditions actuelles.

La mise en vente du jus de tabac titré, dans les entrepôts et les débits, constitue une innovation qui sera certainement accueillie avec faveur. Elle dispensera les acheteurs des formalités auxquelles ils ont été astreints jus qu'ici et leur permettra de se procurer tout ce qu'ils ont besoin, sans déplacement, les produits qui leur seront nécessaires. De plus, grâce au titrage du liquide à un taux fixe, les consommateurs pourront désormais, au moyen de dilutions dont il leur sera facile de guider la richesse à leur gré, faire du nouveau jus un emploi méthodique auquel ne se prêtent pas les jus ordinaires.

Il est à remarquer que le jus titré étant très pur et à peine coloré, il n'aura pas, comme les produits mis jus qu'à ce jour à la disposition du public, l'inconvénient d'encrasser les appareils de pulvérisations et de tacher les fleurs ainsi que la toison des animaux. Il convient enfin de faire observer :

1. Que le jus titré étant cinq ou six fois plus riche en ni-

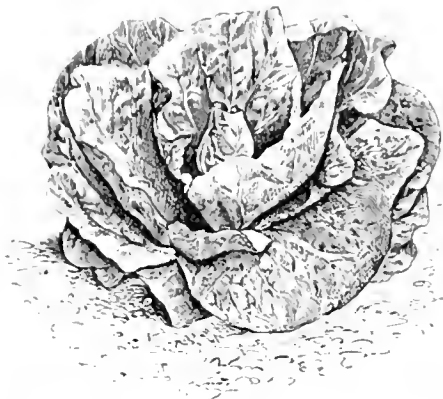


Fig. 62. — Chicorée amère améliorée à feuille lisse

cotine que les jus ordinaires, il doit être étendu, avant l'emploi, d'une quantité d'eau beaucoup plus grande ; la proportion de ce mélange est, du reste, indiquée sur les étiquettes.

2. Que la manipulation du nouveau produit exige, à raison de son degré de concentration, plus de soin et d'attention que l'on en apporte d'ordinaire dans le maniement des jus simples, qu'il sera bon, notamment, de ne pratiquer de fumigation dans les serres qu'à la fin de la journée et de se retirer sur le champ pour ne pas être incommodé par les vapeurs de nicotine.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES

LÉGUMES

Parmi les nouvelles variétés de légumes mises cette année au commerce par la maison Léonard Lille, de Lyon, outre le Fraisier et le Céleri, dont il a été question dans le précédent numéro, nous noterons encore :

Pois serpette à très longue cosse (fig. 61). — Issu du *Pois serpette*, ce nouveau gain réalise une remarquable amélioration par la longueur de ses cosses contenant jusqu'à 10 et 12 grains : c'est donc, en quelque sorte, une augmentation de la récolte.

Tout comme dans le *Pois serpette*, le grain est fin et de première qualité.

Chicorée amère améliorée à feuilles lisses (fig. 62). — Les feuilles de cette nouvelle variété, amples et

glabres, se rapprochent, comme aspect, de celles d'une Laitue, elles sont blanches et tendres et d'une saveur douce. La plante est d'un bon rendement.



Fig. 63. — Pomme de terre précoce de Montplaisir

Un bon gain en somme pour les jardiniers approvisionnant les marchés. Comme toutes les Chicorées destinées à avoir les feuilles blanchies, on la sème en place au printemps, en planches ou, le plus souvent, en bordure. Pendant l'été on coupe les feuilles

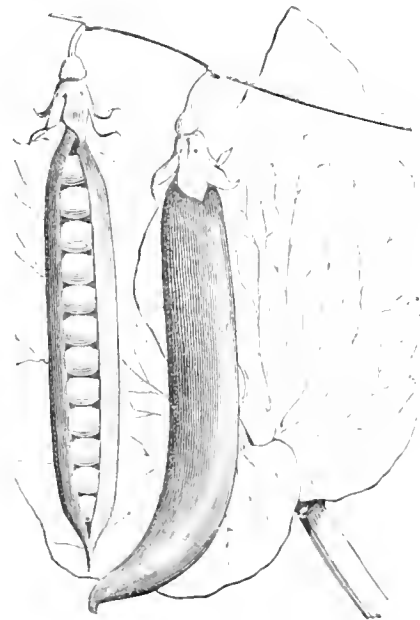


Fig. 61. — Pois serpette à très longue cosse

à mesure qu'elles se développent, et, des l'automne, on arrache les racines au fur et à mesure des besoins.

Pomme de terre précoce de Montplaisir (fig. 63). — Dans cette nouveauté, obtenue par M. G. Favre, la forme

des tubercules, ronds, à peau lisse et violette, à chair jaune, très fine, à germe violet et velu, est régulière et des plus agréables.

Très productive et de huit jours environ plus précoce que la *Mercator*, ce sera sans doute une bonne variété pour la culture sous châssis. Elle est à cultiver sur couche tiède, de décembre en mars, en disposant les tubercules sur 4 rangs au fond de rigoles profondes de 10 à 12 centimètres; on plante en chaque tubercule sur chaque rang, et on place le germe en l'air, en ayant soin de ne le recouvrir que de 2 ou 3 centimètres de terre. Comme lorsque les fanes se développent, on coupe la rigole, de cette façon on butte les tiges obtenues, ce qui constitue un grand avantage pour la production future.

J. FOSSEY.

LISTE DES RÉCOMPENSES A l'Exposition d'Horticulture de Paris

Grand Prix d'honneur

Objet d'art donné par M. le Président de la République. — MM. LÉVY et FILS, pour Rosiers.

Prix d'honneur

Objet d'art donné par M. le Ministre de l'Instruction publique et du Commerce. — MM. CROIX et FILS, pour Rhododendrons et arbustes.

Prix de M. le Ministre de l'Agriculture

MM. VILMORIN-ANDRÉ et C^{ie}, pour plantes annuelles.

Prix du Conseil général

MM. VALLEFRAND FRÈRES, pour Gloxias.

Prix de la Ville de Paris

SOCIÉTÉ DES MARAÎCHERS DE LA SEINE, pour Lœdiums.

Prix d'honneur

MM. MARTRE et ses FILS, pour chauffage à basse pression, bonne construction, nouveaux tuyaux en cuivre et chaudières forgées en acier.

Médailles d'honneur

M. VERVE, A. CHANTIN et ses ENFANTS, pour plantes à feuillage.

MM. PACHE, pour bouquets;

MOSEY, pour Rhododendrons et Azalées;

DUVAL et FILS, pour plantes de serres;

BALLEMAGNE, pour Orchidées;

CHASTRIER FRÈRES, pour plantes de serres et Crotons;

DREUX, pour grilles et pompes.

(A suivre.)

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 28 mai 1890

Comité de Propriété

Un superbe lot de plantes alpines ornant le C^{ie} du Comité. D'origine et présenté par la maison Vilmorin et qui ne comprennent pas moins de 30 espèces, nous avons tout particulièrement remarqué, au point de vue de l'élegance de

l'arrangement de fleurs colorées, par exemple : *Asperula celtica*, chamois. Ruinée (nom de Grœca), fleurs rose-pâle; *Diastolera pinnata*, de l'Amérique boréale, à petites fleurs d'un pur bleu clair; *Dracopis alpinus*, aux larges corolles, qui tient un rang distingué au voisinage des *D. corsus* et *cephalus*; *Diastolera gracilis*, de Grèce, aux fleurs rouge-brun; entorses d'un blanc pourpre-brun; *Dracopis montana*, de France, à fleurs blanches avec ses pétales et ses lobes et un très grand nombre de *Asperula celtica*. M. de la Roche a également présenté un superbe lot de plantes alpines, qui se rapproche, quoique peut-être par les caractères extérieurs, *Achillea umbellata*, de Grèce, *Saxifraga aizoides* et *Dracopis*. *Achillea borealis* aux corolles jaunes; *Dracopis stylisum*, petite fleur, aux grandes fleurs violettes; *Dracopis alpinus*, qui offre de l'intérêt surtout pour le botaniste, car c'est une des espèces les plus rares et les plus intéressantes de la flore alpine.

Un superbe anémone, à fleurs jaunes, d'origine mauvaise, présentée par M. de la Roche, par ses genres florides; *Anemone ranunculifolia*, d'origine américaine; *Anemone muscosa*, aux fleurs jaunes et doubles; *Pulsatilla alpinus*; *Pulsatilla grandiflora*; *Artemisia Mullina*; *Luzula orientifolia* et *Asperula celtica*, pour constituer une charmante petite plante à fleurs jaunes, qui pousse sur le sol et se couvre de fleurs violettes; c'est originaire des montagnes de la Corse d'où il est introduit. Sa culture est plus facile que celle de la *Pulsatilla*.

Un grand nombre de signaux de nombreux Souffrages, du groupe des *Saxifraga Arizona* et *umbrosa*; *Artemisia montana* aux fleurs doubles, d'origine américaine; ces fleurs, qui ont été présentées par M. de la Roche, dans la forêt d'Orléans, *Aster alpinus*, stomental; *Brachyotum Luzula*, Fougère des plus originales et dont la culture présente de réelles difficultés; *Viola elatior*, aux tiges élevées terminées par des fleurs roses, blanches, qui se plant dans les prairies humides de tout le Nord de la France.

La maison Vilmorin présentait en outre, de la part d'un de ses collaborateurs, deux boîtes de Pensées. Ces fleurs, qui ont été présentées par M. de la Roche, dans la forêt d'Orléans, étaient remarquables, étaient surtout caractérisées par leurs corolles sombres, qu'elles étaient. Ces nuances, par ailleurs, étaient choisies à dessein, — les couleurs claires qui sont toujours les plus abondantes dans les semis ayant été rejetées, — et conservées au point de vue de l'éducation des graines.

M. Desvaux, pédière au grand Seminaire de Versailles, avait envoyé un *Pemula* affecté d'une virescence marquée. C'est une Pêche verte des jardins dans laquelle les fleurs sont verdâtres, plus ou moins nuancées de brun, les lobes de la corolle sont divisés assez profondément ce qui donne à l'ensemble de la fleur une apparence bizarre. Il est certain que la floriculture ne s'empêchera pas de ce nouveau gain qui ne peut intéresser que les botanistes.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

M. Bieu soumettait à l'appréciation du Comité un admirable plante, le *Loebia-Cattleya fastuosa*, issu d'un croisement de *Loebia purpurata* avec le *Cattleya Mossie Rowley*. Le semis a été fait en 1880 et a donné naissance à un hybride logique qui se rapproche surtout du *Loebia purpurata*, les sépales sont de couleur lilas, le postérieur dressé; les pétales sont plus larges, le labelle est rouge pourpre, velouté, à bords ondulés, à gorge sarracée et liguée.

Les deux *Cattleya* présentées par M. Piret sont également de toute beauté. L'un est un *C. Mossie Rowley*, *Madame Cattleya*, à divisions florales blanches avec un labelle jaune extérieurement dans sa partie supérieure, violacé-pâle, marqué d'une ligne médiane violet foncé et ligne dans le haut. L'autre est un *C. Mossie Rowley*, var. *Piret*, à fleur remarquable par sa largeur, les divisions sont violet pâle, le labelle pourpre-rouge velouté, marqué de rouge et ligué. Ces deux fleurs se multiplieront-elles quand les plantes seront plus âgées et plus florissantes?

A signaler encore deux *Odontoglossum Alexandre* apportées par M. Lesneur et qui méritent d'être recommandées par leur belle culture.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

M. Eugène Verdier présentait quelques fleurs d'un Rosier hybride remontant, mis au commerce en 1890 sous le nom de *Souvenir de Madame Eugène Verdier*. C'est une belle variété à fleurs très pleines globuleuses, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

M. Fattet, de Pontchartrain, soumettait au Comité une boîte de raisins renfermant trois variétés, *Black Scouting*, *Muscat d'Alexandrie* et *Chasselas de Fontainebleau*. Ces raisins, de belle apparence, ayant été obtenus sur des vignes plantées en serre à demeure en 1890.

P. HARTOT.

LE JARDIN. — N° 224. — 20 JUIN 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Légion d'Honneur. — M. Bruant, horticulteur à Poitiers, vient, à la suite de l'Exposition de Bordeaux, d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Voilà une distinction bien méritée et qui sera favorablement accueillie dans le monde horticole.

M. Brylinsky, administrateur de la section française à l'exposition universelle d'Amsterdam, qui a témoigné beaucoup de sollicitude pour les intérêts des horticulteurs français à cette exposition, vient d'être nommé chevalier du même ordre.

Tous nos compliments aux nouveaux légionnaires.

Mérite agricole. — A l'occasion de l'inauguration de l'Exposition nationale et coloniale de Rouen, M. Declais (Emile), architecte-paysagiste à Darnétal (Seine-Inférieure), qui a préparé les projets des jardins de cette Exposition, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

Concours régional de Moulins : Récompenses. — 1^o HORTICULTURE. — *Médailles d'argent* : MM. A. Dagard, à Montluçon ; Jacques Dubuit, à Montluçon, et Gilbert Bierjon, à Montluçon. — *Médailles de bronze* : MM. Leger-Plane, à Vichy ; Gilbert Martin, à Molinet, et Joseph Grosleron, à Montluçon.

2^o ARBORICULTURE. — *Prime d'honneur, objet d'art* : M. Marie Treyve, à Yzeure. — *Médailles de bronze* : MM. François Belin, à Yzeure, Mare-Lorrain Rampon, à Moulins.

A propos de la maladie des Clématites à grandes fleurs. — Nous recevons de notre collaborateur, M. Ad. Van den Heede, la communication suivante :

« J'ai lu avec intérêt l'article de M. J. Foussat sur *une maladie des Clématites à grandes fleurs* (1). Je la connais, cette affection du collet de la Clématite ; je l'ai vue, je l'ai eue dans mes jardins.

« Le seul remède qui m'a réussi, c'est la fleur de soufre.

« Quand je fais planter des Clématites, je recommande qu'on en place sur la fosse, tout autour du sujet ; on remplit le trou ensuite avec la terre. De cette façon, le champignon n'apparaît pas.

« Pour les plantes déjà en place depuis quelques années, il est utile de les déchausser avec précaution, autour du pied, d'épandre la fleur de soufre dans le trou, et de refermer de suite cette fosse : ce travail doit se faire avant l'hiver, car c'est au printemps qu'apparaît le champignon.

« La fleur de soufre, n'étant pas soluble, reste en bon état pendant bien longtemps. »

L'Exposition Universelle de 1900. — On peut s'attendre à voir commencer bientôt les travaux de l'Exposition de 1900, car le projet du gouvernement, qui avait été adopté par la Chambre des députés il y a quelques mois était resté depuis en souffrance au Sénat, vient enfin d'être voté par la Chambre haute.

On sait qu'aux termes de ce projet, l'exposition occupera toute la superficie utilisée en 1889 et, en plus, le Cours la Reine et la portion des Champs-Élysées avoisinant le Palais de l'Industrie.

D'après la déclaration de M. Picard, commissaire général de l'exposition, l'horticulture aura son palais spécial qui sera édifié sur le Cours la Reine.

Cette voie sera elle-même en grande partie transformée en jardins.

Il est à craindre, toutefois, que les auteurs du plan ne résistent pas à la tentation bien naturelle, il est vrai, d'utiliser les végétaux de pleine terre pour concourir à l'ornementation de l'exposition, en les disposant autour des divers palais.

En se plaçant au point de vue spécialement horticole, cette solution présenterait de réels inconvénients, car il est nécessaire, pour donner une idée de l'importance de l'industrie horticole et aussi pour faciliter l'étude de la section, que tous les éléments n'en soient pas dispersés aux quatre coins de l'exposition.

Nous aurons d'ailleurs bien des fois l'occasion de revenir sur cet intéressant sujet.

Le Concours Estella à l'Exposition de Genève. — Le Prix Estella, consistant en une somme de 900 francs et une médaille d'or de la valeur de 300 francs, qui ne devait être d'abord accordé pour la première fois qu'en 1897, a, par suite d'une entente avec l'exécuteur testamentaire du généreux donateur, été décerné dès cette année.

Mais, la décision ayant été prise un peu tardivement, le concours international, institué dans le but de l'attribution du prix Estella, n'a attiré qu'un concurrent dont le lot, il faut le dire, était fort beau et remplissait bien les conditions du programme.

Aussi, M. Otto Fröbel, horticulteur à Zurich, le présentateur de ce lot, s'est-il vu décerner le prix.

Parmi les plantes les plus remarquables que contenait l'apport, il faut citer : *Boronia megastigma*, *Chorizanthe cordata*, *Oelma multiflora*, *Saintpaulia ionantha*, *Ryphospermum jasminoides*, *Lotus peliochryseus*, des Orchidées, des Broméliacées, des Aroidées, des *Phyllocactus*, etc.

Les fruits de l'hémisphère austral. — Les navires des *Peninsular et Oriental Company*, arrivés aux Docks Albert le 19 mai dernier, nous dit le *Gardener's Chronicle*, avaient à bord 20,968 caisses de pommes venant d'Illobard, 1,901 caisses de fruits venant de Melbourne et 131 caisses d'Adélaïde, soit en tout 23,000 caisses.

La mission Chaffanjon. — Dans sa dernière lettre du 19 mars, datée d'Irkoutsk, notre ami et collaborateur, M. L. Gay, nous écrivait ce qui suit :

« Dans huit jours nous quitterons Irkoutsk pour nous rendre à Ourga.

« Deux de nos hommes, Rakmed et un Kirghiz, sont déjà partis pour commencer les achats de chevaux. Nous aurons encore quelques 20 à 30° de froid pendant la route, mais nous devons nous hâter avant le dégel et la débâcle des rivières, car nous risquerions d'être immobilisés pendant cinq ou six semaines.

« A Ourga, nous organiserons la caravane et nous nous mettrons en route aussitôt les préparatifs terminés.

« M. Chaffanjon a décidé que nous n'emploierions pas les chameaux pour le transport de nos bagages, parce que plusieurs personnes nous ont dit qu'il était tout à fait impossible de les faire passer dans les forêts de la région des Kirgans. Nous emploierons des charrettes tirées par des chevaux ; nous sommes à peu près sûrs de pouvoir arriver ainsi jusqu'à la chaîne des monts Kirgans. Là, lorsque nous serons en présence de chemins impraticables, nous des-

(1) *Le Jardin*, 1896, page 121.

monteront les végétaux. Un rassemblement passera par le ciel et par terre, il sera tenu dans le ciel, de traverser un chemin aux chevaux, après lequel, dans le ciel, il y aura une fête. De Litzikan, nous nous dirigeons sur le Kenka, puis sur Wladivostok.

La nôtre en visite consistera en l'Est de la Sibirie, l'Est de Sakhaline, passera par le Japon, puis en Amérique et en Europe, en France, où elle arrivera pratiquement dans le courant de mars 1897.

Travaux mensuels concernant les Orchidées (1). — Le petit ouvrage de notre collaborateur, M. L. Guillochon, les *Travaux mensuels concernant les orchidées*, dont l'auteur par le public avait déjà été si vivement et si justement récompensé d'une médaille d'argent par la Société d'Horticulture de Seme-et-Ouse.

Le Jardin du Crest. — Sous ce titre, qui, chez ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter la superbe propriété du Crest, à Lussey, près Genève, éveille le souvenir de merveilleuses collections de plantes rares ou remarquables, M. Micheli, l'heureux possesseur de ces richesses végétales, en publie le catalogue rédigé avec une correction de nomenclature vraiment précieuse.

Un plan détaillé de la propriété, quelques gravures noires, de fort intéressantes notes descriptives et culturelles, méditées sur certains genres et certaines espèces, complètent très judicieusement ce catalogue contenant plus de 2.000 espèces.

Malheureusement, cet ouvrage, d'une utilité incontestable, n'est pas mis en vente, et c'est là chose très regrettable pour bien des amateurs qui y trouveraient de précieux renseignements.

Société Française de Viticulture et d'Ampelographie — Le bureau de cette Société, dont nous avons indiqué la composition dans notre dernier numéro d'après des renseignements incomplets, paraît-il, qui nous avaient été fournis est, en réalité ainsi constitué :

Président, M. de Vermeilhac; *vice-présidents*, MM. Max, Cornu, P. Gervais et Salomon; *secrétaire-général*, M. Comanon; *secrétaire-général adjoint*, M. Deloncle; *secrétaires*, MM. Marsais, Barba et Rousseaux; *trésorier*, M. de Martel.

BIBLIOGRAPHIE

SOUS-DIRECTION DES COMMISSARIÉS PAR L'ÉDITEUR, par G. Truffaut.

Ouvrage in-8, d'une table de 300 pages. — Prix, 4 fr. chez G. Doin, éditeur, et à la Librairie horticole de Lodiin, boulevard de Valenciennes, Paris.

Cet ouvrage, bien traité, clairement et judicieusement divisé, contenant une foule de renseignements des plus utiles, vient combler une véritable lacune, car il n'a encore été que peu ou point écrit sur ce sujet qui ait rapport directement à l'horticulture.

M. G. Truffaut voit l'avenir de l'horticulture dans son alliance de plus en plus intime et nécessaire avec la chimie. Beaucoup de personnes sont de cet avis.

Le livre que nous avons sous les yeux nous fait bien augurer des services que M. G. Truffaut, poursuivant sans relâche des études si bien commencées et si parfaitement conduites chaque jour dans la voie qu'il a entreprise, peut rendre à l'horticulture par ses intéressantes recherches.

Il nous faut de travaux plus complets encore sur ces questions, nous en appelons à tous ceux qui s'intéressent

au progrès de l'horticulture, la lecture de l'intéressant et utile ouvrage de notre collaborateur, M. G. Truffaut.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

IX. Exposition d'Horticulture de Neuilly-sur-Seine, du 1 au 9 juillet 1896. — La Société d'Horticulture de Neuilly, organisée à l'Hôtel de Ville de Neuilly, du 1 au 9 juillet prochain, une Exposition des produits de l'horticulture et des objets d'art et d'industrie employés au jardinage.

Adressez les demandes à M. le Secrétaire général de la Société, La rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine.

ERRATA

Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans le compte-rendu de la Société d'Horticulture, dernier numéro, entre autres : *Gypsophila cerastoides* pour *Gypsophila cerastoides*; *Fuocaria* au lieu de *Fuocaria*; *Yucca montana* pour *Yucca montana*; *Brodichium* pour *Brodichium*.

Dans la note de chronique relative au Congrès horticole, une erreur d'impression a fait attribuer l'un des rapports sur le choix des arbres d'honneur à MM. Lucien Lozé et fils, tandis qu'il était présenté par M. Julien Lozé fils.

LA FÊTE DES FLEURS A PARIS

La fête des fleurs, qui a lieu au bois de Boulogne huit jours avant le grand prix de Paris, c'est-à-dire au moment où la saison parisienne bat son plein, devient chaque année de plus en plus populaire.

Comment pourrait-il en être autrement, lorsqu'on invite les gens à venir s'amuser et jouir d'un beau spectacle, tout en participant à une bonne œuvre. On ne doit pas oublier, en effet, que les bénéfices de cette fête, qui dure deux jours, le samedi et le dimanche, sont destinés à la caisse des Victimes du devoir.

La plupart de nos lecteurs de la région parisienne ont certainement essayé le feu de ces batailles où la plus franche gaieté ne cesse de régner... jusqu'au moment où la pluie vient refroidir l'enthousiasme — car, malheureusement, l'ouverture de la fête des fleurs coïncide très régulièrement chaque année avec celle des cataraetes du ciel.

Mais, comme il s'agit d'une fête où les fleurs, que nous aimons et cultivons, jouent — ou du moins devraient jouer — le principal rôle, j'ai pensé qu'il serait agréable aux lecteurs du *Jardin* qui n'ont pas vu la fête des fleurs à Paris, d'avoir l'avis d'un homme du métier sur cette manifestation, au point de vue horticole.

Eh bien, à parler franchement, je dois avouer que tous les connaisseurs et les amateurs ont dû être quelque peu déçus.

Le nombre des voitures réellement bien décorées avec goût a été très restreint.

Il y aurait beaucoup plus à dire encore sur le choix et la qualité des fleurs employées comme projectiles. Les fleurs des champs en formaient un gros appoint, principalement : les Bleuet et les Marguerites des champs (*Leucanthemum Chrysanthemum*), les Coquelicots, etc.

Quand on aura ajouté à ces fleurs des champs des Fivoines en très grande quantité, des Roses, des Œillets, des Iris, des hottes de Gypsophiles, on connaîtra la liste à peu près complète des fleurs employées.

(1) Voir le *Jardin*, 10 Mars 1896, et le *Jardin*, 10 Juin 1896, p. 104.

On le voit, à ce point de vue, la fête des fleurs laissait quelque peu à désirer.

Une plus grande variété de fleurs eût certainement ajouté un intérêt tout particulier à la fête.

La plupart des personnes qui venaient en voiture prendre part à la bataille, qui sur un monumental mail-coach, qui dans un mylord, un coupé, ou bien encore une modeste voiture de place, avaient eu soin de faire provision de projectiles fleuris avant d'arriver sur le terrain de la fête. Néanmoins les munitions s'épuisant vite, les marchandes de fleur, établies tous les 150 à 175 mètres le long de l'avenue des Acacias, ont pu faire

bulants qui les offraient à tous les passants en se faufilant à travers les voitures.

Vers 6 heures du soir, le prix des bottes de Bleuets était tombé de 0 fr. 20, 0 fr. 15 et même 0 fr. 10; ce n'était vraiment pas la peine de s'en priver.

Si, ainsi que je l'ai dit plus haut, le nombre des voitures décorées avec goût était très restreint, il y en avait par contre quelques-unes fort belles, entre autres un mylord de style occupé par deux très jolies personnes qui faisaient aux fleurs une concurrence redoutable. Cette voiture, dont nous donnons une reproduction ci-dessous, était entièrement garnie de guirlandes de *Cat-*

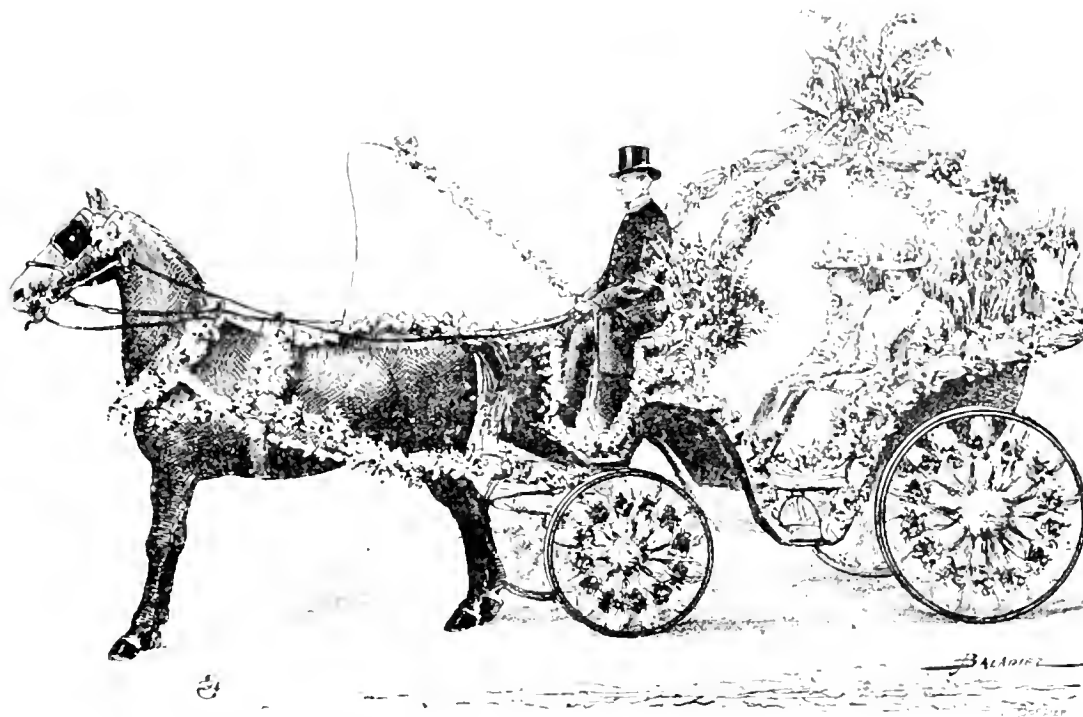


Fig. 65. — Voiture ayant figuré à la Bataille des fleurs du Bois de Boulogne, en 1896

d'assez belles affaires, bien qu'elles eussent à payer un droit d'étalage de 20 francs par jour.

Ces fleuristes vendaient les fleurs aussi cher que possible, et on ne saurait guère les en blâmer; mais il résulte de ce fait qu'il est à peu près impossible d'évaluer, même approximativement, le chiffre de la vente et d'établir des prix moyens pour les différentes catégories de fleurs.

Je me bornerai donc à dire que, dans l'enceinte réservée, on pouvait avoir une botte de Pivoines depuis 0 fr. 50 jusqu'à 15 fr., selon la grosseur de la botte et surtout « la tête du client ». Pour une fleur de *Cattleya* (je n'en ai vu que quelques-unes et je ne sais pas si elles ont trouvé amateur) il était demandé 5 francs et 0 fr. 50 pour un fleuron d'*Odontoglossum crispum*; la botte de Bleuets se vendait de 1 fr. à 3 fr.; la botte de Gypsophile de 0 fr. 50 à 2 fr., etc.

Au dehors, aux alentours de la porte du bois de Boulogne les prix étaient beaucoup plus doux; la botte qui se vendait couramment 3 fr. sur l'avenue des Acacias, était laissée à 0 fr. 50 par les gamins et marchands am-

bleya, d'*Odontoglossum* et d'*Iris* enfouis dans des flocons de tulle mauve.

Deux arceaux formaient dôme au-dessus de la voiture; les rais des roues, les harnais, le fouet étaient ornés de la même façon avec des grappes de fleurs et du tulle. Deux belles gerbes remplaçant les lanternes, encadraient le siège du cocher; la capote de la voiture était remplie d'un parterre d'*Iris* et le dôme était surmonté d'une gerbe composée presque uniquement de *Cattleya* et d'*Odontoglossum*. Cette voiture était certainement la plus belle.

On pourrait encore en citer quelques autres, notamment une victoria garnie de Pivoines blanches et roses et d'Éillets blancs et roses, un mylord garni de Bleuets et d'*Iris* jaunes, un landau garni de Pivoines roses, etc.

En résumé, il nous a paru que les voitures les plus belles étaient celles qui n'étaient garnies que d'une seule espèce de fleurs au coloris bien tranché ou de deux coloris bien distincts et s'harmonisant ensemble.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Observations sur la température du sol (1)

Au champ d'expériences d'Allisberg (Suisse), situé à 676 mètres au-dessus du niveau de la mer, M. Bühler a étudié l'influence de l'exposition et de l'inclinaison sur la température du sol.

D'après la moyenne des observations faites 5 fois par jour, à 7, 10, 1, 4 et 7 heures, de 3 à 5 centimètres de profondeur, les diverses situations se rangent comme suit :

DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE 1893

SOL NU			SOL GAZONNÉ		
ORIENTATION	INCLINAISON	TEMPÉRATURE	ORIENTATION	INCLINAISON	TEMPÉRATURE
Sud	40	19,7	Sud	40	16,2
Sud	30	19,0	Sol horizontal	—	15,6
Est	20	18,9	Sud	20	15,1
Sud	20	18,0	Est	20	15,3
Ouest	20	18,0	Ouest	30	15,2
Sud	10	17,9	Ouest	20	15,1
Sol horizontal	—	17,8	Est	10	14,8
Ouest	40	17,8	Nord	20	14,3
Est	40	17,7	Nord	10	13,6
Nord	10	16,5			
Nord	20	15,9			
Nord	30	15,1			
Nord	40	14,7			

DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE 1894

SOL NU			SOL GAZONNÉ		
ORIENTATION	INCLINAISON	TEMPÉRATURE	ORIENTATION	INCLINAISON	TEMPÉRATURE
Sud	30 ⁰	17,1	Sol horizontal	—	14,9
Sud	10	16,3	Sud	40	14,1
Sol horizontal	—	16,2	Est	20	14,1
Sud	20	15,4	Sud	20	14,1
Sud	10	15,1	Ouest	30	13,9
Ouest	40	15,3	Est	10	13,6
Ouest	20	15,2	Nord	20	13,4
Est	20	15,0	Ouest	20	13,3
Est	40	15,0	Nord	30	12,7
Nord	10	14,8			
Nord	20	14,5			
Nord	10	13,5			
Nord	30	13,2			

Il en résulte que le sol nu s'échauffe le plus à l'exposition du sud, le moins à l'exposition du nord, tandis qu'il présente une température moyenne aux expositions de l'est et de l'ouest ou lorsque sa surface est horizontale.

On remarque de plus que l'ordre dans lequel se placent

les diverses situations, au point de vue de l'échauffement du sol n'est pas le même tous les ans; la durée de l'insolation et les vents sont les causes qui le font varier.

La différence de température entre l'exposition la plus chaude et l'exposition la plus froide est maximum à 1 heure de l'après-midi, comme l'indiquent les valeurs suivantes, choisies parmi celles qu'a obtenues M. Bühler :

		7 h du mat.	10 h	1 h	4 h	7 h
1893,	Mars	2,3	6,6	11,2	8,8	6,2
—	Avril	5,1	13,6	16,8	10,2	6,7
—	Mai	4,3	8,1	9,2	6,6	4,2

En ce qui concerne l'influence des circonstances météorologiques, les différences de température entre les diverses expositions sont beaucoup plus grandes par un ciel limpide que par un temps couvert; dans le premier cas, elles peuvent atteindre 11 à 12°, tandis que, dans le second, elles ne sont que de 1 à 2°.

La température du sol fut aussi observée à 15 centimètres de profondeur, ici, elle est plus faible que dans la couche superficielle, de 2° en moyenne et même de 6° à 1 heure de l'après-midi. Toutefois, le matin, c'est le contraire qui se présente, car la couche superficielle se refroidit plus fortement pendant la nuit.

Les différences de température entre les expositions du sud et du nord y sont naturellement moindres que plus près de la surface; ainsi, pendant l'été de 1893, elles ont été de 5° en moyenne à 3-5 centimètres de profondeur et de 3,6 à 15 centimètres.

La température du sol exposé au sud augmente en moyenne avec son degré d'inclinaison et les différences varient de 1 à 2°.

À l'exposition du nord, la température s'abaisse au contraire à mesure que l'inclinaison devient plus forte et les différences s'élèvent ici jusqu'à 3°.

Aux orientations de l'est et de l'ouest, le degré d'inclinaison n'exerce qu'une faible influence.

Au début du printemps, par suite de l'obliquité des rayons solaires, les différences de température entre les surfaces inégalement inclinées vers le même point de l'horizon peuvent être très accentuées et atteindre 7 à 8°.

Dans le cours de la journée, le sol horizontal parvient à son maximum de température, aussi bien à 15 centimètres qu'à 5 centimètres de profondeur, à 1 heure de l'après-midi en moyenne, rarement à 1 heure et plus rarement encore à 7 heures du soir. Sur les pentes sud et est, la plus haute température est atteinte en moyenne à 1 heure, à 5 centimètres de profondeur, et à 4 heures, à 15 centimètres; aux expositions du nord et de l'ouest, elle se présente à 4 heures, à 5 centimètres, et à 7 heures du soir, à 15 centimètres.

Comme le confirment les observations consignées plus haut, le gazon retarde l'échauffement du sol; la température du sol gazonné est en moyenne de 1 à 3° plus basse que celle du sol nu, à une profondeur de 3 à 5 centimètres. Les différences de température provoquées par l'orientation sont aussi beaucoup plus faibles dans le sol gazonné que dans le sol nu; elles n'y sont que de 2 à 3° en moyenne et ne dépassent pas 4°.

(1) *Botanica*, C. 107, 1901, III, 16 ff. 1896.

L'influence des arbres est encore plus grande que celle du gazon, ainsi que l'a observé M. Buhler. Les arbres furent plantés assez près les uns des autres pour intercepter complètement les rayons solaires. Voici les moyennes des températures relevées de 3 à 5 centimètres de profondeur dans le sol :

	Nu	Gazonné	Sous un couvert de Sapins	Sous un couvert de Hêtres
1893.	17,8	15,6	14,6	15,7
1894.	16,2	14,9	12,4	13,3

Dans une plantation de Hêtres très compacte, établie depuis 20 ans, des pyramides de terre furent élevées et la température y fut observée aux diverses expositions de 3 à 5 centimètres de profondeur. Les valeurs moyennes suivantes furent obtenues :

	Sol.				
	horizontal	Sol. incliné de 30° aux expositions			
		NORD	EST	SUD	OUEST
Avril.	9,4	8,5	9,7	9,2	8,5
Mai.	9,8	9,8	9,9	9,8	10,0
Juin.	12,3	12,0	11,9	11,9	12,4
Juillet.	15,0	11,9	14,8	14,8	15,0
Août.	13,9	13,9	13,9	13,9	14,9
Septembre.	10,7	10,7	10,8	10,8	10,9

Les variations diurnes de la température du sol sont beaucoup moindres, dans une telle circonstance, qu'en plein air : la différence entre les températures extrêmes, n'y est, en moyenne, que de 2°. Entre les diverses orientations, l'écart est encore beaucoup plus faible.

Le sol horizontal était en moyenne de 5 à 7° et, à l'exposition du sud, de 6 à 10° plus chaud à l'air libre qu'à l'ombre des Hêtres ; certains jours, cette différence s'éleva même jusqu'à 15,6.

Dans toutes les situations, les plus hautes températures furent atteintes dans les mois de juillet et d'août. Le maximum de température, observé dans la couche superficielle du sol nu, fut de 38° à l'exposition du sud, de 27 à 28° à celle du nord et de 33 à 34° sur le terrain horizontal.

Lorsque le sol est frappé directement par les rayons solaires, sa température s'élève beaucoup plus rapidement que celle de l'air de 7 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. De 1 h. à 4 heures, la température de l'air n'augmente plus que faiblement ; celle du sol incliné vers le nord suit à peu près la même marche, tandis que la température du versant ouest augmente encore beaucoup.

A toutes les expositions, sauf sur les pentes nord de 30 et 40° d'inclinaison, la couche superficielle du sol est en moyenne plus chaude que l'air : pendant l'été, la différence peut atteindre 10° certains jours. A 15 centimètres de profondeur, la température du sol est la même que celle de l'air ou un peu plus basse.

A. PETIT.

Multiplication des Arbres verts résineux

PAR BOUTURES DE RACINES

Bien peu de personnes ignorent qu'un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux se multiplient par tronçons de racines plus ou moins gros et longs. Le terme moyen, pour le diamètre, varie ordinairement entre la grosseur du petit doigt et celle d'un porte-plume ; quant à la longueur, elle est de 3 à 8 centimètres. Le *Paulownia imperialis*, les *Bignonia grandiflora*, *B. radicans* et autres, le *Maclura aurantiaca*, etc., se multiplient parfaitement ainsi.

On plante le tronçon verticalement dans un petit pot, ou plusieurs tronçons dans une terrine, et on les recouvre de terre jusqu'à fleur de la coupe supérieure et même de quelques millimètres au-dessus, puis on enterre les pots ou terrines sur une couche tiède dans une serre ou sous un châssis. Il est inutile de recouvrir les vases d'une cloche comme pour des boutures herbacées. L'époque à laquelle il convient de faire ce travail, c'est le printemps.

Les arbres verts peuvent se multiplier de la même manière ; il faut dire que la plupart des arbres résineux ou Conifères présentent une singulière difficulté dans leur multiplication par boutures de tiges herbacées : on ne peut guère, en effet, se servir que de la pousse terminale.

Ainsi, par exemple, pour bouturer l'*Araucaria imbricata*, il faut lui couper la tête, c'est-à-dire le bourgeon terminal. Si on prenait une branche horizontale, elle reprendrait parfaitement, mais elle produirait un arbre épaulé, qui, au lieu de prendre une forme pyramidale, continuerait à pousser des deux côtés comme un arbre en espalier, comme la branche horizontale d'un Sapin.

Ainsi, que la flèche d'un arbre vert se brise et qu'on redresse une des branches horizontales pour essayer de refaire une flèche, on n'y parvient pas, et, bien que redressée et maintenue par un tuteur dans une position verticale, la branche poussera sur ses rameaux, en éventail, comme si elle fût restée dans sa position primitive.

J'ai cependant la certitude que le Cèdre du Liban, le Sapin de Normandie et quelques autres espèces font exception à la règle commune, et c'est bien à tort qu'on a voulu soutenir le contraire.

On conçoit alors l'impossibilité de multiplier suffisamment des espèces comme les *Araucaria* dont on se procure difficilement de bonnes graines, ce qui explique que la multiplication par rameau terminal est la plus employée et pourquoi ces plantes atteignent des prix si élevés. Cette mutilation n'a rien de dangereux, il reforme une flèche avec la même facilité qu'un Poireau que l'on coupe rez-terre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut le multiplier qu'en très petit nombre comparativement à tant d'autres arbres et plantes ; c'est donc une bonne fortune que l'application d'un procédé qui permettra de livrer, en plus grande quantité, à des prix moins élevés ce qui se vendait, par unité, à des prix exorbitants.

Ce procédé, c'est le bouturage par racines pratiqué de la manière indiquée plus haut. Une condition essen-

telle c'est d'éviter la concentration d'une humidité stagnante, laquelle entraîne toujours avec elle la décomposition de la terre, la pourriture des boutures. Sans doute, il faut arroser pour entretenir la terre dans une fraîcheur convenable, mais non la noyer par des lavages successifs et inopportuns. On attache, en général, trop peu de soin aux arrosages, que l'on sache bien qu'une plante, mouillée quand elle n'a pas soif, souffrira tout autant d'une humidité surabondante qu'elle souffrirait par le fait d'une sécheresse excessive. Si, malgré tous les soins possibles, la terre se décomposait, il faudrait immédiatement replanter les boutures dans une autre terre.

Nous répétons que le printemps est préférable à l'automne, ou bien alors il faut planter les boutures dans un sable fin. On les laisse jusqu'au printemps, en ayant soin d'y entretenir l'humidité, puis on les plante, en mars, dans une bonne terre de bruyère, sur une couche tiède, dans un lieu ombragé de la serre, bûche ou châssis, mais sans les recouvrir d'une cloche, ou bien celle-ci doit avoir une ouverture au sommet, afin d'éviter la concentration de l'humidité.

Les boutures, une fois qu'elles ont poussé le premier jet hors de terre et émis des racines dans le sol, sont empotées séparément dans de petits pots; ceci n'a d'ailleurs aucun lieu qu'à la fin de l'été. Inutile d'ajouter que, pendant les premiers jours qui suivent ce repotage, il faut éviter les coups de soleil, les courants d'air, et tout ce qui pourrait faner la jeune plante.

HENRI THEILLIER Fils.

LE ROSARIUM

Les Rosiers peuvent être utilisés, dans l'ornementation des jardins, de deux façons différentes : 1^o réunis en collection et cultivés à cet effet; 2^o disposés dans le but décoratif, sans nullement chercher la réunion d'un certain nombre d'espèces et de variétés.

Une collection de Rosiers ne gagne pas à être disséminée dans un jardin; elle ne peut pas être plantée invariablement dans n'importe quelle partie du jardin, et le style du jardin ne s'accorde pas toujours avec la plantation en lignes que l'on adopte généralement. Aussi, affecte-t-on aux Rosiers en collections un endroit spécial, ayant pour nom : *Roseraie* ou *Rosarium*.

L'emplacement et le dessin de la roseraie, dans le jardin, doivent être tels qu'ils s'harmonisent avec l'ensemble. Les conditions sur lesquelles on peut se baser pour son établissement peuvent se formuler ainsi : la roseraie doit être, autant que possible, créée sur une partie en pente, la déclivité du sol allant du côté où la roseraie devra être le mieux vue, de manière à ce que la vue embrasse tout l'ensemble, et, autant que possible, du côté opposé au nord, pour que les Rosiers se trouvent abrités. Si on opère sur un terrain plat, il est facile, par quelques terrassements, de l'établir de cette manière.

Selon le goût personnel, on peut aussi la tenir plus

bas au centre : en boulingrin. Les Rosiers se trouvent ainsi étagés sur les côtés, les plus hauts sur la partie extérieure. Si le milieu, au lieu d'être creusé, est surélevé, ce n'est plus alors un boulingrin et on dispose, dans ce cas, les Rosiers les plus hauts au centre.

La forme et le dessin à appliquer à une roseraie varient selon les goûts personnels, mais doivent toujours être en rapport et s'harmoniser avec le jardin ou, tout au moins, avec la partie du jardin où on désire l'établir, c'est pour cela que les lignes courbes géométriques font toujours bien dans le jardin paysager comme dans le jardin symétrique, car elles s'accordent avec ces deux styles.

Toutefois, on ne doit pas toujours exclure la ligne droite, qui, elle, règne dans le jardin symétrique, et — selon la disposition que l'on donne à la roseraie ainsi conçue — elle peut aussi bien avoir sa place dans le jardin paysager, en y apportant la variété, et en constituant la transition du style paysager au style symétrique, transition qui donne naissance au style composite. Aussi, les formes qu'on rencontre le plus souvent et les plus généralement adoptées sont-elles :

1^o La forme circulaire dans laquelle des sentiers, également circulaires, divisent le motif en autant de plates-bandes curvilignes. Cette forme fait bon effet particulièrement dans l'un des angles du jardin, voire même dans une autre partie, car elle s'allie avec les allées courbes d'un jardin de ce style, une des allées peut même la traverser, comme c'est le cas dans la fig. 66. Elle a aussi sa place marquée, soit à l'extrémité du jardin fleuriste ou du jardin symétrique, soit au centre de ceux-ci. Les profils applicables à cette forme varient avec le relief du sol et sont, soit inclinés sur un seul côté, soit à plat. Les plates-bandes sont dressées en relief, et, si le milieu est surélevé, elles forment un gradin.

2^o La forme demi-circulaire qui est aussi très gracieuse. Cette forme s'accorde bien avec les lignes droites de la façade des constructions et trouve également une excellente application pour terminer l'extrémité du jardin symétrique. Elle peut même être adaptée au style paysager : placée, par exemple, au bas d'un kiosque ou d'un belvédère.

La roseraie, ainsi disposée, peut avoir sa partie courbe en haut du talus, mais, préférablement, dans la partie la plus basse. Il faut toutefois que la ligne droite soit parallèle à la construction quand la roseraie est établie près de celle-ci.

Dans la majorité des cas, il faut adopter, lors de l'établissement d'une roseraie sur un talus, la disposition intérieure en plates-bandes rectilignes, en les étagant, ce qui forme une succession de gradins.

La largeur à donner aux plates-bandes et aux sentiers varie suivant le terrain dont on dispose. Les plates-bandes ne doivent être ni trop larges, ni trop étroites, dans les petites roseraies, on ne peut guère donner une largeur moindre de 0,80 aux sentiers et de 1,20 aux plates-bandes, y compris la bordure gazonnée de chaque côté. A moins d'avoir une très grande roseraie, on ne donne pas aux plates-bandes plus de 1^m70 à 1^m80 de large, car, passé ces dimensions, on ne verrait que difficilement les roses du milieu.

La bordure de ces plates-bandes, peut être en Buis ou en gazon : cette dernière est inclinée à 15° : on peut aussi ménager, sur la plate-bande, une petite largeur de gazon horizontale.

La disposition des espèces et variétés doit se faire de la meilleure manière possible sous le rapport de la vigueur des sujets et de l'association des coloris. On doit procéder méthodiquement dans le placement des individus par hauteur, car, pour que la vue glisse sur l'ensemble, les Rosiers de plus petite taille doivent être placés près de l'observateur : il ne faut pas, néanmoins, pour cela, sacrifier la symétrie. A cet effet, on plante le rang de Rosiers les plus hauts au milieu de la plate-bande; les rangs extérieurs sont occupés par d'autres moins élevés. Par exemple, pour trois rangs : celui du milieu sera planté en Rosiers tiges et les deux rangs de bordure, en demi-tiges, ou bien, le rang du milieu, en Rosiers tiges et demi-tiges alternés et les deux rangs de bordure, en Rosiers nains. Il faut les disposer de telle façon que l'on puisse garnir le sol, soit avec des variétés très naines, soit avec des plantes peu épuisantes.

Quelle qu'en soit la disposition, la roseraie doit être vigoureusement encadrée par des plantations arborescentes.

La roseraie figurée (fig. 66 et 67) a été créée, l'an dernier, à Andrésy (S.-et-O.), dans un jardin paysager créé par notre directeur, M. H. Martinet, qui a bien voulu nous en confier la conduite des travaux. Cette roseraie est établie sur l'allée de

ceinture; le centre en a été fixé sur l'axe de cette allée, au point F; elle se trouve dans l'un des angles de la propriété, en contre-bas du kiosque A.

En E, l'allée circulaire desservant le kiosque a une largeur de un mètre; le sentier I, exclusivement réservé pour la roseraie, n'a que 0^m80. Afin de permettre de vallonner légèrement la pelouse qui se trouve en

avant, selon les règles de l'art des jardins et de donner une légère déclivité à la roseraie de K en L, l'allée E a été légèrement encaissée. Le nivellement des plates-bandes s'accorde également avec la pelouse.

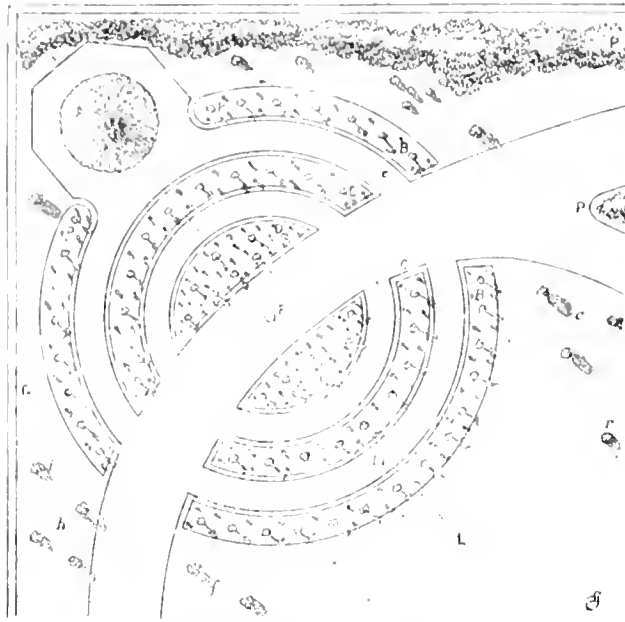


Fig. 66. — Roseaie dans la propriété de M^{me} T., à Andrésy (S.-et-O.) (plan)

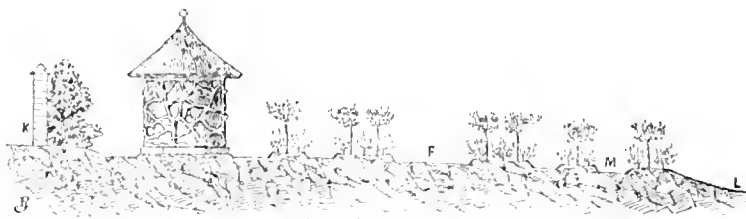


Fig. 67. — Roseaie dans la propriété de M^{me} T., à Andrésy (S.-et-O.) (profil)

La plantation est exécutée ainsi : dans la plate-bande B, la ligne du milieu est plantée en Rosiers demi-tiges, espacés de 1^m10, en pp; de chaque côté du kiosque se trouve un Rosier sarmenteux en colonnade; enfin la bordure est faite en Rosiers nains. La plate-bande C est constituée par des Rosiers tiges et demi-tiges et la bordure par des Rosiers nains. Quant aux demi-ronds DD, ils sont garnis de Rosiers tiges et de Rosiers Bengale formant fond.

Des plantations arborescentes et arbustives appuient la roseraie de chaque côté et la font ressortir de leur cadre de verdure.

ALBERT MAUMENÉ.

Exposition d'Horticulture de Paris⁽¹⁾

FLORICULTURE (suite)

Les Gloxinias n'étaient pas non plus oubliés, surtout ceux, toujours à juste titre admirés, de MM. Vallerand frères, M. Robert Lebandy en avait également un lot très important ne laissant rien à désirer.

M. Perrette continue à cultiver les *Caladium* avec succès; les beaux échantillons qu'il exposait cette an-

née ne le cédaient en rien à ceux de l'an dernier, tant comme développement de feuillage que comme variété de coloris; nommons : *Aurore boréale*, *l'Automne*, *Ville de Hambourg*, *Charlemagne*, etc.

Bien beaux les Pavots vivaces à bractées, accompagnés de *Papaver umbrosum* et le charmant *Coquelicot japo-*

(1) *Le Jardin*, 1896, page 128.

nais pompon *et cetera*, formant le centre d'un lot comprenant nombre de plantes intéressantes notamment la *Cabrolaire Plum d'or*, de la maison Vilmorin-Andrieux et C^o; puis, non loin de là, des massifs de Cabrolaires, de Pétunias, de *Caveas hybrides double varie*, de Giroflées, etc.

Pour nous reposer la vue de la vivacité de couleurs des Pavots à bractées, jetons un coup d'œil sur les Iris de M. Belimoges, dont les tons si variés sont d'une gamme si douce.

M. Sallier avait un lot de plantes diverses pour la plupart peu répandues, quoique très ornementées, et parmi lesquelles nous citerons : *Botryocidula glabra Saubertiana*, *Okra capensis*, *Phlox divaricata*, *Asperula Sprangeri*, *Boragin elbitor*, etc.

Mais les *Streptocarpus* de MM. Vallerand frères, mais les Azalées de l'Inde de M. Boyer, mais les Clillets de M. Nouin, les *Amarillis ciliata* de M. Hézard, les *Caladum* de M. Lebaudy, les divers lots intéressants : *Mimulus hybride à grande fleur carré*, Pensées, Giroflées, etc.) de MM. Cayeux et Leclere, les *Phlox divaricata*, vieille plante à fleurs bleu-lilas clair trop peu connue, de M. Welker, les Cabrolaires hybrides et les Pétunias de M. Fabar, les Clillets de M. Regnier, les Colons de MM. Billiard et Barre, les Résédas de M. Machet, les *Muquet Fortin* de M. Fortin et tant d'autres lots variés, ayant tous leur intérêt, vous sollicitaient de tous côtés; il n'était malheureusement pas possible, si on voulait avoir une idée d'ensemble, de s'arrêter longuement devant chacun.

Aux splendides *Phyllocactus* de M. Simon, passé maître depuis longtemps déjà dans la culture des Cactées, aux massifs toujours si variés et si frais renfermant les plantes annuelles de MM. Vilmorin-Andrieux et C^o, à la collection de plantes vivaces de M. Yvon, il eut fallu faire une station prolongée pour noter toutes les plantes intéressantes ou méritantes, dont nombre sont bien peu connues.

M. Truffaut avait un fort bel ensemble de plantes de serre, dont des Dracéna, des Maranta, des *Hebeusia utahsa* splendides et plusieurs autres plantes d'une remarquable culture.

Les Palmiers, Crotons, Dracéna, Broméliacées, Anthuriums, etc. avaient des exemplaires fort beaux sortant des établissements Duval et fils, V. A. Chantini et Chantrier frères.

C'étaient d'abord de remarquables *Anthurium Scherzerianum* et des Broméliacées fleuries qui formaient deux des lots de MM. Duval et fils. Puis une magnifique collection de Crotons, ainsi que d'intéressants lots de plantes dites carnivores : *Dionaea*, *Sarracenia*, *Utricularia*, *Brossea*, *Diosyodolum*, etc., appartenant à MM. Chantrier frères; une collection de forts Palmiers et des Fongères arborescentes à M^o V. A. Chantini de jolis *Sauvages* et *Bertolonia* à MM. Chantrier frères et à M. Ben; un fort beau lot de M. Opoix renfermant entre autres des *Caladium*, des *Anthurium* et des Crotons, etc., etc.

De très gracieuses décorations de parterres et buches rustiques de M. Pache et de M^o V. A. Chantini ont été très admirées.

Signalons enfin un *Vriesea Glazouan* fleuri, d'énor-

mes proportions, exposé par MM. Delahaye frères et Dalhere, de Tours, et passons aux fleurs coupées.

Toutes les plantes bulbeuses et rhizomateuses : Tulipes, Jacinthes, Anémones, *Muscari*, Ornithogales, *Lilia*, Renouées doubles, etc., étaient fort bien représentées en exemplaires variés dans les lots de fleurs coupées exposés par MM. Vilmorin-Andrieux, Thiébault aîné et Digeon.

De très belles Pivoines étaient présentées par M. Desseret et par M. Paillet.

Enfin, M. Belimoges avait une jolie collection de fleurs coupées d'Iris des plus beaux coloris variés.

J. FOSSEY.

ARBORICULTURE

La partie réservée aux végétaux d'ornement et fruitiers était beaucoup plus restreinte que celle qui leur avait été affectée l'année dernière.

Les spécimens exposés peuvent se rattacher aux catégories suivantes : 1^o Conifères, 2^o plantes à feuillage persistant, 3^o plantes à feuillage caduc, 4^o plantes de terre de bruyère, 5^o plantes sarmentueuses, 6^o arbres fruitiers.

Conifères — Les lots exposés par M. Defresne et M. Croux ne laissent rien à désirer comme vigueur et comme effet ornemental. Les Cèdres étaient représentés par le *Cedrus atlantica glauca*, *C. Libani*, *C. Deodara*. Cette dernière espèce possède une variété, le *C. Deodara aerea*, à aiguilles très fines, d'un beau vert jaunâtre, qui certainement a été bien remarquée.

Les Abies étaient nombreux, parmi eux nous signalons : *Abies concolor violacea*, *A. Picea*, *A. nobilis glauca*, *A. picea var. crabra*, *A. concolor* ou Sapin hérissé, remarquable petite plante végétant en boule, à rameaux serrés portant de petites aiguilles très fines; *A. Morinda*, à longs rameaux dont les extrémités sont retombantes; *A. Engelmanni glauca*, à coloris d'un beau vert tendre. Les Thuja étaient représentés par le *T. gigantea* et le *T. gigantea Lobbi*.

Indépendamment du *Thujaopsis borealis*, plante à rechercher, il est nécessaire de signaler : le *T. borealis var. pata*, à coloris d'un beau vert sombre, à ramilles panachées de blanc crêmeux.

Le *Wellaefloria angustata* est toujours très remarqué, sa variété *W. gigantea pendula* est très intéressante avec ses rameaux retombant verticalement des leur naissance; ils donnent ainsi à la plante l'aspect d'une colonne.

Dans la section des *Taxus*, signalons le *T. hibernica* et le *T. baccata aurea*, ce dernier à reflets jaunâtres.

Les *Beta*, individus présentant naturellement, le plus souvent, l'aspect d'une boule plus ou moins arrondie, comprennent le *B. orientalis elegantissima*, *B. orientalis Defresneana*, à ramilles très épaisses, *B. sempervirens aurea*, de couleur vert jaunâtre.

Le *Taxus murifera*, à feuilles linéaires très développées, d'un beau vert sombre, ne doit pas être oublié.

Charmants et légers, les *Retinospora obtusa aurea nana*, à reflets jaunâtre, et les *R. squarrosa*, à teinte bronzée.

Le *Cupressus Laricina* était représenté par ses

variétés, *C. Lawsoniana lutescens*, à fond vert reflète de jaunâtre, et le *C. Lawsoniana argentea*, à ramilles panachées de blanc crémeux.

Terminons l'examen de ces superbes végétaux en signalant la présence de plusieurs espèces et variétés de Sabines, à ports différents; parmi lesquelles, nous avons remarqué: le *Juniperus sibirica aurea*, à feuillage presque jaune.

Plantes à feuillage persistant. — M. Cronx et M. Paillet avaient exposé de magnifiques arbustes à feuilles persistantes, la plupart atteignant déjà des dimensions respectables: les *Bucus myrtifolia glauca*, à feuilles petites, presque linéaires, *B. Fortunei obtusata*, à feuilles presque rondes, *B. sempervirens angustifolia*, *B. citrifolia*, intéressant par ses feuilles très développées, linéaires; malheureusement à en juger par l'exemplaire, l'espèce paraît peu vigoureuse; *B. japonicus microphyllus*, étaient les plus petits, sauf un spécimen de *Bucus sempervirens*, élevé en boule sur tige et de toute beauté.

Les Fusains (*Erognimus*) parmi lesquels nous signalerons l'*Erognimus japonicus marginatus*, à feuillage vert bordé de jaune, l'*E. japonicus elegantissimus*, l'*E. radicans foliis variegatis*, à feuillage vert clair fortement panaché de jaune.

De beaux exemplaires de *Phillyrea latifolia*, de *Magnolia grandiflora*, de lioux verts et panachés, de *Lauriers-Cerises*, de *Laurus lusitanica* et *myrtifolia*, d'*Osmanthus ilicifolius*, complétaient et formaient le fond des lots exposés.

Plantes à feuillage coloré. — M. Paillet avait composé un massif d'arbustes et d'arbres à feuillage coloré qui a été l'objet de l'admiration générale.

Les genres de végétaux entrant dans la formation de ce massif sont peu nombreux; en revanche, tous les individus sont du plus bel effet.

Parmi les *Acer* représentés, nous signalerons: *A. japonicum utropurpureum*, à feuillage pourpre vernissé; *A. japonicum linearifolium purpureum*, à feuilles découpées d'un beau rouge sombre; *A. japonicum ornatum*, à feuilles rouge sombre, finement laciniées; *A. japonicum roseo-dissectum*, charmant arbuste à rameaux grêles, nombreux, à feuillage reflété de rose; *A. japonicum septemlobum*, à rameaux grêles, demi-retombants, et à feuillage vert fortement reflété de bronzé; *A. Negundo foliis variegatis*, panaché de blanc; *A. Negundo foliis variegatis aureis*, panaché de jaune.

Le *Prunus Pissardi* est toujours superbe avec son feuillage rouge bronzé. Le *Cornus mascula variegata* est une excellente plante à feuillage vert très fortement panaché de blanc.

Remarqué également le *Fagus sylvatica purpurea* à feuillage presque noir, et sa variété à rameaux pleureurs, *F. sylvatica purpurea pendula*.

Un Prunier de *Reine-Claude*, à feuillage panaché, est très intéressant; ses feuilles sont vertes, très fortement bordées de jaune.

Terminons en signalant l'*Alnus incana laciniata*, superbe arbre à développement rapide, qui occupait le centre du lot composé.

Plantes de terre de bruyère. — Les Rhododendrons et Azalées de M. Moser et de M. Cronx ont été l'objet de

tous les regards: ils formaient des masses de coloris du plus grand effet. Les spécimens exposés étaient superbes. Parmi les variétés de Rhododendrons qui nous ont le plus frappé, signalons: dans les coloris à fond blanc, *Maria Van Houtte*, *Catawbaense alba*, M. *William Agnew*, *Purity*; à fond rose, *Lady A. de Trafford*, *Mum-mouth*, *Concession*; à fond rouge, M. *R. d'Halpford*, *Lyallia*, M. *Berton*, *Michael Waterer*, *Blondyannum*, *Anna Bricogne*; à fond mauve, *Ereestannum*, *Catawbaense*, *Hortense*, *Verschaffelti papillonaceum*; à fond violet, *cyanea*, *magnificum*.

Les Azalées étaient aussi très jolies; nous avons particulièrement remarqué: M. *P. Thiebaud*, à fond blanc, *Albert Baren*, à fond rose; *Alphonse Lavallée*, à fond orange; *Famma*, à fond carmin; *Gloria Mundi*, à fond vermillon; *Le Printemps*, à fond jaune.

Terminons l'examen des plantes de terre de bruyère en signalant les jolis *Kalmia* de M. Cronx.

Plantes sarmenteuses. — Les Clématites, qui entrent dans cette catégorie, ont été très remarquées; M. Christen et M. Boucher avaient apportés leurs plus belles variétés, parmi lesquelles il convient de signaler: dans les coloris blancs, *Maria Boisselot*, à fleurs simples, M. *Charles Denis*, à fleurs doubles, mauve clair glacé, *Paul Avenel*, *Grande Beclagne*, à fleurs simples, *Otto Erabel*, à fleurs doubles; mauve foncé; M. *Beiot*, M. *Boselli*, à fleurs simples, *René Allegret*, à fleurs doubles; violet: *Jackmanni*, M. *Georges Boucher*; rouge: M. *Furtado Heine*, *François Morel*. Dans le lot de M. Boucher, nous devons signaler le *Clematis terensis*, montrant ses jolies petites clochettes rouge vermillon.

Le massif d'*Hydrangea paniculata* de M. Paillet était en tous points réussi: les superbes plantes qui le composaient ont fait l'admiration de tous les visiteurs.

(A suivre.)

A. GOURLOT.

LISTE DES RÉCOMPENSES

(Suite II)

Objet d'art. offert par le comité de l'art des Jardins, — M. TOUBET.

Médailles d'or

- M^{me} VEUVE A. CHANTIN et ses ENFANTS, pour *Bilbergia Chantini*;
 MM. DUVAL et FILS, pour *Vriesea* de semis;
 MANTIN, pour *Cattleya Mantini*;
 VIARD, pour *Cinéraires blanc pur*;
 M^{me} VEUVE A. CHANTIN et ses ENFANTS, pour plantes de serre chaude;
 MM. TRUFFAUT, pour plantes de serre tempérée;
 BERT, pour Orchidées en fleurs;
 DALLEMAGNE, pour Orchidées en fleurs;
 DUVAL et FILS, pour Orchidées en fleurs;
 CAPPE et FILS, pour Orchidées;
 GARDEN, pour Orchidées;
 ROBERT LEBAUDY, pour Orchidées;
 REGNIER, pour Orchidées;
 VALLERAND FRÈRES, pour Glorinas;
 ROBERT LEBAUDY, pour Glorinas;
 DUVAL et FILS, pour Broméliacées fleuries;
 CHANTRIER FRÈRES, pour Aroidées;

- MM. DEVAL et FILS, pour *Anthracium Scheerzerianum*;
 PERRIÈRE, pour *Callidum*;
 CHANTRIÈRE FRÈRES, pour Crotons;
- M^{me} Veuve A. CHANTIN et ses ENFANTS, pour Palmiers
- MM. SIMON, pour Cactées fleuries
- VALLÉRAND FRÈRES, pour Régomias tubéreux à fleurs simples;
- BOUTROUX, pour Pelargonium à grandes fleurs;
- POISSIER, pour *Pelargonium zonale et inquinans*;
- BOYER, pour Azalées de l'Inde;
- L'ÉRAVIN, pour *Begonia discolor* Reiche de pleine terre;
- MOSER, pour Azalées de semis;
- MOSER, pour Rhododendrons de semis;
- PAULLET, pour *Hydrangea paniculata*;
- CROIX et FILS, pour Conifères;
- DELISSÉ (HONORÉ), pour Conifères;
- CROIX et FILS, pour arbres et arbustes à feuillage persistant;
- CROIX et FILS, pour Rhododendrons;
- MOSER, pour Rhododendrons;
- MOSER, pour *Azalea pontica* et *A. mollis*;
- CHRISTEN, pour Clematites;
- BOUCHER, pour Clematites;
- LÉVÊQUE et FILS, pour Rosiers haute-tige;
- JURÉAT et GENRE, pour Rosiers haute-tige;
- LÉVÊQUE et FILS, pour Rosiers haute-tige;
- LAVIGET et FILS, pour Rosiers haute-tige;
- Romaino, pour Rosiers haute-tige;
- LÉVÊQUE et FILS, pour Rosiers basse-tige;
- JURÉAT et GENRE, pour Rosiers basse-tige;
- PAULLET, pour Pivoines ligneuses;
- VIMORIN-ANDRIEU et C^{ie}, pour plantes annuelles et bisannuelles;
- VIMORIN-ANDRIEU et C^{ie}, pour disposition d'un massif de plantes annuelles et vivaces;
- VIMORIN-ANDRIEU et C^{ie}, pour plantes bulbeuses et fleurs coupées;
- CORNIL, pour bouquets;
- PARENT, pour fruits mûrs forcés;
- BRUNEAU, pour arbres fruitiers en pots;
- VIMORIN-ANDRIEU et C^{ie}, pour légumes et salades forcés de saison;
- LA SOCIÉTÉ DES JARDINIERS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, pour légumes et salades forcés de saison;
- M. CHEVALIER, pour Asperges;
- LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE D'ARGENTUIL, pour Asperges;
- MM. MILLET, pour Fraisiers;
- PLANCHON, pour constructions rustiques;
- DUBOIS (rappel de médaille), pour constructions rustiques;
- BENOIS et C^{ie}, pour statues, vases, groupes;
- SOCIÉTÉ DU VAL D'OSNE (rappel de médaille), pour statues, vases, groupes;
- MM. J. BERVARD, pour le concours spécial (fleuristes) de bouquets et gerbes;
- CARRIÈRE (rappel de médaille), pour serres, châssis, cloches, etc.;
- FÉRY, pour serres et châssis;
- PIERRE FILS, pour nouvelle chaudière;
- DUCUX, pour ponts, kiosque et grille;
- SOURD (rappel de médaille), pour grille. (A suivre).

LA CULTURE FRUITIÈRE AU TYROL

(Suite de)

« Ces arbres sont cultivés en plein vent, en demi-tiges dont les premières branches prennent naissance de 1^m20 à 1^m30 du sol. Cette forme présente divers avantages dont le principal est d'offrir une plus grande résistance aux vents que les formes à tiges de 2 mètres que nous plantons en France. Il s'ensuit que les fruits sont moins exposés à tomber avant leur maturité lorsque surviennent les premières bourrasques de l'automne.

« Les vergers n'offrent pas tous le même aspect. Tantôt les arbres sont plantés au milieu des vignes, tantôt ils sont disséminés au milieu des cultures, ou bien ils forment de longues lignes irrégulièrement espacées dans les prairies des bords de l'Adige, du Passeier, de l'Érsack. Ces arbres offrent des différences très sensibles de port et de végétation. Lorsqu'ils sont convertis, peu avant la récolte, de leurs beaux fruits si vivement colorés, il est souvent nécessaire d'étayer leurs branches surchargées pour qu'elles ne se rompent pas.

« Ils ne sont soumis à aucune taille autre qu'un émondage sommaire lorsqu'il est devenu par trop nécessaire.

« *Variétés introduites*. — Ce n'est que depuis une quinzaine d'années, sous l'impulsion de quelques hommes clairvoyants et énergiques, parmi lesquels je citerai MM. le Dr Mach, directeur de l'École d'agriculture et de viticulture de San-Michele, le Dr Mader, professeur à la même école et Christoph Franck, viticulteur à Gries, que la culture des meilleures variétés de poires et de pommes cultivées en Europe a été entreprise sur une vaste échelle.

« Avec beaucoup d'esprit pratique, les cultivateurs tyroliens, au lieu de chercher à composer des collections nombreuses, ont limité leur choix à un très petit nombre de variétés prises parmi les meilleures et dont voici les principales :

« **POMMES**. — *Calville blanc*, *Reinette du Canada*, *Reinette d'Orléans*, *Reine des Reinettes*, *Reinette ananas*, *Reinette de Champagne*, *Belle Fleur*, etc.

« **POIRES**. — *Williams*, *Duchesse d'Angoulême*, *Beurré Inel*, *Beurré Clairgeau*, *Doyenné du Comice*, *Doyenné d'hiver*, *Oliver-de-Seres*, *Bergamote Espéren*, *Passe-Crassane*, *Beurré d'Hardenput*, *Saint-Germain d'hiver*, *Cure*, *Louise-Bonne d'Arranches*, *Beurre d'Amanlis*, *Virgouleuse*, *Sorbella*, *Triomphe de Jockogne*, etc.

« On le voit, presque tous ces fruits sont d'origine française.

« Les arbres appartenant à ces variétés importées sont soumis à des formes diverses. Les Pommiers sont élevés en pyramides, en cèpes — sorte de gobelets non taillés atteignant jusqu'à 4 et 5 mètres de hauteur — ou en formes palissées, c'est-à-dire en palmettes verticales ou horizontales, cordons obliques et horizontaux. Les Pommiers sont cultivés en cèpes, en formes palissées et surtout en cordons horizontaux. Je dois ajouter que, tout en jouissant d'une faveur peut-être imméritée au Tyrol, les formes palissées, cultivées en contre-espaliers,

sont encore peu répandues. Il est vrai que les bons arboriculteurs sont également très rares. Aussi, ces arbres sont-ils généralement assez mal dirigés.

« Il n'en est pas de même pour les Pommiers en cordons, que l'on cultive sur une superficie de plus de 10 hectares, rien qu'aux environs de Méran. Une seule société, dont il est question plus loin, créée spécialement en vue de l'exportation des *Catulle blanc*, possède actuellement une plantation de 8 hectares de Pommiers greffés sur Paradis et cultivés en cordons horizontaux sur 5 rangs superposés. Le nombre des sujets plantés dans ces 8 hectares atteint près de 100,000. Et les membres de cette société considèrent qu'ils n'en sont qu'à leurs débuts !

« En résumé, la culture de ces variétés importées prend une très rapide extension, et le jour n'est pas éloigné où les cultures du Tyrol seront en mesure d'alimenter de fruits de choix la plupart des grandes villes européennes.

« RÉCOLTE. — La récolte des fruits est faite à la main avec le plus grand soin, même pour les sortes locales. Lorsqu'il s'agit d'arbres à haute tige, les cultivateurs se servent, pour la cueillette, de longues échelles formées d'un léger tronc de Mélèze pourvu de barreaux et muni, à sa partie inférieure, d'une planche qui l'empêche de tourner. Chaque homme porte en bandoulière un grand sac dans lequel il dépose les fruits un à un avant de les mettre dans le chariot garni de paille et de foin, qui les emporte au magasin.

« Pour les fruits de choix, les précautions sont plus grandes encore, mais les moyens employés ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui sont adoptés en France.

« TRIAGE ET EMBALLAGE. — Lorsqu'ils sont rentrés dans les magasins et réunis en immenses tas, les fruits sont soumis à un triage très sévère.

« Pour chaque variété locale, on fait six, sept et même huit catégories. Les deux premières, ne comprenant que les plus grosses pommes absolument saines et bien colorées, sont emballées dans des caisses du poids de 50 kilogrammes environ. Ces fruits sont vendus à la pièce. Les autres catégories, vendues au kilogramme, sont emballées dans des tonneaux en bois de sapin fermés à l'aide d'une machine spéciale qui comprime les fruits de façon à ce qu'ils ne se déplacent pas pendant le transport.

« Les fruits de premier choix tels que les *Catulle blanc*, *Rénette du Canada*, poires d'hiver, etc., sont enveloppés d'abord d'une feuille de papier de soie, puis mis dans une feuille de ouate recouverte elle-même de papier : ils sont placés sur une ou plusieurs couches dans des caisses de 5, 10 et 50 kilogrammes garnies de laine, de bois, de ouate ou de rognures de papier. Pour les qualités de moindre valeur, la feuille de ouate qui entoure le fruit est souvent supprimée.

(A suivre.)

H. MARTINET.

Exposition d'Horticulture de Versailles. — L'abondance des matières nous oblige à reporter à notre prochain numéro la publication de notre compte rendu de la magnifique exposition qui a eu lieu dernièrement à Versailles.

NOUVEAUTÉS HORTICOLES (1)

Begonia semperflorens très nain, rouge vif (fig. 68). — Ce Bégonia, haut de 0^m15 environ, forme une touffe très naine et compacte. Le coloris rouge vif des fleurs tranche très agréablement sur le feuillage vert bordé de pourpre.

Une variété de plus à ajouter aux plantes propres à entrer dans la mosaiculture, en même temps qu'une acquisition de plus pour la formation des bordures.



Fig. 68. — *Begonia semperflorens très nain rouge vif*.

Campanule du Japon semi-double (fig. 69). — Non seulement cette Campanule (*Platycodon*) se distingue du type par ses fleurs semi-doubles semblant deux corolles emboîtées, dont les pièces alternent de façon à former une sorte d'étoile à dix pointes, mais aussi par son port plus étoilé et plus ramifié.



Fig. 69. — *Campanule du Japon semi-double*

Les fleurs, de 6 à 8 millimètres de diamètre, sont bleu intense dans une variété, blanc pur dans une autre.

J. FOSSEY.

(1) Mises au commerce par la maison Leonard Lille, de Lyon

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

DE LA VIGNE

Operations d'Été

PINCEMENT

Le pincement est une opération qui a pour but d'arrêter momentanément le développement des bourgeons conservés, par la suppression de leur partie terminale.

Cet enlèvement permet à la sève, refoulée dans la partie conservée, d'être absorbée en plus grande quantité par les grappes des rameaux fructifères et les yeux de base des sarments de remplacement.

La manière de pratiquer l'opération dépend de la nature des formes établies, de la vigne générale des variétés, de celle des bourgeons et de la position qu'ils occupent sur les pieds.

Il sera bon de pincer les bourgeons appartenant aux formes horizontales plus court que ceux qui se développent sur des formes verticales, surtout lorsqu'on applique l'opération aux bourgeons de remplacement. Dans les premières formes, la partie supérieure des sarments ne doit pas recouvrir la base du cordon placée au-dessus, ces sarments seront maintenus presque verticalement, position qui leur permet d'absorber une plus grande partie de sève. Dans les seconds, les rameaux sont dirigés plus ou moins obliquement, ils seront pincés à une plus grande distance de leur base.

Quelle que soit la forme établie, les rameaux de l'extrémité d'un cordon seront toujours pincés plus court que ceux de la base, car personne n'ignore que la sève a toujours tendance à affluer dans les parties terminales.

Généralement une coursonne doit porter deux bourgeons, le supérieur fructifère, l'inférieur appelé remplacement et qui montre souvent des fruits. Ces deux productions ne sont pas traitées de la même manière. La première est rabattue à une feuille au-dessus de la grappe si la variété et le bourgeon sont de vigueur moyenne; en cas de développement exceptionnel, on pourra pincer immédiatement au-dessus de cette grappe; dans ce dernier cas, le raisin ne sera peut-être pas de qualité supérieure, car la présence d'une feuille au-dessus de lui influe beaucoup sur sa qualité. Cette suppression partielle est pratiquée lorsque la partie terminale a dépassé de 20 centimètres la longueur à conserver.

Quant au bourgeon de remplacement, on le pincera à 70 centimètres de sa base lorsqu'il aura atteint un développement de 90 centimètres.

Lorsque la variété est très vigoureuse, on peut pratiquer l'opération, du moins sur le rameau fructifère, avant la fécondation afin d'éviter la coulure; mais il est préférable dans la généralité des cas, d'attendre, pour faire le pincement, que la floraison soit passée.

A. GOUREL.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 11 juin 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

De nombreux apports et des plus variés. Les lots de la maison Vilmorin sont absolument merveilleux, de belle culture et de choix. Ce sont d'abord des plantes annuelles de celles que tout le monde cultive, qu'on rencontre dans le moindre jardin, mais dans de telles conditions d'ambrosion et de présentation qu'elles en paraissent tout autres.

Citons : *Luchardium grandiflorum*, à fleurs rouges et blanches; *Clackia polchella*, en nombreuses variétés : double blanc, rose-rouge, carme, violet, à fleurs marginées, *integrifolia*, *integrifolia limbata* dont les pétales sont bordés de blanc, *palcherrima*, double main blanc, rouge sang, violet, Chrysanthème des jardins, double main blanc et jaune, Chrysanthème à carme, double varié; Pavots d'Islande double blanc, jaune et rouge orange; Œillet Mignardise double fond rouge; Œillet Cyclope rouge et envre; Capucine Caméleon. Quelques unes de ces plantes sont particulièrement remarquables : la Capucine Caméleon qui présente des tiges à fleurs variées partant du même pied, Œillet Mignardise double et Pavots d'Islande qui paraissent parfaitement fixes dans leur duplication; Œillet Cyclope remarquable par la large tache rouge foncée qui occupe le fond de la corolle.

Il faut signaler encore des mêmes présentateurs, des lots d'*Antirrhinum nain varié* race Tom-Pouce, de toute beauté, à gorge bien marquée et élégamment colorée; d'*Hebe umbellata* nain varié, de *Viscaria oculata* nain varié et *Veleyus picta* varié, de Coquelourde *Agrostemma Galesii*, de *Lobelia Erinus*. La collection des formes de cette dernière plante est remarquable et aussi complète que possible. A côté des variétés à fleurs bleues, blanches, violettes, magenta, bicolors il faut remarquer une nouveauté sous le nom de *Lobelia Erinus speciosa superba compacta* à fleur d'un bleu indéfinissable, veloute, digne du nom qui lui a été imposé, et la variété *Goddess* ou *nain compact bleu* à feuillage doré.

Les mêmes présentateurs continuent leurs apports de plantes alpines avec une très jolie collection ou se trouvaient : *Hebe sanguinea* de l'Amérique du Nord, une des meilleures introductions de ces dernières années; *H. sanguinea-americana*, hybride à fleurs pâles et inférieures comme beauté à l'espèce précédente, c'est une obtention de M Maurice de Vilmorin; *Campanula Portenschlagiana* de Dalmatie, excellente pour les suspensions; *Scapparraria Lehmanni*, *flagelliforme*, *pseudopuliforme*, *arachnoideum* et *Lagerei*, ce dernier plus argente et plus ornemental que le précédent; *Setum corsicum* et *villosum*; *Campanula barbata* et *thyrsoides*, le premier à fleurs bleues, le second à longues grappes d'un blanc jaunâtre mal défini; *Phyteuma Charadetii*; *Diphysium longifolium*; *Paradisia Lilas-brun*, bien connu sous le nom de Las de Saint-Bruno; *Liatris pomponium*; *Doronicum austriacum*; *Dianthus sylvestris* et *atrovirens* aux fleurs rouge sombre presque noir; *Lycnis flou-Jouris* et *Silene rupestris* Caryophyllées de la région montagneuse; *Epilobium collinum*; *Alsmes triata*; *Leontopodium alpinum*, le fameux *Edelweiss* d'une irréprochable culture, aussi beau que dans les Alpes; *Papaver croceum* à fleurs jaunes, blanches et lavées; *Liatris campanulatum*, espèce méridionale d'un jaune éclatant; *Orobis niger* dont les feuilles noircissent en se desséchant; *Erigeron aurantiacum* du Turkestan; *Armeria cephalotes* de la Mauritanie, remarquable par l'ampleur de ses inflorescences et la couleur des fleurs; *Geranium arvense*, une des meilleures espèces à cultiver; *Dracocephalum Ruyschiana*, une des rares de la flore française.

M. Simon, de Malakoff, présentait deux *Pelargonium* de semis auxquels il a donné les noms de : *Emilie Simon* et *Glorie de Malakoff*.

Les plantes de serres ne sont représentées que par un seul lot envoyé par M. Hermès, de Charleville. Il consiste en un spécimen d'*Anthurium Scherzerianum* dans lequel le spathe porte des appendices colorés qui rappellent par tous leurs caractères la spathe elle-même. Les deux fleurs que présente cette plante sont ainsi constituées.

P. HARTOËL.

A suivre.

LE JARDIN. — N° 223. — 3 JUILLET 1896

A NOS ABONNÉS

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement est expiré de nous faire parvenir, avant le 15 juillet, leur renouvellement en un mandat-poste adressé à M. l'Administrateur du « Jardin », 167, boulevard Saint-Germain, Paris. Passé cette date, nous ferons présenter, par la poste, une quittance augmentée des frais de recouvrement, s'élevant à 0 fr. 40 pour Paris et à 0 fr. 60 pour les départements.

CHRONIQUE HORTICOLE

Notre planche en couleurs. — Pour pouvoir profiter des perfectionnements qui sont presque journellement apportés au tirage des figures en couleurs par notre procédé photographique, nous ne faisons préparer ces planches qu'au dernier moment. Un accident de machine s'étant produit pendant le tirage de la planche qui devait paraître aujourd'hui, nous ne donnerons cette gravure que dans notre prochain numéro, afin de ne pas retarder l'apparition du journal.

Mérite agricole. — Notre collaborateur, M. Charles Grosdemange, chef des Pépinières au Muséum, professeur de l'Association philotechnique et des Sociétés d'Horticulture de Melun, Provins et Etampes, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Cette distinction lui a été conférée à titre de Professeur de l'Association philotechnique, pour ses cours et conférences. Elle lui a été remise par M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, le dimanche 28 juin, en séance solennelle de distribution des prix de l'Association philotechnique, au Trocadéro.

Ont été nommés Chevaliers du même ordre :

A l'occasion du Concours régional de Moulins :

M. THONNIE (Jean-Baptiste-Marie), secrétaire-adjoint de la Société d'Horticulture de l'Allier, à Moulins.

A l'occasion du Concours régional de Chartres :

M. LOCHON (Eugène), maraîcher-horticulteur à Chartres.

M. TROCHARD (Jules), horticulteur à Chartres.

M. GUSNER (Adrien), jardinier-chef du Jardin d'Horticulture de Chartres.

Ordre de Saint-Stanislas de Russie. — Nous avons appris avec plaisir la récente nomination de M. Moser, l'horticulteur versaillais bien connu, au grade de chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie.

Cette distinction lui a été accordée pour le magnifique lot d'arbres et arbustes d'ornement qu'il avait envoyés à l'Exposition internationale fruitière de Saint-Petersbourg.

Nous regrettons toutefois que l'administration russe n'ait pas récompensé, en même temps que M. Moser, comme le désir en avait été exprimé, un autre horticulteur qui a obtenu les plus hautes récompenses à Saint-Petersbourg et qui, entre de nombreux expo-

sants très méritants, était particulièrement désigné pour une distinction spéciale.

Nous espérons que ce n'est qu'affaire de temps et que cet exposant recevra à son tour une distinction qu'il a bien méritée en contribuant d'une façon très effective au succès de l'Exposition internationale de culture fruitière.

Le « Commerce horticole » organe du Syndicat central des horticulteurs de France. — Le Syndicat central des horticulteurs de France, qui a son siège à l'hôtel des Sociétés savantes, 22, rue Serpente, à Paris, a chargé la Librairie horticole du *Jardin* d'établir un journal qui sera son organe attitré et paraîtra régulièrement tous les mois d'abord, puis deux fois par mois, sous le titre suivant : *Le Commerce horticole, Journal du Syndicat central des horticulteurs de France*.

Ainsi que l'indique son titre, cette publication est créée non seulement pour la défense des intérêts du Syndicat et de la corporation en général, mais aussi pour faciliter et activer les transactions horticoles.

A cet effet, une très large place sera réservée aux annonces dans ce journal, qui sera ainsi un lieu constant d'échange entre les horticulteurs, amateurs et industriels français et étrangers, grâce à une publicité aussi efficace que peu coûteuse. Ajoutons que le *Commerce horticole*, dont le prix d'abonnement est de 2 francs par an, est envoyé gratuitement et régulièrement à tous les membres du Syndicat central des horticulteurs de France.

Il sera en outre adressé périodiquement à tous les horticulteurs français et étrangers, ainsi qu'à certaines catégories d'amateurs.

L'Exposition d'Horticulture de Hambourg, en 1897. — Nous avons reçu le programme en français de cette importante Exposition, dont nous avons déjà parlé à diverses reprises.

Cette Exposition, outre les avantages accordés pour le transport des marchandises et sa particularité remarquable de tirer ses subsides uniquement de la ville de Hambourg, est encore intéressante par l'importance des prix dès à présent recrus par le Comité d'organisation, pour être distribués entre les exposants.

Ainsi pour les Orchidées, 1.000 marks sont déjà recueillis, pour les Rhododendrons, les Roses, plus de 2.000 marks, pour les Œillets, les groupes décoratifs, 3.000 marks, pour les Azalées, les Palmiers, 2.000 marks, pour les Erica en collection, 250 marks, pour les plantes alpines 450 marks, et ainsi de suite.

En outre, de nombreuses médailles d'or et d'argent ont déjà été envoyées.

Un concours spécial qui, s'il est bien organisé et établi dans des conditions bien déterminées et pouvant mettre à l'abri de toute supercherie, peut donner d'utiles et précieux renseignements, est celui qui consiste dans la présentation d'une collection de 500 plantes en pots étiquetées, traitées avec divers engrais, dans le but de démontrer, d'une manière pratique, les avantages et les inconvénients de tels ou tels de ces derniers.

Pour ce concours, deux prix, l'un de 500 marks (625 fr.), l'autre de 300 marks (375 fr.) sont institués.

Fleurs d'Orchidées à dix centimes pièce. — Un rédacteur de la *Licensed Victualler's Gazette*, passant

dernièrement dans une des rues de Londres les plus fréquentées, entretient avec étonnement le cri suivant :

« Seulement un penny, ou deux ! Une Orchidée pour votre boutonnière, pour un penny... »

Croyant à une mystification, il voulut se rendre compte, mais quelle ne fut pas sa surprise de recevoir, en échange de ses dix centimes, une fleur d'*Orchidea autumnalis* !

Formalités à remplir pour introduire, dans le Caucase, des plants d'origine française. — Nous trouvons, sous ce titre, dans la *Revue d'horticulture de Mérida* (N^o 47), l'article suivant que nous reproduisons, mais en nous proposant de demander des renseignements complémentaires à un de nos correspondants de Russie.

Le Président du Sénat et le Gouverneur ont permis à un grand nombre de plants de France de parvenir à propos de la Commission de l'Asie, à Tiflis, une douzaine de plants de *Chelidonium*, et plus exactement plusieurs milliers de plants, quelle se propose de faire venir en grande quantité et le portera sur les pieds des montagnes.

Sur Commission du plai d'Asie, on a décidé d'entreprendre les formalités nécessaires à cet effet.

L'exposition peut être envoyée plants et graines en escompte d'un certain signe par le Ministère de Commerce et des Colonies, mais dans ce cas, les frais de transport sont compris le département d'origine.

Nous nous étonnons que de telles mesures soient encore en vigueur au moment où des dispositions spéciales s'appliquent à toute la Russie viennent d'être adoptées pour faciliter les relations horticoles entre les deux pays.

Œillet Mignardise remontant Cyclope. — Nous avons reçu, ces jours derniers, de M. Crozy, de Lyon, quelques spécimens de ces jolis chalets.

Les Œillets Mignardise de la variété remontante *Cyclope* (Allégatière) forment, on le sait, une élégante race à fleurs simples, dans laquelle on trouve tous les jolis coloris carnes, roses, lilas, cuivrés, etc., et leurs intermédiaires, et qui se caractérise par une grande tache centrale rouge sang.

La jolie variété à fleurs doubles dont nous avons admiré nombre de spécimens de tous genres dans la culture de M. Crozy, lors de notre dernier voyage à Lyon, vient s'ajouter heureusement à celles déjà connues.

Ces superbes plantes, très rustiques et de culture facile, produisent une abondante floraison se prolongeant de mars à septembre, et se reproduisent par semis avec seulement 1/10 de fleurs simples, ce qui est peu.

Bien qu'ils soient peu délicats, ces Œillets préfèrent cependant aux sols frais, humides et compactes, les terres légères, poreuses et sèches.

Concours régional de Chartres : Recompenses — (H. BOUTILLIER) — *Rappel de prime d'honneur* : M. Henri Macé, maraîcher au Gard, commune du Cardonville. — *Prime d'honneur, objet d'art et 1,500 francs* : M. Paulin de Croisy-Genve. — *Medaille d'or, 200 francs* : M. Clément Leclercq, à Chartres. — *Medaille d'argent* : M. Germondin, à Leves. — *Medaille d'argent* : M. Lecomte, à Muzy, commune de Broux.

Medaille d'argent : MM. Ams, à Leves; Château-Michel, à Eperron.

2. Accessit d'Or. — *Prime d'honneur, objet d'art* : M. Vassot, à Chartres. — *Medailles d'argent* : MM. Chéron, à Broux; Dupont, à Villard; Bouehard, Maisonnier, à Chartres; Arloutet, à Senonches. — *Medailles de bronze* : MM. Mameault, à Broux; Macé, à Chartres.

3. Plantes et maraîchers. — *Medaille d'or* : M. Elie Jaquart.

L'Exposition de Roses de Paris — Rappelons aux intéressés que c'est le 10 juillet prochain que s'ouvre, en l'Hotel de la Société nationale d'Horticulture, 54, rue de Grenelle, l'Exposition spéciale de Roses, qui durera jusqu'au 17.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

II. Exposition d'horticulture de Boulogne-sur-Seine, du 1^{er} au 11 septembre. — La Société d'horticulture de Boulogne-sur-Seine organise, dans le parc de l'Hotel de Ville de Boulogne-sur-Seine, du 1^{er} août au 11 septembre, une Exposition des produits de l'horticulture et des objets d'art, d'industrie employés en jardinage.

Adresser les demandes à M. le Secrétaire général, 60, avenue de la Seine, à Boulogne-sur-Seine.

Exposition générale d'horticulture, de viticulture, et de sylviculture, à Saint-Dizier, du 1^{er} au 15 septembre 1896. — La Société d'horticulture et de viticulture de l'Hotel de Marie organise, du 1^{er} au 15 août prochain, à Saint-Dizier, une exposition générale des produits de l'horticulture, de la viticulture, de la sylviculture et de tous les objets d'art qui s'y rattachent.

Adresser les demandes à M. Boudon-Deauvay, président de la Société de Saint-Dizier, ou à M. Lucien Bolut, secrétaire général de la Société, à Chaumont.

Exposition de Chrysanthèmes, à Douai, du 15 au 16 novembre 1896. — La Société d'horticulture de Douai organise, le 15 et 16 novembre prochain, une exposition de Chrysanthèmes.

Adresser les demandes à M. le Président de la Société, à Douai.

Exposition d'horticulture de Bougival, du 8 au 10 août 1896. — La Société d'horticulture de Bougival organise, pour les 8, 9 et 10 août, une exposition d'horticulture et de tous les produits s'y rattachant directement.

Adresser les demandes à M. Couturier-Mention, président de la Société, à St-Michel, Bougival.

Exposition internationale d'horticulture et de viticulture de Bayonne, du 6 au 8 septembre 1896. — La Société départementale d'horticulture et de viticulture des Basses-Pyrénées organise, à Bayonne, pour les 6, 7 et 8 septembre prochain, une exposition d'horticulture, de viticulture et de tous les objets d'art et d'industrie qui s'y rattachent.

Adresser les demandes à M. le Secrétaire général de la Société, à la rue Raymond-Planté, à Pau (Basses-Pyrénées).

L'ARMILLAIRE DE MIEL OU TÊTE DE MÉDUSE

Je crois devoir présenter aux lecteurs du *Jardin* un champignon peu connu par les amateurs d'horticulture, quoique pouvant être considéré comme ennemi des arbres fruitiers.

Les mycologues le désignent sous le nom d'*Armillaria mellea* Vahlenberg, *Armillaire de miel* ou *Tête de Méduse*. Il est curieux par son rassemblement en touffes; le spécimen représenté par la fig. 70 comprend quatre-vingts individus. Ses caractères distinctifs sont les suivants :

Chapeau charnu, convexe dans le jeune âge, puis étalé; couleur le plus souvent jaune de miel, rousse ou brune, avec squammules plus foncées. Lames blanchâtres ou roussâtres, sinuées ou découronnées, descendant jusque sur le pied qui est long, jaune foncé ou roux, plein quand il est jeune, se creusant en vieillissant, strié au sommet et pourvu d'un anneau persistant à bord jaunâtre.

Cette espèce est comestible, mais très peu recherchée à cause de son âcreté qui disparaît cependant presque en totalité à la cuisson.

On la rencontre à l'automne sur les souches décomposées, ainsi qu'à la base de certains arbres en pleine vigueur. J'ai trouvé le groupe représenté par la figure 70 au pied d'un Pommier à peu près mort et dont l'état de décrépitude est, j'en suis persuadé, dû à la présence de cet Armillaire.

Son mycelium, appelé rhizomorphe, est des plus dangereux quand il trouve un arbre pour se développer et surtout une espèce résineuse quelconque. Il pénètre alors à travers l'écorce, s'enfonce entre le bois et le liber jusque dans la partie la plus vivante des racines et de la tige de l'arbre qu'il fait périr promptement.

Si d'autres arbres étendent leurs racines jusque dans la région de celles qu'occupe le sujet contaminé, ils ne tardent pas à subir le sort de leur congénère. Les filaments mycéliens, sortant par l'écorce, s'allongent, puis descendent dans le sol où ils se ramifient de plus en plus, rencontrant ainsi les racines des sujets voisins.

Dès que, dans une plantation d'arbres quelconques, on verra cette espèce de champignon, il sera bon de l'enlever avec son pied, puis de le passer à l'eau bouillante avant de le jeter au compost où, sans cette précaution, le mycelium pourrait se conserver longtemps et se trouver plus tard en contact avec des racines d'arbres vivants.

Par une même mesure de précaution, il conviendra, à l'endroit où on l'aura trouvé, d'enlever deux ou trois

pelletées de terre, que l'on éloignera de la proximité des racines ligneuses, se rappelant que cette espèce est ligmente.

Quand on voudra s'assurer de la présence des rhizomorphes dans le sol, on prendra une poignée de terre que l'on examinera dans l'obscurité; à l'état de croissance, ils sont phosphorescents. Cette particularité est sans doute due à ce que le mycelium, vivant dans les parties ligneuses actives, doit s'assimiler beaucoup de matières phosphatées, moins nombreuses dans les champignons qui croissent sur les matières en décomposition.

Si je me suis permis d'entrer dans autant de détails sur cet ennemi de nos arbres fruitiers et forestiers, c'est que, ne l'ayant vu consigné dans aucun traité d'arboriculture, j'ai pensé être agréable aux personnes qui, le rencontrant dans leurs vergers, auront le desir de combattre son action dévastatrice.

E. COURTOIS,

*Professeur
à la Société d'horticulture
de Compiègne*

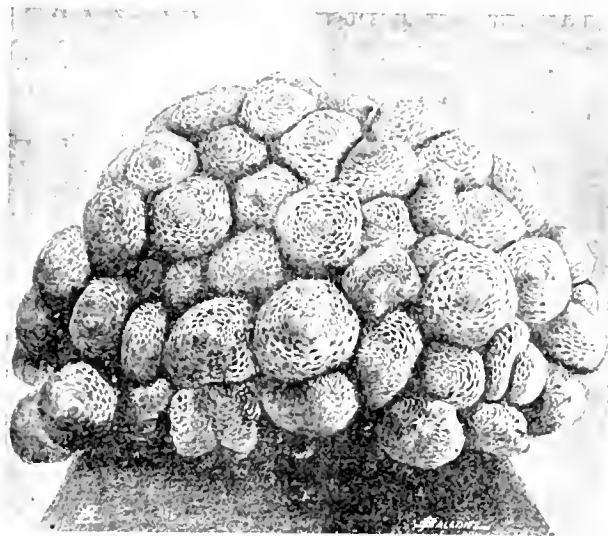


Fig. 70. — *Armillaire de miel* ou *Tête de Méduse*.

LE SALSIFIS

On confond d'ordinaire, sous ce nom, le Salsifis proprement dit et la Scorsonère, aussi, lorsqu'il s'agit d'établir nettement les différences existant entre les deux plantes, a-t-on soin d'ajouter les qualificatifs : blanc pour le Salsifis, noir pour la Scorsonère, qui les font aisément distinguer.

Nous ne considérons, dans les lignes suivantes,

que le Salsifis blanc, et, si nous appelons un instant l'attention sur ce légume, c'est moins pour faire valoir ses qualités bien connues que pour faire ressortir les améliorations intéressantes dont il a été l'objet depuis ces dernières années.

Le Salsifis blanc, cultivé couramment, n'est autre plante que l'espèce type, *Tragopogon porrifolium* L., à racine de couleur blanc jaunâtre, atteignant environ 20 centimètres de longueur, plus ou moins ramifiée suivant que la sélection des porte-graines a été plus ou moins bien faite. Ses fleurs revêtent la teinte rose-violet.

On cultive aussi, très rarement toutefois, un Salsifis à fleur jaune qui semble être un type botanique rappelant le *T. pratensis*, mais à feuilles plus grandes que ce dernier et à graine plus grosse. Cette espèce (?) est loin de valoir la précédente au point de vue potager.

Depuis plusieurs années, nous cultivons une variété dont l'origine nous est inconnue, annoncée, par les maisons anglaises et américaines, sous le nom de *Mammoth Sandwich Island*, qui produit une racine du double de grosseur de celle du Salsifis blanc. La plante

est rasée, à fleur uniformément lilas clair. C'est déjà une amélioration remarquable, précocité et de très bonne qualité.

En France, un peu avant la mise en vente du *Mammuth Sandrich Island*, une variété, dite *Salsifis à grosse racine*, a également vu le jour. Son origine est aussi obscure que celle de la variété précédente, nous la tenons d'un jardinier de Seine-et-Oise qui, lui-même, serait à peu près incapable de dire d'où il l'a tenue. Dans nos carrés d'étude, elle diffère d'une façon tellement sensible du précédent qu'il est impossible de songer à établir une similitude entre ces deux variétés.

Le *Salsifis amélioré à grosse racine* donne de hautes tiges, à feuillage large, portant des fleurs semi-doubles ou doubles, variant du rouge grenat au rouge-bronze ou même plus ou moins foncé. La racine est épaisse, plus forte encore que celle du *Mammuth Sandrich Island*, bien lisse, régulière et de très bonne qualité. La graine, très grosse, se reconnaît facilement entre toutes les espèces ou variétés ci-dessus énumérées.

Enfin, nous avons semé, au printemps dernier, quelques graines d'une nouvelle variété à fleur double, jaune d'or, actuellement en jeunes plants, sur laquelle nous ne serons fixés qu'à l'automne prochain.

Cette rapide énumération montre que cette plante vulgaire, le Salsifis, restée longtemps sans augmenter le volume de sa racine, est entrée dans une voie nouvelle. Nous engageons les cultivateurs, de même que les amateurs, à adopter les variétés plus productives que le type, notamment le *Salsifis amélioré à grosse racine*. Ils doubleront, avec cette sorte, les rendements qu'ils atteignent autrefois avec le *Salsifis blanc* ordinaire et ils obtiendront un produit de consommation plus constante et, conséquemment, de vente plus facile et plus rémunératrice. CAYEUX ET LE CLERC.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE VERSAILLES

D'un très intéressant rapport sur cette exposition que nous communiquons notre ami et collaborateur, M. Welker fils, nous apprenons que le cadre du journal ne nous permet pas de reproduire in extenso, nous en extrayons les renseignements suivants :

L'exposition, organisée dans le parc de Versailles, par la Société d'horticulture de Seine-et-Oise, a été très réussie.

Le terrain, d'un jardin, compris sous la tente circulaire et d'une superficie de 1,00 mètres, était très singulier sur une allée pourpre, faisant le tour de la tente, se ramifiant de nombreux angles, les uns en face des autres, les autres les uns derrière les autres.

Le grand pavillon qui a été décoré par MM. Duval et fils, pour la circonstance, dans le aux lots d'Orléans, d'Anthurium, de Broméiades, dont le plus remarquable *Arisea Philomelos*.

Les plus remarquables ont été attribués à MM. Fichet pour les plantes exotiques, à O. Chéreau pour ses *Androsace* et à M. Schœr pour son *Albanum album* et à L. Béraud pour le *Sesuvium* dit *Helioscopia* dit *Helioscopia cubensis*. Les autres, pour ses Palmiers, son bel hybride de *Yucca glauca* × *Y. Cardinalis*, etc. ; ANTHONY, ANONYME ont pu gagner aussi un nombre de petits lots.

M. Welker père, hors concours, des *Rhododendrons* et des *Arisea* et de plusieurs variétés de *Clématites*, de M. de Merville, de M. de Nelly, M. de Merville, absolument hors concours.

De nombreux autres ont été gagnés par MM. Patout pour les *Androsace*, P. Lave pour l'*Argemone*, Deuffler, pour *Arisea*, et L. de Merville pour les *Androsace*, et Bert, pour Orléans.

deux, M. de Merville, pour Parisiens, Pivoines et Iris ; Hardu, pour *Primula japonica*, Christen, pour *Clematites*, Pignier et Boussier pour divers lots ; Gink, Garden et Piret, pour divers lots d'Orléans.

M. Lespès exposait, hors concours, de superbes *Ochotubosia acaespana* *Pachytape*.

M. Dupérier avait un magnifique lot de *Caladium* du Brésil et quelques *O. Indées*.

M. Boyer exposait un superbe massif de son *Begonia tuberosa*, de B. *privetina*, M. Maubrol (issu du B. *Berlin*).

M. Lecontey, des *Primula Forbesii*, des *P. Floribunda* et des *Gloxinia*, *eburata*.

M. Welker père, un beau groupe de ce gracieux *Phlox du Canada*, à fleurs bleu ciel, et des *Begonia rosea grandiflora* se reproduisant de semis.

Enfin l'École nationale d'horticulture avait un magnifique apport de *Ficus General Chavizy*, pêches, raisins, prunes, cerises, etc., et de nombreux échantillons des étiquettes qui sont distribuées à l'École sous les yeux des élèves.

Le jury, dont notre rédacteur en chef faisait partie, avait pour président M. Nanot et pour rapporteur le signataire de cet article, nous le.

C. WELKER

LE SERVICE MILITAIRE

DES JEUNES HORTICULTEURS

Chacun sait qu'en application de la loi militaire du 16 juillet 1889, tous les jeunes Français valides sont appelés à faire trois ans de service militaire.

Mais on n'ignore pas non plus qu'un grand nombre de jeunes gens, se trouvant dans certaines conditions prévues par cette même loi, ne restent qu'un an sous les drapeaux.

Quels sont donc ces privilégiés et quels sont les titres qui leur donnent droit à ce traitement particulier ?

L'article 23 de la loi militaire, que nous croyons utile de reproduire ici dans son entier, nous l'apprend.

ARTICLE 23. — En temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers sur leur demande jus qu'à la date de leur passage dans la réserve :

1. Les jeunes gens qui contractent l'engagement de servir pendant dix ans dans les fonctions de l'instruction publique, dans les institutions nationales des sourds-muets ou des jeunes aveugles dépendant du Ministère de l'Intérieur et y remplissent effectivement un emploi de professeur, de maître répétiteur ou d'instituteur.

Les instituteurs laïques ainsi que les novices et membres des congrès, dans certaines vocations à l'enseignement et reconnues d'utilité publique qui prennent l'engagement de servir pendant dix ans dans les écoles françaises d'Orient et d'Afrique subventionnées par le gouvernement français.

2. Les jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir : soit le diplôme de licencié es-lettres, es-sciences, de docteur en droit, de docteur en médecine, de pharmacien de première classe, de vétérinaire, ou le titre d'interne des hôpitaux, nommé au concours dans une ville où il existe une Faculté de médecine, soit le diplôme délivré par l'École des Chartes, l'École de Langues Orientales vivantes, l'École d'Administration de la marine, soit le diplôme supérieur délivré aux élèves externes par l'École des Ponts et Chaussées, l'École supérieure des Mines, l'École du Génie maritime, soit le diplôme supérieur délivré par l'Institut agronomique, l'École des Haras du Pin aux élèves internes, les Écoles d'Agriculture de Grignon, de Gagnon et de Montpellier, l'École des Mines de St-Etienne, les Écoles des maîtres ouvriers mineurs d'Alais et de Douai, les Écoles nationales des arts et métiers d'Aix, d'Angers et de Ghélons, l'École des hautes études commerciales et les Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État.

Soit l'un des prix de Rome, soit un prix ou une médaille d'Etat dans les concours annuels de l'École nationale des Beaux-Arts, du Conservatoire de musique et de l'École nationale des Arts décoratifs.

3° Les jeunes gens exerçant les industries d'art qui sont désignées par un Jury d'Etat départemental formé d'ouvriers et de patrons. Le nombre de ces jeunes gens ne pourra en aucun cas dépasser un demi pour cent du contingent à incorporer pour trois ans.

4° Les jeunes gens admis, à titre d'élèves ecclésiastiques, à continuer leurs études en vue d'exercer un ministère dans l'un des cultes reconnus par l'Etat.

En cas de mobilisation, les étudiants en médecine et en pharmacie et les élèves ecclésiastiques sont versés dans le service de santé.

Tous les jeunes gens numérotés ci-dessus seront rappelés pendant quatre semaines dans le cours de l'année qui précède leur passage dans la réserve de l'armée active; ils suivront ensuite le sort de la classe à laquelle ils appartiennent.

Des règlements d'administration publique détermineront les conditions dans lesquelles sera contracté l'engagement decennial visé au paragraphe 1°, les justifications à produire par les jeunes gens visés aux paragraphes 2° et 4°, soit au moment de leur demande, soit chaque année pendant la durée de leurs études; la nomenclature des industries d'art qui donneront lieu à la dispense prévue au paragraphe 2°, le mode de répartition de ces dispenses entre les départements, le mode de constitution du jury d'Etat pour les ouvriers d'art ainsi que les justifications annuelles d'aptitude, de travail et d'exercice régulier de leur profession que les jeunes gens dispensés sur la proposition du Jury devront fournir jusqu'à l'âge de 26 ans.

Les mêmes règlements fixeront le nombre de diplômés supérieurs délivrés annuellement en vue de la dispense du service militaire, par chacune des écoles énumérées au 3° alinéa du paragraphe 2°, et, définiront ceux de ses diplômés qui ne sont pas définis par la loi; ils fixeront également le nombre des prix et médailles visés au quatrième alinéa du même paragraphe.

En ce qui concerne les ouvriers d'art, le décret réglementaire du 23 novembre 1889 a établi comme suit les catégories comprenant les industries d'art qui donnent droit à réclamer la dispense :

1° Ciseleurs; 2° graveurs sur métaux, cristaux, verre, pierre et bois; 3° sculpteurs et modelleurs; 4° mouleurs de pièces et d'objets d'art; 5° mosaïstes; 6° ouvriers en faïence, porcelaine et verrerie d'art; 7° peintres décorateurs ou dorureurs; 8° ornemanistes; 9° repousseurs sur métaux, emailleurs; 11° horlogers; 12° bijoutiers; 13° joailliers; 14° orfèvres; 15° fabricants d'instruments de musique et luthiers; 16° fabricants d'instruments de précision et de chirurgie; 17° armuriers de luxe; 18° ouvriers en serrurerie, menuiserie, ébénisterie, tapisserie, tissage, broderie et reliure d'art; 19° dessinateurs industriels, notamment pour papiers peints, tissus, dentelles et passementerie; 20° lithographes et imprimeurs en taille douce.

Ainsi, on le voit, les jeunes gens intelligents et travailleurs se destinant aux carrières libérales, à n'importe quelle branche du commerce ou de l'industrie, à l'agriculture, les élèves de certaines écoles spéciales de l'Etat, le corps enseignant et le clergé peuvent bénéficier des dispenses de cet article 23 de la loi militaire.

Bien plus, dans un but démocratique très louable, on fait bénéficier de ces dispenses toute une catégorie d'ouvriers, chez qui l'habileté manuelle remplace les connaissances théoriques exigées des élèves de nos grandes écoles.

Rien n'est plus juste en principe que le service militaire pour tous. C'est, du reste, ce principe d'égalité qui a guidé les législateurs lorsqu'ils ont fait la loi militaire sous le régime de laquelle nous sommes actuellement; mais, après avoir donné satisfaction à la question de principe, on a bien vite reconnu qu'une interruption de trois années consécutives dans les études et les travaux de certaines natures d'élite pouvaient avoir des conséquences fâcheuses, non seulement pour les personnes visées elles-mêmes, mais encore et surtout pour la France, qui a besoin de toutes ses forces vives pour conserver le rang qu'elle occupe dans les arts, les sciences, l'industrie et le commerce.

C'est donc dans le but d'utiliser toutes ces intelligences, de la façon qui semble la plus profitable au pays, que les dispositions de l'article 23 ont été incorporées dans le texte de la loi militaire.

Mais cet amendement au régime de la loi de trois ans ne peut rendre tous les services qu'on en attend qu'à la condition que, dans toutes branches de la production nationale, dans toutes les classes de la Société, l'élite des jeunes gens appelés sous les drapeaux puisse en profiter.

Or, est-ce bien ainsi que les choses se passent? A peu près, mais pas tout à fait.

Nous avons énuméré plus haut la liste des professions visées par l'article 23. Une seule peut-être ne rentre dans aucune des catégories désignées: c'est l'horticulture.

Nous nous trouvons là en présence d'une situation bien particulière qui mérite d'être examinée. C'est ce que nous ferons dans notre prochain article.

H. MARTINET.

LES BOUGAINVILLEA Comm.

Le genre *Bougainvillea* de l'éminent naturaliste Commerson (1) fut dédié au célèbre Louis-Antoine de Bougainville, navigateur français. Il appartient à cette petite famille des Nyctaginées, qui se distingue par quelques points très caractéristiques.

Cette famille a été particulièrement étudiée et décrite par Jussieu, dans les mémoires du Muséum d'histoire naturelle; par Endlich, dans le *Genera Plantarum*, et par Lindley, dans *A Natural System of Botany*.

Cette famille n'est pas très étendue et est représentée par des plantes herbacées, quelquefois des arbrisseaux; les feuilles sont simples et, dans la majorité des cas, opposées. Les fleurs sont axillaires ou terminales, souvent réunies plusieurs ensemble dans un involucre commun ou ayant chacune un involucre propre ou calice-forme et sont accompagnées de bractées colorées; le calice gamosépale est coloré; la corolle est nulle et les étamines, or finalement au nombre de cinq, sont opposées aux lobes du calice; l'ovaire n'a qu'une seule loge et le style est simple. Les fruits sont secs et indéhiscents, contenant une seule graine, dont l'embryon arqué est situé en dehors de l'albumen.

Certains auteurs, prenant pour base les genres dont

(1) Commerson (Philibert), voyageur et naturaliste, né à Chatillon-les-Bombes en 1727 et mort à l'île de France en 1773, a laissé des manuscrits remarquables, conservés au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

l'involucre est unilobé, comme dans les *Nyctago*, ou Belle de Nuit, admettent cet involucre comme un calice et le calice comme une corolle, mais l'analogie et surtout les genres à involucre contenant plusieurs fleurs prouvent que le perianthe est véritablement simple.

Revenons à notre sujet. Les caractères du genre *Bougainvillea* Comm., se résument ainsi qu'il suit :

Plantes se présentant souvent sous forme d'arbrisseaux sarmenteux, poilus, à feuilles alternes, souvent armées d'épines crochues ; fleurs tubuleuses d'aspect assez insignifiantes, mais accompagnées de grandes et belles bractées foliacées et colorées, disposées par trois en bouquets aux sommets des pédoncules axillaires.

Ce ne sont donc pas les fleurs qui font le sujet de notre admiration, mais bien les belles bractées qui les accompagnent et qui rendent la plante recommandable pour le commerce.

Ici, en Angleterre, on utilise, depuis fort longtemps, ces plantes dans les décorations ; aussi ont-elles une place réservée dans toutes les serres d'amateurs. Sous la conduite d'une main attentive, les *Bougainvillea* atteignent assez facilement les formes les plus variées et offrent, lors de leur floraison, un spectacle des plus ravissants. Les jardins royaux de Kew en possèdent de beaux exemplaires et nous avons eu l'occasion d'en voir de plusieurs formes, palissés le long d'un mur ou près d'un pignon de serre ; ils poussent très vigoureusement et, à l'époque de la floraison, rien n'est plus séduisant que ces multiples ramilles florales qui pendent, gracieusement chargées d'une quantité de fleurs dont les bractées contrastent si gaiement avec la verdure du feuillage. Mais, dans le commerce, on donne à ces plantes des formes plus marchandes, permettant de les manipuler à volonté.

Dans les établissements horticoles, on ne les rencontre guère que sous deux formes : premièrement, la forme arborescente, qui s'obtient par des pincages successifs faits avec discernement ; secondement, celle que nous employons nous-mêmes et qui est assez répandue en pratique horticole et qui est la forme sphérique, obtenue à l'aide d'un tuteur, dont on aura préalablement fendu l'extrémité en quatre et sur lequel s'entrecroisent deux fils de fer courbes pour la circonstance ; aussi conseillerons-nous de mettre au moins de deux à trois pieds par pot.

Contrairement à certains genres de plantes, l'aire géographique des *Bougainvillea* est très restreinte et les quelques variétés, connues jusqu'à ce jour, sont toutes localisées dans le Brésil. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, provenant de la même contrée, on serait tenté de croire qu'ils demandent chez nous uniformément les mêmes soins ; c'est là une grosse erreur !

C'est ainsi que le pincage provoque, chez certaines espèces, le développement des rameaux axillaires, lesquels se chargent de fleurs, et que, chez d'autres espèces, telles que le *Bougainvillea spectabilis*, dont l'épi floral naît à l'extrémité de la tige, un pincage ou taille, fait avant la floraison, aurait l'inconvénient de l'entraver complètement.

Nous nous trouvons donc devant un point capital d'où dépend essentiellement la floraison chez ces espèces.

Le moyen de propagation que nous préconisons est le bouturage fait au premier printemps, avec

des pousses de l'année ou encore avec des boutures de racines, qui seront placées dans les châssis de la multiplication, de légers bassinages, pour lutter contre l'aridité, suffisent jusqu'à la reprise, qui demande de dix à seize jours et qui est généralement satisfaisante. Cette reprise varie dans des proportions de 90 à 95 0/0.

Aussitôt l'apparition des premières racines, on empote dans de petits godets en employant un compost assez léger et riche en humus.

Au point de vue commercial, nous conseillerons de cultiver ces plantes en serre tempérée, car elles aiment, pendant leur période végétative, de copieux arrosages et une constante humidité d'entourage.

Quant aux autres recommandations, disons qu'un bon drainage est nécessaire pour éviter toute stagnation d'eau dans le pot et qu'à l'arrivée de l'hiver, c'est-à-dire en novembre-décembre, ces plantes entrent en repos jusqu'au retour du printemps.

Le nombre des espèces et variétés de ce genre n'est pas très grand, on n'en rencontre guère plus de cinq à six espèces et variétés dans les collections, savoir :

1° *Bougainvillea fastuosa* HERING (B. fastueux). — Cette espèce est très souvent confondue par les horticulteurs avec le *B. spectabilis* W., mais, d'après Willd., c'est bien une variété différente de son *B. spectabilis*. C'est une plante très vigoureuse, recommandable pour la culture en pot ; feuilles ovales, linéolées, fleurs accompagnées de grandes bractées d'un rose lilacé, très réticulées. Cette espèce est sûrement la plus anciennement cultivée, elle est originaire du Brésil.

2° *Bougainvillea glabra* DC. — Excellente plante pour la culture en pot, très répandue dans le commerce ; se prête aux formes les plus diverses et devient de plus en plus florifère par l'effet d'une taille printanière. Inflorescence paniculée, ayant une certaine ressemblance avec celle du *B. speciosa* ; produit de bractées d'un rose tendre. — Brésil, introduit en 1861.

3° *Bougainvillea glabra*, var. *Sanderiana* (fig. 71). — A figuré dans le lot de plantes de son introducteur, M. Sander, et dans celui de M. Sallier, à l'exposition de Paris de 1895, mais, d'après nous, ce n'est qu'une forme du *B. glabra* S. A été de nouveau admiré à la dernière exposition de Paris, dans le lot de M. Sallier.

4° *Bougainvillea speciosa* SCHREIB. — Est une espèce qui se distingue de ses congénères par la grandeur de ses panicules et ses bractées immenses, d'un beau rose. — Brésil ; introduit en 1861.

5° *Bougainvillea spectabilis* WILDT. — Espèce réputée à grand tort rebelle à la floraison. Pour en obtenir une parfaite floraison, il faut s'abstenir de les tailler avant qu'ils aient fleuri, car l'épi floral est à l'extrémité de la pousse. Espèce très vigoureuse ; feuilles ovales, arrondies, pointues ; fleurs accompagnées de belles bractées variant du rose au cramoisi ou réticulées, selon les variétés. — Brésil ; introduit en 1821.

Ainsi se résume le genre *Bougainvillea* (Comm.) qui, à notre avis, mériterait d'être plus répandu dans nos cultures françaises. Il a été trop longtemps relégué au rang de ces nombreuses méconnues, nous serions très heureux de voir la culture de ces plantes se généraliser, car, toutes, elles sont dignes d'un réel intérêt.

ALBERT GRIESSEN.

LA CULTURE FRUITIÈRE AU TYROL

(Suite) (1)

« COMMERCE ET EXPORTATION. — Les exportations de fruits de toutes sortes vont en augmentant chaque

châtaignes, pour 10 à 15 p. 100; les fruits à noyaux et divers, pour environ 10 p. 100.

PARALLÈLE ENTRE LES CULTURES FRANÇAISES ET LES CULTURES DU TYROL.

« N'avons-nous donc pas, en France, des régions aussi



Fig. 71. — *Bougainvillea glabra Sanderiana*

année, excepté lorsque la récolte a été inférieure, comme c'est précisément le cas pour 1895. Elles se sont élevées, pour 1893, à 125,589 quintaux.

« Sur cette énorme quantité, on peut admettre, paraît-il, que les fruits à pépins entraînent dans une proportion de 65 p. 100, dont environ un quart de poires et trois quarts de pommes; les raisins, pour 19 à 15 p. 100; les

fertiles et aussi favorisées que la vallée de l'Adige, sous le rapport du climat, et où la culture fruitière peut être entreprise avec succès? Certes si, et on n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour y planter des arbres à fruits; mais, tandis que les producteurs du Tyrol tirent de très beaux revenus de leurs plantations et voient sans cesse leurs exportations augmenter, les cultivateurs français éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à trouver une juste rémunération de leur travail.

(1) *Le Jardin*, année 1896, pages 126 et 154.

« D'où vient donc cette différence si sensible entre les résultats obtenus de part et d'autre ? Les arboriculteurs français ne valent-ils donc pas leurs confrères tyroliens ? »

« A cela, je répondrai que, sous le rapport de la direction et des soins à donner aux arbres, ils leur sont bien supérieurs.

« Il faut donc chercher ailleurs les causes de cet état de choses. Nous allons les trouver dans l'examen des conditions économiques sous l'influence desquelles la culture fruitière se développe dans chacun des deux pays.

« Si nous considérons les frais de premier établissement d'une plantation fruitière, nous avons d'abord à faire face aux frais d'achat du terrain qui, au Tyrol, sont assez élevés. En effet, les terres propres à la culture des arbres fruitiers valent, au minimum, 6,000 francs l'hectare lorsqu'elles sont nues ou en prés. Ce prix est plus élevé encore lorsqu'il s'agit de terrains de première qualité situés dans le voisinage immédiat de centres importants, tels que Meran et Bozen. Les mêmes terres atteignent jusqu'à 35,000 et 40,000 francs l'hectare lorsqu'elles sont plantées de vignes et d'arbres fruitiers en plein rapport.

« A première vue, ces chiffres paraissent exorbitants, mais croit-on que les terrains, jarlais et vergers de Montreuil, de Fontenay-sous-Bois, de Bagnolet, de la vallée de Montmorency, des environs de Versailles, etc., ou l'on cultive en grand les arbres fruitiers, ont une valeur moindre ? Il est évidemment difficile d'établir une comparaison rigoureuse entre les deux cas ; mais je ne crois pas m'écarter beaucoup de la vérité en admettant en principe que le prix d'achat des terres pour la culture fruitière dans la vallée de l'Adige et dans la région parisienne est sensiblement la même.

La première chose à faire, lorsqu'on veut établir un verger chez nous, est d'entourer le terrain de murs assez élevés destinés à recevoir les arbres qui, pour donner de beaux fruits, exigent la culture en espalier. Dans la région de Montreuil, ces murs ne suffisent même pas et on élève, de distance en distance, des murs de refend qui abritent également les arbres fruitiers.

regne en été. Il n'est donc pas nécessaire de construire de tels murs qui nous sont indispensables.

« En fait, tous les vergers que j'ai visités sont simplement protégés contre les excursions des passants par des haies, des clôtures en bois ou des grillages.

« Une économie sensible est ainsi réalisée sur les frais de premier établissement.

« Il convient aussi d'ajouter que l'installation des contre-espaliers pour les formes palissées est moins coûteuse que chez nous, grâce au bon marché des matières premières. Il en est de même pour la préparation du sol, par suite du bas prix de la main-d'œuvre.

« Le prix d'achat des arbres dans chaque cas est à peu près équivalent.

« Mais ce n'est pas encore là qu'il faut chercher les causes de la prospérité des cultures tyroliennes. C'est principalement dans l'économie réalisée sur les frais d'exploitation.

« Les salaires sont, en effet, beaucoup moins élevés qu'aux environs de Paris, ainsi qu'on peut en juger par le tableau ci-dessus, qui indique en francs les prix moyens payés pour une journée de douze heures de présence en été, du lever au coucher du soleil en hiver, dans les exploitations fruitières de Meran et de Bozen.

« Les hommes employés à l'année, nourris, couchés, etc., sont payés en moyenne 200 francs.

« Les femmes, dans les mêmes conditions, ne reçoivent que 110 francs.

« Les salaires, au Tyrol, sont, on le voit, inférieurs d'au moins 50 p. 100 à ceux de la région parisienne et même d'une grande partie de la France.

« Il serait facile de pousser plus loin les comparaisons et de faire ressortir notamment la grande économie de temps réalisée sur les soins donnés aux arbres formés en cépées du Tyrol, qui, presque sans taille et sans pincement, donnent des fruits aussi beaux que ceux récoltés sur nos pyramides. Ce qui précède suffit pour démontrer que les cultivateurs du

Tyrol sont placés dans des conditions bien plus avantageuses que les cultivateurs des environs de Paris pour la production à bon marché des fruits de table : pommes, poires, etc.

(A suivre.)

H. MARTINET.



Fig. 77. — *Rosier sur monture en colonnes.*

HOMME				FEMME			
110		110		110		110	
1	2	3	4	1	2	3	4
2.15	1.10	1.70	0.65	1.25	0.70	1.10	0.35

« Dans le Tyrol, la culture en espalier ne peut être recommandée, à cause de la trop grande chaleur qui

REVUE DES PLANTES NOUVELLES

OU DES VIVRES

dérites dans les publications étrangères

Tchibatchowia isotidea Boiss. *Gard Chron* 1895, part II p. 140 f. 29. *Crucifère*. — C'est une herbe naine, touffue, bisannuelle dont les feuilles roncées et couvertes de poils raides forment une rosette radicale, du centre de laquelle s'élève une panicule de fleurs très nombreuses (les unes roses et odorantes, de la grandeur de celles de la *Jurbeckia* de jardins Arméniens). — Vivace et rustique.

S. MOTTEI.

Emploi décoratif des Rosiers dans les jardins

Les collections de Rosiers n'ont pas toujours un endroit spécial qui leur soit affecté. Bien souvent, pour diverses causes, les Rosiers d'une même collection sont dispersés dans les plates-bandes du jardin fleuriste ou du potager. En cette occurrence, ils sont disposés en lignes symétriques, généralement une seule, au milieu de la plate-bande.

Pour ce qui est de l'ornementation proprement dite, les Rosiers sont utilisés de façons différentes. Généralement, on en compose des corbeilles dans le jardin paysager. Dans ce cas, on emploie davantage les Rosiers nains, quoique les Rosiers tiges et demi-tiges soient aussi parfois utilisés. Quoiqu'il en soit, les individus les plus hauts sont placés au milieu et ceux de plus petite taille sont groupés près de la bordure.

L'association des coloris et le choix de ceux-ci varient avec les goûts personnels; certaines personnes aiment les coloris tendres, d'autres, les plus foncés, comme d'autres, les corbeilles unicolores et d'autres, enfin, les corbeilles de plusieurs coloris. Le placement des divers coloris peut être fait en lignes concentriques ou en disséminé. Mais, quand on adopte une seule nuance pour une corbeille, il faut, autant que possible, que cette nuance soit fournie par une variété très florifère. La coloration des Roses doit être d'autant plus intense et plus brillante que la corbeille est placée plus loin de l'habitation, en choisissant les tons tendres pour les parties les plus rapprochées de celle-ci. De même que si une corbeille est assez éloignée de la vue, elle ne sera composée que d'une seule variété, de deux au besoin et formant contraste; au contraire, près des lieux fréquentés, on adoptera plusieurs variétés qui seront plantées en lignes concentriques ou en disséminé.

Placés en isolé ou groupés dans certaines parties du jardin paysager, les Rosiers ont aussi leurs mérites, principalement si on emploie les variétés très vigoureuses et florifères et principalement les Rosiers sarmenteux. Si on ne peut en remplir tout un jardin, on peut, tout au moins, en planter dans les endroits les plus visités et les plus en vue. Dans une propriété même restreinte, la répartition des Rosiers, grâce à leur différentes formes, peut se faire de plusieurs manières. La, ce seront des buissons, plus loin, des colonnades de Rosiers sarmenteux, d'autres palissés sur le tronc des arbres, d'autres enfin mélangés aux arbustes à feuillage persistant ou coloré.

Les Rosiers en colonne (fig. 72) sont très élégants; réunis en groupe, ils représentent, de loin, un groupe de végétaux fastigiés, avec l'avantage qu'ils ont de

fleurir abondamment. Dans le même ordre d'idées, on en garnit les tiges des gros arbres, ce qui est très pratique dans les jardins publics de Paris et y est très apprécié. On en forme également, moins souvent cependant, des *hautes*, par les mêmes procédés de palissage.

Une application des plus heureuses est celle qui consiste à former avec cet arbuste, de petits arbres pleureurs, en greffant des variétés sarmenteuses sur des tiges d'Eglantiers assez élevés. C'est également par le même procédé qu'on obtient les *Rosiers en table* (fig. 73), forme, sinon jolie, du moins assez curieuse et originale; et ces mêmes Rosiers se prêtent aussi admirablement aux formes en pilastre contre les maisons, en garniture des tonnelles et à la formation de guirlandes fleuries.

Les variétés vigoureuses de Rosiers thé, hybrides remontants, trouvent de même un emploi des plus appréciables, plantées parmi les arbustes à feuilles persistantes ou colorées.

Et ce ne sont pas encore tous les moyens d'utiliser les Rosiers; combien y en a-t-il d'autres en core? Ils ne peuvent cependant pas trouver tous place dans ce journal et ils sont consignés, avec tous les détails techniques qu'ils comportent, dans mon petit livre «*Le Rosier*», qui doit paraître sous peu.

ALBERT MAUMENÉ.



Fig. 73. — *Rosier sarmenteux en table*

Exposition d'Horticulture DE PARIS (Fin) (1)

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

La saison ne permettait pas à nos pépiniéristes d'exposer leurs arbres fruitiers; néanmoins, M. Brunau, de Bourg-la-Reine, habilement secondé par son gendre, M. Nombrot, nous a montré des arbres formés en pots qui n'ont pas manqué d'intéresser au plus haut point tous les amateurs d'horticulture.

Ce mode de cultiver les arbres fruitiers en pots permet d'obtenir rapidement, sur des sujets d'un faible développement et, par suite, peu encombrants, de bons et excellents fruits. L'amateur sans jardin, simplement propriétaire d'une terrasse, peut avoir, de ce fait, sa petite collection fruitière.

Tous les individus présentés étaient d'une forme irréprochable et d'une bonne vigueur. Ils portaient des fruits en assez grande quantité. Nous avons remarqué la plupart de nos essences fruitières: Poiriers, avec les variétés: *Beurré Clairgeau*, *Duchesse pauvache*, *Bonne Louise d'Aranches*; Pommiers, avec *Borovitsky*, *Grand Alexandre*, *Calville blanc*; Pruniers, avec *Jefferson*, *de Montfort*, *Mirabelle*; Vignes, avec *Chasselas*, *Muscat de Smyrne*, *Muscat rose*; Cerisiers, avec *Anglaise halive*, *Impératrice Eugénie*. Un petit *Abricot-Pêche* était garni de fruits.

Les Groseilliers à grappes, les G. épineux, élevés en

(1) *Le Jardin*, 1896, pages 128 et 130.

tige comme des Rosters, étaient chargés de fruits. Les variétés de Groseilliers à grappes: *La Versailles*, *Faux nez prolif*, celles des Groseilliers épineux: *Thalope*, *Roaring lion*, semblent produire d'excellents résultats, soumises à ce mode de traitement.

Signalons enfin les fruits forcés (Pêches et Brugnon) de M. Parent, les Cerisiers et Poehiers en pots de M. Crémont.

A. GOURLOT.

LÉGUMES

La maison Vilmorin, à elle seule, occupait plus de la moitié de l'emplacement réservé aux légumes. Ses lots, composés de Pois, Salades, Haricots, Pommes de terre, étaient superbes.

M. Millet, le grand cultivateur de Fraisiers, présentait de superbes pots de Fraisiers en pleine maturité, parmi lesquels il est bon de signaler, en outre des nouveautés non encore dénommées: le *Czar*, *Colonel Dodds*, *Général Chanzy*, etc.

M. Chevallier et la Société d'horticulture d'Argenteuil avaient de superbes Asperges; on pouvait voir sur une botte cette inscription: « 35 Asperges pesant 9 kilog. »

La Société des horticulteurs et jardiniers de la Seine avait un superbe lot de légumes variés; non moins beaux également étaient ceux de l'Hospice de Bicêtre.

Les Pois et Haricots nouveaux de M. Lecœur demandent à être étudiés avant que l'on puisse se prononcer sur ces variétés qui paraissent cependant méritantes.

INDUSTRIES HORTICOLES

De plus en plus nombreux les apports.

Serres, Châssis et Grilles

La maison Brochard exposait, en outre de ses serres ordinaires en fer, des serres à Vigne démontables très pratiques, des châssis et des appareils d'arrosage.

Les serres en pitch-pin à double vitrage de la maison Cochu seront toujours choyées des cultivateurs d'orchidées et de plantes de serre chaude.

M. Mathlan, en plus de ses serres hollandaises en fer, pour horticulteurs, avait apporté une nouvelle bêche démontable en ciment, qui sera plutôt utilisée par les pépiniéristes et horticulteurs que par les maraîchers.

La maison Montier exposait une serre en fer avec double vitrage.

M. Solhier avait une superbe grille en fer forgé.

Très intéressants aussi étaient les apports de MM. Carpentier, Ferry, Perrier, Ozanne, Ricada, Girardot, etc.

Appareils de chauffage

La maison Martre, indépendamment de ses chaudières, avait de nouveaux tuyaux en cuivre.

La nouvelle chaudière de M. Bedieu, supprimant toute maçonnerie et toute surveillance de nuit, au sujet de laquelle nous ne pouvons nous prononcer, mérite une étude attentive.

La maison Perrier fils exposait une nouvelle chaudière verticale.

Les « *Sans Rcales* », de la maison Mathlan, sont trop communes pour qu'il soit nécessaire d'en faire à nouveau l'éloge.

MM. Mosher, Olatu et Hallay, Clinard, etc., présentaient tous des appareils perfectionnés.

Appareils d'arrosage

Comme tous les ans, la maison Vidal-Beaume avait son manège, ses tuyaux d'arrosage et ses tourniquets pour pelouses.

M. Floucaud, ses arrosoirs et jets système Raveneau.

La maison Broquet, des pompes et manège à cheval, le tout de différents systèmes.

Les arrosoirs qu'avait exposés M. Tissot, dits: Arrosoirs Universels, étaient munis d'une pompe, faisant la pulvérisation bien mieux que n'importe quelle seringue, et paraissaient très pratiques.

Les pompes de M. Debray, Eylé, Hirt, Nègre, etc., quoique étant toutes de différents systèmes, ont généralement un très bon fonctionnement.

Poteries horticoles

M. Wiriot avait apporté le *nee plus ultra* de ses magasins.

La maison Fromont, qui fournit la majeure partie des horticulteurs de la région parisienne, avait également envoyé des poteries de bonne fabrication.

On va arriver bientôt à faire pousser des plantes presque sans terre, avec les nouveaux pots nutritifs à base de superphosphates de chaux que nous faisons voir M. Chéron!

Rustiques et Grillages

M. Plançon avait apporté ses plus élégants kiosques rustiques démontables qui ont fait l'admiration des visiteurs.

Les kiosques, treillages, paillasons de la maison Dordéans, se recommandent par leur solidité et leur élégance.

M. Philppon, en outre de ses kiosques rustiques, en avait exposé un en treillage.

Les constructions rustiques en ciment qui ont, pour une bonne part, donné le cachet à l'Exposition, avaient été faites par les maisons Chassin, Combaz, Chammeton, Dubulle, Perrégaux, etc.

Il nous resterait encore à parler de l'instruction horticole, mais cela nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons, dans les plans de jardins, de citer les études de MM. Touret, Redont, Paillet, Masson.

V. ROUGE.

MOT DE LA FIN. — Entendu cette exclamation, sortie de la bouche d'un visiteur qui s'exasiait devant un lot de Gloxinas: « C'est tellement beau qu'on dirait que c'est artificiel! » H. M.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séances du 11 July 1896

(Suite)

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Un assez bon nombre de plantes et quelques-unes réellement intéressantes. Ne serait-ce que l'*Aganisia cyanea* présenté par M. Labreck, qu'il faut plutôt rapporter au genre *Warrea*. Cette plante fleurit rarement et difficilement: ses grappes sont longues et penchées, ses fleurs d'un lilas pâle bleuâtre avec un abeille jaune rouille. Le *Warrea* est ornemental, mais, malgré son mérite et pour les raisons signalées plus haut, on ne le rencontre que très rarement. Dans le même

(1) *Le Jardin*, 1886, page 126.

lot : *Xanodes Medusa*, de serre froide, à labelle pourpre foncé longement fimbrié sur les bords, *Masdevallia Lindenii*, *M. Hareguana* et *M. Hareguana atrosanquinea*, *Odonotoglossum vexillarium amabile*.

M. Fournier, de Neuilly, ne présentait qu'une seule plante, mais de toute beauté : *Laelia grandis tenebrosa* dont le labelle à gorge foncé, comme dans certains *Petunias*, trauche vivement sur les divisions florales teintées en chamois rougeâtre.

Dans le lot de M. Ragot, de beaux *Cattleya Mossii Reineckiana*, dans celui de M. Piret d'Argenteuil, deux *Cattleya Mossii* blancs dont l'un, qui porte le nom de *C. M. M. Trenchard*, a toutes ses divisions d'un blanc pur avec le labelle un peu teinté de jaune. C'est la plante la plus remarquable trouvée jusqu'à ce jour dans les *Cattleya* blancs.

Un *Cattleya Mendelii*, apporté par M. Bert, présente 16 fleurs et peut être considéré comme un type accompli de belle culture. Il faut noter aussi un *Coelogyne pandurata* à fleurs vertes et difficiles à obtenir.

Enfin, dans la présentation de M. Doin, il faut signaler : *Laelia purpurata superba* et *Cattleya gigas Sanderiana* de toute beauté et comme on n'en voit que rarement; *Pescatorea cerina*, à large fleur jaune pâle, de consistance de cire; *Saccolabium miniatum*, à grappes dressées et oranges.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

M. Croux avait envoyé un petit lot d'arbustes en fleurs coupées, tous intéressants à divers titres : *Zenobia pulverulenta*, à longues grappes blanches, à feuilles glauques pulvérulentes à leur face inférieure; cette plante est également connue sous le nom de *Audromeda*; les deux genres sont en effet très voisins et le *Zenobia* ne diffère que par un petit caractère d'organisation des anthères; *Carpenteria californica*, malheureusement peu rustique, dont les grandes fleurs blanches (et surtout les boutons floraux) sont ornementaux au premier chef, *Dentzia Watereri*, variété du *D. crenata* à fleurs doubles; *Hedysarum multijugum*, encore peu répandu, à floraison très prolongée, ce qui en fait un arbuste précieux pour les jardins, surtout si l'on y joint l'éclat du coloris; *Kalmia glauca*, à longues grappes rouges; *Robinia Decaisneana rubra*, à fleurs d'un rouge plus cuivré que celles du type; *Ligustrum pekinensis pendula* et *japonica*, ces deux plantes se distinguant, la première par ses feuilles étronées, la seconde par ses feuilles plus larges et ses grappes érigées.

M. Maurice de Vilhaurin présentait un très curieux Rosier, le *Rosa Watsoniana*.

C'est une plante d'origine américaine, car elle a été trouvée dans un jardin d'Albany, mais, selon toute vraisemblance, importée du Japon. Ses folioles très étroites, linéaires, lui donnent un aspect étrange que ne contribue pas peu à accentuer encore la petitesse des fleurs qui ne dépassent pas un centimètre. Ces fleurs sont odorantes et répandent un agréable parfum d'Œillet. On a pensé que le *Rosa Watsoniana* n'était qu'une modification culturale du *Rosa multiflora*. M. Crépin, au contraire, y a vu le type d'une nouvelle espèce du groupe *Syostyla* voisine du *Rosa aemulaeflora*. Il se distinguerait de cette dernière espèce que par ses folioles 5 à 10 fois plus petites, très étroites, entières, ses fleurs également beaucoup moins développées, ses pédicelles articulés à la base, ses boutons courts et moins allongés, ses sépales entiers et ses styles glabres. Il a donc tous les caractères d'une espèce légitime.

COMITÉ DE CULTURE POTAGERE

Également de nombreux apports à ce Comité. Ce sont d'abord les Choux-fleurs *gros Salomon* et les Concombres *blanc amélioré de Paris* et *vert anglais* de M. Chemin, produits qui ne méritent que des éloges; le Chou-fleur *Scheidecker* de M. Cottereau, qui présente cet avantage de donner en toute saison et d'être peu feuillé.

M. Lambert, jardinier-chef de l'Hospice de Bicêtre, avait apporté des Choux de Milan et *C. Cour-de-bruf* en sept variétés qui ont été jugées méritantes pour leur franchise et leur pureté.

On ne trouve pas toujours de nouvelles variétés d'Artichauts, aussi faut-il signaler comme elle le mérite la présentation faite par M. Urbain, de Clamart, d'un Artichaut *blanc de Lyon amélioré*. Ses feuilles florales ne sont plus pointues mais arrondies au sommet, le fond est très large et le réceptacle bien garni de chair. De plus l'Artichaut lui-même est volumineux et très beau malgré la sécheresse exceptionnelle de l'année.

La maison Vilmorin qui, à elle seule, garnissait presque en entier la salle du comité de floriculture, avait encore apporté d'intéressantes collections de salades : *Scarole rouge, blanche et grosse de Lunay*, *Chicoree frisée toujours blanche, Impériale, de Meaux*, *grosse Pausanias, de Buffe*, *fine de Louriers, d'été Parisienne, de Pierpus, d'été à cœur jaune, fine d'Italie, race d'Anjou, de Rouen, corne de Cerf*, *mousse et blanche frisée moussu*. Le tout d'une pureté parfaite et d'une irréprochable culture.

Gardons pour la bonne bouche les fraises de M. Lefort, de Meaux. Toutes sont des obtentions sorties de ses semis. Nous signalerons, parmi les variétés déjà mises au commerce : *Belle de Meaux, Général Raoul, le Czar, Ed. Lefort, la Czarine, Souvenir de Bossuet, Belle de Meaux améliorée* et, parmi les nouveautés : *Mlle Lucie Faure*. Quelques semis ne sont pas encore nommés, l'un, entre autres, est remarquable par la présence de coullants nombreux, le petit nombre des feuilles et la quantité des fruits qu'il est susceptible de produire, ce qui en fait une variété remuante dans le vrai sens du mot.

Séance du 23 juin 1896

Malgré la pluie qui tombait à torrent — comme il en aurait fallu un mois plus tôt — et la distribution solennelle des récompenses, les apports ne manquaient pas aux comités.

COMITÉ DE FLORICULTEURE

Le *clou*, ce sont les Iris du Japon de M. Lemaire, de Montrouge. Ils sont absolument merveilleux de formes et de coloris : les divisions florales, devenues d'une largeur imaginable, sont revêtues des teintes les plus variées. On a peine à reconnaître l'*Iris Kaempferi* tel qu'on le connaissait encore, il n'y a que peu d'années. L'Iris du Japon devient du coup le plus beau et le plus ornemental de tous les Iris.

M. Urbain, de Clamart, s'était fait connaître, il y a quelques années, par sa nouvelle race de Bégonias multiflores qui avait rapidement conquis les faveurs de tous ceux qui s'intéressent à ces jolies plantes. Aux variétés déjà connues vient s'en joindre une autre qui n'a pas dégénéré, tant s'en faut, et chez laquelle on retrouve toutes les qualités des premières. Le Bégonia multiflore *Mabmoiselle Lucie Faure* est remarquable par son port trapu, sa floribondité, ses grosses fleurs doubles bien érigées, de nuance saumon clair.

Nous nous trouvons devant deux superbes lots de la maison Vilmorin : l'un de plantes alpines, qui comprend : *Hieracium flexuosum*, de Hongrie, et *aurantiacum*, répandu dans toute la région montagneuse de la France; *Androsace sarmentosa* de l'Himalaya; *Sedum pallidum*, charmante petite plante aux rellets glauques, du Caucase, et *S. pulchellum* de l'Amérique du Nord; *Geranium Endressi*, des Pyrénées; *Viola Munbyana*, d'Algérie; *Eurothera fruticosa*, des États-Unis, qui forme de jolies touffes du plus beau jaune; *Erodium Manescari*, très belle Géraniacée spéciale aux Pyrénées; *Silene Saxifraga*; *Dianthus monspessulanus*, qui, malgré son nom, n'a jamais été trouvé aux environs de Montpellier; *Spiraea palmata* du Japon, bien connu dans les cultures; *Scutellaria lupulina*, de l'Amérique du Nord; *Campanula alliariaefolia*, plante orientale à fleurs blanches qu'on ne rencontre que rarement; *Allium narcissiflorum*, des Alpes et *Aconitum Anthora* dont les fleurs jaune pâle sont loin de valoir le brillant coloris bleu de l'*Aconitum Napellus*. Il faut ajouter encore : *Sedum spurium* au coloris rouge intense, *Sedum acuminatum*, du Caucase, *Sempervivum Braunii* d'Allemagne, *murale* et *antareticum*, de France.

L'autre lot était formé de *Gioletia* et de Giroflées. Les *Gioletias* étaient aussi bien représentés que possible par de nombreuses variétés de *G. Withneyi*, *Duchesse d'Albany*, blanc pur, *Lady Abernethy*, *grandiflora maculata*, brillant,

pourpre satiné, le violet corallé, et à gorge blanche ou rose, due de l'été, *purum*, *bal carmin*, *grandiflora maculata* etc., et *Godelite* d'able, *rubra*, *unda splendens*, etc. G. Schanzer. Variétés de carmin maculé de carmin.

La série des Godelites comprend des variétés de *purum*, *lutea*, *remoulante*, *argentea*, *flora* (blanc, blanc et rose, carmin, canari, rose, saumon), une *Victoria carmin*, *Victoria Flame* pur violet rose, *Victoria* comme canari, lilas, canari, rose, carmin, etc., violet, jaune, saumon, etc., roses, carmin, saumon, etc. On y remarque, en outre, des Godelites *Kaisersrose* saumon et d'été, *excelsa* à longes grappes d'un blanc pur.

COMITÉ DES OUCHILES

Le comité ouvrier d'Ouchiles, composé des dames et d'ouvriers à production, M. Léon Dival montrant de beaux *Ochilobolus* *summi* *pauciflorus*, *Androscentrum*, *Cattleya*, *Mossia*, *Calceola*, *Ben*, *marpa*, etc. de pure *Cypripedium*, *Calceola*, *C. Youqui*, *Carina*, hybride des *C. Veitchi* et *philippensis*, *Oncidium crispum* en l'exemplaire, *Brassia*, *serotina* aux longues tiges chargées de nombreuses fleurs blanches, à l'étiquette remarquable.

Dans le lot de M. Bert, nous trouvons le bon exemplaire de *Saccolabium guttatum* et *curvifolium*, *Besleria*, *obovata*, *Vogelia*, *Formosa*, un gigantesque *Chachalaca pulchritudum*, *Mesaspidium grande* et *Schlotheimia Parishi*.

Le groupe forme par les plantes de M. Laedl, comprend des *Epidendrum vitellinum* de culture irréprochable et tel, qu'il est impossible de voir plus beau, *Leobostictis*, *Jacobaea*, hybride des *C. Mendelii* et *L. purpurata*, *Leob. Canhamiana*, provenant du croisement des *C. Mossie* et *L. purpurata*, *Cattleya*, *Arina*, *villiersensis*, *alba*, superbe plante à labelle violet veloute intérieurement, qui tranche de la face la plus gracieuse, sur le blanc jaune, rûle des autres divisions florales. C'est un hybride des *C. Mendelii* et *gigas*.

M. Rogot avait apporté un superbe *Catasectum*, à large labelle blanc jaunâtre, de consistance creuse. Par les caractères du labelle, il se rapproche du *Catasectum* *Alcira* par les monchetures et le coloris du perianthe, il semble tenir du *C. Lindleyi*. C'est une des plus belles formes florales du genre *Catasectum*.

Tout le monde connaît les *Cattleya* de M. Puel qui en présentait encore deux jolies formes, surtout un à fleurs blanches qu'il nous semble avoir déjà vue à l'une de nos précédentes séances.

Le lot du Luxembourg fourmille de belles et bonnes plantes. Ce sont tout d'abord les *Cypripedium* en semis nombreux et le plupart méritants, un beau *Epicaste Depper*, *Calanoglossum cordatum*, de gigantesques *Vanda* *insignis*, *suavis* et *brachia* qui forment un fond sur lequel se profilent les autres plantes. A citer encore un beau *Phajus laevis*.

COMITÉ D'AMORCIERURE D'ORNEMENT

Un seul lot présente par M. G. Boucher. Nous y remarquons *Tamarix odessana* à tiges tout particulier, avec ses longues grappes et son coloris glauque, *Rhus Cotinus atropurpureus*, très ornemental avec ses longues grappes plumbeuses pourpre-foncé, *Spiraea Bumalda cuberana* et *Anthony Waterer*, à fleurs rouge-vif et *Spiraea Marquante*, du groupe du *S. callosa*. Ces trois *Spirées* produisent le plus joli effet. Au point de vue de la nouveauté, comme de l'intérêt botanique, il faut citer le *Cytisus Schiphocanus*, curieuse Papilionacée des Balkans, à fleurs blanches.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

Quel dommage que la Fraise *Louis Gauthier* ne soit pas rouge au lieu d'être blanc-rose! Comme vigueur et fertilité, le Fraiseur obtenu par M. L. Gauthier, de Caen, ne le cède à aucun autre. Un seul pied a produit jusqu'à 2,8 fruits dont quelques-uns n'avaient pas moins de 22 centimètres de diamètre.

P. HARIOT.

BIBLIOGRAPHIE

LES VIEUX ARBRES DE LA NORMANDIE, par Henri Gadeau de Kerville.

Volume in-8, avec couverture de luxe, prix : 20 fr. — Chez Bailhère et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, et à la Librairie horticole du *Jardin*, 167, Boulevard Saint-Germain, Paris.

C'est toujours avec un vif plaisir que l'on lit les notes concernant les exemplaires remarquables de divers arbres de notre pays et donnant, à ce sujet, des renseignements toujours intéressants à tous les points de vue.

Aussi signalons-nous avec empressement le remarquable ouvrage : *Les Vieux arbres de la Normandie*, dont l'auteur est M. Henri Gadeau de Kerville, et qui est édité par la Librairie Bailhère et fils, en 3 fascicules extraits du *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen* et réunis en un superbe volume de luxe contenant 61 planches méditées en photogravure, des plus artistiques.

Avec une patience et une persévérance remarquables, M. Gadeau de Kerville a non seulement réuni et classé les diverses notes écrites, en et sur les plus vieux arbres de la Normandie, en y ajoutant de très nombreuses notes personnelles et comblant bien des lacunes, mais encore il a reproduit photographiquement ces remarquables végétaux dont plusieurs, fort curieux, sont certainement peu connus, au moins des étrangers au pays : tels l'Échappelle de la Haye-de-Routot, le Porrier du Haut Caumon, le Hêtre de Montigny ou du Fondrel, etc.

Il serait à désirer que, pour chaque région, des études aussi complètes, aussi bien documentées et aussi bien présentées que celle-ci, soient faites et publiées par ceux qui, ayant vécu dans la région, la connaissent à fond dans tous ses détails. Ces études formeraient, par leur réunion, un véritable monument dendrologique du plus haut intérêt.

En attendant qu'un tel souhait se réalise, accueillons le présent volume comme il le convient, c'est-à-dire avec la plus large et la plus entière satisfaction, et félicitons vivement son auteur pour la façon claire et précise dont il a présenté son importante étude.

LA DOMESTIQUE. — NOUVELLE MÉTHODE DE CULTURE INTENSIVE DES PLANTES EN APPARTEMENTS, par Henri Blondeau.

Ouvrage de 330 pages. Prix : 3 fr., chez O. Deau, éditeur, et à la Librairie horticole du *Jardin*, 167, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce livre est divisé en deux parties :

La première comprend : une conférence d'initiation à la nourriture supérieure des plantes, un chapitre sur l'acclimatation des végétaux exotiques, un autre sur l'atavisme, d'autres sur le milieu ambiant pour les plantes sur le choix de la terre et la théorie de la nitrification, sur la transformation des pots à fleurs, etc., etc.

La seconde est formée par la liste, la description et la culture des plantes dont quelques-unes, cependant, ne se cultivent pas en appartement.

C'est, en somme, plutôt un ouvrage d'une lecture intéressante qu'un ouvrage pratique.

HISTOIRE ET CULTURE DES CATTLEYA ET LOELIA, par M. L. Guillechon. — Brochure de 18 pages, extraite du Congrès horticole de 1896.

LE VIVIA DANS LES TERRAINS NON CALCAIRES, par C. Sylvestre. — Rapport présenté au nom de la Commission d'enquête de la Société régionale de Viticulture de Lyon, par M. C. Sylvestre, secrétaire général de la Société.

LE JARDIN. — N° 226. — 20 JUILLET 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — A l'occasion de la distribution des récompenses de l'Association polytechnique, la décoration d'officier du Mérite agricole a été conférée à M. Chevalier, arboriculteur à Montreuil sous Bois (Seine), qui depuis 14 ans professe gratuitement à cette association.

La destruction du Puceron lanigère. — Les horticulteurs connaissent les difficultés que présente la destruction du Puceron lanigère et de la Cochenille : la matière creuse qui recouvre le corps de ces insectes les met à l'abri de l'action de la plupart des insecticides courants. Il faut, pour les attendre, enlever ce tissu protecteur au moyen d'un dissolvant approprié, qui doit constituer la base même de la préparation.

M. Petit, chef du Laboratoire des Recherches horticoles, recommande la composition suivante, qui a l'avantage d'être facile à réaliser et est relativement peu coûteuse :

On délaie à froid 300 grammes de savon noir dans 1 litre d'alcool à brûler et, la dissolution effectuée, on ajoute 5 litres d'eau environ. Avec une proportion d'eau plus faible, le liquide est évidemment plus actif, mais il peut agir défavorablement sur les organes végétaux, il serait nécessaire alors de bassiner les plantes à l'eau ordinaire immédiatement après le traitement.

Le liquide s'applique au pinceau sur les colonies d'insectes.

Expérimenté à l'École nationale d'horticulture de Versailles sur des arbres fortement attaqués par le Puceron lanigère, cet insecticide a donné de bons résultats et y est employé couramment aujourd'hui.

A la Société nationale d'Agriculture. — Le 8 juillet la Société nationale d'Agriculture a tenu, sous la présidence de M. Melme, sa séance publique annuelle.

Parmi les noms des lauréats de la Société, pour l'année qui vient de s'écouler, nous avons relevé, avec le plus grand plaisir, celui de notre ami, M. Louis Dubois, directeur du journal agricole *Le Tourangeau* et en même temps imprimeur du *Jardin*.

M. Dubois, qui a rendu des services très grands à l'agriculture en Indre-et-Loire, en faisant de remarquables conférences et en créant de nombreux syndicats communaux agricoles, a vu ses efforts récompensés par l'attribution d'une médaille d'or que la section de grande culture de la Société nationale d'Agriculture lui a décernée.

Association pomologique de l'Ouest. — L'Association pomologique de l'Ouest tiendra son concours annuel à Rouen, du 5 au 11 octobre. Il y sera joint un concours spécial de broyeurs de pommes à cidre, divisé en deux sections : 1° machines à bras ; 2° machines mues par un manège ou un moteur.

Les déclarations seront reçues jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

Société d'horticulture de Neuilly-sur-Seine — Cette Société, qui est présidée par notre ami, J. Salher, a tenu dernièrement, dans l'Hôtel de Ville de Neuilly et

le square qui l'entoure, une très jolie exposition que nous avons eu le plaisir de visiter en qualité de membre du jury.

Une tente, très coquette, avait été disposée pour recevoir les lots qui, à cette époque, ont besoin d'être préservés, non du froid, mais des rayons du soleil. On remarquait, sous cette tente, quelques belles orchidées, une intéressante collection de Palmiers, de nombreux lots de *Begonia*, *Pelargonium zonale* et à grandes fleurs, *Calceus*, *Verveines*, plantes de serre variées, etc. A côté également une fleur, épanouie dans les serres du président de la Société, du curieux *Arachidocchia gigas*, qui, ainsi que nous l'avons signalé autrefois (1) répand une odeur affreuse.

Au dehors, étaient exposées de remarquables collections de Conifères et d'arbres et d'arbustes d'ornement, ainsi que diverses corbeilles de plantes fleuries.

Enfin, dans les salles de l'Hôtel de Ville étaient abritées des collections de roses coupées et les produits de l'art et de l'industrie horticoles.

En somme, manifestation très réussie, dont il convient de féliciter la société et ceux qui sont à sa tête.

Le Lindenia — Le dernier numéro de cette magnifique publication, éditée avec un si grand luxe, par M. Lucien Lindén, contient les descriptions et les reproductions de huit variétés très rares d'*Odontoglossum* qui doivent faire l'envie de bien des amateurs.

M. Thiébaud aîné. — Une petite fête de famille réunissait l'autre soir, chez Marguey, autour du sympathique marchand grainier de la place de la Madeleine, un certain nombre de ses amis.

Il s'agissait de fêter sa récente promotion dans l'ordre du mérite agricole qui est venue si juste à point récompenser ses longs services au moment où il se disposait à prendre sa retraite. Avant de se séparer, les convives ont profité de la circonstance pour boire aux succès de son fils, M. Emile Thiébaud, qui lui succède dans la direction de son importante maison de graines.

Société nationale des Rosiéristes français. — On nous prie de faire connaître la composition du Bureau, du Conseil d'administration et des Comités de cette Société.

Ont été élus, à l'Assemblée générale, pour 1896-1897 :

Président : M. le Comte de Bouchaud (Chasselay)

Vice-Présidents : MM. Léon Chenault (Orléans), Pierre Guillot (Lyon), Marmy (Nantes), Pierre Perny (Nacc), Trexeran (Bordeaux), Van Den Heede (Lille), Eugène Verdier (Paris).

Secrétaire général : M. Octave Meyran (Lyon).

Treasorier : M. Pierre Bernaix (Lyon).

Membres du Conseil d'administration : MM. Benard (Orléans), René Boelle (Brest), Charles Albert (Bonneville), Batel (Peronne), Georges Bruant (Poitiers), Gallot (Bordeaux), Emile Charles (Lanoges), Charles Deriche (Ame Angers), Fumeau (Le Mans), Grézet (Roubaix-Lille), Clement Nabonnamd (Golfe-Juan), De Redon (Suff), Louis Rogier (Pent-Quevilly), Bonssel (Montpellier), Simon-Léon (Nancy), Vuillot père (Dijon), R. Vilia jeune (Grisy-Suisnes).

MM. Alexandre Bernaix (Lyon), Brechon (Lyon), Chabannes (Lyon), Croibier fils (Lyon), Dubreuil (Lyon), Gannon (Lyon), Griffon (Lyon), Laperrière (Lyon), Jacquier fils (Lyon), Pernet-Ducher (Lyon), Preshier (Lyon), Ant. Rivoire (Lyon), Viviani Morel (Lyon).

(Les derniers constituent le Comité administratif).

Comité floral : MM. A. Bernaix, Ghedane-Gumoisseau, Gamont, Pierre Guilot, Montel, Pernet-Ducher, Eugène Verdier, Vignerou, Viviani-Morel.

(1) *Le Jardin*, 192, p. 218.

Plantations fruitières de variétés européennes dans l'Himalaya. — Partout, en Europe et hors d'Europe, on semble se préoccuper, de plus en plus, d'obtenir de beaux fruits dans les conditions les meilleures et les plus économiques.

Il n'est pas jusque dans l'Himalaya où on ne cherche, depuis près de vingt-cinq ans, par la création de vergers et de pépinières, par la distribution gratuite aux cultivateurs de graines, arbres, semis et greffons des meilleures variétés à répandre dans la région, entre par des expériences nombreuses et très suivies, à réaliser les conditions les plus favorables à la grande extension de la culture fruitière des variétés européennes.

À ce sujet, le *Bulletin d'Arboreculture et de culture potagère* nous donne les intéressants renseignements suivants, d'après un journal anglais.

« Certaines pommes européennes, telles que *Robston Pippin*, y viennent à la perfection. Il en est de même des variétés anglaises de pêches qui y sont aussi bonnes que celles de Californie. L'Abricotier y fruifie abondamment, il réussit le mieux dans le Kumaon à une altitude d'environ quinze cents à deux mille mètres, bien qu'il donne encore de beaux produits à trois mille mètres. Les Châtaigniers ont été introduits plus récemment et on en attend beaucoup de bien. Les Cerisiers ne sont pas cultivés, jusqu'ici, sur une grande échelle et les Pruniers d'origine anglaise ont été négligés jusqu'à ce jour, bien que quatre variétés du Prunier de Koshour, dont les fruits sont très acides, même lors qu'ils sont bien mûrs, y abondent ».

Il est certain que, à cause des nombreux soins de culture, de la protection des fruits contre les maraudeurs et les animaux, des soins de cueillette et d'emballage, les plantations fruitières ne pourront prendre de l'extension, dans ces pays, qu'autant qu'elles se sont établies la ou les moyens de transports seront les plus nombreux et les plus pratiques et dirigées par des gens disposant de capitaux suffisants pour subvenir à tous les frais sans être obligés de regarder de près ou de supprimer par raison d'économie quelques-uns des soins indispensables.

Malgré cela, nous pensons, avec *The Globe and Field of Trade Journal*, qu'il y a, pour les colons européens, un bon placement de fonds dans l'établissement de ces plantations fruitières qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, seront d'un rapport sensiblement rémunérateur, ce qui mérite, jusqu'à un certain point, d'exciter l'attention de nos producteurs, de plus en plus menacés par la concurrence étrangère.

Glaieul Konigin (reine) Wilhelmina. — Nous avons reçu, ces jours derniers, de MM. E.-H. Kreefage et fils, des inflorescences de ce Glaieul nouveau, qui est une de leurs obtentions.

Autant que nous avons pu en juger par les eschantillons qui ont été soumis à notre examen, il s'agit là d'une variété des plus intéressantes et qui est appelée, croyons-nous, à faire son chemin.

La plante est, paraît-il, très florifère et appartient à la section des *G. camosus*. MM. Kreefage n'ont pas pu nous donner des renseignements précis sur cette obtention, qu'ils ont remarquée dans un lot de semis dont l'origine ne peut pas être donnée avec certitude.

Néanmoins, nous croyons remarquer chez cette fleur quelques signes de parenté avec le *G. Cobdellii*.

Les fleurs sont de grandeur moyenne, dressées, au nombre de 7 à 9 sur chaque épi, qui est presque unilatéral; les segments du perianthe sont oblongs acuminés, d'une jolie et franche couleur blanc légèrement carné; les trois segments inférieurs sont marqués au centre d'une tache jaune pâle allongée, entourée, comme l'indique notre figure 74, d'une large bande pourpre se prolongeant sur les bords en une légère teinte carminée. La gorge de la fleur est marquée d'orange.

Ce glaieul, qui a été présenté, pour la première fois, au Comité de floriculture de la Société royale néerlandaise d'horticulture et de botanique, en 1889, et était à l'étude depuis, rendra surtout des services pour la fleur coupée.

Il doit être aussi classé parmi les variétés hâtives. MM. Kreefage et fils ont obtenu l'autorisation d'en offrir la dedication à la jeune souveraine des Pays-Bas.

Congrès horticole de 1897. — Dans sa séance du 2 juillet 1897, la Société nationale d'horticulture de France a mis à l'étude les questions suivantes pour le Congrès horticole de 1897 :

Arboreculture fruitière

1. Du choix des espèces et meilleures variétés fruitières à planter sur les routes. Premiers essais faits en France et résultats obtenus.

Floriculture

2. Culture des fleurs par les enfants et par les ouvriers.

Physiologie végétale

3. De l'influence de la sélection :

1. Dans le bouturage.
2. Dans le greffage.

Section des orchidées

4. Des résultats obtenus par l'hybridation dans les Orchidées.

5. De la dégénérescence de certaines espèces d'Orchidées.

Section des roses

6. Étude comparative des différents sujets propres au greffage des Rosiers.

7. De la classification des Rosiers au point de vue botanique.

8. Classement des meilleures variétés de Rosiers dans les sections : hybrides remontants, thé, noisette, Ile-Bourbon, hybrides de thé, rugosa, Provins, etc.

Entomologie

9. Étude des mœurs du ver des pommes (*Carpocapsa*) et des moyens de le détruire.

10. Étude des maladies parasitaires qui attaquent les Composées horticoles et des moyens de les combattre.

Concours régional de Soissons. — Recompenses. —

1. HORTICULTURE. — *Prime d'honneur, objet d'art* : M. Gobard, pépiniériste à Soissons.

2. ARBORECULTURE. — *Objet d'art* : M. Eugène Fertou, pépiniériste à Chéry. *Médaille d'or* : M. Warpin, cultivateur à Croy, sous-Laon.

3. CONCOURS SPÉCIAUX (PRODUITS DE L'HORTICULTURE ET DE L'ARBORECULTURE). — *Médaille d'or* : M. Albert Firmin Prévost. *Médaille d'argent grand module* : M. Dugourd. *Médaille de bronze* : M. Warpin.

LA CHLOROSE DE LA VIGNE

UN NOUVEAU PROCÉDÉ RASSIGUIER

On sait que le procédé Rassignier, qui a pour but de combattre la chlorose, consiste en principe à tailler la vigne en octobre et à badigeonner toutes les coupes de bois ainsi que le cep entier avec une solution concentrée à 33 0 0 de sulfate de fer. Nous reviendrons du reste ultérieurement sur ce procédé.

Malheureusement, ces traitements d'automne ne donnent pas toujours tous les résultats qu'on en attend, et il arrive que, vers la troisième année de traitement, la chlorose sévit encore avec intensité.

Un viticulteur du Var, M. Giraud, préoccupé de voir ses Vignes chlorosées en si piteux état, eut, vers le milieu du mois de juin, l'idée d'appliquer le procédé Rassignier sur les sections des sarments taillés en vert.

Ayant fait une solution à 40 0 0 de sulfate de fer, il tailla avec un sécateur toutes les tiges de Vignes mûres à 5 centimètres au-dessus d'un nœud, et à environ 6 centimètres au-dessus des premières grappes.

Puis, à l'aide d'un tampon, il imbibait toutes les sections des tiges produites par la taille en vert. Nous pouvons dire que les résultats obtenus sont merveilleux : le liquide, après avoir brûlé la tige sur une longueur de 1 ou 2 centimètres, pénètre dans le corps du sarment à un tel point que les pousses situées à 25 ou 30 centimètres de la section traitée, se sont développées avec une vigueur extraordinaire et ont pris une teinte *vert foncé* qui contraste étrangement avec les pousses inférieures restées *jaunes et rabougries*.

Prévoyant sans doute d'aussi heureux résultats, M. Giraud laissa quelques lignes de ceps qui, en l'état actuel, montrent la différence entre les ceps traités et ceux qui ne l'ont pas été; et le fait est tellement frappant que quelques sections, oubliées par les opérateurs, ont vu naître lentement au-dessous d'elles les pousses rabougries de la chlorose.

On voit donc que nous nous trouvons en présence d'un nouveau mode opératoire du procédé Rassignier.

Il reste à déterminer dans quels cas on pourra tirer parti de résultats aussi concluants. Il ne s'agit pas, en effet, de remplacer le procédé Rassignier par celui de M. Giraud mais bien d'appliquer le second comme complément du premier.

Dans le cas où, malgré le traitement d'automne, la chlorose sévirait de nouveau, on pourrait, au moyen de traitements successifs et en opérant sur les pousses jeunes, préserver complètement les Vignes de la chlorose.

Nous avons tenu à ce que les lecteurs du *Jardin* soient les premiers informés du procédé de M. Giraud qui est appelé à un certain retentissement.

MAX BORTUS.

TRANSFORMATION DES LILAS

Depuis quelques années, nos habiles semeurs ont créé de nouvelles variétés de Lilas doubles et simples présentant un grand intérêt par la coloris de leurs fleurs et par la taille gigantesque de leurs thyrses.

Jusqu'ici, ces nouvelles variétés ne se répandaient guère dans les jardins, on continue à planter des Lilas blancs ordinaires et volets sans se douter que les variétés nouvelles poussent aussi rapidement qu'ils et donneraient des fleurs beaucoup plus intéressantes et au moins aussi nombreuses.

Lorsque les plantations sont faites depuis vingt ans, on hésite à arracher un arbuste déjà grand pour le remplacer par un jeune sujet et à faire ainsi un vide dans un massif.

Me trouvant dans ces conditions, et ne voulant pas dégarmer une plate-bande, surtout en ville où la végétation est moins rapide qu'à la campagne, et voulant, d'autre part, posséder quelques-unes de ces belles variétés de Lilas, voici le moyen terme que j'ai employé et qui me réussit fort bien jusqu'ici.

J'ai eu recours à la greffe et à l'échoussonnage. Lorsque j'ai affaire à un Lilas en touffe, je greffe en fente une ou deux des tiges près de terre en conservant les autres intactes. L'année suivante, lorsque mes greffes sont bien développées, ou bien je supprime les autres tiges, ou je les greffe à leur tour. De cette façon, ma touffe est restée presque aussi volumineuse, et, deux ans après,

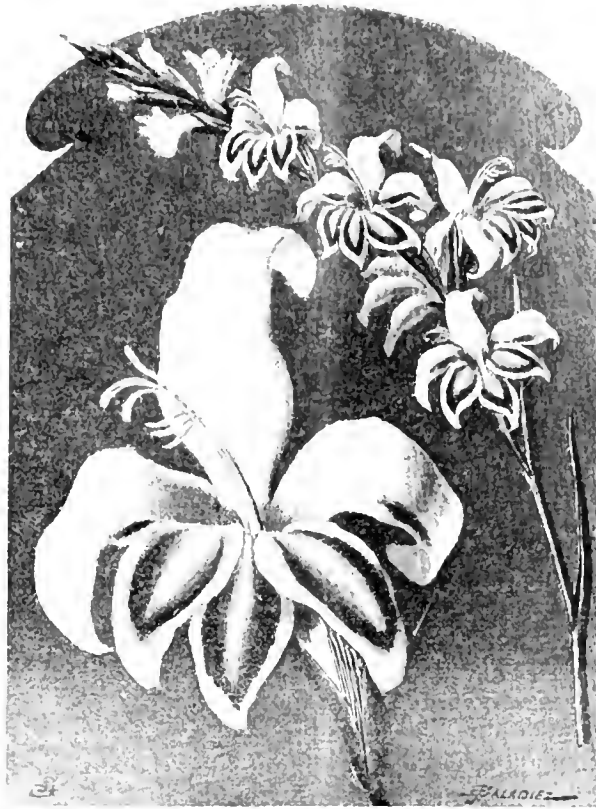


Fig. 74. — *Glaucol kewigen (reine) Wilhelmina*

l'un des fleurs beaucoup plus belles que mes anciennes. Je pratique cette greffe à partir de la deuxième quinzaine de mars.

Lorsque l'on affûte à un lilas en arbre, c'est-à-dire poussé sur une seule tige, l'on recourt à l'écussonnage. Je pose des écussons sur quelques branches, me contentant de couper légèrement l'extrémité feuillue pour faciliter la soudure des écussons. L'année suivante, je procède de même sur les branches qui n'ont pas été écussonnées et voilà, dans ce cas, comme pour le lilas en touffe, mon arbre à peu près aussi feuillu qu'au paravant.

J'ai écussonné et greffé ainsi *Musc. Legrandi*, *alba* *totia liffolia*, *Aphense*, *Laurel*, etc. *Présolt*, *L. Godeaux*; je vais essayer l'écussonnage de *M. de Lemoine*, un lilas double blanc si admirable.

Je pratique l'écussonnage depuis fin juin jusqu'en août. Les écussons d'août vont parfois aussi vite que ceux de juin.

On peut pratiquer l'écussonnage également sur les lilas en touffe, surtout si elles sont déjà d'une assez grande hauteur. On pose alors les écussons plus haut et sur des branches qui seraient trop petites pour être greffées en tige.

Dans ce cas, il faut veiller à supprimer les pousses qui sortiraient au-dessous des écussons.

J'engage les amateurs à essayer de ce procédé; en deux ou trois ans, ils arriveront à multiplier complètement leurs plantations et le résultat vaut la peine qu'on se donne un peu de mal pour l'obtenir.

E. SOLAND,

Président de la Société d'Horticulture de Douai

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. E. TISSERAND

Conseiller d'Etat, Directeur de l'Agriculture,

à la distribution des Prix
de la Société Nationale d'Horticulture de France

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Je dois, tout d'abord, vous exprimer des regrets, ceux de M. le Président du Conseil, que la confiance de M. le Président de la République a placée à la tête du gouvernement du pays et de l'Agriculture.

« L'honorable M. Méline, qui a déjà donné à l'agriculture tant de gages de son dévouement, est été le mieux de venir, dans cette enceinte, vous donner un nouveau témoignage du haut intérêt qu'il porte à votre grande Société, applaudir aux succès de vos lauréats et vous remercier tous, au nom du gouvernement de la République, des efforts que vous ne cessez de faire pour les progrès de l'horticulture et pour lui conserver le rang qu'elle doit occuper dans le monde horticole.

« Empêché par d'urgentes affaires, il a voulu qu'un de ses collaborateurs, un de vos vice-présidents honoraires, vint le remplacer ici pour vous dire que, s'il n'était pas à cette place en personne, il était parmi vous de cœur, et que vous pourriez toujours compter sur sa sympathie, sur son dévouement et sur tout son concours pour vous aider dans la noble et grande tâche que la Société nationale d'Horticulture de France s'est toujours assignée.

« Permettez-moi encore, Mesdames et Messieurs, de mêler à l'éclat et aux joies de cette fête, un souvenir

douloureux, en rendant un juste hommage à la mémoire de l'homme illustre qui occupa pendant tant d'années ce fauteuil, et dont la parole était si captivante, et les conseils si utiles et toujours empreints de ce sens élevé que donne la science profonde et une appréciation exacte des besoins de la pratique. Je sais que je vais raviver votre douleur, en vous rappelant le vide profond laissé au milieu de vous par Léon Say, mais je réponds, j'en suis sûr, à votre cœur et pense que vous me saurez gré de ce dernier et solennel hommage rendu à celui qui s'est toujours montré si dévoué et si bienveillant pour tous et si généreux de la gloire de votre Société.

« Maintenant, Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous remercier de vos succès et des résultats que vous avez obtenus de vos travaux et de vos efforts.

« La Société nationale d'Horticulture de France devait renaître avec les hommes ardents pour le progrès qui la fonderent.

« Elle devait croître en force et en grandeur sous l'impulsion de ceux qui la dirigèrent. Elle devait continuer à prospérer de plus en plus avec les hommes que je vois réunis ici et qui, suivant les traditions de travail et d'esprit libéral de leurs pères, tiennent si haut et si ferme le drapeau de l'horticulture française. Chaque année, elle multiplie ses encouragements, augmente le nombre et l'importance de ses concours, et, à voir l'affluence énorme des visiteurs qui viennent admirer ses magnifiques expositions, d'autre part, à voir l'émulation féconde qu'elle provoque parmi les horticulteurs, on peut juger de l'influence qu'elle a conquise et du rang qu'elle occupe en Europe.

« Mais aussi quels résultats admirables, et comme nous sommes fiers de l'horticulture, telle que nous l'ont dépeinte les écrivains du commencement de ce siècle, telle que nous l'avons vue nous-mêmes, Mesdames, Messieurs, le goût des fleurs et des belles plantes s'est répandu d'une prodigieuse façon; des jardins se sont créés de tous les côtés, des établissements d'horticulture ont été ouverts sur tous les points de la France, une grande école a été fondée pour les enfants de nos horticulteurs dans les jardins créés par la Quintinie pour le plaisir du roi Louis XIV. Les beaux parcs se sont multipliés pour embellir la campagne et les villes; des chercheurs intrépides ont visité toutes les parties du globe pour accroître le nombre et la variété de nos plantes d'ornement et d'utilité; de nombreuses variétés ont été créées à force de soins et de patience, la matière végétale a été pétrie et a obéi, pour ainsi dire, à l'intelligence de nos horticulteurs.

« Le nombre des établissements horticoles, à Paris, atteignant à peine, en 1870, le chiffre de 310. Actuellement, on les compte par milliers.

« La production totale de l'horticulture française qui était, en 1842, de 157 millions de francs, et, en 1862, de 315 millions, doit approcher aujourd'hui de 600 millions et occupe une population totale, chefs de maisons, ouvriers et leur famille, de 548.000 personnes.

« Le commerce international des produits de l'horticulture a fait des progrès qui ont suivi cette évolution.

« Les exportations de fruits de table ont passé de 20 millions, en 1870, à près de 40 millions, en nombre rond, en 1896.

« Celles de légumes verts, salés et confits, qui étaient de 13 millions en 1879, sont presque le double en 1895.

« Enfin, les plants d'arbres et d'arbustes et de plantes d'ornement, qui fournissaient 826,000 francs à l'exportation en 1879, ont atteint le chiffre de 2 millions l'an dernier.

« Ces résultats remarquables sont, en grande partie, votre œuvre; ils sont les indices d'une grande vitalité, d'une grande énergie dans la population horticole.

« Nous avons droit d'en être fiers; c'est aussi un encouragement pour l'avenir et il reste, vous le savez, beaucoup encore à faire, bien des progrès nouveaux à accomplir.

« Dans ce siècle de concurrence outragée, on ne peut jamais s'arrêter! des rivaux menacent sans cesse vos débouchés et cherchent à conquérir une place sur les marchés étrangers où vous régniez en maître!... Il vous faut les combattre pour conserver vos positions, en améliorant de plus en plus la qualité de vos produits; car n'oubliez jamais que, quand un marché est encombré de marchandises, les produits ordinaires sont seuls délaissés et voient leurs prix avilis, tandis que la qualité est recherchée et obtient de hauts prix!... Soyez toujours en éveil, rendez-vous compte des besoins de l'étranger, de leurs tendances, suivez leurs marchés et leurs expositions, c'est un bonheur pour nous de pouvoir reconnaître que les membres les plus distingués de la Société ont fait de louables efforts sous ce rapport, en se rendant à l'étranger pour en étudier la production horticole des contrées les plus éloignées et les plus rapprochées et faire profiter l'horticulture française du fruit de leurs observations.

« Le Gouvernement de la République, notre dévoué et sympathique ministre m'a chargé de vous en donner l'assurance, ne négligera rien pour secourir vos efforts.

« Vous savez ce qu'il a déjà fait pour protéger vos produits, il fera plus si c'est nécessaire. Il a multiplié les encouragements à l'horticulture et s'occupe d'élargir les cadres de l'enseignement horticole. Pour les relations internationales, il ne cesse de travailler à accroître vos débouchés, à aplanir les formalités pour la transmission de vos produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à améliorer les conditions de transport de vos denrées. Il espère pouvoir vous faire bénéficier plus largement de l'institution des colis postaux, etc., etc.

« Dans ces conditions, l'avenir sera à vous comme le présent vous appartient, si vous persévérez dans la voie féconde où vous vous êtes engagés: continuez donc à faire œuvre d'initiative, continuez à encourager le progrès par vos expositions, par vos utiles Congrès, par vos publications et par vos exemples et vous aurez bien mérité de la Patrie!...
E. TISSERAND

Une rectification. — C'est par oubli que, dans le dernier article de notre collaborateur, M. Albert Maumené, sur les Rosiers, le nom du Jardin du Luxembourg a été omis comme lieu de provenance des formes de Rosiers sarmenteux, en table et en colonne.

Nous réparons avec empressement cet oubli et profitons de cette occasion pour appeler l'attention de nos lecteurs sur les remarquables décorations florales du Jardin du Luxembourg, œuvre de l'habile jardinier en chef, M. Gpoix.

CULTURE POTAGÈRE DE PRIMEURS

LE FENOUIL

Le Fenouil (*Foeniculum officinale*), de la famille des Umbellifères, est indigène et vivace, ses feuilles sont grandes, composées, multiples et très aromatiques, à pétioles charnus, surtout à la base, et engainants. Du centre des feuilles s'élève une tige dressée et ramifiée de 1 m. 50 à 2 mètres de hauteur terminée par des ombelles de fleurs jaunes. Aux fleurs, succèdent les graines, ovales et cannelées, qui gardent leurs facultés germinatives pendant 6 ans, quoique vivace, le Fenouil est considéré, en culture, comme annuel.

Usages. — La partie alimentaire consiste dans la base des pétioles blanchis que l'on mange soit crue, assaisonnée avec du jus de viande ou à la sauce blanche, soit crue à la poivrade à l'instar de l'Artichaut ou en salade comme le Céleri à côtes.

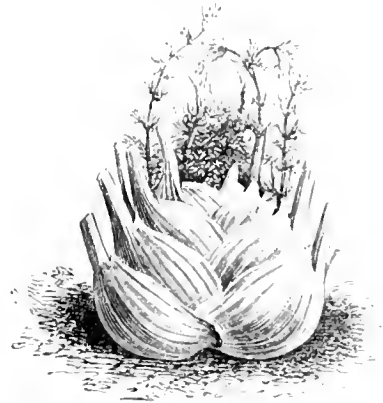


Fig. 75. — Fenouil de Florence

Variétés. — La variété la plus en renom pour cette culture est le Fenouil doux d'Italie ou Fenouil de Florence (*Foeniculum dulce*) (fig. 75).

Culture

Semis et première saison. — Le premier semis a lieu sous châssis, dans les saisons courantes des salades ou des Melons, etc., fin décembre, commencement de janvier. Il est repiqué sur une couche tempérée dégageant 15 degrés centigrades, en terrain très substantiel et léger, à raison de 4 rangs par châssis et à 0 m. 25 sur le rang, ce qui donne 20 pieds par panneau de 1 m 30 carré. Ce repiquage doit être fait en rayons creux, de 8 à 10 centimètres, pour faciliter le premier buttage. Il faut ombrer, les premiers jours, pour en assurer la reprise. Les arrosages doivent avoir lieu chaque fois que le besoin s'en fait sentir et on doit donner de l'air autant qu'on le peut.

Quand les pieds ont de 18 à 20 centimètres de hauteur, on procède au premier buttage qui a lieu en commençant à remplir les rayons faits pour le repiquage. Cette opération se répète par trois fois différentes, au fur et à

mesure que les plantes grandissent. Le troisième buttage fini, le pied de Fenouil doit être rehaussé sur une hauteur de 15 à 18 centimètres.

Deuxième et troisième saisons. — La seconde saison est faite dans le courant de janvier sur couche tiède, tandis que la troisième peut être plantée en plein carré, après avoir effectué le semis à la mi-mars sur couche. Cependant, qu'il nous soit permis de dire que, si l'on veut en hâter le développement et avoir un produit soutenu et continu, il est bon de déposer, sur cette dernière, quelques cotres vitrés, c'est ce qu'on peut appeler une culture hâtée. Les soins culturaux sont identiques pour ces deux saisons à ceux que nous avons décrits dans la première pour le blanchiment.

C. POIRAT

A PROPOS DE LA QUESTION DE LA DATE De l'introduction du Platane en France

Le Platane, on peut le dire, est, par excellence, l'arbre du Midi et de la Provence, car là, au point de vue du climat, il se retrouve comme dans son pays d'origine, aussi y grandit-il et y prospère-t-il à merveille.

Cet arbre étant donc cher aux Provençaux, je n'ai pu faire moins que de m'intéresser à la communication, si digne de remarque du reste, faite par M. Clotaire Duval à la Société Botanique de France, sur l'introduction du Platane en France (1).

M. Clotaire Duval dit, dans cette note, qu'on admettait, jusqu'à ce jour, que le Platane avait été introduit en France, en 1754, par Louis XV qui en aurait confié à Buffon le premier pied qu'on cultiva au Jardin du Roi de Muséum de Paris. Cette croyance à l'introduction du Platane en France par le roi Louis XV qui, paraît-il, était répandue jusqu'à ce jour, d'après ce que nous fait connaître M. Clotaire Duval, n'aurait certainement pu avoir cours en Provence et dans le Midi.

En effet, dans la région provençale et méridionale, il n'est pas rare de rencontrer de nombreux Platanes de taille gigantesque et dont les dimensions colossales laissent à supposer, sans peine, qu'ils ont bien sûrement plus de cent ans d'existence, ce qui prouve surabondamment que le Platane a été introduit en France antérieurement au règne de Louis XV.

Bonne, en Provence, point de doute, les preuves et sont plus que suffisantes pour démontrer que le Platane était introduit en France depuis plus de deux siècles. Et, dans des souvenirs que je ne puis oublier, des Platanes plusieurs fois séculaires qui existent dans la Crau d'Arles. Dans un rapport d'expertise, datant de près de deux siècles, il est dit, de quatre d'entre eux, qu'ils étaient fort vieux.

Pour ma part, je ne pouvais que faire remonter à au moins trois siècles l'introduction du Platane en France, d'après les données que j'avais par ces majestueux spécimens.

M. Clotaire Duval, le savant et distingué secrétaire général de la Société d'horticulture de Melun et de Fontainebleau, poursuivant son étude nous dit, qu'il résulte des travaux de M. le professeur G. Crié, de Rennes, et d'une étude historique, publiée récemment par M. Maurice Bourcier, sur la ville de Fontainebleau, que le Platane a été planté, pour la première fois en France, non pas à Paris, comme on le croit généralement, mais à Tourvoite, près du Mans, et dans un des jardins du palais de Fontainebleau à une époque beaucoup plus reculée que 1754 et que le Platane existait déjà, en 1642, dans le jardin du palais de Fontainebleau.

Eh bien ! s'il existait déjà, en 1642, un Platane dans le jardin du palais de Fontainebleau, il est bien certain aussi que les quatre Platanes de la Crau, dont je viens de parler ci-dessus, existent déjà également à cette date, puis qu'un rapport d'expertise de près de deux cents ans, mentionnant ces Platanes, indique qu'ils étaient déjà fort vieux. Le Platane pourrait donc bien n'avoir pas été planté, pour la première fois en France, à Tourvoite, près du Mans, ou à Fontainebleau, mais dans la Crau d'Arles ou même ailleurs en Provence, car les Platanes de taille et d'apparence trois fois séculaires se rencontrent assez souvent dans la région provençale.

Si on faisait des recherches approfondies sur l'âge des plus vieux Platanes existants en Provence, mon opinion est qu'on apercevrait la certitude que le Platane a été introduit en Provence à la même époque qu'il a été introduit en Europe, c'est-à-dire en 1541, date de son introduction en Angleterre. A l'appui de mon opinion j'invoquerai en outre les probabilités suivantes. Le bon roi René qui a gouverné la Provence de 1431 à 1481 et qui, prince éclairé, artiste et savant tout à la fois, s'occupait aussi beaucoup de botanique et d'horticulture, avait doté la Provence de quantité d'arbustes et de plantes nouvelles qu'il y avait introduits et je suis tenté de lui attribuer aussi l'introduction du Platane.

Quoique ma supposition soit purement gratuite, elle pourrait pourtant bien être vraie.

L. G.

TROIS BONNES CERISES

Il ne s'agit pas ici de nouvelles variétés de cerises, mais de bonnes variétés, de variétés recommandables sous tous les rapports.

Ce sont l'*Anglaise hâtive*, le *Bapisteau Napoléon* et le *Beurré cœur de Walpurgis*.

L'*Anglaise hâtive*, plus souvent nommée *Riquette hâtive* et très fréquemment *Moy Doble*, est un gros fruit, ovale-arrondi, à pédoncule long, à peau mince, transparente et d'un rouge intense, et à chair rouge, abondamment aqueuse, sucrée, très savoureuse en un mot. Elle mûrit au commencement de juin.

Cette variété est très cultivée dans l'Yonne, la Côte-d'Or, la Charente, etc.

On la cultive en haute tige, greffée sur Merisier, ou bien on la greffe sur Cerisier Sainte Lucie, pour les formes naines. C'est surtout en espalier que les fruits acquièrent leur maximum de grosseur et d'intensité de coloris.

Cette variété, de vigueur moyenne, est très fertile.

Le *Bapisteau Napoléon* ou *gros Caravel* est également un gros fruit, mais en forme de cœur assez irrégulier, à pédoncule fort et long, à peau rouge clair à l'ombre, rouge intense à l'insolation et à chair ferme, blancheâtre, très aqueuse, douce et sucrée. Il mûrit fin juin.

On cultive cette variété sous toutes les formes et on la greffe sur n'importe quel sujet ; elle est de bonne vigueur et de grande fertilité.

Le *Bapisteau de Walpurgis*, obtenu en Allemagne, à Walpurgisberg, près Cologne, est de même un fruit très gros, en forme de cœur allongé, à pédoncule grele et de longueur moyenne, à peau dure, pourpre foncé, marquée de noir sur la longueur du sillon très large, à chair ferme, croquante, pourpre, à eau abondante, sucrée-acidulée. Il mûrit au commencement de juillet.

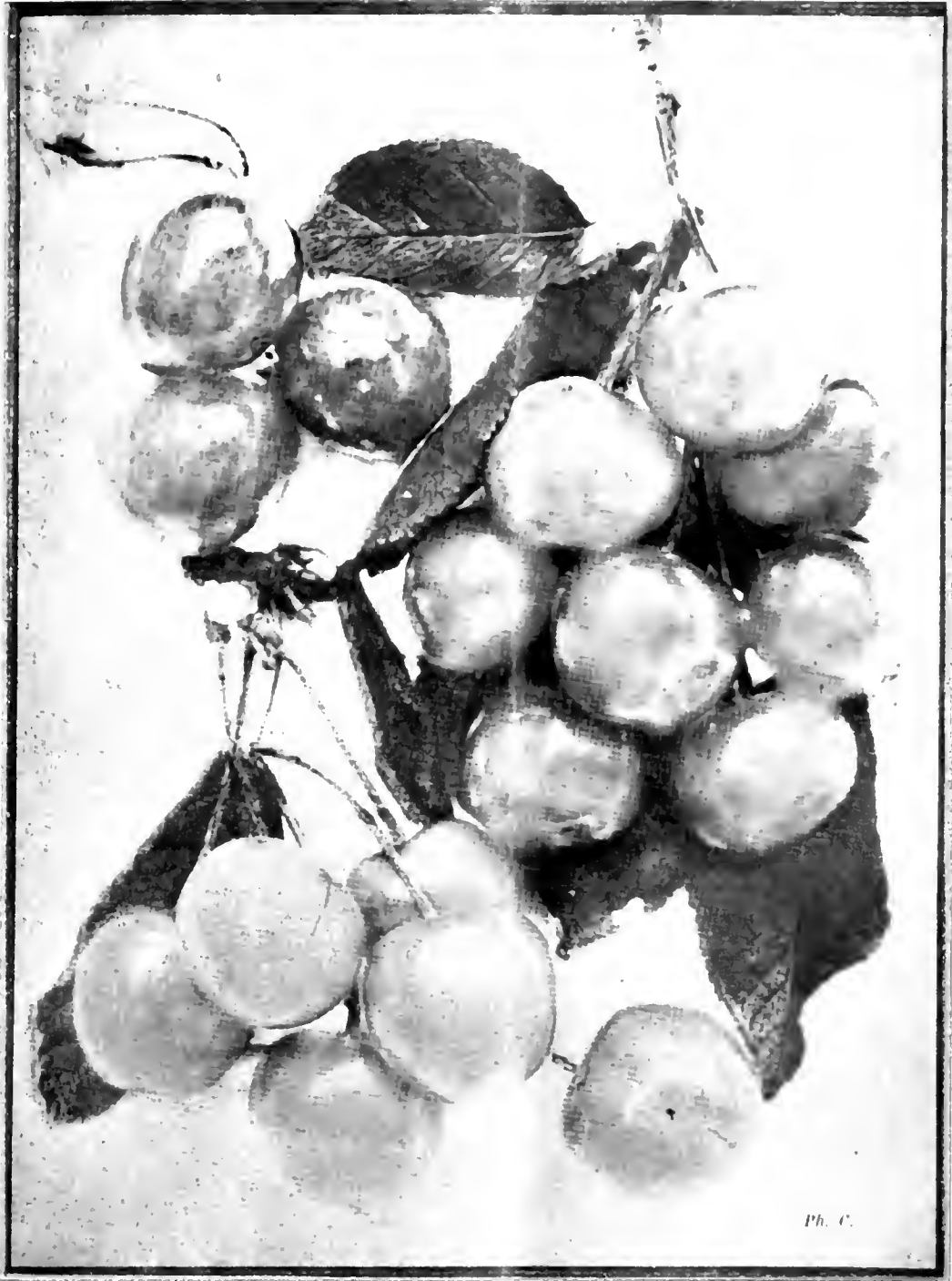
Cette variété, très vigoureuse, se greffe de préférence sur Merisier, elle forme alors des arbres de plein vent, possédant une tête bien garnie, et est des plus fertiles.

Ainsi, avec ces trois variétés de première qualité et de forte grosseur, on a des cerises du commencement de juin au milieu de juillet.

Deux d'entre elles sont figurées dans la planche en couleurs ci-contre.

J. FOSSEY.

LE JARDIN



Ph. C.

LE JARDIN

LE JARDIN

LE JARDIN

LE SERVICE MILITAIRE POUR LES JEUNES HORTICULTEURS

Nous avons vu, dans notre précédent article (1), qu'on avait négligé de comprendre l'horticulteur dans la liste des professions appelées à bénéficier, sous certaines conditions, des dispositions de l'art. 23 de la loi militaire. Nous aurions lieu de nous étonner d'un pareil oubli si nous n'étions pas habitués de longue date à un semblable traitement en toute circonstance.

Il vous semblerait, n'est-ce pas, chers lecteurs, qu'une industrie qui, d'après les statistiques de l'éminent directeur de l'agriculture, donne lieu à un mouvement d'affaires de 600 millions de francs par an et occupe 550,000 personnes (chiffres qui sont probablement plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité) mérite quelques encouragements ?

Eh bien ! détrompez-vous. A part quelques personnes éclairées, qui ont suivi vos travaux et ont apprécié vos efforts, on a estimé jusqu'ici, en haut lieu, qu'il n'était point besoin d'en savoir si long pour « faire pousser un chou », d'en ce parfait délain pour la profession d'horticulteur ou de jardiner.

Ah ! si ceux qui pensent ainsi savaient quelle somme considérable de connaissances théoriques et pratiques il faut réunir pour faire un bon horticulteur ou un bon jardiner, ils changeraient certainement d'avis.

Ils ignorent probablement que l'élite de nos jeunes gens part chaque année pour faire un stage à l'étranger, afin d'y étudier les meilleurs procédés de culture et de se familiariser avec la langue des pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales suivies, ce qui fait que nous sommes toujours bien renseignés sur ce qui se fait au dehors et sommes toujours préparés pour la lutte.

Mais à quoi bon récriminer ? Tout ce que l'on pourrait dire ne changerait rien à la situation qui restera toujours la même tant que les intéressés, eux-mêmes, ne feront pas le nécessaire pour se garder leur place au soleil.

Tenez, voulez-vous une preuve que le tableau n'est nullement poussé au noir ? Jugez-en.

Jusqu'ici, des jeunes dessinateurs de jardins qui, suivant nos conseils, demandaient à prendre part au concours institué pour les ouvriers d'art et dessinateurs industriels, pouvaient ne faire qu'une année de service militaire s'ils subissaient avec succès les épreuves de l'examen. Quelques-uns ont pu bénéficier de cette dispense. Mais, aujourd'hui, cette poterne, qui n'était qu'entr'ouverte, est complètement fermée si l'on doit s'en rapporter à la décision prise cette année par le jury d'état du département de la Seine, qui, sans même examiner la question au fond, a refusé à un jeune dessinateur de jardins *exercant réellement sa profession* l'autorisation de subir l'examen. On a prétendu qu'il n'était pas *dessinateur industriel*.

Ainsi, un jeune homme qui dessine des meubles, des

pendules, des machines quelconques, qui reproduit des fleurs et des plantes pour étoffes ou papiers peints a le droit de ne faire qu'un an de service militaire ; mais si ces mêmes fleurs et ces mêmes plantes sont destinées à des études botaniques, ou à des reproductions dans des publications, ou si le malheureux s'avisait de dessiner les allées d'un jardin, il doit faire trois ans. Il n'est pas *dessinateur industriel*.

C'est tout simplement inique.

Aussi, pour donner une forme aux légitimes revendications de l'horticulture, ai-je proposé à l'Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France et aux membres du dernier Congrès horticole tenu à Paris, de voter le vœu suivant, qui a été adopté à l'unanimité :

Considérant que les diplômes accordés aux élèves méritants des grandes Ecoles de l'Etat, des Ecoles d'arts et métiers, des Ecoles des mines, des Ecoles supérieures de commerce, des Ecoles nationales d'agriculture, etc., permettent aux jeunes gens se destinant aux carrières libérales, à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, etc., de bénéficier des dispositions de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889.

Considérant que l'horticulture, qui n'est pas comprise dans les catégories énumérées ci-dessus, a, tout autant que les autres industries nationales, besoin d'hommes instruits, dont les études ne peuvent être interrompues sans inconvénients pendant trois années consécutives :

Emet le vœu qu'les élèves diplômés de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles soient assimilés à ceux des Ecoles d'agriculture de Grignon, de Rennes et de Montpellier pour bénéficier des dispositions de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889.

Il serait téméraire de croire qu'il a suffi de réunir sur cette proposition l'unanimité des suffrages du public horticole pour que l'état de choses soit subitement modifié. Hélas ! ne savons-nous pas qu'au ministère de la Guerre on pense, et non sans raison, peut-être, que la portion du contingent qui ne reste qu'un an sous les drapeaux est déjà beaucoup trop importante (elle atteint dans certains corps jusqu'à 62 et 63 pour cent) et qu'on est fermement résolu à n'accorder aucune dispense nouvelle.

Alors, on refusera sans doute satisfaction à ces braves horticulteurs ? Il faut s'y attendre.

Il me semble, cependant, que la loi doit être la même pour tous. Si l'on trouve que trop de jeunes gens, parmi les plus intelligents, s'en vont au bout d'un an, ce qui rend le recrutement du corps de sous-officiers très difficile, qu'on réduise le nombre de privilégiés dans chaque catégorie, en ne prenant que les plus méritants ; mais qu'au moins chaque profession jouisse des mêmes avantages.

C'est ce que *Le Jardin* ne cessera jamais de réclamer.

H. MARTINET.

(1) *Le Jardin*, 1896, page 148.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

DE LA VIGNE

Opérations d'Été

Lors qu'on greffe les plants nouveaux d'une treille, deux opérations complémentaires doivent être aussitôt appliquées et répétées pendant un certain temps, ce sont : l'*écollage* et le *palissage*.

ÉCOLLAGE

L'écollage consiste à enlever les vrilles qui se montrent sur les sarments.

Ces productions, placées du côté opposé à une feuille, ne contiennent que des grappes avortées, elles absorbent une certaine quantité de sève au détriment des parties utiles et s'enroulent soit au tour du treillage, soit, par suppression à leur avantage de conserver, ces parties gardées, une plus grande quantité de nourriture, elle permet au pèlerin de diriger plus facilement les rameaux qui les portent.

PALISSAGE

Les sarments jeunes et privés de leurs vrilles ont besoin d'être maintenus pendant le courant de la saison afin de ne pas être gelés à leur base par la pluie ou le vent, de plus, le palissage a pour conséquence de régler le nombre de la végétation et de provoquer le développement du raisin, il permet de germer complètement le mur. Cette opération doit être répétée journellement, les rameaux fructifères seront d'abord traités, les plus vigoureux les premiers, les fûts ensuite. Plus tard, ce sera au tour des bourgeons de remplacement, il ne faut pas se hâter de fixer ces derniers, car les yeux de base, qui serviront à établir la taille l'année suivante, pourraient se développer. Les ligatures doivent être faites au début, plus tard, il sera bon de les serrer davantage.

La manière de diriger les sarments d'une treille dépend de la forme établie et de la position qu'ils occupent. Si on a affaire à une Thomery, les sarments devront être dirigés presque perpendiculairement à la charpente, ceux de l'extrémité du cordon, maintenus plus verticalement que ceux placés près de sa naissance.

Sur un cordon vertical, les sarments de la base seront maintenus dans une position plus ou moins oblique, selon leur force, ils devront former avec la charpente, au moment du dernier repalissage, un angle de 45°, ceux de l'extrémité seront fixés dans une direction plus verticale.

Quelle que soit la forme établie, les bourgeons ne doivent pas être dirigés et maintenus dans leur position définitive au moment du premier palissage, ils ne devront l'occuper qu'au 15 août, et y seront amenés par des *repalissages répétés*.

PINCEMENT DES TAUX BOURGEONS

Les opérations appliquées plus haut, en favorisant la concentration de la sève dans les parties conservées, provoquent le développement de *taux-bourgeons* ou *entres-cœurs*. Certaines personnes les suppriment, d'autres en conservent une partie, aucune règle ne peut être établie à leur égard.

Si le sarment est vigoureux, il sera bon de pincer les taux-bourgeons au-dessus de leur *première feuille de base*, s'il est faible, on devra les enlever à mesure qu'ils paraîtront, car ce sont des branches inutiles.

Plusieurs pincements successifs devront être renouvelés si on a conservé une feuille, six taux-bourgeons, car, à la fin de cette feuille, il s'en développera un autre, qui sera également pincé à une feuille. À la fin d'août, on pourra les cueillir complètement afin de favoriser le développement de la grappe.

A. GOURIOL

CIRCULATION EN FRANCE

des Produits de l'Agriculture et de l'Horticulture

Circulaire ministérielle. — Arrêté ministériel du 23 avril 1886

Comme suite à l'arrêté du 19 mars 1886, M. Viger, alors ministre de l'Agriculture, a adressé aux préfets la circulaire suivante, que nous croyons utile de reproduire ici dans son entier :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Jusqu'à présent, la circulation, en France, des produits de l'agriculture et de l'horticulture était réglementée par les arrêtés des 13 et 15 juin 1882.

« Ces arrêtés furent pris au début de l'invasion phylloxérique, alors que tous les efforts de l'Administration devaient tendre à empêcher la propagation du fléau qui menaçait nos plus importants vignobles. Mais, aujourd'hui que le mal s'est étendu et que, d'autre part, les progrès de la science ont permis de constater que le phylloxera ne pouvait se propager par d'autres végétaux que la Vigne, les dispositions édictées par les arrêtés ministériels précités ne presentaient plus le même degré d'utilité. Il convenait de les réduire au strict nécessaire, de façon à rendre au commerce de l'horticulture la liberté d'action qui lui est nécessaire pour atteindre son complet développement. Tel a été le but de l'arrêté ministériel du 19 mars 1886, inséré au *Journal Officiel* du 27 du même mois.

« Désormais, tous les produits de l'agriculture et de l'horticulture, quelle que soit leur provenance, pourront circuler librement dans toute l'étendue du territoire français, sans qu'il soit nécessaire de les faire accompagner d'un certificat d'origine. Cette disposition s'étend aux raisins de table et de vendange, aux pépins de raisins et mares de raisins, seuls les plants de Vigne ainsi que les sarments, boutures et autres débris de la Vigne continueront à être soumis aux prescriptions de l'arrêté du 13 juin 1882, relatif à la circulation en France des plants, débris et produits de la Vigne. »

« Comme par le passé, les raisins de vendange et les mares de raisins, s'ils sont à destination d'arrondissements phylloxérés, ne devront être accompagnés d'aucun débris de Vignes, feuilles ou sarments de Vignes.

Les articles 3, 4, 5, 6 et 7 de l'arrêté du 15 juin 1882, relatifs à la circulation en France des produits de l'Agriculture et de l'Horticulture, sont rapportés par conséquent, les pépiniéristes cessent, comme il a été rappelé plus haut, d'être tenus de se munir d'une autorisation pour l'expédition de leurs produits sur un point quelconque de la France.

« En ce qui concerne les expéditions à l'étranger, il est utile de faire remarquer qu'elles ont été simplifiées et qu'aux termes de la déclaration du 15 avril 1889, échangée entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Serbie et la Suisse, il n'est plus nécessaire de faire accompagner d'un certificat d'origine les expéditions de plantes à l'étranger; il suffit que les pépiniéristes figurent sur les listes publiées en exécution de l'article 9, chiffre 6, de la convention de Berne, lesquelles sont tenues à jour par les soins du Ministère

de l'Agriculture. Les intéressés peuvent s'y faire inscrire en adressant aux Préfets une demande à cet effet, avant le 1^{er} octobre de chaque année ».

« Je vous serais obligé, Monsieur le Préfet, de m'accuser réception de la présente circulaire dont vous voudrez bien porter les instructions à la connaissance de vos administrés par tous les moyens de publicité dont vous disposez. »

« Le Ministre de l'Agriculture,
« VIGER. »

Une maladie du *Begonia Rex*

CAUSÉE PAR UN NÉMATODE,
L'HETERODERA RADICICOLA (1)

Avant de donner un aperçu sur la marche générale de l'affection, ainsi que sur la nature du parasite qui l'occasionne, nous croyons bon de rappeler que cette maladie a déjà été signalée à l'attention des horticulteurs-floriculteurs, dans *Le Jardin* (2), par M. Louis Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise).

En 1892, M. Louis Cappe écrivait que le *Begonia Rex* était l'objet de l'attaque d'un insecte très petit, de forme allongée, d'abord blanc chez les jeunes sujets, pour devenir d'un jaune grisâtre chez les insectes adultes.

Ce prétendu insecte aurait aussi été observé par M. Massé (3), un amateur enthousiaste de Lagny.

« Cet insecte, disent-ils, parcourt le limbe des feuilles en suivant les nervures qu'il pique dans sa course ; les endroits attaqués prennent une teinte terne, brumâtre, quelquefois luisante, tantôt ressemblant à la rouille ; les feuilles, complètement développées, deviennent cassantes, les jeunes feuilles sont arrêtées dans leur développement, se recroquevillent, les tissus des pétioles se désagrègent, et une belle plante peut, en quelques jours, perdre toutes ses feuilles qui se détachent soit au milieu, soit à l'extrémité du pétiole. Le mal ne s'arrête pas au feuillage, la plante entière se ressent de ce brusque arrêt dans la végétation, et les racines elles-mêmes en souffrent ; c'est ainsi qu'on peut remarquer, à la suite de la chute des feuilles, de petites boursofflures à l'extrémité et même sur toutes les parties des racines.

« C'est en vain que l'on essaierait de remettre en bon état les plantes arrivées à cette extrémité. »

Comme à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, nous avons eu à souffrir des ravages survenus dans nos cultures de *Bégonias*, il m'a paru intéressant d'examiner de près quelques-unes des nombreuses tubérosités qui s'observaient constamment sur les racines des pieds dépérissants.

À un premier examen, c'est-à-dire en décembre 1895, je pus constater, à l'aide d'un grossissement convenable, que, dans l'intérieur de ces sortes de nodosités et de place en place, il existait de toutes petites poches

globuleuses, transparentes, à l'intérieur desquelles je pouvais distinguer des corps de forme elliptique, munis d'une membrane limitante avec un contenu granuleux au centre. Mais, à ce moment, c'est là tout ce que je pouvais dire de ces corps étrangers qui se trouvaient comme noyés dans le tissu radicaire hypertrophié.

Depuis, je fis plusieurs observations, mais toujours sans en apprendre rien de plus, et ce n'est que, tout récemment, le 10 mars dernier, que je pus me prononcer cette fois sur la véritable cause de la maladie du *Begonia Rex*.

Il s'agit là, non pas du parasitisme d'un insecte, comme le disent MM. Cappe et Massé, mais, bien au contraire, de ces nématodes ou petits vers microscopiques que tous le monde désigne, depuis longtemps, sous le nom un peu vague d'anguillules, et qui vivent aux dépens des plantes en causant parfois dans les cultures de très grands dommages.

L'espèce observée par moi est *Heterodera radicea* du, dont l'histoire n'est plus à faire aujourd'hui, car elle a été très bien étudiée par M. Carl Müller et décrite dans un ouvrage allemand datant de 1881.

Ce nématode attaque une foule de plantes, et, pour ne citer que les espèces intéressantes ou il s'est déjà montré, nous relèverons de l'excellente étude des maladies vermiculaires des plantes cultivées, par M. Ed. Prilleux (4) celles qui y sont rapportées.

« Magnus, d'abord, signale ces anguillules sur le *Doelartia orientalis*, puis Greeff sur le *Poa annua*, le *Triticum repens*, et diverses espèces de *Setum*.

« M. Warming en observa sur les racines de l'*Elymus arenarius*, sur celles du *Livaria vulgaris* et du *Raphanus Raphanistrum*.

« Lycopoli, sur diverses Crassulacées, sur la Vigne (*Vitis Labrusca*), la Chicorée, le Pissenlit, la Carotte, l'Angélique, une Euphorbe (*Euphorbia Cyparissias*) et sur l'*Erythrina crist-galli*.

« M. Max. Cornu indiqua des galles produites sur les racines de Sainfoin, et contenant ce qu'il considéra comme des kystes d'une nouvelle espèce d'anguillule.

« Puis M. Jobert attira l'attention sur une maladie du Caféier, qui serait due à des nématodes attaquant les racines.

« M. Cornu en retrouve de semblables sur diverses Rubiacées cultivées dans les serres.

« Enfin, M. Franck a observé des renflements analogues sur des racines de *Brassica*, de *Coleus*, de Balisier, de Laitue, de Poirier, et on lui doit d'intéressantes expériences qui ont solidement établi l'identité des nématodes qui attaquent toutes ces plantes précitées. »

Nous ajouterons donc à cette liste déjà longue, les *Bégonias* à feuillage ornemental (*Begonia Rex* et hybrides).

Les plantes malades montrent, sur leurs racines, de nombreuses galles, dont la grosseur varie ordinairement entre celle d'une tête d'épingle et celle d'un pois ordinaire.

Sur le rhizome, ainsi que sur le pétiole des feuilles, le mal est représenté par des excroissances, irrégulières de forme, mamelonnées, de dimensions variables et

(1) *Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France* (avril 1896), page 377.

(2) *Le Jardin*, année 1892, page 181 ; année 1895, page 279 ; année 1896, page 22.

(3) *Le Jardin*, année 1896, page 8.

(4) *Annales de la Science agronomique*, Année 1885, t. II, p. 25 et suivantes.

simulant bientôt des sortes de chançres, par suite de la décomposition du tissu hypertrophié qui commence à se produire dans les petites dépressions.

Cette décomposition s'observe également dans les tubérosités radiculaires, et, dans un cas comme dans l'autre, la pourriture ne tarde pas à gagner les tissus sains de la tige ou de la racine.

Dans une coupe de tissu ainsi hypertrophié en galle, on trouve des kystes remplis d'œufs ou d'angouilles informes en voie d'éclosion.

Ces kystes ont la forme d'un petit ballon de chimiste, mais un ballon dont le col est terminé par une tête de nematode, armée d'un stylet. C'est le corps de la femelle, rempli d'œufs.

Les œufs s'y développent à l'intérieur de la galle, puis les larves éclosent et sortent au dehors, en traversant les tissus décomposés de la racine gonflée, pour aller infester de nouveaux pieds.

M. Frank a vu, au printemps, les larves pénétrer dans les parties jeunes des racines; elles s'enfoncent plus ou moins profondément dans l'écorce et même au delà, jusque dans le cylindre central; puis, bientôt, le gonflement se produit dans tous les points où elles se logent, les cellules grandissent et se multiplient, le parenchyme s'hypertrophie, de façon à former une tubérosité charnue, qui est la galle dans laquelle se développent les *Heterodera*.

Les kystes observés par nous, mesuraient de 0,5 à 0,6 à 0,700, ballon et col compris.

Les œufs de l'intérieur, de forme ellipsoïdale, présentaient comme dimensions 0,1 à 0,092 pour le grand axe et 0,1 à 0,073 pour le petit.

Et les larves vermiformes que nous trouvions en et la voyant dans la coupe microscopique, mesuraient, en longueur, depuis 0,5 à 1,00 jusqu'à 2 millimètres.

Enfin, nous avons eu la chance d'observer des larves en train de se changer, les unes en femelles, les autres en mâles, et présenter les formes différentes de leurs divers états.

Le mal étant maintenant connu et rapporté à sa véritable cause, il nous sera, des lors, permis de rechercher un procédé pratique pour le combattre efficacement.

M. Louis Cappe dit avoir obtenu de bons résultats en pratiquant, deux à trois fois par semaine, des fumigations de nicotine dans la serre.

Nous croyons pouvoir recommander l'emploi des divers insecticides connus et particulièrement du sulfure de carbone, qui s'est montré efficace dans nombre de cas analogues.

En tous cas, c'est au départ de la végétation qu'il conviendra d'appliquer les traitements, puisque c'est à ce moment que nous avons pu suivre l'évolution des œufs enkystés, c'est-à-dire les voir se transformer en larves d'abord puis en animaux sexués mâles et femelles ensuite. Or, c'est surtout à l'état de vie active que nos angouilles pourront souffrir du traitement, car il ne faut pas oublier que les kystes ou femelles pondueuses sont noyées dans les tissus et que, par conséquent, pour les détruire à cet état, on porterait du même coup préjudice aux racines et, partant, à la plante toute entière.

Bu reste, d'après ce que j'ai pu constater par observation directe, l'immersion des racines, porteuses d'angouilles,

dans l'eau ordinaire pendant un séjour de vingt-quatre à cinquante-huit heures, serait suffisante pour tuer tous les individus non enkystés.

Par conséquent, il y a lieu d'expérimenter, je crois, dans ce sens, et il est à espérer qu'en pratiquant l'immersion convenablement prolongée des plantes infestées, on réussira à se débarrasser de cet ennemi de nos plantes ornementales. Ce serait un traitement à la portée de tout le monde, et qui aurait l'avantage d'être incoûteux, et difficile à mettre à exécution.

M. Kunin recommande bien de recourir à des plantes-pièges mais c'est un procédé qui ne peut avoir son application en horticulture; d'abord parce qu'il fait perdre



Fig. 76. — *Rougetin blanc*

du temps, et on ne peut d'autre part songer à venir cultiver des salades au milieu de nos plantes de serre.

L'aura l'avantage cette année d'essayer le procédé par immersion à l'eau convenablement avec les injections insecticides sur des plantes présentant les premiers symptômes de la maladie et aussitôt mes expériences terminées, je me ferai un plaisir d'en communiquer les résultats à la Société nationale d'horticulture.

CH. JULIEN.

*Maitre de conférences de pathologie végétale
à l'École de Grignon*

LA CULTURE FRUITIÈRE AU TYROL

(Suite) (2)

* ORGANISATION DE LA VENTE. — La plus grande partie des fruits récoltés dans la vallée de l'Adige est expédiée

(1) Travail effectué au laboratoire de botanique de M. le professeur Mussot.

(2) *Le Jardin*, année 1896, pages 136, 142 et 151.

dans toute l'Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Russie, etc. Jusqu'ici, tout le commerce avec l'étranger est resté entre les mains des commissionnaires de Bozen et de Meran, qui achètent à bas prix aux cultivateurs, et

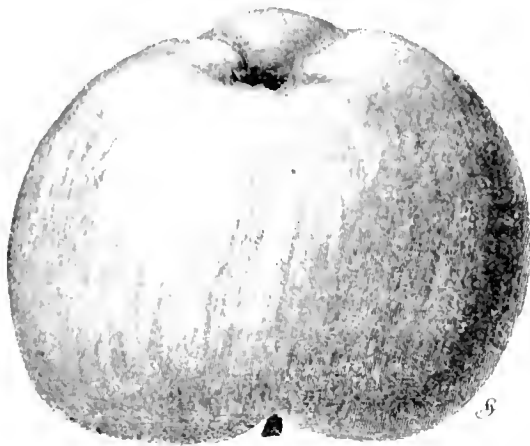


Fig. 77. — *Edel Behner*

revendent ensuite avec de beaux bénéfices. Mais il n'est pas difficile de voir, à divers symptômes, que les producteurs cherchent à échapper aux exigences des commerçants, ainsi que le prouve la création de la Société de Meran pour l'exportation des Calvilles (*Meraner Calville-Export-Gesellschaft*). Cette société, formée entre trois propriétaires pour la vente des produits de leurs cultures, peut être, jusqu'à un certain point, com-

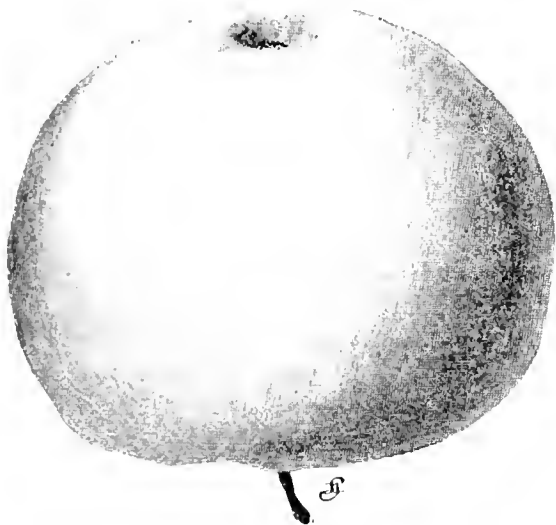


Fig. 78. — *Kostlicher*

parée, pour l'organisation, aux fruitières françaises. Chaque associé exploite ses cultures pour son propre compte; au moment de la récolte, tous les fruits sont réunis dans un magasin général où ils sont triés avec soin, classés et inscrits au compte de celui qui les a fournis.

La Société a des représentants dans plusieurs grandes villes d'Europe et arrive, par ce moyen, à vendre les fruits de la communauté à des prix plus rémunérateurs que ceux qui lui sont offerts par les commis-

sionnaires tyroliens, tout en vendant moins cher que ces derniers.

Il est intéressant de constater que cette tendance du producteur à se mettre en rapport direct avec le consommateur se manifeste aussi bien dans le Tyrol qu'en France, où la question est à l'ordre du jour.

Est-il besoin de dire qu'à l'heure actuelle, la production française a à soutenir une concurrence sérieuse, surtout en ce qui concerne le commerce d'exportation? La lutte évidemment est inégale. Heureusement que le sol et le climat de la France offrent des ressources assez variées pour qu'il soit possible de rétablir l'équilibre rompu à notre désavantage.

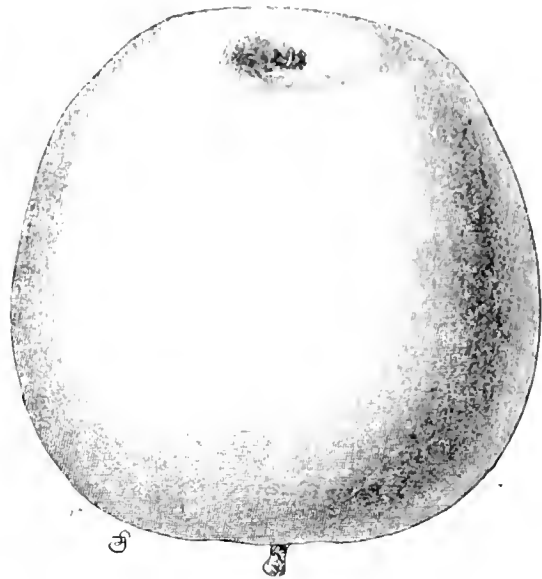


Fig. 79. — *Edelrother*

Description des principales variétés — Je crois utile de compléter ce rapide exposé par une description sommaire des principales variétés, que les producteurs et marchands de fruits ont intérêt à bien connaître, car elles font l'objet d'un commerce d'exportation très important.

Ces variétés sont-elles supérieures à celles que nous cultivons communément en France? Je ne le pense pas, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'une question de goût, sur laquelle il serait peut-être imprudent de se prononcer trop catégoriquement.

En tous les cas, ce que l'on peut constater, c'est que ces fruits sont très jolis, très avantageux pour la vente et très estimés sur tous les marchés de l'Europe centrale et orientale.

Il m'a donc paru intéressant de tenter à nouveau des expériences qui avait déjà été faites, paraît-il, pour quelques variétés, mais qui n'avaient pas donné de résultats concluants.

J'ai fait greffer sur divers sujets toutes les variétés cultivées au Tyrol et les ai plantées dans des milieux différents, de façon à pouvoir suivre toutes les phases de leur développement. Je ne manquerai pas de tenir les lecteurs du *Jardin* au courant de ces expériences.

ROMANIS BLANC *Weisser Rosmarin*, fig. 76. — Syn. : *Weisser, Edelweisser*. — Grosse; forme ovoïde allongée.

Chair jaune verdâtre aux bords. Chair blanchâtre, tendre, assez tendre, pas de suc. Bonne petite.

Arbre de moyenne fertilité sur franc, bon producteur sur paradis.

ÉPIGONIQUE fig. 76. — Syn. *Tricampylifol* — Grasseau, bonne moyenne. Forme ronde élevée. Peau fine et douce de rouge carmin à dissipation. Chair jaunâtre, tendre, sucrée, parfumée. Qualité bonne.

Arbre très fertile, peu exigeant sur la nature du sol.

KOSHOÛCHI fig. 75. — Syn. *Nipolacou*, *Nipolacou super* *A. rosifolius*, *Uge*, *Uge gentile*, *Koshicho* du Japon. — Forme ronde. Peau jaune verdâtre à 2/3 rougement lavé carmin. Chair blanche juteuse, tendre, sucrée, parfumée. Qualité bonne.

Arbre demandant un bon sol et une situation abritée des vents.

LOUÛCHIMER fig. 77. — Syn. *Robinet*, *Uge* pour le nom moderne. Forme ronde, aplatie. Peau à fond lavé de rouge carmin. Chair un peu ferme, juteuse, aromatisée, peu sucrée. Qualité assez bonne.

Arbre assez délicat, demandant un sol sec et chaud et une bonne exposition.

Asiatic

H. MARTINEL.

EXPOSITION DE ROSES

Pour la première fois, la Société nationale d'Horticulture de France a organisé une exposition spéciale de Roses.

L'époque choisie, pour fêter cette reine des fleurs, n'a pas permis à nos grands rosieristes de composer des lots capables de rivaliser en fraîcheur et en floribondité avec ceux qui ont été tant à l'honneur à l'Exposition de mai dernier.

Une salle de l'hôtel de la Société, celle des Fêtes avait été aménagée à l'intention des exposants.

Trois massifs, apports de MM. Lévêque, Rothberg, Jupeau, composés de plantes élevées en tige, avec bordure de Rosiers nains, composaient le fond de l'exposition.

Ces Rosiers étaient bien formés; les exposants, dont la renommée n'est plus à faire, avaient été contraints de prendre dans leurs cultures les sujets les plus fleuris, ce qui explique la présence de quelques tiges un peu grêles remarquées dans les lots présentés.

L'encadrement de la salle était formé par des tablettes garnies de fleurs coupées.

L'effet produit par le groupement des Roses était ici plus attrayant que celui obtenu par la présentation des plantes; cela tient à l'état de fraîcheur qui avait pu être maintenu à l'aide de flacons remplis d'eau, dissimulés dans des boîtes spéciales et dans lesquelles plongeant les pédoncules floraux.

Ces lots de fleurs coupées avaient été exposés par MM. Lévêque, Rothberg, Jupeau, Buaton, Roucher, Leronte.

À côté des variétés horticoles présentées, figurait un lot vraiment intéressant, composé d'espèces botaniques, exposé par M. Cochet-Cochet, l'habile rosieriste de Coubert.

L'étude de ces espèces, méthodiquement étiquetées, eût été reniée plus facile si la présentation en avait pu être faite au moment où elles étaient fleuries.

Malheureusement, le visiteur, l'amateur, peu initié aux questions botaniques, n'ont pu se rendre compte, bien exactement, au premier coup d'œil, de la différence existant entre telle ou telle espèce par l'examen des feuilles, le port des plantes, dont beaucoup étaient à peu près semblables.

Parmi les espèces présentées que nous aurons sans doute le plaisir de revoir à une autre exposition et que nous ne pouvons toutes citer ici, faute de place, signalons comme raretés :

Rosa Banksia, à fleurs simples, originaire de la Chine.

Rosa leucopala, originaire de la Tartarie chinoise.

R. japonica que l'on rencontre dans la province de Tchang.

R. Wats. nana, à très petites feuilles dont il a déjà été question dans *Le Jardin* (1).

R. Wichuraiana, originaire du Tonkin.

Liste des récompenses

MM. Lévêque, médaille d'honneur.

Rothberg, médailles d'or et vermeil.

Buaton, médaille d'or.

Cochet, médaille de vermeil.

Jupeau, médaille de vermeil.

Roucher, médaille de vermeil.

Leronte, grande médaille d'argent.

A. GOURLOT.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 2 juillet 1896

COMITÉ D'HORTICULTURE

Les plantes les plus fréquemment cultivées se sont améliorées du tout au tout depuis quelques années. C'est ainsi que nous avons vu apparaître les races si gracieuses, si diverses des Primévères de Chine, les *Rose-Marguerite*, des Girofles et de tant d'autres végétaux d'un emploi courant dans la pratique horticole.

Le Pétunia, lui aussi, n'est plus ce qu'il était autrefois. Ses longues tiges, jetées dans tous les sens et mal venues, se sont transformées; les corolles ont pris un développement extraordinaire et ont acquis une richesse de coloris inconnue jusqu'ici. C'est ce qui ressort de la série présentée par la maison Vilmorin, sur laquelle composaient des représentants des hybrides à grandes fleurs, frangées, maculées, doubles et simples, hybride *superbassina* var. à très grande fleur et à large gorge.

Les mêmes présentateurs avaient apporté un *Bequaia tuberculosa* à fleurs campanulées *Hortulanus* Witté. Cette plante est véritablement remarquable par la forme de ses fleurs qui ne laissent pas que de présenter quelque rapport avec celles d'une Coctée.

Le jardinier du comte Pozzo di Borgo, à Menton, avait apporté un semis fait par lui, en 1894, de *Pelargonium*. Ce nouveau gain, à fleurs rouge vif, a reçu le nom de *Pelargonium comtesse Pozzo di Borgo*.

Nous avons en l'occasion, après une longue et intéressante séance, de signaler les superbes *Iris Kampperi* de M. Lemaire, de Montreuil. Les spécimens présentés, aujourd'hui ne font que confirmer ce que nous avons dit. De même, de fort beaux *Hydrangea* à fleurs bleues, à propos desquels M. Lemaire a communiqué la composition des mélanges qu'il emploie pour leur culture : 86 p. 100 de terre de bruyère ou de terre franche, 10 p. 100 d'ardoise pilée, 3 p. 100 de sulfate de fer, 1 p. 100 d'ammoniaque.

COMITÉ DES OMBELLIFÈRES

Une seule présentation faite par M. Thibaut, jardinier chez M. Landeck. Nous y trouvons : *Odontoglossum Schlieperianum* très beau, *Fronemora citrina* et deux *Microstylis*. L'un remarquable par son feuillage bronze clair, ses grandes fleurs en grappe lâche, pourpre foncé, la labelle cordiforme se présentant bien de face et dentée fimbriée à sa partie supérieure, l'autre à très petites fleurs disposées en grappe allongée très dense.

L. SUIVRE

P. HARIOT.

LE JARDIN. — N° 227. — 5 AOUT 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — A l'occasion du voyage du Président de la République, à Reims, la décoration d'officier du Mérite agricole a été conférée à M. Maquerlot (Élie-Edmond), horticulteur-pépinieriste à Fismes (Marne), et celle de chevalier du même ordre à M. Moreau (Ernest-Victor-Marcelin), horticulteur à Thillois (Marne).

A l'occasion du concours agricole de Meru, la décoration de chevalier du Mérite agricole a été conférée à M. Flisseau (Narcisse), président-fondateur de La Société nationale d'Horticulture, à Méru (Oise).

Association des anciens élèves de l'École nationale d'Horticulture de Versailles. — L'Assemblée générale annuelle de cette association a eu lieu le 15 juillet dernier, dans une des salles de l'hôtel de la Société nationale d'Horticulture de France.

En l'absence de M. A. Magnien, président de l'association, qu'un deuil de famille retenait au loin, la séance était présidée par M. F. Cayeux, vice-président, assisté de M. Lafosse, trésorier perpétuel et du Conseil d'administration.

Comme chaque année, de nombreuses questions concernant l'horticulture, ainsi que l'association, ont été agitées; puis des félicitations ont été adressées à ceux des membres récemment promus dans les ordres de La Légion d'honneur, de l'Académie et du Mérite agricole.

Le compte-rendu de la situation financière a prouvé l'état prospère de l'Association.

A l'issue de la séance, au milieu des applaudissements unanimes et répétés, le Président a, au nom de l'Association, prié son trésorier perpétuel, M. Lafosse, dont le dévouement à l'École et aux anciens élèves ne s'est jamais démenti, d'accepter, en témoignage de reconnaissance et d'affection, un bronze d'art symbolisant le Travail. M. Lafosse, visiblement surpris et touché, a remercié en paroles émuës et la séance a été levée au milieu des applaudissements redoublés.

Un banquet des plus gais et des plus cordiaux réunissait de nouveau, une heure plus tard, les membres de l'Association.

Banquet offert à M. Schneider. — Pour fêter la nomination de M. Schneider, le sympathique président de la Société française d'Horticulture de Londres, dans l'ordre du Mérite agricole, ses nombreux amis se sont réunis, le 22 juillet dernier, chez Ledoyen, sous la présidence de notre récluteur en chef.

Au cours du banquet, qui réunissait les principaux noms de l'horticulture, une croix en brillants ainsi qu'un bronze d'art représentant *Le Volontaire* de Chopin, ont été remis à M. Schneider, au nom des membres de la Société pour laquelle il a tant fait déjà et continuera, espérons-le, à prêter, longtemps encore, son précieux concours.

Société nationale des Chrysanthémistes français. — Voici le texte d'une circulaire que la Société

des Chrysanthémistes français vient d'adresser à tous les semeurs :

Monsieur et cher Collègue,

Ainsi que vous l'avez lu à la suite du règlement floral, notre Société a décidé de choisir un de ses membres de fournir un registre complet de tous ses employés pour les Chrysanthémistes, afin d'éviter les erreurs et les confusions qui se produisent trop souvent par suite de la répétition ou même non pour des variétés distinctes.

Et l'honneur de vous faire connaître que c'est M. Gouillard, vice-président de la Société, 25, rue St-Louis, à Bayeux-Calvados, qui a bien voulu se charger de la tenue de ce registre. M. Gouillard est un amateur qui a toute la compétence et l'indépendance nécessaires pour cette tâche.

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer vos catalogues de vos dernières années, ou, à défaut, une liste même écrite avec description sommaire de vos obtentions, pour lui permettre d'établir ces listes et donner à vos semis la pièce qui leur revient dans ce répertoire général des variétés connues.

Je vous prie aussi, lorsque vous serez fixé sur les noms que vous voulez donner à vos obtentions futures, de bien vouloir les soumettre à M. Gouillard qui consultera ses listes et vous dira si les noms proposés n'existent pas déjà dans les collections.

En vous confirmant à ces deux recommandations, vous aurez rendu un grand service à la cause qui nous intéresse et prouve l'utilité de notre Société, à la création de laquelle vous avez bien voulu contribuer.

Recevez, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes dévoués sentiments.

PHILIPPE RIVOIRE.

N.-B. — Aux termes du règlement floral (art. 6), toute nouveauté présentée au Comité floral sous un nom existant déjà ne pourra être l'objet d'un certificat.

Biltmore. — Biltmore est le nom du domaine de M. George Vanderbilt, dans la région ouest de la Caroline du Nord.

Le *Gartenfocanus* donnait, dernièrement, quelques détails sur cette propriété située en pleine forêt dans les hautes chaînes des Blue Ridges et qui est, croyons-nous, la plus grande propriété connue puisqu'elle s'étend sur trente mille acres.

La création du parc splendide qui entoure la demeure, véritable palais, a été confiée à M. Frèdèrek Law Olmsted, déjà si avantageusement connu par le Parc central de New-York, les jardins de l'Exposition de Chicago, etc.

L'arboretum créé dans ce parc sera certainement l'un des plus beaux et des plus importants qui existent. La superficie des jardins et des pépinières est de près de 75 acres.

Enfin, dernier détail, la propriété de Biltmore aura coûté à son richissime propriétaire la somme totale de 125 millions de francs.

L'orage du 26 juillet. — La région parisienne a été, le 26 juillet dernier, entre 1 et 5 heures de l'après-midi, en partie dévastée par un violent orage.

Pendant 20 minutes environ, la grêle et le vent, d'une force peu commune, accompagnant la pluie diluvienne, ont, sur certains points, causé de véritables désastres dont on a pu lire du reste le compte-rendu sur tous les journaux quotidiens.

Les pépiniéristes et les maraichers de la région ont, en bien des endroits, eu leurs cultures très endommagées.

A Paris, les deux points ont été le plus soigneusement étudiés par le Père Monsouris et le Jardin des Plantes, ainsi que les autres points le long du quai de la Seine aux vins, dont une grande partie ont non seulement en leurs principales branches brisées, mais ont été complètement dépouillés de leurs feuilles.

Dans le Fay, Monsouris et au Jardin des Plantes, non seulement d'arbres et d'arboustes ont été brisés ou déracinés par le vent qui souffla en tempeste, et formant des tourbillons comme un véritable cyclone.

Il y avait longtemps qu'un orage de cette violence ne s'était déchaîné sur notre région.

Les points des environs de Paris les plus dévastés ont été Vincennes, Le Raincy, Bondy, Pantin et Montfermeil.

Canna Königin (Reine) Charlotte — Cette Canna qui n'est plus une nouveauté, puisqu'elle est en vente au commerce en 1893, est un heureux gain de M. Pfitzer, horticulteur à Stuttgart. Nous avons pu en admirer de beaux spécimens, à la dernière exposition de Paris, en mai passé, dans les Ets de M. Sillion, de MM. Dupandou et C^{ie}, etc.

Voir la description d'une page ci-dessous.

Le feuillage, assez semblable à celui d'un *M. reginae*, est d'un vert magnifique, à reflets bien d'acier, d'un port compact. Cette variété, haute de 1,50 mètre centimètres, également propre pour la décoration, comme plante d'atelier, comme plante de serre, et comme plante en pot.

« Les énormes inflorescences, dominent magnifiquement le feuillage, forment un bouquet tout fait de grosses fleurs sans défauts. Ces fleurs sont rouge sang grenat et bordées sur leurs millimètres d'un rouge carmin et un éclatant ».

Bien que la Canna ne soit au commerce que depuis trois ans, il est déjà très populaire et on peut l'admirer dans beaucoup de jardins, à côté de son aînée, *M. Cypripedium*, avec lequel elle a beaucoup de points de ressemblance, nous avons donc cru utile d'appeler à nouveau l'attention de nos lecteurs sur cette jolie variété.

BIBLIOGRAPHIE

LES ORANGERS, CHRONIQUES ET ALGÈS, MÉRIDIENNES COMESTIBLES, par Raphaël de Noter, Sahut, Cheyvet père et Ch. Rivière. — Ouvrage de 120 pages, illustré de 50 gravures. Prix 2 francs. — G. O. Dehaene, Cour et de la rue de la Harpe, 161, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Cet ouvrage est divisé en trois parties.

1. Culture dans la zone méditerranéenne, revue par M. Félix Sahut.

2. Culture de l'orange dans le nord d'après M. Chouvet père.

3. Partie botanique, par M. Heud, d'après la classification de M. Charles Rivière, insectes et maladies attaquant les Aurantiacées.

C'est en somme un très intéressant traité donnant en détail et très bien comprises de 50 gravures, de précieuses indications sur la culture des Orangers, et les moyens de les préserver bien en les préservant des nombreuses maladies cryptogamiques, et des insectes qui causent tant de maux à nos belles cultures.

Le Nouveau traité de l'horticulture, par Jules Ruissaph. — Ouvrage de 120 pages avec 10 figures. Prix 1 franc. — G. Dehaene, éditeur.

L'ASSOCIATION SUR LA CULTURE DES CHRYSANTHÈMES À LA CHARENTAISIE, par V. Vivand-Morel. — 2^e édition. — Brochure in-16, de 18 pages, avec figure. Prix 1 franc. — G. Dehaene, éditeur.

LE CHRYSANTHÈME — ORIGINE — CLASSIFICATION — Culture, par M. Henry de Rancourt de Mimerand, membre du Conseil d'Administration de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret.

Nous venons de recevoir la deuxième édition de cette petite brochure, suivie d'une notice sur le Myosotis.

MESURE DU JARDIN ET GARDEN — 6^e rapport annuel de 1893. — Volume de 133 pages, illustré de très nombreuses gravures.

Divisé en deux parties, l'une comprenant les rapports, l'autre des notes et études, ce volume contient, entre autres, une étude sur les diverses espèces nord-américaines des genres *Sagittaria* et *Euphotocarpus*, des notes sur des genres nouveaux ou peu connus, etc...

MANUEL DE L'AVICULTURE, par P. Devaux. — Un volume de 350 pages avec 70 figures dans le texte. — Prix : 1 franc. — G. Dehaene, éditeur.

Ce manuel traite tout ce qui a rapport aux oiseaux de basse-cour, de chasse et de produit, leur entretien, leur élevage, les constructions et les soins qu'ils exigent, etc... C'est un intéressant ouvrage pour ceux qui consacrent une partie de leurs loisirs à l'élevage des volailles et n'ont, bien souvent, que des notions très imparfaites sur ce sujet.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

2^e Concours temporaire à l'Exposition de Rouen — Rappelons à nos intéressés que le 1^{er} concours temporaire de l'Exposition de Rouen, réservé aux plantes fleuries coupées et aux fleurs coupées en collections, aura lieu de 14 au 17 de ce mois. Avis aux cultivateurs de Dahlias, Géraniums, Roms-Marguerites, etc.

Exposition d'horticulture du Mans, du 17 au 20 septembre 1896. — L'Association des agriculteurs de la Sarthe organise, avec le concours de la Société d'Horticulture de la Sarthe, une exposition horticole, qui se tiendra dans le jardin d'essai de la Société départementale, au Mans, du 17 au 20 septembre prochains.

Adressez les demandes à M. Brière, secrétaire de la Société, rue de la République, 104, quai de l'Amiral Labedey.

Exposition d'horticulture de Beaune, du 7 au 12 septembre 1896. — Cette exposition qui devait avoir lieu en mai et en septembre, a été avancée et aura lieu du 7 au 12 septembre.

Exposition d'horticulture du Perreux, du 7 au 12 septembre 1896. — La Société régionale du Progrès horticoles du Perreux organise du 7 au 12 août inclus, une exposition des produits de l'horticulture et des objets d'industrie agricole et agarie.

Adressez les demandes à M. Raymond, président, 106, route de Beaune, au Perreux, ou à M. Lucien Patin, secrétaire, avenue de Beaune-d'Aux, au Perreux, Saône.

Exposition générale d'horticulture et de roses de Coulommiers, du 19 au 21 septembre 1896. — L'Association d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers organise, pour le 20 et 21 septembre prochain, une Exposition générale d'horticulture, de roses, et d'objets d'arts et d'industrie. Cette exposition aura lieu à Coulommiers.

Adressez les demandes à M. Dehamars, secrétaire général de la Société, à Coulommiers.

Exposition de Chrysanthèmes de Bourges, du 7 au 12 novembre 1896. — La Société d'horticulture et de viticulture de Cher organisée, à Bourges, du 7 au 12 novembre prochain, une Exposition de Chrysanthèmes, plantes de serre, coupées, fleurs, vins, alcools, produits industriels se rapportant à l'horticulture et à la viticulture, etc.

Adressez les demandes à M. Chenon de Leche, président, ou à M. Henri Patin, secrétaire général.

DES PINCEMENTS DE LA VIGNE.

De toutes les opérations d'été applicables à la Vigne, le pincement raisonné est, sans contredit, une des opérations les plus généralisées et des plus efficaces, tant au point de vue du développement des produits de l'année que de la préparation du bois qui doit porter les grappes de l'année suivante.

Qu'est-ce que le pincement? — Pincer un bourgeon de Vigne, c'est en rogner, à l'aide de l'ongle ou d'un instrument tranchant, l'extrémité. Par cette opération, le courant sèveux, qui favorise le développement en longueur de la jeune pousse, se trouvant rompu, tous les organes, grappes ou feuilles, situés au-dessous du point de rupture, acquièrent vite un grand développement.

L'opération a paru si avantageuse à certains auteurs viticoles qu'ils ont été jusqu'à dire qu'un pincement bien appliqué préparaient une prévision double de récolte.

A quelle époque doit-on pincer? Comment doit-on faire cette opération? — Le mode de pincement le plus préconisé est celui qui consiste à rogner les bourgeons à deux feuilles au-dessus des grappes; l'application doit en être faite, autant que possible, avant la floraison.

Se bornant à l'emploi de cette unique méthode, l'opérateur est contraint, pour commencer ce travail, d'attendre que les jeunes bourgeons se soient développés à 0^m25 ou 0^m30 au-dessus de la dernière grappe, et, comme, à ce moment de l'année (juin), la végétation de la Vigne est très active, il s'ensuit que la période comprise entre cette date et la floraison est très courte; il arrive souvent que le temps fait défaut pour la terminer avant l'épanouissement des fleurs; on a à supporter, de ce chef, un retard très préjudiciable à la production.

En 1882, il me vint à l'idée de chercher les moyens de prolonger la période d'application de ces pincements efficaces en basant mes vues sur des considérations d'ordre physiologiques et organographiques dont je ne parlerai pas ici (1).

(1) Dans un autre ordre d'idées, cette même année, j'obtins des résultats surprenants au point de vue du maintien des grappes sur des cepes faibles taillés trop longs; ces résultats furent consignés au *Bulletin* de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'horticulture de Versailles, année 1887, p. 39; je n'entrerai pas dans de plus amples détails ici sur ce fait fort intéressant pour ne pas sortir du sujet qui nous intéresse.

Partant de là, je fus amené à pratiquer le pincement des bourgeons de très bonne heure, c'est-à-dire au moment même où le mamelon, formant la dernière grappe, se montre distinctement au sommet du bourgeon qui le porte; à cette période de végétation, les bourgeons n'ont pas plus de 0.10. Cette opération consiste à supprimer, sur la grappe, l'axe du bourgeon en enlevant la feuille qui l'accompagne, celle-ci, ce pincement, très radical, nous donna d'excellents résultats.

En 1883, je l'avais pratiqué, en effet, dans les serres de l'École nationale d'horticulture de Versailles, notamment sur des *Bouddés*, *Foster's Seedling*, *Gradoska*, *Sainte-Marie d'Alcantara*, *Chasselas*, etc.; partout les résultats furent satisfaisants.

En 1884, adjoignant comme sous-chef à la section des primeurs, je pus me livrer plus en grand à mes expériences. Durant cette végétation, on put constater dans les serres et sur presque tous les espaliers à l'air libre, des bourgeons de Vignes à grappes terminales, et que mes collègues, n'en connaissant pas la cause, attribuaient à un accident survenu dans le développement du bourgeon (2).

Ayant à plusieurs reprises consigné mes opérations dans les rapports de quinzaine, j'eus à fournir de plus amples explications à feu M. Hardy, notre regretté directeur, qui, devant les résultats, approuva ma façon de faire en spécialisant cette opération, ce qui sanctionnait pleinement mes vues.

En 1885, je continuais mes essais sur des *Meuniers* aux environs de Meaux; en 1887, 1888 et 1889, j'appliquai ce pincement à Reims où l'opération, contestée par les uns au point de vue de la valeur du fruit, n'a jamais laissé de doute à personne sur les effets qu'elle produit sur le développement des grappes et le bois de remplacement.

(2) Les considérations qui m'ont amené à cette recherche sont énoncées tout au long au Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'horticulture de Versailles, année 1887, p. 44.

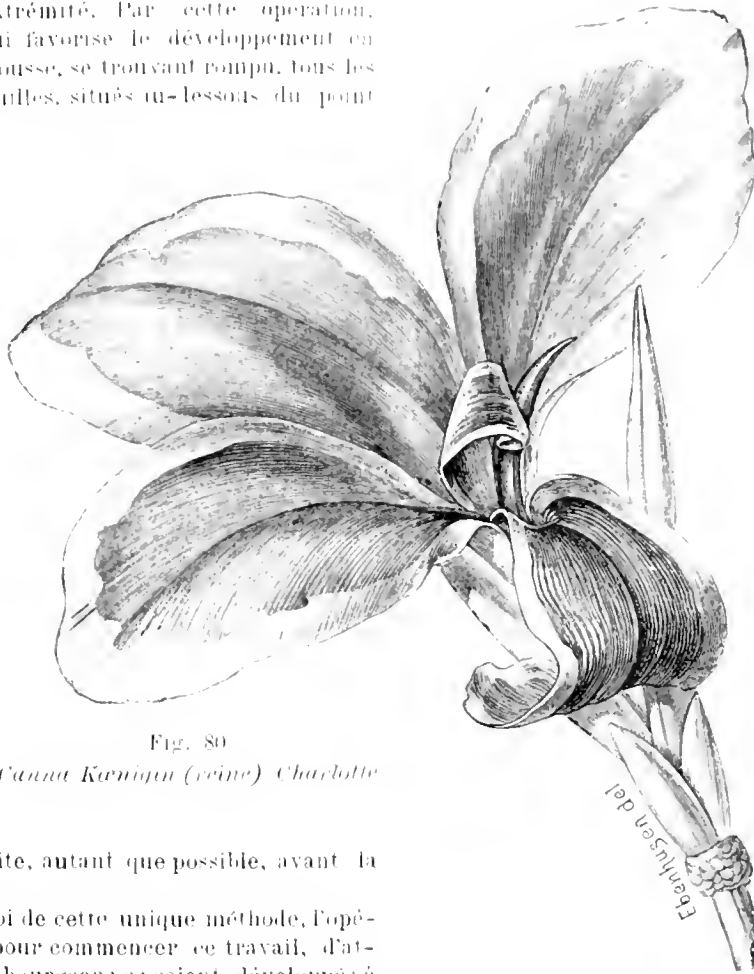


Fig. 80

Canna Karnique (vigne) Charlotte

En 1899 et 1891, je suis photographeur, à Poitiers, des bourgeons et sarments ainsi traités, et, dans le numéro du 5 octobre 1892 du *Jardin*, on peut voir un cliché représentant un long bois de 1,50 de longueur, portant plus de 30 grappes dont la longueur de chacune est plus grande que le bourgeon qui la porte.

En 1892, M. Paillet-Couvreur, de Rilly-la-Montagne, me prèta son concours pour l'étude de ce pincement en l'appliquant sur une partie de son vignoble, et, en 1895, les résultats furent sanctionnés par une application au vignoble de Murigny, faite sur une surface de plus de 60 hectares que le nombreux visiteurs ont pu admirer.

Malgré tous les avantages que présente le pincement très haut, l'un de moi est la pensée de le substituer à tout autre et j'eus justement ici pour en préciser son application.

Le prenant ainsi pour point de départ, je lui en substituai d'autres au fur et à mesure que la végétation s'avance et le termine par le pincement normal, à deux feuilles au-dessus des grappes, généralement connu et appliqué.

(A suivre.)

L. BONNET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Nouvelles observations sur la conservation du raisin par la vapeur d'alcool

Nous avons fait connaître l'an dernier, un moyen pratique de prévenir l'envaïssement des fruits par les moisissures, et d'éliminer ainsi une des causes qui en entravent la conservation après la récolte.

Le bénéfice qui peut résulter de son application étant subordonné au rôle de ces organismes dans l'altération des fruits, nous l'avons recommandé, tout spécialement, pour la conservation du raisin, où leur intervention est particulièrement redoutable.

Rappelons que le procédé consiste, essentiellement, à maintenir les fruits, — des la cueillette, dans une atmosphère chargée de vapeurs alcooliques, et que cette condition est réalisée en les enfermant dans un espace limité, en même temps qu'un récipient ouvert contenant une quantité convenable d'alcool.

Il est indispensable de reprendre ces essais, et nous devons à M. Nanot, directeur de l'École nationale d'Horticulture, d'avoir pu, en 1895, soumettre à l'expérience une quantité plus importante de raisin.

Les résultats ont été encore plus probants. En effet, tandis que, dans les premières recherches, les grappes présentaient, au bout de deux mois, quelques grains en voie d'altération, cette fois la plupart étaient entièrement intactes plus de trois mois après la cueillette. Peut-être faut-il attribuer cette meilleure conservation à ce que la récolte a eu lieu moins tardivement, dans les premiers jours d'octobre, quoiqu'il en soit, l'efficacité du procédé se trouve suffisamment démontrée.

Mais un point important à fixer était la quantité d'alcool à utiliser. N'existant il pas une limite critique, que l'on ne pourrait dépasser sans s'exposer à des inconvénients de nature diverse ?

Ainsi que nous l'avons déjà exposé, nous utilisons, dans nos recherches, des compartiments parallélépipédiques en briques, revêtus, intérieurement, d'une couche d' ciment et munis, sur l'un e des faces, d'une porte pleine en bois. Ces compartiments sont établis dans une cave de l'École d'Horticulture, et ont une capacité de 180 décimètres cubes environ.

Or, l'an, — comme l'an dernier, nous avons exposé de l'alcool à 60° dans un récipient cylindrique de 6 centimètres de diamètre, les raisins sont demeurés de toute beauté et leur saveur n'a subi aucune altération. Mais, dans les compartiments où nous avons introduit 2 ou 3 récipients semblables, c'est-à-dire où la surface d'évaporation de l'alcool était double ou triple, les raisins ont acquis, par la suite, une saveur alcoolique et ont pris une teinte rougeâtre.

Notre procédé ne peut donc conduire au but désiré que si la proportion d'alcool ne dépasse pas une certaine limite, et il tire sa raison d'être de ce que celle qui est suffisante pour entraver le développement des moisissures, ne modifie pas la saveur du raisin.

La difficulté essentielle de son application consiste donc à déterminer la section du vase dans lequel l'alcool doit être exposé. Il est nécessaire de procéder à cette détermination dans chaque situation particulière, car la surface d'évaporation de l'alcool doit varier, non seulement avec la capacité de l'enceinte réservée à la conservation du raisin, mais encore avec la nature de ses parois, avec la qualité de la fermeture et enfin avec la concentration du liqui alcoolique employé.

Toutefois, la connaissance des conditions dans lesquelles nous nous plaçons, restreindra beaucoup les limites du titonnement.

La quantité d'alcool à placer dans le vase de section déterminée n'a qu'une importance secondaire, il va sans dire que, plus elle sera faible et plus elle devra être renouvelée souvent. Dans chacun de nos compartiments nous n'introduisîmes que 100 centimètres cubes à la fois et nous renouvelâmes cette provision tous les 3 à 4 jours environ.

En ce qui concerne l'enceinte, on doit s'attacher à la clore aussi bien que possible, afin de réduire la dépense en alcool. Quelques personnes ont obtenu d'excellents résultats en utilisant simplement une malle ordinaire — pour expérimenter notre procédé, qui a ainsi l'avantage de permettre à chacun de conserver, à peu de frais, et sans beaucoup de soins, sa provision de raisin pour l'hiver.

La durée de la conservation des fruits est subordonnée à la température du local où ils sont placés, et cette température doit être aussi peu élevée que possible. Elle dépend, en effet, l'activité des phénomènes vitaux dont les cellules du fruit continuent à être le siège après la récolte et qui aboutissent à la maturité complète, puis à la désorganisation intérieure.

Nous avons dit, l'an dernier, que nos raisins reposaient sur un lit de frisure de bois. Cette disposition peut être adoptée sans inconvénient pour les grappes peu volumineuses, mais il est préférable de suspendre les plus grosses, afin d'éviter l'écrasement des grains.

A. PETTE.

Chef du Laboratoire de recherches horticoles

QUELQUES ROSACÉES INTÉRESSANTES

La famille des Rosacées, comprise dans sa plus large acception (Rosacées proprement dites, Amygdalées, Pomacées), comprend, outre de nombreuses espèces fréquemment cultivées et sur lesquelles il ne reste plus rien à dire, quelques plantes peu connues que l'on ne rencontre que rarement dans les jardins, et qui, cependant, ne laissent pas de présenter quelque intérêt. Il en est ainsi du Poirier de Bollwyller, du Poirier à feuilles de Pommier, du *Crataegus lobata*, du Rosier à feuilles de Chauvre, du *Chamaebatiarum Millefolium*.

1. *Pirus pollwilleriana*.

Sous le nom légèrement incorrect de *P. pollwilleriana* (il faudrait dire *Bollogyleriana*), se perpétue, dans les jardins botaniques, depuis plus de trois siècles, un arbre des plus remarquables dont l'origine certaine n'est pas absolument connue. Jean Bauhin, en 1649, dans son *Historia plantarum* est le premier qui en ait parlé avec quelques détails.

C'est, dit-il, un arbre élevé, très rare et qui n'existe que dans les jardins des Seigneurs de Bollwyller. Ses feuilles tiennent le milieu entre celles du Poirier et celles du Pommier et se rapprochent surtout de celles de l'Alisier. Elles sont blanches et laineuses en dessous, d'un vert sombre en-dessus et plus ou moins lobées. Ses fleurs forment des ombelles fournies comme dans l'Alisier et sont plus petites que celles du Poirier. Les fruits, qui ont la forme de poires, sont rougeâtres, tachés de blanc et à chair jaune.

Telle est, dans ses grandes lignes, la description donnée par J. Bauhin.

Ce qui frappe en effet, à première vue, quand on se trouve en présence du Poirier de Bollwyller, c'est le port de l'arbre qui est plutôt celui d'un Alisier que d'un Poirier; les rameaux sont d'un pourpre noirâtre; les séions cotonneux, les feuilles profondément dentées, floconneuses en dessus quand elles sont jeunes, laineuses et blanches en-dessous à l'état adulte.

Quelle peut être l'origine de ces singuliers caractères? Il vient de suite à l'esprit l'hypothèse d'une hybridité dans laquelle l'Alisier (*Sorbus Aria*) doit entrer pour une large part. Si, à cela, on ajoute la forme du fruit qui est exactement celle d'une poire, le goût qui est aussi celui de ce dernier fruit, on ne peut guère hésiter plus longtemps à voir dans le *Pirus Bollogyleriana* le produit d'un croisement entre un Alisier et un Poirier.

L'hybridité semble encore évidente d'après ce fait que les pépins y sont fort rares: 450 fruits examinés minutieusement par Decaisne ne lui ont fourni que 13 pépins bien conformés. Le semis effectué, par ce même botaniste, lui a fourni quatre types assez différents l'un de l'autre variant de la forme à feuilles très cotonneuses à rameaux inermes à celle dans laquelle les rameaux sont épineux avec des feuilles glabres sur les deux faces. Pour mieux dire, le semis donna naissance à deux états extrêmes ayant les plus grandes affinités, l'un avec l'Alisier et l'autre, avec le Poirier.

356 fruits examinés plus tard ne renfermaient qu'un seul pépin bien conformé. Il n'est pas inutile d'ajouter à cela que, dans les vieux arbres, l'écorce est lisse et grisâtre comme dans les Alisiers et non crevassée, comme on la voit habituellement chez les Poiriers.

Le Poirier de Bollwyller présente donc cette particularité intéressante d'être un hybride qui, depuis 3 siècles, a conservé ses caractères spécifiques avec une persistance absolue. Où est-il né? Son origine est-elle naturelle? Est-il le produit d'un croisement opéré par la main de l'homme? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre. Il est cependant digne de remarque qu'on n'a jamais rencontré de croisements analogues dans les forêts où les Poiriers et les Alisiers poussent dans le voisinage l'un de l'autre, tandis qu'il arrive de trouver des produits hybrides entre diverses espèces d'Alisiers et de Sorbiers (*Sorbus aucuparia* et *S. Aria*, *S. Aria* et *S. torminalis*).

Ce qui nous a engagé à parler du Poirier de Bollwyller ce n'est pas seulement la singularité de sa provenance et de ses caractères, mais c'est aussi son valeur ornementale. Son feuillage argenté ne manque pas d'élégance; il se couvre d'abondantes ombelles de fleurs; ses fruits, jaune orangé lavés de rouge, et longuement pédonculés, produisent le plus gracieux effet et sont, à la rigueur, comestibles; l'abondance avec laquelle ils se développent permettrait de les utiliser pour la fabrication du cidre. En un mot, le Poirier de Bollwyller mérite d'être plus fréquemment cultivé qu'il ne l'est; sa place est toute marquée dans les bosquets et dans les parcs.

(A suivre.)

P. HARDOT.

LES BONNES VIEILLES PLANTES

XLIII

PANCRATIUM ILLYRICUM

Je possède, dans un de mes jardins, à Saint-Maurice, quelques touffes d'une admirable plante rustique, qui jamais n'a souffert de nos hivers du Nord.

C'est le *Pancreatum illyricum*, aux fleurs blanches de neige et au parfum délicieux. Il est rare de le rencontrer dans les jardins, même sous un ciel plus clément. Aussi, chacun de mes visiteurs s'extasie-t-il à la vue de ces belles Amaryllidées de pleine terre. Le feuillage est d'un beau vert glauque très prononcé: la plante a le port d'un *Clivia*. Les fleurs sont charmantes de forme; elles sont d'un très beau blanc, quoiqu'en disent les auteurs, et la corollette, qui relie les étamines, est blanc diaphane.

Les six étamines, blanches comme le reste, sont jaune d'or à la base: l'ensemble de la fleur est presque remarquable que chez les splendides *Hymenocallis* de serre tempérée. Le pistil blanc est arqué: il semble qu'il se penche vers une étamine, et cependant, comme chez la plupart des fleurs, il est placé pour gêner l'auto-fécondation.

La hampe s'élève à 10 centimètres; elle supporte de six à douze fleurs, en ombelle parfaite. Ces belles fleurs tiendraient une place prépondérante dans les garnitures florales.

La culture de cette plante à oignon n'est pas difficile. Il faut planter les bulbes très profondément, dans une terre légère, sablonneuse, à l'exposition du midi. L'agrément de cette culture, c'est qu'on peut laisser — et on doit le faire de préférence — les plantes en place, sans y toucher, pendant six à huit ans. Au bout de ce temps et en octobre, on pourra arracher les *Pancreatum*, les diviser, les replanter de suite dans un autre endroit du jardin, à semblable exposition. À la rigueur, on peut conserver les oignons à l'état sec, à l'abri du froid, dans un cellier par exemple, et ne les planter qu'en mars.

Il est prudent, sous notre latitude, de couvrir ces plantes, avec des feuilles, comme on le fait pour les *Mombrelia crocosmiflora*.

Chez moi, c'est avec ces dernières plantes que les *Pancreatum illyricum* vivent en bons camarades.

Ad. VAN DEN BEEDE.

(1) L'étymologie du mot *Pancreatum* est dérivée du grec *pan cratos*, toute force, allusion aux propriétés médicinales que les anciens trouvaient dans les bulbes de ces plantes.

CULTURE DES CHRYSANTHÈMES COMME PLANTES SPECIMENS

Les Chrysanthèmes doivent être multipliés tous les ans, si on desire obtenir des fleurs de forme parfaite car, sur les vieux pieds, les fleurs deviennent de plus en plus petites et, malgré la suppression des tiges trop nombreuses, et les soins bien entendus, il est rare que l'on obtienne d'aussi bons résultats que sur des jeunes plantes. De plus, les vieux pieds sont toujours dépourvus de feuillage à la base, ce qui est disgracieux.

Ceci nous amène à parler de l'époque du bouturage.

Pour obtenir des spécimens comme j'en possède quelques-uns, c'est-à-dire des plantes qui ont de 100 à 200 fleurs (1), il faut bouturer de très bonne heure, en décembre, pour les autres, en janvier-février, c'est assez tôt.

On choisira des boutures vigoureuses, provenant de plantes en bon état de santé. Pour les obtenir aussitôt la floraison terminée, on rentrera les plantes porteboutures sous châssis ou en serre froide et on rabattra les tiges à 10 ou 15 cent. au-dessus du sol des pots.

Pendant l'hiver, les plantes émettront des pousses qui serviront à la multiplication, au printemps.

Les boutures faites, on les repique séparément, dans des godets de 0, 5 de diamètre. On les place ensuite sur une couche chaude de 15 à 18°, et on les tient à l'étouffée jusqu'à la reprise.

Lorsque celle-ci est complète, on transporte les boutures sous châssis froid, en ayant soin d'aérer le plus possible, chaque fois que le temps le permet, pour éviter l'étioilage et l'excès d'humidité.

Il y a encore, comme mode de multiplication, la division des touffes et le semis.

Le premier moyen n'est employé que pour propager les plantes de tiges à l'ornementation des massifs, quant au second, il est surtout mis en pratique par les spécialistes du Midi, qui créent ainsi, tous les ans, un certain nombre de variétés nouvelles.

Pour les amateurs qui veulent essayer ce mode de multiplication, voici comment il faut opérer. Le semis doit être fait de très bonne heure, en février. On sème sur couche en terrain ou en serre, et les jeunes plantes doivent subir plusieurs repotages. Avec de bons soins, les plantes peuvent fleurir la même année.

Pour revenir aux jeunes boutures, nous dirons qu'une fois bien enracinées, c'est-à-dire une fois que les racines garnissent bien les parois des pots, on procède au premier repotage.

Le premier repotage se fait dans des pots de 0, 10. La terre destinée à ce repotage est composée de la façon suivante :

Terre de gazon, bien décomposée (d'où les anglais, on a dit) :

Bonne terre fraîche 1 3 ;

Terreau de feuilles 1 3 ;

Terreau de couche 1 3 ;

Un peu de sable blanc.

Il est d'une grande importance de donner un bon drainage aux plantes.

Au bout d'un certain temps, les pots sont pleins de racines, il est temps de procéder au second repotage, qui se fait, celui-ci, dans des pots de 15 à 16 centimètres, et dans la même terre que précédemment.

Seulement, ici, les plantes doivent être un peu plus serrées dans leurs pots.

Les soins consistent à arroser avec modération, surtout pendant la première période de repotage, afin d'éviter la chlorose, et à aérer le plus possible.

Quinze jours après le repotage dans les pots de 10, les plantes subissent un pincement à 10 ou 15 cent. au-dessus du pot.

Quelques temps après le repotage dans les pots de 15 cent., quand les plantes sont bien enracinées dans la nouvelle terre, nous les pinçons de nouveau à 5 ou 6 feuilles.

Ces diverses opérations nous conduisent à la fin de mai ou au commencement de juin, il devient nécessaire de procéder au dernier repotage, qui se fait dans des pots de 0, 24 à 0, 28 et même 0, 34 de diamètre, suivant la force des plantes.

La terre employée est la même que celle du 2^e repotage, à ce cette différence cependant, que la proportion de terre doit être plus forte.

La condition essentielle de ce dernier repotage est le drainage qui devra être établi sur une épaisseur de 0, 05 à 0, 07.

Le repotage terminé, les plantes sont placées dans un endroit très aéré, le milieu d'un carré, par exemple et les plantes très distantes les unes des autres.

Les pots sont enterrés de façon à ce qu'ils ne soient pas renversés par les grands vents.

Le plus grand soin doit être apporté au tuteurage, pour que les branches soient distancées les unes des autres, et pour donner à la plante une jolie forme.

On ne doit garder que le nombre de branches nécessaires pour former la plante et les branches les plus faibles sont supprimées.

Pour avoir de grandes fleurs, on ne doit laisser qu'un bouton sur chaque rameau ; les boutons latéraux doivent être supprimés pour ne laisser que le terminal ; cette opération ne doit pas se faire en une seule fois, mais bien successivement et à mesure que les boutons auront acquis la grosseur d'un pois, de façon à ce que l'on puisse facilement les saisir.

Pour conserver un beau feuillage bien vert, il est nécessaire de veiller à ce que les plantes ne souffrent jamais de la soif. En les négligeant et les laissant faner plusieurs fois de suite, on est certain de voir le feuillage des plantes jaunir, puis disparaître.

Arrivé à la fin d'août, la nourriture contenue dans les pots commençant à s'épuiser, c'est juste l'instant où il est nécessaire de pousser les plantes si l'on veut obtenir une très belle floraison ; il devient donc urgent d'avoir recours aux engrais liquides.

On mettra à tremper, dans un tonneau, un des engrais suivants, celui que l'on pourra se procurer le plus facilement : bouse de vache, matières fécales, crottins de cheval ou de poulx.

Au bout de 8 à 10 jours, l'engrais sera bon à employer. On ne s'en servira que pour ajouter aux eaux d'arrosages et en très petite quantité, une fois par semaine d'abord,

1. Voir *Le Jardin*, tome 1876, page 26, le note sur *Les Chrysanthèmes* de M. L'abbé.





ensuite deux fois. Mais il faut surtout se méfier d'en trop mettre.

Dans les premiers jours d'octobre, il sera bon de se prémunir contre la gelée, car les jeunes boutons sont très sensibles et une seule gelée peut faire perdre le fruit du travail de toute une année.

C'est le moment d'installer les plantes le long d'un mur au midi, de mettre, au-dessus, des châssis supportés par quelques pieux, et de jeter, pour la nuit, des paillasse dessus et devant.

Il serait préférable d'avoir à sa disposition une bonne serre hollandaise, exposée du nord au sud afin qu'elle reçoive le soleil toute la journée, pour y mettre ses plantes et l'on pourrait en jouir ainsi plus longtemps.

En rentrant les plantes en serre, il est bon de donner quelques soufrages afin d'éviter le blane.

La culture des Chrysanthèmes en forme buissonnante que nous venons d'indiquer, ne s'applique pas à toutes les variétés, quoique, avec un peu de pratique, on puisse les faire se plier tous à ce genre de culture; il est préférable de faire un choix parmi les variétés de nature naine.

Voici quelques-unes des variétés les plus recommandables à ce point de vue :

Florence Davis, Louis Barbeur, Le Drape, L'Isère, Les Gaires, M^{me} John Eggerman, John Thorpe, Alfred Chantrier, William Lincoln, William Freker, Elaine, Le Colosse Géant, Walteau, Enfant des deux Mondes, Souvenir de petite Madeleine, M. Freeman, M^{me} Hoste, Van-den-Heede, Jules Chrétien, Étoile de Lyon, Vicomte Marcel (voir la planche en couleur), etc., etc.

Amateur passionné des Chrysanthèmes, je n'ai pris pour guide dans cet article, que l'intérêt que je porte à tous les cultivateurs de ces belles plantes.

J'ose espérer, et ce sera là ma plus douce satisfaction, qu'ils y trouveront les éléments suffisants pour mener à bien la culture de leur plante favorite.

Z. LIONNET.

CULTURE POTAGÈRE

CHOIX ET CULTURE DES PORTE-GRAINES DE CHOUX

Les variétés de Choux les plus productives perdent rapidement leurs qualités si on n'apporte pas un soin tout particulier dans le choix et la culture des porte-graines.

Cette sélection des porte-graines est d'autant plus nécessaire que les Choux, comme beaucoup de Crucifères, s'hybrident facilement.

Pour obtenir de la graine qui reproduise fidèlement la variété que l'on désire cultiver, il convient de placer d'abord les différentes variétés à une distance assez grande, ou mieux encore, de ne cultiver que des porte-graines d'une seule variété sur le même terrain et dans la même année.

Comment doit-on opérer pour faire un choix judicieux des porte-graines ?

On peut procéder de différentes manières suivant qu'il s'agit de variétés de printemps ou d'été.

Pour les Choux de printemps, on marque les pieds, dès que la pomme est formée. Ces pieds, pour avoir une réelle valeur, doivent être hâtifs, présenter une pomme bien développée et de belle forme, autant que possible sans feuilles inutiles ou ne faisant pas partie intégrante de la pomme.

Après avoir récolté ce qui est nécessaire à la consommation, on laisse la tige du Chou en terre en ayant soin de couper, à quelques centimètres de leur point d'insertion, les feuilles qui restent. Le développement des bourgeons situés à l'aisselle des feuilles est ainsi favorisé. Quand ils ont atteint une longueur de 0^m15 environ, on les enlève avec un fragment de la tige, puis on supprime les feuilles à la base et on repique à l'ombre comme s'il s'agissait de boutures.

Au printemps, on repique une seconde fois ces jeunes plants à 0^m60 en tous sens, on les tuteure et, dès la floraison, on pince les extrémités des inflorescences.

Quand les fruits sont jaunes, on coupe les tiges, que l'on suspend dans un local bien aéré, et, lorsque les fruits sont secs, on en sépare les graines.

Les porte-graines de Choux d'été sont obtenus tout simplement en transplantant les tiges le long d'un mur exposé au nord, pour les mettre ensuite en place au printemps. Il n'est pas nécessaire de les bouturer.

Les Choux d'hiver sont sélectionnés de la même manière que les précédents, mais on laisse la pomme que l'on fend, après la transplantation, pour laisser sortir les ramifications florales. Il faut supprimer toutes les feuilles qui jaunissent, afin d'éviter la pourriture de la plante.

Cultive-t-on les Choux sur une assez grande étendue ? on a alors avantage à opérer de la façon suivante pour obtenir des porte-graines de choix :

On sème, en août, à la volée, à raison de 4 à 5 kilos de graines à l'are. Le plant est repiqué en pépinière à 0^m10 ou 0^m15 en tous sens, quand il a plusieurs feuilles. Parfois aussi, on se contente de mettre en place, deux ou trois mois après le semis, les lignes sont espacées de 0^m50 à 0^m60 et les plants, sur ces lignes, de 0^m10 à 0^m15. Les façons culturales consistent en binages et sarclages exécutés au printemps; les pommes qui se forment doivent être coupées, ce sont alors les bourgeons venus latéralement sur la tige qui porteront la graine, au lieu que ce soit le bourgeon terminal.

On coupe les siliques vers le mois de juillet, dès qu'elles ont pris une coloration jaune, on les réunit par poignées ou petites moyettes, puis on les fait sécher pendant une huitaine de jours, après quoi, on les bat et on recueille avec soin les graines. Ces dernières sont ensuite vannées pour les débarrasser des corps étrangers auxquels elles se trouvent mêlées.

En culture potagère comme en grande culture, on a toujours avantage à récolter soi-même les semences. On a ainsi la certitude de ne semer que des graines authentiques des variétés que l'on désire propager.

HENRI BLIN.

Exposition internationale d'Horticulture DE DRESDE

Avec le voyage de 4 à 5 jours, c'est un écho de l'attente que de parler de l'Exposition internationale de Dresde.

Le Jardin, cependant, ne peut passer sans s'arrêter sur les grandes assises horticoles tenues, pour la seconde fois, dans la ville, la capitale saxonne.

Du 2 au 10 mai dernier, les plus importantes firmes horticoles allemandes et étrangères se rencontraient au grand Jardin Royal, sorte de vaste parc suburbain, dont une partie avait reçu une disposition spéciale et on s'élevait le Palais de l'Exposition, immense monument nouvellement construit, aux allures de cathédrale, et destiné, dans l'avenir, à d'autres Expositions.

Malgré les dimensions de ce Palais, divisé en nombreuses salles bondées de fleurs, quantité de collections avaient dû s'abriter dans les bâtiments annexes et serres divers, du jardin, sans compter toutes les plantes, arbres et arbustes rustiques disséminés un peu partout.

Le Jury, divisé en 25 sections, comprenant, pour ne citer que quelques-uns, la France, y était représenté par une partie d'amateurs, horticulteurs et industriels.

Dresde est un centre horticole considérable, on y compte environ 850 horticulteurs, un grand nombre d'entre eux s'occupent de relevage des Rhododendrons et des arbustes voisins, pour l'approvisionnement de l'Allemagne, de la Prusse et de la Russie, aussi les genres, que nous venons de citer, étaient-ils bien représentés à l'Exposition. Le plus remarquable apport provenant de l'immense et tout spécial établissement de MM. T. et J. Seidel, de Zandlitz, près Dresde, il remplissait, à lui seul, une longue salle, où les Rhododendrons de toutes formes, tailles, nuances, s'élevaient sur les pentes d'une charmante vallée surmontée d'une petite vallée de la Suisse saxonne, avec cascades et ruisseau. Au courant des souvenirs, nous citerons les remarquables Broméliacées de M. Patrick, de Gand, puis le lot des mêmes plantes, très fleuries, apporté par M. David, de Versailles, qui, comme exposant, représentait superbement la France. MM. Peeters, de Bruxelles, montraient une magnifique collection d'Azalées en forts spécimens.

MM. Sander, de St-Albans (Angleterre), exhibaient plusieurs plantes nouvelles ou récentes, entre autres un superbe spécimen de *Breviana Sanderiana*, haut de 1 m. 50 sur une largeur égale.

La grande salle d'honneur était ornée d'un vaste rocher tout garni de plantes; de remarquables Fougères, habilement disposées, provenant des collections de M. Gustave Angeliardt, de Strassen-Dresden. Les *Anthurium Schottianum* et variétés étaient de premier ordre, particulièrement le groupe de M. de Smet-Duvisser, de Gand, et surtout celui de M. David, de Versailles.

La maçon Ernest Benary, d'Erfurt, présente un nouveau *Santpaulia*, à fleurs vio et-rouge, très intéressant. L'Horticulture internationale de Bruxelles tient sa place, par un remarquable Et de nouveautés. M. G. Ernst, horticulteur, à Stuttgart, montre le nouveau *Canna Goloth*, variété remarquable.

Puis voici les *Phyllocotus*, en fleurs, de M. Johannes Neclak, horticulteur, à Dresde-Blasewitz, les splendides *Ochlobes* de M. Jol. Hy-Leyssen, amateur, à Gand, les *Amaryllis* de M. Gh. H. Vuylsteke, aussi de Gand. Les grands *Cissis* de M. Albert Wagner, horticulteur, à Leipzig-Gohas, un superbe groupe de *Paniers*, de M. G. W. Metzch, horticulteur, à Dresde, le petit groupe d'*Isoum catathur*, si bien épanoui, si odorant, si riche en

fleurs, présenté par M. Max. Wagner, horticulteur, à Püna.

Et le cliché de plantes panachées, parmi lesquelles le gentil *Yucca quadrangula* de MM. Sattler et Botge, de Quéimbourg, la remarquable collection de *Peruvia Sieboldii cartusoides* de MM. Goas et Kenemann, horticulteurs, à Norder-Walluf-Rheingau, les *Cinerarias* aux dimensions inconnues de MM. E. Benary, enfin un groupe de *Cyclamens* en exemplaires d'une culture extraordinaire, mais dont le nom de l'exposant nous échappe, nous ne lui envoyons pas moins tous nos compliments.

Nous arrêtons l'énumération qui va sembler longue au lecteur, bien qu'elle soit très courte si on la compare aux innombrables apports de l'Exposition. Nous regrettons de ne pouvoir citer quantité de choses intéressantes, nous demandons cependant encore quelques lignes pour parler d'une innovation, il s'agit d'un Drama qu'on pourrait appeler horticoles.

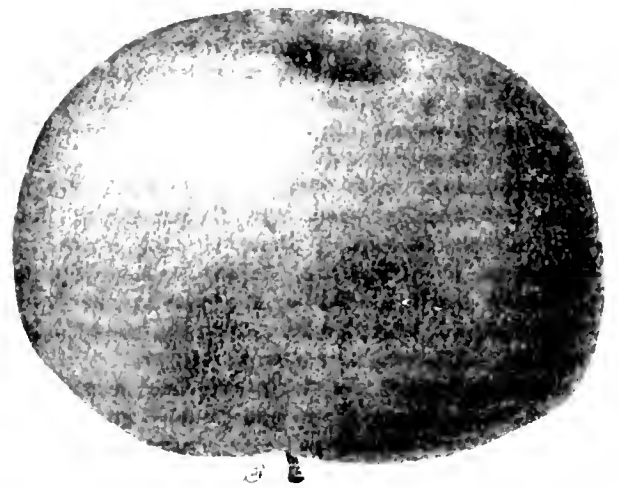


Fig. 81. — *Kalteeni Bohmer*, syn.: *Mantuaner*

Le spectateur, en entrant dans une salle, se trouve au milieu d'un kiosque rustique enguirlandé de plantes grimpantes et dominé par des massifs de *Lilac* blancs mêlés de superbes *Rosiers* *Fueurs crimson rambler*, remarquable nouveauté dont la tige, mêlée aux *Lilacs*, produit un effet à signifier.

Au premier plan, un bassin carré avec jet d'eau en avant d'une partie française, plates-bandes de *Rhododendrons*, de *Rosiers* tiges, bordures de *Pensées* jaunes, etc., le tout, réduit et se confondant rapidement avec le second plan, celui-ci sur tout, continuant les plates-bandes, les fleurs, les gazons, allées, etc., dans une disposition heureuse, au fond, un superbe château, style ancien avec tourelles, créneaux, enlevements de verdure. L'impression première est la surprise, la seconde, l'admiration, c'est un décor charmant, amusant, une note qui tranche, le « ah! ah! » habilement construit et relier le dans la nature par les architectes paysagistes.

Nous passons sous silence, les réceptions, les banquets, les excursions, l'ouverture officielle de l'Exposition par le roi de Saxe, mais nous devons de vifs remerciements pour le bienveillant accueil, pour la cordiale hospitalité qui a été réservée aux délégués français, par les organisateurs de l'Exposition et, bien particulièrement, par M. R. Seidel, le jeune et sympathique président de la Société d'Horticulture de Dresde, l'âme de l'Exposition. Du reste, notre compagnon de voyage, M. Abel Chatenay, secrétaire général de la Société d'Horticulture de France, délégué officiel du Gouvernement fran-

gais, s'est chargé, lors d'une réception, dans une réception pleine de tact, de parler au nom de la grande famille horticole française, de remercier nos voisins de leur cordialité et de constater l'amélioration, le progrès, la puissance de cette branche de l'industrie allemande. A nous de tirer

FINOCH-SCHNEIDER (fig. 87). — Spécialité du Tyrol. — Grossueur moyenne. Forme conique. Peau jaunâtre-rouge, un côté lavé d'un rouge plus foncé. Chair tendre, sucrée et juteuse. Qualité bonne.

Arbre très fertile en vue de sa situation. Peu exigeant sur la nature du sol.

EDLBRONSDORFER (fig. 84). — Syn. *Maschinger*. — Grossueur moyenne. Forme arrondie, régulière. Peau vivement colorée d'un rouge partiellement. Chair aromatique, à goût de cannelle.

Arbre prospérant surtout dans les sols fertiles, peu trop secs.

MADER'S TAUBENAPFEL (fig. 83). — Syn. *Schlatteper*. — Grossueur moyenne. Forme un peu ovale, un peu ovale. Peau à fond blanc verdâtre, fortement lavée de rouge carmin. Chair blanche, un peu tendre, à saveur sucrée. Qualité bonne.

Arbre peu fertile, demandant un bon sol et une bonne situation.

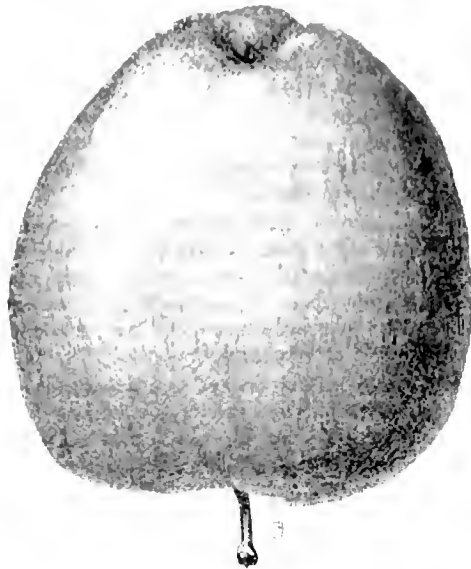


Fig. 82. — *Fischer-Spitzer-Led-rappel*

profit de l'exemple, d'envoyer nos jeunes gens en Allemagne sur ce point, je dis, à mes collègues et confrères, tout amicalement: A bon entendeur salut.

J. SALLIER.

LA CULTURE FRUITIÈRE AU TYROL

(Suite et fin) (1)

KALAFRIE-BOEHMLER (fig. 85). — Syn. : *Pomme de Montagne, Mautanner*. — Assez grosse. Forme ronde, aplatie.



Fig. 83. — *Mader's Taubenapfel*

Peau jaune verdâtre, fortement lavée de rouge foncé. Chair un peu tendre, sucrée, un peu parfumée. Qualité bonne.

Arbre très rustique, se plaisant presque en tous les sols.

(1) *Le Jardin*, année 1896, pages 126, 142, 151 et 166.

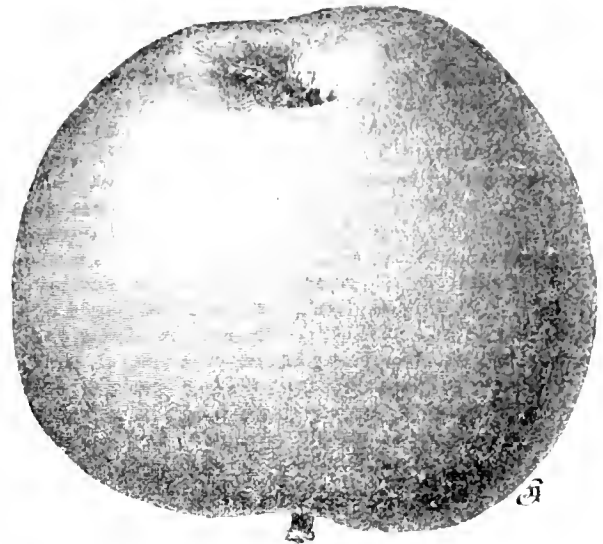


Fig. 84. — *Edelbronsdorfer*

LANSER-BOEHMLER (fig. 85). — Grossueur bonne, moyenne. Forme ronde, aplatie. Peau jaunâtre lavée et striée de rouge vif à l'insolation. Chair tendre, légèrement acidulée, sucrée et juteuse. Qualité très bonne.

Arbre très fertile, peu difficile sur la nature du sol.

HASLINGER (fig. 86). — Spécialité de Merano. — Grossueur bonne, moyenne. Forme légèrement ovale, amincie à la partie supérieure. Peau jaune pâle, lavée de rose vif à l'insolation. Chair blonde, sucrée, tendre, juteuse, parfumée. Qualité bonne.

Comme je l'ai dit plus haut, nous avons, en France, des variétés qui sont certes supérieures à celles du Tyrol. C'est du moins mon avis.

Mais on sait que sur les goûts il ne faut pas discuter, et la preuve, c'est que les pommes locales du Tyrol sont très recherchées et préférées à toutes les autres variétés, comme *fruits de consommation courante* sur tous les marchés de l'Europe centrale et orientale.

Ces fruits doivent leur vogue plus à la finesse et au brillant coloris de leur peau, qu'à leur qualité. Mais peu importe la cause, le fait est constaté, et comme en matière d'exportation il ne faut pas chercher à imposer ses goûts à la clientèle, mais bien lui donner l'article qu'elle préfère, bon ou mauvais, je n'hésite pas à engager vivement les lecteurs du *Jardin* à introduire dans leurs jardins et leurs vergers les pommiers tyroliens, que l'on cultivera en plein vent comme des arbres à cidres, en cépées, ou en gobelets.

Il sera prudent de ne tenter l'expérience qu'en petit, d'abord; mais il est à désirer qu'elle soit faite sur un grand nombre de points du territoire français et dans les conditions les plus variées.

H. MARTINET.

dire que je puis en définir les causes, ce serait beaucoup, mais je puis cependant vous dire que j'ai constaté, par moi-même, que la *circulation de la sève* s'arrête dans les arbres, par la présence des moutons dans le voisinage, chose constatée lors du greffage en approche ou en ceusson et de la taille de la Vigne.

« Dans le pays de culture où je suis, il n'est pas rare de voir des bandes de moutons de 7 à 800 têtes, vous devez penser quelle poussière cela occasionne, et quelle odeur !

« L'an dernier, ayant ceussonné, en juin, mes Rosters, sur six cents greffes, je n'en reussis que quatre et voici à quoi j'attribue ce fâcheux contre-temps :

« Le potager où je travaille est séparé de la route par un mur de 3 mètres de haut, et derrière ce mur, longeant la route, est une rangée de Pommiers avec du gazon au-dessous.

« En la saison dont je vous parle plus haut, les moutons ne paissent plus dans les champs, mais bien sur les chaussées des routes.

« Pendant trois ou quatre jours, les moutons de plusieurs cultivateurs de la commune furent, dans la journée, occupés à paître sur la chaussée, je n'y prenais pas garde à ce moment car, n'ayant pas encore pu me procurer de greffons à temps, l'écussonnage n'était pas encore commencé.

« Mais, huit jours après, ayant reçu mes greffons du château de Maintenou, je me mis en devoir de commencer mon travail. Les quatre premiers ceussons étaient à peine posés, qu'on vint me chercher pour un ouvrage pressé, je dus interrompre mon travail pour ne le reprendre que l'après-midi.

« Lorsque je recommençai, je remarquai que l'écorce se levait difficilement et que cette difficulté ne faisait que s'accroître au fur et à mesure que j'avancais en

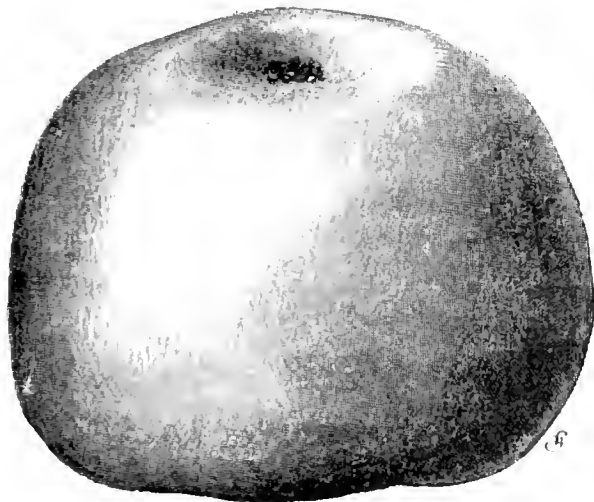


Fig. 85. — *Lanaer Bohmer*

besogne, si bien que je fus forcé de remettre mon travail à la fraîcheur du soir.

« Mais, pas plus le soir que le lendemain et les jours suivants, je ne pus, malgré mon obstination, arriver à faire un bon travail.

« Je m'informai alors dans le pays et voici ce que

j'apparis : il est expressément défendu, sous peine d'amende, à toute personne conduisant un troupeau de moutons d'aller auprès des bucherons occupés à peler les arbres pour en enlever l'écorce.

« Le pays, quoique de culture, occupe tout au plus un coup d'ouvriers dans les bons jours de la bonne saison.

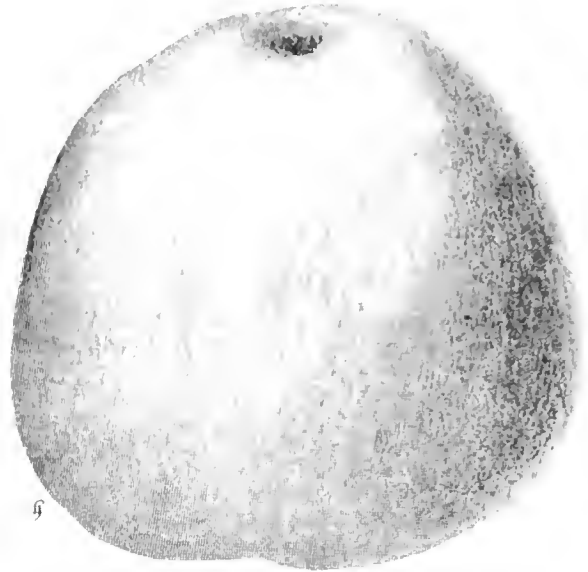


Fig. 86. — *Hastanger*

c'est-à-dire au moment de la sève, pendant deux longs mois, et personne ici ne fait attention à ce phénomène, car tout le monde se conforme aux prescriptions ci-dessus énoncées.

« Après m'être plaint au régisseur de cet état de choses, car les chaussées de chaque côté de la route appartenaient au château, tout est rentré dans l'état normal.

« Que je taille la Vigne, que celle-ci pleure abondamment et qu'il passe en ce moment des moutons, l'effet s'en fait sentir aussitôt, mais la sève ne revient pas de même, il faut au moins six heures pour que la circulation reprenne.

« Il y a quatre années, je greffai en fente des Pommiers sur le bord de la route dont je parle plus haut, les greffes se sont bien soudées, mais, lors de la pousse elles se sont peu développées : aujourd'hui, on ne dirait ce sont des greffes si anciennes.

« Cette année, on va greffer des arbres éloignés de ce passage des moutons et on les plantera à l'automne pour remplacer ceux qui manquent.

« On verra, par ce moyen, si c'est vraiment le voisinage des moutons qui influe sur la sève des jeunes arbres greffés.

« Je puis vous garantir l'authenticité de ce que j'avance et vous tiendrai au courant de mes nouvelles remarques sur ce sujet.

« Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur, etc.

« MICHEL OHLMANN. »

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 2 juillet 1896

Suite.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT.

M. G. S. B. Lher présentait, de nouveau, quatre rosiers des Indes, les uns par lui apportés, et la précédente année. Surtout *Rosaida ruberrima* qui paraît être le produit d'un croisement de *S. Bimbalda* avec une autre espèce, *S. Bimbalda Anthony Waterer*, *S. Margate* de la grèce, de *S. Androsa*, *Femina obliqua*. Il avait apporté, en outre, un *S. Aphora* arborescent qui nous semble présenter une certaine ressemblance avec le *S. Heyeri* et est remarquable par la nuance glauque de son feuillage, et une série de formes du *Sambucus racemosa* toutes plus élégantes les unes que les autres : *elegans*, *lacinata*, *ornata*, *pleurofolia*, *tennifolia*.

COMITÉ DES ROSES

M. Ch. Ballet avait apporté des pépinières de Chénels des rameaux fleuris du Rosier *Crimson gambler* de Turner. Impossible de rien imaginer de plus gracieux, de plus élégant que ces bouquets de fleurs au cœur vit et pourtant sans parfum.

Mme Ledebaux, de Ville-Resnes, présentait un Rosier hybride remontant d'une belle nuance rouge viol. Les fleurs sont moyennes, mais pas très pleines. On lui a donné le nom de Rose *François Coppée*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

M. L. Macro, de Montrouge, présentait une collection de Poches *Precoce*, *Alexandre*, assez belles, de dimensions moyennes mais pas encore mûres, et M. Gagnon d'Épervy, des Grosjeux *Vers alluse blanche* et *comp.* et *Grosjeux Cerise*.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

M. Julien, de Grignon, a entrepris la Société d'une nouvelle maladie qui attaque les *Begonia Rex* et les *Begonia tuberosa*. M. Vacherot, chez qui cette maladie a fait son apparition il y a deux ou trois ans, l'a enrayée rapidement en arrachant, pendant l'été, toutes les plantes présentant la ramification caractéristique de l'inflection et en enlevant les parties malades ainsi que les nodosités apparentes. Ces nodosités, qui se trouvent à la base des tubercules, sont faites d'angouilles. De cette façon, sur plus de 20,000 plantes il n'y en avait, cette année, que deux de malades.

Il ne faut pas confondre cette maladie anguillulaire avec celle causée par les *Thrips* qui attaquent les feuilles sans arracher les plantes. D'ailleurs, il y a deux espèces de *Thrips* : l'un s'attaque à la feuille toute entière, l'autre, seulement au pétiole et aux nervures. La nicotine efficace dans un cas, l'est peu dans l'autre, tandis que le mélange d'eau et de suif de bois donne de bons résultats. Ce mélange, d'après M. Vacherot, détruirait également les acariens et même le puceron orange.

M. Deshayes signale aussi une forme de grise, le *Leptoglyphus Hydrangeae* qui vit sous les feuilles de l'*Hydrangea paniculata* où il produit des taches qui sont non seulement dues à sa pupille, mais probablement à l'action irritante de sa salive. On peut le détruire en arrosant les feuilles de bas en haut avec un insecticide approprié.

Séance du 23 juillet 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Un bel apport de la maison Vilmorin : ce sont des Amaranths jaunes et des *Geloxias* choisies dans des lots de portograines, sans aucun traitement spécial. Les Amaranths forment de petites plantes trapues, bien fûtées. A flairs-abondants et variés : *President Thiers*, rose viol. violette, jaune doré, rouge à feuilles bronzées de tons points ornementale et par ses fleurs et par son feuillage, orangée, rouge feu, rose et rose doré, dans cette dernière variété, les ondulations de l'inflorescence sont marquées d'une ligne sinuée dorée qui produit un effet des plus curieux.

1) *Le Jardin*, tome 1896, page 168.2) *Le Jardin*, tome 1896, page 167.

Les *Geloxias* sont représentés par les variétés suivantes : cramoisi à feuillage foncé, main varié jaune, cramoisi, rouge. Les plantes sont, en outre, toutes pourvues d'un feuillage abondant, ce qui n'est pas toujours commun.

M. Lemaire, de Montrouge, présentait trois potées de *Lilium lamotolava rubrum*. Les spécimens sont des modèles de beauté et de culture. Rien à dire des Géaëns de semis de M. David, semés il y a deux ans avec des *Liliodius quadricoloris*, *auricans*, *Lemmonii*.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Un à lui, les *Cattleya Mossii* *alba*, à peine nuancée de rose très peu sensible, abelle pure est bien marquée de jaune. C'est une très belle plante, présentée par M. Masse fils, de Bagny, et qui mériterait de recevoir un nom spécial pour la distinguer de ses nombreuses formes déjà existantes. Du même présentateur un *Cattleya Mossii* et un *Cattleya Mendelii*.

M. Gauthier, au mailer chef, M. le docteur Fourrier, à Nemilly, avait apporté un *Vanda coccinea* fort beau, un *Vanda Deussoni* et un *Cattleya Gisholmii* var. *albescens*, à l'abellie très légèrement soignée.

Un *Cattleya Leopoldi* de toute beauté et un *Cypripedium Cuthbertii* constituent l'apport de M. B. Lin, d'Argenteuil.

Les serres du Luxembourg sont représentées par trois belles plantes : *Vanda gigantea*, colossal tel que, probablement, il est difficile de rencontrer plus robuste et plus gigantesque dans la nature, *Orchidoglossum Schlieperianum*, formant une grosse touffe avec six tiges chargées de fleurs jaune verdâtre, incandescentes de rouge, et *Cypripedium*, hybride, probable des *C. hutchinsonii* et *C. Ashburntonii*, remarquable par la coloration lustrée et brillante de toutes ses divisions florales qui sont rouge-brun, sauf le sépale inférieur, blanchâtre, rayé de vert.

Le *Cypripedium scabellum*, présenté par M. Cardozo, semble être un hybride des *C. Haydonianum* et *C. Lathcumianum*, mais, en présence d'un nombre déjà considérable et sans cesse croissant de croisements obtenus, il est difficile de se prononcer en toute certitude.

Le *Dendrochilum peltiforme* ne sera jamais une Orchidée de primo cartello, mais le véritable amateur verra toujours avec plaisir ses longs épis panachés, qui pourtant ne manquent pas de charme. M. Bert, qui le présentait, avait, en sus, apporté un *Oncidium* supposé hybride naturel des *Oncidium varicosum* et *O. Forbesi*. Le fait, en lui-même, est intéressant mais n'a pas lieu de trop étonner, car il est reconnu que, dans la nature, les *Oncidium* se croisent fréquemment entre eux.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

Le Negundo à feuilles panachées passe, à juste titre, pour un des meilleurs arbres destinés à l'ornementation des jardins. Mais des différentes variétés connues jusqu'à ce jour : *Negundo folius aureo-marginalis*, *argentea variegata*, *Günchardt*, *argentea robusta* dont les feuilles sont délicatement bordées de blanc, aucune ne peut entrer en comparaison avec celle que présentait M. Moser, et qu'il nomme *Negundo folius aureo-marginalis elegans*. Le feuillage est d'abord jaune, puis il blanchit à mesure que l'arbre se développe, de sorte qu'on y trouve, sur le même pied, des feuilles nettement margées de jaune, de feuilles blanches ou d'autres qui sont encore vertes.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

M. Nombilot, de Bourg-la-Reine, avait envoyé une belle collection de Cerises : *Griotte de Sauvignoy* et de la *Madeleine*, *double marmotte*, *Cerise transparente* et de *Planchouvy*, belle magnifique, *Montmorency de Bourguet*.

Les raisins de M. Enfer, de Putechartrain, étaient fort beaux, ils appartenaient aux variétés : *Muscat d'Alexandre* et *Lady Downess Seedling*.

On se mettait à genoux devant les produits de M. Alexis Lepère : *Pêches Cumberland*, venues en espalier et *Bruquons précoces de Coucels*. A propos de ce dernier, plusieurs membres de la Société proclamaient hautement leur mérite.

Un Comité était encore présentée la Prunelle *halve de Rucis* et la Pomme *Lugar Loup pygme* de forme allongée et un peu piriforme.

P. HARTOG.

LE JARDIN. — N° 228. — 20 AOÛT 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — Un décret de M. le Président de la République, en date du 13 août, rendu sur la proposition de M. Méline, apporte diverses modifications à l'organisation de l'Ordre du Mérite agricole. Nous publierons ce document dans notre prochain numéro.

Nous relevons, dans le *Journal officiel* du 15 août, les promotions et nominations de :

1^o Au grade d'Officier :

MM.

COUTURIER (Jules-Édouard), horticulteur-pépinieriste, maître de Bongival (S-et-O.).
HEUZÉ, Inspecteur général honoraire de l'Agriculture.
MERSEY (Lucien), Inspecteur des forêts.
PRILLIEUX, Inspecteur général de l'enseignement agricole, professeur à l'Institut national agronomique.

2^o Au grade de Chevalier :

MM.

BERT, horticulteur à Colombes (Seine)
CARASSE, chef du Secrétariat particulier du Ministre de l'Agriculture.
CHEVALLIER (Charles), propriétaire à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise), secrétaire général de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.
CLARAC, chef de pratique horticole à l'École pratique d'Agriculture d'Ondes (Haute-Garonne).
DESJAYES (Auguste-Désiré), horticulteur à Soissons.
DUPERCHE (Modeste-Ernest), horticulteur et arboriculteur à Chartres.
JABRY (Louis-Clément), horticulteur, architecte paysagiste, à Limoges.
JOSCAN (Isidore-François), jardinier à Château-Party (Bouches-du-Rhône).
LOZET (Charles-Auguste), professeur à la Société d'horticulture de Senlis (Oise).
MAUNIER (Marius), horticulteur à l'Estaque, Marseille (Bouches-du-Rhône).
DE MEUR, chef du Cabinet du ministre de l'Agriculture.
MOREL (Antoine-Louis), horticulteur à Lyon, Trésorier de l'Association horticole lyonnaise.
MORTIER (Camille), horticulteur à Nice.
MUNIER (Jules-Joseph-Émile), secrétaire général de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, à Épinal.
POMÉGRIN (Charles-Henri-Olivier), administrateur colonial (Côte-d'Ivoire).
QUENNESSON (Édouard), jardinier-chef de l'asile des aliénés de Bailleul (Nord).
ROBLER (Jean-Baptiste), horticulteur à Aubry-le-Panthou (Orne).
THIBAUD (Joseph), architecte-paysagiste à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône).
VAUDREY (Justin-François), horticulteur à Mirecourt.
VERMANDÉ (Auguste), jardinier à Gérardmer (Vosges).
Ces nominations sont celles dites du 11 juillet.

— A l'occasion de la visite du Président de la République à l'Exposition de Rouen, la décoration de chevalier du Mérite agricole a été conférée à :

MM.

FOUCHÉ, président du Comice agricole.
LELIEU, directeur des jardins publics.
MAYE, horticulteur.

Nous devons ajouter à cette liste, des décorations accordées à l'occasion de divers déplacements ministériels :

MM.

LACREUX, Président de la Société d'horticulture du Doubs, promu officier ;
COLIN (Auguste), arboriculteur à Saint-Dié, nommé chevalier.

A propos de la conservation des fruits gelés. — Nous trouvons dans les *Echos horticoles de l'Agriculture nouvelle* du 11 juillet 1896, un procédé indiqué par M. Delaville, l'excellent jardinier-professeur de la Société d'horticulture de Beauvais, pour le traitement des fruits gelés et consistant dans l'immersion de ces fruits dans l'eau et leur exposition ensuite dans un lieu sec.

A ce propos, nous rappelons à nos lecteurs la note publiée par M. Petit dans le numéro du *Jardin* du 5 janvier, page 5, note dans laquelle M. Petit, s'appuyant sur les expériences concluantes de M. Müller Thurgau, n'a lmet cette immersion dans l'eau que dans le cas unique où l'on fera cuire *immédiatement* après leur sortie de l'eau les fruits ainsi dégelés.

Dans tous les autres cas, il recommande d'échauffer le local où se trouvent les fruits, en les laissant en place sans y toucher ; si la chose n'est pas possible, il faut alors les transporter dans une enceinte à température plus élevée, en ayant bien soin de les préserver de toute pression et du contact des doigts.

Les Expositions d'Horticulture et les fleurs à Paris. — Sous ce titre, M. Th. Villard, le distingué président de la Commission des Expositions à la Société nationale d'Horticulture de France, a fait paraître dans la *Revue de Paris* une étude très intéressante sur nos grandes florales parisiennes.

En faisant l'histoire des Expositions, M. Villard a été amené naturellement à parler des exposants et de leurs produits. Il l'a fait en termes excellents, tout en glissant sur le sujet qui, on le sait, pourrait fournir matière à de nombreux volumes, et en se mettant à la portée des lecteurs peu usités aux secrets de notre art.

C'est d'ailleurs le but qu'a visé M. Villard : présenter les principales plantes qui font l'ornement de nos Expositions : Rosiers, Rhododendrons, Lilas, Hortensias, Clématites, plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, Orchidées, plantes à feuillage, etc., sans fatiguer le lecteur par des détails techniques, de façon à l'amener à s'intéresser aux choses de l'horticulture.

Cela s'appelle faire œuvre utile et il est à désirer que cet exemple soit suivi par tous ceux qui aiment les plantes et savent tenir une plume.

Exposition d'horticulture de Rouen. — Troisième concours temporaire. — Nous avons pu visiter der-

merement, en qualité de membre du jury, le troisième concours tempotaire organisé dans l'enceinte de l'Exposition nationale de Rouen.

Les lots, peu nombreux, mais bien choisis, étaient installés sous deux tentes élevées en avant du palais principal, et dont l'aménagement avait été fait, en deux jours seulement, sous l'habile direction de M. Marie, secrétaire de la Société d'Horticulture.

Il nous faut citer parmi les principaux lots : les plantes de serres variées de M. Wood, les Cinnas florifères, les Begonias tubéreux et les *Pelargonium zonitæ* de M. Lemaitre, les magnifiques Caladiums du Brésil et les plantes de serre variées du Jardin botanique de la ville, si bien dirigés par M. Leleu; les Orchidées, Népenthés et plantes de serre variées, de M. Selchumberger; les Begonias tubéreux de M. Marie; les Vriesea hybrides, déjà connus de nos lecteurs, de notre ami L. Duval, de Versailles; les légumes variés de M. Langrenot, jardinier chez M. Boulet; les pêches Amsden, grosses et bien colorées, récoltées en plein vent dans une situation ensoleillée, par M. Villaire, l'excellent professeur d'arboriculture, etc.

Bien que nous n'ayons pas eu à juger les concours permanents, nous ne quitterons pas l'Exposition sans adresser nos félicitations à MM. Croix et fils, du Val d'Aulnay, pour leurs magnifiques Conifères, arbres et arbustes d'ornements et arbres fruitiers formés, ainsi qu'à M. Leleu, pour la composition de la jolie corbeille qui fait face à l'entrée du Pavillon central de l'Exposition. Nous donnerons, dans *Le Jardin*, le dessin de ce joli motif floral.

H. M.

Fraise Louis Gauthier. — Cette nouvelle variété de Fraise (fig. 87), nommée *Louis Gauthier*, du nom de son obtenteur, jardinier au château de Gontheville, par Bourgneuf (Calvados), et mise au commerce par MM. Letellier et fils, de Caen, est le résultat d'un croisement entre une variété à gros fruits, voisine de *Marguerite Lebeche*, et la Fraise des Quatre-sous-*Belle de Meunier*.

Grâce à l'obligeance de l'obteneur, nous avons pu en goûter et en apprécier les fruits, qui, bien qu'ils soient blancs ou blanc-rose, ce qui, malheureusement, leur enlève un peu de valeur marchande, n'en sont pas moins très agréables au goût, très juteux, à saveur relevée-acidulée.

Leur forme, assez variée, est tantôt presque sphéroïdale, tantôt un peu allongée-poincée, tantôt enfin légèrement aplatie en cœur; leur grosseur est, dans tous les cas, remarquable.

De plus, la plante est très fructifère, et la figure ci-contre n'est exagérée ni comme grosseur, ni comme nombre des fruits portés par chaque pied.

Enfin, dernier détail, cette variété à gros fruits s'est, jusqu'à présent, montrée *remontante*, donnant une seconde récolte en septembre sur les filets non séparés des pieds mères.

On espère ce dernier caractère, de quelque façon remarquable, pour d'autres variétés à gros fruits, d'autant qu'on a été aussi bien fixé que l'on pouvait l'espérer, ce qui ne sera pas le cas, hélas ! espérons-le, la Fraise *Louis Gauthier*, n'en constitue pas moins une

nouveauté méritante, ne serait-ce que pour sa fertilité extrême et le volume de ses fruits de bonne qualité.

NÉCROLOGIE

M. Joseph-Alexis Lepère. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph-Alexis Lepère, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois, professeur à l'Association philotechnique et officier du Mérite agricole.

M. Lepère, qui avait 71 ans, mais dont rien, la dernière fois que nous l'avons vu, il y a deux mois à peine, ne faisait prévoir la fin prochaine, suivait dignement les traditions de feu son père, le professeur d'arboriculture célèbre.

Un nombreux amis, dont il emporte les regrets, l'a accompagné vendredi, 14 août, à sa dernière demeure.

M. Victor Pulhat. — Nous apprenons également le décès de notre confrère, M. Victor Pulhat, l'ampélographe bien connu, directeur de *La Vigne américaine*.

M. Pulhat, qui dirigeait l'École pratique d'agriculture, ou, à plus proprement parler, de viticulture d'Écully (Rhône), a rendu de réels services aux viticulteurs de tous les pays, en général, et du Beaujolais, en particulier.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition horticole d'automne à Orléans, du 26 au 29 septembre 1896. — La Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret organise, pour les 26, 27, 28 et 29 septembre prochain, une exposition de tous les produits d'automne : fleurs, fruits, légumes, raisins de table et de cuve, etc., à Orléans.

Adresser les demandes à M. Max, de la Bibliothèque, président, rue Banner, 97, à Orléans, ou à M. Eug. Delaire, secrétaire-général, rue d'Angleterre, 11, à Orléans.

Exposition de fruits cultivés dans la région, à Limoges, du 26 au 30 septembre 1896. — La Société d'horticulture de Limoges organise, pour les 26, 27, 28, 29 et 30 septembre prochain, une exposition fruitière, ainsi qu'un congrès pomologique local, à Limoges.

Adresser les demandes au Secrétaire-général de la Société, M. Georges Carriers, à Limoges.

Congrès agricole, viticole et horticole, à Pleumetun, du 19 au 20 septembre 1896. — La Société d'agriculture et de viticulture de l'arrondissement de Châtelleraud organise, à Pleumetun, pour les 19 et 20 septembre prochain, un congrès agricole, viticole et horticole.

Adresser les demandes à M. Gh. Chauvet, secrétaire-général, à Châtelleraud.

Exposition de fruits, légumes, plantes fleuries et ornementales, à Lille, les 18 et 19 octobre 1896. — La Société régionale d'horticulture du nord de la France organise, à Lille, pour les 18 et 19 octobre prochain, une exposition de fruits, légumes, plantes fleuries et ornementales.

Adresser les demandes à M. Byckewaert-Dejardin, secrétaire-général de la Société, 81, rue d'Arras, à Lille.

LE *LELIA* PURPURATA ET SA CULTURE

Le genre *Lelia* peut être considéré comme un de ceux qui ont fourni à la science orchidéenne le plus de belles choses, toutes dignes d'attirer l'attention de l'amateur comme de l'horticulteur, du théoricien comme du praticien.

En effet, si nous adoptons la classification qui consiste à rattacher à ce genre les *Epidendrum*, les *Sophranitis*, les *Cattleya*, etc., etc., nous serons surpris des formes diverses qu'affectent les plantes qui composent ce genre et aussi du peu de ressemblance qu'elles ont entre elles. Pourtant, nous ne pouvons que nous incliner, puisqu'il existe aujourd'hui, grâce aux croisements opérés par de

de la composition d'un mémoire pour le Congrès horticole international de 1896 : « Histoire des *Cattleya* et *Lelia*. — 5^e question ».

Van Houtte, dans sa Flore, dit ceci : « Le *Lelia purpurata* fut découvert, en 1846, par François de Vos, dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil. Ce collecteur, au service de M. Ambrose Verschaffelt, introduisit la plante à l'état vivant dans les serres de son patron, d'où elle a passé dans le commerce horticole. C'est par un exemplaire venu de Gand que le docteur Lindley la décrivit comme une espèce distincte ».

MM. Veitch, dans leur *Manual of orchidaceous plants*, Lessert, en effet, le mérite de cette introduction à M. de Vos, mais donnent l'année 1847 comme étant la date d'introduction; de plus, ils ajoutent que la première floraison eut lieu chez MM. Backhouse, de York, (Angleterre).

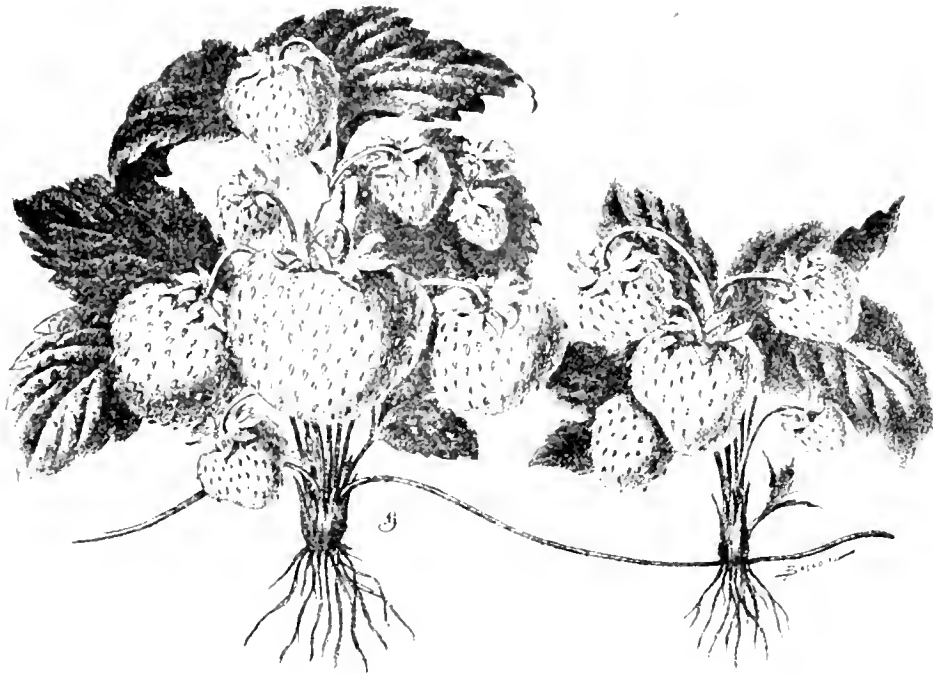


Fig. 87. — Fraise Louis Gauthier

patients et habiles semeurs, des hybrides qui ont pour parents des *Epidendrum* et des *Lelia*, ex. : *Epi-Lelia*, *Hardyana* Sander (*L. anceps* *E. ciliolare*), ou des *Sophranitis* et des *Lelia*, ex. : *Sophr-Lelia* *Larta* Veitch (*S. grandiflora* *L. pumila* *haryana*), ou encore, et plus souvent alors, des *Lelia* et des *Cattleya*, ex. : *Lelio-Cattleya* *Diana* Ilye (*L. elegans* *C. pumila*).

Donc, devant ces résultats probants, nous devons reconnaître l'affinité qu'ont entre elles ces différentes plantes et encourager les amateurs à pousser, plus loin encore, leurs investigations pour la plus grande gloire de la science botanique et de l'horticulture.

Parmi tous les *Lelia*, celui qui est devenu le plus populaire, étant donné la facilité avec laquelle il croît dans nos serres et aussi sa floraison régulière chaque année, c'est le *Lelia purpurata*.

La grandeur et la bonne tenue des fleurs de cette espèce, dont le coloris varie depuis le violet presque blanc jusqu'au violet le plus intense, presque noir, et son extrême floribondité, l'appellent au premier rang et lui ont fait donner le nom de : « Reine des Orchidées », royauté partagée, pensons-nous, avec d'autres espèces et variétés.

On est assez peu d'accord sur la date de la première introduction du *Lelia purpurata*. Voici, d'ailleurs, les renseignements que nous avons trouvés, à ce sujet, lors

Selon la *Pescatorea*, le *L. purpurata* aurait été primitivement introduit du Brésil, par M. Brys, de Bornhem, et nommé *C. Brysiana*.

Quoi qu'il en soit, c'est aujourd'hui une plante éminemment commerciale et de toute beauté lors de sa floraison.

Ses fleurs ont un diamètre de douze à vingt centimètres, les pétales larges, bien étalés latéralement, et les sépales plus étroits sont blancs, parfois aussi veinés de rose pâle. Le labelle a les lobes latéraux de même couleur, striés intérieurement de lignes rouge pourpre qui transparaissent légèrement au dehors; le lobe antérieur, largement étalé et prolongé en avant est d'un splendide violet intense souvent avec une aire plus pâle ou presque blanche au bord antérieur; le disque porte fréquemment une macule jaune pâle traversée par des stries rouge foncé.

L'une des plus belles variétés connues est le *L. purpurata* *Schwarzerii*, aux segments blancs; le tube du labelle est jaune pâle strié de pourpre foncé, le lobe antérieur est mauve.

D'autres variétés ont été nommées suivant le plus ou moins d'intensité de coloris des fleurs. Ce sont :

L. p. Brysiana, aux sépales et pétales lavés de rose pâle, les lobes du labelle pourpre foncé.

L. p. Russeliana, dont les sépales et pétales blancs sont teintés de lilas avec des veines plus foncées et le labelle rose lilacé veiné également.

L. p. aurea, au labelle violet pourpre noirâtre; la couleur jaune clair que l'on remarque fréquemment à la base a presque entièrement disparu et le peu qui en reste est recouvert de stries de couleur pourpre foncé.

L. p. pallida, au labelle blanc, orné d'une macule orange clair en forme de fer à cheval, refermé sur le devant et sur les parties médianes et basilaires du disque, dont les veines sont d'un pourpre foncé supérieur; d'autres veines, d'une teinte semblable, traversent le disque sur le devant des angles lateraux ou elles prennent une teinte pourpre; la bordure est blanche.

Culture — C'est en avril que se manifeste le retour de la végétation; c'est donc à cette époque que les arrosages devront être repris, modérés d'abord, puis augmentés progressivement jusqu'à ce que la floraison soit terminée.

Lorsque les fleurs sont passées, les yeux latents, qui se trouvent à la base des pseudo-bulbes, formés l'année précédente, commencent à se développer; c'est alors que l'on procédera au repotage, si toutefois les plantes sont à pleines racines dans leurs récipients; au cas contraire, un simple surfaçage suffira.

Pour obtenir quelque succès dans la culture des *Laelia purpurata*, il ne faut employer, pour les repotier, qu'un mélange très homogène, soigné, bien perméable à l'eau et surtout propre et débarrassé de toute matière étrangère. L'opération du repotage ne diffère pas de ce que nous avons déjà écrit en différentes occasions au sujet d'autres *Cattleya* ou *Laelia*.

Quant aux osages, ils seront judicieusement distribués jusqu'à ce que de nouvelles racines commencent à prendre possession du compost mis à leur disposition; puis, à partir de ce moment, on les distribuera plus généralement jusqu'à complète formation des pseudo-bulbes, c'est-à-dire jus qu'en septembre ou octobre.

Ensuite et jusqu'en avril, on ne devra mouiller qu'à de longs intervalles, afin de ne pas provoquer une seconde végétation, préjudiciable à la bonne santé des plantes.

Les *Laelia purpurata* demandent à être cultivés en serre chaude, ou, tout au moins, dans la partie la plus chaude de la serre tempérée, et craignent, plus encore que tout autre *Cattleya* ou *Laelia*, l'humidité froide la nuit, par suite de la condensation due à l'abaissement de la température.

En conséquence, il sera bon, à l'automne, alors que les journées sont encore chaudes et les nuits relativement froides, de faire une légère chauffe le soir afin d'éviter un abaissement trop brusque de la température.

Il n'y a rien d'extraordinaire que, vu sa beauté et son époque de floraison, ce *Laelia* ait tenté les personnes qui s'occupent de l'hybridation des orchidées. Aussi, que de beaux hybrides déjà obtenus, ayant pour parents le *Laelia purpurata* croisé avec une autre variété?

Nous citerons parmi les plus beaux et les plus récemment obtenus.

Les *Laelia-Cattleya*, issus de croisements opérés entre le *L. purpurata* et le *C. Mossii*, exposés par M. Bleu, à la dernière Exposition d'Horticulture de Paris, aux Tuileries.

Laelia-Cattleya Canhamiana. — Vetch, 1885. — (*C. Mossii* × *L. purpurata*), hybride inverse du précédent.

Laelia-Cattleya Arnoldiana. — *C. Mossii* × *L. purpurata aurea*.

Laelia-Cattleya Bella. — Vetch, 1884. — (*L. purpurata* × *C. labiata craya*).

Laelia-Cattleya calistoglossa. — Seden, 1882. — (*L. purpurata* × *C. Warscewiczii*).

Toutes ces plantes sont excessivement remarquables et, devant les résultats déjà acquis, on ne peut qu'être encouragé à poursuivre encore les essais de fécondation dans ce genre *Laelia*, déjà si riche cependant en belles et intéressantes plantes.

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

Le *Journal officiel* du 12 août contenait la note suivante :

Par décret en date du 10 août 1896, rendu sur la proposition du président du Conseil, ministre de l'Agriculture, M. Vassilière (Leon), inspecteur général de l'Agriculture, est nommé directeur de l'Agriculture, en remplacement de M. Tisserand, appelé à d'autres fonctions et nommé directeur honoraire.

La retraite de M. Tisserand était prévue depuis quel-ques temps déjà et on peut presque en dire autant pour la nomination de son successeur, qui, dès la première heure, a été désigné par l'opinion publique.

Aussi, après avoir constaté que le départ de l'éminent savant qui a rendu de si grands services à l'Agriculture depuis tant d'années, cause d'unanimes et bien sincères regrets, peut-on s'empresser d'ajouter que le choix si heureux qui a été fait de M. L. Vassilière, pour lui succéder, rassure pleinement ceux qui ont à cœur le développement de l'Agriculture française.

En effet, moins que tout autre, M. Vassilière se fait illusion sur l'importance de la tâche qui lui est confiée. Il sait quelle place son prédécesseur a occupée à la tête de l'Agriculture française, et c'est parce qu'il connaît bien la situation et est à la hauteur de ses nouvelles fonctions que l'on peut envisager l'avenir avec confiance.

—

Le nom de M. Tisserand est attaché à toutes les mesures importantes qui ont assuré le relèvement et les progrès de l'Agriculture française depuis plus de quarante ans. Son œuvre est considérable et son nom passera à la postérité comme celui d'un savant agronome, d'un administrateur émérite et, par dessus tout, d'un homme juste et bon, toujours prêt à encourager les vrais travailleurs, d'où qu'ils viennent, pourvu qu'ils fassent œuvre loyale et utile.

Les principales étapes de sa carrière si bien remplie méritent d'être rappelées.

En 1850, il entra à l'Institut national agronomique de Versailles, dont l'existence a été si éphémère. M. A. Hardy, le regretté directeur de l'École de Versailles, qui avait été professeur à l'Institut, nous disait souvent que M. Tisserand était alors son meilleur élève.

M. Tisserand compléta ensuite ses connaissances théoriques, en visitant successivement les principaux pays agricoles de l'Europe, en vertu d'une mission qu'il avait reçue du gouvernement.

En 1858, il prit la direction des domaines agricoles de la liste civile et eut à créer ainsi de nombreuses exploitations en France et en Algérie.

Puis, en 1871, il fut nommé inspecteur général de l'Agriculture, pour la région de l'Est, fonction qu'il remplit jusqu'en 1876, époque où il fut chargé d'organiser le nouvel Institut agronomique, à la reconstitution duquel il avait si puissamment contribué.

Enfin, trois ans plus tard, il était placé à la direction de l'Agriculture, au ministère de l'Agriculture, où il est resté sans interruption jusqu'à ce jour, pour le plus grand bien de l'Agriculture française.

Est il besoin de rappeler quel fut son rôle pendant ces dix-sept dernières années ? Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir à ce sujet. On peut dire toutefois que son principal titre de gloire est d'avoir organisé l'enseignement agricole et horticole en France.

Mais ce n'est pas seulement l'Agriculture qui est redevable à M. Tisserand. L'Horticulture a été également de sa part l'objet d'une sollicitude très vive, dont on trouve les traces à chaque instant dans les colonnes de ce journal.

Je suis donc certain de refléter fidèlement l'opinion générale, en assurant à M. Tisserand que la profonde reconnaissance de tous les horticulteurs le suit dans sa retraite qui, heureusement, n'est pas encore complète, puisqu'il conserve les fonctions de Directeur des sections agricoles à l'Exposition universelle de 1900.

..

M. Léon Vassillière, très populaire dans le monde agricole, est bien connu aussi des lecteurs du *Jardin* ; ceux-ci me sauront gré, néanmoins, de rappeler ici ses brillants états de services, à l'occasion de sa nomination.

Pour cela, je ne saurais mieux faire, d'ailleurs, que de reproduire les principaux passages du discours prononcé par M. Méline, au banquet offert le 23 avril 1891, par les exposants français à Chicago, à M. Vassillière, Commissaire spécial de l'Agriculture française à cette Exposition.

« Messieurs, quand les organisateurs de ce banquet sont venus me proposer d'en accepter la présidence, j'ai saisi avec empressement l'occasion qui m'était offerte de rendre justice à un de mes anciens collaborateurs, dont j'ai garde le meilleur souvenir, dont j'ai suivi toute la carrière, et qui m'avait frappé depuis bien longtemps par son esprit judicieux et ferme, par la hardiesse de son initiative, par son tact et sa mesure dans le maniement des choses et des hommes. (Applaudissements)

« J'ai eu, Messieurs, le secret de ces qualités qui ne courent pas les rues, quand j'ai vu la vie de l'honorable M. Vassillière, quand j'ai appris par quelle forte méthode il avait trempé les facultés de son esprit et comment il s'était préparé à la lutte de la vie.

« A peine sorti de l'École de Grignon, M. Vassillière a voulu former son éducation à l'école des voyages, imitant en cela son maître éminent, M. Tisserand, qui a formé tant d'élèves dignes de lui. (Nouveaux applaudissements).

« M. Vassillière est parti pour l'Amérique, afin d'y étudier l'agriculture locale ; il n'y est pas allé en curieux ni en amateur, il s'y est rendu pour étudier et même pour se risquer, pour payer de sa personne. Il avait entrepris — ce qui était hardi à cette époque — d'introduire de la Vigne française en

Amérique, et il avait créé une plantation de Vigne dans la Caroline du Nord avec l'espérance d'approvisionner toutes les grandes villes des Etats-Unis de raisins français. Malheureusement pour lui, il fit à cette époque, à ses dépens, connaissance avec ce terrible fleau, le phylloxera, qu'on ne savait pas encore combattre et qui ruina toutes ses espérances. M. Vassillière revint en France, pauvre d'argent, mais très riche d'expérience. Il fut ensuite régisseur d'une grande exploitation et c'est seulement quand il fut mur — et vous voyez à quel point il l'était, après de pareilles études et un tel apprentissage — c'est seulement alors qu'il entra dans l'administration de l'Agriculture par le concours et qu'il devint successivement professeur, inspecteur adjoint et inspecteur général. (Applaudissements.)

« Voilà, Messieurs, en raccourci, toute la carrière brillante et si honorable de M. Vassillière, et vous comprenez dès lors comment M. le Ministre de l'Agriculture, quand il s'est agi de trouver l'organisateur de cette difficile exposition de Chicago, a jeté tout de suite les yeux sur un pareil collaborateur. Il était tout indiqué ; il était peut-être le seul qui pouvait nous représenter pour une œuvre semblable ; il connaissait le terrain sur lequel il allait opérer, la langue du pays, ses habitudes, ses préjugés même ; il pouvait seul aplanir les difficultés qu'allaient rencontrer nos exposants ; et ces difficultés étaient si nombreuses qu'elles les auraient peut-être découragés si M. Vassillière ne s'était en quelque sorte chargé de tout, et s'il n'était devenu comme l'entrepreneur général de l'exposition agricole et horticole française à Chicago. (Très bien ! Très bien !)

« Du jour où M. Vassillière eut accepté cette mission — et j'en ai été témoin comme président du comité d'organisation — il s'est juré de réussir et il a réussi, parce qu'il a mis dans l'œuvre qu'il entreprenait tout son cœur, toute son âme et la foi qui soulève les montagnes. (Très bien ! Très bien !)

« C'est ainsi qu'il a entraîné tout le monde, eut raison de toutes les résistances, de toutes les hésitations et que, à force d'électriser ceux qui l'entouraient, il est parti pour Chicago avec une armée d'élite. »

Je me garderai bien de commenter ou même de chercher à compléter cet éloge sorti d'une bouche si autorisée, de peur d'en affaiblir la portée.

Après Chicago, M. Vassillière fut chargé d'organiser l'Exposition internationale fruitière de Saint-Petersbourg, où j'ai eu l'honneur d'être son collaborateur, comme commissaire-général-adjoint de la section française.

Ayant eu la bonne fortune d'être ainsi à son école, et ayant pu apprécier sa profonde érudition, son esprit essentiellement moderne et pratique et le grand intérêt qu'il porte à tout ce qui peut concourir à l'amélioration de la production nationale, je puis assurer à l'avance,



Fig. 88. — M. Eugène Tisserand
Directeur honoraire de l'Agriculture

sans crainte d'être démenti plus tard par les faits, que les horticulteurs trouveront auprès de lui un bienveillant appui toutes les fois qu'ils lui soumettront des revendications justes s'accordant avec l'intérêt général.

H. MARTINET.

Les plantes vivaces dans le jardin d'ornement

L'une des choses qui frappent le plus les amateurs dans notre Exposition nationale suisse à Genève, c'est



Fig. 89. — *Helianthus scaberrimus*

la profusion des plantes vivaces qu'on a dispersées un peu partout, depuis le Parc des Beaux-Arts jusqu'au village Suisse. Elles ont bonne contenance, font très bon effet et supportent gaillardement les orages d'un été tout particulièrement défavorable aux plantes délicates.

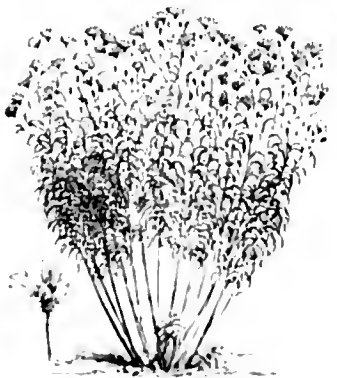


Fig. 90. — *Helianthus scaberrimus*

Les plantes vivaces sont certainement appelées à jouer un rôle important dans la décoration des parcs et jardins et le système anglais, qui consiste à émailler de fleurs la trop vaste et uniforme pelouse, commence à s'implanter aussi chez nous.

Notre Parc des Beaux-Arts est une belle création due à la main habile de M. Jules Allemand, un élève des Alphand, des Bühler, des André, et qui n'a pas peu contribué à valoir à son auteur la grande médaille

d'or de l'Exposition. Les pelouses y sont bien établies et, ce qui les caractérise et leur donne une certaine originalité, c'est précisément la présence des plantes vivaces, artistiquement groupées ici et là.

Leurs gracieuses floraisons, leurs formes, souvent élancées, leurs tiges fleuries surgissant du sein des verts gazons, sont fort admirées du public. Ici ce sont quelques Roses Trémères qui dressent leurs longs épis écarlates ou roses ou jaune pâle; là, ce sont les inflorescences étalées et anguleuses de *Fernandus coccineus*, ce curieux Panéaut aux tiges et aux involucreux d'un bleu violacé tirant sur l'améthyste. Plus loin, on admire, se dessinant nettement sur le fond sombre des Conifères, le brillant *Helianthus scaberrimus* (fig. 89) dont les tentes chaudes et les fleurs élégantes animent tout le paysage; ou bien ce sont les *Helianthus scaberrimus* (fig. 90) ou autres et les *Inula glandulosa* (fig. 91), toutes ces têtes couron-



Fig. 91. — *Inula glandulosa*

nées d'or et flamboyant sous la pluie comme par le plus beau soleil. Nous avons encore les diverses Monardes (fig. 92), aux fleurs capricieusement taillées en agrettes rouges ou roses et qui semblent vous provoquer. Puis les jaunes Lysimaques, les Trollés d'or (fig. 93), les Iris d'azur et de pourpre et toutes ces bonnes vieilles plantes d'autan, qu'on ne cultive plus parce qu'on suit la mode et que la mode est au compliqué et que leur culture est par trop facile. Nous avons eu aussi des tapis d'Ancolies et des bosquets d'Aconits et de Dianthus.

Toutes ces plantes aux feuillages divers, aux formes si multiples, aux fleurs délicates et abondantes, ont leur place marquée dans nos parterres verts qu'elles égayent sans que cela coûte beaucoup et auxquels elles donnent un cachet très artistique.

M. Bocard, le plus ancien de nos pépiniéristes, un artiste doublé d'un bon jardinier, a, dans un parc charmant, qu'il a établi au moyen de rarissimes Conifères et

arbres divers, au centre de notre Exposition horticole, largement utilisé les plantes vivaces. Sous les arbres, au sein des gazons, il a établi de charmants tapis d'Anémones, de Campanules, d'Hélianthèmes, d'Éllets rampants, d'Armoises, etc.; il a su placer, dans de bonnes situations, des bouquets de Fraxinelles (fig. 94), de *Coryopsis*, de *Delphinium*. Tout ce monde clatoie et brille au sein des gracieux bosquets d'arbustes et de Conifères et la belle pelouse rouge écarlate qu'il a constituée



Fig. 92. — *Momarda didyma*

au moyen de centaines d'*Heuchera sanguinea* n'est pas l'une des moindres merveilles de notre Exposition.

Le Jardin alpin d'acclimatation a établi, sur les bords de l'Arve, en une vaste terrasse fleurie qui forme comme une préface au jardin alpin de M. Allemand, un vrai fouillis de fleurs, formé de toutes les espèces de plantes vivaces qu'on peut cultiver à Genève. Quand je dis toutes celles qu'on peut cultiver, j'exagère car le nombre en est légion, mais, tout au moins, les plus importantes. Et comme les époques de floraison se succèdent, suivant les espèces, il arrive que toujours l'effet



Fig. 93. — *Trollius europæus*

reste beau parce que, quand une plante a fleuri, sa voisine, qu'on a placée à ses côtés précisément pour qu'elle la remplace, continue la gamme. Et c'est ainsi que nous avons obtenu des effets qu'il ne m'appartient pas d'apprécier moi-même.

Enfin, le jardin alpin, qui entoure le Pavillon du Club

alpin suisse, renferme, lui aussi, un bon nombre de plantes vivaces, à côté des gracieuses alpines qui décorent les rochers et dont d'autres vous parleront, sans doute.

L'autre jour, me trouvant dans le jardin qui entoure un grand hôtel situé dans la montagne, au-dessus de Montreux, à 1.000 mètres d'altitude, j'éprouvais une singulière impression de malaise en retrouvant, en pleine montagne, les parterres de nos villes, des corbeilles de *Geranium* alternant avec des *Begonias* et des plantes exotiques de toutes espèces, le tout arrangé et distribué comme dans un parc public de Lyon ou de Marseille. Cela jure tellement avec le paysage que chacun éprouve, plus ou moins, l'impression que j'ai ressentie. C'est un non-sens, une hérésie!

Or, si au lieu de tout cet "ecolisme", on nous avait établi là, en pleine montagne, au sein des bois d'Sa-



Fig. 94. — *Dictamnus Fraxinella*

pins et dans cette superbe nature alpine, un beau parc naturel aux pelouses émaillées de Jonquilles et de Crocus, de Narcisses et d'Orchis, aux tapis de Campanules, aux bouquets de Dauphinelles, d'Aconits, de Fraxinelles, d'Anémones, combien le paysage n'y aurait-il pas gagné! il est bien certain qu'on en viendra là, après avoir reconnu l'avantage qu'il y a de le faire, au point de vue pratique d'abord, artistique ensuite.

Quel beau jardin on pourrait établir à 1.000 mètres d'altitude, sur les flanes ensoleillés de nos Alpes vaudoises, si l'on savait y disposer, avec art et connaissance de cause, les plantes des régions froides et tempérées du globe.

Et quels résultats on obtiendrait si, au lieu de s'en-tourer de toutes ces plantes délicates, qu'il faut rentrer à chaque automne, surveiller l'hiver et remettre en place à chaque nouveau printemps, on faisait une part plus grande, dans nos parcs et jardins, à ces bonnes plantes vivaces qui demandent peu de soins et refleurissent chaque année avec plus d'entrain et de vigueur.

H. CORREVON.

DES PINCEMENTS DE LA VIGNE

(suite) (1)

D'après mes expériences, voici comme il convient d'appliquer les divers pincements au fur et à mesure que les bourgeons s'allongent.

Première phase de végétation. — Les bourgeons ont de 0^o 10 à 0^o 20 de longueur totale.

Pincement sur la grappe, comme il est décrit plus haut, en rendant terminale la dernière portée par le bourgeon, tant que celui-ci n'a pas plus de 0 10; de 0 10 à 0 20, on conserve la feuille qui lui est opposée.

Deuxième phase de végétation. — Les bourgeons ont de 0 10 à 0 30 de longueur au-dessus de la dernière grappe.

Pincement à une feuille au-dessus de la dernière grappe.

Troisième phase de végétation. — Les bourgeons ont plus de 0 30 de longueur au-dessus de la dernière grappe.

Pincer à deux feuilles au-dessus de la dernière grappe et terminer l'opération un peu avant la floraison.

En suivant ainsi la végétation dans ses différentes phases et en appliquant le pincement qui est propre à chacune d'elles, le viticulteur évite le surmenage résultant de l'application d'une seule méthode et favorise sa récolte en assurant aux grappes la somme maximum de sève dont elles peuvent disposer.

Il va sans dire que, dans l'état actuel du vignoble champenois, la pratique de la houerie, combinée avec le renfonçage des souches, fait disparaître presque tous les intérêts du pincement; mais je veux attirer ici l'attention des viticulteurs pour la conduite des vignes en lignes devant rester sur place, et qui ont adopté des méthodes de taille dont la présence de la branche à bois et de la branche à fruits font la base de leur système. Pour ce genre de vigne, je dirai: pincez tôt et vite, vous aurez terminé avant la floraison; soumettez au pincement tous les bourgeons producteurs, sauf ceux qui, pour l'année suivante, doivent reconstituer votre souche et que vous rognez seulement plus tard.

J'insiste sur ce point, car si les pincements courts ont été critiqués, c'est qu'ils consistent, comme dans le système Trouillet, à rogner tous les bourgeons sur les grappes et quelquefois un peu tard en végétation, et que cette opération radicale, sur tous les bourgeons d'un même cep et répétée souvent, amenait un appauvrissement de la souche, ce que vous n'aurez pas à constater, en épargnant le bourgeon de remplacement.

quel e sera la qualité du vin résultant des produits soustraits à ces pincements? — Mes recherches, avec le concours de chimistes distingués, me permettent de dire qu'il ne subira pas de modifications sensibles.

Les pincements précoces ont pour premier résultat de hâter un peu la maturation, ce qui est un avantage. Ils font vivre les grappes dans un milieu plus aéré, c'est une condition essentielle pour la bonne qualité des produits.

Ils augmentent le volume des grains de raisin. D'après

M. Manceau, professeur de chimie au collège d'Épernay, il a été constaté que le poids des grains des grappes portées par des sarments ayant subi le pincement court était porté à 1 gr. 082, tandis que celui des grappes traitées au rognage ordinaire n'était que de 0 gr. 922 (1). C'est donc une augmentation de rendement.

Quant à la richesse en sucre de ces grappes, un bulletin d'une analyse du Laboratoire de chimie du Comité agricole de Reims fait en 1894, sur des raisins provenant de M. Faulet, de Rilly, accuse, pour les grappes soumises au pincement court, une quantité totale de glucose par litre de moût de 214 gr. 54 et de 193 gr. 93 dans les grappes des bourgeons traités au rognage ordinaire. Un deuxième bulletin de M. Manceau, relevant une analyse faite en 1895, accuse un peu moins de sucre dans les grappes soumises au pincement court que dans les autres, savoir 174 gr. de glucose pour les grappes soumises au pincement et 181 gr. 7 pour celles soumises au rognage ordinaire.

D'après ces différences d'analyses, il y a lieu de faire une contre-épreuve: c'est ce que je me propose de faire cette année.

Si le résultat plaide en faveur des sarments pincés tardivement et longs, il s'agira de savoir ensuite si les avantages de cette façon de faire contrebalanceront tous les autres résultats déjà acquis par le pincement court, tant au point de vue de l'augmentation des productions que de l'avenir des bois qui doivent perpétuer le cep.

L. BONNET.

LE FEUILLAGE DANS LES DÉCORATIONS

Nulle autre part qu'à Londres on n'utilise avec plus de goût et avec plus de grâce le feuillage dans les décorations. Si les fleuristes londonniens n'ont parfois pas la grâce exquise, la finesse d'exécution de nos fleuristes parisiens, ils savent, avec un goût tout particulier, tirer profit de la beauté d'un nombre infiniment grand de feuilles les plus variées et leurs œuvres sont, dans bien des cas, données d'un aspect bien plus naturel que ce que l'on rencontre parfois chez nous. Il semblerait que leur façon de voir reposerait sur des bases plus naturelles et que leur sans feuilles serait oseau sans plumes.

Nous n'avons certes pas la prétention de faire, dans notre narration, une critique contre Messieurs nos fleuristes parisiens à qui nous rendons hommage selon leur juste mérite, mais nous appelons néanmoins sur ce point leur attention, autant que celle des horticulteurs soucieux de donner à l'horticulture tout son éclat moderne.

Nous n'avons pas non plus l'intention d'énumérer les multiples genres de feuillages qui sont usités ici et que l'on emploie aussi en France, mais d'aucuns, relégués chez nous à cause de leur fragilité, sont ici, mis à profit par un procédé aussi simple que pratique et qui permet d'utiliser les feuilles les plus tendres, telles que celles provenant de nos serres chaudes.

(1) D'après la même constatation, le poids moyen des grappes de même origine qui et et de 70 gr. 27 dans les grappes produites par des bourgeons ordinaires, était porté à 61 gr. 36 dans les grappes provenant de bourgeons pincés courts.

(1) *Le Jardin*, année 1896, page 171.

Combien de fois nos fleuristes parisiens auraient déjà employé toutes ces belles feuilles de *Caladium*, sur lesquelles se confondent les tonalités les plus merveilleuses, ces guirlandes naturelles du *Cissus discolor*, qui se prêtent admirablement bien aux travaux les plus variés; ainsi que les feuilles de *Bertolonia*, aux reflets étincelants, et nombre de nos feuillages de serre qui, entremêlés dans quelques compositions florales, forment un aspect féérique et flattent incontestablement l'œil de l'amateur et même du connaisseur?

Le procédé que nous employons est, en réalité, bien simple: il consiste en un gommage fait avec l'« *Oprique floral gum* »; cette gomme, dissoute dans l'essence, sèche très rapidement; elle s'emploie à l'aide d'un tampon d'étoffe quelconque ou même encore avec un pinceau. On enduit le revers de la feuille avec la gomme précitée, en donnant à la feuille, après l'opération, sa position naturelle, afin que la gomme, en se solidifiant, lui conserve toute sa rigidité. Cet heureux procédé, absolument invisible, permet d'employer, dans les décorations, avec un réel succès, toute cette série de belles feuilles. Disons que, lorsque l'opération est bien faite, les feuilles conservent leur rigidité pendant quelques jours: il y a cependant une particularité à observer pour obtenir une parfaite réussite, c'est que les feuilles soient suffisamment acôtées, car, trop tendres, elles prendraient un aspect flasque.

Ce mode de gommage n'est pas uniquement employé pour le feuillage: il rend encore de très grands services dans l'emploi des fleurs en hiver. Nous forçons annuellement une quantité extrêmement grande d'*Azalea mollis* et, étant connu la fragilité de leurs fleurs en ce qui concerne le transport, l'on a recours au gommage. Ce travail, un peu long de prime abord, exige une grande attention; il se fait à l'ai le d'une burette: on dépose délicatement une goutte de gomme à la base de chaque fleur, au nœud du pédoncule floral.

Après cette opération, on peut manipuler les plantes à volonté, les changer de température, si le besoin s'en fait sentir, ce qui avantage énormément ceux que la question commerciale intéresse à un très haut degré.

Ces quelques exemples peuvent être mis en pratique et servir à une quantité d'autres plantes ou fleurs provenant du forçage et qui ont parfois à subir des changements de température très brusques. En outre de cela, nous nous sommes déjà posé la question: pourquoi nos horticulteurs parisiens, qui forcent annuellement un assez grand nombre de fleurs, entre autre des *Azalea indica*, n'ont-ils pas encore eu recours à ce procédé?... Etant connu la difficulté d'amener à un jour fixe et à point, en un mot, toute une serre d'Azalées, les fleurs ainsi gommées, avant leur entier épanouissement, s'ouvrent très facilement et supportent ainsi n'importe quelle expédition et le changement inévitable de température.

Nous n'insisterons pas davantage sur les multiples services que peut rendre le gommage en horticulture. Disons que ce procédé, aussi simple qu'utile et qui est, depuis longtemps, employé en Angleterre, rendra aux fleuristes comme aux horticulteurs de réels services et que nos lecteurs du *Jardin* peuvent, eux aussi, le mettre à profit. ALBERT GRIESEN.

Multiplication et Culture du Tamarix

On connaît une vingtaine d'espèces de *Tamarix*, mais trois ou quatre seulement sont cultivées en France, parmi lesquelles les plus communes sont celle de l'Inde, celle de l'Allemagne et enfin celle de Narbonne, indigène dans la France méridionale.

Selon moi, il n'y a rien de plus pittoresque que ces arbrisseaux aux longs rameaux effilés, hauts de plusieurs mètres, produits par des pousses annuelles qui croissent très rapidement.

Tout le monde connaît et les élégants buissons aux feuilles étroites, imbriquées, pointues, appliquées contre la tige, ayant, au premier abord, quelque ressemblance avec certaines Bruyères, le Cyprès et plusieurs autres arbres verts, et les longs rameaux de deux à trois mètres de hauteur dont nous parlions tout à l'heure, ayant à peine la grosseur du petit doigt et s'inclinant avec grâce, pendant l'été, sous le poids d'une très longue panicule de fleurs plus ou moins rosées, dont la réunion forme une gerbe fleurie du plus imposant effet.

Nous avons cité plus haut trois espèces de *Tamarix*:

1^o Celui de Narbonne (*T. gallica*, L.), monte à trois, quatre et même cinq et six mètres, lorsqu'il est planté dans un sol frais, léger, sablonneux; ses fleurs sont blanchâtres ou légèrement purpurines, et forment des panicules un peu moins fournies que dans ses congénères.

2^o Celui d'Allemagne (*T. germanica* L.) s'élève moins; ses rameaux sont plus droits, sa teinte est plus glauque, ses fleurs un peu plus bleuâtres ou d'un rose pâle, et son feuillage un peu plus fourni. La différence qui existe entre cette espèce et les autres fait croire à la possibilité d'en faire un genre à part sous le nom de *Myricaria*.

3^o Celui de l'Inde (*T. indica* Wild.) a les fleurs petites, mais d'un beau rouge vif; on le cultivait autrefois en serre chaude, mais on s'est enhardi, peu à peu, à le laisser dehors, et, aujourd'hui, il supporte assez bien nos hivers, grâce au traitement dont il est l'objet, et dont nous parlerons plus loin.

Les trois espèces qui nous occupent sont souvent considérées comme une seule et même plante ou du moins comme des variétés assez peu différentes qu'on ne distingue facilement qu'en les examinant à côté les unes des autres.

Pour l'horticulteur, il en est absolument de même; il les confond et les cultive indistinctement de la même manière, et c'est ce qu'il y a, pensons-nous, de mieux à faire.

Les *Tamarix* aiment les lieux frais, humides, un peu ombragés; c'est sur le bord des eaux qu'on les voit vraiment remarquables par la souplesse de leurs rameaux, la teinte foncée de leur feuillage, la pureté des nuances de leurs coloris; il n'en faut cependant pas conclure que cette situation est la seule qui convienne à ces superbes arbrisseaux.

Ils végètent tout aussi bien dans un sol léger, car nous avons vu sur une butte, sorte de labyrinthe d'un sol léger, que l'élévation expose à toutes les influences climatiques (la gelée en hiver, la sécheresse en été)

les plus beaux *Tamarix* que nous ayons jamais rencontrés. Vous en apercevez à la base, à mi-côte, au sommet, au nord, au levant, au midi, partout ils sont ravissants, partout ils développent une végétation luxuriante et se couvrent des plus séduisants trophées de fleurs dont le carné des pétales est merveilleusement relevé par la teinte sombre des pelouses de gazon et le feuillage sévère des arbres résineux plantes en et là sur le labyrinthe.

C'est donc bien à tort que l'on se prive de la beauté de la végétation de ces arbrisseaux sous prétexte que le sol ou l'exposition n'offrent pas toutes les qualités requises pour cultiver notre élégant arbrisseau indien et ses congénères européens.

Sans aucun doute, les conditions dont il a été parlé plus haut sont à préférer; mais, dans l'impossibilité, ou l'on peut se trouver de les reunir, de les créer, faisons un trou n'importe dans quelle nature de terre et mélangons bien des terreaux, des vieilles terres de potage, de la terre de bruyère usée, des débris végétaux, du sable fin et d'autres matériaux, avec la terre qui sortira du trou, le pel aura dû être fait plutôt plus grand que trop petit.

Si le sol est trop compact, on défoncera un peu plus profondément pour mettre un sous-sol de gazon, de sable, de pierrailles et autres matières assouplissantes; si, au contraire, il est trop sec, trop calcaire, trop brûlant, on corrigera ces défauts par des engrais gras et froids, des vases pulvérisées provenant des curures de fosses et d'étangs, des terres franches ou argileuses. Puis on plantera un pied de *Tamarix*, qui ne réclamera plus alors d'autres soins que ceux que l'on doit à des arbres nouvellement plantés: des arrosements et des paillages en été, des tuteurs pour les soutenir contre les intempéries de la saison, enfin un peu d'abri en paille pour l'hiver, si on craint l'action d'un froid rigoureux.

Le *Tamarix* pousse très vite, ainsi que nous l'avons dit: ses extrémités supérieures sont encore herbacées quand arrivent les premières gelées et celles-ci les font indubitablement périr. Mais, au printemps, en mars ou avril, on doit recéper toutes les branches à quelques centimètres de leur point d'insertion.

Bientôt la sève, s'activant, fait sortir une profusion de jeunes pousses dont l'accroissement prodigieux donne les résultats dont il a été parlé plus haut, c'est ainsi que l'on doit traiter tous les ans le *Tamarix*, c'est-à-dire comme une épine d'Osier à cette différence près qu'au lieu de couper toujours à la même place et de créer ainsi une sorte de *blanc*, on doit rabotter deux ou trois centimètres plus haut que la coupe précédente, il en résulte une profusion plus grande encore de rameaux et de fleurs.

Ainsi traités, il est très rare de voir nos *Tamarix*, même celui de l'Inde, périr durant l'hiver.

Si, cependant, on prévoyait quelque désastre, une chemise de paille, enveloppant la tige et le bas des rameaux, prévient tout danger.

Quant aux moyens de propagation, ils sont simples: un bout de branche, long de trois à quatre décimètres, fiché en terre vers le mois de février ou plus tard, reprend avec une facilité extrême.

On a assez longuement discuté sur la profondeur à

laquelle il convenait d'enterrer les boutures de cet arbrisseau. Le bon sens dit et l'expérience démontre que les boutures de *Tamarix*, aussi bien que celles de tous les arbres et arbrisseaux à feuilles caduques, doivent être enterrées à une profondeur telle qu'il y ait un juste équilibre entre la partie aérienne et la partie souterraine, cet équilibre, qui repose sur des lois physiologiques, qu'il serait trop long de développer ici, sera observé en mettant en terre les deux tiers environ d'une bouture d'une longueur variant entre vingt et quarante centimètres.

Les petites ramilles de la grosseur d'une aiguille à tricoter sont quelquefois utilisées au printemps, coupées par bouts d'un décimètre environ et bouturées sur couche et sans cloche dans de petits godets. Elles n'ont pas besoin d'être enterrées aux deux tiers, la cloche concentrant en elle la sève contenue dans le rameau, il n'y a pas d'évaporation possible: ce sont alors les deux tiers au moins qui doivent rester sans être enterrés. Ces boutures ne tardent pas à pousser: elles donnent, pour l'été, de jolies petites plantes que l'on repote si le besoin s'en fait sentir, et que l'on peut livrer toute l'année. HENRI THEULIER Fils.

RÉFLECTEUR

POUR LA

CHASSE AUX INSECTES NOCTURNES

Les entomologistes savent combien sont fructueuses les chasses de nuit à l'aide d'une lanterne ou d'une forte lampe; malheureusement ces chasses sont fatigantes, et comme les papillons les plus rares ne sortent de leur retraite que de onze heures du soir à deux heures du matin, on comprendra combien il est difficile de se les procurer: c'est pourquoi nous avons imaginé un réflecteur-piège, et comme ce réflecteur nous a donné des résultats surprenants, nous sommes heureux de le faire connaître à nos collègues en entomologie, qui pourront sans peine augmenter leurs collections, et en même temps le cultogne de leur faune locale.

Ce réflecteur établi dans de bonnes conditions revient à 55 francs: il se compose d'un vaste cornet en fer-blanc recouvert sur lui-même comme une pipe; la plus grande ouverture a 1 mètre de diamètre, et la plus petite 10 centimètres; au centre se trouve un miroir concave, en verre argente, de 40 centimètres de diamètre, devant lequel est suspendue une très forte lampe, consommant un litre de pétrole par nuit. La partie étroite du réflecteur plonge dans un bocal en verre d'une capacité de deux litres, on se trouve un tube à essai rempli de coton imprégné de chloroforme, dont les vapeurs se dégagent toute la nuit dans le bocal.

La figure ci contre donne, du reste, la reproduction exacte de ce réflecteur.

Aussitôt la nuit venue, on allume la lampe, et on assiste alors à un spectacle étonnant; les phalènes, les pucerons, les punaises et les coléoptères nocturnes tourbillonnent dans le cône de lumière projeté par le réflecteur, petit à petit ces insectes se rapprochent de l'appar-

reil, et lorsqu'ils n'en sont éloignés que de 3 à 4 mètres, ils se précipitent sur le miroir avec une telle violence qu'ils tombent immédiatement dans le bocal, où les vapeurs de chloroforme les engourdissent aussitôt; on voit alors le bocal s'emplier d'insectes au fur et à mesure qu'il les reçoit. Il est bon, dans certaines nuits, de mettre dans ce bocal un tamis à mailles de 1 centimètre de diamètre, de façon à ramiser les pucerons, qui viennent en si grande quantité que, si on ne prend pas cette précaution, les papillons le lendemain matin en sont tout recouverts et ne peuvent être mis en collection. On a à redouter également la présence du gros coléoptère *Geotrupes stereocorarius*, qui n'est pas endormi immédiatement par le chloroforme, et dont le parcours dans le bocal endommage beaucoup de papillons.

Il est bon aussi de placer le réflecteur à l'abri de la pluie, car c'est dans les nuits pluvieuses et chaudes que l'on prend le plus de noctuelles, et si le réflecteur est à la pluie, on ne trouve le lendemain dans le bocal, qu'une bouillie grisâtre dont on ne peut tirer aucun parti.

La position à donner au réflecteur n'est pas indifférente. Nous avons toujours obtenu de meilleurs résultats en dirigeant le cône de lumière vers le Midi, et à 1 mètre environ au-dessus du sol; rien n'est du reste plus facile que de changer l'orientation de l'appareil, puisqu'il est suspendu par un fil de fer, soit contre un arbre, soit contre un mur.

Notre réflecteur n'a fonctionné l'année dernière que du 5 juin au 1^{er} octobre, époque à laquelle on ne rencontrait plus de papillons, tant l'année était avancée par la sécheresse de tout l'été.

Du 5 au 11 juin, nous avons pris en moyenne par nuit 30 papillons; le 12, 52; le 13, 104; le 14, 151; du 15 juin au 15 juillet, nous ne les comptons plus, tant il y en avait mêlés de micros; du 15 juillet au 30 août, nous en prenions environ un quart de litre par nuit; en septembre, une centaine d'individus seulement chaque nuit.

Nous avons détruit au minimum, du mois de juin au mois d'octobre, plus de 30,000 papillons, et ce qu'il y a de

plus curieux, c'est que dans ce nombre nous n'avons pas trouvé 50 femelles; il n'y a que les males qui soient attirés par la lumière du réflecteur.

Ce réflecteur nous a fait constater un curieux phénomène de botanique; presque toutes les plantes éclairées la nuit ont fleuri beaucoup plus tôt que celles placées en dehors de la lumière, et étaient en graines alors que les autres ne commencent qu'à fleurir; ce fait s'est surtout manifesté sur une plate-bande de Saponaire.

Le réflecteur attire tout particulièrement les phalènes et les noctuelles; nous avons aussi détruit toutes les noctuelles des moissons, dont les larves (vers gris) causaient des dommages dans le jardin du Laboratoire.

Le réilecteur que nous venons de décrire est plutôt affecté à la capture de papillons que l'on veut conserver en collections. On l'emploie également, il est vrai, pour attirer et détruire les insectes nocturnes dont on veut débarrasser les champs et les jardins en raison des dégâts qu'ils y causent, mais dans ce dernier cas et pour opérer pratiquement et économiquement, il faut se servir d'appareils peu coûteux, et il est certain que beaucoup de petits cultivateurs et de jardiniers reculeront devant le prix par trop élevé de ce réflecteur, aussi avons-nous imaginé un système beaucoup plus économique et qui détruit tout autant de noctuelles.

Ce réflecteur se compose tout simplement d'une barrique défoncée

par un bout et posée horizontalement sur quatre pieux enfoncés dans la terre, et dépassant le sol de 1 mètre 25 centimètres environ; on place sur une brique, au milieu de la barrique, une forte lampe à pétrole, et on enduit tout l'intérieur avec de la mélasse destinée à retenir englués les papillons qui y pénètrent, cinq à six litres de mélasse suffisent pour cette opération; on devra, chaque soir, avant d'allumer la lampe, faire tourner une fois sur elle-même la barrique, de façon à ce que la mélasse tombée à la partie inférieure se trouve également répartie et enduise entièrement l'intérieur du tonneau; le matin, à l'aide d'une raquette, on enlève les papillons.

Ce procédé peut être employé avec succès pour dé

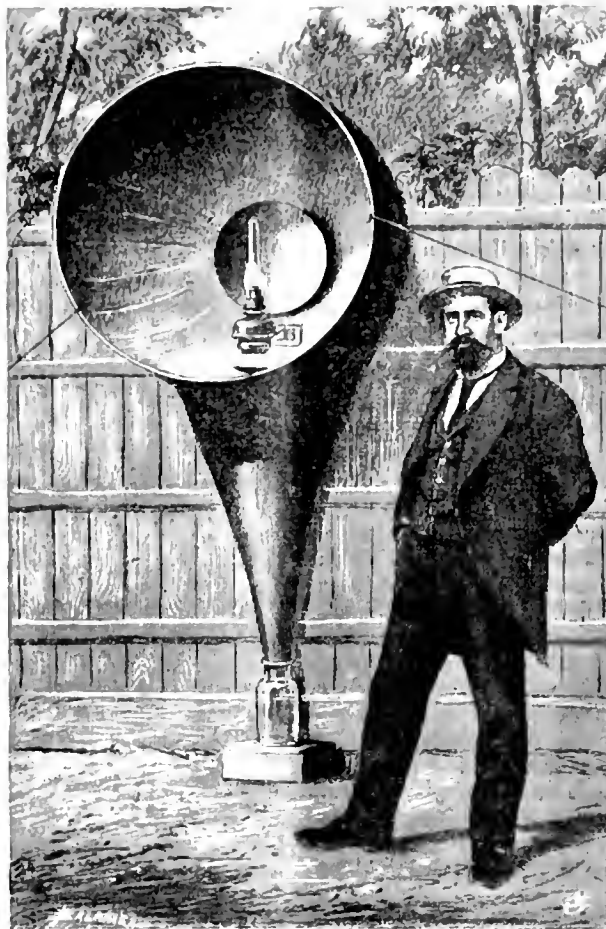


Fig. 95. — Réflecteur pour la chasse aux insectes nocturnes

taire des myriades de noctuelles et de phalènes, et nous ne saurions trop le recommander pour la petite culture, les jarbins potagers et d'agrément et pour la destruction de la *Cochy's* dans les vignes.

PAUL NOËL.

Une fleur du Lot, et que cela soit dit en passant.

Les Pélargoniums à Fleurs panachées

Depuis longtemps déjà il existe des Pélargoniums à fleurs panachées ou striées, mais ces dernières années surtout ont été fécondes en nouveautés, dans ce genre qui n'a pas encore dit son dernier mot.

La plus ancienne variété, *New-Life* des Anglais, est rouge vif irrégulièrement striée de blanc ou de blanc rose; seulement, on reproche à cette plante de ne pas produire constamment des fleurs panachées et de devenir souvent toute rouge sans retour possible à la panachure. Une autre variété dans le même genre, *M. Fêve*, à l'énorme avantage sur la précédente de se tenir constamment striée, soit en pleine terre, soit en pot; ses fleurs, quoique l'un rouge moins vif, n'en sont pas moins très jolies.

Le *Panaché d' Nancy* est saumon clair strié de blanc et ne produit pas grand effet; dans ces teintes, il en existe plusieurs variétés entre lesquelles il n'y a que peu de différence, mais en général elles sont peu brillantes.

Le *Double New-Life* est le plus curieux et provient d'un accident fixé; les fleurs sont demi-doubles, les grands pétales extérieurs rouge vif, le centre est composé de petits pétales blanc pur, produisant un contraste frappant.

À l'heure actuelle, ces variétés sont complètement éclipsées par les dernières nouveautés. Un habile semeur français, M. Bruant, a obtenu des Pélargoniums panachés qui sont tout simplement merveilleux; j'en citerai seulement deux variétés que j'ai cultivées en pleine terre l'été dernier et qui ont toujours fleuri abondamment; en un mot, ce sont deux plantes parfaites qui donneront toute satisfaction aux amateurs qui les posséderont.

La variété *Madame Bruant* est une plante très vigoureuse, plutôt grande que naine, à feuillage vert uniforme; les tiges, fortes et érigées, portent d'énormes ombelles de fleurs à fond blanc bordé, strié et marmoré de carmin violet du plus joli effet; c'est une plante d'avenir dont le succès est assuré.

Fleur Poitevin n'est pas moins jolie, quoique son coloris ne soit pas tout à fait aussi séduisant; comme plante, elle est identique à la précédente, les fleurs sont à fond blanc panaché et bordé de carmin rose très gai.

En général, on considère un Pélargonium comme bon pour massifs lorsqu'il fait beaucoup d'effet, c'est juste jusqu'à un certain point; prenons pour exemple le *Paul Neron*, qui est beaucoup plus joli vu à une certaine distance que de tout près. Au contraire, les Pélargoniums panachés demandent à être vus de près, ils ont leur place toute indiquée sur le bord d'une allée, autour d'une habitation, etc. J'en ai vu l'année dernière une corbeille composée de 20 Pélargoniums panachés variés et je puis affirmer que cette corbeille était admirable et d'un effet tout particulier.

Seulement la routine est là, soit négligence, soit lésitation, bon nombre de bonnes plantes ont été réputées inférieures parce qu'on ne leur donnait pas la place qui leur convenait; une seule expérience suffira pour convaincre les incrédules.

VICTOR FAROULT.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 13 août 1896

COMITÉ DE FLORE ET DE

M. GUYON, de Neauphile-le-Château, présentait des fleurs coupées de *Rene-Marguerite*, *Comète*, *quatre* de fleurs très vives, qui ont été jugées très belles. La *Rene-Marguerite chamoise* à grandes fleurs simples, de couleur variée, produit peu d'effet et ne se montrera certainement pas les belles variétés obtenues précédemment par ce présentateur.

Il en est de même dans les *Agapanth* de la variété *crispata à blanc*, plante haute de 30 cent. environ, à feuilles crispées, rapportées par M. Clausse.

M. David, de Sauvignys-sur-Orge, continue ses sems de *Glaucis*, mais il est bien difficile d'obtenir des grains remarquables après ceux que l'on connaît actuellement. Neanmoins, ses hybrides de *Glabulus glandulosus* modifiés ne sont point sans mérite.

Les *Delphinium* hybrides à grandes fleurs ont fourni de très jolies nouveautés, il y a quelques années. Pourquoi les cultive-t-on aussi peu? C'est aussi difficile d'y répondre à cette question qu'à tant d'autres du même genre. Les plantes présentées par M. Félix Brouil, jardinier chez M. Octave Mirbeau, à Carrieres-sous-Poissy, peuvent être honorablement leur rang parmi les meilleures variétés.

Le *Begonia Veron* a toute les semences. Aujourd'hui l'un d'eux, M. Henri, horticulteur à Saint-Mandé, soumettait à l'appréciation du Comité un petit genre plante, l'une sous le nom de *Begonia Veron* (le même), l'autre comme sems de *Begonia versillensis*. Le résultat n'a pas été des plus heureux, car ces deux nouveautés sont de beaucoup inférieures aux types dont elles sont sorties.

A signaler une boîte de fleurs coupées de *Petunia* hybrides doubles à grandes fleurs, traquées, présentées par M. Sadarnac, par l'un d'eux, M. Goin, à Dourdan.

COMITÉ DES OUVRIERS

Dans un lot apporté par M. E. Duval nous avons à signaler: *Mitella rexillaria* var. *superba*, plante de toute beauté, remarquable par la tache lila-pourpre qui macule le labelle et affecte la forme d'une colonne à ads déployées, *Glaucoblossum crispum*, belle forme à multiples frises, *Oenothera macrantha* et *Lanceolatum*, *Cypripedium* *Comte de Bauges* hybride de *C. Laverne et comte* et *usique Chautain*, *Oenothera Saint-Legerianum* encore peu connu et qui, paraît-il, est apte à être cultivé en serre froide.

M. Donn présentait un beau *Phlox Hubbardi*, et M. Cardozo trois *Cypripedium*, un *C. Charlesworthi* et deux hybrides, l'un appelé *Madame Lise Cardozo*, res. l'autre croisement des *C. Chautain* et *Dautheria*, l'autre le *C. minoripetum* hybridé des *C. Laverne* et *superba*.

COMITÉ D'ARBOURICULTURE FRUITIÈRE

M. Paulard, de Fontenay-sous-Bois, avait apporté 11 pêches d'un sems qui a reçu le nom de *Pêche Paulard*. La maturité est le milieu entre celle de la *Précoce de Hale* et de la *Magnonne hâtive*. La chair n'allère pas au noyau. C'est, somme toute, de l'exis du Comité, un excellent fruit.

Le même présentateur avait joint à ses Pêches un panier de très belles *Cerises Belle maguifique*.

La *Pêche Précoce Michelin* est un fruit de bonne qualité. C'est ce qui résulte d'une présentation faite par M. Aussourd-Sortie, de Meusant.

M. Gouin, d'Épiais-sur-Orge, est l'auteur de deux Prunes dont l'une, *Rene Claude* violette, *Glaire d'Épiais* provient d'un franc de pied, et l'autre, *Belle d'Épiais*, fruit de couleur bleu-violet, est très productive et de bonne qualité.

Ce sont encore des Prunes que présente M. Nombrot, de la maison Brécau, de Bourg-la-Reine: *Rene Claude d'Althaus* et d'Althaus *Jefferson*, *Orange plum*, *petite Mirabelle*, *bleu de Belgique* et *Monsieur à fruit violet*.

COMITÉ D'ARBOURICULTURE D'ORNEMENT.

M. Chargeraud présente toute une série de *Robinias*, intéressants les uns par leur floraison, les autres par le caractère de leur feuillage. Ce sont les *Robinia semperflorens mexicanica*, *hispida* et *hispida grandiflora*, *nitensifolia*, *crispata*, *sophorifolia*, *amorphifolia*, *eduleoides*, *folia aurea variegatis*.

P. HABIOT.

LE JARDIN. — N° 229. — 5 SEPTEMBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — A l'occasion du voyage en Bretagne du Président de la République, les promotions et nominations suivantes ont été faites dans l'ordre du Mérite agricole :

1^o Au grade d'officier :

M. COLLET (Pierre-René-Julien), jardinier en chef du Jardin des Plantes de Rennes.

2^o au grade de chevalier :

MM. CAMPION (Étienne), propriétaire-cultivateur, à Plessin-lez-Grèves ;

POUBAVEN (Y.-C.-M.), jardinier-botaniste de la marine, à Brest ;

DANZANVILLIERS (Eugène), horticulteur-pépiniériste, à Rennes ;

BROCARD (P.-F.-C.), directeur de l'École normale de Rennes ;

LEVAZEUX (Louis), horticulteur-pépiniériste à Mayenne.

Par arrêté en date du 21 août, M. PLANÇON, fabricant de constructions rustiques à la Garenne-Colombes, a été nommé chevalier du même ordre.

Inauguration de l'École nationale d'agriculture de Rennes. — Cette nouvelle école, qui, on le sait, est destinée à remplacer l'École de Grandjouan (Loire-Inférieure), a été inaugurée par M. le Président de la République, au cours de son voyage en Bretagne et en présence de M. Méline, président du Conseil, et d'une nombreuse assistance. Le directeur de l'École est M. Jules Godefroy.

Incendie du marché de Covent-Garden à Londres. — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré le 11 août dernier, dans le Hall des fleurs, au marché de Covent-Garden. Heureusement, en raison de l'heure (onze heures et demie du matin), les transactions étaient à peu près terminées et on n'a eu aucun accident de personnes à déplorer. Notre confrère, le *Gardeners' Chronicle*, fait ressortir la nécessité de n'employer pour des constructions de ce genre que des matériaux ne pouvant offrir aucun aliment aux flammes : fer, briques, etc.

La réunion des jardiniers de Park-place (Angleterre). — Nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de décrire ici les cultures de Park-place, la magnifique propriété de M^{rs} Noble, à Henley-on-Thames (Oxfordshire), dont notre ami, M. G. Stanton, est le très distingué jardinier en chef.

Chaque année, avec l'encouragement de M. Noble, tous les anciens jardiniers se réunissent en un jour fixé à l'avance, pour prendre part à un match de cricket organisé entre les employés actuels et leurs aînés, et aussi — et surtout — pour revivre quelques heures, au milieu de vieux camarades, les bons souvenirs du passé.

Le séjour des jeunes jardiniers à Park-place ne peut, en effet, manquer de leur être très profitable, grâce à la

libéralité des propriétaires, aux enseignements et aux bons exemples du digne M. Stanton, qui, dans un but purement philanthropique, s'impose, en dehors de ses nombreuses fonctions, le devoir de faire des cours sur les sciences naturelles aux jeunes jardiniers sous ses ordres. Aussi, faut-il voir de quelles marques de vénération et d'affection cet excellent homme est l'objet de la part de tous ses élèves, parmi lesquels nous comptons bon nombre de nos compatriotes : Bérat, Graveyron, Rivouan, Flament, Ducrot, Pelletier, Courtois frères, etc.

Cette année, un magnifique souvenir a été offert à M. Stanton, en témoignage de reconnaissance, par ceux à qui il a rendu de si nombreux services.

Dans beaucoup de grandes maisons, en France, de pareilles traditions pourraient être cultivées avec grand profit pour tous. Nous livrons l'exemple ci-dessus à la méditation des jeunes jardiniers et de leurs patrons.

Jardin d'essais de Tunis. — Nous venons de recevoir le catalogue du Jardin d'essais de Tunis, publié par les soins de la Direction de l'Agriculture et du Commerce de la régence de Tunis.

Ce catalogue comprend la liste de nombreuses espèces et variétés fruitières et d'ornement qui sont mises à la disposition des colons, sous forme de greffons, plants et sujets greffés de forces variables, à des prix très modiques.

Les demandes d'achat de plantes doivent être adressées à M. le Directeur de l'Agriculture, à Tunis. Les livraisons seront faites du 1^{er} novembre 1896 au 31 mars 1897.

École nationale d'horticulture de Versailles.

Par décision ministérielle du 19 août 1895, et conformément aux propositions du Conseil des Professeurs, le Diplôme a été attribué aux élèves ci-après :

1. Lenient; 2. Perronne; 3. Fauchère; 4. Billandelle; 5. Desbarats; 6. Lecolier; 7. Thibault; 8. Murland; 9. Lelache; 10. Lafon, Prêtre; 12. Mouloup; 13. Bellanger; 14. Grandjean; 15. Choquet; 16. Charrier; 17. Robin; 18. Laisné; 19. Wendling; 20. Martret; 21. Martin; 22. Ronzeaud; 23. Lassalmonie; 24. Fauconner; qui ont obtenu la moyenne exigée, et Milliard; Vivet; Theronin; Lecherf, mis hors classement.

Il a été accordé, en outre, un stage d'une année aux élèves Lenient et Perronne, classés les deux premiers, une médaille d'argent à chacun des élèves Fauchère et Billandelle, classés 3^{me} et 4^{me} et une médaille de bronze à l'élève Desbarats, classé 5^{me}.

Les examens pour l'admission à l'École et l'obtention des bourses de séjour auront lieu à Versailles, à l'École même, le deuxième lundi d'octobre. Le programme est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande au Directeur de l'École.

L'École d'Horticulture, dont les preuves sont déjà faites et dont la réputation est pleinement justifiée par son excellent enseignement théorique et pratique à la hauteur des conditions modernes de l'existence, est une des rares écoles qui puissent garantir à ses élèves, dans une certaine mesure, un avenir honorable et avantageux.

Chaque année, le Directeur reçoit de nombreuses offres d'emploi émanant de commerçants, d'horticulteurs

ou de riches propriétaires : les fonctions administratives — en France et aux colonies — sont également ouvertes aux élèves, direction de jardins municipaux ou professorat horticole.

Les pouvoirs publics, reconnaissant l'importance de l'École et sa haute mission pour le développement de la richesse nationale, encouragent les candidats par l'institution de bourses de séjour. L'État accorde chaque année six bourses aux premiers et la plupart des départements entretiennent des élèves à leurs frais.

Les élèves se trouvent ainsi placés dans des conditions spécialement avantageuses pour grossir le nombre des savants praticiens qui assurent, chaque année, tant à l'étranger qu'en France, les progrès de l'horticulture nationale.

Les importations de fruits et de légumes en Angleterre. — Le ministre de l'Agriculture d'Angleterre a fait paraître, ces temps derniers, un livre jaune dont les constatations statistiques prouvent que nos voisins ont souvent besoin d'avoir recours à l'étranger pour le manque de produits alimentaires.

En 1895, par exemple, le total des produits importés s'est élevé à près de vingt-trois millions de livres (575 millions de francs).

L'importation des fruits a été de 1,504,752 boisseaux plus forte en 1894 qu'en 1893 et cette différence a surtout porté sur les Poires, dont l'importation a augmenté de 394,861 Boisseaux.

En ce qui concerne les légumes, l'augmentation a surtout porté sur les Oignons, dont il a été importé, en 1894, 620,000 boisseaux de plus que l'année précédente; ainsi dans les neufs premiers mois de 1895, l'Angleterre a déboursé 500,000 livres (12,500,000) pour ses achats d'oignons.

L'Atlas des plantes de jardins et d'appartements, par D. Bois. — M. D. Bois, Assistant à la chaire de culture au Muséum d'histoire naturelle de Paris, secrétaire-éditeur de la Société nationale d'horticulture de France, a publié chez M. Paul Klincksieck, éditeur, rue des Ecoles, 52, à Paris, un ouvrage in-8° comprenant 320 planches coloriées et intitulé « Atlas des Plantes de Jardins et d'Appartements », accompagné d'un volume de texte explicatif.

Le tirage de ce volume ayant été fait sans le bon à tirer de M. Bois contient de nombreuses corrections qui ne lui sont pas imputables.

M. Klincksieck fait imprimer un nouveau volume destiné à remplacer le tirage incorrect.

Ce tirage sera revêtu d'une couverture grise portant la mention suivante :

Seul tirage approuvé par l'auteur.

Cette mention sera reproduite au verso du faux-titre et suivie de ces mots :

Tout exemplaire qui ne porte pas cette mention est désigné par l'auteur.

Les personnes qui ont en leur possession un exemplaire du premier tirage du volume de texte sont invitées à le renvoyer à M. Klincksieck, éditeur, rue des Ecoles, 52, qui retournera en échange et à ses frais, à partir du 1^{er} octobre prochain, un exemplaire du tirage approuvé par l'auteur.

NECROLOGIE

M. L.-A. Carrière. — Le doyen des publicistes horticoles français, M. L.-A. Carrière, vient de mourir, à Montreuil-sous-Bois, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Né à May-en-Multien (Seine-et-Marne), de parents agriculteurs, Carrière se sentit de bonne heure entraîné vers le jardinage. Entre jeune encore au Muséum d'histoire naturelle comme simple ouvrier jardinier, il passa une bonne partie de sa vie dans ce grand établissement, où il remplit pendant longtemps les fonctions de chef des Pépinières.

On peut resumer la vie de Carrière en quelques mots : il fut un grand travailleur et un modeste. Non content d'étudier pour lui-même, il voulut faire profiter les autres de la grande expérience qu'il avait su acquérir et publia de nombreux ouvrages, dont certains, comme le *Traité général des Conifères*, font autorité en horticulture. Mais c'est surtout comme rédacteur en chef de la *Revue horticole* que Carrière donna toute la mesure de ses forces et se révéla comme un publiciste aussi consciencieux que remarquablement fécond.

Depuis quelques années déjà, Carrière, terrassé par la maladie et le chagrin cause par la perte d'être chers, s'était peu à peu retiré de la vie active; c'est pourquoi, il était peu connu personnellement de notre jeune génération. Mais son œuvre est trop considérable pour que son nom soit vite oublié et c'est pendant de longues années encore que ses enseignements pourront être suivis avec fruit.

Les obsèques, auxquelles notre éloignement momentané de Paris nous ont, à notre grand regret, empêché d'assister, ont eu lieu au cimetière Montparnasse, le 29 août.

Le Jardin des Plantes y avait envoyé une délégation de deux chefs de culture et de deux jardiniers portant une grande et belle couronne. Dans une intention de pieux souvenir qui n'a pas échappé aux assistants, avaient été disséminés parmi les fleurs de cette couronne des fruits de Pommiers microcarpes, de *Catalpa Carrièrei*, des rameaux fleuris de *Clematis Turcib* et autres végétaux ligneux et vivaces d'ornement que le défunt affectionnait particulièrement.

M. Louis Le Breton. — Nous apprenons aussi avec regret la mort de notre confrère en architecture des jardins, M. L. Le Breton, qui était âgé de soixante-treize ans.

M. Le Breton avait fait de nombreux travaux en France, notamment dans la région du sud-ouest.

H. M.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition d'horticulture du Vésinet, du 11 au 14 septembre. — La Société d'horticulture du Vésinet organise, du 11 au 14 septembre prochain, une Exposition d'horticulture, sur les pelouses de la gare, au Vésinet, avec Concert au kiosque Hériot, le dimanche à trois heures et tombola le lundi.

Exposition internationale à Valenciennes, du 14 au 17 novembre. — La Société d'horticulture de Valenciennes et des arrondissements limitrophes organise pour les 15, 16 et 17 novembre prochain, à Valenciennes, une exposition internationale de Chrysanthèmes, Fruits, Plantes ornementales, Plantes variées fleuries ou non, Légumes et Industries Horticoles.

Tous les horticulteurs français et étrangers sont invités à prendre à cette exposition la plus grande part possible et à concourir pour les récompenses qui y seront décernées.

Adressez les demandes, avant le 8 novembre, à M. Lemalle, secrétaire de la Société, à Heuvrages (Nord).

LE PEUPLIER DE BOLL

(*Populus Bolleana*)

Il est des plantes, et non des moins intéressantes, qui, depuis longtemps introduites, décrites et recommandées, ne se sont cependant pas répandues comme on aurait pu s'y attendre et comme elles le méritent en réalité.

C'est le cas du Peuplier de Boll (*Populus Bolleana* Mast., *Populus alba pyramidalis* Hort.).

Dès 1878, dans son numéro du 10 octobre, le *Gardener's Chronicle* le signalait à l'attention de ses lecteurs. Quatre ans plus tard, le même journal le recommandait comme une espèce d'avenir, tout à fait méritante, surtout pour les oppositions de feuillage (1882, page 556, fig. 96).

En 1879, le *Journal de Vulgarisation de l'Horticulture* (p. 127) en faisait l'éloge et lui prédisait un rapide succès, prédiction qui, jusqu'à présent, ne paraît pas s'être réalisée, on ne sait pourquoi.

C'est de Taschkent (Turkestan) que nous est venu le P. de Boll. Il a été introduit vers 1875, en Allemagne suivant les uns, en France suivant les autres. Cette dernière opinion paraît la plus plausible. En parlant de cet arbre, le *Journal de Vulgarisation de l'Horticulture* dit, en effet, dans l'article précédemment signalé : « Le Jardin des Plantes de Paris possède actuellement, et depuis quelques années seulement, un nouveau Peuplier provenant du Turkestan... C'est une précieuse acquisition dont l'Horticulture sera redevable au Muséum... » M. Vauvel, lorsqu'il écrivait ces lignes, était chef des pépinières dans l'établissement où il a observé cet arbre : comme tel, il se trouvait des mieux placés pour en connaître l'origine. L'introduction par le Muséum est donc fort probable.

La gravure que donne aujourd'hui *Le Jardin* a été précisément prise d'après l'exemplaire visé par l'article en question. Ce beau spécimen, cultivé d'abord dans les Pépinières, a été transporté au chariot sur la pente nord du Labyrinthe, pendant l'hiver 1887-1888. J'ajouterai qu'il a toujours été considéré au Muséum comme le premier de son espèce qui ait été introduit en Europe. Toutefois, je n'ai pas retrouvé, dans les registres de l'établissement, trace de cette introduction.

Il a aujourd'hui une hauteur d'environ 15 mètres, son tronc mesure, au niveau du sol, 1 m. 20 de circonférence ; à 1 mètre, il mesure encore 1 mètre de circonférence. Sa ramure est très régulière, presque cylindrique, ou, plus exactement, fusiforme ; il n'a jamais été élagué, et il est parfaitement garni de branches depuis le sol. La tige principale se bifurque à environ 5 mètres ; un peu plus haut, elle se subdivise à nouveau, et finalement elle présente quatre ramifications maîtresses, à peu près d'égale force.

Cet exemplaire historique n'est pas le seul que possède le Muséum ; plusieurs autres, presque aussi forts, sont disséminés dans le Jardin et notamment sur les pentes des Labyrinthes ; dans les Pépinières, le long d'une allée, il en existe une ligne du plus bel effet. Chaque année, il en est fait un bon nombre de boutures destinées aux établissements publics d'instruction.

Au commencement de ce printemps, vers la mi-mars, tous ces exemplaires, le pied initial aussi bien que ses descendants de tout âge, se mirent à fleurir en même temps, et c'est précisément cette floraison qui a appelé notre attention à nouveau, et d'une manière plus particulière sur le P. de Boll.

Tous les individus, sans exception, se sont montrés à fleurs mâles : on ne pouvait d'ailleurs s'attendre à en trouver de sexes différents, puisque tous proviennent, par

bouturage, d'un pied unique.

Avant la floraison et à l'examen des feuilles, bourgeons et rameaux, les dendrologues avaient conclu à la très proche parenté du P. de Boll avec le P. blanc (*P. alba*). L'étude de la fleur permet de confirmer ce rapprochement.

Sans aucun doute, ce Peuplier appartient à la *Section I*, *LERCE* Reichb., qui, en outre du *P. alba* L., comprend le *P. canescens* Smith, le *P. tremula* L., le *P. grandidentata* Michx. et le *P. tremuloides* Michx. Il paraît n'avoir guère moins d'affinités avec le *P. canescens* qu'avec le *P. alba* et peut-être pourrait-on le considérer comme un intermédiaire entre ces deux espèces, tout en constatant cependant qu'il est un peu plus voisin du *P. alba*.

Le P. de Boll est très remarquable et très spécial par son port érigé, cylindrique ou fusiforme, par son beau

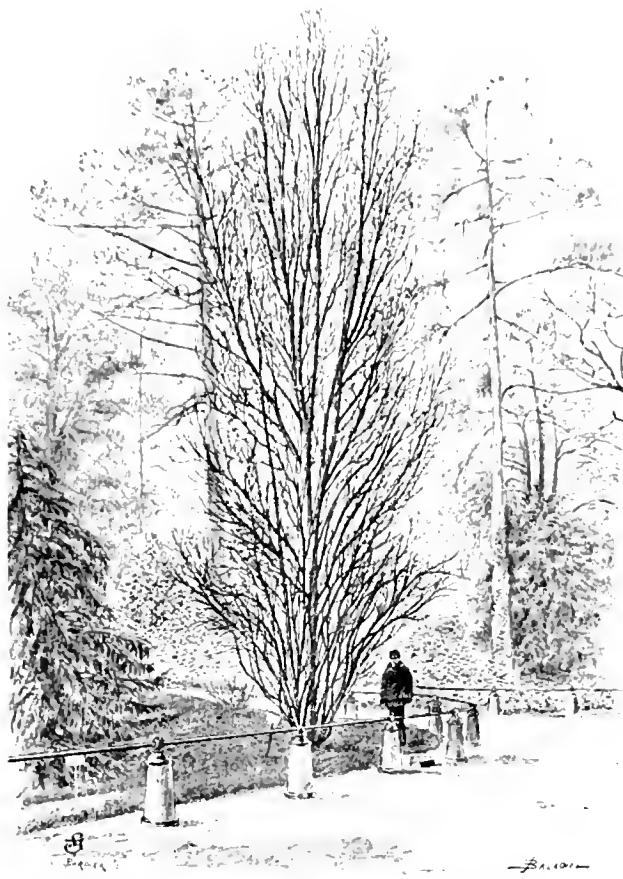


Fig. 96. — *Populus Bolleana*

D'après une photographie prise au Muséum d'histoire naturelle.

feuillage, vert intense et luisant en dessus, blanc argente en dessous.

Les jeunes tiges et les branches principales peu âgées, au lieu d'être bien droites, sont souvent sinuées. Ce caractère si particulier s'atténue à mesure du grossissement et finit par disparaître. Les pousses de l'année sont blanches et cotonneuses à leur extrémité et d'un vert grisâtre à leur partie inférieure. Les branches et le tronc deviennent gris.

Les feuilles sont portées sur de longs pétioles cotonneux, de section elliptique, c'est-à-dire plus ou moins comprimés sur le côté, ce qui leur donne une assez grande mobilité. Le limbe est de configuration générale le plus souvent palmatifidée, anguleuse, avec sinus médians plus profonds et base subcordiforme, le tout rappelant assez, aux dimensions et au coloris près, la feuille du Platane. Les divisions, au nombre de 5 ou 7, sont elles-mêmes sinuées-dentées et se terminent en pointe. Les dimensions du limbe sont variables; elles peuvent atteindre, sur les pousses vigoureuses, jusqu'à 11 à 15 cm. de longueur sur 13 à 15 de largeur.

À partir d'un certain âge de l'arbre, ces feuilles sont polymorphes. Sur les branches qui poussent peu, leurs dimensions se réduisent; le nombre des divisions et des dents diminue; certaines feuilles se montrent presque entières, étroites et presque lancéolées. Enfin, à mesure qu'elles vieillissent, il en est qui perdent de plus en plus leur momentum et finissent par devenir glabrescentes.

Ce polymorphisme n'est pas une exception dans le groupe des *Louce*; c'est au contraire la règle chez le *P. niven* et surtout le *P. canescens*.

Les chatons mâles acquièrent de 30 à 40 millimètres de longueur; les étamines sont d'un beau rouge.

Le port érigé du *P. de Boll*; la régularité et la densité de sa ramure; la persistance de ses branches de base; la beauté de son feuillage vert intense et lustré en dessus, blanc argente en dessous — moins blanc et moins argente que celui du *P. alba niven*, mais plus que celui du *P. canescens* —, la mobilité de ce feuillage que la moindre brise agite et dont le retroussis est du plus agréable effet; tout cela contribue à l'intérêt de cet arbre, l'un des plus beaux, parmi les espèces à feuilles caduques, que l'on puisse admettre dans les jardins paysagers.

Ajoutez à cela qu'il n'est point du tout ditierle sur la nature et la qualité du sol; il se plaît ainsi bien dans les endroits frais que dans les endroits secs et même un peu arides, il prospère même dans les terrains imprégnés de plâtras des Labyrinthes du Muséum; seules, les argiles compactes paraissent lui être défavorables. En raison de son origine, il y a lieu de penser que peut-être pourrait-il s'accommoder des terrains salés; c'est ce que, par des essais entrepris depuis peu, M. le professeur Max Cornu cherche à savoir.

Ce ne paraît pas devoir être un arbre de première grandeur. Cependant, sa croissance est assez rapide; quant à sa rusticité, elle est complète, car il a supporté, sans en souffrir aucunement, les rigueurs exceptionnelles des grands hivers de ce dernier quart de siècle.

La multiplication en est facile par le bouturage, à la condition de prendre des rameaux vigoureux et bien aérés.

L. HENRY

LA VÉGÉTATION À MADAGASCAR

(de Majunga à Andriba)

RÉGION DE BOËNI

(NOTES D'UN SOLDAT DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE)

Majunga se trouve à l'entrée d'une petite baie dans laquelle se jette un grand fleuve, la Betsiboka. La route que j'ai suivie pour aller dans l'intérieur suit à peu de chose près la même ligne que le fleuve.

À partir de Majunga, jusqu'à 50 kilomètres environ, l'influence de la marée se fait sentir dans les eaux de la Betsiboka. Aussi, toutes les rives basses sont-elles recouvertes d'eau, à un certain moment de la journée. Une vase rougeâtre les tapisse. C'est là que l'on remarque des forêts de *Palétuviers*; leur ombre est tellement épaisse qu'aucune autre plante ne pousse en-dessous. On ne voit qu'un entrelacement de racines adventives formé par ces arbres. On ne peut pas marcher dans ces taillis, à cause des treillis composés par ces racines aériennes. D'ailleurs, ce serait fort dangereux car il s'y dégage de ces endroits des miasmes qui se perçoivent de fort loin; aussi rendent-ils la ville de Majunga assez malsaine. La colonne dont je faisais partie était obligée de suivre les coteaux pour marcher à l'aise.

En arrivant à Ankaboka, les *Palétuviers* disparaissent, car le terrain devient plus sec; mais tous les bas-fonds, en général, forment des marais plus ou moins profonds, alimentés par les orages très fréquents, en saison pluvieuse (octobre à avril, dans cette région). Les inondations produites par les crues de la Betsiboka remplissent aussi parfois ces marais. Le plus souvent, ils ont peu de profondeur, parfois on n'y trouve que de la vase, mais, souvent, une végétation luxuriante les recouvre.

On y remarque surtout des Juncus et des Roseaux; viennent ensuite les *Pandanus utilis* qui atteignent des dimensions énormes, ils sont très ramifiés et produisent un effet superbe au-dessus des autres plantes plus petites. On y voit aussi une autre espèce de *Pandanus*, non ramifié, qui forme un cône parfait atteignant 10 mètres de hauteur parfois. Cette espèce existe surtout aux environs de Marovay.

Les *Colocasia* y abondent aussi; les noirs arrachent le cœur de la plante, le sectionnent en petits tronçons et, en enlevant doucement chaque morceau, ils en retirent des fils très fins dont ils se servent en guise d'amadou.

En certains endroits, surtout là où il n'y a pas trop d'eau, poussent une foule de Graminées et de Renouées, qui forment une brousse impraticable. Également à côté d'Ankaboka, je vis un petit marais qui, de loin, paraissait tout bleu dans le centre; en m'approchant, je vis qu'il était recouvert d'une quantité de petites fleurs couleur d'azur qui, à elles seules, le tapissaient. Je voulais aller dans l'eau pour me rendre compte de la nature de ces fleurs, mais quelques énormes cumans, que j'aperçus nageant, m'arrêtèrent dans mon élan, je ne pus donc pas connaître cette plante si jolie que je n'aperçus pas autre part.

Pendant la période sèche, certains de ces marais se dessèchent; il s'en dégage alors des odeurs nauséabondes qui engendrent rapidement les fièvres palustres.

La vase qui est contenue dans le fond est très riche en matières végétales plus ou moins décomposées, je crois qu'en creusant quelques canaux pour enlever l'eau, en brûlant ensuite la brousse, on obtiendrait, avec ces marais, de bons terrains après les avoir, au préalable, labourés et amendés avec du calcaire.

On pourrait même y continuer les cultures toute l'année, en faisant des canalisations qui enlèveraient l'eau en saison pluvieuse, et qui pourraient en amener en saison sèche; si c'était possible, je crois que la plupart de nos plantes horticoles y pousseraient à merveille.

Dans l'occasion, étant resté quelque temps dans un poste au bord du fleuve, de semer quelques graines de Radis et de Romaines achetées à un marchand juif, j'ai obtenu des résultats passables, en arrosant beaucoup. Par suite de manque de temps et de graines, je n'ai pu faire d'autres essais.

Cependant, j'ai vu pousser à l'état sauvage des Melons d'eau et des Courges à vin. Avec ces dernières, les habitants font des récipients qui servent à mettre de l'eau; ils en fabriquent aussi des instruments de musique. Je crois que le Melon y réussit également. J'ai vu aussi des Aubergines; tout cela nous indique que l'on pourra tenter avec succès la culture de beaucoup de plantes.

Sur les coteaux, je crois que la culture sera plus difficile. En saison sèche, rien n'y pousse. Toutes les petites plantes y meurent et les graines qui tombent ne germent qu'aux premières pluies; il n'y a que les végétaux à racines profondes qui y résistent pendant la saison sèche. La composition du sol de ces coteaux varie suivant les lieux, ainsi que l'a fort bien dit M. P. Hariot, dans l'article publié l'an dernier par le *Jardin*, ce qui est une raison de plus pour espérer que les cultures les plus diverses pourront être entreprises dans notre belle colonie.

P. GALLÉS,

Ancien élève de l'École Nationale
d'Horticulture de Versailles

CULTURE POTAGÈRE

L'ARROCHE DES JARDINS

L'Arroche des jardins (*Atriplex hortensis*), est une plante annuelle de la famille des Chénopodées, plus généralement connue sous les noms de *Bonne-Dame*, *Belle-Dame*, *Follette*.

Cette plante peut être classée parmi les légumes dont la culture est, pour ainsi dire, abandonnée. Les anciens faisaient grand cas de l'Arroche, qu'ils utilisaient en

soupes, dans le nord de la France, mais seulement dans quelques localités, on fait, avec les feuilles de l'Arroche, ce que l'on appelle des soupes vertes. Enfin, ces mêmes feuilles remplacent parfois l'Épinard et servent pour atténuer l'acidité de l'Œseille.

On pourrait, croyons-nous, par une culture entendue et une sélection convenable, modifier cette plante, l'améliorer et rendre ainsi son utilisation plus fréquente en économie domestique. C'est pour contribuer à cette amélioration que nous consacrons à l'Arroche ces quelques lignes en mentionnant ainsi les observations que nous avons faites au sujet de sa culture.

L'Arroche est très commune sous le climat septentrional; elle est, au contraire, peu cultivée dans le Midi. On en distingue deux variétés: 1^o l'Arroche blonde, 2^o l'Arroche rouge. Cette dernière est plutôt à

préconiser comme plante ornementale que comme plante alimentaire. Quant à la culture, elle est réalisable par tout le monde. L'Arroche croît vigoureusement dans tous les terrains, préfère les climats humides et donne une production foliacée d'autant plus grande que le sol est plus fertile.

Lorsqu'on a en vue la consommation des feuilles en guise d'Épinard, on sème en novembre ou décembre ou bien à la sortie de l'hiver. Le semis se fait en planches et en lignes; la graine est enterrée superficiellement et le semis bassiné avec l'arrosoir muni d'une pomme. Dès que la plante est levée, on l'éclaircit, de façon à laisser, entre les pieds, un intervalle de 0^m15 à 0^m20, puis on l'arrose et on pratique un sarclage de temps à autre.

L'Arroche se développe très rapidement; aussi, est-il néces-

saire, dès que les tiges sont hautes de 0^m30 à 0^m40, d'en pincer l'extrémité tous les huit jours; on favorise, de cette façon, l'accroissement des feuilles en largeur. Deux pieds sont réservés pour la production des semences. Quand celles-ci sont mûres, on les récolte et on les conserve dans un local sec, au grenier, par exemple. La maturité a lieu en juillet et août, selon les climats.

L'Arroche réussit très bien en contre-bordure, à mi-ombre; elle donne des feuilles très tendres et de bonne qualité, lorsqu'on a soin de la semer en bonne terre riche en humus et de ne pas lui ménager les arrosages pendant les fortes chaleurs.

En Allemagne, on cultive cette plante avec succès dans les jardins et l'on consomme ses feuilles en soupes maigres. Ce moyen de tirer parti des feuilles de l'Arroche est préférable à celui qui consiste à les associer aux autres mets, car alors on n'obtient qu'un aliment fade, qui ne saurait plaire à tout le monde. Associée à l'Œseille ou aux Épinards, l'Arroche rend de réels services dans l'art culinaire.

C'est, en définitive, une plante potagère très utile, productive, facile à cultiver et que l'on aurait, par conséquent, intérêt à vulgariser.

HENRI BLIN.



Fig. 97. — Arroche blonde

QUELQUES BONNES PRUNES

La planche en couleurs en contre représente quelques Prunes recommandables à des titres divers et qui sont encore peu répandues dans les jardins.

En voici les descriptions sommaires :

Prune Grand-Duc — Arbre très vigoureux, rustique et fertile, d'origine anglaise (Rivers). Fruit gros, parfois très gros, ovale ou ellipsoïde, à peau mince, pourpre très foncé, légèrement pointillée de rouge plus clair. Chair jaune verlatre, juteuse, sucrée, se détachant bien du noyau. Maturité, fin septembre, première quinzaine d'octobre. Cette variété peut donc être classée parmi les meilleures tardives.

Prune Reine-Claude d'Althann. — Arbre vigoureux et fertile, d'origine hongroise. Fruit généralement très gros, ovale, à peau rouge violacée clair, tacheté de points jaunes et recouverte d'une prune très fine. Chair d'un beau jaune, se détachant bien du noyau, très juteuse, sucrée et parfumée. Maturité du 20 août au 15 septembre.

Prune Altesse. — Certains renseignements complémentaires que nous avons demandés sur cette variété ne nous étant pas encore parvenus, nous n'en donnerons la description que dans notre prochain numéro.

Prune Chabot — D'origine japonaise, importée du Japon par M. Chabot, de Berkeley (Californie) et mise au commerce par M. Burbank, en 1886. Arbre vigoureux et productif. Fruit moyen ou gros, oblong-conique, peau rouge légèrement orangé, ponctué de jaune, chair jaune, juteuse, légèrement acide, de goût assez agréable. Maturité en septembre et octobre, selon les régions. Cette variété est surtout recommandable pour la fabrication des pruneaux.

La planche en couleurs est la photographie d'échantillons envoyés par MM. Croux et fils, pépiniéristes au Val-d'Aulnay, près Sceaux.

I. FUSSEY.

LES JARDINIERS DU MUSÉUM

Dans la séance de distribution des prix de l'Association philotechnique, plusieurs des jeunes jardiniers du Muséum ont reçu des récompenses. Nous relevons, dans le *Palmarès* :

Sciences agricoles : Pérot (Isidore) et Texier (Jean-Baptiste), jardiniers au Muséum, ont obtenu le Certificat d'études relatif aux Sciences agricoles. Il leur a été donné, à titre de récompense, à chacun un livret de Caisse d'Épargne de 50 fr. au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Cours d'horticulture pratique : Rappel de 1^{er} prix : Pérot (Isidore), 1^{er} prix Texier (J.-B.); 2^e prix Bernard (Jean); 3^e prix Bernard (Constant). Mentions : 1. Naudoy (Ernest); 2. Moriset (Jean); 3. Pays (Adrien); 4. Sognon (Théodore); 5. Barbarm (Clément); 6. Paquet (Clément). Les 4^e et 5^e prix ont été attribués au Muséum. La 6^e et la 7^e mentions ont

été attribuées à MM. Lefèvre (Constant) et Doucet (Charles), jardiniers aux environs de Paris.

Cours d'Histoire naturelle (Botanique) : Professeur, M. Duches, — 2^e mention : Moriset (Jean); 3^e mention : Pérot (Isidore), désigné en-dessus.

D'autre part, le 25 juin, à l'examen du *Cours général d'Arborescence*, Directeur, M. Chargueraud, cinq des jeunes gens du Jardin des Plantes (sur six de cet établissement qui se présentent), ont obtenu le Diplôme. Ce sont : MM. Naudoy, classe 3^e sur 28 diplômés; Paquet, classe 10; Barbarm, classe 17; Moriset, classe 18; Bernard (Jean) classe 25.

Rappelons que plusieurs des chefs de service du Jardin des Plantes font maintenant des cours publics relatifs à l'Horticulture, et que ceux de ces cours qui ont lieu à Paris sont très suivis. Chaque année, un certain nombre de jeunes jardiniers du Muséum sont admis dans les Ecoles nationales d'Horticulture et d'Agriculture. Par contre, beaucoup d'élèves sortant des Ecoles d'Horticulture françaises et étrangères tiennent à faire un stage dans cet établissement.

Cela montre — et nous le constatons avec plaisir — que le niveau intellectuel des jardiniers du Muséum a singulièrement changé et progressé de puis l'époque où, courageusement, le fondateur du « Jardin » écrivait dans ses « *Plantes d'un Jardinier* » en parlant de ceux que l'on employait alors : « ... Beaucoup « ne savent pas lire, quelques-uns ne savent pas parler, « Les uns ne possèdent pas toutes leurs facultés; la plu- « part ne sont pas jardiniers et se sentent de le devenir « comme d'une guigne. Tous les corps de métiers four- « nissent des ouvriers jardiniers au Muséum. Il y a ou « il y a eu des ébéniers, condamniers, marchands de lu- « nettes, frotteurs, maçons, etc., etc. »

M. Godfroy écrivait cela en 1881. Les choses ont changé depuis quinze ans — heureusement !

(1911)

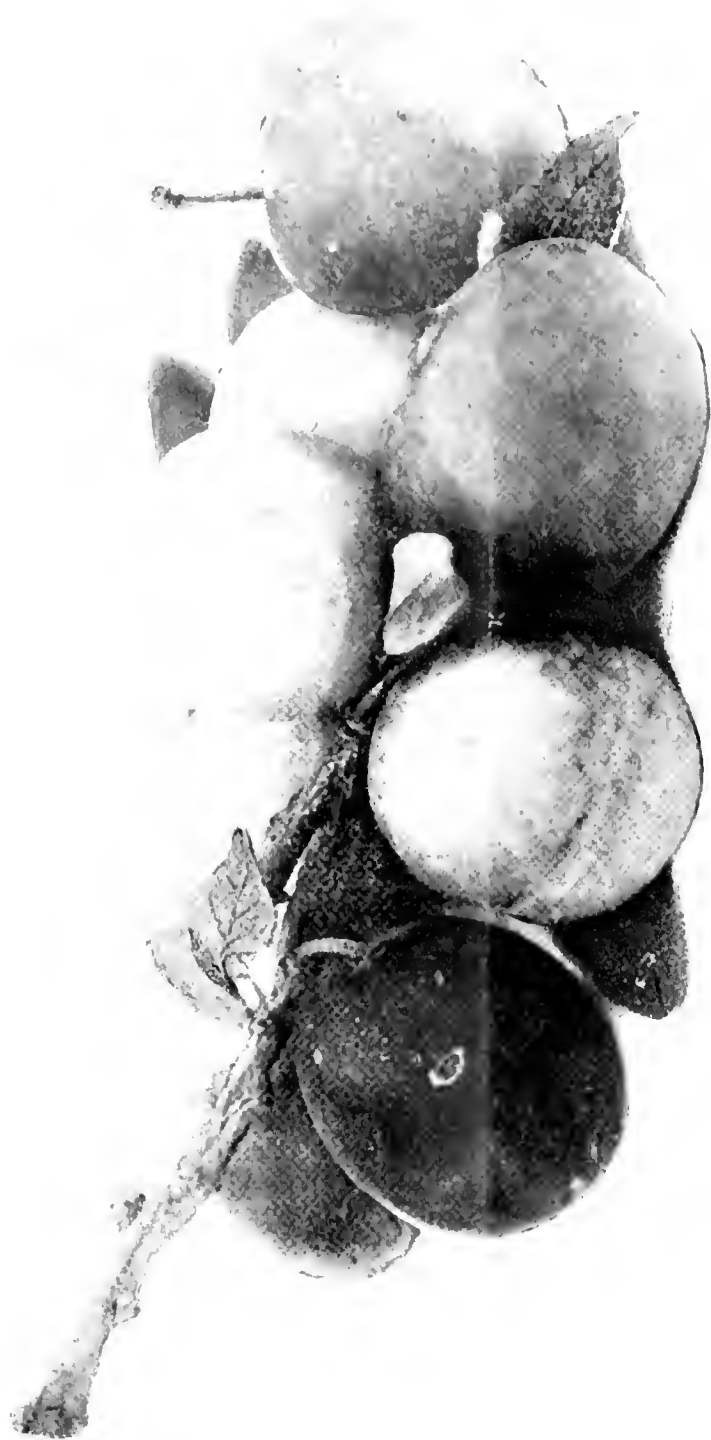
La transplantation des arbres âgés — A notre époque, le besoin de jour, rapidement croissant chaque jour, l'habitude de planter ou plutôt de transplanter les arbres dea torts se repand de plus en plus.

On croit généralement que des arbres de cet âge ne peuvent résister à la transplantation que s'ils ont été contreplantés. S'il est certain que cette opération augmente notablement la faculté de reprise lors de la transplantation, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est pas indispensable, et, à ce sujet, le journal *The Garden* citait récemment les faits suivants, dont le premier concerne un H. âgé de plus de 1000 ans :

« Cet arbre, qui existe dans Buckland Church-yard, près Douvres, fut mentionné dans le *Doonshire Book*. Ce très vieil arbre fut transplanté avec succès, il y a quelques années, d'un point à un autre du jardin, sans en être incommode au moindre degré. Il fut bien arrosé après la transplantation et il fournit toujours une bonne végétation.

« Des Cormères, hauts de 20 à 30 pieds, ont été déplantés et transplantés à une distance de plusieurs milles sans dommage de même que, à Chatsworth, des arbres, dont le poids excédait 51,000 kg., ont été transplantés avec succès ».

LE JARDIN



PRUNES

Alexis

Chabot

Reine-Claude d'Alfort

Grand-Duc

VRIESEA MIRABILE

HYBRIDE NOUVEAU

Il est évident que la fécondation des Broméliacées a tenté et tente encore moins les horticulteurs ou les amateurs que celle des Orchidées ; mais il faut cependant reconnaître que des tentatives souvent heureuses ont été faites par d'habiles jardiniers auxquels nous nous sommes empressé de rendre l'hommage qui leur était bien dû. De ce nombre fut M. Lemaître, qui, pendant de longues années, eut la direction des serres de l'École d'horticulture et qui, en France, fut un de ceux qui cherchèrent à créer des types différents dans les Broméliacées par des croisements souvent audacieux, ayant produit des plantes curieuses que l'on peut encore voir dans les serres de l'École. Il devait trouver un digne émule dans son fils, M. Georges Lemaître, qui dirige son propre établissement, à Versailles et dans les serres duquel sont cultivées des Broméliacées apportées de temps à autre aux expositions de Versailles, lesquelles pourraient sans déchoir lutter avantageusement avec ce qui se cultive de mieux en ce genre ailleurs.

Mais cultiver les Broméliacées, sans en essayer la fécondation et sans essayer des croisements, cela ne pouvait aller au fils d'un homme qui avait si bien réussi, et c'est pourquoi M. G. Lemaître nous a déjà présenté quelques hybrides fort curieux sur lesquels nous reviendrons peut-être un jour ; mais, aujourd'hui, c'est sur une véritable trouvaille que nous allons nous étendre un peu plus, car elle en vaut la peine.

En 1891, le jeune horticulteur opéra la fécondation du *Vriesea hiéroglyphica* par le *Vriesea cardinalis* (Dunal), se disant qu'il pourrait ainsi colorer en rouge les bractées du *V. hiéroglyphica* et peut-être en changer la nature. Il eut l'heureuse chance de voir sortir l'inflorescence de son hybride (au sens horticole du mot) en 1896, et médaillée (1^{er} prix) à Versailles.

Dire ce qu'est cette plante nous est fort agréable.

Nous aimons et cultivons les Broméliacées, et personnellement ne songera à nous taxer d'exagération quand nous déclarerons ici que cette plante est splendide et digne de figurer au premier rang des plus belles obtentions de ces dernières années. Ce n'est pas, il est vrai, par la brillante couleur de ses bractées que cette plante s'impose à l'admiration des connaisseurs, mais par son port et par le caractère tout à fait spécial de son inflorescence.

Essayons d'en donner une description succincte, aussi juste que possible, en disant que c'est un *Vriesea* aux feuilles longues, dressées, légèrement recourbées, d'un beau vert sans trace d'aucun dessin ni hiéroglyphes quelconques.

Du milieu des feuilles s'élève une forte tige supportant une inflorescence rigide, en forme de candelabre, dont les branches sont figurées par des bractées réunies en forme d'épi compact, aplati, d'un jaune d'or saupoudré de rouge vif plus foncé vers l'attache des épis.

Les fleurs tubulaires, jaunes, n'ont aucun caractère décoratif, comme dans la plupart des *Vriesea*. Cette plante atteint la hauteur d'environ 70 à 80 centimètres,

à compris l'inflorescence et, comme nous le disions en commençant, elle est d'un effet très décoratif. Il y a eu la une transformation complète du *V. hiéroglyphica*, par l'intervention du *V. cardinalis*, et si nous insistons tant sur cette plante c'est que nous la considérons comme une excellente plante, pour les croisements, à opérer avec des variétés à bractées très rouges, car, à l'exemple du *Vriesea Kitteliana* elle est une des rares broméliacées dont les bractées soient en forme de candelabre et d'une dimension relativement forte pour une plante qui, elle, est de taille moyenne. Le jour où les semeurs seront arrivés à produire des variétés ayant ces allures, mais avec des bractées rouges, nous serons alors en possession de *Vriesea* admirables qui apporteront un appoint énorme au contingent déjà si riche des plantes pour la décoration des appartements et des serres.

On excusera cet article un peu long sur une plante dont l'intérêt consiste à être pour l'avenir une source d'étude ; mais il nous a semblé qu'il nous appartenait d'en parler, quand cela n'aurait pour but que de signaler cette belle obtention aux amateurs et de lui faire prendre place dès maintenant au rang des bonnes obtentions, dans la famille des Broméliacées. D'accord en cela avec son obtenteur, nous lui avons donné le nom de *Vriesea mirabile*.

L. D'VAL.

QUELQUES ROSACÉES INTÉRESSANTES

(Suite) (1)

II. — *Pirus malifolia*.

C'est Spach qui a fait connaître le Poirier à feuilles de Pommier que l'on rencontre encore plus rarement que le précédent. Le port est celui d'un Pommier, tandis que l'écorce lisse rappelle celle des Alisiers. Les serres sont très cotonneuses et présentent une écorce ridée noirâtre. Les feuilles sont fréquemment orbiculaires, quelquefois ovales elliptiques, arrondies ou légèrement cordiformes à la base et fortement dentées. Dans le jeune âge, elles sont tapissées, à la face supérieure, d'un duvet floconneux et deviennent glabres et d'un vert pâle à l'état adulte. Elles conservent, à leur face inférieure, en tous temps, un tomentum blanc très épais. Les fleurs forment des corymbes fournis ; les fruits, portés par un long pédoncule, sont turbines, assez gros (grossier de la poire d'Angleterre) jaune orangé et pointillés. La chair est jaunâtre, à saveur peu marquée.

C'est encore la incontestablement un hybride de Poirier et d'Alisier ; la forme et la saveur des fruits, la couleur de l'écorce, les feuilles cotonneuses, la disposition des fleurs le prouvent surabondamment, non moins que la presque stérilité habituelle : sur presque 300 fruits, on n'a trouvé qu'une quinzaine de pépins.

L'origine de cet arbre serait probablement à peu près la même que celle du Poirier de Bollwiller dont il se distingue cependant facilement. Le caractère Poirier y est plus marqué, les feuilles, moins profondément dentées et de forme différente, rappellent celles du Pommier, d'où le nom spécifique donné à juste titre ; les fleurs sont sensiblement plus grandes ; les fruits, plus turbines et moins coniques, sont deux ou trois fois plus gros.

Nous ne connaissons de cet arbre que l'individu greffé qui est cultivé au jardin botanique du Muséum.

P. HARIOT.

(1) *Le Jardin*, année 1896, page 173.

LES FRUITS A CIDRE DANS LES SOLS GRANITIQUES

Un abonné demande au *Jardin* quels sont les fruits à cidre qui pourraient réussir au centre de la France dans un sol granitique ?

En principe, cette nature de terrain plaît au Pommier et, quand le sous-sol est perméable, le Poirier ne s'y déplaît pas.

Un spécialiste, notre ami Truelle, a dit : « le sol prime la variété pour le cidre qui en résulte ; la variété prime le sol pour la richesse saccharine du fruit ». Il faut aussi tenir compte de l'influence du climat ; n'en reconnait-on pas l'action dans la valeur des fruits des Alpes et des Cévennes destinés à l'instruc des fruits confits ? L'altitude est un facteur non moins intéressant. Ici, on ne nous en parle pas.

Le bouquet des vins n'est-il pas la conséquence du sol, du climat... et du cépage, sans compter quelques agents secondaires ?

Ainsi que nous l'avons dit dans notre *Traité de Culture fruitière, commerciale et bourgeoise* (1),

« L'influence du sol sur la qualité du cidre est manifeste. Dans le Calvados, le cidre de la vallée d'Auge, craie et argile de la Dive, est capiteux et de bonne garde, tandis que le cidre du Bessin et de la plaine de Bayeux, plus agréable à boire et se conservant moins longtemps, provient des marnes irisées. Il serait difficile d'y trouver, comme dans la vallée d'Auge, un excellent cidre enfermé depuis dix années dans un foudre de vingt-cinq mille litres.

« Les alluvions et les sables humifères des marais de Dol, en Bretagne, particulièrement le long de la Baie de Cancale, procureraient au cidre, dit-on, la propriété de supporter les longs voyages maritimes et de s'y clarifier. »

Mais, en outre, le fruit, par ses sucs doux, parfumés ou amers, ajouté au « crû » un appoint qui ne saurait être négligeable.

Examinons rapidement ces espèces ou variétés.

I. — POMMIERS A CIDRE

La liste est longue des variétés de Pommiers à cidre susceptibles d'une bonne végétation dans les terrains granitiques. Il y a néanmoins un choix à faire, et nous citerons seulement les variétés qui, d'après nos expériences et celles de nos correspondants, ont donné les meilleurs résultats au double point de vue de la bonne venue et de la production, de l'abondance et de la qualité de la boisson.

Par ordre de maturité, nous commençons avec les variétés hâtives (août-octobre) :

Vignon-Leynaud. — Arbre vigoureux, à port dressé, végétation demi-tardive, très fertile. Fruit doux-amer.

Reine des Hâtives. — Vigoureux, fertile, même port que le précédent. Fruit doux.

En deuxième saison (octobre-décembre) sont à recommander :

Vice-Président Héron. — Arbre d'une bonne vigueur, à végétation demi-tardive et à floraison tardive. Le fruit est doux et excellent.

Grès Muscatel. — Arbre vigoureux, ramifié, à tête arrondie et à floraison tardive. Le fruit est assez doux et de bonne qualité.

Amer doux. — Arbre de végétation tardive, à tête arrondie ramifiée, bien fertile. Le fruit est plutôt amer et donne un jus coloré, parfumé, d'une bonne conservation.

Médaille d'or. — Arbre vigoureux, d'une bonne végétation, floraison tardive, port érigé. Fruit amer. La fertilité de cette variété est telle que les branches cassent souvent sous le poids des fruits. On y remédie par un émondage annuel.

Rouge Breugnot. — Bel arbre à tête arrondie et élevée, est, de toutes les variétés, celle dont la végétation est la plus tardive, a résisté aux hivers les plus rigoureux. Le fruit légèrement amer est très riche en tannin.

Barbarie ou Monte-en-l'air. — Arbre très vigoureux à port dressé, très fertile, végétation très tardive. Le fruit doux-amer est propre à la fabrication d'un excellent cidre.

Martin-Fessard. — Aussi vigoureux que le précédent, avec une végétation un peu moins tardive, très résistant au froid. Le fruit amer est un des plus riches en tannin ; c'est dire que son cidre peut se conserver facilement deux ans.

Enfin, en dernière saison, nous rencontrons encore quelques bonnes variétés, mûrissant dans le cours de l'hiver, et dont les fruits, à haute densité, donnent des cidres d'une excellente conservation.

Bonnet blanc. — Arbre robuste, vigueur moyenne, tête ramifiée et arrondie, fertile. Fruit doux-amer, de bonne qualité.

Bélan. — Arbre vigoureux, rustique autant que fertile. Fruit doux-amer, excellent, donnant un bon cidre.

Fréquan Aubrière. — Vigoureux, port étale, fertile. Excellent fruit doux-amer.

Agide. — Arbre de vigueur moyenne, branchage demi-vertical ; fertile et très résistant aux grands froids. Le fruit légèrement amer est très bon et fournit un des cidres les plus estimés de la Normandie.

Geise Deppeus. — Arbre de vigueur moyenne, à branchage dressé, végétation demi-tardive, fertile. Fruit doux, très bon.

Amer de Berthecourt. — Arbre sain, élevé, vigoureux, à végétation hâtive, robuste au froid. Fruit amer, excellent.

Beantot. — Arbre très vigoureux, à tête élevée, dressée, très fertile et très résistant aux froids. Le fruit doux-amer produit un cidre de premier choix.

II. — POIRIERS A CIDRE

Le choix est plus restreint dans la série des Poiriers destinés au pressoir, bornons-nous à citer :

Carise. — Arbre robuste, à port semi-pyramidal, très fertile. Le fruit, assez gros, est très bon pour le poiré ; mûr fin octobre.

De Navet. — Très vigoureux et très élevé, conviendrait à merveille pour les plantations de routes. D'une

(1) 1 vol. in-16, avec 350 figures, en vente à la Librairie horticoles du *Jardin*, P. R. X. — 6 francs.

grande fertilité, il donne un fruit petit, bon pour le poiré. Mûrit en octobre.

De Sauris. — Même port que le précédent et même emploi. Murissant fin octobre, un peu moins doux que les variétés déjà nommées.

De Maude. — Arbre gigantesque, d'une production extraordinaire, donnant des fruits moyens excellents pour le poiré et l'aloool.

De Carolie ou de Sirole. — Arbre vigoureux et fertile, résistant au froid, très estimé dans la Gironde et la Beauce, sur des sols de nature différente.

Nous n'avons rien à dire des espèces locales; si elles réunissent les qualités désirées et que le sol et le climat leur soient favorables, adoptons-les sans hésiter.

CHARLES BALTET.

OUVRAGES REÇUS

The annual report of the national Chrysanthemum Society, for 1895.

L'ancienne corporation des maîtres jardiniers de la Ville de Paris, par M. Georges Gibault. — Brochure extraite du *Journal de la Société d'Horticulture de France*.

Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage, par G. Nicholson, traduit, mis à jour et adapté à notre climat, par M. S. Mottet. — 51^e livraison.

Bulletin du laboratoire régional d'entomologie agricole, par M. Paul Noël. — 2^e trimestre de 1895.

The principal disease of Citrus fruits in Florida. (Les principales maladies du Citronnier en Floride), par Walter T. Swingle et Herbert T. Webber. — Brochure de 42 pages, illustré de gravures et de 8 planches.

Compte-rendu du congrès viticole et ampélographique de Bordeaux, l'ampélographie et l'origine de nos cépages, rapport sur le Congrès pomologique de Versailles, par M. F. Sahut. — Brochure de 28 pages.

Compte-rendu de l'Exposition de Versailles, par M. F. Sahut. — Brochure de 16 pages.

2^e supplément à la liste descriptive des Chrysanthèmes d'hiver, par O. de Meulenaere. — Brochure de 32 pages.

Petite école d'agriculture coloniale, par M. L. Guesde. — Ouvrage de 141 pages.

NOUVEAU DÉCRET

CONCERNANT L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Le Président de la République française,

Vu le décret du 7 juillet 1883, instituant la décoration du Mérite agricole;

Vu le décret du 18 juin 1887, qui crée le grade d'officier du Mérite agricole;

Vu le décret du 11 mars 1893, instituant un conseil de discipline, et ensemble les décrets des 21 décembre 1888, 11 avril 1889, 26 novembre 1890, 18 mai 1892, 21 septembre 1894, 9 avril 1895, 25 juillet 1895 et 7 janvier 1896, relatifs aux conditions de nombre et d'attribution des décorations du Mérite agricole;

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'Agriculture,

Décrète :

TITRE I

COMPOSITION DE L'ORDRE DE MÉRITE AGRICOLE

Article premier. — L'ordre du Mérite agricole, institué pour récompenser les services rendus à l'agriculture, comprend des chevaliers et des officiers.

Le nombre des officiers est fixé à 1,500.

Art. 2. — Il ne pourra être fait dans le grade de chevalier que 350 nominations au plus par semestre.

Jusqu'à ce que le contingent des officiers soit atteint, il ne sera fait que 75 nominations d'officier du Mérite agricole par semestre.

Lorsque le contingent réglementaire aura été atteint, il ne sera fait qu'une promotion d'officier par extinction.

Quand des nominations seront à faire à titre extraordinaire et dans des cas exceptionnels, un décret du Président de la République, qui sera inséré au *Bulletin des lois*, fixera pour chaque cas le nombre de décorations à accorder.

Art. 3. — Les étrangers sont admis dans l'ordre du Mérite agricole au même titre et pour les mêmes services que les nationaux, mais ils ne comptent pas dans les cadres fixés ci-dessus.

TITRE II

ADMISSION ET AVANCEMENT DANS L'ORDRE

Art. 4. — Pour être admis dans l'ordre du Mérite agricole, il faut avoir exercé pendant quinze ans au moins, avec distinction, des fonctions se rattachant à l'agriculture, ou compter au moins quinze ans de pratique agricole.

Art. 5. — Nul ne peut être admis dans l'ordre du Mérite agricole qu'avec le grade de chevalier.

Art. 6. — Pour être nommé officier, il est indispensable d'avoir passé quatre ans dans le grade de chevalier.

Art. 7. — Les services extraordinaires peuvent dispenser des conditions exigées pour l'admission ou l'avancement dans le Mérite agricole par les articles 4, 5 et 6. Les services extraordinaires doivent être dûment constatés.

Les titulaires du grade d'officier de la Légion d'honneur peuvent être également dispensés des conditions édictées par les articles 5 et 6 et être promus officiers du Mérite agricole sans passer par le grade de chevalier.

Art. 8. — Les promotions au grade d'officier du Mérite agricole sont faites par le Président de la République, sur le rapport et la proposition du ministre de l'Agriculture.

Les nominations au grade de chevalier sont faites par le ministre de l'Agriculture.

Les décrets et arrêtés de promotion et de nomination sont insérés au *Journal officiel* et au *Bulletin du ministère de l'Agriculture*.

Ils donnent pour chaque promotion ou nomination l'exposé sommaire des services qui l'ont motivée, particulièrement s'il s'agit de services méritant une récompense exceptionnelle.

TITRE III

DISCIPLINE DES MEMBRES DE L'ORDRE

Art. 9. — La qualité de membre de l'ordre du Mérite agricole se perd par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité de citoyen français.

Art. 10. — Le ministre de la justice transmet au ministre de l'Agriculture copies de tous les jugements en matière criminelle, correctionnelle et de police relatifs aux membres de l'ordre.

TITRE IV

CONSEIL DE L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Art. 11. — Un conseil de l'ordre est établi près le ministère de l'agriculture.

Il est composé ainsi :

Le ministre de l'agriculture, président.

Huit membres de l'ordre nommés par le Président de la République,

Et un secrétaire à la nomination du ministre de l'agriculture.

Les directeurs du ministère de l'agriculture, le chef de la division du secrétariat, de la comptabilité et le chef du cabinet du ministre font partie de droit de ce conseil. Il se réunit à la fin de chaque trimestre et aussi souvent que le ministre le juge utile.

A l'exception des membres de droit, le conseil est renouvelé tous les trois ans ; les membres sortants peuvent être renommés.

Art. 12. — Le ministre de l'agriculture et le conseil de l'ordre du Mérite agricole veillent à l'observation des statuts et règlements de l'ordre.

Art. 13. — Le conseil de l'ordre agit tous les six mois le nombre des extinctions pendant le cours du semestre écoulé. Il vérifie si les nominations et promotions dans l'ordre sont faites en conformité des décrets et règlements en vigueur.

Le conseil donne en outre son avis sur les propositions de discipline à prendre relativement à des membres de l'ordre du Mérite agricole, sur les modifications à introduire dans les statuts et règlements de l'ordre, et en général sur toutes les questions pour lesquelles le ministre l'invite à donner son avis.

Art. 14. — Sont abrogés le décret du 7 janvier 1866 et toutes autres mesures concernant l'organisation et la répartition des croix du Mérite agricole, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions du présent décret.

Art. 15. — Le président du Conseil, ministre de l'agriculture, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait au Havre, le 27 juillet 1896.

L. DUVILLIER

Par le Président de la République

*Le président du Conseil,
ministre de l'Agriculture,*

J. MÉLANT.

Le garde des sceaux, ministre de la Justice,
J. DARRAS.

Exposition d'horticulture de Soissons

La Société régionale d'horticulture de Soissons, ayant organisé, du 21 au 28 juin, dans une annexe du concours agricole, une exposition des produits de l'horticulture qui a été des mieux réussies.

Les horticulteurs de la région parisienne y ont contribué, il est vrai, pour une large part.

Fleurs et Plantes

Nous avons admiré, dans les concours très variés de M. Faridant, de forts spécimens de Palmiers, de belles collections de Broméliacées, de Crotons, Dracénas, etc.; dans le lot varié de plantes de serres de M. Fouillard, de superbes exemplaires d'*Aspidistra erecta*, *Latoua barbata*, etc.

M. Cappel avait apporté bon nombre de nouveautés dans son lot d'Orchidées.

Dans ses Bégonias, également tous nouveaux, nous citerons un B. hybride *Rev. d'Arbema decoru* nouveau type, gain de la maison, et qui n'a pas dit son dernier mot.

M. Deshayes avait de bonnes plantes de serres, une superbe collection de Cannas florifères et des corbeilles, gerbes et bouquets de toute beauté.

Dans le lot varié de plantes de serre de M. Cadot, quelques *Saxifraga* et une Vanille couverte de grappes.

La maison Demaille avait un lot de plantes annuelles fleuries, de couleurs bien tranchants et de toute beauté.

M. Vallerand nous a montré ses superbes Gloxinias et un remarquable lot de Bégonias.

Le lot de *Begonia Rex* de M. Flupon était superbe.

Remarquable, le lot de *Pelargonium zonale* de M. Nonin, ainsi que ceux de MM. Strauche-Florian, Deshayes, Dessonnais, etc.

Ont été bien admirées les fleurs coupées d'Iris *Kampferi* et de *Delphinium* variés de M. J. B. Yvon.

Très beaux également étaient les *B. erecta* à grandes fleurs et à fleurs doubles de M. Carton; les *Ficus elastica* de M. Delhorbe; le superbe lot de roses en fleurs coupées de M. Cochet.

M. Dugard présentait d'intéressantes Orchidées indigènes et une belle collection de *Sempervivum*.

Arboriculture

Les Forceries de l'Aisne avaient apporté de superbes produits de leur établissement.

Les apports se composaient de Pêches *Galande*, Brugnon *Lord Napier*; raisins: *Frankenthal* et *Easter's Seedling*, et des Tomates *Reine des Hautes*.

La maison Banneau présentait un superbe lot d'arbres fruitiers parfaitement formés, dont l'ensemble formait un jardin d'arrière véritablement planté depuis plusieurs années. Les arbres élevés en pots pour la culture forcée possédaient des fruits pour la plupart mûrs; ils ont fait l'admiration de tous les visiteurs.

M. Cronx avait également un superbe apport d'arbres fruitiers formés, développant 3 à 4 séries dans la plupart des formes, et de beaux Pommiers guidés en vases.

Les Vignes greffées de M. Salomon étaient dignes de la réputation de l'exposant.

Signalons aussi les beaux Conifères de M. Maquerlot.

Legumes

Les apports étaient superbes et variés, quoique peu de nouveautés y aient été apportées. Les lots de MM. Vaterelle, Flupon, Baigne, Charpentier, Cartier, Cocher et Belladenz, etc., étaient irréprochables.

Industries

Les produits de l'industrie horticole étaient représentés par les serres de M. Ferry; la serre démontable pour lotoage et les appareils d'arrosage de M. Brochard; les étres, chauffages et un vaporisateur nouveau de M. Mathian; les serres et les kiosques en fer de M. Gaillet-Pelletier; les articles d'arrosage, système Rayneau, de M. Floucaud; les chaudières en cuivre et en fer de M. Flaugner; les secateurs et la contellerie de M. Aubry, etc.

A. ROUGE.

LES PÉTUNIAS

Depuis quelques années, les *Pétunias* semblent un peu délaissés; on les rencontre moins dans les jardins privés que dans les parcs publics.

Les jardiniers auxquels nous nous sommes adressés afin de connaître la cause de cet abandon, en partie injustifié, nous ont, pour la plupart, déclaré qu'ils renonçaient à cultiver cette plante en masse, c'est-à-dire en

massifs d'arbustes, de plantes dites *plantes à massifs*, certains jardiniers se sont contentés de planter des *Pétunias* à une distance de 0 m. 70 à 1 mètre.

A mesure que les ramifications se développent, au lieu de les laisser traîner sur le sol, ils les palissent dans les arbustes avoisinants, près de la bordure, naturellement. De cette façon, les fleurs recherchant la lumière se tournent toutes du côté extérieur et se montrent sous leur meilleure face.

L'effet produit, à condition toutefois que cette adapta-



Fig. 99. — *Pétunia hybride double frangé*

massif, à cause de la tendance qu'elle manifeste de pourrir facilement, ou tout au moins de procurer une floraison peu soutenue sous l'action des pluies prolongées.

Ceux qui ne se plaisent à cultiver que des plantes réclamant peu de soins l'ont totalement rayée de leur liste de fleurs à propager: quelques-uns, tenaces, vrais amateurs du beau, en composent de superbes massifs dont ils savent, grâce à une surveillance attentive, conserver et prolonger la floraison, malgré les étés pluvieux; la plupart les réservent pour la garniture des vases, dans lesquels ces plantes produisent le plus bel effet.

Plusieurs visites faites dans les jardins privés des environs de Paris nous ont permis de juger de l'effet ornemental que peuvent produire les *Pétunias* cultivés comme plantes *g'impantes*.

Au lieu de border, comme on le fait généralement, les

tion d'ornementation soit pratiquée dans une situation ensoleillée, est des plus beaux. La pourriture n'est plus à craindre, la floraison est plus soutenue.

Toutes les variétés de *Pétunias* que nous possédons aujourd'hui ne sont pas susceptibles de produire l'effet qu'on est en droit d'en attendre, soumises à ce mode de décoration. Seules les variétés à fleurs simples, présentant un port plus léger, sont employées avec succès. Quant aux variétés à fleurs doubles ou pleines, conservons-les pour nos poteries.

Les formes demi-naines pourront border nos allées à arcades ou garnir la base des treillages peu élevés. Une visite au jardin fruitier du Luxembourg suffira pour se convaincre de l'effet produit.

Les plantes de race *naine* pourront être intercalées entre celles qui auront été disposées à proximité des

arborescentes, elles garnissent le sol et en même temps forment tout bouquet.

Cette ornementation, d'un caractère original, charme les visiteurs : les coloris que l'on remarque, depuis le blanc pur jusqu'au pourpre violacé en passant par le rose et le rouge, habilement mélangés, produisent le plus bel effet.

Les *Petuniers* ont été l'objet de soins particuliers de la part de certains amateurs, avides de nouveau.

Les *P. anclaginiflora* et *P. violacea*, parents éloignés de nos variétés actuelles, désignées sous le nom général de *Petunias hybrides*, montrent les progrès qui ont été obtenus, grâce à la fécondation artificielle pratiquée sur ce genre de plantes, si on les compare aux formes du *Petunium hybridum superbum* à fleurs simples et au *P. hybride double frangé* (fig. 93).

Ces plantes perfectionnées ne se reproduisent généralement qu'imparfaitement de semis, lorsqu'elles sont de nature à pouvoir produire des graines : si elles présentent des fleurs pleines, elles ne fructifient pas, à moins que la transformation des organes reproducteurs en pièces pétaloïdes ne soit pas complète. Il est donc préférable, quelle que soit la nature de la variété perfectionnée obtenue, de pratiquer le bouturage dans le but d'en assurer la propagation et surtout la conservation.

A. GOURLET.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 22 août 1896

La maison Vilmorin présentait de nombreux apports : une collection de 32 *Glabolus grandaureus*, comprenant un choix des meilleures variétés, les plus remarquables par la richesse du coloris, la grandeur des fleurs, la vigueur de la végétation, au centre, collection de 33 Dahlias à fleurs simples en 33 variétés choisies parmi les meilleures, une série de Reines-Marguerites *Comète* et *Japonaise* en variétés encore peu répandues et fort curieuses, *Physalis Francheti*, Solanée du Japon, plus intéressante au point de vue botanique qu'ornementale, cette plante rappelle l'Alkéchengé d'Europe, mais avec des enveloppes fructifères et des baies plus développées.

Dans ce même lot, il faut encore signaler l'*Helianthus Maximilian* Schrader, un Soleil vivace à ajouter aux quelques espèces déjà introduites dans les cultures. La culture facile, la taille robuste, l'abondance de la floraison, portent à croire que les jardins tirent un excellent parti de cette jolie plante. L'*Helianthus Maximilian* est originaire de l'Amérique du Nord. M. Maurice de Vilmorin l'a rapporté de l'Etat d'Ontario en 1890. Un des plus grands mérites de cette plante c'est de fleurir quatre ou cinq mois seulement après le semis.

Les Begonias sont à l'ordre du jour. C'est M. Gappe fils, du Vesinet, qui apporte une plante nouvelle qui ne sera mise au commerce qu'au printemps prochain, le *Begonia Triomphe des Belvédères*. C'est le plus noir des Begonias à feuillage qui ait été obtenu depuis l'apparition du *Begonia Verano*. La couleur rose-vert des fleurs ressort avec avantage sur le fond pourpre ardoise du feuillage.

M. Henri Vacherot, de Bussy-Saint-Leger, avait envoyé 15 variétés de Begonias tubéreux de premier choix et une boîte de fleurs coupées appartenant à des variétés de semis de 1896, qui ne sont pas encore au commerce. Toutes ces plantes, qui ont reçu des noms, sont de tous points excellentes.

M. Lemaître, de Savigny-sur-Orge, présentait des *Begonia semperflorens blanc* de semis. C'est une plante de bonne tenue qui, d'après le présentateur, proviendrait de graines de Begonias tubéreux plantés dans un massif bordé par des *Begonia semperflorens*. Y a-t-il eu erreur ou confusion dans la récolte et l'attribution des graines ? Y a-t-il eu croisement ? Le sera plutôt tenté d'ajouter les à la première de ces suppositions.

M. Nomin, de Chatillon-sous-Bagneux, continue ses apports par un superbe lot de 20 Pelargoniums zonales provenant de semis effectués en janvier 1896. Ces plantes qui

sont de toute beauté se distinguent par la forme des ombelles, l'éteuf, la forme et les coloris nouveaux des fleurs.

Les Reines-Marguerites sont de plus en plus l'épanouissement et le triomphe de M. Crayèreau, de Neauphle-le-Château.

La Commission chargée de visiter ses cultures, avait été intéressée particulièrement par deux variétés qu'elle l'avait engagé à présenter : Reine-Marguerite à fleurs de *Scabieuse*, naïve, bleu noir, légèrement voilé de blanc au centre, *Ex-celsior*, nuance violet-écarlate, type accentué à grandes fleurs et à argilles. A signaler encore, une variété naïve à argilles, rouge sang, appartenant à la même race que l'*Excelsior*.

M. Crotier, de Moulins, soumet un nouveau *Phlox decussata* auquel il donne le nom de *Raponçal*, en raison des cinq rayons blancs très distincts qui partagent la fleur. La plante est très florifère et tire son origine d'un cas de dimorphisme fixe par le bouturage d'un rameau d'une variété à fleurs rose pâle.

Nous tenons encore pour un les présentations faites au Comité à M. Clatenay, Faneone du Japon *Whirlwind* et à M. David, de Savigny-sur-Orge, des *Glabolus* de semis, au nombre de 22 variétés, appartenant aux *Glabolus grandaureus* et *maureus*.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Quelques Orchidées présentées par MM. Lecouloux et fils, un *Lobelia crispata grandiflora*, par M. Doan, un superbe *Vanda coccinea*, var. *maxima* M. Truffaut présente un *Cyclopis chlorochilum* et un *Lobelia-Gallena Andreana*.

M. Gappe et fils avaient apporté une nouvelle variété du *Cypripedium montanum*, à laquelle ils donnent le nom *vestaleusis*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

A M. Groux, du Val-d'Aulnay, des rameaux fleuris de *Cassia marylandica*, *Oxydendrum arboreum*, *Koeleria paniculata*, *Lepostera formosa*, *Hydrangea paniculata*, var. *grandiflora*, *Robania neo-mexicana* et *pseudo-aiacia semperflorens*. Bien jolies les variétés d'*Althaea* à fleurs simples, semi-doubles et doubles, qu'avait envoyées M. Charles Ballet.

Dans un lot de M. Chaugueraud, nous remarquons : *Rhus tinctoria*, *Sophora japonica* et *sinensis*, *Robania neo-mexicana*, *viscosa*, *hispida* et *semperflorens*, c'est-à-dire les meilleures variétés et les plus méritantes.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIER

De nombreux et beaux apports, M. Groux ne présente pas moins de 19 variétés de Pruniers : *Altesse*, *Automne*, *Compté*, *Chabot*, *Dame Aubert violette*, *Prince Eugène*, *Rachel Mères*, de *St-Martin*, *Drap d'or d'Espéran*, *Gellenberg*, *Goblen app.*, de *Delices*, *Reine-Claude violette*, *Triomphe de Faison*, *Grand Duc*, *Jerusalem*, *Méridien*, *Pauls Seedling*, *Quetsche d'Idre*, *Fauche musquée*.

Les Pommes de M. Lecloux, de Fontenay-sous-Bois, sont curieusement décorées, sur le côté exposé au soleil, des armes russes, elles appartiennent au *Grand Alexandre*, à la *Ménagère* et à la *Transparente de Couvets*.

Cinq variétés de Pêches sont présentées par M. Gorion, d'Épernay, ce sont : *Duchesse Bousiac*, *Louise Spire*, *d'Yvanlis*, *Duchesse d'Angoulême* et *Duchesse du Comité*.

Des Pêches et des Brugnonns sont soumis à l'appréciation du Comité par M. Oudart, de Saint-Maur-les-Fosses, qui avait apporté : Pêches *Belle Henri Pinault*, *Alexis Lepère*, *Bourdin*, des Brugnonns et une pêche de semis qui porte le nom de *Belle de Saint-Maur*.

A signaler encore de M. Gautier, de Vitry, des Pêches *Alexis Lepère* des Loires, *Butteré de Montillet* et *Bon clercien William*, de M. Ch. Ballet, une Pêche de semis.

COMITÉ DE CULTURE POTAGÈRE

M. Gilard, de Lunis, avait envoyé des *Echalotes de Jersen*. Ces échalotes avaient été plantées en décembre 1895 et récoltées en juillet 1896. La plantation faite à la charrue produit un rendement de 22 000 kilos à l'hectare, chaque pied pèse de 250 à 400 grammes.

M. Legrand, de Vincennes, présente une variété d'Origon rose de toute garde depuis le printemps de 1895 et M. Rosette, de Cœn, une caisse de Fraises *Louis Gautier*. Cette fraise, très productive, très volumineuse, a été décrite et figurée dans le précédent numéro du *Jardin*.

COMITÉ DES CHRYSANTHÈMES

Un lot de M. Lemaître, de Montrouge, compose de plusieurs variétés en pots.

P. HARIOT.

CHRONIQUE HORTICOLE

Distinction à l'Horticulture. — M. Abel Chatenay, secrétaire général de la Société nationale d'Horticulture de France, qui avait été délégué par le gouvernement français à l'exposition internationale d'Horticulture de Dresde, vient de recevoir la décoration de l'Ordre royal d'Albert de Saxe (1^{re} classe). Nous adressons à notre ami et collaborateur nos bien sincères félicitations.

A la Société nationale d'Horticulture de France. — En raison de la prochaine arrivée à Paris de l'empereur de Russie qui séjournera à l'Ambassade de Russie, presque en face de l'hôtel de la Société, la prochaine réunion ordinaire du 8 octobre n'aura probablement pas lieu. Les membres de la Société seront avisés ultérieurement de la décision qui sera prise à cet effet par le bureau, à la prochaine séance.

Pour le même motif, l'élection d'un président en remplacement de M. Léon Say est remise à la réunion suivante, c'est-à-dire au 22 octobre.

Cette élection préoccupe à juste titre tous ceux qui ont souci de l'avenir de notre grande et puissante Société nationale. Les noms de plusieurs personnes fort honorables et possédant de sérieux titres « horticoles » ont été mis en avant. Celui de M. Viger, ancien ministre de l'Agriculture, député du Loiret, paraît devoir réunir la grande majorité des suffrages.

M. Viger est, en effet, un des rares hommes politiques qui, actuellement, prennent énergiquement la défense des intérêts horticoles. Pendant son long séjour au ministère de la rue de Varenne, où l'étude des problèmes agricoles et horticoles a paru avoir pour lui infiniment plus d'attrait que les questions de politique pure, il s'est montré très libéral et a encouragé tous les efforts sérieux quelle qu'en fut l'origine. Aussi compte-t-il de nombreux et vives sympathies dans le monde agricole et horticole.

M. Ch. Joly, vice-président honoraire de la Société, s'est vu décerner dernièrement une grande médaille d'or, sous le prétexte de sa collaboration très active au Journal; en réalité, on a probablement voulu reconnaître ainsi les nombreux et éminents services que M. Joly a rendus à la Société. Récompense bien méritée et que beaucoup trouveront trop modeste encore.

La plantation des arbres fruitiers sur les routes. — Nos lecteurs trouveront plus loin une excellente étude de M. Bénard sur cet intéressant sujet, qui a été traité à différentes reprises dans le *Jardin*.

Ajoutons que, sur la proposition de M. Viger, le Conseil général du Loiret a émis un vœu tendant à ce que l'administration étudie un projet de plantation d'arbres fruitiers de diverses essences sur les accotements des routes nationales et départementales.

Malheureusement, ce vœu est resté isolé et on peut constater que cette idée cependant si pratique — parce que trop pratique, sans doute — ne fait chez nous que de bien lents progrès.

Société française d'Horticulture de Londres. — Les membres titulaires de cette Société, ne voulant pas faire moins que leurs aînés fixés sur le continent, ont offert, à leur tour, au nom de la Société, à leur excellent président, M. Schneider, un très joli souvenir, en témoignage de leur reconnaissance. La réunion extraordinaire, organisée pour la circonstance, était présidée par M. C. Harmann Payne.

Le rendement du blé à l'hectare dans le département de Seine-et-Oise. — Il est toujours intéressant de constater, de quelque manière ou dans quelque branche que la chose se manifeste, les heureux effets des progrès scientifiques appliqués à la pratique. Aussi, quoique le fait soit plutôt du domaine de l'agriculture, donnerons-nous, d'après la *Feuille d'Informations du Ministère de l'Agriculture*, les renseignements probants suivants sur le rendement du blé dans Seine-et-Oise.

La superficie cultivée en blé dans ce département est d'environ 79,800 hectares. En 1884, le rendement à l'hectare n'était que de 25 hectolitres et le département, dans cet ordre d'idées, ne venait qu'en 3^e ligne. En 1894, ce rendement atteignit 30 hectolitres par hectare, soit une augmentation de 5 hectolitres à l'hectare, en dix ans.

Voilà un beau résultat qui n'a pu être atteint que grâce à une sévère sélection, à l'emploi raisonné des engrais, au contrôle permanent exercé sur les matières fertilisantes par le laboratoire agronomique et aux efforts des syndicats et de l'enseignement agricole.

Ces progrès font bien augurer de l'agriculture française qui, si ces faits se généralisent, arrivera bientôt à suffire à la consommation nationale sans qu'on ait besoin d'avoir recours aux blés étrangers.

La production du blé, ajoute le rédacteur de la *Feuille d'Informations du Ministère de l'Agriculture*, doit avoir pour limite le chiffre de la consommation annuelle qui, varie de 120 à 125 millions; au-delà, il y aurait surproduction.

Les Pommes américaines. — La saison d'exportation des Pommes, nous disait le *Garden and Forest*, à la date du 6 mai, est à présent à peu près terminée, 154 tonneaux ayant été expédiés de New-York la semaine dernière, tandis que 367,317 tonneaux avaient été expédiés de ce port, vers l'Europe, depuis le 1^{er} septembre.

Pour le pays, une provision de 4,622 tonneaux a été reçue ici, durant les six derniers jours, finissant avec samedi dernier, et depuis le 1^{er} septembre, 687,212 tonneaux.

Les pommes *Choice Ben Davis* coûtaient alors à l'acheteur en détail 26 fr. 50 le tonneau; les *Baldwins*, 21 fr. 50; les *Rochberg Russets*, 20 fr. 80 et les *Golden Russets*, 16 fr. 10.

Commission pomologique de la Société d'Horticulture de Limoges. — La Commission pomologique d'Horticulture de la Société de Limoges vient de publier un compte rendu des plus intéressants sur l'étude des fruits de la région.

C'est une tentative des plus louables à donner en exemple aux autres sociétés d'Horticulture, car, jusqu'à présent, rien de vraiment sérieux n'avait été fait dans ce sens.

Le rapport que nous avons sous les yeux classe, dans chaque canton, les fruits en *faits beaux et attachés*, *faits classés et faits dessous ou mauvais*.

Félicitons la Société d'Horticulture de Limoges de son intelligente initiative et souhaitons que son exemple soit suivi, pour le plus grand bien de la pomologie.

Rootery. — Les anglais désignent ainsi une construction spéciale composée de troncs et d'écorce de liège et de grosses racines d'arbres, formant une espèce de rocher artificiel.

The Gardener's Chronicle, qui consacre et dernièrement quelques lignes à ces constructions, donnant à leur endroit d'utiles recommandations : d'abord celle de ne pas empiler ces matériaux sur une trop grande élévation, vu le peu de solidité qu'ils présentent, ensuite celle, tout aussi importante, de les disposer d'une façon régulière.

En effet, ces « rooteries » ne sont vraiment acceptables qu'autant que les matériaux, formant des anfractuosités et des saillies, permettent de loger les plantes dans les diverses situations qu'elles réclament et de varier ces situations de la façon la plus agréable possible.

Dans ces conditions et garanties, par exemple, de quelques-unes des plantes suivantes : *Glycyrrhiza asclepiadea*, *Ampelopsis* et *Clematis* divers, *Lierres*, *Digitales*, *Perveches*, *Clonothères*, *Hellebores*, *Saxifragas*, *Sedum*, *Sempervivum*, *Gallets* et bien d'autres plantes vivaces, des *Fougères*, des plantes *bulbeuses*, etc., les rooteries ne sont pas des ornements à dédaigner, surtout si elles sont placées dans un cadre qui leur convient, sur une butte encadrée de verdure, une forte déclivité, les berges d'un cours d'eau, etc.

Nous devons ajouter, il est vrai, que les scènes ainsi formées ne paraissent pas très naturelles si elles n'ont pas été faites avec beaucoup de goût.

BIBLIOGRAPHIE

TRAITÉ DE CULTURE LE DÉTAILLÉ DES ESPÈCES D'ARBRES LES NOUVELLES MÉTHODES, par R. de ROTBOU. Ouvrage de 86 pages. — Prix 1 fr. 25. — Chez L. Dubois, éditeur, rue de la Harpe, 167, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce précis, écrit par un praticien, est le résumé d'observations quotidiennes et de plusieurs années de pratique culturale. Dans un petit volume, l'auteur a réuni une notable somme de renseignements et d'enseignements tous d'un indiscutable intérêt.

C'est un *ende-mecum* qui devraient lire tous les propriétaires qui se plaignent que la propriété ne rapporte plus, que la terre ne vaut plus rien!

CONGRÈS HORTICOLE DE 1896. — Procès-verbaux des séances des 21 et 22 Mai 1896.

MISSOURI BOTANICAL GARDEN. — 7. rapport annuel 1896. — Volume de 210 pages, illustré de très nombreuses gravures et photographies.

Cet intéressant ouvrage comprend, outre le rapport du Directeur du Jardin botanique, une étude très complète

et très documentée, sur les Juglandées des États-Unis, une autre sur les Agaves des États-Unis, etc., etc., le tout accompagné de nombreuses gravures et photographies très soignées.

INTRODUCTION DU PEUPLIER EN FRANCE, par M. Clotaire Duval, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Melun (Seine-et-Marne). — Communication faite à la Société botanique de France, le 27 avril 1896.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Exposition d'Horticulture à Orléans, du 14 au 19 novembre 1896. — La Société horticole du Loiret organise pour les 14, 15, 16, 17, 18 et 19 novembre 1896, sa traditionnelle exposition dans la Salle des Fêtes, à Orléans.

Adresser les demandes au Président de la Société, M. Franson, route d'Olivet, à Orléans, au plus tard le 15 novembre.

Exposition Agricole et Industrielle à Kiew (Russie), en 1897. — Une grande exposition Agricole et Industrielle aura lieu, à Kiew, de juillet à octobre 1897. Elle comprendra 17 groupes, subdivisés en 80 classes.

Le 2^e groupe est consacré à l'Horticulture et à la viticulture.

Les produits étrangers de la section agricole et horticole seuls sont admis et hors concours.

Les demandes d'admission doivent parvenir à la Commission d'organisation de la Société agricole de Kiew, six mois avant l'ouverture de l'exposition.

ROUEN — CONCOURS GÉNÉRAL ET CONGRÈS POMOLOGIQUE DE L'ASSOCIATION POMOLOGIQUE DE L'OUEST, à l'Hôtel-de-Ville de Rouen et au jardin Saint-Ouen, du 5 au 11 octobre prochain.

NEVERS — CONCOURS D'AGRICULTURE DE LA NIEVRE, à Nevers, du 22 au 25 octobre prochain.

Adresser les demandes, avant le 30 septembre, au secrétaire de la Société d'agriculture de la Nièvre, à Nevers.

BOURGES — CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHRYSANTHEMISÉS FRANÇAIS à Bourges le 7 novembre prochain et jours suivants, à l'occasion de l'exposition organisée par la Société d'Horticulture du Cher.

ORLÉANS — EXPOSITION D'HORTICULTURE de la Société horticole du Loiret à Orléans, dans la salle des Fêtes, du 14 au 19 novembre prochain.

Adresser les demandes à M. Franson, Président de la Société horticole, route d'Olivet, 1, à Orléans.

AMIENS — CONCOURS DE CHRYSANTHEMES EN POTS OU COUPES, organisé par la Société d'Horticulture de Picardie, à l'Hôtel de Ville d'Amiens, du 21 au 23 novembre prochain.

Adresser les demandes avant le 15 novembre à M. le Président de la Société.

BERLIN — EXPOSITION GÉNÉRALE D'HORTICULTURE, à l'occasion du 7^e anniversaire de la Société pour l'avancement de l'Horticulture en Prusse, au parc de Freptow, à Berlin, du 25 avril au 9 mai 1897.

Le Secrétaire général est notre distingué confrère, M. le docteur WILHELM G. G. INVAUDENSTRASS, Berlin.

LES AMORPHA

Les quelques espèces que renferme ce genre de Légumineuses, d'origine américaine, sont de charmants arbrisseaux, rustiques sous notre climat, et bien propres à l'ornement de nos jardins d'agrément.

La plus connue et la plus répandue de toutes les espèces est l'*Amorpha fruticosa*, Faux-indigo, caractérisé par son feuillage grisâtre, un peu pubescent à la face in-

terieur. Les fleurs, disposées en épis terminaux, sont petites, bleu foncé violacé; les étamines, d'un beau jaune d'or, font ressortir agréablement le coloris général de l'inflorescence.

L'*Amorpha canescens* est propagé de semis fait en pleine terre, au printemps.

Quoique tous les terrains soient susceptibles de lui convenir, cette plante préfère un sol léger à un milieu compact.

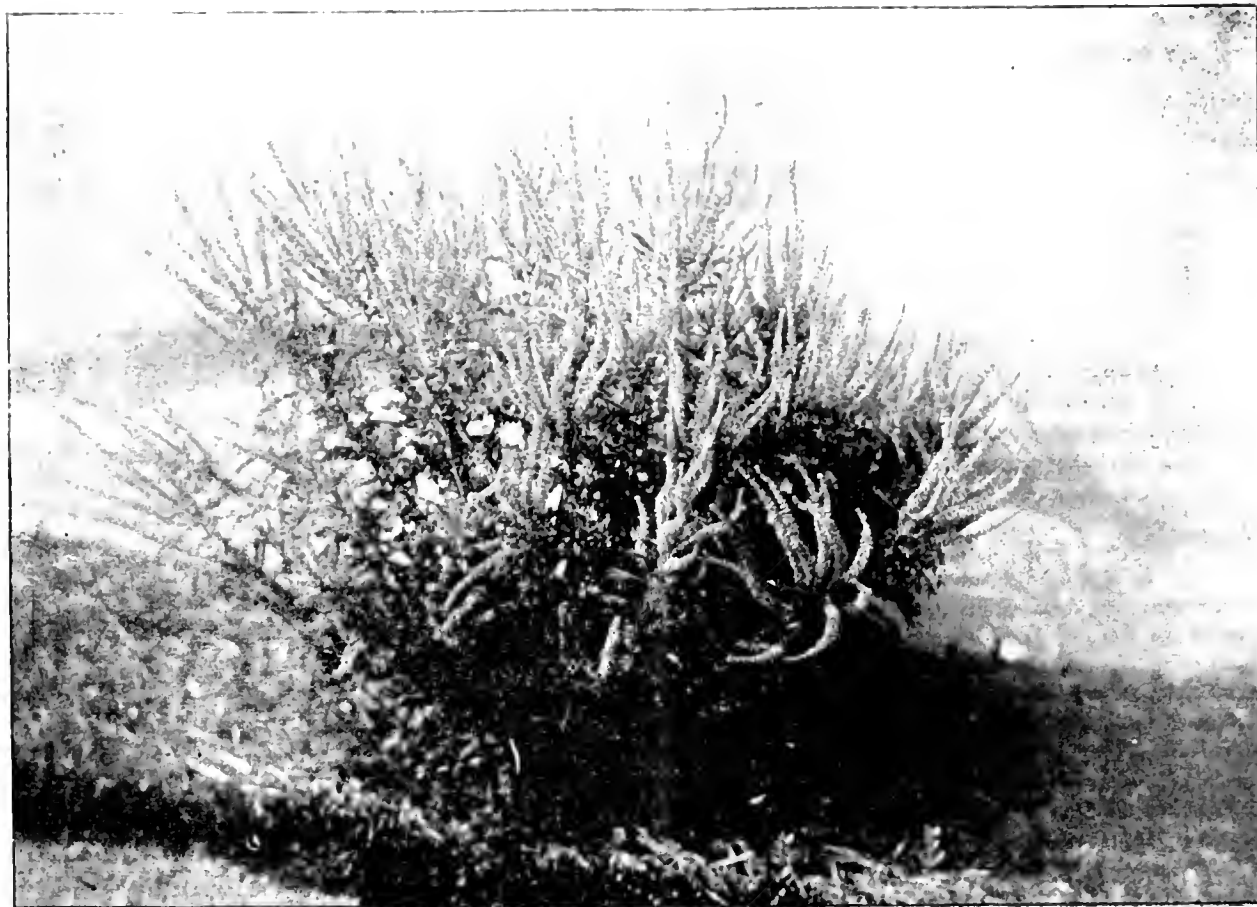


Fig. 100. — *Amorpha canescens*

férieure. Ses fleurs, nombreuses, d'un beau pourpre violacé foncé, s'épanouissent en juin-juillet.

Plusieurs formes de l'*Amorpha fruticosa*, se rencontrent également dans les jardins; souvent les caractères qui les différencient de l'espèce sont peu appréciables.

Il est une espèce, malheureusement peu connue, et par ce fait, peu répandue, qui mérite mieux que de l'indifférence; c'est l'*Amorpha canescens* (fig. 100), qui croît à l'état spontané dans les provinces centrales et méridionales des Etats-Unis.

Atteignant à peine un mètre de haut, l'*A. canescens* est un joli petit arbuste se formant bien en touffe. Il est parfaitement caractérisé, et c'est ce point qui en rehausse le mérite, par une pubescence blanchâtre qui recouvre rameaux et feuilles.

Pour obtenir une floraison soutenue, on devra tailler court, chaque printemps.

Disposées en isolés, quelques touffes de cette charmante espèce sont du plus bel effet. Dans certains cas, lorsqu'on veut conserver aux plantes un port régulier, il est bon de tuteurer les rameaux florifères un peu avant la floraison, car les épis de fleurs étant nombreux et très développés, les branches s'infléchissent et donnent à la plante une forme particulière qui convient surtout dans les jardins paysagers conçus dans le style tout à fait naturel.

La plante est mise au commerce cette année par MM. Barbier frères, pépiniéristes, route d'Olivet, à Orléans.

A. GOURLOT.

LES PLANTATIONS SUR LES ROUTES ⁽¹⁾

En 1884, à la suite d'un voyage en Allemagne, je vous signalais les belles plantations d'arbres fruitiers qui bordent les routes dans certaines contrées de l'Allemagne et qui fournissent des recettes importantes sans nuire en quoi que ce soit aux riverains. J'ajoutais que, dans notre département, la moitié au moins des 200,000 Peupliers pourraient être remplacés par des arbres à fruits, au grand avantage de l'Administration et de l'agriculture.

Sur la proposition du regretté M. Gatelier, notre Société, à l'unanimité, adaptait mes conclusions et a présenté au Conseil général de notre département le vœu suivant :

- « La Société d'agriculture de Meaux, considérant :
- « 1° La diminution croissante des vignes dans notre département ;
- « 2° La nécessité de procurer à nos populations rurales une boisson économique ;
- « 3° Le tort considérable causé aux cultures voisines par les arbres forestiers et surtout par les Peupliers ;
- « Émet le vœu qu'à l'avenir les arbres forestiers soient remplacés, au fur et à mesure, partout où faire se pourra, par des arbres à cidre. »

Ce vœu a été longuement discuté au Conseil général, mais il a été vivement combattu par l'Administration des ponts et chaussées. Depuis dix ans, dans presque toutes les sessions du Conseil, cette question a été agitée à la suite de nombreuses plaintes des conseils municipaux et les différents ingénieurs qui se sont succédé ont promis de faire un essai. Cet *essai local* s'est borné jusqu'ici à la plantation d'environ 1,500 Poiriers dont 1,000 sur les routes nationales et 500 sur les routes départementales. Si, comme nous l'avons dit plus haut, on peut remplacer 100,000 peupliers par autant d'arbres à fruits, on voit qu'il faudra près d'un siècle pour que notre vœu soit réalisé.

Cependant, l'année dernière, sur la demande du Conseil général, M. l'ingénieur en chef a soumis à l'assemblée départementale un rapport spécial sur la question, auquel rapport nous empruntons les renseignements suivants. Il ressort des chiffres fournis par M. l'ingénieur que les arbres forestiers qui, d'après l'Administration, devraient rapporter 1 franc par an n'ont rapporté que 0 fr. 50; que les Acacias entre 21 et 30 ans ont été vendus 5 fr. 80, les Bouleaux 2 fr. 44, les Frênes 3 fr. 04, les blancs de Hollande 6 fr. 54, les Ormes 3 fr. 72; les Peupliers seuls ont donné un léger bénéfice; ils ont été vendus à 30 ans 19 fr. 91 sur les routes départementales et 27 fr. 34 sur les routes nationales. Les dépenses pour la plantation, l'entretien et la vente de chaque arbre ont été de 15 fr. 37. On voit donc que le bénéfice est fort mince et est bien loin d'être en proportion avec les dommages causés aux cultures riveraines ainsi que nous l'établirons plus loin.

M. l'ingénieur compare ensuite les dépenses néces-

sités par les plantations de Peupliers et d'arbres fruitiers.

<i>Peupliers</i>	
Valeur du capital de 1 fr. intérêts comptant pendant 30 ans à 3 1/2 % par an	0 64
Valeur des frais d'entretien annuels	7 46
Valeur des soins supplémentaires	7 83
Frais de vente	0 20
Déchet	0 50
Total	15 37
<i>Arbres fruitiers</i>	
Valeur du capital de 1 fr. intérêts comptant pendant 30 ans	27 57
Valeur des frais d'entretien annuels	17 26
Valeur de fruits	32 75
Frais de vente de fruits et autres	0 20
Déchet	6 33
Total	29 41

Il nous semble que le chiffre de 205 francs, représentant la dépense d'un arbre fruitier pendant soixante ans, est beaucoup trop élevé. Tandis que M. l'ingénieur compte pour soins aux Peupliers 0 fr. 60 par an, il compte 0 fr. 12 pour les arbres fruitiers et 0 fr. 45 en plus pour la taille; il compte également 0 fr. 007 pour comptabilité pour les Peupliers et 0 fr. 41 pour les arbres fruitiers.

Comme recette M. l'ingénieur estime qu'un arbre fruitier ne donne rien jusqu'à dix ans, une demi-récolte de 10 à 20 ans et de 20 à 30 ans 50 litres de fruits d'une valeur de 2 fr. 75.

Malgré la partialité bien évidente de M. l'ingénieur pour les Peupliers, il résulte de ces chiffres que le bénéfice net par an pour les arbres fruitiers serait de 1 fr. à 1 fr. 50 tandis que les Peupliers rapportent 0 fr. 50.

M. l'ingénieur affirme que les arbres fruitiers ne rapportent rien jusqu'à 10 ans; cependant nous objecterons que la récolte de 90 Poiriers plantés sur la route nationale n° 31 il y a dix ans, a rapporté la septième année, en 1893, 60 fr.; 75 fr. en 1894, 20 en 1895; en comptant le rapport de 1836 à 50 francs, on obtient un produit de 175 fr. pour 90 arbres pendant les dix premières années, soit 1 fr. 80 par arbre ou 0 fr. 18 par arbre et par an.

En parcourant les comptes-rendus des sessions des Conseils généraux des départements du Nord, de l'Est, de l'Ouest, on voit que cette question a été agitée dans beaucoup de départements avec des chances diverses; partout les sociétés agricoles, les Conseils municipaux font entendre des plaintes contre les arbres forestiers; partout les Conseils généraux demandent des plantations d'arbres à fruits, partout aussi les agents de l'Administration des ponts et chaussées opposent une résistance inexplicable aux vœux des populations ou s'exécutent de mauvaise grâce.

MM. les Ingénieurs répètent que les arbres fruitiers plantés en bordure des routes seraient l'objet de déprédations de la part des passants, mais ces arbres n'auraient pas à en subir davantage que les arbres situés dans les champs en bordure de ces mêmes routes. Il s'agit de fruits à cidre qui ne sont pas tentants pour les voyageurs.

On prétend que certains arbres à fruits, les Pommiers entre autres, ont une propension à se développer dans le sens horizontal avec des branches ayant tendance à retomber vers le sol. Mais par une taille bien dirigée on peut remédier à cet inconvénient. Nous ne demandons

¹ Journal de l'Agriculture

vilva, qui donnent des fleurs magnifiques. On trouve encore une foule d'autres végétaux que je n'ai pu connaître parce qu'ils n'avaient ni feuilles ni fleurs pendant la saison sèche : l'un de ces bois m'a étonné par sa dureté ; c'est un petit arbre dont le cœur est d'un beau rouge ; les noirs en font des instruments qui doivent être résistants. J'en ai rapporté une canne faite par eux ; ils appellent ce bois *Tourantouaou*.

Les Sakalaves cultivent quelquefois l'*Anacardium occidentale*. Je mangeai un jour des fruits de cet arbre, je voulus aussi mordre à l'amande qui se trouve à la base ; j'appris à mes dépens qu'elle contenait une matière caustique qui me brûla les muqueuses de la bouche ; j'en ressentis les effets deux ou trois jours. Comme Orchidées, j'ai vu quelques *Angraecum* dans les montagnes, au-delà de Suberbiéville.

Je n'ai aperçu nulle part de Fongères arborescentes. A Majunga, il existe de beaux exemplaires de *Baobab*, ils n'avaient alors ni feuilles ni fleurs ; seuls les fruits, en forme de calabasses, étaient accrochés aux branches.

Ils renferment une matière semblable à l'amidon.

A mon grand regret, je n'ai pas pu arriver jusqu'à Tananarive, où, paraît-il, on cultive beaucoup de plantes européennes. Cela n'est pas étonnant, car, dans les hautes régions de l'île, la température est très supportable. Quoique je ne sois pas monté à de hautes altitudes, je trouvais au-delà de Suberbiéville que la température était bien différente et bien meilleure que celle de Majunga.

Je crois que les botanistes pourront trouver dans cette région du Boeni marécageuse beaucoup d'espèces peu ou pas connues, car, si la côte Est a été bien visitée, le côté Ouest a vu peu de voyageurs s'exposer à contracter les fièvres par un séjour prolongé dans ces parages. En somme, je crois qu'avec un peu d'ardeur et de travail, on pourra transformer ces terrains qui ne demandent qu'à produire.

Je pense que le plus difficile sera de faire naître l'amour du travail chez les populations Sakalaves. Peut-être, lorsqu'ils verront les avantages qu'ils pourront en tirer se renuieront-ils un peu ; ils en ont réellement besoin.

P. GALLÉS,

*Ancien élève de l'École Nationale
d'Horticulture de Versailles.*

Culture de l'Impatiens Sultani en plein air

Cette plante, introduite de Zanzibar en 1883, provenant de l'intérieur du Soudan, s'est rapidement propagée dans les cultures. Nous l'avons vue pour la première fois à l'exposition de Périgueux, en 1884, où elle figurait dans un beau lot de plantes nouvelles, présentées par un horticulteur de la région.

Jusqu'à ces derniers temps, cette Balsamine a été considérée comme une plante de serre et comme telle on l'a cultivée, c'est-à-dire avec des soins qu'elle ne réclame point.

Voilà déjà quelques années que nous mettons sa rusticité à l'épreuve par des cultures différentes ; certes, à

l'heure qu'il est, nous sommes suffisamment fixé pour dire que c'est une excellente plante estivale, ne demandant pas plus de soins que les *Héloiscope Peltagouata*, *Agrostis*, etc., etc., et qui peut être, comme celles-ci, employée avec succès à la confection des corbeilles, massifs, plates-bandes, potées, etc.

Constamment en fleurs, elle produit toujours un effet des plus gracieux.

Multiplication. — On la multiplie très facilement de boutures pendant toute l'année, en été, à l'air libre, comme les *Peltagouata*, en hiver dans une serre chaude ou tempérée, ou sous châssis, en prenant la précaution de ne pas étouffer les boutures ; l'enracinement se fait en quatre ou cinq jours selon l'époque. Ces rameaux bouturés flétrissent souvent ; mais il n'y a pas à s'en préoccuper, ils reviennent vite avec les premières racelles.

On la multiplie également de graines qu'on sème en serre chaude l'hiver ou sur couche au printemps, à l'air libre en été, de préférence, dans des pots bien drainés.

Le bouturage est bien préférable ; les plantes qu'on obtient ainsi sont bien plus vite formées.

Grâce son port trapu, arrondi, rigide, on peut en faire de très belles potées ; pour cela il faut avoir soin de placer les vases dehors, en plein soleil, et de les ombrer très légèrement. Arroser de temps en temps avec des engrais liquides ; on obtient des résultats surprenants.

Que nos collègues qui cultivent pour les marchés et qui ne connaissent pas cette plante en fassent l'essai ; nous sommes certains qu'ils en seront satisfaits ; ce sera pour eux une excellente acquisition.

E. BERGER.

DECORATION FLORALE

LES JARDINS PUBLICS DE REIMS EN 1896

L'ornementation estivale des jardins publics de Reims m'a paru avoir un caractère distinct de celle des jardins publics parisiens ; elle m'a laissé une impression différente, bien caractérisée et nettement tranchée — tout à son avantage — un je ne sais quoi d'élégant, qui se dégage toujours des choses vraiment belles et artistiques portant l'esprit à l'admiration.

La décoration du square Colbert, qui se trouve près de la gare de Reims, sort de l'ordinaire et du classique ; elle est l'objet de grands soins et dénote une grande conception chez l'auteur de toutes ces compositions. S'il m'était permis de faire une comparaison de ce square avec un jardin parisien, je le placerais en parallèle avec le parc Monceau, au point de vue de l'ornementation florale, mais avec cette différence d'être plus fleuri, étant donné ses proportions plus restreintes.

Le milieu de ce square est occupé par une grande pelouse au centre de laquelle se trouve la statue de Colbert, statue encadrée dans un motif très curieux : de chaque pan coupé du piédestal et du milieu de celui-ci, divergent régulièrement des motifs de fleurs qui s'avancent dans la pelouse. Dans ces motifs sont plantés des Tamarix qui sont recépés annuellement, puis des

Azuleo, des oliviers, des Mûres panachées, des *Pelargonium*, se détachant sur un fond de plantes plus basses : *Althéa anthoïda*, Pyréthres, *Echeveria*, *Lobelia*, etc.

Les corbeilles sont également bien jolies comme conformation et comme composition : on y remarque quelques plantes de valeur, mais bien peu, et la plupart sont plantes de végétaux bien connus et de beaucoup de plantes annuelles, elles ne le cèdent cependant en rien aux plus riches garnitures, ce qui corrobore d'une manière positive et indéniable, ce que j'ai déjà dit dans *Le Jardin* : ce n'est pas dans la valeur des plantes, mais bien dans leur judicieux groupement que reside le cachet artistique d'une corbeille. J'ai noté quelques-unes des combinaisons et les donne plus loin.

Mais ce qui est surtout à signaler, ce sont les motifs floraux qui bordent les massifs de végétaux arborescents, ces bordures ne suivent pas rigoureusement les contours de ces massifs, bien au contraire : la largeur varie de place en place, tout en suivant une ligne courbe gracieuse, qui est coupée, ca et là, par des dents formant triangle ou par des demi-cercles qui se dessinent dans le gazon et constituent une variation des plus agréables. Tandis que la bordure proprement dite est formée d'un fond de plantes relativement basses, les motifs qui s'en détachent sont composés de plantes plus grandes, qui sont encore tuteurées pour leur faire prendre une direction parfaitement verticale. La combinaison des bordures varie après chaque motif, sans transition brusque, car la plantation de ceux-ci en forme le point de corrélation empêchant l'œil qui ne perçoit pas directement ce changement d'être choqué, tant ces contrastes de formes et de coloris sont agréables et constituent des variations dans l'ensemble.

La mosaiculture est aussi représentée dans ce square par trois belles et vastes corbeilles, deux surtout révélaient une conception savante : l'une d'elles est une corbeille en relief, l'autre est une corbeille élevée avec les contours en relief. C'est la seconde fois que j'ai vu appliquer purement ces deux genres, que j'ai signalés dans mon petit livre : *La Mosaiculture pratique* (1). La corbeille en relief, dont le centre est occupé par un bel *Azuleo*, mérite une mention spéciale, sa forme générale est ronde, mais il s'en détache quelques petits sujets qui s'avancent symétriquement vers la pelouse et rompent le contour régulier; les mouvements du sol sont parfaitement exécutés et sont encore accentués par la plantation. Celle-là n'est pas faite uniformément nue, ca et là s'élancent des plantes légères qui font paraître moins guidées les lignes du dessin. L'autre corbeille est non moins jolie, le centre en est occupé par de grands végétaux très décoratifs, les parties extérieures sont constituées en relief et de celles-ci partent régulièrement en se dirigeant en tous sens, des élanements de traits et de nuances, dans le gazon, ce qui ne manque pas de cachet. Les plantes qui garnissent ces deux corbeilles sont si nombreuses que leur énumération serait fastidieuse. Nous nous contentons donc de donner quelques combinaisons de corbeilles et bordures. Une corbeille placée près d'une des entrées est composée ainsi :

Au centre : *Arundo Donax*, *Begonia ascotensis* et *Cacalia coccinea* var. *aurantiiflora* en mélange, puis un rang d'*Impatiens Sultanii* entouré d'une bordure dentelée en mosaiculture, se découplant dans le gazon.

Cette autre corbeille est aussi jolie : *Zinnia elegans*, *Althéas* et *Amarantes* se détachant sur un fond de *Pâle Brunneumula* épines sur le sol; elle est bordée par une rangée de *Coleus* et une autre de *Pelargonium* rose pâle.

Celle-ci dans le même genre : *Zinnia* et *Célosie* en mélange sur tapis de *Verveines* palissées sur le sol, sertie dans un rang de *Garulées* rouges et dans un autre de *Tupestes* et d'*Ageratum Wendlandii* alternés.

Et enfin cette corbeille ovale des plus curieuses, dont le centre est creusé dans le sens du petit diamètre et est occupé par un motif en mosaiculture; les deux côtés de la corbeille sur le grand diamètre sont bombés et occupés par des plantes à grand développement : *Ferdinanda*, *Caena* etc., sur fond de plus petites.

Je ne signalerai que cette bordure dans la grande pelouse, elle donnera une idée de ce que sont les autres : *Pelargonium* rose pâle, entre les arbustes, avec des rouges en avant et un rang de bordure de *Centaurea caulescens* et *Aesop Compressa*; après un avancé rond dans le gazon, garni de grands *Petunia* tuteurés et bordé de *Pyréthres*, la composition de la bordure change; elle est combinée de *Pelargonium* rouges et un rang de *Centaurea caulescens* en bordure. Dans toute cette composition sont disséminées de grandes plantes : *Acacia lophantha*, *Fatsia*, *Althéas*, *Pelargonium*, *Acer Negundo*, panachés, dont les troncs sont recouverts de *Clematites* et de *Coleus*.

(A suivre)

ALBERT MAUMENÉ.

LILAS MADemoiselle FERNANDE VIGER

Nous avons annoncée, en son temps, l'apparition de cette jolie nouveauté que son obtenteur, M. Lecomte, pépiniériste à Louveciennes (S.-et-O.), a mise au commerce en 1894.

Cette plante, qui est issue d'un semis fait par M. Lecomte dans ses pépinières, en 1882, est tout à fait méritante, ainsi qu'on peut en juger par la description sommaire ci-dessous :

Arbuste vigoureux et très florifère : thyrses très forts, se présentant généralement par deux et quelquefois quatre à l'extrémité de chaque branche, lufurques, à ramifications fortement constituées, atteignant régulièrement 20, 25 et même 30 centimètres de longueur, fleurs très odorantes, restant plusieurs jours mi-closes avant de s'épanouir, de couleur blanc mal, tirant légèrement sur le crème, que les étamines et le pistil, qui ne sont pas apparents, ne viennent pas ternir. Floraison se prolongeant pendant un temps relativement très long.

Cette variété se prête admirablement au foreige et, grâce à sa vigueur, à sa floribondité, à la pureté de couleur et aux dimensions de ses fleurs, elle sera bientôt répandue dans tous les jardins.

J. FOSSY.

(1) *Le Jardin*, 1^{er} volume, bordure du *Jardin*, 13, 14, 15, et 16, 17, 18, Paris, 1894.



Fig. 101. - *Lonicera maackii* M^{lle} Fernande Vaupe

LA VÉGÉTATION A MADAGASCAR

(de Majunga à Andriba)

RÉGION DE BOËNI

(GÉNÉRALISTES SOLDAT DE CORPS EXPÉDITIONNAIRE)

(Suite)

En certains endroits, le mélange terreux est d'assez bonne nature, et susceptible de donner de bons produits; mais ce qui nuira beaucoup aux cultures sur les coteaux, c'est le rayonnement du sol par les eaux d'orage, surtout sur les pentes trop accentuées, où les terrains meubles seront infailliblement emportés. J'en ai vu un exemple au emplacement d'Ankaboka, garni si rapidement! Il est situé sur un terrain en pente et, lorsque je le vis vers le fin de novembre, les eaux avaient enlevé la terre au-dessus des tombes, et commençaient même à les creuser en certains endroits. Cependant, sur les pentes qui ne seront pas trop rapides, avec quelques précautions, on pourra éviter à cet inconvénient.

Comme plantes utiles, Madagascar en possède un grand nombre. Dans le peu de pays que j'ai traversé, j'en ai observé beaucoup; mais pas en grande culture, les habitants de cette région étant fort paresseux.

Dans les bas-fonds humides, j'ai vu de beaux pieds de Canne à sucre; il est à regretter que cette culture n'ait pas pris plus d'extension dans ces parages.

Les Sakalaves du Boëni en cultivent seulement quelques pieds qu'ils s'amusent à grignoter dans leurs moments de loisir. Dans les plaines basses, notamment aux environs d'Ambato, j'ai vu des forêts immenses, exclusivement composées de Bananiers. En certains endroits, ils poussent tellement épais qu'aucune herbe ne croît en dessous; c'est le *Musa paradisiaca* qui s'y trouve en général.

A proximité des villages, les indigènes cultivent quelques pieds de *Bananes-Figues*, qui leur viennent de Nossi-Bé.

Les habitants mangent les Bananes cuites et crues. Bien mûres, je les ai trouvées excellentes. J'ai également mangé des Bananes vertes, épluchées et frites dans la graisse comme les Pommes de terre. A défaut de ces dernières, j'ai trouvé les Bananes ainsi préparées d'un goût exquis, et j'avoue en avoir mangé de grandes quantités sans me sentir indisposé.

A côté des Bananiers, on trouve aussi les Patates, auprès du village de Trabondjy; les Hoyas avaient abandonné des jardins exclusivement plantés en Patates. J'allais en arracher avec les soldats de la compagnie; presque tout le monde en mangea cuites sous la cendre; j'en ai trouvé la digestion un peu difficile. J'ai remarqué des variétés à feuilles cordiformes et d'autres à feuilles finement découpées. Nous mangions aussi l'extrémité des jeunes pousses en salade. A proximité de ce même village de Trabondjy existe une hauteur qui était une position forte des Hoyas. Les talus sont assez escarpés, ils étaient transformés en gradins ou étaient plantés des Ananas qui n'avaient pas l'air de faire merveille. J'ai goûté aux fruits, qui étaient très sucrés.

Le Mangrier pousse également dans la région, ou il a été importé; une grande partie des villages sont cons-

truits sous son ombre épaisse, grand inconvénient à mon point de vue, car il attire très souvent la foudre qui cause beaucoup de dégâts. On ne cultive guère, or à peu près, que l'espèce typique: *Mangifera indica*, qui a des fruits comme de gros œufs de poule, assez sucrés en général, mais très filandreux. Je n'ai aperçu que rarement des variétés greffées, quoi qu'il en soit, pendant les mois d'octobre à janvier, les Mangues forment la nourriture presque exclusive de certains habitants qui ont la paresse de décortiquer leur riz, ou d'en emporter une certaine quantité lorsqu'ils partent en voyage.

Après avoir dépassé Suberbieville, le paysage change un peu d'aspect; on commence à trouver de grandes collines qui deviennent de vraies montagnes aux monts Anbonhimanga.

On remarque alors une quantité de Palmiers.

Le plus commun est le *Chameroops humilis*, qui pousse sur tous les coteaux. Des fruits fermentés, les noirs retirent une liqueur alcoolique qui, une fois distillée, donne une espèce d'eau de vie de mauvaise qualité, qu'ils appellent *Bésabés*.

Dans les vallées, on trouve des *Lataua Commersonii*. Avec ses feuilles, on recouvre les cabanes.

Dans les endroits humides, pousse en quantité un Palmier qui ressemble à un *Arca*. La tige est d'assez petite taille, mais il n'est pas rare de trouver des feuilles de 15 mètres de long. La nervure médiane de ces feuilles est extrêmement solide. Ce Palmier est, la base, d'une importance capitale pour la construction des cases.

La charpente des toitures est faite exclusivement, au moyen des pétioles de cet arbre. C'est étonnant de voir des pétioles de la grosseur du bras, supporter de grands poids. Les indigènes appellent ce Palmier, *Mecanhat*. Je ne suis pas certain si c'est un *Arca*, n'ayant pas vu le fruit. On trouve de grandes forêts au-delà de Suberbieville. Les arbres qui s'y trouvent le plus sont: le Tamarin de l'Inde, qui n'est pas un bel arbre, surtout lorsqu'il est vieux; le bois se gâte, l'écorce s'enlève et, dans son tronc, niche une quantité de reptiles: des caméléons et des gros lézards gris avec un collet blanc. Le fruit est une gousse qui contient une matière brunâtre, acide, très bonne pour calmer la soif. Nous en mettions souvent dans l'eau pour faire de la limonade.

Vient ensuite un énorme *Eucalyptus*, que je n'ai jamais vu dans aucune serre de France. Il est extrêmement abondant dans cette partie de Madagascar. Il ne produit pas de racines adventives; les feuilles ressemblent à celles de l'Aulne, elles sont minces, rugueuses et boursouflées.

Les fruits sont de la grosseur d'une noix, presque ronds, à peine pédonculés et poussent en quantité sur le vieux bois. L'écorce est recouverte d'une pellicule très fine, blanchâtre qui s'enlève par petits morceaux. Il donne un suc qui devient collant au contact de l'air. L'arbre acquiert un tronc très gros; j'en ai vu qui ne mesuraient pas moins d'un mètre de diamètre. Les Sakalaves se servent de ses cendres pour mélanger au tabac; c'est ainsi qu'ils préparent le masticatoire qu'ils mettent sous la langue.

Enfin, dans ces bois, on trouve encore les *Combretum* qui grimpent sur les gros arbres et laissent pendre leurs belles inflorescences terminales d'un rouge vif; les *Cal-*

pas à planter les chemins vicinaux, mais nous croyons qu'on pourrait remplacer sur les routes nationales et départementales les Peupliers par des Poiriers et même par des Pommiers sans nuire à la circulation. Nous ne croyons pas non plus que les arbres à fruits donnent plus d'ombre et entretiennent plus d'humidité sur les chaussées que les peupliers.

M. l'Ingénieur en chef de Seine-et-Marne, tout en approuvant la plantation des Peupliers à 2 mètres du voisin, est d'avis de planter les arbres à fruits à 2 m. 50 et à 3 mètres des riverains. Les voisins se plaindront bien moins des branches des arbres à fruits avançant sur leurs terres que des racines de Peupliers qui empêchent toute récolte.

Nous citerons une fois de plus l'exemple de l'Allemagne. En Alsace, depuis 1870, l'administration allemande a conservé seulement les Peupliers sur les routes bordant le Rhin et l'III; sur les versants des Vosges on a planté des Merisiers et des arbres à fruits divers, dans la plaine, des arbres à cidre. De même aussi en Wurtemberg, dans la Saxe, le Hanovre, le Brunswick, etc. Tous les ans, quelques jours avant la maturité, les adjudications ont lieu par petits lots et c'est à l'adjudicataire qu'il appartient de veiller à la conservation de son adjudication. Les produits de ces ventes sont assurément variables, mais ils contribuent pour une part considérable à l'entretien des routes.

M. Chargueraud, inspecteur des plantations de la ville de Paris, a étudié tout particulièrement les plantations sur routes et il estime qu'un arbre fruitier à sa vingtième année peut rapporter :

Un Pommier, 400 litres de pommes à 4 francs l'hectolitre, soit 16 francs.

Un Poirier, 100 litres de poires à 12 fr. 50, soit 12 fr. 50.

Un Cerisier, 70 kilog. de cerises à 0 fr. 20 soit 14 francs.

Un noyer, 30 kilog. de noix à 0 fr. 20, soit 24 francs.

D'après M. Baltet, on peut compter qu'un arbre peut donner 210 litres de cidre par an à partir de sa vingtième année.

Dans les départements de l'Est, on compte qu'un arbre rapporte par an 4 francs de 15 à 25 ans et de 12 à 16 francs à partir de 25 ans. M. Chargueraud nous cite l'exemple du Wurtemberg qui tire un produit annuel de 1,100,000 fr. des arbres fruitiers plantés sur ses routes, et il conclut en disant que la France pourrait tirer des plantations d'arbres fruitiers plantés sur ses routes un produit de 300 millions.

Il nous semble que dans son rapport M. l'Ingénieur ne tient aucun compte des dommages causés par les arbres forestiers aux cultures riveraines; ces dommages constituent une véritable contribution supplémentaire imposée aux propriétaires.

Le Conseil général de Seine-et-Oise a voulu connaître l'importance de ces dommages et, par sa délibération du 24 août 1895, il a ordonné une enquête dans trois communes de l'arrondissement de Versailles traversées par la route nationale n° 12. M. Rivière, professeur départemental, dont personne ne saurait mettre en doute la compétence, chargé de cette enquête, dans son rapport que nous avons sous les yeux, constate que dans ces trois

communes la plantation de 954 arbres forestiers rend complètement improductive une bordure de 15 mètres de large sur 1,800 mètres de long. En estimant la perte de la récolte à 4 francs l'are et en ajoutant l'impôt foncier et les centimes additionnels, M. Rivière trouve que le dommage causé à ces 16 hect. 40 est de 6,822 fr. par an. La valeur actuelle de ces arbres plantés depuis plus de trente ans est estimée à 9,535 francs. « En supposant, dit-il, que les dommages qu'ils causent ne se traduisent que depuis vingt ans seulement, ils n'en ont pas moins causé une perte qui n'est pas inférieure à 134,140 francs aux cultivateurs de ces trois communes. Si au lieu d'arbres forestiers la route n° 12 avait été autrefois plantée de Poiriers d'Alsace, elle aurait rapporté à l'État 17,868 francs de fruits en estimant la récolte de chaque arbre à 50 litres à 2 fr. 50 l'hectolitre. » Est-il d'une bonne administration de dépenser 134,000 francs pour créer une valeur de 10,000 francs tandis que la plantation de Poiriers aurait donné une ombre suffisante avec un rapport de 17,000 francs?

En conséquence, nous vous proposons de renouveler auprès du Conseil général le vœu suivant : « que les arbres forestiers soient remplacés au fur et à mesure, partout où faire se pourra, par des arbres fruitiers. »

JULES BÉNARD.

ANTHURIUM SCHERZERIANUM DE SEMIS

Lors du dernier concours temporaire horticole, organisé par l'Exposition Nationale suisse de Genève, les nombreux visiteurs ont tous admiré le magnifique lot de M. Otto Froebel, de Zurich, qui, rappelons-le, s'est vu décerner le prix Estalla.

Parmi les superbes plantes garnissant les serres de M. Froebel, nous avons particulièrement remarqué une belle collection d'Anthuriums, dans laquelle nous devons signaler quelques sujets de semis, gains du plus haut mérite.

Baronne A. de Rothschild, variété à spathes énormes qui, quoique sur une petite plante, atteignent 0 m. 12 de largeur sur 0 m. 15 de longueur, et pourraient atteindre un développement bien supérieur sur de fortes plantes; du reste, la même remarque s'applique également aux autres variétés; comme couleur, la spathe est rouge écarlate, finement marbrée de blanc. La plante est trapue, les feuilles sont larges et de belle venue.

La Ville de Genève, de mêmes dimensions que la précédente, se distingue par son coloris surprenant; sur un fond blanc pur, se détachent de rares, mais assez grandes ponctuations, rouge sang, irrégulièrement dispersées. La face postérieure de la spathe est rouge écarlate, marbré de blanc.

Marc Micheli, variété de dimensions identiques, et non encore surpassée comme coloris; elle se distingue surtout par des points carmin foncé sur fond blanc pur et par le revers de sa spathe, carmin foncé uniforme.

Méphisto, variété se rapprochant beaucoup de la précédente mais en plus foncé; la spathe est également plus allongée et gracieusement ondulée.

Mais la reine de ces jolies Arondes est sans contredit la belle variété appelée *La Japonaise* (Montagne des Alpes bernoises). Les spathes sont énormes et presque rondes, d'un blanc pur marquée de nombreuses ponctuations rose foncé; le revers est blanc panaché de rose.



Fig. 102. — *Mache à feuilles rondes*

Mlle Helene Nahlitz, variété à spathe allongée, dotée comme coloris du rose le plus tendre, ombre de plus foncé sur les bords.

Madame Elise Sarasin, variété identique comme forme à la précédente; fond rose pointillé de rouge sang.

Arœata Bacagliola, variété à sensation, d'un cachet tout spécial et entièrement nouveau. Les spathes sont allongées, pointues, très grandes, à fond jaunâtre finement pointillées de rouge mat et traversées dans le sens longitudinal par plusieurs lignes vertes.

M. Froebel présentait en outre une superbe collection des variétés d'*Anthracum Scherzerianum* connues dans les cultures, ainsi que de très beaux hybrides provenant des dites variétés; pour plusieurs de ces derniers, les spathes se sont, par les sems, considérablement agrandies.

Avant de terminer, remercions M. Schweizer, l'habile chef de culture de l'Établissement Froebel, de l'empressement qu'il a mis à nous donner les renseignements qui nous ont permis de faire connaître aux lecteurs du *Jardin* les gains méritants que sont ces nouveaux *Anthracum*.

L. DÉCORGÈS Fils.

Le Néflier du Japon au Portugal

Le Néflier du Japon appartient à la famille des Rosacées, tribu des Pomacées et fut nommé *Eriobotrya japonica* par Lindley. Son introduction dans l'Europe méridionale remonte à une soixantaine d'années.

C'est vers 1830 que Robert, pharmacien de Floede de

meleime de Foulon, en recut quelques noyaux du Japon. Ces graines donnèrent naissance à un certain nombre de sujets qui, livrés à la pleine terre, ne tardèrent pas à produire les fruits connus actuellement sous le nom vulgaire de Nelles du Japon.

Sous le climat de Lisbonne, le Néflier atteint de 5 à 8 mètres de hauteur; son feuillage persistant, d'un vert sombre, suffirait à le faire adopter comme arbre d'agrément pouvant être avantageusement employé en groupe dans les purs paysagers; isolé, il conserve ses branches des la base et prend une forme pyramidale. Dans les cultures, on l'élève le plus souvent sur une tige d'environ 1 m. 70 à 1 m. 80 de hauteur.

Le Néflier du Japon s'accommode de tous les sols; cependant, il convient de dire que les fruits atteignent un développement bien supérieur dans les terrains frais que sur les pentes arides et dans les sables où on le rencontre fréquemment. Nous avons souvent observé que, récoltés sur des arbres végétant dans ces conditions, les Nelles, quoique petites, sont beaucoup plus parfumées et plus succulentes que celles provenant de sujets cultivés en plaine ou en verger soumis à l'irrigation.

Par son feuillage très dense et son développement rapide, le Néflier est très souvent employé comme abri dans les plantations d'orangers, au lieu et place des *Pithecopium*, *Mopponia* et autres arbustes très voraces qui ont l'inconvénient d'épuiser le sol en très peu d'années sans avoir donné aucun profit au cultivateur.

La plante entre en végétation avec les pluies, c'est-à-dire en septembre, et fleurit en plein hiver. Les premiers fruits sont cueillis vers le 15 avril et la récolte



Fig. 103. — *Mache verte à cœur plein*

peut se prolonger jusque fin juin. Les Nelles affectent différentes formes; elles sont tantôt rondes, tantôt ovales, quelquefois même pyriformes, renfermant de un à cinq noyaux. Leur volume est subordonné aux variétés employées et aux terrains dans lesquels on les plante, et varie de la grosseur d'une petite noix à celle d'un œuf de poule.

La pulpe, très juteuse, est douce, acidulée et très agréable au goût.

La multiplication de cet arbre fruitier a presque toujours lieu par la voie du semis, en ayant soin de choisir les graines provenant des Nêles les plus belles et surtout de celles qui renferment le moins de noyaux.

Il existe des variétés monospermes, qu'il est important de reproduire par la greffe sur sujet de semis ou sur aubépine, au mois d'août, c'est-à-dire un peu avant la mise en végétation. Au bout de 4 à 5 ans de semis on de



Fig. 104. — *Mâche d'Italie Reçence*

greffage, les jeunes plantes commencent à donner quelques fruits et elles atteignent le maximum de production vers la douzième année. On peut estimer qu'un arbre de force moyenne produit annuellement de 4 à 60 kilogr. de Nêles qui se vendent en moyenne à raison de 0 fr. 25 le kilogr.

Les Nêles arrivent sur le marché de Lisbonne pendant trois mois consécutifs. Celles de Madère sont les premières à faire leur apparition vers le commencement d'avril; puis viennent celles du sud du Portugal, de la province de l'Algarve et des environs de Lisbonne qui leur succèdent; enfin dans les stations plus froides ou plus humides, comme Cintia, par exemple, on peut encore en récolter fin juin.

Lorsque les Nêles sont bien mûres, on en fait d'excellentes compotes et confitures. Pour cela, il suffit d'enlever les noyaux et la peau, puis de les faire cuire dans un sirop de sucre, comme s'il s'agissait d'autres fruits.

En Portugal, les Nêles font l'objet d'un commerce très important; leur prix minimise les met à la portée de tous, à une époque de l'année où l'on ne possède guère d'autres fruits que des Oranges.

Les arbres sont parfois atteints d'une espèce de tavelure, très voisine de celle des Pommiers, que les cryptogamistes ont nommée *Fusicladium dendriticum forma Eriobotriv*. Elle atteint la jeune végétation avec une telle rapidité que la récolte peut être compromise en peu de temps, si on ne s'empresse d'y porter remède. La tavelure des Nêliers se combat à l'aide des dissolutions de sulfate de cuivre, bouillie bordelaise, etc.

Henri CAYEUX.

LA MACHE

La Mâche est une de nos meilleures salades d'hiver. Elle présente, sur certains légumes cultivés à la même époque qu'elle, et affectés à un usage analogue, le grand avantage de ne réclamer, pour être capable d'être livrée à la consommation, aucun milieu spécial, aucuns soins particuliers.

C'est donc une salade bien populaire, très en honneur dans nos campagnes.

Dans certaines localités où elle croît à l'état spontané, elle tient la place de nos variétés cultivées qui, empressons-nous de le dire, doivent de beaucoup lui être préférées.

Les variétés cultivées, quoique peu nombreuses, sont suffisantes pour permettre d'assurer la récolte depuis octobre jusqu'au printemps.

Nous signalerons: la *Mâche à feuilles rondes* (fig. 102), employée surtout pour les semis de première saison, la *M. verte d'Elampes* et la *M. verte à cœur plein* (fig. 103), cultivées pour la consommation hivernale, ces variétés sont recommandables par leur résistance au transport, la Mâche se détruisant généralement très rapidement;

La *M. d'Italie Reçence* (fig. 104), et la *M. d'Italie à feuilles de Laitue* (fig. 105), sont cultivées avec plus de succès sous un climat plus élément que celui de la région parisienne.

Culture. — La culture de la Mâche est des plus simples; le but à atteindre consiste à approvisionner la table d'octobre en mars.

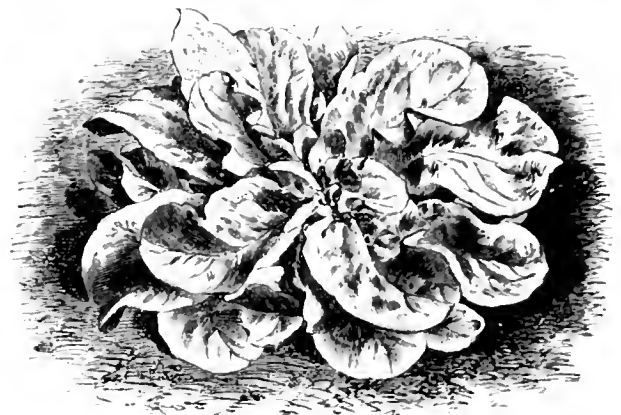


Fig. 105. — *Mâche d'Italie à feuilles de Laitue*

Les premiers semis sont effectués en août; cette saison ne présente qu'un intérêt secondaire en ce sens qu'en octobre, époque à laquelle a lieu la récolte, le potager est encore amplement approvisionné d'autres salades. Aussi, on se contente de gratter la surface d'une planche de choux-fleurs et d'y semer des graines dont la levée est activée par de fréquents bassinages.

Les semis effectués en septembre, de beaucoup plus importants et continués jusqu'au 10 octobre, permettent de récolter pendant tout l'hiver.

Bien que la Mâche préfère un sol plutôt consistant que léger, elle se développe dans tous les terrains.

Le milieu qui lui est réservé sera engraisé avec du terreau gras ou du fumier complètement décomposé, puis labouré profondément, hersé et nivelé.

Le semis sera effectué à la volée, assez clair pour que, par la suite, les plants en se développant ne se trouvent pas trop rapprochés. Les graines de 2 ou 3 ans sont préférables aux graines fraîches; leur levée est plus prompte et plus régulière. Pendant l'hiver, aucun soin particulier à prodiguer n'est à signaler.

Il sera bon d'établir de petites charpentes encadrant au moins une partie de la surface ensemencée, afin de pouvoir, en cas de neige, couvrir de paille ou de paillis. Cette précaution permettra de faire la récolte, alors qu'on ne pourrait le faire que beaucoup plus difficilement, si on n'avait pas installé de couverture.

En pratiquant la cueillette, pour les premières fois du moins, il sera bon de couper d'abord les touffes qui sont susceptibles, par leur rapprochement, de nuire à leurs voisines, et, par suite, d'engendrer la pourriture.

A. GÖRILOT.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 10 septembre 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Les apports sont nombreux, grâce au concours spécial de Dahlias et de Begonias.

MM. Billaud et Barré, de Fontenay-aux-Roses, avaient apporté un superbe lot de Dahlias à fleurs simples de semis. Ces plantes sont remarquables par la richesse et la variété des coloris, la largeur des fleurs. De plus, elles se tiennent bien et les fleurs sont nettement érigées.

Les Dahlias à grandes fleurs, à fleurs simples, et *Cactus* envoyés par M. Molin, de Lyon, ne présentaient rien de bien spécial. Il est vrai qu'ils n'avaient pas été favorisés par le transport.

Les Dahlias à fleurs de *Cactus*, de M. Nomin, de Chatillon-sous-Bagneux, constituaient un magnifique apport riche en nouveautés, en semis intéressants et en nuances choisies. Il faut également citer, du même exposant, une série de Dahlias nains dits *Lilliput*.

M. Welker, de la Celle-Saint-Cloud, mérite également des éloges pour ses Dahlias *Lilliput* et à fleurs de *Cactus*, présentés en semis inédits.

Également bien reçu, le lot de la maison Vilmorin, composé de Dahlias appartenant aux diverses races actuellement connues.

Mais ce sont MM. Gayeux et Leclère, qui detiennent le record pour la beauté des fleurs. À citer parmi les quatre variétés à fleurs de *Cactus* qu'ils exposaient: *MM. H. Carler, Rob. Cannell, Bertha Maulay, Die unvergleichliche, Beauté japonaise*. — *A Pearl, due de Clarence, Lady H. Campbell, May Victor* (nouveauté), *Distinction* id., *Jean Buriel*, du groupe des décoratifs et de toute beauté, etc. Parmi les Dahlias à grandes fleurs, signalons: *Madame A. Nomin, Gloire de Paris, Hermann Schubert, sir Richard Wallace, Melaine Grandorpe*, etc.

M. Paillet, exposait également de belles variétés de Dahlias à fleurs de *Cactus*.

Les Begonias ne sont pas moins bien représentés.

C'est tout d'abord un superbe lot de Begonias à fleurs simples et doubles, et de Begonias tubéreux *erecta cristata*. Ces dernières plantes appartiennent à une race encore nouvelle.

Le lot de M. L. Duval, de Bellevue, pour les fleurs simples

Ces derniers sont rouges pointillés de blanc. On remarquait aussi dans ce lot, des Begonias panachés à fleurs doubles. L'une et l'autre race proviennent de semis, mais les variétés de moindre valeur ont été minutieusement sélectionnées pour pouvoir être nettement précieuses.

Ce sont encore des Begonias à fleurs qu'avaient apporté M. Piet, du Plessis-Piquet, dans le lot duquel on remarquait une forme à fleurs doubles, blanc lavé de rose avec coloris plus intense à la marge, M. Vacherot, de Boissy-St-Leger, obteneur d'une fort belle plante dont nous avons déjà eu occasion de parler, le Begonia *Abundance de Boissy*, la maison Vilmorin qui présentait un Begonia *Vermontiana capota*, nouveauté se reproduisant de semis.

Le lot de M. Urbain, de Clonart, renferme de fort belles plantes, parmi lesquelles nous devons signaler des hybrides de *B. versallensis* et *Schmidtii*, de *Vermont* et *Versallensis*, le Begonia *M. Lucie Lauré* dont nous avons déjà fait l'éloge, et une nouveauté, le Begonia *multiflore Coquette de Clonart*.

Les Begonias à feuillage brillent avec le lot de MM. Cappe, du Vesinet, qui avaient apporté une collection de Begonias hybrides de *Rex* et *decora*, intéressante au point de vue du coloris du feuillage. Parmi les plus méritants, signalons: *Ami Papé, Roger Drecot, M. Marie Duval, Rubah, Albert Truffaut, Chautrier, Professeur Bazin*, etc. Ces plantes sont issues ainsi que d'autres du Begonia *Rex decorata*, obtenue par le B. *Louis Cappe*. Dans les hybrides nouveaux des B. *Rex* *Diadema*, nous aurions à citer: *Dr James, Claudine Schmidt, Burgmaster Peppel, Ville de Clermont, Président Devolaine, M. H. Martinet*, etc.

En dehors des concours spéciaux le Comité de floriculture avait encore reçu de M. Arnould, de Savigny-sur-Orge, un très beau Bégonia double à fleurs panachées rouge sang de bœuf sur fond jaune clair, de M. Entert, au château de Pontchartrain, un lot de Bégonias de nuance rouge corail, du groupe *B. Asotensis*, auxquels il donne les noms de *B. Abundance*, et *Corbeille de feu*, de M. Clergeon, de Bellevue, des *Streptocarpus Wendlandi*, de toute beauté, comme feuillage et floraison, de MM. Lecoulteux et fils, un lot d'œillet de Chine, un autre de Dahlias simples à fleurs de *Cactus*, cultivés au point de vue de la graine.

Il faut encore signaler, à M. Nomin, une belle série de Fuchsias et à M. Welker, de belles variétés de *Moutheletia*, qui sont une suite de présentations faites l'an dernier et qui, malheureusement, n'ont pu être admises au concours, par suite d'un oubli du programme.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

M. L. Duval soumettait à l'appréciation du Comité un *Lecha elegans* soumettant à l'appréciation du Comité un *Cypripedium hybride* de *C. apiculatum Lawrenceanum*, par *C. Boxalli atratum*. Un *Cycnoches chlorochilon* et un *Oncidium Jonesianum* constituaient l'apport de M. Godefroy-Lebeuf.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

M. Jourand, de Civray (Vienne), avait envoyé un Fraisier remontant, variété très vigoureuse et à fruits pesant jusqu'à 10 grammes. Malgré cela, le Comité n'a rien trouvé de particulièrement méritant à cette nouveauté.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Quelques apports à ce Comité. M. Savart, de Bagnolet, présentait une corbeille de Poires *Beurre magnifique* provenant d'un espalier. M. Orive, de Villeneuve-le-Roi, une magnifique Poire *Triomphe de Vienne*, pesant 750 gr., M. Girgeon, de Condans-St-Honorine, des Raisins *Chasselas doré de Fontainebleau* et *Frankenthal*. M. Latnoy, la Prune *Brune-Claude Latnoy*, qui doit être considérée comme un bon fruit.

P. HARTOT.

LE JARDIN. — N° 251. — 1^{er} OCTOBRE 1896

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement est expiré de nous faire parvenir, avant le 15 Octobre, leur renouvellement en un mandat poste adresse à M. l'Administrateur du « Jardin », 167, boulevard Saint-Germain, Paris. Passe cette date nous ferons présenter, par la poste, une quittance augmentée des frais de recouvrement, s'élevant à 0 fr. 40 pour Paris et à 0 fr. 60 pour les départements.

Dans un petit nombre d'exemplaires du dernier numéro du Jardin, une interversion de mise en pages a été commise à l'imprimerie. Nous prions ceux de nos abonnés qui ont reçu des numéros présentant cette interversion de vouloir bien les renvoyer, en indiquant leur adresse, à M. Dubous, imprimeur, 10, rue Gambetta à Tours, qui leur fera parvenir, en remplacement, un exemplaire rectifié.

CHRONIQUE HORTICOLE

Les Souverains russes en France. — Paris et la France entière préparent une réception magnifique aux représentants de la nation amie, L. L. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie.

Nous voulons, en cette circonstance, joindre notre voix à celle de nos grands confrères de la presse quotidienne pour souhaiter la bienvenue à nos illustres hôtes.

Nous nous réjouissons aussi de voir que les fleurs et les plantes sont appelées à tenir une place considérable dans l'ornementation de la capitale et des villes que visitera le couple impérial russe.

Malheureusement, nos jardins et nos boulevards ont déjà perdu, en grande partie, leur parure estivale. On cherche bien à réparer cet outrage du temps par l'emploi de fleurs artificielles, mais nous n'osons pas nous prononcer encore sur ce que cette idée originale, peut avoir de bon. Nous craignons d'avoir à constater quelques non-sens dans l'emploi de ces fantaisistes floraisons.

Nous renseignerons nos lecteurs sur l'importance du rôle joué par les plantes et les fleurs pendant les journées historiques que nous allons vivre bientôt au milieu des fêtes, dont la splendeur dépassera probablement tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Paris surtout fêtera ses hôtes avec une munificence digne de la plus belle et de la plus séduisante des cités du monde.

Mérite agricole. — M. Vaucher, directeur de l'École cantonale d'horticulture de Genève a été, par arrêté en date du 7 septembre dernier, nommé chevalier du Mérite agricole, à titre étranger.

M. Vaucher n'est pas un inconnu pour nous, car il a pris part aux travaux des jurys de la plupart de nos grandes expositions horticoles françaises; aussi, sa nomination sera-t-elle bien accueillie de tous ceux qui le connaissent.

Nous avons eu le plaisir de visiter dernièrement

l'École d'horticulture de Genève et nous nous proposons d'en décrire plus tard le fonctionnement.

École pratique d'agriculture et viticulture d'Ecully. — M. Durand, ancien directeur de l'École pratique d'agriculture et de viticulture de Beaune, vient d'être nommé directeur de l'École d'Ecully, en remplacement de M. Pullyat dont nous avons annoncé dernièrement le décès.

Inspection de l'Agriculture. — M. Comon, professeur départemental d'horticulture du Nord, vient d'être nommé Inspecteur de l'Agriculture.

A la Société nationale d'horticulture de France. — **Election du président.** — Les membres de la Société seront invités à assister à une réunion préparatoire organisée spécialement en vue de l'élection d'un président. Cette réunion aura lieu le 18 octobre, au siège de la société, 81, rue de Grenelle, à 2 heures de l'après-midi.

Ajoutons que le bureau de la Société s'est, à l'unanimité, rallié à la candidature de M. Viger, ancien ministre de l'Agriculture, qui, ainsi que nous l'avons laissé prévoir dans notre dernier numéro, obtiendra la grande majorité des suffrages.

Contrairement à ce que nous avons laissé prévoir dans notre dernier numéro, la réunion du 1^{er} Octobre ne sera pas supprimée, mais, en raison des mesures d'ordre qui seront prises autour de l'ambassade de Russie pendant le séjour du Tsar, les sociétaires seront peut-être obligés d'entrer dans l'hôtel par l'impasse donnant sur la rue Paul-Louis-Courier.

L'Horticulture au 35^e Congrès des Sociétés savantes. — Parmi les nombreuses questions proposées par la section des Sciences au prochain Congrès des Sociétés savantes, qui ouvrira le 20 avril 1897, les trois suivantes se rattachent à l'Horticulture :

1. Recherche de documents anciens sur les observations météorologiques en France et sur les variations des cultures.

2. A quelles altitudes sont ou peuvent être portées, dans les Alpes et les Pyrénées, les cultures d'arbres fruitiers, de pruniers artificielles, de céréales et de plantes herbacées alimentaires ?

3. De l'importation fortuite et de la naturalisation d'espèces végétales.

Les mémoires, adressés au 1^{er} bureau de la Direction du Secrétariat et de la comptabilité, au ministère de l'Instruction publique, devront être parvenus avant le 30 janvier 1897.

Les tempêtes en France. — La France, particulièrement la région parisienne, a été très éprouvée cette année par des tempêtes d'une violence inouïe et par des cyclones dont les effets ont été relatés dans leurs moindres détails par les journaux politiques.

La dernière tempête qui s'est abattue plus particulièrement sur l'Ouest de la France et a occasionné la mort de tant de braves marins, a produit, sur différents points du littoral, des effets bizarres. Ainsi, aux environs de Granville, où beaucoup d'arbres ont été déracinés, les feuilles de tous les végétaux, à l'exception de ceux qui se trouvaient dans une situation abritée par rapport à la direction des vents, sont toutes recroquevillées et desséchées comme si le feu y avait passé, ce qui donne

aux paysages un aspect tout particulier, qui n'a rien d'agréable, comme on peut le penser.

Fort heureusement, le mal ne sera pas très grand cette saison où la végétation est déjà très avancée. Mais il n'en est à pas été de même si le fait s'était produit au printemps, alors que les jeunes rameaux et leurs feuilles étaient encore à l'état presque herbacé.

Si l'on ajoute à ce qui précède, que dans diverses régions l'été a été terriblement sec, comme dans la Normandie, le Nord, l'Est, le Sud-Est et quelques parties du Sud de la France, et que, dans d'autres contrées, telles que les Pyrénées, la région parisienne, le centre et le Sud-Ouest, il a été abominablement pluvieux, on conviendra que les cultivateurs ont été assez éprouvés cette année.

L'Union française de la Jeunesse. — Comme les années précédentes, *l'Union française de la Jeunesse*, association formée dans le but de développer l'instruction des adultes, et reconnue d'utilité publique, va reconvenir ses portes.

Parmi les nombreux cours qui composent le programme de la *Section du Jardin des Plantes*, nous constatons avec plaisir que les cours ayant trait à l'horticulture et à la botanique ne sont pas oubliés. Ils sont très régulièrement suivis par des jeunes gens, futurs horticulteurs, et par des amateurs désireux de connaître le nom des plantes, leurs propriétés, la manière de les cultiver.

Cours de Botanique. — Tous les lundis, de 8 à 9 heures du soir, 66, boulevard St-Marcel, Paris, à partir du 12 octobre, notre collaborateur, M. Gerôme, chef des serres au Muséum, fera un cours public et gratuit de Botanique.

Programme. Plantes les plus intéressantes des principales familles, au point de vue ornemental, alimentaire, industriel, économique, etc.

Les familles seront étudiées suivant l'ordre et d'abord par A. Brongniart pour la plantation de l'École de Botanique du Muséum.

Cours d'horticulture. — Chaque lundi, de 9 à 10 heures du soir, à partir du 12 octobre, M. Courlot, administrateur du Jardin, professera son cours de Floriculture générale.

Le programme de cours comprendra dans ses grandes lignes :

- 1° L'étude des plantes bulbenses et rhizomateuses.
- 2° L'étude des plantes de serres contribuant à la décoration des jardins.
- 3° L'étude des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces.
- 4° L'étude des plantes aquatiques.
- 5° Le groupement de ces différentes plantes dans les jardins.
- 6° L'emploi des fleurs qu'elles produisent.
- 7° Les soins généraux à donner aux plantes en appartement.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN, J. D. — NOTES ON THE FLORA OF THE INDIAN MALAYSIAN JAPAN, COREA, THE AUSTRALIAN COLONIES AND NEW ZEALAND, BEING THE YEARS 1891-95.

par James Herbert Verrill. — Ouvrage grand in-8 de 210 pages, avec une carte, de nombreuses gravures et photographies.

Dans nos livres, le magnifique volume que M. James H. Verrill nous a fait le grand plaisir de m'envoyer, et où il relate si fidèlement le voyage si intéressant qu'il a entrepris au travers l'Amérique pour, ainsi qu'il le dit dans sa préface, « avoir une conception exacte de la végétation, dans leur pays d'origine, des divers végétaux exotiques introduits en Europe, et avoir, s'il ne peut pas, le plus possible, enrichir les jardins européens d'additions ».

Aussi, en effet, que l'Écossais, qui devraient mettre en œuvre, que tous les jeunes horticulteurs assez fortunés pour pouvoir entreprendre de semblables voyages. Ils en rapportent avec eux, que l'éminent M. James H. Verrill, des documents très intéressants pour l'avancement de la science botanique et de l'horticulture.

Malgré de son attachant voyage à travers les Indes, la Malaisie, le Japon, la Corée, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande, que le voyageur a visité les grands jardins botaniques publics, et les établissements privés, ses notes sont si bien consacrées aux aspects horticoles de ces jardins.

De ces jardins, plus particulièrement, représentant les principaux végétaux intéressants qu'il a rencontrés dans les divers pays traversés, et diverses scènes, complètement et agréablement au point de vue de l'auteur, qui, primitivement, n'avait pas l'intention de publier, sous forme de volume, sa relation de voyage, qui avait déjà été publiée, en partie, dans le *Gardener's Chronicle*.

Mais, ne puis-je pas exprimer un regret, c'est qu'un tel ouvrage ne soit pas mis en vente, ce qui, il est vrai, lui donne d'autant plus de valeur, mais nous ne le regrettons pas, car, sa lecture, pourrait inspirer à bien d'autres jeunes horticulteurs le goût saine et profitable de telles excursions.

H. M.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

VALOGNES. — *Le 17 novembre 1896.* — 48^e EXPOSITION NATIONALE. Horticulture de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Valognes.

Adresser les demandes à M. O. Grosvalle, secrétaire de la Société.

SEGRE. *Mars et Avril.* — *Le 18 octobre 1896.* — EXPOSITION NATIONALE. Concours pomologique, exposition d'apiculture.

Adresser les demandes à M. Roger de la Borde, président, à Segre.

NÉCROLOGIE

Pincot (J-B-P.), pépiniériste à Langres, secrétaire général de l'Association Haut-Marnaise d'Horticulture, décédé le 13 septembre dans sa 50^e année.

M. Pincot était l'obtenteur de la Pomme *Président Leclerc Monopole*, décrite et figurée cette année dans le *Jardin* en 1915, p. 29. Originaire de l'Aube, il avait été établi à son compte. Ruiné par la guerre, il était entré dans les pépinières de M. Jeannuel, à Langres, comme chef de culture, et s'étant, de nouveau, au bout de quelques années, établi à son compte. Lors de la fondation de l'Association Haut-Marnaise d'Horticulture, il en avait été élu secrétaire général et avait largement contribué au rapide développement de cette jeune Société, aujourd'hui en pleine prospérité.

M. Pincot laisse à ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un pépiniériste habile, d'un homme serviable, de caractère ouvert et enjoué.

M. Henry Knight. — Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de M. Knight, directeur des cultures des jardins royaux de Laeken, près de Bruxelles.

Ornementation hivernale et printanière

A l'approche des gelées, toutes les plantes, ayant concouru à l'ornementation estivale des parterres dispa-

reissent, ne possédant qu'une bordure de couleur différente de celle qui forme le fond.

Toutes les variétés ne peuvent convenir à l'ornementation des massifs, quelques-unes de celles qui s'y prêtent le mieux sont les suivantes :

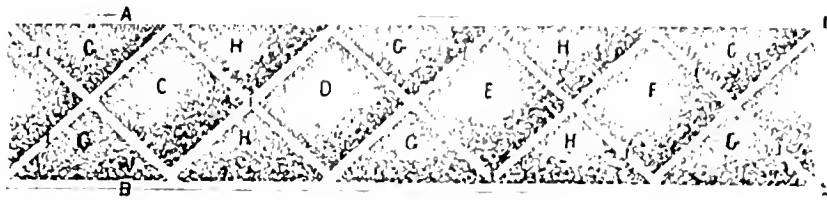
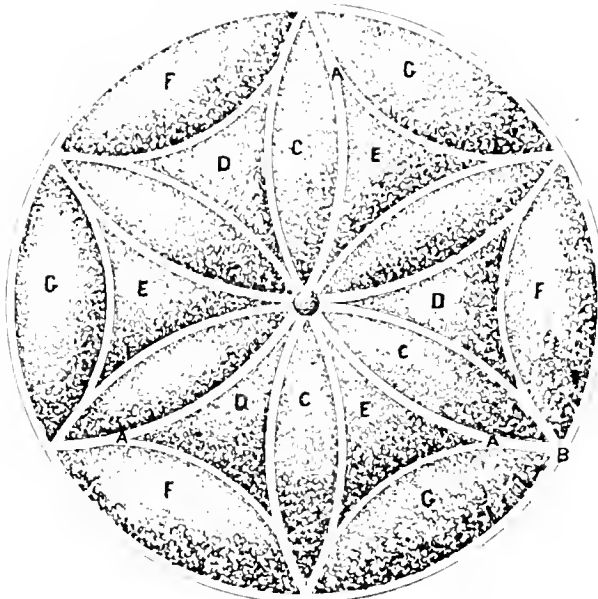


Fig. 106. — Mosaïque rustique

- | | |
|--|---|
| A. <i>Leonurus japonicus</i> | I. <i>Leonurus radicans</i> var. <i>bicolor</i> |
| B. <i>Santolium chinensis</i> | G. — <i>japonicus</i> var. <i>pulchellus</i> |
| C. <i>Leonurus japonicus</i> var. <i>argenteus</i> | H. <i>radicans</i> |
| D. — — — <i>chloicus aureus</i> | J. <i>Rechnospora circoides</i> |
| E. — — — <i>monquata alba</i> | |



- Centre — *Yucca gloriosa*
 A. *Scampericum montanum*
 B. — — *lancea*
 C. *Sedum acre*

- D. *Saxifraga Azoon*
 F. *Sedum album*
 E. *Scampericum puliferum*
 G. — — *arachnoidum*

Fig. 107. — Mosaïque rustique

raissent, soit qu'elles soient annuelles ou que, craignant les froids, elles demandent à être hivernées; aussi faut-il les remplacer par d'autres pouvant fleurir en hiver et au printemps, c'est-à-dire d'octobre en avril-mai.

En hiver, les Chrysanthèmes sont à peu près les seules plantes florifères pouvant être employées pour l'ornementation des jardins car, supportant assez bien les froids, ils peuvent, par les hivers ordinaires, fleurir d'octobre en décembre et même janvier, surtout si on a soin de les couvrir, les jours de gelée, au moyen de toiles légères.

Les corbeilles peuvent être composées de Chrysanthèmes de différentes couleurs mélangées, mais il est préférable de faire des massifs unicolores ou, tout au

COLORIS	NOMS des VARIETES	DUREE de la floraison
Jaune	<i>M. Calioche</i>	Avût à Oct.
Blanc rose	<i>Rose tendre</i>	Sept. à Nov.
Blanc, cent. crém.	<i>M^e Castex Desgranges</i>	" "
Rose carmin violacé	<i>Rose Faverier</i>	Oct. à Dec.
Blanc carmin	<i>Sœur Mélanie</i>	Nov. à Dec.
Blanc rose violacé, cent. carmin	<i>Lord Maire</i>	" "
Rose	<i>M^e Bouffars</i>	" "
Rouge pourpre, rev. argente	<i>Président Grégy</i>	" "
Carmin amaranthe	<i>Dent de Thiers</i>	" "
Grenat noirâtre	<i>Dent de Carnot</i>	" "
Jaune vif	<i>Marguerite</i>	" "
Jaune foncé	<i>Sanson</i>	" "
Jaune acajou	<i>Mont d'Or</i>	" "

Bien que les Chrysanthèmes soient à peu près les seules plantes florissantes pouvant supporter assez facilement les froûds, on peut encore varier l'ornementation hivernale des parterres en composant des mosaïques au moyen de petits arbustes à feuillage ornemental (fig. 106), ou encore à l'aide de quelques plantes grasses assez rustiques pour passer l'hiver dehors (fig. 107).

En printemps, les plantes pouvant concourir à l'ornementation des parterres sont plus nombreuses.

Les *Pensées* de toutes couleurs peuvent faire des massifs unicolores ou de mélange, les premiers font très bon effet surtout quand ils sont vus de loin, les derniers sont également très beaux, si l'on a soin de bien répartir les différents coloris.

Les *Mosses alpestres*, *Silene compacta*, *Silene pendula*, etc., sont très employées.

Les *Malvaux maritima* ou *Julienne*s de *Milom*, à fleurs blanches et à fleurs roses, font également de superbes corbeilles, surtout si l'on emploie la variété à fleurs roses pour former le fond du massif et la variété à fleurs blanches comme bordure.

Comme on le voit, il est assez facile de maintenir les jardins fleuris pendant la mauvaise saison qui a lieu d'octobre à mai, époque à laquelle on peut commencer les plantations estivales.

G. LAYÉ.

LES HALLES

LA VENTE ET L'EMBALLAGE DES PRIMEURS

Parmi les différents aspects de Paris qui font à la capitale une histoire et un caractère, il n'en est pas de plus instructif que celui des Halles. L'étranger qui s'y risquerait aux premières heures du jour, se sent pris par la fièvre de cet entrepôt immense en ruine, et, devant les amoncellements surgis en une nuit, les montagnes bâties d'arrivages, il a la subite révélation de l'énorme activité humaine, de la généreuse et docile puissance de production de la terre; c'est la statistique visible et parlante de la grande farm de Paris.

De tous les pavillons affectés aux différents produits, le Pavillon des Primeurs (pavillon n° 6) est le plus cadme, on pourrait dire le plus aristocratique; ni l'air compositement aère du marché à poissons, ni les perspectives sanglantes des pavillons de la boucherie, ni le départ des approches, mais, partout, la fraîcheur des fruits et des premiers légumes, l'éclatant des pêches au velours pourpre et engageant, des fraises aux chairs saines, des cerises lustrées de soleil, savoureuses prémices de la terre.

Et toutes ces primeurs, de si loin qu'elles viennent, se présentent coquettement, les unes dans des paniers grands comme des nids, les autres dans de larges caisses; mais, toutes, fraîches et saines comme à l'heure de leur cueillette; dernière victoire de l'horticulteur.

Car la récolte des fruits n'est pas le dernier terme de leur culture, une opération reste à faire, plus délicate qu'on ne le croit à première vue: c'est l'emballage en vue de l'expédition des fruits.

Cet emballage — d'autant plus délicat et soigné que les fruits sont plus rares — doit remplir un double but: préserver les fruits des accidents du transport, en même temps que mettre en relief leur excellence et leur beauté.

En effet, la valeur des fruits de choix, leur succès sur le marché, dépendent, en grande partie, de la façon dont ils s'offrent au regard: à qualité égale, le choix de l'acheteur ira toujours au fruit bien présenté, à la corbeille artistiquement montée qui flattera la secrète esthétique de sa gourmandise.

Les gens du métier le savent si bien que l'emballage — simple précaution en principe — est devenu presque un art entre leurs mains, et que l'éducation de tout jardinier primeuriste comporte la science d'emballer les fruits. Aussi, à l'École nationale d'horticulture, les emballages sont-ils particulièrement soignés en vue de l'instruction pratique des élèves.

Chaque espèce de fruit a son mode particulier d'emballage pour la même espèce, même, l'emballage subit des modifications suivant les époques.

Nous commencerons par l'étude des primeurs les plus précoces.

Fraises — Les premières fraises apparaissent sur les marchés dès la fin de février; elles sont livrées en petites boîtes rectangulaires de bois blanc, de 0 m. 15 c. de long sur 0 m. 10 de large; dès le 15 avril, les fruits sont emballés dans des boîtes de dimensions doubles des premières jusqu'au moment où la culture forcée cède la place à la culture hâtée. Cette troisième saison commence dans la dernière quinzaine de mai. L'emballage se continue tant que ces fraises ont cours aux Halles; mais, les arrivages se faisant plus nombreux, on recourt bientôt aux plateaux, caisses plates de 0 m. 50 de long sur 0 m. 30 de large, et qui contiennent la valeur de quatre des boîtes précitées.

La cueillette, faite chaque matin, est suivie d'une triple sélection basée sur la grosseur des fruits: fraises extra, fraises belles, fraises moyennes; le reste constitue les fraises ordinaires. Les petites boîtes contiennent 9 fraises extra, 12 belles et 15 moyennes, les grandes boîtes, 15, 24 et 35, les plateaux de 60 à 75 extra, 95 à 105 belles, 120 à 135 moyennes. Il faut tenir compte, dans le commencement de la récolte, en février-mars, les fraises sont moins grosses qu'en pleine production, et qu'à cette époque, les « extra » ne correspondent guère qu'aux belles des saisons ultérieures.

Quant au mode d'emballage, il est le même pour toutes les catégories de fraises. On dispose, dans la boîte vide, deux bandes de papier perpendiculaires l'une sur l'autre, et dont les bords, plus longs que la boîte, seront rabattus en dernier lieu sur les fruits. Puis le fond de la boîte est garni d'un lit de mousse bien humectée et bien pressée, à la main de façon à ne plus renfermer d'eau. Chaque fraise est alors déposée sur une feuille de papier, quelquefois une feuille de hêtre, débordant sur les bords et empiétant un peu sur la fraise voisine, de façon à faire matelas entre les deux fruits.

Toutes les fraises sont ainsi placées sur leur plus belle face, côte à côte, sans vide, comme sans pression, chacune frangée d'un rebord de feuille, pas trop saillant de façon à ne pas masquer les fraises qui doivent,

à première vue, se découvrir dans toute leur beauté. Les côtés de la boîte sont également tapissés de feuilles.

Quand la boîte est pleine, le lit de fraises doit présenter une surface plane et régulière, de coloration uniformément rouge, coupée des petites crêtes vertes des feuilles. Sur les fraises ainsi disposées, on étend quelques feuilles de Vigne, on rabat les bandes de papier, puis on ferme la boîte. Les plateaux n'ont pas de couvercle : on cloue simplement en travers deux lattes de bois qui formeront pont au-dessus des fruits et empêcheront ainsi qu'ils soient abîmés par les autres plateaux qu'on superposera par la suite. Les caisses et plateaux, liés au nombre de six ou huit, sont prêts pour l'expédition. Ce mode d'emballage est employé couramment à l'École d'horticulture.

Concurremment aux fraises de seconde et de troisième saison arrivent les fraises du Midi. Les premières, dites *fraises d'Hyères*, font leur apparition dès avril en petits paniers ronds d'une livre; ces paniers coquets sont capitonnés de feuilles.

La fraise des *quatre saisons* vient, un peu plus tard et en grande abondance, de la région rouennaise, dans des paniers d'une livre aussi. Ces paniers, ovales et généralement à anse, sont mis côte à côte dans de longs paniers, placés, eux-mêmes, au nombre de six, dans de grands cageaux, que nous verrons très employés par les forceurs du Nord pour l'expédition des pêches et du raisin. Les petits paniers à fraises sont attachés sur une baguette passée dans les anses, qui les assujettit contre les heurts du voyage.

Lorsque la saison bat son plein et que la fraise abonde des environs de Paris, les expéditeurs emploient de grands paniers de plusieurs kilos; les feuilles de Vigne ou de Fraiser font seules les frais de l'emballage.

Pêches.— L'emballage des pêches est particulièrement soigné : « A tout seigneur, tout honneur »; la reine de nos tables réclame des égards spéciaux à cause de sa peau délicate, de sa chair si vite abîmée.

L'emballage des pêches de primeur, c'est-à-dire provenant de culture forcée, se fait soit en boîtes de bois plein et fermées, dites caisses, soit en paniers légers, faits de lamelle de bois tressés, n'ayant pas de couvercles; les détails de l'emballage sont les mêmes.

L'École d'horticulture, ainsi que plusieurs primeuristes de la région parisienne, emploie des caisses en bois blanc, de deux grandeurs, suivant le nombre ou la grosseur des fruits. Le fond et les côtés des boîtes sont garnis de papier; mais, quand le bois est bien blanc, l'addition de papier est inutile. On garnit simplement le fond de sciure de bois ou de frisure bien fine et suffisamment tassée, un peu bombée vers le milieu; puis on étend une semelle épaisse et ferme de ouate, où, pour chaque pêche, on creuse, au tampon ou à la main, une petite dépression dans laquelle la pêche sera assise sans être trop enfoncée, la face la plus colorée saillant hors de la blancheur de la ouate. Il faut éviter de friper et de salir la ouate autour des fruits, ainsi que d'enterrer ceux-ci dans un matelas trop mou et déprimé. Il tient, dans chaque boîte, de trois à huit pêches; sur elles, on replace un coussinet de ouate qui remplit la caisse et l'on ferme le couvercle.

Les paniers plats en lamelles de bois sont rectangu-

laïres ou ovales; ils sont garnis, jusqu'aux bords, de ouate reposant sur de la fine frisure de bois, et les fruits sont disposés de la même façon que dans les caisses. On les recouvre d'une large semelle de ouate qui débordé sur les côtés et que l'on assujettit au moyen d'une ficelle passant entre les pêches et faisant le tour du panier, on ne met pas plus de huit fruits dans un panier.

Ces paniers ne peuvent, comme les caisses, voyager par paquets de six ou huit. Ils sont placés côte à côte au nombre de six dans des paniers longs en vannerie grossière qui, eux-mêmes, sont mis dans de grands cageaux à deux compartiments dont chacun enferme trois paniers, ce qui fait 36 paniers à pêches par cageau. Ce mode d'emballage est le seul employé par les forceurs de l'Aisne et du Nord.

Les paniers, quoique plus élégants que les caisses, ont un désavantage marqué sur elles : en effet, ils ne peuvent voyager qu'en cageaux et, par suite, ne peuvent subir de réexpéditions. C'est là un grave inconvénient qui en limitera toujours l'emploi.

Les pêches du Midi, désignées sous le nom général de pêches de Perpignan arrivent dès la mi-juin, les plus belles en caisses, les autres en grands paniers. Les caisses, tapissées de papier à dentelle ou de feuilles de Vigne, contiennent deux étages de fruits séparés par de la frisure de bois; le dessous et le dessus en sont également garnis; chaque caisse renferme de 18 à 24 pêches. Dans les grands paniers, les fruits, au nombre d'une centaine, s'alignent sur deux ou trois étages. La frisure de bois et les feuilles de Vigne font tous les frais de l'emballage.

Les belles pêches de plein air de la région parisienne se présentent en petits paniers de six à dix, garnis de feuilles ou de papier découpé. Quand les fruits doivent voyager, on les enveloppe de papier de soie et on les préserve des chocs avec du son, des rognures de papier, du foin menu.

J. LENIENT,

Lauréat de l'École Nationale
d'Horticulture de Versailles

(A suivre).

LES GRIFFINIA

Les *Griffinia* sont actuellement bien peu connus; ce n'est exceptionnellement qu'on les rencontre dans les cultures. Ils partagent, avec un grand nombre d'autres Amaryllidées, la défaveur qui s'est abattue en France sur toutes les plantes dites à oignons. On veut bien reconnaître que les Glacéuls ont du bon, on cultive encore les Tulipes et les Jacinthes, mais que d'admirables plantes nous délaissions sans raison! Les *Griffinia* sont de ce nombre.

À un point de vue botanique, ce sont des Amaryllidées appartenant au sous-ordre des Amaryllées proprement dites (*Amarylliflorae*), c'est-à-dire des Amaryllées dépourvues de couronne et à filets staminaux distincts. C'est dans le voisinage des *Hippeastrum*, des *Clivia*, des *Begonia*, qu'il faut les placer, mais ils s'en séparent facilement par le nombre de leurs ovules qui ne dépasse pas deux, la position de ces mêmes organes qui est

basilaire et collatérale et la coloration pâle des tépales.

Les caractères généraux sont les suivants : bulbe tronqué; feuilles minces, larges, habituellement pétiolées; pedoncule floral plein, surmonté d'une ombelle pluriflore munie d'une spathe à deux valves, lancéolée; deux colorées en bleu plus ou moins lilacées.

Le périanthe est campanuliforme, horizontal, à tube nul ou très court, dépourvu d'appendices à la gorge, à segments rigus et méaux, les trois inférieurs plus étroits que les supérieurs; quant aux étamines, elles sont nombreuses, égales, fixées à la base des segments et portent des anthères petites, oblongues, oscillantes. L'ovaire est formé de trois loges contenant, chacune, deux ovules collatéraux et basilaires; son style est trifurqué et le stigmate, capité. Les graines avortent souvent en partie, de sorte que chaque loge n'en renferme qu'une seule à tépales pâles.

quoique décrit depuis assez longtemps (1820), par Ker, le genre *Griffonia* ne s'est que peu enrichi jusqu'à ce jour. Des sept espèces décrites, deux seulement l'ont été dans les trente dernières années. Ce sont les *G. Blumenavaia* K. Koch et Bonche (1867) et *G. ornata* Moque (1876). Les autres sont connues depuis plus longtemps : *G. Libaniana* Morren (1850); *G. parviflora* Gawk.; *G. intermedia* Lindl.; *G. hypocanthana* Gawk., figures au *Bolton's Register* et le *G. dequabes* que Velloso a fait connaître sous le nom d'*Anacallis*.

Cette dernière espèce est la plus anciennement cultivée, puisqu'elle a été introduite en 1815 à peu près au même temps que le *G. parviflora*.

Le *G. Libaniana* a été découvert en 1843; le *G. dequabes*, introduit en 1868; les *G. Blumenavaia* et *G. ornata*, en 1876.

Nous ne croyons pas que d'autres espèces aient été introduites ou signalées. Nous aurons probablement l'occasion d'en faire connaître prochainement une autre qui nous a paru ne répondre exactement à aucune de celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour. Toutes, d'ailleurs, sont originaires du Brésil : provinces de Bahia, de Santa Catharina, de Minas-Geraes, et fleurissent de septembre à août.

Les caractères tirés des feuilles et des étamines permettent d'établir, parmi les sept espèces connues, deux sections : l'une ne comprend qu'une espèce, le *G. Libaniana*, à feuilles sessiles et à étamines réduites à cinq par avortement de l'une des supérieures; l'autre section a des feuilles pétiolées et des étamines au nombre de six. Le stigmate est capité dans les *G. dequabes*, *G. ornata*, *G. hypocanthana*, *G. intermedia* et *G. parviflora*; il est divisé en trois branches dans le *G. Blumenavaia*.

Qu'on s'adresse à l'une ou à l'autre de ces espèces, on sera frappé de l'élegance que présentent leurs fleurs et de leur coloris bleu ou lilacé qui ne se rencontre que bien rarement dans les autres Amaryllidées. Nous ne connaissons guère que les *Leulivium* qui se trouvent dans ce dernier cas.

La culture ne présente rien de spécial; elle se pratique exactement comme celle des *Anacallis* de serre.

Le *G. hypocanthana*, et probablement les autres *Griffonia*, donnent, habituellement, des graines, qui demandent à être semées aussitôt après qu'elles ont été récoltées.

P. HARIOT.

DAHLIAS SIMPLES

Soixante-troisième variété.
1876.

Substituez le mot *male* au mot *female*. Ce vers, alors, si vrai, et dont les applications sont si nombreuses, ne s'adapte-t-il pas, particulièrement bien à l'histoire de la plante dont il s'agit, ici, au Dahlia et à ses transformations ?

En effet, un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis son introduction en Europe comme plante d'ornement (1), que, déjà, après avoir exigé du Dahlia les qualités de régularité et de duplication poussées à l'extrême et lui avoir fait subir des transformations multiples, nous sommes revenus, petit à petit, depuis une dizaine d'années environ, à la simplicité première des capitules embellis et grandis par la patience et la persévérance d'humbles semeurs.

Cette simplicité n'est-elle pas bien autrement naturelle et décorative que la rigidité et l'aspect, la plus part du temps quasi-artificiel, de tous les capitules pleins, pompons, monstrés et autres « beautés » que l'on était arrivé à créer et qui étaient recherchés, il y a encore peu d'années.

Les premières variétés de dahlias à fleurs simples nous vinrent, il faut l'avouer, d'Angleterre; mais, aujourd'hui, celles obtenues en France sont presque aussi nombreuses que celles de nos voisins d'outre-Manche et peuvent soutenir avec elles, sans crainte, la comparaison.

Aussi, à présent, les variétés à fleurs simples, accompagnées des dahlias à fleurs de cactus, bien jolis eux aussi, viennent-elles remplacer heureusement, chez les amateurs de vraie beauté, toutes ces fleurs en nœuds, qu'étaient devenus, à la fin, les capitules *tearfuls* des dahlias à fleurs doubles.

Les principales qualités que l'on recherche, à présent chez les dahlias à fleurs simples, sont les suivantes :

Port gracieux, beau feuillage; capitules moyens bien formés, érigés et dégagés du feuillage; demi-fleurons larges, symétriques, plats ou un peu courbés aux extrémités; couleur franche ou panachures à tons bien tranchés; disque de forme régulière.

Entre les plus beaux gains obtenus parmi les dahlias à fleurs simples, ceux appartenant au type *Perfection* (2), dont les capitules à larges ligules peuvent atteindre de 12 à 15 centimètres de diamètre, sont les plus remarquables.

Dans cette série, les coloris sont nombreux, les uns unicolores, les autres striés, maculés, ponctués et souvent même accompagnés d'un magnifique reflet métallique. Les spécimens figurés sur la planche en couleurs et contre-encollis sur des plantes de semis de MM. Billiard et Barre, les excellents horticulteurs de Fontenay-aux-Roses (Seine), prouvent combien sont gracieux et variés les tons des variétés du type *Perfection*.

La culture des dahlias à fleurs simples est des plus facile, elle est semblable à celle des dahlias à fleurs doubles; de plus, on peut les multiplier par semis, quoique dans ce cas il y ait ensuite un choix sérieux à faire parmi les nouveaux venus pour en éliminer tous les individus reconnus indignes de figurer, soit dans les massifs, soit dans les garnitures en tant que fleurs coupées.

J. FOSSEY.

1. Le premier auteur mentionné du Dahlia date, paraît-il, en ce dit, de l'année 1781, mais, à cette époque, ce fut à titre de plante à racine caudicée que le Dahlia fut cultivé. Sa constabilité n'ayant pas, pour cette raison, été jugée satisfaisante, il disparut bientôt et ce n'est qu'en vers 1812 qu'il fut définitivement acclimaté comme plante d'ornement (1) de nos jours.

2. Le *Journal* - Année 1874 - page 33.



L'HORTICULTURE à l'Exposition nationale Suisse de Genève

Plusieurs articles relatifs aux concours horticoles qui se sont succédé à Genève, depuis le mois de mai dernier, ont déjà été publiés dans *Le Jardin*. Mais ces comptes-rendus ne peuvent donner qu'une faible idée de l'importance de la section horticole à cette exposition, que j'ai eu le plaisir de visiter dernièrement, en qualité de membre du Jury, et en même temps chargé d'une mission de M. le Ministre de l'Agriculture.

Je m'empresse de dire que je suis revenu émerveillé de ce que j'ai vu. Les horticulteurs et les amateurs suisses ont fait un effort considérable sur lequel les organisateurs eux-mêmes, — ils l'ont avoué bien franchement — n'osaient pas compter.

Il faut bien dire qu'une grande part du succès revient précisément à ces organisateurs, au premier rang desquels il faut citer le président du groupe de l'Horticulture, M. Micheli, l'éminent botaniste genevois, dont les collections ont été à diverses reprises citées dans *Le Jardin*, très bien secondé par notre ami et fidèle collaborateur H. Correvon, secrétaire du groupe.

L'exposition horticole se développe sur une très grande surface et occupe, à elle seule, le vaste parc de l'Agriculture (1), qui s'étend entre l'Arve et les pavillons réservés à l'Agriculture, d'où le nom qui lui a été affecté et qui aurait pu être avantageusement remplacé par celui de parc de l'Horticulture.

Des collections importantes d'arbres et arbustes d'ornement, d'arbres fruitiers formés, de Rosiers, de plantes vivaces et alpines, de plantes fleuries à corbeille, etc., meublent richement ce parc et en ornent les moindres recoins. Elles forment, avec quelques collections exposées dans les serres, une exposition permanente, très intéressante et très instructive.

En outre de cette exposition permanente, huit concours temporaires, dont le dernier ouvrait le 22 septembre dernier, ont été successivement organisés pendant la durée de l'exposition, et chaque fois avec un nouveau succès, ce qui prouve bien que l'horticulture suisse offre des ressources qu'on ne lui soupçonnait généralement pas jusqu'ici.

Je ne m'attarderai pas à passer en revue, un à un, tous les lots qui figurent ou ont figuré à cette exposition. Je me placerai à un point de vue général, voyant les choses seulement dans leur ensemble, de façon à tirer les enseignements qui se dégagent de cette grande leçon de choses et à envisager leurs conséquences probables dans l'avenir.

Je passerai ainsi en revue, séparément, l'horticulture fruitière et d'ornement, la floriculture de pleine terre et de serre, la culture maraîchère et les jardins alpins, et cela, comme je l'ai dit plus haut, sans entrer dans le détail des sujets contenus dans chacun des lots.

Mais avant d'aller plus loin, je tiens à dire quelques mots de la Société d'horticulture suisse, qui a tenu ses

premières assemblées générales le 24 et le 26 septembre dernier.

Cette Société est une fédération générale de toutes les sociétés d'horticulture de la Suisse, qui etient déjà groupées en deux fédérations : celle de la Suisse romande et celle de la Suisse allemande.

Chaque société avait délégué à Genève un ou plusieurs de ses membres avec la mission de discuter diverses questions d'intérêt général préalablement mises à l'étude. En réalité, j'ai assisté, avec plusieurs de nos compatriotes : MM. Ch. Baltet, de Troyes, Moyret, président et Aynès, vice-président de la Société d'horticulture de l'Am, F. Morel et Razum Boucharlat, de Lyon, etc., à un véritable congrès d'horticulture où les sujets les plus variés ont été traités.

Nous avons pu constater que, comme en France et en bien d'autres pays encore, les horticulteurs suisses avaient à se plaindre des mesures vexatoires engendrées par la Convention phylloxérique de Berne, des tarifs trop élevés en usage pour le transport des plantes sur les chemins de fer et de maints autres maux. Nos amis protestent, comme nous l'avons fait et comme nous le faisons encore tous les jours, et ils espèrent bien obtenir gain de cause. Puisse-t-il en être de même chez nous !

Les moyens de développer la culture fruitière dans les régions élevées ont été également examinés, et nous avons vu, non sans satisfaction, que nos voisins, loin de dédaigner les pommes russes, qui sont si rustiques, fondent au contraire de grands espoirs sur ces fruits pour introduire l'industrie cidrière dans les régions des Alpes comprises entre 800 et 1,200 mètres d'altitude, c'est-à-dire là où nos variétés ordinaires succombent généralement aux atteintes du froid.

Des expériences ont déjà été commencées et elles seront continuées sur une très large échelle, pour déterminer le choix des meilleures variétés à employer.

N'y a-t-il rien à faire chez nous dans ce sens ? N'avons-nous pas aussi aux flancs du plateau central, du Jura et des Alpes de la Savoie et du Dauphiné, des hautes vallées où la culture de certains arbres fruitiers apporterait aux populations pauvres et déshéritées de ces froides régions un peu de bien-être sous la forme de fruits à consommer directement ou de boissons économiques saines et agréables qui remplaceraient avantageusement l'eau que ces braves gens consomment pendant onze mois et demi de l'année ?

C'est la réflexion que nous faisons justement, mon ami Layé, directeur des jardins publics de Clermont-Ferrand, et moi, en parcourant, il y a un mois, les merveilleux vergers de l'Auvergne.

H. MARTINET.

Introduction du Peuplier de Boll. — Depuis la publication de son étude sur le Peuplier de Boll (*Jardin*, n° 220, p. 195), notre collaborateur, M. Henry, a pu s'assurer que cette intéressante espèce a bien été introduite par le Muséum. Cet établissement l'a reçue directement du Turkestan, vers 1875, d'un envoi du général russe Korolkow. Il n'était pas inutile de consigner ici ce point de l'histoire des introductions, dans ce dernier quart de siècle.

(1) Voir le plan dans *Le Jardin*, 1896, p. 112.

DECORATION FLORALE

LES JARDINS PUBLICS DE REIMS EN 1896

(Suite) (1)

Le jardin paysager qui se trouve en avant du jardin-école, est bien fleuri. L'ornementation florale y est également très bien comprise; les corbeilles et autres motifs sont nombreux et variés comme formes et comme compositions. De jolis motifs en mosaiculture sont à signaler. La plupart des corbeilles, pour ne pas dire toutes, sont garnies de grandes plantes qui se détachent sur un tapis de plus petites.

Une grande partie des végétaux qui entrent dans la plantation des corbeilles sont des plantes annuelles, ce qui différencie les combinaisons florales de celles des squares et jardins publics parisiens et leur imprime un caractère propre et particulier qui n'est pas banal et ne manque pas d'originalité.

Je ne citerai également ici que quelques exemples de corbeilles :

1° *Caladium inodorum*, *Acacia lophantha*, Cécilie; fond : *Begonia Deconiensis*, Verveine de Miquelon; rang de bordure : *Alternanthera amara aurea* et *A. parryioides*.

2° *Canna*, *Pelargonium zonale* Président Grévy, *Campanula carpathica*, *Cacalia coccinea*, var. *aurantiaca*; bordure : Verveine.

3° Capucines formant des colonnes sur tuteurs, *Fuchsia fulgens*, *Campanula*, *Lantana*, Mais panaché; fond : *Begonia*, *Pentstemon*, *Agrostis* et *Phlox Drummondii*; bordure : *Perilla nankinensis*, palissé sur le sol.

Pres d'un rocher, est une jolie scène de plantes exotiques et à beau feuillage : *Datura*, *Deacerna*, *Phoenix*, *Eutalia*, *Abie*, *Kentia*, *Justicia Lindenii*, *Chamæcops*, *Bambusa*, *Cyperus alternifolius*, *Begonia Macgregoriae*, *B. Beauvii*, *B. Rex*, etc., le tout disposé dans un désordre des plus charmants, sur un tapis de mousse, dans le clair-obscur des arbres.

Les motifs en mosaiculture en relief sont également bien jolis; les petits sujets intérieurs : étoiles, triangles, trèfles, etc. sont faits à l'avance dans de petites caisses en zinc, de cette forme, qu'il suffit de placer à l'endroit qui leur est assigné.

L'auteur de toutes ces belles décorations est M. Dubarle, le distingué professeur de la Société d'Horticulture de Reims, directeur des plantations de la ville de Reims.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la décoration des jardins de Reims mais je m'en tiendrai là. Les impressions que j'ai développées sur ce sujet me sont personnelles; elles m'ont été inspirées par les jolies combinaisons que j'ai bien admirées. Ces garnitures sont le résultat d'idées spéciales, point mesquines, portant, entre autres, sur la recherche du nouveau, que M. Dubarle m'a exposées et qui font le sujet de cet article.

Il me paraît intéressant, en effet, d'exposer comment ce distingué professeur comprend et conçoit l'ornemen-

tation; d'après quelles règles il la dirige; quels sont les rôles qu'il attribue aux mouvements du sol et aux plantes; comment il applique les contrastes de formes et de couleurs aux différentes distances et quel rôle il fait jouer à la lumière; en un mot quel est le principe de son mode de décoration, qui constitue un genre innové, sinon créé par lui, genre tout à fait distinct de ce qui est ordinairement fait.

L'ornementation florale, telle que M. Dubarle la comprend et dont il fait d'heureuses applications, sort tout à fait du vulgaire et du classique; ce n'est plus la traditionnelle et compassée décoration régie par des règles immuables avec lesquelles on semble ne pas vouloir transiger. Pour ses garnitures, il ne tient que relativement compte du conventionnel, et il a raison. Rien n'est mesquin dans les compositions dont il a présidé l'arrangement; les combinaisons en mosaiculture, elles-mêmes, n'ont pas cette rigidité, cet aspect artificiel que beaucoup reprochent à cette ornementation.

M. Dubarle attache une réelle importance aux mouvements du sol dans les compositions de certains motifs; quand ceux-ci sont suffisamment grands, il les vallonne, en creuse certaines parties, tandis qu'il en surélève d'autres, pour obtenir du relief et, par là, des effets d'ombre et de lumière, auxquels il attribue, pour une grande partie, les résultats obtenus.

Il tire le meilleur parti possible des plantes qu'il a sous la main, ce qui, pratiquement, corrobore l'opinion déjà émise : « ce n'est pas autant dans la valeur des plantes que dans leur emploi judicieux et rationnel que réside la beauté d'une composition florale ».

Les plantes sont rangées, par lui, en deux groupes distincts : la grosse plante et la petite plante. Ce qu'il nomme grosses plantes comprend toutes celles à fleurs et feuillage lourds et compacts, quelles qu'en soit leur hauteur, tandis que la deuxième série renferme les plantes annuelles ou autres, fines et légères — telles sont les Graminées et quelques Composées — qui ont pour but de fournir la légèreté et la grâce qui fait presque défaut chez les premières. Dans leur groupement, il est fait en sorte qu'elles ne soient pas serrées pour que toutes se détachent bien du fond et que la lumière se glisse et joue entre elles.

Ce qu'il est bon de noter, c'est que M. Dubarle a horreur de la ligne symétrique par trop guidée; voilà pourquoi ses conceptions en mosaiculture ont cette grâce qui les caractérise et qu'on chercherait en vain dans toute autre combinaison analogue. Les lignes sont rompues d'abord par de petits motifs, puis par des groupes ou des îlots de petites plantes, placés çà et là dans un désordre apparent, mais non réel. Les massifs de grandes plantes subissent les mêmes modifications. Les bordures des massifs d'arbustes sont également variables entre elles dans leurs contours comme dans leurs garnitures. Elles ne sont pas absolument parallèles à la ligne extérieure des massifs. Des sujets divers, partant de la bordure même : triangles, demi-cercles, etc., se dessinent dans le gazon et la plantation est faite de végétaux plus élevés que ceux de la bordure, ce qui constitue des oppositions de formes ravissantes.

L'assemblage rationnel des plantes et des fleurs a un double but car il est fait en vue d'obtenir et des con-

(1) *Le Jardin*, année 1896, page 209.

trastes de forme et d'harmonieuses associations de coloris. Les fleurs et les plantes légères sont opposées à celles à port compact pour que, de l'ensemble, se dégage quelque chose de nuageux et de nébuleux. Dans le groupement des coloris, M. Dubarle forme surtout des masses; une couleur domine toujours dans l'ensemble. Si c'est du bleu qui domine, tels les *Agrostium* qu'on épingle sur le sol, on place, en et là sur ce fonds bas, des plantes de différents coloris s'en détachant discrètement. Si c'est un fond blanc, cette uniformité est rompue par des points rouges qui se détachent du fond à des hauteurs différentes et ainsi de suite pour les autres coloris.

Il est également tenu compte de la distance à laquelle la corbeille doit être vue. Quand une corbeille doit être vue de près, m'a dit M. Dubarle, je la combine avec des coloris plus sombres que si elle se trouve placée plus loin. Les coloris vifs sont particulièrement choisis pour les motifs éloignés. Chaque motif de forme géométrique est également opposé à un autre de forme plus fantaisiste; et, dans certains, sont plantés des végétaux exotiques avec d'autres plus communs.

Et, tous les ans, il innove d'autres sujets, presque jamais il ne se répète, même les choses les mieux réussies; et il a des vues tellement justes que ce qu'il crée a toujours du cachet. Rarement, il prépare ses combinaisons dans son cabinet: ce n'est que sur place qu'il approprie le tout aux circonstances et au milieu où il opère, et il en résulte que le tout est véritablement caractéristique. Ce caractère d'originalité est aussi révélé autrement, en ce sens que M. Dubarle cherche à ce que la main de l'homme semble ne pas se montrer. Si elle s'entrevoit — car il est impossible de faire autrement dans ces créations — ce n'est que discrètement, vaguement et par intervalle.

En un mot M. Dubarle comprend l'ornementation florale, tout autrement qu'on ne l'exécute ordinairement dans un autre ordre d'idées et ses vues sont grandes et justes. Il a le sens du beau et de l'artistique, plus même, la soif du nouveau: il fouille l'inconnu, tel est son mot.

ALBERT MAUMENÉ.

CULTURE POTAGÈRE

DES FRAISIERS & DE LEUR CULTURE

La fraise doit-elle être considérée comme un fruit ou comme un légume? Il appartient aux botanistes de trancher cette question: pour nous, le principal est de bien connaître les conditions dans lesquelles les Fraisiers doivent être placés pour nous donner les meilleurs résultats.

Le Fraisier se multiplie de deux manières: par graines ou par rejets qu'il produit abondamment sur chaque filet.

C'est en octobre et novembre, c'est-à-dire à l'époque actuelle, qu'il convient de planter les Fraisiers. Il faut préparer immédiatement ou avoir préparé à l'avance, par plusieurs labours, le terrain que l'on destine à la plantation.

Une terre douce et substantielle, dans laquelle on aura

mêlé des terreaux de couche est ce qu'il y a de préférable: on y plantera les pieds de Fraisiers en échiquier, à environ 30 centimètres de distance pour les petites espèces, et 40 pour les grosses. Ces filets seront pris sur des pieds-mères auxquels on aura supprimé les fleurs, les feuilles mortes, les bouts des filets seront enlevés et on ménagera bien les racines, puis on fera un trou à la main ou au plantoir et on y placera la jeune plante. Si le temps est sec et le sol léger, on arrosera pour plomber la terre autour des racines et entretenir la fraîcheur dont l'effet sera d'assurer une prompte reprise.

Cultivés dans un carré un peu vaste, les Fraisiers doivent être disposés par planches de quatre à cinq rangs, séparées par des sentiers de 30 centimètres.

La pratique et l'expérience ont prouvé que le Fraisier des Alpes, qui n'est autre que le Fraisier des quatre-saisons dont on mange les fruits toute l'année à Paris, devrait, pour être conservé très frais, être multiplié par rejets provenant des filets d'un jeune semis. Le semis des Fraisiers se fait à plusieurs époques; mais la meilleure, celle que nous avons toujours préférée et vu préférer par les bons praticiens, c'est mai et juin, c'est-à-dire l'époque où les fraises abondent. Les graines adhérentes à la chair en sont séparées par lavages successifs, puis séchées à l'ombre.

Quelques personnes conservent ces graines jusqu'au printemps, il est préférable de pratiquer le semis aussitôt les graines mûres.

Cette opération se fait en terre très meuble, tamisée, et battue pour unir la surface et lui donner un peu de fermeté. On le fait en pleine terre ou en terrines, on recouvre les graines d'une couche de terre d'un à deux millimètres au plus d'épaisseur; on a dû, préalablement, mouiller la surface du sol avant de semer, afin de permettre aux graines de s'y attacher. Il n'est pas nécessaire d'arroser de nouveau, une fois le semis fait, il faut seulement le préserver du soleil par un paillason. La germination a lieu au bout de quinze à vingt jours. Donner alors de l'air en soulevant le paillason, car l'étiollement est à redouter.

Les plantes ayant une force suffisante pour être repiquées, c'est-à-dire après quatre ou cinq semaines à partir de la levée des graines, sont plantées en pépinière à quelques centimètres de distance les unes des autres, on les relève un mois après, en motte, pour les distancer davantage et les remettre dans une nouvelle terre. Si l'opération a été bien faite, on peut souvent les relever encore une fois avant le mois d'octobre, époque à laquelle on les mettra définitivement en place. Ces repiquages successifs ne sont pas inutiles ni dispendieux, comme on pourrait le supposer, ils ont pour but et pour résultat certain d'éviter l'allongement des racines et chaque transplantation leur faisant faire de nouvelles ramifications, il en résulte qu'au lieu de quelques longs filets blanchâtres qui se briseraient en arrachant ou en replantant les Fraisiers si le repiquage n'avait pas eu lieu, nous avons un chevelu très nombreux qui assure la reprise et le succès de la plantation.

Au moyen du semis, on obtient de nouvelles variétés, mais on n'obtient que très rarement des variétés remarquables, il faut souvent des années et de la patience en conséquence pour obtenir un gain méritant. C'est ce qui

explique pourquoi la propagation par stolons est ordinairement la seule usitée par le plus grand nombre des personnes. Pour se procurer de bon plant, il faut conserver les premiers filets qui sortent des plantes. Lorsqu'ils ont produit des rejets on les coupe, d'abord blanchâtre, ne tarde pas à s'enfoncer dans le sol, et à y développer du chevelu, on les lève avec précaution pour les mettre



Fig. 198. — *Chou frisé panaché*

en pépinière au midi, dans un sol riche en terreau. Après les avoir laissés quelques semaines dans ce milieu, on relève les plants en motte pour les replacer dans un lieu plus aéré et les espacer davantage.

En octobre, on a ainsi des Fraisiers parfaitement enracinés; plantés comme nous l'avons dit plus haut, ils donnent du fruit à production au printemps. Je sars que beaucoup de jardiniers ne se donnent pas cette peine, ils se contentent de sevrer, dans un fouillis de filets qui se sont développés en tous sens, le plant au moment même de le mettre en planche; les racines ne sont alors pas suffisamment ramifiées. La plante reprend sans doute, parce que le Fraisier est très robuste, mais la réussite d'une plantation faite sans plus de précaution laisse souvent beaucoup à désirer.

On cultive aussi les Fraisiers en bordure le long des allées. Il est alors extrêmement difficile de les pailler. La terre des plates-bandes et le sable des allées font beaucoup de tort aux Fraisiers. J'ai vu d'inhabiles jardiniers qui n'étaient jamais les filets; ils les dirigeaient dans le sens de la bordure; il en résultait un cordon qui épaissait le sol en peu de temps; la plupart des fleurs avortaient, et les fruits qui parvenaient à mûrir étaient petits et sans saveur. Lorsque l'on adopte la culture en cordon, il faut planter les Fraisiers à environ 30 centimètres de distance et ne pas laisser de filets s'implanter et former de nouveaux Fraisiers entre les anciens, parce qu'il en résulterait une confusion préjudiciable pour la récolte et la durée de la plantation.

A moins qu'on ne tienne à avoir du jeune plant, on ne doit jamais laisser les filets se développer; leur suppression est de rigueur, mais elle doit être faite en *couplant* et non en *arrachant*, comme on le fait trop communément.

Les Fraisiers doivent être renouvelés tous les deux ou trois ans. C'est ainsi qu'on les conserve frêles et qu'on en obtient de beaux fruits. Ils aiment beaucoup l'eau, mais celle des arrosements, et non l'eau de pluie; ils

sont peut-être les seuls végétaux qui offrent cette étrange particularité. Pour avoir des fraises en hiver, on prépare, à l'automne, une place dans laquelle on plante un peu dru de jeunes Fraisiers élevés en pots; puis, à la fin d'octobre, on les recouvre d'un châssis que l'on entoure d'une couche de fumier chaud. On peut aussi les planter dans une bache. On se procure la jouissance de quelques belles Fraises en plaçant, en hiver, un certain nombre de pots de Fraisiers dans une serre chaude. Parmi les nombreuses variétés de Fraisiers, nous ne citerons que le *Duchesse Margère* et la *Vicomtesse Héroult de Thury*, qui sont particulièrement recommandables pour la culture forcée. La première sera la préférée des amateurs aimant la grosse et bonne fraise, tandis que la suivante sera la favorite de toutes les personnes qui préfèrent la quantité à la grosseur; cette variété est la plus productive et la meilleure comme qualité; elle tient toujours le premier rang parmi toutes les variétés connues.

HENRI THEULIER fils.

LES PLANTES A FEUILLES PANACHÉES

Il serait superflu de parler ici des avantages que présente la panachure au point de vue décoratif, chacun sait combien cet état partiellement chlorotique agrémenté le feuillage des plantes qui présentent ce caractère. Physiologiquement, la panachure est due à la disparition de la chlorophylle des places qu'elle occupe et, cette substance jouant un rôle excessivement important dans l'élaboration de la sève, les plantes panachées sont, par suite, moins vigoureuses et plus délicates que leurs congénères. Toutefois, la panachure ne couvrant qu'une par-



Fig. 199. — *Amarantus bicolor*

tie restreinte de la surface élaborante (la moitié au plus), il reste encore suffisamment de vert sur le limbe, les pétioles et les jeunes rameaux, pour pourvoir à cette importante fonction.

Le nombre des plantes à feuilles panachées est immense aujourd'hui, les jardiniers ayant toujours protégé et amplifié les nombreux caprices que Dame Nature a présentés en ce sens, beaucoup d'entre elles ne peuvent cependant se propager que par continuation du même individu (bouturage, greffage, etc.). Bien plus restreint est le nombre des plantes panachées se reprodui-

sant franchement par le semis, mais aussi, sont-elles plus intéressantes et surtout plus utiles, par suite de la simplicité de leur multiplication : leur traitement étant celui des plantes types.

Leur nombre est beaucoup plus restreint qu'on serait tenté de le croire : c'est à peine s'il en existe une douzaine ; il vaut donc la peine que nous leurs consacrons quelques lignes.

Maïs du Japon à feuilles panachées. — Il atteint environ 1^m50 et ses longues feuilles portent des bandes longitudinales blanches, d'un très élégant effet. La plante est du reste bien connue et fréquemment employée pour orner partiellement les grandes corbeilles, les plates-bandes, le bord des massifs d'arbustes ou pour former des groupes isolés.

Lunaria annuelle à feuilles panachées (fig. 110). — Également très remarquable et fort élégante par l'ample marge blanche qui entoure ses feuilles : mais, outre que la panachure n'est pas très constante, la plante est, comme du reste le type, d'une culture sinon difficile, du moins capricieuse.

Laratière en arbre à feuilles panachées (fig. 111). — Ses feuilles sont fortement et irrégulièrement tachées de blanc jaunâtre, mais à certaines époques seulement. La plante est suffrutescente et acquiert, avec l'âge, les proportions d'un arbre en miniature quand on l'hiverne en orangerie. Nous avons fait de singulières remarques sur un pied que nous possédons en pots depuis deux ans. La première année, quelques feuilles seulement se sont montrées panachées au commencement de l'été, puis la végétation s'est emportée et les feuilles sont devenues entièrement vertes. Cette année, la plante a été laissée dans son même pot sans aucun rempotage : elle y est excessivement gênée. Au printemps et jusqu'en juillet, toutes les feuilles ont été magnifiquement panachées, mais, depuis cette époque, toutes les nouvelles feuilles se montrent entièrement vertes ; les fleurs sont violacées, petites et insignifiantes au point de vue décoratif.

Persicaire du Levant à feuilles panachées. — Annuelle comme le type et presque aussi vigoureuse que lui, cette plante atteint plus de 2 mètres en quelques mois et ses grandes feuilles cordiformes, longues d'environ 30 cent., sont fortement couvertes de panachures blanc jaunâtre, tantôt petites et irrégulières mais très abondantes, tantôt plus ou moins grandes, couvrant parfois la moitié ou même la totalité du limbe ; la tige se ramifie au-dessus de 1 mètre et forme alors une touffe arborescente du plus bel effet décoratif. Les fleurs sont lilas clair, en épis penchés, mais ne se montrent que très tardivement. On emploie très avantageusement cette Persicaire pour former des rideaux, pour orner le centre des grandes corbeilles et des plates-bandes ou pour former des touffes isolées sur les points choisis des pelouses. C'est une plante très anciennement connue, mais pas autant cultivée qu'elle le mérite, à notre avis, du moins, car sa culture est ou ne peut plus simplement facile, et sa vigueur, excessivement grande. Elle est surtout utile pour garnir de grandes surfaces et dans les jardins qu'on ne peut beaucoup soigner.

Chou frisé panache (fig. 108). — Race de Chou d'ornement, curieux autant par les découpures et frisures de leurs longues feuilles que par les panachures parfois multicolores et intenses qui les sillonnent. Il en existe plusieurs variétés grandes ou naines et diversement frisées. Ces Choux, de même que le *Chou cabus panaché*, sont cultivés pour la décoration hivernale des corbeilles, car ils résistent bien aux gelées moyennes et le dernier est, en outre, un bon Chou culinaire, unissant ainsi l'utile à l'agréable.

Parmi les quelques autres plantes panachées se reproduisant par le semis, nous citerons encore l'*Ancolie des jardins à feuilles panachées*, la *Belle de nuit à feuilles panachées* et, parmi celles à feuillage multicolore, les



Fig. 111. — *Laratière en arbre à feuilles panachées*

Colous, les *Amarantes* (fig. 109), etc., qu'on emploie aussi comme ornement estival des jardins et qui se reproduisent également assez bien par le semis.

Toutes les plantes énumérées précédemment sont des plus faciles à cultiver, s'accommodant en effet des soins qu'on donne à la plupart des autres plantes d'ornement.

Il est en outre excessivement facile de se les procurer : un simple paquet de graines suffit pour en obtenir une

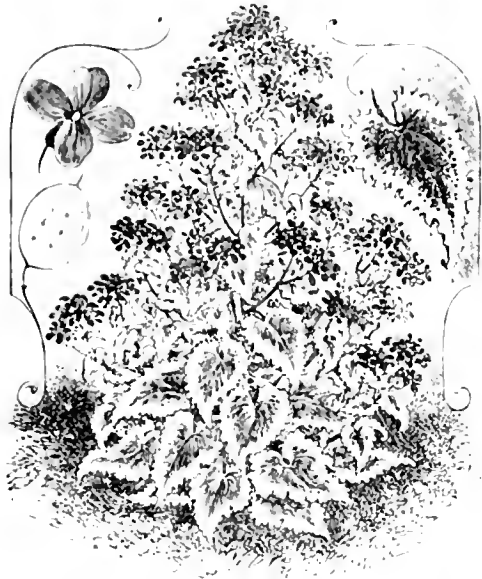


Fig. 110. — *Lunaria annuelle à feuilles panachées*

centaine. C'est du reste le mérite qui nous a engagé à leur consacrer une note collective.

Le semis s'en fait au printemps, comme celui des autres fleurs, en pépinière, sur couche et sous châssis, ou, plus tard, dans un endroit abrité, et l'on repique les plants en place à la fin de mai ou lorsqu'ils sont suffisamment forts pour cela.

S. MOITET.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 24 Septembre 1896

COMITÉ DE FLOICULTURE

Les apports sont toujours nombreux à ce Comité et par là le plus intéressants.

Ce sont d'abord, présentées par M. Thibaut, jardiner chez M. Librecht, à Passy, quatre Melastomacées au feuillage délicieux, le *Sinerda argentea* et les *Bectolonia Souvenir du comte de Gomer*, *Baron Adolphe de Rothschild*, *Président Léon Say*, tous quatre superbes. Mais que ces plantes, habituées à vivre sous verre, sont délicates ! Au grand air, elles s'étolent et baissent tristement leurs feuilles.

Puis ce sont les *Mimbalia* de M. Welker père, semis de l'année, quelques-uns remarquables par la largeur de leurs fleurs et la richesse de leurs nuances. Mais le présentateur, dans le dessein, d'ailleurs très louable, de ne pas sacrifier ses porte-graines, n'avait apporté que des fleurs détachées, ce qui n'a pas permis au Comité de se rendre un compte exact de la valeur des gains obtenus. Du même, un *Helianthus cucumerifolius* hybride, bonne plante à inflorescence beaucoup plus large que celle du type et fort décorative. Les *Helianthus* brillent au premier rang des grandes plantes ornementales et le succès qui a accueilli certains d'entre eux, tels que *H. biflorus* est une preuve certaine de leur mérite.

Les *Gannas* ont accompli depuis quelques années des progrès qui tiennent du merveilleux. Apres les obtentions de M. Crozy, on croyait qu'il n'y avait plus qu'à s'incliner. D'autres obtenteurs ont ajouté de nouveaux gains à ceux qui existaient déjà. Nous avons retrouvé bon nombre des meilleures variétés dans un joli lot de fleurs coupées de M. Pichon de Lagny.

Une présentation faite par M. Lefevre, jardiner au château de Conches, près Lagny, ne manque pas non plus d'intérêt. Ce sont des *Bégonias* de semis, assez variés de coloris et d'une largeur de corolles respectable.

Ce sont encore des *Bégonias* qui composaient une partie du lot de M. Lecoulteux, d'Igny : *Begonia versalliensis* à fleurs rouges plus décoratif que le type au coloris un peu pâle, *Begonia Vernon nana* qui ne paraît pas sans mérite s'il se maintient dans son humble stature, *B. Gloire d'Igny*, produit d'un croisement entre le *B. versalliensis* et le *B. Vernon*. Mais, ce qui caractérisait le mieux le lot de M. Lecoulteux, c'était une fort belle variété de Sauge, issue du *Salvia Inguentia Clarend.*

Cette nouveauté est encore plus méritante que le type qui, lui, avait presque fait époque lors de son apparition : plante plus compacte, à floraison plus hâtive, de dimension moins élevée. Le Comité en a reconnu la valeur en lui attribuant une prime de première classe.

Les *Aster* sont les fleurs de saison. Le jardin serait bien triste à l'automne s'il était dépourvu de la floraison de ces plantes éminemment ornementales.

Les tentes diverses s'y marient agréablement, du blanc au violet, par tous les intermédiaires. L'*Aster besseraibus* brille par la largeur de ses ligules foncées, tandis que les *A. beautifulis*, *A. horrientalis* et d'autres charment l'œil par l'éclatante blancheur de leurs inflorescences. Notre ami

Charles Ballet en avait envoyé 64 variétés qui ont été fort remarquées et M. Digould, de Fontainebleau, en présentant une forme de semis à la parole n'a donné le nom de *Leopoldie de Fontainebleau*.

Quel dommage que la détermination de ces belles plantes soit aussi ardue et que leur distinction botanique soit devenue d'autant de difficultés !

MM. Cayeux et Le Gern avaient eu l'heureuse inspiration de faire venir au jardin une excellente plante, destinée à occuper le premier rang comme végétal de serre chaude, l'*Asparagus Sprengeri* de l'Étrurie du Sud. Rien de plus gracieux que cette Asperge, encore trop peu connue, avec ses longues tiges qui atteignent jus qu'à deux mètres et sont du plus charmant effet dans la garniture des suspensions.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

La présentation de M. Ragot, de Villency, près Meaux, comprend, entre autres bonnes plantes, un superbe *Miltoua Bluntii Habbersiana*, hybride naturel des *M. Chowsei* et *M. spectabilis*. Cette espèce, encore très rare, est bien caractérisée par son large labelle lilas pale relevé de violet foncé à la partie supérieure qui est également maculée de taches rouges, les segments floraux sont largement maculés de violet sur fond vert jaunâtre.

Dans ce même lot *Cypripedium arcuatum*, à savoir bien vengé, *Ochtozogloussum arachnoides*, aux extrémités des segments filiformes et crochues, *Ochtozogloussum crispum* en belles variétés maculées et *Od. baphu-anthum*, blanc crème taché de rouge, probablement un hybride naturel des *Od. crispum* et *Od. gloriosum*.

M. Dalle avait apporté deux beaux *Acidocrocalia*, un *Cattleya aurea* et un *Ochtozogloussum grande*.

M. Lavanchy, jardiner-chef du jardin de la Faculté de Médecine, présentait un *Onocidium Laccatum* en bel état de floraison et un *D. tacurium* également bien fleuri.

Quelques hybrides de *Cypripedium* constituaient le lot de M. Carbozo, *C. ornatum*, à pavillon bien coloré, très bonne variété, *C. polystigmatum*, produit du croisement des *C. venustum* et *C. Spicerianum*, *C. Umbellatum*, indiquée, ce qui n'est pas certain, comme hybride des *C. Lawrencei* et *C. usquehantia*, et qui rappelle, jusqu'à un certain point, une grande forme de *C. Ashbortonae*, *C. Bradshawianum*, belle plante à laquelle ont collaboré les *C. Spicerianum* et *C. Lawrencei*.

Enfin, un petit lot de M. Lubroek, de Passy, renfermant d'excellentes plantes : *Phalenopsis Lowii*, *Angreion falcatum*, *Habenaria carnea*, *nivea* et une variété de ce dernier à fleurs plus larges.

Ces Orchidées terrestres sont absolument exquis et il est bien fâcheux qu'on ne les cultive pas plus souvent. *H. carnea* est gracieux au possible avec ses fleurs tentées de chair, ses feuilles vert sombre saées de blanc.

COMITÉ DES CHRYSANTHÈMES

Une fort belle collection présentée par M. Lemaire, en huit variétés précoces, attirait les regards. Les touffes sont compactes, bien faites, peu élevées et bien fleuries. Mais le clou de la séance résidait certainement dans l'apport fait par M. Lager-Ligneau, d'une merveilleuse plante à fleurs jaunes, à larges ligules. Nous ne commissons rien dans ce genre qui puisse rivaliser avec cette nouvelle obtention. C'était, d'ailleurs, l'avis du Comité, qui a demandé pour cette présentation un certificat de mérite.

(A suivre).

Dans le compte-rendu de la séance du 27 août 1896, nous avons omis bien involontairement de citer, dans les présentations faites au Comité des Orchidées, celle d'un nouvel hybride, le *Cattleya elutinosolepans*, faite par M. Ch. Maron. Nous réparons cet oubli avec empressement.

P. HARIOT.

LE JARDIN. — N° 252. — 20 OCTOBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Les souverains russes en France. — Fleurs et Fruits. — LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie nous ont quitté, emportant avec eux les vœux de la France entière. Ils ont assisté à des fêtes magnifiques favorisées par un temps superbe. Nous ignorons s'ils ont apprécié à leur juste valeur les fleurs de rhétorique dont nos gouvernants et nos poètes ont orné leurs discours et leurs odes, mais ce qui nous paraît bien certain, c'est qu'ils ont admiré les fleurs de nos beaux jardins de France, dont nos horticulteurs-fleuristes ont su tirer un si admirable parti.

A Paris. — Fidèle à notre promesse, nous avons chargé notre collaborateur, M. A. Maumené, de renseigner les lecteurs du *Jardin* sur l'usage fait des plantes et des fleurs, par l'Administration de la Ville de Paris, pour l'ornementation des voies et édifices publics. On trouvera plus loin ce compte-rendu.

A Versailles. — Le parc, sous la direction de M. G. Bellair, avait pris ses grands airs de fête. Les allées et les plates-bandes avaient été remises à neuf pour la circonstance. Bonne aubaine.

Quant à l'intérieur du palais, la décoration en avait été confiée à deux maîtres : M. L. Duval et M. Truffaut, qui, chacun de leur côté, ont fait des merveilles avec des plantes rares : Orchidées, Anthuriums, Crotons, Pandanus, etc., dans les salons et appartements réservés à la famille impériale.

Cette décoration si artistique mérite mieux qu'un souvenir banal. Nous la décrirons en détail dans notre prochain numéro.

Sur la Table du Tsar. — Nous avons pu admirer chez M. Fontaine, le marchand parisien si avantageusement connu, les fruits et primeurs destinés à la table impériale. Nous n'avons jamais vu raisins plus beaux et mieux présentés que ceux qui avaient été envoyés à M. Fontaine par M. Fatzer, directeur des Forceries de l'Aisne. Ils appartenaient aux variétés *Black Alicante* et *Muscat d'Alexandrie*. A ces monstrueuses grappes, on avait ajouté des *Chasselas de Fontainebleau*, dorés à point, pour remplir une énorme coupe d'où les raisins retombaient en cascade à profusion sur la table.

Les pêches *Sabray* et *Comtesse de Paris* étaient dignes de la réputation de Montreuil, où l'on était allé les chercher. Ajoutez à cela les plus belles poires *Doyenné du Comice*, les plus fines pommes de *Catulle Blanc*, *Reinette de Canada* et *Grand Alexandre* que puisse produire la région parisienne, des Figues violettes, tirées du Midi, des Ananas, etc., et vous conviendrez qu'il s'agissait vraiment d'un dessert de roi.

Enfin, dernier détail. Des Asperges énormes avaient été forcées spécialement pour la circonstance par un cultivateur de Bobigny, près de Paris.

Nous serions bien surpris si après avoir vu et... dégusté toutes ces merveilles, nos hôtes d'hier n'avaient pas une haute opinion de l'horticulture française, qui, là comme toujours, a été digne de sa réputation.

H. M.

Principales variétés d'arbres fruitiers cultivés dans la province du Rhin. — La *Feuille d'Information du Ministère de l'Agriculture* a donné dernièrement la liste suivante des principales variétés d'arbres fruitiers cultivées dans la province du Rhin, que nous jugeons de nature à intéresser nos lecteurs :

a) *Climat du blé d'hiver* : 1° Pommes : *Gravenstein*, *Reinette Ananas*, *Reinette d'Orléans*, *Reinette musquée*, *Reinette de Canada* ; 2° Poires : *Williams*, *Beurre d'Amardis*, *Joséphine de Malines*.

b) *Climat du seigle d'hiver*. — 1° Pommes : *Astrakhan blanche*, *Borowitsky*, *Pearmain d'été*, *Cardinal blanc flammé*, *Reine des Reinettes*, *Reinette de Harbert*, *Reinette de Landsberg*, *Grasse reinette de Cassel*, *Reinette grise d'hiver*, *Belle-fleur rouge* ; 2° Poires : *Madeleine*, *Louise-Bonne d'Arranches*, *Beurre Hardy*, *Bergamotte de Gansell*, *Beurre Diel*, *Suprême Coloma*, *Cure*.

c) *Climat des fruits d'été*. — 1° Pommes : *Reinette dorée d'été*, *Cœur pendu plat*, *Reinette des vergers*, *Reinette de Champagne*, *Rother Eiscapfel*, *Gros Bohn* ; 2° Poires : *Beurre gris d'été*, *Kuhfuss (Pied de Vache)*, *Catulle*, *Kampercenus*, *Martin-sec*.

Pour les Prunes : *Mirabelle double*, *Kirke*, *Reine-Claude*, *Reine-Claude d'Althaus*, *Wangenheim*, *Quetsche commune*.

Pour les Cerises : *Boburger maiherzkirsche (Gaigne de mai de Boburger)*, *May Duke*, *Gros Bigarreau noir*, *Gaigne Lucien*, *Gros Gabel*, *Reine Hortense*.

« D'autres variétés se rencontrent encore dans cette province, dans les jardins d'agrément, parmi les arbres d'espalier, de cordon, mais elles y sont moins répandues. La culture fruitière, en effet, n'a guère séduit les amateurs de jardins, en ce pays, quo depuis l'introduction de la taille française par un horticulteur français qui montra, par la pratique, ce qu'elle pouvait donner, même sous le climat d'Allemagne quand elle était bien conduite.

« Les plantations se font pour les terres bien drainées, de préférence pendant la deuxième quinzaine d'octobre et pas plus tard ; pour les terres humides ou de hautes altitudes, comme celle de l'Eifel, du cercle de Malmedy, on attend le printemps, au moment où les bourgeons commencent à gonfler. »

Œillets Flamands, Avranchins, Ardoisés, Fantaisie. — Nous avons reçu, ces temps derniers, de M. A. Lenormand, cultivateur-grainier, à Caen, de fort jolis Œillets : Flamands, Avranchins, Ardoisés et Fantaisies fond jaune. Nous ne pouvons moins faire que d'en citer les plus remarquables comme fraîcheur de ton.

Antoine Chautin (Avranchin), enorme fleur à fond jaune lamé, ardoisé, avec quelques stries rouge cerise vif.

Jean L'Homer (Fantaisie fond jaune), grande fleur jaune vif, striée de carmin.

Jeanne Hachette (Picote), blanc pur, avec bordure et stries rouge coquelicot.

Roi des roses (Unicolore), beau rose frais.

Cendrillon (Ardoisé), foncé, lamé amarante.

Boret (Flamand) fond blanc, lamé amarante.

Contre la toile. — M. Rozain-Boucharlat nous écrit, à ce propos, une longue lettre que nous résumons ci-dessous :

« J'ai déjà parlé, il y a quelques années, du moyen

pratique de destruction de la toïle, dans les multiplications et les semis, par le sulfate de cuivre.

« Pour obtenir de bons résultats, il ne faut pas que la dose de sulfate de cuivre soit trop forte, car celui-ci n'étant neutralisé par aucun autre corps, deviendrait alors meurtrier, et quoique les bassinages soient effectués avant la germination, il resterait encore trop de sulfate dans le sol pour que celle-ci puisse se faire sans que les plants soient immédiatement brûlés, malgré les arrosages pratiqués en temps de besoin.

« Il est démontré qu'il n'y a rien de mieux jusqu'à présent pour la destruction de ce cryptogame que la formule simplifiée suivante : 2 grammes 1/2 de sulfate de cuivre et 2 grammes 1/2 d'ammoniaque liquide à 22° pour un litre d'eau.

« Cette formule est également infaillible pour la destruction du cryptogame qui envahit si facilement les Pêlagoniums à grandes fleurs: des bassinages préventifs évitent la maladie. »

Concombres en pots pour la fructification hivernale. — « J'ai essayé, dit un correspondant du *Garden*, bien des systèmes pour la fructification hivernale, et la plus grande difficulté de cette culture pour tous ceux qui peuvent chauffer suffisamment, réside dans la perte des racines, juste au moment où les plantes sont en plein rapport.

« Si on emploie le fumier, la chaleur est bientôt perdue et les plantes s'affaiblissent. On peut alléguer que, si les cultivateurs n'ont pas toutes les commodités, il est inutile de cultiver les Concombres en hiver; mais, comme beaucoup sont obligés de le faire, malgré ces difficultés, je conseillerai d'employer des pots de 0 m. 35 à 0 m. 40, en plantant de bonne heure pour avoir une forte pousse terminale ne fructifiant pas jusqu'à ce que le treillage soit bien couvert.

« Par l'emploi des pots, on a la facilité de pouvoir renouveler l'intérieur lorsqu'une plus grande chaleur est nécessaire, sans pour cela déranger les racines. Il est aussi plus facile de nourrir les plantes si on emploie les pots, car la nourriture donnée n'est pas perdue comme dans une grande plate-bande.

« Plusieurs pieds peuvent manquer, en fructifiant trop tôt avant que les pots soient complètement garnis par les racines; mais si la plante a une bonne pousse terminale, et qu'elle continue à faire de nouvelles pousses, on n'a pas à craindre de la voir périr.

« Il est bon de protéger autant de surface de racine qu'il est possible. C'est ce qu'on obtient aisément par l'application de fréquentes couches d'engrais, avec un viche compost tel que des déchets de poisson pulvérisés et du fumier de vache.

« Tant qu'il y aura une surface de racines bien portantes, il y aura de bons fruits. »

Hesdorffer's Monatshefte für Blumen und Gartenfreunde. — Sous ce titre, vient de paraître à la Librairie Robert Oppenheim (Gustave Schmidt), de Berlin, une nouvelle publication mensuelle. Le premier numéro contient, avec une planche en couleur et plusieurs clichés, des articles sur les Aroidées à feuillage panaché, le

Mediella magnifica, Mayence et ses principaux jardins, le *Thoua Marshalliana*, le *Ranonia pyrenaica*, les légumes d'automne, la récolte et la conservation des fruits à pépins, les Pensées, etc., etc.

Souhaitons la bienvenue à notre jeune confrère d'Outre-Rhin.

A plusieurs lecteurs. — Vous demandez l'origine de la race de Dahlias simples *Perfection* dont plusieurs variétés remarquables ont été reproduites en couleur dans notre dernier numéro.

Le premier type de cette race a été mis au commerce, en 1891, par MM. Rivoire père et fils, marchands grainiers à Lyon. Il a été décrit et figuré la même année dans le *Jardin*. Pour plus de détails veuillez vous reporter à cet article.

Le Lilas M^l *Fernand Viger*, obtenu par M. Lecointe, pépiniériste à Louveciennes (S.-et-O.), est à très grandes fleurs; ses grappes sont énormes. La photographie que représente cette variété (p. 211), est réduite de moitié. Nous avons oublié de mentionner ce détail au bas de la figure, mais la grandeur des feuilles qui accompagnent la fleur permet, par comparaison, de se faire une idée très exacte des dimensions de l'inflorescence.

OUVRAGES REÇUS

LE VERGER, par Blanc Dupont. — Brochure de 24 pages.

NOTIONS RÉSUMÉES SUR LA CULTURE POTAGÈRE par Blanc Dupont. — Tirage à part du Manuel d'Agriculture. — Brochure de 20 pages.

VALEUR ALIMENTAIRE ET EXIGENCES DES LAITUES, par Denaille. — Brochure de 16 pages avec 16 figures.

LES ROSIERS, petit traité pratique pour la culture des Rosiers, par Gemen et Bourg. — Ouvrage de 62 pages.

PRIX 1 fr. 20. — En vente à la Librairie du *Jardin*, 167, boulevard Saint-Germain, Paris.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

TROYES. — 12 au 16 Novembre 1896. — Exposition de CHRYSANTHÈMES, plantes en pots ou fleurs coupées, espèces de collection, nouveautés, etc., organisée par la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube.

Adresser les demandes à M. Demandre, secrétaire-général, rue du Bellon, à Troyes (Aube).

CANNES (Alpes-Maritimes). — 13 au 15 Novembre 1896. — Exposition de CHRYSANTHÈMES ET DE FLEURS DE SAISON de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.

Adresser les demandes à M. Demole, président de la Société, 25, boulevard Carnot, à Cannes.

LE CÈDRE DE L'ATLAS ET SES VARIÉTÉS

Des deux espèces de Cèdres, Cèdre du Liban (*C. Libani*) et Cèdre de l'Atlas (*C. atlantica*), si voisins l'un de l'autre, ce dernier est bien préférable, sous bien des rapports, en ce que non seulement il s'élance plus et reprend mieux lors de la transplantation, mais aussi en ce qu'il pousse plus vite, au point qu'au bout de 7 ans il peut y avoir eu sa faveur une différence de près de deux mètres.

Quant au *Cedrus Deodara*, si, au point de vue décoratif, il est certainement supérieur aux deux espèces précédentes, il est aussi plus délicat.

Le Cèdre de l'Atlas, qui peut atteindre jusqu'à 40 m. de haut, a le tronc bien droit, élancé, et sa flèche n'a pas ten lancé à s'incliner comme cela a fort souvent lieu chez le Cèdre du Liban.

Deux variétés sont issues de cette espèce si ornementale, le *C. atlantica variegata*, à feuillage panaché de blanc-jaunâtre et le *C. atlantica glauca* ou *nivea* (fig. 112), à feuillage gris argenté ou plutôt glauque; cette seconde variété est surtout multipliée en grand et à juste titre plus employée.

Le *C. a. glauca*, tout aussi rustique que le type, de même port et de même végétation que lui, est plus gracieux, grâce à son ton général qui jette une note claire parmi la verdure sombre de ses congénères. Comme isolé dans les grands parcs, il est vraiment recommandable à tous égards et bien plus rustique que le *C. Deodara*; il n'est, il est vrai, peut-être pas aussi gracieux, mais il se recommande néanmoins par bien d'autres titres. Bien qu'il ne soit pas nouveau, il n'est certainement pas assez apprécié.

Les sols argilo-siliceux, légers, sains, plutôt secs qu'humides, à sous-sol perméable, sont ceux dans lesquels les Cèdres en général semblent se convenir le mieux et atteignent leur effet ornemental maximum. Cependant, ils s'accoutument à peu près de tous les sols, pourvu que ceux-ci soient ni exclusivement argileux, ni exclusivement siliceux, un peu en pente et à sous-sol poreux.

La multiplication, qui est plutôt du domaine du pépiniériste, se fait par semis ou par greffage.

Le semis est employé pour les espèces, la greffe plutôt pour les variétés. Dans les semis du *Cedrus atlantica* type, on rencontre fréquemment des sujets se rapprochant de la variété *C. a. glauca*.

Le greffage se fait en fente en tête, en fente de côté ou en placage, de la fin de l'été à la fin de l'hiver, sur Cèdre du Liban ou sur Cèdre de l'Atlas.

Le semis se fait, si on possède peu de graines, en terrines, en terre de bruyère, ou en pleine terre sablonneuse contenant un peu d'argile et de calcaire, si on a

des graines en plus grand nombre; le semis en terrines est toujours préférable. Le repiquage se fait l'année d'après le semis, en godets sous châssis car la reprise est assez difficile.

H. MARTINET.

LA VÉRITÉ

SUR LES

CANNAS ITALIENS⁽¹⁾

Lorsque les planches colorées représentant les fleurs énormes des *Canna Italia* et *C. Austria* parurent dans le monde horticole, il y eut une certaine émotion. De pareilles dimensions étaient-elles vraies?

On ne tarda pas à être fixé. On put voir que, si les fleurs étaient, dans leur beau moment, à peu près conformes aux gravures et aux descriptions, on avait négligé d'indiquer le revers de la médaille.

A Lyon, notamment, la patrie des Cannas de Crozy, une telle transformation dans ce genre ne pouvait nous laisser indifférents. L'année précédente, une nouveauté allemande qui avait fait du bruit, elle aussi, *Canna Reine Charlotte* (2), avait été achetée en grand nombre; à ma seule connaissance, plus de douze cents furent vendus aux Lyonnais par l'obtenteur. Aussi les nouveaux Cannas italiens furent-ils beaucoup achetés ici, mais en moins grand nombre cependant, en raison de leur prix élevé.

Les premiers de ces Cannas ayant fleuri en serre, on ne peut que se rendre compte de la grandeur des fleurs et de l'exactitude des coloris. Il fallait attendre l'été pour juger la façon dont ils se comporteraient en pleine

(1) Le manque de place nous empêche d'insérer aujourd'hui un autre article de M. J. Nicolas sur le même sujet. Il paraîtra dans notre prochain numéro.

(2) *Le Jardin*, 1896, page 171.



Fig. 112. — *Cedrus atlantica glauca*

terre sous notre climat et leur aptitude à former des massifs.

Maintenant, l'expérience est faite et en voici les résultats : Ces Cannas ont un feuillage luxuriant et abondant, d'un vert gai ; les fleurs, jugées à leur bon moment, sont très grandes et d'une forme nouvelle, aplatie, qui, sans valoir la forme de glaïeul des nouvelles variétés françaises, n'est pas d'un mauvais effet ; le nom de fleur d'orchidée est seulement un peu prétentieux pour cette race, mais, au point de vue commercial, il est excellent pour en faciliter la vente.

Mais, — et voici le revers de la médaille, — les fleurs n'ont aucune consistance surtout dans *C. Italia* ; dans celui-ci, elles semblent être en papier mou et se recroquevillent au lieu de s'étaler dès le second jour de leur épanouissement ; on ne peut guère compter que sur un jour de plein effet, et l'on avouera que ce n'est pas suffisant.

Enfin, — défaut capital, — les fleurs sont d'une rareté extraordinaire, de plus, elles tombent très facilement, ayant emprunté ce défaut au *Canna flaccida*, leur parent ; sur une dizaine de plantes, il est rare de voir plus de quatre ou cinq fleurs épanouies. Il faut voir ces variétés à côté des nouveauté de Crozy, portant fièrement leurs épis compacts de quatre ou cinq fleurs épanouies, pour se rendre compte de la différence d'effet produit. On ne pourra jamais songer à faire des massifs avec ces variétés italiennes ; ce seront des plantes de collection, bonnes à garder par un exemplaire de chacune, dans un jardin bien tenu, mais c'est tout.

On avait d'abord pensé qu'elles pourraient servir pour des hybridations, mais elles n'ont que peu ou pas de pollen, et, jusqu'à présent, toutes les tentatives ont échoué.

L'opinion que j'ai formulée plus haut n'est, paraît-il, pas seulement juste en France, car je trouve, dans le *Florist Exchange*, journal américain, cette note sur *C. Austria* : « plante très vigoureuse avec une très large fleur, mais celle-ci manque de tissu (consistance) et brûle d'une façon déplorable sous l'action du soleil ».

Mais je ne veux pas terminer ces notes sans dire, pour être juste, que je parle de ces Cannas en ce qui concerne leur plantation *sous notre climat*. Il est possible qu'en Italie, leur pays d'origine, les défauts que j'ai signalés n'existent pas ou soient fort diminués, mais, en, ils sont tangibles, et tous ceux qui ont vu ces Cannas à côté des nouvelles variétés telles que, *Papa Canna*, *Souvenir d'Antonin Crozy*, *Czar Alexandre III*, *Comte de Bouchaud*, *Ami J. Chrétien*, etc., ont exprimé le même avis.

PHILIPPE RIVOIRE.

LES HALLES

LA VENTE ET L'EMBALLAGE DES PRIMEURS

(Suite (1)).

Raisin — L'emballage se fait, ainsi que celui des pêches, en paniers découverts ou en caisses. Les forceurs du Nord et de l'Aisne emploient les paniers ; l'École d'Horticulture s'en tient aux caisses, qui ont, dans le cas des pêches, l'avantage de se prêter aux réexpéditions.

(1) *Le Jardin*, (n. 183), page 230.

La Belgique nous envoie la plus grande partie de ses raisins en caisses.

Celles-ci sont de deux dimensions : d'une livre et d'un kilogramme. L'emballage se fait en sens inverse des autres, c'est-à-dire qu'au lieu de commencer par garnir le fond de la boîte, on débute par le dessus ; tout incohérent que cela paraisse la chose est facile à comprendre : il suffit que le fond actuel de la boîte en devienne le dessus. Pour cela, on garnit la boîte de papier à dentelle, mais, cette fois, les franges s'entrecroisant dans le fond, puis les grappes les plus grosses et les plus colorées sont mises en premier et suffisamment tassées pour ne pas s'entrechoquer par les péripéties du voyage. Quand la boîte a son chargement de raisin, sur les grappes bien allongées on étend du papier fin, de quoi remplir le vide, et si quelque coin baille on le bouche avec un grappillon. La boîte est alors clouée sur cette face ; quand on la retourne et qu'on enlève le nouveau couvercle, elle doit présenter une surface de grains sains, serrés sans excès et que ne défigure aucune raille, aucun pédoncule.

Avec les paniers de lamelles de bois entrecroisées, que l'on appelle encore « *bateaux* », l'emballage est simplifié ; le fond est garni de papier et les grappes sont attachées sur les côtés ; pas de couvercles, mais une feuille de ouate. Ces paniers, qui sont les mêmes que ceux employés pour les pêches, voyagent trente-six de compagnie, dans les cageaux déjà décrits ; ils pèsent, en moyenne, trois à quatre cents grammes et renferment de quatre à sept livres de raisins. Il y a des grappes d'une livre : certain panier qui venait de Belgique et qui pesait 3 kilos 200 gr. ne contenait que six grappes — presque du raisin de Chanaan ! Les raisins n'ont de prix qu'autant qu'ils arrivent avec une raille bien verte ; la raille sèche, due généralement à un trop long séjour sur le cop, ôte toute valeur à la marchandise.

Les raisins du Midi sont expédiés en grands paniers de plusieurs kilos, ronds ou carrés. Le chasselas de saison, si cultivé dans la région parisienne, s'emballé dans des corbeilles de 1 à 5 kilos. Au fond, on étend toujours la même garniture de rognures de papier ou de frisures de bois, sur les côtés, des feuilles de Vigne, puis l'on étale les grappes en comblant les coins avec des grappillons ; sur le dessus, une belle grappe réservée d'avance achève de remplir la corbeille. Quelques feuilles de Vigne et une enveloppe de papier complètent l'emballage.

Cerises. — Les rares cerises de haute primeur, — car c'est un fruit capricieux qui s'accommode mal du forçage, — s'emballent dans les petites caisses employées pour la première saison de fraises. C'est l'emballage facile et seyant à la vue. Les jolis fruits, réguliers de forme et de couleur, sont alignés comme les fraises sur un lit de mousse à peine humide, chacun encadré dans sa feuille de Hêtre. Chaque boîte, garnie de papier à dentelle, contient, suivant sa taille, 24 ou 50 cerises. Cet emballage dure depuis la seconde semaine d'avril, époque d'apparition des cerises, jusqu'à la fin de mai, moment de la baisse des prix ; on remplace alors les boîtes par des plateaux à fraises, dans lesquels peuvent entrer de 200 à 220 cerises. Mais, presque aussitôt, apparaissent les paniers. Ces paniers, aux formes gracieuses, diffèrent

selon les époques : les cerises extra sont emballées dans des paniers ovales imitant des bateaux, d'une contenance de trois livres ; les côtés et le fond sont tapissés de feuilles de Vigne et les fruits, étagés en dôme régulier, sont recouverts d'une couverture de feuilles. Ces paniers sont quelquefois munis d'une anse.

Les cerises de saison arrivent en grands paniers ronds ou carrés, analogues à ceux des pêches du Midi, mais parfois plus profonds. Les paniers carrés ont un cou-

LES CROTONS

Les Crotons font partie de cette série de jolies plantes à feuillage diversement nuancé qui constituent un des plus beaux ornements des serres tempérées chaudes. Ils entrent également dans la garniture des serres-salons et jardins d'hiver. Pour cet emploi, on les cultive en fortes plantes qui ont parfois l'inconvénient de se dénuder à la base.

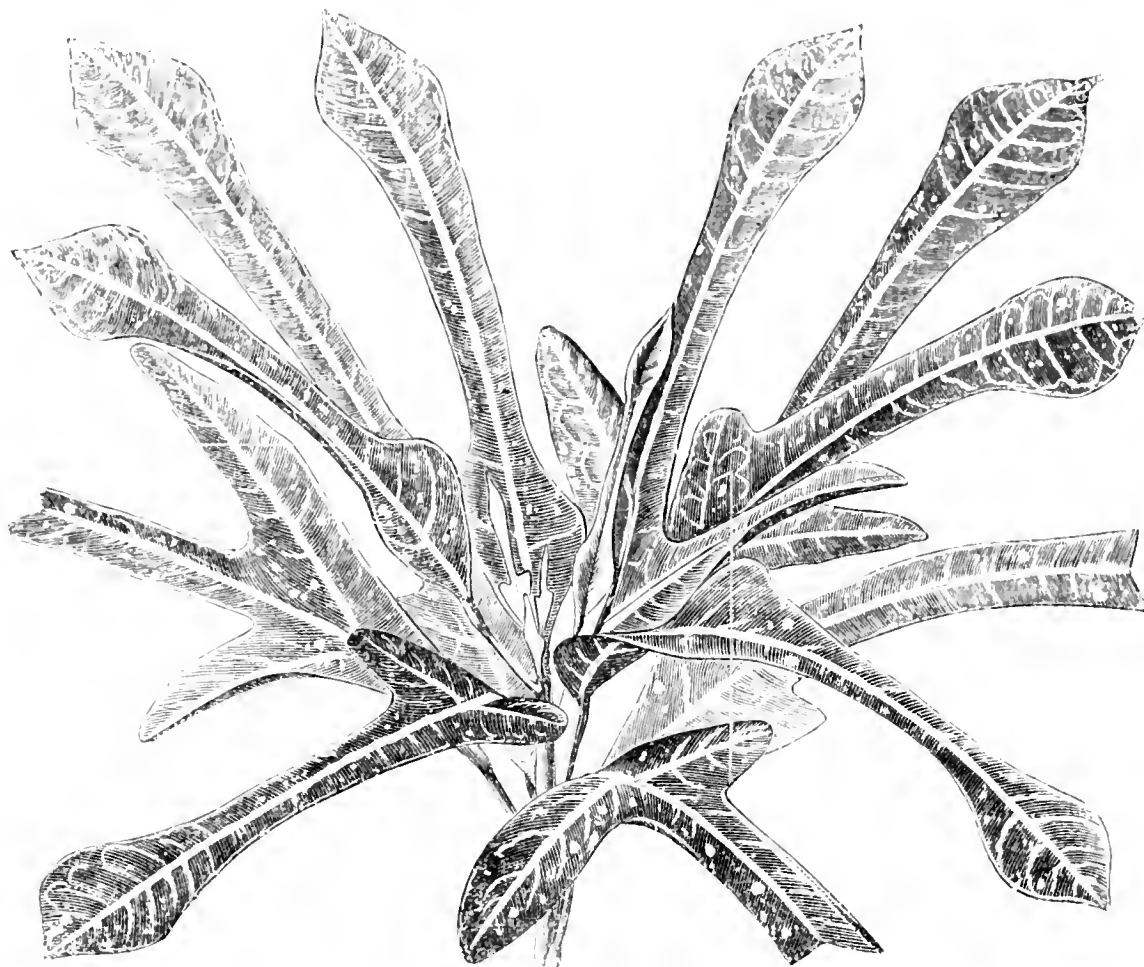


Fig. 113. — *Croton Lord Cairns*

vercle ; dans les autres, on protège les cerises, toujours recouvertes de feuilles, au moyen d'une toile ou d'un fort papier formant capuchon autour de la pyramide de fruits.

Melons. — On emploie de grands paniers garnis de rognures de papier ou de frisure de bois ; quand le trajet est court, on se sert aussi de foin. Mais, si les melons doivent séjourner quelque temps dans les paniers, le foin est à écarter ; à la longue, il s'échauffe et sent mauvais, commencement de fermentation dont la qualité et la conservation des fruits s'accroissent mal. Les melons, ainsi « capitonnés », peuvent faire de longs voyages ; on en met deux ou trois par panier.

J. LENIENT,

Lauréat de l'École Nationale
d'Horticulture de Versailles.

(A suivre).

Depuis quelques années seulement, depuis qu'il est d'usage d'offrir des corbeilles de plantes, les fleuristes parisiens les utilisent en quantités pour garnir les vaneries et autres corbeilles ; les belles potées de Crotons s'offrent également sans autre ornement. Aux florales parisiennes, il n'est pas rare d'en voir employer, de diverses façons, dans les corbeilles et autres motifs exposés par les fleuristes. Les personnes qui veulent bien arrêter leur regard aux vitrines des fleuristes en renom les admirent toujours. Les premières années, ceux-ci accordaient surtout leurs préférences aux variétés à petites feuilles ; mais, actuellement, ce choix n'est plus aussi limité et les variétés à feuillage ample sont souvent représentées.

La multiplication se fait, selon les établissements et lo

mode de culture adopté, l'automne, l'hiver, au printemps et, parfois aussi, pendant les premiers jours de l'été.

Les boutures, constituées par les différents rameaux des pieds-mères, sont plantées dans du sable blanc ou de la sciure de bois, à l'étouffée dans la serre à multiplication, jusqu'à l'enracinement, on maintient une humidité aérienne, et souterraine suffisante. Dès l'enracinement, qui se manifeste selon l'époque du bouturage, de quinze à vingt jours après cette opération, on empote les jeunes sujets dans des godets de huit centimètres; le compost employé est un mélange de terreau de feuilles et de terre de bruyère; ce travail terminé, on arrose. Dans la suite, il convient de tenir les plantes à l'eau et de les bassiner souvent, car ils affectionnent la chaleur humide.

Les bassinages à l'eau méconinée doivent être appliqués préventivement en vue de l'araignée rouge, du puceron, de la grise et de la cochenille.

Au printemps, au lieu de laisser les Crotons dans la serre, on les met sous châssis et sur couche; on aère et on baigne abondamment pendant l'été, on obtient, de cette façon, des plantes trapues et d'une belle coloration. Les arrosages à l'engrais liquide, très dilué, sont parfois excellents. Les repotages sont faits à propos. Si on veut obtenir des jolies plantes en peu de temps, on fait des boutures de tête, en procédant comme il est dit plus haut, mais, pour cela, les boutures sont plus longues et choisies parmi les rameaux ayant les plus belles feuilles, qu'on conserve jusqu'au ras du sol; on les maintient par quelques attaches, afin qu'elles ne tombent pas sur le sol et ne se souillent pas. Dès leur reprise, on les met sur couche chaude afin d'activer la végétation. Ce sont, la plupart du temps, les sujets ainsi multipliés qu'on remarque en petites plantes chez les fleuristes; ceux plus élevés sont plutôt obtenus par le moyen précité.

J'ai eu l'occasion de cultiver, il y a quelques années, une magnifique collection de spécimens de Crotons, dans un des plus beaux jardins d'hiver de Paris. Les plantes étaient presque toutes dans des bacs. Des tailles annuelles étaient appliquées en vue d'éviter le débardement de leur base. La terre employée était un mélange de terre de bruyère, de terreau de feuilles, terre de jardin, sable, morceaux de briques et d'ardoises; le jardinier chef attribuait à ces deux matériaux l'avantage de donner une belle coloration aux Crotons.

Les bassinages étaient nombreux et, malgré cela, le kermès, la cochenille et le thrips faisaient souvent leur apparition; des lors, les plantes étaient bassinées et même lavées à l'eau méconinée, additionnée de savon noir délayé préalablement, jusqu'à complète destruction de ces hôtes inopportuns.

Les variétés de Crotons sont nombreuses; les suivantes sont prises parmi les plus cultivées: *Cheloni*, *Jos. de (fig. 114)*, *Lord Cairns* (fig. 113), *Volubilis* M^{re} Marie Druel, *Macleodainensis*, *Eransianus*, *Umboni*, *Albert Loeffler*, *Bergmann*, *Van Houttei*, *Car Al. Carole* III, *Bacon Frank Sellere*, *Eugène Chantone*, *La. verec*, etc.

ALBERT MAUMENE.

LES CATASETUM

La splendide famille des Orchidées trouve, dans le genre *Catasetum*, un puissant appoint; les *Catasetum* sont des plantes d'amateur par excellence et pas une vraie collection ne devrait être privée de ces végétaux si curieux et si étrangement beaux.

Il est regrettable que certains amateurs formulent, à leur égard, des craintes au point de vue de la culture; quelques orchidophiles prétendent même que ces plantes sont d'une floraison très difficile et que cette dernière va constamment en s'amointrissant. Il y a là une grande erreur, et c'est ce que l'on peut constater à l'horticulture internationale de Bruxelles ou il y a encore, en ce moment, des spécimens de *Catasetum Bungeothii*, dût-on le la première importation, c'est-à-dire de 1885, avec des tiges florales de 10 et 12 fleurs et des bulbes, pour la plupart, plus gros que dans leur pays d'origine.

La floraison normale s'effectue en août-septembre; quelques-uns cependant ne fleurissent qu'en octobre. La collection de l'horticulture internationale n'offre l'occasion de signaler ces belles espèces et variétés à l'attention des nombreux orchidophiles que le sympathique journal *Le Jardin* compte parmi ses abonnés.

Les expositions ou furent présentées les perles sorties des dernières importations ont prouvé quel succès avaient obtenu ces magnifiques plantes. Parmi les plus méritantes, il convient de citer les espèces et variétés suivantes:

Catasetum Alicia, *C. mirabile*, *C. Obicentianum*, *C. Luciani*, *C. Lindeni*, *C. splendens aureum*, *C. splendens atropurpureum*, *C. macrocarpum Lindeni*, etc., etc.

Malgré l'enthousiasme de l'amateur s'exalte le plus, c'est devant le *Catasetum imperiale*, le plus remarquable du genre, ainsi nommé à cause de la supériorité de sa beauté. Cette espèce porte, en ce moment, une grappe composée de 12 fleurs aux dimensions énormes, ayant la forme d'un grand *Catasetum Bungeothii* à première vue, mais qui, examinées en détail, présentent des différences assez notables.

Les sépales et les pétales sont plus larges et plus dressés; les pétales sont obovales, d'un blanc presque pur, avec la moitié inférieure fortement maculée de rouge vif; le labelle, large de 6 à 7 centimètres, est très rigide, sauf vers les bords, qui sont amincis et finement denticulés. La forme générale de la fleur est orbiculaire réniforme; vers le milieu du limbe, le labelle porte de 20 à 25 petites verrues étalées transversalement et, plus haut, deux fossettes très larges et profondes; sa face inférieure est blanchâtre fortement teintée de pourpre latéralement; sa face supérieure est entièrement d'un pourpre très intense, sauf qu'il porte un peu de blanc sur le bord, près du sommet, et sur le disque en avant de la poche.

À côté des espèces et variétés d'élite indiquées et dessus, il convient de signaler cependant et pour ainsi dire au premier plan: le *Catasetum Bungeothii*, qui, lui aussi, peut être considéré comme une perle du genre. Son introduction, qui n'est pas trop ancienne, puisqu'elle

ne remonte qu'à 1885. Il fit sensation dans le monde horticole. Ce qui le caractérise surtout, c'est l'ampleur de ses fleurs bien étalées et surtout le superbe développement du labelle légèrement concave et formant une sorte de cueiller surmontée des sépales et des pétales repliés et simulant des ailes. Le coloris est également très remarquable; il ne contient pas de taches de brun qui constitue d'ordinaire le fond des fleurs de *Catasetum*; ici, les segments sont entièrement d'un

<i>Catasetum microcarpum</i> var. <i>atracum</i> ;	—	—	—	<i>chrysanthum</i> ;
—	—	—	—	<i>Landeni</i> ;
—	—	—	—	<i>obovatum</i> ;
—	<i>maculatum</i>	—	—	<i>chloranthum</i> ;
—	—	—	—	<i>flavescens</i> ;
—	—	—	—	<i>luteo purpureum</i> ;
—	<i>splendens</i>	—	—	<i>album</i> ;
—	—	—	—	<i>amabile</i> ;

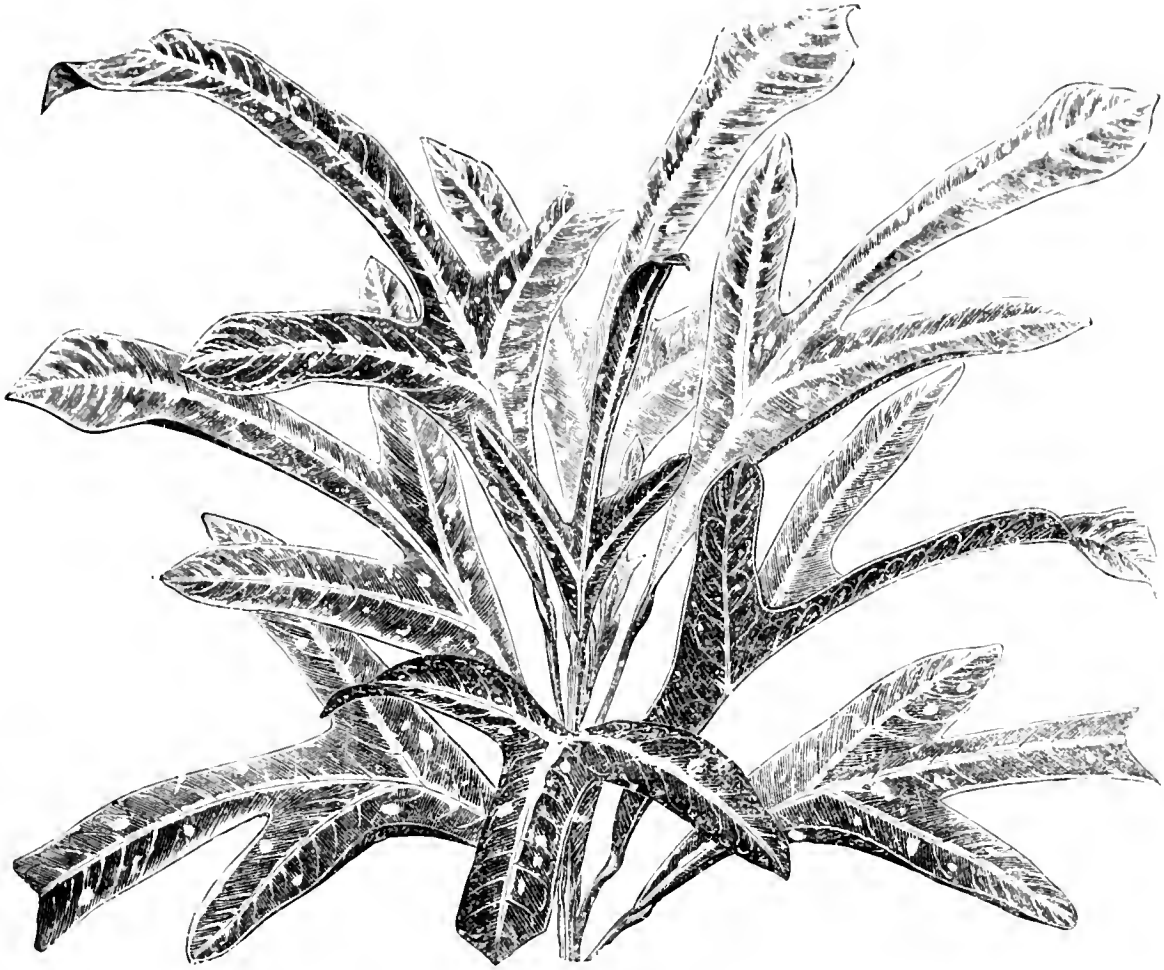


Fig. 114. — *Croton Disraeli*

blanc laiteux, le labelle porte, seul, à l'entrée de l'éperon conique, une petite macule orange, et encore cette macule n'existe-t-elle pas dans toutes les fleurs.

Le *Catasetum Bungerothi* a également donné des variétés très appréciées des amateurs, telles que *C. Bungerothi* var. *aurantiacum*; *C. B.* var. *cupuliforme*, etc., etc.

Le genre *Catasetum* comprend environ une quarantaine d'espèces à fleurs originales plus ou moins grandes; mais, parmi elles, il n'en est guère que quelques-unes qui soient les plus demandées, telles que *Catasetum Bungerothi*, *C. macrocarpum*, *C. splendens*, *C. maculatum*.

Ces trois dernières ont donné, à leur tour, des variétés à grandes fleurs:

<i>Catasetum splendens</i> var. <i>atropurpureum</i> ;	—	—	—	<i>citrosimum punctatum</i> .
--	---	---	---	-------------------------------

Culture. — Les *Catasetum* sont originaires de l'Amérique tropicale et du Mexique; ce sont des plantes épiphytes croissant sur les arbres des forêts. Pour se faire une idée exacte du mode de culture à leur appliquer, il suffit de voir comment leur végétation s'opère aux pays d'origine. L'année, ici, est divisée en deux périodes bien tranchées, la sécheresse et la pluie. Il en résulte un repos bien marqué et une végétation active. Nous devons donc considérer attentivement ces deux périodes et les appliquer à la culture dans nos serres.

La culture se fait généralement en panier et dans un

mélange de mi-partie racines de *Polypodium* et mi-partie sphagnum : il faut drainer très fortement. On peut également cultiver sur bloc, mais la végétation est beaucoup moins forte et, finalement, les plantes dépérissent.

Le point capital est de donner à ces plantes un repos très marqué et voici comment on doit s'y prendre : La floraison terminée, c'est-à-dire, en octobre, on met les plantes dans une serre tempérée ayant de 10 à 12° et on les y laisse jusqu'au moment où elles vont entrer en végétation, en mars généralement ; pendant ce laps de temps, soit 4 ou 5 mois, ce qui constitue le repos, les plantes ne reçoivent pas d'eau, seulement quelques légers seringuages de temps en temps pour éviter la mort. Il ne faut pas trop faire attention aux bulbes qui diminuent de volume ; ils reviendront bien, après, à leur grosseur normale. C'est du repos bien marqué que dépend la bonne floraison.

Quand les plantes entrent en végétation, on les trempe copieusement et on les met le plus près possible du verre et à une température sensiblement plus élevée : 12 à 17°.

La durée de floraison varie entre 8 et 15 jours.

H. COCHONOT.

LES FLEURS A PARIS

AUX FÊTES FRANCO-RUSSES

Les fleurs sont de toutes les fêtes. Il était donc juste qu'elles fassent partie des décors dans cette grande manifestation qui, pendant toute une semaine, a captivé Paris, sur lequel la France entière avait les yeux fixés. Il y a eu une véritable débauche de fleurs : elles se sont dispersées dans les salons et ont paru à tous les lunchs et diners : elles ont été offertes, sous toutes les formes, à Sa Majesté l'Impératrice de Russie ; et, enfin, elles ont concouru pour une large part à la décoration des rues.

Le directeur de ce journal, M. H. Martinet, soucieux d'offrir aux lecteurs les choses intéressantes d'actualité, nous a chargé de noter, dans Paris, les décors les plus dignes d'être signalés.

Nous commencerons donc par la rue St-Simon que le cortège impérial devait sans cesse parcourir ; rue dans laquelle on avait élevé des treillages artistiques sur lesquels serpentaient des glycines artificielles et des guirlandes de feuillage naturel piquées de fleurs. Les grands mâts étaient raccordés par d'autres guirlandes en feuilles de Chêne et de Laurier ; à une certaine hauteur, ils étaient entourés d'une corbeille de fleurs et de Palmiers ; enfin ils se terminaient chacun par une banderole en feuillage qu'on avait substituée aux oriflammes.

Au pont de la Concorde, les mâts étaient également entourés, à quelques mètres de terre, de corbeilles garnies de *Latania*, *Phœnix*, *Fuchsia*, *Erica*, Carysanthèmes, Veroniques, Aster, dont les pots étaient dissimulés par des branchages de Lierre, de Laurier et par de la mousse.

Les nombreux mâts, plantés le long de la terrasse des

Tuileries, étaient raccordés par plusieurs rangs de guirlandes, de feuilles de Chêne, avec des Tulipes artificielles lumineuses éclairées le soir, à l'électricité, relevées alternativement tous les deux mâts et se rattachant au milieu de chaque motif central en venant entourer, extérieurement, les armes de la Ville de Paris.

Dans la rue de la Paix, des treillages en bois avaient été érigés ; ils étaient garnis de guirlandes de feuillage également piquées de fleurs lumineuses. Chaque montant avait sa base dissimulée par un petit massif d'arbustes, *Aucuba*, *Fusains*, etc., avec bordure de gazon.

Rue du Quatre-Septembre, on avait fait une plantation d'alignement en *Epicea* et Pins sylvestres et rue d'Arcole une autre plantation en essences diverses.

La Préfecture de police était magnifique : en plus des draperies, des oriflammes, des faisceaux de drapeaux et des panoplies, la façade était sillonnée de guirlandes de feuillage, de Chêne principalement, relevées par des patères et ayant des aspects différents selon qu'elles étaient au rez-de-chaussée, au second et au quatrième étage, aux balcons ou en haut des portiques. Des guirlandes fleuries étaient fixées aux appuis des fenêtres, de même que des motifs divers : couronnes de fleurs, palettes agrémentées de palmes de *Phoenix*, *Latania*, *Cycas*, ces palmes accompagnaient aussi des faisceaux de drapeaux. On remarquait également trois motifs en fleurs représentant la croix de la Légion d'honneur. Une statue en bronze, représentant une femme sauvée du feu par un pompier, était appuyée par un massif de verdure.

L'Ambassade russe, transformée, pour la circonstance, en palais impérial, avait sa cour convertie en jardin. Les massifs étaient plantés d'arbustes verts, de plantes de serre à feuillage et enfin de fleurs. Des guirlandes de *Myrsiphyllum* *Medeola asparajoides* (et non *Medeola voffensis*, comme le nommait un journal quotidien), serpentaient le long des murs. Les mâts, en face l'ambassade, ainsi que les dômes en treillage, étaient ornés de fleurs.

La gare, érigée au Ranelagh, pour l'arrivée des souverains, était magnifiquement ornée. Le portail était décoré de guirlandes de fleurs et de feuillages naturels. Charmant détail : les jardiniers avaient effeuillé des roses sur les tapis où devait passer le couple impérial, et c'est sur des pétales de roses que l'Impératrice a touché, pour la première fois, le sol parisien !

Les places de l'Hôtel-de-Ville et de la République et maints autres endroits étaient également jolis sous le rapport de la décoration florale des mâts.

Nous n'approuvons guère l'idée qu'on a eue de fleurir artificiellement les Marronniers, à l'automne, avec des fleurs en papier de toutes couleurs, rappelant vaguement des fleurs de Camélias. L'essai de représenter plus ou moins fidèlement les thyrses de Marronnier était moins blâmable. Qu'on fasse franchement de l'artificiel dans la décoration des rues, mais qu'on laisse les arbres tels qu'ils sont, même dénudés de leurs feuilles !

Enfin, une maison particulière, avenue Velasquez, près du Parc Monceau, avait sa façade littéralement fleurie : le balcon était garni de larges guirlandes de fleurs, en grande partie des Reines-Marguerites, avec relevé en forme de nœud à chaque rencontre des festons, nœuds composés d'*Helianthus luteiflorus*. D'un motif, au

centre, s'élançaient des feuilles de Cycas et de Palmier et des frondes de Fongeres. Les fenêtres offraient le même décor.

Nous ne nous occuperons pas des décorations intérieures des palais où se sont rendus nos hôtes impériaux, ni des fleurs qui leur ont été offertes, nous dirons que c'était tout simplement merveilleux. Les décorations florales étaient des chefs-d'œuvre, affirmant, une fois de plus, le talent et le goût de nos artistes-fleuristes parisiens.

Nous nous arrêterons là, en rendant hommage au bon goût du peuple parisien : même où le cortège ne devait pas passer, dans les quartiers ouvriers les plus éloignés, des guirlandes fleuries, des groupes de plantes ornaient la façade des maisons — et tout cela était dû à l'initiative privée.

Jamais, dans une circonstance semblable, n'on a vu autant de fleurs employées de cette façon. Preuve indéniable que le culte des fleurs a de plus en plus d'adeptes.

A l'heure où j'écris ces lignes, Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie ont quitté la France. Des guirlandes de fleurs sont encore suspendues aux monuments et aux maisons — derniers vestiges, souvenir agréable, du passage des nobles souverains, car c'est parmi les fleurs que s'est affirmée de nouveau l'amitié des deux nations en présence de l'Europe attentive !

ALBERT MAUMENÉ.

ALMEIDEA MACROPETALA

Les *Almeidea* sont rarement cultivés. C'est à peine si l'on rencontre, de temps à autre, l'*A. rubra* et l'*A. macropetala* qui, tous deux, peuvent être rangés parmi les plantes les plus ornementales de serre chaude.

Toutes les espèces du genre sont originaires du Brésil : elles appartiennent à la famille des Rutacées et à la tribu des Cuspariées. Elles doivent leur nom à Don Rodrigue Almeida, brésilien de distinction qui favorisa Auguste de Saint-Bilaire dans le cours de son voyage.

La plante qui nous occupe a des fleurs rouges, ainsi que l'*A. rubra* ; mais d'autres espèces ont des fleurs blanches, bleues ou lilas, ainsi que l'indiquent leurs noms spécifiques : *A. alba*, *A. corubra* et *A. lilacina*.

L'*Almeidea macropetala* est un arbuste atteignant 5 à 6 pieds, à feuilles ovales-oblongues, aiguës au sommet, arrondies ou légèrement atténuées à la base, d'un vert sombre luisant à la face supérieure, vert pâle inférieurement, fortement veinées, marquées de petites punctuations transparentes, sans stípules. Les fleurs sont disposées en inflorescence terminale, ramense, très glabre ; le calice est purpurin à limbe caduc ; les pétales, également rouge pourpre, sont plus longs que le calice, dressés (ce qui fait paraître la corolle tubuleuse), caducs, inégaux, charnus, concaves au sommet en forme de capuchon ; les étamines, au nombre de cinq, comme d'ailleurs toutes les pièces florales, sont libres, un peu plus courtes que la corolle et présentent cette particularité que les filets de quatre d'entre elles sont légèrement poilus, tandis que le cinquième est complètement glabre.

L'*Almeidea macropetala* est un arbuste à rameaux dressés ou légèrement étalés, verts dans leur jeune âge, mais prenant, en vieillissant, une teinte cendrée. Les feuilles sont persistantes. Il présente ce grand avantage, qui devrait le faire rechercher au point de vue de l'ornementation, de bien se ramifier sans qu'on ait besoin de recourir à la taille.

L'*A. rubra* est très voisin de cette espèce, mais s'en distingue par ses feuilles atténuées à la base et ses pétales plus petits.

La position systématique du genre *Almeidea* est dans le voisinage des *Erythrocichon* qui possèdent un calice dilaté, une corolle à tube allongé, des étamines soudées à la base, toutes ou en partie stériles.

Quels sont les soins culturaux que demande l'*Almeidea macropetala* ? C'est une plante des plus rustiques en serre chaude, réclamant un compost formé de terre de bruyère mélangée de terre franche sableuse et de terreau de feuilles. La multiplication se pratique directement avec les graines qui germent facilement, ou par bouturage à chaud et sous cloche, de rameaux mûrissants.

Il est bien entendu que les mêmes soins s'appliquent aux différentes autres espèces du genre *Almeidea*.

P. HARDY.

L'HORTICULTURE à l'Exposition nationale Suisse de Genève

II

CULTURE POTAGÈRE

Chaque concours temporaire a fourni aux visiteurs de l'exposition l'occasion d'admirer de beaux et bons légumes. Ce sont, toutefois, les concours de mai, juin et juillet qui ont été les plus intéressants, en raison des difficultés qu'il a fallu surmonter dans ce pays, où la culture des primeurs est presque impossible, par suite du voisinage des hautes montagnes.

L'Association des maraichers de Genève a présenté, en mai, des légumes irréprochables : des Poiretes à carottes de 16 à 20 centimètres de largeur, des Poireaux de Carentan de 15 centimètres de diamètre, des Choux hivernés de belle grosseur et des Laitues pommées qui ont fait l'admiration du public.

Les concours de juin, juillet et août ont été superbes. La plupart des lots étaient composés de légumes de premier ordre et surtout de produits de races locales très pures, les maraichers suisses ayant la précaution de récolter eux-mêmes leurs graines et d'améliorer leurs variétés. C'est pourquoi certaines races adoptées à Genève peuvent soutenir la comparaison avec celles que l'on cultive ailleurs. Citons la *Romaine brune de Genève*, la *Romaine grosse verte maraichère*, le *Chou rouge gros tardif de Plainpalais*, les Laitues pommées *Verte des marais*, *L. Canada*, *L. de Châlons*, le *Cardon épineux argenté* et bien d'autres encore.

Peu de concurrents se sont disputés les prix pendant l'été ; cependant, les collections de MM. Blanc-Girardet, maraicher à Lausanne ; Ami-Dufour, à Coligny ; Margot et Cartier ont été très remarquées.

Un maraicher de Genève, M. Mathieu, a présenté un Chou-fleur obtenu par lui et portant son nom, le *Chou-fleur de Genève* et le *Chou-fleur très hâtif de Naples*, récolté dans le pays. Ce nouveau Chou-fleur a été très remarqué ; le feuillage appartient au *Chou-fleur de Genève* et le grain au *Chou-fleur de Naples*. Il est plus précocé, puisqu'il a été récolté le 1^{er} juillet.

Un jardinier de maison bourgeoise, M. Laverrière à Lancy, près Genève, a aussi exposé des légumes d'une belle grosseur dans les meilleures variétés.

Le concours des légumes de septembre a certes été le plus beau de l'année. Il comprenait à lui seul près de 400 mètres carrés de superficie.

Ce sont les expositions collectives de l'association des maraichers de Genève, du Cercle de Cognoy, de la Société d'Horticulture de la Côte (Vaudois), qui ont tenu les premiers rangs par le choix des légumes et l'importance des collections, composées de 150 à 400 variétés chacune. L'École d'Horticulture de Châtelaine, les lots nombreux d'autres exposants ont prouvé suffisamment que l'horticulture maraichère est prospère à Genève et dans la Suisse romande. En effet, les produits exposés aux différents concours peuvent rivaliser avec ceux de bien des expositions françaises et étrangères.

Nous nous permettons cependant une critique. Les collections des maraichers sont généralement supérieures à celles des jardiniers de maisons bourgeoises et des amateurs, au point de vue de la pureté des races de légumes. Quant à l'étiquetage il laissait partout beaucoup à désirer, car, sauf le lot irréprochable de l'association des maraichers de Genève, dont les étiquettes portaient, outre le nom vulgaire de la plante, son nom scientifique, son origine, l'indication de la famille à laquelle elle appartient, etc. — on peut dire qu'aucun effort n'avait été fait dans ce sens pour l'instruction du public.

Ce n'est pas la première fois, hélas ! que nous faisons cette constatation : il en est souvent de même chez nous. Il appartient aux jurés des expositions de réagir, en faisant des exemples et en tenant grand compte de l'étiquetage dans l'attribution des récompenses.

Enfin, un champignoniste, M. Alphonse Cauchois, à Tivoli, près Genève, a exposé à tous les concours une meule de champignons de couche cultivés « à l'engrais chimique et à l'électricité atmosphérique » (1).

Les superbes résultats qu'il a obtenus lui ont valu une grande médaille d'or. Ses cultures comprennent 25,000 mètres d'étendue, et ses produits s'expédient dans toute la Suisse. Ses premiers essais de culture avec les champignons des bois, comme le Bolet, la Chanterelle, etc., ont été très remarquables.

On le voit, la culture potagère et maraichère est arrivée à un haut degré de perfection en Suisse et principalement à Genève où, comme à Paris, quelques vieilles familles, qui ont reçu et appliquent les traditions de nombreuses générations, sont l'honneur de la corporation.

C'est au digne représentant d'une de ces anciennes familles, M. Auguste Dufour, que l'Association des maraichers de Genève, dont il est président, doit en grande partie sa postérité. Cette association a déjà rendu de réels services et est appelée à en rendre de plus grands encore.

Comme j'exprimais ma sincère admiration à M. Dufour, en lui demandant, sur les précédents concours, les renseignements qui m'ont servi à faire cet article, il me dit : « Les énormes progrès réalisés chez nous depuis quelques années sont dus à l'instruction générale donnée à nos cultivateurs, à la libéralité de nos institutions et surtout aux efforts de l'initiative individuelle, qui n'attend pas après les subventions de l'Etat. »

Tout est là. Développons donc aussi chez nous l'esprit d'initiative individuelle, cette plante féconde qui produit tant de merveilles si elle est solidement enracinée dans notre bon sol de France.

H. MARTINET.

L'Exposition horticole de Vitry-sur-Seine

L'exposition, organisée du 17 au 27 septembre à Vitry, par la Société régionale d'horticulture de cette ville, a été très brillante; toutes les branches de l'horticulture et de l'industrie horticole y ont été dignement représentées et l'on peut jusqu'à un certain point comparer cette Exposition à celles qui ont lieu à Paris.

On sait, en effet, que Vitry est un grand centre horticole, principalement pour la pépinière et en particulier pour l'arboriculture fruitière; mais l'exposition, et c'est en cela qu'elle s'est grandement élevée au-dessus du niveau de celles des années précédentes, a, comme nous le disons plus haut, donné lieu à une manifestation tout autant horticole et industrielle qu'arboricole.

Les prix d'honneur, au nombre de cinq, dont un grand prix, ont été attribués ainsi qu'il suit :

Grand prix d'honneur, consistant en un objet d'art, offert par le Président de la République : M. François Lanoue, jardinier-chef, chez M. Panhard, maire de Thiais, pour plantes de serres.

Prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts : M. Robert, jardinier-chef, chez M. le Duc de Bissacia à Chateaufort, pour plantes de serres et Citrons.

Prix d'honneur, un objet d'art, offert par le département de la Seine : L'École de St-Nicolas-Eigny (Seine-et-Oise) pour plantes de serres, fleurs, légumes et fruits.

Prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. Grout, président d'honneur de la Société : M. Demis, pépiniériste à Vitry, pour Conifères, plantes vertes et arbres fruitiers.

Prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. Boulanger, de Choisy-le-Roi : MM. Bilhard et Barré, pépiniéristes à Fontenay-aux-Roses, pour Balisars, Cannas florifères, Bégonias, etc. En outre, de nombreuses médailles d'or, de vermeil, d'argent de bronze, dont la liste est un peu trop longue pour pouvoir être reproduite ici, ont fort justement récompensé les divers lots méritants qui se trouvaient là fort nombreux.

Il est bon d'ajouter qu'on doit en grande partie le succès de cette exposition au dévouement bien connu du président de la Société, M. Honoré Defresne père, qui ne se ménage pas, chaque fois qu'il s'agit de prouver la vitalité et le développement de l'horticulture dans cette région des environs de Paris.

J. FOSSEY.

LÉGUMES DE PRINTEMPS

S'il est permis aux amateurs fortunés de posséder, pendant l'hiver, des légumes frais obtenus par la culture forcée, certains, moins favorisés, ne disposant pas d'un matériel suffisant, sont obligés d'avoir recours aux produits conservés. D'autres, et le plus grand nombre sont dans ce cas, se contentent de légumes secs.

Le jardinier, qui est placé dans un milieu où il lui est impossible de pratiquer la culture des primeurs, doit

chercher à obtenir, de bonne heure au printemps, une quantité de légumes frais, suffisante pour satisfaire aux exigences de la table.

Certaines Laitues, quelques variétés de Pois, le *Chou d'York hâtif* sont d'une enlurance suffisante aux froids qui sévissent dans la région parisienne pour permettre d'atteindre le but visé.

Les chances de succès seront d'autant plus grandes que la situation aura été mieux choisie.

Il faudra réserver à ces légumes les plates-bandes avoisinant les murs exposés de préférence au midi.

Laitues

De toutes les variétés de Laitues, la *L. Passion* (fig. 115) est la préférée, et, par conséquent, la plus cultivée.

On peut lui adjoindre la *L. Morine*, qui est plus petite.

A ces deux variétés, ajoutons, pour les amateurs de feuilles colorées, la *L. rouge d'hiver*, qui n'est pas sans qualités, mais qui présente le grand inconvénient de supporter difficilement le transport.

Ces Laitues, qui proviennent de semis pratiqués en septembre, sont plantées vers la fin d'octobre.

La plate-bande qui leur est réservée est engraisée par du terreau décomposé, labourée profondément, puis dressée de manière que sa surface présente une inclinaison assez prononcée du côté du midi. L'ados ainsi obtenu sera recouvert d'une couche de terreau, épaisse de 1 centimètre, tassé légèrement à la *batte à main*.

Les Laitues seront plantées en quinconce, à une distance moyenne de 30 à 35 centimètres, puis arrosées pour faire adhérer la terre aux racines.

Pendant le courant de l'hiver, aucun soin particulier n'est à signaler. Les pommes qui, si la température n'est pas rigoureuse, commencent à se former dès les



Fig. 115. — *Laitue Passion*

premiers jours de mars, sont bonnes à consommer vers la fin du même mois.

La récolte dure six semaines environ.

Pois

Quelques variétés de Pois sont avantageusement employées pour les semis d'automne. Signalons comme devant être préférés : le *P. Michaur ordinaire*, et le *P. Prince Albert* (fig. 116), qui sont à rames, et le *P. Caractacus*, variété naine.

Le terrain qui leur est réservé devra occuper la même situation et sera préparé de la même manière que s'il

était destiné à recevoir des Laitues, avec cette différence que le terreautage ne sera pas nécessaire.

Vers la fin de novembre, le semis sera pratiqué en rayons profonds de 10 à 12 centimètres et espacés de 40 à 50 centimètres.



Fig. 116. — *Pois Prince Albert*

Les grains seront distancés de 2 à 3 centimètres recouverts de 4 à 5 centimètres de terre.

Le semis étant terminé, il subsistera encore une rigole profonde de 4 à 5 centimètres, qui ne sera comblée qu'au printemps suivant. Ce buttage a pour avantage de provoquer l'émission de racines adventives.

Dès les premiers beaux jours, on donnera au sol un binage, pour briser la croûte qui s'est formée pendant l'hiver. Lorsque les tiges commencent à se développer, on les munit de rames.

Pour provoquer le grossissement des grains et pour avancer l'époque de production, il est bon de pratiquer l'*écimage*, opération qui consiste à pincer l'extrémité des tiges lorsqu'elles ont montré une dizaine d'inflorescences.

La récolte a lieu 3 mois 1/2 environ après le départ de la végétation, c'est-à-dire dès les premiers jours de mai, si la fin de l'hiver n'a pas été rigoureuse.

Chou d'York hâtif

Obtenu de semis pratiqué vers la fin d'août et soumis à un ou deux repiquages, selon les besoins, le plant de *Chou d'York* est mis en place dans les premiers jours de décembre, plus tôt si les froids se font sentir.

Un milieu exposé au midi, une plate-bande attenante à un mur doit lui être réservée.

Le sol est préalablement engraisé et labouré profondément.

Le plant est soulevé avec précaution, afin de lui conserver un peu de terre adhérente aux racines, puis mis en place, en observant une distance moyenne de 30 a

35 centimètres en tous sens. Il faut l'enterrer jusqu'aux premières feuilles et avoir soin de le *border*.

Il est bon de planter en rayons, creusés à l'avance et profonds de 5 à 6 centimètres, afin de garantir, dans une certaine mesure, les jeunes pieds des grands froids. Dans le courant de mars, on donne un binage et on comble les rigoles. La récolte commence dans les premiers jours de mai.

On peut, 15 jours avant l'époque présumée pour la récolte, ramener les feuilles extérieures sur la pomme et les maintenir à l'aide d'un lien.

Cette pratique a pour avantage principal de faire blanchir la pomme, et, par conséquent, de la rendre plus tendre.

A. GOUÏLOT.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 24 Septembre 1896

Suite (1).

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

Bien intéressant, l'envoi de la maison Simon Léons, de l'antennes. Comme Chènes, les variétés suivantes : *Quercus pauciflora*, à rameaux velus, *Quercus pedunculata folius crispis*, *argentea marginata*, dont les feuilles sont bordées de blanc argenté, *folius atropurpureis*, *pectinata*, *pendula* à rameaux pleureurs, et *Concordia*, dont le feuillage est remarquable par sa teinte jaunâtre. Mais le plus intéressant de la présentation était, bien certainement, un rameau de *Gymnocladus*, à feuilles panachées argentées. Cette panachure imprimée une telle modification au Chicot du Canada, qu'il y avait quelque peine à y reconnaître cette dernière plante.

M. Jacquemet-Bonnefond, d'Annonay, avait envoyé des gousses de *Gleditschia Fontanesiana* remarquables par leur largeur, surtout si on les compare à celles du Favier ordinaire.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Une corbeille de poires présentées par M. Pongileaud, de Rambouillet. On y remarquait, en beaux spécimens, *Triomphe de Joliette*, *Beurre d'Harlequin*, *Beurre d'Herminette*, *Beurre d'Herminette*, *Beurre Clairgeau*, *Doyoune du Comice d'Angers*, *Colmar d'Arnhem*.

M. Jules Labitte, de Clermont de l'Oise, soumettait à l'appréciation du Comité de beaux fruits provenant d'un verger nouvellement planté, et récoltés sur des arbres en plein vent.

Enfin, M. Henry, de Maintenon, avait envoyé une collection de vingt poires, sans dénomination et sans aucun renseignement à l'appui. Aussi le Comité n'a-t-il pas eu de voir s'en occuper.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler la valeur des produits obtenus à l' Hospice de Breteuil par M. Lambert. Aujourd'hui, le succès dépasse les espérances. Il est impossible — et cela de l'avis des meilleurs juges — de voir, à cette époque de l'année, une plus belle collection de Laitues que celle qui était présentée. On se serait cru au mois de mai ou de juin : *Laitues Galle*, blonde d'été, blonde du Fromberg, Polatine, *Bataria*, brune d'été, *Galle dorée*, sanguine améthyste, à bords rouges, royale, *Galle toute à monter*, *Bataria blonde*, blonde de Tours, *Chapero*, rouge d'été, étaient superbement représentées. Les mêmes légumes venaient à adresser à M. Lambert pour ses Carottes en sept variétés et ses Girançons et Potirons.

M. Lefort, de Meaux, continue ses semis de Pêchers. Aujourd'hui, il soumettait une nouvelle variété remontante, semis de 1895. Les pieds présentent à la fois des fleurs et des fruits. Mais on ne peut pas encore se prononcer, et le Comité a dû réserver son appréciation pour plus tard.

Séance du 8 octobre 1896

La Société nationale d'horticulture n'avait point voulu chômer, malgré les fêtes franco-russes, et vaquait à ses occupations comme à l'ordinaire. Aussi avons-nous trouvé quelques apports, peu nombreux il est vrai, aux différents Comités.

COMITÉ DE FLORICULTURE

M. Martin, horticulteur à Digoin (Saône-et-Loire), avait cru remarquer que des *Zinnias* obtenus par lui étaient bordés d'un lisere d'or. Le trajet a-t-il modifié cette coloration ou bien M. Martin avait-il mal observé, c'est ce que nous ne saurions dire. Quoi qu'il en soit, le Comité n'a pu voir, dans les fleurs qui lui étaient soumises, que des *Zinnias* tout à fait ordinaires et que rien de spécial ne pouvait recommander.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

Deux lots seulement, mais tous deux intéressants. L'un appartient à M. Labrecht et est présenté par son jardinier, M. Thibaut, il est formé d'un *Miltonia Moreliana*, vraiment beau et d'un *Cypripedium bellatulum* à très large fleur nettement ponctuée. La première de ces plantes est remarquable par son riche coloris violet-rouge, à large labelle, étale, de coloris plus pâle, parcouru par des nervures violettes.

L'autre lot ne comprend qu'une seule plante mais de toute beauté. C'est un *Cattleya labiata autumnalis*, que présente M. Lesueur, de Boulogne-sur-Seine. Nous ne croyons pas qu'on puisse voir une plus belle variété de cette Orchidée. Les fleurs sont d'une largeur extraordinaire, d'un beau violet mauve bien franc sur lequel brille la labelle pourpre foncée violente. La plante est peu robuste, malgré cela, elle est admirablement fleurie depuis une vingtaine de jours et a bien conservé son éclatant coloris.

Ce *Cattleya* est d'autant plus remarquable que les beaux *Cattleya labiata* sont des plus rares et peuvent se compter. M. Lesueur présentait, comme point de comparaison, une fleur de cette même espèce qui, pourtant non sans mérite, ne pouvait entrer en ligne de compte avec celle qu'il avait apportée. L'heureux présentateur ne pouvait mieux faire que de donner à cette superbe plante le nom de l'hôte auguste de la France. Nous aurons prochainement l'occasion de parler de nouveau du *Cattleya labiata autumnalis* « le Czar ».

COMITÉ DES CHRYSANTHÈMES

Un beau lot de Chrysanthèmes précoces présentes par M. Lemaire, de Montrouge : tous bien faits, trapus, compacts et superbement fleuris. Nous avons remarqué, parmi les blancs : *Pierre Coconier*, *Madeleine Péret*, *Madame Gustave Henry*, *Le Chambour aux larges ligules*, *Flisere* passablement échevelé. Parmi les autres variétés, à signaler : *Ed. Molyneux*, aux teintes mordorées ; *Medusa*, peu facile à définir et qu'on peut, avec de la bonne volonté, qualifier de jaune orange chamouis ; *Souvenir de ma sœur*, un des plus beaux parmi les violets ; *Empereur de Russie*, de nuance brune ; *Madame Lager-Liquieu*, sans contredit au premier rang des jaunes-canari. Il ne faudrait pas faire fi, non plus, à moins d'être bien difficile, des Chrysanthèmes : *M. Lejeune*, *M. Delaux*, *Gerbe d'Or*, *Catros-Géraud*, *Madame Ed. Rey*, *Madame A. Sabatier*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Des fruits, comme on en voit peu, composaient l'apport de M. Pierre Passy, de Batz. C'étaient deux corbeilles de Poires *Doyoune du Comice* et *Duchesse d'Angoulême*. Nous avons vu peut-être aussi beau, mais certainement pas plus beau.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

M. Martin, de Digoin, près était encore au Comité de culture maraîchère deux Melons provenant du croisement d'un *Cantaloup* avec un *Melon d'Égypte*, se reproduisant de graines depuis plusieurs années. L'état de décomposition avancée, dans lequel ils sont parvenus, n'a pas permis de s'assurer de leur qualité.

Du même, des Pommes de terre, semis de 1886, très hâtives et plus productives que la *Quarantaine*, tout en étant aussi précoces qu'elle. Il faut reconnaître que, pour juger la précocité d'une Pomme de terre, on ne peut s'y prendre plus tôt et ne pas attendre le 8 octobre.

P. HABIOT

LE JARDIN. — N° 255. — 5 NOVEMBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

A la Société nationale d'Horticulture. — Election de M. Viger à la Présidence.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, M. Viger, député du Loiret, ancien Ministre de l'Agriculture, a été nommé président de la Société, à une très forte majorité, en remplacement de M. Léon Say, décédé.

Bien que l'élection fût partielle, le nombre des votants a été considérable : 321, sur lesquels 303 ont donné leurs suffrages à M. Viger.

Ce succès — car s'en est un réel — remporté par l'ancien ministre de l'Agriculture, témoigne que les horticulteurs ont à un haut degré le sentiment de la reconnaissance et qu'ils savent se souvenir des services rendus.

M. Viger, est, en effet, un des rares hommes politiques qui se soient occupés *vraiment* des questions intéressant l'Horticulture.

C'est à lui que les horticulteurs s'adressèrent lorsqu'ils voulurent, au moment de la discussion du tarif général des douanes, demander des modifications aux propositions de la Commission. M. Viger se fit leur avocat à la Chambre des députés et ses conclusions furent adoptées.

Plus tard, devenu Ministre, il manifesta, en de nombreuses circonstances, sa sollicitude pour tout ce qui touche à notre belle profession et il fut même appelé, par certains, le « Ministre de l'Horticulture », qui restera son meilleur titre à nos yeux. C'est pendant son premier passage au Ministère que fut organisée l'Exposition internationale fruitière de Saint-Petersbourg, qui fut un succès national et eut pour résultat de faire tomber les barrières qui fermaient, aux produits horticoles français, les portes de la Russie.

Plus récemment, étant encore ministre, M. Viger, complétant les mesures qu'il avait déjà prises pour l'Algérie, supprima, pour la France, l'emploi du fameux certificat d'origine, jusqu'alors exigé pour toute expédition de plantes. Ce fut un immense cri de soulagement qui retentit dans tous les milieux horticoles à cette bonne nouvelle.

Est-il besoin de rappeler — c'était hier — le vœu adopté par le Conseil général du Loiret, sur la proposition de M. Viger, en faveur de la plantation des arbres fruitiers sur les routes.

Le public horticole, plein de bon sens et fidèle dans ses affections, a montré qu'il juge les hommes à leurs actes et non pas seulement d'après leurs paroles.

Le passé répondant pour l'avenir, on peut considérer la présence de M. Viger à la tête de notre grande Société comme un gage de succès pour celle-ci et une bonne fortune pour l'Horticulture en général.

Notre planche en couleurs. — A la place de notre planche en couleurs habituelle, nos lecteurs trouveront une jolie reproduction du salon des Batailles du Palais de Versailles pendant les fêtes russes.

Nos renseignements étant pris à la bonne source,

nous savions qu'au point de vue purement horticole la partie la plus intéressante se jouerait à Versailles et on comprendra facilement que nous ayons laissé de côté les fleurs en papier des Champs-Élysées pour les bijoux sortis des serres des maîtres Truffaut et Duval.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, nous donnons plus loin une description de ces merveilleuses décorations accompagnées de vues *inédites* prises à l'intention du *Jardin*.

Mais, si nous sacrifions aujourd'hui à l'actualité, nos lecteurs auront tout à y gagner et rien à y perdre, car leur planche en couleurs mensuelle leur sera donnée avec le prochain numéro du 20 novembre.

M. Ed. Pynaert. — Les nombreux élèves et amis de M. Pynaert, se sont réunis, le 25 octobre dernier, pour fêter le trente-cinquième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement horticole de l'éminent professeur et horticulteur belge. A cette occasion, le gouvernement belge a accordé la Croix du Mérite civique à notre excellent ami, que nous félicitons à notre tour bien cordialement, en exprimant l'espoir qu'il soit aussi alerte et aussi jovial qu'aujourd'hui lorsque, dans quinze ans, on se préparera à fêter son jubilé de cinquanteenaire.

Sociétés russes et françaises d'Horticulture. — La Société Impériale d'Horticulture de Russie vient d'adresser à la Société Nationale d'Horticulture de France la lettre suivante :

« Les Membres de la Société Impériale d'Horticulture de Russie sentent un désir absolu de tendre leurs mains à leurs collègues de France et, dans une étreinte toute fraternelle, de les remercier pour l'accueil vraiment unique par sa grandeur qu'a reçu notre jeune et loyal Monarque, qui, ayant traversé toute l'Europe, est venu au cœur de la France annoncer la devise de son règne : La Paix.

« Merci aux dignes cultivateurs français, qui n'ont pas regretté toutes les splendeurs de leur superbe végétation pour la déposer aux pieds et en emplir les bras de notre belle et admirable Souveraine.

« Et ce « Merci », Messieurs, recevez-le sans arrière-pensée, comme vous étant dû et de tout cœur et sans partage.

« Le Président :

SERANSKI,

« Général à la suite de Sa Majesté l'Empereur. »

La Société Nationale d'Horticulture a, de son côté, voté, par acclamation, en Assemblée générale, la réponse suivante :

« Les Membres de la Société Nationale d'Horticulture de France, profondément touchés des marques de sympathie qui leur sont adressées par leurs collègues de Russie, à l'occasion des fêtes données en l'honneur de leurs Majestés Impériales, constatent, avec joie, combien cet événement mémorable est appelé à resserrer les liens d'amitié, déjà si grands entre les deux nations, et viennent, à leur tour, transmettre aux Membres de la Société Impériale d'Horticulture de Russie l'expression de leurs plus vifs sentiments d'amitié et de dévouement. »

Le Secrétaire général :

ABEL GUATENAY.

Le Président :

VIGER,

Député, ancien Ministre de l'Agriculture.

Société nationale des Chrysanthémistes français. — Congrès de Bourges. — Le 7 courant, se tiendra, à Bourges, le congrès organisé par la Société nationale

des Chrysanthémistes français. Les questions inscrites à l'ordre du jour du congrès sont les suivantes :

- 1° Bouton couronné et bouton terminal définis (18). Les dénominations, dispositions à adopter.
- 2° Époque du bouturage.
- 3° Établissement d'une liste des variétés pour les prochaines années et de prendre le bouton couronné ou le bouton terminal.
- 4° Quelles sont les meilleures compositions de terres à employer pour les différents rempotages, et quels engrais peut-on y ajouter utilement? Quels engrais en solution conviennent pour arrosages?
- 5° Bases de la classification des Chrysanthèmes.
- 6° Maladies et parasites des Chrysanthèmes, remède.
- 7° Vœu de la majorité du Congrès.
- 8° Médications à apporter au régime floral.
- 9° Questions diverses.

L'Exposition de Chrysanthèmes de Paris — Le programme de cette Exposition, que nous avons annoncée en son temps (1) et qui aura lieu du 15 au 20 de ce mois, au Palais de l'Industrie, a été augmenté des produits suivants : lots d'échantillons d'arbres fruitiers, lots de moyenne importance de Conifères et d'arbrustes d'ornement, lots de légumes.

Les demandes devront parvenir, avant le 7 courant, à M. le président de la Société, 81, rue de Grenelle.

Exposition d'horticulture de Douai. — Rappelons que l'Exposition de Chrysanthèmes, organisée, à Douai, par la Société d'horticulture de cette ville, aura lieu les 15 et 16 novembre prochain.

Nomination d'un conseiller d'État en service extraordinaire. — Par décret, en date du 21 octobre 1896, M. Daubree, directeur des forêts, est nommé conseiller d'État en service extraordinaire, en remplacement de M. Tisserand.

M. le Ministre de l'Agriculture de Russie au Muséum — M. Yermoloff, ministre de l'Agriculture et des Domaines de l'Empire de Russie a visité longuement le Jardin des Plantes, le 17 courant dernier, en compagnie de M. Tichomoff, inspecteur des Forêts du même pays, et ancien élève de l'École forestière de Nancy. Reçu et accompagné par M. le professeur Maxime Cornu, par M. Bois, assistant, et MM. Henry et Jérôme, chefs de culture, il a parcouru les serres, les parterres et le jardin botanique.

Quelques jours après leur visite au Muséum, ces Messieurs ont été également visiter l'École forestière de Nancy.

EXPOSITIONS ANNONCÉES

Roubaix. — *Du 15 au 16 novembre 1896.* — Exposition particulière, entre sociétés, de plantes fleuries et ornementales, Chrysanthèmes, fruits, légumes, etc., organisée par le Cercle horticole de Roubaix.

Adresser les demandes au secrétaire-général, L. Bossut-Viellevale, à Roubaix.

Brest. — *Du 18 au 20 novembre 1896.* — Exposition au Cercle Agronomes, organisée par la Société d'Agriculture, et

celle de l'arrondissement de Brest. Les horticulteurs et amateurs de la région, sociétaires ou non, peuvent y prendre part.

Adresser les demandes au Secrétaire-général de la Société, à Brest.

NECROLOGIE

M. Trecul, M. le Baron von Mueller, M. Bataline. — La mort frappe à coups redoublés dans les rangs des botanistes. Après Duchartre, Vesque et Buillon, dont le décès, survenu à de courts intervalles, a péniblement emporté tous ceux qu'intéresse l'étude des plantes, voici qu'on annonce la disparition d'un autre botaniste français, M. Trecul, et celle de deux botanistes étrangers bien connus dans le monde scientifique, M. le baron von Mueller et M. Bataline.

M. Trecul s'est éteint le 17 octobre. Né à Mondoubleau (Loiret-et-Cher), en 1818, il avait, par conséquent, soixante-dix-huit ans. Après avoir fait de sérieuses études médicales, il s'était adonné à la botanique. Vers 1842, il voyagea pour le Muséum d'Histoire Naturelle, au Texas et en Californie, d'où il rapporta un certain nombre de plantes intéressantes, notamment : *Cercubata perennis*, *Unguitaria spicosa*, *Yucca latifolia*, *Yucca Treculiana*, etc. Mais c'est surtout par ses belles et patientes études d'organogène qu'il s'était fait connaître, et qu'il avait acquis une notoriété universelle. Il était membre de l'Académie des Sciences.

M. le baron von Mueller, botaniste du Gouvernement de Melbourne, membre correspondant de l'Académie des Sciences, décède à l'âge de près de 80 ans. Il était né à Slesvig, alors que ce pays, aujourd'hui annexé à la Prusse, était encore danois. Arrivé fort jeune en Australie, il avait parcouru ce pays avant qu'il fut occupé par la colonisation européenne, et avait couru de grands dangers au milieu des peuplades sauvages. Il connaissait à merveille la flore du pays et avait fourni à Bentham des matériaux considérables pour sa « *Flore d'Australie* ». Il avait aussi envoyé un grand nombre d'échantillons d'écorce nature aux grands établissements scientifiques d'Europe, et notamment au Muséum, avec lequel il entretenait de cordiales et fréquentes relations. Sa complaisance et son affabilité étaient extrêmes et le botaniste de tout âge aussi bien que le savant connu pouvaient, en toute confiance, s'adresser à lui. Il ne manquait jamais d'envoyer les spécimens demandés. Sa perte sera vivement ressentie par ses correspondants.

M. Bataline, directeur du Jardin botanique impérial de Saint-Petersbourg, avait succédé, dans ces fonctions, à M. E. Régel. Il dirigeait deux publications agricoles : la *Gazette agricole* et le *Journal d'Agriculture et de Sylviculture* de Saint-Petersbourg.

M. Bataline était, depuis longtemps, souffrant ; dès le milieu de mars 1896, un de nos confrères de la presse horticole avait même annoncé sa mort. La nouvelle, prématurée à cette époque, est malheureusement vraie aujourd'hui. Elle a été connue officiellement le 17 octobre.

Tous ceux qui ont connu M. Bataline, soit lors de son voyage à Paris, à l'occasion de l'Exposition Universelle, soit en Russie, lors du Congrès de 1894, conserveront de lui le meilleur souvenir.

(1) *Le Jardin*, année 1896, page 85.

LES CYPRÈS (*Cupressus*)

Les Conifères ont de tous temps attiré l'attention ; la majesté de leur port, leur développement, l'élégance de la plupart des espèces, les ont toujours fait rechercher. Mais, si leur culture présente souvent des difficultés, il en est encore bien autrement en ce qui concerne leur détermination. Les Pins et Sapins sont fréquemment l'objet de confusions spécifiques ; les Cypres et, en général les Cupressinées, sont encore plus difficiles à connaître.

Les *Cupressus* ont été récemment l'objet d'un remarquable travail du Dr Maxwell Masters, le distingué botaniste anglais. M. Masters a agi en synthétiste, tandis que la plupart de ses prédécesseurs avaient au contraire fait œuvre d'analystes. Le plus connu des monographes des Conifères, le regrette Carrière, avait, il faut le reconnaître, attaché quelquefois une importance exagérée à des caractères qui sont de bien minime importance ; aussi, le nombre des espèces du genre *Cupressus* avait-il eu à se ressentir de cette tendance d'esprit. Le *État général des Conifères* n'en mentionne pas moins de 14. C'est à l'égalité qu'arrive M. Masters en comprenant, dans le genre *Cupressus*, les *Chamaecyparis*, maintenus à l'écart par Carrière et une partie des *Retinospora* considérés, par le même auteur, comme constituant un sous-genre.

Le genre *Cupressus* est essentiellement caractérisé, dans les Cupressinées, par la forme de ses cônes ou strobiles formés d'échelles ligneuses peltées, serrées et comme soudées au début, puis écartées à la maturité. À l'aisselle de chacune de ces échelles qui sont toutes fertiles, sont disposées de nombreuses graines. Dans les *Chamaecyparis*, au contraire, ces dernières ne sont qu'un nombre de deux ou trois. On conviendra qu'il est difficile, sur une différence aussi minime, de fonder des caractères génériques. Les *Thuja* s'éloignent par la forme de leurs cônes qui sont généralement oblongs, leurs échelles plus minces, moins ligneuses, jamais peltées et pas toutes fertiles. Malgré cela, il ne serait pas trop téméraire de réunir les deux genres en un seul qui renferme-

rait également les *Libocedrus*, s'il n'y avait à craindre la confusion qui en résulterait dans la pratique horticole.

Tel qu'il est constitué actuellement, le genre *Cupressus* doit donc comprendre les Cypres proprement dits, les *Chamaecyparis* et une partie des *Retinospora*.

Pourquoi une partie seulement des *Retinospora* ? C'est que les espèces de ce genre sont hétérogènes, appartenant aux formes diverses du développement des *Cupressus*, des *Thuja*, des *Jacquierus*. Carrière ne faisait, nous l'avons dit plus haut, des *Retinospora* qu'un sous-genre des *Chamaecyparis*. Tandis que les *Chamaecyparis* étient des arbres à ramules et ramilles comprimées, à feuilles squamiformes, très rapprochées, étroitement appliquées, adnées, décurrentes, les *Retinospora* se trouvaient caractérisés comme suit : arbrisseaux ou arbustes très buissonneux, à ramules et à ramilles nombreuses, épars, très grêles, cylindriques ou à peine très légèrement anguleux, à feuilles distantes, longuement aciculaires, très étroites, étalées, opposées-décussées, les supérieures parfois squamiformes.

Parlant du *Retinospora dubia*, Carrière émet la supposition qu'il pourrait bien n'être qu'une forme du *Biota meridensis* comme les *R. squarrosa* et *R. leptoclada* du *Biota orientalis*.

La détermination des espèces tire d'utiles indications des fruits, de la forme et de la disposition du feuillage. Les pousses

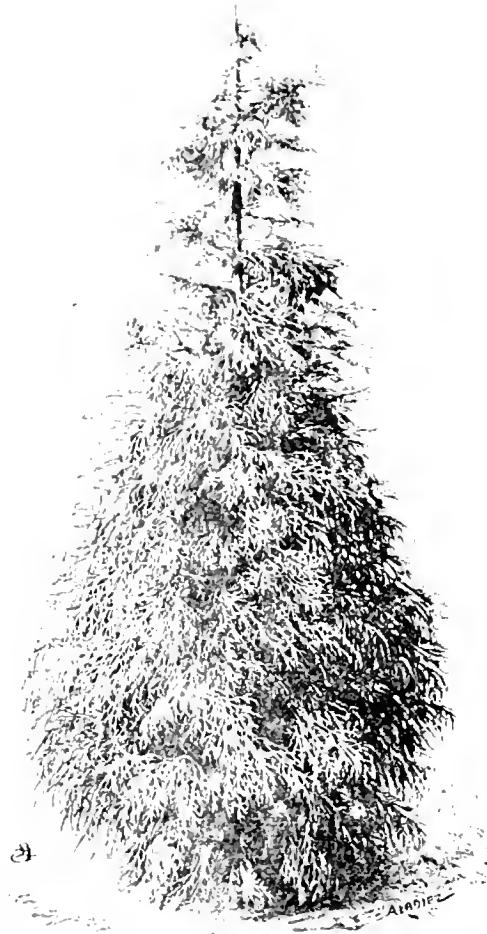


Fig. 117. — *Cupressus Lawsoniana*.

herbacées que ces arbres produisent fréquemment ne doivent pas non plus être négligées ; leur forme et leur mode de ramification pourraient fournir de précieux indices. On fera bien également d'observer si leur surface est convexe et renflée comme dans le *C. nootkatensis*, ou bien concave comme dans certaines formes du *C. Lawsoniana*.

Ces pousses herbacées peuvent être insérées horizontalement, verticalement, être penchées dans les variétés à rameaux pleureurs ou bien faire un angle avec l'axe. Dans la section *Chamaecyparis*, la ramification est toute entière disposée sur un plan, les ramules sur deux plans et plus ou moins décussés.

Le port général des Cypres dépend de l'arrangement et de la direction des branches, mais on ne peut en tirer

que des renseignements de minime valeur, car chaque espèce est soumise à des variations sensiblement similaires. Dans quelques espèces, les branches sont retombantes; dans d'autres cas, la croissance est plus ou moins disproportionnée dans les différents points, de telle sorte qu'il en résulte des formes plus ou moins variées. Le *Cupressus Larsoniana* (fig. 117) rappelle normalement le faciès du *Cedrus Deodara*.

Le *Cupressus sempervirens* est habituellement pyramidal aussi bien que le *C. macrocarpa* quoiqu'il, à l'état naturel, ce dernier ait une tendance à former le parasol. Le *C. Lawsoniana*, dont nous parlions plus haut, est tout aussi variable dans son port. Sa variété « *erecta-vidua* », si remarquable sous ce point de vue, est merveilleusement fastigiée.

Ces différences dans le mode de ramification ne sont pas toujours constantes quoiqu'on les ait fait servir pour les divisions génériques. Si les branches des *Chamaecyparis* sont habituellement disposées dans un même plan avec les ramifications ultimes sur quatre rangs, il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. C'est ainsi qu'un *Chamaecyparis*, avec des feuilles de deux formes, produit des branches décussées et des feuilles toutes semblables comme chez les Cyprès proprement dits. C'est le cas du *Cupressus obtusa*, var. *lycopodioides* fréquemment appelé *Retinospora lycopodium-les*.

Quant aux feuilles, elles sont, la plupart du temps, distiques sur quatre rangs et, temporairement seulement, sur trois. Elles sont de même forme ou dimorphes comme dans la section *Chamaecyparis*. Dans le premier cas, les ramifications ultimes sont plus ou moins distinctement quadrangulaires et les branches décussées sur deux plans différents.

Le feuillage est plus complexe dans les *Chamaecyparis* que dans les vrais Cyprès. On y compte des feuilles primaires, des feuilles intermédiaires et des feuilles adultes qui peuvent se rencontrer en même temps sur les branches du même arbre, ou bien l'une des formes l'emporte à peu près entièrement sur les autres.

Dans les vrais Cyprès, on n'a affaire qu'à deux variétés de feuillage, celui du débet et l'adulte qui correspond au feuillage intermédiaire des *Chamaecyparis*. Cette complexité dans le feuillage de ces dernières plantes, jointe à une plus grande déformation dans la structure anatomique des mêmes organes, porte, jusqu'à un certain point, à faire supposer que les *Chamaecyparis* occupent le stade le plus élevé du développement dans les Cupressinées.

La variation dans le feuillage n'est pas seulement morphologique, elle se continue jusque dans le domaine de la physiologie. Des boutures faites avec des rameaux portant des feuilles primaires ne s'enracinent pas aussi facilement que d'autres opérées avec des rameaux chargés de feuilles adultes. C'est par suite d'un phénomène du même ordre que la forme *squarrosa* du *Cupressus pisifera* qui ne porte que des feuilles primaires et une autre forme *plumosa* à feuilles intermédiaires, donnent rarement des cônes ou des fleurs mâles. Il semble, dans l'un et l'autre cas, que l'énergie végétative n'ait pas encore atteint son entier développement.

(A suivre).

P. HARIOT.

L'ONCIDIUM VARICOSUM

ET SA CULTURE

Parmi tous les *Oncidium* cultivés qui font l'admiration et les délices des amateurs, l'*O. varicosum* est celui qui rend le plus de services à la culture pratiquée en vue de la fleur coupée. L'époque à laquelle il fleurit, septembre et octobre, sa culture facile et peu dispendieuse, la remarquable beauté de ses inflorescences sont plus de qualités qu'il n'est nécessaire pour que nous n'hésitions pas à en recommander la culture à tous ceux qui aiment et savent apprécier le beau en toutes choses.

La floraison de l'*O. varicosum* se produit en longs rameaux chargés de fleurs jaunes, disposées en triangle, alors que d'autres variétés, tel l'*O. Harrisonianum* n'ont que de petites tiges érigées supportant un nombre infini de fleurs minuscules. Quel contraste avec le géant du genre, l'*O. macranthum*, dont la tige florale s'enroule comme une liane qui donnerait naissance à des fleurs du jaune d'or le plus accentué!

Dans le genre *Oncidium*, toute la gamme des jaunes y passe, depuis le jaune clair presque blanc jusqu'au jaune le plus foncé, et combien remarquable est la disposition de toutes ces fleurs, tantôt affectant la forme d'une boule, tantôt rangées en triangle, telle une envolée d'oiseaux aux ailes éployées! Comme tout cela est joli et remarquable, et combien on a raison de cultiver les *Oncidium* qui forment une série de plantes excessivement intéressantes moins par le coloris de leurs fleurs que par la forme souvent bizarre qu'affectent ces dernières.

Les *Oncidium* sont collectés principalement sur les montagnes qui bordent l'Océan Pacifique, au Mexique, à Panama en poursuivant jusque et y compris le Pérou, c'est-à-dire sur les Andes colombiennes et péruviennes; mais c'est aux environs de Rio-de-Janeiro, dans la province de San Paulo, dans le voisinage de Yta, croissant sur les troncs des gros arbres, que l'*O. varicosum* fut trouvé par M. de Jonghe en 1816, c'est alors qu'il fut répandu dans les cultures, ce qui permit à ce même collecteur, en 1848, d'en présenter un exemplaire à la Société royale d'horticulture de Londres où il fleurit l'année suivante dans les cultures de Chiswick. C'était la première fois que l'on voyait, en fleurs, cette Orchidée.

Quant à la variété *Rogersi*, beaucoup plus rare, elle apparut dans la collection du docteur Rogers, auquel elle fut dédiée, et qui la présenta à un meeting de la Société royale d'horticulture de Londres en novembre 1868. Elle diffère de la précédente par les lignes brunes qui rayonnent au centre du labelle.

CULTURE.— Au point de vue cultural, les *Oncidium* se divisent en trois catégories bien distinctes: ceux de serre chaude qui croissent naturellement à une altitude de 800 mètres environ, ceux de serre tempérée, de 1,000 jusqu'à 2,000 mètres et, enfin, ceux de serre froide qui sont collectés à des hauteurs variant de 2,400 à 3,000 m. où ils reçoivent un air pur et vif presque toujours chargé d'humidité.

C'est dans cette dernière catégorie que se range l'*Oncidium varicosum*, que l'on peut cultiver avec succès suspendu près du vitrage dans la serre à *Odontoglossum*.

Cet *Oncidium* étant une Orchidée absolument épiphyte, il ne réclame, pour végéter convenablement en culture, que peu de nourriture. Ainsi on réussit très bien cette plante en la plaçant sur une planchette de bois ou sur une raquette à claire-voie de laquelle on remplira les vides avec des fibres de polypode, une pincée de sphagnum vivant sera disposée dessus et la plante, assujettie au moyen d'un fil de laiton que l'on passera entre les pseudo-bulbes. Un arrosage terminera cette première opération.

Au bout de quelques jours, les racines apparaîtront et s'empareront de suite du soutien mis à leur disposition.

Ce n'est pas une règle absolue que l'on doive cultiver sur planchettes ou en paniers suspendus les *O. varicosum*; nous avons vu cultiver et nous cultivons même une partie de ces plantes en pots et elles y végètent très bien, à la condition toutefois qu'elles soient posées sur un bon drainage et qu'on ne leur donne que peu de nourriture.

Cette manière d'opérer est préférable pour l'horticulteur, en ce qu'il n'a pas besoin, lorsque les plantes sont en fleurs, de les descendre comme on est obligé de le faire quand cet *Oncidium* est cultivé accroché près du vitrage. C'est une économie de main-d'œuvre et de temps, ce qui est à considérer pour l'horticulteur, dont « *le temps est de l'argent*, » comme disent les Anglais.

Nous conseillons, pour les arrosages, qui doivent être abondants pendant la période de végétation, de tremper les plantes suspendues au lieu de les mouiller à la pomme comme on en a l'habitude; car les pousses sont sujettes à pourrir si un peu d'eau est resté à l'intérieur. Avec le trempage, qui permet de n'enfoncer la plante que jusqu'au rez du rhizome, cet inconvénient n'est pas à craindre. Pour les plantes en pots, il sera toujours facile de les arroser avec soin et intelligemment sans faire entrer de l'eau à l'intérieur de la pousse.

Un petit puceron jaune s'attaque souvent aux jeunes pousses, il est très facile de s'en débarrasser par une vaporisation de nicotine, faite dans la serre, le soir. Quant au champignon rougeâtre qui apparaît quelquefois à la

face inférieure des feuilles, vieilles déjà, un lavage avec de l'eau additionnée de 1/12 de jus de tabac le fera disparaître à tout jamais.

Lorsqu'en septembre et octobre, les rameaux apparaissent, il faut avoir bien soin de ne pas les laisser dévorer par les limaces, qui en sont très friandes. On devra, à cet effet, entourer la base de chaque rameau de ouate et, au besoin même, venir le soir dans la serre avec une lampe et tuer, sans pitié, ces abjects noctambules, qui ont tôt fait de détruire une inflorescence future, laquelle représente toujours, pour l'horticulteur, une certaine valeur numéraire.

Lorsque la floraison sera terminée, on diminuera les

arrosages pour arriver à les supprimer presque complètement lorsqu'on s'apercevra que la partie blanche des racines se répand jusqu'à l'extrémité de ces dernières, pour les reprendre, au printemps suivant, lorsque la végétation se manifestera par l'apparition des pousses et des racines.

En mettant en pratique ces quelques modestes conseils, nous pensons que tout cultivateur obtiendra la bonne végétation qu'il est en droit d'attendre de ses plantes lorsqu'elles soignent avec amour et qu'il sera ré-

compensé de ses soins en admirant ces jolies floraisons qui affectent généralement, lorsqu'ils s'agit du genre *Oncidium*, des formes animées du plus bizarre effet.

L. GUILLOCHON.

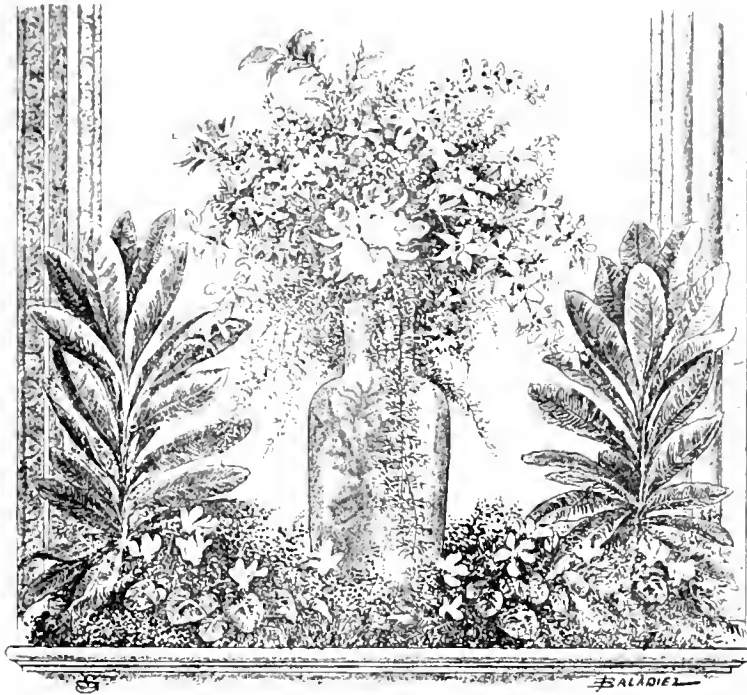


Fig. 118. — Le Palais de Versailles pendant le séjour des souverains russes

Console du Salon de l'Empereur garnie par M. L. DUVAL.

LES FLEURS A VERSAILLES

AUX FÊTES FRANCO-RUSSES

Paris nous a montré, lors de la visite des souverains russes, des exemples intéressants d'ornementation florale. Mais, au point purement horticole, c'est-à-dire en regard à la valeur et à la rareté des fleurs employées, le Palais national de Versailles tient certainement le record. Et il est à croire que le roi Louis-le-Grand n'a jamais eu sous les yeux une décoration florale d'une aussi grande richesse.

Il faut dire que la garniture florale a été faite par deux horticulteurs de grand talent, MM. A. Truffaut et L. Duval, qui se sont surpassés en créant des merveilles de décoration d'un luxe inouï et d'une grande richesse

horticole et artistique. Pour ce, ils ont répandu dans le palais tous les joyaux contenus dans leurs serres.

Ces deux horticulteurs se sont partagé la besogne et ont opéré chacun de leur côté : M. Truffaut s'étant chargé d'ornez les immenses salons des Glaces et des Batailles et M. Duval ayant entrepris avec un succès égal de décorer les appartements particuliers réservés à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie.

La tente élevée à l'entrée du château, était drapée de velours et ornée de grandes électriques dont les pieds étaient dissimulés par des plantes à feuillage : *Cocos flexuosa*, *Chamærops*, *Latania*, entremêlées de plantes fleuries : Chrysanthèmes, Asters, Primevères. Les angles offraient la même garniture et les piliers étaient revêtus par de gaies et légères guirlandes de *Myrsiphyllum asparagoides*.

Le vestibule d'honneur était ravissant : les plantes fleuries : *Canna Rosea Cha-Edde*, *Erica gracilis*, Chrysanthèmes, formaient la note dominante ; la statue de Louis XIV se détachait d'un fond de : *Cocos flexuosa*, *C. campestris*, *Kentia* et plantes fleuries.

L'escalier d'honneur était entièrement garni de très fortes plantes : *Phœnix*, *Chamærops*, *Rhapis* et *Latania* ; ces groupes de végétaux étaient sertis par une bordure de Primevères et d'Éillets sur fond de Chrysanthèmes roses. Les bords et les fenêtres de l'escalier étaient en partie dissimulés par des : *Kentia* et *Cocos flexuosa* qui émergeaient d'un sous-bassement de plantes fleuries : *Bourcardia* et *Aster*.

La grande galerie des Glaces offrait une décoration splendide et particulièrement originale. Quatorze grands lustres étaient suspendus à des chaînes de 8 mètres que contournaient des guirlandes naturelles de *Myrsiphyllum asparagoides* piquées d'un bouquet de fleurs tous les 0^m 15. C'est la première fois que cette jolie Liliacée est employée en aussi grande quantité. 1,200 plantes sont sorties, pendant les fêtes russes, de l'établissement Truffaut, représentant une longueur de rameaux de 2,000 mètres ! Du fronton de chaque encadrement des glaces partaient deux guirlandes de *Myrsiphyllum*, qui descendaient en feston, au centre du portique, pour se relever en formant embrasse à l'intersection des montants verticaux de l'encadrement et du cintre et retomber ensuite gracieusement. Ces guirlandes étaient piquées de bouquets tous les 15 centimètres et retenues aux frontons et aux embrasses par des gerbes de Roses et de Lilas. Des grandes et pendant aires garnissaient également les pilastres. Trois mille bouquets avaient été utilisés pour la galerie des Glaces ! L'effet en était merveilleux et grandiose.

Une partie de la galerie des Batailles avait été transformée en salon, et cette partie avait été l'objet d'une très riche décoration (fig. 117). Entre les panneaux des Gobelins, on avait composé de magnifiques corbeilles de jolies plantes, s'élevant jusqu'à 2 m. 50 de haut : *Croton le Tzar*, *C. Andreanum*, *Aspidistra*, *Dracœna*, Chrysanthèmes. Au centre, on remarquait, dans un vase de Sèvres, une délicate composition d'Orchidées et, aux extrémités, sur deux pilastres élevés, deux splendides *Latania* de 4 mètres de hauteur formaient un fond et entourés de fleurs de *Bourcardia*, *Cyclamen* et Éillets.

Les consoles des grands appartements royaux étaient décorés de *Cattleya tubuloglossum grande*, *C. crispum*, Éillet blanc, *Adiantum*, *Asparagus*, *Bourcardia*. La plupart de ces consoles ont 2^m 50 de long sur 1^m de large.

Une Venus couchée était entourée d'un massif d'*Asparagus* et d'*Adiantum*, duquel émergeaient des *Cattleya Alceandra* et *C. tubulata*, *Oncidium Weltoni*, *Bourcardia Trimm leucaty* et *Alfred Neuner*.

Le salon de la Paix était remarquable par la garniture d'angle se reflétant dans les glaces : *Arecæ Baueri* de 6^m de haut sur fond de *Kentia*, *Cocos flexuosa*, *Bourcardia*, *Croton* ; remarquable un spécimen de *Bougainvillea glabra*.

Dans les appartements du Président de la République, tous les vases étaient ornés de bouquets confectionnés

avec des spathes d'*Anthurium carneum*, *A. Andreanum*, *Cattleya*, *Cypripedium* et frondes de Fougères. Sur les tables étaient disposés des Orchidées : *Acridos Robelliana*, *Cattleya labiata*, *Cypripedium F. R. Haywood*, *Cocos Weddelliana*, *Phœnix rupicola*.

Les petits appartements de la reine Marie-Antoinette étaient réservés à Madame F. Faure ; on en avait garni toutes les consoles, dont deux surtout étaient remarquables sur un fond d'*Adiantum curvatum* et *Asparagus tenuissimus* se détachaient de forts *Cattleya labiata* encadrés d'*Oncidium Rogersii* et surmontés d'*Oncidium Rogersii*. Les cheminées étaient ornées d'*Elchea fulgens* et de Fougères. Sur les tables et dans les angles, on voyait des *Croton Andreanum*, *Cocos Weddelliana* de deux mètres, *Phœnix hybrida*, *Geonoma Scottiana*.

La statue équestre de Louis XIV, qui se trouve dans la salle de garde, était flanquée d'un massif de Chrysanthèmes, *Erica*, *Canna*, *Primula*, *Cocos Weddelliana* et *Asparagus*.

Dans le salon de l'Éclat de Boeuf, deux fenêtres étaient masquées par de forts *Latania*, Fusains panachés, *Kentia*, *Geonoma*, Chrysanthèmes et autres plantes fleuries.

Le salon d'Hercule, disposé pour la représentation de gala, offrait un coup d'œil féerique. La scène était séparée de la salle par une rampe d'Éillets, Primevères et plantes à feuillage. La garniture de cheminée était éblouissante, grâce à de riches Orchidées : au premier plan, au centre et aux angles, nombreux *Cypripedium Chactesworthii* ; un peu en arrière et à divers plans des : *Cattleya labiata*, *C. aurea*, *tubuloglossum grande* et nombre d'autres riches et rares Orchidées ; au dernier plan, des *Oncidium Rogersii* lançaient onduleusement dans l'espace leurs longues grappes de milliers de fleuriettes qui s'inclinaient au centre.

Dans le grand salon Louis XV, destiné à l'Impératrice, deux consoles étaient surmontées de vases de Sèvres, de quels s'élevaient des gerbes de : *Cypripedium spicerianum*, *tubuloglossum*, *Asparagus Sprengeri* et *A. plumosus* ; la cheminée offrait la même décoration ; le tout se détachait sur un fond de Sélaginelles et d'*Adiantum*, parsemé de fleurs diverses, et contourné par des guirlandes d'*Asparagus Sprengeri* piquées de roses, relevées et attachées par des pendants. Un petit cabinet de toilette était exclusivement ornée de Roses *La France*, *Maréchal Niel*, Violettes de Parme, toutes fleurs aimées de l'Impératrice ; le lustre était orné de pendants faits avec des *Cattleya Bourcigniana*.

Le salon des Lustres, réservé à l'Empereur, avait cinq tables littéralement garnies de : *Croton le Tzar*, Broméliacées fleuries, *Caladium*, *Pandanus Veitchii*, *Cocos Weddelliana* ; les vases de Sèvres étaient surmontés de gerbes en *tubuloglossum*, *Lilys*, *Cattleya*, roses, etc. Le dessus de la cheminée était dissimulé par des plantes à feuillage basses, et des Orchidées. Statues, pendules, lustres, tous ces objets étaient ornés dans le même genre, ainsi que la salle de la Bibliothèque où se tenaient les officiers.

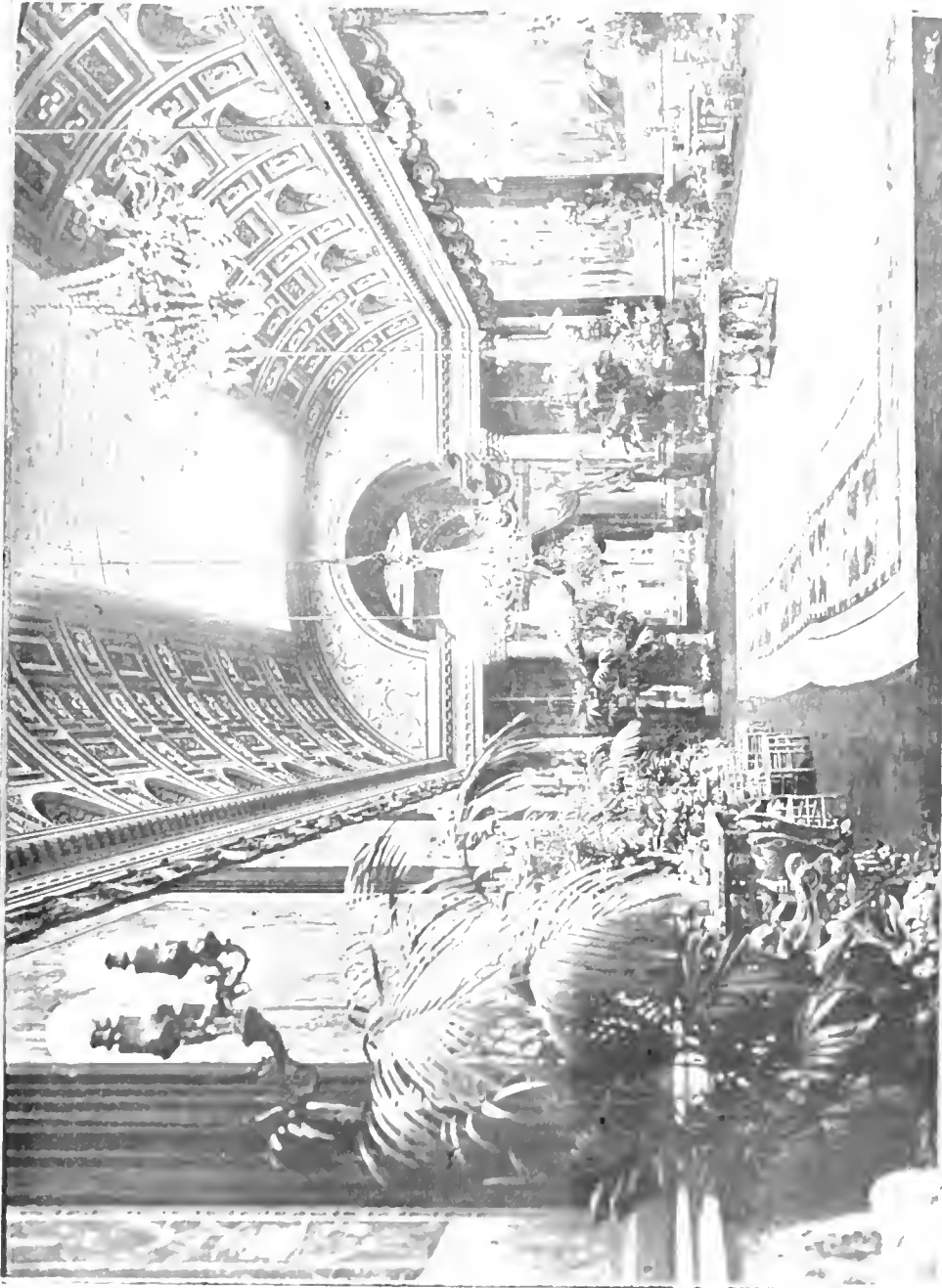
Pour ces garnitures, M. Duval a employé 200 *Asparagus Sprengeri*, 400 fleurs de *Cattleya labiata*, 100 fleurs d'autres *Cattleya*, 150 fleurs de *Cypripedium*, 100 rameaux d'*tubuloglossum*, sans compter les autres Orchidées, roses, *Cyclamens*, etc.

En entrant dans leurs appartements, l'Empereur et l'Impératrice ont poussé un petit cri d'étonnement et d'admiration.

On a voulu faire bien, riche et artistique ; un Eden fleuri. Et on y a merveilleusement réussi. Qu'on aille dire maintenant à nos amis les Russes que l'horticulture française ne tient pas une première place et que nos horticulteurs ne sont pas des hommes de goût et d'habiles décorateurs !

ALBERT MAUMENÉ.

LE JARDIN



PALAIS DE VERSAILLES

Les jardins de Versailles pendant le séjour de Louis-Philippe-Roi.
Décoration de M. V. JUBEAU

L'HORTICULTURE

à l'Exposition nationale suisse de Genève

III

LES BEGONIAS

Il y a quelques années, lors de l'Exposition que la Société vaudoise d'horticulture tenait, à Lausanne, les journaux horticoles de l'étranger et, particulièrement, d'Angleterre, saluaient avec enthousiasme les superbes produits de M. Schöpfer, de Lausanne, dont les Bégonias bulbeux dépassaient, en beauté, en variété et en élégance, tout ce qu'on connaissait jusqu'alors.

Et de fait, il s'agit là d'une spécialité, non pas suisse, mais lémanienne, car il paraît prouvé que les bords de notre bleu Léman, de ce Léman dont Rambert a dit :

Oh ! vieux Léman, toujours le même,
Bleu miroir du bleu fermement
Plus on le voit et plus on l'aime
Oh ! Bleu Léman,

il paraît donc que les bords de ce lac, que nous aimons tant, sont plus particulièrement propres à la culture du Bégonia à fleurs.

Aussi n'a-t-on pas été trop surpris d'en voir, à notre Exposition nationale suisse, apparaître les plus merveilleux lots qu'il soit possible d'imaginer. Et, à côté de ces Bégonias bulbeux, nous avons vu surgir, dans le groupe des *B. semperflorens*, plusieurs nouveautés obtenues chez nous et parfaitement caractérisées.

Les Bégonias bulbeux ont joué un rôle prépondérant dans l'ornementation du parc de l'horticulture ; il serait trop long, et il pourrait paraître fastidieux, d'énumérer tous les exposants qui ont apporté des lots presque toujours très brillants. Ceux de M. Schöpfer formaient une corbeille de pres de 50 mètres carrés et brillaient comme de vrais luminaires. Aussi l'historiographe de notre exposition, M. Francisque Morel, de Lyon, a-t-il pu parler d'eux, sans aucune exagération, comme des « *fulgurants Bégonias de M. Schöpfer, le grand spécialiste du genre, qui doivent au climat du Léman et à la culture sans rivale dont ils sont l'objet des dimensions et un coloris pour lesquels ils n'ont pas de rivaux* » (1). Nous en avons vu dont les fleurs mesuraient 18 centimètres de diamètre !

Notons encore, dans la même catégorie de Bégonias, ceux de M. Louis Pache, jardinier d'une de nos bonnes campagnes bourgeoises, dont l'éclat, vraiment lumineux, n'a cessé, malgré l'été atroce que nous avons eu, de réjouir la vue et ont fleuri de juin en octobre sans interruption et avec une bonne volonté digne d'éloges. N'oublions pas, non plus, les lots remarquables de MM. Santer, horticulteur à Genève, et Dupuis, jardinier à St-Prex (Vaud), qui étaient, eux aussi, absolument remarquables.

Ce dernier exposait, en outre, une corbeille d'un *Bégonia semperflorens* nouveau qui offre le plus grand mérite et qui a été obtenu par un jardinier du canton de Vaud, dont le nom m'échappe en ce moment. Cette nouveauté, si elle avait été obtenue autre part que dans notre petite Suisse romande, où nul n'est placé pour « lancer

un article de commerce, » ferait grand bruit et ne manquerait pas d'être très à la mode. Elle a, pour principal mérite d'ajouter à la sombre verdure purpuréscente qui caractérise le *Bégonia semperflorens*, var. *Vermilion*, des fleurs d'un rouge beaucoup plus vif et de forme plus grande, beaucoup plus nombreuses aussi que dans la susdite variété. Son obtenteur l'a nommée « *Gloire de Vail-lyens* », du nom du village où elle a vu le jour.

D'autre part, nous avons eu, lors du concours de Septembre, la surprise d'une nouveauté naine et hillputienne de Bégonia, qui tient du monde alpin et saxatile par la forme et l'aspect. C'est une petite miniature qui ne peut être utilisée qu'en bordures ou pour les garnitures des rocailles et grottes dans l'intérieur des serres. Voici ce qu'en dit M. Louis Druz, marchand graminier à Genève, qui nous l'a présentée sous le nom de *Bégonia Vermilion hillput*.

« Ce Bégonia est une vraie miniature du genre, possédant toutes les belles qualités du *Bégonia Vermilion nain compact* mis au commerce l'année dernière, mais avec des fleurs plus fines. La plante, très florifère, se couvre de fleurs rouge vermillon ; elle atteint à peine 8 centimètres de hauteur et constituera une précieuse addition aux plantes destinées spécialement à la mosaiculture, aux tapis et bordures ».

Souhaitons vie et prospérité à la petite plante de M. Druz comme à un frère bijou de la flore exotique en passe de se rattacher comme pour obtenir droit de cité dans le pays de la flore alpine.

H. CORREVOX.

LES HALLES

LA VENTE ET L'EMBALLAGE DES PRIMEURS

(Suite) (1).

Abricots. — L'abricot ne se force pas. Les premiers viennent du Midi et de l'Espagne ; ceux de qualité moyenne arrivent par grands paniers de 80 à 100 fruits ; les plus beaux sont expédiés dans des plateaux à un ou deux étages de fruits, abrités de frisure fine, de feuilles et fréquemment de papier coloré. Les premiers abricots de Paris, tels que les beaux de Bennecourt sont emballés sur un seul rang ; le fond de la boîte est garni de frisure de bois et chaque fruit met une grosse tache jaune sur la coloration bariolée du papier découpé qui l'entoure.

Beaucoup de ces abricots du Midi qui abondent aux Halles des la mi-juin, sont directement reexpédiés sur l'Angleterre où ils sont très recherchés pour la préparation des tartes et des confitures.

Figues. — La figue ne se force guère dans la région parisienne, les grosses figues violettes que l'on admire en juin aux étalages des Halles ont mûri sous le soleil de la Provence, du Languedoc, de l'Espagne ou de l'Algérie. Elles arrivent par petites boîtes de huit ou dix fruits ; ces boîtes sont toujours garnies d'un épais matelas de frisure formant un peu le dos-d'âne dans le milieu, et sur un lit de papier fin, quatre à gauche, quatre à droite,

(1) *Lyon-Horticole* du 30 septembre, p. 358.(1) *Le Jardin*, année 1896, pages 230 et 232.

les pédoncules appuyés sur la petite crête centrale, les figures présentent leur pause lustrée.

Groseilles, Framboises. — Le mode d'emballage est le même que pour les cerises et les fraises de saison, en grands paniers de plusieurs kilos garnis de feuilles.

Prunes — Les prunes font leur apparition en mai. Ces fruits de primeurs s'emballent dans des caisses à fraises au nombre de 12 ou 15 par caisse pour les Reine-Claude, de 25 à 30 pour les Mirabelles. On ne force guère que ces deux variétés; l'emballage est le même que pour les fraises ou les cerises, sauf que les fruits reposent simplement sur du papier fin, avec un fond de frisure de bois.

Amandes. — Voici des fruits rustiques qui ne s'embarrassent guère des accidents de voyage. Elles arrivent aux Halles dans des paniers de 10 ou 15 kilos. L'Amandier est l'objet d'une culture étendue dans la Provence et toute la région de Montpellier.

Fruits exotiques. — L'Europe n'est pas seule à alimenter les Halles de fruits. L'Amérique, les Antilles, les Açores nous envoient leurs Ananas, l'Afrique tropicale ses Noix de coco et ses Bananes, l'Algérie ses Mandarines de Blidah, ses Dattes des oasis, autant de produits qui viennent compléter la collection déjà si vaste des fruits savoureux.

Les Ananas font la traversée des mers dans de grandes caisses de bois blanc, soigneusement garnies de pailles et de longues feuilles de Mais; les caisses renferment de dix à seize fruits, plus ou moins selon leur capacité.

Les régimes entiers de Bananes nous arrivent dans les mêmes grandes caisses à claire-voie pleines de paille ou dans des boîtes fermées remplies de sciure; mais cette dernière a l'inconvénient d'être plus lourde.

En place de caisses carrées l'on emploie quelquefois des caisses longues octogonales dont la moitié supérieure forme couvercle; elles tiennent moins de place que les précédentes.

Les Noix de coco, que leur dure enveloppe défend des chocs possibles, font simplement le voyage en grands sacs assez semblables aux sacs des charbonniers; elles arrivent assez indemnes pour faire la fortune des « pousse-pousse » parisiens.

Les Mandarines viennent dans les caisses traditionnelles que tout le monde connaît pour les avoir vues aux devantures des épiciers; la seule ville de Blidah cultive actuellement plus de 20,000 Mandariniers.

Les Dattes arrivent fraîches ou sèches en décembre-janvier, quand le raisin commence à faire défaut. Elles voyagent dans des caisses assez semblables à celles des mandarines, garnies de rognures et de papier fin.

Légumes de primeur. — Le légume dont l'emballage demande le plus de soin est l'asperge.

Les Asperges sont emballées dans des cageaux plus hauts que larges, la largeur ne devant pas excéder la longueur des bottes. On place, dans chaque cageau, deux ou trois étages de bottes, bien défendues de tous côtés par du foin ou de la frisure de bois; des feuilles fraîches, placées sur la tête des bottes, en conservent la fraîcheur.

Les Tomates arrivent en grande abondance du Midi en grands paniers rectangulaires; les Tomates y sont superposées sur deux ou trois rangs et soigneusement entou-

rées de frisure de papier coloré en vert ou en jaune, ce qui fait un emballage bariolé d'un assez joli effet.

Les Pommes de terre nouvelles, les Haricots verts, sont emballés en grands paniers; l'emballage est tout élémentaire. Quant aux petits Pois, ils arrivent soit en paniers, soit en sacs.

Bien que n'ayant en vue que l'étude des emballages de primeurs, nous dirons un mot de l'expédition des poires et des pommes.

Pour ces deux fruits, l'emballage est simple; il n'a qu'un rôle conservateur à remplir. Les fruits, cueillis avant maturité, sont enveloppés de papier et couchés dans de grands paniers dont le fond est matelassé de foin. Il faut éviter de casser les pédoncules, accident toujours préjudiciable aux fruits. Une épaisse feuille de papier couvre le tout; si le panier n'a point de couvercle, on le ferme d'un fort papier ou carton, maintenu par des ficelles entrecroisées.

La vente des fruits et légumes de primeur ou de saison est l'objet d'un commerce fort important. Cette vente se fait aux Halles en deux endroits, soit au pavillon des primeurs, soit sur le carreau des Halles. On appelle Carreau les différentes voies des Halles et les rues avoisinantes. En 1895, la vente au pavillon des primeurs s'éleva à 12,251,810 kil., et sur le carreau à 238,614,750 kilogr.

Les ventes à la criée se font au pavillon par l'intermédiaire de facteurs auxquels les producteurs de la province ou de l'étranger confient le soin de la vente de leurs expéditions. Les facteurs prélèvent une commission de 10 % sur le produit de la vente; ils ont donc une communauté d'intérêt avec le producteur à ce que la vente soit bonne. Des garanties et des contrôles assurent ce dernier de la régularité des opérations faites par le commissionnaire.

Les prix les plus hauts sont atteints — il est presque naïf de le dire — à l'apparition des primeurs. A la fin de février, en mars, les premières fraises valent de 0 fr. 50 à 1 fr. 25 pièce, les melons, dont les plus hâtifs mûrissent vers le milieu d'avril, atteignent 30 et 40 francs pièce; fin d'avril, les premières pêches trouvent des amateurs au prix de 8, 9 et 10 francs. Devant les arrivages plus nombreux, les prix baissent; au milieu de juin, les melons valent de 5 à 8 francs, les belles pêches et brugnons de 3 à 6 francs, les derniers plateaux de Cerises de 5 à 9 francs; les Reine-Claude, 7 et 8 francs la boîte de quinze, les Mirabelles, 2 et 3 francs la même boîte de vingt-cinq. Le Raisin, qui ne fait qu'apparaître, atteint ses plus forts prix: le blanc — le plus apprécié — vaut jusqu'à 7 et 10 francs le kilog, le noir entre 3 et 5 francs. Les Ananas d'Amérique coûtent 2 à 3 francs, un régime de Bananes, 25 à 40 francs, une Noix de coco, 0 fr. 30 à 0 fr. 40.

Ce sont là des prix d'année moyenne, qui peuvent varier dans d'assez grandes limites, suivant les rapports réciproques de l'offre et de la demande.

Ce qui ressort d'une visite aux Halles à l'époque des primeurs, c'est que la beauté des produits leur assure seule une vente fructueuse et peut seule soutenir, sinon dominer, la concurrence de plus en plus menaçante du Midi. Le primeuriste doit s'attacher à produire beau avant de penser à produire beaucoup; à cette seule condition, la faveur de la classe riche restera fidèle à ses

produits et n'hésitera pas à les payer fort cher, malgré la présence des économiques produits du Midi que — par bonheur pour le primeuriste — elle tient dans un discrédit plus ou moins justifié. Ainsi, au 1^{er} juillet, des pêches se vendaient encore 5 et 6 francs la pièce sur la seule foi de leur beauté.

Puisse ces beaux jours se continuer encore longtemps pour la culture des primeurs et retarder la crise étraugère ! les intéressés eux-mêmes paraissent en douter et, dernièrement encore, le Syndicat des Primeuristes en faisait l'aven modeste et un peu égoïste dans une lettre d'alarme où il réclamaient pour lui seul la prérogative de vendre des primeurs à l'exclusion de tous les autres.

J. LENOËT,

*Lauréat de l'École Nationale
d'Horticulture de Versailles.*

LES CHRYSANTHÈMES EN FLEURS COUPÉES

Tout le monde connaît la propriété qu'ont les fleurs de Chrysanthèmes, de se conserver d'une façon parfaite et pendant très longtemps, lorsqu'on a soin de les couper avec une portion de la tige que l'on plonge dans une eau renouvelée très souvent, ou mieux additionnée d'un peu de poussière de charbon de bois, pour éviter toute décomposition. Si on prend la précaution de placer ces fleurs dans une chambre à température peu élevée, elles se conservent fraîches pendant près d'un mois.

Cette plante offre, sous ce rapport, une particularité très bizarre, c'est que, si on place une potée de Chrysanthèmes dans un appartement, fût-il bien éclairé, au bout de huit jours, toutes les feuilles sont fanées et, après quinze jours, les fleurs ont suivi le même chemin, la plante doit être enlevée, alors que les fleurs coupées et plongées dans l'eau, à la même date, auront conservé toute leur fraîcheur.

Je viens de faire une intéressante expérience sur cette propriété qu'ont les fleurs de Chrysanthèmes de se conserver et même de s'épanouir dans l'eau. Le 26 septembre, un violent ouragan avait brisé, dans notre collection, plusieurs tiges de plantes destinées à faire de très grandes fleurs et, particulièrement, une *M^{me} Carnot* de toute beauté, dont le bouton, énorme, allait commencer son épanouissement. Je coupai la tige d'environ

0,70 de longueur, et, après avoir soigneusement rafraîchi la coupe, de façon à obtenir une section parfaitement nette, je la plaçai dans un vase rempli d'une eau dans laquelle j'avais fait dissoudre 3 à 4 grammes de *sulfate d'ammoniaque* par litre et j'attendis le résultat, sans trop d'espoir, je dois l'avouer.

Après huit jours, la tige était toujours en parfait état et les premières ligules commençaient à se développer. Depuis, l'épanouissement de la fleur se continue d'une façon parfaite et, dans quelques jours, il sera complet me donnant un capitule de 0,20 de diamètre, semblable à ce qu'il aurait été s'il était resté attaché à son pied-mère. J'ai la certitude de pouvoir conserver cette fleur, un mois encore et cela, *sans avoir renouvelé l'eau du vase*, mais je ne voulais pas attendre ce laps de temps pour faire part du résultat aux lecteurs et surtout aux lectrices du *Jardin* qui pourront, d'après ce procédé fort simple, conserver très longtemps les fleurs de Chrysanthèmes dans les appartements.

Seulement, pour éviter tout échec, il est utile de tenir compte des observations suivantes : couper les tiges sur

une longueur de 40 à 50 cent. ; enlever les feuilles de la base pour éviter une trop grande surface d'évaporation ; puis, l'eau préparée comme il a été indiqué, y placer les fleurs de façon qu'elles ne se touchent pas l'une à l'autre, les pétales ne seront pas atteints par la pourriture et la gerbe que l'on aura composée, y gagnera en grâce et en beauté.

J. LOCHOT.

Dijon, le 22 octobre 1896.

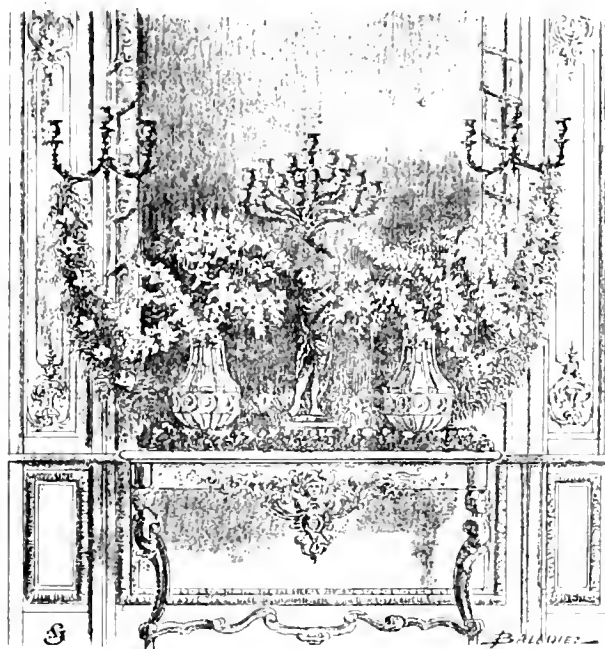


Fig. 119. — *Le Palais de Versailles pendant le séjour des souverains russes.*

Console du salon de l'Impératrice, garnie par M. L. DUVAL.

LES CANNAS ITALIENS

Inutile de faire ressortir le mérite des Cannas à grandes fleurs, ces plantes deviennent de

plus en plus populaires, aussi les trouve-t-on exposées jusque dans les concours des Comices agricoles.

Des variétés nouvelles nous viennent un peu de tous les côtés, mais, c'est à l'horticulture française et surtout lyonnaise que revient l'honneur de l'amélioration et du perfectionnement des Cannas.

C'est de Lyon que sont sorties les premières variétés à grandes fleurs, pendant de longues années, le monopole de l'obtention des nouveautés fut réservé à Lyon, mais voilà quelque temps que les Cannas à grandes fleurs nous arrivent un peu de toutes parts, d'Allemagne, d'Italie, etc.

Ces variétés exotiques sont-elles supérieures à nos sortes lyonnaises et françaises ? Jusqu'à présent nous n'avons rien vu de bien transcendant.

Depuis deux ou trois ans, on ne s'entretient que des Cannas nouveaux obtenus en Italie. Avec quelle impatience nous attendions que ces plantes soient livrées au commerce, afin de pouvoir les apprécier et avoir ces douces sensations que l'on éprouve toutes les fois que l'on est en face d'une plante d'un mérite supérieur.

Tout en reconnaissant des qualités aux *Canna Italia* et *Canna Austria*, nous trouvons qu'il a été fait à propos de ces variétés, un peu trop de bruit, et, à présent que nous les connaissons, elles nous ont un peu déçus dans nos espérances.

Elles sont nées sous le beau ciel napolitain par le croisement d'un Balisier lyonnais, *Madame Crozy*, avec une espèce américaine de la Caroline méridionale, le Balisier à fleurs flasques (*Canna flaccida*).

Le *Canna Italia* forme des touffes extraordinaires, bien compactes, vigoureuses; les tiges sont fortes, robustes, dépassant un mètre cinquante centimètres de hauteur, garnies dès la base de superbes feuilles d'un vert foncé bleuâtre, de plus de trente centimètres de large et de quarante-cinq centimètres de long, bien dressées, la pointe légèrement recourbée.

C'est un des plus beaux Cannas à feuillage, aussi devrait-on lui donner beaucoup d'espace, afin que les feuilles puissent bien s'étaler.

Les tiges florales ont deux ou trois épis de fleurs, l'épi terminal a de 35 à 40 centimètres de long, les axillaires sont plus courts; les fleurs, assez nombreuses, atteignent des dimensions peu ordinaires. Bien ouvertes et étalées, les premières qui s'épanouissent mesurent de 14 à 16 centimètres de large; elles sont à divisions planes, arrondies, lanéolées, longues de 7 à 8 centimètres et larges de 3 à 4 centimètres.

Le coloris est d'un rouge vif brillant, ligné plus foncé, avec une large bordure jaune d'or; une de ces divisions est ovale et contournée, les autres ont les bords légèrement ondulés.

L'ensemble de la fleur se rapproche un peu de celui des fleurs d'Iris, mais ne lui donne pas cet aspect particulier des fleurs de *Catleya* auxquelles on les a comparées en donnant à ce Canna le nom de : Canna à fleurs d'orchidées. Qu'on les dise à fleurs d'Iris, soit! mais, à fleurs d'Orchidées? ..

Comme plante, l'aspect du *Canna Italia* est majestueux; il a pris au *Canna flaccida* l'ampleur de son feuillage, et au *Canna Madame Crozy*, la belle teinte vert foncé de ses feuilles.

Pour les fleurs, il a hérité de la grandeur de celles du Canna à fleurs flasques, de leur flaccidité et de leur peu de durée. Le *Canna Madame Crozy* lui a donné ce qu'il y a de mieux dans son coloris, ce riche écarlate brillant du centre des divisions florales et sa continuité de floraison.

Prises séparément, quand, le matin, les fleurs viennent de s'épanouir, elles sont d'une beauté peu commune; malheureusement, elles sont comme les roses de Malherbe, elles vivent à peine « l'espace d'un matin ».

À midi, les fleurs sont fanées; une fleur succède à

l'autre, et nous n'avons jamais pu remarquer, sur un même épi, trois fleurs épanouies à la fois.

La fleur est la joie de la plante, a dit le grand naturaliste Linné. Elle est aussi la nôtre, à nous qui aimons les fleurs, et c'est la durée par trop éphémère de celles du *Canna Italia* qui fait que nous lui préférons ces beaux et grands épis chargés de larges fleurs aux coloris vifs et variés et d'une si longue durée de nos Balisiers lyonnais.

Ce *Canna Italia* est un peu exigeant comme culture; il demande pour ses racines, une terre chaude en même temps qu'humide, et, pour le bon développement de ses feuilles, et l'épanouissement de ses fleurs, un climat tempéré et bien ensoleillé; il ne peut donc être cultivé partout.

Peut-on espérer, par la fécondation artificielle, obtenir, de cette variété, des sortes nouvelles? Jusqu'à présent, les fleurs se sont montrées rebelles à toute fécondation et cette opération n'a pas été faite par une main inhabile et inexpérimentée.

Sur une quinzaine de fleurs qui ont été fécondées, aucune n'a pu réussir!

Quant au *Canna Austria*, nous ne le trouvons pas, comme port de plante et comme feuillage, aussi méritant que le *Canna Italia*; les fleurs sont aussi moins belles et moins grandes et quant à leur coloris jaune nous ne le trouvons pas supérieur à celui de ce Balisier d'origine française: le *Canna aurea*.

À l'annonce de ces deux variétés, on s'était un peu ému dans le monde horticole français; car, tout en s'applaudissant de voir s'enrichir l'horticulture ornementale de ces gains sensationnels, on pouvait craindre qu'ils enlevassent leur valeur à nos sortes françaises. Ce danger n'est pas pour le moment à redouter. Car, tout en possédant d'autres qualités que nous ne contestons pas, ces nouveautés sont loin du degré de perfection qu'on leur a attribué.

Cependant, c'est un avertissement à nos semeurs français et surtout lyonnais, de ne pas s'endormir et de poursuivre sans relâche l'amélioration de ce bon genre, tout en se montrant de plus en plus sévères dans le choix des plantes qu'ils éditent.

C'est ce qui se fait déjà, et les Cannas italiens viennent de trouver leur vainqueur, leur *Menélek*, car c'est sous ce nom prestigieux que le semeur lyonnais « Papa Canna » a présenté, à une des dernières séances de l'Association horticole lyonnaise, un Canna incomparable qui réunit la grandeur des fleurs du *Canna Italia*, aux qualités de port, de tenue et de durée de nos variétés françaises. Et celui-ci n'est que le premier d'une série sur laquelle nous aurons à revenir, afin de montrer qu'il reste encore de beaux jours pour nos Balisiers lyonnais.

C. de S. Rhone.

J. NICOLAS.

NOTA. — Le manque de place nous empêche d'insérer aujourd'hui deux lettres que nous venons de recevoir, en réponse à l'article de M. Rivore, paru dans notre dernier numéro. Tous les amateurs et les horticulteurs ne partagent pas l'avis de notre aimable collaborateur lyonnais. On a confondu avec les actuels de MM. Rivore et Nicolas le premier son de la cloche; dans notre prochain numéro retentiront les échos du carillon.

N. D. L. R.

Décorations florales Parisiennes

EN 1896

LE JARDIN DU LUXEMBOURG

Quelques jolies compositions sont à noter dans les jardins du Luxembourg. Nous les donnons ci-dessous.

1° En mélange : *Mouhretia crocosmiflora*, *Iresine Lindenii*, *Coleus Marie Bochee*; *Begonia Ascotiensis*. Bordure : un rang de *Pelargonium zonale*, var. *Bijou*; un rang *Begonia Versalliensis*.

2° *Canna indica* sur fond de *Pelargonium zonale*, var. *Destinée*. Large bordure composée de : un rang *Pelargonium zonale*, var. *Bijou*; un rang *Ageratum Weddianum*, rang extérieur, *Guaphalium lanatum variegatum*.

3° Glaucol de Gand sur fond de *Pelargonium zonale*, var. *Secrétaire Curtz*. Bordure, un rang *Iresine Werschaffelti*, épingle sur le sol, un rang *Kouya maritima variegata*.

4° *Pelargonium zonale*, var. *Paul-Louis Courier*. Bordure : un rang *Iresine Lindenii*, un rang *Pelargonium zonale*, var. *Golden Harry Howver*; un rang *Iresine Wallisi*; rang extérieur *Pyrethrum Parthenium aureum*.

5° *Begonia Versalliensis*. Bordure en mosaiculture : un rang *Guaphalium lanatum*, un rang *Werschaffelti*, losanges en *Althernanthea versicolor* sur fond de *Mesebanthemum cordifolium variegatum*.

6° *Pelargonium zonale*, var. *M. Pourier*, bordure : un rang *Pelargonium zonale*, var. *Bijou*, de place en place, régulièrement, un *P. Bijou* sur fond d'*Iresine Werschaffelti*; rang extérieur : *Guaphalium lanatum variegatum*.

7° Corbeille mexicaine composée en grande partie de plantes grasses : Euphorbes, Cactées, *Dracena*, *Cytheri medullaris*.

Le tronc droit de la plupart de ces plantes, leur aspect exotique contrastaient admirablement avec le fasciné des arbres qui les environnaient. Cette corbeille était le point de départ d'une scène paysagère de plantes exotiques qui se déroulait dans la pelouse en pente assez accentuée. Les plantes de cette scène étaient très variées; on y rencontrait des : *Lantana*, *Musa*, *Phormium*, *Phoenix*, *Cecus*, *Dracoma*, etc., etc. Cette scène était très jolie, mais nous eussions préféré qu'elle eût été constituée d'une façon plus naturelle. Les groupes de trois *Phormium*, par exemple, trop souvent répétés à des distances régulières. Il en était de même d'autres plantes. En somme, la dissémination de ces plantes, dans le gazon, ne semblait pas spontanée et l'effet en était amoindri. Il eût fallu, pour cela, constituer des groupements plus compacts et plus étendus de certaines plantes, en étageant ces plantations sur la partie de gazon qui est inclinée. D'autres végétaux auraient été jetés en avant par petits groupes, ou en isolés, une partie des moins élevés, tout à fait en première ligne, en laissant une bande irrégulière de gazon constituant une coulée à peu près nue. L'aspect eût été plus frappant, la scène plus naturelle. Les deux corbeilles elliptiques de Fougères ne faisaient guère bien. Ces plantes aiment l'air; leurs frondes aiment à s'élaner librement dans l'espace et ne veulent pas être renfermées dans un milieu géométrique.

Mais l'idée est excellente et a certainement attiré les regards. C'est un très bon moyen d'utiliser les plantes de serre pendant l'été. J'engage nos lecteurs qui ont une quantité de ces végétaux, servant l'hiver aux garnitures d'appartement, à créer de ces scènes.

La dissémination de ces mêmes plantes dans différentes parties du jardin était bien comprise et du meilleur effet décoratif, particulièrement dans une partie du Jardin, près

du jardin fruitier, où les sous bois formes par les groupes d'arbres avaient été agréablement utilisés. C'est à noter.

Il convient de citer également quelques combinaisons en bordure des massifs d'arbustes :

1° Rang intérieur *Fuchsia*, 2° rang, *Begonia discolor*, 3° rang, *Fuchsia*, 4° rang, *Begonia semperflorens atropurpurea* et *Ageratum celestinum* — rang extérieur, *Begonia Wellouensis*.

2° Rang intérieur : *Picella Nankivensis*, 2° rang, *Chrysanthemum frutescens*, 3° rang, *Pelargonium zonale*, var. *Madame Thibaut* et *P.* var. *Duchesse des Cars*, 4° rang, *Begonia tubereux*, 5° rang, *Iresine Wallisi*, rang extérieur, *Coleus Or des Pyrénées*.

3° Rang intérieur, *Fuchsia fulgens*, 2° rang, *Salvia cardianthus Ingénieur Clarend*, alternes avec des *Chrysanthemum pubescens*, 3° rang, *Begonia semperflorens Versalliensis*, rang extérieur, *Coleus Or des Pyrénées*.

On remarque également deux grandes corbeilles en mosaiculture. L'une d'elles, la corbeille ronde, était un peu compliquée comme dessin; elle serait difficilement applicable dans les propriétés privées et, à notre avis, la combinaison était un peu fantaisiste, le dessinateur s'étant certainement inspiré des « parterres en broderie » de la Renaissance. L'autre corbeille, formant une étoile, était plus simple comme conception.

LE JARDIN DES PLANTES

Au Jardin des Plantes, les plates-bandes de végétaux à grands développements sont toujours du plus bel effet, il y a note les plantes suivantes : *Datura*, *Nicotiana*, *Salvia*, *Solanum*, *Canna*, *Dahlia*, etc., avec fond de plantes plus basses. La bordure était jolie et formée d'une succession de triangles en *Althernanthea paronychioides*, *A. chromatella*, *A. versicolor*, *A. versicolor aurea*, *Pyrethrum Parthenium aureum*.

Signalons les jolis petits motifs de dessins simples en mosaiculture et, pour terminer, cette corbeille de : *Pelargonium zonale*, var. *Madame Thibaut*; bordure, *P. Golden Harry Howver*.

(A suivre.)

ALBERT MAUMENÉ.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 22 octobre 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Les *Nepenthes* provoquent, chaque fois qu'on en voit, étonnement et admiration. Ce sentiment général, nous ne l'avions pas encore ressenti au même point qu'aujourd'hui. C'est qu'il est bien difficile de voir d'aussi beaux spécimens, des espèces aussi rares, présentés avec un goût parfait, ce qui ne gâte jamais rien. M. Georges Truffaut, qui s'est occupé d'une manière spéciale et avec passion de ces plantes étranges, faisait un apport qui ne comprenait pas moins de douze espèces, parmi lesquelles les hybrides les plus intéressants et les plus nouveaux. Citons : *Nepenthes Rafflesiana*, des Indes orientales, connu depuis 1823 environ, bien caractérisé par ses urnes allongées et groles; *N. Masteriana*, issu du croisement des *N. sanguinea* et *distillatoria* (1881); *N. Chelsoni*, à urnes larges et presque globuleuses, issu du *N. homioides* (1872); *N. mixta*, hybride des *N. Masteriana* et *lanata*; *N. Stewartii*, à la création duquel ont pris part les *N. Hookeriana* et *phyllanthiflora*; *N. Dicksoniana*, qui résulte du croisement des *N. Rafflesiana* et *lanata*, et, sans contredit, le plus beau de tous les *Nepenthes*

hybrides, *N. Henryana*, hybride des *N. Hookeriana* et *Sedum* (*N. Curtisii superba* 1881), *N. coccinea*, produit de la fécondation du *N. Hookeriana* par le *N. phyllanthiflora* (1881), *N. Sedum*, le premier hybride obtenu en 1872, la même année que les *N. Cheloni* et *Domina*, du croisement du *N. distillatoria* avec une autre espèce indéterminée; *N. ankerleyensis*, encore un hybride, et *N. cincta*. Cette dernière plante est particulièrement remarquable en ce sens qu'elle constitue un hybride naturel entre les *N. Northiana* et *albo-marginata*, tous deux originaires de la péninsule malaise.

Un certain non lire de ces hybrides présente cette particularité, qui ne manque pas d'intérêt, qu'ils sont des produits de croisement au deuxième degré, par exemple, le *N. mixta* qui a pour parents le *N. distillatoria*, espèce autonome, et le *N. Mastersiana*, issu lui-même d'un croisement. Cette dernière plante, le *N. mixta*, était en parfait état de floraison, ce qui n'ajoutait rien à sa valeur ornementale.

De la maison Truffaut, encore quelques plantes intéressantes : une superbe corbeille de *Phrygium* à feuilles panachées, du plus charmant effet et qui n'est pas assez connu; *Heliconia illustris rubricaulis*, à pétioles remarquables par leur teinte rouge-sang; *Demonorops longipes*, curieux Palmier appartenant à un groupe de plantes rarement cultivées, intéressant à voir avec ses longues épaves noires et flexibles; *Laetia grandis*, à larges feuilles orbiculaires, concaves en dessus, dont les pétioles sont armés d'épines courtes, de couleur pâle et crochues.

M. Lemaire, de Montrouge, présentait des *Lilium lancifolium rubrum* et *album* et le *L. auratum* Walter en pleines fleurs, résultat de culture retardée.

M. Bergman, de Ferrières, avait eu l'heureuse inspiration de montrer une plante bien peu connue, quoique introduite depuis longtemps déjà, le *Heeria rosea*, désigné également sous le nom d'*Heterocentron roseum*. C'est une charmante Melastomacée à floraison tardive, donnant au commencement de l'hiver de nombreuses fleurs d'un beau rose, disposées en une longue panicule. La culture en est, paraît-il, peu difficile.

Enfin M. Dugond, de Fontainebleau, présentait une série d'*Aster*, et, sous le nom de *Solidago grandiflora macrophylla*, une *Verge d'Or* des mieux caractérisées, distincte de toutes les autres espèces et que nous ne connaissions guère en dehors des jardins botaniques. Cette plante n'est ni le *S. grandiflora*, ni le *S. macrophylla*, qui en sont bien distincts, mais le *S. longata* Ait., parfaitement caractérisé par l'ensemble de ses organes végétatifs tout à fait glabres, ses feuilles entières et très épaisses.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

M. Truffaut, qui s'est déjà distingué par de remarquables apports au Comité de Floriculture, présentait un lot de 10 *Cattleya labiata autumnalis*, en beaux spécimens. C'est vraiment une belle et bonne plante que cette Orchidée, et variable à l'infini, comme en faisait foi la présentation de M. Lesueur, de Saint-Cloud. Des huit plantes apportées, toutes étaient nettement différentes et de toute beauté. Nous avons tout particulièrement remarqué une forme à gorge du labelle pourpre-rouge velouté, une autre à très large gorge velouté-fonce sur fond pâle et, enfin, une plante qui pourrait, à la rigueur, être séparée des *Cattleya labiata autumnalis*, ou, tout au moins, en être distinguée comme variété bien tranchée : les pièces florales sont larges, arrondies, avec un labelle curieusement rayé. Le coloris est violet-bleu très pâle.

M. Ferrier, d'Auteuil, avait apporté un *Cypripedium calceolatum superbum*. M. Gourmontagne, de Passy, deux

Cattleya labiata, deux *Oblongoglossum grande*, un *Trichostema suavis* et un *Selenipedium Dominicanum*, hybride des *S. caricinum* et *caudatum*.

Enfin, M. Trey-ran, de Bordeaux, avait envoyé, sous le nom de *Laelio-Cattleya*, provenant d'un croisement effectué entre les *Laelia purpurata* et *Cattleya aurea*, une plante qui ne peut, à coup sûr, présenter cette origine. Il est impossible, à première vue, de ne pas être frappé de sa ressemblance avec le *Cattleya Loddigesii*. De l'avis des connaisseurs, ce serait probablement un hybride de cette dernière plante et du *Cattleya Mendeli*, ou encore du *C. Ellorodo*. Le coloris en est peu remarquable : violacé très pâle avec labelle jaunâtre-chamois, purpurin à l'extrémité.

COMITÉ DES CHRYSANTHÈMES

Aujourd'hui, encore de très belles plantes, mais pourquoi ne sont-elles pas présentées autrement? Les pots sont placés l'un contre l'autre, sur le sol, et leur ensemble forme des tas ou rien n'est distinct. Avec un peu de goût on ferait une exhibition délicate à l'œil.

A signaler les lots de M. Lemaire, de Montrouge, où nous remarquons : *Edw. Molyneux*, *M^{me} Gustave Henry*, *Alpacha*, *Secrétaire Chabannes*, *Madeleine Perret*, etc., en spécimens irréprochables comme floraison et comme tenue; de M. Nouin, qui présentait, entre autres, deux variétés inédites : *Comtesse de Baulmeourt*, à coloris jaune, et *Lutèce*, à longs pétales violets déjetés en tous sens; de M. Calvat, où nous remarquons : *Jubilé*, lilas pâle; *Etoile polaire*, violet rosé; *M. Massang de Louvrex*, d'un beau jaune canari; *Président Nouin*, jaune saumoné; de M. Vacherot, de Boussy-Saint-Léger, qui avait apporté de bonnes plantes cultivées en godets.

Le comité des Chrysanthèmes avait, dès sa création, insisté sur les nombreux inconvénients qui résultent de l'emploi des synonymes avec l'attribution d'un même nom à deux plantes différentes. Passant de la théorie à l'action, ses membres affirmaient leurs bonnes intentions en substituant au nom de *M. Auguste Nouin* donné par M. Calvat à l'un de ses nouveaux gains, nom déjà existant antérieurement, celui de *Président Nouin*.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

M. Lefort, de Meaux, avait apporté à l'une des dernières séances, un Fraisier nouveau qu'il venait d'obtenir. Ce Fraisier, qu'il présentait de nouveau, paraît devoir être mérité : il est franchement remontant, très robuste, s'enracine facilement à tel point qu'un même coulant a donné naissance à 3 ou 4 pieds bien constitués.

COMITÉ D'AGRICULTURE FRUITIÈRE

M. Jourdan, de Mirecourt, présentait une superbe corbeille de *Chasselas*, M. Théodule Moreau, de Fontenay-sous-Bois, de très beaux *Doyenné d'hiver*, et M. Huan, d'Orzouer-la-Ferrière, une pomme *Grand Alexandre* mesurant 38 centimètres de tour. Il est fâcheux que la qualité ne réponde pas à la quantité.

M. Charles Bilet, des pépinières de Groncelles, avait apporté deux pommes de *Crimee* : *Candide Smape*, de forme allongée, élégamment dorée de rouge, et *Smirenko*, qui rappelle nos *Reinettes*.

Il y avait encore d'autres fruits, pommes, pêches, qui ont été admirés, mais ils étaient modelés, tellement bien d'ailleurs et avec tant de vérité que beaucoup s'y sont trompés et y ont mis la main.

P. HARIOT.

LE JARDIN. — N° 254. — 20 NOVEMBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Mérite agricole. — A l'occasion de l'Exposition de Chrysanthèmes organisée par la Société nationale d'Horticulture de France, la décoration du Mérite agricole a été conférée : 1^{er} *au grade d'officier*, à M. Michel, l'excellent chef des cultures de la maison Vilmorin-Andrieux et C^o ; 2^o *au grade de chevalier*, à M. Yvon, le cultivateur bien connu de plantes vivaces et de Chrysanthèmes, à Malakoff, et à M. Harman Payne, secrétaire-général de la *National Chrysanthemum Society*.

M. Harman Payne est un amateur distingué et un écrivain horticole très apprécié, qui a le mérite de rendre justice à chacun, quelle que soit sa nationalité. Il a puissamment contribué à faire connaître, en Angleterre et en Amérique, les semeurs français et on doit lui savoir gré des services qu'il a rendus à l'horticulture française, en de nombreuses occasions.

La distinction qui lui a été attribuée aujourd'hui, à titre exceptionnel, est donc parfaitement méritée et nous félicitons, en même temps que M. Harman Payne, la Société nationale d'Horticulture de France, qui a eu le mérite de faire aboutir les propositions dont l'éminent amateur anglais avait déjà été l'objet.

Hommage rendu à M. Tisserand. — M. E. Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture, a été installé le 3 novembre dans ses fonctions de Conseiller maître à la Cour des Comptes.

Dans un remarquable discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de place, M. Boulanger, premier président, a rappelé les nombreux services rendus à l'horticulture et au pays par M. Tisserand.

Le passage suivant mérite d'être cité, car il résume, en peu de mots, le rôle rempli par l'ancien directeur de l'Agriculture :

« M. Tisserand a rempli avec éclat, au département de l'Agriculture, ce rôle qui n'est pas toujours exempt d'amertume. Il est demeuré, sous seize ministères, le confident et le conseil de l'Agriculture française. Il en a connu la détresse et préparé le progrès. Son nom est attaché à tous les perfectionnements qui, depuis vingt-cinq ans, ont transformé l'exploitation du sol. Il sort aujourd'hui de charge avec un nom populaire, justement honore, et laissant derrière lui les plus sincères regrets. »

M. Lavertujon, député, rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture pour 1897, s'exprime dans des termes aussi élogieux, dans le rapport qu'il vient de présenter à la Chambre des députés.

Concours général de Paris en 1897. — Le prochain Concours général de Paris aura lieu du 5 au 14 avril, dans la Galerie des machines, au Champs-de-Mars.

Le jury de la section horticole fonctionnera le jeudi 8, à 9 heures du matin, et l'exposition horticole sera publique du samedi 10 au mercredi 14 inclus.

Les déclarations, pour être admis à exposer, devront être parvenues au Ministère de l'Agriculture le 31 janvier 1897, au plus tard.

On trouve le programme détaillé du concours au Mi-

nistère de l'Agriculture et dans toutes les sous-préfectures.

A la Société nationale d'Horticulture. — Dans une de ses dernières séances, la Société nationale d'Horticulture de France a conféré le titre de membre d'honneur à M. L. Vassilhere, l'éminent Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, et celui de membres correspondants à M. Conanon, Inspecteur général de l'Agriculture, et à M. Marchand, chef du 3^e bureau au Ministère de l'Agriculture.

On sait que la Société accorde plusieurs bourses à des élèves méritants et que les fortunes de l'École nationale d'Horticulture de Versailles. La bourse qui était disponible cette année, a été attribuée au fils de feu Bailon, le célèbre botaniste qui a été, de longues années, professeur à l'Académie de médecine de Paris.

Exposition internationale d'horticulture de Hambourg. — Sur la demande qui lui en a été faite par le comité supérieur d'horticulture de Hambourg, demande appuyée par notre consul de France dans cette ville, la Société nationale d'Horticulture a constitué une commission de quinze membres chargée de faciliter la participation à cette exposition de ceux de nos nationaux qui voudraient y envoyer leurs produits.

Cette commission a tenu sa première réunion hier, 19 novembre.

Société nationale des Chrysanthémistes français — Le Comité floral a tenu, à Lyon, le 21 octobre, sa première séance.

Bien qu'une circulaire eût recommandé de réserver les envois pour le Congrès de Bourges, 7 novembre, les présentations étaient assez nombreuses.

Cinq certificats de mérite ont été décernés aux variétés suivantes :

Lucile Mathieu de la Drôme (de Reydellet); *A. Verlot* (Calvat); *Aug. Nomin* (Calvat); *Nal. Chrys. Soc. Jubilee* (Calvat); *M^{me} Fleur-de-Lis* (Beney).

Des félicitations ont été accordées aux variétés suivantes, que le Comité a demandé à revoir :

A moi le pompon (Hérand); *Robert Verdet* (Hérand); *Secrétaire Fierens* (Calvat); *Dott. Pietro Barajola* (de Reydellet); *M^{me} Vacherot* (de Reydellet); *Actaeoceros* (Lacroix); *Amitié de l'Agriculture nouvelle* (Délaux); *M. Ch. Deloncle* (Délaux).

Le Comité a félicité M. Chabanne d'une façon toute spéciale pour son superbe envoi de 15 variétés, de taille très naine, portant jusqu'à 7 larges fleurs épanouies. Toutes ces variétés ont été bouturées en avril.

Congrès de la Société nationale des Chrysanthémistes français à Bourges. — Ce Congrès a été tenu les 7 et 8 novembre, comme il avait été annoncé.

Diverses questions concernant les Chrysanthèmes ont été examinées.

La médaille d'honneur du Congrès a été décernée à M. Délaux, de Toulouse, comme étant le semeur qui a rendu le plus de services à la culture des Chrysanthèmes.

Le Congrès se réunira l'an prochain à Orléans.

Concours de *Cattleya labiata Warocqueana*. — Un match a eu lieu dernièrement entre MM. Lucien Linden

et C^o, de Mortelock (Belgique), et MM. Dallemagne et C^o, horticulteurs à Rambouillet.

Ces messieurs se disputaient l'honneur de posséder la plus belle collection de *Calliopa lobulata* *Waton* *pendula* ou *autumnalis*.

Une première épreuve avait déjà eu lieu à Bruxelles ou M. Linden avait été classé le premier. Mais les conditions dans lesquelles M. Dallemagne avait pris part à ce concours lui ayant été reconnues défavorables, une seconde épreuve a été faite à Rambouillet, le 7 novembre dernier.

Cette fois, c'est M. Dallemagne qui a été proclamé vainqueur par un jury composé d'amateurs et de spécialistes et présidé par M. A. de la Bevausaye.

MM. Linden et Dallemagne sont donc amour-à-lui manche à manche, mais la saison étant déjà trop avancée, ils se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine pour le jugement définitif.

Nous avons pu voir les plantes exposées à Rambouillet et nous ne surprenons personne en disant que, rarement, on a vu réunir un pareil choix de sujets aussi remarquables, notamment les variétés *Kapoti* et *flammarica* dans le lot de M. Dallemagne, et les variétés *Matala* et *imperialis* dans celui de M. Linden.

Especies forestieres etrangeres à propager dans nos cultures. — M. Mouillefert recommandait, dernièrement, à l'une des séances de la Société nationale d'agriculture de France, les espèces étrangères suivantes pour être propagées comme essences forestières dans nos cultures : Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), Cédraie de la Chine (*Cedrela sinensis*), Parrotia de la Perse (*Parrotia persica*), Ostrya à feuilles de charme (*Ostrya carpinifolia*), Noyer noir d'Amérique (*Juglans nigra*), Sapin japonais (*Abies Pinsapo*), Sapin de Céphalonie (*Abies cephalonica*), Sapin de Cilicie (*Abies cilicica*), Pseudotsuga de Douglas (*Pseudotsuga Douglasii*), Pin Weymouth (*Pinus Strobus*), Thuya géant (*Thuja gigantea*) et Thuya de Loblé (*T. Lobbii*). Comme on le voit, la plupart de ces espèces sont déjà, depuis longtemps, dans nos cultures et n'ont été employées, jusqu'à ce jour, que comme espèces ornementales, c'est-à-dire, une fois de plus, que, si l'horticulture est la sœur cadette de l'agriculture, elle lui ouvre souvent la voie dans bien des circonstances.

Deux Begonias nouveaux — La maison Lemone, de Nancy, annonce la mise au commerce de deux Begonias nouveaux, hybrides de *B. semperflorens* et de *B. Rex* ou de ses hybrides.

Ces variétés sont, paraît-il, d'une végétation et d'une floribondité luxuriantes, elles émettent des rameaux latéraux jusqu'aux deux tiers de leur hauteur totale et atteignent, en une saison, un mètre de haut sur 7 cent. de largeur, les fleurs énormes sont produites en larges panucules dichotomes dépassant souvent une ampleur de 25 centimètres.

L'une a nom *Goliath* et l'autre *Mastoboule*.

Les cultures de Ferrières. — Nous apprenons avec regret que M. Ferd. Bergmann, l'excellent directeur des cultures de Ferrières, va prendre sa retraite à la fin de cette année, après avoir passé soixante années au service de la maison Rothschild.

Son fils, M. Ernest Bergmann, notre collaborateur, le suit dans sa retraite.

Si nous en croyons ce qui nous a été dit, et nous avons tout lieu de considérer le renseignement comme exact, c'est M. Schwartz, le sympathique et habile jardinier en chef de la villa Rothschild, à Cannes, qui prendra la direction des cultures de Ferrières.

Mesures edictees en Roumanie contre l'importation des pommes. — « Le ministre royal de l'agriculture, ayant constaté que les pommes importées en Roumanie étaient généralement attaquées des insectes *Schizomyza lanigera* et *Anthonomus pomorum*, a résolu, afin d'éviter, autant que possible, l'introduction de ces parasites, d'exiger, à l'entrée de ces fruits, un certificat de l'autorité d'origine établissant que les pépinières ou arbres ayant fourni les pommes ne sont point atteints desdits insectes ».

Loi pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture. — Une loi relative à la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, nous dit la *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, vient d'être promulguée en Espagne. Entre autres dispositions, cette loi interdit, en tous temps, la chasse de certains oiseaux, considérés comme insectivores, et prescrit l'apposition, aux portes des maisons communes et des écoles, d'attaches exhortant les citoyens à veiller à la protection des oiseaux utiles et invitant les enfants à ne pas toucher aux nids; elle édicte, en outre, différentes pénalités applicables aux contrevenants.

NECROLOGIE

M. Philip Codman. — Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un de nos confrères de grand avenir, M. Philip Codman, architecte-paysagiste à Boston.

M. Philip Codman était un élève de M. Olmsted; il avait visité les principaux jardins de l'Amérique et de l'Europe et avait accompagné son oncle, le professeur C. S. Sargent, dans son voyage d'exploration au Japon.

Il n'était âgé que de 29 ans.

OUVRAGES REÇUS

ESPECES FORESTIERES A PROPAGER DANS NOS CULTURES, par M. Mouillefert. — Mémoire lu à la Société nationale d'agriculture de France. — Brochure de 12 pages.

FLORIBEGUM HARELDENSE. — PLANCHES COLORIÉES DE PLANTES EURÉSIQUES ET ALBERGULEUSES AVEC DESCRIPTIONS publiées sous les auspices de la *algemeene vereeniging voor bloembollencultuur* à Haarlem (Hollande). — 3^e livraison.

ÉTUDE SUR LA CULTURE ET LA VÉGÉTATION DES CYCLAMENS DE PERSE, par Alex. Hébert et Georges Truffaut. — Extrait du journal de la Société nationale d'horticulture de France. — Brochure de 12 pages.

LA CULTURE DU CHRYSANTHÈME D'APRÈS LE SYSTÈME CHOLET

Dans le numéro du 20 avril dernier, nous avons promis de montrer aux lecteurs du *Jardin* les derniers résultats obtenus par la culture Choulet, dite à grosse fleur et à taille courte. Nous tenons aujourd'hui notre promesse en fournissant la reproduction photographique de deux plantes cultivées selon cette méthode. L'une porte trois fleurs et est placée dans un pot de 25 centimètres de diamètre extérieurement; l'autre, en pot de 32 centimètres, présente six fleurs. La première a été cultivée par M. Choulet; nous avons bouturé, cultivé et soigné nous-même la seconde.

Nous ne nous attacherons point à faire ressortir la beauté des sujets ni la grandeur des fleurs obtenues, les figures en disent plus long que toutes les explications que nous pourrions donner (1); mais bien que nous n'ayons qu'à répéter textuellement ce que nous avons dit dans notre brochure publiée l'an dernier, en collaboration avec M. Choulet (2), nous allons passer en revue tous les détails de culture auxquels ces plantes ont été soumises.

Bouturage. — La plante cultivée par M. Choulet appartient à la variété *Viriamd Morel*, elle a été bouturée dans les premiers jours d'avril, dans une serre à multiplication et à chaud.

L'autre est un spécimen de la variété Mistress C. Haysman Payne, qui a été bouturée le 8 avril sous châssis froid et a toujours été traité à froid.

Nous faisons intentionnellement ressortir cette différence de culture pour montrer que l'un et l'autre système donnent de bons résultats et que le temps gagné par le bouturage à chaud est à peine appréciable.

Ces opérations primitives étant mises à part, les deux plantes ont reçu des soins de culture identiques.

Premier repotage. — Après la complète reprise, les



Fig. 120. — *Chrysanthème Viriamd Morel*,
cultivé par M. Choulet.

boutures ont été repotées en godets de sept centimètres. Vers le premier mai, au moment où il n'y avait plus rien à craindre de la fraîcheur des nuits, ces godets ont été placés, enterrés à moitié, dans une plate-bande, à bonne exposition, dans un terrain perméable, bien aéré et très ensoleillé.

Placements. — Vers cette même époque, les plantes ont subi un premier placement à 5 centimètres environ au-dessus de terre. En juin, elles ont été repincées une deuxième fois.

Deuxième repotage. — Un deuxième repotage en pots de onze centimètres a été pratiqué vers le 10 juin.

À partir de cette époque, jusqu'à leur rentrée en serre, les plantes ont été arrosées tous les quinze jours avec une solution de sulfate de fer à la dose de un gramme par litre pour obtenir et conserver un beau feuillage vert, noir, bien étoffé.

Éclaircissements. Les éclaircissements ont été pratiqués avec soin depuis l'apparition des pousses axillaires jusqu'à la fin de la culture.

Troisième repotage. — Vers la fin de juillet, les plantes ont subi un troisième repotage et ont été placées en pots de dix-sept centimètres (1).

Boutons. — Vers la fin du mois d'août, le bouton central s'est montré; nous l'avons soigneusement conservé en supprimant tout ce qui poussait autour, sans nous occuper si ce bouton était couronne ou terminal et si nous supprimions des bourgeons ou des boutons. Au moment de cette appari-

tion de boutons, mais à ce moment là seulement, nous avons commencé les arrosages aux engrais liquides (matière fécale et fumier de mouton mélangés) que nous avons délayés dans l'eau à la dose de huit à dix pour cent d'abord. Ces proportions ont ensuite été portées graduellement jusqu'à 25 pour cent.

Dragéons. — Les dragéons qui se sont montrés sur les pots ont été enlevés pendant toute la période de culture, c'est-à-dire jusqu'à la rentrée des plantes.

Tuteurage. — Dès que les plantes ont atteint 40 à 50 centimètres de hauteur, elles ont été soigneusement tuteurées afin d'éviter tout accident aux tiges.

Soins divers. — Pendant toute la durée de leur végé-

(1) Les plantes cultivées au Parc de La Tête-d'Or ont été visitées en 1896 par les principaux Chrysanthémistes français; quelques-uns d'entre eux ont peut-être un jour l'impression que leur a laissée cette visite.

(2) Culture des Chrysanthèmes, par G. Chabanne et A. Choulet; 1 vol., 64 pages. En vente, Librairie horticole du *Jardin*. Prix: 1 franc.

(1) On pourrait à la rigueur éviter un de ces repotages en portant directement les plantes des godets en pots de 17 centimètres.

tation, les plantes ont reçu les soins nécessaires, soit par la présence des pucerons, soit par celle de la grise. Nous nous sommes débarrassés des premiers par des pulvérisations de jus de tabac, de la seconde avec de la fleur de soufre qui a été répandue le matin à la rosee sur les feuilles.

Nous nous sommes aussi préservés de l'invasion des chenilles et es argots, qui abondent surtout à l'automne et font de grands ravages, en répandant des cordons de chaux vive autour de nos cultures.

Disons maintenant un mot sur la façon de pratiquer chacune des opérations relatives par cette culture.

Boutures. — Les boutures sont choisies parmi les plus vigoureuses pousses données par les plantes de l'année précédente; on les coupe à une longueur de 10 à 12 centimètres et on les fait soit dans une serre, soit dans un châssis à chaud ou à froid.

Pincements. — Le pincement est une des opérations les plus délicates de la culture. D'un pincement bien ou mal fait dépend le bon équilibre d'une plante.

Le premier ne présente aucune difficulté. Lorsque la plante est bien reprise, on rabat la tête à 8 centimètres au plus de terre.

Le deuxième est plus difficile et les commencants sont toujours portés à le pratiquer trop tôt.

Si le premier pincement a donné deux ou trois tiges, il faut les laisser pousser un certain temps et, lorsqu'elles ont atteint environ 20 centimètres de longueur, les rabattre toutes à la fois au-dessus de la deuxième feuille et toutes à la même hauteur.

À la suite d'un pincement pratiqué trop tôt naissent des tiges trop grêles. D'autre part, si l'une des branches produites par ce premier pincement pousse plus vigoureusement que les autres, et est pincée avant celles-ci, il est bien rare, que les tiges pincées tardivement rattrappent la première et l'équilibre se trouve ainsi rompu des l'origine. Donc, si, après le premier pincement, l'une des tiges pousse plus vigoureusement que les autres, il faudrait la laisser marcher et ne la pincer que lorsque la tige plus chétive aura pris le développement nécessaire pour supporter cette opération. Alors, comme nous le disions tout à l'heure, toutes les tiges sont pincées, *et à même temps*, au-dessus de la deuxième feuille et de façon à ce que, après le pincement, chacune d'elles se trouve rabattue exactement à la même hauteur que les voisines.

Dans ces conditions, les nouvelles pousses paraissent toutes en même temps, et, à moins de défauts de constitution, végètent simultanément et avec la même vigueur.

Il est bien entendu que le deuxième pincement n'est nécessaire que si le nombre de tiges produit par le premier est inférieur à celui que l'on désire.

Rempotage. — Le repotage doit être fait avec soin. Une heure ou deux avant de commencer à repoter, on donne un arrosage aux plantes pour consolider la motte de terre. On dépose ensuite et on enlève le chevelu qui est trop abondant autour de la motte pour provoquer la venue de nouvelles racelles.

On place sa plante bien daplomb dans le nouveau récipient convenablement drainé. On tasse ensuite la nouvelle terre que l'on a ajoutée autour de la motte et on

arrose. Au dernier repotage, en pots de 22 centimètres, nous conseillons de ne rien toucher au chevelu et de laisser la motte absolument intacte, car la moindre brisure amène la chute des feuilles du bas et déprécie la plante.

On doit choisir, pour repoter, un temps calme, plutôt humide que sec et pas trop chaud.

Il ne faut jamais repoter de Chrysanthèmes par une journée d'orage, de grand vent brûlant ou par une journée trop chaude, sous peine de voir, même en prenant les plus grandes précautions, se défeuilleer les plantes.

Compost. — Le Chrysanthème est une plante avide de nourriture, peu difficile sur la composition du sol, mais demandant, absolument, une terre substantielle et riche.

La constitution des compost doit être forte plutôt que légère, mais perméable.

Au Parc de la Tête-d'Or, les plantes sont repotées dans un mélange de deux tiers de vieux terreau de couche, bien consommé et de bonne consistance, et d'un tiers de bonne terre franche de jardin.

Ébourgeonnement et éboutonnage. — L'ébourgeonnement consiste en la suppression de toutes les pousses axillaires qui se montrent sur chaque tige pendant toute la durée de la végétation. Cette suppression doit être faite avec le plus grand soin au moins une fois par semaine sur chaque plante. Pour l'éboutonnage, voir l'article spécial dans le *Jardin*, n° du 5 mars 1895.

Arrosages et bassinages. — Ces opérations sont fort importantes, dans la culture en pots surtout, et doivent être pratiquées avec méthode.

Les arrosages doivent être donnés copieusement chaque fois que le besoin s'en fait sentir, mais l'on devra veiller avec soin à ce que les pots ne soient point bouchés et à ce que l'eau s'écoule sans séjourner autour des racines.

Lorsque par les journées de grosse chaleur, après un arrosage copieux, les plantes flétrissent, il faut se garder de donner un nouvel arrosage; mais un bassinage à la seringue sur le feuillage suffit pour remettre tout en état.

En un mot, il faut, depuis la mise en culture jusqu'à la floraison, entretenir les plantes de façon à ce qu'elles aient une dose d'humidité suffisante pour que la végétation ne soit jamais arrêtée; mais cette humidité ne doit pas être poussée à l'excès, car, immédiatement, apparaît la chlorose.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici des arrosages à l'eau pure et non des arrosages aux engrais, qui ne doivent être commencés qu'au moment de l'apparition des boutons et continués ensuite jusqu'à l'apparition des premiers pétales, mais pas au-delà, une fois ou deux au plus par semaine.

Depuis la publication de notre ouvrage, quelques observations ont été faites sur cette méthode de culture.

Il a été avancé :

1° Qu'elle était difficile et qu'il fallait M. Choulet pour la réussir.

2° Qu'avec le bouturage en avril, il fallait absolument avoir une bonne serre à multiplication pour forcer les plantes.

3° Que les sujets traités ainsi exigeaient des soins *longuement prolongés*, trop onéreux pour celui qui voudrait tirer profit de leur culture.

1° Enfin que cette culture n'était point d'origine lyonnaise et avait été pratiquée depuis longtemps dans diverses contrées de la France.

A la première question nous répondrons :

1° Que M. Beney, l'ayant mise en pratique sur une vaste échelle dans ses cultures personnelles de La Demi-Laine, a obtenu, dès le premier essai, des plantes superbes portant de huit à quinze grosses fleurs, les plus belles qui aient été vues à Lyon cette année.

2° Que l'ayant essayé nous-mêmes, qui n'avons aucune prétention au titre de praticien, nous avons obtenu, sur cinquante sujets environ, des résultats excellents et que nos plantes, présentées à la première réunion du Comité florid de la Société nationale des Chrysanthémistes français, y ont été jugées très favorablement, comme en fait foi les procès-verbaux de ce Comité.

Ces mêmes plantes ont toujours été traitées à froid : la serre à multiplication n'est donc pas indispensable à la culture Choulet.

La troisième critique serait plus grave, à notre avis, si elle était exacte, mais il n'en est rien. La culture Choulet peut se pratiquer en pleine terre comme en pots et ne réclame pas d'autres soins que ceux qui sont indispensables à tous les spécimens cultivés à la grande fleur, quelle que soit la méthode de culture à laquelle ils sont soumis, c'est-à-dire : bouturage, pincements, repotages, ébourgeonnements, engrais, arrosages et traitements contre les insectes et les parasites.

Quel est le mode de culture connu aujourd'hui qui permette d'éviter une seule de ces opérations ?

Il n'en existe pas, ou, du moins, nous ne le connaissons pas encore et ne pensons pas en connaître jamais. La culture Choulet nous paraît donc encore supérieure aux autres sous ce rapport là, puisqu'elle permet de supprimer trois ou quatre mois de culture.

Comme témoignage de ce que nous avançons ci-dessus, nous citerons les lignes d'un article de M. Edwin Molyneux, dans le *Gardener's Chronicle*, du 29 août dernier, sur le bouton couronné, où il est dit, en parlant de plantes bouturées cependant en décembre :

« Tout système de culture donne des résultats nuls, si, pendant tous les mois d'été, la plante est traitée avec né-

gligence et si on ne lui prodigue, en tous les sens, l'engrais. »

La culture Choulet, nous le répétons encore, ne demande pas de soins spéciaux, mais la seule application des soins que M. Edwin Molyneux regarde comme obligatoires pour tous les modes de culture.

Il nous est plus difficile de répondre au quatrième point, n'ayant pas la prétention de connaître le présent et le passé, et nous serions heureux de connaître nos prédécesseurs. Nous pensons, cependant, jusqu'à ce que preuve soit faite de la non originalité du procédé Choulet, pouvoir nous dire les premiers propagateurs de la méthode de culture du Chrysanthème à grande fleur, à taille courte et à bouturage tardif.

Sur cet article, il ne faudrait pas conclure que nous avons dit le dernier mot sur la culture du Chrysanthème, car nous n'ignorons pas que des praticiens éminents obtiennent de fort belles fleurs par d'autres moyens et que le progrès est œuvre de chaque jour.

Nous n'en voulons, pour preuve, que l'affirmation que nous a donnée récemment M. Choulet, qui, jusqu'à présent, ne s'est jamais avancé à La légere, de nous fournir l'an prochain des fleurs de 10 à 35 centimètres de diamètre, au minimum, sur des plantes naines et d'un port parfait.

Ainsi soit-il.

G. CHABANNE.

Père de La Tête-d'Oie,
Lyon.



Fig. 121. — Chrysanthème *Mistress Hermann Payne*, cultivé par M. Chabanne.

LA CONVENTION DE BERNE ET LA CIRCULATION DES PLANTES

Dans mes conclusions sur l'enquête faite récemment dans *Le Jardin* sur « La modification de la convention internationale de Berne, relative au phylloxéra », j'ai dit, entre autres choses, ceci (5 avril 1896, page 82) :

« Il résulte de tout ce qui a été écrit sur le sujet que :

1° La liste des établissements français se trouvant dans les conditions exigées par la Convention, publiée annuellement par le ministère de l'Agriculture, en application du décret du 25 janvier 1890, n'a jamais été prise en sérieuse considération par les Compagnies de chemins de fer et les domanes étrangères. Cette nouvelle disposition de la Con-

vention, qui aurait pu rendre de si grands services à l'horticulture, a été, comme on le voit, parfaitement inutile, tout au moins en France.

A la page suivante, je disais encore :

D'après ce qui précède, on peut donc admettre que les véritables intérêts de l'horticulture consistent à demander :

1° Que le Gouvernement français agisse sans retard auprès des Compagnies françaises de transport et des Gouvernements étrangers pour que, dans tous les pays signataires, le certificat d'origine ne soit plus jamais exigé des horticulteurs et pépiniéristes inscrits sur les listes publiées en exécution de l'article 9, chiffre 6, de la Convention. Dans ces conditions, le certificat d'origine, tout abhorré, sera virtuellement supprimé.

Enfin, plus loin, j'ajoutais :

« Conservons-le donc (la Convention) et espérons que M. le Ministre de l'Agriculture, qui, à juste titre, était partisan de la modification de l'ancien état de choses, voudra bien compléter l'excellente mesure qu'il vient de prendre en agissant pour que la *Liste des pépiniéristes* publiée par son administration soit prise en considération par les Compagnies de Chemins de fer et les douanes étrangères. »

Il me semblait bien, en effet, qu'une action prompte et énergique dans ce sens était indispensable pour que la Convention de Berne puisse rendre les services qu'on est en droit d'en attendre.

Les événements m'ont donné raison, ainsi que le prouve la lettre suivante, adressée à M. le Ministre de l'Agriculture par M. Ant. Rivoire, qui vient de m'en donner communication :

Lyon, le 5 Novembre 1896.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Aux termes de la déclaration du 15 avril 1889, échangée entre tous les Etats contractants de la Convention de Berne, il n'est plus nécessaire de faire accompagner d'un certificat d'origine les expéditions de plantes à l'étranger; il suffit que les pépiniéristes et horticulteurs figurent sur les listes publiées en l'exécution de l'art. 9, chiffre 6, de la Convention de Berne, lesquelles sont tenues à jour par les soins de votre administration.

Malgré les termes formels de la Convention et de son annexe, nos horticulteurs rencontrent chaque jour des difficultés et éprouvent des pertes parfois sérieuses, entravant beaucoup le développement que nous cherchons à donner à nos affaires avec l'étranger.

Déjà, précédemment, il y a quelques mois, nous avons dû vous saisir d'un différend de ce genre existant avec la frontière allemande et vous voudrîtes bien nous répondre que la Compagnie de chemin de fer était dans son tort, mais comme la résistance provenait de la douane allemande les plantes expédiées n'en furent pas moins perdues.

Depuis, pareil fait, ayant eu le même résultat, s'est aussi passé avec la douane italienne et enfin aujourd'hui, nous venons vous entretenir d'une autre difficulté semblable soulevée par la douane suisse.

Le 12 octobre écoulé, MM. X..., horticulteurs à Lyon-Monplaisir, expédiaient à Genève 4 paquets de plantes, pesant ensemble 190 kilos, le 2 novembre suivant, la C. P. L.-M. informait les expéditeurs que le certificat, — qu'ils avaient précédemment établi conformément au modèle prescrit par votre administration et attestant qu'ils étaient portés sur la liste publiée par le Ministère de l'Agriculture, — que ce certificat,

disons-nous, n'était pas valable et qu'il en fallait un autre visé par le Maire et établi d'après l'ancien modèle.

Nous vous remettons, ci-joints, Monsieur le Ministre : 1° le certificat que les expéditeurs avaient joint à leur déclaration, 2° la lettre par laquelle la C. P. L.-M. en réclame un autre et nous nous permettons d'attirer votre attention, non-seulement sur le fait du certificat, mais encore sur cet autre que les expéditeurs n'ont été informés que 22 jours après le départ des marchandises, alors que les plantes étaient sûrement déjà mortes.

Par une circulaire datée du 23 avril 1896, vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, rappeler à tous les préfets l'existence de cet article addition à la Convention de Berne, qui permet aux horticulteurs inscrits d'expédier leurs végétaux sans le visa du Maire, mais, pour que cette mesure produise tout l'effet désirable, il nous reste à vous demander de bien vouloir prier Monsieur le Ministre des affaires étrangères d'agir vivement auprès des gouvernements étrangers afin que la déclaration du 15 avril 1889 soit respectée par tous, et que tous les bureaux de douane étrangers reçoivent des instructions formelles à cet égard.

Connaissant l'intérêt que vous portez au développement du commerce national et sachant que le gouvernement est toujours disposé à faire tous ses efforts pour le favoriser, nous avons pleine confiance dans le succès de notre démarche et vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Président du Syndic et des horticulteurs de Lyon :

Signé : ANT. RIVOIRE.

Le Syndicat des horticulteurs de Lyon a parfaitement fait d'appeler l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture, dont on connaît le dévouement aux intérêts agricoles, sur cette importante question. Mais, pour que l'action du Gouvernement français soit réellement efficace et puisse s'exercer sur tous les points à la fois, il est indispensable qu'elle s'appuie sur un grand nombre de faits.

Nous prions donc instamment tous nos lecteurs de nous signaler, *arcepièces à l'appui*, tous les cas qui sont à leur connaissance où les envois des horticulteurs inscrits sur la liste ministérielle ont été arrêtés aux douanes étrangères, faute de certificat.

Nous constituerons un dossier de ces pièces, pour le remettre à M. le Ministre de l'Agriculture, comme nous l'avons fait en pareille circonstance pour les réclamations concernant les expéditions des horticulteurs français en Russie.

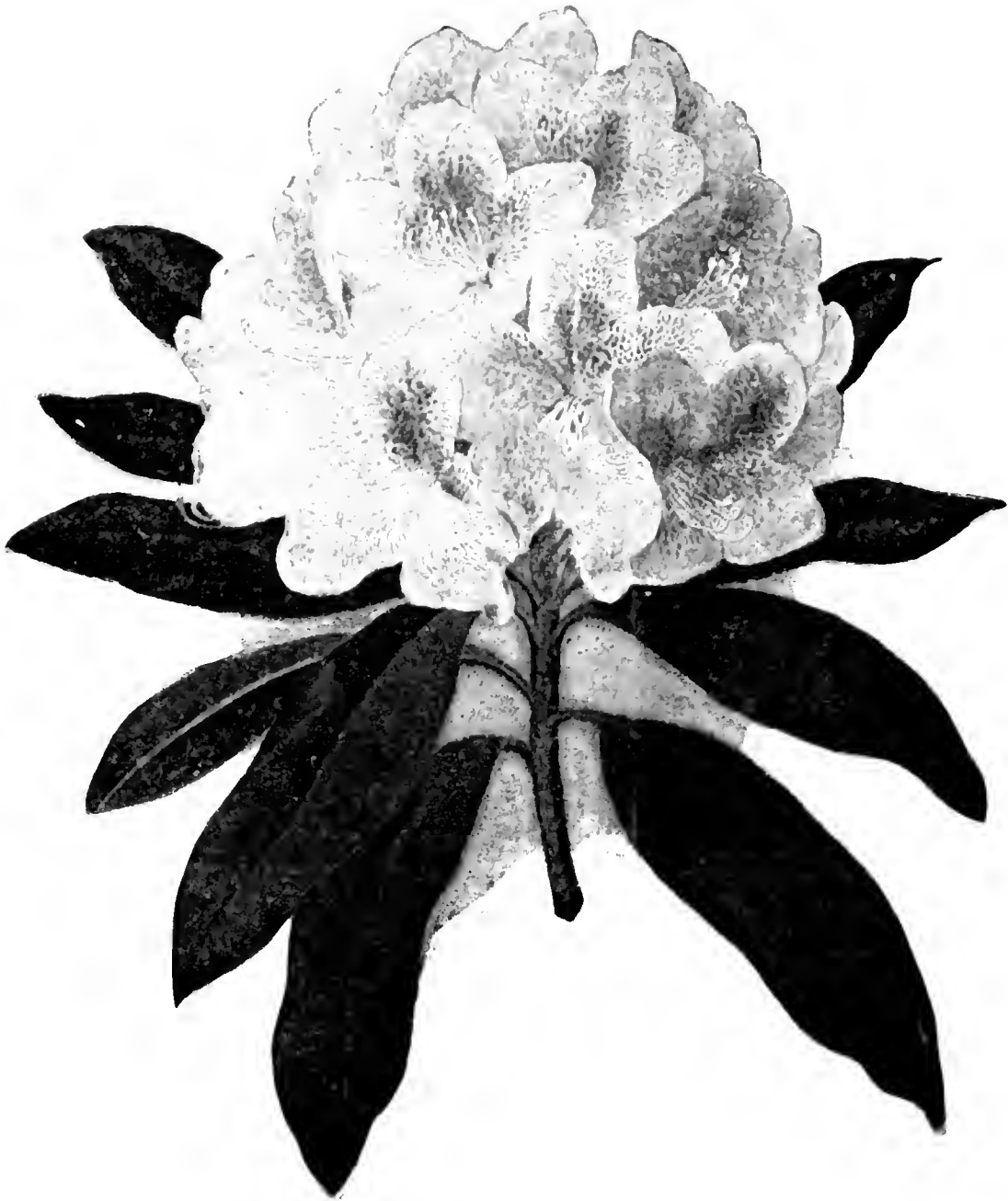
On sait que cette première campagne, dont le *Jardin* avait pris l'initiative, a porté ses fruits, puisque la Russie a ouvert ses portes à nos produits. Il en sera de même, cette fois-ci, espérons-le, si tous les intéressés veulent bien nous y aider, comme il est de leur intérêt.

H. MARTINET.

RHODODENDRON M^{ME} H. MARTINET

Bien que le nombre des variétés de Rhododendron soit déjà relativement considérable, chaque année voit éclore de nouvelles variétés qui diffèrent des anciennes soit par leur plus grande floribondité, soit par leur rusticité plus éprouvée ou les caractères différents de leurs fleurs.

LE JARDIN



RHODODENDRON × M^{lle} H MARTINEZ

Tel est le cas de la nouvelle variété que M. Moser met cette année au commerce après en avoir offert la dédicace à la femme de notre directeur, M^{me} H. Martinet, reproduite par notre planche coloriée ci-contre.

Voici la description succincte de ce beau gain

Bel arbuste à végétation vigoureuse et d'un beau port, feuilles d'un vert intense, lancéolées-aiguës; corymbe formant un gros bouquet de fleurs grandes, d'un beau rose ponctuées de rouge et marquées d'une forte imperiale rouge noirâtre foncé.

Cette variété, issue d'un croisement opéré par M. Moser, mais dont la trace n'a pu être retrouvée, est bien distincte de toutes les belles variétés de Rhododendron existantes.

J. FOSSEY.

LES CYPRÈS (*Cupressus*)

(Suite) (1)

Les considérations sur la ramification et le feuillage des *Cupressus*, développées dans notre précédent article, peuvent s'appliquer à toutes les Cupressinées qui, selon toutes probabilités, descendent d'une souche ancestrale commune avec les Lycopodes et les Sélagiennes.

Les *Cupressus* actuellement connus sont, avons-nous dit, au nombre de 13 espèces, avec de nombreuses variétés, réparties dans les deux sous-genres : *Eucupressus* et *Chamaecyparis*.

1. — Les *Eucupressus* ou vrais Cyprés, caractérisés par les rameaux de dernier ordre disposés sur deux ou quatre rangs, les feuilles généralement réniformes, les écailles ligneuses, peltées, les graines nombreuses, les cônes ou strobiles mûrissant la seconde année, sont :

1. *Cupressus sempervirens* L. — Il existe sous deux formes : fastigiée (*C. fastigiata* D. C.) et à rameaux horizontaux (*C. horizontalis* Miller) souvent distinguées par les botanistes et les horticulteurs, mais qui ne présentent pas de caractères spéciaux en dehors du mode de ramification. C'est l'espèce la plus anciennement connue, le Cyprés des anciens. Le Cyprés est cultivé de temps immémorial, aussi sa spontanéité est-elle, en bien des points, absolument douteuse. Il paraît croître, à l'état naturel, dans les montagnes de la Crète et à Chypre, où il forme des forêts. Humboldt considérait le Cyprés comme originaire des montagnes de Buseh dans la région de Hérat; pour Ritter, il croîtrait dans la vallée occidentale de l'Indus et dans l'Afghanistan, d'où il aurait suivi les migrations des Iraniens. On ne doit accepter ces assertions qu'avec défiance.

Le Cyprés a donné naissance à de nombreuses formes horticoles basées sur la ramification, son mode et sa direction, sur la forme des cônes et des écailles.

2. *Cupressus lusitanica* Miller. — Espèce des plus élégantes dont la patrie n'est pas non plus connue avec certitude. Cultivé depuis longtemps dans les régions chaudes on suppose qu'il a été apporté de Goa. Il est également connu sous le nom de *C. glauca* Lam. et *pendula* L'Héritier. Peut-être est-il originaire du Por-

tugal, d'où il aurait été porté en Chine et rapporté en Europe. Hooker ne serait pas étonné qu'il ne fut qu'une variété du *Cupressus sempervirens* ou d'une espèce voisine, le *C. lucubosa*.

3. *Cupressus torubosa* Don. — Originaire de la région centrale et occidentale de l'Himalaya, on en le trouve entre 4,500 et 8,000 pieds.

4. *Cupressus funbris* Endlicher. — Chine méridionale et occidentale, on en le cultive autour des tombeaux.

5. *Cupressus Beathami* Endlicher. — Parties froides des montagnes du Mexique et Guatemala. On connaît un certain nombre de variétés qui ont été aussi regardées comme des espèces autonomes: *C. Lambertiana* Klotzsch; *C. arizonica* Greene de l'Arizona; *C. Knightiana* Knight et Perry, d'origine inconnue, qui n'a été encore rencontré que dans les jardins. Le *C. Beathami* est encore connu sous le nom de *C. Coulteri* Forbes.

6. *Cupressus macrocarpa* Hartweg. — Montagnes de la Californie. C'est encore le *C. Lambertiana* Carr., le *C. Hartwegii* Carr., le *C. Beanardtii* Hort. Si l'on prend les formes externes de ce Cyprés, on y distinguera facilement deux plantes qui correspondent, l'une au *C. Hartwegii*, l'autre au *C. Lambertiana*. Ce dernier serait plus robuste avec des feuilles imbriquées, apprimées et obtuses; elles seraient distantes, étalées, acuminées et mucronées dans le *C. Hartwegii*. Y a-t-il là des différences suffisantes pour donner lieu à la création de deux espèces?

7. *Cupressus Goreniana* Gordon. — Californie. Le *C. californica* Carr. ne doit pas en être séparé.

8. *Cupressus Macnabiana* Murray. — Californie.

9. *Cupressus thurifera* H. B. K. — Mexique, où il est connu sous le nom de « Cedro ». Humboldt le distribua comme *Juniperus*; Endlicher le décrivit après Humboldt comme *Chamaecyparis* et Parlatoire le remplaça dans le genre *Cupressus*. Les cônes du *C. thurifera* rappellent plutôt ceux d'un vrai Cyprés que ceux d'un *Chamaecyparis*. De plus, par ses graines privées d'ailes, il se comporte vis-à-vis des *Cupressus* comme les *Biota* relativement aux *Thuja*. C'est encore une présomption de plus en faveur de la descendance commune et relativement récente des *Cupressus*, *Chamaecyparis*, *Thuja* et *Biota*.

II. — Le sous-genre *Chamaecyparis*, caractérisé par les feuilles latérales plus ou moins condupliquées et les médianes aplaties, les ramifications de dernier ordre généralement distiques, les cônes ou strobiles de petites dimensions arrivant à maturité dans le courant de la première année, les écailles dilatées en écusson coriaces ou un peu ligneuses, les graines peu nombreuses, deux à quatre au plus, comprend les espèces suivantes :

10. *Cupressus thyoides* L. — Plus connu sous le nom de *Chamaecyparis spheroides* Spach. Il est originaire des Etats-Unis : sud de la province du Maine, côte sud de la Floride, New-Jersey, etc. C'est à cette espèce qu'appartiennent les *Retinospora ericoides*, *R. leptoclada*, *R. Kewensis* et quelques autres formes à feuillage polymorphe.

(A suivre).

P. HARIOT.

(1) Le Jardin, année 1896, page 243.

L'EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES

Le Chr. *Santa-Barbara*, etc. — de la variété à tige simple — a été exposé par M. Vial, et des exemplaires ont été vendus à la vente qui va être faite à Paris, au Palais de l'Industrie.

Cette Exposition a été ouverte de visiter le Président de la République, M. Léon Faucher, à l'époque où l'on envoyait ces chrysanthèmes, l'élection de M. Armand Fallières, et l'on a pu remarquer ces fleurs dans une exposition spéciale de fleurs situées dans un grand salon, la Section nationale, au Haut, entre autres, dans la salle dans les divers salons du premier au Palais de l'Industrie.

Au point de vue de la bonne culture, des résultats obtenus, les chrysanthèmes se valent à peu près, et c'est dans une semblable exposition que l'on peut juger des progrès réalisés.

En prenant nos notes, et pour simplifier notre travail nous avons groupé les fleurs exposées en quatre séries : 1. les Chrysanthèmes à très grande fleur ; 2. les Chrysanthèmes spécimens, ceux en buisson et les Chrysanthèmes nains cultivés à la grande fleur ou à la demi-grande fleur ; 3. les Chrysanthèmes greffés ; 4. les Chrysanthèmes à fleurs coupées.

Chrysanthèmes à grandes fleurs. — M. Nottin présente : 1. Chrysanthèmes à grandes fleurs, portés sur de hautes tiges, les tiges sont fortes, les pétales sont en deux pour la fleur coupée. Les chrysanthèmes exposés, de sa collection, de grandes fleurs, sont bien ramifiés, et font des fleurs sont de grandes fleurs, en bouquets, et ont été portés par de hautes tiges, en deux pour les fleurs, et sont les plus beaux : *Aurora*, *Alphonse*, *Colosse*, *Grandblond*, *André-Léon*, *M. Gustave*, *Hercule*.

Les chrysanthèmes de M. Vial, qui est composé de plantes en deux pour les fleurs, et de 12 à 14 centimètres de diamètre, portant généralement de six à sept pétales et parfois trois.

Les Chrysanthèmes de M. Rogée sont d'une culture soignée, et sont, pour la plupart, des plantes robustes, au feuillage ample et les fleurs d'une grande taille, comme celle de M. Lemare, qui est un chrysanthème très bas et dont les fleurs sont d'une bonne ramification.

Chrysanthèmes spécimens. — Dans cette série, nous remarquons : 1. les plantes dont les fleurs dépassent parfois comme hauteur et les plantes cultivées spécialement à la très grande fleur ; 2. ceux sont le résultat d'une culture en buisson et à la grande fleur combinée. Le lot de M. Auguste Nain est mérité sous tous les rapports : les plantes ont été admirablement cultivées, et sont très bien posées ; 3. celui de M. Boutoux, composé de Chrysanthèmes sur tige, de Chrysanthèmes nains et en buisson, nous montre des plantes au port dégage. Il en est de même de l'ensemble des maîtres de la maison Vilmoren, dont certains plantes naines et buissons sont particulièrement remarquables par leur floraison, quelques variétés seulement sont cultivées, ainsi, les autres ont une plus haute stature. *Aurora*, *Alphonse*, *Colosse*, *Grandblond*, qui est idéalement jolies tant que en fleurs.

MM. Duval et fils ont des Chrysanthèmes qui, quoiqu'ils aient cultivés en plantes spécimens, portent des fleurs d'une bonne ramification, et les fleurs ne sont pas rares sur chaque plante, et de la variété de *H. W. Tricolor* en partie, une autre, *Maria*, *Rose*, etc. (page 97).

Le chrysanthème de MM. Yvon et fils, contenant des Chrysanthèmes d'une grande ramification, peut être le meilleur spécimen de la série, et les plantes sont cultivées comme pour les Chrysanthèmes sur tige, et constituent des fleurs d'une grande ramification, et d'une grande ramification, et au plus part de la variété de *H. W. Tricolor*, quoique nombreuses, sont d'une grande ramification, les ramifications sont dirigées méthodiquement

et les ramifications sont maintenues par un corde en fil de fer.

Les Chrysanthèmes de M. Gandonner, traités à l'encre, et de la variété de *H. W. Tricolor*, ont été exposés en un aux plus beaux exemplaires, et sont, et ont été spécialement, les trois spécimens à haute tige, *L. V. Arthur*, de M. Valérie, *Sarlin*, M. P. Oulot, est à la grande ramification, les plantes exposées par lui en font partie, et sont méritées, et comme exemplaires, et comme au plus part des fleurs.

Les plantes naines spécimens de MM. Lévêque et fils ont été exposées à l'exposition.

M. Bonnet, jardiner, chez M. de Yvande, nous montre de belles plantes très bien fleurées, et dont les fleurs sont d'une bonne ramification, et sont de même, et celles de M. Alphonse Gandonner, de la variété de M. Valérie, jardiner, chez MM. Hecht, sont également très belles.

Les chrysanthèmes de M. Grand, de M. Madeloff, ceux de M. Patroin, de M. Honore Defresne, de Vaux, sont composés de belles plantes portant toutes de grandes fleurs. Les Chrysanthèmes à fleurs simples de M. Paillet sont très curieux : leur port est élancé, et les fleurs sont portées par des tiges grêles, mais se tenant bien.

Chrysanthèmes greffés sur Anthémis. — Deux lots ont été exposés, celui de M. Bernard, le plus important, et celui de M. Arsène Vial, le plus intéressant. Les chrysanthèmes de M. Bernard, remarquables d'une belle ramification, et les fleurs sont grêles, mais exposées d'une manière intéressante. Les plantes sont greffées sur des racines de terre, quelques unes sont en fleurs.

Chrysanthèmes en fleurs coupées. — MM. Lévêque et fils, M. André Gandonner, M. Oulot, jardiner de M. Valérie, S. ont exposé les plus beaux pour les très grandes fleurs. Les chrysanthèmes de M. Lévêque et fils, pour l'exposition, sont d'une ramification et de leur ensemble de fleurs coupées, donnant l'illusion d'un buisson de plantes naines, fleurs dont les ligules et les rayons sont très belles, et sont posés par un cercle en un cercle de fer. MM. Gavet, Rosette, M. Sam, de Lyon, et Vilmoren, ont des lots intéressants, en tous points, composés de variétés nouvelles et de variétés naines. Les Chrysanthèmes de M. Riquenaud, de Saint-Avertin, près Tours, ont une grande ramification. Enfin, M. Frey-Vannier, de Melun, avait exposé des variétés naines, qui n'avaient pas été soumise à une culture spéciale, et M. Scharlandis de nouvelles variétés.

Plantes diverses. — La disposition des plantes nouvelles du lot de M. Samer est très originale, du centre d'une encadrement partent de longues tiges de fer qui sont recouvertes et entourées de la gracieuse verdure d'un *Mur-siphillum asperagoides*, dans ce feuillage sont suspendus les fruits à racine acérée et rouge du *Physalis Franchetti*, donnant l'illusion de fleurs éclairées à l'électricité ou encore de ballons rouges, ce qui a fait dire à une dame : « On croirait être aux fêtes franco-russes. » M. Duval expose de jolies plantes à *Asparagus Sprengeri*, M. Georges Boncher, des Glemettes, M. Paillet, des arborescentes, qui forment une rampe de chaque côté de l'escalier d'accès, dont M. Constant a enrichi les anches avec des Chrysanthèmes. Les Hortensias de M. Truffaut, cultivés à tige unique, ont des panicules et des feuilles d'une grande ramification.

M. Maxime Delort est passé maître en la culture des Cyclamens, les plantes qu'il expose ont une preuve indéniable, et les sont à fleur d'un beau blanc, et ne sont pas donne généralement d'un bon effet, et sont méritées. Ceux de M. Bergon sont également très beaux.

MM. Lévêque, Rogée et Nain ont des Œillets dont quelques unes sont très beaux, nous remarquons quelques unes nouvelles, dont l'énumération nous entrainerait

trop lottu. De M. Regnier, des *Pharbitropis au dâles* introduits directement par lui.

Fruits et arbres fruitiers. — Il faut voir les fruits exposés pour se convaincre de l'importance de la production fruitière française et des soins minutieux qui leur sont prodigués. De M. Pathnot, corbeilles de Pommes *Calville blanc*, *Reinette blanche*, Poires *Doyenné d'Hiver*, dont une, entre autres, pèse 650 grammes. De M. E. Olive, des corbeilles de Pommes *Calville blanc*, *Calville Saint-Sauveur*, *Calville rouge*, *Apo-rose*, *Reinette du Canada* et *Bernette grise*, etc. De M. Santelli, des raisins de serre admirables.

De M. Louis Voland, de jolies corbeilles de Pare *Belle Angerine* dont une pèse 1 k. 150, de Pomme *Reinette du Canada*, etc. De MM. Ballet, Honoré D'Arlesne, Croux, des collections variées de fruits.

De M. Passy, des corbeilles de fruits admirables, des Poires *Doyenné du Commerce* pesant jusqu'à 725 grammes, des *Passes Crassane*, des *Calville*, etc.

De M. Malle Aut., d'appétissants *Chasselas doré* et fruits de toute beauté. De M. Salomon, de nombreuses variétés de raisins qui attirent des regards de convoitise.

Les arbres fruitiers formés sont représentés par des individus exposés par MM. Boucher et Paillet et un amateur distingué dont le nom nous échappe.

Légumes. — Les légumes ne sont représentés que par un seul lot, mais par quel lot ! Des Potirons monstrueux, des Choux énormes, de gigantesques Cardons, de tout, en un mot. Il est dû à M. Lambert, chef de culture à l'Hospice de Bicêtre et est le résultat du travail des aliénés de cet hospice. Cet apport est d'autant plus méritant qu'il est improvisé ; il n'a pas été préparé spécialement pour cette exposition, car on se rappelle qu'il n'y a que quelques semaines qu'on décida que les légumes et arbres fruitiers y figureraient ; et, pour le constituer, M. Lambert a puisé dans ses légumes d'automne et d'hiver.

Arrêtons ici notre énumération, qui est abrégée et peut-être incomplète ; nous avons pris nos notes avant que toutes les pancartes des exposants ne soient posées, et, par conséquent, des noms nous ont probablement échappé, surtout si l'on considère qu'avec cela l'affluence de monde était telle, cet après midi, que l'examen des lots était bien difficile.

En somme, exposition des mieux réussie, on l'on peut apprécier les résultats réalisés depuis quelques années, car, ne l'oublions pas, du Chrysanthème « fleur de cimetière » qu'il était primitivement, nos horticulteurs ont fait le Chrysanthème « fleur de salon », si je puis le nommer ainsi, qui rivalise maintenant pour l'ornementation des appartements, la confection des bouquets, avec la reine des fleurs, la rose, et avec les gracieuses Orchidées et cela tant qu'il sera à la mode !

ALBERT MAUMENÉ.

LES BONNES VIEILLES PLANTES

NLIV

HERACLEUM PERSICUM

La figure qui accompagne cet article a été faite d'après une photographie prise dans mon jardin de St-Maurice-Lille. On peut juger de la haute taille de cette Umbellifère, dont l'emploi doit être isolément, soit dans une pelouse, soit sur un rocher, soit sur la pente d'une colline.

Cette plante, absolument rustique, produit un effet considérable dans le paysage d'un jardin d'agrément ; dans le grand parc, on pourrait en disséminer dans divers points de vue. Je crois que cette plante, mieux appréciée, rendrait des services aux jardins paysagers.

Comme l'indique son nom, elle est originaire de la Perse ; c'est, je crois, la géante des Umbellifères. Son port ressemble à celui d'une plante plus petite de taille et moins vigoureuse, l'*Angelica Archangelica*, ou Angélique cultivée au potager, pour ses pétioles, lesquels servent dans les pâtisseries et dans les liqueurs de ménage. Mais elle est aussi plus rugueuse et ses fortes tiges sont pubescentes et marquées de taches noires. Les feuilles sont énormes (j'en ai mesuré de 1 m. 75), et elles sont très ornementales. Elles sont pennatiséquées



Fig. 122. — *Heracleum persicum*

et l'ensemble de ces divisions donne un cachet réellement artistique. Les ombelles sont bien blanches, lorsque leurs innombrables fleurs sont ouvertes ; les plus fortes mesuraient 75 centimètres de diamètre, lors de la floraison. Comme la figure le démontre, les tiges florales sont abondantes ; elles se placent en girandoles, de façon à former un ornement parfait. Une harmonie complète règne sur le port, le feuillage et les fleurs de *Heracleum persicum*.

Il y a plusieurs espèces de ces Umbellifères géantes ; on cite encore : *Heracleum cicutosum*, du Caucase, *H. platytenium*, *H. Wilheims*, de Sibérie, et *H. pubescens*, du Caucase. Toutes ces *Boves*, — leur nom vulgaire en France, — peuvent concourir à l'ornementation des parcs et jardins. Toutes sont cependant peu employées ; elles mériteraient de l'être davantage, car leur végétation est rapide et elles ne demandent pas de soins par-

treilliers. Tous les sols leur conviennent, du moment que les racines rencontrent humidité et profondeur.

AL. VAN DEN HEEDÉ.

Décorations florales Parisiennes

EN 1896 (1)

Les Champs-Élysées, le Parc Monceau
Les Buttes-Chaumont, les Squares des Batignolles,
de la Tour Saint-Jacques et de la Trinité.

Comme tous les ans, de jolies compositions sont à signaler, cette année, dans les parcs et squares parisiens. Presque toutes apportent dans ces milieux une note gaie particulière, qui, toujours, fait l'admiration des nombreux promeneurs.

Cependant, pour ne pas allonger l'énumération, nous n'avons noté que les « select » des garnitures florales ; nos lecteurs pourront donc les appliquer, l'an prochain, avec chances de succès.

Nous commencerons par les combinaisons se trouvant dans les endroits ensolés.

1° *Monibetia crocosmiflora*, sur tapis de *Pelargonium peltatum* var. *Albert Crousse*. Bordure : Verveine des jardins à fleurs rouges.

2° En mélange : *Pelargonium zonale*, var. *Jean Paquet*, *P.* var. *Destinée*, *Iresine Wallisii*, *Centaurea candidissima*. Bordure : *Pelargonium zonale*, var. *Harry Howey*.

3° En mélange : *Calceolaria rugosa*, var. *Triomphe de Versailles*, *Pelargonium zonale* var. *Paul-Louis Courier*, *Iresine Lindenii*, *Centaurea candidissima*, *Lobelia Erinus*.

Bordure : 1 rang *Gnaphalium tomentosum*, 2 rangs *Alternanthera amara*.

3° Une des corbeilles les plus belles : en mélange : *Pelargonium zonale* var. *Jules Grey*, *P.* 2, *Duchesse des Cars*, *P.* Z. *Paul-Louis Courier*, *Iresine Lindenii*, *Centaurea candidissima*.

Bordure : 2 rangs de *Pyrethrum Parthenium aureum*, et 2 rangs d'*Alternanthera amara*.

Les deux corbeilles suivantes sont composées de plantes à grande allure, sur tapis de plus petites.

4° *Rivinus ambobienensis*. Fond : *Tradescantia discolor*, Bordure : *Begonia semperflorens alba*.

5° *Aralia papaverifera*. Fond : *Tradescantia zebrina*. Bordure : *Begonia semperflorens atropurpurea*.

(1) Cet article devait paraître dans le précédent numéro du *Jardin*, mais, lors de la composition du numéro du 5 novembre, je metteur en pages a inséré, par erreur, l'article concernant la décoration florale du Jardin du Luxembourg et du Jardin des Plantes, à la place de celui qui paraît aujourd'hui, c'est-à-dire la fin de cette étude avant le commencement. Par ce fait même, cette article n'ayant pas été reçu, de nombreuses fautes n'ont pas été corrigées. Nous signalons les principales :

1. Au lieu de *Pelargonium zonale Secretaire Cuzin*, lire *P.* Z. *Secrétaire Cuzin*, au 5^e exemple, au lieu de un rang *Weinschaffelti*, lire un rang *Iresine Weinschaffelti*, au 7^e exemple, lire après *Cactées* et de *Palmeiers*, *Deucalion*, *Fongères*, etc. Dans l'énumération des plantes composant la scène, lire *Cyax* au lieu de *Cyax*, et au lieu de : Les groupes de trois *Phormium*, par exemple, *Arop* souvent répétées, lire les groupes de trois *Phormium*, par exemple et étant trop souvent répétées.

Au 3^e exemple de bordure, 2^e colonne, c'est le *Chrysanthemum fulgens* que je citais et non le *Ch. patens*, comme c'est imprimé. De même que le mot *Caltheis*, prend un *e* et non un *é*.

Quelques autres erreurs se sont encore glissées, mais nos lecteurs les auront certainement rectifiées. Nous les prions d'agréablement de vouloir bien lire cet article avant le précédent, ce dernier étant la suite et non le commencement de cette étude sur l'ornementation florale des Jardins publics de Paris.

A. M.

4° En mélange : *Iresine Lindenii*, *Pelargonium zonale*, var. *M^{rs} Odlos*, *P.* Z. *Paul-Louis Courier*, *P.* *Duchesse des Cars*, *Tagetes patula*, *Ageratum mexicanum*, *Centaurea candidissima*.

Bordure : 1 rang de *Pyrethrum Parthenium aureum*, et 1 rang d'*Alternanthera amara*.

7° *Phormium tenax* sur fond de *Begonia Ascotiensis*, *B. castanefolia*. Bordure : *B. semperflorens alba*. Cette corbeille, exécutée sous des arbres au Parc Monceau était du plus grand effet décoratif. Des *Phormium* verts et panaches, isolés ou groupés près d'elle, dans le gazon, rehaussaient encore sa valeur.

8° *Monibetia crocosmiflora*. Fond : *Pelargonium peltatum*, var. *M^{rs} Crousse*, *Campanula carpathica*. Bordure : *C. carpathica alba*.

9° *Plumbago coerulesca*, en colonne, sur fond de : *Begonia Ascotiensis*, *Pelargonium zonale* var. *Achard*, *P.* *Duchesse des Cars*, *Ageratum mexicanum*. Bordure : *Pelargonium zonale* var. *Jean Paquet*.

Erythrina Crista-galli var. *ruberrima*, *Cyperus alternifolius*, *Coriopsis Drummondii*, *Pelargonium Duchesse des Cars*.

Bordure : *Pelargonium peltatum folius variegatis*, épingle sur le sol.

10° En mélange : *Pelargonium zonale* var. *Ingénieur Clavenot*, *P.* *Duchesse des Cars*, *Tagetes patula*, *Centaurea candidissima*, *Iresine acuminata*.

Bordure : 1 rang de *Lobelia Erinus compacta* et 2 rangs d'*Alternanthera amara*.

11° *Solanum marginatum*. Fond : *Iresine acuminata*. Bordure : *Gnaphalium laetum*.

Les combinaisons dans les endroits ombragés, ainsi que celles en bordure des massifs de végétaux arborescents sont quelque peu différentes.

1° En mélange : *Begonia semperflorens atropurpurea*, *B. s. alba*. Bordure : *B. s. compacta rosea*.

2° Très jolie cette corbeille de *Begonia semperflorens elegans*, avec une bordure de deux rangées de *B. s. compacta rosea*.

3° *Dracena undulata* sur fond de *Begonia discolor* avec bordure de *Begonia semperflorens alba*.

4° *Begonia Rex* avec bordure de *B. semperflorens compacta rosea*.

5° *Begonia semperflorens alba* et *rosea*, *B. Ascotiensis*, *B. Lemotier*. Bordure : *Begonia Laura*.

6° Composition bordant un massif de Rododendrons le long du Concert de l'Alcazar d'été aux Champs-Élysées :

1° rang *Zinnia* à fleurs rouges.

1° rang *Pelargonium zonale*, var. *Victor Millot* et *Ageratum alternés*.

1° rang *Iresine acuminata*.

Rang extérieur : *Pelarg. zonale*, var. *Jean Paquet*.

2° Bordure le long d'un massif de Houx

1° rang *Begonia semperflorens versalliensis*.

2° rang *B. s. rosea* et *B. castanefolia*.

3° rang *B. s. alba*.

Rang extérieur : *B. Laura*.

Cette bordure eut été mieux réussie si le *B. s. versalliensis* avait été placé en troisième ligne, car il s'éleve moins que les *Begonia semperflorens alba* et *rosea*.

3° 1° rang, *Begonia Ascotiensis*,

2° rang, *B. semperflorens atropurpurea*,

3° rang, *B. s. alba*. Rang extérieur : *B. s. rosea*.

Il est juste de signaler les jolies scènes de plantes de serre, que l'on voit au Parc Monceau, de même que les scènes de plantes rustiques qui sont créées dans les endroits pittoresques du parc des Buttes-Chaumont.

Ecole Municipale d'Arboriculture

L'ornementation florale du jardin de cette école, qui est faite au point de vue de l'instruction, et aussi comme plaisir, varie annuellement et est toujours très jolie.

Pour quelques grandes corbeilles, quelle qu'en soit la composition intérieure, les bordures, qui sont très larges, sont composées de dessins simples en mosaiculture, formant, dans la plupart des cas, de grands festons.

1° Corbeille elliptique: centre, *Pelargonium zonale*, var. *Jane*; autour et en feston, *Iresine Werschaffelti*, bordure et fond circulaire: *Pyrethrum Parthenium aureum* avec points aux raccords d'*Iresine Wallisa*.

2° En mélange: *Moubrelia crocosmiaeflora*, *Cineraria maritima*, *Calceolaria excelsa*, *Iresine Werschaffelti* et *L. arvenalis*.

Bordure en feston: *Ageratum Wendlandii* et *Centaurea caudatissima*.

3° En mélange: *Cineraria maritima*, *Iresine acuminata*, *Ageratum mexicanum*, *Pelargonium zonale* var. *Guillon Mangelli*.

Feston circulaire de *P. z.* var. *Mme Salleron* avec fond et bordure d'*Alternanthera amara*.

4° Plate-bande: centre, *Pelargonium zonale* var. *Mistress Pollock*, 1 rang de *Kounga maritima variegata*; et rang extérieur en *Lobelia Erinus compacta*.

Et, pour terminer, cette trouvaille originale qui est cette petite corbeille ronde en mosaiculture: Spirale en *Gnaphalium tomentosum* partant du centre, en décrivant quelques tours jusqu'à la périphérie, avec le fond en *Alternanthera amara*.

ALBERT MAUMENE.

EUGENIA MALACCENSIS L.

(Malay Apple. — Pommier de la Malaisie.)

L'*Eugenia malaccensis* L., connu des Anglais sous le nom de "Malay apple", dont la signification est Pomme de la Malaisie, est une curieuse espèce qui a pour synonyme: *Jambos malaccensis* B. M.; il appartient à l'intéressante famille des Myrtacées.

Le genre *Eugenia* M. est une sous-tribu des Myrtées, décrite par Micheli Florentin et dédiée au Prince Eugène de Savoie; certaines espèces de ce genre, telles que l'*E. malaccensis* atteignent, avec l'âge, de fortes dimensions. Leurs feuilles sont généralement opposées et pointues, leurs fleurs sont solitaires ou parfois fasciées axillaires, le calice est à quatre lobes et il est à remarquer que le nombre des pétales correspond au nombre de lobes calicinaux; les étamines splendides sont en nombre indéfini, l'ovaire est intère et à trois loges, le fruit est bacciforme.

Il est un fait curieux, c'est que cette plante, pleine d'intérêt, introduite depuis plus d'un siècle, n'ait pas attiré sur elle l'attention horticole. Elle fut introduite, en 1768, de l'Est des Indes et décrite par Andrews H.-C. dans *The botanist's repository* (1), t. 458. Avant que le genre *Jambos* ne soit rattaché au genre *Eugenia*, ces plantes étaient souvent synonymes.

L'*E. malaccensis* L. se rencontre, le plus souvent, dans nos collections, sous forme arbustive, car on ne lui donne que bien rarement l'espace qu'il désire, étant connu que cette splendide espèce atteint, avec une vigueur sans pareille, de fortes dimensions. Son port gracieux, son splendide feuillage d'un vert foncé très brillant en font, dans son jeune âge, une plante éminemment décorative.

A l'âge adulte, lorsque cette plante est mise dans un milieu *ad hoc*, elle fleurit et fructifie régulièrement; la

floraison s'effectue, en été, de juin à juillet. Contrairement à la majeure partie des espèces du genre, qui fleurissent sur les pousses de l'année, l'*E. malaccensis* fait exception; ses fleurs naissent sur le vieux bois, ce qui lui donne un caractère tout particulier et facile à reconnaître; nous ne disons pas uniquement sur le bois de l'année précédente, mais même sur du bois de plusieurs années.

Les fleurs fasciées, réunies au nombre de cinq à six, sont des plus charmantes; les nombreuses étamines, d'un rouge brillant, frappent toutes les attentions; quand ces faïces florales sont épanouies ensemble ils ne forment qu'une seule et unique boule.

En économie botanique, l'*E. malaccensis* peut s'inscrire au nombre des plantes économiques, car ses fruits comestibles sont des plus appréciés dans son pays d'origine. Le fruit, à son entière maturité, est d'un rouge brillant, exhalant un parfum rappelant, tant soit peu, la fine odeur de nos poires à couteau; sa chair est d'un beau blanc et excessivement juteuse, sa richesse en sucre n'est pas très grande. Il est à remarquer, à ce sujet, que, plus le bois fruitier est vieux, plus le fruit semble riche en sucre. Il est aussi non douteux que, si cette espèce était soumise à une taille raisonnée afin de favoriser le bois fruitier, la production n'en serait que plus grande.

Nous ne serions nullement surpris que ces fruits se prêtassent admirablement bien à différentes préparations culinaires ou industrielles; nous faisons appel à nos amis du *Jardin*, au cas où quelques uns d'entre eux pourraient nous dire si le fruit a déjà été employé sur le continent.

Ici, aux Jardins Royaux de Kew, nous en possédons une belle collection et l'*E. malaccensis* fleurit et fructifie régulièrement chaque année en portant un grand nombre de fruits qui mûrissent excessivement bien, la plante étant cultivée dans un milieu tempéré chaud.

D'ailleurs les *Eugenia* sont tous des végétaux de serre, que nous divisons en deux groupes: ceux des parties froides, que nous cultivons dans une serre tempérée froide, et ceux des parties plus chaudes, que nous cultivons dans une serre tempérée chaude, et auxquels appartient notre espèce en question.

Les moyens de multiplication sont bien variés: celui que nous employons est le bouturage fait au printemps avec des pousses de l'année, mises sous les châssis de la serre à multiplication, piquées dans du sable ou de la fibre; la reprise en est assez prompte. On peut aussi avoir recours au semis, mais ce moyen n'est pas très usité. La greffe peut aussi être employée, en choisissant, comme sujets, des espèces vulgaires et plus rustiques (1). Mais, de tous les moyens précités, le bouturage est celui auquel nous avons toujours donné la préférence.

Les boutures, une fois reprises, sont repotées dans un compost léger et substantiel; elles demandent à être bien drainées et conservées dans un milieu chaud où elles poussent très vigoureusement.

Lorsque ces plantes sont suffisamment fortes, on peut les livrer à la pleine terre en serre, sur bêche chauffée en leur donnant, au fur et à mesure de leur croissance, la place qu'elles réclament; des pincages ou tailles seront donc nécessaires afin de leur donner une forme et maintenir leur équilibre.

Nous avons tenu à appeler l'attention des lecteurs du *Jardin* sur cette plante pleine d'intérêt, que les ouvrages horticoles, même les plus récents, n'ont pas jugé devoir signaler (ou plutôt ont oubliée). Nous aurions été très heureux de pouvoir placer cette petite narration sous la rubrique bien connue au *Jardin*: *Les bonnes vieilles plantes*, mais nous aurions ainsi mis le pied dans les plates-bandes que M. Van den Heede cultive avec tant d'amour et de succès. Elle n'en sera pas, nous l'espérons, moins bien accueillie.

ALBERT GRIESENEN,

Attaché aux Jardins royaux de Kew.

(1) ANDREWS H. C. — *The botanist's repository*. — 10 volumes; 664 planches coloriées, publié à Londres de 1797 à 1811.

(1) Les variétés généralement employées comme sujets sont les *E. australis* et *E. vulgaris* qui sont les plus rustiques.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 12 novembre 1896

C'est, ou à l'avenir que le nouveau président de la Société, M. Nizer, a été installé dans ses fonctions.

Lependant à l'allocution de M. H. de Vilmorin, premier vice-président, qui le félicitait au sujet de son élection, M. Nizer a prononcé le discours suivant, que nous croyons devoir reproduire *in extenso*, car il constitue tout un programme :

« MESSIEURS,

« Je dissimulerais certainement mon impression si je ne vous disais avec quel plaisir j'ai accepté le mandat dont vous m'avez honoré.

« C'est avec bonheur en effet que j'ai accueilli le vote pour ainsi dire unanime par lequel vous avez sanctionné la présentation de votre bureau.

« Laissez-moi vous en exprimer toute ma gratitude, car vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je suis fier et que je tâcherai de justifier par un dévouement absolu, une attention persévérante à la défense des intérêts de l'Horticulture nationale.

« Vous aurez pu rencontrer facilement parmi vous, Messieurs, des amateurs éclairés, des praticiens éminents ou des savants distingués, pour les mettre à votre tête. Mais vous avez eu la délicate pensée de venir chercher dans la retraite un ancien ministre de l'Agriculture, — et je tiens à ajouter : de l'Horticulture, — pour indiquer bien nettement que, dans le monde horticole, parmi tant de belles plantes, on cultive avec soin la fleur de la reconnaissance pour les services rendus, si modestes qu'ils soient.

« Mais si j'apprécie à sa haute valeur l'honneur que vous me faites, j'en mesure également tout le danger : si, depuis 1826, date de votre fondation, je parcours la liste de vos présidents où figurent des hommes qui ont laissé une trace si profonde dans la science, dans la diplomatie, dans l'armée ou dans le gouvernement du pays.

« Qui pourrait, en effet, avoir la prétention de remplacer l'éminent homme d'Etat, le célèbre orateur, l'administrateur consommé qui vient de consacrer à la direction de vos travaux les douze dernières années de sa laborieuse carrière. Nul ne saurait égaler cette grâce de langage, cette exquise courtoisie, cette simplicité charmante, qui étaient comme la parure de sa puissante intelligence.

« L'imagine d'ailleurs, Messieurs, que la bienveillance que m'avait témoignée Léon Say pendant mon passage au Ministère de l'Agriculture n'a pas été étrangère à votre vote. Il m'avait en effet, souvent entretenu de vos intérêts, et l'entente s'était facilement établie entre nous, car tous deux nous aimons passionnément l'Horticulture.

« C'est sous ses auspices, Messieurs, que je me place, l'essayerai de l'égal en dévouement à votre Association, et je suis persuadé d'être votre interprète fidèle en évoquant cette grande mémoire et en rappelant que son souvenir sera toujours vivant parmi nous.

« Nous aurons, Messieurs, de grandes questions à débattre, car la date de 1900, en se rapprochant, nous rappelle que l'Horticulture française devra prendre une large part dans cette manifestation imposante du travail interna-

tional. Notre Société, depuis près d'un siècle, a le monopole des grandes expositions d'horticulture qu'elle a organisées pour la première fois en 1831. Le succès a répondu à ses efforts et notre système d'organisation nous a conquis une notoriété des plus légitimes. Aussi, tous les gouvernements se sont-ils empressés de sanctionner la supériorité de la Société en pareille matière en lui demandant son concours qu'elle s'est empressée de leur donner. Pour ma part, je n'ai eu qu'à me féliciter de l'œuvre accomplie par votre Commission, Messieurs, lors de l'exposition de Saint-Petersbourg, dont les conséquences pratiques ont été si importantes pour l'horticulture française. Favoriser la participation de l'Horticulture française aux grandes expositions, tant en France qu'à l'étranger, c'est accomplir une œuvre utile non seulement au développement du goût artistique des Horticulteurs, mais c'est également favoriser le développement commercial de l'Horticulture.

« C'est dans cet ordre d'idées que je me suis placé, Messieurs, lorsque j'ai abrogé les formalités du certificat d'origine pour le remplacer par la liste, publiée au ministère de l'Agriculture, des horticulteurs français autorisés à expédier leurs produits sans certificat. Cette mesure, bien accueillie en France par les horticulteurs, produirait tout son effet utile si les Gouvernements étrangers adhérant à la convention de Berne autorisaient leurs agents des chemins de fer et des douanes à considérer la liste en question comme remplaçant le certificat d'origine.

« Il en serait de même pour les tarifs de chemins de fer. Leur abaissement pour les plantes transportées en grande vitesse ou en vitesse accélérée nous permettrait, comme cela se passe en Belgique, d'exporter nos produits horticoles dans les pays voisins. Car, jusqu'ici, nous n'avons que des tarifs de pénétration... chez nous.

« Enfin, on a signalé, à diverses reprises, une des plus regrettables anomalies de la loi de 1889 sur le recrutement de l'armée — je veux parler de l'oubli des ouvriers horticoles parmi les ouvriers d'art, appelés à concourir pour obtenir la dispense de deux années de service. — Il n'est pas de profession manuelle où le tour de main artistique, la tradition du goût, soient plus utiles à conserver que parmi nos jeunes jardiniers. Et il serait utile de le rappeler aux pouvoirs publics.

« Les considérations de cet ordre ne doivent pas rester étrangères à votre Société, Messieurs. Je sais que votre but est surtout de développer parmi nos horticulteurs et nos amateurs le goût de la science horticole et d'appliquer à la culture des plantes toutes les découvertes scientifiques. Mais à côté de cette mission que vous vous êtes donnée et que vous accomplissez avec tant de compétence et de fruit, il est une œuvre plus modeste, qui est comme le corollaire de la première. Veiller sur les intérêts commerciaux de l'horticulture, c'est encore contribuer à l'art, car la vente facile des beaux produits développe l'émulation dans la production.

« Nous travaillerons ensemble, Messieurs, à atteindre ce double but avec d'autant plus de zèle qu'en accroissant le patrimoine de l'horticulture, nous apportons, nous aussi, notre concours utile à la culture de ce sol français, dont la mise en valeur est un élément de force et une garantie d'indépendance pour la Patrie. »

L'abondance des matières nous oblige à reporter au numéro suivant la suite du compte-rendu de la séance, ainsi que la suite du rapport sur l'exposition de Genève et les réponses aux arts parus sur les Cannabis italiens.

AVIS IMPORTANT

A partir du 1^{er} Janvier prochain, "LE JARDIN" contiendra 16 pages de texte au lieu de 12. Ces quatre nouvelles pages, que le succès constant du journal nous permet d'ajouter sans augmenter le prix de l'abonnement, seront plus spécialement consacrées à des articles de culture.

LE JARDIN. — N° 253. — 3 DÉCEMBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

Société française des Chrysanthémistes. — Le titre de *Société nationale*, qu'avait pris, dès sa fondation, cette société, n'a pas été accordé par le Ministère de l'Agriculture. En conséquence, c'est sous le nom de : Société française des Chrysanthémistes, qu'elle sera désormais désignée.

Mais le nom ne fait absolument rien à la chose et ce changement d'étiquette n'empêchera certainement pas ses membres d'atteindre le but qu'ils se sont proposé.

A la suite du Congrès de Bourges, tenu par la Société française des Chrysanthémistes, les variétés de semis suivantes ont été primées par le comité floral de cette Société :

Laurence Zédé, M^{me} Deiss, M^{me} Et. Roger et M^{me} E. Brun, de M. Calvat, de Grenoble; M^{me} Marime Jobert, de M. de Reydellet, de Valence; *Comte de Carour*, de M. Sealarandis, de Monza (Italie); *Parachute* et *Léonce Dzagphy*, de M. Rozain-Boucharlat, de Lyon; M^{me} Marie Jager, *Chrysanthémiste Rozain*, *Silhol* et *Souvenir de Pont d'Avignon*, de M. Héraud, de Pont d'Avignon; M^{me} Martin, de M. Liger, d'Orléans; *Léonardie Gentils*, de M. Quétier, d'Orléans; M^{me} Auguste Choulet, de M. Molin, de Lyon.

Dans sa séance du 21 novembre dernier, le Comité floral de la même société a accordé des certificats aux variétés suivantes: M. W. H. Fowler, M^{me} Georges Bruant, *Souvenir* de M^{me} F. Rosette et M^{me} Lucie Faure, de M. Calvat, de Grenoble, M^{me} Philippe Rivoire et *Abbé Brosson*, de M. Rozain-Boucharlat, de Lyon.

Les Chrysanthèmes à Laversine. — Un de nos correspondants, qui vient de passer à Laversine, nous signale les magnifiques collections de Chrysanthèmes qui remplissent trois grandes serres et un grand pavillon. Ces plantes ainsi que celles, très nombreuses: Orchidées, Œillets, Crotons, Anthurium, etc., d'une culture remarquable, qui garnissent d'autres serres, font honneur à l'habile jardinier en chef de M. le baron de Rothschild, M. Houlet.

Société nationale des Chrysanthémistes anglais. — Le 26 novembre dernier a eu lieu, à l'Hôtel Anderson, Fleet street, à Londres, le banquet annuel de la *National Chrysanthemum Society*. Cent cinquante personnes environ, parmi lesquelles se trouvaient les représentants des principaux établissements horticoles, et

bon nombre de nos confrères de la presse horticole anglaise assistaient à ce banquet.

Le principal événement de la soirée a été la présentation à M. Harman Payne, secrétaire de la Société pour la correspondance étrangère, des insignes de Chevalier du Mérite agricole, que notre Directeur, M. H. Martinet, avait été chargé de lui remettre en même temps que la lettre de M. le Président du Conseil, ministre de l'Agriculture, lui notifiant sa nomination dans l'ordre du Mérite agricole.

Dans un substantiel discours, qu'il a prononcé en anglais, M. H. Martinet a présenté, ainsi qu'il en avait reçu la mission, les compliments de la Société nationale d'Horticulture de France pour la *National Chrysanthemum Society* qui a fêté cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il a fait ensuite l'éloge de M. Harman Payne, et, après lui avoir remis ses insignes, a porté un toast au développement des bons rapports qui existent depuis de si longues années déjà entre les horticulteurs français et leurs confrères anglais.

Ce discours a été fréquemment interrompu par de longs applaudissements.

Une proposition du Président du banquet, W. H. Fowler Esq., J. P., concernant l'envoi d'une adresse de remerciements et de félicitations à la Société nationale d'Horticulture de France, a été votée d'enthousiasme.

Abonnements gratuits au Jardin. — Nous appelons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la facilité que nous leur offrons, moyennant une petite obligation très simple à remplir, de recevoir *Le Jardin* gratuitement pendant l'année 1897.

En nous faisant parvenir, dûment rempli, le bulletin d'abonnement encarté dans ce numéro, ils serviront non seulement leurs intérêts, mais encore la cause que nous défendons de toutes nos forces, en augmentant le nombre de nos lecteurs et en élargissant ainsi notre champ d'action, cela nous permettra, en outre, de continuer à marcher dans la voie des améliorations où nous sommes engagés et que nous suivons avec une infatigable persévérance.

Une nouvelle école d'horticulture en Hollande. — Une importante école d'horticulture vient d'être créée à Wageningen (Hollande). Cette nouvelle école a été annexée à l'Institut agricole qui existait déjà dans cette ville. Nous aurons sans doute l'occasion de reparler plus tard de son organisation.

Les Expositions de Chrysanthèmes en province. — Des notes que nous ont transmis nos correspondants de province sur les Expositions de Chrysanthèmes tenues un peu partout, nous extrayons les résumés suivants :

TROYES. — La Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube qui, la première, en France, a organisé une exposition de Chrysanthèmes, peut être fière du chemin parcouru: sa dernière exposition, qui a eu lieu du 12 au 16 novembre dernier, a été des mieux réussies. Des médailles d'or ont été accordées à MM. Charles Ballet, pour ses Chrysanthèmes et ses fruits, Royer-Léger pour ses Chrysanthèmes, Soquard pour ses Chrysanthèmes; Mignard pour ses fruits, etc.

BORDEAUX. — La Société d'horticulture de la Gironde

avait organisé, du 5 au 18 novembre dernier, sa 141^e exposition réservée aux Chrysanthèmes.

Les lots nombreux et très beaux ont fait l'admiration des visiteurs et les organisateurs peuvent se féliciter du succès obtenu. M. Villeneuve-Butel, amateur distingué, a eu les honneurs de l'Exposition; son lot de Chrysanthèmes, irréprochables de culture, lui a valu un diplôme d'honneur et une médaille d'or.

Hors-concours, M. Catras-Gérard avait exposé une série de plantes de choix qui faisaient honneur à son jardinier. M. Dussud, et valurent, à ce dernier, un diplôme d'honneur.

Un lot très remarquable de plantes basses, cultivées à la 1-2 grande fleur, exposé par M. Borie, de Bègles, lui valut une médaille d'or.

Une médaille d'or à M. François Pache, jardinier-chef chez M. Ch. De Luze, pour ses plantes cultivées à la grande fleur.

De très beaux semis inédits exposés par M. le baron d'Eichtal, de St-Selves (Gironde), obtiennent aussi une médaille d'or.

M. Chantrier, de Bayonne, avait également de beaux semis inédits, de même que M. De Reydellet, de Valence.

Parmi les nouveautés de M. Molin, de Lyon, on a remarqué : *M. Charmet*, *M. Ch. Molin*, *Le Charleux*, etc.; et parmi celles de M. Moricres, de Viaraze, près Moissac : *Grande duchesse Olga*, *Joseph Moricres*, etc., etc.

XIV^e Exposition internationale à Gand, en 1898

— La Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, qui ouvrira, en 1898, sa XIV^e Exposition internationale et quinquennale, vient déjà de faire paraître un premier programme provisoire, dans lequel, entre autres choses, elle annonce l'apparition du programme détaillé avant le 1^{er} mai 1897.

Les concours, dont le nombre exact sera ultérieurement fixé, sont répartis en 28 sections : plantes nouvelles; Orchidées fleuries; plantes de serre chaude; Arondées; Palmiers; Cycadées et Pandanées; Fougères; plantes de serre fleuries ou non; Concours spéciaux de culture et de floraison pour plantes de serre chaude; plantes fleuries de serre; arbustes de pleine terre en floraison forcée; plantes vivaces fleuries; plantes molles et herbacées fleuries; plantes bulbeuses, tubéreuses, et de serre fleuries; plantes bulbeuses tubéreuses, etc.; de pleine terre fleuries; *Azalea indica* fleuris; Caméllias fleuris; *Azalea* de pleine terre fleuris; Rhododendrons rustiques fleuris; Rhododendrons de serre fleuris; plantes ornementales de serre froide; plantes ornementales de pleine terre; Agave, Yucca, Aloès et plantes succulentes; Conifères, fruits; préparations pouvant servir à l'enseignement de la botanique; bouquets, couronnes et autres ornements floraux; arts et industries horticoles.

Avec un programme aussi complet, on peut prévoir, dès à présent, le succès de cette prochaine quinquennale.

Bulletin de la Direction de l'Agriculture et du commerce de la régence de Tunis — Nous venons de recevoir le premier numéro de ce bulletin qui contient une intéressante étude sur l'agriculture tunisienne, par M. J. Dybowski, directeur de l'Agriculture en

Tunisie; un autre sur l'influence du climat, sur les terres de culture de la Tunisie, par M. L. Marcaassin; une contribution à l'étude du ranceissement des huiles d'olives en Tunisie, par M. R. Mouline; une note sur l'ensilage, par M. Minangoan et enfin une contribution à l'étude des eaux de la ligne du chemin de fer de Sfax à l'ouest de Seldja, avec cartes, par M. Bertineland.

Cours public et gratuit d'arboriculture, d'alignement et d'ornement. — M. Chargueraud a commencé le 20 novembre dernier, à 8 heures du soir, rue de Grenelle, 84, à Paris, son cours gratuit théorique et pratique d'arboriculture d'alignement et d'ornement. Ces cours auront lieu le vendredi pour les cours théoriques, et le dimanche matin, de huit à onze heures, pour les cours pratiques.

C'est à l'issue de ce cours que, sur la proposition d'un jury, ratifiée par le préfet de la Seine, les certificats d'aptitudes sont décernés aux élèves méritants.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda horticole du « Jardin » pour 1897 (1), par L. HENRY. — L'agenda horticole du *Jardin* qui, pour sa seconde année, vient de faire son apparition, trouvera, nous en sommes persuadés, le même accueil que celui qui lui a été fait l'an dernier par le monde horticole.

C'est en effet un véritable guide renfermant quantité de renseignements pratiques concernant les besoins journaliers du jardinage. On trouvera du reste le titre des chapitres des cinq parties distinctes qui renferment cet élégant agenda de poche, dans le cahier d'annonces, page 2.

Cette seconde édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres intéressants, est, comme la précédente, élégamment reliée et d'un format pratique, elle constitue le compagnon indispensable et inséparable de tout jardinier.

Annuaire général horticole du Syndicat central des Horticulteurs de France (2). — Cet ouvrage, de beaucoup le plus complet quant au contenu, renferme tous les renseignements pratiques dont on a journellement besoin dans la pratique du commerce horticole.

Les principaux chapitres de ce *Bottin de l'Horticulture*, comme on l'a appelé, sont énumérés dans le cahier d'annonces.

L'Annuaire général horticole est absolument indispensable à tous ceux qui s'occupent d'Horticulture et, en particulier, aux commerçants et producteurs.

Les Roses. — Petit traité pratique pour la culture des Roses, par GEMIN et BODIN. — Ce petit volume contient nombre de renseignements utiles concernant les Roses, notamment : leur classification, leur emploi, les soins à leur donner des leur arrivée, des indications sur le sol, l'exposition, les engrais, la plantation, les insectes nuisibles, les maladies, la taille, l'hivernage, le greffage, la culture en pot et la culture forcée et, enfin, un calendrier aide-mémoire pour les amateurs de roses.

Le ver à soie. Son élevage; son cocoon (3). Petit in-8. *Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoires*, par De Laverde. Ce volume est un guide sur de l'éducateur éclairé qui cherche à suivre les pratiques rationnelles mais qui veut aussi tenter l'augmentation de son rendement pour mieux supporter la concurrence étrangère.

Voici des méthodes rationnelles sur l'élevage, l'auteur passe en revue la production de la soie sur les différents pays du globe et termine en donnant sur la nature et la fabrication de la soie grège les renseignements que tout éducateur doit avoir en vue.

(1) Prix : 2 fr. — En vente à la *Librairie horticole du Jardin*.

(2) Prix : 4 fr. — En vente à la *Librairie horticole du Jardin*, 107, boulevard Saint-Germain.

(3) Prix : 4 fr. 50. — En vente à la *Librairie horticole du Jardin*.

(4) Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné, 3 francs. — Edité par Masson et C^o. — En vente à la *Librairie horticole du Jardin*.

Les *Begonia Rex* *decora* Hort., Cappe

Notre collaborateur, M. P. Hariot, a signalé, dans son compte-rendu de la séance du 10 septembre dernier de la Société Nationale d'Horticulture, l'apparition de ce nouveau groupe de Bégonias à feuillage, présenté par MM. Cappe.

Si nous appelons, de nouveau, l'attention de nos lecteurs sur ces charmantes nouveautés, c'est pour bien faire ressortir le caractère vraiment distinct de cette nouvelle série qui nous semble appelée à un certain retentissement des qu'elle sera connue.

Après le nombre infini des belles variétés obtenues de semis successifs du *Begonia Rex*, on croyait la série épuisée et plusieurs spécialistes avaient renoncé à faire de nouveaux semis, persuadés qu'il n'y avait plus rien à trouver dans ce genre. N'était-il pas cependant permis d'espérer que l'infus on d'un sang nouveau dans cette eau, c'est-à-dire que le croisement des variétés en culture avec une espèce nouvellement introduite, donnerait des produits distincts de ceux que l'on possédait déjà ? C'est ce qu'a bien démontré l'obtention des *B. Rex-discolor*, *B. Rex-subpeltata* et *B. Rex-diadema* et il est juste de reconnaître la supériorité de certains de ces hybrides sur les anciennes variétés de *Begonia Rex*.

Nous devons aujourd'hui constater, une fois de plus, que le dernier mot n'est pas dit dans l'obtention des Bégonias dits à feuillage ornemental. La nouvelle série des *B. Rex-decora*, bien qu'elle ne soit qu'à son début, semble, en effet, vouloir laisser loin derrière elle toutes celles qui l'ont précédée. L'aspect nouveau des variétés obtenues ne permet plus de reconnaître le feuillage raide et généralement lourd et peu gracieux des anciens *B. Rex* issues de différentes variétés de *B. Rex* et *B. Rex-diadema* croisés avec le *B. decorata*, espèce nouvelle, introduite de Penang, par MM. Veitch, ces nouveautés se distinguent par une végétation compacte, généralement très ramifiée et un feuillage de petite et moyenne dimension, plus ou moins velu, souvent lacinié et, par cela même, très élégant. Elles possèdent des coloris d'une richesse et d'une disposition inconnues jusqu'à ce jour dans les Bégonias à feuillage, qui peut parfois les faire comparer à des *Bertolonia*, *Sonerita* et autres bijoux du règne végétal, lesquels demandent, malheureusement, beaucoup de soins et ne sont pas à la portée de tout le monde.

Parmi les variétés les plus intéressantes de cette série, nous donnons, ci-dessous, une description sommaire des plus jolies qui seront mises au commerce au printemps

prochain par leurs obtenteurs, MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vesinet.

M^{lle} Chantrel. — Feuillage petit, lacinié, presque entièrement rosé satiné avec nervures blanches sur fond brun : très jolie variété.

M^{lle} H. Mactinet. — Feuillage moyen, lacinié, fond vert brun régulièrement saupoudré de gros points blancs et roses avec nervures brunes et blanches : variété vigoureuse très élégante.

M^{lle} Emile Cappe. — Port compact et très ramifié : feuillage petit, lacinié, fond brun à reflets rosés, semé de points et de plaques blanchâtres avec nervures blanches sur fond vert clair, le tout rappelant comme dessin le feuillage d'un *Sonerita*, charmante variété.

Secrétaire Henri Vacherot. — Feuillage très élégant, de grandeur moyenne, fond vert clair semé de gros points blancs avec nervures roses sur fond brun et marginé rose pourpré.

M^{lle} Auguste Chantin. — Feuillage petit, lacinié, de même forme que le *B. Louis Cappe*, mais d'une teinte uniforme rose vif satiné à reflets carmins dans les jeunes feuilles, avec nervures blanches sur fond vert sombre.

Président Albert Truffaut. — Feuillage très distinct, de grandeur moyenne, bien lacinié, fond vert, noir recouvert irrégulièrement de tons ardoisés et pourprés, avec nervures rougeâtres, ensemble formant un chiné très caractéristique.

Secrétaire D. Bois. — Feuillage moyen ondulé sur les bords, d'une teinte uni-

forme rose à reflets rougeâtres et blanchâtres, sur nervures rouges et blanches sur fond brun : variété vigoureuse, compacte.

M^{lle} A. Perrinelle. — Variété curieuse et charmante, fond brun à reflets gris et jaunâtres, semé régulièrement de nombreux points blancs et roses avec nervures rouges et blanches.

A. GOURLOT.



Fig. 123. — *Begonia Rex-decora* Hort.

LA CONVENTION DE BERNE

ET LA CIRCULATION DES PLANTES AUTRES QUE LA VIGNE

II

M. Ant. Rivoire, président du Syndicat des horticulteurs de la région lyonnaise, a reçu la lettre suivante en réponse à la demande qu'il avait adressée à M. le Minis-

tre de l'Agriculture et que nous avons reproduite dans notre dernier numéro (1) :

Paris, le 16 novembre 1896.

A Monsieur le Président du Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise,

Monsieur, par votre lettre en date du 5 novembre courant, vous me faites connaître qu' MM. XX..., horticulteurs à Lyon-Montplaisir, expédient le 12 octobre dernier, à destination de Genève, 3 paquets de plantes, et vous ajoutez que, le 2 novembre suivant, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. leur signalait la souffrance de leur envoi par suite de la non production du certificat d'origine réglementaire prévu par les dispositions de la Convention internationale phylloxérique de Berne.

Indépendamment du long laps de temps écoulé entre l'expédition et l'avis de souffrance de la Compagnie précitée, délai anormal qui a occasionné la perte des plantes, vous me faites remarquer que, MM. XX... figurant sur la liste officielle des pépiniéristes établie par mon administration, le certificat d'origine n'était pas utile d'après les termes du décret du 25 janvier 1890 et vous me demandez, pour éviter le retour de cet incident, de donner les instructions nécessaires aux services compétents.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que le service des douanes et les Compagnies de chemins de fer, notamment la Compagnie P.-L.-M., ont les instructions réglementaires de mon Administration pour admettre, en transit international, les envois effectués par les horticulteurs-pépiniéristes dont les établissements sont indiqués dans la nomenclature officielle.

Je ne m'explique donc pas le refus non motivé dont se plaignent, à juste titre, les horticulteurs dont il s'agit, et je m'empresse de porter à votre connaissance que, par le même courrier, j'invite la Compagnie P.-L.-M. à se conformer strictement à mes instructions et à veiller à ce que le fait que vous me signalez ne puisse se renouveler.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil
Ministre de l'Agriculture.

Pour le ministre et par autorisation.

Le Directeur de l'Agriculture,
L. VASSILLIÈRE.

Comme on le voit, cette réponse donne satisfaction aux horticulteurs lyonnais. Elle témoigne, en outre, de l'intérêt que l'on porte en haut lieu au commerce horticole.

Mais ce n'est pas tout. Pour bien faire, il serait indispensable que toutes les Compagnies de chemins de fer français reçussent les mêmes instructions, et que des démarches fussent faites auprès des gouvernements étrangers pour qu'ils agissent à leur tour dans le même sens. Nous prenons la liberté d'appeler sur ce point la bienveillante attention de M. le Ministre de l'Agriculture et de son dévoué collaborateur, M. Vassilière, directeur de l'Agriculture.

Mais aussi, pour faciliter la tâche des pouvoirs publics, il est indispensable que des faits précis soient relevés, pour bien montrer que les réclamations des horticulteurs sont fondées et méritent d'être prises en sérieuse considération.

Déjà, plusieurs lettres nous sont parvenues et nous en

donnerons successivement communication. Il est à craindre, cependant, que beaucoup d'horticulteurs, fidèles à leurs vieilles traditions d'insouciance et d'apathie, négligent d'agir aujourd'hui dans le sens que nous leur indiquons, ce qui ne les empêchera pas de se plaindre demain et de dire qu'en France l'horticulture est toujours sacrifiée. A qui la faute, souvent, sinon à la plupart des intéressés ?

Voici une lettre de MM. Letellier et fils, de Caen :

MONSIEUR,

Nous avons lu, avec beaucoup d'intérêt, votre article sur la Convention de Berne et la circulation des plantes.

Nous devons dire qu'à notre gare on ne nous a jamais demandé de certificats d'origine pour les envois restant en France et que nous ne nous sommes jamais fait inscrire sur la liste officielle des pépiniéristes.

Quant aux expéditions pour l'étranger, dont nous faisons une certaine quantité tous les jours, on nous a toujours furieusement réclamé le certificat d'origine. Il y a quelque temps, on nous a même retourné d'Autriche des petits envois de Fraisières *Louis Gauthier* expédiés par la poste, le certificat n'étant pas joint dans les paquets.

Nous regrettons d'avoir détruit les étiquettes, sans quoi nous vous les aurions envoyées.

Nous allons nous faire inscrire sur la liste officielle, d'après vos indications, car nous réalisons les conditions exigées, et nous cesserons de joindre des certificats d'origine. Nous vous tiendrons au courant de ce qui nous arrivera. Il est probable que nous serons forcés de nous y remettre.

Il y a quelque temps, nous avons fait expédier de New-York, sans certificat, des caisses de *Lilium Harrisii* pour notre représentant de Hongrie *via* Venise. On ne voulait pas les laisser débarquer ! Enfin, ces caisses sont restées à la douane de Venise et les transitaires ont fait toutes les démarches possibles près du Ministère de l'Agriculture, à Rome, pour les faire entrer, mais en vain ! Ce que voyant, nous avons fait expédier le lot *via* Trieste. A Trieste, on ne l'a pas laissé débarquer et cet envoi a dû revenir à Marseille, où il a fallu une autorisation que l'on a demandée à la préfecture et que notre représentant a obtenu facilement.

Cette petite histoire qui m'a coûté assez cher vous édifiera sur les tourments que cause aux importateurs et exportateurs ce fameux certificat d'origine !

Nous vous présentons, etc.

LETELLIER ET FILS.

..

Nous ouvrons ici une parenthèse pour citer ce passage d'une lettre que nous adresse un de nos abonnés, M. Bertrand, qui habite Alger.

« En Algérie, les plantes arrivent en fort mauvais état, d'autant plus, je ne sais pour quelle sottise raison, la douane oblige l'acheteur à dévorer totalement les racines des plantes et arbustes venant de France, à l'eau de mer, pour enlever toute trace de terre. C'est ainsi que, l'an dernier, j'ai dû perdre des *Rhododendrons*, des *Azalea indica* et des *Camélias*.

Est-ce l'application d'une loi ?

Non, mon cher correspondant, ce n'est pas l'application d'une loi, mais simplement un abus de pouvoir ! Lorsqu'on vous ira faire prendre un bain de mer à vos plantes, protestez avec la dernière énergie et rappelez aux douaniers qu'ils sont tenus, de se conformer au « décret du 10 mars 1894, réglementant l'entrée en Algérie des

(1) Voir *Le Jardin*, 1896, page 258.

plants, arbustes et végétaux de toute nature autres que celle de la Vigne. »

Il n'y est nullement question de détruire les plantes par un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau de mer.

Mon Dieu ! que de difficultés pour arriver à vaincre la routine et à triompher des mauvaises volontés !

H. MARTINET.

LES CANNAS ITALIENS

III

Voici, comme suite aux articles de nos collaborateurs, MM. Rivoire et Nicolas, une lettre émanant d'un amateur distingué d'horticulture, qui a bien voulu nous faire connaître son opinion sur les Cannas dits « italiens », qu'il a été un des premiers en France à posséder et à cultiver.

La manière de voir de notre correspondant étant, quant au fond, la même que celle exprimée dans la plupart des communications qui nous ont été adressées sur ce même sujet, nous nous contenterons de citer cette lettre pour ne pas prolonger le débat sans utilité pour la majorité de nos lecteurs.

« MON CHER DIRECTEUR,

« Je viens de lire avec intérêt, mais non sans surprise, l'article intitulé : « La verte sur les Cannas italiens » paru dans le *Jardin*.

« Je ne songe pas à mettre en doute la bonne foi de l'auteur de l'article, mais je me demande si, comme le fait souvent l'avocat en défendant une cause qu'il croit juste, il ne s'est pas laissé entraîner un peu loin en chargeant à fond de train son adversaire.

« Car il y a des adversaires dans cette question — les Cannas lyonnais contre les Cannas italiens. M. Rivoire, qui s'est fait défenseur des premiers, ne cherche pas à le dissimuler.

« Pourquoi comparer des plantes qui *doivent être dissimilables* ?

« Les nouveaux Cannas de MM. Dammann sont, en effet, très différents de ceux dits à grandes fleurs, ou race Crozy.

« Ayant été, comme vous le savez, un des premiers, en France, à posséder les variétés *Italia* et *Austria*, dont une description enthousiaste m'avait été faite par un mien ami, qui les avait admirées, en fleurs, à l'établissement de San-Giovanni, sous le beau ciel de Naples, je crois, moi aussi, devoir vous faire connaître mon opinion.

« Tout d'abord, je m'empresse de confesser que j'ai éprouvé une certaine désillusion, surtout en ce qui concerne la variété *Austria*, qui ne paraît pas avoir les qualités d'*Italia*. Cette dernière variété, elle, peut rendre de réels services comme plante de serre, ou elle fleurit admirablement, de préférence au printemps, joignant aux avantages d'un magnifique feuillage une floraison intéressante. Mes plantes ont porté ainsi jusqu'à quatre fleurs à la fois — une en a même eu 3, qui duraient 38 heures sur la plante et se conservaient encore bien un jour ou deux, coupées en vase, au frais.

« Je ne crois pas que ces plantes puissent jamais rendre des services appréciables dans la plantation en grand des corbeilles, mais on les utilisera avec grand profit, par petits groupes ou isolées, pour l'ornementation des pelouses bien exposées et surtout abritées des grands vents.

« En résumé, mon avis est que si on a dit trop de bien de ces Cannas, lors de leur apparition, ce qui est un fait certain, on se hâte un peu trop maintenant de les condamner sans retour. On ne doit pas oublier que la saison dernière a été des plus défavorables à la culture de ces plantes qui, comme du reste toutes les variétés nouvelles multipliées hâtivement pour la livraison, n'étaient généralement pas en état de fournir une belle végétation.

« Je souhaite donc que de nombreux amateurs, sous les latitudes les plus variées, recommencent l'année prochaine les expériences qui ont été faites jusqu'ici en petit et sur quelques points seulement.

« Nous pourrions alors savoir définitivement à quoi nous en tenir.

« Bien amicalement à vous. »

J. C.

L'HORTICULTURE à l'Exposition nationale suisse de Genève

IV

ARBORICULTURE D'ORNEMENT

En relisant mes notes, je me sens véritablement effrayé par la comparaison entre la quantité considérable de lots méritants et de plantes rares à signaler et le peu d'espace dont je puis disposer, sans empiéter sur celui qui est réservé à mes excellents collaborateurs.

C'est que plusieurs pages de ce journal ne suffiraient pas pour énumérer la liste complète des plantes intéressantes qui ont été, pendant tout l'été dernier, l'ornement du « Parc de l'Agriculture ».

Une très louable émulation avait décidé les divers concurrents à réunir sur les emplacements qui leur avaient été concédés des collections très complètes de végétaux remarquables, soit par leur développement, soit par leur rareté dans les cultures.

Pour les arbres et arbustes d'ornement, trois exposants se sont particulièrement disputé les principaux prix : MM. Boccard, de Genève ; Otto Froebel, de Zurich, et Thibault-Lyand, de Genève. Chacun d'eux avait disposé un peu à son gré de l'emplacement qui lui avait été concédé. L'effet d'ensemble y perdait peut-être un peu, mais on trouvait une compensation dans l'intérêt que présentaient de nombreuses petites scènes aussi pittoresques que variées.

Comme je l'ai dit plus haut, il m'est impossible d'énumérer les noms de toutes les espèces et variétés méritantes contenues dans les lots de ces exposants : je me bornerai donc à citer quelques-unes des plus remarquables.

Les produits des pépinières de M. Boccard étaient isolés ou groupés sur deux grandes pelouses. Ils se distinguaient plutôt par leurs grandes proportions et leur forme absolument irréprochables que par leur rareté.

Nous y avons noté un *Cedrus atlantica glauca*, de 10 mètres de haut, un *Abies Pargana glauca*, un *A. concolor*, un *A. Engelmanni*, un *Sequoia gigantea pendula*, etc., atteignant des hauteurs variant entre huit à dix mètres ; un groupe de *Betula alba*, mêlés de *Tilia alba pendula* ; un groupe d'*Araucaria imbricata*, de 1 mètre de hauteur ; des collections d'Érables japonais, d'*Asalca mollis*, de Rhododendrons, de plantes aquatiques, etc.

M. Otto Froebel, l'heureux gagnant du prix Estella pour les plantes de serre, se distinguait également avec ses végétaux de plein air.

À citer :

Dans ses arbres et arbustes à feuillages colorés et décoratifs : l'*Acer pseudo-platanus purpureus* Prinz Hand, l'*A. circinatum*, l'*Aralia Maximowiczii*, le *Sorbus aria quercifolia*, le *S. a. chrysophylla*, l'*Ulmus campestris elegans*, l'*U. c. purpurascens*, etc.

Dans ses Conifères, l'*Abies subalpina caerulea*, le *Cunninghamia chinensis glauca*, le *Juniperus virginiana cinerascens*, le *J. canariensis aurea*, l'*Abies picea*

acutatus, F.A. p. *Engelmanni glauca*, F.A. p. *noxa*, *M. cuneata*, le *Thalictrum d'Alsace*, The gene, le *L. a. Reichenbachi*, le *Thalictrum d'Alsace*, *monophyllum glauca*, le *Chamaecyparis arbuscula glauca*, le *C. pisifera p. pecta*, etc.

Dans ses arbustes et arbrustes à feuilles caduques, F.A. *ambrosioides japonica*, F.A. *arbutifolia canescens*, le *Caryocarpus cuneata*, le *Diphysa cuneata*, le *Rubus delicatus*, le *Sambucus arborea japonica*, F.A. *mus. arbutifolia*, le *C. cuneata*, le *Sambucus pentagona*, le *Berberis sibirica*, le *Berberis japonica*, le *Cornus japonica*, le *Captus arbutifolia*, le *P. a. rugifolia*, le *Rhus glabra*, F.A. *su. arbutifolia*, le *Prunus G. arborea*, etc.

M. Otto Froebel exposait, en outre, des collections de Clématites, d'arbrustes sarmenteux et grimpants, une importante collection de Rosiers de toutes sortes, des plantes vivaces rustiques, des plantes alpines, des Fougères rustiques, de Nymphaeas rustiques, etc., etc.

Les collections de M. Finbault-Lyand, massées sur le bord de l'Arcade, sur des plates-bandes concentriques disposées comme celles des jardins botaniques, étaient plus importantes encore comme nombre, mais un peu moins riches, peut-être, en plantes rares et nouvelles.

On y trouvait, toutefois, un grand choix d'arbres et arbrustes d'ornement, de Clématites, de plantes grimpantes, de Clématites, de plantes vivaces et alpines, de Rosiers, de plantes à pratiquer, etc.

En résumé, grâce à ces trois exposants, l'exposition de Genève offrait un intérêt tout particulier pour le dendrologue, qui pouvait étudier la de nombreux sujets remarquables que l'on trouve rarement réunis dans les expositions horticoles même des plus importantes.

Je ne dois pas non plus oublier de mentionner le Rosarium d'une très grande étendue et forme de plates-bandes concentriques plantées de Rosiers hautes tiges, demi-tiges et basse tiges, qui, au mois de juin, fut une des attractions les plus goûtées de l'exposition.

V

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

La section des arbres et arbrustes fruitiers offrait une bien moins grande importance.

Les principaux exposants étaient : M. Ranft et M. Choquens.

M. Ranft, dont la réputation n'est plus à faire, avait apporté de ses pépinières de Bâle de très beaux arbres fruitiers formés que nos pépiniéristes de la région parisienne n'auraient pas désavoués. Ces arbres aux formes diverses n'atteignaient pas, cependant, les grandes dimensions de ceux que nous avons coutume de voir à Paris. La pratique de la plantation d'arbres déjà forts et prêts à fructifier ne s'étant pas beaucoup répandue jus qu'en France et à l'étranger, les pépiniéristes ne s'étonnent guère encore à la formation de ces sujets, qui néanmoins excitent toujours l'admiration des visiteurs.

M. Choquens exposait des arbres plus faibles, mais bien vengés également. Ils étaient disposés avec goût sur des plates-bandes formant une sorte de petit jardin fruitier modèle.

Des espaliers et des cordons horizontaux entouraient ces lots.

H. MARTINET.

Culture des Pentstemons

Les *Pentstemons*, ces belles Scrofularines aux fleurs de tons si variés et si vifs, quoiqu'ayant fait partie de la série des plantes vivaces, si recherchées à un certain moment et aujourd'hui presque délaissées, bien à tort, n'ont pas partagé le sort de tant d'autres et sont encore fort employées. C'est à la variété de couleurs de leurs fleurs suivant les espèces et les variétés, à leur floriférité, à l'importante durée de la période pendant laquelle on en peut avoir en fleur, à leur résistance aux premières gelées, à leur culture relativement facile, qu'elles doivent de rester encore en honneur dans bien des jardins. Il est bien certain aussi que leur aptitude à servir, en fleurs coupées, à orner vases et cornets, à former des gerbes gracieuses et de paisibles coloris n'est pas étrangère à leur succès.

En ce qui concerne le coloris des fleurs, tous les tons, en plus ou moins grand nombre, se rencontrent dans le genre *Pentstemon*: le jaune citron, chez le *P. auribiflorus*, le jaune orange clair, chez le *P. lobbianus*, le rouge minime ou le vermillon clair, chez le *P. purpureus*, le blanc faiblement teinté de violet, chez le *P. digitalis*, le lilas devenant violet, chez le *P. incarnatus*, l'écarlate, chez le *P. baccariflorus*, le rose, le lilas, le rouge écarlate, le rouge sang, le violet, chez le *P. Murrayanus*, etc., et il n'est pas jusqu'au bleu et ses diverses nuances que ne présente ce beau genre: *P. azureus*, bleu d'azur, à tube pourpre à la base, *P. glaber*, bleu ou violet pourpre, *P. oratus*, bleu pourpre, *P. spectabilis*, bleuâtre, *P. heterophyllus*, variant du bleu franc au violet rougeâtre, etc.

Mais c'est surtout dans le *P. gentianoides*, également connu sous le nom de *P. Hartwegii*, dans ses variétés sélectionnées et dans les nombreuses formes issues des croisements entre l'espèce et ses variétés, entre les variétés elles-mêmes, ou entre ce *P. gentianoides* et d'autres espèces, notamment le *P. Coburgii*, que la diversité des coloris, la grandeur, la forme, l'abondance des fleurs, leur quasi-régularité, leur disposition érigée ou inclinée, la dimension des inflorescences, ont atteint un degré vraiment remarquable.

Si, la plupart du temps, ces variétés, méistes et hybrides, ces *Pentstemons* de la belle série des *P. hybrides* à grandes fleurs, particulièrement, ne se reproduisent pas fidèlement de semis, ce mode de multiplication n'est cependant naissance, lorsque les portegraines sont bien choisis, à des individus aussi beaux, très variés et parfois même supérieurs à ceux obtenus, aussi l'emploie-t-on plus couramment que la multiplication par boutures. On pratique surtout le bouturage lorsque l'on veut former et conserver une collection.

Quelques mots résumés suffisent amplement pour rappeler les grandes lignes de la culture des *Pentstemons*, puisque la plupart des espèces de ce genre sont dans les cultures depuis plus de cinquante ans. Quoique vivaces, les *Pentstemons* se cultivent comme plantes bisannuelles. Ils se sèment dès la récolte des graines, en juillet-août, en pépinière, à un nombre, se repiquent en godets ou en terrines hivernées sous chassis ou mieux, la ou l'hiver menace d'être rigoureux, en orangerie, et sont mis en place en pleine terre au printemps. On peut également faire des semis sur couche, en mars, repiquer sur couche et mettre en place en mai. Dans le premier cas, la floraison commence en juin, dans le second cas, en août, elle se prolonge jusqu'aux gelées.

Si on multiplie par le bouturage, ce qui peut se faire pour ainsi dire toute l'année, mais surtout en août, en terrines ou en pots hivernés sous chassis, ou met en place au printemps, comme pour les semis d'automne.

D'un autre côté, des boutures faites, au printemps, avec de jeunes pousses, prises sur des pieds-mères rentrés à l'automne, sous chassis et piquées sur couche et sous cloches fleurissent bien la même année.

Les *Pentstemons* se plaisent particulièrement en terre légère, fertile, humide et saine, ils craignent moins la sécheresse que l'humidité; cependant, en été, on ne doit pas, malgré un bon paillis nécessaire, négliger les arrosements non plus que les engrais.

Pour la composition des plates-bandes, des corbeilles, de tonneaux pour former des bordures de massifs d'arbrustes dans les jardins paysagers, les *Pentstemons* sont à rechercher, de plus, on se procure, par la même occasion, un bon appoint à la série des plantes aptes à garnir les appartements de belles gerbes de fleurs aux tons frais et bigarrés.

Apportons que les fleurs qui ont servi à faire la planche en couleurs en contre ont été cueillies dans les cultures de M. Ferard, marchand-grainier, 10, rue de l'Arcade, à Paris, et seront reproduites dans son catalogue qui doit paraître sous peu.

J. FOSSEY.



Imp. L. 1105. A. — Goult. — T. 25.

PENTSTEMONS

- P. Murrayanus* Hook. *P. gentianoides* Lindl.
P. puniceus A. Gray
P. heterophyllus Lindl.

A PROPOS de la fleur de l'*Aristolochia gigas* Sturtevantii

Il est dit, dans le numéro 225 du *Jardin*, page 157, que : « cette fleur répand une odeur affreuse ». C'est vrai, jusqu'à un certain point, mais inexact, cependant, car cette odeur cadavéreuse n'existe qu'un seul jour : celui où l'anthèse se démontre, c'est-à-dire le dernier jour; le lendemain, la fleur s'affaisse, sa mission est remplie. Pendant les quelques jours qui précèdent l'ouverture complète, la fleur entr'ouverte ne produit aucune odeur.

Nous en avons vu dernièrement plusieurs fleurs dans nos serres; voici le résultat de nos observations :

Une fleur, qui se trouvait dans l'anthèse le samedi 25 juillet, avait commencé à montrer l'intérieur de la fleur le mardi 21; le mercredi, la fleur s'ouvrait un peu plus; le lendemain, de même, le vendredi, elle continuait et, le samedi 25, elle était tout à fait ouverte, en exhalant une odeur de rat mort. Voici les dimensions de cette fleur extraordinaire : la corolle, en forme de pipe, est énorme, elle mesure, dans son limbe, 40 centimètres de hauteur sur 27 de largeur; l'appendice qui la termine est tortillé en tire-bouchon; il a 50 centimètres; le fond de la fleur a 95 millimètres de largeur sur 8 centimètres de hauteur; l'ovaire ou fruit futur a 20 centimètres de longueur; la base de la corolle, à l'extérieur, qui semble former tuyau et tête de pipe, mesure, dans une partie, 20 centimètres, et le retour courbé en a 20 aussi. L'ensemble, du haut de l'ovaire près du calice au bout de l'appendice, mesure exactement 1 mètre 5 centimètres.

Cette fleur prodigieuse possédait une très jolie coloration de rose vineux en taches hiéroglyphiques sur fond blanc, 17 nervures en creux sillonnent la corolle très élégamment. Le fond de la corolle, où commence le tuyau de la pipe, est d'un noir violacé très curieux; couvert, à l'intérieur, de poils allant vers le fond; ces poils sont longs de 2 centimètres.

Ainsi, pendant trois jours, la fleur ne répand aucune odeur.

Avant qu'il commence à s'ouvrir, le bouton est très surprenant, renversé sur le ventre, il semble un Cygne... à queue filiforme.

La plante grimpante qui montre des fleurs aussi extraordinaires provient de l'Amérique méridionale; de quelle contrée? Je ne sais. On raconte que les enfants indigènes se coiffent de cette étrange corolle et que c'est de ce fait que s'est produit le désir d'importer en Europe cette merveille : l'*Aristolochia* gigantesque de Sturtevant.

Pendant toute la journée de l'anthèse, pas avant, la fleur est visitée par quantité de mouches et, surtout, par la *Musca carnaria*, la mouche à viande et la *Musca vomitoria*. Quand elles sont entrées dans la courbure de cette corolle, en forme de pipe turque, ces mouches n'en sortent que difficilement, elles sont retenues par les poils à rebours. Dans une des dernières fleurs, nous avons trouvé des cadavres de mouches.

Dans la prévoyance mystérieuse de la nature, cette odeur sert d'appât pour les mouches, lesquelles, incons-

ciemment, accomplissent l'œuvre sublime de la fécondation!

AD. VAN DEN HEU, DE

Vice-président de la Société française d'Horticulture du Nord de la France.

LES CYPRÈS (*Cupressus*)

(Suite et fin) (1)

11. *Cupressus nothkatensis* Lambert. — Originaire de l'Amérique boréale : Sitka, Colombie anglaise, Vancouver, etc. On le connaît encore sous les noms de *Cupressus* et *Chamaecyparis nothkatensis* Sprich., *Thuopsis laurealis* et *T. cupressoides* Carr., *Thuja excelsa* Bong. Il en existe un assez grand nombre de formes horticoles.

12. *Cupressus Lawsoniana* Murray. — Originaire de la Californie. Il est fréquemment cultivé sous le nom de *Chamaecyparis Boursieri* Carr. C'est une plante des plus variables connue sous de nombreuses variations tirées de la couleur et du mode de ramification. Les caractères qui ont servi à la création de ces formes horticoles disparaissent habituellement avec l'âge.

13. *Cupressus obtusa* C. Koch. — Originaire du Japon, où on le rencontre sous deux variétés principales : *heeriana* et *pendula* qui ont été considérées par Maximowicz comme les types de deux espèces autonomes.

La plupart des formes horticoles qui en sont issues, entre autres *lycopodioides*, sont placées parmi les *Retinospora*.

14. *Cupressus pisifera* C. Koch. — Originaire du Japon; en Chine, il ne paraît être que cultivé, c'est le *Retinospora pisifera* Sieb. et Zucc. connu dans les cultures sous les formes *R. plumosa*, *filifera* et *squarrosa*.

Le *Thuopsis dolabrata* S. et Z. est une plante d'affinités ambiguës qui, par l'ensemble de ses caractères, se rapporte aux *Chamaecyparis* tandis qu'elle s'en éloigne par ses écailles claviformes et non peltées. Il peut être considéré comme intermédiaire entre les *Thuja* et les *Cyprés*. D'ailleurs, les affinités qui existent entre ces deux genres sont absolument incontestables et ce n'est pas sans raison que Bentham a réuni les *Chamaecyparis* aux *Thuja*.

Le genre *Cupressus*, tel que nous l'entendons avec M. Maxwell T. Masters, présente une distribution géographique intéressante. On le rencontre dans l'ancien et le nouveau continent. Il s'étend depuis le bassin méditerranéen oriental jusqu'à l'Himalaya à travers le Levant, la Perse et l'Afghanistan.

Le *Cupressus torulosa* et probablement le *C. sempervirens* var. *Whitleyana* sont originaires de l'Himalaya. Le *C. funebris* a été retrouvé dans les monts Schanz; il est cultivé dans le Thibet et au Sikkim.

Le Japon est la patrie des *Cupressus pisifera* et *C. obtusa*. L'Amérique du Nord occidentale est représentée, dans cette distribution, par les *C. nothkatensis* et *C. Lawsoniana*. En Californie, dans les montagnes du Mexique et dans le Guatemala, on rencontre d'autres espèces, parmi lesquelles le *C. microcarpa*, dont l'aire d'extension sur la côte californienne paraît très peu étendue. Le *C.*

(1) *Le Jardin*, année 1895, pages 243 et 259.

thyoides occupe la partie opposée du continent sur laquelle il s'élève du nord au sud.

L'aridité du climat de l'Arizona a imprimé des modifications au *C. Benthami* qui s'y rencontre sous la forme du *C. arizonica*. Les *Cupressus guadeloupensis* et *C. favallonensis* ne sont probablement que des variations du *C. macrocarpa* effectuées sous l'influence des conditions insulaires.

Enfin, il est quelques espèces dont l'origine n'est pas absolument certaine. Il en est ainsi du *C. lusitana*, cultivé depuis longtemps en Portugal, du *C. torulosa* var. *Cornegana*, du Cypres commun dont la forme à branches horizontales est seule connue à l'état spontané, tandis qu'on ne sait rien de la forme pyramidale.

La culture du Cypres paraît remonter à des temps très anciens, principalement sous sa forme pyramidale.

Dans l'ancienne Grèce et à Rome, il était consacré aux deux infernaux. Actuellement encore, c'est par excellence l'arbre des cimetières. En Chine et au Japon, certaines espèces sont fréquemment plantées près des temples et des tombeaux.

Le bois des Cypres peut être utilisé dans les régions où il arrive à des dimensions suffisantes. Au Japon, le *C. obtusa*, dont le tronc peut atteindre 2 mètres de diamètre sur 30 de hauteur, est consacré au soleil et sert pour la construction des temples et des chapelles qu'on élève en l'honneur de cette divinité. Le bois de l'Hinoki est également utilisé pour la fabrication des éventails et de la plupart des ustensiles dont on se sert à la cour du Mikado. Il en était du moins ainsi à l'époque de Siebold.

On a cru reconnaître qu'une partie des environs de Montpellier avait été autrefois occupée par une forêt de Cypres qui aurait servi à la construction des maisons de la ville. De ces Cypres dont beaucoup vivaient encore en 1770, il en restait encore un récemment qui serait âgé approximativement de 800 ans.

Le bois de Cypres passait pour incorruptible, et l'on cite souvent ce fait, qu'un navire retiré du Lac Riceia (Italie), au bout de 1.300 années de séjour n'avait subi aucune altération. Mais ces Cypres étaient-ils bien des *Cupressus*? La critique moderne, qui ne respecte rien, a mis en doute également le Cypres de l'Écriture sainte, dont l'Écclésiaste a dit « je me suis élevé comme un Cedre sur la montagne du Liban et comme un Cypres sur le mont de Sion. »

Nous ferons observer que dans l'Amérique du Sud, au Chili, le mot *Cipres* désigne plusieurs Conifères telles que le *Libocedrus decurrens* et peut être le *Fitz-Roya patagonica*. Les fruits du Cypres, employés jadis en médecine, sont actuellement tout à fait oubliés.

P. HARIOT.

ÉCOLE NATIONALE D'HORTICULTURE

Les examens de classement des candidats qui se sont présentés cette année pour suivre les cours de l'École Nationale d'Horticulture ont eu lieu à Versailles au commencement d'octobre; le nombre des élèves étant limité par le règlement et surtout

par l'exiguïté des locaux affectés aux cours et aux études, 40 seulement sont admis chaque année, de sorte que la lutte était vive entre les 71 concurrents qui s'étaient fait inscrire et qui étaient présents. On sait que les premiers seuls bénéficient des 6 bourses accordées par l'État.

Le jury était composé du Directeur de l'École, président, de plusieurs professeurs et horticulteurs désignés par M. le Ministre de l'Agriculture. La moyenne des examens a été bonne, comme précédemment, les fermes-écoles ont fourni le plus gros contingent d'élèves provenant des départements du Midi et du Centre, les environs de Paris avaient aussi envoyé de nombreux candidats, et il en était même venu plusieurs de l'étranger, de Russie et de Bulgarie. Les départements du Nord et de l'Est sont ceux qui en fournissent le moins. Du reste, le nombre est bien suffisant, la quantité de postulants prouve la notoriété de l'école, qui comprend actuellement 119 élèves en première, deuxième et troisième années et qui, depuis sa fondation, en 1873, a reçu 852 jeunes gens appartenant à 52 départements et à 14 pays étrangers.

Si, comme on a le droit de l'espérer et comme l'a demandé M. H. Martinet, dans le vœu qu'il a présenté à la Société Nationale d'Horticulture de France (1), on obtient qu'un moins une partie des élèves les plus capables bénéficie de l'article 23 de la loi militaire, comme en bénéficient les élèves des écoles d'Agriculture de Grignon, Grand-Jouan et Montpellier, on verra bien vite le niveau des études s'élever considérablement. Il sera possible alors, en outre des nombreux excellents jardiniers praticiens qui seront formés à l'École, de produire de véritables professeurs instruits et capables de rendre les plus grands services pour améliorer l'horticulture dans toutes les parties de la France et aussi dans les colonies; c'est là le but poursuivi actuellement par M. Nanot, directeur de l'École et, dans la campagne qu'il a entreprise, il sera appuyé par tous ceux qui envisagent l'horticulture comme une des sources de la richesse publique, et qui, par suite, s'intéressent à l'avantage d'une école qui coûte si peu à l'État et qui a produit de si bons résultats.

71 candidats se sont fait inscrire en 1896, et les 48 dont les noms suivent ont été admis définitivement :

1. Hert (Seine-et-Oise). — 2. Garnier (Yonne). — 3. Richon (Saône-et-Loire). — 4. Thouret (Seine). — 5. Malbrun (Seine). — 6. François Galvados. — 7. Moran (Vendée). — 8. David (Seine-et-Oise). — 9. Mornay (Côte-d'Or). — 10. Navel (Meurthe-et-Moselle). — 11. Colomic (Haute-Garonne). — 12. Preiss (Loir-et-Cher). — 13. Legram (Galvados). — 14. Haussler (Marne). — 15. Bailion (Seine). — 16. Dussombiez (Seine). — 17. Marechal (Seine-Inférieure). — 18. Mazur (Ain). — 19. Bruzeau (Seine-et-Oise). — 20. Hermes (Ardennes). — 21. Gally (Seine). — 22. Ducasse (Haute-Garonne). — 23. Dufoulon (Côte-d'Or). — 24. Chautrand (Puy-de-Dôme). — 25. Petit (Charente). — 26. Pirlot (Nord). — 27. Fabard (Galvados). — 28. Dussault (Seine). — 29. Lapelley (Eure). — 30. Bournet (Puy-de-Dôme). — 31. Ribieras (Haute-Vienne). — 32. Saussine (Bouches-du-Rhône). — 33. Marot (Seine-et-Oise). — 34. Lenoir (Seine-Inférieure). — 35. Marouque (Maine-et-Loire). — 36. Naxara (Seine). — 37. Hegnier (Seine-et-Oise). — 38. Durieux (Haute-Vienne). — 39. Cartier (Seine). — 40. Gerande (Corrèze). — 41. Gaulerie (Seine). — 42. Coutant (Aube). — 43. Courault (Seine). — 44. Boudet (Seine). — 45. Feroz (Oise). — 46. Coutant (German (Seine). — 47. Nicolas (Drome). — Christo-Mihoff (Bulgarie).

(1) Voir *Le Jardin*, année 1896, page 163.

CULTURE DES CYCADÉES

Les plantes de cette famille qui, par leur faciès, ressemblent assez à certains Palmiers, sont des plus ornementales. L'élégance de leur frondaison, l'originalité de leur tronc et la symétrie de leur forme en font un des plus beaux décors des serres ordinaires, des serres de luxe et des jardins d'hiver.

comme dans le *Cycas tonkinensis*, ou encore pyriforme surbaissé, comme dans le *Zamia Alsteini* (fig. 124), ou enfin globuleux, très court et laineux, comme celui du *Dion edule*.

Les frondes pennées, très coriaces, se développent en couronne, au sommet de la tige; elles sont, en général, d'un vert franc ou d'un vert grisâtre, brillantes à la face supérieure, glabres à la face inférieure, ou bien encore glabres sur les deux faces, selon les espèces. Tandis que, dans certaines espèces, ces feuilles

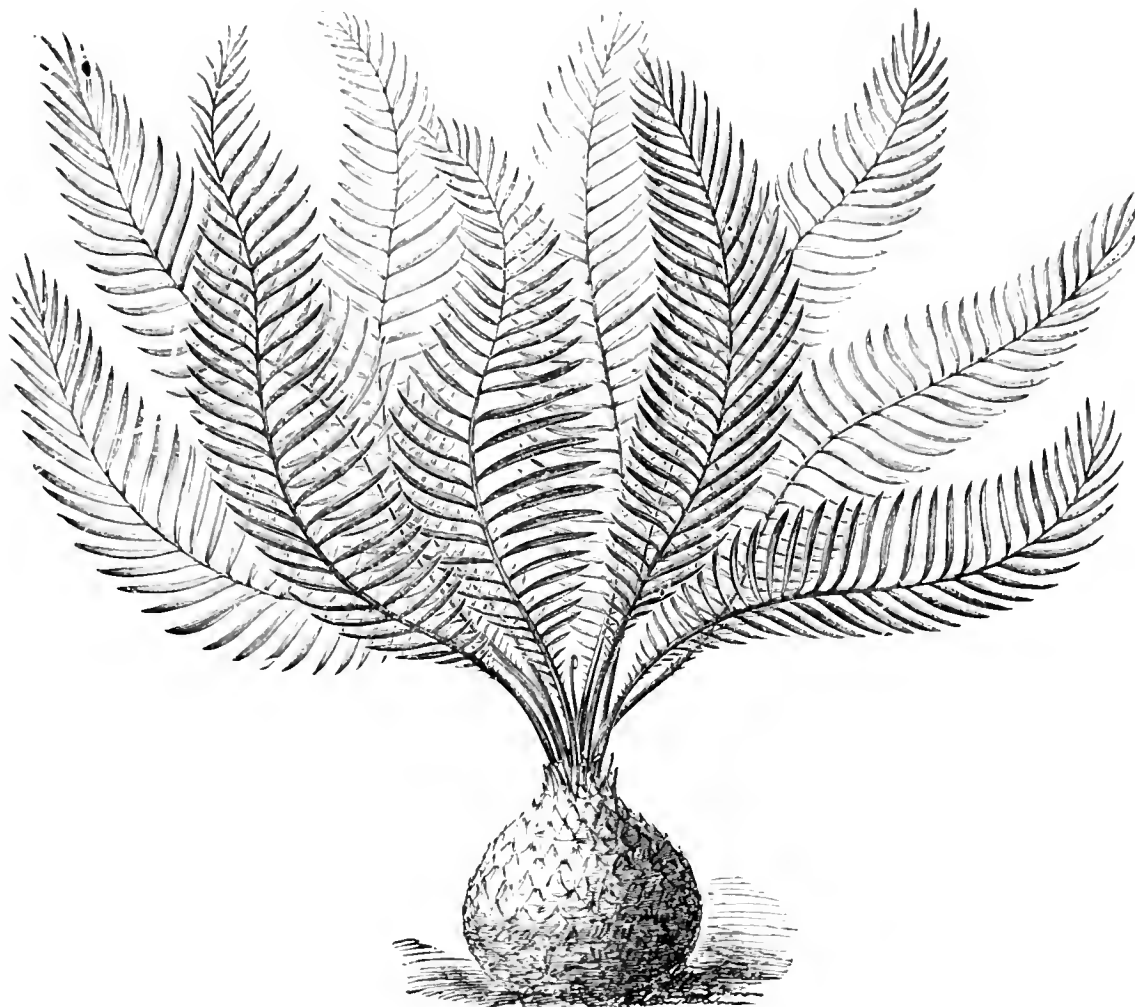


Fig. 124. — *Zamia Alsteini*

Certaines espèces, tels les *Cycas revoluta*, *C. circinnalis*, *C. tonkinensis*, *Dion Edule*, *Ceratozamia mexicana*, etc., se plaisent très bien en appartement; leurs frondes coriaces résistent suffisamment à la chaleur sèche et irrégulière des locaux habités.

Les régions intertropicales sont l'habitat des Cycadées en général, et ces plantes sont principalement répandues dans l'hémisphère austral.

Le tronc écailleux est, le plus souvent, régulièrement cylindro-ogival, comme dans les *Cycas revoluta*, dans la plupart des espèces des *Macrozamia*, tel *M. Mackenzii* (fig. 125), dans les *Encephalartos*, ou bien irrégulier

sont lisses, dans d'autres elles sont très épineuses. L'*Encephalartos horridus* est de ce dernier cas.

Selon qu'ils appartiennent à une région froide, tempérée ou chaude, on les cultive dans les différentes serres dont les températures sont conformes à leurs exigences.

La culture des Cycadées est des plus simples. Les troncs volumineux que l'on remarque dans les jardins d'hiver particuliers ou dans ceux des jardins botaniques sont, dans la majorité des cas, importés directement et à l'état sec de leur pays d'origine, comme on le fait pour les Fougères arborescentes.

A leur réception, ils sont plantés dans des vases contenant un compost de consistance moyenne, mais plutôt sablonneux. Ces vases sont placés sur la couche d'une serre chaude humide; les fréquents bassinages des troncs, la chaleur du fond y aidant, provoquent, assez rapidement, le « débourrage » de la première couronne de feuilles; la partie enterrée développe, pendant ce temps, de nouvelles racines; quelques temps après, il convient de les repotter dans un compost plus substantiel: un mélange de terre de bruyère, terre de gazon ou de jardin et terreau de fumier de vache est excellent. Dès lors, la chaleur du fond n'est plus nécessaire. Mais les exemplaires de moyenne taille sont, le plus souvent, multipliés dans les cultures.

Les bourgeons qui apparaissent sur différentes parties de la tige et les rejets qui se trouvent au pied de celle-ci sont détachés et enterrés légèrement dans le sable d'une couche de la serre à multiplication; ces bourgeons sont traités comme des boutures; aussitôt qu'ils ont émis des racines, on les repote en godets, dans de la terre de bruyère sablonneuse et on les cultive comme les plantes adultes.

Parfois aussi, quand on dispose d'un tronc de *Cycas*, on le fractionne par rondelles qu'on pose sur du sable dans la serre à multiplication; il se développe alors des bourgeons latéraux que l'on traite de suite comme de jeunes sujets.

Le semis n'est guère d'usage; on l'emploie cependant dans le midi de la France, surtout pour les *Cycas*.

Les *Cycas revoluta* que l'on voit en quantité sur les marchés parisiens et qui viennent de la région méditerranéenne sont, pour la plupart, multipliés de cette façon.

Les Cycalées adultes sont repotées dans une terre de consistance moyenne. Celles de serre froide sont sorties dehors et enterrées à mi-ombre, pendant l'été.

Dans les premiers temps qui suivent leur sortie, on bassine les feuilles, surtout quand le soleil est quelque peu ardent; il est même bon d'humecter le sol entourant les vases.

Les Cycalées de serre tempérée chaude sont, au contraire, conservées dans la serre, mais celle-ci est le plus souvent ombrée et les bassinages doivent y être fréquents et légers.

Pendant la période hivernale, les arrosements doivent être très modérés. La végétation est progressivement ralentie, car c'est la période de repos et, pendant un mois ou deux, il faut les tenir presque à sec.

Lorsqu'on s'aperçoit qu'une couronne de feuilles va se développer, on l'y aide par de fréquents bassinages de la tige. Ces bassinages ont de toute nécessité pour les plantes qui, accidentellement, ont perdu toutes leurs feuilles et se disposent à en développer de nouvelles; ils aident au « débourrage ».

Enfin, les plantes livrées à la pleine terre dans les jardins d'hiver ne réclament pas plus de soins que les Palmiers et, dans ce cas, ils peuvent être plantés dans une terre plus consistante que celle utilisée pour la culture en pots.

ALBERT MAUMENE

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES DE PARIS

Les variétés nouvelles ou récentes les plus saillantes

L'heureux semeur, M. Calvat, nous a présenté des gains superbes. Nous ne nous étendrons pas sur ses succès, car une délégation de la Société qui le visite sur place, ses cultures, doit déposer un rapport sous peu. A noter, cependant, sa *M^{re} Lucie Faure*, superbe fleur blanc crème, *Clara*, rose foncé de forme bombée, *Laurence Zéde*, *M^{re} Ren-Jouan*, *Fatzer*, plante d'avenir.

En de nos bons semeurs, M. de Roydellet, présentait, en pots, sa superbe obtention de l'an dernier: *Lucile Mathieu de la Drôme*, belle plante se formant bien, d'un jaune superbe, plante d'avenir que l'on retrouvait dans plusieurs lots, ainsi que *M^{re} Desblanc*, rose pâle d'une nuance délicate, et *M. Gérard*, lilas, aux fleurs enroulées. A signaler, dans sa présentation en fleurs coupées: *Olive Orléan*, *Nice Catharine*, *Bellem*, *M. R. A. Bromend*, aux très longs ligules blanc rose, et *Comtesse de Camerota*.

M. Chantier, de Bayonne, exposait un lot de ses semis en fleur coupés, dans lequel nous avons remarqué *M^{re} Chevon de Léchè*, rouge brigue, à revers violet or, *Le Rhône*, jaune citron, à revers plus pâle.

M. Quétier, d'Orléans, nous présentait une variété obtenue d'une branche d'*Enfant des Deux-Mondes*, duveteux blanc, ayant montré l'an dernier des fleurs jaune soufre, accident qu'il a fixé. Cette année, toutes les plantes multipliées ont refleurii jaune soufre; la variété est donc fixée. Cette plante portera le nom de *Léonide Gentils*.

Le lot de fleurs coupées en superbes exemplaires, apporté de M. Ragueneau, s'est conservé très frais, les variétés marquantes étaient: *M^{re} Chevon de Léchè*, *Chipeta*, *Julian Hilpert*, *Florence Paris*, *Victor Gouraud*.

Dans l'important apport de la Maison Vilmorin-Andrieux et C^e, nous avons remarqué les variétés: *Golden gate*, *Le Colosse grenoblois*, *Globba Wedding*, *Murena*, *Lord Brooke*, dans celui de M. Bosette, de Caen: *Vallée de Gesteau*, café au lait, très rare, *Fernand Dupuis*, *The Queen*, *M^{re} J. Lewis*, une des plus belles nouveautés blanches, *Charles Davis*, *Lady Randolph*, etc.

M. Gouillard exposait une intéressante collection de variétés duveteuses et de bonnes variétés classées par coloris.

Remarque dans le lot de M. Parodin, de Bourges: *Georges W. Childs*, *M. Leon Dabat*, *M^{re} Labbe Allen*, etc.

Enfin les variétés les plus remarquables de notre propre lot étaient: *M^{re} Philippe Rouvre*, blanc de lait, *Harry Wandler*, la variété la plus duveteuse, ainsi que *Princesse Eva*, très duveteux, beau coloris rose chair, *Océana*, belle variété américaine, à très gros ligules concaves jaune de chrome, *Thalia*, belle nuance, chair tendre, *M^{re} Henri Robinson*, le plus beau blanc lustré, *M. Legouvé* et *M. Jarry-Desloges*, deux bonnes nouveautés.

AUGUSTE NONIN.

Président de la Section des Chrysanthèmes.

Liste des principales récompenses

Grand prix d'honneur

Objet d'art offert par M. le Président de la République

M. Auguste Nonin, pour Chrysanthèmes.

Médailles d'or

M. Balle, pour la plus belle collection de pommes.

- MM. **Boutreux**, pour les vingt-cinq plus belles variétés de Chrysanthèmes à tige formant tête.
Calvat, pour nouveautés inédites de Chrysanthèmes non encore au commerce.
Croux et fils, pour la collection de fruits les plus remarquables, par la beauté et la qualité des corbeilles.
Leconte, pour arbres fruitiers formés.
Nonin, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes en pots.
Oudot, pour la plus belle collection de cinquante

- MM. **Cordonnier**, pour le plus beau lot de Chrysanthèmes cultivés à tige formant tête.
Cordonnier, pour la plus belle collection de vingt-cinq variétés de Chrysanthèmes, en fleurs coupées, culture à la très grande fleur.
Fonttaud, pour la plus belle collection de cinquante variétés de Chrysanthèmes en fleurs, pour culture à la très grande fleur.
Lambert, pour les plus belles corbeilles de fruits.
Lambert, pour lot de légumes.

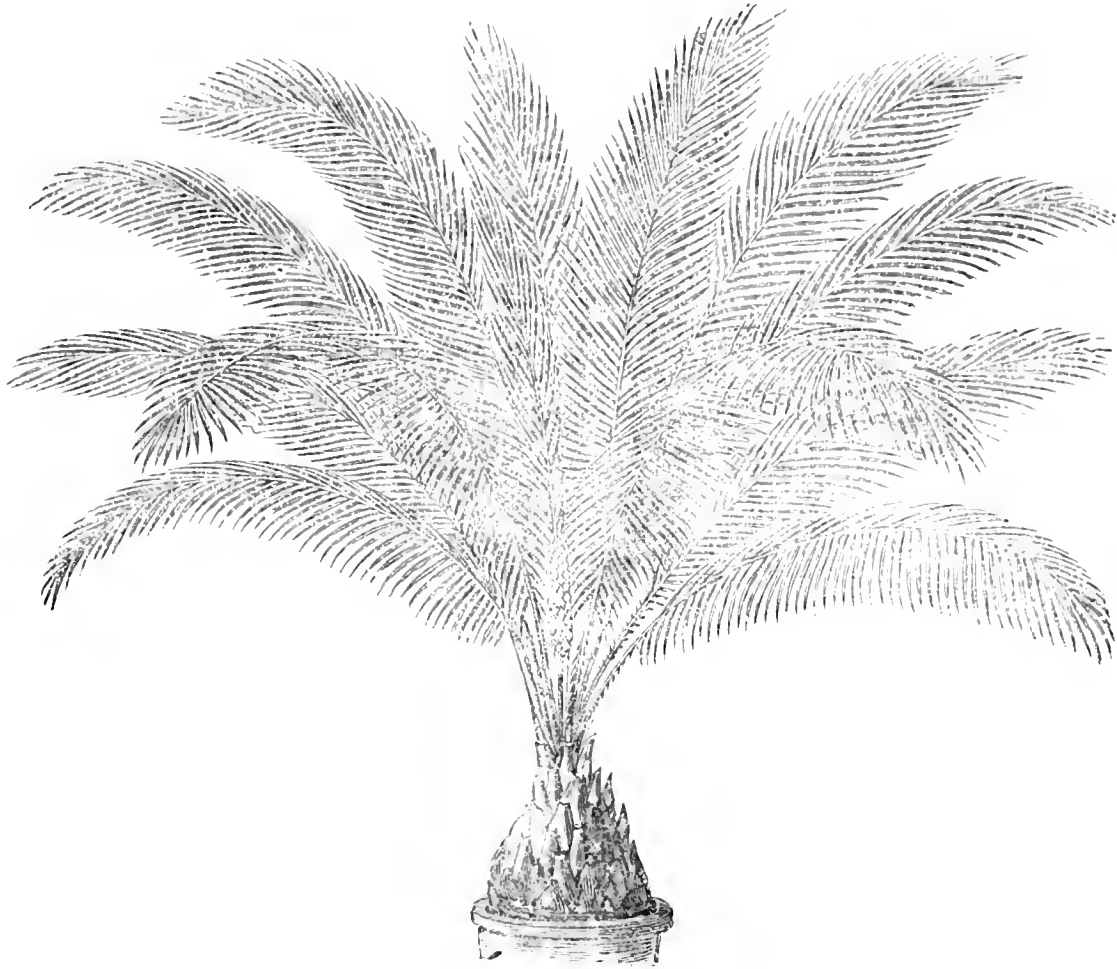


Fig. 125. — *Macrorhama Mackenzii*

- variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées, culture à la très grande fleur.
MM. **Passy**, pour les plus belles corbeilles de fruits.
Salomon, pour la plus belle collection de raisins de table, composée de 25 variétés nommées.
Vacherot, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes, cultivés en godets, ne dépassant pas 0,12 de diamètre.

Grandes médailles de vermeil

- MM. **Bernard**, pour le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas vingt-cinq plants.
Boutreux, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes en pots (belle culture).
Constant, pour les douze plus belles variétés de Chrysanthèmes, cultivées en touffes basses.
MM. **Leconte**, pour la belle collection de cinquante variétés de Chrysanthèmes en pots.
Lévesque et fils, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées.
Martin, pour *Callieya Martini*.
Maste, pour le plus bel apport de Chasselas de Fontainebleau, pas moindre de 5 kgr.
Nonin, pour la plus belle collection de douze variétés de Chrysanthèmes à fleurs claveteuses.
Nonin, pour nouveautés inédites de Chrysanthèmes, non encore au commerce.
Oudot, pour la plus belle collection de vingt-cinq variétés en pots (culture à la très grande fleur).
Passy, pour la plus belle corbeille d'une seule variété dans chaque genre de fruit, ne dépassant pas cinquante.

- MM. **Patrolin**, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes en pots.
- Ragneneau**, pour la plus belle collection de cinquante variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées.
- Ragout**, pour les vingt-cinq plus belles variétés de Chrysanthèmes, cultivés en touffes basses.
- Régnier**, pour Orchidées.
- Resette**, pour la plus belle collection de soixante-cinq variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées (dont une à la très grande fleur).
- Salomon**, pour le plus bel apport de Chrysellas de Fontainebleau, pas moins de 5 kilogram.
- Vilmorin-Andrieux et C^e**, pour la plus belle collection de cent variétés de Chrysanthèmes en pots.
- Vilmorin-Andrieux et C^e**, pour les vingt-cinq plus belles variétés de Chrysanthèmes, cultivés en touffes basses.
- Vilmorin-Andrieux et C^e**, pour la plus belle collection de cinquante variétés de Chrysanthèmes en pots (culture à la très grande fleur).
- Yvon et fils**, pour les vingt-cinq plus belles variétés de Chrysanthèmes, cultivés à tige formant tête.

Des certificats de mérite de première classe ont été accordés aux nouvelles de Chrysanthèmes suivantes :

Calvat's Distinction, *Czarina*, *Laurence Zédé*, *M^{rs} Berger*, *M^{rs} Deis*, *M^{rs} Navier-Roy-Jouvin*, *Werther*, de M. Calvat ; *M^{rs} Filleul Brog*, de M. Herand ; *M^{rs} Pierre Coltau*, de M. A. Nain, *Léonade Gentils*, de M. Quétier ; *Ernest Verdel*, de M. de Reydellet, *Louis Sirtori*, *M^{rs} Thérèse Charrel*, *Prémont*, de M. Scalarandis.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 12 novembre 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Le *Streptocarpus polyanthus* est une des plus intéressantes espèces de ce remarquable genre de Gesnériacées. L'exemplaire, présenté avec sa large feuille de la côte de laquelle naissent plusieurs tiges florales, était malheureusement défléuri.

M. Truffaut avait apporté des tiges de *Myrsiphyllum asperagoides*, agrémentées de bouquets de fleurs, rappelant le mode de décoration florale qui avait été imaginé pour le palais de Versailles lors des fêtes franco-russes.

COMITÉ DES ORCHIDÉES

M. Dallé présentait : *Odontoglossum bicoloriense*, *Oncidium tyrrinum* et *Gravesianum*, *Dendrobium formosum giganteum*, plante qui fleurit difficilement et s'acclimate de même, et *Vanda Boxalli lamellata* var. *Dalleana*, très belle variété, en superbe floraison.

Dans un lot de M. Maxime Jobert, de Châtenay, composé de *Cypripedium* hybrides d'origine inconnue, nous remarquons une fort belle plante qui peut être rapportée à un hybride du *Cypripedium barbatum* avec le *C. Veitchi* ou le *C. Curtisii*.

Le lot de M. Bert, de Colombes, est fort intéressant ; il comprend : 3 pieds de *Cypripedium callosum*, dont un tout particulièrement beau, un *Restrepia antennifera*, espèce plutôt curieuse que jolie, et le *Barberia Shumera*, charmante Orchidée aux délicieuses fleurs roses en longue grappe.

Le *Barberia* n'est pas seulement une jolie plante, mais encore une espèce que l'on ne rencontre que rarement dans les cultures.

M. Libre-k avait apporté un *Calanthe Veitchi* à fleurs roses et un superbe *Calanthe vestita luteo-oculata*, à fleurs d'un blanc virginal marquées d'un oeil jaune.

M. Pourer, jardinier chez M. Cardozo, présentait deux *Cypripedium* hybrides : *C. M^{rs} Gayot*, issu des *C. Harrisianum* et *C. usique*, et une autre espèce qui a pour parents les *C. tamsuii* et *C. Lecanum*.

M. Bœu est toujours un semeur émérite : Aujourd'hui, il soumettait à l'appréciation du Comité : *Lelia purculis*, issu de *L. Perrina* et *Puehli*, et *Lelia-Catleya amona anethys-lina*. La première de ces plantes a ses divisions florales violet pâle avec le labelle bien formé violet, purpurin foncé au sommet. L'autre, qui provient du croisement du *Lelia-Perrina* avec le *Catleya Loddigesii*, est remarquable par son labelle blanchâtre bordé, au sommet, de raie soufre très pâle et, plus extérieurement, de pourpre violet. Ce sont, somme toute, deux belles nouveautés.

Enfin, M. L. Duval, de Versailles, présentait le *Cypripedium Hay Wood*, hybride des *C. Druryi* et *C. Veitchi*, curieux par son coloris concolore violacé-vineux très pâle.

COMITÉ DES CHRYSANTHÈMES

M. Calvat avait envoyé un choix de très belles nouveautés à grandes fleurs. Il faudrait les signaler toutes. Mentionnons particulièrement les formes à fleurs blanches qui sont irrécupérables : *Mou Miquon*, duveteux, rose chair, *Fra*, duveteux, mordore ; *Conges de Bourges*, pourpre foncé ; *Madame Edouard Roger*, jaune très pâle (actuellement mais qui, au début de la floraison, présentait un coloris à peu près vert, etc.

Le lot de M. Lemaire était composé de variétés déjà au commerce mais en pots. Les plantes étaient trapues, compactes, de belle tenue et superbement fleuries. A citer : *Colosse Grenoblois*, *Charles Dawis*, *Ambal Arellan*, *Vivand Morel* et, surtout, une nouveauté dédiée à l'un des vétérans de l'horticulture parisienne, à notre ami Yvon. Le nouveau Chrysanthème, *Jean-Baptiste Yvon*, est à fond jaune lavé de vieux rose. Il est issu de *Vivand Morel* qui, lui-même, avait déjà donné naissance à *Charles Dawis*. C'est une belle plante digne du nom qu'elle porte.

COMITÉ D'ARBORICULTURE D'ORNEMENT

M. Ch. Baltet avait envoyé quelques branches d'arbustes d'ornement fructifères : *Lycium sinense*, très ornemental avec ses rameaux couverts de fruits de corail, *Maclure*, *Coignassier* du Japon à gros fruits ; *Rosa rugosa*, *Crataegus Loddigesii* var. à fruits jaunes, *Troène* d'Italie, variété du type commun à feuilles plus petites, *Ligustrum quihoui*, *Berberis Hookeri*, *Coloucaster tomentosa* et *C. horizontalis*.

COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

M. Théodule Moreau, de Fontenay-sous-Bois, présentait de superbes *Renettes du Canada*, et M. Paulard, de non moins beaux *Calvilles*.

COMITÉ DE CULTURE MARAÎCHÈRE

Le *Haricot Hedlard* et le *Piment Café* étaient représentés par M. Héblard.

P. HARIOT.

LE JARDIN. — N° 256. — 20 DÉCEMBRE 1896

CHRONIQUE HORTICOLE

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnées dont l'abonnement expire avec le présent numéro sont instamment priées de nous transmettre le plus tôt possible leur renouvellement pour éviter les erreurs qui pourraient se produire au moment de l'encombrement du jour de l'an.

Le plus simple est d'envoyer un mandat postal ou de déposer entre les mains du facteur une bande du journal et le montant de l'abonnement, en recommandant d'envoyer, en même temps que le mandat, la bande du journal.

Les mandats doivent être adressés à M. l'Administrateur du *Jardin*, 167, boulevard Saint-Germain, Paris.

Nos étrennes. — Nous sommes heureux de pouvoir confirmer à nos lecteurs une bonne nouvelle, que la petite note ci-dessous, parue dans le dernier numéro, leur avait déjà fait connaître :

« A partir du 1^{er} janvier prochain, *Le Jardin* contiendra 46 pages de texte, au lieu de 42. Ces quatre nouvelles pages, que le succès constant du journal nous permet d'ajouter, sans augmenter le prix d'abonnement, seront plus spécialement consacrées à des articles de culture. »

Ce seront là nos étrennes pour 1897. On ne saurait méconnaître que nous poursuivons méthodiquement et avec persévérance l'exécution du programme d'améliorations que nous nous sommes imposé.

Cette année, nous avons présenté le journal sous une forme plus agréable et avec un très beau papier. De plus, un certain nombre de planches en couleurs ont été offertes en primes.

Nous avons reconnu, toutefois, que notre cadre était trop étroit pour contenir toutes les études intéressantes que nous aurions voulu pouvoir publier. Bon nombre d'excellents articles sont restés cette année « sur le marbre », faute de place pour les insérer, et c'est dans le but de remédier à cet inconvénient que nous avons décidé d'augmenter le nombre des pages de texte.

Sans sacrifier les questions d'actualité et les études « d'économie horticole », qui prennent chaque jour une importance de plus en plus grande, nous ferons une très large place aux descriptions des plantes méritantes et des meilleurs procédés de culture.

Nous voulons, en un mot, que, par le choix et la variété des sujets traités, *Le Jardin* donne complète satisfaction à tous, horticulteurs et amateurs, commerçants et jardiniers. Nous y parviendrons, sans aucun doute, grâce au précieux concours de nos excellents collaborateurs.

Quant à nos gravures en couleurs, obtenues par notre procédé spécial, elles continueront, naturellement, à paraître régulièrement chaque mois. Si on compare entre elles les planches de cette année, on remarquera que les dernières sont déjà bien supérieures aux premières. Il en sera de même dans la suite, avec cette

différence, cependant, que la production sera beaucoup plus rapide. Les difficultés inhérentes à tout début sont, en effet, des à présent surmontées et l'outillage spécial qu'il a fallu créer pour cette industrie toute nouvelle a été déjà bien perfectionné et est aujourd'hui à peu près complet. L'important est qu'on soit sûr d'arriver au but. C'est, ici, un fait incontestablement acquis.

Nous avons pris encore une mesure concernant l'envoi du journal, qui sera désormais expédié directement de Paris par nos soins, au lieu d'être mis à la poste à Tours, comme notre imprimeur le faisait très régulièrement jusqu'ici. Une enquête récente auprès de l'Administration des Postes, dont, entre parenthèse, nous n'avons guère plus à nous louer que la plupart de nos confrères, nous a démontré que les journaux étaient distribués beaucoup plus régulièrement lorsqu'ils partaient de Paris, tête des grandes lignes, et d'où les express rayonnaient dans toutes les directions.

Nous comptons bien éviter ainsi tout retard dans la distribution du journal.

Les conférences de M. Duval au Jardin d'Acclimatation. — En novembre dernier, M. Duval, le sympathique horticulteur versaillais, a, dans la salle des fêtes du Jardin d'Acclimatation, devant un nombreux public des plus élégants et des plus attentifs, retracé, au cours d'une de ces conférences d'une si vive et si agréable tournure dont il a la spécialité, son voyage à travers plusieurs des principales villes de l'Europe centrale : Zurich, Vienne, Prague, Buda-Pest, Dresde, Berlin, Cologne, Liège, etc.

Puis, à nouveau, le 40 courant, il a, dans les mêmes conditions et avec le même entrain, retracé une excursion de vacances dans le Dauphiné : Grenoble, Sassenage, Triage, la Grande Chartreuse, le pic de Belledonne (2,987^m), l'Oisan, c'est à dire le Bourg d'Oisan, le Gravel, le Lautaret et ses admirables prairies constellées d'une flore si remarquable, etc.

Avec la verve et la simplicité de langage qu'on lui connaît, M. Duval a, dans les deux cas, fait revivre, avec un tel accent de vérité, les scènes vues, les sites parcourus, toutes les merveilles des régions si pittoresques qu'il a parcouru que, de nombreuses projections lumineuses y aidant, ses auditeurs s'y sont cru véritablement transportés. Aussi le succès du conférencier a-t-il été des plus vifs.

Il est vraiment surprenant que ce mode d'enseignement et de propagande, tant par la parole que par les yeux, des merveilles de la nature et des applications à en tirer, ne se développe pas davantage et que le nombre de telles conférences, toujours très suivies, lorsque le conférencier sait choisir et varier ses sujets et les développer d'une façon claire et animée, ne se multiplie pas plus!

La Société régionale d'horticulture du nord de la France. — Non pas l'une des plus anciennes, puisqu'elle ne date que de seize ans à peine, cette société, dont notre collaborateur, M. Ad. Van den Heede, fut l'un des plus zélés initiateurs et est encore l'un des membres les plus dévoués, est actuellement une des plus actives et des plus prospères des sociétés régionales d'horticulture.

Les conférences mensuelles qu'elle a instituées et qui sont des plus suivies, ses expositions, au nombre de 15 jusqu'à présent, ses assemblées générales, plus de 100 accompagnées de conférences et tombolas gratuites ne comptent pas pour peu dans le développement remarquable qu'a pris la Société et sont venues, pour beaucoup, en aide à ses fondateurs ainsi qu'à ses zélés organisateurs actuels.

Aussi, actuellement, le nombre des membres est-il assez élevé : 100 membres correspondants, 200 à 400 dames patronesses, 100 à 200 membres protecteurs, 100 à 200 membres effectifs et associés.

Enfin, dernier détail qui a bien son importance, l'actif de la caisse de la section de secours mutuels instituée dans la société est de 15.000 francs, ce qui est un beau résultat.

Il ne manque certes, pas de Sociétés régionales d'horticulture en France, surtout si elles sont toutes aussi prospères que celle-ci pour le plus grand bien du progrès de l'horticulture.

Retour de la Mission Chaffanjon — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'heureux retour des membres de la mission Chaffanjon, MM. Chaffanjon, Mangini et notre collaborateur L. Gay, rentrés jeudi dernier, 16 courant, à Paris, après une absence de plus de deux ans.

Des relations de ce voyage si intéressant à travers l'Asie ont déjà paru dans *Le Jardin*. Nous reprendrons bientôt la publication des notes que M. Gay nous avait envoyées d'Irkoutsk (Sibirie orientale), où la mission avait séjourné l'hiver dernier, notes qui seront complétées par celles que les voyageurs ont rapportées avec eux.

En attendant, nous adressons nos bien vives félicitations aux vaillants explorateurs pour l'heureuse issue de leur magnifique voyage.

Société nationale d'Horticulture de France. — La prochaine exposition de la Société nationale d'Horticulture de France aura lieu, en 1897, du 2 au 7 juin.

Cette date, un peu plus tardive que de coutume, sera peut-être défavorable à certaines plantes telles que les Rhododendrons, dont la floraison sera déjà très avancée. Par contre, d'autres plantes de floraison estivale pourront être présentées dans de meilleures conditions.

De plus, l'exposition ne coïncidera pas, cette année, comme cela a été malheureusement trop souvent le cas, avec le *Temple show* de Londres. Enfin, elle sera ouverte pendant les jours de fête de la Pentecôte, ce qui permettra à un plus grand nombre de personnes de la visiter.

Société royale d'Horticulture de Londres — La prochaine exposition de la Société royale d'Horticulture de Londres, communément désignée sous le nom de *Temple show*, aura lieu les 26, 27 et 28 mai 1897.

Droit d'entrée sur les Ananas étrangers — Dans sa séance du 14 courant, la Commission des Douanes a décidé de proposer à la Chambre des Députés de porter à 100 fr. le droit d'entrée qui frappe les Ananas étrangers.

Rusticité du *Choisya ternata* — Un correspondant du *Garden* (1) a écrit récemment dans un des derniers numéros de son journal les intéressants renseignements

suivants sur la rusticité du *Choisya ternata* dans le Pays de Galles :

« Nous avons vu un buisson de *Choisya ternata* mesurant 3 m. 95 sur 2 m. 15 qui, plante en pleine terre depuis plusieurs années, se porte très bien simplement à l'abri d'un mur. Il est en fleur actuellement (15 septembre) pour la seconde fois de la saison.

« Malgré les froûs de janvier et février 1895, alors que le thermomètre marquait au-dessous de zéro et que les *Laurus Tinus*, *Essalonia macrantha*, *Cerasus Laidii-Cerasus*, *Roses B. aquatilis* et *Rose d'or* furent atteints, le *Choisya* survécut sans la moindre protection.

« Quelques boutures que je fis, il y a deux saisons et plantées dehors à différentes expositions, contre des murs, ont également fait bonne poussée. Une de celles-ci mesure 1 m. 20 et fleurit abondamment. »

BIBLIOGRAPHIE

Les Clematites, par le docteur J. de La Brie. — Brochure, in-8, de 66 pages, du prix de 1 franc. — Librairie horticole de Jodet, 167, boulevard Saint-Germain, Paris.

Cette intéressante étude sur les espèces et variétés de Clematites introduites dans la culture et le commerce depuis cinquante ans, est suivie d'un essai de classement des Clematites.

Voilà un ouvrage qui n'est pas seulement un si petit volume d'un prix accessible à toutes les bourses. Il est appelé à fournir un aperçu très intéressant des nombreux accidents que ces plantes subissent pendant leur culture et leurs sécheresses, et les moyens de les combattre.

Cet petit ouvrage contient aussi quelques notes sur les espèces et variétés cultivées, la classification proposée et bien complètes des plantes et de leur mode de culture.

C'est, en résumé, une fort intéressante étude et on doit remercier M. de La Brie, de La Brie, le pomologiste très connu de Mans, d'avoir voulu faire profiter les horticulteurs et les amateurs de ses savantes études et de sa longue expérience.

LES JARDINS ALPINS

Nous avons déjà eu, l'an dernier (2), à l'occasion de l'exposition internationale d'horticulture de Paris, ou nous avions créé un jardin alpin pour recevoir les plantes de notre excellent collaborateur et ami, H. Corceyon, d'exprimer quelques idées sur les jardins alpins. Nous disions que « le point important est de savoir réunir, dans un espace relativement petit, les différentes conditions d'exposition, de sol, d'humidité, etc., qui sont indispensables à la vie des plantes si variées que l'on veut cultiver ».

Le jardin alpin ne doit pas être, en effet, « une scène de rochers ornée de plantes », mais une scène de plantes de montagnes variées, ornée de rochers. Ces rochers ne sont pas là, d'ailleurs, uniquement pour orner ; leur principale, pour ne pas dire leur unique raison d'être, est de procurer aux plantes alpines les conditions de milieu qui leur sont le plus favorables.

Cela est tellement vrai, qu'on ne peut pas employer indifféremment pour toutes les espèces, la même nature de pierres. Ce même genre de plantes, par exemple, ne peuvent croître et prospérer que dans le calcaire, tandis que d'autres, au contraire dites calcaires, ne peuvent y

(1) *V. Le Jardin*, t. IV, 1895, p. 120-121.

vivre et exigent soit le granit, soit le schiste, soit encore d'autres natures de rochers, ou à plus proprement parler, de terre provenant de la désagrégation de ces pierres.

On voit donc que pour avoir une collection un peu

être limitée à celles qui se plaisent dans les sols calcaires, mais le nombre en est assez considérable pour permettre d'obtenir des effets très variés.

Mais la roche n'est pas tout, elle n'est même que



Fig. 126. — *Vue du jardin alpin de l'Exposition de Genève*

complète de plantes alpines, il est bon d'avoir des roches et des sols variés, ce qui n'empêche pas, cependant, de faire de très jolis jardins alpins en employant uniquement des pierres calcaires, par exemple, qui sont celles que l'on se procure généralement avec le plus de facilité. On comprend que dans ce cas le choix des plantes doit

être accessoire. Il importe surtout de fournir aux plantes les conditions de lumière ou d'ombre, de sécheresse ou d'humidité, de sol, etc., qui leur sont nécessaires, conditions qu'une habile disposition des rochers permet précisément de réunir dans un espace relativement restreint.

Là est la difficulté et nous voilà loin, bien loin, des compositions que l'on a faites généralement jusqu'ici un peu partout pour « avoir des rochers » et non pour cultiver les plantes.

Il faut aimer et bien connaître la montagne et ses plantes pour être en état de composer une scène alpine digne de ce nom. Mais si la chose est difficile, elle n'est pas impossible à réaliser, d'habiles artistes se sont chargés de nous le prouver.

Il y a quelques années, c'était M. Ginet, de Grenoble, qui nous émerveillait par ses jolies créations des expositions de Lyon. Aujourd'hui, c'est notre confrère, M. J. Allemand, qui vient de remporter un succès bien mérité avec son jardin alpin, qui a été un des clous de l'exposition nationale suisse de Genève.

Ce jardin, très habilement conçu, couvrait une superficie d'environ 2,000 mètres. Il formait un cadre pittoresque et suggérait au pavillon du club alpin suisse. Les deux vues et le plan qui accompagnent cette description donnent une idée très exacte de l'ensemble de ce paysage alpestre, mais on ne peut y voir qu'imparfaitement les mille jolis détails qui faisaient le charme et l'attrait de ce petit coin de montagne qu'on aurait dit avoir été découpé dans une haute vallée des Alpes.

Le tracé des allées répondait parfaitement aux besoins de la situation. Les eaux s'échappaient en bouillonnant de deux scènes de rochers, très réussies, pour alimenter deux petits ruisseaux qui, se frayant à travers les roches un chemin souvent accidenté, se rejoignaient pour se jeter ensuite dans l'Arve. Un passage à gué et un pont rustique d'une simplicité charmante facilitaient le passage au point d'intersection des allées avec les ruisselets.

Un certain nombre de Pins variés, enlevés du flanc de la montagne et transplantés aux bons endroits dans ce jardin, contribuaient à lui donner cet aspect naturel qui en était tout le charme.

Que dire de la riche collection de plantes alpines disséminées sur les pelouses, à travers les rochers et jusqu'aux bords des ruisseaux? Il faudrait un article spécial pour en faire les boulanges, et c'est une tâche que nous ne pouvons entreprendre aujourd'hui. Il nous suffira, toute-

fois, de dire qu'elles sortaient des établissements de celui qui les a si souvent chantées dans les colonnes de ce journal et ailleurs: nous avons nommé M. H. Correvon.

C'est le meilleur éloge que nous puissions en faire.

H. MARTINET.

LE *CYPRIPEDIUM CHARLESWORTHII* ET SA CULTURE

Le *C. Charlesworthii* a déjà donné lieu dans le *Jardin* à un article dû à la plume, d'ailleurs très autorisée

en la matière, de M. L. Cappe, lequel avait présenté une plante fleurie à la Société nationale d'Horticulture de France — séance du 25 juillet 1894 — où elle obtint une prime de première classe. — C'est, pensons-nous, la première floraison signalée en France de cette plante.

De plus, elle fut figurée, dans ce même journal en 1895, numéro du 5 juillet, page 150.

Si nous revenons sur ce sujet, déjà savamment traité quant à la partie botanique et à l'histoire de son introduction dans l'article précité, c'est pour parler de ce *Cypridium* au point de vue cultural et aussi pour essayer de faire mieux connaître ce qu'est cette plante, qui promettait déjà beaucoup lors de son introduction, maintenant qu'elle est cultivée en un plus grand nombre d'exemplaires, ce qui permet d'en parler avec connaissance de cause.

Comme celles de tous les *Cypridium* en général, les fleurs de *C. Charlesworthii* sont aussi polymorphes que polychromes, non pas qu'elles diffèrent beaucoup de forme, mais, selon les plantes, elles sont plus ou moins colorées. Certaines ont un sépale dorsal excessivement développé alors que d'autres l'ont comparativement petit, quelque fois blanchâtre et alors réticulé de lignes d'un beau violet ou quelquefois encore ayant, à la base, une tache demi-circulaire brune, de laquelle le coloris rose semble s'échapper.

Le labelle, de couleur brune plus ou moins intense, est relativement petit ainsi que les pétales latéraux qui sont généralement courts, et du même coloris que le labelle

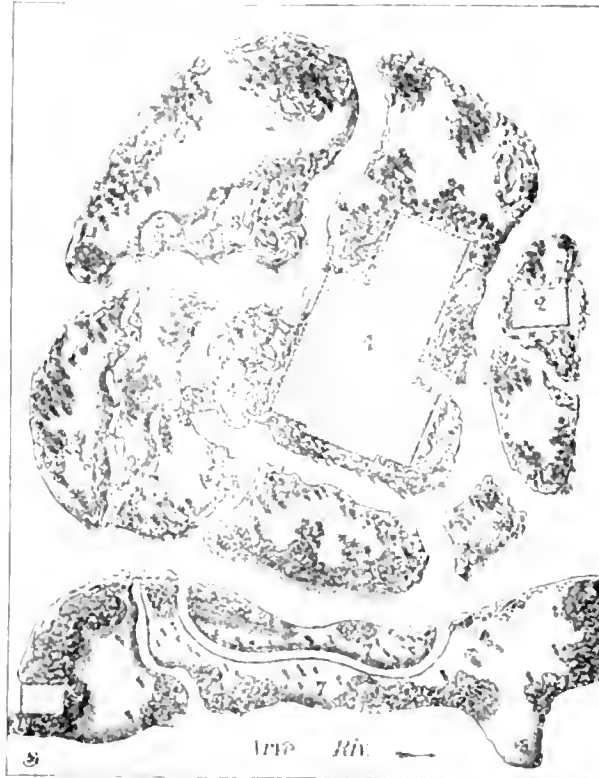


Fig. 127. Plan du jardin alpin de l'Exposition de Genève

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 Pavillon du Club alpin suisse | 4 Ruisseau supérieur |
| 2 — — — — — | 5 — — — — — inférieur |
| 3 Font de Neufchâtel | 6 Collection de plantes alpines culti- |
| 4 Source du ruisseau supérieur | 7 vées dans le sphagnum de M. H. |
| 5 — — — — — inférieur | Correvon |

mais fenestrés de lignes d'un brun foncé presque noir. Il semblerait, étant connu la disproportion qui existe entre ces organes et l'étendard, que la nature ait été prodigue seulement pour ce dernier qui devient ainsi le miroir d'attraction de l'insecte chargé de la fécondation. Par contre, le stammodé est petit et d'un blanc porcelaineux très remarquable.

Parmi les quelques centaines de plantes que nous cultivons, nous avons remarqué que certaines sont plus florifères que d'autres, c'est alors souvent au détriment de la grandeur des fleurs et de leur coloris, tandis que d'autres ne donnant naissance qu'à une ou deux fleurs, ces dernières sont généralement à sépale dorsal plus grand, plus foncé et portées par un pedon-

cul bientôt que l'on avait fait fausse route; alors on le planta, bien timidement d'ailleurs, en serre intermédiaire et c'est à une température variant de 10° à 15° environ que l'on obtint la végétation et, partant, la belle floraison qui a provoqué, au dernier concours d'orchérides organisé par la Société nationale d'horticulture de France, l'admiration de tous les amateurs et cultivateurs présents à cette séance.

Comme pour tous les *Cypripedium*, les arrosages seront continus d'un bout de l'année à l'autre. Pourtant, nous pensons qu'il est prudent de ne pas en abuser après la floraison, c'est-à-dire en hiver, étant connu que les fleurs sont en plein épanouissement en octobre et novembre et jusqu'en décembre, ce qui rend cette plante très pré-



Fig. 128. — Vue du jardin alpin de l'Exposition de Genève.

cul plus grêle. — D'où nous concluons qu'il doit exister deux types différents.

Ce n'est là, il est vrai, qu'une remarque qui n'a peut-être pas sa raison d'être; en tout cas, nous verrons, par la suite, s'il y a lieu d'attacher quelque importance à cette observation.

Si, maintenant, nous nous arrêtons quelques instants à l'inspection du feuillage, nous ne remarquerons rien de bien particulier, si ce n'est pourtant le plus ou moins de surface occupée par les points violets qui couvrent la base des feuilles et m'est avis que ce ne sont pas toujours les plantes dont les feuilles sont le plus pointillées qui donnent les fleurs les plus foncées de coloris, comme beaucoup de cultivateurs se le figurent.

Quant à la culture, elle est des plus simples.

Lors de son arrivée dans les cultures, vu son faciès, sa végétation et l'endroit où ce *Cypripedium* avait été collecté (l'Annam) on l'avait comparé au *C. Spicerianum* et de ce fait cultivé en serre chaude.

Mais, après quelques mois de ce traitement, l'on s'aper-

ceuse en vue de la fleur coupée pour les fêtes du jour de l'an.

Nous avons remarqué qu'à l'instar de ses congénères de l'Annam, un excès d'humidité était plus préjudiciable à ce *Cypripedium* qu'un excès de sécheresse, peu prolongé toutefois. L'été, pourtant, les arrosages pourront être distribués plus largement, afin d'obtenir le maximum de végétation que l'on est en droit d'espérer de toute plante bien soignée. — A bonne végétation, belle et abondante floraison.

M. Cappe, dans le cours de l'article que nous avons rappelé en commençant celui-ci, écrivait : « Le *C. Charlesworthi* est surtout intéressant au point de vue des hybrides à venir ». Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que les hybridiseurs n'ont pas perdu leur temps et qu'il existe, chez certains de nos collègues, des semis qui ont déjà plusieurs feuilles et dont un des parents est le *C. Charlesworthi*.

Il faut donc nous attendre à voir apparaître, d'ici à quelques années, toute une série de plantes, — résultat de ces

croisements, — qui apportera, dans la liste déjà longue des *Cyperop. tomi* hybrides, un bon appoint et qui formera une catégorie toute spéciale et certainement très intéressante de plantes éminemment commerciales, qui vivra verra!

L. GUILLOCHON

LE SERVICE MILITAIRE DES JEUNES HORTICULTEURS

Je lis dans un journal spécial militaire l'entretien suivant :

Par dépêche du 12 octobre, le ministre de la guerre, fait connaître qu'une nouvelle école supérieure de commerce, celle de Rouen, a été reconnue par l'État, par décret du 20 août 1896. Les élèves de cet établissement devront, en conséquence, être admis à réclamer le bénéfice de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, ainsi que la loi du 11 juillet 1892.

Ainsi, on voit qu'il suffit qu'une école supérieure de commerce soit reconnue par l'État pour qu'elle soit, sans autre forme de procès, admise au bénéfice de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, ce qui veut dire que les élèves sortant de cette école avec leur diplôme de fin d'études peuvent ne faire qu'une année de service militaire.

Et lorsque nous demandons qu'une grande École, non pas reconnue par l'État, mais créée et entretenue par l'État lui-même, une école nationale, administrée directement par le Ministère de l'Agriculture, soit assimilée aux écoles du même rang, dépendant du même Ministère, on nous répond : Impossible ! Il faudrait modifier la loi : grave affaire ! et d'ailleurs, le nombre des dispensés est déjà trop grand.

Il est trop grand, c'est vrai, et quand on songe qu'il atteint plus de 50 pour cent en moyenne (il va jusqu'à 60 pour cent même dans certaines régions), on doit reconnaître qu'il y a là un abus et un véritable danger pour le pays.

Aussi, ne demandons-nous pas qu'on augmente le nombre des privilèges ; nous trouverons même très sage qu'on le réduise et qu'on le limite strictement aux jeunes gens réellement méritants, dont on ne pourrait interrompre les études et les travaux, pendant trois années consécutives, sans danger pour l'avenir scientifique, artistique, industriel, agricole et commercial de notre pays. Mais, au nom de cette égalité, qui est inscrite au fronton de tous nos monuments, nous prétendons que toutes les branches de la production nationale doivent être également favorisées, car toutes ont les mêmes besoins.

En conséquence, nous demandons énergiquement, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises (1), que l'école nationale d'horticulture de Versailles soit assimilée aux écoles nationales d'Agriculture, en ce qui concerne l'application de la loi militaire.

Si cette loi ne permet pas d'obtenir pour une école supérieure d'horticulture existant depuis plus de vingt

ans un droit qui est reconnu à toutes les écoles supérieures de commerce, même celles de création récentes ou à créer, nous constaterons, avec regret, cette surprenante iniquité, mais nous n'en continuerons pas moins de réclamer satisfaction.

D'ailleurs, si le bruit qui court est exact, M. le Ministre de la Guerre, désireux de réduire le nombre toujours croissant des dispensés, proposera bientôt au Parlement des modifications à la loi du 15 juillet 1889 et notamment à l'article 23 de cette loi.

Si l'en est ainsi, l'occasion sera excellente pour exiger la place à laquelle l'horticulture a droit au soleil, tant pour les élèves de son école supérieure, que pour certain de ses ouvriers, qui, aussi bien que les fabricants de pendules, les ébénistes, les mécaniciens, etc., peuvent, à bon droit, être considérés comme ouvriers d'art.

Nous saurons, quand le moment sera venu, nous rappeler aux bons souvenirs de nos législateurs. En attendant, nous livrons aux méditations de ceux d'entre eux qui témoignent quelque intérêt à l'horticulture, les exemples comparés de l'École de commerce de Rouen et de l'École nationale d'horticulture de Versailles, et nous leur demandons, bien franchement, s'il est réellement impossible, dans un pays comme la France, de faire cesser une pareille iniquité.

H. MARTINET.

LA CONVENTION DE BERNE

ET LA CIRCULATION DES PLANTES AUTRES QUE LA VIGNE

Voici une lettre de M. G. Bruant, l'horticulteur bien connu de Poitiers :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Dans votre numéro du 5 décembre, page 268, vous inserez une lettre de M. Bertrand, d'Alger, qui se plaint, avec juste raison, des difficultés apportées par la douane à l'entrée des végétaux en Algérie, en exigeant notamment que les racines de tous les arbustes venant de France soient lavées à l'eau de mer.

Et vous ajoutez que ce fait constitue un abus de pouvoir.

Puisse M. le Gouverneur général vous entendre et rapporter sa décision en date du 11 décembre 1896, que vous ignorez sans doute, et qui dispose :

« Qu'avant d'être admis à introduire, en Algérie, des végétaux apportés de France ou de l'Étranger, les importateurs, après avoir justifié de la possession de certificats de déclaration réglementaires, doivent, sous la surveillance d'un représentant de la douane, débarrasser ces végétaux de toute adhérence de terre, laver les racines mises à nu et jeter à la mer l'eau qui aura servi à cette opération, en même temps que la terre enlevée aux racines. »

Comme vous le voyez, les instructions contenues dans cette décision sont en opposition avec le décret dont vous parlez, en date du 10 mars 1894 « qui régleme l'introduction en Algérie des plants, arbustes et végétaux de toute nature autres que celles de la Vigne. »

Les horticulteurs algériens font les plus loyaux efforts

(1) V. *Le Jardin*, 1886, page 121, 148 et 163.

J'ajoute que les douaniers recherchent encore, sur les instructions reçues, prétendent avoir le droit de laver les racines à l'eau de mer, mais j'écris toujours à mes clients de s'y opposer formellement, le texte de la décision en mains.

Autant dire alors que l'introduction des végétaux en Algérie est désormais permise, à la condition qu'ils n'y rentrent pas vivants !

J'ai de nombreuses relations dans notre colonie africaine — presque journalières en cette saison — et vous ne sauriez croire quelles difficultés j'éprouve pour faire mes envois, desquels il faut retrancher un grand nombre de végétaux pour doter notre colonie des meilleures espèces et variétés fruitières, des plus belles plantes d'ornement : ils devaient être fatalement entravés par l'*Act-mis-nus-tra-tion* algérienne qui veut réglementer leur initiative : c'est dans l'ordre.

En ce qui concerne le prétexte myopie, le phylloxéra vivant sur des Rhododendrons ou des Camélias, n'en parlons plus, tout a été dit sur ce sujet.

Je conclus donc avec vous, Monsieur le Rédacteur :

« Que de difficultés pour arriver à vaincre la routine ou à triompher des mauvaises volontés ! »

Mais j'ajoute : ces difficultés et ces mauvaises volontés, il faut essayer de les annihiler avec le concours de nos amis.

Et je suis persuadé que notre nouveau Président de la Société nationale d'Horticulture, qui a maintes fois montré l'intérêt qu'il nous portait, dont j'ai lu le récent discours plein de promesses, n'hésitera pas à soutenir nos justes réclamations près des pouvoirs publics.

Veuillez agréer, etc.

Georges BRUANT,

horticulteur à Poitiers.

J'ignorais, en effet, la décision prise par M. le Gouverneur général de l'Algérie, et cela n'a rien d'étonnant, car, dans tous les milieux généralement bien informés, cependant, ou je suis allé aux renseignements, on ne connaît pas le premier mot de la question et on n'a jamais entendu parler de l'arrêté du gouverneur de l'Algérie.

J'ai déjà appelé la bienveillante attention de M. le Ministre de l'Agriculture et de M. le Directeur de l'Agriculture sur l'état de choses actuel, qui ne peut être que très préjudiciable aux intérêts algériens comme aux intérêts français, et j'ai reçu l'assurance que la question allait être étudiée sans retard.

Le décret du 10 mars 1891 a ouvert les portes de l'Algérie aux végétaux autres que la Vigne, sous certaines conditions prévues par la Convention de Berne. Il est difficile d'admettre que l'administration algérienne puisse modifier, en fait, les dispositions d'un décret présidentiel et on peut espérer que M. le Ministre de l'Agriculture, lorsqu'il sera suffisamment éclairé, voudra bien prendre les mesures que comporte la situation.

H. MARTINET.

NÉCROLOGIE

M^{me} Furtado-Heine. — Nous considérons comme un devoir d'exprimer ici nos regrets de la mort de M^{me} Furtado-Heine, propriétaire du magnifique château de Roquecourt, Philantrope célèbre et grand amateur de

plantes. M^{me} Furtado-Heine entretenait, dans les serres de son beau domaine, des collections importantes de plantes rares. Elle demanda, dans son testament, que l'on déposât sur son cercueil des fleurs aussi belles que possible, et elle voulut être portée en terre par ses jardiniers.

Avec elle disparaît un de ces Mécènes de l'horticulture, qui se font de plus en plus rares, hélas ! de nos jours. Espérons, toutefois, que les exemples qu'elle a donnés seront suivis par les personnes qui, comme elle, disposent de nombreux loisirs et d'une grande fortune.

M. Hémeray-Gauguin — L'un des doyens de l'horticulture orléanaise, M. Hémeray-Gauguin, qui était né en 1816, à Orléans, est mort ces jours derniers dans sa ville natale.

Les principaux actes de la vie de ce vaillant travailleur furent rappelés en termes émus sur sa tombe encore entrouverte par M. E. Delaire, secrétaire de la Société d'Orléans et du Loiret.

LE CHRYSANTHÈME

Cultivé en Spécimens, Standards et Plantes
miniatures

Nous ne sommes pas de ceux qui ont des idées préconçues en matière de Chrysanthème : nous estimons qu'il est joli et adorable sous toutes ses formes, du moment où la variété est de choix et que la culture en est bien faite.

Si la grande fleur a son charme, si elle captive un certain nombre d'amateurs qui, indépendamment de sa beauté, éprouvent, en la réussissant, la satisfaction d'une difficulté vaincue, combien aussi est jolie la demi grande fleur obtenue avec de bonnes variétés, élégantes, à la tige ferme sans être rigide ; qu'y a-t-il de plus gracieux ? N'est-ce pas la perfection pour confectionner les gerbes d'appartement ?

Et la fleur décorative, c'est-à-dire celle cultivée simplement, sans appareil, sans difficulté, comme il est indiqué au chapitre de la pleine terre (1), en prenant les quelques précautions indiquées pour permettre à la fleur d'atteindre son développement n'est-elle pas ravissante aussi ? C'est la fleur à la portée de tous, et ce n'est pas le moins jolie, du moment où on peut la cueillir avec une tige suffisamment longue, ferme et bien garnie de belles feuilles jusqu'à la base, afin de permettre la confection de bouquets légers, élégants, laissant un peu d'air et de lumière entre chaque fleur !..

Ce qui est affreux, c'est l'ancien Chrysanthème vulgaire, mal cultivé, aux tiges courtes et molles, aux branches dénudées, exhalant la misère par tous les pores, et que l'on est obligé, pour en faire un bouquet, de ficeler

(1) Voir *Le Chrysanthème à la grande fleur*, deuxième édition, où un chapitre très complet a été ajouté, concernant la culture en pleine terre. Librairie horticole du « Jardin ». Prix, 2 fr.

comme une botte de radis, toutes les fleurs écrasées l'une contre l'autre.

Pauvre Chrysanthème d'autrefois, fleur de Ste-Catherine, fleur de cimetière, comme je comprends le délaissement de jadis, alors qu'on ne te connaissait pas autrement...

Aujourd'hui, l'on sait mieux quel parti merveilleux on peut tirer du Chrysanthème, avec quelle docilité il se prête à toutes les fantaisies de celui qui veut le cultiver avec quelque soin.

On a détaillé longuement et souvent la culture de la

lure, obtenue dans un golet de 6 à 7 centimètres et donnant une fleur de 12 à 15 centimètres, ou un petit bouquet de 4 à 5 fleurs moyennes.

Je passerai en revue ces divers modes de culture, avec photographies à l'appui.

Specimens. — Le terme *specimen* est employé en Angleterre pour désigner une plante cultivée avec un nombre plus ou moins considérable de fleurs, en lui conservant une forme régulièrement arrondie; ce mot est aujourd'hui adopté par tous les amateurs de Chrysanthèmes.

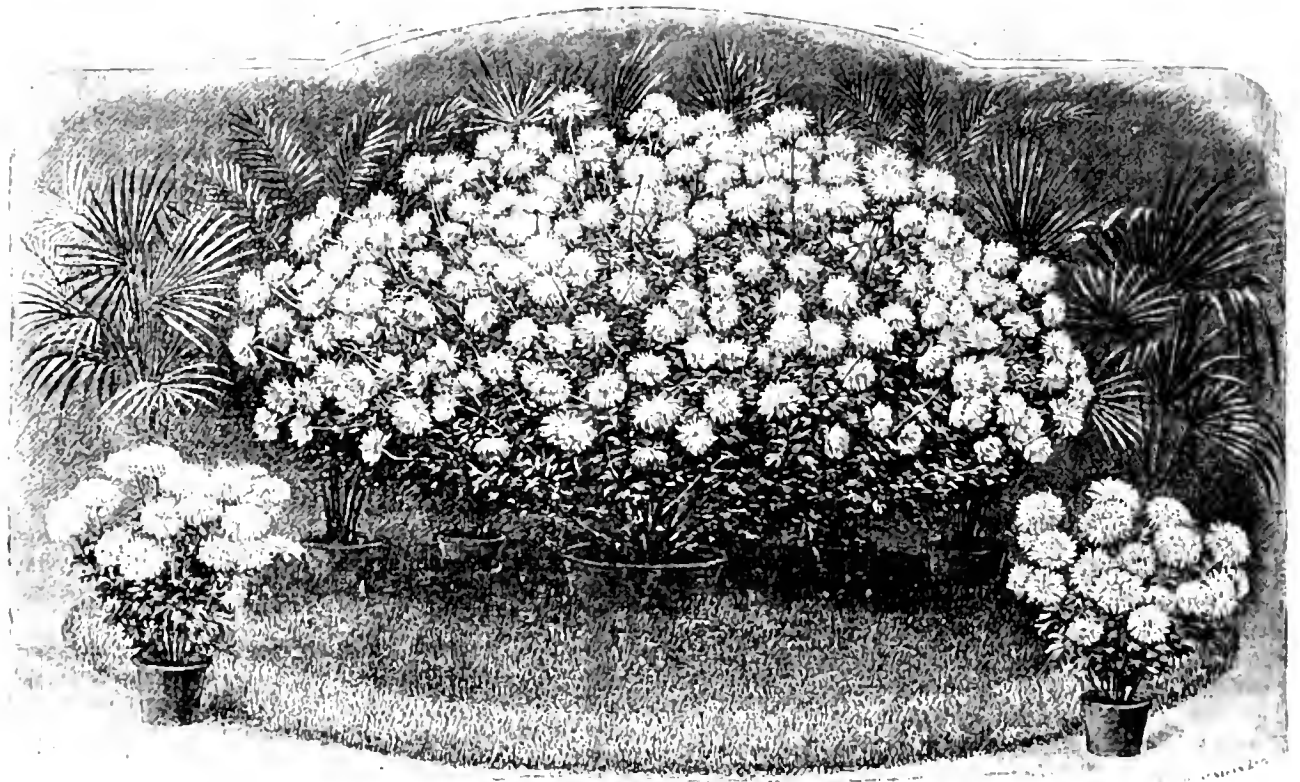


Fig. 130. — Plante spécimen du Chrysanthème « Fair Maid of Guernesey »

plante naine, bouturée en avril et donnant de 3 à 5 fleurs assez grandes, ou 6 à 12 demi-grandes fleurs, quand cette culture est bien réussie, c'est évidemment l'une des meilleures formes, et on la pratique avec succès depuis 5 ou 6 ans partout; mais, ce que l'on connaît moins, ce que l'on a moins vu, surtout dans nos expositions françaises, c'est la plante *specimen*, bien proportionnée, bien garnie de feuilles jusqu'à la base, ayant une couronne fleurie d'un diamètre 3 fois supérieur au moins à celui du pot, et qui ne soit pas encombrée de tiges et de liens trop visibles, faisant parfois ressembler une plante à la mâture d'un navire.

Ce que l'on connaît moins, c'est le *standard* bien vigoureux, donnant une couronne fleurie, ayant un diamètre 4 à 5 fois plus considérable que le pot, portant, suivant le cas, de 30 à 50 fleurs de 15 à 20 centimètres de diamètre, ou de 100 à 150 fleurs de 10 à 12 centimètres.

Ce que l'on connaît peu encore, c'est la *plante minia-*

On peut obtenir des spécimens immenses en les bouturant en novembre, quelquefois même fin octobre, et en les repotant 4 à 5 fois pour arriver à un pot de 33 centimètres, dimension qu'il faut tâcher de ne pas dépasser, et en opérant des pincements successifs jusque fin juillet.

La figure 35 (1), représente une plante spécimen (*Fair maid of Guernesey*) cultivée chez moi en 1888 et exposée à Roubaix.

La hauteur de la plante, pot compris, était de 1 m. 90 et sa largeur était de 2 m. 40.

Il y avait environ 300 fleurs de 12 à 14 centimètres de diamètre.

La fig. 130, faite d'après une photographie, en donne plus exactement l'aspect.

Cette plante avait été travaillée avec le bouton ter-

(1) Voir *Le Jardin*, année 1896, page 70.

minal, les pincements de fin juillet ne donnant plus généralement de bouton couronne.

On travaille plus souvent les spécimens dans des proportions plus restreintes, en leur donnant un diamètre de 75 centimètres à 1 m. 20, et en leur laissant de 12 à 50 tiges, suivant les dimensions des fleurs que l'on desire obtenir.

La figure ci-dessous représente un spécimen de 11 fleurs, de la variété *Souvenir de petite amie*, lequel a été photographié avant l'épanouissement complet des fleurs, le 21 octobre 1893.

Le diamètre intérieur du pot est de 25 centimètres; le diamètre de la couronne fleurie, mesurant 75 centimètres, est trois fois plus important que celui du pot; les fleurs à peu près ouvertes, mesurent de 18 à 20 centimètres, comme on peut s'en rendre compte, la photographie étant faite à l'échelle de un millimètre pour un centimètre.

Les feuilles garnissent la plante jusque sur le pot; il est vrai que la variété est l'une des meilleures pour spécimens et que son feuillage est superbe.

Bouturage. — La plante a été bouturée en décembre, en godet de 6 centimètres, dans une serre qui avait une température moyenne de 10 à 12°.

Rempotages. — Elle a reçu 3 rempotages, le premier en février, en godet de 10 centimètres, le second en mars, pot de 13 centimètres, le troisième en mai, pot de 18 centimètres et le dernier en juillet en pot de 25 centimètres.

Pincements. — Le premier pincement a été fait quand la bouture avait 15 centimètres de hauteur, en enlevant 5 centimètres de l'extrémité du bourgeon et conservant environ 6 feuilles.

Les 4 rameaux les plus vigoureux ont été pincés eux mêmes sur 4 feuilles, de façon à laisser 3 bourgeons sur chaque rameau, soit, en tout, 12 tiges. L'une d'elles a été abîmée par un insecte et la plante n'a conservé que 11 fleurs.

Terre et engrais. — Le bouturage et les rempotages ont été faits comme il est indiqué dans le livre *Le Chrysanthème à la grande fleur*, c'est-à-dire avec de la terre de

gazon dans laquelle on avait incorporé, en hiver, 2 kilos 1/2 d'engrais papillon pour 100 kilogrammes de terre. Le mélange employé pour le bouturage consiste en 1/2 sable et 1/2 terre de gazon additionnées de charbon pile et le 1^{er} rempotage a été effectué avec 1/2 terre de gazon préparée au papillon, 1/4 terreau de fumier, 1/4 sable; les 2^{es} et 3^{es} rempotages avec terre préparée comme il est dit ci-dessus, c'est-à-dire avec terre de gazon et papillon à 2/1 pour cent. Aucun arrosage à l'engrais liquide pendant tout le temps de la végétation, le papillon donnant successivement, et au fur et à mesure des besoins de la plante, toute la nourriture qui lui est nécessaire; l'eau pure suffit.

Inutile de faire remarquer quelle main-d'œuvre est évitée par ce mode d'alimentation et quelle source d'accidents évités en n'employant que l'eau pure, la majeure partie des insuccès provenant d'arrosages à l'engrais liquide quand la motte est un peu trop desséchée, ce qui arrive si fréquemment en été.

Top-dressing ou surfaçage. — Un top-dressing a été effectué vers le milieu d'août, quelques jours après que les boutons ont été réservés.

Ce top-dressing est fait avec un mélange de : 46 kilos de terre de gazon, 16 kilos de terreau consommé, 8 kilos de papillon, mélange opéré en juin.

Bouton couronne ou terminal! — La grande fleur exige impérieusement le bouton couronne,

qui s'est ici présenté dans les premiers jours d'août.

Soins généraux. — La plante a été mise en plein air dans les premiers jours de mai, quand le froid n'était plus à craindre; cependant elle a souffert du vent du Nord et elle aurait gagné à être abritée; alors elle eût été mieux encore.

Elle a toujours été placée dans un endroit bien ensoleillé, arrosée à l'eau pure seulement, tuteurée quand il a été nécessaire et préservée des insectes par les moyens ordinaires (1) : nicotine, quassia amara, eau de savon, etc.



Fig. 131. — *Chrysanthème Souvenir de petite Amie*

Plante Specimen Bouture de Decembre.

(Echelle de un millimètre par centimètre)

(1) Pour plus de détails, voir le livre *Le Chrysanthème à grande fleur*, 2^e édition, par Anatole Cordoumer.

Revue en serre. — A cause du temps humide, la plante a été mise à l'abri le 1^{er} septembre, et, le 21 octobre, elle se trouvait dans l'état ou la montre la photographie.

LA SOURCE.

ANATOLE CORDONNIER

A propos des Champignons vénéneux

Il n'est pas toujours sûr, sans d'avoir de bonnes intentions. C'est l'erreur que nous suggérons la vue de tableaux représentant des Champignons comestibles et vénéneux, publiés dans son supplément illustré, par un des grands journaux du matin.

L'automne de l'année 1896 a été tout particulièrement funeste aux amateurs de Champignons. Queques uns en ont mangé, qui n'en mangent plus. Jamais les accidents mortels ne se sont renouvelés aussi fréquemment. Du Midi au Nord, de l'Est à l'Ouest, les Champignons ont été, cette année, la cause d'une véritable hécatombe humaine.

On a beau rappeler, à chaque instant, aux habitants des campagnes qu'il ne faut pas jouer avec ces végétaux aussi jolis et attrayants qu'appétissants, rien n'y fait.

La Presse — nous le reconnaissons bien volontiers — étant tout à fait dans son rôle, en cherchant à prévenir les amateurs de Champignons contre les accidents auxquels les expose leur confiance inconsidérée. Elle a bien fait de rappeler que les procédés enfantins indiqués pour s'assurer de la qualité de ces végétaux, étaient entachés au plus haut degré de stupidité et d'ineptie. Aussi n'est-ce point contre ces indications excellentes en elles-mêmes que nous récrimons, mais contre le peu d'exactitude des dessins qui représentent les espèces comestibles et vénéneuses figurées dans les tableaux dont nous parlons plus haut. Les tentes, elles aussi, ne sont pas d'une précision suffisante. En un mot, les espèces représentées ne sont pas toujours faciles à reconnaître et nous connaissons plus d'un mycologue exercé qui y a été pris. On s'expose donc, dans ces conditions, à chaque instant, à des erreurs de détermination, erreurs qui peuvent être funestes. En voulant bien faire, on s'expose quelquefois à mettre à côté. Aussi avons-nous cru qu'il était de notre devoir d'engager les gens, trop contents à se défier quelque peu.

Mais direz-vous, il ne faut donc pas manger de Champignons ? Nous serions bien prêts à vous répondre : non, n'en mangez pas ou ne mangez que ceux, en très petit nombre, dont la confusion avec d'autres ne peut être faite. Conservez le Champignon de couche — et encore rejetez les formes un tant soit peu anormales. — la Grêle, le Cep, nous allons ajouter l'*Otomyce vraie*, car pour la confondre avec la *fausse Otomyce*, quoiqu'on en puisse dire, il faut être passablement aveugle.

Mais, d'une manière générale, ne vous laissez pas tenter par la beauté d'un Champignon, sa bonne odeur, car rien ne ressemble plus à un bon Champignon qu'un mauvais.

M. de la Palisse n'eût pas mieux dit, mais M. de la Palisse avait du bon à ses heures.

En nous permettant ces réflexions, nous n'avons pas l'intention de faire de la critique à l'herbe, loin de là ! nous avons cru bien agir. Ne pourrait-on nous jeter la pierre, que ceux qui s'imagent ne jamais se tromper et n'être pas exposés à commettre de graves imprudences avec la meilleure foi du monde ?

P. HARTOL.

Le PARC de REMILLY (Ardennes)

à M. JARRY-DESLOGES

Magnifique et ancien parc, peuplé d'arbres séculaires d'essences les plus diverses, mais, dans lequel la décoration florale doit être bien étudiée, car il faut opérer dans un milieu ombragé et faire un choix adroitness des plantes qui se plaisent dans ces conditions.

Cette question a été heureusement résolue par le propriétaire, M. Jarry-Desloges, distingué amateur de plantes dans toute l'acception du terme et qui s'adonne surtout à la culture intensive. J'ai été émerveillé de voir ses magnifiques collections de plantes qui renferment les dernières nouveautés, principalement les Begonias, Ficusias, Cannas, Chrysanthèmes, Gladiols, etc. et j'ai pu constater avec quel goût sur il prescrivait à l'ornementation de son parc. Lors d'une visite faite dans cette propriété, en tout dernier. Les compositions que nous énumérons ci-dessous, donneront, nous n'en doutons pas, d'excellents résultats à ceux de nos lecteurs qui voudront bien les essayer dans les parties ombragées de leurs jardins :

1^o *Canna* var. *Comte de Bouchaud* - fond, *Silene patens*, bordure, *Pyræthrum Parthenium aureum*.

2^o *Canna* var. *Alphonse Bourcier*, var. *J. D. Cabas*, fond, *Begonia hybrida erecta rose*, bordure, *Pelargonium zonale* var. *Madame Salleron*.

3^o *Pelargonium zonale Jules Christen*, bordure, premier rang, *Irisine*, *Lindou*, rang extérieur, *Pyræthrum Parthenium aureum*.

4^o *Pelargonium zonale Madame Parvier*, P. 2, *M. Parvier*, bordure : *Irisine Verschaffelti*.

Je recommande particulièrement la composition pourtant si simple de cette corbeille, tout bonnement merveilleuse, qui sera vue avec avantage de très bon : *Begonia hybrida erecta double multiflore*, var. *Lafayette* (rouge éblouissant), bordure, *Pelargonium zonale*, var. *Madame Salleron*. Cette variété de *Begonia* peut être remplacée par la var. *Alice Crousse* (rose saumon), également très floribonde, pour être plantée dans les corbeilles près des habitations.

Les plates-bandes entourant les pelouses d'un jardin français, en face du château, plantées de plantes en collection : *Canna*, *Gladiolus Lemoulti*, *G. nanocinnus* et *gaultheriensis*, *Pelargonium zonale*, etc., étaient magnifiques. Les pelouses sont parsemées des plantes variées les plus belles.

Je ne passe pas sans signaler la belle collection de plusieurs centaines de pots de *Begonia* doubles, disposée sur un gradin près du château j'y ai noté les variétés : *Madame H. Martinet*, *M. Jarry-Desloges*, *La France de Paris*, *Harro Lami*, *Paul Verlyon*, *Général Thibis*, *Felix Martelle*.

Les procédés de culture intensifs, aux engrais chimiques, pour les *Begonia*, *Canna*, etc., employés par M. Jarry-Desloges, sont multiples, en même temps qu'excellents. Il m'a été donné de le constater et je ne saurais trop engager tous les amateurs à suivre l'exemple de M. Jarry-Desloges.

ALBERT MAUMENÉ

Le Canna plante aquatique

Vous serez-vous jamais doute, chers lecteurs, que le Canna put, à la rigueur, être traité comme plante aquatique ?

L'année dernière, au mois de septembre, en visitant l'établissement horticole de M. Molin, à Lyon, nous étions fort surpris de voir, au milieu d'une pièce d'eau, trois touffes énormes de Cannas florifères, appartenant aux

variétés *Reine Charlotte*, *M. Crozy* et une autre dont le nom importe peu, mais nous échappe pour le moment. Ces plantes étaient d'une vigueur extraordinaire et fleurissaient aussi abondamment que celles placées en pleine terre à côté du bassin. Ajoutons que l'effet ne manquait pas de charme et était tout nouveau pour nous. Cela doit-il surprendre, quand on sait que le *Canna* est une plante très avide d'eau et qui pousse avec d'autant plus de vigueur qu'elle est plus souvent arrosée!

M. Mohu nous a dit n'avoir pris aucun soin particulier pour avoir ces *Cannas* aussi beaux; au printemps, au lieu de planter les jeunes plantes en pleine terre, il les avait plantées dans des paniers à emballage remplis de terre, puis les avait jetées dans le bassin; les racines s'étaient développées avec rapidité et avaient bientôt transpercé les mailles des paniers, meilleure preuve que l'excess d'humidité ne leur déplaisait pas.

Nous avons, cette année, fait nous-même cette expérience sous notre climat parisien et, malgré la température généralement plus froide de l'année, elle a pleinement réussi.

Peut-être n'apprendrons-nous rien de nouveau à nos lecteurs; mais, persuadé cependant que bon nombre d'entre eux n'auraient même pas eu, plus que nous, l'idée de l'essayer, nous leur livrons le procédé pour ce qu'il vaut, dans l'espoir que quelques-uns pourront en tirer parti.

L. CAPPEL.

ECHOS DES CONGRÈS POMOLOGIQUES DE 1896

Les 1^{er} et 2 octobre, la Société pomologique de France a tenu, à Rouen, sa 35^e session.

La présidence du bureau du Congrès a été donnée, comme l'an dernier, à M. Ferdinand Jamin, et la présidence d'honneur à M. Fortier, président-directeur de l'Exposition coloniale de Rouen, et à M. Héron, président de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure.

Le Congrès a d'abord décidé de ne plus s'occuper des fruits de presseoir, en raison de la création d'Associations spéciales ayant pour objet l'étude de ces fruits.

Puis, les fruits suivants ont été admis au rang des variétés fruitières recommandables :

Pêche *Belle Henri Pinaud*; Poires *Le Lectier* et *Madame Lyé Ballet*; Pomme *Bouquet Preuce*; Prune *Reine Claude de Lalinois*; Raisins *Terret-Bouret gris* et *Terret-Bouret noir*.

Tandis que les variétés suivantes ont été rayées du tableau des fruits à l'étude :

Poires *Bergamote d'hiver*, *Doyenné Gabriel* et *Petite Marguerite*; Pêches *Pine apple* et *M^{me} Bernède*; Pomme *Antonorka*; Cerises *Guigne noire de Werder* et *Guigne hâtive de Pontarnaud*; Raisins *Pêrle impériale* et *Noir hâtif de Juillet*.

D'autre part, des pêches, poires et pommes, dont la liste serait trop longue à reproduire ici, ont été ajoutées au tableau des fruits à l'étude.

Enfin, avant de se séparer, le Congrès a décerné la médaille d'honneur annuelle à M. Ch. Chevalier et a décidé de se réunir, l'an prochain, à Rennes.

Un autre Congrès, celui tenu par l'Association pomologique de France pour l'étude des fruits a eu, anciennement Association pomologique de l'Ouest, a ouvert sa 13^e session à Rouen également, quelques jours après la Société pomologique de France. Les Pommes à cidre suivantes ont été inscrites : *Aspale*, *Bélon*, *Duac Gelin*, *Fréquan Vauje*, *Luculle*, *Lajoue* et *Rouge Beiré*. L'Objet d'Art annuel a été accordé à la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure.

Le prochain Congrès de cette association aura lieu à Nantes, en 1897. J. FOSSEY.

L'HORTICULTURE à l'Exposition nationale suisse de Genève

VI LA FLORICULTURE

(APERÇU GÉNÉRAL)

L'ouverture de l'Exposition concordant avec le renouveau de la nature, c'est aux collections de Pensées, de Tulipes et autres fleurs de printemps que nous devons la brillante parure des plates-bandes de la partie française, ainsi que l'ornementation des massifs jetés ça et là dans le pittoresque désordre du parc de l'Horticulture.

M. Druz, marchand-grainier à Genève, s'est particulièrement distingué par l'apport d'une collection de Pensées.

M. Micheli maintient sa renommée d'amateur passionné et de botaniste distingué par ses nombreuses présentations de Tulipes et fleurs coupées de plantes bulbueuses nouvelles ou peu répandues.

La flore des plantes de serre possède de nombreux admirateurs en Helvétie, témoins les superbes collections de MM. Lance et Bartholoni, de Genève, Schöpfer et Pittet, de Lausanne; Fröbel, de Zurich, etc.

Les Orchidées, ces jolies reines de l'élégance, étaient brillamment représentées par les collections du docteur Vouga, de St-Aubin; de M. Fröbel, de Zurich; de l'École d'Horticulture de Châtelaine; de MM. Dubois et Bippus, de Genève et F. Pittet, horticulteur à Lausanne.

D'habiles praticiens se disputaient la palme dans les nombreuses cultures de plantes molles.

Les succès obtenus par M. Schöpfer, de Lausanne, pour sa brillante exposition de Bégonias tubéreux, succès chantés par notre distingué collaborateur, M. Correvon (1), n'ont pas empêché l'habile praticien de présenter une remarquable culture de *Pelargonium zonale* en collection sélectionnée.

D'entre les nombreux apports de *Pelargoniums* à grandes fleurs, le lot de M. Perriard, horticulteur à Genève, se distingue par plusieurs nouveautés dont la variété *M. M. Micheli* est le type le plus parfait.

Les *Pétunias* hybrides à grandes fleurs cultivés en pots valent, à M. Druz, les félicitations du Jury.

Les *Gloxinias* étaient présentes, à la première heure, par M. Lance, horticulteur à Genève; par M. A. Pittet, de Lausanne, et Pache, de Genève, lors du dernier concours.

Les *Begonia Rex* sont très appréciés sur les bords du

(1) *Le Jardin*, t. 29, p. 247.

Léman, et les belles collections de MM. Boyet et Bonnet jardiniers à Genève le prouvent : la culture marchande de cette plante en deux ou trois variétés a trouvé en MM. Lance et Ferréard, horticulteurs à Genève, d'habiles praticiens.

Huit exposants se disputaient le palme pour la culture du *Cyclamen* à grandes fleurs. Nos félicitations à M. Muller, de Bâle, pour sa culture irréprochable, et à MM. F. Pittet et Dimier qui suivent de près.

M. Woll, horticulteur à Genève, détient le record de la culture des gracieuses *Filicéines*, tous nos compliments, tant pour la bonne venue des sujets présentés, que pour l'intelligent arrangement de son exposition lors du dernier concours.

M. Baur, horticulteur à la Chaux-de-Fonds, mérite une mention spéciale pour ses cultures de plantes variées, dans de la mousse ordinaire; ce curieux procédé se recommande de lui-même pour la culture des plantes en appartement.

Les *Cannas* florifères étaient brillamment représentés, soit par le superbe et inoubliable massif de M. Boe-card, soit par la nombreuse collection de l'École d'horticulture de Châtellaine.

Les Glacis de MM. F. Pittet, de Lausanne, et Platel, de Genève, ont été très remarquables.

D'entre les exhibitions florales de bouquets et couronnes, mentionnons les apports de M. Baur, de la Chaux-de-Fonds, Lance-Beyerbach, Pache, Voick et Thiemann, de Genève.

Nous ne pouvons clore sans mentionner l'irréprochable mosaiculture de M. Haeni, de Lausanne.

Conclusions : dans ce modeste compte-rendu, nous n'avons pu envisager l'exposition florale qu'à vol d'oiseau, et nombreux sont les exposants méritants qui n'ont pu prendre place dans ce cadre restreint — puissent les succès remportés et hélas ! il faut le dire, les déceptions essuyées, encourager les uns vers l'idéal rêvé et stimuler les autres au perfectionnement de leur méthode de travail.

L. DECORGES FILS.

Société Nationale d'Horticulture de France

Séance du 26 novembre 1896

COMITÉ DE FLORICULTURE

Une seule présentation faite par M. L. Duval, de Versailles, l'*Asparagus Sprengeri*. Cette charmante Asparagacée de Natal, a été introduite vers 1890 et mis au commerce par la maison Dammann. Les exemplaires apportés par M. L. Duval, sont superbes et éminemment décoratifs. L'*Asparagus Sprengeri*, se contente de la serre froide ou tempérée, l'été, il supporte le grand air. En le maintenant en serre tempérée, on accélère la végétation, mais en donnant naissance à des pousses plus tendres, la serre froide lui donne plus de résistance.

CONCOURS D'ORCHIDÉES

C'était aussi concours d'Orchidées, et jamais nous n'avons vu à la Société autant de ces jolies plantes. Pourquoi ne ferait-on pas annuellement une exposition spéciale d'Orchidées? C'est ce que tout le monde se disait. Un lot énorme de

Cypripedium, de M. Page, attirait tous les regards. A côté des *C. bellidifolium*, *C. Chamberlainianum*, *C. Lowii* et de quelques autres types, on remarquait une belle série d'hybrides : *Cypripedium Lebaudyianum*, admirable plante issue de *C. Veitchii* et *Hopwoodianum*, *C. callosum*, *Lecanum*, très beau et à large pavillon, *C. Harrisii villosum* à labelle un peu dispersée, *C. usque*, *Harrisii* de belle forme, mais peut-être pas assez vaillant, *C. Lecanum*, *Spicerianum* et *C. Lecanum* var. *imperiale*, plantes excellentes, brillantes et tout à fait décoratives. *C. superciliosum*, hybride des *C. Veitchii* et *C. barbatum*, *C. barbatum*, *Chautau*, *C. Chautau villosum*, etc.

La présentation de M. L. Duval est aussi composée de bon nombre de plantes : *Cypripedium* et *Orchidées* variées. A noter surtout, les formes de *Cypripedium Charlesworthii*, composées de variétés d'élite dont une surtout remarquable par les dimensions de son pavillon et l'état de son coloris. Parmi les autres espèces de *Cypripedium*, il faut signaler : *C. Hop Wood*, hybride des *C. Druryi* et *C. Veitchii*, *C. Sallieri*, *C. Nobe* qui résulte du croisement du *C. Spicerianum* avec le *C. Laicium*, *C. Ashbucktonae*, *C. calurum*, hybride des *Selenipedium longifolium* et *C. Sedeni*, *C. cardinale* qui provient du *C. Sedeni* croisé avec le *S. Schlumi albiflorum*, etc.

Parmi les autres Orchidées du même lot, *Oblongolossium odoratissimum* à odeur d'amandes amères, *Trichosma suavis*, en beau spécimen; *Lachocallhya Friescleriana* hybride des *Callhya Loddigsi* et *Lalia crispa*, etc.

M. Robert, de la Vallée-aux-Loups, près Châtenay, présentait tout un lot de *Callia Labiata*, intéressant tant au point de vue de la diversité des teintes qu'à celui des dimensions, et du polymorphisme des organes floraux. On pouvait suivre toute la gamme du rose pâle au violet pourpre. A joindre quelques *Cypripedium* hybrides, tels que *C. polystigmaticum*, *C. conspicuum*, *C. Seegerianum*, etc., et le *Miltonia Morelana* remarquable par son coloris foncé, le *Lalia Dugana* en petites plantes naines fort ornementées, etc.

Dans le lot de M. Ragot, *Cypripedium Bossierianum* plante rare et enreusée par sa teinte verte, son labelle niche dans le sépale inférieur très large et creusé en nacelle, ses pétales latéraux, très étroits et allongés, *C. Sallieri* et *C. Pitcherianum*, *Cymbidium Mastersi* à grappe de fleurs blanches, de consistance de cire, *Scuticaria Stechi*, qu'on rencontre peu, à larges feuilles poncifermes et à fleurs jaunes maculées de rouge-brun.

M. Bert, avait apporté quelques bonnes plantes : *Oncidium Forbesi*, *O. Rogersii* et *O. crispum*, *Cypripedium callosum* et *C. Appletonianum*, ce dernier plus curieux que joli, avec labelle sable très finement de pourpre sur un fond jaune, *Callia Hedyani* hybride des *C. qigas* et *C. aurea*.

L'apport, lors concours, de M. Bleu, ne comprenait que trois plantes mais toutes trois intéressantes : mépris de *Cypripedium barbatum*, *Veitchii* avec *Cypripedium amabile*, à labelle violet luisant, *C. Chautau*, *citidare* et *Zygopetalum Mackayi* croisé avec *Oblongolossium crispum*. Le labelle rappelle, par son coloris, celui du *Zygopetalum*, les divisions florales sont dressées, lavées de brun-rouge sur fond jaunâtre.

Nous retrouvons, en beaux spécimens, le curieux *Cypripedium* que M. Truffaut avait présenté l'an dernier, *C. citrinum*. C'est une plante du groupe du *C. montanum* remarquable par la teinte jaune citron uniforme de son labelle.

M. Eugène Verrier, dont nous n'avons pas vu d'apport depuis longtemps, présentait un *Cypripedium* de semis issu du croisement du *C. barbatum* avec le *C. Spicerianum*. Cet hybride, à labelle violet-vinoux foncé, a reçu le nom de *Cypripedium Prosperianum* en l'honneur de M. Prosper Laugier, à qui il est dédié.

P. BARTOL.

LE JARDIN

JOURNAL D'HORTICULTURE GÉNÉRALE
BI-MENSUEL

M. A. GODEFROY-LEBEUF

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: H. MARTINET

DIXIÈME ANNÉE

(1896)

NOS PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM.

PALET, BELLAIR, BERANEK, BERG, BEPGER, BERGMAN E.C. BLIN,
BOHDIN, BOIS, BONNET, BOSSCHERE de, BRIANT G., CADOT,
CAPPE, CAYEUX P., CAYEUX (H.), CHABANNE G., CHALOT, CHATELAIN (A.),
COCHONOT, CORDONNIER (A.), CORNU M., CORREYON,
GROUX, DECORGES L. fils, DELONGLE, DUCRET, DUVAL, DYBOWSKI J.,
FLAMENT, FOSSEY J., FOUSSAT, GALLES P., GAY L.,
GEROME M., GHERBRANDT, GODEFROY-LEBEUF, GOUBLOT A.,
GHIESSEN, GUILLAUME, GUILLEMAIN, GILLOCHON, HARIOT P.,
HENRY, JARRY-DESLOGES, KRELAGE, LAG, LAYE G., LE CLERG,
LELACHE, LEMOINE, LENIENT J.J., LETELLIER,
LEVÊQUE, LIONNET Z., LOCHOT, LIQUET, MAGNIEN, MALLIARD de,
MAUMENE ALBERT, MICHEL MARG, MOSER RENÉ et MARCEL,
MOTTET, MULNARD, MUSSAT, NANOT, NARDY, NICOLAS, NOEL,
NONIN A., PAILET, PAQUOT, PETIT, POISSON,
POIRAT, RIVOIRE, ROUGE V., SAHUT FELIX, SAINTE-FOIX de,
SAINT-LEGER, SALTIER, SCHMIDT, SCHNEIDER, SIMON LEON,
SOLAND E., TEISSONNIER, THEUTIER H., TRUFFAUT, VALLERAND,
VAN DEN HEUDE, VINCEY, etc.

ABONNEMENTS

FRANCE & COLONIES :

1 an	12 fr.
6 mois	7 —
3 mois	4 —

ÉTRANGER

1 an	14 fr.
6 mois	8 —
3 mois	5 —

Le *Jardin* paraît
le 5 et le 20
de chaque mois.

ON S'ABONNE à la Librairie Horticole du *JARDIN*, 167, Boulevard Saint-Germain, Paris
ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

A Monsieur E. TISSERAND

PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU JARDIN

EN RECONNAISSANCE DES ÉMINENTS SERVICES QU'IL A RENDUS À L'AGRICULTURE
ET DE L'INTÉRÊT QU'IL A BIEN VOULU TÉMOIGNER AU "JARDIN"
ET À SON RÉDACTEUR EN CHEF.

Paris, le 20 Décembre 1896.

H. MARTINET.



M. EUGÈNE TISSERAND

DIRECTEUR HONORAIRE DE L'AGRICULTURE
CONSEILLER MAÎTRE À LA COUR DES COMPTES
GRAND OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

M. EUGENE TISSERAND

1875-1876

Le nom de M. Tisserand restera attaché à toutes les mesures importantes qui ont assuré le relevement et les progrès de l'agriculture française depuis plus de quarante ans. Son œuvre est considérable et son nom passera à la postérité comme celui d'un savant agronome, d'un administrateur émérite et, par dessus tout, d'un homme juste et bon, toujours prêt à encourager les vrais travailleurs, d'où qu'ils viennent, pourvu qu'ils fassent œuvre loyale et utile.

Les principales étapes de sa carrière si bien remplie méritent, quoique bien connues, d'être rappelées.

En 1830, il entra à l'Institut national agronomique de Versailles, dont l'existence a été si éphémère. Il y fit de brillantes études et en sortit avec le n^o E. M. V. Hardy, le regretté directeur de l'École de Versailles, qui avait été professeur à l'Institut, nous disait bien souvent que M. Tisserand était alors son meilleur élève.

M. Tisserand completa ensuite ses connaissances théoriques en visitant les principaux pays agricoles de l'Europe, en vertu d'une mission qu'il avait reçue du Gouvernement, à sa sortie de l'Institut national agronomique.

Il séjourna, en 1833, en Angleterre et en Écosse; en 1834, en Belgique et en Hollande; en 1835, dans le Danemark, la Suède et la Norvège, et il passa l'année 1836 en Allemagne. Plus tard, il entreprit encore des voyages d'études en Autriche, en Hongrie, en Suisse, en Roumanie, en Espagne, en Italie, etc.

En 1838, la direction des domaines agricoles de la liste civile lui fut confiée et il eut à créer ainsi de nombreuses exploitations en France et en Algérie.

Puis, en 1841, il fut nommé inspecteur général de l'agriculture, pour la région de l'Est, fonction qu'il remplit jusqu'en 1846, époque où il fut chargé d'organiser le nouvel Institut national agronomique, au rétablissement duquel il avait si puissamment contribué.

Enfin, trois ans plus tard, il était placé à la direction de l'Agriculture, au ministère de l'Agriculture, où il est resté sans interruption jusqu'au mois d'août dernier, pour le plus grand bien de l'Agriculture française.

Est-il besoin de rappeler quel fut son rôle pendant ces dix-sept dernières années? Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir à ce sujet. On peut dire toutefois que son principal titre de gloire est d'avoir organisé l'enseignement agricole et horticole en France.

Mais ce n'est pas seulement l'Agriculture qui est redevable à M. Tisserand. L'Horticulture a été également de sa part l'objet d'une sollicitude constante et très vive, dont on trouve les traces à chaque instant dans les colonnes de ce journal.

Je suis donc certain de refléter fidèlement l'opinion générale, en assurant à M. Tisserand que la profonde reconnaissance de tous les horticulteurs l'a suivi dans sa retraite.

TABLES

TABLE DES AUTEURS

- BALLET (Charles), 43, 200.
 BARTRE (Jean), 69.
 BÉNARD (Jules), 242.
 BÉRANSEK, 93, 192.
 BÉRY (A.), 94.
 BERGER (E.), 209.
 BÉIN (Henri), 55, 98, 77, 175, 197.
 BODIN (V.), 115.
 BONNET (L.), 171, 188.
 BOSSCHERE (Ch. DE), 51, 54.
 BRAULT (A.), 32.
 CADPE (L.), 22, 101, 287.
 CAYEUX (Henri), 214.
 CAYEUX (E.) et LECTERC (L.), 27, 117.
 CHABANNE (G.), 76, 90, 255.
 CHATENAY (Henri), 59.
 COCHENOÏ (H.), 274.
 CORDONNIER (Aratoïe), 78, 103, 283.
 CORREYON (H.), 1, 15, 28, 39, 87, 111, 186, 217.
 COURTOIS (E.), 117.
 CROUSSE, 41.
 CROIX, 33.
 CROZY AINSI, 70.
 DECOBDES (L.), fils, 213, 288.
 DELAIRE, 45.
 DUVAL (Clotaïre), 116.
 DUVAL (L.), 24, 64, 199.
 FAROULT (Victor), 492.
 FOSSEY (L.), 16, 42, 54, 71, 95, 115, 123, 131, 139, 143, 161, 198, 210, 222, 238, 258, 279.
 FOUSSAT (L.), 124.
 GAILLES (P.), 196, 208.
 GÉROMI (L.), 76.
 GHERBRANT (Max.), 61.
 GOURIOI (A.), 11, 69, 117, 140, 144, 153, 169, 168, 203, 207, 215, 238, 267.
 GRIESESSEN (A.), 148, 188, 263.
 GUILLOUEN (L.), 53, 93, 128, 183, 241, 282.
 HARDOT (P.), 12, 35, 48, 59, 73, 84, 96, 108, 118, 129, 125, 133, 144, 154, 168, 173, 179, 192, 199, 201, 216, 221, 228, 237, 240, 243, 251, 259, 271, 277, 286, 288.
 HAUGRENIÈRE (G. L.), 92.
 HENRY (L.), 27, 99, 195.
 INTERIM, 35, 47.
 I. C., 269.
 JACLY DE LOUËS (B.), 101.
 JEANSON, Frédéric, 8.
 JONES (Ch.), 165.
 KATZ (Alphonse), 114.
 LA..., 164.
 LAYE (G.), 112, 219.
 LEMOINE (E. V.), 18.
 LÉNIENT (L.), 45, 220, 232, 247.
 LEROY (L. Ad.), 18.
 LEFELLIER ET FILS, 268.
 LEVÊQUE, 21.
 LÉONNET (Z.), 174.
 LUCHET (L.), 5, 249.
 LUQUET (J.), 107.
 MARIE (M.), 93.
 MARTINET (H.), 3, 6, 9, 75, 82, 99, 123, 126, 128, 134, 142, 148, 152, 163, 166, 177, 184, 233, 231, 235, 257, 267, 299.
 MASSÉ (E.), 8.
 MALMEND (Albert), 66, 89, 105, 119, 127, 138, 153, 178, 209, 214, 233, 236, 245, 251, 260, 262, 273, 289, 282.
 MAX HORTIS, 29, 102, 158.
 MOTTEL (S.), 12, 33, 119, 152, 256.
 MOSER, 19.
 NARDY père, 59.
 NICOLAS (L.), 101, 249.
 NOËL (P.), 24, 36, 190.
 NÔSIN (Auguste), 274.
 OHLMANN (Michel), 178.
 OLIVIER (E.), 24.
 P. H., 129.
 PADLET (L.), 45.
 PÉRIE (A.), 5, 17, 39, 51, 64, 99, 109, 133, 172.
 PORRAT (C.), 29, 33, 161.
 REYNAI (E.), 68.
 RIVOIRE (Philippe), 237.
 RIVOIRE père et fils, 21, 58.
 ROUSSET, 70.
 ROUGE (A.), 69, 154, 202.
 SABLUT (Félix), 46.
 SALLIER (L.), 54, 89, 176.
 SCHNEIDER (G.), 24.
 SIMON (Léon), 19.
 SOUASO (L.), 159.
 F. J. L. SCHNEIDER (Henri) fils, 79, 137, 189, 225.
 THIVARD (G.), 68.
 TISSERAND (E.), 109.
 TRÉCHAUX (A.), 32, 69, 79.
 VALLÉ (G.), 108.
 VALLERAND (Eug.), 75.
 VAN DEN HEUPE (Ad.), 34, 46, 127, 173, 261, 274.
 VÉRY (Jules), 83.
 VERBIER-CACHET, 32.
 WATSON (W.), 9.
 WELKER (G.), 148.

TABLE DES FIGURES NOIRES

D'APRÈS LES DESSINS DE M^{ME}. BALADIEZ, GODARD, HUGARD, ETC.

	Pages.		Pages.
<i>Amarantus bicolor</i>	226	Gerbes et Eventail garni, au Concours special de bouquets et gerbes de fleurs à la main a Paris.	123
<i>Amorpha canescens</i>	207	<i>Glauca Karwinska Wilhelmina</i>	159
Armillaire de Miel ou Tête de Vénus	117	<i>Goutelia Duc de Work</i>	31
Arroche blonde	197	<i>Harpalium rigidum</i>	186
<i>Begonia grandiflora erecta cristata</i>	55	<i>Helianthus argyutus</i>	186
— <i>Ree decora</i>	267	<i>Helleborus niger</i>	19
— <i>semperflorens très nain rouge cif</i>	143	<i>Heracleum persicum</i>	261
<i>Bougainvillea glabra Sandieriana</i>	151	<i>Inula glandulosa</i>	186
<i>Campande du Japon semi-double</i>	143	<i>Laitue DenaiFFE</i>	30
<i>Canna Kornigin Charlotte</i>	171	— <i>Excelsior à graine blanche</i>	83
<i>Cedrus atlantica glauca</i>	231	— <i>Passion</i>	239
<i>Céleri plein blanc très hâtif</i>	115	<i>Lavallée en arbre à feuilles panachées</i>	227
<i>Célosie plume d'autruche</i>	23	<i>Lilas blanc Mlle Fernande Viger</i>	211
<i>Centaurée odorante Caméléon</i>	22	<i>Lunaria annuelle à feuilles panachées</i>	227
Château de Val	7	<i>Mâche d'Italie Régence</i>	215
<i>Chicorée amère améliorée à feuilles lisses</i>	131	— — <i>à feuilles de Laitue</i>	215
<i>Chou frisé panaché</i>	226	— <i>à feuilles rondes</i>	214
Chrysanthèmes cultivés pour la grande fleur coupée	78	— <i>verte à cœur plein</i>	214
Chrysanthemes plante spécimen 79.	283	<i>Macrorhama Mackenzii</i>	277
— (Bouton couronne de)	79	<i>Mimulus hybride Diadème</i>	23
— (— terminal de)	79	<i>Monarda didyma</i>	187
— à grandes fleurs obtenus par la culture Choulet	91	M. Jean Sallier	6
— (Démonstration de l'ébou- tonnage sur une inflores- cence de)	57	M. Léon Say	99
<i>Chrysanthème M^{me} Ernest Larisse</i>	71	M. G. Schneider	75
— <i>Fair maid of Guernesey</i>	284	M. Eugène Tisserand	185
— <i>Mistress Hermann Payne</i>	257	Mosaiculture (Corbeilles en) 35, 47, 67, 89, 105, 119.	219
— <i>Souvenir de Petit amie</i>	285	<i>Paroi des Alpes</i>	87
— <i>Virland-Morel</i>	255	<i>Pelargonium Couronne d'argent</i>	95
<i>Cinéraire hybride à grandes fleurs striées</i> <i>rariées</i>	55	Pelouse garnie de groupes de plantes	19
<i>Croton Disraeli</i>	235	<i>Pensée à grandes fleurs panachées et striées</i>	12
— <i>Lord Cairns</i>	233	<i>Pétunia hybride double frange</i>	203
<i>Cupressus Lawsoniana</i>	243	<i>Phlox de Drummond nain</i>	107
<i>Cyclamen de Perse à grandes fleurs et à feuil- lage ornemental</i>	43	— — <i>à fleurs fimbriées</i>	107
<i>Dictamnus fraxinella</i>	187	— — <i>à grandes fleurs</i>	107
Exposition de Genève (Plan de la section hor- ticole à l').	111	Pièce d'eau avec plantes aquatiques	19
<i>Fenouil de Florence</i>	161	<i>Pois à trois casses</i>	83
<i>Fraise Louis Gauthier</i>	183	— <i>giant de Saumur</i>	70
<i>Fraisier rubicunda remontant à gros fruits</i>	114	— <i>nain Mangetout Debarboeur</i>	54
Garniture d'une console du salon de l'Empe- reur au palais de Versailles	245	— <i>Prince Albert</i>	239
Garniture d'une console au salon de l'Impé- ratrice au palais de Versailles	249	— <i>Roi des Serpentes</i>	31
		— <i>Serpente à très longue casse</i>	131
		<i>Pomme Antonowka Kamenitchka</i>	63
		— <i>Aporte d'automne</i>	11
		— <i>Edel Bahmer</i>	167
		— <i>Edelbaustuefer</i>	177
		— <i>Edelroth</i>	167

	Pages		Pages
<i>Pomme Kalthor-Bahaus</i>	176	Rosier sarmenteux en colonne	152
— <i>Kalthor</i>	177	— en table	153
— <i>Mader's Paulsenappel</i>	177	Table fleurie	153
— <i>Präsident Lion-Mauprat</i>	177	<i>Tomate Châtaignier décolorée</i>	142
— <i>Rosmarinblau</i>	166	<i>Trochus europaeus</i>	187
— <i>Tafel-Spatze-Edenappel</i>	177	<i>Vaccinium hybridum à grandes fleurs panachées</i> , <i>stewes</i>	115
— <i>Totarla</i>	51	Vouture ayant figuré à la bataille des fleurs du Bois de Boulogne, en 1896	135
<i>Tomme de terre péronée de Montpellier</i>	31	Aue du jardin alpin à l'exposition de Genève, 279, 280	281
<i>Populus Balbeant</i>	195	<i>Zinnia Albrecht</i>	273
<i>Radis à pédoncule rouge et sans feuilles</i>	72	<i>Zinnia chequant double nain à grandes fleurs</i> <i>coupe fine</i>	115
Reflecteur pour la chasse aux insectes nocives	191		
<i>Reine-Marguerite Beautiffé</i>	39		
— <i>Reine-Marguerite</i>	31		
Roserane dans la propriété de M. T. La Andresy, plan et profil	139		

TABLE DES PLANCHES EN COULEURS

	Pages		Pages
Cerises et Bigarreaux	162	Pommes du Tyrol	126
<i>Chrysanthème Vercand-Michel</i>	175	Prunes : <i>Chabot</i> , <i>Grand-dieu</i> , <i>Reine-Clotilde</i> <i>d'Althaus</i> , <i>Albessé</i>	198
<i>Cypripedium callosum</i>	192	Pentstémons: <i>P. Maccranianus</i> , <i>P. janicus</i> , <i>P.</i> <i>heterophyllum</i> , <i>P. spatuliformis</i>	270
Bahias simples, race <i>Prepontan</i>	222	<i>Rhodiolendrum M. H. Martinet</i>	158
Garniture du salon des Batailles au palais de Ve sailles	246		

TABLE DES MATIÈRES

CHRONIQUE HORTICOLE, PAR H. MARTINET

	Pages.		Page.
Agriculture (La direction de l') H. Martinet	184	Cannas italiens (Les), J. Nicolas	249
Algérie (Conférence sur l')	61	— — — (Les), J. C.	269
<i>Almeidea macropectata</i> , P. Hariot	237	— — — (La vérité sur les), Philippe Rivoire	233
Ammoniaque (La formation de l') dans le sol par les microorganismes, A. Petit	64	Catalogue des graines des jardins royaux de Kew	38
Amorpha (Les), A. Gourlot	207	<i>Catasetum</i> (Les), H. Cochonot	234
Annas (Augmentation du droit sur les)	278	<i>Cattleya Foulcra</i>	30
<i>Anthurium Schoezereanum</i> de semis, L. Decorges fils	213	— <i>labata</i> Warocqueana (Concours de)	254
Arbres âgés (La transplantation des)	198	— <i>Triana</i> var. <i>Mara</i> , L. Guillochon, Ch. Béraneck	93
— — — (Principales variétés d') cultivés dans la province du Rhin	229	— — — var. <i>semontense</i>	85
— verts résineux (Multiplication des) par boutures de racines, H. Theulier fils	137	Cèdre de l'Atlas (Le) et ses variétés, H. Martinet	231
<i>Aristolochia gypus Sturcteranti</i> (A propos de la fleur de l'), A. Van den Heede	274	<i>Celosi plein blanc très hâtif</i>	115
Armillaire de miel ou tête de Méduse, E. Courtois	117	Cerises (Trois bonnes), J. Fossey	162
Arroche des Jardins (L'), Henri Blin	197	Champignons vénéneux (A propos des), P. Hariot	286
<i>Arthropodium circutum</i> (L'), Max Gheerbrant	63	Champs d'épandage de Paris	122
Association des anciens élèves de l'École nationale d'horticulture de Versailles 39	169	Château du Val (Le), H. Martinet	6
— pomologique de l'Ouest	157	Chêne liège (Quelques maladies du), P. Noël 24	36
Azalées (Les) à la ville de Paris	199	<i>Chlorocé amère amélorée à feuilles lisses</i>	131
Banquet offert à M. J. Nanot par les élèves de l'Institut agronomique	122	Chlorose de la Vigne (La). — Un nouveau procédé Rassignier, Max Hortus	159
— — — Schneider	169	<i>Chorizema variata</i> , P. Hariot	125
<i>Begonia grandiflora erecta cristata</i>	54	Chou de Bruxelles (Le), A. Gourlot	69
— <i>Rex</i> (La maladie des), E. Massé, Frédéric Jeanson, E. Schmitt, W. Watson, L. Cappe, H. de la Haugrenière, Ch. Julien, S. 22, 92	165	Choux (Porte-graines de). — Choix et culture, H. Blin	175
— <i>Rex decora</i> , A. Gourlot	267	Chronique scientifique, A. Petit 5, 17, 49, 52, 64, 90, 100	136
— <i>semperflorens Rhodolphe Lhercule</i> , E. Olivier	24	Chrysanthème à tige (Le), J. Lochot	5
— — — <i>tres ann rouge cif</i>	113	— — — (Eboutonnage du), G. Chabanne	56
Bégonias (Culture des) pour la grande fleur	37	— — — (Le). — Bouturage précoce et tardif. Bouton couronne et bouton terminal, Anatole Cordonnier	78
— nouveaux (Deux)	251	— — — (Le) à la grande fleur	61
Bibliographie et Ouvrages reçus, 11, 38, 50, 53, 62, 86, 110, 134, 170, 201, 206, 218, 230, 251, 266	277	— — — (Le), G. Chabanne, Anatole Cordonnier, B. Jarry, Desloges, 90, 103,	285
Biltmore	169	— — — (La culture du, d'après le système Choulet, G. Chabanne	255
Black-rot (Congrès contre le)	14	<i>Chrysanthème M^{me} Ernest Larisse</i>	71
Blé (Le rendement du) à l'hectare dans le département de Seine-et-Oise	205	Chrysanthèmes (Étude sur la culture et la végétation des)	110
<i>Bougainvillea</i> (Les), A. Griessen	149	— — — (Culture des) comme plantes spécimens, Z. Lionnet	171
<i>Browallia speciosa major</i> , Cayeux et Le Clerc	27	— — — (Les) en fleurs coupées, J. Lochot	249
Brugnons et Nectarines, Ch. Baltet	13	— — — (Les) à Laversine	265
Bulletin de la Direction de l'Agriculture et du Commerce de la régence de Tunis	266	— — — a fleurs vertes (Deux nouveaux)	49
<i>Campanule du Japon semi-double</i>	143	Chrysanthémistes. (Aux)	122
<i>Canna austria</i>	98	<i>Cinénaire hybride à grandes fleurs panachées striées</i>	54
— <i>Kienigin (vigne) Charlotte</i>	170	Clématites à grandes fleurs. (Une maladie des) J. Foussat	124
Canna (Le), plante aquatique, L. Cappe	286		

Clématites à grandes fleurs. (A propos de la maladie des)	133
<i>Commerce horticole (Les)</i>	145
Comité Schneider	85
Comités spéciaux des Sociétés d'horticulture. (Causerie sur les). L. Cappe	101
Commission régionale d'études de la Société pomologique de France (Création à Paris d'une)	73
Composées labiataiflores ornementales (Les). J. Gerome	76
Concombres à cornichons. V. Boidin	113
— en pots pour la fructification hivernale	239
Concours Estella (Le) à l'Exposition de Genève. — général agricole de Paris en 1896. L. Les Plantes vivantes. L. Duval	133
— Légumes et fruits. V. Rouge	63
— général agricole de Paris en 1897	63
— régionaux agricoles en 1896	253
— régional de Chartres; récompenses	38
— — Montpellier; —	146
— — Moulins;	122
— — Soissons;	133
— spécial de bouquets ou gerbes de fleurs à la main, à Paris. H. Martinet	158
Conférences de M. Duval au Jardin d'Acclimatation	123
Congrès horticole de 1896. (13, 8).	278
— de 1897.	121
— pomologique de 1896. J. Fossey	158
Conseiller d'Etat (Nomination d'un en service extraordinaire)	287
Convention internationale de Berne relative au phylloxéra (La modification de la). H. Martinet, L. Ant. Leroy, E.-V. Lemoine, Moser, Léon Simon, Verrier-C'chet, A. Truffaut, A. Brault, Simon-Delaux, Cronx, Ad. Van den Heede, Crousse, Félix Sahut, L. Paillet, Delaire, A. Rivoire, Henry Chatenay, Narly, Jean Bartre, Robinet, Crozy, aîné, Henri Theulier fils, A. Truffaut, J. Sallier fils, H. Martinet, Ant. Rivoire, Letelher et fils, Bruant.	212
Corbeilles en mosaiculture, Intérim	282
Courge (Sur la croissance de la). A. Petit.	47
Cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière à Lille	52
Cours publics et gratuits d'arboriculture d'ornement et d'alignement	39
Crotons (Les). Albert Maunencé	266
— et Dracenas — Leur multiplication dans l'eau. G. Thénard	233
Culture frontière (La) au Tyrol. H. Martinet.	68
Cultures de Ferrières (Les).	177
— (Etat des) en France	254
— spéciales de la Provence (Les). Max Hortus.	37
<i>Cupressus nuxvomica guadeloupensis</i>	101
Cycales (Culture des). Albert Maunencé	12

<i>Cyclamen de Pease à grandes fleurs et à fruit-lage ornemental</i>	Pages	32
Cyprés (Les). P. Hariot.	243, 259.	271
<i>Cyripedium callosum</i> , Ch. Bérancé		102
— <i>Charlesworthi</i> , L. Guillochon		280
— <i>Truffauti</i> (A propos du). E. Reynal, A. Truffaut.	48.	60
Dahlias simples. J. Fossey		222
Décorations florales. Albert Maunencé. 209, 224, 251.		262
<i>Dendrobium Waddianum</i> (Le) et sa culture. L. Guillochon		53
Dimorphisme (Cas de) chez les Chrysanthèmes. Discours prononcé par M. E. Tisserand		37
— — M. Viger		160
Distinctions à l'horticulture	17.	264
Echalas (Les) dans les vignobles		205
Ecole d'horticulture de Genève		49
— de Villepreux		37
— (Une nouvelle) en Hollande		109
— nationale d'agriculture de Reims. (Inauguration de l')		265
— — d'horticulture de Versailles.	193.	133
— pratique d'agriculture et de viticulture d'Ecully.		272
Enseignement spécial pour les voyageurs naturalistes.		217
<i>Euterococa Fureti</i>		109
Errata	102.	30
Espèces forestières étrangères à propager dans nos cultures		134
Etiquettes (La fabrication des) à l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles. J. Leurent		254
Etrennes (Nos).		46
<i>Eugenia malaccensis</i> . Albert Griesen		277
— <i>Ugué</i> . Ad. Van den Heede		263
Excursion annuelle des élèves de l'Ecole d'horticulture de Villepreux		34
Exposition de Chrysanthèmes de Paris (L').		74
— — — L'. Albert Maunencé.		242
— — — Auguste Nonin		260
— de Lyon. H. Martinet		274
— de roses à Paris	85.	3
— (L'). A. Gourlot		116
— d'horticulture (Grande). à Ledeborg.		168
— — —		98
Exposition d'horticulture de Douai.		242
— — de Hambourg, en 1897. 145.		253
— de Paris, en 1896.		128
Plantes nouvelles. H. Martinet		128
Orelnées. L. Guillochon		128
Rosiers. Floriculture. J. Fossey	139.	139
Arboriculture. A. Gourlot	149.	153
Légumes. Industries horticoles. V. Rouge		151
Liste des récompenses	135.	141
Exposition d'horticulture de Rouen.		181
— de Soissons. V. Rouge.		202
— de Versailles. G. Welker.		148
— horticole de Vitry-sur-Seine. J. Fossey		238
— internationale (Epilogue de l') et du		

Pages	Pages
Congrès de culture fruitière de Saint-Pétersbourg. — L'importation des plantes vivantes autorisée en Russie	73
Exposition internationale d'horticulture de Dresde.	110
— internationale d'horticulture de Dresde, J. Sallier.	176
— internationale de Gand en 1893.	263
— nationale suisse de Genève, H. Martinet, 223, 237, 247	269
— nationale suisse de Genève L. Decorges	287
— universelle de 1900	433
Expositions d'horticulture (Les) et les fleurs à Paris.	181
— (Les) de Chrysanthèmes en province	265
— annoncées. 11, 26, 50, 62, 85, 118, 131, 146, 179, 182, 194, 206, 218, 230.	242
Femmes (Les) et le jardinage.	61
Fenouil (Culture de primeur du), C. Potrat	161
Fenillage (Le) dans les décorations, A. Griessen	188
Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture	1
Fleurs (La fête des) à Paris, H. Martinet	134
— à Paris (Les) aux fêtes franco-russes, Albert Maumené.	236
— à Versailles (Les) aux fêtes franco-russes, Albert Maumené.	245
— d'hiver, H. Correyon	39
— (Les) en Suisse, H. Correyon.	111
<i>Fraise Louis Gauthier</i>	182
<i>Fraiser cuberunda remontant à gros fruits</i>	115
Fraisiers (Les) et de leur culture, Henri Thénier fils	225
Fruits (L'appréciation de nos) à l'étranger	37
— (Les) de l'hémisphère austral	133
— (Les) importations de) et de légumes en Angleterre.	194
— à cidre (Les) dans les sols granitiques, Ch. Baltet.	200
— gelés (Du traitement des), A. Petit.	5
— — (A propos de la conservation des).	181
Fumure azotée (Influence d'une forte) sur l'assimilation et la respiration des plantes, A. Petit	17
Gelées printinières (Sur l'effet des) et le traitement des Vignes qu'elles ont endommagées, A. Petit	52
<i>Glaucol Kornigin (reine) Wilhelmina</i>	158
Glaucols (Les), G. Layé.	112
— hybrides de <i>G. gaularensis</i>	108
<i>Godetia duca de Work</i>	31
Gomme (Du traitement de la), A. Petit	90
<i>Grammangis Ellisii</i> , P. Hariot	118
<i>Griffinia</i> (Les), P. Hariot	221
Halles (Les), G. Lenient. 220, 232,	217
<i>Hemerocallis aurantiaca major</i>	30
<i>Heraclium persicum</i> , Ad. Van den Heede.	261
Hesdorffer's Monatshefte für Blumen und Gartenfreunde.	230
Hommages rendus à M. Tisserand.	253
Horticulteur (Les tribulations d'un) pour obtenir un certificat d'indemnité phylloxérique, J. Sallier, fils	80
Horticulture (L') au concours général agricole de Paris.	49
— (L') au 35 ^e Congrès des Sociétés savantes	217
— (L') officielle	61
<i>Impatiens Sultanii</i> (Culture de l') en plein air, E. Berger	259
Index seminum in hortis Musei parisiensis, anno 1895, collectorum	37
Innovation (Une heureuse).	109
Inspection de l'Agriculture.	217
Institut agronomique (A. F.).	74
Instruction publique	43
Introduction des plantes vivantes autres que la Vigne en Russie	105
Jardin d'essais de Tunis	193
— du Crest (Le)	134
— improvisé, Albert Maumené	178
Jardins naturels (Les), J. Fossey	46
— alpins, H. Martinet	278
Jardiniers de Park-place (La réunion des).	193
— du Muséum (Les)	198
Jus de Tabac (Les)	139
<i>Larva purpurata</i> (L.) et sa culture, L. Guillochon.	183
<i>Lactuca Denaffe</i>	31
— <i>Eccelsior</i>	83
Légion d'honneur. 1, 73,	133
Légumes de printemps, A. Gourlot	238
Lettres de Belgique, Ch. de Bosschere	94
Lilas (Transformation des), E. Soland	159
<i>Lilax M^{lle} Fernande Viger</i> , J. Fossey.	210
<i>Lindenia</i> (La)	157
<i>Lopezia miniata</i> , J. Sallier, fils.	54
Mâche (La), A. Gourlot	245
Madagascar (La végétation a), P. Gallès.	208
Marché du Covent garden (Incendie du) à Londres	193
Médaille commémorative de Veitch à M. H. de Vilmorin, G. Schneider	24
Médaille d'or accordée au Guide pratique de l'amateur de fruits	97
Mérite agricole 1, 13, 25, 73, 121, 133,	253
— 145, 157, 169, 181, 194, 217,	
— (Nouveau décret concernant l'ordre du)	201
Ministère de l'Agriculture (Au).	97,
Mission Chaffanjon (La) en Asie 19, 97, 133,	277
M. Ed. Pynaert.	241
M. J. Dybowski.	37
M. G. Schneider, H. Martinet.	75
M. le Ministre de l'Agriculture de Russie au Muséum	242
M. Léon Say, H. Martinet	99
— — (Hommages à la mémoire de)	109
M. Thiébaux, aîné.	157
Mosaiculture appliquée, Albert Maumené. 66,	119
— 89, 105,	
Murs de jardins (Garnitures des) Alph. Karr.	114
<i>Nargeli</i> (Les), Eug. Vallerand	75
Nécrologie. 2, 38, 74, 93, 122,	278
— 182, 191, 218, 242, 251,	
Néflier du Japon (Le) au Portugal, Henri Cayeux	214
<i>Nord horticole</i> (Le).	109
Nouveautés horticoles, A. Gourlot, J. Fossey, Jules Védv, G. Vallée 31, 42, 54,	153
— 83, 108, 115, 131,	
<i>Nuttalia</i> (Un) hermaphrodite, L. Henry.	99
<i>Odontoglossum</i> (Deux bons), L. Duval.	22
<i>Éillet mignardise remontant Cyclope</i>	146
Éillet flamands, avranchins, ardoisés, fantaisie.	29
Oiseaux (Loi pour la protection des) utiles à l'agriculture.	254
Olivier (Culture de l') en Tunisie, Henri Blin. 55, 68,	77
<i>Oncidium varicosum</i> (L.) et sa culture, L. Guillochon.	244
Orage du 26 juillet.	169
Orchidées (Le Petit guide pratique de la culture des).	74
— (Travaux mensuels concernant les).	134
— (Fleurs d') à dix centimes pièce.	145
Ordre de Saint-Stanislas de Russie.	145
Ornementation florale des jardins (De l'), Albert Maumené.	127
— hivernale et printannière, G. Layé.	219
Oseille (L'), C. Potrat. 20,	33

Pages	Pages
Paillis (observations sur l'emploi du) en horticulture, A. Petit,	147
<i>Pancratium albivium</i> , Ad. Van den Hee le	173
Par de Remilly, Albert Mauméné,	286
Pavots vivaces (Les), H. Correyon,	87
Pêche Bonouvrier	4
— de Franquières, J. Nicolas	101
Pêcher (Le pincement du), A. Gourlot,	117
<i>Pelargonium Coucoune d'argent</i> , J. Fossey,	95
<i>Pelargoniums</i> (Les) à fleurs panachées, A. Faroult	192
<i>Pensee à grandes fleurs panachées et stries</i>	72
<i>Pentstemon</i> (Les), J. Fossey,	270
Pétunias (Les), A. Gourlot,	203
Peuplier de Boll (Les), L. Henry,	195
— — (Introduction du)	223
Philox de Drummond, J. Luquet,	105
<i>Pinus palustris</i> (Linn.), P. Harriot,	173
Planches en couleurs (Nos) 1, 61, 97,	115
— — (Appréciations de la presse horticole étrangère sur nos)	126
Plantations (Les) sur les routes, Jules Benard,	212
— fruitières de variétés européennes dans l'Himalaya,	158
— — (Les) en Amérique	61
Plantes (Les) bonnes), Rivoire,	23
— (Le commerce des) en Hollande,	62
— à feuillage panaché (Les), S. Mottet	226
— de jardins et d'appartement (Les) des nouvelles (Revue des), S. Mottet, 12, 30,	191
— vivaces (Les) dans le jardin d'ornement, H. Correyon,	152
Plants d'origine française (Formaltes à remplir pour introduire des) dans le Caucase,	186
Platane (Introduction du) en France, Clotaire Duval,	146
— (A propos de l'introduction du), Lag.	116
Plebscite (Um),	162
<i>Pois à trois cosses</i> ,	14
— <i>giant de Saturne</i> ,	83
— <i>non Mangelrot tobacque</i> ,	31
— <i>vin des Serpentes</i> ,	51
— <i>serpente à tres langue cosse</i> ,	31
<i>Pomme Antonovka Kamensitchka</i> ,	131
— <i>Apothe d'automne</i> ,	61
— <i>President Leon Mougeot</i> , L. Henry,	2
— <i>Titorka</i> ,	27
Pommes (Mesures édictées en Roumanie contre l'importation des)	50
— américaines (Les),	254
<i>Pomme de terre précoce de Montplaisir</i> ,	205
Primeurs (La vente et l'emballage des) aux Halles, J. Lément 220, 232,	131
Prix d'Horticulture,	247
— Montyon,	98
Produits de l'Agriculture et de l'Horticulture (Circulation en France des) 29, 73,	2
Prunés (Quelques bonnes), J. Fossey,	164
Puceron laigère (La destruction du),	198
<i>Radis à force rouge et sans feuilles</i> ,	157
Raisin (Nouvelles observations sur la conservation du) par la vapeur d'alcool, A. Petit,	42
Raisins d'Italie (L'exportation des),	172
Reflecteur pour la chasse aux insectes nocturnes, P. Noël,	61
<i>Reine Marguerite Boule de Neige</i> ,	130
— <i>Comète grante</i> ,	31
— <i>bonaffe</i> ,	108
<i>Rhododendron M. H. Mastruet</i> , J. Fossey,	31
Rootery,	258
Rosarium (Les), Albert Mauméné	206
Rosacée (Quelques intéressantes), P. Harriot, 173	138
Roses nouvelles,	139
Rosiers (Emploi décoratif des) dans les jardins, Albert Mauméné	35
Salstis (Les), Cayeux et Le Clerc,	153
Sécheresse (La)	40
Section des Chrysanthémistes (La)	109
— nationale et centrale des rosieristes	26
— (Une nouvelle)	2
<i>Scampverrenrustiques</i> (Les), H. Correyon, 4, 15,	28
Service militaire (Les) des jeunes horticulteurs, H. Martinet 148, 163,	282
Société américaine d'amateurs de Dahlias	38
— de chrysanthémistes	50
— de rosieristes	50
— de viticulture et d'ampelographie	132
— d'horticulture de Seine-et-Oise	13
— — de Limoges (Commission pomologique de la)	205
— — de Melun et de Fontainebleau	14
— — de Neuilly-sur-Seine,	157
— — d'Orléans et du Loiret	61
— française d'horticulture de Londres, 26, 110,	205
— horticole, vigneronne et forestière de l'Aube	85
— nationale d'agriculture (A la)	157
— — des Chrysanthémistes anglais	265
— — français 1, 97, 109, 241, 253,	263
— — des rosieristes français	157
— — d'horticulture de France (A la), 1, 205, 217, 241, 253, 261,	277
— — d'horticulture de France, P. Harriot, 12, 35, 48, 59, 72, 81, 96, 108, 120, 132, 141, 155, 168, 180, 192, 204, 216, 228, 240, 251, 276,	288
Société régionale de Chrysanthémistes (Une) dans le Nord	37
Société régionale du Nord de la France	278
Société royale d'horticulture de Londres,	277
Sociétés russes et françaises d'horticulture,	211
Sol (Études sur la végétation dans les rapports avec l'aération du), A. Petit,	100
— (Influence du travail mécanique du), sur sa fertilité, A. Petit,	99
— Observations sur la température du), A. Petit,	136
— (Recherches sur le pouvoir émissif du), A. Petit,	17
Soufre (Mode d'emploi de la fleur de) contre les maladies cryptogamiques, A. Petit, M. Marie A. Bery, L. Grossen 74, 92, 93,	98
Souverains russes (Les) en France,	217, 229
Syndicat central des agriculteurs de France,	26
— — horticulteurs de France,	50
— — primeuristes français,	121
Tanagers (Culture et multiplication des), H. Theulier, fils	189
Tarifs postaux (Les) et les catalogues horticoles,	85
<i>Tchitchchevia isatoba</i> ,	152
Tempêtes (Les) en France	217
Toile (Contre la)	229
<i>Tomate Champion corlaté</i> ,	42
Tomates (Grelle de) et de Pommes de terre	38
Union commerciale des horticulteurs et marchands graminiers de France, 110,	121
— française de la jeunesse	218
Végétation du globe (La), S. Mottet	119
<i>Veronica dusmaifolia</i> , Ad. Van den Heede	127
Verre coloré (Sur l'emploi du) dans la construction des serres, A. Petit	52
<i>Veveine hybride à grandes fleurs panachées stries</i> ,	115
Vignes (Bell) — opérations d'été — A. Gourlot, 144,	164
— (Des pincements de), L. Bonnet,	171
Violettes (Les), Max Hortus,	101
<i>Vivipara mirabile</i> , L. Duval,	199
<i>Zinnia élégant double non à grandes fleurs rouge et</i> ,	113



